

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

GIFT OF  
JAMES D. PERKINS.

~~JUNE, 1888~~

Oct. 1901

41171









REVUE  
DES  
DEUX MONDES

XXXIX<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE





REVUE

DES

DEUX MONDES



XXXIX<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



TOME SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—  
1869

TUFTS COLLEGE  
LIBRARY.

- 171

---

---

# HISTOIRE

# DES SCIENCES

---

## I.

### LA PHYSIQUE DE VOLTAIRE.

---

Nous sommes très fiers de l'état actuel de nos sciences. Qui sait si dans cent ans nos neveux seront aussi contents de nous que nous paraissions l'être de nous-mêmes? Qui sait ce qui restera des conceptions auxquelles nous attachons le plus d'importance, et qui nous guident dans nos travaux scientifiques? Il est bon en tout cas de jeter de temps en temps un regard en arrière sur cette grande route du savoir où l'humanité s'avance d'une allure irrégulière, ralentissant le pas à certains momens et dévorant quelquefois le terrain. C'est en considérant ainsi le passé que nous pouvons juger du chemin parcouru, et constater si nous sommes vraiment en train, comme on le dit, de faire une forte étape. Voyons donc quel était l'état général des sciences il y a cent ans, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle? Voilà une recherche qu'on pourrait aborder de front, et qui donnerait lieu à un tableau des plus intéressans; mais on ne se propose pas, dans les pages qui suivent, un travail si complet : on veut seulement éclairer la question dans une certaine mesure par un exemple particulier. A toute époque, il y a un petit nombre d'hommes, une élite, qui possèdent, au moins dans leurs données essentielles, les connaissances acquises avant eux. Parmi les grands esprits du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous prendrons le plus ouvert à toutes les idées, le

plus apte à les embrasser et à les rendre toutes, le plus encyclopédique en un mot, nous prendrons Voltaire; nous nous demanderons ce qu'il a su et pensé sur les principaux problèmes qui composent le domaine des sciences proprement dites.

L'esquisse que nous ferons ainsi nous donnera un aperçu de l'état des choses; mais elle sera nécessairement incomplète et tout empreinte de la personnalité de notre auteur. Voltaire en effet est avant tout un homme de combat; sa vie est une lutte de soixante ans, lutte incessante pour le triomphe de la raison. Il a cherché des armes de toutes parts; il a discipliné pour les mener à la guerre tous les genres de littérature, la prose et les vers, la tragédie et la comédie, la philosophie et le roman, l'histoire et l'épopée. Les sciences lui ont aussi fourni leurs bataillons; elles prennent donc entre ses mains l'allure militante, elles courent sus à l'ennemi, elles s'occupent de détruire au moins autant que d'édifier. On sait ce que Voltaire répondait à ceux qui lui reprochaient de ne faire que des ruines. « Eh quoi! disait-il, je vous délivre des monstres qui vous dévoraient, et vous me demandez ce que je veux mettre à leur place! » C'est ainsi qu'en fait de sciences il s'attaque souvent aux systèmes sans prétendre à les remplacer.

Quant à la physionomie même de Voltaire, il y a sans doute quelque inconvénient à la présenter sous un jour où l'on n'est pas accoutumé de la voir. Il n'est pas, à proprement parler, un homme de science, et la science ne joue dans sa vie qu'un rôle secondaire. En n'éclairant qu'un seul côté, et le côté même qui reste ordinairement dans l'ombre, on risque de faire grimacer le modèle. Heureusement les traits en sont assez connus pour que chacun puisse les rétablir sans peine. Il est donc entendu que le Voltaire qu'on va voir est présenté non de face, de trois quarts ou de profil, mais sous un angle très effacé et presque de dos. Nous tâcherons cependant de le placer de façon qu'on puisse à la rigueur le reconnaître en apercevant un coin de sa lèvre moqueuse.

## I.

Voltaire n'avait reçu chez les jésuites, au collège de Louis-le-Grand, qu'une instruction purement littéraire; s'il y avait acquis quelques notions sur les élémens des sciences, il les avait sans doute perdues dans les premiers entraînemens de sa carrière. La tragédie d'*OEdipe* et le poème de *la Henriade* avaient dû faire tort au peu qu'il pouvait savoir de géométrie ou de physique. L'incident qui le fit exiler en Angleterre après ses premiers succès contribua puissamment à lui ouvrir des voies nouvelles; il prit à Londres le goût

des sciences. C'est en 1725 que Voltaire fut bâtonné par les gens du chevalier de Rohan. Il avait alors trente et un ans. Sa gloire était déjà établie, et, mécontent sans doute du nom d'Arouet, qu'il tenait de son père, il s'en était choisi un autre mieux fait pour les bouches de la renommée; il l'avait emprunté d'un petit domaine que sa mère possédait dans le Poitou. Ce détail choqua le chevalier de Rohan, et, rencontrant à l'Opéra l'auteur de *la Henriade* : « Ah çà! lui dit-il, comment vous appelle-t-on décidément? Est-ce mons Arouet ou mons de Voltaire? — Monsieur le chevalier, répondit Voltaire, il vaut mieux se faire un nom que de traîner celui qu'on a reçu. » On sait comment le chevalier se vengea de cette repartie. Un jour que Voltaire dînait chez le duc de Sully, on vint l'avertir qu'un carrosse l'attendait devant la porte de l'hôtel. Il descendit aussitôt, et fut saisi par des laquais qui le frappèrent à coups de bâton. Le chevalier, du fond de son carrosse, assistait à cette exécution et encourageait ses gens. « Frappez, frappez, disait-il; seulement ménagez la tête, il en peut encore sortir quelque chose de bon. » Ce chevalier de Rohan, comme on voit, avait le mot pour rire. Il avait aussi l'oreille des ministres et celle du lieutenant-criminel, si bien que Voltaire, pour avoir voulu poursuivre la réparation de son injure, fut d'abord embastillé, puis contraint de passer de l'autre côté de la Manche.

L'Angleterre était dès lors un pays libre, où la nation faisait elle-même ses affaires, et où la dignité des citoyens était inviolablement garantie par les lois. Les institutions politiques d'une pareille nation étaient faites pour exciter l'intérêt d'un exilé qui venait de quitter une terre où florissait le régime du bon plaisir. La littérature anglaise lui offrait en même temps de riches sujets d'étude; mais surtout l'Angleterre se distinguait par une sorte de rénovation des sciences. Depuis cent ans, Bacon avait posé les principes de la méthode expérimentale. On s'était habitué à considérer directement la nature, à l'interroger sans parti-pris et à ne lui demander que les enseignemens qu'elle peut donner. Au moment même où il mettait le pied sur le sol anglais, Voltaire put voir les splendides funérailles que la nation faisait à un homme de génie qui avait su arracher à la nature quelques-uns de ses secrets; la dépouille mortelle de Newton était portée en terre avec tout l'éclat d'une magnificence royale; on eût dit d'un souverain « qui aurait fait le bonheur de ses peuples. » Cette nation qui s'administrait elle-même se faisait donc remarquer par les soins qu'elle donnait aux sciences; elles s'y développaient comme des fruits spontanés du génie national. La Société royale de Londres s'était fondée, comme on sait, avec tous les caractères d'une institution privée. C'est à ce mouvement que ren-

daît hommage quelques années plus tard le rédacteur de la préface de l'*Encyclopédie*. « Les savans, disait-il, n'ont pas toujours besoin d'être récompensés pour se multiplier, témoin l'Angleterre, à qui les sciences doivent tant, sans que le gouvernement fasse rien pour elles. Il est vrai que la nation les considère, qu'elle les respecte même, et cette espèce de récompense, supérieure à toutes les autres, est sans doute le moyen le plus sûr de faire fleurir les sciences et les arts, parce que c'est le gouvernement qui donne les places et le public qui distribue l'estime... L'amour des sciences, qui est un mérite chez nos voisins, n'est encore à la vérité qu'une mode parmi nous, et ne sera peut-être jamais autre chose. »

Les impressions variées que la société anglaise fit sur Voltaire se retrouvent dans les *Lettres philosophiques* ou *Lettres sur les Anglais*, qu'il écrivit pendant son séjour à Londres. Publiées en anglais dès l'année 1728, elles ne parurent en France que vers 1735, et devinrent alors pour l'auteur la cause de mille tracas. Ces lettres, ces correspondances vives et légères, — comme nous dirions maintenant, — passent en revue la politique, la religion, la condition des gens de lettres, la littérature proprement dite sous toutes ses formes. Voltaire y trouve mille occasions de signaler et de combattre les préjugés de la société française; mais on peut dire que le mouvement scientifique y occupe une place d'honneur. Voltaire sent vivement que, sous le rapport des sciences et de la méthode philosophique, la France est fort en retard sur l'Angleterre, et il s'applique à le faire comprendre à ses concitoyens. Trois noms lui servent surtout à cet usage, trois noms illustres, ceux de Bacon, de Locke et de Newton.

Bacon était fort estimé en France, mais plus estimé que connu, et, si l'on y approuvait sa méthode, on ne la suivait guère. Il avait tracé le premier les véritables règles de la philosophie expérimentale; il avait montré comment les hommes doivent établir l'édifice de leurs sciences par l'observation et l'expérimentation; il avait dressé le bilan bien modeste des connaissances positives de son temps et indiqué les voies où l'on devait s'engager pour en acquérir de nouvelles. L'œuvre de Bacon avait porté ses fruits en Angleterre, ses conseils avaient été entendus et suivis, ses livres mêmes en étaient venus à ce point où arrivent beaucoup de travaux éminens qu'on néglige parce qu'on en a tiré tout le profit qu'ils peuvent donner. En France au contraire, il y avait opportunité à les rappeler à un public trop épris de chimères, et qui avait encore beaucoup à apprendre dans le *Novum Organum* et dans le traité *De dignitate et augmentis scientiarum*.

Locke avait appliqué à l'étude de l'homme le principe de restau-

ration des sciences inauguré par Bacon. Pourvu de connaissances médicales aussi étendues que son temps le comportait, il avait étudié sévèrement le mécanisme de notre intelligence. Descendant profondément en lui-même, il s'était longtemps contemplé, et il avait présenté aux hommes, dans son traité *de l'Entendement humain*, le miroir dans lequel il s'était vu. Il avait créé une sorte de physique expérimentale de l'esprit, et marqué ainsi l'origine d'une science qui n'a guère reçu que de nos jours, c'est-à-dire après un siècle et demi d'attente, ses premiers développemens. Avant Locke, de grands philosophes avaient décidé positivement ce que c'est que l'âme; mais, comme ils n'en savaient rien du tout, ils avaient tous été d'avis différens. Locke apprit aux hommes à ne pas prendre le problème de si haut, à l'étudier patiemment dans ses détails, à l'éclairer par des faits lentement accumulés, et à se passer d'une solution radicale aussi longtemps qu'il n'y aurait pas d'éléments pour la formuler. L'homme est un corps matériel, et il pense. Faut-il décider pour cela que la matière est incapable de penser? A ceux qui n'hésitent pas à l'affirmer, Voltaire présente la réponse de Locke : « votre imagination ni la mienne ne peuvent concevoir comment un corps a des idées; mais comprenons-nous mieux comment une substance telle qu'elle soit, comment un esprit peut en avoir? Nous ne concevons ni la matière ni l'esprit; comment osez-vous assurer quelque chose? » C'est ainsi que Voltaire vulgarisait des idées qui devaient ruiner en France la métaphysique de Descartes.

Descartes du reste devait tomber tout entier, sa physique devait disparaître comme sa métaphysique. Les *Lettres sur les Anglais* sont pleines de la gloire de Newton. Le système newtonien, encore peu répandu en France, allait faire une campagne victorieuse contre le cartésianisme et en triompher avec éclat. « Un Français qui arrive à Londres, dit la lettre XIV<sup>e</sup>, trouve les choses bien changées en philosophie comme dans tout le reste. Il a laissé le monde plein, il le trouve vide. A Paris, on voit l'univers composé de tourbillons de matière subtile; à Londres, on ne voit rien de cela. Chez nous, c'est la pression de la lune qui cause le flux de la mer; chez les Anglais, c'est la mer qui gravite vers la lune... Chez vos cartésiens, tout se fait par une impulsion qu'on ne comprend guère; chez M. Newton, c'est par une attraction dont on ne connaît pas mieux la cause. A Paris, vous vous figurez la terre faite comme une boule; à Londres, elle est aplatie des deux côtés. La lumière pour un cartésien existe dans l'air; pour un newtonien, elle vient du soleil en six minutes et demie... Voilà de sérieuses contrariétés. » Voltaire ne se pique point d'ailleurs d'être entré fort avant dans

les vérités nouvelles qu'il veut faire connaître au public français. Comme il est encore fort novice dans les sciences, il se borne à énoncer les résultats généraux, les faits qu'il a pu comprendre. Il y met une grande modestie. « Je vais vous exposer, dit-il, si je puis sans verbiage, le peu que j'ai pu attraper de toutes ces sublimes idées. » Sa seule ambition est d'être clair « comme les petits ruisseaux, qui sont transparens parce qu'ils sont peu profonds. » Bientôt cependant nous le retrouverons mieux armé, plus instruit et plus capable d'aller au fond des choses.

Il saisissait en tout cas les idées pratiques des Anglais et les nouveautés qu'il pouvait être utile d'introduire en France. C'est ainsi que les *Lettres philosophiques* recommandent vivement deux mesures hygiéniques pour lesquelles Voltaire fit pendant toute sa vie une propagande active. Les Anglais avaient pris l'habitude d'enterrer leurs morts hors des centres de population, et il y avait là un exemple salutaire à suivre, car en France non-seulement les cimetières étaient situés au milieu des villes, mais les églises mêmes, remplies de sépultures, devenaient souvent de véritables foyers d'infection. La seconde des mesures dont Voltaire se montra le zélé défenseur est l'inoculation de la petite vérole. Les Circassiens avaient les premiers, à ce qu'il paraît, imaginé de donner la petite vérole à leurs enfans sous une forme bénigne pour les empêcher de subir ensuite le fléau dans toute sa violence. Ils avaient été conduits à cette coutume par le désir de préserver la beauté de leurs filles, destinées aux grands harems de la Turquie et de la Perse. Répandue à Constantinople par les femmes circassiennes, la pratique de l'inoculation y avait été recueillie par une ambassadrice d'Angleterre, lady Wortley Montague, qui n'avait pas hésité à l'appliquer à son jeune fils. De retour à Londres vers 1720, lady Montague gagnait à ses idées la princesse de Galles, qui fit elle-même inoculer ses enfans. L'Angleterre entière suivit cet exemple, et Voltaire, après avoir constaté de ses propres yeux les bons résultats de l'inoculation, n'eut pas de cesse qu'il ne l'eût fait adopter en France. Il y dut mettre une grande persévérance, car les « Welches » avaient la tête dure, et d'ailleurs les médecins aussi bien que le clergé s'opposaient vivement à cette nouveauté.

## II.

Voltaire revint d'Angleterre en 1733, et c'est à cette époque qu'il se lia avec la marquise du Châtelet, la docte Émilie, celle que le grand Frédéric, dans la langue galante de l'époque, appelait Vénus-Newton. Cet attachement, qui remplit quinze années de la vie de



Voltaire, devint pour lui un puissant motif de cultiver les sciences. La marquise, au moins dans le commencement de leur liaison, ne laissait pas d'exercer sur lui un grand ascendant. Passionnée pour la géométrie et la physique, elle entraînait Voltaire à sa suite; c'est pendant les années de leur séjour commun à Cirey que Voltaire s'initia réellement au mouvement scientifique de son temps et produisit même, comme nous le verrons, quelques travaux originaux. Ce ne fut pas cependant Newton qui servit à rapprocher la marquise et Voltaire. Le poète avait connu autrefois M<sup>lle</sup> de Breteuil avant son mariage avec le marquis du Châtelet-Laumont. Quand il revint d'Angleterre, il avait trente-neuf ans et la marquise en avait vingt-sept; il paraît bien qu'elle fit les premiers pas et qu'elle eut la plus grande part dans les incidens qui les attachèrent l'un à l'autre. Voltaire s'était installé rue de Long-Pont, en face de l'église Saint-Gervais, et avait repris à Paris sa vie laborieuse. M<sup>me</sup> du Châtelet était liée alors avec la duchesse de Saint-Pierre, qui avait pour amant le duc de Forcalquier. Les deux jeunes femmes se faisaient accompagner par le duc et venaient relancer le poète dans son logis; on saccageait ses alexandrins, on mettait en déroute ses notes historiques, et on faisait des collations au vin de Champagne. Bientôt recommencent pour Voltaire les inquiétudes, les persécutions. Les *Lettres sur les Anglais*, qui avaient touché à tant de sujets politiques et philosophiques, offraient assez de prise à ses ennemis pour lui susciter de sérieux embarras. Il avait pour un temps conjuré le danger en s'engageant envers le cardinal de Fleury et le garde des sceaux à ne pas publier ces lettres en France; mais on en faisait des éditions en Hollande, on en faisait même à Rouen et ailleurs sous la rubrique d'Amsterdam. En vain Voltaire cherchait à dégager sa responsabilité, tonnait contre les libraires; on le soupçonnait, on l'accusait d'une secrète connivence avec eux, si bien que les *Lettres* furent enfin condamnées par un arrêt de la grand'chambre du parlement et brûlées au pied du grand escalier du palais. Pendant ces démêlés, Voltaire avait cru devoir se retirer en lieu sûr. Le marquis du Châtelet, un mari des moins gênans, un vrai mari de la régence, lui offrit un asile en Champagne au château de Cirey, près de Chaumont; c'était une retraite commode, à deux pas de la frontière de Lorraine, et d'où l'on pouvait fuir à la première alerte. Voltaire courut s'y cacher, et M<sup>me</sup> du Châtelet vint l'y rejoindre. Cirey était fort délabré. Il fallut d'abord le rendre habitable. Voilà Voltaire changé en architecte, faisant construire des corps de bâtimens, mettant des cheminées où il y avait des escaliers et des escaliers à la place des cheminées, faisant peindre, lambrisser, vernisser, dorer les murs, présidant à

la plantation des jardins, installant les écuries. C'est ainsi qu'il organisa cette résidence de Cirey, où, sauf quelques excursions à Paris et en Hollande, une visite au prince royal de Prusse et quelques séjours à la cour du roi Stanislas, il demeura jusqu'en 1749.

Comme les années passées à Cirey sont celles qui marquent le plus dans la carrière scientifique de Voltaire, comme nous nous proposons d'examiner avec quelques développemens les divers travaux qu'il y produisit, on nous pardonnera de donner avant tout, pour n'y plus revenir, quelques indications sur les lieux mêmes, sur les hôtes du château, sur la vie qu'on y menait. On aura ainsi le cadre où se place plus particulièrement la figure de Voltaire physicien. Cette retraite de Cirey, où l'auteur de *la Henriade* et son amie passèrent près de quinze années, était devenue pour les beaux esprits du temps un objet de curiosité, et plusieurs séries de mémoires nous en ont transmis la description détaillée. M<sup>me</sup> de Graigny, l'auteur des *Lettres d'une Péruvienne*, qui fut quelque temps l'hôtesse de Cirey, nous en fait connaître l'intérieur par le menu. Voltaire occupait une petite aile adossée au principal corps de bâtiment. Voici d'abord une petite antichambre « grande comme la main; » vient ensuite la chambre, qui est petite, basse, tendue de velours cramoisi : — des glaces, des encoignures de laque admirables, peu de tapisseries, mais beaucoup de lambris dans lesquels sont encadrés des tableaux charmans. La pièce principale de l'appartement était une galerie longue de quarante pieds environ, et qui acquit une sorte de célébrité historique; elle nous touche en tout cas, car c'était, à proprement parler, le laboratoire de physique de Voltaire. La galerie donnait sur les jardins par une porte formant grotte à l'extérieur. Sur le panneau opposé se dressaient d'une part une bibliothèque et de l'autre une vaste vitrine pleine d'instrumens de physique, entre les deux une grande statue de l'Amour lançant une flèche et dont le piédestal portait ce distique :

Qui que tu sois, voici ton maître;  
Il l'est, le fut ou le doit être.

C'était comme un madrigal permanent à l'adresse de la maîtresse de la maison. Enfin à l'extrémité de la galerie se trouvait une chambre obscure pour les expériences d'optique. Quant à l'appartement de la marquise, nous pourrions le décrire aussi, et l'on verrait qu'il était du dernier galant : la chambre était boisée en vernis du Japon et tendue de moire bleue, le boudoir garni de panneaux peints par Watteau; c'étaient les cinq sens et les trois grâces, puis deux contes de La Fontaine, *le Baiser pris et rendu*

et les *Oies du frère Philippe*. Ajoutez une cheminée en encoignure, des encoignures partout avec mille brimborions luxueux, ici en évidence un encrier d'ambre envoyé par Frédéric de Prusse, et vous aurez l'aspect de ce boudoir où Émilie passait ses nuits à étudier et à commenter Newton.

Quant au portrait même de la dame du lieu, il a été fait plusieurs fois; et notamment par des plumes féminines, celle de M<sup>me</sup> Du Deffand, celle de M<sup>lle</sup> de Launay. Ce ne sont point là des esquisses flâtées, et tout y est poussé au laid. A travers ces peintures perfides, nous pouvons nous représenter la marquise comme une femme grande et un peu raide, mais non sans élégance, ayant quelque chose de viril dans les allures, avec un goût très vif pour la parure et surtout pour les diamans, avide de tous les plaisirs, aimant le jeu plus encore que la géométrie, la danse au moins autant que la métaphysique (1), extrême d'ailleurs en tout, et ne connaissant guère de milieu entre l'attitude la plus sérieuse et la gaieté la plus bruyante. M<sup>me</sup> Du Deffand ne manque pas de prétendre qu'Émilie, née sans goût et sans imagination, ne s'était faite géomètre que pour se singulariser et se donner une supériorité sur les autres femmes. « Sa science, dit-elle, est un problème difficile à résoudre; elle n'en parle que comme Sganarelle parlait latin, devant ceux qui ne le savaient pas. » En regard de ce jugement, il faut placer celui de Voltaire. « Elle joignait au goût de la gloire une simplicité qui ne l'accompagne pas toujours. Jamais personne ne fut si savante, et jamais personne ne mérita moins qu'on dit d'elle : c'est une femme savante. Elle ne parlait jamais de science qu'à ceux avec qui elle croyait s'instruire, et jamais elle ne parla pour se faire remarquer. Elle a vécu longtemps dans des sociétés où l'on ignorait ce qu'elle était, et elle ne prenait pas garde à cette ignorance. Les dames qui jouaient avec elle chez la reine étaient loin de se douter qu'elles fussent à côté du commentateur de Newton. On la prenait pour une personne ordinaire; seulement on s'étonnait de la rapidité et de la justesse avec laquelle on la voyait faire des comptes et terminer les différends. Dès qu'il y avait quelque combinaison à faire, la philosophe ne pouvait plus se cacher. Je l'ai vue un jour diviser neuf chiffres par neuf autres chiffres, de tête et sans aucun secours,

(1) On connaît les vers où M<sup>me</sup> de Boufflers peignait la variété des goûts de M<sup>me</sup> du Châtelet :

Tout lui plaît, tout convient à son vaste génie,  
 Les livres, les bijoux, les compas, les pompons,  
 Les vers, les diamans, le biribi, l'optique,  
 L'algèbre, les soupers, le latin, les jupons,  
 Les grâces, l'opéra, le bal et la physique.

en présence d'un géomètre étonné qui ne pouvait la suivre. » Il nous faut prendre la moyenne, comme il convient ordinairement de le faire, entre ces jugemens de témoins intéressés. L'aptitude naturelle de M<sup>me</sup> du Châtelet pour les sciences ne peut être contestée; mais il y avait bien aussi dans sa constance à les cultiver quelque chose d'un rôle soutenu avec effort.

Au reste Émilie n'était pas seulement sensible aux sciences, elle goûtait tous les genres de travaux auxquels Voltaire appliquait son activité. M<sup>me</sup> de Grafigny l'accuse bien d'exercer une pression constante sur Voltaire pour le détourner de la littérature. « Elle lui tourne la tête, dit-elle, avec la géométrie : elle n'aime que cela; » mais Émilie s'est défendue elle-même de ce reproche. « Nous sommes bien loin d'abandonner ici la poésie pour les mathématiques, écrit-elle à l'ami de Voltaire, au comte d'Argental. Ce n'est pas dans cette heureuse solitude qu'on est assez barbare pour mépriser aucun art. C'est un étrange rétrécissement d'esprit que d'aimer une science pour haïr toutes les autres; il faut laisser ce fanatisme à ceux qui croient qu'on ne peut plaire à Dieu que dans leur secte. On peut donner des préférences, mais pourquoi donner des exclusions? La nature nous a laissé si peu de portes par où le plaisir et l'instruction peuvent entrer dans nos âmes! Faudrait-il n'en ouvrir qu'une? » Quant à Voltaire, on pense bien que son génie était capable de mener de front toutes les études et tous les travaux. Il écrit à ses amis de Paris, à Cideville, à Thiriot, au comte d'Argental : « Nous étudions le divin Newton à force. Vous autres vous n'aimez que les opéras. Eh! pour Dieu! aimez les opéras et Newton. C'est ainsi qu'en use Émilie. » Et encore : « J'aime les gens qui savent quitter le sublime pour badiner. Je voudrais que Newton eût fait des vaudevilles, je l'en estimerais davantage. Celui qui n'a qu'un talent peut être un grand génie, celui qui en a plusieurs est plus aimable. » Il écrit encore à Cideville : « Newton est ici le dieu auquel je sacrifie, mais j'ai des chapelles pour d'autres divinités subalternes. » Il y a cependant des momens où la physique et la géométrie l'absorbent complètement; l'époque de sa plus grande ferveur est entre les années 1736 et 1738. Les travaux littéraires sont alors délaissés par instans. Il écrit à Thiriot : « Les comédiens comptaient qu'ils auraient une pièce de moi cet hiver, mais ils ont très mal compté. Je me casse la tête contre Newton, et je ne pourrais pas à présent trouver deux rimes. » M. d'Argental et son frère, M. de Pont-de-Veyle, le pressent du moins de corriger *l'Enfant prodige*, qui n'a besoin que d'être revu pour être remis aux comédiens. Il leur répond : « Je vis en philosophe, j'étudie beaucoup, je tâche d'entendre Newton et de le faire entendre. Il

n'y a pas moyen de refondre à présent *l'Enfant prodigue*. Je pourrais bien travailler à une tragédie le matin et à une comédie le soir; mais passer en un jour de Newton à Thalie, je ne m'en sens pas la force. Attendez le printemps, messieurs, la poésie servira son quartier; mais à présent c'est le tour de la physique. Si je ne réussis pas avec Newton, je me consolerais bien vite avec vous. » Toutefois la poésie n'a pas besoin d'attendre le printemps pour reconquérir son empire. Il reçoit un poème de Cideville, *la Déesse des songes*. « Aussitôt, dit-il, j'ai jeté par terre les livres de mathématiques dont ma table était couverte, et je me suis écrié :

Que ces agréables mensonges  
Sont au-dessus des vérités !  
Et que la déesse des songes  
Vaut mieux que les réalités ! »

La muse tragique reprend ses droits. « Une tragédie nouvelle, écrit-il en décembre 1737, est actuellement le démon qui tourmente mon imagination (c'était *Mérope*). J'obéis au dieu ou au diable qui m'agite. Physique, géométrie, adieu jusqu'à Pâques. Sciences et arts, vous servez par quartier chez moi. »

Les mémoires du temps, ceux de M<sup>me</sup> de Graffigny surtout, nous ont dépeint la vie laborieuse que menaient chacun de leur côté la châtelaine de Cirey et son illustre ami. Sauf les heures de repas, Voltaire ne se laissait pas approcher. Faisait-il une visite à quelque hôte du château, il avait soin de ne pas s'asseoir pour ne pas être entraîné à perdre un temps précieux. Quant à la dame du lieu, non-seulement elle travaillait le jour, mais elle passait les nuits à son secrétaire, n'entrait dans son lit qu'à cinq ou six heures du matin, et n'y restait jamais que deux ou trois heures. Dans les premiers temps du séjour à Cirey, ce régime de travail était tempéré par quelques exercices hygiéniques. M<sup>me</sup> du Châtelet faisait de longues promenades à cheval; quant à Voltaire, il chassait le chevreuil, il avait fait venir par l'entremise de l'abbé Moussinot, qui était son agent d'affaires à Paris, un attirail complet de chasse, des armes perfectionnées, un costume de Nemrod élégant. Le cheval et la chasse furent bientôt abandonnés, et les journées de Cirey restèrent entièrement consacrées au travail. Cette existence à la fois calme et remplie a été peinte par M<sup>me</sup> du Châtelet dans le quatrain suivant, qui resta longtemps gravé au milieu des jardins du château :

Du repos, une douce étude,  
Peu de livres, point d'ennuyeux,  
Un ami dans la solitude,  
Voilà mon sort; il est heureux.

Comme Émilie n'était point très portée à faire des vers, il est bien possible que ceux-là, quoique mis sous son nom, ne soient point de sa fabrique; elle n'avait pas loin à chercher pour trouver un faiseur de quatrains. La solitude n'était point telle d'ailleurs qu'on n'eût toujours quelque hôte de distinction; c'était à tour de rôle Clairaut, Maupertuis, le Vénitien Algarotti, Bernoulli, La Condamine, Helvétius, le président Hénault, dom Calmet, pour ne mentionner que les plus illustres; nous ne parlons pas de M. du Châtelet, qui venait soigner sa goutte à Cirey quand son régiment ne le retenait pas, ni de l'abbé de Breteuil, le frère de la marquise, vicaire-général de l'archevêché de Sens, bon vivant, toujours farci de contes drolatiques qui faisaient pousser des cris effarouchés à Voltaire même. Quelle que fût la société réunie à Cirey, l'emploi des journées était uniformément réglé. Vers onze heures, on se réunissait pour déjeuner dans la fameuse galerie de Voltaire, une conversation d'une demi-heure environ suivait le déjeuner; puis Voltaire se levait et faisait une grande révérence aux personnes présentes; on savait ce que cela voulait dire, et chacun se retirait. On ne se réunissait plus que vers les neuf heures du soir, pour le souper. Presque toujours il fallait arracher Voltaire à son écritoire pour l'amener à table, et il n'y arrivait qu'au milieu du repas. Est-il besoin de dire qu'il allumait tout de suite l'esprit des convives, et que sa verve intarissable faisait les frais du souper? Il y avait des jours pourtant où les habitans de Cirey sortaient de ces habitudes régulières : c'étaient les jours de représentation ou de répétition dramatique. Cirey avait son théâtre, une petite galerie de bois légèrement construite, et, quand le vent était à la tragédie, on y jouait quelquefois jusqu'à vingt et vingt-cinq actes de suite; au besoin, à défaut de tragédies, on y faisait venir les marionnettes, et même Voltaire ne dédaignait pas d'y montrer la lanterne magique en tirant de son sac pour ces occasions quelques grosses bouffonneries.

### III.

Dans la période qui nous occupe surtout maintenant, c'est-à-dire dans les années qui s'écoulent de 1736 à 1740, la galerie de Voltaire ou plutôt le laboratoire de physique et de chimie qu'il y avait installé était l'objet de tous ses soins. Il voulait mettre ce laboratoire sur un excellent pied. A chaque instant il commandait à l'abbé Moussinot de nouveaux instrumens, tantôt une machine pneumatique, tantôt un télescope; le roulage était incessamment occupé à transporter à Cirey des livres et des colis scientifiques. Il ne recu-

lait devant aucune dépense. Ayant appris que S'Gravesande, un célèbre professeur de mathématiques qu'il avait connu en Hollande, venait d'inventer un instrument (nommé héliostat) pour fixer un rayon de soleil, il lui en demanda aussitôt le dessin et se hâta de faire construire l'appareil; il se réjouissait de pouvoir entreprendre ainsi des expériences d'optique que la mobilité du soleil lui rendait auparavant fort difficiles. « Depuis Josué, écrivait-il à S'Gravesande, personne avant vous n'avait arrêté le soleil. » Non-seulement il mettait des instrumens dans son laboratoire, mais il voulait y placer aussi des préparateurs, des jeunes gens capables de l'aider dans ses expériences. A l'abbé Moussinot, il demandait de lui chercher un jeune chimiste; il est vrai qu'il voulait un chimiste à deux fins qui fût en état de dire la messe dans la chapelle de Cirey. A son ami Thiriot, il demandait un aide-physicien versé dans la pratique de l'astronomie. Moussinot ne paraît pas avoir trouvé de chimiste; mais Thiriot fournit son physicien : ce fut un jeune homme, du nom de Cousin, que Voltaire entretenit quelque temps à Paris en lui donnant l'ordre de suivre les travaux de l'Observatoire et de s'habituer à la manipulation des instrumens.

Pour compter comme physicien, c'est déjà quelque chose que d'avoir un laboratoire et aussi un préparateur. Pourtant ce n'est pas tout, et il est temps que nous jugions Voltaire d'après ses travaux. Deux œuvres principales, deux petits traités, marquent la période pendant laquelle il s'adonna aux sciences dans la retraite de Cirey : ce sont d'une part les *Éléments de la philosophie de Newton* et d'autre part un *Essai sur la nature du feu*. Le premier de ces livres est ce que nous appelons maintenant une œuvre de vulgarisation; cependant Voltaire n'a pas laissé d'y introduire quelques vues personnelles. Quant à l'essai sur le feu, c'est un travail tout à fait original et le résultat d'études intéressantes.

Les *Éléments de la philosophie de Newton* sont divisés en trois parties, dont la première se rapporte à la métaphysique, la seconde contient l'exposé des travaux de Newton sur l'optique, la troisième est consacrée à la grande découverte de l'attraction universelle. La première partie était le résumé d'une polémique qui avait été soulevée vers 1715 par Leibniz au sujet des idées de Newton. Newton, déjà vieux et affaibli, avait laissé Clarke, son disciple, entrer en lice à sa place, et les deux adversaires avaient donné au monde littéraire le spectacle d'une sorte de tournoi philosophique. On y avait traité des principales questions qui intéressent la conception de l'univers, et qui formaient dans les idées du temps les préliminaires obligés de toute théorie physique.

D'accord sur l'existence de Dieu et sur la preuve qu'on en peut

donner par l'ordre qui règne dans l'univers, les deux adversaires se séparaient sur la question de la liberté divine. Newton soutenait que Dieu, infiniment libre comme infiniment puissant, a fait toutes choses sans autre raison que sa seule volonté. Par exemple, que les planètes se meuvent d'occident en orient plutôt qu'en sens inverse, que les animaux, que les étoiles, les mondes, soient en tel nombre plutôt qu'en tel autre, ce sont là des choses dont la volonté de l'être suprême est la seule raison. Leibniz, se fondant sur cet ancien axiome que « rien ne se fait sans cause ou sans volonté suffisante, » prétendait que Dieu avait été nécessairement déterminé à faire en tout le meilleur. Il n'y a pas de meilleur, disait Clarke, dans les choses indifférentes. — Mais il n'y a pas de choses indifférentes, répondait Leibniz. — Votre idée mène à la fatalité absolue, disait le philosophe anglais; votre Dieu est un être qui agit par nécessité. — Le vôtre, répondait le philosophe allemand, est un ouvrier capricieux qui se détermine sans raison suffisante. — En somme, ajoutait Voltaire par manière de conclusion, l'étude de l'univers nous montre bien qu'il y a un Dieu; mais elle est impuissante à nous apprendre ce qu'il est, ce qu'il fait, comment et pourquoi il le fait, s'il est dans le temps, s'il est dans l'espace, s'il a commandé une fois, s'il est dans la matière, s'il n'y est pas : il faudrait être lui-même pour le savoir. — Si la question de la liberté divine demeure obscure, celle de la liberté humaine n'est pas plus claire. Suivant Newton et Clarke, l'être infiniment libre a communiqué à l'homme, sa créature, une portion limitée de cette liberté, de telle sorte qu'il peut vouloir, au moins de temps en temps, sans autre raison que sa volonté; mais c'est là un point de vue auquel refuse de se placer l'auteur du système de la raison suffisante.

Sur la constitution de l'homme, c'est-à-dire sur les rapports de l'âme et du corps, Leibniz avait émis sa théorie bizarre de l'harmonie préétablie. Cette théorie avait une sorte de précédent dans le système des causes occasionnelles imaginé par Descartes et développé par Malebranche. Suivant Malebranche, l'âme ne peut pas avoir d'influence sur le corps ni réciproquement. Qu'arrive-t-il donc? La matière, comme cause occasionnelle, fait une impression sur notre corps, et alors Dieu produit une idée dans notre âme. Réciproquement l'homme produit un acte de volonté, et Dieu agit immédiatement sur le corps en conséquence de cette volonté. Tous les actes humains ont ainsi Dieu pour intermédiaire, l'homme n'agit et ne pense que par une sorte de réflexion en Dieu. Leibniz résolvait le problème d'une façon encore plus bizarre. « Dans son hypothèse, dit Voltaire, l'âme n'a aucun commerce avec son corps; ce sont deux horloges que Dieu a faites, qui ont chacune un ressort, et qui



vont un certain temps dans une correspondance parfaite : l'une montre les heures, l'autre sonne. L'horloge qui montre l'heure ne la montre pas parce que l'autre sonne; mais Dieu a établi leur mouvement de façon que l'aiguille et la sonnerie se rapportent continuellement. Ainsi l'âme de Virgile produisait l'*Énéide*, et sa main écrivait l'*Énéide* sans que cette main obéit en aucune façon à l'intention de l'auteur; mais Dieu avait réglé de tout temps que l'âme de Virgile ferait des vers et qu'une main attachée au corps de Virgile les mettrait par écrit. » Newton et Clarke, en entendant parler d'une telle opinion, jetèrent les hauts cris; ils ne s'étaient point fait d'ailleurs de système sur la manière dont l'âme est unie au corps, et ils s'en tenaient à peu près aux sages hésitations de Locke. « Si l'on veut savoir, dit Voltaire, ce que Newton pensait sur l'âme et sur la manière dont elle opère, et quel sentiment il embrassait parmi ceux qui ont été émis à cet égard, je répondrai qu'il n'en suivait aucun. Que savait donc sur cette matière celui qui avait soumis l'infini au calcul et qui avait découvert les lois de la pesanteur? Il savait douter. »

Quant à la nature de la matière, Leibniz avait essayé de l'expliquer au moyen des monades. Tout corps, disait-il, est composé de parties étendues: mais les parties étendues, de quoi sont-elles composées? Quelle est leur raison suffisante? Chercher dans l'étendue la raison suffisante de l'étendue, ce serait faire un cercle vicieux; il faut donc trouver la raison, la cause des êtres étendus dans des êtres qui ne le sont pas, dans des êtres simples, dans des monades; la matière n'est ainsi qu'un assemblage de monades. Était-il bien facile de comprendre comment un composé n'a rien de semblable à ce qui le compose? Leibniz se comprenait-il lui-même quand il produisait ce système? Ce qui est certain, c'est que ni les Anglais ni Voltaire ne le prirent au sérieux. Newton, sans prétendre à connaître l'essence de la matière, prenait pour base de ses calculs l'existence d'atomes à peu près semblables à ceux qu'admettent les chimistes de nos jours. Il s'en tenait à la conception des quatre élémens, — air, eau, terre et feu, — qui était celle de la physique de l'époque; mais il inclinait pourtant à penser qu'il y a une matière unique, uniforme, qui par des arrangemens divers produit tous les corps. Cette vue le conduisait à admettre la transmutabilité des élémens. Une expérience autrefois célèbre et due à l'illustre Robert Boyle, le fondateur de la physique en Angleterre, avait beaucoup contribué à confirmer Newton dans cette dernière pensée. En chauffant de l'eau distillée dans un vase de verre hermétiquement clos, Boyle finissait par trouver une poudre fine qu'il regardait comme de l'eau changée en terre. Newton avait pu vérifier cette expérience; il en

tirait cette conclusion que les divers élémens pouvaient se changer les uns dans les autres, et que ce qu'il constatait ou croyait constater sur deux d'entre eux arriverait à se vérifier d'une façon générale. Voltaire, ennemi des hypothèses, se prononce énergiquement contre la conception newtonienne. Il commence par arguer des progrès de la chimie, qui retirent à Newton le bénéfice de l'expérience sur laquelle il s'appuyait. Boerhaave, célèbre médecin et chimiste, est venu prouver que le résidu trouvé au fond du vase provenait, pour la plus grande partie au moins, de la substance même du verre, décomposé par l'eau à la longue; il n'y a donc plus là de transmutation d'élémens; ce ne sont pas les parties primitives de l'eau qui se changent en parties primitives de terre. Aussi bien Voltaire ne voit nulle part de transmutation d'élémens, et ce n'est pas lui qui admettra un système sans preuve. Il s'en tient prudemment aux données vulgaires de l'expérience, et non-seulement il regarde les élémens comme irréductibles, mais il attribue la même vertu à un certain nombre d'espèces qui correspondent à peu près à ce qu'on appelle maintenant en chimie les corps simples. « Pour que les parties primitives de sel se changent en parties primitives d'or, il faut, je crois, deux choses, anéantir les élémens du sel et créer les élémens de l'or : voilà au fond ce que c'est que ces prétendues métamorphoses d'une matière homogène et uniforme admises par certains philosophes. »

La seconde partie de l'essai de Voltaire contient l'exposé des travaux de Newton sur l'optique. Ici Voltaire se contente d'exposer avec clarté les lois de la réflexion et de la réfraction; il donne, d'après Newton, la théorie générale des couleurs et quelques théories particulières, comme celles des anneaux colorés et de l'arc-en-ciel. S'il faut en croire Voltaire, les physiciens français n'admettaient encore qu'avec répugnance la différente réfrangibilité des rayons lumineux. Il prétend que Mariotte, un des expérimentateurs les plus autorisés du xvii<sup>e</sup> siècle, ayant essayé de reproduire les expériences de Newton sur le prisme et les ayant manquées, sans doute par l'imperfection de ses appareils, les savans français étaient restés étrangers aux nouvelles théories de l'optique. Il les accuse même d'y mettre une sorte d'amour-propre national, et il les objurge en leur disant : « Il n'y a, pour quiconque pense, ni Français ni Anglais; celui qui nous instruit est notre compatriote. »

Ici Voltaire est entraîné trop loin par son zèle; il ne tient aucun compte d'une controverse qui s'était élevée au sujet des idées de Newton sur la nature de la lumière, et dont l'initiative revenait à Malebranche et à Huyghens, c'est-à-dire à la France. Newton, pour rendre compte de la lumière, avait supposé que les corps lumineux

lançant de petits corpuscules dont le choc vient émouvoir notre rétine. C'est la théorie de l'émission. A cette théorie, on ne laissait pas de faire de graves objections. On demandait à Newton : « Où va la lumière quand elle s'éteint? que deviennent à la longue ces corpuscules qui sortent sans cesse des sources lumineuses? » Descartes avait, comme on sait, émis l'idée qu'une matière subtile remplit les espaces planétaires. On s'empara de cette conjecture à l'aide de laquelle il avait vainement essayé d'expliquer les phénomènes astronomiques, on l'appliqua à la lumière. Malebranche fut des premiers à soupçonner que la lumière est produite par les ondulations d'un éther, et que les différences des longueurs d'ondes constituent les couleurs. Huyghens adopta ce système et en soumit les déductions au calcul. Newton et Clarke, ayant eu connaissance de ces travaux, défendirent énergiquement leur théorie de l'émission. Huyghens faisait remarquer que, si l'on ouvre un très petit trou dans le volet d'une chambre obscure, on reçoit un faisceau lumineux qui diverge du trou sous forme conique; or des corpuscules qui viendraient directement du soleil suivant l'opinion newtonienne et qui passeraient par le trou du volet devraient former, au sortir de ce trou, un cylindre étroit et non un cône. Newton retournait l'argument. Si la lumière est le mouvement d'une matière subtile, disait-il, elle ne devrait pas rester confinée dans un cône étroit, elle devrait se répandre dans tous les sens et se disperser en sphère autour de chaque point d'ébranlement. — Sans doute, répondait Huyghens, en chaque point du rayon lumineux des ondulations sphériques partent latéralement à ce rayon et se répandent dans tout l'espace environnant; mais elles ne sont pas assez répétées pour produire la sensation de lumière, elles n'obéissent pas à une discipline aussi forte que celles qui se trouvent dans le sens même du rayon, et elles se détruisent les unes les autres dans leur confusion. — Ainsi la théorie des ondulations lumineuses se présentait déjà dans ses lignes principales, et bien que le triomphe ne dût en être assuré que beaucoup plus tard, grâce aux travaux de Young, de Malus et de Fresnel, elle faisait déjà bonne figure en regard de la théorie de l'émission; mais elle échappe complètement à Voltaire, qui ne la mentionne même pas. Il n'y vit sans doute qu'une des rêveries qu'inspirait aux cartésiens l'hypothèse de la matière subtile.

Voltaire reste donc sur les traces de Newton, il s'en tient à la théorie de l'émission lumineuse; mais en même temps il exagère sur un point la pensée de son guide. Dès l'instant que Newton supposait que le soleil et les autres sources lumineuses émettent incessamment des corpuscules, il était naturel de regarder ces corpuscules comme soumis à l'attraction universelle; c'est ce que fait

Newton sans s'attacher d'ailleurs à cette vue. Voltaire au contraire s'enflamme à cette idée, et s'ingénie à expliquer toutes les lois de la lumière par l'action attractive des milieux qu'elle traverse. Ainsi, quand un rayon lumineux tombe d'une substance plus légère, comme l'air, dans une substance plus dense, comme l'eau, s'il se brise en se rapprochant de la perpendiculaire, c'est que la matière de l'eau l'attire dans ce sens. Il y a plus, Voltaire montre que la lumière peut être attirée, déviée de sa route, par un milieu dans lequel elle ne pénètre pas; il suffit que le rayon passe dans le voisinage de l'arête d'un prisme pour qu'il s'infléchisse par attraction. C'est à cet ordre d'idées que se rapporte une expérience que Voltaire avait organisée dans la chambre obscure de sa galerie de Cirey, et dont il aimait à donner le spectacle à ses visiteurs. Cette expérience est basée sur ce que nous appelons maintenant la réflexion totale. Si l'on place un prisme de verre de façon qu'une des faces soit horizontale et qu'on reçoive un rayon lumineux sur un des autres côtés, sous un angle invariable, une partie du rayon réfracté dans le prisme se réfléchit sur la face horizontale, et vient ressortir par le troisième côté; cette portion de rayon qui suit ainsi une sorte de ligne courbe dans le cristal varie avec l'angle d'incidence; le maximum a lieu pour une incidence donnée. Voltaire supposa, d'après des indications de Newton, que, si on pouvait enlever l'air de dessous la face horizontale du prisme, le rayon en viendrait à se réfléchir entièrement, et que toute la lumière ressortirait ainsi par le prisme même. « J'en ai fait l'expérience, dit-il. Je fis enchâsser un excellent prisme dans le milieu d'une platine de cuivre; j'appliquai cette platine au haut d'un récipient ouvert posé sur la machine pneumatique; je fis porter la machine dans ma chambre obscure. Là, recevant la lumière par un trou sur le prisme et la faisant tomber à l'angle requis, je pompai l'air très longtemps : ceux qui étaient présents virent qu'à mesure qu'on pompait l'air, il passait moins de lumière dans le récipient, et qu'enfin il n'en passa presque plus du tout. C'était un spectacle très agréable de voir cette lumière se réfléchir par le prisme tout entière au plancher. » Voltaire explique ce phénomène par l'attraction que la substance du verre exerce sur le rayon lumineux, et qui n'est plus contre-balancée par rien dès que l'air a été enlevé sous le prisme. Cette explication est plus qu'arbitraire, et Voltaire montre ici trop d'enthousiasme pour l'attraction; mais du moins nous le voyons dès maintenant, comme nous le verrons mieux tout à l'heure, jaloux de faire lui-même des expériences et de mesurer les phénomènes avec des instrumens précis.

Aussi bien c'est l'exposé complet de cette grande découverte de l'attraction universelle qui constitue, à vrai dire, le principal titre

scientifique de Voltaire. Cet exposé remplit la troisième et dernière partie des *Éléments de philosophie de Newton*. Sans avoir poussé l'étude de la géométrie et de l'analyse mathématique aussi loin que M<sup>me</sup> du Châtelet, Voltaire en avait appris assez pour pouvoir suivre la pensée de Newton et pour la traduire fidèlement (1). Ce n'était pas là une œuvre inutile, car, même parmi les savans, il y avait alors bien peu de gens qui eussent une idée nette de l'attraction, et qui comprissent exactement la nature des problèmes que Newton avait résolus dans une vaste synthèse. Les indications données par Voltaire furent décisives. La publication de son livre assura le triomphe définitif du newtonianisme et la ruine de la physique cartésienne.

Les élémens dont Newton avait pu disposer étaient d'une part les trois grandes lois astronomiques proclamées par Kepler et de l'autre les lois de la chute des corps découvertes par Galilée. Voltaire rapporte, conformément à la tradition, que Newton, retiré à la campagne pendant l'année 1666, vit une pomme tomber d'un arbre, et que, sa pensée s'étant alors dirigée vers le système du monde, il conçut l'idée que cette force qui attirait les corps vers la surface du sol était aussi celle qui faisait tourner la lune autour de la terre et les planètes autour du soleil. Combinant alors les lois de Kepler, il s'éleva au principe d'où elles dérivent toutes les trois. Chaque planète est soumise à une attraction constamment dirigée vers le soleil, et qui varie en raison inverse des carrés des distances. Il établit en outre que toutes les planètes, à masses et à distances égales, devaient être attirées de la même façon par le soleil. La

(1) On a signalé, dans un recueil de lettres inédites de Voltaire imprimées pour la première fois en 1856, une lettre adressée à Pitot de Launay, de l'Académie des Sciences, et qui montre qu'à l'époque où elle fut écrite (1736) Voltaire n'était encore qu'un écolier médiocre en géométrie. « Il faut, monsieur, dit-il à son correspondant, que je vous importune sur une petite difficulté. M<sup>me</sup> la marquise du Châtelet me faisait, il y a quelques jours, l'honneur de lire avec moi la *Dioptrique* de Descartes; nous admirions tous deux la proportion qu'il dit avoir trouvée entre le sinus de l'angle d'incidence et le sinus de réflexion; mais en même temps nous étions étonnés qu'il dit que les angles ne sont pas proportionnels, quoique les sinus le soient. Je n'y entends rien; je ne conçois pas que la mesure d'un angle soit proportionnelle et que l'angle ne le soit pas. Oserai-je vous supplier d'éclaircir sur cela mon ignorance? » Voltaire, comme on voit, ne savait pas alors ce que c'est qu'un sinus, puisqu'il regardait les sinus comme proportionnels aux angles. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'à cette époque même (1736-1738) il compléta son instruction géométrique, et apprit ce qu'il avait besoin de savoir. Quant à M<sup>me</sup> du Châtelet, on éprouve quelque étonnement à voir qu'à ce moment, jouissant déjà d'une réputation de géomètre, elle ne fût pas en état de lever une pareille difficulté; mais remarquons que ce n'est point elle qui consulte Pitot. Peut-être Voltaire fait-il ici quelque confusion, et nous présente-t-il la marquise comme plus ignorante qu'elle n'était.

même égalité de pesanteur existe dans tous les systèmes de satellites, et Newton s'en assura pour la lune ainsi que pour les satellites de Jupiter.

C'est par l'attraction lunaire qu'il commença la vérification de sa théorie. Il s'agissait de déterminer si la force qui dévie sans cesse la lune vers la terre est identique à la pesanteur terrestre. Dans ce cas, les actions de ces forces rapportées au centre de la terre devaient être dans le rapport du rayon terrestre pris pour unité au carré de la distance qui sépare les deux astres. Newton entreprit cette vérification en partant des expériences de Galilée sur les corps graves; mais on n'avait alors qu'une mesure grossièrement inexacte du rayon terrestre. Newton s'en tint à l'estime erronée des pilotes, qui comptaient 60 milles d'Angleterre, c'est-à-dire 20 lieues de France, pour 1 degré de latitude, tandis qu'il fallait compter environ 70 milles; il arriva donc, au bout de son calcul, à un résultat qui était en désaccord avec son hypothèse. Persuadé dès lors que des forces inconnues s'ajoutaient à la pesanteur lunaire, il renonça pour un temps à ses idées. Quelques années plus tard, en 1677, notre Académie des Sciences chargea l'astronome Picard de mesurer à nouveau un degré du méridien, et, une nouvelle mesure du rayon terrestre étant résultée de ce travail, Newton reprit ses recherches. Cette fois il trouva que la lune était retenue dans son orbite par le seul pouvoir de la gravité. La vue de ce résultat, dont il avait désespéré, lui causa, au dire de ses biographes, une si vive excitation qu'il ne put vérifier son calcul, et qu'il dut confier ce soin à un ami. Ainsi une même loi, une loi unique et grandiose, expliquait tous les mouvemens des corps à la surface des planètes et ceux des astres dans l'espace.

Voltaire indique ainsi avec une grande netteté la route qu'a suivie Newton pour s'élever à un principe qui embrasse l'ensemble de l'univers; il fait voir comment s'est opérée cette grande synthèse, la plus puissante que l'esprit humain ait encore faite. Une fois en possession du principe de l'attraction, Newton en tira de brillantes conséquences. Il montra comment la terre, par suite de la rotation, a dû s'aplatir vers les pôles, et il détermina la mesure suivant laquelle doivent varier les degrés du méridien. Il vit comment les actions du soleil et de la lune font naître et entretiennent dans l'océan les oscillations qui en constituent le flux et le reflux. Il analysa enfin le phénomène de la précession des équinoxes, et montra qu'il s'explique naturellement par le renflement de la terre à l'équateur et l'inclinaison de l'axe terrestre sur l'écliptique. L'ensemble du renflement terrestre, tout ce qui forme la partie extraspérique, peut être considéré, pour la facilité de la démonstra-

tion, comme une sorte d'anneau concentré à l'équateur. Le plan de cet anneau fait ainsi avec celui de l'écliptique un angle de 23 degrés environ. Or la partie de l'anneau qui est la plus proche du soleil en est plus attirée que la plus éloignée; le plan de l'anneau tend donc à se redresser pour se confondre avec l'écliptique et à redresser en conséquence l'axe des pôles. Il en résulterait, si la terre ne tournait pas sur elle-même, un mouvement oscillatoire de cet axe des pôles; il se déplacerait comme un pendule dont la course aurait 23 degrés de chaque côté de sa position moyenne. La rotation de la terre intervient pour transformer ce mouvement pendulaire en un mouvement conique; l'axe terrestre décrit en réalité un cône de 23 degrés d'ouverture, entraînant avec lui la ligne des équinoxes, c'est-à-dire la ligne suivant laquelle l'écliptique est coupée par l'équateur terrestre. Ce déplacement de l'axe polaire s'accomplit d'ailleurs avec une extrême lenteur, puisque la révolution n'en est complète qu'au bout de vingt-six mille ans. Newton étudia aussi quelques-unes des perturbations que les planètes exercent les unes sur les autres. Si l'on considère une seule planète gravitant vers le centre du soleil, elle doit obéir strictement aux lois de Kepler; mais il n'en est plus de même, si l'on considère l'attraction de plusieurs astres les uns vers les autres, si au lieu de deux corps on en prend trois; les conditions changent alors, et les mouvemens se compliquent jusqu'à devenir très difficilement abordables à l'analyse. Newton put cependant assigner la valeur numérique de quelques-unes des perturbations les plus simples; mais en considérant la complication de ces phénomènes, en voyant que d'une part les orbites sidérales ne restent pas toujours également inclinées sur un plan fixe, qu'elles coupent l'écliptique suivant des lignes qui se meuvent dans l'espace, et que d'autre part les ellipses planétaires se déforment à la longue, qu'elles s'approchent ou s'éloignent successivement de la forme circulaire, une pensée décourageante entra dans son esprit : il craignit pour l'ordre du monde qu'il venait de découvrir, il lui sembla que les faibles valeurs de toutes ces variations, en s'ajoutant à la suite des siècles, doivent bouleverser l'univers, et il déclara que le monde a besoin d'être remis en place à certains intervalles par une puissance supérieure (*manum emendatricem desiderat*). Aussi bien il fallut par la suite de longs et mémorables travaux pour que l'ordre constant du système solaire parût conciliable avec les perturbations planétaires; cela ne demanda pas moins que les efforts accumulés de Clairaut, d'Euler, de d'Alembert, de Lagrange, de Laplace, et encore ne peut-on pas dire que tout soit fait à l'heure qu'il est.

Les *Éléments de la philosophie de Newton* furent imprimés en

1738, et il semble, d'après l'analyse que nous venons d'en faire, qu'un pareil livre dût voir le jour sans difficulté. C'était ainsi que l'entendait Voltaire; il écrivait à M. d'Argental : « C'est un ouvrage purement physique où le plus imbécile fanatique et l'hypocrite le plus envenimé ne sauraient rien entendre et rien trouver à redire. » Cependant le chancelier Daguesseau refusa l'autorisation d'imprimer le livre, et Voltaire dut aller en Hollande pour en publier une édition. Quel était le motif de la sévérité du chancelier? Était-il offusqué des doctrines de Locke sur la matière pensante? Était-il scandalisé de quelques-uns de ces traits que Voltaire savait toujours, quelque sujet qu'il traitât, décocher par occasion contre le fanatisme et l'intolérance? C'étaient peut-être là des motifs secondaires; mais la principale raison pour laquelle le chancelier proscrivit les *Éléments*, c'est l'irrévérence avec laquelle y étaient traitées les doctrines cartésiennes. Il se faisait, la loi à la main, le champion de Descartes. Le cartésianisme, comme il a été dit tout à l'heure, était encore en pleine faveur à cette époque, et la physique même de Descartes n'avait été que faiblement ébranlée par les doctrines nouvelles. Toute la société polie était cartésienne; il était de bon ton de faire acte de foi aux trois élémens et aux tourbillons. Les grandes dames et les petites-maîtresses avaient sur leur toilette les *Entretiens sur la pluralité des mondes* de Fontenelle, où toutes les grâces du style étaient mises au service du système astronomique de Descartes. On défendait Descartes dans les cercles les plus élégans, on l'étudiait à la petite cour de Sceaux, chez la duchesse du Maine, comme en témoigne ce couplet du marquis de Saint-Aulaire, un des « bergers » de Sceaux, qui, lui du moins, met Descartes et Newton dans le même sac :

Bergère, détachons-nous  
De Newton et de Descartes.  
Ces deux espèces de fous  
N'ont jamais vu le dessous  
Des cartes, des cartes, des cartes.

Et ce n'étaient pas seulement les gens du monde, c'étaient les savans mêmes qui étaient cartésiens; à peine comptait-on à l'Académie des Sciences trois ou quatre jeunes géomètres, comme Clairaut et Maupertuis, qui fissent profession de connaître et de comprendre Newton.

Les bases mêmes de la théorie newtonienne, les faits élémentaires, les lois de Kepler, par exemple, n'étaient pas encore à l'abri de la discussion. Dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, le célèbre Dominique Cassini, le directeur de l'observatoire de Paris,



prétendait encore que l'ellipse de Kepler rend imparfaitement compte de la marche des planètes, et il essayait d'y substituer une courbe qui a pris le nom de *cassinoïde*. Dans l'ellipse, la somme des rayons vecteurs menés d'un point aux deux foyers est constante; dans la cassinoïde, c'est le produit des deux rayons qui est constant. Faire cette substitution dans la théorie des orbites planétaires, c'était neutraliser la synthèse de Newton. Les fils de Cassini, héritiers des traditions paternelles, niaient les principales conséquences que Newton avait tirées de la gravité universelle, l'aplatissement des pôles par exemple. Non-seulement les Cassini contestaient cet aplatissement, mais ils prétendaient que la terre était un sphéroïde allongé dans le sens des pôles, et les faits semblaient leur donner raison. La géométrie montre que dans un sphéroïde aplati la longueur des degrés va en augmentant à mesure qu'on avance de l'équateur vers les pôles. On avait mesuré plusieurs arcs de méridien dans les premières années du siècle, on avait fait notamment une mesure en France, entre les Pyrénées et Dunkerque, et l'on trouvait que les degrés étaient d'autant plus petits qu'on approchait plus du nord; on en concluait naturellement qu'on avait affaire à un sphéroïde allongé. C'était là une circonstance d'un grand poids et qui tenait à elle seule en échec les partisans de Newton. Cependant la mesure du méridien faite en France inspirait des doutes. En 1735, l'Académie des Sciences organisa une grande expédition pour étudier cette question tant controversée. Bouguer et La Condamine partirent pour le Pérou. Clairaut et Maupertuis allèrent en Laponie, accompagnés de Camus et de Lemonnier comme assistans. En mesurant un arc près de l'équateur, un autre près du pôle, et comparant les résultats ainsi obtenus aux mesures exécutées en France, on devait avoir tous les élémens nécessaires pour trancher le litige. Cette vérification solennelle donna raison à ceux qui tenaient pour l'aplatissement du sphéroïde terrestre. Les travaux des quatre associés ne purent être réunis et comparés que vers 1740, la mission du Pérou ayant été retardée par divers contre-temps; mais dès l'année 1736 Maupertuis revint, rapportant les mesures prises en Laponie, et dont la comparaison avec les mesures françaises suffisait à la rigueur pour décider la question. Les degrés voisins du pôle étaient décidément les plus longs. Maupertuis proclama ce résultat, en fit retentir tous les échos; dès l'année 1738, sans attendre le retour de Bouguer et de La Condamine, il publia un livre sur *la Figure de la terre* qui fut considéré comme décisif. Il usurpa ainsi auprès du public la gloire de l'œuvre commune. Les gravures du temps le représentent, en costume de Lapon, écrasant de sa main le pôle du monde, et Voltaire, dont il était alors l'ami,

put le féliciter hautement d'avoir « aplati les pôles et les Cassini. » Ainsi tomba la principale défense que le cartésianisme opposait à la physique de Newton. Celle-ci dès lors ne cessa de gagner du terrain, et les *Éléments* de Voltaire, répandus en France malgré les prohibitions du chancelier Daguesseau, la portèrent dans tous les esprits.

## IV.

Examinons maintenant la seconde des œuvres scientifiques que Voltaire produisit à Cirey, l'*Essai sur la nature du feu*. L'Académie des Sciences avait proposé pour sujet d'un prix à décerner en 1738 une étude sur la nature et la propagation du feu. Voltaire résolut de concourir, et rédigea une dissertation qu'on peut lire encore aujourd'hui avec intérêt. M<sup>me</sup> du Châtelet, mise au fait du travail de son ami pendant qu'il le préparait, n'en approuva pas les conclusions, et fit de son côté, sans prévenir Voltaire, un mémoire qu'elle envoya au concours. On raconte que, pressée par le temps, elle l'écrivit en huit nuits, se plongeant les mains dans l'eau glacée pour combattre la fatigue qui l'accablait. Ni Voltaire ni M<sup>me</sup> du Châtelet n'obtinent le prix. Il fut partagé entre trois dissertations, dont l'une avait été envoyée de Saint-Petersbourg par Euler, mathématicien déjà célèbre à cette époque; les deux autres lauréats étaient le père Lozerande de Fiesc, jésuite, et le comte de Créqui-Canaple. Les deux mémoires de Cirey eurent du moins l'honneur d'être imprimés par l'Académie à la suite des travaux couronnés. Le mémoire d'Euler ne contenait sur la nature du feu aucune vue neuve, ni aucune expérience remarquable. Il s'en tenait, suivant la méthode de l'ancienne physique, à de pures spéculations. Pour lui, la matière ignée est un fluide spécial emprisonné dans les molécules des corps comme le serait de l'air fortement comprimé dans de petites bulles de verre; les molécules éclatent à un moment donné, comme le feraient les bulles de verre, et se brisent les unes les autres : c'est là la combustion. Si le mouvement ne va pas jusqu'à rompre les enveloppes, le corps s'échauffe sans brûler. Le mémoire d'Euler contenait seulement un détail de haut intérêt; il apportait une formule pour déterminer la vitesse des ondes dans les milieux élastiques : c'était là une question que Newton avait étudiée en vain, et qu'il avait renoncé à résoudre. La solution d'Euler n'était qu'à demi exacte, et il fallut la corriger plus tard; c'en était assez cependant pour frapper les juges du concours, et cette circonstance explique la décision de l'Académie en ce qui concerne Euler. On comprend moins le succès des deux autres mémoires couronnés, ou plutôt on ne peut en

rendre compte que par cette considération qu'ils étaient écrits de façon à flatter l'esprit cartésien de l'Académie. Le père de Fiesc explique tout par les petits tourbillons et le comte de Créqui par deux courans contraires d'un fluide éthéré qui produisent également un tourbillonnement. Ces tourbillons entraînent les juges. Quant au mémoire de Voltaire, il était en avance sur la physique du temps, et on ne devait en apprécier la valeur que plus tard. Condorcet n'hésite point à affirmer qu'il méritait le prix.

La dissertation de Voltaire portait pour épigraphe ce distique :

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,  
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

D'Alembert lui demandait plus tard dans une de ses lettres quel était l'auteur de ces deux vers, et Voltaire répondait : « Mon cher philosophe, ces deux mauvais vers sont de moi. Je suis comme l'évêque de Noyon, qui disait dans ses sermons : Mes frères, je n'ai pris aucune des vérités que je viens de vous dire ni dans l'Écriture ni dans les pères; tout cela part de la tête de votre évêque. » Cette raillerie s'applique très exactement aux physiciens de l'époque, qui prenaient leur physique dans leur tête, au lieu de la prendre dans la nature; mais le mérite de Voltaire est précisément d'avoir donné dans ce travers beaucoup moins que les autres, et d'avoir nourri sa dissertation d'un certain nombre de faits bien observés. Ce n'est pas à dire qu'en réagissant contre la tendance générale il s'en soit tout à fait affranchi. Il fait aussi ses théories; il faut bien qu'il parle de la nature du feu, puisque le programme même le demande, et qu'il en parle sans la connaître, puisqu'on ne connaît guère la nature des choses. En fait d'hypothèse, il va du moins au plus simple, et il ne se met pas en frais d'imagination. Le feu pour lui est un élément, un des quatre élémens qu'admet la tradition, et nous avons déjà dit que Voltaire, contrairement à l'opinion de Newton, se prononçait contre la transmutabilité des élémens. Le feu « ne change donc aucune substance en la sienne propre, et n'est transformé en aucune des substances auxquelles il se mêle. » Tout de suite Voltaire se demande quelles sont les propriétés de cette substance inaltérable, et d'abord si elle est pesante. Ici il a recours à l'expérience, et il expérimente sur une grande échelle. Il va dans une forge, à Chaumont, il fait réformer les balances, remplacer les cordes par des chaînes, afin de ne pas être trompé par le dessèchement du chanvre; il pèse ensuite depuis une livre jusqu'à deux mille livres de fer ardent et refroidi. Il trouve le même poids pour le métal chaud et pour le métal froid. Il recommence alors ses essais avec de la fonte; il fait suspendre trois marmites à trois ba-

lances très exactes, et fait puiser de la fonte en fusion dans un fourneau; on porte cent livres de ce feu liquide dans une marmite, trente-cinq livres dans une autre, vingt-cinq livres dans la troisième. Au bout de six heures, il constate qu'en se refroidissant la première marmite a acquis quatre livres, la seconde une livre environ, la troisième une livre une once et demie. Il fait ainsi avec de la fonte blanche une série d'épreuves qui lui donnent toujours le même résultat; puis il opère avec de la fonte grise, et celle-ci, soit froide, soit ardente, lui donne un même poids. Que conclure de ces expériences en apparence contradictoires (1)? Voltaire les discute avec soin et incline à donner au feu une certaine pesanteur: mais dans cette discussion il entrevoit, chemin faisant, une vérité de haute conséquence. Il s'aperçoit que les cas où l'augmentation de poids a été incontestable sont ceux où le métal a pu le mieux attirer à lui une partie de la matière répandue dans l'atmosphère. Il insinue que la masse métallique a bien pu fixer quelques-uns des élémens contenus dans l'air. Notez que Voltaire, tout en considérant l'air proprement dit comme un élément, c'est-à-dire comme un corps indécomposable, considère l'atmosphère comme composée de substances diverses. « L'air de notre atmosphère, dit-il, est un assemblage de vapeurs de toute espèce qui lui laissent très peu de matière propre. » On voit qu'il fut bien près de comprendre le phénomène de l'oxydation, et cette sagacité paraîtra d'autant plus remarquable que la France ne connaissait pas même encore la doctrine de Stahl sur la combustion, qui devait précéder la découverte de l'oxygène.

En continuant à examiner les propriétés spéciales du feu, Voltaire arrive à émettre, sur la constitution moléculaire des corps, des vues qui offrent plus d'une analogie avec celles des physiciens de nos jours. Et d'abord ce que Voltaire, conformément au programme de l'Académie, désigne sous le nom de feu, c'est ce que

(1) Non content de ses propres expériences, Voltaire ouvrait par lettres une sorte d'enquête sur cette question. Il charge entre autres son agent, l'abbé Moussinot, de prendre des renseignemens auprès d'un savant modeste, Geoffroy, apothicaire et membre de l'Académie des Sciences. « Entrez, lui écrit-il, chez votre voisin, le sieur Geoffroy; liez conversation avec lui au moyen d'une demi-livre de quinquina que vous lui achèterez et que vous m'enverrez... Interrogez-le sur les expériences de Léméri et de Homberg (relatives à la calcination) et sur les miennes. Vous êtes un négociateur très habile, vous saurez aisément ce que M. Geoffroy pense de tout cela, et vous m'en direz des nouvelles, le tout sans me commettre. » Quelques jours après, il écrit de nouveau à l'abbé : « Encore une petite visite, mon cher ami, au sieur Geoffroy. Remettez-le encore, moyennant quelques onces de quinquina, ou de séné, ou de maune, ou de tout ce qu'il vous plaira acheter pour votre santé ou pour la mienne, remettez-le, dis-je, sur le chapitre du plomb et du régule d'antimoine augmenté de poids après la calcination. »

plus tard on a pris l'habitude d'appeler le calorique. Il en fait une substance répandue partout, logée dans l'intérieur des corps. Quel effet produit elle sur les particules de ces corps? Elle les met dans un état incessant de mouvement et de vibration. « Les parties élémentaires, étant nécessairement très solides et se repoussant avec force proportionnellement à leur choc, doivent faire des vibrations continuelles dans les corps. » Supprimez cet agent intérieur, ce calorique matériel, et vous avez à peu près la notion de nos physiciens modernes, pour qui la chaleur est le mouvement même des molécules. Il est même des cas où Voltaire comprend la chaleur exactement comme nous le faisons. « Les rayons du soleil ou le feu ordinaire ajoutent de la matière ignée au fer; mais l'attrition causée par un caillou n'y ajoute que du mouvement sans nouvelle matière. Ce mouvement seul fait un si grand effet par les vibrations qu'il excite dans ce fer qu'une partie en tombe incontinent brûlante, lumineuse et vitrifiée. » La conception de Voltaire devient surtout nette quand il l'applique aux corps gazeux, à l'air par exemple, parce que là en effet les phénomènes sont moins compliqués et plus faciles à saisir. Il se représente l'air comme un assemblage de petites balles élastiques qui rebondissent les unes contre les autres, et qui, ainsi écartées en tous sens, pressent également tout ce qu'elles rencontrent. N'est-ce point là précisément la façon dont nous concevons actuellement les fluides aériformes? « Si l'air était absolument privé de feu, dit-il, il serait sans mouvement et sans action. » Voilà ce que nous appelons le zéro absolu de température, dont la notion précise n'a été introduite dans la science que depuis vingt-cinq ans. On pourrait pousser encore ces rapprochemens, et il ne faudrait pas beaucoup d'artifice pour montrer dans le livre dont nous parlons des signes avant-coureurs de notre théorie moderne de la chaleur. Toutefois n'exagérons pas le mérite de l'*Essai sur la nature du feu*. Il faut se défier de cette facilité avec laquelle on trouve dans un écrit ancien des vérités qui n'ont été reconnues que plus tard; il y suffit souvent de quelques passages arbitrairement commentés, de quelques phrases dont parfois on force involontairement le sens. Ne prêtons rien à Voltaire; il est assez riche de son propre fonds. Il y a en tout cas une remarque dont on ne peut se défendre en lisant les notes que les éditeurs ont placées au bas des pages de l'*Essai*. Ces notes ont pour objet de signaler les principales erreurs qui tiennent à la physique et à la chimie du temps et d'indiquer comment les idées de l'auteur doivent être rectifiées en raison des progrès de la science. L'édition de Kehl porte ainsi des commentaires de Condorcet; ils sont exacts et judicieux pour la plupart; dans plusieurs cas cependant, les corrections faites

au nom de la science de 1780 paraissent inopportunes et surannées; le temps a donné raison au texte, c'est l'annotation qui est en retard et l'auteur qui est en avance.

Au reste Voltaire n'attache qu'une médiocre importance à cette métaphysique des molécules, et il poursuit son essai en exposant les lois de la propagation du feu. Ce sont des lois expérimentales auxquelles l'ont conduit ses recherches personnelles. Il en formule huit, et il en ajoute même par prudence, en véritable expérimentateur, une neuvième qui exprime que les autres ne doivent être considérées que comme approximatives. « On pourrait mettre pour neuvième loi qu'il doit y avoir des variations dans la plupart des lois précédentes. » C'est ainsi qu'il démontre l'égalité de propagation de la chaleur en tout sens. C'était encore là une question controversée. Le vulgaire, en voyant monter la flamme, déclarait que le feu se communique de bas en haut; les physiiciens prétendaient au contraire que le feu tend toujours en bas, parce qu'un tison mis sur des matières sèches s'y enfonce en propageant la combustion. Voltaire fit rougir un fer qu'il plaça entre deux fers exactement semblables, et par des mesures précises il s'assura que ceux-ci étaient également échauffés; le feu se communique donc également en tout sens quand il ne trouve pas d'obstacle. Voltaire découvre aussi qu'une même quantité de chaleur produit, suivant les corps où elle est introduite, des effets thermométriques différens; en un mot, il entrevoit ce que l'on a appelé depuis la capacité calorifique des corps. Il mêle ensemble par portions égales de l'huile bouillante et de l'eau froide, de l'huile bouillante et du vinaigre, et il constate que la température du mélange n'est pas la température moyenne des élémens; il cherche même la loi de ce phénomène, il dresse des tables de valeurs. « J'ai préparé des expériences sur la quantité de chaleur que les liqueurs communiquent aux liqueurs, les solides aux solides, et j'en donnerai la table si messieurs de l'Académie jugent que cela puisse être de quelque utilité. » Voilà des expériences certaines, des faits nouveaux habilement découverts, des travaux marqués au bon coin, et dont la valeur ne peut être contestée.

## V.

Nous venons de voir Voltaire étudiant la physique de Newton et faisant lui-même une théorie de la chaleur; nous al'ons le trouver maintenant aux prises avec une question de mécanique qui eut le privilège de passionner les savans du xviii<sup>e</sup> siècle : nous voulons parler de la mesure de la force. En 1741, il soumit à l'Académie

des Sciences un mémoire intitulé : *Doutes sur la mesure des forces motrices et sur leur nature*. Ce mémoire peut prendre rang après les *Éléments* et l'*Essai sur le feu*; c'est la troisième des œuvres sorties du laboratoire de Cirey, si on les classe d'après l'importance. Cette question de la mesure de la force était depuis longtemps à l'ordre du jour et partageait le monde savant. Les uns prétendaient qu'on doit estimer la force par la *quantité de mouvement* qui est dans les corps, et qui est le produit de la masse par la vitesse; les autres soutenaient qu'il faut la mesurer par la *force vive*, qui est le produit de la masse par le carré de la vitesse. Descartes s'était servi le premier de cette notion de la quantité de mouvement. « Je tiens, disait-il, qu'il y a une certaine quantité de mouvement dans toute matière créée qui n'augmente et ne diminue jamais, et ainsi, lorsqu'un corps en fait mouvoir un autre, il perd autant de mouvement qu'il en donne, comme lorsqu'une pierre tombe de haut contre la terre, si elle ne retourne pas et qu'elle s'arrête, je conçois que cela vient de ce qu'elle ébranle cette terre et ainsi lui transfère tout son mouvement. » Pour Descartes, la force se trouvait déterminée par la quantité de mouvement qu'elle communique à un corps. Newton s'en était tenu à cette manière de voir, et avec lui ses principaux disciples, Clarke par exemple; mais Leibniz vint présenter la question sous un nouvel aspect. Ayant introduit dans la science la notion de la force vive telle que nous la définissons tout à l'heure, il montra qu'elle donne la mesure de l'effet, du travail mécanique qu'un corps peut produire, et il déclara que c'était là, non ailleurs, qu'il fallait chercher la véritable estimation de la force. Une longue controverse s'engagea au sujet de la doctrine de Leibniz entre les savans de l'Europe entière. Cette question était une de celles qui étaient le plus souvent agitées dans le petit cénacle de Cirey. M<sup>me</sup> du Châtelet avait été convertie aux idées de Leibniz par un mathématicien suisse nommé Kœnig; elle se prononçait pour la force vive; Clairaut et Maupertuis étaient dans le même camp. Voltaire tenait pour la quantité de mouvement; une fois par hasard il suivait l'étendard de Descartes. Il est vrai qu'en cette circonstance Descartes et Newton se trouvaient du même côté.

Il nous serait difficile d'entrer dans le détail des argumens qu'on présentait de part et d'autre; nous pouvons du moins indiquer d'une façon sommaire, par un exemple familier, comment la question se posait. On jette une balle en l'air en lui imprimant une certaine vitesse; la balle monte à dix pieds, — parlons par pieds, puisque nous sommes en plein XVIII<sup>e</sup> siècle. On jette de nouveau la balle en lui imprimant une vitesse double. A quelle hauteur montera-t-elle? Ira-t-elle au double, à vingt pieds? Non, elle montera

quatre fois plus haut, elle atteindra quarante pieds. Les *forcevivi-ers*, — c'est Voltaire qui les appelle ainsi, — trouvaient là la confirmation de leur théorie. Pour une vitesse double, l'élévation de la balle, c'est-à-dire le travail produit par elle, est quadruple; il est comme le carré de la vitesse. Il semblait donc que la question fût tranchée; mais les adversaires de Leibniz ne restaient pas sans réponse. La balle, disaient-ils, met dans le premier cas un certain temps pour s'élever à dix pieds. Combien de temps met-elle dans le second cas pour s'élever à quarante? Elle met un temps double. Il y a donc deux temps pendant chacun desquels agit la vitesse double, et de là vient l'effet quadruple; mais la vitesse n'agit que par sa première puissance et non par son carré. La controverse ne finissait pas là : il restait à voir ce qui se passe dans chacun des deux temps et si le raisonnement qui précède n'a pas quelque vice rédhibitoire; mais ce n'est point ici le lieu de pousser bien loin cet examen : il nous suffit d'avoir fait comprendre la nature du litige. D'ailleurs la discussion portait surtout sur des cas plus compliqués; on argumentait sur ce qui se passe dans le choc des corps soit mous, soit élastiques; comme on n'avait alors sur la théorie des chocs que des données fort incomplètes et même fort erronées, on raisonnait sur des faits ou faux ou incertains, et on n'échangeait en somme que de fort médiocres argumens.

Dans son *Mémoire sur la mesure des forces motrices et sur leur nature*, Voltaire examine le problème en algébriste expert. Nous avons dit déjà dans quel sens il se prononce sur la mesure de la force. Il le fait avec une certaine vivacité, car il avait pris cette question fort à cœur, et il n'épargnait pas d'ordinaire les quolibets aux « forcevivi-ers. » En ce qui concerne la nature même de la force, il a çà et là des aperçus très justes, et il semble près d'indiquer le nœud même de la difficulté en proposant de renoncer à la notion de force pour s'attacher uniquement aux phénomènes; puis bientôt, entraîné par les idées courantes, il en revient à vouloir saisir la force dans son principe interne, et il fait alors de la métaphysique aussi stérile que celle des leibniziens. Nous disons que Voltaire obéit à une heureuse inspiration quand il tend à rejeter l'idée même de force, et qu'il est fâcheux qu'il ne s'en tienne pas à ce bon mouvement. La notion de force est de celles en effet qui n'ont pas porté bonheur aux géomètres et qui ont beaucoup obscurci les origines de la mécanique; il y aurait tout profit à la supprimer. Nous voyons les phénomènes et nous pouvons les mesurer; quant aux causes de ces phénomènes, ce sont d'autres phénomènes. Qu'on donne à ces causes le nom de forces, il n'y a pas grand mal, si on le fait avec prudence et en sachant bien ce qu'on fait; mais il faut craindre une



certaine tendance qui nous porte à regarder les forces comme des êtres de raison, des manières d'entités distinctes des corps et capables de les animer. Ainsi, pour ne parler que de la querelle qui nous occupe en ce moment, les deux partis s'efforçaient en vain d'atteindre ce principe abstrait qu'ils appelaient la force; en dehors de cette recherche, il n'y avait plus entre eux qu'un malentendu, une pure chicane de mots. Certains effets produits par un corps en mouvement dépendent de la simple vitesse et sont ainsi en rapport avec la quantité de mouvement. D'autres dépendent du carré de la vitesse; de ce nombre est l'effet principal, celui qui a une importance tout à fait prépondérante, nous voulons dire le travail mécanique que produit le corps et qui peut se mesurer par l'élévation d'un poids. A ce point de vue, les partisans de la force vive étaient dans le vrai, et l'avenir devait développer les conséquences de leur doctrine; mais encore une fois il n'y avait rien que de chimérique dans la prétention qu'on élevait de part et d'autre d'atteindre le principe même du mouvement. Les faits allégués par les deux partis avaient les uns et les autres leur valeur; il suffisait de ne pas les détourner de leur signification propre et de ne pas les rapporter à une cause d'ordre transcendant.

L'Académie fit un rapport au mois d'avril 1741 sur le mémoire de Voltaire. Elle était elle-même assez divisée sur la question de la force. Le secrétaire perpétuel, Dortous de Mairan, tenait pour l'opinion de Voltaire. Des deux commissaires chargés du rapport, l'un, Clairaut, était, comme nous avons vu, partisan de Leibniz; l'autre, Pitot de Launay, était de l'avis contraire. Le rapport fut donc assez éclectique, et se garda bien de décider la question. On louait Voltaire d'avoir présenté d'une façon claire et abrégée toutes les raisons qui peuvent être données contre la force vive; mais on le félicitait surtout d'avoir dit, en forme de conclusion, que « la véritable physique consiste à tenir registre des opérations de la nature avant que de vouloir tout asservir à une loi générale. »

On se demandera peut-être ce qui portait Voltaire à adresser à l'Académie des Sciences un mémoire sur une question de pure mécanique, sur un sujet qui semblait réservé aux géomètres de profession. Cela peut s'expliquer par un certain désir de toucher à tout et de ne se montrer étranger à aucune branche d'études; mais nous inclinons à penser que Voltaire avait un motif plus spécial en s'adressant à l'Académie et en cherchant à faire auprès d'elle ses preuves de géomètre. Divers indices nous font supposer qu'à l'époque où nous sommes parvenus il avait conçu secrètement la pensée d'entrer lui-même à l'Académie des Sciences. Il y voyait sans doute un double avantage, une malice à faire et une mesure de précau-

tions à prendre. En 1741, Voltaire n'avait encore aucune attache officielle; ce n'est que quatre ou cinq ans plus tard que, par la faveur de M<sup>me</sup> de Pompadour, il fut coup sur coup nommé historiographe du roi, puis gentilhomme de la chambre et enfin appelé à l'Académie française. Tout cela lui vint, comme il dit, pour « une farce de la foire; » c'est ainsi qu'il nommait l'opéra-ballet de la *Princesse de Navarre*, qu'il composa à l'occasion du premier mariage du dauphin. Dès l'année 1741, l'auteur de *la Henriade*, de *Zaïre*, de *Mérope*, était un des hommes de lettres les plus illustres de l'Europe, et il était choquant qu'il ne fût point entré à l'Académie française; il avait fallu tout le crédit de ses ennemis et l'aversion de Louis XV pour l'en éloigner. Dans ces conditions, c'était un bon tour que de fausser compagnie aux quarante et de se glisser chez leurs voisins. Là était le côté malicieux du projet; quant à la pensée de prudence, c'est une chose avérée qu'à cette époque Voltaire désirait un titre quelconque comme un bouclier contre ses ennemis, et, faute de mieux, il devait trouver quelque sûreté à se placer sous l'égide officielle de la science. Il est certain qu'il affecte à ce moment de tenir les quarante en petite estime et de réserver tout son intérêt pour l'autre académie. On trouve ce point de vue marqué à diverses reprises dans sa correspondance. Un jour, par exemple, il a demandé à l'abbé Moussinot de lui envoyer les mémoires de l'Académie des Sciences où sont insérés les pièces qu'elle a couronnées. Moussinot annonce l'envoi de trente et un volumes. Voltaire se récrie; il lui semble impossible que la collection dont il parle soit si volumineuse; il faut que Moussinot ait fait quelque confusion; ce sont sans doute les quarante qui ont mis leurs archives en trente et un volumes, l'Académie des Sciences en a bien moins. « Si l'on a fait le quiproquo, dit-il, il faut vite acheter les volumes des pièces qui ont remporté les prix à la véritable académie, et je vous renverrai les ennuyeux complimens de la pauvre Académie française. Franchement il serait dur d'avoir des complimens, que je ne lis pas, au lieu des bons ouvrages dont j'ai besoin. » Moussinot ne recevait pas seulement des railleries de ce genre, il était chargé aussi de commissions plus directes; il avait ordre, — est-ce par hasard? — de faire des avances d'argent à plusieurs savans de l'Académie qui se trouvaient dans une position embarrassée. Voltaire songeait à tout, et il estimait peut-être que ces petits moyens ne pouvaient pas nuire à sa candidature. Aussi bien ses titres sérieux ne laissaient pas d'être assez respectables, comme on a pu en juger par ce qui précède, et nous ne voyons pas qu'il eût fait trop mauvaise figure à côté des Clairaut et des Maupertuis.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, si Voltaire eut réellement l'in-

tention que nous lui prêtons, ce ne fut qu'un dessein passager. Bientôt même il renonça complètement aux études de physique. On dit que Clairaut fut pour beaucoup dans cette résolution. « Laissez les sciences, lui disait-il, à ceux qui ne peuvent pas être poètes. » Voltaire trouva sans doute que ses progrès dans les sciences ne répondaient pas à ses efforts, et il cessa d'y consacrer un temps qu'il trouvait facilement à mieux employer pour sa gloire. « Tous les hommes, écrivait-il plus tard, ne sont pas nés avec toutes les sortes d'intelligence. J'ai connu le nombre prodigieux de choses pour lesquelles je n'avais aucun talent. J'ai trouvé que mes organes n'étaient pas disposés à aller bien loin dans les mathématiques. J'ai éprouvé que je n'avais nulle disposition pour la musique. Dieu a dit à chaque homme : Tu pourras aller jusque-là, et tu n'iras pas plus loin. *Non omnia possunt omnes...* Dieu a donné la voix aux rossignols et l'odorat aux chiens. » Dans sa réaction contre l'entraînement de la physique, Voltaire apporte la vivacité et la passion qu'il met à tout. Après avoir déployé tant d'ardeur à répandre les idées de Newton, il trouve tout à coup que Paris s'occupe trop d'un pareil sujet. Il écrit à M. d'Argental à la fin de 1741 : « La supériorité qu'une physique sèche et abstraite a usurpée sur les belles-lettres commence à m'indigner. Nous avons, il y a cinquante ans, de bien plus grands hommes en physique et en géométrie qu'aujourd'hui, et à peine parlait-on d'eux. Les choses ont bien changé. J'ai aimé la physique tant qu'elle n'a point voulu dominer sur la poésie; à présent qu'elle écrase tous les arts, je ne veux plus la regarder que comme un tyran de mauvaise compagnie... On ne saurait parler physique un quart d'heure et s'entendre. On peut parler poésie, musique, histoire, littérature, tout le long du jour. » Et en effet, à partir de 1742, Voltaire ne s'occupe plus guère de Newton et consorts; les études historiques reprennent chez lui tout le terrain que la physique a perdu. Voici venir d'ailleurs l'année 1743, pendant laquelle il devient une manière de diplomate; il court sur les bords du Rhin avec une mission secrète obtenue par le crédit de M<sup>me</sup> de Châteauroux; il va à La Haye, il va à Potsdam; il est chargé de brouiller les états-généraux de Hollande avec le roi de Prusse et d'amener ce prince à recommencer la guerre contre l'Autriche. Les quatre ou cinq dernières années du séjour à Cirey sont consacrées à de nombreux voyages à Paris, puis à des excursions fréquentes à la cour du roi Stanislas. Nous arrivons ainsi aux incidens qui coûtèrent la vie à M<sup>me</sup> du Châtelet, et qui, en brisant tout à coup les liens qui retenaient Voltaire depuis quinze années, vinrent le jeter dans une nouvelle existence.

On a maintes fois raconté la mort de M<sup>me</sup> du Châtelet, et tout le

monde connaît les épisodes singuliers qui l'amènèrent; nous pouvons cependant rappeler en quelques mots ces incidens bizarres, burlesques parfois, qui devaient aboutir à une catastrophe; ils sont, à vrai dire, dans notre sujet, tant les souvenirs de Cirey et de la marquise sont inséparables de tout ce qui touche aux études scientifiques de Voltaire. La marquise et Voltaire se trouvaient en 1747 à Lunéville, où se tenait la cour du roi Stanislas. C'est là que M<sup>me</sup> du Châtelet fit la connaissance du marquis de Saint-Lambert, capitaine aux gardes lorraines, officier brillant et spirituel. Treize années de liaison avec Voltaire avaient amené quelque langueur dans l'affection d'abord si ardente de la marquise; peut-être avait-elle été un peu refroidie par la tiédeur même de son amant, qui mettait dans ses tragédies le plus vif de son tempérament, et qui avait d'ailleurs cinquante-trois ans bien sonnés. Saint-Lambert fut-il pressant, irrésistible? Bref, elle prit feu pour lui, et elle se jeta dans ce nouvel attachement avec tout l'entrain d'une passion née sur le tard (la marquise avait elle-même quarante et un ans). Voltaire ne vit rien d'abord ou fit semblant de ne rien voir jusqu'à ce qu'un soir, à Cirey, pour être entré trop brusquement dans la chambre où se tenaient les deux nouveaux amans, force lui fut d'éclater. Il se répand en injures, insulte Saint-Lambert, qui se met à sa disposition, puis il va s'enfermer chez lui, donnant l'ordre à son valet de tout préparer pour son départ dès le lendemain matin. Cependant M<sup>me</sup> du Châtelet, le premier moment de surprise passé, monte à l'appartement de Voltaire; il s'était mis au lit, elle s'assied à son chevet, et alors commence une scène qu'il faut lire dans les mémoires laissés par Longchamp, le valet de chambre de Voltaire; il ne fallait rien moins qu'un pareil historiographe pour nous transmettre ce récit intime. Avec une audace toute féminine, elle veut faire croire à Voltaire qu'il s'est exagéré les choses et qu'elles n'ont pas été aussi loin qu'il l'imagine; mais Voltaire est sûr de son fait, il a vu, ce qui s'appelle vu. Elle se retourne alors, elle avoue ce qui ne peut être nié, mais elle explique la situation. « Faut-il pour si peu renoncer aux douceurs d'un commerce où tous deux ont trouvé de tels charmes? Que Voltaire y réfléchisse. Rien ne désunit leurs esprits, leurs tempéramens seuls sont devenus différens; elle n'est pas comme lui, que l'âge et les maladies ont attiédi et à qui sa santé commande le repos. Pourquoi dès lors ne pas s'accommoder de la situation que les circonstances ont créée et qui n'est pas faite pour porter atteinte à leur amitié? » Voltaire, décontenancé, à demi furieux, à demi attendri, finit par rire à travers ses reproches. Il était désarmé, et M<sup>me</sup> du Châtelet triomphait. Il restait encore à calmer Saint-Lambert, qui se regardait comme grièvement offensé. Ce ne

fut pas difficile; elle lui représenta ce qu'il y aurait de monstrueux, de ridicule même pour un homme comme lui, — il avait trente ans, — à provoquer un vieillard illustre dans toute l'Europe. Dès le lendemain, Saint-Lambert, convenablement chapitré, assez embarrassé pourtant de sa contenance, vient s'expliquer avec Voltaire. Il commence quelques mots d'excuse, mais Voltaire ne le laisse pas achever; il lui prend les mains, les serre avec effusion. « Mon enfant, s'écrie-t-il, j'ai tout oublié, et c'est moi qui ai eu tort. Vous êtes dans l'âge heureux où l'on aime, où l'on plaît; jouissez de ces instans trop courts : un vieillard, un malade comme je suis, n'est plus fait pour les plaisirs. »

Dès lors la liaison avec Saint-Lambert fut acceptée, et Voltaire n'en continua pas moins de vivre à Cirey ou à la cour de Lorraine, auprès de l'amie qui avait pris une si grande part dans les habitudes de son esprit; mais voici qu'à quelque temps de là il se produit un émoi secret à Cirey. M<sup>me</sup> du Châtelet mande Saint-Lambert, alors absent, elle appelle Voltaire; elle tient conseil avec eux. Pourquoi ce mystérieux conciliabule? C'est qu'elle était enceinte et qu'il s'agissait de savoir sous quelle rubrique on mettrait l'enfant. Dans cette consultation cynique, Voltaire, il faut l'avouer, jouait un rôle essentiellement bizarre; il était le premier à le sentir et à en rire. « Mettez l'enfant, disait-il, parmi les œuvres mêlées de madame. » On décida enfin qu'on ferait venir M. du Châtelet à Cirey, pour se couvrir de son pavillon. Le brave marquis, mandé auprès de sa femme, reçu à bras ouverts par les trois complices, cajolé à qui mieux mieux dans des scènes de haute comédie, resta le temps nécessaire pour assumer la paternité qu'on lui avait faite. Tout alla bien d'abord. La marquise, pendant sa grossesse, continuait ses habitudes de travail entremêlé de divertissemens mondains. A l'approche de l'hiver de 1749, les châtelains de Cirey s'étaient rendus à Lunéville, où l'on menait joyeuse vie. « M<sup>me</sup> du Châtelet, écrivait Voltaire, joue la comédie et travaille à Newton sur le point d'accoucher. » Il envoyait à ses nombreux correspondans le bulletin de cette grossesse; il écrivait à M<sup>me</sup> d'Argental : « La marquise, qui vous fait des complimens, compte accoucher ici d'un garçon, et moi d'une tragédie (il travaillait à *Catiline ou Rome sauvée*); je crois que son enfant se portera mieux que le mien. » — Au roi de Prusse : « M<sup>me</sup> du Châtelet n'accouche encore que de problèmes. » — A M. d'Argenson : « M<sup>me</sup> du Châtelet est plus grosse que jamais; elle a plus de peine à faire un enfant qu'un livre. » Elle accoucha enfin le 4 septembre, dans des conditions de vigueur et de santé dont Voltaire rendait compte à ses amis avec sa gaiété habituelle. « Mon cher abbé Greluchon, écrivait-il le jour même à

l'abbé de Voisenon, saura que M<sup>me</sup> du Châtelet, étant cette nuit à son secrétaire, selon sa louable coutume, a dit : Mais je sens quelque chose ! Ce quelque chose était une petite fille, qui est venue au monde sur-le-champ. On l'a mise sur un gros livre de géométrie qui se trouvait là tout ouvert, et la mère est allée se coucher... Pour moi, qui ai accouché d'une tragédie de *Catiline*, je suis cent fois plus fatigué qu'elle. » Quelques jours à peine écoulés, l'abbé recevait une lettre de douleur et de lamentation. « Mon cher abbé, mon cher ami, que vous avais-je écrit ! Quelle joie malheureuse, quelle suite funeste ! Quelle complication de malheurs qui rendraient encore mon état plus affreux, s'il pouvait l'être ! Je viendrai bientôt verser dans votre sein des larmes qui ne tariront jamais. » L'événement que Voltaire avait d'abord pris si gaiement avait eu soudain une issue funeste. Une imprudence de l'accouchée, une boisson glacée prise dans l'ardeur de la fièvre, déterminâ une crise mortelle, et six jours après sa délivrance M<sup>me</sup> du Châtelet expirait subitement au milieu de ses amis consternés. La douleur de Voltaire fut vive et emportée ; il versa des larmes amères sur cette amie de quinze ans pour qui, malgré son infidélité dernière, il avait conservé un profond attachement ; le commerce d'amitié qui avait survécu à cette épreuve critique tenait une telle part dans son existence qu'il semblait que tout lui manquât. Il s'enfuit de Lunéville, et, ne faisant que traverser Cirey, il vint se réfugier à Paris.

Ainsi finit par un brusque dénoûment cette période de la vie de Voltaire qui nous a plus particulièrement occupé aujourd'hui et à laquelle se rattachent ses travaux sur la physique proprement dite. De nouveaux objets vont s'emparer de son esprit. Il ne retournera plus à Cirey ; son laboratoire, ses instrumens, seront abandonnés. Nous ne retrouverons plus dans sa vie une phase où la science joue un rôle si soutenu. Toutefois, dans sa longue existence, il aura mainte occasion de manifester sa pensée sur les querelles des savans de son siècle ; il dira son mot sur la géologie, sur l'histoire du globe, sur la genèse des êtres, sur toutes les questions qui constituent, dans notre langage contemporain, le domaine des sciences naturelles. Il nous reste à le suivre sur ce terrain, et c'est ce que nous ferons dans une prochaine étude.

EDGAR SAVENEY.

---

# L'ISRAËL DES ALPES

OU

## LES VAUDOIS DU PIÉMONT

---

### IV.

CAPTIVITÉ ET DÉLIVRANCE.

---

Le moment approche où le peuple élu va être arraché à sa terre promise (1). Tant qu'il a touché de la plante du pied le sol natal, il a été invincible dans sa protestation, il a résisté aux moyens pacifiques et aux moyens violens de la propagande romaine; mais, attaqué par le haut et le bas des Alpes, en suite aux efforts combinés de la France et du Piémont, il sera bientôt jeté hors des états de la maison de Savoie. La catastrophe vaudoise de 1686 parut aux contemporains le coup de grâce de la secte antique. Le peuple entier fut dispersé parmi les nations protestantes, ou massacré, ou réduit à fléchir le genou devant les dieux étrangers. Le sanctuaire vaudois est démoli, et de la cité sainte des Alpes il ne reste pas pierre sur pierre. Des colons venus de la Savoie et du Piémont occupent maintenant la terre du valdisme, et des mains catholiques recueillent le fruit de l'activité et du travail de vingt générations hérétiques. La foi elle-même, ce précieux héritage auquel la patrie a été sacrifiée, la foi s'éteint chez plusieurs au milieu des tortures de la captivité, et l'émigration n'emporte que ceux que la violence

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1867, des 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> août 1868.

n'a pu réduire à l'unité romaine. C'en est donc fait du valdisme. La réformation désespère de le rétablir dans ses vallées natales, et les souverains de l'Allemagne, émus d'un si grand désastre, recueillent les expulsés errans et leur fournissent des terres vacantes à cultiver. A Rome au contraire, on est dans la joie, on fête la dispersion par des *Te Deum* retentissans, comme on avait fêté auparavant les Pâques piémontaises et la Saint-Barthélemy française, et le pape expédie au duc de Savoie Victor-Amédée II un bref solennel pour le féliciter d'avoir enfin dissipé le point noir de l'hérésie au bord de l'horizon immaculé de la terre italienne; mais cette joie est de courte durée : trois ans après la catastrophe, les proscrits reparaisent en armes sur la crête des Alpes. Ils n'ont pu vivre sur la terre étrangère malgré l'empressement affectueux des peuples et des souverains protestans qui les ont accueillis, l'amour invincible du montagnard pour le lieu de sa naissance les a ressaisis et les ramène aux Alpes. La « glorieuse rentrée, » comme les écrivains vaudois nomment ce retour, est l'événement le plus extraordinaire que nous ayons à décrire; mais, avant d'arriver à la grande crise de 1686, il faut connaître la période traversée depuis la paix de Pignerol de 1655, par laquelle se termine notre dernière étude.

## I.

Cette paix, obtenue par la médiation française, avait mis fin à la première guerre des *banditti*, ainsi nommée parce qu'elle fut soutenue par les vaudois échappés au massacre des Pâques piémontaises et bannis par les édits de la cour de Turin. Elle fut suivie d'une série de persécutions de détail et de crimes commis par les soldats de la forteresse de la Torre, qui finirent par pousser à bout la patience des vaudois et par faire éclater une seconde guerre. La forteresse de la Torre a dominé pendant deux siècles la patrie vaudoise. Bâtie au xvi<sup>e</sup> siècle par Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, au confluent des vallées du Pellice et de l'Angrogna, elle était d'abord destinée à défendre contre la France les pentes du versant italien. Les successeurs de Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> la laissèrent tomber en ruine : la France semblait avoir abandonné tout projet sur l'Italie depuis l'échange du marquisat de Saluces contre la Bresse en 1601; mais, sous le règne de Louis XIII, Richelieu ayant de nouveau franchi les monts et occupé Pignerol et Casale, la forteresse fut relevée et agrandie; elle devait servir à la fois à surveiller les vallées vaudoises et à tenir en échec les forces françaises établies dans la citadelle de Pignerol. Louis XIV, déjà sous l'influence fatale qui devait le conduire à la révocation de l'édit de Nantes, semble avoir vu sans dé-



faveur l'érection de cette bastille formidable dirigée contre l'hérésie des Alpes. En vain le maréchal de Créqui, gouverneur du Dauphiné, et le commandant de Pignerol lui firent-ils observer ce que ces fortifications présentaient de menaçant pour la France, il les laissa terminer sans réclamation. La Torre se remplit bientôt d'une garnison nombreuse. En 1662, la fameuse association turinaise de la propagande désigna au choix du souverain pour gouverneur du fort un aventurier sans scrupules, le comte de Bagnolo. Quoique la paix de Pignerol eût mis à néant le passé, Bagnolo somma les hommes marquans de la dernière guerre, l'historien Léger, Josué Janavel et vingt autres vaudois, d'avoir à se présenter à Turin par-devant le sénat du Piémont. Aller à Turin en ce temps-là, c'était pour un vaudois aller à la mort ou tout au moins à la prison perpétuelle. Ils refusèrent, s'enfuirent aux montagnes, et y vécurent de la vie errante du banni, du *banditto*. Leurs biens furent confisqués, leurs maisons démolies, et sur l'emplacement de celle de l'historien Léger une pyramide fut élevée avec cette inscription : *Alla memoria infame di Legero, reo di lesa-maestà*. La même peine atteignait tous ceux qui donnaient un asile ou des vivres aux fugitifs : les soldats de Bagnolo arrivaient, démolissaient ou incendiaient la maison hospitalière. Le premier noyau des proscrits s'accrut des victimes de ces violences, et bientôt l'élite de la population se trouva sur les hauteurs et armée. On y pouvait vivre en été : sous la *muanda* ou chalet vaudois, le *banditto* était assuré de trouver toujours nourriture et sympathie; mais, l'hiver venu, il fallut descendre et combattre pour ne pas mourir de faim. Des bandes de partisans organisées par Janavel pendant l'hiver de 1662 à 1663 s'élançant sur la zone catholique de la plaine, et les soldats du comte fuient devant ces montagnards affamés. Les villages, les bourgs, même les petites villes fortifiées, sont emportés d'assaut et mis à contribution. Ainsi commença la seconde guerre des bandits.

L'attitude du souverain devant cette nouvelle levée de boucliers montre qu'il en ignorait absolument la cause. Par son édit du 25 juin 1663, il ordonna au peuple vaudois de faire lui-même la guerre aux bannis. Se figure-t-on un peuple si odieusement traité se levant contre ses chefs aimés, ses coreligionnaires, contre ceux qui l'ont déjà une fois sauvé de l'extermination? L'édit fixait le nombre de volontaires que chaque communauté devait fournir; personne ne répondit à l'appel. L'abstention résignée des vaudois étonna le duc et l'irrita. L'ignorance dans laquelle l'avaient maintenu ses ministres, presque tous membres de l'odieuse association de la propagande, allait enfin aboutir au résultat espéré; la guerre fut résolue. Le duc trompé n'avait plus devant lui des religionnaires incorrigi-

bles à qui il aurait volontiers permis d'adorer Dieu à leur manière, s'il avait été abandonné à ses propres inspirations; on lui montrait des sujets révoltés, des sujets d'autant plus dangereux que, placés à l'extrême frontière de ses états, ils pouvaient servir de point d'appui aux entreprises de l'étranger; il fallait les soumettre à tout prix. L'édit du 25 juin avait accordé quinze jours pour livrer les bannis. Avant l'expiration de ce délai, le 29 juin, 6 régimens, commandés par le marquis de Fleury, pénétrèrent dans les vallées et tentent de s'emparer de la montagne de la Vachère en combinant l'attaque avec la garnison de la forteresse, qui monte vers le même point par le Roccamanéot. Les guerres antérieures avaient révélé l'importance stratégique de la Vachère. C'est là que s'étaient reformés et organisés les échappés des Pâques piémontaises. Pour y arriver, il fallait franchir les Thermopyles vaudoises, le fameux défilé des *portes d'Angrogna*. Janavel le fit couper par des retranchemens en terre, et y posta 60 hommes destinés à mourir pour retarder la marche de l'ennemi. « Là, dit-il en les quittant, vous arrêteriez une armée, et vous couvrirez à la fois la Vachère et le Roccamanéot. Allez, priez et tenez ferme. » Ils tinrent ferme en effet, et toute une journée ils arrêtrèrent les régimens du marquis pendant que le héros vaudois, fuyant devant le comte de Bagnolo, l'attirait sur les pentes du Roccamanéot jusqu'à un lieu élevé et hérissé de rochers et de buissons où il avait caché une partie de sa troupe. Les Piémontais viennent donner dans cette embuscade; une fusillade meurtrière les arrête tout à coup au moment où ils se croyaient sûrs du triomphe, et met le désordre dans leurs rangs. Janavel crie alors en faisant allusion aux batailles bibliques de Barac et de Débora : « C'est ici notre Thabor, ô Dieu, couvre-nous de ta puissante main! » et, s'élançant le sabre au poing, il rejette sur le flanc de la montagne l'ennemi débandé. Au lieu de le poursuivre, il remonte en toute hâte vers le défilé que gardent ses 60 braves. Leur situation était des plus critiques. L'ennemi, ne pouvant les déloger par une attaque de front, s'était d'abord couvert d'un retranchement semblable au leur, ce qui lui avait pris beaucoup de temps, puis, se hissant sur un côté du défilé, il allait tourner la position. Déjà les vaudois, dont le nombre est fort réduit, reçoivent d'en haut les feux plongeans, ils vont périr jusqu'au dernier. C'est alors que Janavel apparaît avec sa bande victorieuse sur les hauteurs escaladées par l'ennemi. Il prend en écharpe les 6 régimens, et les force d'abandonner la position en laissant sur le champ de bataille 600 hommes tués ou blessés.

Après cet échec, la propagande suggéra au duc de Savoie un nouvel édit par lequel les vaudois étaient déclarés rebelles, coupable-

bles de lèse-majesté, et comme tels condamnés en masse à la mort; mais les exceptions arrivèrent l'une après l'autre, et le duc, s'adoucissant peu à peu, finit par ne plus comprendre dans sa terrible déclaration que les principaux d'entre les bannis, ceux-là mêmes qui avaient fui les premiers aux montagnes. Le but de cette mesure était de séparer leur cause de celle du peuple. Le résultat fut tout l'opposé de celui qu'on attendait, et la guerre continua. La réformation n'était pas restée les bras croisés depuis le commencement de la lutte. Des encouragemens moraux et des secours matériels arrivaient chaque jour de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne et de la Suisse protestante aux persécutés de la cause vaudoise, tandis que sur la cour persécutrice pleuvaient les énergiques représentations diplomatiques. A Cromwell, mort en 1658, avait succédé dans la protection du protestantisme opprimé Frédéric-Guillaume de Hohenzollern, dit le grand-électeur, le véritable fondateur de cette monarchie qui domine aujourd'hui le centre de l'Europe. Il avait entendu des bords de la Sprée le cri de douleur de l'Israël des Alpes, et par une note en latin du 17 mars 1662 il s'était efforcé d'émouvoir la pitié de Charles-Emmanuel II. « Nous avons appris, lui écrit-il, les souffrances et les malheurs de vos sujets qui habitent les vallées du Piémont, et qui ont la même religion que nous. Il nous a été rapporté qu'ils sont écrasés d'impôts exceptionnels, qu'on leur interdit l'industrie et le commerce, que leurs pasteurs sont condamnés à mort et les principaux d'entre eux bannis de leur pays. » Il supplie le duc de rendre à ce peuple la liberté de religion, garantie par les édits des princes de sa maison, et que lui-même a confirmée récemment par les patentes de grâce de Pignerol. Cette première note n'ayant point fait cesser la persécution, il en écrit une seconde à la date du 15 décembre 1663. Pour amener le duc à une politique de tolérance, il lui propose en exemple la conduite qu'il tient à l'égard de la minorité catholique de ses états. L'exemple des Hohenzollern en cette matière est en effet digne d'attention. Maîtres d'un pays en majorité protestant, protestans eux-mêmes et très attachés aux principes de la réforme, ils se sont néanmoins bien gardés de proscrire la religion de la minorité. La Prusse est peut-être de toutes les nations la seule qui n'ait point connu la proscription en matière religieuse. Grâce à cette politique inspirée par l'équité naturelle et la raison, ce pays est devenu le refuge du protestantisme rejeté des autres nations tout en ne perdant aucun des élémens de la population catholique qu'il contenait, et ses plaines arides, ses vastes landes désertes, se sont ainsi chargées d'une population serrée qui dicte aujourd'hui des lois à l'Allemagne entière. Dans sa réponse, également en latin, le duc

de Savoie s'engage à user envers les vaudois de la même mesure que l'électeur applique à ses sujets catholiques. Nous aimons à croire que le Savoyard était porté à suivre l'exemple du Hohenzollern, car ces deux familles souveraines ont entre elles plus d'un trait de ressemblance. Toutes deux sont tolérantes par tempérament ou par politique; mais elles différaient alors en un point essentiel que cette correspondance singulière met en pleine lumière. Frédéric-Guillaume puise dans la loi et dans la charité chrétiennes les motifs de cette protection qu'il accorde à sa minorité catholique, tandis que Charles-Emmanuel subordonne sa conduite à l'égard des vaudois à l'obéissance qu'il doit à son église, *salvo tamen ecclesie romanae et orthodoxae obsequio*. L'un règle sa conduite sur les inspirations de sa conscience, l'autre sur le mot d'ordre venu de Rome. De là les différences de la politique suivie par ces deux familles à l'égard de leurs minorités dissidentes respectives.

Aux représentations du grand-électeur vinrent se joindre celles des états-généraux de Hollande et celles des six cantons protestans de la Suisse. Louis XIV s'abstint d'intervenir, quoiqu'il eût été invité par Frédéric-Guillaume à offrir de nouveau sa médiation; mais la France des huguenots ne s'abstint pas, elle. Il en vint quelque chose de plus efficace que des notes diplomatiques, des armes, des munitions de toute sorte et des hommes. Les frères de l'autre versant passèrent les cols de la montagne comme autrefois, et dans les sanglantes affaires des portes d'Angrogna et du Roccamanéot que nous avons rappelées les armes françaises et les soldats français avaient fait merveille. Devant ce peuple si bien soutenu, entouré de tant et de si éclatantes sympathies, résolu d'ailleurs à mourir dans la foi de ses pères, la cour de Turin réfléchit, le duc prit une idée plus claire de la situation; il accepta la proposition des ambassadeurs suisses de réunir à Turin une conférence où les montagnards viendraient plaider leur cause. Un sauf-conduit signé de sa main fut accordé nominalemeut à six vaudois désignés par les ambassadeurs, et la conférence s'ouvrit le 21 décembre à l'hôtel de ville. Dans la première séance, les délégués vaudois firent la longue énumération des crimes du gouverneur qui avaient provoqué la guerre. Le vol, l'assassinat, l'incendie, la démolition des maisons, le pillage et la confiscation, rien ne manque à ce réquisitoire, dressé avec l'énergie d'une douleur longtemps contenue. Il résulte de ce document, que nous trouvons dans le procès-verbal de la conférence publié à Turin l'année suivante, que les vallées avaient été soumises au régime militaire connu vingt ans plus tard en France sous le nom de dragonnades. Le comte de Bagnolo donna son mémoire justificatif. Les faits odieux mis à sa charge n'y sont pas

contestés, il essaie de les justifier d'une curieuse façon : il a tué, pillé, incendié et torturé, cela est vrai ; mais il s'agit de bannis qu'aucune loi ne protège, que nul n'est tenu de respecter dans leurs biens et leurs personnes, et si par aventure d'autres ont souffert, c'est sûrement quelqu'un des leurs, de leurs amis, de leurs proches ou de ceux qui leur fournissaient des vivres.

Ces étranges argumens trahissent la pensée secrète de la propagande : le peuple vaudois est hors la loi par cela même qu'il est hors de l'église une et indivisible ; nul n'est tenu à lui garder la foi, selon le mot fameux d'Innocent III, et on ne commet rien de contraire à la loi de Dieu ou des hommes en lui courant sus, en le traquant dans ses montagnes. Cette pensée se fit jour pendant la conférence même par la plus odieuse des violations du droit des gens. Pendant que l'on discute avec les vaudois, après un armistice conclu, après les saufs-conduits accordés, le comte de San Damiano, colonel piémontais qui avait déjà figuré dans le drame sanglant de 1655, monte à l'assaut des vallées par quatre points à la fois. La propagande espérait trouver les vaudois endormis dans la confiance qu'avait fait naître l'ouverture des conférences ; mais le chef des bandits veillait. Janavel repoussa trois des colonnes d'attaque, et la quatrième, qui avait réussi à pénétrer dans le vallon de Roccapiatta, où elle commit des atrocités qui rappellent les Pâques piémontaises, se retira précipitamment dès qu'elle apprit l'insuccès des autres. La nouvelle de ce coup monté par la propagande jeta dans un douloureux étonnement les ambassadeurs présents à la conférence ; mais on ne voit pas dans le procès-verbal qu'ils aient eu la pensée d'en faire remonter la responsabilité au duc de Savoie. L'ordre d'attaquer n'émanait pas de lui. Il a été retrouvé dans les archives d'état à Turin sous ce titre : *Distribuzion delle trupe per li quatro attachi che si devono fare dimani, 21 dicembre, alli ribelli delle valli*. Il ne porte pas la signature souveraine, et semble plutôt émaner d'un comité occulte que d'un gouvernement régulier. Le duc se hâta de faire oublier cette violation du droit des gens par ses patentes de grâce du mois de janvier 1664. Le passé est mis à néant, les sentences de mort sont rapportées, les bannis peuvent rentrer dans leurs foyers, à l'exception de Léger et de Janavel ; les prisonniers sont rendus, et nul ne pourra être recherché pour des faits commis pendant la guerre. Quant à ce qui tenait le plus au cœur des vaudois, l'exercice de leur religion, il demeure toléré, selon les anciens édits, dans la région vaudoise, excepté dans la communauté de Saint-Jean, qui touche à la plaine piémontaise. Cette communauté est retranchée de la région de la tolérance. Le temple y sera démoli, et le barbe n'y pourra mettre

les pieds que pour donner ses secours aux malades et aux mourans, et encore n'y pourra-t-il séjourner une nuit pleine, « à peine de la vie. »

Malgré ces restrictions, qui du reste ne furent pas suivies à la lettre, les patentes de grâce de 1664 ont ouvert une période relativement heureuse et libre qui a duré jusqu'en 1686. Après ce premier pas dans la réconciliation du souverain avec son peuple, il s'en fit bientôt d'autres, suppression des impôts et des lois d'exception, liberté du trafic avec les catholiques sous la seule restriction de ne pas faire de propagande. Par ces mesures réparatrices, les vallées maudites rentrèrent peu à peu dans la communion civile du reste des états de Savoie; les émigrans purent comme autrefois se répandre sur les deux versans et rapporter dans la ruche natale le butin amassé au dehors : aussi la condition matérielle du peuple s'éleva bien au-dessus de celle des populations des vallées catholiques du même versant. C'est pendant cette période de paix que la terre vaudoise se couvrit de ces travaux d'irrigation qu'on admire encore aujourd'hui. Quelques-unes des belles prairies naturelles du bas des vallées remontent à cette époque. Il faut dire aussi que la sympathie étrangère fut pour quelque chose dans ce relèvement matériel. Les amis du dehors, en Angleterre, en Hollande, en Suisse et en Allemagne, avaient fait de larges collectes pour soutenir les vaudois pendant la guerre; le flot continua de couler quand la paix fut venue, et féconda ce petit coin de terre, qui présenta bientôt un aspect de prospérité souverainement irritant pour l'ennemi traditionnel. Un certain monsieur Mosti, nonce du pape à Turin, vit dans cette prospérité hérétique un scandale pour le bon peuple catholique et en parla au duc; mais celui-ci, qui voyait la chose d'un œil différent, lui fit répondre par le comte de Butigliera que, « si on ne consultait que la politique, il faudrait plutôt laisser croître et multiplier les hommes des vallées, car ils sont fidèles, dévoués, laborieux, utiles au pays. » Cette lettre, dont l'original est aux archives de cour à Turin, montre qu'à cette époque la pression de Rome et de son clergé ne suffisait déjà plus pour jeter la maison de Savoie dans la persécution. Sa politique d'agrandissement formait déjà un utile contre-poids aux inspirations de l'intolérance, et elle trouvait dans cette population guerrière des soldats tout formés qui ne demandaient pas mieux que de combattre pour leur souverain au lieu de combattre contre lui. Les vaudois s'étant bravement conduits dans la guerre contre la république de Gènes en 1673, le duc leur en témoigna sa haute satisfaction par une lettre affectueuse, qui fut lue le dimanche dans tous les temples de la montagne. C'était la première fois qu'un prince de Savoie adressait directement

une parole cordiale à la population réfractaire. Elle en fut vivement touchée, si l'on en croit les écrivains nationaux, pour qui cette lettre est un grand événement. « L'Israël des Alpes, dit l'un d'eux, rendit grâce à l'Éternel, chanta le cantique d'allégresse, et la montagne de Sion se couvrit de feux de joie. » Victor-Amédée II persévéra dans la politique inaugurée par son père; à la date du 4 décembre 1681, on trouve encore un édit qui confirme les édits antérieurs en faveur des vaudois. La dissidence religieuse semble donc un fait légal, accepté désormais par le prince sinon par le sanfédisme d'une partie de son peuple, et les vaudois pouvaient alors espérer que l'épée de la persécution ne s'approcherait plus de leurs retraites séculaires; « mais, dit un écrivain vaudois, les voies de Dieu ne sont pas nos voies, et ces pauvres églises, déjà si éprouvées, étaient alors plus près que jamais d'être anéanties par une catastrophe extraordinaire. » En langage plus clair, Louis XIV venait de révoquer l'édit de Nantes et de déclarer que le protestantisme français avait cessé d'exister. La catastrophe vaudoise fut le contre-coup de la révocation française.

## II.

On sait les conséquences de cette grande iniquité. Moins d'un an après, la France avait perdu, d'après les calculs de Vauban, 100,000 habitans, et des meilleurs, 60 millions d'argent monnayé emportés par les proscrits, 9,000 matelots, 12,000 soldats aguerris, 600 officiers, ses manufactures les plus florissantes. Le commerce en fut ruiné, ajoute Saint-Simon, et le quart du royaume sensiblement dépeuplé. La perte morale fut plus grande encore. Cette violation de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, de la liberté de conscience, de la famille, de la propriété, à l'égard de 2 millions de Français, altéra la notion des principes essentiels sur lesquels repose la société, et cette perte fut irréparable. Au dehors, le contre-coup fut terrible. Ces milliers d'émigrés s'échappant de la France comme d'un bague remplirent l'Europe de leurs cris de désolation et de colère. A la vue des tristes épaves de la persécution, le protestantisme, pris d'une haine furieuse contre le persécuteur, se leva en masse sous la conduite de Guillaume d'Orange. Le nouveau roi d'Angleterre réunit bientôt en un même faisceau les haines religieuses et les haines nationales surexcitées par la politique superbe de Louis XIV, et deux coalitions successives infligèrent à la France les désastres et les humiliations qui rendirent si sombres les dernières années du « roi-soleil. »

Non content de supprimer le protestantisme en France, il voulut imposer sa politique aux souverains étrangers. La pression diplomatique exercée sur le duc de Savoie par Louis XIV est demeurée très obscure jusqu'à ces derniers temps, et les écrivains contemporains, ne la connaissant pas, ont fait peser sur Victor-Amédée II des responsabilités qui ne lui reviennent pas entièrement. La correspondance de Louis XIV avec son ambassadeur à Turin, M. le marquis d'Arcy, extraite par M. Guizot des archives diplomatiques, va éclairer d'un jour nouveau la catastrophe vaudoise. Il écrit le 12 octobre 1685, six jours avant la révocation de l'édit de Nantes, qu'il a donné ordre au gouverneur de Pignerol « d'essayer de convertir les vallées qui sont de son gouvernement par le logement des troupes. » Pignerol et les vallées qui y conduisent, Pragela, Pérouse, Bardonnèche, Oulx et Fenestrelles, appartenaient alors à la France. « Comme ces vallées, dit-il, sont limitrophes de celles du Piémont qui sont sujettes du duc de Savoie, et dans lesquelles ses prédécesseurs ont toujours montré souffrir avec peine l'exercice de la religion prétendue réformée, je désire que vous donniez part à ce prince de ce que je vous écris, et que vous l'exhortiez de ma part à se servir des mêmes mesures dans ses états, ne doutant pas qu'elles n'aient le même succès. » Le 27, l'ambassadeur répond qu'il a vu le duc, afin de l'engager « à profiter de la conjoncture que lui offre le voisinage des troupes de votre majesté pour obliger les gens de la religion prétendue réformée à se convertir, et pour ramener de la sorte ses peuples à une même croyance. » Le duc savait ce qu'il en avait coûté à ses ancêtres pour avoir tenté de réduire les vaudois à l'unité religieuse, et il ne cacha pas à l'ambassadeur français les difficultés de l'entreprise. « Il m'a témoigné, ajoute l'ambassadeur, qu'il recevait avec tous les sentimens possibles de respect et de reconnaissance les conseils de votre majesté, mais qu'il devait examiner mûrement les choses, car plusieurs de ses prédécesseurs avaient tenté inutilement de le faire, et avaient même porté de grands désordres dans ce pays-ci par de telles entreprises. » A une nouvelle insistance du roi et de son ambassadeur, le duc répondit assez vivement qu'il ne lui appartenait pas de tenter dans ses états ce que sa majesté très chrétienne n'avait pu mener à bonne fin dans les siens. « Il paraît, écrit encore Louis XIV le 10 novembre, il paraît que le duc de Savoie n'a pas encore pris la ferme résolution de travailler efficacement à cette grande affaire... Il faut lui faire entendre que sa gloire est intéressée à ce qu'il ramène ses sujets, à quelque prix que ce soit, aux genoux de l'église. S'il n'a pas assez de troupes de ce côté-là, ajoute-t-il dans sa dépêche du 16, vous pouvez l'assurer qu'il sera assisté des miennes,



et que je lui donnerai tout le secours dont il aura besoin pour exécuter un si pieux dessein. »

Cette promesse de troupes, transmise par l'ambassadeur, fit sur le duc l'impression la plus désagréable, et sa réserve en devint plus grande. « C'est un prince fort réservé, répond le marquis d'Arcy. Il s'est borné à me réitérer ses remerciemens pour l'intérêt que votre majesté porte à ses affaires. » Les ministres de Victor-Amédée ne gardèrent pas la même mesure que lui, et pendant que leur maître résiste aux conseils du roi de France, le président Truchi et le marquis de San Tomaso promettent de travailler à la réduction des vaudois, ainsi qu'il résulte de la dépêche de l'ambassadeur français du 27 octobre. « Le marquis de Saint-Thomas, dit-il, et le président Truchi sont ceux qui goûtent le mieux les conseils de votre majesté. » Enfin l'orgueil de Louis XIV s'irrite des résistances de Victor-Amédée, et il écrit à la date du 27 décembre ces paroles menaçantes : « Vous devez lui faire entendre que, tant qu'il laissera subsister des huguenots sur la frontière de mes états, son autorité ne sera point assez grande pour empêcher la désertion de mes sujets calvinistes, et comme il peut bien juger que je ne le souffrirai pas, et que l'insolence de ces hérétiques me donnerait du mécontentement, il pourrait bien arriver que je n'aurais plus pour lui les mêmes sentimens d'amitié que je lui ai témoignés jusqu'à présent. Je m'assure qu'il fera sur ce sujet les plus sérieuses réflexions. » Il lui tarde de voir appliquer sur le versant italien des Alpes le régime des dragonnades, déjà en vigueur en-deçà, et il demande l'époque précise où Victor-Amédée voudra bien commencer. « Il n'y a pas de temps à perdre, écrit-il au marquis d'Arcy, pour pouvoir réussir facilement, et je serais bien aise que le marquis de Saint-Thomas me marquât le temps dans lequel il voudrait agir, et que vous me le fissiez savoir au plus tôt. » Le duc promet enfin de voir ce qu'on pourrait tenter pour amener les vaudois à se soumettre; mais il a soin d'avertir l'ambassadeur qu'il n'a pas besoin des troupes de la France, qu'il veut agir par lui-même. Louis ne se contente point de cette promesse, et il fait au prince de Savoie l'injure de le croire capable de donner une parole qu'il n'a pas l'intention de tenir. « Je crains, dit-il, qu'il ne se contente de vous faire part de ses projets sans les exécuter. C'est pourquoi vous devez lui représenter fortement que tous les ménagemens qu'il aurait pour ces gens-là ne serviraient qu'à les rendre plus opiniâtres. Il doit tout d'un coup leur retirer les grâces et les permissions qui leur ont été octroyées par ses prédécesseurs, ordonner la démolition de leurs temples, leur défendre de faire aucun exercice de religion, et dans le même temps charger du logement de ses

troupes ceux qui seront les plus opiniâtres. » Cette lettre est du 17 janvier 1686, et le 25, sans attendre la réponse de l'ambassadeur, il lui ordonne d'insister pour la révocation immédiate et les grands moyens. Le duc résiste toujours. « Il ne s'ouvre encore clairement à aucun de ses ministres, répond le marquis d'Arcy; mais je continue à faire si bien connaître ici la résolution de votre majesté de ne point souffrir si près de ses états une retraite semblable, que, nonobstant la mauvaise foi et la lenteur qu'on apporte à cette entreprise, je ne puis croire qu'on s'empêche de la terminer à la satisfaction de votre majesté. »

Pour apprécier ce qu'il y a d'honorable dans cette résistance du prince de Savoie, il faut connaître dans quelle situation il se trouvait vis-à-vis de la France. Louis XIV le tenait pour ainsi dire sous ses pieds; il le tenait par les forteresses de Pignerol et de Casale, qui serraient le Piémont comme dans un étau; il le tenait par une armée de 12,000 hommes, échelonnée de Briançon à Pignerol et occupée à *dragonner* les vaudois sujets de la France. Aucun des dangers de sa situation n'échappait à la clairvoyance de Victor-Amédée II, prince des plus avisés de son temps, et qui, si l'on en croit le témoignage du maréchal de Tessé, faisait chaque matin une revue de l'état politique de l'Europe pour s'orienter dans la journée. Au mois de janvier 1686, rien n'apparaissait à l'horizon qui pût faire contre-poids à la volonté tyrannique du roi de France : l'empire était occupé de sa guerre avec le Turc, la Hongrie révoltée, la Hollande en paix, l'Angleterre sous un roi ami des jésuites, l'Espagne vaincue et humiliée; partout le champ était laissé libre à la politique des dragonnades. On pouvait à la vérité déjà discerner des germes de coalitions dans les animosités politiques excitées chez les nations catholiques par les visées de Louis XIV à l'hégémonie universelle et dans les animosités religieuses allumées chez les nations protestantes par le spectacle des souffrances inouïes de 2 millions de coreligionnaires français. Aucun de ces élémens de la situation générale n'échappait à la sagacité du prince; mais aucun de ces élémens n'avait acquis assez de consistance pour lui offrir un point d'appui, et il fallut plier devant la volonté qui avait fait plier l'Europe, il fallut révoquer les anciens édits protecteurs de la secte des Alpes. Le 26 janvier, le marquis d'Arcy put écrire à son roi : « C'est mercredi prochain que le duc de Savoie m'a promis de faire connaître les mesures qu'il allait prendre pour entrer dans les vues de votre majesté. » L'édit de révocation parut le 31 janvier; il peut se résumer en trois mots, la conversion, l'exil ou la mort. Le duc espérait opérer la réunion sans effusion de sang. Aussi employa-t-il des termes d'une sévérité impitoyable

avec l'espoir secret qu'il ne serait pas obligé de déployer la force armée; mais Louis veillait à ce que tout s'accomplît à la lettre, et le corps d'armée du Dauphiné se tenait prêt à tout événement.

Jamais la situation du peuple martyr n'avait été aussi critique. Dans les guerres antérieures, les hautes retraites des montagnes avaient été son refuge, et le salut était venu par les cols supérieurs; mais cette fois ils vont être occupés par l'ennemi, et quel ennemi! Catinat, le général habile, l'émule de Lesdiguières dans les guerres de montagnes, le héros de vingt batailles. Pris par le haut des vallées et par le bas, comment échapper à la ruine? Aussitôt que l'édit fut connu, les chefs militaires du peuple et ses conducteurs spirituels se réunirent à Angrogna pour délibérer et prier. On lut dans l'assemblée une lettre de Janavel contenant ses instructions sur la conduite à tenir dans cette crise suprême. On sait que le héros des deux guerres des bandits avait été excepté des patentes de grâces de 1664. Il vivait depuis lors à Genève, proscrit, mais regardant toujours du côté de ses chères vallées et préoccupé des dangers qui menaçaient ses frères. Dans cette lettre, qui fut saisie par l'ennemi, et qui est aujourd'hui dans les archives de Turin, il donne à ses compatriotes les conseils que lui dicte son expérience. Il veut d'abord qu'on adresse au souverain des requêtes bien humbles pour le prier de ne pas loger de troupes dans les vallées. « Les syndics des communes, dit-il, devront représenter à son altesse royale que le peuple en prendrait ombrage: ils devront offrir de payer le logement en argent. Au nom de Dieu, n'acceptez aucun logement sous quelque prétexte que ce soit, autrement c'est votre perte assurée. » Il rappelle que les Pâques piémontaises ont commencé par un logement militaire. « Souvenez-vous, s'écrie-t-il, des massacres de 1655... » La discipline, la formation des compagnies, l'ordre de combat, les positions qu'il faut fortifier, il a sur toutes ces questions des vues arrêtées qu'il communique. « Vos compagnies ne doivent être que de 18 à 20 hommes. Vous aurez un conseil secret composé de 1 homme de chaque vallée, ainsi que de 1 ou de 2 pasteurs qui aient du cœur, et vous aurez 1 commandant-général par-dessus tous les peuples des vallées. Toutes ces nominations se feront à voix du peuple et avec bon ordre. Si Dieu vous donne du temps, vous aurez soin d'acheter du blé et de le retirer par les montagnes, afin qu'il serve à secourir les plus misérables et entretenir les compagnies. » Ce qu'il faut surtout, c'est l'union entre toutes les vallées, et, pour arriver à cette union si nécessaire, il invite les pasteurs à réunir tout le peuple, grands et petits, et, « après les avoir exhortés selon la parole de Dieu, ils les feront jurer, la main levée vers le ciel, fidélité à l'église et à la

patrie, quand même il s'agirait de la mort. En faisant ainsi, ajoutait-il, vous verrez que l'épée de l'Éternel sera à votre côté. » Enfin il insiste sur la nécessité d'avertir les puissances réformées du danger qui menace l'Israël des Alpes, et d'envoyer une adresse au prince légitime pour lui rappeler ses édits de tolérance et ceux de ses ancêtres.

Pour se conformer à ce dernier avis, l'assemblée vota une humble adresse à Victor-Amédée; mais elle resta sans réponse. Trois fois elle est renouvelée, trois fois elle se perd dans un silence de mort. On écrit aux puissances amies, et le cri de détresse parti des Alpes émeut vivement la diète des six cantons protestans de la Suisse. La diète, réunie extraordinairement à Baden, délègue deux patriciens de Berne, Gaspard et Bernard de Muralt, qui arrivent à Turin au mois de mars. Frédéric-Guillaume, le vieil ami des vaudois, vivait encore. Il écrit à la date du 19 janvier 1686 une lettre pressante qui reste également sans réponse jusqu'au mois de mai suivant. Les nobles paroles et les nobles pensées qu'elle renferme méritaient pourtant toute l'attention de Victor-Amédée II. « Quoique les haines qu'engendre la diversité de religion soient profondément enracinées au cœur de l'homme, dit-il en un latin solennel, il est une loi de la nature antérieure et supérieure, une loi sainte qui l'oblige à tolérer son semblable et même à le secourir dans l'affliction sans égards à ses mérites, *imo et adflictum absque merito suo juvare tenetur.* » Au nom de cette loi naturelle, au nom de l'humanité, de la clémence et de la miséricorde, qui sont, dit-il, « les attributs des princes, » il conjure le duc d'accorder la paix, la liberté à ses sujets et aux malheureux proscrits français qui sont venus chercher un refuge sur la terre vaudoise. Pour ceux-ci surtout, le cœur du « grand-électeur » s'émeut de compassion, et il a des paroles qu'il fait bon entendre après avoir écouté les éclats de la haine dévote du « grand-roi. » « Certainement, dit-il, si ces malheureux étaient le moins du monde coupables, nous n'intercéderions pas pour eux, et nous serions le premier, malgré notre foi commune, à demander qu'ils fussent justement punis; mais ils ne sont coupables d'aucun crime : au contraire, c'est pour rester fidèles à leur conscience, — qu'aucune force humaine ne peut contraindre et dont l'empire appartient à Dieu seul, — qu'ils ont brisé les liens les plus chers de la société et de la famille, qu'ils sont misérables, sans fortune, sans patrie, proscrits, affamés, destitués de tous les biens auxquels on attache du prix. Ah! qui ne les jugerait dignes de pitié? qui ne voudrait leur accorder secours et protection? *Quis non misericordiu. ope et auxilio dignos judicaret?* » Et ce que le brave électeur disait dans cette magnifique dépêche, il le faisait à l'égard de

20,000 proscrits français qui arrivaient alors dans ses états. A toutes ces victimes de la persécution, il ouvrait les bras; il étendait sur eux sa protection, décrétait des sommes considérables et des concessions de terrain pour les établir. Les bienfaits ne sont jamais perdus. La Prusse a récolté largement ce qu'avaient semé ses anciens électeurs, et dans l'édifice grandiose élevé par les Brandebourg on peut voir encore les pierres apportées par des mains françaises, par ces malheureux dont l'électeur parle si éloquemment. Cette protection accordée à des hérétiques aurait pu ne pas faire impression sur l'esprit du duc de Savoie, et l'électeur revient à l'argument déjà employé vingt ans auparavant auprès de Charles-Emmanuel II, il parle encore de la protection qu'il accorde aux catholiques. « Nous en avons un grand nombre en Westphalie, dit-il, et nous les protégeons, nous les favorisons, nous les aimons et les élevons aux honneurs et aux dignités au même titre que ceux qui partagent notre foi. » Quand le duc de Savoie répondit à cette dépêche, il était trop tard, l'édit de janvier avait paru, et il ne restait aux vaudois que l'alternative du combat ou de l'abjuration : ils résolurent de combattre.

A la nouvelle de cette résolution désespérée, les ambassadeurs, déjà arrivés à Turin, accourent aux vallées et convoquent une nouvelle assemblée qui se réunit le 22 mars au Chiabas, sur la colline d'Angrogna, non loin du lieu où se tint deux siècles auparavant celle qui vota la réunion du valdisme au calvinisme. Elle s'ouvrit par la prière d'un réfugié français, du fameux Henri Arnaud, qui va être bientôt le Moïse de l'Israël des Alpes. Il était pour la résistance à tout prix, et il fit monter vers le ciel une prière dans ce sens, un cri d'opprimé résolu à combattre jusqu'à la mort; mais les ambassadeurs déclarèrent la résistance impossible devant les troupes de Louis XIV et de Victor-Amédée II. « Vos vallées, dit Gaspard de Muralt, sont enclavées dans les états de vos ennemis: tous les passages sont gardés; aucune nation n'est en mesure de faire la guerre à la France dans votre intérêt; nulle armée ne pourrait même pénétrer jusqu'ici, et vous enfin vous avez à peine trois mille combattans; les troupes réglées n'attendent que le signal du massacre : comment pourrez-vous résister? » De la part des ambassadeurs, tous fervens protestans, il ne pouvait être question d'abjuration. C'était donc l'émigration en masse, l'émigration sans espoir de retour, l'abandon définitif de la patrie bien-aimée qu'avaient à proposer les diplomates étrangers. « Consentiriez-vous, reprit l'un d'eux, à quitter votre patrie, si nous obtenions de Victor-Amédée qu'il vous laissât disposer de vos biens et sortir de ses états avec vos familles? » A cette proposition, des cris, des gémissemens, des san-

glots et des protestations s'élevèrent de l'assemblée. Les plus affligés, ne pouvant invoquer aucun secours naturel, espèrent en un miracle, et attendent la délivrance du Dieu qui a gardé l'Israël des Alpes pendant tant de siècles. « Ne comptez pas sur des événemens miraculeux, répond Gaspard de Muralt. Il vous est impossible de lutter contre vos ennemis. Réfléchissez à votre position. Une issue vous reste pour en sortir : ne vaut-il pas mieux transporter ailleurs le flambeau de l'Évangile dont vous êtes dépositaires que de le laisser ici s'éteindre dans le sang ? » L'assemblée déclara qu'elle ne pouvait prendre un parti définitif sans avoir consulté le peuple de toutes les vallées, et pendant que cette enquête se fait les ambassadeurs retournent à Turin pour agir sur l'esprit de la cour; mais la propagande faisait bonne garde : on ne les laisse pas arriver jusqu'au duc, on leur refuse même les saufs-conduits qu'ils demandaient pour les députés vaudois chargés d'apporter à Turin la décision de l'assemblée du Chiabas. Celle-ci s'était déclarée en permanence, et le secrétaire de la légation suisse revint avec le dernier mot des ambassadeurs. « Il n'y a plus rien à espérer, la cour n'est plus libre, l'envoyé de Louis XIV assiége le duc et le presse d'agir sans retard. Hâtez-vous de quitter ce pays pendant que vous le pouvez encore ! »

On vit alors la division s'introduire parmi ce peuple jusque-là si uni. Personne n'eut l'idée d'abandonner la foi des pères; il n'y eut pas la même unanimité au sujet de l'abandon de la patrie. Une partie des pasteurs se prononça pour l'émigration; mais les délégués laïques des communes, réunis à Roccapiatta le 14 avril, jurèrent, la main levée vers le ciel, selon la formule donnée par Janavel, de combattre jusqu'à la mort, à l'exemple de leurs pères. Cette décision causa un étonnement douloureux aux ambassadeurs, qui écrivirent de Turin une lettre émue. « Sans doute, disaient-ils, la patrie a de grands charmes; mais les biens du ciel sont préférables à ceux de la terre. Vous pouvez encore sortir de ce pays qui vous est à la fois si cher et si funeste, vous pouvez emmener vos familles, conserver votre religion, éviter de répandre le sang. Au nom du ciel! ne vous obstinez pas dans une résistance inutile, ne fermez pas la dernière issue qui vous reste pour éviter une totale destruction! » Qu'on juge de l'effet de cette lettre, dit un écrivain vaudois. Tous les temples retentissent de sanglots qui sont bientôt dominés par les graves accens de la prière. Le 19 avril, une nouvelle assemblée confirma le serment du 14. C'était le vendredi de la semaine sainte, le jour mémorable où les prêtres de l'ancienne loi ont tué le juste. Henri Arnaud, l'un des pasteurs qui avaient prêté le serment, se leva au milieu de l'assemblée, et dit en priant : « Seigneur Jésus!

toi qui as souffert et qui es mort pour nous, accorde-nous la grâce de pouvoir souffrir aussi et de sacrifier notre vie pour toi. Ceux qui persévéreront jusqu'à la fin seront sauvés. » Amen ! répondit l'assemblée entière ; puis, à l'imitation des premiers chrétiens réunis dans une agape fraternelle avant de descendre dans l'arène, l'Israël des Alpes célébra sa dernière pâque, le pain fut distribué, et la coupe circula selon le rituel de la nouvelle alliance, chacun mangeant et buvant tour à tour en commémoration du grand sacrifice. « Sublime et douloureuse communion ! » s'écrie un historien vaudois.

Ce fut le dernier repas, la cène des mourans pour un grand nombre, car les dragons de Louis XIV approchaient par le haut des vallées. Sur la plaine, à Bibiana, étaient campés les régimens de Nice et de Montferrat, à la Torre ceux de Savoie et de la Croix-Blanche, la gendarmerie à Garciliana, les gardes du corps et la cavalerie à Bricherazio. Les troupes françaises tenaient le nord des vallées depuis Fenestrelles jusqu'à Pignerol, et n'avaient que la rivière de Chisone à traverser pour entrer sur la terre vaudoise. Plus promptes que celles de Savoie, elles la franchirent à la lumière des torches dans la nuit du dimanche de Pâques au lundi, et l'avant-garde, commandée par le colonel de Villevieille, occupa sans résistance le premier village vaudois de Saint-Germain. La population avait fui sur les hauteurs voisines, où l'ennemi voulut poursuivre. Le combat s'engagea sur des pentes couvertes de broussailles : pendant dix heures, les vaudois tinrent tête à l'avant-garde, soutenue par de la cavalerie, et sur le soir les montagnards firent un effort suprême et chassèrent l'ennemi du territoire de Saint-Germain en lui faisant subir une perte de 500 hommes. La guerre des Cévennes n'avait pas encore commencé. C'était donc pour la première fois que les soldats français rencontraient devant eux des huguenots qui avaient l'audace de se défendre. L'échec de Saint-Germain exaspéra ces missionnaires d'un nouveau genre, et le lendemain, étant revenus en force dans la vallée de Saint-Martin, ils y commirent des excès épouvantables. Les vaudois qui ne périrent point par l'épée et les balles dans le combat sont pendus aux arbres, précipités du haut des rochers, écartelés par les chevaux ou brûlés avec les débris de leurs maisons. Il faut sans doute faire la part de l'exagération sectaire dans les récits du temps. Les uns portent évidemment la marque d'une passion qui ne laisse guère voir les choses comme elles sont ; mais d'autres sont écrits froidement, naïvement, par des témoins éplorés. Telle est par exemple la narration d'un capitaine vaudois échappé à ce massacre. Il erra longtemps par les montagnes, où il fut enfin rencontré par un catho-

lique qui le cacha dans sa maison, courut à la recherche de sa femme et de sa fille, égarées aussi dans les montagnes, et parvint à les lui ramener; saisi ensuite, jeté dans les prisons du Piémont, il raconta ses malheurs et ceux de son peuple sans passion, presque sans réflexion. Son écrit, encore inédit, intitulé : *Memorie di me Bartholomeo Salvajot*, jette une vive lumière sur la captivité et la dispersion du peuple vaudois. « Les Français, dit-il, tuaient dans la vallée de Saint-Martin tous ceux qu'ils rencontraient; *gli amazzavano, gli impiccavano agli alteri, e da tutte le parti non si sentiva altro che grida, che faceva orrore.* »

Pour qu'une armée française soit descendue à de pareils excès, il a fallu qu'elle fût profondément démoralisée par la mission misérable que le despote magnifique de la France lui faisait accomplir depuis une dizaine d'années. L'honneur militaire lui-même s'y pervertit, et les généraux les plus purs s'y souillèrent d'actions qui soulèveraient aujourd'hui la réprobation du monde civilisé. Catinat, le commandant de cette odieuse expédition, fit dire aux vaudois réunis au nombre de 1,500 sur une montagne que leurs frères des autres vallées avaient fait leur soumission au duc de Savoie, ce qui n'était pas vrai au moment où il faisait porter ce message par un parlementaire. Cette nouvelle abattit les courages les plus fermes, et ils envoyèrent au général un parlementaire pour traiter de la capitulation. Catinat promit qu'il ne serait porté atteinte ni à leur vie ni à leurs biens, et comme le vaudois exprimait encore quelque doute, le général répondit vivement que « toute son armée traverserait les villages sans y toucher une poule. » Malgré cette promesse, les vaudois descendus de la montagne furent entourés par les soldats, les hommes en état de porter les armes furent séparés de leurs femmes et de leurs enfans et envoyés prisonniers au duc de Savoie. Un écrit publié à Rotterdam en 1689 (1) raconte ce qui advint des femmes et des filles dès qu'elles furent séparées de leurs défenseurs naturels. Une soldatesque effrénée se jeta sur elles dans le village de Poemian. Plusieurs de ces filles de la réformation, préférant la mort à la honte, luttèrent des mains et des ongles. L'une d'elles ne fut violée qu'après avoir été clouée au sol par une épée qui lui traversa la poitrine, d'autres tombèrent sous les balles du ravisseur en fuyant dans les bois. Celles qui survécurent à cette scène de sauvages furent rassemblées avec les enfans et les vieillards, et allèrent rejoindre leurs maris et leurs frères dans les prisons. Salvajot, notre chroniqueur, déjà prisonnier au couvent des

(1) *Histoire de la persécution des vallées de Piémont, contenant ce qui s'est passé dans la dissipation des églises et des habitans en l'an 1686.*



capucins de la petite ville piémontaise de Luzerne, vit arriver cette troupe désolée. « Dans les premiers jours de ma captivité, dit-il, je vis arriver 400 personnes, tant femmes qu'enfans et vieillards, et tous dans un état si déplorable, si malheureux, que les prisonniers eux-mêmes en étaient affligés. Ces pauvres gens avaient conduit avec eux quelques ânes et quelques mulets; mais les soldats s'emparèrent de ces montures, et en jetaient bas ces pauvres enfans et ces pauvres femmes si brutalement que c'était une véritable compassion. Deux d'entre elles, qui étaient enceintes, accouchèrent sur le coup, et on les mena dans un autre cachot... Tous les jours, on amenait de nouvelles bandes de prisonniers. Il y avait quelquefois des familles entières; mais les soldats arrachaient les petits des bras de leurs mères avec tant de violence que plusieurs de ces faibles créatures furent étranglées et restèrent mortes entre leurs mains. Il n'y avait point d'humanité dans ces gens-là, » ajoute-t-il avec une éloquente simplicité.

L'œuvre commencée par les Français dans la vallée de Saint-Martin fut poursuivie dans les deux autres vallées par les Piémontais, avec moins de barbarie toutefois, la lutte n'ayant pas été à beaucoup près aussi vive; la patrie vaudoise fut vidée de son peuple, qui alla s'entasser dans les prisons et dans les fossés de treize forteresses du Piémont. Il ne resta dans les montagnes que quelques bandes qui échappèrent jusqu'à l'automne aux poursuites de l'armée piémontaise. Rapides dans l'attaque, insaisissables dans la fuite, elles tombaient à l'improviste sur un poste militaire, sur une bourgade, mettaient tout à feu et à sang, et regagnaient précipitamment leurs retraites inaccessibles. C'était le dernier effort du peuple sacrifié. Le commandant piémontais, le marquis de Parella, parvint à s'en rendre maître, soit par la force, soit en facilitant leur émigration par des saufs-conduits accordés à tous ceux qui les demandaient. Maintenant d'autres scènes vont passer sous nos yeux. Après la captivité suit la dispersion, et nous allons assister à l'exode de l'Israël des Alpes et à sa rentrée glorieuse dans l'héritage des ancêtres.

### III.

Les historiens vaudois sont remplis du récit des souffrances du peuple captif. Salvajot nous montre de plus près ce spectacle de désolation. Partout il voit ses frères entassés dans des cachots infects, ou jetés dans les fossés des citadelles, sans abri, sans paille pour se coucher, sans eau et quelquefois sans nourriture. Un jour, on le fit entrer dans le cachot des ministres. En bon vaudois qu'il

est, il salue en entrant ses conducteurs spirituels. « Je saluai, dit-il, et, voyant leur misérable état, je leur demandai s'ils n'avaient rien pour dormir. Ils me répondirent non. Alors le major, entré avec moi, me dit en ricanant : Eh bien ! monsieur le capitaine Salvajot, comment trouvez-vous cela ? Nous ne sommes pas au bout, et vous verrez comment nous vous traiterons. Sur mon refus d'abjurer, il parla de me faire pendre. » Le 16 mai 1686, on fit partir pour la citadelle de Turin un convoi de prisonniers où se trouvait l'auteur des *Memorie di me*. Par une faveur particulière, il avait avec lui sa femme et sa fille, amenées par ce brave catholique que nous connaissons déjà. « Nous étions environ 160 personnes. Les hommes étaient attachés deux à deux, et chaque 27 couples étaient encore reliés par une longue corde. Quand nous sortîmes de Luzerne, il y avait beaucoup de peuple assemblé qui nous disait de mauvaises paroles. Damnés d'hérétiques, criait-il, on va voir votre fin. Regardez encore une fois vos montagnes, car vous ne les reverrez plus ! Il y en avait beaucoup parmi nous qui pleuraient. » Cette corde qui les reliait entre eux était leur tourment. Si l'un voulait boire, il fallait que toute la bande se jetât par terre. Les convertisseurs de la propagande suivaient le triste convoi pour voler les enfans sous les yeux des pères enchaînés et impuissans ; mais les mères, restées libres, les défendaient avec la fureur du désespoir. « A peine entrés à Turin, dit Salvajot, il nous fallut une grande surveillance pour qu'on ne nous enlevât pas nos enfans. On s'était déjà saisi de ma petite fille, et on l'emportait à la hâte lorsque la femme de Barthélemy Ruet courut après les ravisseurs et me la ramena. » A peine arrivée à la citadelle, sa femme accoucha d'une fille au milieu des autres prisonniers. Il faut entendre le pauvre père, heureux à la fois et affligé, raconter dans son langage sans art les circonstances du baptême forcé de l'enfant. « Le comte Santus vint me dire : Il faut la faire baptiser. Je fus fort étonné de cela, parce que je pensais qu'il ignorait sa naissance. — L'enfant, lui dis-je, se porte bien, et on pourra le baptiser plus tard. — Non, il faut que cela se fasse tout de suite. Voilà M. de Roccanova et M<sup>me</sup> la baronne Pallavicino qui lui serviront de parrain et de marraine et qui feront votre fortune. — Alors je n'osais plus rien dire, et on apporta l'enfant dans la chapelle de la forteresse, où je suivis le cortège avec M<sup>lle</sup> Jahier. » C'était une fille du héros vaudois qui avec Janavel avait sauvé sa patrie en 1655. Énergiquement attachée à la foi pour laquelle avait combattu son père, elle éprouva une telle douleur en voyant la cérémonie catholique qu'elle tomba évanouie dans la chapelle. « On donna à mon enfant, reprend Salvajot, les noms de Louise-Caroline, qui étaient ceux du parrain et de la

marraine. Le lendemain, on apporta à l'accouchée une chemise et des draps envoyés par le padre Valfrè. »

Il faut savoir ce qu'était cet inconnu dont le nom arrive ici sous la plume du prisonnier. C'était un moine de la noble famille des Valfrè, un de ces hommes qui semblent nés pour aimer et faire le bien, un saint Vincent de Paul piémontais, mais d'un esprit plus large et plus tolérant que celui de France. Il s'était attaché à cette grande misère vaudoise pour la soulager, suivant les captifs de citadelle en citadelle, leur faisant distribuer du linge, des bouillons, et leur donnant même quelque peu d'argent. Il était accompagné d'un moine savoyard, le père Morand, animé du même esprit et de la même charité, « et ce qu'il y avait de remarquable, ajoute Salvajot en parlant de ces deux bienfaiteurs, c'est qu'ils ne faisaient aucune différence entre ceux qui s'étaient faits catholiques et ceux qui étaient restés fidèles à leur religion. Ils semblaient même avoir pour ces derniers plus d'égards et de respect. » Pendant que ces deux amis de l'humanité étaient à l'œuvre, prodiguant leurs secours indistinctement, des moines d'une autre trempe entraient dans les prisons à tout moment pour tourmenter les captifs par d'interminables controverses théologiques. Ils y mettaient un acharnement étrange. Un pasteur nommé Leydet, ayant été pris les armes à la main, fut condamné à mort. Les moines le poursuivirent de controverses jusque sur l'échafaud, et pendant qu'il s'écriait en face du supplice : « O mon Dieu, je remets mon âme entre tes mains, » ces furieux l'obsédaient encore d'argumens sur les caractères de la véritable église. Les prisonniers avaient d'autres plaies qui s'attachaient à eux, des maladies, des privations de toute sorte, la faim, les mauvais traitemens, des gardiens impitoyables qui les faisaient rentrer vivement dans leurs cachots lorsque le duc de Savoie venait inspecter les travaux de fortifications. Cette dernière circonstance, notée par Salvajot, prouve que le duc était tenu systématiquement dans l'ignorance de ce qui se passait. Le pauvre père raconte que sa femme mourut quelques jours après sa délivrance, et fut ensevelie dans le drap donné par le bon Valfrè; un mois après mourut aussi l'enfant baptisée de force, et Salvajot resta seul avec une petite fille alors âgée de cinq ans et demi. « Enfin, dit-il, on commença de parler de notre prochaine sortie du pays. Déjà on laissait quelques-unes de nos femmes passer les portes de la citadelle et aller en ville pour faire leurs provisions; puis on permit aussi à quelques hommes de sortir, pourvu qu'ils fussent accompagnés de deux sergens, et ainsi s'acheminaient les choses vers notre liberté. »

Les envoyés du protestantisme restés à Turin pendant que se jouait le drame sanglant que nous avons décrit, reprirent les né-

gociations aussitôt qu'il fut fini, et obtinrent de Victor-Amédée que l'expatriation du peuple proscrit se ferait aux frais de l'état. Les prisons ne furent ouvertes que fort avant dans l'automne, lorsque le Mont-Cenis était déjà couvert de neiges. A Turin et dans quelques autres forteresses, on ne laissa pas d'abord partir les enfans, « afin, dit Salvajot, que les seigneurs pussent en prendre. » La mode introduite par la marquise de Pianezza faisait alors fureur parmi les grandes familles piémontaises : chacun voulait avoir un petit groom arraché à l'hérésie. « On voit rarement passer un carrosse qui n'ait son *barbet* derrière, écrit l'envoyé suisse à leurs excellences de Berne; il y en a même quelquefois jusqu'à deux, reconnaissables à leur bonnet à la dragonne. » Une autre lettre du même personnage ajoute : « Les prisonniers m'ont dit qu'à leur sortie de la citadelle de Turin le major avait enlevé plusieurs enfans par force. » Les pères et les mères dont on enlevait les enfans poussaient des cris terribles, dit Salvajot, *cra un gran pianto fra i padri e le madre*. Il y eut même du sang répandu, car, ajoute-t-il, plusieurs mères avaient résolu, avant de sortir de prison, de tuer leurs enfans plutôt que de les laisser prendre aux catholiques. C'est par de telles scènes que l'exode commença. Il fallait franchir le Mont-Cenis au milieu de l'hiver, et sur tout le trajet les malheureux exilés semaient la route de cadavres. De la première bande, composée de 300 personnes, il en resta 90 sur les Alpes, morts de froid, et celle qui suivit retrouva les cadavres ensevelis sous la neige. Ce n'est pas à Turin seulement qu'il y avait des voleurs d'enfans; on en prit à travers la Savoie, à Lanslebourg, à Saint-Jean-de-Maurienne, à Aiguebelle et Annecy; mais le duc, ayant appris ces odieux enlèvements, ordonna que les enfans fussent rendus, et les soldats qui accompagnaient les convois de proscrits reçurent des ordres sévères à cet égard. Les convois qui suivirent les deux premiers furent mieux traités. Au pied du Mont-Cenis, du côté du Piémont, le duc fit apporter des capotes de gros drap gris pour chaque proscrit, et dès lors ils furent à l'abri du froid en passant la montagne.

C'est ainsi qu'arrivèrent à Genève les débris de l'Israël des Alpes. Il en était entré en prison de 11 à 12,000, et il n'en sortit des états de Savoie que 4,000 environ : le reste était mort ou avait fait adhésion à l'Eglise romaine. Genève et la Suisse protestante furent admirables de dévouement. Des commissaires genevois allaient attendre les exilés jusqu'au Mont-Cenis avec les dons et les secours de la charité, et revenaient avec eux. A l'arrivée de chaque convoi, la population se portait à sa rencontre jusqu'au pont d'Arve, qui était alors la frontière de la république. « On s'entre-battait, dit un contemporain, pour recueillir les plus misérables. C'était à qui les

aurait plus tôt conduits dans sa demeure. Il y en eut qui les portèrent dans leurs bras depuis la frontière jusqu'à la ville. » Les conseils de la république venaient eux-mêmes en costume officiel attendre aux portes de Genève l'arrivée des convois. Les malheureux entraient en chantant le psaume du refuge composé par Théodore de Bèze :

Faut-il, grand Dieu! que nous soyons épars!

Ils chantaient d'une voix lamentable, et la population émue pleurait et chantait avec eux. « C'étaient des scènes lugubres, continue le même contemporain, à l'arrivée de chaque convoi. Les premiers arrivés accouraient au-devant des nouveaux pour chercher leurs proches. Un père demandait son enfant, et un enfant cherchait son père, un mari cherchait sa femme, et une femme son mari. » Et le peuple de Genève, témoin de cette grande désolation, s'efforçait de l'adoucir par ses soins, par sa sympathie et sa charité. Il fallut un arrêté du grand-conseil pour répartir les proscrits entre les habitans, car ceux-ci ne mesuraient pas toujours leur bonne volonté pour les réfugiés à leurs ressources ni à la capacité de leurs maisons, et dans leur élan inconsidéré de dévouement ils emmenaient chez eux tous ceux qu'ils rencontraient. Ce dévouement paraîtra plus admirable encore, si l'on se rappelle que Genève n'avait pas à secourir seulement l'infortune vaudoise. Un érudit distingué, M. Gaberel, a compté 60,000 réfugiés français qui trouvèrent alors dans cette ville un asile permanent ou un secours pour continuer leur route vers d'autres pays. Les maisons comme les cœurs semblaient s'élargir, dit-il, pour contenir toutes ces épaves de la révocation. Jamais l'utilité des petits pays à côté des grands n'a mieux été démontrée, et, si la reconnaissance des bienfaits reçus était une vertu politique, l'école moderne des grandes agglomérations nationales ne serait pas née. L'exemple de Genève recevant pendant trois siècles les victimes des révolutions et des réactions politiques et religieuses de la France montre à quoi servent ces existences qu'on regarde aujourd'hui de si haut.

Les autres cantons de la Suisse protestante vinrent au secours de Genève et revendiquèrent leur part de bienfaisance. Après eux, ce furent les princes d'Allemagne, surtout le vieil électeur de Brandebourg. Aussitôt qu'il apprit l'arrivée en Suisse des premiers vaudois, il envoya au-devant d'eux son chargé d'affaires dans le Palatinat, M. Mendelshobe, pour traiter de leur établissement en Allemagne. Par une lettre du 25 janvier 1687, l'envoyé transmet à son maître les renseignemens qu'il a recueillis sur les émigrans. « Ces braves gens, dit-il, désireraient surtout qu'on leur donnât un district où

ils pussent demeurer réunis, qu'ils fussent sous la dépendance immédiate du souverain, et non comme en France sous celle des nobles. Il y a peu d'artisans et d'industriels parmi eux : ainsi il ne faudrait que des terres à cultiver et surtout des pâturages. Ils aimeraient particulièrement un territoire propre à la culture du mûrier, parce qu'ils se sont depuis longtemps appliqués à élever les vers à soie, et pourraient, par ce moyen, pourvoir aisément à leur subsistance. Son altesse électorale peut être assurée de trouver en eux des sujets soumis et d'une fidélité inébranlable. Ce sont des gens simples et laborieux; mais ils ont des manières à eux, et leurs habitudes ont beaucoup de ressemblance avec les mœurs suisses. Pour cette raison, ils ne voudraient pas être mêlés avec les Français réfugiés, dont l'humeur vive et éveillée ne s'accorderait peut-être pas avec leur tranquillité et leur genre de vie tout patriarcal. » Des lieux d'établissement furent arrêtés à Standal, à Burg, à Spandau et à Magdebourg; mais, quand les vaudois virent qu'il fallait aller si loin, il leur sembla que c'était un nouvel exil, et, comme le peuple d'Israël captif à Babylone, ils furent ressaisis par la grande douleur de la patrie absente. Ce sentiment leur était revenu avec la sécurité. L'image de leurs chères montagnes, un moment effacée par les souffrances physiques de la captivité, revint plus vive et plus attrayante dans leur imagination dès qu'ils furent entourés du bien-être procuré par la bienfaisance des frères étrangers. Ils ne marchaient vers les établissemens promis qu'en regardant en arrière, et à chaque étape à travers la Suisse il en restait quelques-uns qui ne voulaient plus avancer. L'auteur des *Mémoires de moi*, qui faisait partie de l'un de ces convois, raconte qu'à Saint-Gall 150 vaudois refusèrent d'aller plus loin. L'envoyé prussien, M. de Bondely, qui les accompagnait, s'indigna de cette conduite dont il ne comprend pas le motif, et il a des paroles dures pour la caractériser. « Au lieu de 1,500 vaudois que nous attendions, écrit-il à l'électeur, nous n'en avons que 7 ou 800; les autres sont des libertins qui se laissent aveugler par un amour incroyable pour leur patrie, et qui veulent à tout prix y retourner. »

On a peine à comprendre qu'après tout ce qui s'était passé ils aient encore conservé l'espoir de rentrer dans leurs vallées; mais les sentimens du cœur n'ont pas la même logique que la raison, et ils échappent au contrôle de celle-ci. Comment rentrer dans leurs vallées, maintenant repeuplées de colons catholiques, gardées par les armées de Louis XIV et de Victor-Amédée II? Comment triompher des obstacles qui les en séparaient : le lac de Genève à franchir, la Savoie tout entière et de hautes montagnes à traverser, des populations ennemies et des soldats à combattre? Mais rien ne peut

détruire l'enchantement de la patrie absente dans le cœur de l'enfant des hautes cimes. Ce trait du caractère des peuples montagnards les rend peu propres aux colonisations, car la patrie nouvelle est sans cesse défaite par l'attrait de l'ancienne qui ramène le colon au pays d'origine. L'idée du retour poursuivait donc les émigrans partout où la bienfaisance protestante s'efforçait de les fixer. Quand une idée domine à ce point toute une collection d'hommes, quelque absurde et insensée qu'elle soit, elle trouve toujours un moyen d'entrer dans les faits. Il en arriva ainsi de cette idée vaudoise, elle trouva des hommes d'action pour la réaliser. Ce n'était pas sans un mot d'ordre secret que les émigrés s'arrêtaient sur la route. Le vieux proscrit de Genève, Janavel, était avec Henri Arnaud l'âme de ce complot, qui avait pour but la restauration des vaudois dans leur pays. Dans un conseil secret tenu à Genève au mois de mai 1688, ils résolurent d'envoyer dans les vallées trois émissaires chargés de reconnaître la situation et d'explorer les cols de la Savoie par où l'on pourrait passer. Les trois espions trouvèrent la désolation partout, les temples abattus, les villages à moitié détruits, des maisons vides, ouvertes et croulantes; mais l'impression la plus pénible fut de voir les plus belles terres, les prairies de Saint-Jean, les vignes d'Angrogna et de Rora, déjà occupées par des catholiques venus de la Savoie et du Piémont. Une partie de l'ancienne population y vivait encore, retenue par l'amour du sol natal, catholique extérieurement, mais vaudoise au fond de l'âme, sombre, irritée, et pouvant servir de point d'appui à un retour offensif. En revenant par les montagnes de la Savoie pour remplir une partie essentielle de leur mission, ils furent arrêtés dans la vallée de Tignes, en Tarentaise, par le châtelain du comte Laval de l'Isère; mais ils se tirèrent de ce mauvais pas en se couvrant du déguisement de colporteurs comme les anciens prophètes vaudois, et ils arrivèrent sans autre accident à Genève, où les attendait Janavel.

Ce n'était pas dans la tête seule du vieux proscrit que fermentait l'idée du retour. D'autres s'en occupaient à son insu, et leur tentative faillit compromettre le projet qu'il avait arrêté avec Arnaud, et que nous verrons bientôt exécuter avec une merveilleuse audace. D'après le projet anonyme, les vaudois devaient s'amasser sans bruit vers l'embouchure du Rhône dans le lac de Genève et remonter le fleuve dans le Valais, jusqu'à la hauteur de Martigny. Là, on tournerait à droite, on franchirait les Alpes une première fois au grand Saint-Bernard, une seconde fois au petit Saint-Bernard en tournant par derrière le massif du Mont-Blanc, et, après être entré sur le territoire de la Savoie, on viendrait tomber sur les montagnes natales par le mont Iseran et le Mont-Cenis : projet gi-

gantesque, enfanté par des esprits malades, qui échoua dès les commencemens. Le comte Govone, envoyé piémontais en Suisse, ayant appris par ses agens la nouvelle du rassemblement vaudois à la tête du lac, adressa d'énergiques réclamations à la diète helvétique, et Louis XIV fit déclarer que, si l'invasion projetée n'était pas réprimée, il en ferait un *casus belli*. Leurs excellences de Berne, de qui relevait alors le pays de Vaud, où se faisait le rassemblement, durent agir sous la double pression de la France et de Turin, et l'ordre fut expédié au bailli d'Aigle de ramener de gré ou de force les émigrés dans l'intérieur de la Suisse. Le bailli exécuta l'ordre avec toute la douceur et tous les ménagemens possibles, car, en sa qualité de protestant zélé, il souhaitait ardemment le succès de l'entreprise qu'il était obligé de réprimer. « Pauvres vaudois, leur dit-il les larmes aux yeux, le Seigneur se souviendra de vos détresses, car il ne peut qu'approuver le zèle que vous témoignez pour rétablir sa sainte religion dans le sanctuaire de vos aïeux, où elle n'a jamais été éteinte, et il vous ramènera infailliblement dans votre patrie. » Après le bailli, un chef de l'expédition prit la parole et commenta ce texte de l'Écriture : *ne crains point, petit troupeau*. « Oui, ne crains point, car Dieu a son temps pour abattre et pour relever; souffrons avec patience, et à son heure il nous relèvera. »

Après cette tentative manquée, le vieillard de Genève et Arnaud se mirent à l'œuvre pour un nouveau plan. Cette fois on se réunirait près de Nyon, dans la forêt de Prangins, à l'endroit où le lac est étranglé entre le promontoire savoyard d'Yvoire et la côte de Vaud, où par conséquent la traversée du lac est très courte; on gagnerait rapidement les hautes montagnes du Faucigny pour éviter la poursuite des troupes duciales, et, arrivé dans la haute vallée de l'Isère, on franchirait le mont Iseran et le Mont-Genis pour tomber de là sur la terre vaudoise. Ce plan arrêté entre Arnaud, Janavel et d'autres réfugiés, on se mit en devoir de l'exécuter, et le mot d'ordre du rassemblement fut transmis aux vaudois dispersés en Suisse et en Allemagne. Il ne suffisait pas cependant d'aspirer à reconquérir la patrie, il fallait des moyens d'exécution, des armes, des munitions et de l'argent. Arnaud partit secrètement pour la Hollande et alla en conférer avec Guillaume d'Orange. Ce prince ne s'était pas encore embarqué pour l'Angleterre; mais déjà il préparait dans les ports de la Hollande cette expédition qui devait détrôner le Stuart catholique, donner à l'Angleterre un roi protestant et à la France le plus terrible ennemi qu'elle ait eu. Il saisit d'un coup d'œil l'importance de la tentative vaudoise, la diversion qu'elle créerait sur les Alpes et l'action dissolvante qu'elle exercerait probablement sur l'alliance de Victor-Amédée II et de



Louis XIV, et il la favorisa de tout son pouvoir, mais indirectement, par ses amis hollandais et suisses. Dès lors les vaudois ne manquèrent ni d'armes, ni d'argent, ni d'officiers exercés pour les commander. Bientôt on ne fit même plus un mystère de la protection du prince d'Orange, et un émissaire du duc de Savoie écrit qu'il a vu près de Lausanne des vaudois qui portaient à leur chapeau les couleurs de Guillaume, le ruban orange. La Suisse, moins craintive devant le roi de France, auquel la diète de l'empire venait de déclarer la guerre, laissait se produire assez librement ces manifestations et ces préparatifs vaudois. Arnaud, de retour de son voyage, eut une dernière entrevue avec Janavel, qui lui donna par écrit des instructions curieuses sur la conduite de l'expédition.

Il trace à ses compatriotes un plan de campagne où l'on reconnaît l'expérience du partisan et la foi ardente du chrétien. En entrant en Savoie, ils devront ramasser sur leur route les seigneurs et les prêtres, et les garder en otages pour faire tomber la résistance des populations. Il leur indique les cols par lesquels ils devront passer et les montagnes qu'ils devront fortifier dès qu'ils seront arrivés. Il en est une surtout, la Balsille, — nom qui va être bientôt illustré par des combats héroïques, — sur laquelle il appelle particulièrement l'attention. « N'épargnez pas, dit-il, vos peines et vos labeurs pour fortifier cette position, qui sera votre forteresse la plus solide. Ne la quittez qu'à la dernière extrémité. » Lorsqu'il porte sa pensée sur ces colons infidèles qui occupent maintenant la terre sacrée, le sang lui monte au cerveau, il est saisi de l'esprit qui animait les anciens Hébreux à leur entrée dans la terre de Chanaan, et il donne résolument le conseil de les détruire à la façon de l'interdit, suivant la parole biblique. « Pas de quartier ! dit-il, car les hommes que vous épargneriez iraient révéler votre position à l'ennemi. » Il ne veut pas toutefois qu'on verse le sang innocent, « afin de n'avoir pas à en répondre devant Dieu. » Il termine ses instructions par un élan prophétique. « Si vous vous confiez en l'Éternel, soyez assurés qu'il ne vous oubliera pas, et que son épée sera autour de vous comme une muraille de feu contre vos ennemis. »

Le 15 août 1689 est le jour fixé pour le rendez-vous général sur la rive du lac. Ce jour était bien choisi, car c'était celui du jeûne fédéral, solennité plus rigoureusement observée alors qu'aujourd'hui en Suisse : tout chôma, le peuple et les autorités. On vit bien les détachemens vaudois converger vers la forêt, le châtelain de Rolles avertit même le bailli de Nyon du rassemblement qui se faisait à peu de distance de cette dernière ville ; mais le bailli ne pouvait faire battre le rappel des milices un jour de jeûne et d'humiliation, et il se contenta d'assister au départ, qui eut lieu pendant la nuit sur quinze bateaux arrivés secrètement de Genève et de Lausanne. Le

chef militaire de l'expédition, le capitaine Bourgeois, n'ayant pu se trouver au rendez-vous, essaya de franchir le lac plus tard avec un nouveau détachement; mais les envoyés français et piémontais étaient avertis déjà, et le pauvre commandant en retard fut arrêté par l'autorité bernoise, jugé et exécuté sur l'esplanade de Nyon, pour apaiser la colère du souverain qui faisait alors trembler toutes les puissances. Ce fait prouve que la Suisse n'était point complice du départ des vaudois, et qu'il leur avait fallu tout d'abord déjouer la vigilance des autorités locales pour se lancer dans cette aventure étrange où nous allons les suivre.

#### IV.

La relation de cette expédition a été écrite par deux auteurs qui en faisaient partie, par le vaudois Renaudin et le Cévenol Hugues. Henri Arnaud a fait de leurs manuscrits un livre assez confus, connu sous ce titre : *Histoire de la glorieuse rentrée*, où il s'attribue le principal honneur de l'expédition. On remarque dans le manuscrit de cet ouvrage, qui est déposé à la bibliothèque de Berlin, des ratures comme dans la plupart des manuscrits vaudois, et ces ratures ont pour but d'amoindrir le rôle et d'effacer même le nom du général Turrel, réfugié français qui remplaça le capitaine Bourgeois dans le commandement militaire. Il fut élu sur le territoire ennemi, aussitôt après le débarquement, par le vote des expéditionnaires, selon la formule donnée par Janavel, « à genoux, les yeux et les mains levés au ciel, le cœur et l'âme au Seigneur. » Le corps fut divisé en dix-neuf compagnies ayant chacune son capitaine, et des soldats qui n'entrèrent pas dans les compagnies on forma trois corps détachés que la relation nomme avant-garde, corps de bataille et arrière-garde. Arnaud représentait l'autorité religieuse; c'était un prophète souvent plus puissant, mieux écouté que le chef militaire.

Aussitôt que la nouvelle de l'entrée des vaudois en Savoie fut connue, elle causa un profond étonnement dont nous retrouvons l'écho dans les feuilles périodiques du temps. « Quelle apparence, disait *le Mercure historique*, que les vaudois puissent rentrer dans leur pays sans qu'on s'oppose à leur passage, sans qu'ils soient écrasés? Comment pourront-ils lutter contre les forces de la France et du Piémont, qui les pressent des deux côtés? » — « Il est impossible, ajoutait la *Gazette de Leyde*, qu'ils y retournent sans périr, quelques précautions qu'ils prennent, et la cour de Savoie peut être tranquille de ce côté-là. » Ils avaient en effet à surmonter des obstacles naturels dont la vue seule est effrayante. Ils allaient rencontrer les quatre vallées profondes de l'Arve, de l'Isère, de l'Arc et de la

Dora, dont ils auraient à monter et à descendre les versans en s'élevant sur trois des plus hautes montagnes de l'Europe, sur le Bonhomme, l'Iseran et le Mont-Genis. En huit jours, ils franchirent la distance qui les séparait de leurs vallées natales en décrivant dans l'axe de la chaîne centrale un arc de plus de 150 kilomètres de développement, se tenant sur les hauteurs escarpées pour éviter la poursuite des milices locales, cherchant les rivières à leur source pour n'avoir pas à les traverser. Il est curieux de voir de plus près ces hardis aventuriers et de les suivre avec *l'Histoire de la glorieuse rentrée* à la main.

Leur passage au milieu des populations de la Savoie excite d'abord plus d'étonnement que d'hostilité, ils recueillent même quelques témoignages de sympathie. « Dieu vous bénisse ! » disaient les paysans du Chablais en les voyant passer. Un curé leur ouvre sa cave pour les désaltérer, et fait les meilleurs vœux pour le succès de leur entreprise ; mais les hobereaux du pays, les « seigneurs, » comme les appelle la relation, n'ont pas les mêmes sentimens, et cherchent partout à les arrêter. Aussi la première chose que font les vaudois en arrivant, c'est de s'emparer du seigneur, et dans la collection des otages qu'ils ramassent sur la route figurent presque tous les noms de la noblesse savoyarde, les de Coudrée, les de Foraz, les de Rochette, les de Riddes, les de Loches. Ils sont forcés comme les autres de gravir les sommités neigeuses et de supporter, malgré leurs plaintes réitérées, les fatigues du voyage. Si des paysans armés gardent les passages, les vaudois viennent respectueusement dire au seigneur prisonnier d'écrire à son confrère en seigneurie de débarrasser la route, et cette prière manque rarement son effet. La première manifestation hostile eut lieu au col du Voiron, première montagne qui limite le bassin de Genève : 200 paysans enrégimentés par les moines et par le châtelain de Boège y attendaient cachés dans un bois de sapins ; mais ils se dissipèrent à l'approche de l'avant-garde vaudoise, et le châtelain fut prié de se joindre aux otages avec un moine trouvé porteur d'une dague sous sa robe. C'est alors que les vaudois commencèrent à se faire précéder de lettres écrites par les otages et expédiées aux seigneurs et aux villes qu'on allait rencontrer. La relation a conservé l'une de ces lettres, celle du marquis de Coudrée. « Ces messieurs, dit-il, sont arrivés ici au nombre de 2,000 ; ils nous ont priés de les accompagner afin de pouvoir rendre compte de leur conduite, et nous pouvons vous assurer qu'elle est toute modérée : ils paient tout ce qu'ils prennent, et ne demandent que le passage. Ainsi nous vous prions de ne point faire sonner le tocsin, de ne point faire battre la caisse, et de faire retirer votre monde, au cas qu'il soit sous les armes. »

Cette lettre, portée à Viuz et à Saint-Jeoire, ouvrit le passage jusqu'à Cluses, ancienne capitale du Faucigny, bâtie sur l'Arve, au pied de rochers à pic. Arrivés devant cette ville le second jour de leur entrée en Savoie, ils virent les habitans en armes sur les fossés et sur les rochers, vociférant et criant des injures aux vaudois, qu'ils appelaient « barbets. » Ces préparatifs belliqueux étaient dus à l'initiative de quatre seigneurs enfermés dans la ville, MM. de Rochette, de Riddes, de Charbonnière et de Loches. Les otages comprirent qu'il y allait de leur vie, si le combat s'engageait, et l'un d'eux, M. de Foraz, écrivit à ses confrères un billet qui eut le même succès que le premier. La ville s'ouvrit, et les vaudois la traversèrent entre deux haies de population silencieuse. Néanmoins, en sortant, on remarqua des enfans qui couraient à toutes jambes dans la direction de Sallanches, autre ville de la même vallée. Cette circonstance excita la défiance, et l'on pria les gentilshommes de se joindre aux otages. Le domestique de l'un d'eux, ayant voulu devancer l'expédition, fut arrêté, et on le trouva porteur d'une lettre de son maître aux habitans de Sallanches pour les engager à disputer le passage. Rendus plus circonspects par cette découverte, ils avancèrent avec prudence dans cette immense crevasse de l'Arve qui conduit au Mont-Blanc. La rivière, grossie par les pluies, occupait presque tout le bas de la vallée, et de chaque côté s'élevaient des hauteurs à pic, « d'où l'on aurait pu, dit le journal de Renaudin, écraser une armée à coups de pierres. » A Maglan, premier bourg qu'on rencontre au sortir de Cluses, on prit pour otages le seigneur et le curé. Ce n'était pas trop de tous ces otages pour dissiper le rassemblement qui s'était formé à Sallanches, où 600 hommes armés gardaient le pont sur l'Arve. Le passage ayant été refusé, l'avant-garde vadoise s'empara du seigneur de Megève et de quatre des principaux de la ville qui étaient venus à cheval à la tête du pont. Cette capture importante fit tomber les armes des mains de la population. On se mit à parlementer pour échanger les prisonniers contre un homme que l'on disait être le premier syndic de Sallanches, mais qui n'en était en réalité que le premier meunier. Quatre capucins étaient chargés de mener à bonne fin cette fraude, qui fut découverte et coûta la liberté à deux de ces singuliers parlementaires. « Les deux autres, dit le journal, surent si lestement retrousser leur robe pour courir qu'ils échappèrent. » Les deux capucins prisonniers, voyant leur vie en danger, obtinrent que le pont fût laissé libre, et les vaudois allèrent se reposer des fatigues de la journée au village de Combloux, à l'entrée des passages qui conduisent du bassin de l'Arve dans celui de l'Isère. C'est là que les attendaient les grandes difficultés.

Ils suivirent d'abord la vallée de Megève, qui verse ses eaux dans

l'Arly et par l'Arly dans l'Isère, puis, tournant au nord, ils rentrèrent dans le bassin de l'Arve en franchissant une montagne « dont le seul aspect fait peur, » dit le journal. La pluie, la neige et le brouillard épais en rendaient l'ascension des plus dangereuses. Les guides hésitaient, ne reconnaissant plus la voie, « et se croyant être dans les nues; » mais ils la retrouvèrent bientôt quand on leur eut montré le bout de la corde pour les pendre, car leur hésitation n'était qu'une ruse. C'est ainsi qu'on arriva au sommet de cette montagne, que le journal appelle Hauteluçe. On y prit quelque repos sous les chalets, d'où les bergers s'étaient enfuis. Il y avait encore quelques provisions abandonnées auxquelles on s'abstenait de toucher par un scrupule honorable. « Les otages, qui ne s'accoutumaient guère de notre frugalité, dit le journal, s'étonnaient fort qu'une si grande troupe marchât avec tant de retenue, ajoutant qu'en fait de vivres c'était la coutume des soldats d'en prendre où ils en trouvaient. » Cette leçon, jointe à la faim qui les tourmentait, leur fit abandonner tout scrupule, et ils mangèrent du pain, du fromage et du lait, « qu'on aurait à la vérité payés, dit le narrateur, si l'on avait su à qui ces provisions appartenaient. » Ceux qui ont escaladé les montagnes savent que la grande difficulté est non pas dans l'ascension, mais dans la descente. Les vaudois furent obligés de se laisser couler sur les pentes sans savoir où ils allaient tomber, car le brouillard leur cachait les objets, et n'ayant pour se diriger que la blancheur de la neige tombée pendant la nuit. C'est ainsi que l'on retomba dans le bassin de l'Arve, au pied de l'un des plus formidables contre-forts du Mont-Blanc, le Bonhomme. On se mit dès le matin à gravir cette montagne, haute de 2,755 mètres au-dessus du niveau de la mer, marchant dans la neige jusqu'aux genoux et avec la pluie sur le dos. L'année précédente, au bruit de la première tentative d'invasion, le gouverneur de la Savoie avait fait construire au col du Bonhomme des retranchemens en pierre avec embrasures et réduits. « Trente soldats auraient pu nous y détruire; mais, ajoute le pieux narrateur, l'Éternel, qui était toujours avec la troupe des fidèles, permit qu'ils trouvassent ces beaux retranchemens vides et sans aucune garde. » Le corps expéditionnaire, voyant là un miracle de la Providence, tombe à genoux dans la neige, et Arnaud fait une magnifique prière d'action de grâces. La raison de cet abandon s'explique naturellement. Le duc de Savoie, qui méditait le revirement politique de l'année suivante, revirement qui le délivra de l'odieuse vassalité que Louis XIV faisait peser sur lui, avait retiré ses troupes de la Savoie pour les concentrer au-delà des monts, afin de pouvoir à l'occasion les joindre à celles de son cousin, le prince Eugène, général de l'armée impériale. De là cette absence de force militaire et cet abandon des fortifications du

col du Bonhomme, qui étonne le narrateur, peu au courant, à ce qu'il paraît, des événemens politiques. Pour comble de bonheur, l'expédition trouva au sommet de la montagne une auberge connue des touristes, où elle s'approvisionna largement.

On était enfin sur le versant des eaux de l'Isère. Les montagnards s'habituèrent peu à peu à la vue de cette grande troupe, et elle fut reçue sans hostilité le long de la vallée de Tignes, qui conduit au mont Iseran. Les notables du bourg de Sainte-Foy vinrent même au-devant des voyageurs, leur offrirent des provisions, et louèrent leur projet de reconquérir la patrie. Ces politesses causèrent un moment d'arrêt dans la marche de la colonne à travers l'étroite vallée, et Henri Arnaud s'en inquiéta, croyant y voir un piège de l'ennemi. « Il avait pour maxime, dit le journal, de toujours se défier des caresses affectées. » Il fit rejeter les offres de la population, et pressa la marche pour arriver le même jour à Laval, le dernier village qu'on rencontre en-deçà de la grande chaîne qui sépare la Tarentaise de la Maurienne. On gravit le lendemain le col de l'Iseran, à 3,300 mètres d'altitude, le long d'un glacier peu connu, mais qui présente un spectacle aussi grandiose que celui du Mont-Blanc. De vastes étendues de glaces recouvrent le sommet de la chaîne, et s'appliquent sur elle comme une calotte dont les extrémités surplombent et pendent en stalagmites étincelantes. On dirait une seconde montagne superposée. C'est le long de ces magnificences naturelles que défilent les proscrits sans y prêter la moindre attention, car ils avaient des préoccupations bien différentes. Les bergers leur apprirent au sommet du col qu'un grand nombre de soldats les attendaient au Mont-Cenis; mais cette nouvelle enflamma leur courage, et ils descendirent joyeusement sur la vallée de la Maurienne. Le premier groupe d'habitations humaines est Bonneval, la commune la plus élevée de la Savoie et peut-être de l'Europe. Les gens s'y montrèrent hospitaliers, et le curé s'empressa d'ouvrir sa cave. Plus bas, à Bessans, qui est encore à 1,630 mètres au-dessus du niveau de mer, l'accueil fut tout autre. « C'étaient les plus méchantes gens qui existent sous la voûte des cieux, et ils nous obligèrent à les punir en leur prenant quelques mulets, et en forçant le curé, le châtelain et six paysans à nous suivre. » Le lendemain, on était au Mont-Cenis, où l'on trouva, au lieu des soldats innombrables annoncés par les bergers, une troupe considérable de mulets portant les bagages d'un cardinal. C'était le cardinal Angelo Ranuzzi. Il avait acheminé ses bagages par le Mont-Cenis pendant qu'il se dirigeait sur Rome par la voie de Marseille pour aller siéger au conclave qui élut le pape Alexandre VIII. Nonce en France pendant les démêlés de Louis XIV avec Innocent XI, il était soupçonné d'avoir suscité des ennemis

au roi très chrétien et même d'avoir mis la main à la coalition. Ses bagages, dévalisés par les vaudois, renfermaient des papiers compromettans qui parvinrent, on ne sait comment, à Victor-Amédée et à Louis XIV. Il aspirait à la tiare, « dignité qu'il était capable de remplir mieux que tout autre, dit la relation vaudoise, car il joignait à de belles qualités et à un grand air de prélat une intelligence particulière des intérêts des princes et des maximes de cour ; » mais les papiers saisis ruinèrent ses ambitions, et il en mourut de chagrin à Fano. « A ses derniers momens, ajoute le journal, il s'écriait encore : *O le mie carte ! o le mie carte ! ô mes papiers ! ô mes papiers !* »

Après cet exploit, qui fait peu d'honneur aux vaudois, ils s'empressèrent de traverser le plateau du Mont-Cenis pour aller joindre la vallée de la Dora ; mais à la descente du petit Mont-Cenis ils furent égarés par la malice de leurs guides sur une affreuse montagne appelée la Touille, qui domine la vallée du Jaillon. C'est sur ce versant qu'on voit une excavation étrange nommée le *trou du condamné*. creusée tout entière dans la roche à l'aide de la pique et du ciseau. Par ce trou passe un petit cours d'eau sans lequel la vallée du Jaillon ne serait qu'un désert aride. La vie est née, des prairies vertes se sont formées et des groupes d'habitations se sont échelonnés sur cette source féconde, amenée par le travail étonnant du mystérieux condamné. On raconte dans les villages d'en bas qu'à une époque inconnue un proscrit se cacha dans cette solitude. Les bergers de la montagne eurent pitié de lui, car il était bon, doux et craignant Dieu, et lui apportèrent du pain de seigle et du lait caillé. Pour les récompenser de leur sollicitude, il se mit à l'œuvre avec la pique, le maillet de fer et le ciseau, il travailla, il travailla tant et si longtemps qu'à la fin l'eau bienfaisante put passer à travers le rocher éventré. Il était toujours joyeux dans son travail, et au milieu de l'hiver, caché sous la double voûte du rocher et de l'épaisse couche de neige, on l'entendait chanter sans cesse d'une voix plaintive des cantiques pieux. On l'entend même encore aujourd'hui pendant la nuit, si l'on en croit la légende; le bruit étouffé de son marteau se mêle toujours à celui des tourmentes de la montagne. Le caractère exceptionnel de ce forçat, tel qu'il ressort de la légende, nous met sur la voie de la vérité : le *trou du condamné* est probablement l'œuvre d'un de ces vaudois proscrits par les anciens édits, caché dans cette retraite inaccessible, protégé par la commisération d'abord, ensuite par la reconnaissance du peuple de ces montagnes. — Les vaudois passèrent tout près de l'excavation « par un précipice plutôt que par un chemin battu, » dit le journal, et ils descendirent dans la vallée du Jaillon, vaste cirque fermé par des montagnes tout autour. C'est

en escaladant celle qui s'élève du côté de l'est, la montagne de Chaumont, que les vaudois rencontrèrent les premières troupes réglées qu'ils eussent vues depuis leur départ de la Suisse, et c'étaient des troupes françaises, les dragons du « grand roi. »

Si Victor-Amédée avait dégarni la Savoie de troupes et laissé la route libre aux vaudois, Louis XIV avait au contraire fort à cœur de les arrêter. Ne pouvant faire occuper la Savoie dans la crainte de jeter le duc dans la coalition, il avait fait avancer par le Briançonnais quelques milliers d'hommes qui occupaient le fort d'Exilles et barraient la vallée de la Dora. Ce sont ces soldats que les vaudois venaient de rencontrer en gravissant la montagne de Chaumont. Le moment critique de l'expédition était arrivé. Elle n'a eu à vaincre jusqu'à ce moment que des obstacles opposés par les montagnes et les précipices ; mais ici elle va avoir à lutter contre le véritable ennemi, contre l'oppresseur du peuple élu. Il fallut rebrousser chemin sous une grêle de balles qui tua beaucoup de monde, il fallut regagner le cirque du Jaillon, remonter « l'affreuse » montagne de la Touille, suivre des sommités inabordables pour redescendre sur la Dora en tournant le fort menaçant d'Exilles. Cette marche fut la plus pénible de l'expédition. Les otages, forcés de monter en s'aidant des mains aussi souvent que des pieds, suppliaient les vaudois de leur donner la mort pour abrégéer un pareil supplice. L'un d'eux, qui était prêtre, fut tué d'un coup de feu en cherchant à s'évader. Ils savaient que leur présence au milieu des proscrits ne serait d'aucune utilité pour personne, car les Français n'étaient pas disposés à se laisser désarmer par les lettres et les supplications des nobles et des moines savoyards, et cette pensée ajoutait à l'horreur de leur situation. On marchait au milieu d'un brouillard épais quand tout à coup, par une éclaircie, on s'aperçut qu'on était suivi par un détachement de la garnison du fort. Ce détachement ne parut pas assez nombreux pour inquiéter les vaudois, et ceux-ci redoublèrent d'énergie pour atteindre le pont en bois jeté sur la Dora à Salbertrand. Le pont était gardé par un régiment et par 500 paysans armés sous le commandement du colonel Larrey. L'ennemi se croyait si sûr d'écraser là les vaudois, qu'il n'avait pas voulu rompre le pont, et cette confiance lui coûta cher. Turrel, ce commandant-général dont le rôle a été systématiquement effacé dans la relation arrangée par Henri Arnaud, montra en cette circonstance une intrépidité sans égale. Arrivé près du pont, il commanda de se coucher à terre pendant le premier feu des Français, un feu terrible qui ne blessa qu'un homme, ce qui fit dire à l'un des otages, gentilhomme blanchi sous les armes, « qu'il n'avait jamais vu un pareil feu avoir si peu d'effet. » Après cette tempête, Turrel s'élança en criant : « Le pont est à nous ! le pont est à nous ! » Et sa troupe le



suit, se précipite et culbute l'ennemi, étourdi de cette charge impétueuse. « Les sabres des vaudois, dit la relation, mettaient en pièces les épées des Français, et faisaient jaillir des étincelles en frappant sur les fusils, dont l'ennemi ne se servait plus que pour parer les coups. » Les vaudois avaient pris pour mot d'ordre le nom d'une de leurs vallées : *Angrogne*, et ils le répétaient pour se reconnaître dans la mêlée sanglante qui suivit le passage du pont. Ce mot mal prononcé par les Français coûta la vie à plus de 200 d'entre eux. On tuait impitoyablement ceux qui criaient *grogne* au lieu d'*Angrogne*.

La victoire de Salbertrand rouvrit la patrie aux exilés, et le lendemain, arrivés sur les hauteurs qui dominent Fénestrelles, ils purent saluer de loin leurs montagnes natales. Le commandant Turrel, dit la relation, « les exhorta à remercier Dieu de ce que, après avoir surmonté si miraculeusement tant de difficultés, il leur faisait enfin apercevoir un point de l'endroit où tendaient tous leurs vœux. » A cette vue, leurs cœurs sont remplis de joie, plusieurs ont les larmes aux yeux, et le sentiment profond que tous éprouvent déborde dans une prière de reconnaissance prononcée par le général, « prière, ajoute la relation, qui les anima d'une nouvelle ardeur. » Ils en avaient besoin pour les nouveaux combats qui leur restaient à livrer avant de reconquérir l'héritage des ancêtres. Pendant sept mois, cette bande héroïque tint les montagnes devant les Français et les Piémontais. La première opération fut de débarrasser la terre natale des colons catholiques qui l'occupaient. Devant ces infidèles, comme les appelle la relation, les vaudois sont saisis de l'esprit des anciens Hébreux : ils tuent, ils détruisent, ils exterminent, ils observent à la lettre les instructions de Janavel. L'auteur de *la Glorieuse rentrée* raconte impassiblement ces exécutions. « Ayant pris 46 hommes, dit-il, on tint conseil de guerre à leur égard, et, après les avoir exhortés à prier Dieu, on les mena deux à deux sur le pont de la Balsille, où on les mit à mort, et leurs cadavres étaient successivement précipités dans la rivière. » Ce n'est pas seulement sur les étrangers et les intrus que se déchaîne la colère vaudoise, c'est encore sur ceux des anciens coreligionnaires qui ont trahi leur foi et qui ne se soumettent pas immédiatement à l'arrivée du vengeur. La relation appelle ceux-ci des « révoltés, » et, s'ils ne se joignent pas aux guérillas, ils sont aussi exterminés. Ces excès trouvent leur explication, sinon leur excuse, dans les conditions faites aux expéditionnaires : ils étaient traités non en belligérans, mais en bandits, et tous ceux qui tombaient entre les mains des Français étaient pendus ou réservés pour les galères du « grand roi. » Les Piémontais eurent une attitude différente dès le mois de février 1690. Leur commandant, le marquis de Parella, et

le major Vercelli, gouverneur de la forteresse de la Torre, adoptèrent dès lors un système de conduite qui frappa vivement l'attention des proscrits, mais dont ceux-ci ne paraissent pas avoir compris tout d'abord la signification. La poursuite devient moins pressante du côté du Piémont, tandis que du côté de la France elle redouble d'énergie et d'acharnement. Le marquis tente plusieurs fois d'entrer en pourparlers avec Henri Arnaud, devenu chef militaire en même temps que conducteur spirituel des vaudois par le départ du commandant Turrel, et lui fait offrir, par l'intermédiaire d'un prisonnier, des saufs-conduits pour venir au camp piémontais. De nombreuses lettres furent échangées; mais ces avances sont toutes repoussées. « Vous me marquez, répond Arnaud à ce prisonnier qui servait d'intermédiaire, que dans la paix tout fleurit, que dans la guerre tout se détruit, et que vous souhaiteriez savoir mes sentimens là-dessus. Les voici sans aucune réserve, avec fidélité et sincérité. — Vous savez que nos pères ont possédé de temps immémorial ces vallées, qu'ils ont très fidèlement servi leur souverain, payé les impôts et obéi en tout ce qu'on leur commandait. Cependant ils ont été chassés de leurs maisons depuis quelques années, pour s'en aller errans avec leurs familles dans les pays étrangers. Il ne faut donc pas trouver étonnant que ce pauvre et obéissant peuple ait si fort à cœur de revenir dans les lieux de sa naissance pour y habiter et posséder les héritages que ses ancêtres ont laissés de tout temps. Notre intention n'était point et n'est point encore de faire la guerre à son altesse royale, notre prince naturel. »

Arnaud, comme tous les esprits possédés par une idée fixe, n'avait pas de souplesse; il ne comprit pas la pensée politique qui se cachait sous ces avances. La nouvelle attitude de l'autorité piémontaise révélait assez clairement que le duc voulait se réconcilier avec le peuple opprimé pour s'en faire un auxiliaire. Le duc était en effet à cette époque à bout de patience. Louis XIV devenait plus exigeant. Après lui avoir demandé ses meilleures troupes pour les envoyer sur le Rhin, il élève maintenant de nouvelles prétentions; il accuse le duc d'avoir des ententes secrètes avec l'Angleterre, la Hollande et les autres protecteurs des vaudois, et, pour s'assurer de son alliance, il ne se contente plus de la possession des forteresses de Pignerol et de Casale : il veut mettre garnison jusque dans Verrua et dans la citadelle de la capitale. Devant ces prétentions, soutenues par les dépêches insolentes de Louvois, le duc fut bien forcé de regarder autour de lui s'il n'y avait pas un moyen d'y échapper. Au mois d'août 1689, il eut une entrevue secrète à Turin avec son cousin, le prince Eugène. L'empereur d'Autriche, poussé par Guillaume d'Orange, offrait à Victor-Amédée un agrandissement du côté de Gènes, la restitution de Pignerol et de Casale, dé-

tenus par la France, et le traitement royal de ses ambassadeurs, dignité vivement recherchée jusque-là par la maison de Savoie. Ces offres étaient séduisantes, mais elles ne lui parurent pas pour le moment appuyées par des troupes assez nombreuses en Italie. Il y concentra les siennes en dégarnissant la Savoie, qu'il n'avait pas l'espoir de défendre en cas de rupture, et cette circonstance explique pourquoi les vaudois n'y rencontrèrent pas un soldat. Enfin, à mesure que la pensée d'une adhésion à la coalition d'Augsbourg mûrissait dans son esprit sous la pression de Louis XIV, il faisait aux vaudois ces avances qu'Henri Arnaud repoussa avec tant d'imprévoyance. Cette lenteur à comprendre faillit causer la ruine des derniers défenseurs de l'Israël des Alpes.

Ils s'étaient retranchés à la Balsille, sur cette montagne indiquée par les instructions de Janavel comme le dernier asile de l'indépendance et de la foi vaudoises. Elle est située au couchant de la vallée de Saint-Martin, et s'élève par gradins de rochers superposés qui forment autant de bastions naturels tournés contre la vallée. De l'autre côté, elle se relie à la chaîne centrale des Alpes par des précipices et des escarpemens qui ne peuvent servir de passage qu'au chamois et au bouquetin. Au mois de mai 1690, une armée française descendit sur le versant italien, sous la conduite de Catinat; elle avait mission d'en finir avec les bandits des Alpes et d'imposer à Victor-Amédée II les prétentions que l'on sait. Une lettre d'un officier savoyard rend compte du premier assaut donné à la montagne par une division française. « Je n'ai que le temps de vous dire que les Français ont inutilement attaqué le fort de la Balsille, et qu'ils ont été obligés de se retirer après avoir perdu 150 soldats, 3 capitaines, des subalternes et quelques blessés, entre autres 1 colonel et 1 lieutenant-colonel, qui a été fait prisonnier avec les deux sergens restés auprès de lui pour le secourir. Ce lieutenant-colonel a été fort surpris de trouver dans le fort dix-neuf ou vingt officiers à galons or et argent, qui l'ont traité en gens de guerre et fort humainement, jusqu'à lui permettre d'envoyer querir le chirurgien-major de son régiment et tout ce qui pouvait lui être nécessaire. » Ce premier échec ne ralentit pas les travaux d'attaque, car il fallait détruire à tout prix ce nid de barbets, selon le mot du marquis de Feuquières, ambassadeur de France à Turin, qui vint prendre lui-même le commandement du siège sous les ordres de Catinat. Cinq corps d'attaque se forment autour de la montagne; chaque soldat est accompagné d'un pionnier portant une fascine, un sac de laine ou de terre pour se mettre à l'abri des balles vaudoises; sur les hauteurs voisines du Gugni-vert, on hissa du canon à la force des bras et des épaules. Enfin, quand tout fut près pour l'assaut, on cria aux assiégés, à l'aide d'un

porte-voix, de se rendre, que chacun d'eux recevrait un passeport et 500 louis d'or pour quitter le pays. L'ambassadeur leur envoya un parlementaire pour traiter de la capitulation sur ces bases, et les menaça, en cas de refus, de les pendre tous. Arnaud fit une réponse d'une énergie antique. « Nous ne sommes point sujets du roi de France, et, ce monarque n'étant point le maître de ce pays, nous ne pouvons faire aucun traité avec aucun de vos messieurs. Nous sommes dans les héritages que nos pères nous ont laissés de tout temps, et nous espérons, avec l'aide de celui qui est le Dieu des armées, d'y vivre et d'y mourir, quand même nous ne resterions que dix pour les défendre. Si votre canon tire, nos rochers n'en seront point épouvantés, et nous entendrons tirer. »

Mais que pouvait cette poignée d'hommes contre une armée française? Le 14 mai, après un assaut terrible, la dernière retraite vaudoise fut emportée. Heureusement pour les assiégés, la nuit vint, et un brouillard, comme il s'en élève vers le soir sur les Alpes, enveloppa la montagne avant qu'on eût pris le retranchement qui en couronnait le sommet. Le lendemain, quand l'ennemi pénétra dans la dernière redoute, il n'y trouva plus les vaudois : ils avaient fui pendant la nuit par un escarpement tellement difficile à traverser que les Français n'en pouvaient croire leurs yeux, et on les aperçut filant déjà comme un troupeau de chamois derrière le Gugnivert et se dirigeant sur le massif des Alpes centrales. Ils y errèrent pendant trois jours, et le quatrième, étant descendus dans l'ancienne forteresse naturelle des barbes, au Prà del Tor, ils y apprirent la grande nouvelle apportée par un envoyé du général piémontais Pallavicino : Victor-Amédée II venait de déclarer la guerre à la France ! Il avait enfin éclaté à la nouvelle prétention de Louis XIV d'occuper Verrua et la citadelle de Turin. « Il y a assez longtemps qu'on me traite en vassal, dit-il; maintenant on veut faire de moi un page; le temps est venu de montrer ce que je suis. » Dès lors la cause vaudoise devint la sienne propre. Il dit au capitaine vaudois venu auprès de lui pour organiser une guerre de guérillas sur les derrières de l'armée française : « Vous n'avez qu'un Dieu et un prince à servir. Servez Dieu et votre prince fidèlement. Jusqu'à présent nous avons été ennemis, désormais il nous faut être bons amis. D'autres ont été la cause de vos malheurs; mais si, comme vous le devez, vous exposez vos vies pour mon service, j'exposerai aussi la mienne pour vous, et tant que j'aurai un morceau de pain, vous en aurez votre part. »

L'heureuse nouvelle ne tarda pas d'arriver aux vaudois du dehors, aux dispersés de l'Israël des Alpes. Ils se hâtent vers la patrie rouverte, ils arrivent de tous les points de la dispersion, du Brandebourg, de la Westphalie, du Wurtemberg, de la Hollande et

de la Suisse, avec leurs femmes et leurs enfans, et viennent réoccuper le sol natal, abandonné par les colons catholiques moyennant une indemnité réglée par le duc. Les prisons rendent leurs prisonniers, les grandes familles du Piémont les enfans volés, et ceux qui par faiblesse se sont faits catholiques, « les captifs de Babylone, » comme on les appelait, sont aussi autorisés à retourner au culte de leurs pères et à la « montagne de l'Éternel. » Il ne manque au rassemblement que ceux qui sont tombés dans les mains du pharaon de Versailles : ceux-là rament sur les galères, ou sont morts par le fer, le feu et la corde. Tel fut le sort du commandant Turrel, le héros de Salbertrand. Il était allé au milieu de l'hiver recruter en France les victimes des dragonnades pour la guerre des Alpes. Arrêté en Dauphiné, il avait péri du supplice de la roue à Grenoble, et douze de ses recrues avaient été pendues, « six à sa droite et six à sa gauche, » dit la relation vaudoise. La mort a fait de grands vides parmi cette population naguère si prospère ; mais enfin les survivans sont libres, ils peuvent adorer Dieu selon leur conscience, relever leurs temples et leurs maisons et cultiver en paix leurs héritages. La reconnaissance en fait des héros, et pour le prince qui leur ouvre la terre promise ils auraient soulevé leurs montagnes, entassé Pélion sur Ossa. Tous les historiens du Piémont ont rendu hommage à la valeur qu'ils déployèrent pendant cette guerre, qui dura cinq ans. « Ils furent d'un grand secours pour le duc de Savoie, » dit Carlo Botta. « Ces montagnards, ajoute le comte de Saluces dans son *Histoire militaire*, coururent se joindre au marquis de Parella, qui les avait attaqués naguère, et les petits combats qu'on livra dans les montagnes coûtèrent plus de mille hommes à l'ennemi, qu'on chassa de Luzerne. » La forteresse de Coni, qui était la clé du Piémont du côté de Tende, fut défendue par eux et par les habitans de la ville. Henri Arnaud, qui venait d'être nommé colonel par le duc, se multiplia avec son corps volant de coreligionnaires, tombant à l'improviste sur les détachemens français qui gardaient les défilés, enlevant les dépêches et les convois qui descendaient sur Pignerol et poussant même des pointes jusqu'en Dauphiné. Ces héroïques partisans, que Louis XIV croyait avoir anéantis, fatiguèrent l'armée française d'Italie par des attaques incessantes sur ses derrières, et leur action ne fut pas étrangère aux grands résultats de cette guerre, qui se termina en 1695 par la restitution au duc de Savoie de Casale, de Pignerol, des vallées du versant italien, et par la neutralité de l'Italie, ce grand principe si cher à la maison de Savoie.

Le duc reconnut ces services par l'édit du 23 mai 1694, qui fut la charte de la restauration vaudoise. La dissidence religieuse n'a-

vait été jusqu'alors qu'un fait dans ses états, un fait impatiemment supporté et souvent contesté; elle devint un droit légal et écrit à dater de cet édit, qui provoqua une tempête incroyable de récriminations. Le pape protesta par sa bulle du 19 août suivant, qui déclara la nouvelle loi nulle et de nul effet, et défendit, sous peine d'excommunication, de l'observer. Irrité de cette intervention papale, le duc déféra la bulle au sénat du Piémont, et la peine de mort fut prononcée contre tout prêtre ou évêque qui la publierait. Un seul osa enfreindre l'arrêt du sénat, et ce fut un chanoine de cette antique *abbadia* de Pignerol qui s'était donné la mission de persécuter les vaudois depuis six siècles. Le fait étant resté isolé, on n'y prit pas garde. Louis XIV vit aussi cet acte réparateur d'un mauvais œil; son désir de ramener le duc aux traditions de l'intolérance hâta la paix de 1695. Dans le traité qui restitua au Piémont les vallées du versant italien, il fit insérer une clause secrète qui obligeait Victor-Amédée à interdire le culte vaudois. Ce fut une nouvelle désolation dans ces vallées; mais les anciennes, celles qui avaient été l'objet de l'édit de 1694, restèrent sous le bénéfice de cette charte de restauration. Elles n'ont plus eu dès lors à se défendre contre les ducs, devenus les rois de Sardaigne et les rois d'Italie. Ce ne fut pas la liberté de Savoie, comme nous l'entendons aujourd'hui, qui fut accordée aux vaudois; ils restèrent sous une législation exceptionnelle, n'ayant pas les mêmes droits que les catholiques, éloignés des fonctions publiques, toujours parqués sur leur territoire; mais ils y ont pu vivre, prier et adorer selon leur conscience, ils ont eu leur place marquée dans la monarchie des Alpes. Tandis qu'en France la famille protestante était sans état civil, ici elle avait son registre tenu par le pasteur au même titre que le registre de la famille catholique par le curé. Tandis qu'en France le protestantisme était proscrit et ne put relever ses temples qu'à la veille de la grande révolution, ici il avait une organisation complète, un conseil supérieur nommé par l'élection, présidé par une sorte d'évêque appelé *modérateur*, et qui tenait ses assises annuelles tantôt dans une vallée, tantôt dans une autre, avec l'assistance et sous l'œil d'un commissaire royal. En un mot, il n'est pas de pays catholique où la minorité dissidente ait eu une situation plus privilégiée qu'ici depuis l'acte réparateur de Victor-Amédée II jusqu'au grand événement qui a transformé le monde moderne.

Ce n'est pas inutilement et sans profit que le Piémont a eu sous les yeux le spectacle séculaire d'un petit peuple invincible dans sa foi et luttant sans cesse pour le droit et la liberté. Si les classes illettrées y sont demeurées insensibles et fermées, il n'en est pas de même des classes éclairées et de cette aristocratie piémontaise

jadis si intolérante. Elle a déposé ses préjugés et ses préventions en voyant cette fermeté dans la revendication des droits de la conscience humaine. L'éloignement qu'elle éprouvait autrefois s'est changé en sympathie. Ce qu'il y avait d'acceptable pour une conscience catholique dans la dissidence religieuse a été peu à peu accepté, et l'idée d'une religion dépouillée de l'attirail de la puissance temporelle, cette idée, qui est l'essence même de la protestation vaudoise, a fait son chemin dans les esprits; elle a passé de l'opprimé à l'oppresser piémontais, et a conquis peu à peu les autres parties de la nation. Aujourd'hui l'Italie est de toutes les nations catholiques la mieux préparée à l'abolition du pouvoir temporel des papes et à la séparation de l'église et de l'état. La leçon donnée par le valdisme a été lente à pénétrer, mais enfin elle a pénétré. Le faible foyer allumé sur les Alpes dès les temps du moyen âge a fini par communiquer de sa chaleur aux pays environnans. On a vu en 1848 combien la sympathie pour les vaudois avait gagné les hautes classes du Piémont. L'adresse au roi Charles-Albert pour demander leur émancipation se couvrit en quelques jours de six cents signatures, parmi lesquelles on remarquait les grands noms de ce pays, les d'Azeglio, les Cavour, les Balbo. L'émancipation fut accordée, et dès lors le ferment vaudois a pu se répandre librement dans la masse italienne et faire lever ici et là des congrégations et des églises dissidentes. Le Piémont d'abord a été envahi par la propagande vaudoise, et l'Italie a revu des colporteurs et des évangélistes plus rassis et plus calmes que ceux des XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, mais non moins zélés, allant de bourgade en bourgade et semant partout la parole divine. Autour d'eux se sont groupés des centres de protestation, et aujourd'hui il est peu de villes italiennes de quelque importance qui n'ait son église dissidente. Quelques esprits chagrins, trop attachés à l'ancienne idée d'unité religieuse, ont déploré cette fermentation; mais, en regardant attentivement aux conditions morales qui font aujourd'hui la force des nations, on est plutôt tenté de déplorer la faiblesse de l'action vaudoise ou la nature réfractaire des élémens qu'elle a rencontrés. La concurrence, la lutte et la discussion sont les conditions de la vie moderne, et il faut plaindre le peuple qui s'interdit de toucher au domaine religieux, qui abandonne les intérêts supérieurs de sa conscience au jugement sans appel d'une autorité indiscutable et infaillible, car l'immobilité dans cette sphère entraînera bientôt l'immobilité dans les sphères inférieures de l'activité humaine.

HUDRY-MENOS.

---

# LA SERBIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

---

## III.

LA FUITE DE KARA-GEORGE ET L'AVÈNEMENT DE MILOSCH OBRENOVITCH.

---

Le 28 mai 1812 est une date funeste dans les annales de la Serbie; c'est ce jour-là que fut signé entre la Russie et la Porte ottomane un traité qui rendait au sultan les provinces danubiennes. La Moldavie et la Valachie, excepté un territoire peu important limité par le Pruth, passaient du protectorat de Saint-Pétersbourg sous la domination de Constantinople; les Serbes, encouragés depuis six ans dans leur lutte héroïque, étaient abandonnés aux Turcs. Nous avons indiqué déjà (1) ces résultats généraux du traité de Bucharest, nous avons fait pressentir que la principauté de Serbie, après tant d'énergiques efforts, allait être étouffée, obscurément étouffée, sans même obtenir de l'Occident un regard d'attention, un signe de sympathie, au milieu des collisions immenses qui bouleversaient l'Europe. Il faut considérer ces choses de plus près, car elles peuvent seules nous expliquer des catastrophes qui ont frappé le monde de surprise. Nous touchons à une heure décisive dans l'histoire que nous avons entrepris de raconter. Pendant cinq ou six années, de 1812 à 1817, de tragiques figures vont occuper la scène; on dirait un drame à la Shakspeare. Amis d'abord, séparés ensuite par des nécessités violentes, Kara-George et Milosch nous

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1868.



apparaissent ici comme en champ clos. Voici les deux libérateurs du peuple serbe, deux pâtres, deux héros, tous deux sortis des montagnes de la Schoumadia, tous deux fondateurs de dynasties nationales; or, telle est l'horrible complication des événemens, que l'un des deux pourra être accusé d'avoir tué l'autre afin de sauver son pays. Eh bien! ces complications meurtrières dont le contre-coup à cinquante ans de distance ensanglantait, il y a six mois, le parc de Topchidéré, tout cela remonte à la crise amenée par le traité de Bucharest.

Pour peu qu'on ait le cœur français et qu'on partage les sympathies de notre siècle à l'égard des races opprimées, on éprouve un singulier embarras en racontant les guerres qui ont préparé l'indépendance nationale de la Serbie. Chaque fois que Napoléon est vainqueur des Russes, chaque fois qu'il les menace, après Austerlitz, après Iéna et Friedland, la Turquie devient plus menaçante aussi à l'égard des Serbes. Vainqueur à Iéna, maître de la Prusse, tout prêt à marcher contre la Russie, Napoléon écrivait à Sélim III de son camp de Posen le 1<sup>er</sup> décembre 1806 : « La Prusse, qui s'était liguée avec la Russie, a disparu; j'ai détruit ses armées, et je suis maître de ses places fortes. Mes armées sont sur la Vistule, et Varsovie est en mon pouvoir. La Pologne prussienne et russe se lève pour reconquérir son indépendance, c'est le moment de reconquérir la tienne... N'accorde pas aux Serbiens les concessions qu'ils te demandent les armes à la main. Fais marcher tes troupes sur Choczim; tu n'as plus rien à craindre de la Russie. » Ces paroles qui résument si vivement la situation : « tu n'as rien à craindre de la Russie, n'accorde rien aux Serbes, » la Turquie les a entendues plus d'une fois depuis 1806; chaque victoire nouvelle de la France fournissait aux Turcs l'occasion de reprendre la lutte contre les bandes de Kara-George. En 1812, cette même situation produit des résultats tout nouveaux; la politique de Napoléon, qui jusque-là ne nuisait qu'aux malheureux Serbes, va nuire et aux Serbes et à Napoléon lui-même. La France, au commencement de 1812, avec ses préparatifs gigantesques, est si menaçante pour la Russie, que la Russie s'empresse de faire la paix avec les Turcs et de leur abandonner ses conquêtes. Voilà donc la Turquie plus libre que jamais de rassembler ses forces pour écraser les raïas insurgés; nous disions bien que chaque déploiement de la puissance française est fatal à ce petit peuple serbe, dont la cause est si belle et le courage si digne d'intérêt. Seulement ce ne sera pas Napoléon qui profitera cette fois du répit que le tsar est forcé d'accorder au sultan; le sultan n'est plus l'allié de Napoléon, il assistera en simple spectateur à la lutte qui va bouleverser l'Europe.

Au milieu de ces complications si contraires à nos idées présentes, on se prend à regretter que Napoléon n'ait pas conçu le dessein d'enlever à la Russie le protectorat des chrétiens opprimés d'Orient. Ce n'était pas faute de connaître la situation des choses; il avait bien deviné le péril devenu aujourd'hui si manifeste, il pressentait bien quel parti les Russes pourraient tirer de ces revendications d'indépendance faites par des peuples de même race ou de même religion. N'est-ce pas lui qui, le 26 mars 1814, faisait écrire par M. de Champagny, ministre des relations extérieures, à M. le comte Otto, notre ambassadeur à Vienne : « Une souveraineté établie en Servie exalterait les prétentions et les espérances de 20 millions de Grecs, depuis l'Albanie jusqu'à Constantinople, qui à cause de leur religion ne peuvent se rallier qu'à la Russie; l'empire turc serait blessé au cœur? » Le meilleur moyen d'empêcher ces 20 millions d'hommes de se rallier à la Russie, c'était de leur donner satisfaction; un Sélim, un Mahmoud, sous l'inspiration de la pensée française, étaient dignes de comprendre cette politique. En obligeant la Turquie, au nom de son intérêt même, à se montrer juste pour les chrétiens, en donnant à tous les opprimés de l'Europe orientale cette protection puissante et désintéressée que Kara-George avait sollicitée pour les Serbes, Napoléon eût porté aux Russes des coups plus terribles que ceux dont il les menaçait en 1812. Prenons garde cependant; il y aurait de l'injustice à estimer les choses d'autrefois d'après nos idées d'aujourd'hui. Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis l'empire, bien que recueillant les inspirations meilleures de l'esprit public, ont porté néanmoins dans ces périlleux problèmes une certaine hésitation, ou, si on l'aime mieux, une prudence très circonspecte, puisque c'est de nos jours seulement que les vrais principes ont été consacrés dans le traité de Paris. « Jusqu'en 1856, disait récemment M. Saint-Marc Girardin, l'Europe, dans tous les traités qu'elle faisait avec la Turquie, ne songeait guère aux chrétiens d'Orient. La Russie seule y avait pensé pour s'assurer un droit d'intervention en Orient. La France, sous la restauration et sous la monarchie de 1830, prit dans l'opinion publique des inspirations plus avisées et plus généreuses. Elle comprit qu'il y avait en Orient deux forces et deux causes : la force turque sur son déclin, la force chrétienne en train de renaître, et surtout elle comprit qu'il fallait au besoin soutenir ces deux forces l'une contre l'autre, afin d'empêcher que la Russie ne les détruisît l'une par l'autre... La guerre de Crimée et le traité de Paris de 1856 ont été le triomphe hardi et éclatant de cette politique qui était chère à l'opinion publique sous la restauration et sous la monarchie de 1830. » Ces idées, préparées

par l'opinion libérale et justifiées par un demi-siècle d'expérience, ces idées, qui étaient mûres en 1856, auraient paru bien chimériques cinquante ans plus tôt à l'adversaire des idéologues. Ce puissant et positif esprit avait beau s'élever à des prévisions de l'avenir qui tenaient du prodige, ce n'étaient pas des résultats à longue échéance qui pouvaient le préoccuper beaucoup dans les luttes terribles où se décidait le sort de la France. Pour lui comme pour ses ennemis ou ses alliés, l'intérêt immédiat était la règle souveraine. C'est pour détacher immédiatement la Russie de toute communauté d'action avec l'Angleterre que Napoléon en 1808 lui sacrifiait la Turquie; c'est pour détacher immédiatement la Turquie de son antique alliance avec nous que le tsar en 1812 abandonnait au sultan ces provinces danubiennes auxquelles il tenait tant, la Valachie tout entière, la Moldavie jusqu'au Pruth, et cessait de protéger la Serbie de Kara-George; c'est pour reprendre immédiatement ses frontières que Mahmoud aidait le tsar, son ennemi, à se soustraire aux coups de Napoléon, l'allié et l'ami de Sélim. A quelque point de vue qu'on se place, on ne peut s'étonner que de 1806 à 1812 la France n'ait pas suivi la politique plus haute dont elle a pris l'initiative en 1856.

La seule chose dont il y ait lieu d'être surpris, et cette fois la surprise est profonde, c'est que Napoléon, en préparant la guerre de Russie, ait pu se faire illusion au point de compter sur la fidélité de l'empire ottoman. Il se fiait, nous le savons, à ce prodigieux déploiement de forces qui étonnait le monde, à cette *revue européenne*, comme on l'a nommée, qu'il allait passer à Dresde avant de franchir le Niémen, et quand il entraînait bon gré mal gré la plus grande partie de l'Allemagne dans cette expédition aventureuse, il lui semblait impossible que la Turquie songeât à se détacher de son alliance. N'était-ce pas lui cependant qui par la convention d'Erfurth avait dépouillé la Turquie de ses provinces danubiennes pour en faire don à la Russie? N'était-ce pas lui qui, à la chute de Sélim, avait tout à coup changé de dispositions à l'égard des sultans et enivré l'esprit d'Alexandre par la perspective d'un partage de l'empire turc? Ayant fourni de telles armes à la défiance du divan de Constantinople, il devait au moins réparer sa faute, rassurer les esprits, raffermir l'alliance ébranlée. Non; soit confiance absolue dans l'hostilité irréconciliable des sultans et des tsars, soit secret dédain pour cette Turquie dont il connaissait la faiblesse, ce génie, qui d'ordinaire pensait à tout, oublia de disputer l'alliance turque aux intrigues européennes. Il paraît bien que la diplomatie française resta presque inactive en Orient pendant les premiers mois de l'année 1812. On sait quel fut alors le rôle de Bernadotte; M. Thiers

l'a indiqué avec la précision supérieure de son esprit, et plus récemment des documens suédois ont mis en pleine lumière les perfides combinaisons de l'ancien soldat de la France devenu prince royal de Suède (1). Le roi de Prusse, indigné de ces manœuvres, avait averti la France de veiller sur Bernadotte, avertissement inutile, tant Napoléon se croyait assuré de la Turquie. La diplomatie russe au contraire déployait une activité impatiente. Des négociations préparées par les agens de Bernadotte entre la Russie et la Turquie avaient commencé à Bucharest; la Porte, on le pense bien, mettait à profit les embarras du tsar, et voulait lui faire payer cher ce traité de paix si ardemment désiré. De là bien des discussions entre les deux négociateurs, le général Kutusof pour le tsar, Démétrius Morusi pour le sultan. Au mois d'avril 1812, Alexandre, pressé d'en finir, résolut de brusquer les choses. Il chargea un envoyé spécial, un homme de l'esprit le plus brillant et le plus énergique, l'amiral Tchitchakof, de séduire la Turquie par des concessions ou de la dominer par la force. L'amiral était autorisé à reconnaître le Pruth comme frontière des deux empires, c'est-à-dire à se contenter de la Bessarabie, à livrer la plus grande partie de la Moldavie avec la Valachie tout entière. Si la Turquie résistait encore, il devait « fondre sur elle, s'emparer peut-être de Constantinople, et revenir ensuite avec ou sans les Turcs se jeter ou sur l'empire français par Laybach ou sur l'armée française par Lemberg et Varsovie (2). » Quelques semaines

(1) Voyez dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1855 les curieux renseignemens empruntés par M. Geffroy aux *Souvenirs de l'histoire contemporaine de la Suède*, de M. Bergman. L'étude de M. Geffroy, complétée par les documens des archives du ministère des affaires étrangères à Paris, est intitulée *Bernadotte et la politique suédoise en 1812*. C'est au point de vue des affaires de Suède une histoire de ce traité de Bucharest, que nous interrogeons à notre tour au point de vue des affaires d'Orient.

(2) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 494. — Au moment où Alexandre donnait ces instructions à l'amiral Tchitchakof, Napoléon, plein de confiance, écrivait au prince de Neufchâtel : « Mon cousin, faites connaître au prince d'Eckmühl que je suppose que les Russes se garderont bien de faire aucun mouvement, qu'ils ne peuvent pas ignorer que la Prusse, l'Autriche et probablement la Suède sont avec moi, que les hostilités recommençant en Turquie, les Turcs feront de nouveaux efforts, que le sultan lui-même va se rendre à l'armée, et que tout cela parait de nature à ne pas les engager à me braver facilement... » *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, p. 349. — Et quatre mois plus tard, le 22 juillet 1812, quand le traité de paix entre les Russes et les Turcs était ratifié déjà par le tsar, Napoléon n'écrivait-il pas encore de Gloubokoié à M. Maret, duc de Bassano, ministre des relations extérieures, à Vilna : « Faites envoyer par la confédération de Varsovie une ambassade de trois membres en Turquie, qu'elle parte sans délai pour faire part de la confédération et demander la garantie de la Turquie. Vous sentez combien cette démarche est importante; je l'ai toujours eue dans ma tête, et je ne sais comment j'ai oublié jusqu'à présent de vous donner des ordres. Faites en sorte que cette députation, avec une lettre de la confédération pour le grand-seigneur, parte avant huit jours et arrive à tire-d'aile à

après, le traité était signé. Que faisait cependant le général Andréossi, envoyé par Napoléon auprès de Mahmoud? Au mois de juin, quand il ne manquait plus au traité que la ratification des souverains, le général Andréossi était à Laybach, attendant les instructions du maître. « S'il fût arrivé à ce moment, dit M. Schlosser, il aurait pu encore empêcher le sultan de donner sa signature (1). » Mahmoud en effet était fort irrité contre son représentant à Bucharest; c'était Démétrius Morusi, premier drogman de la Porte, qui avait conduit les négociations, tandis que son frère Paganotti le remplaçait à Constantinople. Souples, rusés, ambitieux, on les soupçonnait l'un et l'autre de viser à la dignité d'hospodars. Mahmoud, qui voulait profiter des circonstances pour reprendre jusqu'à la Bessarabie, considéra comme honteux un traité qui lui enlevait un morceau du pays moldave; il crut à tort ou à raison que Démétrius et Paganotti avaient trahi les intérêts de la Turquie afin de se ménager des protecteurs à Saint-Pétersbourg. Les deux frères auteurs du traité de Bucharest furent étranglés par son ordre. Mahmoud se décida pourtant à ratifier au commencement de l'automne le traité signé le 28 mai. Napoléon ne connut ce traité qu'à Moscou, quinze jours après l'incendie de la ville. Le 30 septembre, il écrivait à son ministre des relations extérieures ce billet d'une brièveté significative : « Monsieur le duc de Bassano, je vous envoie le traité entre la Russie et la Porte qu'on a trouvé ici dans les journaux de Moscou. Il paraît que vous ne l'avez pas encore reçu de Constantinople, car vous ne me l'avez pas envoyé (2). »

Voilà en quelques mots l'histoire du traité de Bucharest, et c'est ainsi que les grandes luttes européennes allaient avoir leur contre-coup sur l'obscur théâtre de Belgrade; les Serbes de Kara-George restaient seuls en face des soldats irrités de Mahmoud. Assurément l'œuvre du 28 mai 1812 a eu de bien autres conséquences. De même que la Russie, par d'habiles concessions à la Suède, s'était affranchie de tout embarras sur la Baltique, elle s'était dégagée sur le Danube par l'abandon des chrétiens d'Orient; libre de tous côtés, maîtresse de toutes ses forces, elle pouvait résister à la formidable invasion de l'empereur; les troupes qui jusqu'en septembre avaient

Constantinople. » *Correspondance de Napoléon 1<sup>er</sup>*, t. XXIV, p. 89. — Napoléon savait à cette date qu'il y avait un traité de paix entre la Russie et la Turquie, mais que le sultan refusait de le ratifier; ce refus entretenait sa confiance. Il est probable pourtant que cette confiance ne tarda point à être ébranlée, puisqu'il écrivait huit jours après : « Je ne comprends rien aux affaires de Turquie. » 29 juillet 1812. *Correspondance*, t. XXIV, p. 103.

(1) *Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts und des neunzehnten bis zum Sturz des französischen Kaiserreichs*. Heidelberg, 1848, t. VII, p. 802.

(2) *Correspondance de Napoléon 1<sup>er</sup>*, t. XXIV, p. 234.

gardé les contrées du Danube n'étaient-elles pas réunies deux mois plus tard à celles qui poursuivirent nos héroïques régimens dans les glaces de la Bérésina (23-26 novembre)? Supposez le traité de Bucharest déchiré par Mahmoud sous l'influence de la diplomatie française, qui sait si les destins de la guerre n'eussent pas été changés? C'est précisément Tchitchakof qui, remontant du sud-est au nord pour rallier les armées russes, allait enserrer les nôtres dans un cercle de feu; culbuté par Oudinot, il brûla en se sauvant le pont qui assurait notre retraite. Ce fut le commencement du désastre. Certes, en présence de telles catastrophes, au milieu de telles émotions, les affaires de Serbie sont bien peu de chose, et c'est à peine si l'histoire a le temps de les signaler. Eh bien! c'est cela même qui rend la situation plus saisissante; l'Europe entière est en feu, d'immenses intérêts sont aux prises sur une scène gigantesque, et là, dans un coin de l'Orient, loin de tous les regards, privé de toute sympathie (1), le petit peuple serbe, enfermé dans une sorte de champ clos avec l'empire des sultans, va décider une fois pour toutes s'il doit vivre ou mourir.

Tout ce que l'histoire offre ici de douloureusement tragique ne doit pas, nous le savons, être imputé à la Russie. C'était bien le droit des Russes en un tel péril de rassembler leurs forces pour se défendre. Il faut reconnaître pourtant que le tsar Alexandre, en laissant à eux-mêmes les héros dont il avait longtemps exalté le patriotisme à son profit, aurait pu les couvrir plus efficacement de sa protection. S'il leur retirait sa main, il leur devait sa parole. L'article 8 du traité de Bucharest contenait des stipulations pour les Serbes, « à qui serait remise l'administration intérieure de leur pays. » Ils se soumettraient au sultan, et le passé serait oublié. C'était là un résultat considérable, a-t-on dit; le nom des Serbes se trouvait inscrit pour la première fois dans un traité de la Porte avec une puissance étrangère, une puissance étrangère stipulait pour des sujets de la Turquie avec la Turquie elle-même. Les choses sont moins belles quand on y regarde de près. N'est-il pas évident que la Russie, dans l'impatience de conclure, avait surtout songé à ses inté-

(1) Exceptons, bien entendu, les hommes qui connaissaient l'Orient. M. Pouqueville, alors consul-général de France à Janina, écrivait quelques années après, dans son *Histoire de la régénération de la Grèce* : « Le traité de Bucharest avait promis l'oubli du passé aux Serviens, qu'une puissance étrangère avait soutenus pendant douze ans contre ce qu'elle appelait alors l'autorité illégitime du sultan, tant la morale des cabinets est flexible, et qu'elle abandonnait au moment où ils n'étaient plus utiles à sa politique, en leur recommandant de se soumettre au sultan. Des cœurs ulcérés ne se calment pas avec des manifestes... » *Histoire de la régénération de la Grèce, comprenant le précis des événemens depuis 1740 jusqu'en 1824*, par F.-C.-H.-L. Pouqueville, ancien consul-général de France auprès d'Ali, pacha de Janina, 1824, t. 1<sup>er</sup>, p. 398-399.

rêts propres en rédigeant cette clause ? Elle s'assurait un moyen de reprendre à la première occasion une espèce de protectorat moral, elle s'attribuait un droit ou un prétexte d'intervention dans l'avenir ; quant au présent, elle s'inquiétait peu de savoir quelle serait la situation des Serbes. M. Léopold Ranke, si favorable à la politique russe en Orient, est obligé de reconnaître que les promesses du traité étaient une pure phraséologie. Rien de net, rien de précis, des stipulations vagues et contradictoires, voilà l'article 8 du traité de Bucharest. Quel est le sens de ces mots : « les Serbes se soumettront aux Turcs ? » Que vaut cet engagement : « l'administration intérieure du pays sera remise aux mains des Serbes ? » Si les Serbes doivent se soumettre, diront les politiques de Constantinople, les voilà obligés de nous livrer toutes les forteresses, tous les camps retranchés, du sud au nord et de l'est à l'ouest ; sans cela, point de soumission. Si l'administration intérieure du pays nous appartient, diront les hommes de la Schoumadia, comment pourrions-nous exercer ce droit, comment pourrions-nous seulement respirer et vivre, ayant à côté de nous, au-dessus de nous, cette perpétuelle menace ? Ceux qui occuperont les forteresses, ne sont-ce pas ces janissaires que nous avons chassés et qui vont revenir plus furieux, ayant leur défaite à venger ?

Kara-George avait bien vu quelles pouvaient être les interprétations favorables ou funestes de l'article 8. Il envoya une députation à Constantinople pour régler immédiatement l'affaire ; les janissaires une fois remis en possession des forteresses, il eût été trop difficile de les en déloger. Les députés serbes comptaient beaucoup sur l'intervention de Démétrius Morusi, le négociateur de Bucharest, esprit modéré, bienveillant, et qui, chacun le soupçonnait tout bas, avait peut-être intérêt à se faire bien venir des Russes. Hélas ! ils arrivèrent le jour même où Démétrius était étranglé par ordre de Mahmoud avec son frère Paganotti. *La colère du roi est terrible* ; la colère de Mahmoud en de telles circonstances avait pour les envoyés de Kara-George une signification doublement effrayante. La réponse qu'ils allaient chercher était facile à pressentir. Les Serbes se déclaraient prêts à payer un tribut au sultan et à recevoir un pacha avec un certain nombre d'hommes dans la forteresse de Belgrade. Ils offraient aussi en cas de guerre, mais dans ce cas-là seulement, de laisser occuper les autres forteresses par les troupes ottomanes ; en temps de paix, les Serbes seuls auraient le droit de les garder. L'administration du pays, comme cela était convenu, resterait indépendante des Turcs. Ces propositions paraissaient fort équitables et tout à fait conformes à l'esprit du traité ; on ne voulut même pas en prendre connaissance à Constantinople. Depuis que l'amiral Tchitchakof avait emmené l'armée

russe du Danube, le divan avait repris ses allures arrogantes. Qu'étaient-ce que ces raïas révoltés pour oser traiter directement avec le grand-seigneur? Ils furent renvoyés à Kurchid-Pacha, qui deux années auparavant leur avait fait tant de mal et qui, chargé d'en finir cette fois avec l'insurrection de Serbie, avait été précisément pour cela promu à la dignité la plus haute. En passant par la ville de Nisch pour se rendre à Constantinople, les députés de Kara-George y avaient vu Kurchid, qui les avait accueillis avec bienveillance. Quand ils le revirent, ses dispositions étaient bien changées : il venait d'être nommé grand-vizir et avait reçu pour le règlement des affaires de Serbie des instructions qu'il est facile de deviner. Kurchid refusa de répondre aux questions des Serbes; il leur fut dit seulement qu'une conférence aurait lieu à Nisch dans le courant du mois de janvier, et qu'ils connaîtraient alors la décision du sultan.

Tout cela se passait un peu avant la Noël de 1812; quelques semaines après, au mois de janvier 1813, les députés serbes retournaient à Nisch, où le commissaire de la Porte, Tschélébi-Effendi, leur signifiait l'interprétation du traité de Bucharest. La Turquie ne réclamait pas seulement toutes les forteresses, elle exigeait la remise de toutes les armes, de toutes les munitions de guerre. Les Turcs chassés par l'insurrection devaient être réintégrés dans leurs domaines, occuper de nouveau les villes et les palanques. Tel était, selon le commissaire turc, le sens exact du traité; voilà ce qu'avaient voulu les deux empereurs. « Kara-George, disait-il, a confié aux Russes le soin de stipuler pour les Serbes; il tiendra sa parole, et, s'il y a des mécontents, libre à eux de partir. » Accepter de telles conditions, c'était se remettre la tête basse sous le joug d'autrefois si glorieusement brisé. Les députés se retirèrent, et aussitôt des troupes turques en grand nombre prirent position sur la frontière de Serbie. Ces troupes étaient dirigées en même temps contre un certain Molla, qui se disait pacha de Widdin, et qui, établi dans cette ville, prétendait se soustraire à l'autorité du sultan. Molla, se voyant menacé, proposa aux Serbes de marcher avec eux, comme fera plus tard l'odieux Ali de Janina avec ses anciennes victimes, les Souliotes et les Albanais. Il voulait même leur livrer la forteresse de Widdin. Soit que la Russie, comme on l'affirme, eût recommandé à Kara-George de redoubler de prudence, de se tenir immobile, de ne fournir aux Turcs aucun prétexte de violer la paix, soit que le bon sens naturel du prince des Serbes lui eût donné ce conseil, la Serbie se garda bien d'accepter les offres de l'aventurier. Une nouvelle conférence fut demandée à Tschélébi-Effendi. Kara-George consentit à l'occupation des forteresses par les Turcs, mais il soutint énergiquement que le traité ne pouvait exiger ni le désar-



mement des Serbes, ni la réintégration des janissaires. Il semblait que de part et d'autre on fût sur le point de s'entendre. Tschélébi-Effendi, homme grave, diplomate expérimenté, disait que dans sa longue carrière il avait mené à bonne fin plus d'une affaire épineuse et qu'il espérait bien dénouer pacifiquement celle-là. Était-ce une parole hypocrite, ou bien fut-il déconcerté lui-même par la marche des événemens? Il serait difficile de le dire. Une chose certaine, c'est que la seule réponse aux propositions de Kara-George fut l'ordre donné à Kurchid-Pacha d'envahir le pays serbe et de soumettre les rebelles. Et comment pouvait-on compter de la part des Turcs sur une interprétation équitable du traité de Bucharest? Tout favorisait la politique de Mahmoud : il avait repris la Moldavie et la Valachie, il était maître du pachalik de Widdin; les villes saintes d'Arabie, tombées au pouvoir des wahabites, venaient de lui être restituées, et les clés avaient été apportées solennellement à Constantinople; en outre il était rassuré du côté des Russes, car on apprenait à ce moment-là même que Napoléon les avait battus à Lutzen (2 mai 1813). Quelles plaintes d'ailleurs pouvait élever la Russie, à supposer qu'elle eût le temps de surveiller les événemens du Danube? Au point de vue où se plaçait la diplomatie ottomane, c'était la Serbie qui refusait d'obéir au traité de Bucharest, c'était Mahmoud qui obligeait Kara-George à respecter la signature du tsar. L'occasion était bonne pour dompter les raïas et rétablir l'ancien ordre de choses.

La guerre s'annonça terrible, guerre de tout un empire contre une de ses provinces. Se rappelle-t-on les épisodes de 1806, alors qu'un pacha de Bosnie, croyant au-dessous de sa dignité de marcher en personne contre les Serbes, s'était fait remplacer par son lieutenant? Cette fois, M. Ranke a très justement signalé ce contraste, cette fois c'est le grand-vizir en personne, c'est Kurchid-Pacha qui se porte contre les bandes de Kara-George avec toutes les forces de la Turquie. S'il faut en croire plusieurs indices, cette guerre toute locale faisait partie de certaines combinaisons qui la rattachaient aux grandes affaires de l'Europe. Le représentant de Napoléon à Constantinople, le général Andréossi, affirme dans ses *Souvenirs* que la Turquie en 1813, malgré le traité de Bucharest, était beaucoup moins engagée qu'on ne le croyait avec les puissances alliées contre la France. Il n'eut pas grand-peine, dit-il, à faire prévaloir des plans conformes aux instructions qu'il avait reçues. Quels plans? quelles instructions? Le général est très discret là-dessus. Toutefois, en rapprochant des documens turcs certaines paroles de l'ambassadeur français, M. Ranke incline à croire que la Turquie, d'accord avec la France, voulait empêcher l'Autriche de se joindre à la coalition européenne contre l'empereur. D'une part, le général

Andréossi raconte que l'Angleterre semait des causes de mésintelligence entre la Turquie et la Perse, afin d'occuper les Turcs en Orient, et qu'il entretenait, lui, une correspondance avec Mirza-Chéfi, premier ministre de Perse, afin de déjouer ces intrigues. D'autre part, il résulte des documens turcs, il résulte surtout de l'opinion répandue alors à Constantinople, que la Turquie voulait constituer sur ses frontières du nord-ouest, c'est-à-dire en Bosnie, en Serbie, une force militaire assez imposante pour inquiéter le gouvernement autrichien. Ces détails, qui ont leur intérêt pour l'histoire générale, sont aussi d'une grande valeur au point de vue du sujet qui nous occupe. On comprend mieux par ces rapprochemens l'importance de la guerre qui se prépare, le danger qui menace les Serbes, et toutes les catastrophes qui vont suivre. Historien français de ce vaillant peuple de Serbie, nous avons bien raison tout à l'heure de déplorer les complications funestes qui font tourner contre les héros de ce récit tout ce qui profite à la France.

Les Serbes étaient donc seuls en face de toutes les forces de l'empire. A la première annonce des mouvemens de l'armée turque, Kara-George ordonna des prières publiques dans toutes les églises. Comment ne pas se rappeler ici le roi Lazare à la veille de la journée de Kossovo? Partout les églises étaient pleines; devant la foule ardente et recueillie, après que les moines eurent dit les prières qui invoquent le dieu des victoires, un pope lut à haute voix le manifeste adressé par le prince à tous les voïvodes. Kara-George y rappelait l'histoire des neuf dernières années, pour quelles raisons le pays s'était soulevé contre les Turcs, au prix de quels sacrifices on avait brisé ce joug odieux, chacun se battant, non pour soi, mais pour sa religion, pour son pays, pour ses enfans; puis venait une explication assez singulière de la nouvelle crise, explication curieuse surtout par le soin que mettait Kara-George à ne pas confondre Mahmoud avec les janissaires. Les chrétiens, disait-il, avaient trouvé un protecteur; un traité de paix signé par le tsar de Saint-Pétersbourg avait défendu aux Turcs de rentrer dans les villes et les palankes du pays serbe. Le tsar de Constantinople y avait consenti volontiers; mais les anciens tyrans des villes et des palankes, les spahis, les janissaires, prétendaient y rentrer en vainqueurs, au mépris des volontés de leur maître. Pour cela, ils avaient résolu de couper la tête à tous les Serbes depuis l'âge de sept ans, d'emmener en captivité les femmes, les petits enfans, d'en faire des turcs, et de peupler tous les districts de la Serbie avec des hommes d'une autre race. — « Qu'avons-nous à craindre? ajoutait Kara-George. Ne sont-ce pas les mêmes hommes que nous avons vaincus dès le premier jour, alors que nous ne pouvions leur opposer que notre résolution et notre courage? Aujourd'hui nous avons 150 pièces

de campagne, 7 forteresses solidement construites, 40 redoutes, que les Turcs n'ont jamais pu nous prendre en y versant des flots de sang, et malgré nos pertes nous sommes plus nombreux qu'autrefois, nos frères des contrées voisines ont doublé l'armée serbe. Nous pouvons résister dix ans sans recevoir aucun secours, six mois pourtant ne s'écouleront pas avant que nos alliés reviennent. » Ensuite le prince entonnait à son tour la prière au nom de la communauté nationale et la terminait par ces mots : « O Dieu ! mets la force et le courage au cœur de tous les enfans de la Serbie. — O Dieu ! brise la puissance de nos ennemis qui viennent anéantir la vraie foi. Amen ! amen ! amen ! » Chacun se prépara, chacun fit sa provision d'armes, de vêtemens; chacun prit une double paire d'*opanaaks* (1), et se rendit au poste qui lui était assigné.

Kara-George avait eu d'abord la pensée de raser les redoutes établies sur les frontières, de concentrer ses forces dans la Schoumadia, de transformer ses montagnes natales, avec leurs forêts, leurs rochers, leurs précipices, en une forteresse inexpugnable, et d'y éoraser les assaillans. C'était demander un grand sacrifice aux voïvodes, dont les domaines situés à l'est ou à l'ouest, vers la Bosnie ou la Bulgarie, allaient être immédiatement la proie des Turcs. Mladen surtout, l'intéressé Mladen l'en détourna. Le prince eut la faiblesse de céder : faute grave, car le changement accompli par Kara-George dans la constitution de l'état avait surtout pour but de substituer l'unité d'action à l'éparpillement des forces du pays; si l'on voulait procéder comme par le passé dans la conduite de la guerre, il eût mieux valu ne pas se priver des ressources qui avaient tant contribué alors aux victoires des Serbes. Ces ressources puissantes, c'était le prestige de ces vétérans de la guerre nationale, un Nenadovitch, un Dobrinjatz, un Milenko, c'était l'entrain et l'ardeur qu'ils communiquaient autour d'eux. Si leurs prétentions altières étaient souvent un embarras, ils rachetaient cela aux jours de grand péril : maîtres de leurs provinces, ils en tenaient le peuple dans leurs mains, pour ainsi dire, et le lançaient contre l'ennemi. Renoncer à de tels chefs et conserver l'ancienne tactique, c'était une contradiction absurde; la supériorité d'un système nouveau pouvait seule justifier la révolution qui avait donné le commandement suprême au prince des Serbes. Mladen n'était dévoué à Kara-George que pour mieux servir ses propres intérêts; on le vit bien en 1813. L'opinion publique a raison de condamner son souvenir : le rusé Mladen, avec son esprit, sa souplesse, sa parole prestigieuse, était le mauvais génie du « bon géant. »

(1) Sandales en cuir grossier de couleur rouge fixées autour de la jambe par une lanière, et qui forment la chaussure des paysans serbes et turcs.

Voilà donc les forces guerrières de ce petit peuple disséminées encore et exposées à être battues en détail. On a adopté comme autrefois les trois points de défense aux trois extrémités du triangle; c'est sur le Danube au nord, sur la Morava au sud-est, sur la Drina au sud-ouest, que les Serbes vont essayer de tenir tête aux armées de Kurchid-Pacha. Seulement les grands défenseurs de ces frontières ne sont plus là, des hommes nouveaux les remplacent, braves soldats à coup sûr, mais qui n'ont pas encore l'ascendant moral, la gloire des souvenirs, cette flamme où s'allume le courage de tous. Un seul des anciens hospodars, le haïdouk Véliko, est à son poste sur le Danube. Kara-George s'est établi à Jagodina, dans le centre même du pays, afin de se porter plus aisément d'une frontière à l'autre suivant les besoins de la lutte.

La première attaque des Turcs se porta sur Véliko. On dit que Kurchid-Pacha, voulant frapper un grand coup et jeter l'effroi parmi les Serbes, avait choisi le haïdouk réputé invincible. C'était un terrible homme en effet, un batailleur sauvage, aimant la guerre pour la guerre, avide de victoire et de butin. Un jour, des Russes lui disaient : « Pourquoi garder ce nom de haïdouk? ne sais-tu pas que cela veut dire un brigand? — Oui, certes, répondit-il, un haïdouk, un brigand, et je serais bien fâché qu'il y en eût un plus grand que moi. » Il disait vrai : la guerre pour lui, c'était le pillage; mais quelle générosité chez le bandit! Dès qu'une riche proie était tombée dans ses mains, il avait hâte de la partager. « Quand je suis bien pourvu, disait-il, je donne ce que je possède; quand je n'ai rien, malheur à qui me refuse! » Il lui convenait peu de commander à des soldats qui venaient de quitter la charrue, il n'aimait que ses *monkes*, ses *bekjares*, des gens qui comme lui étaient accoutumés à vivre au milieu de la poudre et des balles. Il s'était séparé de sa femme parce qu'elle ne prenait pas de ses *monkes* le même soin que de lui-même. Pour garder un défilé, enlever un convoi, écraser l'ennemi dans une embûche, frapper de terreur des troupes dix fois plus nombreuses que les siennes, les mettre en fuite ou les traverser au galop, pour faire en un mot toute sorte de coups de main et de témérités, il n'y avait pas deux haïdouks comme Véliko. On allait voir cette fois s'il était capable de soutenir un grand choc en des conditions plus régulières. Le haïdouk était enfermé dans les murailles de Négotin par 48,000 assaillans; chaque jour, chaque nuit, il se jetait sur eux, leur tuait quelques hommes et rentrait au galop. Ces sorties, rapides comme l'éclair, avaient fini par éclaircir les rangs des Turcs, tant elles étaient multipliées. Véliko de son côté laissait chaque fois plus d'un vaillant compagnon sur le champ de mort. Il fallut que le haïdouk demandât des secours à Kara-George pendant que les Turcs en demandaient à

Kurchid-Pacha. Les Turcs n'attendirent pas longtemps : le grand-vizir s'y porta de sa personne avec des renforts considérables. Alors commença un siège en règle ; des officiers turcs formés par les ingénieurs français connaissaient l'art d'enlacer une place forte dans un réseau de mines et de tranchées. Abrisés sous la terre, les Turcs approchaient toujours, et bientôt l'artillerie renversa les tours l'une après l'autre. Une seule restait encore, celle où demeurait Véliko ; elle tomba aussi sous les boulets. Le haïdouk ne perdit pas courage ; il logeait dans les caves, et c'est là qu'on préparait de nouvelles munitions. Tous les objets de plomb et d'étain servaient à fondre des balles ; quand le plomb et l'étain manquèrent, on prit des pièces d'argent. Pendant cette défense acharnée, Véliko ne cessait d'appeler Kara-George à son secours, et nous qui lisons ces détails nous ne pouvons nous empêcher de dire avec les chantres des *pesmas* : Où es-tu donc, Kara-George ?

Kara-George avait eu quelque peine à constituer sa réserve à Jagodina ; il ne voulut pas se dégarnir, et puisque Mladen avait conseillé de défendre les frontières, c'est à Mladen qu'il transmit le soin de fournir des renforts à Véliko. Premier indice d'un grand désarroi : Kara-George n'a pas su faire prédominer son plan de campagne, et il y revient timidement par des moyens détournés. Mladen, qui songeait à lui-même beaucoup plus qu'à l'intérêt commun, était en outre fort jaloux de l'héroïque renom du haïdouk. « A lui de s'arranger comme il pourra ! disait-il. Chaque jour à sa table il a dix ou douze chanteurs qui célèbrent sa gloire ; est-ce qu'on célèbre la mienne, à moi ? Qu'il se tire donc d'affaire, ce héros ! » Véliko, dans son impatience, dit alors un mot terrible, un mot qui jette un jour sinistre sur la situation ; il demanda au sénat les secours qui lui étaient refusés, et annonça qu'à la *skouptchina* des fêtes de Noël il demanderait « comment et par qui était gouverné le pays serbe. » C'était révéler à tous que Kara-George, déconcerté, désespéré, n'était déjà plus rien. Le sénat fit un effort et envoya aux assiégés de Négoïin un navire chargé de munitions. Le navire arriva trop tard. Un matin que Véliko, faisant sa ronde sur les remparts, surveillait la réparation d'un retranchement endommagé par l'ennemi, un canonnier turc le reconnut et visa. Le haïdouk reçut le boulet en pleine poitrine ; il tomba coupé en deux. Ses derniers mots furent : « Tenez ferme (*ditze se*). » Les momkes recouvrirent de paille les tronçons sanglans du corps et l'ensevelirent dans l'église au tomber de la nuit.

« La mort de Véliko, dit M. Ranke, fut le commencement de la déroute. » S'il avait reçu les renforts qu'il demandait, il aurait pu longtemps encore défendre la frontière ; obligé même de battre en retraite, on l'aurait vu porter la résistance ailleurs et tenir bon

jusqu'au bout. Ses momkes, prévoyant un *saure qui peut*, essayèrent de cacher aux troupes la perte qu'elles venaient de faire; mais comment expliquer l'absence d'un tel homme? Comment persuader aux défenseurs de la place que Véliko vivait encore et qu'il n'était point sur la brèche? Cinq jours après, la garnison prenait la fuite. A Bersa-Palanka, à Gross-Ostrova, à Kladovo, qui avaient coûté tant de sang dans les premières guerres, la panique eut la même. Le voïvode de Kladovo, Schivko Constantinovitch, un des protégés de Mladen, s'enfuit avec ses soldats, abandonnant la ville à la fureur des Turcs. Il y eut là des scènes atroces : les hommes étaient empalés, les enfans noyés dans l'eau bouillante, en dérision du baptême. La terreur était si grande que les escadrons de Kurchid n'eurent pas à livrer bataille; en quelques jours, comme l'inondation que rien n'arrête, ils eurent couvert toute la province de la Morava, c'est-à-dire toute la Serbie orientale. A l'ouest, le désastre ne fut pas moins rapide. C'était le knèze Sina, encore un des favoris de Mladen, qui avait le commandement de la Koloubara; tous les voïvodes réunis sous ses ordres voulaient arrêter l'ennemi sur la frontière, l'armée demandait à se battre : le knèze Sina restait comme frappé de paralysie. Vainement sur plusieurs points des chefs résolus à mourir se défendaient avec une poignée d'hommes et donnaient à la nation de nouveaux exemples d'héroïsme, ceux qui avaient en main les grandes ressources se refusaient à leur venir en aide. C'est ainsi que Milosch Obrenovitch, Stojan Stoupitch et le prota Nenadovitch, neveu de l'ancien hospodar, se maintinrent pendant quinze jours derrière les redoutes de Ravanj. Enfermé dans son camp, sous la forteresse de Schabatz, Sina recevait leurs messages, entendait leurs cris de détresse et demeurait immobile. Chose étrange, jamais depuis neuf ans l'unité de commandement n'avait été plus complète, et c'est à ce moment que chacun des dépositaires de ce pouvoir établi pour le salut de tous semble ne songer qu'à soi.

Que fait donc Kara-George? On le cherche partout, on ne le trouve pas. Autrefois, quand il n'avait que le titre de *commandant des Serbes*, il se portait d'un bout de la Serbie à l'autre, réparant les fautes de ses lieutenans et faisant face à tous les périls. Il est le prince aujourd'hui, il a accepté le poids de la responsabilité souveraine, que fait-il? La Morava est au pouvoir des Turcs, la Koloubara est envahie; est-ce dans la Schoumadia, comme aux premiers jours de l'insurrection de 1804, que le héros de Mischar prépare la résistance suprême? Non, c'est ce poids même de la responsabilité qui l'écrase. L'héroïque chef de bandes n'était pas fait pour la souveraineté. Déconcerté, éperdu, il veut et ne veut pas, il s'avance et retourne en arrière. Le 2 octobre (jusque-là on ne saurait dire ce

qu'il a fait), il va visiter le camp des hommes de la Schoumadia vers l'endroit où la Morava se jette dans le Danube, et il exhorte le vóivode Voulé Jlitich, commandant des troupes serbes, à garder ce poste jusqu'à la dernière extrémité; le soir même, il est de retour à Belgrade, et le lendemain il franchit la frontière. Le prince des Serbes, emportant ses trésors et abandonnant son peuple à la merci des Turcs, est allé chercher un refuge en Autriche.

## II.

Le prince Michel Obrenovitch III, celui-là même qui est tombé sous les balles des assassins le 10 juin 1868 dans le parc de Topchidéré, écrivait, il y a dix-huit ans, dans un curieux livre publié à Paris : « Si Kara-George n'avait pas fui, sa gloire serait sans tache et resplendirait dans les annales de la Serbie comme le soleil dans un ciel sans nuages (1). » C'est le résumé de cette douloureuse histoire. Que la Serbie de 1813, livrée aux Turcs par le traité de Bucharest, enveloppée par toutes les forces de l'empire ottoman, ait dû succomber dans cette lutte inégale, qu'elle ait été forcée de se rendre, de mettre bas les armes, de plier de nouveau sous un joug exécré, la violence des événemens le voulait ainsi. Après tout, quelle que fût l'horreur de la catastrophe, elle laissait subsister des souvenirs de gloire qui aiguillonneraient un jour le désir d'une revanche. Un seul homme dans la nation serbe ne pouvait ni fuir ni se rendre, un seul était tellement lié par les souvenirs du passé et par les nécessités du présent qu'il n'avait pas le droit de compter sur les réparations de l'avenir. Son devoir était de se faire tuer. Kara-George, tombé sur le champ de bataille pour la défense du pays qui l'avait nommé prince, léguait un nom de plus à la tradition des Douschan et des Lazare; une telle mort en 1813 était l'unique couronnement d'une telle vie. Quel malheur pour Kara-George, quel malheur aussi pour le peuple serbe, que le rude chef de bandes n'ait pas compris ce devoir ! Combien de tragédies, combien de haines, de fureurs, de représailles sanglantes eussent été épargnées à l'histoire de ce vaillant peuple, si le vainqueur de Mischar avait péri au bord de la Morava comme le prince Lazare à Kossovo ! Prononcées par le malheureux prince qui devait être la dernière victime de ces violences, les paroles que nous citons tout à l'heure acquièrent aujourd'hui un intérêt plus dramatique, et nous redisons avec lui, ajoutant à cette expression de son regret un

(1) *Milosch Obrenovitch ou Coup d'œil sur l'histoire de la Serbie de 1815 à 1859*, par le prince Michel Milosch Obrenovitch ; in-8°. Paris 1850.

seus douloureux qu'il ne pouvait soupçonner : « Si Kara-George n'avait pas fui, sa gloire resplendirait dans les annales de la Serbie comme le soleil dans un ciel sans nuages! »

Est-ce à dire pourtant que l'historien de Kara-George ait le droit d'imputer au caractère même des Slaves les tristes scènes de déroute où un peuple si fier jusque-là semble tout à coup s'abandonner lui-même? M. Ranke, malgré ses sympathies pour les Serbes, se laisse reprendre ici par les sentimens de dédain que la race germanique professe à l'égard des nations slaves. C'est un orgueil propre à l'Allemagne, surtout à l'Allemagne prussienne, de croire à sa prééminence morale sur les races étrangères, et cet orgueil prend un caractère particulier quand il s'agit des Slaves; on dirait que les puritains de la Prusse espèrent justifier par là les iniquités dont ils sont les complices envers la Pologne. Partout où le Germain est en contact avec le Slave, le Slave, disent-ils, doit s'effacer devant le Germain, comme les qualités superficielles s'effacent devant les vertus solides. Au Slave les apparences trompeuses, les élans qui ne durent pas; aux Allemands le travail, la constance, en un mot la moralité! N'y a-t-il pas quelque chose de ce préjugé hautain dans le récit de M. Léopold Ranke, lorsqu'il s'écrie à propos de la fuite de Kara-George et de la déroute des Serbes : « Ce n'est pas ici le terrain où s'épanouit la force morale qui fait que l'homme tient tête à l'infortune et offre sa vie en sacrifice avec la pleine conscience de la sacrifier inutilement, c'est-à-dire pour l'honneur. Cet élément supérieur manque à l'histoire que nous racontons (1). » A cette parole amère, et d'autant plus cruelle que l'auteur se montre d'ordinaire plus bienveillant pour les Serbes, les Serbes avaient répondu d'avance par la voix des poètes populaires. Un des chants récemment recueillis par le chancelier du consulat de France à Belgrade, et qui remonte aux événemens de 1813, exprime avec autant de naïveté que de force la protestation de la conscience nationale :

« La vila pousse des cris du sommet du Roudnik au-dessus de l'ace-nitza, le mince ruisseau, elle appelle George Petrovitch à Topola, dans la plaine : « Insensé George Petrovitch, où es-tu en ce jour? Puisses-tu n'être nulle part! Si tu bois du vin à la Méhana, puisse ce vin s'écouler sur toi de blessures (2)! Si tu es couché au lit près de ta femme,

(1) Ranke, *Die Serbische Revolution*, 2<sup>e</sup> édit., Berlin, 1844, un vol., p. 249.

(2) M. Auguste Dozon met ici en note : « forte ellipse, facile, mais longue à suppléer. » On devine aisément les pensées tumultueuses qui agitent la vila du poète; ne pouvant s'expliquer l'inaction de Kara-George, elle évoque des idées qu'elle écarte aussitôt. « — Es-tu quelque part? Non, puisses-tu être mort! — Es-tu en train de boire? Non, ce n'est pas le vin qui doit couler aujourd'hui; que ce soit plutôt le sang de tes blessures! — Es-tu paisiblement couché dans ton lit? Non, si ta femme est auprès de toi, qu'elle soit auprès d'un trépassé! »



puisse ta femme rester veuve ! Tu ne vois donc pas (ah ! fusses-tu privé de la vue !) que les Turcs ont envahi ton pays ? » Et George lui répond : « Tais-toi, vila que la peste étouffe ! Tant que j'aurai Véliko sur le Timok et Milosch à Ravanj, tant que Lazare Montap occupera le fort retranchement de Déligrad, je ne crains ni tsar (1) ni vizir. » La vila reprend alors : « Fuis, George, malheur à ta mère ! Véliko a succombé sur le Timok, Milosch a été battu à Ravanj, et pour Montap, les Turcs l'ont enfermé dans le fort retranchement de Déligrad, puis ils se sont avancés vers la Morava, ont traversé la rivière à son embouchure, et déjà les voici à Godomine. George, ils couvrent la plaine de Godomine, cheval contre cheval, guerrier contre guerrier ; leurs étendards sont comme les nuages, leurs tentes comme les blanches brebis, et les lances de guerre sont semblables à une noire forêt. N'espère en personne, George, personne ne peut te secourir ; mais charge mulets et chevaux, sur les mulets place tes nombreuses richesses, sur tes chevaux du drap non taillé, et retire-toi, George, dans la Sirmie, terre plate (2). »

« Quand George Petrovitch eut entendu ces paroles, les larmes coulèrent de son blanc visage ; il frappa de la main son genou, et le drap neuf éclata au genou et les bagues d'or à ses doigts. « Malheur à moi ! s'écria-t-il. Dieu clément ! moi que les Turcs ont pris vivant, lorsque j'avais tant de voïvodes ! » Puis il charge chevaux et mulets et passe dans la Sirmie, terre plate. Lorsqu'il eut traversé l'eau, il se retourna du côté de son pays : « Dieu te conserve, terre de la Schoumadia ! Si Dieu et la fortune des braves le permettent, un an ne se passera point sans que de nouveau je te visite, ô mon pays ! » Puis George rentra dans la Sirmie.

« Les Turcs alors s'emparèrent du pays et y commirent des violences, faisant captives les sveltes Schoumadiennes, mettant à mort les jeunes Schoumadiens. S'il eût été donné à quelqu'un d'être là et d'entendre les gémissemens de douleur, et les hurlemens des loups dans la montagne, et les chants des Turcs dans les villages !...

« Ainsi fut-il pendant une année, et la moitié de la suivante aussi s'écoula. Alors la vila des bords de la Save s'écria de nouveau, appelant George Petrovitch : « Où es-tu, George ? Puisses-tu n'être nulle part ! Ne sais-tu pas que l'an dernier tu as fait vœu de revoir la Schoumadia et ta blanche maison à Topola ? Si tu voyais ce qu'est devenue ta maison,

(1) On sait que les Serbes donnent le nom de *tsar* au sultan des Turcs comme à l'empereur de Russie.

(2) Ainsi, c'est la vila elle-même, la *savar en Dieu*, qui a engagé Kara-George à emporter ses richesses sur la terre autrichienne. On voit quel était encore le respect de l'opinion pour le prince fugitif ; les appels que le pays lui adresse, mêlés de regrets et de reproches, renferment aussi l'excuse de sa conduite. Cette pièce est évidemment de l'année 1814 ou du commencement de 1815, c'est-à-dire du temps où l'irritation populaire poussait Milosch à une levée d'armes : il y avait un an que Kara-George avait abandonné son poste.

pillée, consumée par le feu! Si tu voyais comme ton église est ruinée, tes vignes sans culture, tes chemins défoncés et tes pieuses fondations abattues! »

« — Ma sœur en Dieu, vila de la Save, répond George Petrovitch, salue de ma part ma Schoumadia et mon parrain le knèze Milosch. Qu'il poursuive les Turcs par les villages, je lui enverrai assez de poudre et de plomb et de pierres tranchantes de Silistrie. Pour moi, je m'en vais vers le tsar des Moscovites pour le servir pendant une année, et peut-être me renverra-t-il là-bas pour que je visite la terre de la Schoumadia et à Topola ma blanche maison (1). »

C'est ainsi que le peuple serbe, par la voix de ses rhapsodes, protestait contre la fuite de Kara-George, c'est ainsi que, résolu à se venger, il consacrait son nouveau prince à la place du prince fugitif. Touchante obstination de la reconnaissance et du respect au milieu des reproches les plus vifs! C'est Kara-George lui-même qui désigne ici Milosch comme le sauveur de la patrie. « Ma sœur en Dieu, vila de la Save, salue de ma part mon parrain le knèze Milosch; qu'il poursuive les Turcs par les villages! Je lui enverrai de la poudre et du plomb, et des pierres tranchantes de Silistrie. »

Quel est donc ce knèze Milosch à qui Kara-George repentant confie la continuation de son œuvre, et que porte si haut la clameur populaire? Nous l'avons déjà rencontré dans cette histoire. A Ouschitzé, pendant la guerre de 1809, en 1811 dans les luttes de Kara-George avec les hospodars, tout récemment enfin sur les redoutes de Ravanj, nous avons vu quelle était son audace et quels sentimens il inspirait aux Serbes. « Le peuple m'aime, on ne me condamnera pas, » disait-il à Mladen, qui pensait l'effrayer par des menaces. Kara-George l'aimait aussi pour son courage, et le poétique interprète du pays traduit la chose à sa manière en faisant dire à Kara-George que Milosch est son parrain. Le parrain, c'est le lieutenant, celui qui remplace le père auprès du nouveau-né. Ce chant naïf, expression des désirs de tous, établit donc ici une sorte de succession directe de Kara-George à Milosch Obrenovitch. Kara-George nous abandonne, respect à l'homme qui nous sauva jadis, et puissent des jours meilleurs le ramener en sa blanche maison! Milosch se lève à sa place, salut et gloire à Milosch! Tel est le résumé du poème. On va voir si le parrain de Kara-George était à la hauteur des devoirs que lui imposaient ces terribles circonstances.

Milosch a environ trente-trois ans au moment où la Serbie entière, en proie aux violences des Turcs, n'a plus d'espoir qu'en lui. Il était né vers 1780 au petit village de Dobrinja, dans le district d'Ous-

(1) *Poésies populaires serbes traduites sur les originaux*, par M. Auguste Dozon, chancelier du consulat-général de France à Belgrade; Paris, 1 vol., 1859, p. 218-220.

chitzé (1). Son père, nommé Tescha, c'est-à-dire Théodore, était un pauvre valet de ferme. La femme de Tescha, veuve d'un assez riche paysan appelé Obren, du village de Brousnitza, avait eu trois enfans de ce premier lit, deux fils et une fille; mariée en secondes noces au pauvre Tescha, elle lui donna trois fils dont l'aîné fut Milosch; les deux autres, qu'on retrouvera dans la suite de ce récit, se nommaient Jovan et Éphrem. Milosch était bien jeune encore lorsque son père mourut. Sa mère Vichgna était dans la plus complète indigence, car elle n'avait rien de son premier mari, la fortune d'Obren ayant passé à ses enfans, principalement à l'aîné, Milan Obrenovitch. Milosch et ses deux frères, dès qu'ils furent assez grands pour cela, gagnèrent leur vie en gardant les troupeaux de porcs chez les paysans des environs. Bientôt Milosch entra au service de son demi-frère Milan, fils d'Obren, et il y resta jusqu'à l'insurrection de 1804. Milan, dont la fortune s'était accrue, avait pris un des premiers rangs parmi les Serbes de son district; Milosch, son bras droit pendant la lutte, profita des pouvoirs que la force des circonstances attribuait à son frère, et y fut tout naturellement associé. Hardi et intelligent comme il était, animé d'un génie inculte qui éclatait en toute occasion, il n'eût point tardé à se faire sa place; l'autorité de Milan, qui le mettait en relief, abrégéa pour lui les épreuves. C'est ainsi qu'en 1811, après la mort de Milan, l'ancien gardeur de porcs se trouva placé au rang des hospodars. Ayant hérité du pouvoir de son frère, pouvoir qu'il avait conquis d'ailleurs par des actions héroïques, il trouva tout naturel aussi de perpétuer le nom qui avait secondé sa fortune. Milosch, fils de Tescha, s'appela donc Milosch, fils d'Obren (2). Au moment où la fuite de Kara-George livre la Serbie aux Turcs, Milosch Obrenovitch n'est encore connu que par son courage; mais Kara-George aussi et beaucoup de ceux qui se sont sauvés en Autriche étaient des héros d'intrépidité. Si le découragement est partout, si les chefs ont fui, si l'armée n'est plus, que pourra faire Milosch?

C'est aux premiers jours du mois d'octobre 1813 que se passent ces lamentables scènes. Milosch était au camp de Schabatz sous le commandement du knèze Sina Markovitch; il allait avec 2 ou 3,000 hommes se porter au-devant de l'ennemi, quand on apprit

(1) Dobrinja est situé à mi-côte des montagnes du sud, au bord d'un cours d'eau qui se jette dans la Morava serbe.

(2) Milosch n'a pas renoncé au nom de son père, le pauvre valet de charrue; dans ses actes officiels, le nom de Theodorovitch est associé au nom d'Obrenovitch. Quand le vœu national lui décerna le titre de *kniaze* ou prince des Serbes au mois de novembre 1816, il fut proclamé sous ces deux noms. L'*Almanach de Gotha* le désigne toujours de cette manière : *le prince Milosch 1<sup>er</sup> Theodorovitch Obrenovitch*. C'est bien pourtant le nom d'Obren qui a effacé l'autre; dans le langage courant comme dans le style de l'histoire, la famille de Milosch est la famille des Obrenovitch.

que le prince des Serbes avait pris la fuite, et que les Turcs entraient à Belgrade. A cette nouvelle, ce fut un saut qui peut général; les troupes se dispersèrent, les voïvodes coururent à la frontière d'Autriche. Milosch resta seul ou à peu près. Monté sur son cheval, il errait le long de la Save, entre Belgrade et Schabatz, quand un des hommes qui s'étaient illustrés dans la guerre de l'indépendance, l'ancien hospodar Jacob Nenadovitch, déjà réfugié en Autriche, revint sur ses pas en toute hâte pour l'entraîner avec lui. Toutes les instances furent vaines. « Écoute, frère, lui dit Milosch, je ne quitterai pas ma terre natale, car je ne saurais où aller. M'enfuirai-je donc en un pays étranger pour y chercher un asile, tandis que les Turcs emmèneront en esclavage ma vieille mère, ma femme, mes enfans, et les vendront comme des moutons? Non, Dieu m'en garde! Je retourne dans mon district, et j'accepte d'avance le sort réservé aux autres, quel qu'il soit. Combien de mes braves frères ont péri sous mes yeux! N'est-il pas juste que je meure avec eux (1)? » Il retourna dans ses montagnes, où l'invasion turque n'avait point encore pénétré; quelques hommes résolus, guerriers et paysans, se réunissent autour de lui. Pour être plus libre de ses mouvemens, il avait envoyé sa femme et ses enfans au couvent de Saint-Nicolas, sous la garde d'un bon vieillard, l'arabimandrite Harlschi-Athanase, son parrain. La forteresse d'Ouschitzé lui offrait un abri; il s'y cantonne, prêt à recommencer la lutte, impatient de fournir un centre à la résistance dans le cas où le peuple serbe se relèverait de cette panique. Tentative inutile! les Turcs arrivaient, le fer et le feu à la main, pillant ou détruisant tout, outrageant les femmes, massacrant les enfans. C'était le cri qui courait de montagne en montagne, et les horreurs commises à Klailvo n'autorisaient que trop les rumeurs effrayantes. Est-ce que les compagnons de Milosch pouvaient rester à leur poste pendant que leurs familles étaient exposées à la brutalité de l'ennemi? Tous partirent, et voilà Milosch abandonné des soldats comme il a été abandonné des chefs. Ses soldats au moins ne l'avaient quitté que pour mourir ailleurs.

Cependant les Turcs eux-mêmes, grâce à l'influence relativement humaine de Kurchid-Pacha, étaient comme effrayés de leur victoire. Ils comprenaient bien qu'on n'extermine pas un peuple, surtout un peuple qui pendant neuf ans a produit des légions de héros et tenu en échec tout un empire. Après avoir dispersé les troupes serbes, ils songeaient à pacifier les campagnes, à rassurer les esprits. Kurchid fit demander à Milosch s'il voulait l'aider à ce tra-

1) Nous donnons ici les paroles mêmes citées en français par le prince Michel. — *Milosch Obrenovitch*, Paris, 1850, p. 35-36.

vail d'apaisement, lui promettant pour cela de le nommer knèze et chef de district, comme il l'était naguère sous Kara-George. Milosch avait le génie du politique autant que l'intrépidité du soldat; ce fut pour lui un trait de lumière, il vit que là était le salut du présent et de l'avenir. L'accord fut bientôt fait. C'était Ali-Aga, chef des gardes de Kurchid, qui avait négocié cette alliance; Milosch alla le trouver dans le village de Takovo, et déposa ses armes à ses pieds. Ali-Aga ne prit que le cimenterre en signe d'hommage; il lui laissa son pistolet, son fusil, son poignard, et le nomma sur-le-champ oberknèze de la région de Roudnik. Aussitôt Milosch se mit à l'œuvre. allant porter de village en village des paroles de paix et d'espoir. Quelques jours après, Ali-Aga le présentait au grand-vizir, qui le recevait avec honneur, et confirmait sa dignité. Les mêmes honneurs et des pouvoirs plus grands encore lui étaient conférés par Soliman, ancien pacha de Bosnie, à qui le grand-vizir, avant de retourner à Constantinople, avait confié le pachalik de Belgrade. « Voici mon fils adoptif, disait Soliman aux personnages de sa cour en leur présentant Milosch; il est sage et doux aujourd'hui, mais plus d'une fois, s'il faut dire la vérité, j'ai dû fuir au galop pour éviter ses coups. Récemment encore, à Ravanj, il me fracassait le bras. » Puis, montrant à Milosch la cicatrice de sa main droite : « Tiens, mon fils, reconnais-tu la place? C'est bien là que tes dents ont mordu. » — Milosch répondit avec ce mélange d'adresse et de courtoisie qui est un des traits de la diplomatie orientale : « Cette main, je la couvrirai d'or. » Et Soliman, agrandissant l'autorité du knèze, lui attribuait non-seulement la contrée de Roudnik, mais les districts de Poschega et de Kragoujevatz: il lui donnait en outre deux riches pistolets et un beau cheval arabe.

Étranges aventures après de telles catastrophes! Tous les anciens chefs du peuple serbe sont internés dans des forteresses autrichiennes, Kara-George à Gratz, Mladen à Bruck; Jacob Nenadovitch, Vouitza, Sina, Leonti, sont surveillés de près, tous seront conduits bientôt en Bessarabie sur la demande du cabinet russe; pendant ce temps, Milosch Obrenovitch est le fils adoptif du pacha de Belgrade, et, associé au gouvernement des Turcs, il est chargé d'imposer aux Serbes la résignation! On devine déjà quels argumens ces circonstances extraordinaires pourront fournir un jour à la haine de ses ennemis. Qu'on y prenne garde toutefois: nous ne sommes pas ici dans notre monde, où les événemens même les plus compliqués ont toujours quelque chose de simple et de facile à prévoir: nous sommes en Orient, dans un Orient presque barbare, dans un Orient à la fois chrétien et turc, chrétien par les croyances et turc par les idées; en outre d'effroyables nécessités pèsent sur ce peuple et l'obligent à prendre un masque. Les jours sont passés où

la lutte à ciel ouvert enthousiasmait toute une nation; voici l'heure où l'opprimé n'a plus que la ruse à son service. Il faut se soumettre, et non pas se soumettre en silence, il faut avoir à la bouche les paroles souriantes qui endormiront le maître détesté. Kara-George avec ses emportemens sauvages n'eût jamais pu se façonner à cette diplomatie; Milosch, avec son esprit rusé, sa vue perçante, sa conception rapide, sa souplesse diabolique, est maître de sa colère, comme il est affranchi de tout scrupule. On dirait que les Serbes le comprennent à demi-mot. Malheur à ceux qui ne le comprendraient pas! Il a son but; quand le moment sera venu d'y marcher, il le dira. En attendant, il garde un dépôt que le hasard lui a remis, mais dont il sent bien qu'il doit compte à l'avenir; l'administration de la Serbie par les Serbes, ce principe vaguement posé par le traité de Bucharest, ce principe que la force des choses a obligé les Turcs à reconnaître en sa personne sans le déclarer franchement, il veut le protéger à force de ruse et de patience aussi longtemps que les circonstances le permettront. S'il parvient à le sauver, ce sera la semence de l'arbre sous lequel s'abritera un jour l'indépendance nationale. Patience donc! faisons-nous tout petits, ayons l'air d'oublier, et toutefois ne cessons pas d'avoir l'œil et l'oreille au guet. L'œuvre que nous avons mis neuf ans à construire s'est écroulée en un jour, il faut tout recommencer depuis la base. Quand la roue pesante du chariot a détruit un palais de fourmis, les fourmis se remettent au travail; soyons la fourmi laborieuse qui répare ses désastres dans l'ombre. Telles étaient les pensées de Milosch aux meilleurs instans de sa méditation ardente; que d'autres sentimens aient pu s'y mêler, nous ne le nierons point. Comment s'étonner qu'une ambition moins désintéressée ait séduit plus d'une fois cette énergique nature? Bien habile d'ailleurs qui saurait débrouiller les intentions et les mobiles dans un génie aussi complexe, en des circonstances aussi tragiques, au milieu d'excitations si bien faites pour troubler les têtes les plus fortes! Ce n'est pas un héros des races libres et des âges cultivés que nous avons sous les yeux; c'est un héros sauvage, subtil, élevé à l'école de la servitude, exalté par dix années de lutttes, poursuivant un but qui semble inaccessible. Sa gloire est d'avoir osé poursuivre ce but quand tout le monde y renonçait. Laissons-le donc modifier ses vues suivant les nécessités de sa tactique, et parce que son intérêt s'accorde avec la cause dont il est le soutien, gardons-nous de méconnaître les services extraordinaires qu'il a rendus. Prétendre le juger comme on juge un Cromwell, s'indigner de ne pas rencontrer ici un Washington, c'est une puérilité. Brutus jouait la stupidité pour cacher ses desseins, Lorenzaccio faisait le mélancolique et le débauché pour mieux frapper son coup; Milosch s'est

fait l'esclave, l'agent, parfois même le bourreau des Turcs, afin de préparer dans la suite l'affranchissement des Serbes. Au surplus, dans le détail si compliqué des événemens qui remplissent cette période, il y a deux traits qui dominent tout : contre les impatiens qui se lèvent avant l'heure et fournissent des prétextes aux représailles des Ottomans, Milosch est inflexible; mais dès que la mesure est comble, c'est lui qui jette le cri de guerre, c'est lui qui, organisant la révolte d'après un plan tout nouveau, mêlant la ruse à l'audace, vrai renard, vrai lion, assure la victoire d'un peuple désarmé sur les escadrons de Mahmoud. N'y a-t-il pas là une suite de circonstances qui révèle chez le héros sauvage des principes nettement conçus et logiquement enchaînés ?

Nous avons parlé de la patience de Milosch et de la patience des Serbes; il faut reconnaître qu'elle était mise à de rudes épreuves. Les troupes turques inondaient le pays; avec les spahis et les janissaires étaient revenus les anciens habitans turcs, les maîtres des villes et des palankes, ceux qu'on avait chassés en 1804; on devine quelles vengeances ils exercèrent sur un peuple vaincu. Chassés des villes à leur tour et condamnés à la glèbe, les paysans étaient écrasés d'impôts, de réquisitions, de contributions de guerre, que les soldats turcs allaient réclamer le cimeterre au poing. On les obligeait de travailler aux fortifications, on leur prenait leurs armes, une terreur sombre les enveloppait. Porter un objet qui pouvait tenter la cupidité des Turcs, c'était s'exposer à la mort. La femme de Milosch elle-même, la femme du knèze de Roudnik mettait ses habits rustiques les plus grossiers quand le surveillant turc avec son escorte devait inspecter son humble demeure de Brounitza. Au danger perpétuel de la situation se joignaient de perpétuels outrages. Il était manifeste que des occasions de révolte pouvaient naître à tout instant, il était manifeste aussi que la moindre révolte aurait amené l'extermination des Serbes. La pensée constante de Milosch était d'intervenir à propos, d'étouffer les étincelles, de prévenir l'incendie. Vers la fin de l'automne 1814, un fonctionnaire turc et un ancien voïvode serbe, tous deux accompagnés de leurs gens, se rencontrent au couvent de Ternava. Ils venaient y chercher un abri contre la peste, qui sévissait alors en Serbie. L'ancien voïvode s'était soumis aux Turcs, attendant comme Milosch, mais avec moins de patience, le moment de se venger. Un jour qu'il se promenait dans la campagne avec le fonctionnaire ottoman, les deux escortes se prirent de querelle en l'absence de leurs maîtres, et les Serbes, que secondaient les moines, eurent bientôt garrotté leurs adversaires. C'était l'étincelle dont nous parlions tout à l'heure. Le feu gagne de proche en proche, et voilà le voïvode, qui ne demandait pas mieux, à la tête d'une insurrection. Hadschi-Prodan, — c'est son nom, —

se hâte d'avertir Milosch, et le conjure de prendre le commandement des Serbes comme Kara-George en 1804. Que se passe-t-il dans l'esprit de Milosch? Lui seul aurait pu le dire. Il est clair toutefois qu'il n'hésita point longtemps. Examinant d'un coup d'œil les chances de la situation, il vit qu'une révolte si peu préparée serait la ruine des Serbes; son devoir était d'étouffer l'insurrection au plus vite. Il commence par prévenir le pacha de Belgrade. Un de ses amis, le pope Simon, va le trouver de sa part, lui raconte ce qui se passe et lui donne l'assurance que tout sera réprimé. « Je te remercie, mon fils, lui écrit Soliman en le comblant d'amitiés; mon lieutenant part avec mes troupes, il faut te joindre à lui pour dompter les rebelles. Ceux qui se rendront à toi, ceux que tu ramèneras à la soumission et à la fidélité, pas un cheveu ne tombera de leurs têtes. » Sans perdre une heure, et n'oubliant pas d'emmener avec lui le musulman de Poschega, qui rendra témoignage de son zèle, Milosch court bride abattue vers tous les lieux où s'agitent ses anciens compagnons de guerre. Bas les armes! c'est Milosch qui l'ordonne. Et souple, insinuant, il prend tous les tons pour les convaincre, tantôt la gravité du commandement, tantôt la familiarité moqueuse. Quand les Turcs ne peuvent l'entendre : « Êtes-vous fous! dit-il aux Serbes; si l'heure était venue de briser nos chaînes, n'est-ce pas moi qui le saurais le premier? » Les chefs se soumettent, les esprits s'apaisent, Hadschi-Prodan s'enfuit; ces flammes folles qui ne pouvaient qu'incendier le pays sont étouffées en un instant. Sur un point seulement, les insurgés tiennent bon; Milosch les attaque au tomber de la nuit, et ne réussit pas à les déloger. N'importe, l'attaque a produit son effet; les hardis jeunes hommes étaient résolus à se faire tuer par les Turcs, quand ils voient que Milosch est sérieusement contre eux, ils se dispersent avant le lever du jour. Voilà la première des insurrections arrêtées par Milosch au profit des Turcs, voilà aussi le premier chef d'accusation qui le désignera aux vengeances populaires, quand son despotisme et ses cruautés auront soulevé tant d'ennemis. Lui, Milosch, le chef des Serbes, le parrain, le lieutenant de Kara-George, lui que Kara-George avait chargé de continuer son œuvre, il a tiré avec les Turcs sur les nobles enfans de la Serbie! C'est ainsi qu'on parlera en 1839. A vingt-cinq ans de distance, au milieu des passions furieuses, il est facile de dénaturer les choses. Les témoins de 1814 tenaient un autre langage. Écoutons un chroniqueur dont la naïveté même garantit l'impartialité. « Dans cette insurrection, dit M. Fedor Posart, Milosch s'est acquis honneur et confiance non-seulement auprès de Soliman-Pacha, mais auprès du peuple serbe : auprès de Soliman-Pacha, parce que, loin de se joindre aux insurgés, il est resté fidèle à ses engagemens et a rétabli la paix; auprès du peuple



serbe, parce qu'il l'a préservé du pillage, de la servitude, de la mort, parce qu'il a su le contenir et le sauver (1). »

Étouffer l'insurrection d'Hadschi-Prodan, c'était assurément le premier devoir de Milosch au nom du salut commun; un autre devoir était d'arracher à la fureur des Turcs les imprudens qui s'étaient compromis, et d'après de nombreux témoignages il paraît bien que sur ce point aussi Milosch n'a pas failli à son rôle. Protecteur naturel des Serbes, il opposait son autorité, ses services, les promesses du pacha de Belgrade, aux rigueurs des agens turcs; si l'ascendant moral n'obtenait rien, il employait la ruse. C'est lui qui sauva la belle-fille d'Hadschi-Prodan en lui faisant revêtir des habits d'homme. Mais comment un seul homme aurait-il suffi à pareille tâche? Il eût fallu se multiplier, intervenir partout, être partout à la fois. En promettant à Milosch d'accorder la vie sauve à ceux qui se soumettraient, Soliman avait donné aux chefs de ses troupes des instructions toutes différentes. Les Turcs firent main basse sur un grand nombre des hommes les plus importans du pays; mais il faut reproduire ici la douloureuse et touchante naïveté des chroniques locales :

« Quand le lieutenant du pacha de Belgrade entra dans Jagodina, les gens du pays vinrent à sa rencontre et lui fournirent les provisions de bouche; ces démarches ne le touchèrent point. Là aussi, comme à Kragejevatz, il s'empara de tous les hommes notables et les fit charger de fers. Quelques jours après, il partit avec ses troupes, emmena tous ses prisonniers au nombre de 115, les conduisit enchaînés à Belgrade et les emprisonna dans une des tours. Aussitôt que l'insurrection fut entièrement apaisée et la tranquillité rétablie, on les fit sortir de prison (c'était le jour de Saint-Sava, la veille de Noël), on les décapita aux quatre portes de la ville, et on décora de leurs têtes les murailles de Belgrade. Le supérieur du couvent de Ternava ainsi que 36 hommes dont les noms sont inconnus furent empalés vivans. A ceux que Soliman-Pacha fit décapiter ou empaler dans Belgrade, si l'on ajoute ceux qui furent tués çà et là dans les districts, il y eut au moins 300 Serbes qui périrent en cette occasion, et c'étaient presque tous de jeunes hommes... Milosch était profondément consterné de voir que Soliman-Pacha avait violé sa parole, qu'il l'avait trompé, qu'il avait mis à mort les rebelles, après que lui, Milosch, les avait décidés à se rendre sur des promesses loyalement faites et loyalement acceptées. Il en vint donc à faire les raisonnemens que voici : « cet homme ne tient pas sa parole, il n'y a rien à faire avec lui. S'il commet aujourd'hui une telle déloyauté, s'il fait périr tant d'hommes sans se soucier de ce qu'il a dit, puis-je être

(1) *Das Leben des Fürsten Milosch und seine Kriege, nach Serbischen Originalquellen bearbeitet*, von P.-A. Fedor Constantin Possart; 1 vol. Stuttgart 1838, p. 30-31.

assuré que demain il n'agira pas de même avec moi? » Telles étaient les pensées de Milosch (1). »

Et ces supplices de Belgrade n'étaient que le prélude d'un système de terreur. La révolte d'Hadschi-Prodan avait prouvé que tous les Serbes n'étaient pas encore désarmés; où donc cachaient-ils ces armes qu'ils avaient retrouvées si aisément? Une perquisition acharnée commença sur tous les points. On inventait les plus odieuses tortures pour obliger les Serbes à parler. Un homme qui cachait, disait-on, une cuirasse et deux pistolets, fut traversé d'une broche et mis sur un brasier; ceux-ci eurent les os rompus à coups de bâton; ceux-là, les pieds et les poings liés, étaient suspendus horizontalement, puis on chargeait leurs corps de pierres énormes de manière à leur briser les reins; des femmes étaient emprisonnées dans des sacs jusqu'au menton, et les bourreaux, leur ouvrant la bouche, y soufflaient de la cendre au point de les étouffer. « On commit encore, ajoutent les chroniques, bien d'autres atrocités; nous les savons, mais nous ne voulons pas les dire. »

Nul n'était épargné. Un ancien voïvode, Stanoje Glavasch, qui s'était soumis comme Milosch, et comme lui avait contribué à disperser l'insurrection, fut décapité par ordre de Soliman. Milosch se trouvait à Belgrade quand le trophée sanglant y fut apporté. « Knèze, lui dit un des sicaires du pacha, as-tu vu la tête de Glavasch? C'est ton tour maintenant. » Milosch se contenta de répondre : « Il y a longtemps que j'ai mis ma tête dans la muselière; celle que je porte n'est pas à moi (2). » Il voulait dire qu'il avait fait le sacrifice de sa vie, que l'ancien Milosch n'existait plus, et que celui qui était encore debout se devait tout entier à son peuple. Que de hardis projets dans cette résignation apparente! Il était évident que ses jours étaient comptés; le pacha le retenait à Belgrade, et c'est en vain que Milosch demandait avec prières la permission de retourner dans sa province. Heureusement le rusé Serbe savait à quel homme il avait affaire; dès la fin de l'insurrection, il avait racheté une soixantaine de prisonniers serbes pour une somme de plus de 100 piastres. « Je veux acquitter ma dette, dit-il simplement au pacha; j'irai chercher la somme que je t'ai

(1) *Das Leben des Fürsten Milosch*, p. 29 et suiv.

(2) Le prince Michel, en racontant ce fait, traduit ainsi : *il y a longtemps que j'ai mis ma tête dans le sac*, et il dit en note que cette expression *mettre sa tête dans le sac* signifie en langue serbe *être résolu à mourir*. M. le docteur Canibert, ancien médecin en chef au service du gouvernement serbe, donne une explication qui ne paraît plus précise. « Les Turcs, dit-il, jettent la tête des suppliciés dans une muselière à cheval pour la porter à l'endroit où elle doit être exposée. De là le proverbe : *la tête d'un tel n'est pas loin de la muselière*. » *Essai historique sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie*, Leipzig, 1855, page 87.

promise, et je te la rapporterai. La somme est considérable; pour me la procurer, il faut vendre bon nombre de bœufs et de porcs; moi seul je puis faire cela. Laisse-moi donc partir. » La cupidité du pacha fut plus forte que sa cruauté. Milosch partit à cheval; quelques jours après, il était dans ses montagnes de Roudnik au milieu d'une bande de Serbes tous résignés jusque-là, mais tous résolus désormais à vivre et à mourir en haïdouks plutôt que de subir encore l'exécrable joug des vainqueurs.

### III.

A mi-côte des montagnes de Roudnik, au-dessus de la vallée et du village de Tsernuscha, s'élèvent deux maisons agrestes assez semblables aux chalets de la Suisse. La forêt épaisse et sombre qui commence à quelque distance des bâtimens couvre la montagne jusqu'au faite. Devant, sur les pentes qui conduisent doucement à la plaine, s'étendent des champs et des vergers. Le voyageur autrichien que nous avons souvent cité, M. Kanitz, a visité récemment ces lieux qu'il appelle *le berceau de la liberté serbe* (1). Après avoir décrit la maison où habitait Milosch, l'installation intérieure, la salle de famille, la petite chambre et le prie-Dieu de la princesse de Serbie, il termine par ces paroles : « Je n'ai pas quitté sans émotion la demeure modeste qui vit germer et mûrir dans l'âme impénétrable du knèze de 1815 les résolutions d'où est née la délivrance des Serbes. Les cris de la nation écrasée ont retenti jusque sous les ombrages bienfaisans de ces pommiers, qui bien des fois à cette époque abritèrent l'inflexible knèze et ses compagnons. C'est de Tsernuscha que Milosch, en ce mémorable dimanche des Rameaux, s'est rendu à l'église de Takovo, et il n'est revenu dans le paisible bourg qu'après de rudes combats, vainqueur et prince de la Serbie délivrée! Aujourd'hui les maisons bien construites, les champs bien entretenus, l'aisance qui brille partout à Tsernuscha, témoignent de la protection particulière que la seconde patrie des Obrenovitch doit au souvenir reconnaissant de la famille régnante. »

C'est là en effet que Milosch arrive au galop de son cheval après avoir échappé aux mauvais desseins du pacha. Que trouve-t-il en sa maison? Le fait est significatif; il trouve un certain nombre de Serbes qui avaient pris part à la révolte d'Hadschi-Prodan, et qui s'étaient soumis sur son invitation. Maintenant qu'il était impossible de se soumettre plus longtemps, ils venaient tous à Milosch, comme à leur chef naturel. Milosch accepte le commandement, l'insurrection se prépare dans l'ombre, les grands jours de 1804 vont re-

(1) *An der Wiege der Serbischen Freiheit*. Kanitz, Serbien, Leipzig 1868, p. 55-58.

commencer. D'abord, c'est un trait de chevalerie orientale qu'il ne faut pas négliger dans une histoire où tant d'actes barbares ont entaché souvent la plus juste des causes, Milosch tient à se dégager des liens qui l'unissent aux Turcs. Soit affection, soit politique, il était devenu le frère adoptif (*probratime*) du musselim de Roudnik, nommé Aschin-Beg, et tous deux s'étaient promis de se prévenir, si quelque danger les menaçait l'un ou l'autre. C'était au printemps de l'année 1815. Le samedi, veille du dimanche des Rameaux, Milosch va trouver son frère Aschin-Beg, le fait monter à cheval, et l'emmène jusqu'à l'extrémité du district. A ce moment-là même, les insurgés, plus impatients que Milosch, frappaient déjà les Turcs partout où ils les rencontraient, dans l'ombre, dans les embuscades, en brigands plus qu'en soldats, souvent même après qu'ils s'étaient rendus et qu'on leur avait promis la vie sauve. Le frère de Milosch eût été mis en pièces, si Milosch ne l'eût conduit lui-même à la frontière du district. Le lendemain, dimanche des Rameaux, — ce jour est fameux dans les annales serbes, — Milosch se rend à Takovo, où il a convoqué les gens d'alentour. L'assemblée a lieu dans l'église. Tous, même les vieillards, demandent la guerre, et supplient Milosch d'être leur chef. « Je le serai, dit Milosch, si vous jurez de m'obéir et de rester toujours dévoués les uns aux autres. » Des acclamations redoublées lui répondent; il retourne alors dans sa maison de Tsernuscha, prend ses armes, son costume, sa bannière de voïvode, et revient à Takovo. Tous les visages rayonnaient. « Guerre! guerre aux Turcs! criaient des milliers de voix, Milosch est avec nous! » Et la bannière du chef est plantée dans le sol. Comme les choses parlaient ici à l'imagination des Serbes! C'est à Takovo que Milosch, après la fuite de Kara-George, avait déposé ses armes aux pieds du lieutenant de Kurchid, c'est à Takovo qu'il les reprenait au milieu d'un peuple électrisé. Voilà donc le commandement établi, la décision est irrévocable, la guerre commence.

Ce fut d'abord une guerre de coups de main. Des messagers étaient partis au galop portant la grande nouvelle sur tous les points du district. « Mort aux Turcs! Milosch est avec nous. » Les forêts, les rochers, les cavernes, avaient gardé les armes vainement cherchées par l'ennemi; en quelques heures, voilà des bandes toutes prêtes. Celui qui a deux pistolets en donne un à son compagnon. Aux extrémités de la province de Roudnik, des retranchemens sont élevés à la hâte; sans trop circonscrire la lutte, il faut faire du district de Milosch un vaste camp où l'insurrection se concentre et s'affermisse. La bannière du knèze flottant sur ces montagnes attirera de l'est et de l'ouest ceux qui hésitent encore. Le lieutenant du pacha de Belgrade avait essayé d'arrêter ces travaux; à la tête d'une armée de 10,000 hommes, il s'était jeté dans les vallées de

Roudnik, et les bandes serbes, dispersées par des forces supérieures, avaient passé tout à coup de l'enthousiasme au désespoir. Parmi ces malheureux, les uns parlaient de se rendre aux Turcs, bien plus de marcher avec eux, de combattre la révolte, de rétablir la paix, de gagner enfin la bienveillance des oppresseurs afin de sauver leurs femmes et leurs enfans; les autres répondaient : « Tout est perdu, c'est folie de compter sur la pitié des Turcs, il ne nous reste plus qu'à fuir dans les montagnes et à y mourir en haïdouks après avoir tué les Turcs un à un, chaque jour, chaque nuit, sans trêve ni relâche... — Et nos femmes? et nos enfans? les Turcs se vengeront sur eux... — Tuons-les donc nous-mêmes. » Pendant que ces délibérations horribles avaient lieu dans plus d'un village, Milosch redoublait d'activité pour organiser la résistance. A l'heure la plus critique, il reçut un renfort inespéré; un simple artisan de la Schoumadia, homme jusque-là débonnaire et pacifique, exalté sans doute par les horreurs dont il avait été le témoin, déploya tout à coup une ardeur extraordinaire, rassembla des bandes et amena un millier d'hommes à Milosch. Il s'appelait Jean Dobratscha. Les découragés reprirent du cœur, l'ennemi fut harcelé de nouveau, on appelait, on attendait d'autres soulèvemens, si bien que le chef turc, craignant d'être cerné dans les montagnes de Roudnik, se dirigea vers la vallée de la Morava, traversa le fleuve, et prit position sur la rive droite. Rien ne favorisait mieux les projets de Milosch; il courut dans la direction de l'ennemi, et, pour lui ôter le temps de réparer sa faute, se fortifia solidement sur la rive gauche, résolu à lui disputer le passage. Les Turcs essayèrent bien de jeter quelques bataillons au-delà du fleuve sur les points qui semblaient mal gardés, mais alors recommençait la terrible guerre des haïdouks; chaque rocher, chaque touffe d'arbres cachait un *freyschütz* invisible. On se croyait en sûreté, tout à coup sifflait une balle, et un cadavre roulait sur le sol. Les paysans, les moines, les enfans et les femmes, chacun combattait à sa manière. Que de corps morts furent charriés par la Morava sous les yeux des Turcs épouvantés!

Tandis que les forces de l'ennemi étaient ainsi tenues en échec sur les bords de la Morava, les appels de Milosch ne retentissaient pas en vain au-delà du territoire de Roudnik. Il y eut des soulèvemens au nord et à l'ouest, du côté de Belgrade et de Valjévo. Les spahis, pour arrêter le mouvement, voulurent former un camp retranché à égale distance de ces deux villes, à Palesch, sur la rive droite de la Koloubara; Milosch, instruit de ce projet, y court aussitôt avec ses meilleures troupes, met les spahis en fuite, et leur prend un cañon. Voilà un commencement d'artillerie au service des insurgés. La nouvelle de cette victoire traverse le Danube; du Banat, de la Sirmie, de toutes les contrées autrichiennes où s'étaient

réfugiés les compagnons de Kara-George, les anciens voïvodes viennent rejoindre Milosch et reprendre le commandement de leurs districts. Ce n'étaient tout à l'heure que des bandes irrégulières, maintenant c'est une armée. Une bataille se prépare sous les retranchemens de Ljoubitz, une bataille qui durera plus d'un jour; les Turcs, d'abord vainqueurs, ne réussissent pourtant pas à déloger les Serbes, et bientôt, effrayés de cette résistance, ils décampent pendant la nuit. Milosch les poursuit le sabre au poing, leur tue un grand nombre d'hommes, fait un large butin d'armes et de munitions. Il n'oublie pas toutefois que dans une telle entreprise, dans une lutte si disproportionnée, la politique doit venir en aide à la valeur guerrière. Demain peut-être ne sera-t-il pas conduit à traiter avec ceux qu'il combat? Épouvanter l'ennemi par la vigueur de ses coups, c'est le premier devoir du chef; il complétera son œuvre en lui inspirant du respect. Les témoignages des Turcs autant que les chroniques serbes ont célébré ici la générosité du vainqueur; il prit le plus grand soin des blessés, les fit conduire en sûreté dans les villes voisines, empêchant que des représailles ne fussent exercées par les hommes dont les familles avaient subi les violences des musulmans. Les Turcs ayant déjà repris possession de ces contrées, il y avait bien des femmes parmi les prisonniers. « Ils nous ont traitées, disaient-elles, comme des mères, comme des sœurs. C'est une belle religion, celle qui inspire de tels sentimens. »

Le plus formidable des retranchemens élevés par les Turcs dès le début de l'insurrection était celui de Poscharevatz. C'est là qu'il fallait frapper les grands coups. Milosch prévoyait que l'affaire serait chaude; il rassembla les principaux chefs et leur dit : « Si l'un de vous croit l'entreprise au-dessus de nos forces, il en est temps encore, qu'il retourne chez lui. Une fois la lutte engagée, que chacun marche à la tête de ses hommes. Quiconque lâcherait pied, chef ou soldat, mourrait de ma main. » Tous restèrent, et l'assaut commença. Quatre lignes de remparts protégeaient l'enceinte; il fallut cinq jours pour les rompre. De part et d'autre, l'acharnement était le même. On se battait corps à corps, à la pointe du poignard, avec les ongles, avec les dents. La lutte fut terrible, surtout à la quatrième ligne, qui enveloppait l'église et la mosquée; les deux bâtimens furent pris, repris, envahis de nouveau, et la vigueur de la défense égalait l'impétuosité de l'attaque. Enfin les Turcs cédèrent. Le chef demanda une conférence avec Dimitri, le secrétaire de Milosch, qu'il avait connu à Belgrade. « Affirme-nous, dit-il, que c'est bien Milosch en personne, Milosch le knéze du sultan, qui dirige l'attaque; nous ne résisterons pas à Milosch. » Milosch se montra, et leur permit de quitter avec honneur la forteresse qu'ils avaient si vaillamment défendue. Il leur laissa leurs armes avec une

petite quantité de poudre pour chacun, ne gardant que les canons et les munitions de guerre. Après cela, il n'eut qu'à se présenter devant les remparts de Karanovatz, la dernière des places fortes occupées par les Turcs dans le territoire de la Schoumadia; la garnison se rendit sans coup férir, à la condition de se rendre à Milosch. Milosch laissa partir aussi ces troupes avec les honneurs de la guerre, et comme leur chef était lieutenant d'Adem-Pacha, commandant de Novipasar, à qui l'unissaient des relations d'amitié, il lui donna quelques présens pour son ancien ami. En même temps il lui exposait avec adresse et courtoisie les motifs qui l'avaient obligé à prendre les armes. « Qu'Adem sache tout cela de ma part, ajoutait-il, et prie-le en mon nom de ne pas molester les Serbes. » Adem fut charmé de cette marque de déférence donnée par un homme que la renommée populaire élevait déjà si haut; il s'empressa de le remercier à la manière orientale, et lui envoya ces deux vers demeurés célèbres dans la poésie serbe : « Élève-toi, ô ban ! au-dessus des rameaux du peuplier ! Achève de faucher tes prés, mais prends garde que la pluie ne vienne gâter ta récolte. »

Cependant deux grandes armées étaient en marche contre l'insurrection serbe : l'une arrivait de Roumélie et d'Albanie sous le commandement de Maraschli-Ali, l'autre arrivait de Bosnie sous la conduite de Kurchid-Pacha. Un des pachas de Bosnie, Ali de Niktschitch, avait pris les devans avec une partie des troupes et déjà passé la Drina. Milosch, tout enflammé de ses victoires, court à sa rencontre et le met en fuite à Douplia. Ali, fait prisonnier par les Serbes, avait été dépouillé de ses armes, de ses richesses, insignes du commandement; Milosch, toujours aussi courtois que redoutable dans ses rapports avec les officiers ottomans, le reçoit comme un ami sous sa tente, lui offre le tabac et le café, lui rend ses armes, ses insignes, y ajoute des dons précieux, un cheval arabe, une pelisse, une bourse de 500 piastres. Terrifié et séduit tout ensemble, Ali ne peut s'empêcher de lui dire : « Garde-toi bien de prêter l'oreille aux agens des puissances étrangères, tu seras prince et seigneur de ce pays. »

Ainsi, quelque opinion qu'on se fasse de ce politique barbare, il est impossible de penser ici aux sorcières de Shakspeare troublant la tête d'un ambitieux vulgaire et le poussant au crime avec ces mots : « tu seras roi ! » C'est la voix même des circonstances, c'est le cri de la nécessité qui éclate, puisque cette même promesse est proferée par tous, amis et ennemis, compagnons de bataille et adversaires vaincus. Cette ambition, qui jouera sans doute un grand rôle dans la carrière de Milosch Obrenovitch, ce n'est pas une lâche ivresse qui l'allume, elle est étroitement liée au salut de la patrie,

elle est justifiée par des entreprises héroïques, et, si les combinaisons qui doivent la faire triompher un jour supposent une diplomatie singulièrement rusée, elles exigent aussi chez celui qui les a soutenues jusqu'au bout des vertus dignes d'éloge, la patience, la constance, en un mot une force d'âme peu commune.

Ali-Pacha, en prenant congé du knèze des Serbes, était retourné auprès de Kurchid et lui avait parlé avec enthousiasme de la puissance du génie de Milosch, des grandes destinées que lui réservait l'avenir; ne valait-il pas mieux s'entendre avec un tel homme que d'en faire un ennemi irréconciliable? Il est à peu près certain que ces conseils trouvèrent un esprit bien préparé à les accueillir, puisque Kurchid s'empressa de faire à Milosch des propositions de paix, et qu'à ce moment-là même l'autre chef d'armée envoyé contre les Serbes, Maraschli-Ali, lui adressait des offres toutes semblables. Les affaires générales de l'Europe étaient devenues plus propices à la cause des chrétiens d'Orient. Tout cela se passait, nous l'avons dit, au printemps de l'année 1815; or, tandis que Milosch replantait de sa main victorieuse le drapeau tombé des mains de Kara-George, des Serbes s'étaient rendus à Vienne pour se plaindre au congrès de la violation du traité de 1812. « Qu'est-ce donc que cette guerre que vous faites aux Serbes? dit un jour le ministre de Russie à l'ambassadeur ottoman. Est-ce que la paix n'a pas été signée à Bucharest (1)? » Ces paroles devaient donner à réfléchir. En même temps une agitation extraordinaire allait s'exaltant de jour en jour chez les sujets chrétiens de la Porte. Bien que la Turquie eût abandonné Napoléon en 1812, ils considéraient sa chute comme la défaite de la monarchie ottomane; la prépondérance du tsar en Europe leur faisait croire que l'heure de la délivrance était proche. Dès qu'on sut que le prisonnier de l'île d'Elbe était de retour aux Tuileries, ils votèrent un emprunt de 2 millions pour aider la Russie contre la France. « La Porte, dit M. Pouqueville, ne pouvait ignorer les trames de ses sujets chrétiens (2). » Ce n'était pas le moment de pousser à bout les Serbes. Kurchid-Pacha et Maraschli-Ali arrivaient donc animés d'intentions pacifiques; s'ils étaient accompagnés de forces considérables, c'était pour traiter de haut avec les Serbes et ne point amoindrir l'autorité du sultan. La ruse aussi, on le verra, faisait partie de leurs combinaisons.

Milosch, sollicité à la fois par Kurchid et par Maraschli-Ali, ré-

(1) Banke, *Die serbische Revolution*, p. 278.

(2) « Cet emprunt spontané fut ouvert à Janina, à Castoria, à Serès, à Andrinople et à Constantinople en 1815. S'il ne fut pas rempli, c'est que la campagne des Russes n'eut lieu que pour accourir au secours du vainqueur. » Pouqueville *Histoire de la régénération de la Grèce*. Paris 1824, t. 1<sup>er</sup>, p. 431.



solut de les voir tous les deux et de choisir pour négociateur de la paix celui qui offrirait les meilleures conditions. Il y avait une rivalité ancienne entre les deux vizirs, rivalité envenimée de nouveau par le règlement des affaires de Serbie; Milosch n'était pas homme à négliger de tels avantages. Il se rendit d'abord auprès de Kurchid en son camp de la Drina. Quelques-uns de ses voïvodes l'accompagnaient; mais quoi! se livrer ainsi aux Turcs, lui dont la mort eût anéanti les espérances des Serbes! Milosch comptait sur son étoile, il se confiait aussi dans la parole de ceux qui l'avaient appelé. Il faut avouer, dit un homme qui a vécu longtemps au milieu des Ottomans et des Serbes, — il faut avouer que, malgré leurs excès, les délhis et autres aventuriers turcs observent religieusement leur parole; ils se feraient couper en morceaux plutôt que de trahir un homme qui aurait accepté leur protection. Or le général des délhis, Ali-Aga, était venu à sa rencontre et lui avait dit: « Sois sans crainte, je te protégerai; si tu ne te mets pas d'accord avec le pacha, je te reconduirai sain et sauf hors du camp (1). » Le knèze des Serbes arrive donc, et Kurchid, voyant un personnage de taille moyenne, corps souple, fine moustache: « Est-ce bien toi, Milosch? lui dit-il. — Oui, c'est bien moi. — Quoi! Milosch à Ljoubitch! Milosch à Poscharevatz! Milosch à Douplia! Milosch partout! Je l'aurais cru un géant. » Il lui demande alors pourquoi il s'est soulevé, étant knèze de Roudnik par l'autorité du sultan. Milosch décrit dans les termes les plus vifs l'horrible tyrannie du pacha de Belgrade; si les Serbes ont eu recours à la force, c'est que, circonvenus de tous côtés, ils n'avaient aucun autre moyen de faire parvenir leurs plaintes à Constantinople. « Eh bien! dit Kurchid, que les Serbes livrent leurs armes, ils seront traités comme les sujets turcs, ils seront soumis aux mêmes lois, ils seront libres de s'habiller comme ils voudront, les réglemens qui déterminent le costume des raïas seront déchirés pour eux, et un pacha plus humain remplacera Soliman à Belgrade. » On pense bien que Milosch demandait autre chose. Il feint pourtant de consentir, car il devine au langage et à l'attitude de Kurchid que le vizir l'a attiré dans son camp pour l'y retenir captif. Ce n'était pas trop de sa souplesse et de sa fermeté pour se tirer de ce mauvais pas. Vainement assure-t-il qu'il veut porter ces propositions aux Serbes, et que lui seul pourra les faire accepter: Kurchid prétend le garder auprès de lui afin de régler les points en litige; est-ce que Dimitri, le secrétaire du knèze, et les voïvodes de sa suite ne suffiront pas à transmettre

(1) Le docteur Cunibert, ancien médecin en chef au service du gouvernement serbe. Voyez son *Essai historique sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie*; Leipzig 1855, t. 1<sup>er</sup>, p. 121.

ce message aux insurgés? Ce conflit de ruse et de mauvais desseins ne dura pas moins de quatre jours. Milosch réussit enfin, non sans peine, et grâce à l'énergique loyauté du chef des délhis, à quitter le camp turc.

Irait-il maintenant trouver Maraschli-Ali, qui lui donnait rendez-vous dans son camp, sur la frontière orientale? Il venait de courir un grave danger auprès de Kurchid, un des hommes les plus respectés de son pays, et Maraschli était un personnage fort suspect que les Turcs eux-mêmes surnommaient *le tendeur de pièges* (*du-baradgi*). Il ne crut pas cependant qu'il lui fût permis d'hésiter. Sa vie fût-elle menacée, un chef a des devoirs à remplir. Les inquiétudes et les colères que les Serbes avaient manifestées pendant son séjour au camp du vizir, la joie qui avait éclaté à son retour, tout cela prouvait bien que la nation veillait, qu'elle était résolue à poursuivre son œuvre, que le succès de l'insurrection ne tenait plus à un seul homme. Il comptait d'ailleurs sur la haine de Maraschli pour Kurchid; évidemment Maraschli tiendrait à honneur d'enlever à Kurchid le règlement des affaires de Serbie, et par conséquent de s'entendre avec Milosch. Le hardi knèze se rend donc auprès du *tendeur de pièges*. Maraschli le reçoit avec faveur, lui offre la pipe et le café, signe d'amitié bien rare d'un Turc à un raïa, puis dès les premiers mots, avec une libéralité joyeusement familière : « Les Serbes, dit-il, veulent garder leurs armes; qu'importe, du moment qu'ils seront les sujets loyaux du sultan? Gardez vos pistolets, portez même, si vous pouvez, des canons à la ceinture. Qu'à cela ne tienne! si cela dépendait de moi, je vous mettrais tous en selle sur des chevaux arabes, et je vous donnerais à tous pour vêtement des fourrures de zibeline. » Ces propos se tenaient, bien entendu, après que Milosch avait expliqué les motifs de sa révolte et fait ses protestations de fidélité. « Êtes-vous les sujets soumis de l'invincible, très puissant et très clément padischa? » avait demandé le vice-roi, et par trois fois, selon l'étiquette, Milosch avait répondu solennellement : « Nous le sommes. » On s'entendit bien vite sur les préliminaires de paix : il fut convenu que Milosch, dont les compagnons occupaient la frontière, ferait retirer ses troupes, qu'une partie de l'armée de Maraschli, 7 ou 8,000 hommes, irait camper aux environs de Belgrade, et que des députés seraient envoyés à Constantinople pour obtenir, sur la recommandation du vice-roi, les garanties réclamées par les Serbes. Toutes ces négociations, dont les chroniques locales ont conservé le détail, s'accomplirent heureusement. Milosch retourna dans l'intérieur du pays pour faire cesser les hostilités, les Turcs s'avancèrent vers Belgrade, les députés, soutenus par la diplomatie russe, obtinrent du divan tout ce

qui avait été convenu; enfin quelques mois après Maraschli et Milosch, réunis de nouveau à Belgrade, établissaient la loi qui devait régir la nouvelle Serbie.

Quelle était cette loi? Les Serbes passaient de la condition de raïas à la condition d'hommes libres. Traités comme sujets turcs, ils étaient cependant protégés contre les Turcs par des magistrats de leur race et de leur religion. Dans toutes les forteresses, un knèze siégeait comme juge à côté du musselim. Les contestations entre chrétiens étaient jugées par le knèze, les contestations entre un chrétien et un Turc étaient jugées par le knèze et le musselim réunis. Le pacha et les knèzes déterminaient l'impôt qui incombait aux chrétiens; la *skouptchina* en fixait la répartition par districts, et des employés serbes étaient chargés de le percevoir. Un tribunal suprême, composé uniquement de Serbes, devait siéger à Belgrade et juger en appel les causes importantes; à ce tribunal, nommé aussi *chancellerie*, appartenait en outre la haute administration des affaires publiques. Si un Serbe était condamné à mort, il était déféré au pacha, qui pouvait seul faire appliquer la peine ou prononcer la grâce. Enfin, comme chaque district avait son *knèze*, chaque village avait son *kmète*. Bref, sauf le rôle supérieur du pacha de Belgrade, représentant du padischa de Constantinople, c'était, dans ses traits essentiels, la vieille constitution nationale conservée à travers des siècles de servitude et réorganisée naguère sous Kara-George. Ainsi finit l'insurrection de Milosch Obrenovitch. Si on se rappelle ce qu'était devenue la Serbie au printemps de 1815, si l'on songe que cette transformation presque miraculeuse a été l'œuvre de quelques mois, il est impossible de refuser son admiration à l'homme qui, suppléant aux ressources matérielles par l'énergie du caractère, à force de courage, de constance, d'habileté, a sauvé un peuple condamné à mort.

#### IV.

Est-ce à dire que tout soit fini? Non, certes. Ici commence un duel entre ces deux hommes, Maraschli-Ali, vice-roi de Belgrade (1), et Milosch, l'oberknèze des Serbes. Ce n'est pas sans raison que les Turcs appelaient Maraschli un *tendeur de pièges*. Maraschli, qui s'est hâté d'apaiser les Serbes, ne songe qu'à leur retirer une à une toutes ses concessions. Milosch a bien deviné son jeu, et, ne l'eût-il pas deviné, il avait, lui aussi, ses *pensées de derrière* : il voulait adroitement, peu à peu, sans lutte ni fracas, à l'aide des garanties

(1) Maraschli-Ali était arrivé en Serbie avec le titre de vice-roi, *roumeli-valessi*.

obtenues en obtenir de nouvelles, jusqu'à l'heure où il serait assez fort pour briser les derniers anneaux de la chaîne et constituer la Serbie indépendante. On voyait bien des pachas s'affranchir de la souveraineté de Constantinople sans autre droit que celui de l'épée, sans autre mobile que l'ambition personnelle; un chef chrétien qui ne tenterait pas la même aventure pour le salut de ses frères serait un lâche ou un traître. Voilà donc la lutte engagée, Maraschli essayant de ramener les Serbes sous le joug, Milosch résolu à conquérir pied à pied le sol de la patrie. La guerre à main armée est finie, la guerre des ruses va s'ouvrir. Qui sera le plus fin, de Maraschli ou de Milosch? qui tendra le mieux ses pièges? qui saura le mieux éviter l'embûche ou la rompre?

L'ordre était rétabli; le paysan était retourné à ses troupeaux, le laboureur à sa charrue. Était-il possible cependant qu'après une guerre de montagnes si vive, si acharnée, les bandes fussent dispersées tout à coup? Il y avait toujours des haïdouks, et non plus des héros barbares, mais de vrais bandits. Les chrétiens en souffraient autant que les Turcs. Le moment est bon pour Maraschli de demander à Milosch le désarmement des Serbes. Si le nombre des brigands s'accroît, c'est que l'occasion tente le paysan, c'est qu'il a perdu l'habitude du travail: ses armes le perdent, il faut les lui enlever au plus vite pour qu'il reprenne la pelle et la pioche. Tout cela était dit par le pacha tantôt avec bonhomie, tantôt avec une insistance singulière. Il y eut même à ce sujet des ordres formels venus de Constantinople. Milosch employait aussi tous les tons, opposant à la bonhomie russe une indifférence souriante, aux injonctions impérieuses une fermeté inflexible. « Désarmer les Serbes! disait-il, c'est impossible; ils n'y consentiront jamais. Plutôt que de se livrer ainsi à la discrétion des Turcs, ils affronteront les périls d'une nouvelle guerre. Nous avons ta promesse, cette promesse qui a mis fin aux hostilités. Je t'en prie, ne reviens plus sur ce sujet, dont je ne puis entendre parler qu'avec douleur. C'est à toi d'éclairer les ministres du padischa; conseille-leur de renoncer à un projet qui entraînerait d'effroyables calamités. »

Que fit Maraschli? Tant que Milosch aurait sur les hommes de sa race une sorte de souveraineté, le désarmement des raïas, il le voyait bien, serait chose impraticable. Il fallait donc supplanter ce chef incommode. Son jeu était de diviser les Serbes, d'envenimer les jalousies, de mettre aux prises les ambitions rivales; il se trouverait bien un personnage qui, pour obtenir l'appui des Turcs contre Milosch, consentirait au désarmement. Parmi les hommes qui étaient ou se croyaient en mesure de disputer la prééminence à Milosch, deux surtout se faisaient déjà remarquer par des préten-

tions singulières, l'archevêque Mélenie et le voïvode Pierre Moller. Pierre Moller était brave, hardi, intelligent; il savait lire et écrire, chose rare à cette date chez les hommes de son pays, et n'avait pas besoin, comme Milosch, d'avoir toujours un secrétaire à ses côtés. En outre il parlait le turc comme le serbe; sans secrétaire, sans interprète, il avait en plus d'une circonstance conduit à bien des négociations difficiles. Milosch lui-même, frappé de son mérite, lui avait fait attribuer la présidence de la chancellerie serbe à Belgrade. L'archevêque Mélenie ne se recommandait guère que par sa dignité sacerdotale : débauché, cupide, sournois, lâchement et vulgairement ambitieux, il avait conçu l'étrange idée de transformer un jour la Serbie en une sorte de principauté ecclésiastique comme celle du vladika de Montenegro. L'archevêque et le président de la chancellerie serbe, chacun de son côté, s'étaient déjà ménagé des intelligences auprès de Maraschli-Ali; l'un et l'autre avaient laissé entrevoir qu'ils pourraient faire ce que refusait Milosch. Il s'en fallait bien toutefois que leurs chances fussent les mêmes, bien qu'ils eussent les mêmes visées. Si Milosch avait disparu de la scène, Pierre Moller aurait immédiatement pris sa place, tant les services qu'il avait rendus, les qualités dont il faisait preuve, le désignaient avant tous les autres chefs à la confiance du peuple serbe. L'archevêque, qui connaissait l'infériorité de ses titres, résolut d'écarter à la fois et Milosch et Moller en les perdant l'un par l'autre. Averti des menées de Pierre Moller auprès du pacha de Belgrade, il en fournit les preuves à Milosch, sans cesser pour cela de poursuivre ses propres intrigues. La punition de Moller ne se fit pas attendre: à la *skouptchina* du printemps de 1816, tous les knèzes étant réunis, Milosch accusa Moller de conspirer avec Maraschli-Ali contre l'indépendance des Serbes. La discussion fut terrible, les passions les plus violentes étaient en jeu. « Tu mens, Milosch ! » criait Moller, et Milosch, pièces en main, prouvait que le président de la chancellerie serbe avait promis de désarmer la nation, si on lui en laissait prendre le commandement; après quoi, s'adressant aux knèzes, il ajoutait : « Frères, j'ai été jusqu'ici votre chef, désormais ce sera Moller. Pour moi, je me retire. » A ces mots, les partisans de Milosch, c'est-à-dire presque tous les membres de l'assemblée, se jettent sur Moller, le renversent, lui lient les pieds et les mains. Moller avait pourtant un certain nombre d'amis dans la *skouptchina*; pas un n'osa le défendre. On signa, séance tenante, une adresse à Maraschli-Ali pour demander le supplice du condamné. Le pacha, malgré ses relations avec Moller, n'eut garde de s'opposer à la sentence; ce n'était pas sur lui que devait retomber le sang du supplicié, si une réaction venait à se produire; il y avait là un

germe de divisions et de haines qui pouvait servir plus tard sa politique.

L'archevêque Mélenie était un de ceux qui avaient signé la condamnation à mort de Moller et réclamé le plus vivement l'exécution de la peine. Une fois débarrassé de ce rival, il osa conspirer contre Milosch; il avait promis à Maraschli la tête du terrible knèze, et s'était engagé à opérer le désarmement du pays. Milosch l'apprit bientôt, car il se savait environné d'embûches, et il avait à ses ordres une police toujours en éveil. Un jour que l'archevêque s'était rendu dans la province de Schabatz, où l'attirait quelque ténébreux dessein, il le suivit avec un certain nombre de knèzes, décidés comme lui à couper court aux intrigues du prélat. Arrivé dans la ville, il rassemble les notables, des dignitaires de l'église, parmi lesquels deux archimandrites justement vénérés; l'archevêque est jugé par cette espèce de sainte-vehme sans se douter même qu'il est accusé, il est déclaré traître à la patrie et condamné à mort. La condamnation a été prononcée à l'unanimité des suffrages. Ce n'est pas tout pourtant que de porter une sentence; qui en ordonnera l'exécution? Livrer l'archevêque à Maraschli-Ali, c'est impossible; Maraschli ne consentira jamais à frapper un homme qui peut lui rendre tant de services. D'ailleurs l'archevêque tient ses pouvoirs d'un firman de Constantinople, le sultan a seul le droit de ratifier contre lui une sentence capitale, et cette sentence, une fois que les motifs en seront connus, ne fera que signaler l'archevêque à la bienveillance de Mahmoud. Faudra-t-il donc que les juges serbes fassent eux-mêmes exécuter leur verdict? Les conventions récentes s'y opposent, ce serait violer le traité de paix et attirer de nouveaux orages. Ainsi de tous côtés la justice leur échappe. Un seul moyen reste encore, un moyen odieux, l'assassinat. Nous sommes ici en pleine barbarie; reconnaissons cependant que, si l'accusé avait pu se défendre et discuter les charges portées contre lui, cette barbarie pourrait invoquer l'excuse des temps, l'excuse de la fatalité tragique sous laquelle gémissait le peuple serbe. Le meurtrier en de telles circonstances est bien plus un bourreau qu'un assassin. Il s'appelait Marco Stitaratz. Son dévouement à Milosch était féroce et aveugle; pendant l'insurrection de 1815, commis à la garde de la famille du knèze, il avait juré à la femme de son maître, à la noble et fière Lioubitza, de l'égorger, elle et ses enfans, plutôt que de les laisser tomber vivans entre les mains des Turcs. Il reçut l'ordre d'attendre l'archevêque dans une forêt qu'il allait traverser, de le tuer, de lui enlever son cheval et ses bagages, afin que le meurtre du prélat pût être attribué à quelque bandit de la montagne; sur-tout on lui recommanda de ne point toucher aux gens de sa suite.

Vaines précautions! Ce n'est pas impunément que la justice a recours au poignard d'un sicaire; Stitaratz s'enivra dans un cabaret de la route pendant que l'archevêque passait paisiblement. A peine réveillé, il le poursuivit jusqu'à Schabatatz, pénétra dans son logis, et là, encore aveuglé par l'ivresse, il massacra non-seulement la victime désignée, mais deux jeunes prêtres qui l'accompagnaient (1).

La vigneur de ces deux actes, la condamnation de Pierre Moller, la mise hors la loi de l'archevêque Mélenie, montrait que Milosch était résolu à écarter de son chemin quiconque viendrait déranger ses combinaisons dans la lutte secrète engagée contre Maraschli-Ali. Un épisode inattendu va mettre cette résolution de Milosch à une épreuve bien autrement redoutable. Si l'exécution du président de la chancellerie et l'assassinat de l'archevêque ont fourni plus tard des armes perfides aux adversaires de Milosch, devenu prince des Serbes, qu'est-ce que cela pourtant auprès du meurtre de Kara-George? Kara-George mis à mort par Milosch! le libérateur de 1804 assassiné par le libérateur de 1815! Ce souvenir ou plutôt cette légende horrible (car on va voir combien les faits ont été dénaturés par la passion) pèse encore aujourd'hui sur la conscience du peuple serbe.

Est-il donc vrai que Milosch Obrenovitch ait fait tuer le vainqueur de Mischar, celui qui le premier, après tant de labeurs et de luttes gigantesques, avait relevé la couronne de Douschan? Il l'a fait, disent les uns; cette tache de sang ne s'effacera point. Il avait le droit et le devoir de le faire, disent les autres; la raison d'état l'absout, il fallait sauver l'indépendance du pays compromise par une ambition aveugle. Voilà l'accusation, et voilà la défense. Un jour, vingt-deux ans plus tard, on verra l'accusation se dresser au milieu des émotions les plus tragiques sous les traits d'une veuve implacable comme la vengeance; c'est elle qui précipitera la chute de Milosch le libérateur devenu Milosch le despote. Quant à la défense, défense si douloureuse encore, puisqu'elle admet le fait du meurtre, elle n'a pas cessé d'avoir cours parmi les Serbes. On m'assure qu'en ce moment même à Belgrade des personnes considérables n'hésitent pas à dire que « l'entreprise de Kara-George perdait le pays, que ce n'est point la faute de Milosch si l'obstination du prince déchu et le salut de la cause commune l'ont obligé de frapper. » Heureusement une troisième opinion s'est produite, et c'est précisément celle-là que doit consacrer l'impartiale histoire. Pour moi, après avoir lu tout ce qui a été écrit de part et d'autre sur ce lamentable épisode, après avoir pesé les assertions contraires, après avoir examiné sous quelles

(1) J'emprunte ces détails à M. le docteur Cunibert, qui a interrogé directement les témoins du drame, et qui donne ici d'indispensables compléments à la chronique de M. Possart comme à la savante composition de M. Ranke.

influences les faits ont été constatés et les jugemens rendus, je m'en rapporte à l'homme qui commence son récit par ces paroles : « Arrivé en Serbie peu de temps après cet événement, je me suis efforcé de pénétrer les causes qui l'ont produit, les circonstances qui l'ont accompagné, » et qui le termine par ce loyal défi : « Les faits que je viens de raconter avec la plus scrupuleuse exactitude ont eu beaucoup de témoins; quelques-uns vivent encore et sont aux affaires sous le gouvernement du fils de Kara-George. Je ne redoute pas qu'aucun d'eux puisse me démentir. » Ainsi parlait le Dr Cunibert en 1855, alors que le prince Alexandre Kara-Georgevitch occupait le trône de Serbie (1).

Voici les faits en quelques mots. Le duel politique engagé dès les premiers mois de l'année 1816 entre Milosch et Maraschli se poursuivait au milieu d'une certaine agitation. Maraschli ne manquait aucune occasion de serrer le frein des raïas, en évitant toutefois de les faire cabrer; Milosch entretenait l'esprit public, tout en exhortant ses frères à la patience. Maraschli voulait humilier les Serbes par mille mesures de détail et peu à peu les ramener à leur ancienne condition; Milosch arrêtait le pacha pied à pied, ou bien, opposant la ruse à la ruse, il le dénonçait à Constantinople. Plus d'une fois des Serbes accusés de révolte et jugés par les autorités musulmanes en violation des traités avaient été décapités dans la forteresse de Belgrade. Milosch se contenta d'envoyer des députés au divan pour faire renouveler avec plus de précision les engagements de la Porte. On ne pouvait se montrer ni plus doux, ni plus opiniâtre. Toute l'année 1816 se passa au milieu de ces conflits, chacun des adversaires épiant l'heure de se démasquer tout à fait. Une fausse démarche, un mouvement trop prompt en de telles circonstances, c'était la ruine de Milosch et de son peuple. Or au printemps de 1817 on apprend tout à coup que le fugitif de 1813, Kara-George, vient d'arriver en Serbie. C'était le moment où se formaient d'un bout à l'autre de l'empire ottoman ces *hétairies* d'où allait sortir la révolution grecque. Les chefs du mouvement avaient décidé que le premier signal serait donné par les Serbes, et que toutes les populations chrétiennes se lèveraient aussitôt. L'un d'eux, Georgakis, était allé trouver Kara-George en Bessarabie pour lui offrir le commandement de l'insurrection. L'espoir de prendre une

(1) *Essai historique sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie*, par le docteur Barthélemy-Sylvestre Cunibert, ancien médecin en chef au service du gouvernement serbe. 2 vol., Leipzig 1855. — M. Gervinus, si malveillant pour les Serbes, si injuste pour Milosch, a pourtant adopté le récit du docteur Cunibert en ce qui concerne le meurtre de Kara-George. Voyez dans son *Histoire du dix-neuvième siècle* les deux volumes intitulés *Insurrection et Régénération de la Grèce*. Une traduction française faite avec beaucoup de soin a été publiée par MM. J. F. Minssen et Léonidas Sgouta; 2 vol., Paris 1863.



revanche, la pensée que les Russes favorisaient les hétaires, peut-être aussi, qui sait? le désir d'enlever à Milosch l'autorité que son ancien sujet avait si vigoureusement conquise, tous ces sentimens le décidèrent. Pouvait-il hésiter longtemps, l'homme aux explosions soudaines, ayant son ambition à satisfaire et sa honte à venger? Georgakis le conduisit d'abord à Jassy. Là, Kara-George vit un de ces agens que la Russie met volontiers en avant sauf à les désavouer ensuite, et, persuadé de plus en plus qu'il répondait à un appel du tsar, il passa le Danube (1). Le voilà chez un de ses anciens compagnons d'armes, l'ex-voïvode Vouitza, dans le bourg d'Adzagna, près de Smederevo. A cette nouvelle, on devine quelles pensées tumultueuses assaillirent l'esprit de Milosch. Maraschli, saisissant l'occasion de sévir, envoyait déjà un millier de janissaires arrêter l'hôte de Vouitza. Si Kara-George tombe entre leurs mains, on accusera Milosch de ne pas avoir protégé l'homme dont le souvenir est toujours si glorieux parmi les Serbes. S'il veut le défendre, les mécontents, réprimés à grand'peine, vont accourir de toutes parts, c'est la guerre qui recommence, et quelle guerre, juste ciel! quand la Serbie, à bout d'efforts, épuisée d'hommes et d'argent, ne peut se relever que par la constance de sa politique. De gré ou de force, il faut que Kara-George s'éloigne. Milosch mande Vouitza, et lui signifie impérieusement ses ordres : il décidera Kara-George à partir; si Kara-George s'y refuse, il le fera enchaîner et transporter au-delà du Danube. Le lendemain, il montait à cheval avec ses moukes, avec les knèzes du pays, voulant surveiller ce qui se passait à Smederevo, et intervenir, s'il était nécessaire, entre le peuple serbe et les soldats de Maraschli. A ce moment-là même arrivent deux paudours de Vouitza portant la tête de Kara-George. Vouitza écrivait à Milosch que Kara-George serait tombé aux mains des janissaires, qu'il serait mort dans les supplices, qu'une lutte désastreuse était imminente, et que, ne pouvant décider son hôte à fuir, il l'avait frappé pendant son sommeil. Tragiques enchainemens de la destinée! Kara-George aussi avait tué son père pour empêcher qu'il ne fût torturé par les Turcs.

Milosch avait-il pressenti ce qu'une telle aventure lui vaudrait un jour de haines et d'outrages? Sa douleur fut profonde. Sa femme, la généreuse Lioubitza, qui professait un culte pour tous les héros de la cause nationale, prit dans ses mains la tête du prince des Serbes, la couvrit de ses baisers et de ses larmes. Milosch fit ensevelir son corps avec beaucoup de solennité dans l'église de Topola,

(1) Sur le rôle de Georgakis et des agens russes en toute cette affaire, voyez Germinus, *Insurrection et Régénération de la Grèce*, t. 1<sup>er</sup>, p. 149-150, traduction française de MM. J. F. Minssen et Léonidas Sgouta.

tandis que le trophée sanglant réclamé par Maraschli était envoyé à Constantinople et exposé à la porte du sérail. Les Turcs eurent l'indignité d'y mettre cette inscription : *tête du fameux chef de bandits serbes nommé Kara-George*. O honte ! la tête du vainqueur de Mischar, du premier libérateur de son pays, exposée avec injure dans le même lieu où cinq ans plus tard la populace de Constantinople ira regarder la tête du plus odieux des tyrans, Ali-Tébelen, pacha de Janina (1) !

C'est au mois de juin 1817 qu'eut lieu cette tragédie. Cinq mois après, le 6 novembre, une grande assemblée nationale composée des prélats, des knèzes, des kmètes, des notables de tous les districts, conférait à Milosch le titre de *kniaze* ou prince des Serbes avec le droit d'hérédité dans sa famille. Ceux qui lui ont imputé le meurtre de Kara-George auraient dû se rappeler ce vote unanime des représentans de la nation serbe. C'est plus tard seulement, en des circonstances toutes différentes, après que le despotisme de Milosch eut provoqué tant de haines, c'est dans les luttes politiques de la cité, que ces affreux souvenirs furent envenimés et défigurés par la passion. Les témoins, les juges immédiats, avaient compris l'événement dans sa fatalité à la fois si simple et si terrible. Certes, quelques services que Milosch eût rendus depuis deux ans, il n'y avait pas de nom plus populaire en Serbie que le nom de Kara-George ; toutefois, dans l'impression profonde que causa cette catastrophe, un retour involontaire sur le passé se mêla aux regrets et aux larmes. On disait : Pourquoi ne s'est-il pas fait tuer en 1813 ? pourquoi n'est-il pas mort sur la brèche ? pourquoi s'est-il réfugié sur la terre étrangère, laissant la patrie en proie à la fureur des Turcs ? On sentait mieux alors ce qu'on devait à l'homme qui n'avait pas désespéré, et la nation, déjà délivrée à demi, — sans s'inquiéter de savoir si cela convenait ou non au sultan de Constantinople, — proclamait prince héréditaire des Serbes Milosch Théodorovitch Obrenovitch. Ainsi l'examen des circonstances, le rapprochement des dates, les témoignages les plus sûrs, les enquêtes les plus attentives, tout confirme le récit que nous venons de faire et les conséquences qui en résultent. Non, le sang de l'imprudente victime ne doit pas retomber sur les Obrenovitch ; non, le prince Michel ne pensait pas au meurtre de Kara-George lorsqu'en 1850, dans son apologie de Milosch, il écrivait loyalement ces mots : « mon père a commis de grandes fautes. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) Pouqueville, *Histoire de la Régénération de la Grèce*, t. III, p. 381.

---

LE

# SERMENT D'HEDWIGE

---

I.

L'émigration polonaise occupe une place à part dans le monde de Paris. Par les soldats obscurs, elle touche aux classes ouvrières; par les chefs éprouvés de ces armées héroïques qui ont tenu pendant des mois si terribles toutes les forces de la Russie en échec, elle se mêle à l'aristocratie du faubourg Saint-Germain et à la partie la plus intelligente et la plus active de la société française. Elle est en bas, elle est en haut, elle est partout; on l'estime, on la respecte, on l'aime. Dans ses rangs épars et dispersés comme les rameaux d'un chêne broyé par un coup de foudre se cachent d'humbles héros qui ont fait des miracles, et brillent des capitaines qui ont accompli des prodiges d'audace, de persévérance, d'habileté vaillante. Entre tous ces exilés existe une sorte de solidarité fraternelle; ils s'entr'aident, ils se protègent. Un lien les unit, l'amour indestructible de la patrie absente. Ceux qui meurent le lèguent à ceux qui naissent, et tous, les misérables comme les riches, appartiennent à la Pologne, qui reste impérissable dans leur esprit.

Cette situation, qui a une certaine analogie avec celle du peuple d'Israël errant sur la terre et poursuivant en songe le réveil de la Jérusalem sainte, a fait de la famille polonaise comme une tribu qui a sa physionomie et son caractère. Les années passent et n'en fondent pas les élémens. Des flots de victimes viennent la fortifier par intervalles, et la rajeunissent par l'inoculation d'un sang nouveau qui a reçu le baptême du sacrifice. La vie de ces vaincus est mêlée de regrets et d'espoirs, regrets amers, espoirs violens; ils

sont toujours prêts à recommencer, toujours à la merci d'une révolution; ils ne connaissent le repos que par accident, ils n'habitent pas la France, que la plupart d'entre eux ont adoptée; ils y campent, et, les yeux tournés du côté d'où vient la lumière, ils espèrent toujours que le bruit du canon les rappellera soudain au bord de la Vistule, leur fleuve sacré.

Cette attente que rien ne lasse, ni les constantes victoires de leur implacable ennemi, ni les défaillances de la politique, ni les trahisons du sort, mêle à leur existence un élément chevaleresque qui tend à disparaître du reste de l'Europe. On les dirait prédestinés au martyre; ils en acceptent les épreuves en pensée, et, l'heure venue, ils lui offrent leur liberté et leur sang. Ils ont fait à la patrie garrottée et saignante le sacrifice de l'avenir, ils savent que tout, famille et fortune, est à elle, et cette foi maintient leur esprit à des hauteurs où les mesquines ambitions de la foule n'atteignent pas. L'enthousiasme, cette chose rare, vit en eux.

A l'époque où commence cette histoire, la plupart des personnes à qui l'on peut appliquer raisonnablement la qualification de Parisiens connaissaient, de vue tout au moins, le général Jean Zeleski, l'un des plus fiers combattans de la grande insurrection de 1831. Il avait des habitudes d'une régularité parfaite. Chaque jour, à deux heures en hiver, à cinq en été, il passait à cheval aux Champs-Élysées, lentement, au pas, la mine fière, bien qu'il eût la tête légèrement inclinée sur la poitrine, et tenant à la main une canne qui ne l'abandonnait jamais. Le comte Jean était un homme d'une taille moyenne, mais d'une telle harmonie dans ses proportions et ses mouvemens qu'on pouvait aisément le croire plus grand qu'il ne l'était en réalité. Il commençait à maigrir, comme on le remarque chez les hommes éprouvés par de longues fatigues ou que la vieillesse attaque; il se tassait. Il avait les épaules larges, la charpente robuste, le visage sec, la main petite et fine, les yeux couleur d'ardoise, la tête ronde avec des touffes de cheveux gris frisottant autour des tempes, la voix douce, un peu traînante, le regard bon et voilé, l'apparence d'un homme qui rêve. Quand il s'animait, tout changeait. C'était une transfiguration. Ceux qui l'avaient vu à la bataille ne pouvaient l'oublier. Au premier coup de feu, l'œil lançait des éclairs, le regard devenait métallique, la voix tonnante. C'était un volcan qui partait au bruit du canon; mais au plus fort de cette explosion il restait maître de lui, voyait tout, dirigeait tout. Sorti d'un régiment de cavalerie de ligne, dès les premiers chocs avec les divisions russes, il avait pris sur ses soldats un ascendant extraordinaire. A sa suite, les faucheurs enlevaient les batteries. Il avait innées les qualités de l'homme de guerre, la justesse et la rapidité du coup d'œil, une audace exces-

sive alliée à la plus extrême prudence, des éclairs d'inspiration, une ténacité que rien n'étonnait. Jean Zeleski avait tenu la campagne le dernier, usant ses dernières bandes dans un dernier effort. Quand il passa la frontière entouré d'une poignée d'hommes déchirés de blessures, des larmes de rage roulaient sur ses joues. C'étaient les premières qu'il eût versées depuis le commencement des massacres et des incendies.

Par miracle, le comte Jean avait sauvé une moitié de sa fortune, placée en Angleterre à l'instigation de l'un de ses amis. Plus tard, il avait épousé une riche héritière du grand-duché de Posen qui s'était éprise de sa renommée, et qu'il avait rendue parfaitement heureuse pendant dix ans. Elle lui avait donné une fille qui était, après la Pologne, ce qu'il aimait le plus au monde. Née dans l'exil, Hedwige y grandissait, promettant de ressembler à sa mère par la beauté, à son père par le caractère.

Le comte Jean Zeleski habitait avec sa fille un hôtel voisin des Champs-Élysées. Il voyageait beaucoup, menant avec lui Hedwige à Londres, à Madrid, à Rome, à Berlin, mais revenant toujours à son nid, où, grâce à la foule de ses compatriotes qui le fréquentaient, il retrouvait presque l'atmosphère de la patrie perdue. Partout et dans le meilleur monde, on lui faisait accueil. Ces continus voyages et ce mouvement qui la mettaient en communication avec tant de physionomies diverses faisaient à Hedwige une éducation active et virile dont son esprit profitait : il devenait mûr et solide avant l'âge ; mais elle tenait de sa race un fonds d'exaltation qui la préservait contre la sécheresse du monde qu'elle traversait. Déjà, dans ces légères circonstances où une jeune fille peut faire entrevoir ce qu'elle est ou sera, l'énergie et la résolution du comte Jean s'étaient spontanément montrées en elle.

Le général avait des amitiés éprouvées et robustes dans toutes les capitales où il avait séjourné ; l'élevation de son caractère, la grandeur de son désintéressement, la fidélité de son abnégation, les expliquaient. Au nombre de ces amitiés, celle qui tenait la première place, la plus chère et la plus forte, était celle d'un Magyar, le comte Mathias Kloska, qui avait été son compagnon d'armes pendant la guerre de 1849. Quand la Hongrie s'était soulevée, Zeleski n'avait pas manqué de s'y jeter et d'y porter avec l'entrain de son courage l'expérience puisée sur d'autres champs de bataille. Le comte Kloska, qui sortait aussi de l'arme de la cavalerie, et le comte Jean, s'étaient rencontrés en vingt occasions où ils avaient fait assaut de bravoure et de dévouement. Leur amitié avait commencé par une sorte de rivalité et d'antagonisme qui prenait tout doucement le chemin de la haine. Un hasard en avait décidé autrement. Un jour où, tout à coup investi du commandement par un

ordre du gouvernement provisoire, le comte Zeleski avait résolûment engagé la bataille, un mouvement impétueux de Kloska assura la victoire, que l'obstination et l'héroïsme de son chef ne pouvaient arracher à des forces supérieures. Les deux généraux s'étaient cherchés au milieu du triomphe; fiers l'un de l'autre, poussés par un de ces élans qui emportent les rancunes, leurs mains s'étaient unies. Une amitié que rien ne devait plus altérer venait d'être cimentée.

La Hongrie écrasée, Kloska et Zeleski s'étaient retrouvés à Paris. Une connaissance plus approfondie de ce qu'ils valaient scella leur intimité. Entre les deux généraux, aucun rapport physique. Le Magyar était grand, mince, souple comme un félin, avec un visage d'une carnation pâle et fine tout couronné d'une forêt de cheveux blonds relevés en longues mèches onduleuses sur un front pur. Le comte Mathias avait un fils, Stéphane Kloska, que ses amis appelaient entre eux Pista, diminutif familier qui est dans les usages de la langue magyare. En 1849, Stéphane n'avait pas plus de vingt ans; au moment où nous trouvons le Hongrois et le Polonais à Paris, il en avait vingt-six ou vingt-sept. Stéphane Kloska était la vivante image de son père, avec cette élégance vive et cet éclat qui servent de compagnons à la jeunesse.

La famille Zeleski occupait une situation particulière entre toutes les familles polonaises qui avaient demandé un asile à la France. Sa noblesse remontait à travers les âges jusqu'aux origines de cette monarchie qui a sauvé la chrétienté avec Jean Sobieski, et disparu avec Casimir-Auguste de Saxe. On racontait que trois Zeleski étaient morts le sabre au poing, montés sur des chevaux blancs, l'un tué par le Moscovite, l'autre par le Turc, un troisième par le Suédois. Jean Zeleski n'espérait plus un aussi beau trépas. Le bruit courait, — c'était du moins une tradition conservée en Podolie, d'où sortait la famille, — que, lorsqu'un Zeleski devait mourir dans l'année, il voyait son ombre passer devant lui. Eût-il la force d'un taureau et la jeunesse du mois de mai, l'année l'emportait en s'écoulant. Un jour, interrogé sur cette tradition, le comte Jean avait essayé de donner un autre cours à l'entretien; mais, pressé de questions : — Eh bien! oui, c'est vrai, dit-il.

Le comte Kloska, devant qui pour la première fois il affirmait cette légende, lui saisit la main. — Est-ce ta croyance vraiment? lui dit-il.

— Tu verras.

Tels étaient les deux hommes qui se visitaient tous les jours en 185., et qui n'avaient point de secrets l'un pour l'autre. Dans l'amitié du comte Kloska, il y avait une nuance marquée de respect, dans celle du comte Zeleski une nuance voilée d'autorité. Le dévoû-

ment était égal des deux côtés. Le matin ou le soir, ils se rencontraient, et, quel que fût le début de la conversation, elle ne tardait point à gagner les contrées lointaines où leur cœur était resté avec une part de leur sang. Ils parlaient des morts et de ceux qui leur avaient survécu, des martyrs que les neiges de la Sibérie ou les ombres des citadelles engloutissaient, et ils appelaient de tous leurs vœux l'heure des luttes nouvelles. C'étaient deux vies calmes pleines d'agitations souterraines, deux existences pures traversées par des orages. Ils avaient un pied dans le monde, un pied dans la révolution. Un groupe ardent d'exilés, d'émissaires et de conspirateurs allait de l'hôtel Zeleski à l'hôtel Kloska, épiant l'étincelle qui devait mettre le feu à l'Europe, et dressant l'oreille au moindre coup de fusil. Le comte Jean et le comte Mathias en étaient l'âme.

Son père laissait Hedwige à peu près maîtresse absolue de ses actions. Elle passait des journées entières dans la bibliothèque de l'hôtel, où elle employait une partie de son temps à tenir à jour la correspondance du comte. On la voyait peu, et on la recherchait beaucoup. Sa grande distraction était de se promener dans un grand jardin qui touchait à l'avenue Gabriel. La nuit l'y surprenait quelquefois assise à l'écart, regardant le scintillement des étoiles ou les jeux de la lumière épanchée par la lune à travers le feuillage. Elle ne parlait jamais des rêveries qui l'y retenaient. Hedwige ne paraissait point pressée de se marier, bien qu'elle eût alors plus de vingt ans, et que l'opulence de sa dot et sa beauté l'eussent déjà signalée aux fils de famille. Quand on prononçait devant elle le nom de l'un d'entre eux, elle souriait et répondait invariablement : — J'ai le temps d'attendre, et j'attends.

La même liberté, avec les allures plus larges que comportait son sexe, avait dirigé l'éducation de Stéphane, qui usait à sa guise de la fortune de sa mère, morte depuis quelques années comme celle d'Hedwige. Le comte Kloska, auprès de qui il avait guerroyé en Hongrie, avait désiré qu'il parcourût l'Europe et l'Orient. Ce désir répondait trop aux goûts de Stéphane pour n'être point suivi. Ces continuelles absences ne nuisaient pas à l'étroite intimité qui unissait les deux jeunes gens; ils se voyaient beaucoup pendant les rares séjours de Stéphane à Paris. Leur amitié, un peu émue du côté d'Hedwige, cordiale et franche du côté de Stéphane, avait alors des occasions de se réveiller.

Il y avait de grands contrastes dans le caractère de ce jeune homme, une certaine concentration unie à une ardeur singulière, une exaltation que la voix et le regard trahissaient tout à coup, et beaucoup de réserve. Il aimait la vie active. Le comte Kloska le connaissait bien, et il savait que son autorité paternelle n'avait point

de risque à courir. Cette certitude provenait d'une circonstance qui avait laissé de profondes traces dans l'esprit de Stéphane, comme il suffit parfois d'un coup de vent pour plier un arbrisseau. A l'époque où la Hongrie allait succomber sous l'effort des armées russes, Stéphane, bien jeune encore, oublia un jour, pour une femme qu'il avait rencontrée dans le monde aristocratique de Pesth, un devoir dont il avait accepté la responsabilité. Quand il se réveilla, éperdu de la faute qu'il avait commise, libre de cette ivresse passagère qui l'avait égaré, il croyait l'honneur mort. Son père avait pris sa place et tout réparé. Représenté dans la mêlée, on put croire qu'il n'avait disparu que pour remplir des ordres secrets. Kloska ne lui reprocha rien; mais Stéphane aperçut dans ses yeux le reflet des tortures qu'il avait subies. Ce moment terrible mit entre eux un lien que le fils n'essaya jamais de rompre.

Un matin, Jean Zeleski entra chez Mathias Kloska. — Veux-tu fermer ta porte? lui dit-il; j'ai à te parler.

Mathias sonna et donna l'ordre de ne laisser entrer personne. — Je me fais vieux, reprit Zeleski. Si je venais à mourir, consentirais-tu à te charger de ma fille?

— Que dis-tu là? s'écria le Hongrois.

— Une chose fort simple. Je te demande si tu consentirais à te charger de ma fille dans le cas où je viendrais à mourir?

— Sans aucun doute; mais pourquoi me parles-tu de cela? Tu as un corps de fer...

— Le fer s'use; puis il faut tout prévoir. Si un événement survenait, je ne voudrais pas qu'Hedwige restât seule. J'ai pensé à toi.

— Tu as bien fait. Ma maison sera la maison de ta fille; si un malheur te frappait, j'aurais deux enfans.

— Merci.

— Il y a même quelque chose de mieux à faire; j'ai un fils, c'est un brave garçon... Veux-tu m'accorder pour lui la main d'Hedwige?

— J'allais te le proposer. Une fille de son âge et belle comme elle est, vivant sous le même toit, cela pourrait avoir des inconvéniens... Un mariage arrange tout. Stéphane est libre?

— Oui,... des amourettes seulement. Il voyage en Italie.

— Il faudra le rappeler.

— Tu désires donc que ce mariage se fasse le plus tôt possible?

— Sans aucun doute. J'ai même apporté quelques papiers qui te donneront une idée exacte de ma fortune. Elle est largement diminuée; il n'en reste guère que ce qui appartient en propre à Hedwige, avec quelques débris de la mienne... Tant de Polonais souffrent autour de moi...



— Cela n'est rien, dit Kloska en repoussant les papiers que le comte Jean étalait sur la table; mais tu parles comme un homme qui pourrait disparaître demain... Jamais je ne t'ai vu ainsi.

— C'est qu'en effet demain je puis être mort.

— Es-tu malade?

— Non.

— Alors qu'y a-t-il?

Zeleski fronça légèrement le sourcil. Kloska plongeait ses yeux dans les siens. Un souvenir traversa subitement sa pensée. — Est-ce que par hasard?... reprit-il...

— Eh bien! oui. Ne m'interroge pas... Il se peut que mon esprit fatigué ait été la proie de chimériques hallucinations; peut-être aussi de mystérieuses réalités qui échappent à l'analyse m'ont-elles permis de lire dans l'avenir. Quoi qu'il en soit, hier j'ai cru me voir,... et une voix intérieure m'a crié que j'allais mourir.

Kloska s'était emparé de la main du comte. — Mais c'est de la folie! s'écria-t-il.

Zeleski secoua la tête. — Ton fils sera le mari de ma fille? dit-il.

— Certainement.

— Eh bien! écris-lui.

Il se leva, donna une vigoureuse poignée de main à son ami, et au moment de le quitter : — Ah! reprit-il, Hedwige ne sait rien de tout ceci, sinon que j'ai pensé à Stéphane pour elle; ne lui parle donc pas de nos prévisions.

Après que le comte Zeleski eut quitté le comte Kloska, celui-ci, encore tout ému, écrivit à son fils pour hâter son retour. On sait que Stéphane voyageait en Italie; mais ce que le comte Kloska ignorait, c'est qu'il n'était pas parti seul. Stéphane vivait alors dans toute la fièvre d'un amour qui faisait que pour lui, sur la terre et sous le ciel, dans le présent et l'avenir, il n'y avait qu'un être, qu'une femme, la comtesse Marie Lobogowitz. Ensemble ils avaient parcouru une grande partie de la péninsule; puis la comtesse s'était retirée dans une villa au bord de la mer, entre Lucques et Livourne, où Stéphane était venu la rejoindre, espérant que son père et le temps l'oublieraient dans cette solitude. La villa, cachée derrière des bois d'oliviers, à l'ombre d'un promontoire, était assez éloignée de la route pour qu'il fût malaisé d'y parvenir, si on ne la cherchait pas. Elle était enfouie au creux d'une vallée pleine de fraîcheur, de parfums et d'ombre; elle avait pour horizon, d'un côté des montagnes basses et ondulées, de l'autre la mer bleue et immense. Marie et Stéphane ne se promenaient guère au loin. Leur empire n'avait pas plus d'étendue qu'un jardin. Ils tournaient autour des mêmes bosquets, suivaient les mêmes sentiers, s'asseyaient

au bord des mêmes fontaines, s'égarèrent le soir le long des mêmes plages, et ce coin de terre qu'un enfant eût traversé dans ses jeux leur suffisait. Ils y étaient l'un avec l'autre.

La comtesse Lobogowitz appartenait à une famille considérable de la Bohême. Elle avait toutes les ardeurs et tous les enthousiasmes de cette race exaltée et rêveuse qui a eu ses prophètes avec Jean Huss et ses héros avec Jean Ziska. Mariée de bonne heure au comte Lobogowitz, elle n'avait pas tardé à en être séparée par des circonstances où les torts n'étaient pas encore de son côté. Avec une immense fortune qui l'avait aidé à promener ses fantaisies dans toutes les capitales de l'Europe, plus connu dans les villes d'eaux que dans son régiment, le comte avait une humeur vagabonde et des goûts mobiles qui ne lui permettaient pas plus de rester à la même place que d'aimer longtemps la même personne ou la même chose. Il changeait pour changer. Il avait en quelque sorte la nostalgie de l'inconnu. De là des fuites continuelles et des absences qui ne cessaient point. A vingt-trois ans, la comtesse se trouva seule par une conséquence logique des habitudes du comte Lobogowitz. Il n'y eut entre eux aucune explication, aucun reproche; il lui abandonna l'usage de sa fortune particulière en y ajoutant généreusement une portion de la sienne, et ils ne se rencontrèrent plus qu'en voyage. Marie était orpheline et n'avait point d'enfant.

A vingt-trois ans, on ne vit pas longtemps seule, surtout quand on ressemble à la comtesse Marie. C'était une de ces femmes qui paraissent destinées par un dieu inconnu à vivre jeunes et à mourir toujours jeunes. Elle était toute d'élan et d'impressions, ne les calculant jamais et les subissant toutes avec la même intensité. La dernière lui semblait toujours la seule vraie. Un physionomiste eût deviné son être intérieur d'après son visage. Une morale austère pouvait s'attrister de cette découverte, une sympathie secrète ne lui faisait pas défaut. Marie avait des yeux d'enfant, larges, clairs, lumineux, d'une couleur bleue qui changeait de nuance selon le temps et certaines dispositions d'humeur dont elle n'était pas maîtresse, — quelquefois pareils à de l'azur limpide, quelquefois gris, puis tournant au vert, — la bouche sensuelle avec des lèvres d'un contour délicat, le menton arrondi, le nez court et fin, coquettement accompagné de narines roses et mobiles, les sourcils déliés. Son rire frais dessinait des fossettes mignonnes dans ses joues, dont l'épiderme doux et tendre avait le coloris d'une rose blanche. Son intelligence prompte et souple comprenait tout et se pliait à tout. Sa nature prime-sautière répugnait au mensonge. Quand elle riait, c'est qu'elle était heureuse; quand elle pleurait, c'est qu'elle avait de la peine, et, bonheur ou chagrin, il fallait que tout fit explosion.

A l'époque où Marie avait été abandonnée par le comte, un peu

errante, un peu attristée, regrettant presque celui qu'elle ne devait plus revoir, mais sentant au fond de son jeune cœur un flot de vie, elle était arrivée à Paris à la suite d'une amie d'enfance dont le mari appartenait à l'ambassade d'Autriche. Les distractions viennent vite au-devant d'une femme isolée et séduisante qui les cherche. La comtesse rencontra Stéphane dans le monde. L'impétuosité de leur amour put faire croire à ces crises qui ont la fougue et la spontanéité d'une irruption. Ce fut véritablement un de ces coups de foudre dont parle Stendahl. Ils se virent et s'aimèrent.

Leur rencontre s'était faite dans un bal. La maîtresse de la maison présenta Stéphane à Marie, qui sentit comme un courant d'air chaud dans sa poitrine. Les premières paroles échangées, quelqu'un s'avança vers la comtesse pour la conduire à la valse. Stéphane pâlit subitement. Il la suivit du regard tandis que la danse l'emportait dans son tourbillon. Elle revint bientôt à sa place. — C'est une chose horrible que la valse, dit Kloska; si j'aimais, celle que mon cœur aurait choisie ne valerait jamais.

— Et vous? dit Marie, qui leva sur lui ses grands yeux.

— Moi!... elle aurait ma vie.

Quelqu'un s'approcha de nouveau de la comtesse. — Je ne valse plus, répondit-elle.

Un cri faillit s'échapper des lèvres de Stéphane... C'est ainsi qu'ils se donnèrent l'un à l'autre.

Le jour où la lettre que le comte Kloska écrivait à son fils devait arriver à la villa Forli, Stéphane, assis sur un pan de mousse, à l'ombre d'un bouquet de pins, ayant à son côté un livre ouvert dont le vent seul tournait les feuilles, regardait vaguement devant lui. Marie s'approcha, et, posant un doigt sur son épaule : — A quoi pensiez-vous? dit-elle.

— Je pensais...

— Taisez-vous! s'écria-t-elle. Je devine que vous ne pensiez pas à moi. Ne m'auriez-vous pas embrassé les mains déjà, et l'une après l'autre, et toutes deux ensemble, si je me trompais? Pour qui ou pourquoi me trahissez-vous, dites? Ah! que vous me ressemblez peu! Moi, je n'ai que vous dans l'esprit, dans le cœur, dans le souvenir, dans l'espérance...

Il l'attira près de lui, elle se laissa faire. — Je pense quelquefois, reprit-elle, aux jours lointains où je ne te connaissais pas. Que de bruit, que de mouvement! Je vivais dans un cercle de femmes dont j'ai peine à comprendre l'existence à présent. Toujours des bals, des fêtes, des voyages!... Et je croyais mes heures remplies parce qu'il n'y en avait pas une qui ne fût agitée... C'était le vide et le désœuvrement; maintenant un sentiment de plénitude heureuse me réchauffe, et tout ce qui m'entoure a un langage dont la dou-

ceur me pénètre... Que je plains celles qui sont restées dans le monde, où je ne veux plus paraître!...

Stéphane se mit à ses pieds. — Que deviendrais-je, s'écria-t-il, si je te perdais?..

Elle se pencha vers lui à la rencontre de ses lèvres. — Et toi, murmura-t-elle, sera-ce demain comme aujourd'hui et les jours d'après comme demain?

Stéphane allait répondre. Le gravier d'une allée cria au fond du jardin; un homme parut au détour d'un massif d'orangers, tenant un plateau à la main. — Ah! des lettres encore! s'écria Marie.

C'étaient des lettres en effet. Elle les prit d'une main impatiente, et, les éparpillant sur le gazon: — Ne pourrait-on pas nous oublier, nous qui oublions tout le monde? On est si bien loin de tous ceux qu'on a connus!

Du bout d'un éventail avec lequel elle badinait, elle fit sauter quelques-unes des lettres semées dans l'herbe. — De qui tout cela peut-il être? continua-t-elle. J'ai des amis dont je ne sais plus les noms. Sont-ils à Paris, à Vienne, à Londres? Que c'est loin tout cela, et que c'est laid!

Au passage, Stéphane embrassait sa main. Ses yeux tout à coup tombèrent sur l'une de ces lettres. Il la saisit. — De mon père! dit-il.

Un frisson passa sur le visage de Stéphane, qui venait de déchirer l'enveloppe. — Qu'est-ce? demanda la comtesse.

— Vois, répondit-il en lui tendant la lettre.

D'un coup d'œil, elle lut ces quelques mots: « Viens sur-le-champ, j'ai besoin de toi. » Elle se rapprocha vivement de Stéphane. — Et tu partiras? dit-elle.

— Il le faut, ... c'est mon père!

Des larmes jaillirent des yeux de Marie. — Nous étions si heureux tout à l'heure! dit-elle.

Puis, avec un cri d'effroi: — C'est cela! quelque conspiration sans doute! une expédition peut-être! Toujours des hasards! toujours du sang!

Elle pleurait. Stéphane la prit dans ses bras, et, embrassant son front, ses joues, ses yeux: — Écoute, ce n'est pas ce que tu crois, dit-il. Je sais aussi bien que le comte Kloska où en sont nos affaires. Rien de possible en ce moment; plus tard peut-être, dans un an ou deux.

— Mais quoi alors?

— C'est ce que j'ignore. Seulement je connais mon père: pour qu'il m'écrive ainsi, il faut que ce soit quelque chose de grave.

— Et tu ne soupçonnes rien?

— Rien.

- S'il voulait te marier?
- Quelle folie!
- Cependant s'il le voulait?...
- Est-ce que je ne t'appartiens pas?
- Tu refuserais?
- Tu en doutes?

Elle lui sauta au cou. — Sais-tu ce que je crains? reprit Stéphane.

Marie le regarda d'un air inquiet. — J'ai peur qu'il ne soit malade.

- Tu as raison, il faut partir.

Elle se leva et marcha lentement du côté de la villa. Elle respirait avec effort et regardait autour d'elle. — Il me semble que tout est triste à présent... Vois, le soleil ne brille plus. Ah! ces lettres! comme j'avais raison de n'en pas vouloir!

Stéphane la consolait et lui parlait tendrement; mais il avait comme elle le cœur déchiré.

Trois jours après, il entra chez son père, qui l'attendait. — Me voici, qu'y a-t-il?

- Il y a que je te marie.

Stéphane crut avoir mal entendu. — Vous dites? reprit-il d'une voix éperdue.

- Je dis que tu épouses la fille de notre ami Zeleski.

- Hedwige! Mais depuis quand? pourquoi?

— Je t'expliquerai cela. Tu connais mes liens d'étroite amitié avec le comte Zeleski; depuis des années, sa fille et toi vous vivez l'un près de l'autre. Je ne pouvais pas rêver une meilleure alliance.

- Mais si mon cœur était pris?

Le comte Kloska sourit. — Je sais, dit-il; mais tu as vingt-six ans...

Stéphane fit un mouvement. — D'ailleurs ma parole est engagée, poursuivit Kloska.

Stéphane devint pâle comme un mort. C'était un coup de massue. Il y eut un silence. — Aujourd'hui même, reprit Kloska, le comte Zeleski te présentera officiellement à sa fille.

Stéphane quitta son père dans un état d'accablement indescriptible. Ainsi ce que redoutait la comtesse Logobowitz était vrai! On voulait le marier; on n'avait pas attendu son arrivée, on ne l'avait pas consulté! Tous ses rêves étaient anéantis, toutes ses espérances brisées. L'avenir se fermait. Que faire cependant? Les dernières paroles de son père retentissaient toujours à son oreille. Là était l'obstacle terrible, inexorable... Les heures s'écoulaient, le moment approchait où il devait aller chez le comte Zeleski, et il éprouvait un âpre besoin de voir Marie. Il lui écrivit ces seuls mots: « Ne

perds pas une heure,... viens ! » Elle près de lui, il se croyait presque sauvé.

Dans l'après-midi, il se rendit avec son père chez le comte Zeleski, qui le reçut avec les marques de la plus sincère affection, mais gravement, comme un père qui tend la main à l'homme de qui va dépendre le bonheur de son unique enfant. Une idée illumina soudain l'esprit de Stéphane; certainement le salut était là. — Avant de pousser l'entretien plus loin, dit-il au comte Zeleski, voulez-vous me permettre de causer seul un instant avec M<sup>lle</sup> Hedwige ?

Hedwige et Stéphane passèrent dans le jardin. Elle était un peu émue, mais souriante, avec un air heureux qui faisait rayonner son visage. Pour lui, il demeurait muet. Ce qu'il avait à dire était si difficile, comment aborder de telles confidences ? Jusqu'où les pousser ? A tout prix cependant il fallait rompre, et seule Hedwige le pouvait.

— Vous connaissez le motif de ma présence ici ? dit-il enfin.

— Mon père a pris soin de m'en informer.

— M'autorisez-vous à vous parler comme à une amie, à la meilleure amie que j'aurais en ce monde ?

— Vous pouvez le faire d'autant plus librement que ce titre que vous me donnez, je le mérite. Je suis et serai toujours votre amie.

— Voilà qui m'encourage à vous ouvrir mon cœur. Vous me pardonnerez les choses délicates que j'ai à vous dire en pensant que je le dois et pour vous et pour moi ?

— Je ne sais si vous me ferez de la peine; mais je n'aurai rien à vous pardonner, puisque vous parlerez franchement.

Il assura sa voix en ralentissant le pas. — Vous savez, dit-il, que votre père a jeté les yeux sur moi pour être le compagnon de votre vie ?

— En effet... Depuis quelques jours déjà, il m'a prévenue. J'ajouterai même que cette proposition ne m'a pas surprise. Il me semblait naturel que la fille du comte Zeleski épousât le fils du comte Kloska.

— Cependant, Hedwige, ce mariage est impossible.

— Impossible ! Et pourquoi ?

— Je ne suis pas libre.

— Vous êtes marié ? s'écria-t-elle en pâlisant.

— Non, j'aime ailleurs.

— Ah ! — fit-elle ; puis, continuant sa marche : — Est-ce une jeune fille que vous ayez compromise et à laquelle en homme d'honneur vous deviez vous dévouer ?

Stéphane hésita. — Oh ! vous pouvez tout dire, reprit-elle... Vous savez que je n'ai pas été élevée comme une pensionnaire, et qu'on m'a librement ouvert les portes du monde de bonne heure. Donc

regardez-moi, je vous prie, comme une femme avec laquelle on peut parler...

— Ce n'est pas une jeune fille.

— Une femme mariée alors?

— Oui.

— J'ai vu cela, quoique je ne le comprenne pas;... mais en quoi cela vous engage-t-il? Une femme qui a trahi sa foi, quelle foi peut-elle réclamer?

— Ah! vous ne la connaissez pas!

— Je sais que cela mourra comme cela est né. Pourquoi voulez-vous qu'une chose passagère empêche une chose éternelle?

— Mais si je l'aime!

— Croyez-vous donc, Stéphane, que je ne vous aime pas, moi aussi?..

Il la regarda tout étonné. Elle devint pourpre. — Il faut bien que cela soit, reprit-elle, pour que je vous en fasse l'aveu après ce que vous m'avez dit. Ce qui fait mon excuse, c'est que cet amour n'est pas d'hier... Voilà plus de six ans qu'il dure...

— Six ans! répéta Stéphane.

— Écoutez-moi, et vous me comprendrez... C'est mon cœur qui parle... J'étais presque une enfant quand cet amour a commencé. C'était dans votre chère patrie, pendant la guerre. Une nuit, un détachement de honveds marchait sous la conduite de votre ami Gabor Eckelsy, qui me ramenait à mon père avec mission expresse de ne pas perdre une minute. La pluie tombait. Toup à coup au loin des lueurs rouges éclairent l'horizon, et le bruit d'une fusillade retentit. Presque aussitôt une femme à demi nue sort de l'ombre, et tout effarée, sautant sur la route, se cramponne à la jambe de Gabor. Un seul cri jaillit de ses lèvres : Ma fille! et du geste elle montre le village en flammes; mais votre ami avait des ordres. Il secoua la tête. Alors vous, la relevant : — Guidez-moi, dites-vous, je suis libre; il ne sera pas dit qu'ayant un cheval sous moi et un sabre au poing j'aurai laissé sans secours une mère qui pleure... Vous en souvenez-vous?

— Oui! oui!

— Elle s'élançait, vous la suivez. Les honveds marchaient plus lentement, moi je regardais dans la nuit. Des minutes se passèrent, qui me parurent longues comme des années. Soudain on entendit un galop rapide, et deux ombres sortirent ensemble des ténèbres. Vous teniez devant vous une petite fille à demi morte de frayeur. — C'est fait, dites-vous. Comment? je ne sais pas; mais les voici vivantes l'une et l'autre... — Du revers de votre main vous essuyiez quelques gouttes de sang répandues sur votre visage. Moi, me penchant à l'oreille de la femme qui m'accompagnait : — Tu vois cet homme?

lui dis-je. Stéphane Kloska sera mon mari, ou je prendrai le voile, je le jure. Vous vivez, je suis à vous.

— Même sachant ce que vous savez?

— Oui, le sachant. Vous paraissez surpris, Stéphane : c'est que vous n'êtes jamais descendu au fond d'une âme qu'une espérance unique a remplie... Je vous ai toujours connu digne de cet amour, et je me sens capable d'en accepter tous les devoirs... Et maintenant je renoncerais à ce rêve dont toute ma jeunesse a été nourrie!.. Hélas! mon ami, j'ai trop vu le monde, j'ai traversé trop de salons pour que quelques-uns des voiles qui les couvrent ne se soient pas déchirés... J'ai pu deviner comment naissent et meurent ces misères du cœur, ces surprises de l'esprit, pour lesquelles on profane un mot qui ne peut s'appliquer aux sentimens périssables que ne consacre pas Dieu.

— Hedwige, vous ne la connaissez pas, vous dis-je!

— Et moi, je me connais! Je la défie de vous aimer comme je vous aime! Elle a aimé deux fois,... elle aimera une troisième...

Hedwige et Stéphane firent quelques pas en silence. Stéphane en marchant enfonçait son talon dans le sable; il mâchait ses lèvres. — Hedwige, je vous en prie, faites que le refus vienne de vous, reprit-il; un mot de votre bouche, et ce mariage est rompu... Je vous aimerai comme une sœur...

— Non, ou votre femme, ou rien.

— Mais voyez quel avenir!... Un lien indestructible et nos cœurs séparés!

Relevant la tête avec l'expression de l'orgueil : — Je me fie à l'avenir, reprit-elle.

— Ainsi vous êtes décidée?

— Oui.

— Un jour, si je deviens votre mari, vous ne me reprocherez rien?

— Je sais à quoi je m'engage, le dévouement me sera facile.

Stéphane frappa du pied. — Dieu m'est témoin que je vous ai avertie! s'écria-t-il.

La porte qui donnait de l'hôtel sur le jardin s'ouvrit. — Est-ce fini? demanda d'une voix tendre le comte Zeleski en paraissant sur le perron.

— C'est fini, dit Hedwige.

## II.

Stéphane rentra chez lui dans un état qui touchait à la folie. Il avait tout dit, sauf un nom, tout fait pour se rendre libre, et pas un seul anneau de la chaîne ne s'était brisé. Il maudissait Hedwige. Sa beauté ne l'éblouissait pas, son amour ne le touchait



point, sa fière confiance dans l'avenir l'irritait. Tout ce qui vient d'un cœur qu'on n'aime pas blesse ou déplaît. Que lui faisait ce dévouement si sûr de lui? Pourquoi cette tendresse passionnée? Qui la lui demandait? Qu'avait-elle besoin de garder au fond de son âme de si lointains souvenirs? Si plus tard elle versait des larmes de sang, la faute en serait à elle; mais celle qu'il aimait n'en verserait-elle pas de plus cuisantes?

Sans tout raconter à son fils, le comte Kloska lui fit part de quelques détails sur la conversation qu'il avait eue avec le comte Zeleski et des circonstances dans lesquelles son mariage avec Hedwige avait été arrêté. Stéphane y découvrait de nouveaux obstacles à une rupture. Un aveu complet à son père ne rendrait cette situation que plus difficile encore. Comment le comte Kloska admettrait-il la pensée d'une liaison éternelle avec une femme qui portait un autre nom que le sien? Était-ce là un motif qu'il pût invoquer pour retirer sa parole? Cependant les jours s'écoulaient; il n'avait presque plus revu Hedwige, et seulement quelquefois devant du monde. Rien ne lui permettait de croire qu'elle fût revenue à d'autres idées. La comtesse Lobogowitz ne devait pas tarder à rentrer dans Paris. Elle arriva, et, prévenu par un billet, il courut chez elle.

Marie lui saisit les mains, le regarda. — Il y a un malheur, n'est-ce pas? dit-elle.

— Hélas! oui.

— Votre père n'est pas malade cependant?

— Non.

— Quoi donc alors? Ah! je devine. Un mariage...

Il inclina la tête sans répondre. — Ah! lâche cœur!... Eh bien! laissez-moi; vous ne me verrez plus...

A ces derniers mots, une expression de désespoir si effrayant se peignit sur le visage de Stéphane que soudain, avec cette fougue d'impressions qui était dans sa nature, elle se jeta dans ses bras.

— Mais alors ce mariage, tu ne le feras pas?

Stéphane secoua la tête. — Voyons, je veux rester calme, reprit-elle, je ne te comprends pas bien... Il y a quelque chose que tu me caches.

— Il est des sacrifices qu'on peut refuser au père à qui l'on doit la vie, on appartient corps et âme à celui qui vous a sauvé l'honneur.

— Que veux-tu dire?

— J'ai eu mon heure de défaillance, et sans mon père cette heure maudite eût laissé sur le nom que je porte une tache ineffaçable. Un soldat qui déserte, qu'en penses-tu?

— Toi?

— Regarde ma pâleur, et tu verras si je mens! J'appartiens au comte Kloska, et sa volonté est ma loi.

— C'est donc lui!

Stéphane courba la tête.

Les lèvres tremblantes, traversée de mille orages qui la faisaient passer de la colère à l'amour, du désespoir à la pitié, la comtesse posa tout à coup la main sur le cœur de Stéphane. — Et si tu l'épouses, *elle*, m'aimeras-tu toujours? dit-elle.

— Plus que jamais!

— Elle n'aura de toi que le nom?

— Je te le jure.

— Ah! je ne croyais pas t'aimer avec cette folie!...

Bientôt après, tous les amis de l'émigration polonaise et hongroise apprirent que la fille du comte Zeleski allait épouser le fils du comte Kloska. Ce fut comme si ces deux nations également héroïques se fussent unies en eux. On accourut de toutes parts pour apporter des félicitations aux deux familles. Les bans étaient publiés. Zeleski pressait le mariage. Il agissait comme un homme qui craint de ne pas vivre assez longtemps pour confier sa fille à des mains sûres. Il n'avait plus parlé au comte Kloska de ses pressentimens; mais on sentait qu'une seule pensée dominait sa vie, et qu'il en croyait les heures comptées. Chaque jour Stéphane voyait Hedwige. Elle restait simple et naturelle. Quand il ne l'observait pas, elle attachait sur son fiancé de longs regards, comme si elle eût voulu pénétrer au fond de son âme et y lire le secret de sa destinée; quand leurs yeux se rencontraient, elle ne détournait pas les siens, et rien dans son attitude ne laissait croire qu'elle fût craintive ou attristée. Peu de jours avant celui qui avait été choisi pour la célébration de leur mariage, Stéphane la prit à part. — Il en est temps encore, dit-il; vous avez bien réfléchi?

— Pourquoi réfléchir quand on a pris son parti?

— Ainsi vous n'avez pas changé d'idée?

— Non.

— Malgré ce que je vous ai dit?

— Peut-être même à cause de ce que vous m'avez dit.

Stéphane surpris la regarda. — Me serais-je retirée, poursuivit-elle, si vous aviez été frappé d'une maladie cruelle? Vous ne le croyez pas. C'est votre âme qui est atteinte... Un jour vous serez seul et vous souffrirez, pourquoi me retirerais-je? J'ai su attendre, j'attendrai.

— Que votre volonté soit donc faite! Ma conscience ne me reprochera rien.

Le mariage eut lieu à la Madeleine en présence de la société la mieux choisie et la plus brillante. Dans sa parure de mariée, Hed-

wige était splendide. Pâle sous son voile blanc, elle traversa d'un pas ferme la foule, dont tous les yeux la cherchaient. Au premier rang, sur le passage du cortège, elle aperçut une femme tout en noir qui se tenait debout et penchait la tête en avant comme pour la mieux voir. Elle avait le visage pareil à de l'ivoire, les lèvres décolorées, les yeux sombres. Sa main tremblait, appuyée au dossier d'une chaise. Leurs regards se croisèrent, quelque chose frissonna dans le cœur d'Hedwige, et une voix lui cria : C'est elle !

C'était la comtesse Lobogowitz en effet. Elle avait juré à Stéphane de ne pas assister à la cérémonie, elle se l'était promis à elle-même; à la dernière heure, une force irrésistible l'avait poussée. Elle avait voulu voir sa rivale dans tout l'éclat de son triomphe d'un jour, et peut-être aussi, par sa présence, s'imposer à la pensée de Stéphane. Il est un grand nombre de femmes qui ne peuvent résister à l'attrait d'une souffrance, et qui, nourries d'émotions, veulent pleurer quand elles ne peuvent pas être enivrées. Marie s'était traînée jusqu'à l'église, elle y était entrée plus morte que vive, mais soutenue par je ne sais quelle force amère. Subitement, quand les portes de la Madeleine s'ouvrirent à deux battans, elle s'était trouvée debout, et rien ne l'eût arrachée de cette place où elle devait souffrir mille morts. Stéphane la découvrit tout de suite. Elle lui lança un regard de feu. Quand il passa auprès d'elle, à l'expression désespérée de son visage, elle eut dans sa torture un éclair de joie. — Au moins sa pensée ne sera pas avec l'autre, se dit-elle.

En ce moment aussi, la pensée d'Hedwige n'était pas avec Stéphane; elle ne pouvait se détacher de l'inconnue qui lui avait fait voir son front de marbre. Elle entrevoyait vaguement qu'un calvaire où elle laisserait le plus pur de son sang se dressait devant elle; mais à cette heure suprême eût-elle pu dire non, elle ne l'eût pas fait. Quand elle quitta l'autel au bras de Stéphane pour se rendre à la sacristie, la femme en noir se trouva devant elle, immobile. Le bras de Stéphane trembla. — Ah ! se dit-elle, je ne me suis pas trompée !

Le comte Kloska avait fait arranger pour son fils et sa belle-fille le rez-de-chaussée d'un hôtel qui avait son entrée sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré, et un jardin qui s'étendait le long de la rue Matignon. C'est là que Stéphane conduisit Hedwige. Dans la soirée, un dîner réunit les parens des deux époux et leurs amis les plus intimes. Bientôt ils restèrent seuls. Jean Zeleski se retira le dernier. Il embrassa Hedwige sur le front comme s'il ne devait plus la revoir, et, serrant la main de son gendre : — Je vous l'ai donnée, dit-il, vous m'en répondez devant Dieu.

Stéphane s'inclina silencieusement. Peu d'instans après, il laissait Hedwige aux mains de ses femmes, la saluait et s'éloignait.

Demeurée seule dans une grande chambre dont les meubles magnifiques et les tentures de soie ne lui rappelaient rien, Hedwige prêta l'oreille. Le cœur lui battait à l'étouffer. Elle regarda autour d'elle; les glaces éclairées par les bougies qu'on avait laissées sur la toilette lui renvoyaient son image. Elle était plus blanche que son peignoir de mousseline. Allait-elle revoir Stéphane, et que lui dirait-il? Deux portes s'étaient refermées sur lui; elle les avait bien entendues. Avait-il un autre appartement que celui où on l'avait laissée? Elle se rappelait que le comte Zeleski et sa mère n'en avaient qu'un. — C'est qu'eux, ils s'aimaient! pensa-t-elle.

Elle s'approcha d'une fenêtre doucement, comme si elle eût eu peur d'être surprise, écarta le rideau, et regarda devant elle. Le jardin de l'hôtel s'étendait sous cette fenêtre. Il y avait de grands arbres tout chargés du feuillage de la jeune saison; un rossignol chantait dans la ramée. La lune, qui nageait dans un ciel pur, jetait sur le gazon, à travers les branches épaisses, des plaques de lumière au milieu desquelles les marguerites brillaient comme des étoiles d'argent. De légers frissons de vent passaient dans les vieux ormes, et leur communiquaient une vie aérienne pleine de murmures. Mille pensées venaient à l'esprit d'Hedwige. Le front collé à la vitre, les yeux perdus dans la demi-transparence de cette nuit seraine, elle se demandait si elle n'avait pas eu tort de confier sa vie à un cœur qui ne lui appartenait pas. Que lui donnait-on, à elle qui donnait tout? Et cependant elle sentait en elle une source inépuisable de tendresse et des trésors de dévouement qu'elle avait soif de répandre. Il était impossible qu'elle ne triomphât pas de l'indifférence que Stéphane lui témoignait. Elle était jeune aussi, belle, intelligente, et son âme n'avait été hantée que par les pensées nobles et droites. Elle interrogeait ses souvenirs. Toute sa vie avait appartenu à Stéphane. Rien ne l'avait distraite de son amour. Elle s'était gardée à lui comme on garde une lampe dans un sanctuaire. Il était impossible qu'il ne vint pas un jour à ses pieds lui demander pardon de l'avoir méconnue. Comme elle lui pardonnerait, et avec quel bonheur!

Enfin sa rêverie suivit une autre pente. Elle avait surpris dans le monde bien des secrets qu'elle comprenait mal, mais dont ses lectures et l'éducation qu'elle avait reçue dans les divers milieux où l'exil l'avait poussée lui permettaient de saisir les causes et les conséquences. Elle avait vu des larmes éteindre des sourires, puis de nouveaux sourires éclore du milieu des larmes, et tout cela inconstant, passager, fugitif. On bâtissait sur le sable, un jour on se réveillait parmi les décombres. Elle se souvenait d'existences perdues, de femmes devant lesquelles on s'écartait. Leurs complices n'étaient pas plus heureux. Ils avaient leur part des inquiétudes et

des humiliations subies. Il ne pouvait pas se faire que le fils du comte Kloska, celui-là même qu'elle avait vu si brave et si généreux, acceptât longtemps de vivre dans de telles conditions. Ce n'était point une pâture à satisfaire son cœur. Le germe des meilleurs sentimens était en lui. L'heure était proche où il chercherait l'amour dans le devoir, à la face du ciel, sous le regard de Dieu, dans la sainteté du mariage, dans l'enivrement d'une espérance bénie et d'une vie commune. Il reconnaîtrait que le reste n'est que fange et que poussière...

Un bruit léger se fit entendre soudain dans l'intérieur des appartemens. Hedwige tourna la tête à demi, tout émue. Il lui sembla qu'on marchait avec précaution; elle se blottit dans les rideaux. Le bruit s'éloigna, puis s'éteignit. S'était-elle trompée? Comme elle restait immobile, le visage tourné du côté de la fenêtre, écoutant encore, elle crut voir une ombre qui traversait le jardin. Le gravier craquait sous des pas rapides. Elle reconnut Stéphane. Il tira une clé de sa poche, ouvrit une porte à demi cachée dans le lierre, et disparut. Un nuage passa devant les yeux d'Hedwige; son cœur cessa de battre, elle fit un pas ou deux au hasard, et tomba sur le tapis comme morte. Un sentiment de vie cependant ne l'abandonnait pas, le sentiment de la souffrance. Les yeux à demi clos, les tempes et la paume des mains mouillées, le cœur pris dans un étou, elle vit comme derrière une glace sans tain glisser le visage blanc de la femme en noir qui attachait sur elle ses yeux de feu. Elle l'emportait donc! Quelque temps glacée, Hedwige se releva enfin sur le coude, et regarda autour d'elle. La notion exacte de la réalité lui revint. La lutte implacable venait de commencer, lutte de tous les jours, dure, cruelle, sans trêve ni repos. Par ce qu'il venait de faire, elle jugeait de l'empire que l'inconnue avait sur Stéphane. Il l'avait prévenue, mais elle ne le croyait pas. A présent elle ne doutait plus. Elle passa la main sur son front et se dressa. — Eh bien! dit-elle, je suis veuve.

Le lendemain, après une nuit sans sommeil, elle éprouva une sensation de lassitude accablante. Qu'allait-elle faire de ses longues journées? Elle se traîna jusqu'à la fenêtre où la vérité lui était apparue, elle l'ouvrit; le gravier de la petite allée qui longeait les murailles du jardin gardait encore l'empreinte des pas de Stéphane. Elle eût voulu mourir à cette place. Des larmes l'auraient soulagée, elle ne pouvait pas pleurer. Qu'avait-elle fait de ce courage et de cet orgueil qui l'avaient soutenue lorsque Stéphane lui avait fait sa confession? Elle se croyait alors si sûre de l'avenir! Quelle confiance superbe en elle! quelle certitude de tout vaincre par la force de son amour! Est-il donc de ces malheurs dont on ne peut mesurer le poids que lorsqu'ils vous accablent? Trahie le pre-

mier jour, elle se sentait écrasée. Que serait-ce donc le lendemain, les jours d'après? Elle laissa tomber ses bras le long de son corps, et resta anéantie sur une chaise, les yeux sur la porte du jardin.

Le souvenir que son père devait lui rendre visite dans la matinée la ranima. Elle pouvait souffrir, mais non lui. — Allons! se dit-elle, j'ai choisi, debout! Elle sonna, et s'habilla pour le recevoir. En se regardant dans un miroir, elle fut effrayée de sa pâleur. — Mais s'il me voit ainsi, reprit-elle, il comprendra que le désespoir me ronge! Elle se mit une nuance de rouge et s'arrangea. En se voyant ainsi fardée, elle eut un triste sourire. — Ce sera mon premier mensonge, pensa-t-elle.

A l'heure du déjeuner, Stéphane parut en habit du matin. Il lui prit la main et voulut la baiser. Hedwige la retira. — Pas encore, dit-elle, mais tout à l'heure, si vous voulez bien.

Stéphane l'interrogea du regard. — J'ai une prière à vous adresser, reprit-elle; mon père va venir, vous me baiserez la main devant lui. C'est un peu d'hypocrisie que je vous demande, rien qu'un peu. Vous pouvez faire de moi ce qui vous plaira, je me suis donnée; mais lui, épargnez-le.

— Ordonnez, je ferai ce que vous voudrez.

— Ce que je voudrai? En êtes-vous bien sûr?

— Oui, car, sachant ce que vous savez, vous n'exigerez de moi que ce que je puis accorder.

— Vous avez raison, et je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de votre femme. Je pourrai un jour peut-être vous haïr; mais je ne vous mépriseraï jamais, car vous ne m'avez pas trompée... J'étais à ma fenêtre cette nuit quand vous êtes sorti...

Stéphane tressaillit. — Ce n'était pas un sentiment de curiosité qui m'y poussait, je vous le jure.

— Je vous crois.

— Ce que j'ai vu nous met bien à l'aise en face l'un de l'autre; oui, peut-être aurais-je mieux fait de vous écouter;... vous ne pouvez pas savoir ce qui se passait dans mon cœur... A force de vivre avec un rêve, on croit tout possible. A présent d'ailleurs il est trop tard; mais vous m'approuverez, je pense, si je vous demande pour mon père de sauver les apparences. S'il me croyait malheureuse, il en mourrait. Et puis je ne veux pas qu'il vous prenne en haine. Devant lui, vous vous efforcerez de me témoigner un peu de tendresse, quelque chose qui ressemble à l'affection qu'un jeune mari peut avoir pour sa jeune femme; quand il ne sera plus là, je vous en tiendrai quitte.

— J'avais une grande amitié pour vous, Hedwige, il y a un mois, il me sera facile de m'en souvenir.

— Pour vous comme pour moi, reprit-elle sans s'arrêter à cette

réponse, il ne convient pas que tout le monde soit au courant de cette situation. Fiez-vous à la curiosité des uns et à la méchanceté des autres pour qu'elle soit bientôt devinée; l'audace y est inutile...

— Vous avez raison.

On annonça le comte Zeleski. Hedwige courut au-devant de lui. — Je vous trouve ensemble, c'est bon signe, dit-il, et, tendant la main à Stéphane : — Bonjour, mon fils, vous connaîtrez un jour le cœur que j'ai mis sous votre garde.

— Vous restez avec nous à déjeuner? dit Stéphane.

— Si je ne vous dérange pas...

— Oh! vous, c'est encore nous, s'écria Hedwige, qui le fit asseoir entre elle et Stéphane.

Elle anima la conversation et la soutint avec une grande aisance. Le comte Jean, qui n'avait aucun soupçon, ne vit rien, et la crut parfaitement heureuse. Toujours plein de l'idée qu'il ne passerait pas l'année, son cœur se dilata. Il pouvait disparaître tranquille; sa fille avait un appui, un protecteur qui ne lui ferait défaut en aucune circonstance. Le déjeuner fini, Stéphane marcha au hasard dans la pièce; la contrainte qu'il s'était imposée menaçait de devenir visible. Les hommes ont moins que les femmes l'art des ruses quotidiennes, l'habileté adroite dans les petites choses qui composent la trame ordinaire des événemens; dans les grandes, ils se rattrapent quelquefois. Hedwige partit d'un éclat de rire argentin. — Ah! que vous savez mal dissimuler! dit-elle. Est-ce que je ne vois pas que votre cher cigare vous manque? Rassurez-vous, je ne veux pas que vous me sacrifiez aucune de vos habitudes; le jardin est là,... allez fumer. Mon père vous dira que je suis une personne raisonnable.

Stéphane obéit, heureux d'échapper pour un instant à l'embarras qu'il éprouvait. Hedwige passa son bras sous celui de son père, et, le poussant : — Ne vous gênez pas pour moi, dit-elle. Est-ce que vous n'êtes pas chez vous? Imitez donc Pista.

Zeleski, ravi, descendit au jardin. Restée seule, et la porte refermée, Hedwige prit sa tête dans ses mains; puis, tombant sur un fauteuil : — C'est à devenir folle! Est-ce que ce sera tous les jours ainsi? s'écria-t-elle... Un quart d'heure de plus, et j'éclatais!

Cependant le comte venait de rejoindre Stéphane, et l'entraîna au fond du jardin. — J'ai un service à vous demander, mon ami, plus que cela même, une prière à vous adresser, dit-il.

— A moi? Parlez.

— Voulez-vous me promettre de ne pas emmener ma fille avant la fin de l'année?... Je ne suis pas content de ma santé, je ne voudrais pas me séparer d'Hedwige.

— N'est-ce que cela?...

— C'est beaucoup... Vous avez quelquefois à voyager, je le sais... Peut-être aussi avez-vous la pensée de conduire votre femme en Suisse ou en Italie... L'année prochaine, je vous rendrai votre liberté.

— Rassurez-vous. Si je devais quitter Paris, je partirais seul.

— Merci, vous ne savez pas le bien que vous me faites... Si un jour vous êtes père, vous me comprendrez... Pas un mot de tout ceci à Hedwige, n'est-ce pas?

Ils firent deux ou trois tours dans le jardin. Par un mouvement involontaire, Stéphane en marchant effaçait la trace de ses pas imprimés dans le sable. Quelque chose grondait en lui en présence de ce vieillard qu'il vénérât, et sa passion même pour la comtesse Lobogowitz n'étouffait pas cette voix intérieure. — Que sentez-vous? lui dit-il embarrassé. Est-ce un malaise, une souffrance? Ni vous ni mon père ne m'aviez jamais parlé de cela.

— Oh! ce n'est peut-être rien; mais il me semble que je suis comme ces arbres dont l'écorce est encore solide et le feuillage vert, tandis qu'au dedans le tronc tombe en poudre.

Ils rentrèrent au salon, Hedwige s'était mise au piano. Le comte s'assit. Le regard de Stéphane glissa une fois ou deux du côté de la pendule. — Mon ami, dit Hedwige, vous avez un rendez-vous... Vos amis m'en voudraient, si je vous enlevais tout à fait à eux... Je ne suis pas seule;... ainsi laissez-moi.

Elle s'approcha de Stéphane et lui tendit la main d'un air coquet. Il la baisa et sortit.

Le père orgueilleux attira sa fille auprès de lui. — C'est toujours ainsi que ta mère agissait, dit-il, et c'est pourquoi je ne pouvais la quitter. Sois toujours de même, et Stéphane t'aimera de plus en plus.

Ainsi commencée, l'existence d'Hedwige continua dans les mêmes conditions; toutes les surfaces étaient ménagées. Il eût fallu un observateur très attentif pour voir au fond. Chaque nuit, Stéphane s'échappait par la porte du jardin, sautait dans un coupé de remise qu'il prenait au bout de la rue Matignon, du côté des Champs-Élysées, se faisait conduire à Saint-James, où la comtesse avait loué une villa, et en revenait au petit jour par le même chemin. Il avait pour valet de chambre un soldat qu'il avait arraché d'un champ de bataille, et qui se fût fait tuer pour lui. Seul il était au courant de la vie de son maître, qui ne lui avait même pas recommandé le secret, tant il comptait sur sa discrétion absolue et son aveugle dévouement. Les chambres des autres domestiques avaient leurs fenêtres sur le faubourg Saint-Honoré; ils ne pouvaient donc rien voir de ce qui se passait du côté de la rue



Matignon. Quant au jardinier, il ne commençait son travail qu'à dix heures pour ne pas interrompre le sommeil de la comtesse Kloska. Quelquefois Stéphane déjeunait auprès du lit de sa femme. Dans ces circonstances et en présence de la camériste qui les servait, il n'est pas d'attention qu'il n'eût pour Hedwige.

La comtesse Lobogowitz, établie à Saint-James, y vivait dans une retraite absolue, ne recevant personne, et retenant auprès d'elle Stéphane comme si elle eût voulu recommencer dans les environs du bois de Boulogne l'existence qu'elle avait menée au bord de la mer de Toscane. Le coup de foudre qui avait éclaté dans leur existence n'avait pu augmenter en intensité l'amour de la comtesse; mais il l'avait rendu, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus aigu. Elle était inquiète et troublée, avec des mouvemens de colère et de jalousie. Elle comptait les heures qu'il donnait à Hedwige, et les trouvait toujours trop longues. Il la surprenait parfois en larmes et désespérée ou irritée et violente, prête à toutes les audaces. Il n'avait plus qu'un moyen de les éviter : c'était de les provoquer. Certaines imprudences, des témérités même, passent inaperçues à Paris, dont l'immensité les noie. La comtesse Lobogowitz avait des journées plus douces quand elle avait passé une soirée au théâtre, seule avec Stéphane dans une loge du rez-de-chaussée, ou quelques heures le matin à cheval dans les allées solitaires du bois. C'était le fruit défendu, et la saveur lui en paraissait délicieuse. Un jour cependant il la trouva au milieu de caisses et de paquets. Il semblait que ce fût un déménagement. Elle avait le regard fauve, la voix nerveuse. — Qu'y a-t-il donc? demanda Stéphane.

— Rien, seulement je pars.

— Vous partez?

— Sans doute; hier vous étiez à l'Opéra avec la comtesse Kloska. Pendant le jour, vous avez vingt fois monté et descendu les Champs-Élysées avec elle: je n'ai plus rien à faire ici... D'ailleurs j'étouffe... Dans une heure, je serai loin.

— Et vous allez?

— Est-ce que je sais?... En Suisse, sur les bords du Rhin, peut-être en Italie, revoir cette villa où vous m'avez aimée.

— Eh bien! partez,... je vous suis.

Elle s'arrêta toute rouge, les yeux brillans. — Bien vrai!... Vous feriez cela,... vous?

— Oui, moi. Je ne respire que là où vous êtes, vous le savez bien.

La comtesse lui tendit les bras. — Ah! tu me rends la vie!... Ce soir, veux-tu?

— Ce soir.

Elle prit la tête de Stéphane entre ses mains, et l'embrassa avec passion. — Je vois bien à présent que tu m'aimes! J'ai été bien

malheureuse, va!... Hier j'ai cru que je mourrais... J'étais aux Champs-Élysées, au fond d'une voiture, à l'heure où tu t'y promenais avec elle. Un hasard m'y avait conduite,... non, pas le hasard, mais l'espérance de t'y rencontrer. J'avais besoin de te voir. Vingt fois j'ai failli me jeter sous les pieds de tes chevaux et te crier : « C'est moi! c'est Marie! » Morte, il me semblait que tu ne m'aurais pas oubliée. Et je pleurais sous mon voile. Cette promenade s'est enfin terminée. Le soir, un de mes vieux amis de Prague, un des seuls que je voie parce qu'il a découvert ma retraite, m'a proposé de me conduire à l'Opéra. On donnait *le Trouvère*; il y a dans le dernier acte des accens d'une douleur qui me ravissent en me déchirant, et puis tu ne devais pas venir... J'arrive, mes yeux font le tour de la salle : encore elle! et toi avec elle! Je crus que je devenais folle. Je n'entendais plus, je ne voyais plus... Je me disais : Il l'aime, bien sûr! — Effrayé de mon silence, mon vieil ami me regarda. — Vous êtes malade? me dit-il. — Je lui pris le bras et sortis. Je suis restée debout toute la nuit; le matin venu, j'ai pris la résolution de partir. Je ne t'aurais pas revu, je ne t'aurais pas écrit. Je croyais que je ne t'aimais plus. Tu es entré... Je t'adore!

Elle pleurait et riait tout à la fois. — Ah! que je vais être heureuse là-bas! reprit-elle en battant des mains. Personne entre nous, personne!

Elle le regarda tout à coup troublée. — Tu ne me trompes pas,... tu viens?

— Tu seras bien obligée de le croire ce soir.

— Alors reste! Qu'as-tu besoin de me quitter? Si tu t'en vas, j'aurai peur.

— Je reste.

Dans la journée, Hedwige reçut une lettre par laquelle Stéphane lui apprenait qu'il était forcé de partir subitement pour une affaire urgente. — Ne vous inquiétez pas, disait-il en finissant, si mon absence devait se prolonger au-delà d'un mois, je vous avertirais.

Après qu'elle eut parcouru cette lettre, où Stéphane ne prenait presque pas la peine de déguiser la vérité, les mains d'Hedwige tombèrent sur ses genoux. — Reviendra-t-il seulement? se dit-elle. Elle n'avait plus beaucoup d'illusion sur l'avenir qui lui était promis; mais cette fuite soudaine, sous laquelle elle devinait un enlèvement, dépassait encore ses craintes. — Je n'ai rien à lui reprocher, se dit-elle encore, il m'avait prévenue. Ah! il tient cruellement sa parole...

Elle reprit la lettre, et en pesa tous les mots. — Oui, c'est bien cela, reprit-elle avec accablement; cette affaire urgente, c'est elle... Ils partent ensemble... Il m'avertira si son absence doit se prolonger...

ger plus d'un mois... Un mois, deux mois!... Combien s'en écoulera-t-il avant que je le revoie?

Elle entendit le pas de son père dans la pièce voisine; précipitamment elle cacha la lettre de Stéphane dans un meuble. — Tu es seule? dit le comte.

— Oui.

— Qu'as-tu? Tu es toute pâle.

— C'est que Stéphane a dû partir subitement. Il était là tout à l'heure... Une lettre arrive,... un de ses amis le réclame, un des meilleurs. — C'est quelque chose de grave, me dit Stéphane, je n'ai pas le droit d'hésiter. Pardonne-moi. — Il m'a embrassée, et il est parti.

— Va-t-il loin?

— Oui, je crois,... en Allemagne ou en Italie... Je ne me rappelle pas, j'étais si troublée!... C'est notre première séparation.

Hedwige appuya sa tête sur l'épaule de son père; son cœur trop plein se dégonfla, elle se mit à pleurer. Le comte passait la main sur ses cheveux. — Brave cœur, disait-il en pensant à Stéphane, il me l'a laissée, il m'a tenu parole...

— Il ne faut pas lui en vouloir, reprit-il à haute voix; les hommes ont des obligations sacrées devant lesquelles il ne leur est pas permis de reculer.

— Oh! je ne lui en veux pas... Il m'a dit qu'il m'écrirait... Je vous afflige en pleurant, c'est plus fort que moi.

— Pauvre chère enfant! Lui aussi doit être bien malheureux...

Hedwige resta plusieurs jours sans nouvelles, dévorant ses larmes, étouffant son chagrin. Elle fit le même récit au comte Kloska, qui lui demandait des nouvelles de son fils. — Et vous ne savez pas le nom de cet ami? dit-il.

— Ah! si,... à vous je puis le dire... C'est Gabor Eckelsy; mais il m'a bien recommandé le secret.

Hedwige un instant après écrivait à Gabor pour le prévenir qu'elle avait dû se servir de son nom pour expliquer un voyage de son ami Stéphane, obligé de partir subitement dans des circonstances qui exigeaient le plus grand mystère. Gabor Eckelsy lui répondit que son nom et sa personne étaient aux ordres de Stéphane et aux siens. La première lettre qu'Hedwige reçut de Stéphane était datée de Florence. Il ne lui parlait pas de son retour. Quand elle décacheta l'enveloppe qui renfermait cette lettre laconique, il s'en dégagait un léger parfum. — Ah! fit-elle en déchirant le papier, elle a voulu que je n'ignorasse rien...

Un mois se passa, un autre encore, Stéphane ne revenait pas. Un chagrin noir dévorait Hedwige. On touchait alors aux premiers jours de novembre; le comte Jean s'affaiblissait, mais résistait. Il était

comme un arbre vigoureux que des coups de vent ont ébranlé, mais qui tient encore à la terre par de fortes racines. Sa tendresse pour Hedwige était devenue plus profonde et plus expansive, maternelle en quelque sorte. Depuis le départ de Stéphane surtout, il la voyait tous les jours, souvent deux fois par jour. Il dînait chez elle ou elle dînait chez lui. Il n'avait d'ailleurs rien changé à ses habitudes; il sortait aux mêmes heures, et faisait aux Champs-Élysées sa promenade quotidienne à cheval. Cependant Hedwige, qui l'examinait avec une sollicitude alarmée, lui trouvait quelque chose de singulier dans l'expression du regard; son sourire n'était plus le même. Elle n'aurait pas su dire ce qui l'inquiétait, et elle était inquiète. Elle voyait bien que le comte Kloska avait la même préoccupation.

Stéphane cependant, rentré dans la villa Forli, s'y oubliait. Il y avait des heures où il se demandait si véritablement il était marié. Que devait-il en somme à la femme qui portait son nom et qui l'attendait? Quand il l'avait épousée, ne savait-elle pas qu'il ne s'appartenait plus? En restant auprès de la comtesse Lobogowitz, il obéissait à une loi supérieure à toutes les lois humaines, à la voix de son cœur, que celle-ci avait librement accepté, comme il l'avait librement offert. La comtesse éprouvait une sensation de bonheur immense. Elle voyait bien que Stéphane ne l'avait pas trompée, qu'il était tout à elle. A cette exaltation de son amour, qui était alors dans tout son épanouissement, se joignait le sentiment du triomphe remporté.

Quant à Hedwige, elle commençait à être à bout de prétextes pour justifier l'absence de Stéphane. Elle lui avait écrit pour le mettre au courant de ce qu'elle avait fait au sujet de Gabor Eckelsy, et s'était excusée de l'avoir fait sans son assentiment. Aucun reproche d'ailleurs dans ses lettres, rien qui pût faire supposer qu'elle devinât ce qui le retenait si loin. Stéphane ne pouvait s'empêcher de lui rendre justice. Il admirait cette hauteur de caractère, cette ferme abnégation, ce sentiment austère du devoir, cette dignité; mais par instans il lui en voulait presque. Révoltée, elle eût été à son niveau. Il se fût senti presque dégagé. C'était sa patience inaltérable, sa résignation, sa vertu filiale, qui mettaient une épine dans son bonheur.

Sur ces entrefaites, un jour, étant près de sa fille, le comte Zeleski pâlit subitement, chancela et tomba. Le médecin ne dissimula pas à Hedwige la gravité du danger. On parvint, à l'aide de violens réactifs, à rendre au comte l'usage de ses sens; mais les forces vitales étaient épuisées, Zeleski était atteint dans les profondeurs mêmes de l'existence. Il le savait. Quand il aperçut sa fille à ses pieds, tout en larmes, il lui tendit les bras. — Il y a longtemps que je suis prêt, lui dit-il; il faut nous dire adieu. Je m'en vais

moins tristement, puisque je te laisse aux mains de Stéphane.

Hedwige expédia une dépêche à son mari. — Mon père se meurt, lui mandait-elle; hâtez-vous, si vous voulez le voir. — La dépêche surprit Stéphane en pleine ivresse; mais deux heures après il était sur la route de Paris. Il put recevoir les adieux de Zeleski, qui ne vivait plus que par un reste de volonté. Sa fin était aussi calme que sa vie avait été agitée. — Voilà bien des jours déjà que j'ai pris congé de la terre, disait-il à sa fille en cherchant à la consoler. Dieu a permis que je fusse averti... La mort qui vient ne me surprendra point.

Hedwige et Stéphane étaient auprès de lui, agenouillés, leurs mains dans les siennes. Mathias Kloska debout, l'âme déchirée, regardait mourir celui qu'il avait vu dans le feu des batailles. Un instant, la tête de Zeleski s'embarrassa. Il prononça des mots sans suite qui le ramenaient en esprit aux luttes de son passé; puis une flamme plus pure parut dans ses yeux, une expression de gravité sereine se répandit sur son visage. Il se tourna vers Stéphane. — Tu as rendu ma fille heureuse, que ma bénédiction t'accompagne, dit-il.

Stéphane courba la tête. Un moment après, Jean Zeleski n'était plus.

Pendant l'année qui suivit, Hedwige se renferma dans une retraite absolue; elle ne vit plus que quelques vieux amis de celui qu'elle pleurait. Seule elle pouvait apprécier l'étendue de sa perte. La mort du comte Jean avait fait comme un trou dans sa vie. Elle ne voyait rien qui pût combler le vide. Mathias Kloska était auprès d'elle plus souvent que Stéphane, qui cependant ne la menaçait pas encore de s'éloigner. Quelque temps elle roula dans sa pensée les résolutions les plus désespérées. Quel bien les ans lui pouvaient-ils promettre? Le père n'était plus, le mari n'avait jamais été; pourquoi prolonger cette agonie? Au plus fort de son désespoir, le ressort de la jeunesse la soutint; on ne déserte pas la vie à vingt ans, surtout quand on a reçu d'un père l'exemple de la constance et les leçons de la plus haute vertu. Elle l'avait vu autrefois dans l'adversité cédant pas à pas le terrain conquis par l'ennemi, mais luttant sans relâche. Son devoir était de l'imiter. Elle vivait sous le même toit que Stéphane; pourquoi n'essaierait-elle pas de le retenir auprès d'elle? Ce charme qu'une autre possédait, était-il donc impossible d'en découvrir le secret? Avait-elle franchement engagé la lutte? Fallait-il s'avouer vaincue avant l'épuisement total des forces?... Et puis elle l'aimait toujours.

Hedwige, revenue du premier abattement où l'avait jetée la mort du comte Jean, s'attacha donc à découvrir ce qui avait le don de plaire à Stéphane. Elle eut avec lui des coquetteries pudiques, des

tendresses voilées, des soumissions caressantes, qui eussent conquis d'un seul élan une âme moins envahie par la passion. Ses premières défaites ne la découragèrent pas, elle redoubla au contraire de soins aimables : elle mit dans son attitude avec lui un abandon timide et charmant; elle s'enveloppa de grâce en quelque sorte. La femme se révélait sous la jeune fille comme un beau paysage sous le brouillard léger dont le matin dissipe les vapeurs. Il ne semblait pas qu'il l'eût quittée un jour, ni qu'elle eût aucun reproche à lui faire. Un sourire l'accueillait, un sourire le saluait. Un remords pénétra peut-être l'âme de Stéphane; mais ce fut tout. Il était affectueux avec Hedwige, plein de menues attentions, rien de plus. Cependant Hedwige sentait que la fièvre la gagnait; elle avait des nuits sans sommeil et des lassitudes profondes pendant le jour. L'espérance à laquelle elle voulait s'acharner l'abandonnait. Elle éprouvait cet épuisement qui saisit le voyageur sur une plage dont le sable perfide fuit sous ses pieds. Il marche et il n'avance pas. La petite porte du jardin s'était ouverte de nouveau. La femme en noir était donc revenue.

Un matin, Hedwige ne put pas se lever. Elle fit un effort et posa le pied par terre; tout tourna autour d'elle, elle resta anéantie au bord du lit. Une crise violente se déclara; le délire la saisit. En quelques heures, elle fut en danger. — C'est la mort de son père qui la tue, disait-on à son chevet. Stéphane s'établit auprès d'elle; mais il ne faudrait pas jurer qu'une pensée d'atroce égoïsme ne traversa point son esprit. Le comte Lobogowitz venait justement de se tuer en chassant le sanglier dans les forêts de la Transylvanie. Néanmoins au bout de huit jours, tout péril était conjuré. La vigueur, l'énergie de sa constitution, avaient sauvé Hedwige. Elle eut un pâle sourire en jetant les yeux autour de cette chambre nuptiale qui lui avait réservé tant de tortures, et faisant approcher Stéphane : — Je vous demande pardon de n'être pas morte, dit-elle.

— Hedwige ! s'écria Stéphane.

— Pourquoi mentir ? M'auriez-vous regrettée, dites ? Les malades ont quelquefois un don de seconde vue. L'autre nuit, j'avais les yeux ouverts. Il me semblait que je sortais du tombeau. Je vous regardais. Vous marchiez lentement, la tête basse, allant de cette fenêtre à cette porte. Je voyais l'ombre de vos pensées sur votre front, elles étaient noires. J'en suivais la progression terrible... Si Dieu avait écouté ma prière, il m'eût prise en ce moment.

— Je vous en supplie, dit Stéphane, ne parlez pas ainsi !... Quelles idées avez-vous donc ?

— Les seules justes et vraies qui me soient venues depuis que je porte votre nom. Je vois bien à présent que vous aviez raison. Il ne faut pas m'en vouloir. Si vous souffrez, le plus à plaindre de

nous deux, c'est encore moi. J'étais aveuglée par mon amour. Il me semblait impossible que vous n'en fussiez pas pénétré un jour. C'était de l'égoïsme, et c'est ce qui m'a perdue...

Stéphane fit un mouvement comme pour s'emparer de sa main. — Oh! vous pouvez la prendre, dit-elle en lui tendant sa main pâle et amaigrie; ce sera toujours celle d'une honnête femme.

Elle parut réfléchir une minute. — Celle d'une amie, je ne sais plus, reprit-elle.

Et comme Stéphane la regardait attentivement : — Il se peut qu'un jour un accident envenime la blessure, continua-t-elle; si alors vous êtes malheureux, moi aussi peut-être je serai sans pitié.

Sa main lentement s'échappa de celle de Stéphane, qui ne répondait pas. — Quoi qu'il en soit, ajouta-t-elle après un silence, je vous rends votre parole... L'hypocrisie devient inutile entre nous. Mon père n'est plus, je cesse de la réclamer. Vous verrez ce que vous voudrez faire pour le vôtre.

— Mais vous-même, Hedwige, que comptez-vous faire?

— Rien que vous ne puissiez approuver. Je me souviendrai que je suis la fille de Jean Zeleski, et je vivrai, si vous y consentez, sous le toit où il nous a réunis. Vous y resterez ou vous en sortirez à votre gré. Je voudrais éviter à sa mémoire le scandale d'une séparation. Cependant, si vous l'exigez...

— Je n'y ai jamais pensé.

— Cela m'étonne; c'est qu'alors *on* n'y a pas pensé, reprit-elle en appuyant sur le mot. Quant à moi, je rentrerai dans le monde où je suis née. A défaut de votre bras, j'aurai celui du comte Kloska. Si je continuais à vivre dans la retraite, le temps de mon deuil étant expiré, on pourrait croire que c'est un châtement qui m'est infligé pour une faute secrète, et c'est un doute que je ne veux pas laisser peser sur mon nom.

L'effort qu'elle avait fait pour parler avait amené une vive rougeur sur les joues d'Hedwige. Elle porta la main à son front brûlant. — Et maintenant, ajouta-t-elle, vous êtes libre de retourner auprès de...

Le nom expira sur ses lèvres. Tout à coup elle éclata en sanglots, et cachant son visage entre ses mains : — Ah! Stéphane, si vous aviez voulu! s'écria-t-elle.

### III.

Le comte Lobogowitz mort, la comtesse n'avait point affecté les dehors d'une douleur inconsolable. Elle eut, avec les égards que l'on doit au monde, la franchise de sa situation. Retenue en Bohême par des affaires de succession embrouillées et prise d'impatience,

elle appela Stéphane. Hedwige était sur pied, hors d'affaire. Il partit. — A moins que votre père ne tombe malade, rassurez-vous, lui dit-elle, vous n'aurez point de mes nouvelles.

Les choses arrangées dans son pays natal, la comtesse regagna Paris lentement par la Suisse. Elle eut même un instant le désir de s'arrêter aux bords du lac de Genève; mais Paris l'attirait par le besoin qu'elle éprouvait, peut-être à son insu, de secouer le silence et la majesté froide du vieil hôtel où elle s'était ensevelie dans le *Kleinseite* de Prague. Stéphane trouva la maison d'Hedwige ouverte. Une des premières personnes qu'il y rencontra fut son ami Gabor Eckelsy, qui ne put s'empêcher de sourire en le voyant. Quelques mois avaient transformé la comtesse Kloska. C'était une grande dame dans la meilleure acception du mot. — Me ferez-vous l'honneur de rester avec moi ce soir? lui dit-elle dès son arrivée. J'ai quelques personnes à dîner qui seront charmées de vous serrer la main.

— Mon père en est-il? demanda Stéphane, étonné et un peu irrité de cet accueil.

— Toujours, répondit tranquillement Hedwige.

Les coquetteries avaient disparu; mais il retrouva dans l'écurie ses chevaux, dans la remise son coupé. La maison avait grand air. La comtesse Kloska recevait régulièrement quelques intimes, qui répandaient la vie autour d'elle. Bientôt elle se proposait d'ouvrir ses salons, qui promettaient d'être rangés parmi les plus brillants de Paris. Le sentiment de la première surprise effacé, Stéphane s'accommoda de ce genre de vie; il lui permettait ses franches coupées. La comtesse Lobogowitz, établie dans un hôtel du quartier Beaujon, était dans son voisinage, et il pouvait passer chez elle le plus clair de son temps sans qu'on s'aperçût de son absence.

A cette époque, il y avait une nuance dans l'amour de la comtesse Lobogowitz pour Stéphane. Il en est de la passion comme de ces armées fougueuses que conduit un conquérant: lorsqu'elles n'avancent plus, c'est qu'elles sont bien près de reculer. La comtesse, en pleine possession de celui qu'elle aimait, pour la première fois regardait autour d'elle. Elle était heureuse; mais le bonheur lui suffisait-il? Elle étudiait Stéphane. Lorsqu'il arrivait, elle l'accueillait avec le même élan; mais, lorsqu'il n'était plus là, elle s'absorbait moins dans sa pensée, elle vivait moins avec son souvenir. Elle ne fuyait pas les distractions, elle les recherchait presque; là était la nuance. Enfermée dans un deuil qui se prolongeait encore lorsque celui d'Hedwige était terminé, la comtesse Lobogowitz ne pouvait se produire librement dans le monde; mais elle entr'ouvrait sa porte, et son hôtel se peuplait. Quant à Stéphane, tel il avait été à la villa Forli, tel il se retrouvait dans le plein tumulte de Paris. La



comtesse Lobogowitz était sa pensée unique, son idole. Elle résumait sa vie comme une lentille de cristal concentre à son foyer toutes les étincelles d'un rayon lumineux.

Vers ce même temps, le comte Mathias accourut un matin chez son fils. — J'ai à te parler de choses graves, lui dit-il en l'attirant dans son cabinet. Tu sais que l'Europe est à la veille d'une de ces crises qui peuvent remettre en question le sort des empires. L'orage gronde du côté de l'Italie. Des nouvelles qui m'arrivent de notre pays me font craindre que des événemens ne s'y précipitent avant l'heure propice. Des émissaires le parcourent dans tous les sens, prêchant partout l'insurrection. Je crois que le moment n'est pas encore venu. J'ai donc peur que le sang de la Hongrie ne coule inutilement. Il faut que l'un de nous se rende au plus tôt dans notre chère patrie et empêche des manifestations imprudentes. Tu as été désigné pour cette mission. Elle a ses périls, puisqu'il faut pénétrer dans une contrée où nous avons été l'un et l'autre frappés d'une condamnation à mort.

— Cela n'est rien, dit Stéphane.

— L'audace et la ruse ne sont pas les seules qualités qu'il faille apporter dans cette entreprise, poursuivit Kloska, qui serra la main de son fils; il y faut encore un tact sûr et une observation attentive des hommes et des faits. Qui sait? ceux qui poussent à une prise d'armes disposent peut-être de ressources plus nombreuses que nous ne le supposons; tu aurais alors des pleins pouvoirs pour donner le signal de la révolte. Je ne serais pas longtemps à te rejoindre.

— Et quand veut-on que je parte? demanda Stéphane, qui pensait à la comtesse Lobogowitz, tandis que son père pensait à la Hongrie.

— Mais on te laisse le temps de faire tes adieux à Hedwige. Ta femme est la fille de Jean Zeleski, ce n'est pas elle qui s'opposera à ton départ.

— Sans doute... Ce soir alors?

— Ce soir ou demain au plus tard.

— Pauvre Marie! murmura Stéphane.

Il s'achemina lentement vers l'hôtel du quartier Beaujon. Qu'allait-il dire à la comtesse? Comment lui apprendre une si terrible nouvelle? Si elle lui proposait de le suivre, par quels argumens parviendrait-il à l'en empêcher? Certes il ne lui parlerait pas de tous les dangers qu'il allait affronter et dont le moindre pouvait envoyer sa tête sur l'échafaud; mais elle les devinerait. — Je mentirai, se dit-il, je lui ferai envisager ce voyage comme une promenade. Plus tard elle me pardonnera de ne lui avoir pas dit la vérité, ... si je reviens!

La comtesse n'était pas seule. Il y avait avec elle un Italien qu'on lui avait présenté depuis quelque temps, le marquis Giovanni Ris-poglio, qui arrivait de Rome, d'où la police pontificale l'avait exilé.

La conversation avait un tour joyeux; Stéphane s'y mêla. On parla des plaisirs de Paris et des chances de la guerre qu'on prévoyait. Le marquis ne manquait pas d'esprit, il l'avait vif et gai; la comtesse riait. Au bout d'un quart d'heure, il se retira. Restée seule avec Stéphane, Marie lui tendit ses deux mains. — Il est charmant le marquis Ris-poglio, dit-elle; mais s'il était resté cinq minutes de plus, je l'en aurais puni en ne le recevant pas d'une semaine.

Stéphane lui baisa les deux mains. — On vous aime chaque jour un peu plus, dit-il.

— J'y compte bien. Vous aurai-je ce soir?

— Hélas! non, ni ce soir ni demain.

— Ah! et pourquoi?

— Je pars,... c'est mon père qui le veut;... mais ce ne sera pas pour longtemps.

— Et vous allez?

— En Allemagne.

— Toujours des voyages! Et à quel propos celui-ci? Il n'en était pas question hier.

— C'est une affaire imprévue, des amis à tirer d'un mauvais pas où étourdiment ils se sont jetés.

La comtesse soupira. — Je ne sais pas pourquoi on aime Paris, reprit-elle, on n'y peut jamais compter sur le lendemain.

Puis, appuyant les deux mains sur les épaules de Stéphane : — Tu me caches quelque chose? dit-elle tout à coup.

— Que veux-tu que je te cache? Mon père est un peu souffrant, et dans une circonstance où il s'agit de personnes que nous aimons, lui ne pouvant pas partir, c'est moi qui m'en vais.

La comtesse essaya une larme qui coulait lentement sur sa joue. — Si je parlais avec toi? dit-elle.

— Impossible, un de mes amis m'accompagne.

— Allons, ajouta-t-elle en lui jetant les bras autour du cou, pars donc, et partout où tu seras, pense que je suis près de toi.

Stéphane rentra chez lui soulagé d'un grand poids; les choses s'étaient passées mieux qu'il ne l'avait espéré. Marie avait été raisonnable. Elle avait pleuré sans doute, et manifesté l'intention de le suivre, mais point d'explosion, aucune trace de ce désespoir qu'il redoutait. Tout allait pour le mieux, cependant il éprouvait un vague sentiment de malaise; peut-être regrettait-il de n'avoir pas eu à combattre les larmes qu'il craignait tout d'abord de rencontrer.

Avec Hedwige, il n'eut aucune dissimulation. Il pouvait ne pas revenir de ce voyage, et il voulait échanger avec elle une cordiale

poignée de main. — Pardonnez-moi, dit-il, le mal que je vous ai fait; moi, j'emporterai le regret de ne vous avoir pas rendue heureuse comme vous le méritiez. Si votre rancune me suivait, je craindrais que la bénédiction de votre père ne pesât sur ma vie.

— Laissons cela, répondit la comtesse Kloska. Votre père m'a tout dit. Je vous ai aimé parce qu'un jour vous avez été généreux et dévoué jusqu'à la témérité; faites donc votre devoir. Je porte votre nom, et tout ce qui touche à l'honneur de ce nom m'est sacré.

Le voyage de Stéphane s'accomplit dans des conditions de bonheur inespérées. Les rencontres qu'il eut avec les principaux meneurs du parti révolutionnaire lui firent acquérir la conviction qu'un mouvement, dans la situation où il trouvait le pays, n'amènerait qu'une effusion de sang inutile. Il eut assez d'influence pour déterminer les chefs à renoncer à leurs projets, et après quelques excursions dans divers comitats qui lui rappelèrent les souvenirs des campagnes de sa jeunesse, il put songer à regagner Paris, mais en suivant une autre direction qui lui fit faire un détour considérable. Quand il atteignit enfin les frontières de la France, il y avait plus de trois mois qu'il n'avait eu des nouvelles de la comtesse Lobogowitz, à laquelle il n'avait pu faire parvenir que deux ou trois lettres. A mesure qu'il approchait de Paris, étonné de la lenteur des chemins de fer, son impatience devenait de plus en plus vive. Comment la retrouverait-il? Maintenant qu'il revenait, il ne comprenait pas qu'il eût pu se décider à partir. Trois mois loin d'elle, n'étaient-ce pas trois mois retranchés du reste de sa vie? L'avenir ne les lui rendrait pas. Il l'aimait avec frénésie. L'absence avait été pour son amour comme le coup de vent qui attise la flamme. Enfin il arriva. La comtesse était dans un petit salon, assise devant une fenêtre, le menton posé sur le creux de la main, un peu pâle et dans l'attitude de la rêverie. Il l'appela; elle poussa un cri, voulut se lever, et tomba évanouie dans ses bras. — Ah! elle m'aime toujours! pensa-t-il.

Quand la comtesse ouvrit les yeux, elle fondit en larmes. — Mais rassure-toi! s'écria Stéphane; c'est moi, je ne te quitterai plus!

Il lui parla longtemps sur le ton de l'exaltation la plus vive, la pressant sur son cœur, l'appelant des noms les plus tendres, hors de lui, enivré, fou! Elle se laissait faire, le regardait, pleurait, lui rendait parfois ses baisers, tremblait tout à coup, pleurait encore, puis cachait sa tête sur la poitrine de Stéphane et sanglotait. — Mais qu'as-tu donc? dit-il.

Elle se redressa. — Moi? rien. C'est la surprise. Tu m'as bouleversée. J'étais seule, je pensais... Tu arrives, et, avant que je ne t'aie vu, tu es à mes pieds... J'ai cru que je mourais...

Lorsque Stéphane dut quitter la comtesse Lobogowitz, il voulait

être heureux, et il était triste. L'avait-elle bien reçu comme il l'eût désiré?

Hedwige l'accueillit comme si elle l'avait vu la veille, et fut la première à lui tendre la main. — J'ai su par votre père tout ce que vous aviez fait, lui dit-elle. La terre natale vous a porté bonheur, et votre présence a porté bonheur aux autres, que vous avez détournés d'un sentier dangereux. Je suis contente de vous.

Et comme il paraissait tout surpris de ce langage : — Je vous ai pardonné le mal que je me suis fait à moi-même en vous épousant, ajouta-t-elle en souriant; je suis et resterai votre amie.

Elle eut toute l'aisance d'une personne dont la pensée est libre, l'interrogea sur les divers incidens de son voyage, les fatigues qu'il avait endurées, les périls encourus ou déjoués, les amis fidèles chez lesquels il s'était reposé. Il la mit au courant de tous les détails de cette expédition aventureuse. Le récit achevé : — Moi, dit-elle, je n'ai rien à vous raconter. Vous savez ce que c'est qu'une vie pleine de menus événemens qui ont la valeur de grains de sable. Tous les jours se ressemblent. Par exemple, j'ai fait bien des réflexions.

— A quel sujet?

— A mon sujet, au vôtre aussi. Le résultat est bon, vous en profiterez. La dernière fois que je vous ai parlé sérieusement, il y avait un peu de levain dans mon cœur. Une femme jeune se résout difficilement à n'être point aimée. Elle se croit en droit de tout demander, même à qui ne lui a rien promis; puis j'étais sous le coup d'un grand malheur, ce qui me rendait injuste. A présent j'ai abdiqué.

— Cela veut-il dire que vous ne m'aimez plus?

— Au contraire je vous aime beaucoup, mais ce n'est plus la même chose. Si je pouvais porter votre nom, dont je suis fière, sans être votre femme, ce serait charmant. Malheureusement le mal est irréparable. Il faudra donc que vous en preniez votre parti. Arrangée par des gens d'honneur qui veulent faire la route sans trop de soucis, notre vie peut avoir encore ses bonnes heures. La mienne coule comme une eau claire sur un lit de mousse. J'ai des amis qui en prennent la moitié; l'autre appartient au monde, qui ne la dédaigne pas. Je reçois beaucoup, vous verrez. On se plaît chez moi, et on y revient. A ma prière, le comte Kloska a pris une loge à l'Opéra. S'il peut vous convenir de nous y accompagner, on vous y fera une place. Je me suis mise à danser, ce qui fait que le bal ne m'ennuie plus. Je crois me rappeler que vous valsez admirablement. La première fois que nous nous rencontrerons, vous me ferez la grâce de m'inviter. Je ne m'en tire pas mal. Je monte à cheval beaucoup, presque tous les matins. Un peu de musique, un peu de lecture, quelques tasses de thé par là-dessus, et le temps s'écoule. Voilà ma vie; la vôtre restera ce qu'elle est, vous avez le gros lot.

Stéphane était un peu ahuri. — A propos, continua Hedwige, comment se fait-il que la comtesse Lobogowitz ne vous ait point accompagné dans votre voyage? Il y avait du danger cependant.

— Elle l'ignorait, répondit Stéphane, qui se mordit les lèvres.

— Et elle ne l'a pas deviné!

Hedwige rangea quelques crayons autour d'un dessin qu'elle ébauchait au moment où Stéphane était entré. — Avez-vous remarqué les yeux de la comtesse? reprit-elle. Je n'en sais pas de plus charmans, mais changeans et mobiles à l'avenant, un jour couleur de beau temps, un jour couleur d'orage. Tels yeux, tel cœur, dit un proverbe.

— Les proverbes mentent.

— Ainsi soit-il.

Elle acheva de ranger ses boîtes et ses cartons. — Vous savez que je ne vous retiens pas? ajouta-t-elle. Ma porte vous sera toujours ouverte, et vous resterez chez moi tant qu'il vous plaira; mais ne vous croyez point obligé d'y prolonger vos visites. Si donc vous avez quelque course à faire, ne vous gênez pas.

— Mais non!

— Ah! tant pis, moi je m'en vais.

En sortant de chez la comtesse Lobogowitz, Stéphane avait eu le cœur attristé; en sortant de chez Hedwige, il l'avait lourd. Ce que celle-ci lui avait dit des yeux de sa rivale était vrai; comment se faisait-il que ce qui lui semblait un charme autrefois lui déplût à présent? Depuis son voyage, tout était changé autour de lui. Hedwige n'était plus la même, cela n'était rien; mais la comtesse Lobogowitz lui apparaissait avec une physionomie nouvelle, cela l'inquiétait. Stéphane, en train de réfléchir, fit un retour sur le passé. Pourquoi en effet la comtesse ne s'était-elle pas aperçue au moment de son départ qu'il lui cachait quelque chose? Autrefois elle ne s'y serait pas trompée; elle lisait dans ses yeux alors. Et le jour de son retour pourquoi ces larmes que le saisissement ne suffisait point à expliquer? Troublée, émue, c'était bien; mais tant de pleurs qui ne tarissaient pas, cela n'était point naturel. Stéphane se perdait en mille suppositions, aucune ne le rassurait. Les paroles d'Hedwige lui revenaient sans cesse à l'esprit. Pourquoi cette allusion à la couleur de ses yeux? Les femmes se connaissent entre elles; elles se percent d'un regard. Tout cela le tourmentait.

Depuis son absence, la comtesse Lobogowitz s'était établie dans la vallée de Montmorency, où elle avait découvert, près d'Eaubonne, un cottage caché dans la verdure. C'était un endroit rempli de grands arbres. On pouvait s'y croire au bout du monde. Stéphane ne manquait pas de s'y rendre tous les jours; mais il ne s'y plaisait point comme à Saint-James et à Forli. Il y sentait quelque chose

entre la comtesse et lui. Il lui arrivait souvent de faire la route à cheval. C'était un moyen de locomotion commode et qui était à ses ordres à toute heure. Un jour, suivant la route au pas, tout entier à ses réflexions, il vit venir à lui un cavalier qui filait au grand trot, et qui, du point où il l'aperçut, arriva sur lui en un instant. C'était le marquis Rispoglio. Ils échangèrent une poignée de main. Le marquis portait à la boutonnière une rose fraîchement cueillie.

— Vous allez chez la comtesse Lobogowitz? lui demanda l'Italien.

— Oui.

— J'en arrive. C'est un nid que sa maison. On dirait qu'elle a été bâtie par un prince pour la villégiature d'une fée en voyage... De l'ombre partout, des fleurs partout...

— Vous connaissez bien l'endroit?

— Oh! j'en ai visité tous les coins.

Les deux jeunes gens se séparèrent, l'un allant au pas, l'autre filant comme un oiseau et du trot passant au galop. Il était fort agréable à voir, ce marquis romain : une tête expressive, des yeux superbes, les manières aisées, plein de sève comme un jeune arbre dont les rameaux poussent au vent. Le souvenir de cette rose qu'il portait à la boutonnière poursuivait Stéphane. Pourquoi avait-il l'air si brillamment heureux? Bientôt après Stéphane entra chez la comtesse. Elle se promenait à l'ombre, une rose à la ceinture. Elle avait les yeux d'un bleu tendre et rayonnant. Ils causèrent un instant, lui embarrassé, elle rêveuse, laissant les mots s'échapper de ses lèvres lentement, un à un, comme si elle avait eu de la peine à les trouver.. De temps à autre, par un mouvement plein d'une grâce nonchalante, elle prenait la rose qu'elle avait à la taille, la flairait, la caressait. Cette rose rappela tout de suite à Stéphane celle que le marquis Rispoglio portait à la boutonnière. — Donnez-moi cette rose, dit-il tout à coup.

Elle en prit une toute fraîche sur la tige d'un rosier, et la lui présenta. — Non, pas celle-ci, insista Stéphane; l'autre, celle que vous avez à la main.

La comtesse hésita. — Vous ne voulez pas?

— C'est que cette rose, on me l'a donnée.

— Et vous y tenez?

Elle se tut, et malgré elle porta la fleur à ses lèvres.

Stéphane lui saisit la main violemment. — C'est le marquis Rispoglio qui vous a donné cette rose, et vous l'aimez? s'écria-t-il.

Elle voulut parler, rougit, pâlit et se mit à sangloter. — Ah! je comprends à présent, reprit Stéphane. Vos larmes d'aujourd'hui m'expliquent vos larmes de l'autre jour. Ainsi vous l'aimiez déjà?

La comtesse n'avait plus la force de répondre. — Ah! misérable

cœur! poursuivit le Hongrois, on vous quitte trois mois, et de cet amour qui devait durer toute la vie il ne reste rien!

La comtesse, qui suffoquait, joignit les mains. — Ah! vous avez raison! dit-elle avec effort, maudissez-moi, chassez-moi de votre souvenir. J'ai tout mérité, et vous ne me direz rien que je ne me sois dit cent fois à moi-même; mais vous ne savez pas combien je suis malheureuse! Toutes les nuits je pleure, tous les jours je veux fuir... Ah! si j'avais su, comme je vous aurais dit : Emmeenez-moi!... Je voudrais mourir...

Elle cacha sa tête entre ses mains et tomba épuisée sur un banc. Stéphane la regardait désespéré, mais presque attendri. Cette douleur n'était pas feinte, ces larmes n'étaient pas fausses. Elles venaient d'une âme égarée peut-être, mais sincère. On aurait pu croire que les sanglots allaient briser cette poitrine délicate. Involontairement il posa doucement une main sur la tête de la comtesse. Soudain elle s'en empara. — Que voulez-vous que je fasse? reprit-elle. Dicter-moi ma conduite, je vous obéirai. Ce n'est qu'un accès de fièvre, cela passera. Ah! pauvre cher ami, quel mal je vous fais! Ce n'est pas ma faute, allez! j'ai bien prié pour n'aimer que vous... J'étais si heureuse encore il n'y a pas longtemps : rien qu'une pensée, rien qu'un désir, vous, toujours vous!

Elle eut un nouvel accès de larmes, puis collant ses lèvres à la main de Stéphane : — Tenez! je suis sûre que, si nous quittions cette maison, c'est vous que j'aimerais.

— Le crois-tu? dit subitement Stéphane, et si je te disais : Viens, me suivrais-tu?

— Sur-le-champ!...

— Eh bien! tu verras si je t'aime. Nous disparaîtrons ensemble, et personne de ceux qui nous entourent ne nous reverra plus...

La comtesse se jeta dans ses bras. — Et tu me pardonneras, et nous serons comme autrefois! s'écria-t-elle.

#### IV.

Lorsque Stéphane quitta la villa d'Eaubonne, une sorte de folie l'inspirait. Les projets les plus étranges flottaient dans son esprit, qui n'en voyait aucun d'irréalisable. Il y a des situations morales où rien n'étonne plus. On croit faciles des chimères auxquelles la veille on n'eût point accordé l'honneur d'une réflexion. On a des ailes pour voler au-dessus des obstacles; rien n'arrête, ni l'extravagance, ni le crime. On était sain, on devient pervers. Son père, qu'il adorait et à qui dans un autre temps il avait fait le sacrifice de sa liberté, sa femme, qu'il respectait, tout était emporté par le souffle de la

passion. Une seule chose lui paraissait nécessaire, arracher la comtesse à l'influence qui la lui ravissait. Le reste n'existait pas.

Il rentra donc dans Paris pour prendre les dispositions qu'un départ rendait indispensables; mais le temps n'est plus où des hippogriffes et des chars attelés de dragons ailés venaient en aide aux héros de la chevalerie. Le moindre enlèvement se complique de mille détails; il faut tout prévoir, et le propre des démarches auxquelles on se livre est de forcer l'esprit à des réflexions qui en attiédissent la première ardeur. Bien des choses auxquelles Stéphane n'avait point pris garde au premier moment de son retour lui revinrent à la mémoire. Il avait laissé la comtesse éprise de la musique grave, profonde, ardemment idéale et rêveuse de l'Allemagne; il l'avait retrouvée amoureuse de la musique passionnée, sensuelle et brillante des Italiens. Sa fleur de prédilection, celle dont la couleur et le parfum lui plaisaient le plus, et dont elle avait toujours quelque brin sur elle, c'était la violette; maintenant elle n'aimait plus que les roses. Tous ces changemens de surface n'indiquaient-ils pas un changement radical dans le fond? Comment se faisait-il qu'il ne les eût pas remarqués? Un moyen existait-il de faire que ce qui était ne fût pas? Ce départ était-il véritablement un remède? Il lui livrait la comtesse, mais lui rendait-il son amour? Une voix lui criait que non. Et si elle ne l'aimait plus, quelle serait leur vie dans un pays étranger, rivés l'un à l'autre par un scandale qui leur fermerait le monde? Stéphane avait connu le paradis, il connaîtrait l'enfer. C'était la comtesse certainement qui lui avait offert de partir, mais de quel air? Elle avait peut-être l'ardeur du sacrifice, mais c'était un sacrifice.

Stéphane se sentait glacé. A mesure qu'il descendait plus profondément en lui-même, creusant cette situation, ses espérances dernières s'envolaient comme les feuilles jaunies d'un arbre battu par les pluies d'automne. Il reprit le chemin d'Eaubonne avec un désenchantement morne, obéissant à regret à une force intérieure qui le poussait. Quand il y arriva, la nuit était close. De grandes ombres tranquilles enveloppaient la campagne, le vent lui-même se taisait. Les arbres immobiles semblaient dormir sous la clarté douce des étoiles. Stéphane pénétra dans le parc à pas sourds. Une vive lumière s'échappait d'une pièce du rez-de-chaussée où il aperçut la comtesse assise dans un fauteuil, la tête entre ses mains. Ses cheveux étaient en désordre; elle portait encore les vêtemens qu'elle avait dans l'après-midi. On aurait pu croire qu'elle n'avait pas changé de place. Caché dans l'ombre d'un massif d'arbustes, Stéphane la regarda. C'était l'image même du désespoir et de l'accablement. Quand elle releva la tête, elle avait le visage tout inondé de larmes. Une rose se trouva sous sa main; elle la prit et la porta



vivement à ses lèvres. Stéphane se sauva; s'il fût entré, il l'aurait tuée.

Son rêve d'un jour venait de s'évanouir. Son cœur saignait; mais sa conscience respirait. A moins d'avoir l'égoïsme féroce, il ne pouvait pas imposer à la comtesse le supplice de le suivre parce qu'elle l'avait aimé. Ah! Hedwige était bien vengée! Il passa la nuit debout. Ce besoin âpre qu'on éprouve d'aviver sa douleur l'engagea à ouvrir toutes les lettres que la comtesse Lobogowitz lui avait écrites dans d'autres temps. Chacune des lignes qu'il dévorait entraînait dans son cœur comme une flèche et y laissait une déchirure. Comme elle l'aimait alors! et quelle foi n'avait-il pas en elle! Le matin surprit Stéphane dans cette navrante revue du passé. La dernière page lue, il avait pris sa résolution. Peu d'heures après, il était chez la comtesse. Elle le reçut avec un pâle sourire, et, lui faisant remarquer son costume de voyage : — Vous voyez, mon ami, je suis prête, dit-elle.

Stéphane alors la faisant asseoir : — Il faut faire appel à tout votre courage, répondit-il.

Elle le regarda tout effrayée. — Si on venait vous apprendre que le marquis Risoglio s'est battu en duel?... reprit-il.

— Avec vous?

— Avec moi... Il vous aimait... Je l'ai tué.

— Dieu!

La voix expira dans sa gorge. Stéphane eut un instant l'envie de l'étrangler, mais étouffant sa colère : — Rassurez-vous, dit-il, c'était une épreuve... Le marquis n'a rien. Vous venez de me faire connaître dans un cri celui que vous aimez.

La comtesse resta toute pâle devant lui. Quand il se trouva dehors : — Et elle ne m'a pas retenu! dit-il en tournant la tête à demi comme pour voir si elle ne le suivait pas.

L'orgueil lui donna la force de continuer sa route; mais au premier coude du chemin, quand on ne pouvait plus le voir, le cœur lui manqua tout à coup, et il tomba sur une borne.

Le lendemain, se réveillant après une nuit fatiguée par un sommeil fiévreux dans cet hôtel du faubourg Saint-Honoré qu'il n'avait fait en quelque sorte que traverser, sa première sensation fut celle d'un homme qui aurait tout perdu en quelques heures. Par un singulier effet d'optique morale, il lui sembla que des mois et des ans séparaient l'heure présente de la veille. Il apercevait derrière lui un Stéphane jeune, heureux, brillant, qui marchait le regard dans les étoiles, et à sa place arrivait un autre Stéphane triste, abattu, brisé. Un jour avait suffi pour cette métamorphose. L'idée de courir à Eaubonne, de voir la comtesse et de tenter un dernier effort le saisissait par instant; mais à quoi bon? Ne se heurterait-il

pas contre la même réalité? Puis sa propre faiblesse l'indignait, il s'en voulait de cette espèce d'écrasement que subissait tout son être. — De quoi s'agissait-il en somme? Une femme qui l'avait aimé ne l'aimait plus; l'histoire était-elle donc si nouvelle? Vingt exemples d'événemens semblables n'avaient-ils pas dû le préparer à ce dénoûment? — Mais les conseils de la philosophie et les leçons de l'expérience, lorsque notre cœur est en cause, sont comme une digue de feuilles mortes contre la violence d'un torrent. Quand il s'était bien sermonné, Stéphane ne voyait qu'une chose, c'est qu'il avait perdu la comtesse, et sa fermeté s'écroulait.

Les jours s'enfuyaient lents et lourds. Un soir, il se trouva devant la villa d'Eaubonne. Les rayons du soleil couchant éclairaient le faite des arbres, les mêmes fleurs se balançaient sur leurs tiges; mais un écriteau pendait à la grille d'entrée. Le jardinier, qui le reconnut, le salua, et s'approchant : — Monsieur sait bien que M<sup>me</sup> la comtesse est partie il y a déjà trois semaines, dit cet homme.

— Oui, je sais, répliqua Stéphane d'une voix creuse.

Partie! C'était donc pour cela que Stéphane n'avait plus rencontré nulle part le marquis Rispoglio.

Si dure que fût la secousse, Stéphane était d'un caractère trop viril pour s'abandonner longtemps aux lâches conseils de la douleur. Bientôt il lutta contre cette première prostration qui suit les violentes crises. Il entra plus avant dans les projets de son père; il voyagea, parcourut l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, et grâce à des efforts incessans maintint son esprit dans sa vigueur native. Par intervalles, il reparaissait à Paris, y séjournait quelque temps, se mêlait au monde, et cherchait dans la lecture le même aliment qu'il trouvait dans l'action. La nature a des ressources inépuisables pour les cœurs vaillans qui acceptent les épreuves de la vie et ne se laissent point abattre. La force arrivait à Stéphane par le combat. Déjà l'image de la comtesse Lobogowitz, à demi effacée par la diversité des occupations auxquelles il se livrait, tenait moins de place dans son esprit. Il se sentait plus libre et plus maître de lui, et le meilleur témoignage qu'il s'en pût donner à lui-même, c'est qu'il la détestait moins. Il lui arrivait même de sourire à la pensée des sermens qu'ils avaient échangés et des tortures qu'il avait subies. Une des plus grandes misères du cœur est de ne pouvoir rentrer dans les sentimens qu'il a perdus et de n'en plus comprendre la vivacité et la profondeur. Quoi! tant d'ivresses et puis tant de larmes pour cette ombre! Qu'avait-elle donc de supérieur à ses sœurs, cette créature changeante? On n'en voit plus les traits dans ce miroir intérieur qui jadis en reflétait si nettement la grâce et le charme, et, si on la rencontre plus tard, on la regarde avec une sorte d'étonnement. Voilà bien cette bouche dont le moindre

sourire éclairait le jour comme une lumière; voilà bien ses yeux, ils ont la même couleur, les mêmes longs cils en ombragent les paupières, et cependant ce n'est plus le même rayon qui les anime; ils semblaient sans rivaux, et on en connaît de pareils, de plus beaux peut-être, on les salue d'un soupir presque railleur en se souvenant qu'on serait mort pour eux. — J'ai failli la tuer, se disait Stéphane, et si tout à coup elle apparaissait devant moi, je ne sais plus si je ne lui tendrais pas la main.

Un jour, il apprit par une voie indirecte que la comtesse Lobogowitz voyageait en Écosse avec le marquis. Il n'éprouva qu'un sentiment de tristesse. — Pauvre Marie! murmura-t-il; dans un an, dans six mois peut-être, où sera-t-elle? et avec qui?

Hedwige était alors en pleine possession de la faveur du monde et dans tout l'éclat de sa beauté. Malgré la solitude relative où son mari l'avait laissée vivre, elle était entourée de l'universelle considération. Rien n'avait mordu sur sa réputation, qui avait la solidité et la transparence du cristal. Le comte Kloska l'adorait. Il s'étonnait que son fils ne l'adorât pas comme lui.

Rentré sous le toit conjugal dans des conditions qui lui étaient nouvelles et avec une liberté d'esprit qu'il n'avait jamais eue, Stéphane observa mieux sa femme. L'égalité de son humeur, son esprit, la grâce et la sûreté de ses relations, un tact qui se faisait voir dans les moindres choses, rendaient sa maison l'une des plus agréables de Paris. Avec des qualités qui auraient pu excuser bien des prétentions, Hedwige n'en avait aucune, celle exceptée de plaire à ses amis et de leur être secourable et bonne dans les menues occasions de tous les jours. Il faut que le dévouement se dépense en détail, comme on change une pièce d'or pour en distribuer la monnaie en aumônes, disait-elle. Tous ceux qui l'approchaient profitaient de cette disposition aimable, et ne parlaient d'elle qu'avec tendresse et respect. Ce concert d'éloges frappa Stéphane; il regarda Hedwige, il l'écouta, il la vit à l'œuvre, et comprit qu'on lui rendait justice seulement. A son insu, il se fit dans son esprit un travail de comparaison qui ne fut pas à l'avantage de la comtesse Lobogowitz. Hedwige avait le même don de séduction, l'exaltation ne lui était pas inconnue; mais elle avait plus de profondeur et de sérieux.

Insensiblement il en vint à partager sa vie. Un soir qu'il était auprès d'elle, tout en coupant les pages d'un volume nouveau qu'on venait de lui envoyer et tout entourée des objets familiers de son existence : — Vous allez mieux, n'est-ce pas? dit-elle en le regardant.

— Qu'entendez-vous par là?

— C'est fort simple. Faites comme si je n'étais pas votre femme, et répondez... La comtesse?

— Elle voyage, répondit Stéphane.

— Je m'en doutais. La porte du jardin reste toujours fermée; cela devait être, et l'événement donne raison à la théorie dont je vous parlais un jour. Par exemple, il me semble que, si je prenais jamais le chemin des grandes folies, je voudrais me les faire pardonner par la constance. La durée est aussi une consécration. N'est-ce pas votre sentiment?

Stéphane inclina la tête sans répondre.

— Il y a des chansons qui ont plusieurs couplets, et cela se chante toujours sur le même air. J'ai bien vu le moment où la crise a éclaté. Je vous plaignais, mais que pouvais-je faire pour vous? Vous avez beaucoup souffert?

— Beaucoup.

— Et maintenant?

— Je lui ai pardonné.

— Ah! — fit Hedwige, dont les yeux brillèrent subitement; puis d'une voix gaie : — Vous êtes meilleur que moi décidément.

Elle venait d'achever de couper les feuillets de son livre; le posant alors sur la table : — A sa place, moi, reprit-elle, je ne vous pardonnerais pas de ne plus m'en vouloir.

— Voilà qui est surprenant.

— Non, c'est féminin. Je ne conçois pas qu'on se résigne à n'inspirer que l'indifférence après avoir inspiré l'amour. Si vous ne m'aimez plus, laissez-moi; mais ne m'humiliez pas de votre oubli.

— C'est de l'orgueil, et voilà qui me console. J'étais humilié de ne vous avoir point encore découvert de défaut.

— Oh! de la galanterie de vous à moi, à quoi bon? Vous savez que je vous ai affranchi de toute hypocrisie.

— Par contre m'avez-vous imposé le mensonge comme un devoir?

— Laissons cela, le temps se chargera de vous faire découvrir que je n'ai pas l'orgueil seulement dans mon bagage... J'avais eu occasion de voir la comtesse pendant votre voyage en Hongrie, elle valsait.

— Elle valsait! s'écria Stéphane.

— Oui; pourquoi?

— Rien, continuez.

— Elle valsait même fort bien. Je la regardai tandis qu'elle passait devant moi; c'était évidemment une des plus charmantes femmes qu'un bal pût offrir à l'admiration du monde. Eh bien! le premier coup d'œil me donna la conviction qu'elle n'était pas faite pour l'éternité des sentimens sur lesquels vous comptiez.

— Hélas! rien ne dure.

— Rien, excepté ce qui ne passe pas, répliqua Hedwige fièrement.

On apporta le thé. — Et maintenant, reprit-elle après avoir servi Stéphane, recommencerez-vous ?

— Oh ! non !

Hedwige se mit à rire. — Voilà un cri dont on ne saurait suspecter la franchise; mais les marins qui ont le plus maudit les tempêtes se lassent du rivage, et reprennent la mer.

— Par hasard, m'engageriez-vous à continuer ?

— Ah ! je ne suis pas intéressée personnellement dans la question... Nous causons,... le reste vous regarde.

Cette conversation ne laissa pas de faire une assez vive impression sur l'esprit de Stéphane. Il en sortit avec une nuance d'irritation. Il ne croyait pas Hedwige si entièrement détachée de lui. Rien de joué dans son attitude, — le ton naturel, presque amical d'une personne dont la bienveillance vous est acquise, et rien de plus. Quand il avait voulu percer cette surface, aucune aide, mais au contraire un air d'indifférence mêlé de raideurs subites qui le repoussaient. Le temps avait fait son œuvre. Cette fière Hedwige, qui ne comprenait pas qu'on pût changer, elle était transformée, elle aussi, et ne gardait plus aucun reste des sentimens qu'elle avait nourris autrefois.

## V.

Quand on a vécu longtemps sous l'empire d'une passion exclusive dont il ne subsiste plus que des cendres, il se produit un phénomène dont ceux-là qui le subissent ont peine à comprendre la nature. C'est d'abord un malaise profond, comme si tous les élémens qui constituaient le principe même de votre existence venaient à se dissoudre subitement, il s'y mêle un sentiment de lassitude profonde; puis l'étonnement vient, la plupart des occupations auxquelles les hommes s'assujettissent semblent vulgaires et mesquines. On ne conçoit pas qu'on s'y puisse astreindre. La chaleur et le rayonnement y manquent. On sort des zones lumineuses pour entrer dans des zones ténébreuses et froides. A une autre époque, les couvens servaient d'asile à certaines âmes blessées qui venaient y chercher l'extrême paix après avoir connu l'extrême agitation. Aujourd'hui on ne s'expliquerait pas M. de Rancé. Des hommes se trouvent qui, leurs idoles brisées, n'y retournent plus et se plient à des travaux dans lesquels ils parviennent à s'absorber par un effort constant de la volonté; mais d'autres, d'une nature plus tendre et plus expansive, ne se peuvent éloigner longtemps de l'atmosphère dans laquelle ils ont vécu. Comme un cerf qui retourne au fort où les chiens l'ont attaqué, c'est à l'amour qu'ils demandent la guérison de la blessure que l'amour a faite. Trahis, toutes les femme

leur inspirent d'abord un sentiment farouche de répulsion; peu à peu l'une d'elles se dégage de cet ensemble obscur, grandit, pure et brillante comme une étoile au bord de l'horizon, les enveloppe de sa lumière, les pénètre de sa grâce limpide, et c'est auprès d'elle que leur cœur cherche une résurrection.

L'heure de cette crise avait sonné pour Stéphane; mais, tout en regardant Hedwige avec une attention de plus en plus marquée, il se mit à imiter ces hommes d'épée qui, les guerres finies où leur sang a coulé, tournent leur activité vers les lettres, et s'emparent de la plume, que plusieurs d'entre eux ont maniée comme des maîtres. La pente naturelle de son esprit le poussait à raconter les scènes qu'il avait vues. De ce premier effort à l'*Histoire de l'insurrection hongroise*, il n'y avait qu'un pas. Pour s'y aider, il avait, avec ses souvenirs personnels, ceux de son père. Le comte Jean Zeleski avait en outre laissé un grand nombre de papiers et de documens qui étaient comme une mine dans laquelle il pouvait puiser, et qu'il trouva pleine de matériaux précieux.

Ses soirées se trouvèrent ainsi employées. Hedwige, qu'il avait mise au courant de son projet, s'y intéressait, et souvent lui servait de secrétaire. Elle collationnait la correspondance de son père, conservée avec un soin pieux, et en tirait les parties qui avaient trait aux événemens de 1849, les transcrivait sur des feuilles volantes qu'elle communiquait à Stéphane. C'était donc une sorte de collaboration dont son travail se trouva bien. Elle le lui rendait plus léger par sa présence et plus doux par l'attention qu'elle y apportait. De cet effort entrepris en commun naquit une intimité plus étroite. Hedwige entra dans le cabinet de Stéphane sans y être appelée, et, si elle n'y venait pas, il sentait bientôt que quelque chose lui manquait.

Stéphane accompagnait Hedwige à l'Opéra, il montait à cheval avec elle; on les voyait ensemble dans le monde. Ce n'était pas sans un sourire qu'il se retrouvait dans les mêmes allées désertes du bois de Boulogne, autrefois parcourues avec la comtesse Lobogowitz. Il en reconnaissait les arbres et les détours. Là elle avait poussé un léger cri de frayeur en apercevant une couleuvre dont le sillage traversait le chemin; là son cheval, trop vivement poussé, s'était emporté; là elle s'était arrêtée pour couper un rameau d'aubépine dont elle avait coiffé son chapeau. Dans ce sentier ombreux, ils s'étaient proménés, lentement, à pied, à l'heure où le soleil se couche. Quand la foule des souvenirs le pressait trop vivement, il devenait sérieux, et une ombre de tristesse se répandait sur son visage. Il évitait de passer par Saint-James. Les yeux d'Hedwige ne perdaient rien de ces nuances fugitives. Elle en avait le secret, et ne s'en montrait ni plus rêveuse ni moins égale. Triste, elle le laissait

dans sa tristesse; gai, elle le suivait dans sa gaité. Quelquefois elle l'interrogeait brusquement. C'est ainsi qu'un matin, retenant son cheval : — A propos, dit-elle, pourquoi, il y a déjà quelque temps, avez-vous poussé ce cri : elle valsait! comme vous auriez dit : Elle est morte! Qu'y avait-il d'étonnant à cela?

— C'est que cela tient à une promesse qu'on m'avait faite.

— La promesse de ne plus valser?

— Justement.

— C'est bien grave pour une jeune femme qui est d'un pays où l'on valse en naissant, bien puéril aussi.

Il y eut un silence. Hedwige passait la main sur la fine crinière de son cheval. — Si je vous demandais de ne plus valser, poursuivait Stéphane, me le promettriez-vous?

— Non certes!

— Pourquoi?

— Parce que rien ne vous autorise à me faire cette demande, et que, venant de vous, ce ne pourrait être que le résultat d'un caprice.

— Cependant si ce caprice, comme vous dites, était sérieux?

— Je n'y céderais pas davantage.

Hedwige continua de caresser le cou de son cheval, qui faisait de jolies courbettes, et souriant à Stéphane : — Il ne faut pas, mon ami, me regarder avec ces grands airs surpris. Cela est ainsi parce que cela ne peut pas être autrement. Je conviens avec vous que, là où le cœur bat, les choses les plus enfantines ont leur valeur. Un coup d'épingle peut faire le mal d'un coup de poignard; mais quand le cœur a donné sa démission, que font ces bagatelles?

Passant des caresses aux réprimandes, elle corrigea d'un coup de cravache sa monture, qui venait de faire un faux pas, et regardant toujours Stéphane : — Votre question, reprit-elle, m'entraîne à vous en adresser une autre. Vous croyez donc qu'une promesse que j'aurais faite aurait plus de durée et de certitude que celle qui vous avait été donnée par une autre?

— Peut-être.

— Je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de moi... Je crois la mériter, et c'est pourquoi je ne m'exposerai jamais à prendre un engagement que je ne serais pas sûre de tenir.

Elle rendit la bride à son cheval, et partit au galop.

Le soir même Hedwige remit à Stéphane un paquet de documens pour lesquels elle avait écrit plus de cinquante lettres à de vieux amis du comte Zeleski. — Et remarquez que je ne vous les avais pas promis, dit-elle en riant.

A quelque temps de là, Hedwige se trouva dans un bal où elle portait un costume de fantaisie. Elle était merveilleusement parée.

Un murmure d'admiration la suivait. Le regard de Stéphane la suivait aussi. Il sentait croître et grandir en lui un trouble dont il connaissait tous les symptômes et qu'il ne combattait plus. En la voyant passer aux bras d'un autre dans le tourbillon d'une valse, un sentiment de jalousie et de colère le mordit au cœur. Il n'en pouvait plus douter, il aimait, et cette fois c'était sa femme. Ce ne fut pas une explosion comme celle dont la comtesse Lobogowitz avait éprouvé la spontanéité; ce fut comme un incendie qui a longtemps couvé et qui soudain couvre tout de ses flammes. Ce bal lui parut interminable. On entourait Hedwige, et malgré son triomphe les femmes, gagnées par le magnétisme de son charme et de sa bonté, lui étaient sympathiques.

Il se vit seul enfin auprès d'elle dans sa voiture, où il l'enveloppa de fourrures avec mille précautions et mille soins; il entrevoyait dans l'ombre, sous le capuchon de soie, son beau visage, qu'animait une expression de plaisir, et sentait au travers de ses vêtements la douce chaleur de son corps. Bientôt la voiture entra dans la cour de l'hôtel; Hedwige sauta lestement sur le perron et passa chez elle, guidée et soutenue par Stéphane. Il y avait une vive lumière dans sa chambre; un feu clair brillait dans la cheminée. Il s'assit et la regarda. Hedwige, qui s'était débarrassée de sa pelisse, lui apparut de nouveau dans l'éclat souriant de sa parure de conte de fée. Un reste d'excitation la faisait aller et venir, et tandis qu'elle passait devant lui, harmonieuse et souple, le feu des bougies faisait luire la neige rose de ses épaules et les cassures brillantes du satin qui retomrait sur ses hanches et dessinait sa taille. De fraîches senteurs répandues autour d'elle achevaient d'enivrer les sens de Stéphane. Un instant hors de lui, et frôlé par un pan de sa robe, il l'arrêta par la main, et l'attirant vers lui : — Hedwige, chère Hedwige ! murmura-t-il.

— Vous avez à me parler ? dit-elle un peu confuse.

Il l'attira plus près. Une femme de chambre venait d'entrer, rôdant çà et là. — Tout à l'heure, dit Hedwige, je vous appellerai.

— Qu'est-ce donc ? reprit-elle quand cette fille se fut retirée.

— Tu ne vois donc pas que je t'aime et que je meurs près de toi ? s'écria Stéphane.

Hedwige pâlit. — Vous m'aimez ! dit-elle.

— Comme un fou, comme un insensé !... Je t'adore...

Elle fit un faible mouvement pour arracher ses mains de l'étreinte qui les enchaînait. — Ah ! reprit-elle d'une voix triste, voilà un mot qu'autrefois j'aurais payé de tout mon sang ! Vous ne savez pas combien je vous aimais alors ; maintenant il est trop tard.

— Ne dis pas cela ! Oublie un passé que je déteste. Je réchaufferai ton cœur à force de tendresse. Hedwige, regarde-moi, et tu



comprendras que d'un mot tu peux me rendre le plus heureux des hommes.

Elle se dégagea. — Et qu'avez-vous fait pour le mériter, ce mot? J'ai pleuré, j'ai souffert, j'ai eu des jours de prière et des jours de désespoir, rien ne vous a touché, et tout à coup, une nuit, vous me dites : Je vous aime, et vous croyez que cela suffit, que tout sera effacé! Quel cœur me supposez-vous donc?

— Je ne suppose rien, je t'aime, s'écria Stéphane. Oui, je t'ai méconnue, oui, j'ai eu l'âme la plus ingrate et la plus dure; mais je me repens, je me maudis, il n'est pas une fibre de mon être qui ne t'appartienne...

Il la couvrait de baisers brûlans et la tenait palpitante serrée contre sa poitrine. Un effort désespéré la rendit libre. Elle s'enveloppa soudain d'une écharpe de dentelles qui flottait sur un meuble, et debout devant lui, les bras nus sur sa poitrine : — Ah! vous êtes cruel, vous me brisez! s'écria-t-elle. Que voulez-vous de moi? qu'attendez-vous? Il n'y a donc pas eu assez de larmes dans ma vie!.. Vous êtes chez moi, et je suis votre femme, je le sais!... Je sais aussi que je l'ai voulu, et que vous avez tous les droits; mais si vous cherchez des baisers sur ces lèvres, c'est de l'horreur que vous y trouverez!

Stéphane recula tout tremblant jusqu'au fond de la chambre. Un instant il s'arrêta sur le seuil; Hedwige était immobile dans ses voiles, le suivant d'un regard de feu. Il poussa la porte et s'enfuit.

Le lendemain, Hedwige parut devant Stéphane plus lasse et plus pâle qu'une convalescente qui essaie ses premières forces. Elle lui tendit la main. — Nous avons tous les deux bien des choses à nous pardonner, dit-elle; m'aimez-vous assez, Stéphane, pour m'épargner ainsi qu'à vous dans l'avenir les tristesses d'une journée pareille?

— Et vous, Hedwige, dites-moi, me détestez-vous à ce point que ma présence même vous soit odieuse?

— Non, je vous le jure; mais quelque chose me pousse à être dure et méchante plutôt que dissimulée. Il y a en moi des rancunes qui grondent et qui s'éveillent au premier choc. Voudriez-vous de moi cette affection banale et menteuse dont il est de mode de se payer entre maris et femmes?

— Oh! non, s'écria Stéphane.

— Je le pensais. Chacun de nous aura eu son jour de franchise amère... J'ai souffert tout ce que vous souffrez. C'est un lien mystérieux entre nous.

Et sans le regarder, d'une voix plus faible : — Ces rancunes d'ailleurs, ajouta-t-elle, prouvent que mon cœur n'est pas mort... Attendons!

Les jours qui suivirent cette explication eurent une douceur re-

lative sous laquelle se cachaient bien des angoisses. Hedwige et Stéphane s'observaient l'un l'autre; elle redoutait peut-être le retour de cet orage qui l'avait bouleversée, lui cherchait à lire sur son visage les signes de ce qu'il avait à craindre ou à espérer. Qu'avait-elle voulu dire par ce dernier mot : attendons! Était-ce un sentiment vrai qui le lui avait inspiré, le sentiment d'une femme qui regrette les émotions perdues et en souhaite le réveil? ou lui avait-il été dicté par un esprit de charité, comme on berce un malade de promesses trompeuses? Il s'employa d'abord à la rassurer, évitant de se trouver trop fréquemment auprès d'elle, et ne pénétrant dans sa chambre que lorsqu'elle l'y faisait appeler. Hedwige ne fut pas longtemps à redevenir égale et sereine; mais elle tournait autour de certaines questions avec trop d'art pour qu'on ne comprît pas que sa pensée en était saisie.

Stéphane était rentré dans son cabinet et travaillait avec obstination. Au bout de quelques semaines, un grand découragement le prit. Il ne voyait pas qu'il eût fait aucun progrès dans le cœur d'Hedwige. Elle avait pour lui les prévenances, les sourires, l'accueil aimable d'une sœur, mais d'une sœur quelquefois gênée. Sur ces entrefaites, Gabor Eckelsy entra un matin chez son ami comme un coup de vent. — Écoute, lui dit-il, personne ne sait plus ce que tu as, moi je m'en doute peut-être; mais tu as la mine d'un mort qu'on aurait tiré de sa bière en lui persuadant qu'il vit encore. On se regarde, on chuchote, c'est malséant. Il faut te secouer, fais comme moi.

— Et que fais-tu?

— Je pars. On se bat en Italie. Je vais rejoindre de hardis compagnons qui escarmouchent du côté des montagnes avec le projet de pousser leur pointe dans le Tyrol. L'odeur de la poudre fait toujours grand bien. Viens, et dans huit jours nous aurons la joie de donner des coups de sabre... Du diable alors si tu penses à autre chose!

— Eh bien! c'est dit,... je t'accompagne.

— Alors tiens-toi prêt, à six heures nous serons en route.

Gabor éloigné, Stéphane descendit à l'écurie, et fit choix de deux chevaux propres au service. Le vieux hussard qu'il avait pour domestique battit des mains à la nouvelle qu'on allait en guerre, et jura qu'à six heures on pourrait sauter en wagon. La comtesse, informée de ce départ, félicita Stéphane du parti qu'il avait pris. — C'est d'un homme ce que vous faites là, lui dit-elle; depuis quelque temps, je ne vous reconnaissais pas.

Stéphane rougit légèrement, mais relevant la tête : — Kloska mourant, Kloska vivant, Kloska toujours, dit-il en faisant allusion à la devise de sa famille.

Au moment des adieux, Hedwige lui serra énergiquement la main. — S'il vous arrivait un malheur, dit-elle, la seule chose que je ne vous pardonnerais jamais, c'est de ne pas m'avertir.

Dans les montagnes, au milieu des forêts, en pleine vie de hasards et de combats, dormant parfois à la belle étoile, réveillé un jour par la fusillade, harassé de marches, comptant ses jours par les embuscades et les escarmouches, Stéphane avait des accès subits de désespoir qui le poussaient plus avant que ses camarades. Perdu avec une poignée d'hommes dans une contrée qui manquait de communications directes et sûres avec le quartier-général, il avait rarement l'occasion de donner de ses nouvelles à Hedwige. Il n'en recevait non plus que par intervalles. Après une action un peu chaude qui avait eu lieu du côté de Varèse, le bruit se répandit qu'il avait été grièvement blessé. Un matin, on vit arriver une femme au bivouac des partisans. Le hussard de Stéphane, qui pansait les chevaux, la reconnut. — Madame la comtesse ! s'écria-t-il.

— Et ton maître ? dit-elle vivement.

— Il est là, répondit le soldat en désignant l'abri de feuillage où Stéphane avait passé la nuit.

Elle y courut. On venait de sonner le boute-selle. Le Hongrois parut sur le seuil de son gourbi. — Ah ! vivant ! s'écria-t-elle.

— Est-ce que vous m'aviez cru mort ?

— J'avais lu votre nom dans les journaux parmi les blessés...

— Et vous êtes venue ! — dit-il en étendant les bras vers elle. Il n'acheva pas. Une émotion profonde l'étouffait ; mais elle aussitôt, changeant de ton : — Puisque vous êtes debout et bien portant, grâce à Dieu, je me retire, reprit-elle.

— Souffrez au moins que je vous accompagne, répliqua Stéphane plus froidement.

Hedwige était arrivée à cheval, sous la conduite d'un guide, par des sentiers détournés.

— Savez-vous qu'une balle peut tout à coup siffler à nos oreilles ? lui dit Stéphane.

— Eh bien ! croyez-vous que je n'aie pas fait mon éducation en Hongrie, il y a dix ans ?

Ce mot ramena Stéphane vers le passé. Il revit en esprit la route boueuse et noire, le ciel tout couvert de nuées, la pluie lente qui détrempeait les terres, l'horizon plein de ténèbres où éclataient les lueurs de l'incendie ; il entendit le cri de la mère effarée qui sautait sur le chemin et se cramponnait à la botte de Gabor. Comme alors, Hedwige était là, à cheval, calme et fière : une partie des mêmes dangers l'entourait encore. Que de choses depuis ces jours lointains ! — Cette marche ne vous rappelle-t-elle rien ? dit-il.

— Ah ! vous vous en souvenez ? J'étais bien jeune alors !

Elle n'alla pas plus loin. Stéphane se tut. Que fallait-il entendre par ces paroles? Faisait-elle allusion à son âge, qui avait la fraîcheur du printemps, ou à ses premières tendresses, qui n'avaient été que trop attristées et flétries par le temps. Il n'osa pas l'interroger.

A mi-route, on entendit tout à coup derrière une colline de violentes détonations. D'un élan plus rapide que la pensée, Stéphane et son escorte gravirent un monticule. On aperçut alors dans un vallon un détachement qui, surpris dans sa marche, battait en retraite, menacé par des forces supérieures. Un secours pouvait le dégager. Les yeux de Stéphane se tournèrent vers Hedwige. — Ma place est là, dit-il.

— Je le sais, répliqua-t-elle avec effort.

— Mais vous?

— Tous les partis respectent une femme... Seule, je puis gagner ce village là-bas... Vous, allez où sont les vôtres.

Elle avait la pâleur des morts en parlant ainsi; mais sa voix ne tremblait pas. Stéphane s'empara de sa main, et la porta vivement à ses lèvres. — Si je ne reviens pas, Dieu vous garde! cria-t-il, et, suivi de ses cavaliers, il descendit au galop les pentes de la colline. Trois minutes après, il disparaissait dans la fumée.

Vers le soir, et tandis qu'Hedwige marchait sur le chemin, agitée, fiévreuse, le regard perdu du côté de la vallée où elle avait vu Stéphane s'enfoncer, un groupe de soldats sortit de l'ombre qui commençait à se répandre sur la campagne et s'approcha. Elle accourut. Quatre d'entre eux portaient une civière sur laquelle un blessé était étendu. — Stéphane! cria-t-elle.

Il voulut se lever, un frisson passa dans tous ses membres, et il s'évanouit.

Quand il ouvrit les yeux, il aperçut Hedwige à son chevet. Il essaya de faire un mouvement comme pour l'attirer vers lui, et retomba, la bouche sur ses mains. Ce ne fut qu'au bout d'un certain nombre de jours que le chirurgien qui avait posé le premier appareil put répondre du blessé. Vers la fin de l'action où son élan l'avait porté, une balle perdue avait profondément pénétré dans sa poitrine. Des accidens survenaient qui remettaient sa convalescence en question. Lui-même ne se défendait pas contre les assauts du mal. Tout ressort semblait brisé, et dans toute maladie la volonté du malade est un appui contre la mort. Hedwige s'en effrayait. Elle ne le quittait ni le jour ni la nuit, heureuse quand il lui semblait que sa respiration avait plus d'ampleur et de régularité, tremblante quand un accès de toux déchirait sa poitrine et faisait monter à ses lèvres une écume rouge. Un soir, une crise faillit emporter le malade; l'orage grondait, et il étouffait; ses bras amaigris s'agitaient

hors des draps; il entendait et voyait à peine. Une de ses mains rencontra celle d'Hedwige; il la regarda et la reconnut dans la transparente obscurité de la chambre : — Vous serez veuve, vous serez libre, lui dit-il en la repoussant.

Hedwige tomba à genoux et les mains jointes : — Mon Stéphane bien-aimé, je t'en prie, vis pour moi, vis pour Hedwige !...

Il vécut en effet, et Hedwige put le voir debout et hors de cette misérable chambre où la mort guettait sa proie; mais le médecin qui l'avait soigné ne lui cacha pas que les plus grands et les plus continuels ménagemens étaient à prendre. — C'est en quelque sorte un ressuscité que Dieu vous confie, lui dit-il; sa vie est comme ces flammes vacillantes que l'on voit suspendues à l'extrémité d'un tison... Une émotion violente, et elle peut disparaître en un instant... Veillez sur lui...

Hedwige et Stéphane partirent pour le midi de l'Italie, voyageant à petites journées; un soleil plus radieux les attendait à Florence. Stéphane se plongea dans la lumière comme dans un bain; il renaissait. Poussés de ville en ville, s'arrêtant partout où des monumens et des paysages fameux les appelaient, toujours l'un près de l'autre, ce voyage fut un enchantement. La douleur a mille formes et se perpétue en des renouvellemens qui ne l'épuisent pas, elle est multiple; le bonheur n'a qu'une forme et qu'un caractère, l'extase. On a dit des peuples heureux qu'ils n'avaient point d'histoire; il en est des hommes comme des peuples. Interrogé à la fin de chaque jour, Stéphane aurait pu répondre : — J'étais avec Hedwige. — C'était tout, et c'était assez.

Ils arrivèrent ainsi à Naples, et, affamés de solitude, se cachèrent à Sorrente; bientôt ils en connurent tous les sentiers. On les rencontrait toujours seuls, cherchant des retraites d'où, sous l'ombre tiède des orangers, ils pouvaient apercevoir la mer échan-crée comme une coupe. Ils lisaient, ils causaient, ils se taisaient. Ils avaient la même plénitude de sensations profondes et douces. Hedwige épiait sur le visage moins pâle de Stéphane le réveil de la santé, le retour de la vie. Chaque jour, elle notait un progrès. Les forces revenaient. Les poumons jouaient avec plus de liberté dans sa poitrine affermie; le regard n'avait plus cette flamme aiguë que donne la fièvre, les joues cette lividité morbide ou cette rougeur ardente qui l'effrayait.

Un soir, à l'heure où le soleil se couche, assis dans un jardin que des flots de verdure séparaient des flots de la mer, ils regardaient l'horizon flamboyant. Un bruit de pas sonnait sur la route; les tira de leur contemplation; ils tournèrent la tête à demi, aperçurent deux cavaliers qui s'avançaient au galop sous l'ombre ver-

sée par les pins et les orangers, et reconnurent la comtesse Lobogowitz et le marquis Rispolio. Le voile de la comtesse flottait au vent, et, penchée sur l'encolure de son cheval, respirant l'air vif qui frappait son visage, les yeux brillans, la bouche rieuse, elle passa sans les voir. Stéphane prit la main d'Hedwige et y colla ses lèvres silencieusement. Il vit alors que des larmes tremblaient au bord de ses paupières. — Pourquoi pleurez-vous? lui dit-il.

— Laissez, répondit-elle, ces larmes sont les premières que le bonheur fait couler de mes yeux. Vous n'avez pas changé de couleur, vous n'avez pas tremblé. Si je ne vous avais pas aimé déjà, aujourd'hui mon cœur se fût donné.

Elle se rapprocha de lui, et tout bas, toute rouge : — Sachez-le, reprit-elle, je n'ai pas cessé un seul jour de vous aimer. Je le sens bien aujourd'hui, vous étiez au fond de toutes mes pensées, au fond de toutes mes espérances; mais la foi me manquait. Je doutais de moi, vaincue par tant d'inutiles efforts, surtout je doutais de vous. Maintenant je crois, et mon cœur s'ouvre.

La nuit les surprit ensemble dans un pavillon où ils devaient passer leurs derniers jours dans une exposition plus tiède, à l'abri du vent. Ils regardaient la nuit lumineuse et la mer prochaine qui roulait des vagues d'argent. Au plus haut du ciel, la lune éclatante brillait dans l'azur profond. Des rumeurs montaient du rivage où le flot chantait, et des senteurs parfumées entraient par le balcon où passait la brise dans les rameaux flexibles du jasmin. Elle eut en ce moment la vision d'une autre nuit où seule, palpitante, inquiète, elle attendait, pleine d'un trouble qui suspendait les battemens de son cœur; elle entrevit cette ombre qui jadis s'était montrée dans le silence d'un jardin dont ses regards sondaient la profondeur; elle se rappela cette heure fatale suivie de tant d'heures cruelles qui avaient condamné sa jeunesse à l'isolement et son amour à l'oubli. Maintenant quelqu'un tressaillait auprès d'elle, animé de la même tendresse et de la même espérance. Elle se sentit pénétrée d'une émotion qui avait une ineffable douceur et dont le mystère la ravissait. Un frisson la parcourut, un soupir gonfla sa poitrine. Stéphane, qui découvrait dans l'ombre la rougeur pudique de son front, noua ses bras autour de sa taille... — Te rappelles-tu? lui dit-il; j'étais auprès de toi, il y a un an, seul, comme aujourd'hui, mais alors tu ne m'aimais pas.

Les yeux d'Hedwige se voilèrent, et, se laissant aller sans force dans ses bras. — Mon Stéphane, dit-elle, crois-tu que je t'aime aujourd'hui?...

---

---

# L'ÉGLISE ROMAINE

ET

## LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

---

### XVIII.

LE CONCILE NATIONAL. — PREMIÈRE PARTIE.

---

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon 1<sup>er</sup>. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

---

#### I.

On possède peu de documens sur le concile national de 1811. M. de Barral en parle à peine dans ses *Fragmens historiques*. Tous ses collègues ont imité son discret silence. Aucun auteur ecclésiastique ne s'est, à notre connaissance, complu à raconter en détail les discussions intérieures, parfois si émouvantes, toujours si curieuses, de la docte assemblée. Il paraît plutôt que le clergé français ait été bien aise de laisser perdre autant que possible le souvenir d'une réunion fameuse où presque tous ses chefs ont eu le malheur d'accepter des rôles qui ne firent alors beaucoup d'honneur ni à la dignité de leur caractère ni à la perspicacité de leur esprit. Cela se conçoit. Cependant cette raison n'est pas la seule. Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre dernière étude (1), l'absolu secret

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre.

strictement gardé à l'égard des événemens si graves qui venaient de se passer à Savone a dérouté tous les contemporains du premier empire. Il ne leur a point permis de saisir parfaitement les motifs des scènes orageuses, des péripéties étranges qui se déroulaient sous leurs yeux, ni de rien comprendre surtout au brusque dénouement du drame, car le nœud même de l'action leur échappait, et, pour se reconnaître dans ce labyrinthe de contradictions, aucun d'eux ne possédait le fil conducteur qui a été mis entre nos mains par la correspondance de M. de Chabrol. Le vague instinct qu'ils ignorent quelque chose d'important à connaître se fait jour chez la plupart des écrivains qui ont parlé même brièvement de cet épisode de l'histoire ecclésiastique de France, et leur embarras est parfois extrême. Il est visible chez M. Jauffret, frère de l'abbé Jauffret, nommé par l'empereur à l'évêché de Metz en 1806, et plus tard à l'archevêché d'Aix. M. Jauffret, ancien chef du secrétariat de M. Portalis au ministère des cultes, devenu bientôt secrétaire-général du même département sous M. Bigot de Préameneu, esprit sobre et sage, d'ordinaire parfaitement informé, n'a pas consacré moins de trois volumes aux affaires intérieures de l'église de France pendant les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ces volumes, remplis de renseignemens fort exacts, M. Jauffret se montre tout à coup très perplexe quand il en arrive à l'ouverture du concile de 1811, et les réflexions, du reste fort sages, par lesquelles il entame son sujet, démontrent qu'il ne possédait à aucun degré le secret des scènes affligeantes racontées par le préfet de Montenotte. « D'après la note rédigée à Savone, Pie VII, remarque M. Jauffret, consentait à instituer les nouveaux évêques et à investir les métropolitains du pouvoir de confirmer en son nom ceux qu'il n'aurait pas institués lui-même dans les six mois de leur nomination pour des causes autres que leur indignité personnelle. *L'intervention du concile devenait donc inutile* (1). » Ainsi le principal employé du ministère des cultes sous l'empire, celui qui par la nature de ses attributions aurait dû, si de pareilles confidences avaient été possibles, être le mieux instruit de toutes choses, ne savait même pas encore en 1823, époque de la publication de ses *Mémoires*, comment le malheureux Pie VII avait été momentanément conduit à accepter la note laissée entre ses mains, et comment à l'heure de la convocation du concile il ne songeait plus qu'à la désavouer hautement. L'abbé de Pradt, cet intermédiaire si zélé que l'empereur allait activement employer dans les négociations les plus secrètes et les moins avoua-

(1) *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du dix-neuvième siècle*, t. II, p. 433.



bles avec les membres du concile, n'en savait pas lui-même davantage. En 1819, il ignorait encore la nature de la maladie qui avait ébranlé l'esprit de Pie VII à Savone, et les conséquences qui s'en étaient suivies. Dans le chapitre où il parle de la réunion du concile de 1814, on le voit en effet se désoler du silence obstinément gardé par Napoléon vis-à-vis des évêques de son empire, « silence, ajoute l'archevêque nommé de Malines, dont je n'ai jamais réussi à comprendre le principe non plus qu'à obtenir le terme... Si Napoléon avait fait précéder la réunion du concile par la publication successive des actes du pape, des siens propres, des travaux si modérés et si raisonnés de la commission, je suis convaincu que cette communication, préparant les esprits, aurait fait disparaître les ferments qui ont tout gâté (1). »

Nos lecteurs savent mieux que l'abbé de Pradt pourquoi l'empereur, qui détestait toute publicité en général, aussi bien dans les affaires où la religion était mêlée que dans les affaires politiques, qui avait pris soin d'envelopper de tant de mystère ses rapports avec le chef de la catholicité, était cette fois moins que jamais enclin à laisser rien transpirer du véritable état des choses. Les évêques envoyés à Savone avaient en effet reçu à leur retour à Paris l'ordre péremptoire de se renfermer dans une impénétrable discrétion, et de ne répondre que par les lieux-communs les plus vagues, les phrases les plus évasives, aux questions qui pourraient leur être adressées sur l'issue de la démarche qu'au nom du clergé français ils étaient allés tenter auprès du saint-père. Il importait au plus haut point qu'on ne pût absolument rien conclure, en quelque sens que ce fût, des paroles qui tomberaient de leurs lèvres, et ces prélats les ménagèrent avec tant d'art qu'au sortir des conférences tenues avant la réunion du concile chez le cardinal Fesch aucun de leurs collègues ne put jamais rien apprendre de précis sur le résultat final de leur mission (2).

Cependant le fait seul de la réunion du concile, dont l'ouverture avait été d'abord retardée, et qui fut après quelque hésitation définitivement fixée au 17 juin, avait par lui-même une importante signification. En s'adressant directement aux évêques de son empire pour leur demander de résoudre les questions controversées entre Pie VII et lui, l'empereur établissait formellement que, pour le moment du moins, il considérait comme nul et non avenu l'es-pèce d'arrangement ébauché avec le pape par les députés envoyés à Savone, et qu'il ne comptait pas, « quant à présent, se prévaloir

(1) L'abbé de Pradt, *les Quatre Concordats*, t. II, p. 485-486.

(2) *Journal manuscrit* de l'abbé de Broglie, évêque de Gand.

des articles insérés dans la note que ses négociateurs avaient laissée entre les mains du pape, soit qu'à ses yeux cette ébauche de traité fût entachée de nullité par l'état d'esprit où était tombé le malheureux pontife après l'avoir acceptée, soit plutôt, croyons-nous, qu'il redoutât, si elle était produite, de provoquer l'éclat terrible auquel Pie VII avait menacé M. de Chabrol de recourir, si l'on osait en faire usage après qu'il l'avait aussi formellement démentie. Quoi qu'il en fût, l'incertitude, la confusion et le trouble régnaient, on le voit, dans les conseils du prince aussi bien que dans l'esprit des futurs membres du concile à la veille du jour où la France moderne allait avoir le spectacle inattendu d'une solennelle assemblée d'évêques délibérant, comme aux siècles passés, sur les plus graves affaires de l'église. Depuis le concile de Trente, rien de semblable ne s'était vu en Europe; mais à coup sûr ce n'était point là ce qui déplaisait à l'empereur, toujours amoureux de la pompe, toujours avide de frapper l'imagination des peuples en se montrant à eux dans quelque attitude extraordinaire et grandiose. Il avait comme épuisé maintenant le rôle de Charlemagne, l'empereur du moyen âge, à la fois conquérant et législateur. C'était là un personnage bien moderne. Il lui restait à reproduire les anciens types des Constantin et des Constance, de ces césars romains, pontifes autant que princes, qui pendant la transition laborieuse du paganisme à la religion chrétienne avaient présidé des conciles et décrété des symboles de foi. Cela du moins valait la peine d'être tenté, car depuis cette époque jamais ambition humaine n'avait visé si haut. A tenir compte de la différence des temps, l'empereur pouvait-il en réalité se flatter d'être convenablement préparé pour la mission qu'il se discernait à lui-même? Sans parler des connaissances spéciales qui lui faisaient défaut, cet homme d'un génie prodigieux et si capable de pénétrer à fond toutes les questions qu'il lui plaisait d'étudier possédait-il au moins la modération et le calme qui pouvaient en faire de nos jours l'inspirateur d'une réunion de prélats? Il est permis d'en douter quand on songe aux actes, aux écrits et aux paroles par lesquels il préludait alors à l'accomplissement de son prochain sacerdoce.

L'effet terrible naguère produit par la violence de ses procédés à l'égard du saint-père ne semblait pas avoir frappé bien vivement l'esprit de Napoléon. Il demeurait encore persuadé, même après cette triste expérience, que les reproches menaçans, les rigueurs impitoyables et les sarcasmes outrageans étaient, somme toute, les meilleures armes à employer pour se rendre maître du clergé. Aux premiers jours du printemps de 1811, l'empereur parcourait les départemens de la Normandie avec Marie-Louise, à peine rétablie

de ses couches récentes, qui avaient été assez pénibles. Jamais les voyages de l'empereur n'avaient été de pur agrément. Il avait cette fois donné rendez-vous à Alençon au sénateur Rœderer, qui avait ces provinces sous sa surveillance spéciale. Suivant son usage, Napoléon se mit à son débotté à presser M. Rœderer de questions sur l'esprit des populations au milieu desquelles il se trouvait en ce moment, sur le mérite des divers fonctionnaires publics et sur les dispositions politiques des principaux personnages du pays. Dans les circonstances présentes, ce qui regardait le clergé du département ne pouvait être oublié. L'empereur y arriva tout de suite. « Qu'est-ce que l'évêque? demanda-t-il à M. Rœderer. — Sire, c'est un Breton qui était autrefois grand-vicaire à Nantes. — J'avais cru que c'était un Allemand. Est-il bon? — Il est peu aimé. — Pourquoi? — A cause de son intolérance, parce qu'il a outré les mauvais traitemens à l'égard des prêtres assermentés. — Il est donc obstacle? — Je le crois en effet plutôt obstacle que secours (1). » La vérité est que M. de Chevigné de Bois-Chollet, alors âgé de soixante-cinq ans, nommé en 1802 à l'évêché de Séez sur la recommandation de l'abbé Bernier, était un ancien royaliste qui avait jadis contribué de tous ses efforts, avec l'ancien curé de Saint-Laud, à la pacification de la Vendée. Quoique sincèrement rattaché au nouveau gouvernement, il avait conservé une certaine franchise d'allure et de langage qui l'avait, malheureusement pour lui, mis assez mal avec le préfet du département et le maire de la ville de Séez; c'étaient eux qui l'avaient dénoncé à M. Rœderer. Parmi les griefs mis en avant par le préfet et le maire contre l'évêque, les plus graves paraissent avoir été : 1° une circulaire qu'il avait eu le dessein d'adresser à ses curés de campagne pour les engager à chanter les vêpres dans leur église aux jours des fêtes religieuses supprimées par l'empereur; 2° son absence trop fréquente aux mariages des rosières, protégées par le maire de Séez, qui épousaient des officiers retraités de l'armée. La punition méritée pour de si grands méfaits ne devait point se faire longtemps attendre. Au 31 mai 1811, lorsque Napoléon, dans une de ses excursions, passa par Séez, M. de Bois-Chollet, qui ne se savait pas si coupable, qui avait ouï parler avec éloges de la piété héréditaire de la fille des empereurs d'Allemagne, s'était flatté qu'en traversant la ville avec son époux Marie-Louise voudrait bien lui faire l'honneur de visiter la cathédrale. Il avait tout préparé en conséquence, et se tenait en habits épiscopaux sur les marches de son église, afin de rendre le plus d'honneurs possible aux illustres visiteurs. « Touche, cocher,

(1) *Oeuvres complètes* du comte Rœderer, t. III, p. 566.

s'écria Napoléon, quand il aperçut l'évêque. » Il était six heures de l'après-midi; le couple impérial était en route depuis le matin, et M. de Bois-Chollet, toujours confiant dans son innocence, ne douta pas qu'il ne dût attribuer son petit déboire à la seule fatigue des voyageurs. Il se crut complètement dédommagé lorsque le soir même on vint lui annoncer qu'il eût à se rendre le lendemain de bonne heure à Alençon avec tout son clergé.

On touchait aux fêtes de la Pentecôte. M. de Bois-Chollet s'imaginait qu'il était appelé au chef-lieu du département afin d'y célébrer avec plus de pompe l'office divin en présence de l'empereur et de l'impératrice. L'illusion ne fut pas longue. Napoléon, après avoir reçu à son lever le prince Eugène et le grand-duc de Wurtzbourg, fit entrer M. de Bois-Chollet, et voici le dialogue qui s'établit entre eux, et que rapporte en entier M. Rœderer, présent de sa personne à l'entrevue. « Vous êtes l'évêque de Séez? — Oui, sire. — Je suis très mécontent de vous. Vous êtes le seul évêque sur qui j'aie reçu des plaintes. Vous entretenez ici des divisions. Au lieu de fondre les partis, vous distinguez encore entre les constitutionnels et les inconstitutionnels. Il n'y a plus que *vous en France qui se conduisez ainsi*. Vous voulez la guerre civile. Vous l'avez déjà faite; vous avez trempé vos mains dans le sang français. *Je vous ai pardonné, et vous ne pardonnez pas aux autres, misérable!* Votre diocèse est le seul en désordre. — Sire, tout y est très bien. — Vous avez fait une circulaire très mauvaise. — Je l'ai changée. — Je vous ai fait venir à Paris pour vous montrer mon mécontentement, et rien ne vous corrige. *Vous êtes un mauvais sujet! Donnez votre démission sur l'heure.* — Sire... — Qu'on mette tout de suite la main sur les papiers de ses secrétaires, » dit l'empereur en se retournant vers le préfet. L'évêque sortit alors, et le préfet avec lui. Napoléon était fort ému; il congédia les personnes du lever sans parler à aucune d'elles, et tout le monde se retira (1).

Quelques heures après, l'empereur faisait appeler dans son cabinet les grands-vicaires et les chanoines du chapitre de Séez. Ces messieurs trouvèrent en entrant Napoléon les genoux appuyés sur une chaise dont il tenait le dossier entre ses mains, ce qui était chez lui une attitude assez habituelle. Ils s'apprétaient à intercéder humblement en faveur de leur évêque disgracié, lorsque l'empereur entama derechef devant eux l'une de ces scènes à la fois préméditées et violentes dans lesquelles il paraissait se complaire plus que jamais, et dont les détails, restés longtemps gravés dans la mémoire des prêtres de ce diocèse qui en furent les témoins conster-

(1) *Œuvres complètes* du comte Rœderer, t. III, p. 567.

nés, ont été depuis maintes fois racontés à plus d'un auditeur encore vivant aujourd'hui. La victime dont l'empereur avait fait choix était un simple curé de paroisse nommé grand-vicaire honoraire par M. de Bois-Chollet, un prêtre d'une grande vertu, célèbre par sa science canonique, et qui passait pour le modèle des ecclésiastiques de son diocèse. Toujours appuyé sur sa chaise et sans les saluer, l'empereur, apostrophant brusquement les chanoines à peine introduits, leur demanda d'une voix brève : « Quel est parmi vous celui qui conduit votre évêque, lequel d'ailleurs n'est qu'une bête ? » Un de ces prêtres désigna M. Le Gallois. « Ah ! c'est donc vous ? Et pourquoi ne lui avez-vous pas conseillé d'assister au mariage des rosières ? » M. Le Gallois, un peu troublé, mais surtout étonné de la question, regarda d'abord l'empereur, dont les yeux semblaient lui faire signe de se dépêcher de parler. « Sire, j'étais absent au mariage de ces rosières. — Pourquoi avez-vous fait faire à votre évêque cette circulaire au sujet des fêtes supprimées ? — Sire, j'étais encore absent, et, pour dire la vérité tout entière, aussitôt que j'en ai eu connaissance, je me suis rendu à Séez pour conseiller une circulaire tout opposée qui a effectivement paru. — F... ! où étiez-vous donc ? — Dans ma famille. — Comment, avec un évêque pareil, qui n'est qu'une f... bête, étiez-vous si souvent absent ? Et qui donc alors gouvernait le diocèse ? Et pourquoi vous êtes-vous rendu auprès d'un évêque comme ça pour être son grand-vicaire ? — Sire, j'ai obéi à mes supérieurs ; tout ecclésiastique doit obéissance à ses supérieurs. — Êtes-vous bon gallican ? — Oui, sire, et peut-être un des plus prononcés de votre empire (1). »

Ces derniers mots semblèrent adoucir quelque peu l'empereur, et il congédia M. Le Gallois et ses collègues du chapitre plus gracieusement qu'il ne les avait d'abord reçus. Cependant, tandis que l'empereur retenait chez lui l'évêque de Séez et son grand-vicaire,

(1) Note communiquée par des personnes encore vivantes d'après le propre témoignage de M. Le Gallois. — Peut-être devons-nous nous excuser auprès de nos lecteurs de reproduire ainsi dans toute leur crudité les expressions soldatesques qui sortaient si aisément de la bouche de l'empereur ; mais il nous a semblé que, prononcées en pareilles circonstances, devant des hommes d'église, elles signifiaient par elles-mêmes quelque chose, et jetaient un certain jour sur le caractère du chef de l'état, qui les employait cette fois avec ou sans intention. C'était d'ailleurs chez lui affaire d'habitude quand la passion l'emportait. Nous avons entendu raconter par un ancien fonctionnaire de l'empire, devant lequel la scène s'est passée, qu'en 1813, Napoléon ayant non moins vivement apostrophé M. de Talleyrand en pleine cour des Tuileries pendant l'espace d'une demi-heure, celui-ci avait essuyé, sans répondre ni sourciller le moins du monde, sa fougueuse bordée d'invectives ; après quoi, pendant que l'empereur s'éloignait de lui, mais tandis qu'il était encore à portée de sa voix, le vice-grand-électeur s'était borné à dire de l'air le plus nonchalant à ses voisins : « Vous avez entendu, messieurs ; quel dommage qu'un si grand homme ait été aussi mal élevé ! »

des agens du préfet s'étaient rendus à leur domicile et avaient fait main basse sur tous leurs papiers. On n'y découvrit rien qui pût donner prétexte à la moindre poursuite. N'importe, l'empereur avait menacé M. de Bois-Chollet; il fallait à tout le moins que le prélat consentit à se démettre de lui-même. A cet effet, l'un des principaux officiers du palais se transporta chez lui de la part de l'empereur, et lui signifia qu'il n'avait plus désormais d'autre parti à prendre. L'évêque de Séez se résigna, mais non pas sans souffrance. La seule plainte qu'il se permit avait quelque chose de touchant. « Hélas! s'écria-t-il, la foudre m'a frappé, et, comme les vieux arbres qu'elle atteint, je ne m'en relèverai jamais. » Trois mois plus tard, une attaque de paralysie le mettait aux portes du tombeau, et bientôt il mourait, avant qu'une année se fût écoulée depuis la scène d'Alençon (1).

Quant à M. Le Gallois, quarante-huit heures après son entrevue avec l'empereur, il fut arrêté dans le palais épiscopal et amené entre deux gendarmes à la prison d'Alençon. De là, conduit de brigade en brigade jusqu'à la Force, à Paris, il y fut retenu onze jours au secret. L'officier de police chargé d'interroger M. Le Gallois se trouvait être neveu d'un curé de l'Orne qui avait autrefois desservi une paroisse voisine de celle de l'abbé Le Gallois. Le délégué du ministre de la police n'avait jamais entendu son oncle parler qu'avec éloge du grand-vicaire de Séez. « Ah! vous jouissiez dans *ce temps-là* d'une bonne réputation, dit l'officier de police. — Mais je ne vois pas pourquoi, *par le temps qui court*, vous concluez que je l'ai perdue parce que je comparais devant vous. » Cette réponse du prévenu mortifia un peu son interrogateur. Après avoir compulsé tous les papiers qu'il avait reçus directement de Séez et recueilli sur le compte de M. Le Gallois les renseignemens les plus détaillés, qui concordaient tous à le représenter comme un prêtre fort paisible, le ministre de la police témoigna beaucoup de surprise de cette arrestation, qu'il imputait surtout à la secrète malveillance des autorités locales du département de l'Orne contre le pauvre grand-vicaire. Il assura donc M. Le Gallois que, toutes les imputations dont il était l'objet ayant été reconnues sans fondement, son affaire ne pouvait avoir aucune suite fâcheuse. Il avait rédigé sur son compte un rapport favorable, et l'empereur sans doute le ferait prochainement relâcher. Il n'en fut rien. C'était un parti-pris maintenant de la part de Napoléon de se montrer plus rigoureux à l'égard des hommes d'église que ne l'étaient ses propres agens livrés à eux-mêmes. Loin

(1) Voyez le livre de M. Maury d'Orville sur les évêques et le diocèse de Séez; Séez, 1829.

de se laisser fléchir, il bâtonna avec colère et à grands traits de plume le rapport de son ministre. Le grief de Napoléon contre le grand-vicaire de Séez se trouvait justement être tout l'opposé de celui qu'il venait de mettre en avant contre l'évêque de ce même diocèse. « Ce chanoine a trop d'esprit, s'écria-t-il, c'est un homme dangereux; qu'on le mette à Vincennes (1). » M. Le Gallois y passa en effet neuf mois. Cruellement atteint d'une attaque de paralysie, il n'obtint d'en sortir que pour être détenu dans la maison de santé où étaient alors enfermés les deux MM. de Polignac, et la chute de l'empire mit seule fin à sa captivité.

On se demande quel profit l'empereur pensait tirer, à la veille de la réunion du concile, de ces mesures impitoyables. Le clergé français, devenu peut-être un peu froid à son égard depuis la captivité de Pie VII, ne lui était au fond nullement hostile. D'adversaires déclarés ou même sourdement malveillans, il n'en comptait point parmi les ecclésiastiques de France qui jouissaient de tant soit peu de réputation dans leur corps ou de quelque influence sur le gros des populations. En se proposant d'intimider aussi inutilement tout un monde qui ne songeait guère à lui résister, Napoléon réussissait uniquement à y susciter des inquiétudes et des ombrages que plus tard il ne devait plus être en mesure de calmer entièrement. Sa conduite n'était donc en cette circonstance ni sage, ni prudente, ni habile. Pouvait-il s'imaginer qu'il avait besoin de faire acte de brutale omnipotence, de frapper de terreur les futurs membres du concile par la destitution de l'évêque de Séez, le souverain qui n'avait pas regardé, il y avait un an à peine, à dépouiller de la pourpre treize membres du sacré-collège, qui venait de jeter trois d'entre eux dans le donjon de Vincennes, et de placer sous la surveillance de sa police un si grand nombre de prélats amenés de l'autre côté des Alpes dans ses provinces de France avec l'escorte de la gendarmerie? Comment, s'il n'avait perdu le juste sentiment de sa véritable situation, l'empereur ne comprenait-il pas qu'il avait en ce moment beaucoup plus besoin de rassurer les hommes d'église que de les épouvanter? Les timides prélats qui arrivaient maintenant

(1) Les détails que nous donnons sur la destitution de l'évêque de Séez et l'arrestation de M. Le Gallois sont confirmés par la lettre suivante de l'empereur à son ministre des cultes, laquelle d'ailleurs, comme beaucoup de celles qui ont trait aux sévices exercés par l'empereur contre le clergé, n'a pas trouvé place dans la *Correspondance de Napoléon 1<sup>er</sup>*. « J'ai chassé de chez moi l'évêque de Séez, et j'ai fait arrêter et conduire à Paris un de ses chanoines nommé Le Gallois, et j'ai fait mettre les scellés sur ses papiers. Le ministre d'état vous enverra la démission de l'évêque. Il est impossible d'avoir un plus mauvais esprit, et tout allait mal dans son diocèse.... » (L'empereur Napoléon au ministre des cultes, 2 juin 1811.) — Non insérée dans la *Correspondance de Napoléon 1<sup>er</sup>*.

de toutes parts dans la capitale étaient animés sans doute des meilleures intentions; mais ils étaient inquiets, et ne savaient pas bien au juste ce qu'attendait d'eux le maître redoutable dont ils n'avaient jamais ouï prononcer le nom dans leurs lointains diocèses qu'avec une émotion mêlée à dose presque égale d'admiration et d'effroi. Par suite des derniers actes du chef de l'empire, c'était l'effroi qui menaçait de l'emporter aujourd'hui, et cet effroi, alors même qu'il se trahissait par des préoccupations peut-être un peu exagérées ou parfois puériles, l'empereur en était personnellement responsable. Doué de plus de zèle que de sagacité, son ministre de la police, le duc de Rovigo, faisait donc involontairement, comme l'événement l'a prouvé, la plus sanglante injure à son maître lorsque, d'un ton qu'il croyait agréable et qui n'était que sinistre dans sa bouche, il se raillait de la poltronnerie des évêques qui faisaient leur testament ou se recommandaient aux prières des fidèles de leurs diocèses avant de se rendre au concile de Paris.

Comme s'il ne lui suffisait pas en ce moment d'indisposer contre lui l'ensemble du clergé français, l'empereur, de plus en plus gouverné par ses fantaisies, ne crut pas inopportun de blesser profondément l'un des prélats les plus distingués de son empire, pour lequel il avait eu jusqu'alors les attentions les plus recherchées, dont la scrupuleuse fidélité ne faisait pas doute à ses propres yeux, et qui était destiné à jouer dans le prochain concile un rôle fort considérable. Nous voulons parler de l'abbé de Broglie, évêque de Gand.

Maurice de Broglie, second fils du maréchal de Broglie, frère du maréchal-de-camp qui commanda en 92 l'une des brigades de l'armée du Rhin et périt plus tard sur l'échafaud, avait été à cause de sa frêle constitution destiné de bonne heure par sa famille à la carrière ecclésiastique. Entré sans vocation bien particulière au séminaire de Saint-Sulpice, il était sorti de cette forte école sincèrement imbu des principes de la religion catholique et très versé dans les sciences sacrées. Ses tendances politiques, entièrement favorables au mouvement de 1789, le rapprochaient des opinions de son frère, qui siégeait à l'assemblée nationale dans les rangs de la minorité de la noblesse, beaucoup plus que de celles du vieux maréchal, sorti de bonne heure de France, et à qui le jeune séminariste, plein d'une ardeur civique, n'avait pas craint d'adresser une lettre chaleureuse pour le conjurer de rentrer dans sa patrie. Ce fut lui au contraire qui, par suite du triomphe du parti exalté, avait été obligé d'aller rejoindre son père en Allemagne. Il y avait reçu la prêtrise, et jouissait de la prévôté du chapitre de Posen, que lui avait conférée le roi Guillaume de Prusse, lorsqu'après la mort du



maréchal il fut soudain rappelé en France par les offres brillantes qui venaient le trouver au fond de la Poméranie de la part du fondateur de la dynastie impériale. Attentif à décorer son nouveau trône de l'éclat des noms choisis parmi les illustrations de l'ancienne cour, Napoléon avait nommé le prince Maurice de Broglie aumônier de sa chapelle, se réservant de lui donner prochainement un siège épiscopal. Ce fut d'abord l'évêché d'Acqui en Piémont; mais, le séjour d'une ville voisine des Alpes étant funeste à la santé débile de M. de Broglie, Napoléon l'avait bientôt après appelé au siège beaucoup plus important et beaucoup plus recherché de Gand. M. de Broglie n'avait point été insensible à de si gracieux procédés. Ses lettres adressées à d'intimes amis témoignent que depuis 1804 jusqu'en 1809, époque de la captivité du saint-père, le titulaire du siège de Gand, quoique attristé par les façons d'agir de plus en plus impérieuses que le souverain auquel il s'était rallié appliquait au gouvernement des affaires de la religion, n'en était pas moins resté sincèrement attaché par principes et par goût au régime qui avait reçu ses sermens. La prise de possession de Rome et la séquestration du pape, sans avoir altéré sa fidélité politique, sans avoir provoqué de sa part aucune bruyante protestation, lui avaient toutefois donné beaucoup à réfléchir. M. de Broglie, avec des formes extrêmement douces, avait l'esprit ferme, le caractère plutôt rigide, et mettait un grand soin à conformer logiquement les moindres actes de sa vie aux scrupules peut-être un peu raffinés de sa conscience. Si c'était un tort, il devait alors paraître d'autant plus fâcheux qu'il était plus rare. L'empereur venait à cette époque de nommer l'évêque de Gand membre de la Légion d'honneur. Or il fallait prêter en cette qualité un serment dont la teneur imposait au récipiendaire l'obligation d'observer les lois de l'empire, et notamment celles « sur l'intégrité de son territoire. » Dans l'opinion de M. de Broglie, les derniers mots de cette formule semblaient impliquer la reconnaissance de l'usurpation des états du saint-siège. C'était là, pensait-il, un acte qui ne pouvait être exigé d'un évêque. Il rédigea dans ce sens un mémoire qu'il adressa au grand-chancelier avec prière de le mettre sous les yeux du chef de l'état. Le refus de prêter un serment exigé de tous les membres de l'ordre et la nature des motifs invoqués par son aumônier irritèrent profondément Napoléon. Il voulut voir M. de Broglie, se proposant d'essayer sur lui les forces de sa dialectique et la puissance de son ascendant personnel. Il croyait d'autant mieux y réussir que les courtoises manières de l'évêque de Gand lui avaient plus complètement dérobé ce qu'il y avait au fond de son caractère d'immuable opiniâtreté. M. de Broglie, sans entrer dans aucune discussion, pria l'empereur de vouloir bien l'excuser et d'avoir la bonté d'admettre

ses raisons; il avait consulté sa conscience, et sa conscience ne lui permettait décidément pas de prêter le serment en question. « Eh bien! monsieur, votre conscience n'est qu'une sottise, répondit Napoléon en tournant le dos à son interlocuteur (1). » C'était s'aliéner par des paroles gratuitement blessantes un prélat consciencieux qui, sans arrière-pensée, suivait alors ce qu'il croyait être pour lui la ligne du devoir. Au point de vue politique, les scrupules de l'évêque de Gand, alors même qu'il les trouvait mal fondés, auraient dû être d'autant plus respectés par l'empereur qu'il allait bientôt fournir à ce même prélat d'autres griefs qui n'avaient rien de spécieux, et qui risquaient d'être plus facilement partagés par les autres membres de l'épiscopat.

Tandis que l'empereur faisait successivement à l'évêque de Séez, à M. Le Gallois et à M. de Broglie les scènes que nous venons de raconter, son oncle le cardinal Fesch donnait de son côté aux prélats du concile national, déjà arrivés à Paris, et qu'il réunissait presque tous les soirs dans son magnifique hôtel de la rue du Mont-Blanc, un spectacle presque aussi extraordinaire, et les surprenait par l'étrangeté de ses prétentions. Tous ces messieurs étaient facilement tombés d'accord qu'à lui seul devaient naturellement revenir les fonctions de président du concile, et chacun s'appretait à lui donner sa voix, en considération non-seulement de son zèle incontestable pour la religion, mais à cause des avantages qui résulteraient pour l'assemblée elle-même de sa position personnelle vis-à-vis du souverain. A la stupéfaction générale, il se trouva que le cardinal ne l'entendait pas ainsi. Il se refusa obstinément à ce mode d'élection, prétendant que la présidence lui appartenait de droit, comme au primat des Gaules et à l'archevêque de l'église de France la plus ancienne et la plus qualifiée. En vain le cardinal Cambacérès lui représenta que depuis le concordat tous les sièges épiscopaux de France étaient égaux, et dataient de la même origine; le cardinal Fesch n'en voulut absolument point démordre, et, avec une sorte d'âpreté à laquelle personne ne comprit jamais rien, persista à rejeter l'honorable témoignage de confiance que lui offraient ses collègues pour revendiquer uniquement ce qu'il appelait son droit. Plus raisonnables que lui, les évêques finirent par céder. Par une anomalie singulière, et comme si rien ne devait être parfaitement correct dans ce concile, Napoléon, à qui déplaisait cette prétention de son oncle, et qui ne se souciait pas de reconnaître à aucune église de France le privilège d'une sorte de prééminence officielle, jugea convenable, lorsqu'il décerna plus tard par décret

1) Notice historique sur M. de Broglie, évêque de Gand, précédant le recueil des mandemens de ce prélat, p. 20, Gand, 1843.

la présidence au cardinal Fesch, de motiver sa nomination sur le prétendu choix du concile (1).

Au nombre des questions qui se traitèrent également dans les conférences particulières tenues chez le cardinal Fesch, il faut noter une discussion assez vive à propos du sceau que le concile adopterait pour l'apposer à ses actes. Fallait-il ou ne fallait-il pas que la croix, qui devait tout naturellement former le fond des armes d'une pareille assemblée, fût placée sur un champ d'abeilles? L'évêque de Gand soutint que la croix seule suffirait sans les abeilles; plusieurs de ses collègues tenaient au contraire aux abeilles. On les mit aux voix, mais elles ne passèrent pas. C'était un peu singulier. Ce qui le fut davantage, c'est que peu de jours après on n'en lisait pas moins dans le cérémonial imprimé pour servir au concile : « Le sceau du concile portera une croix tréflée et rayonnante sur un champ d'abeilles (2). »

Après cette discussion un peu puérile, il fut question de charger une commission de recueillir les griefs dont l'église avait à se plaindre de la part de l'autorité civile; mais, le concile une fois ouvert, on n'entendit plus parler de cette proposition. « Ce n'était pas pour s'occuper d'un pareil soin qu'il avait été convoqué, » remarque assez tristement le véridique M. Jauffret. Ajoutons que la composition même du futur concile laissait singulièrement à désirer, et ne justifiait à aucun point de vue son titre de concile national. Appliquée à la France, cette dénomination manquait de vérité, car les évêques italiens s'y trouvaient également convoqués. Elle n'était pas plus juste en ce qui regardait la France et l'Italie réunies et considérées comme ne formant plus qu'un seul empire, car les évêques d'outre-monts étaient alors en partie emprisonnés, en partie éloignés de leurs sièges. Quoique les provinces italiennes soumises à la domination française comptassent 152 sièges épiscopaux, il n'y eut que 42 de ces prélats qui assistèrent aux délibérations du concile. Parmi les évêques de France, presque tous au contraire furent présents, à l'exception des titulaires des sièges du Mans et de La Rochelle, retenus chez eux par leurs infirmités. L'archevêque de Bourges venait de mourir. L'évêque de Séez n'avait point été convoqué parce que l'empereur lui avait fait donner sa démission. Au jour de l'ouverture définitive du concile, c'est-à-dire le 17 juin, les membres se trouvaient donc au nombre de 95, ne représentant pas en réalité la moitié des sièges réunis de l'église de France et d'Italie.

(1) Voir le *Moniteur* du 20 juin 1811.

(2) *Cérémonial du concile national*; Paris, Adrien Le Clère, juin 1811.

## II.

Le 17 juin 1811 à huit heures du matin, les prélats convoqués se réunirent dans les salles de l'archevêché de Paris; ils étaient tous revêtus de leurs habits épiscopaux, en chape et en mitre. Précédés par le chapitre métropolitain, ils s'acheminèrent processionnellement vers l'église de Notre-Dame, traversant sur leur passage une foule plus curieuse peut-être que recueillie. Ils étaient, comme nous l'avons dit, au nombre de quatre-vingt-quinze, — six cardinaux, huit archevêques et quatre-vingt-un évêques, — sans compter neuf ecclésiastiques pourvus de sièges épiscopaux par l'empereur, mais non encore institués par le pape. La grande nef de Notre-Dame était avant leur arrivée déjà remplie. Grand nombre de fonctionnaires s'y étaient rendus, mais privément et sans porter leur costume officiel; cette ouverture du concile était tout à fait publique. Elle constituait ce que les écrivains ecclésiastiques ont coutume d'appeler la première session du concile de 1811. D'après les traditions de l'église catholique, ces sessions doivent en effet se tenir toutes portes ouvertes. Lors de la dernière session du concile, ou bien quand il importe de proclamer immédiatement quelque résolution arrêtée par la docte assemblée, c'est l'usage qu'un des prélats monte en chaire et donne lecture à haute voix, et le plus souvent en latin, des déclarations votées dans les congrégations générales, où le public n'est pas admis, et au sein desquelles les discussions ont eu lieu préalablement, loin des oreilles du vulgaire (1). Il avait paru sage, même autrefois, de ne pas trop initier les fidèles aux hésitations qui pourraient se produire entre les pères du concile. Cette utile précaution avait pour résultat d'ajouter à l'autorité des opinions dont l'orthodoxie était solennellement proclamée le prestige d'une unanimité apparente. Rien ne manquait donc dans les siècles passés au dramatique effet de ces assises extraordinaires de l'église. L'importance en était encore singulièrement accrue par l'émotion des spectateurs de toutes classes, particulièrement des masses populaires, alors si ardentes à prendre part aux débats religieux, et qui attendaient avec une anxiété fiévreuse la publication des sentences dont la teneur définitive allait décider des controverses du jour, donner tort aux uns, raison aux autres, et servir désormais de règle incontestée aux croyances de tous. S'il n'en était pas tout à fait ainsi dans le Paris de 1811, il ne faudrait pas, sous peine de se beaucoup

(1) Voyez la brochure imprimée soi-disant par ordre du concile, en réalité d'après les inspirations du gouvernement impérial, chez Adrien Le Clère, juin 1811, intitulée *Cérémonial du concile national de Paris*.

méprendre, s'imaginer non plus que le concile national se soit ouvert au milieu de l'indifférence générale. Rien de moins vrai. Ceux-là seuls l'affirmeront peut-être un jour qui se complairont à vouloir prendre l'histoire toute faite dans les colonnes du *Moniteur*. Dans le *Moniteur*, à peine découvre-t-on en effet de temps à autre quelques mots assez brefs et parfois inexacts sur ce qui s'est passé à l'assemblée des prélats réunis le 17 juin dans l'église de Notre-Dame. En revanche on y trouve force détails sur la session du corps législatif, que Napoléon, par une singulière coïncidence, venait précisément d'ouvrir en personne la veille même du concile. Comment les rédacteurs de la feuille gouvernementale auraient-ils pu convenablement admettre que la pensée de la France se fût assez distraite de la personne de l'empereur pour avoir, fût-ce un seul jour, tourné de préférence ses regards du côté de l'ancienne basilique de Paris, qui ne fut pas en cette occasion honorée de sa présence, plutôt que vers le palais du corps législatif, où la cour entière venait de se rendre en grande pompe? Le 16 juin 1811 à midi, le canon des Invalides avait en effet ébranlé tout Paris au moment où le cortège impérial quittait les Tuileries pour se rendre à la salle du Palais-Bourbon, et de nouveau il avait retenti quand le chef de l'état eut achevé de prononcer les derniers mots adressés du haut de son trône à ceux que la constitution d'alors appelait les représentans du pays. De l'avis des écrivains du *Moniteur*, voilà quelles étaient les seules paroles que la nation fût avide d'entendre. Que lui importait en comparaison tout le reste? C'est pourquoi la feuille officielle prenait grand soin de donner scrupuleusement, avec le texte du discours de Napoléon, le récit détaillé de l'enthousiasme qu'il avait partout excité sur son passage, enthousiasme si prodigieux qu'il s'était prolongé le soir sous les fenêtres de son impériale demeure, mais qui fut surtout porté à son comble « quand l'orchestre des Tuileries se mit à exécuter l'ouverture de *la Clémence de Titus, le pas des Scythes de Sémiramis*, terminés par le fameux *vivat!* auquel se sont mêlés les cris et les applaudissemens de la foule répandue dans le jardin (1). » Après avoir entretenu le public de France et d'Europe d'incidens aussi considérables, quelle chance restait-il de l'intéresser aux affaires du concile national? Il n'y aurait probablement prêté qu'une oreille trop distraite, et par égard sans doute pour l'auguste assemblée Napoléon ordonna qu'on n'en fit pas la moindre mention. Disons la simple vérité. Le chef de l'état n'avait pas eu lieu d'être satisfait de l'impression produite sur l'opinion par les deux journées du 16 et du 17 juin 1811. La cérémonie religieuse avait éclipsé la séance législative, et ni l'une ni l'autre n'avait tourné au profit de la poli-

(1) *Moniteur* du 17 juin 1811.

tique impériale; c'est pourquoi *le Moniteur* avait eu l'ordre de se renfermer dans un silence absolu.

Pour s'expliquer l'échec éprouvé par l'empereur et le dépit qu'il en ressentit, il faut se reporter en imagination à l'époque dont nous cherchons à reproduire la véritable physionomie, et se rappeler l'état d'ambitieuse attente où les esprits étaient continuellement tenus sous le premier empire par un chef qui avait pris systématiquement l'habitude de préparer chaque année pour ses sujets émerveillés les plus beaux coups de théâtre. On savait un peu vaguement à Paris, mais enfin on savait que trois évêques des plus distingués avaient été mystérieusement envoyés à Savone auprès du saint-père. Tout le monde espérait donc qu'ils avaient réussi dans leur mission, et pour leur compte les catholiques les plus dévoués à l'empire ne se permettaient pas d'en douter. Loin d'en être ébranlée, leur confiance avait encore redoublé quand ils avaient vu l'ouverture du concile retardée de quelques jours afin de coïncider à un jour près avec celle de la session législative. Nulle incertitude n'était plus possible. Il devenait manifeste aux yeux de ses admirateurs passionnés que le grand conquérant qui venait de donner la paix politique au continent par son mariage avec une archiduchesse autrichienne se proposait de rendre aussi la paix aux consciences par un heureux accord avec le souverain pontife. Quoi de plus naturel, si, comme cela était son droit évident et sa juste récompense, il s'était réservé la joie légitime d'annoncer en même temps une si bonne nouvelle aux représentans de la nation et à ceux de l'église? Telle était la confiance générale. Il faut s'en figurer la surprenante ingénuité pour comprendre combien la déception fut amère, quand d'une voix rude et saccadée l'empereur se mit à parler dans son discours officiel de l'état présent des affaires religieuses. Pour la première fois il faisait part au corps législatif du parti qu'il avait pris de confisquer les états du saint-siège et de les réunir à son empire. De l'arrestation de Pie VII à Rome, de sa captivité à Savone, pas un mot. Apparemment ceux auxquels il s'adressait n'en devaient rien savoir. Du concile, pas davantage. Cela ne les regardait pas. Cependant il était bien difficile de ne pas prononcer le nom du pape; mais alors comment s'exprimer sur son compte? D'après les propres termes de M. de Barral, que nos lecteurs n'ont peut-être pas entièrement oubliés, jamais le saint-père n'avait parlé du passé *qu'avec modération et de l'empereur lui-même qu'avec affection*. Voici en revanche dans quel langage hautain Napoléon n'hésita point à s'exprimer sur les questions pendantes et sur le malheureux pape réduit, dans sa captivité, à l'état déplorable que signalaient en ce moment les dépêches du préfet de Montenotte. « Les affaires de la religion, disait Napoléon, ont

été trop souvent mêlées et sacrifiées aux intérêts d'un état du troisième ordre. Si la moitié de l'Europe s'est séparée de l'église de Rome, on peut l'attribuer spécialement à la contradiction qui n'a cessé d'exister entre les vérités et les principes de la religion, qui sont pour tout l'univers, et des prétentions et des intérêts qui ne regardent qu'un très petit coin de l'Italie. J'ai mis fin à ce scandale pour toujours. J'ai réuni Rome à l'empire. J'ai accordé des palais aux papes à Rome et à Paris. S'ils ont à cœur les intérêts de la religion, ils voudront séjourner souvent au centre des affaires de la chrétienté. *C'est ainsi que saint Pierre préféra Rome au séjour même de la terre-sainte* (1). » Ces altières paroles, qui montraient l'empereur plus que jamais obstiné à la poursuite de ses projets de domination spirituelle, ne pouvaient manquer d'avoir un pénible retentissement auprès des membres du concile, et dès le lendemain le contre-coup s'en fit sentir.

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, la première réunion des prélats convoquée à Notre-Dame était une réunion tout officielle, de pure forme pour ainsi dire, mais publique. Il ne devait s'y produire aucune discussion; à plus forte raison aucune décision ne pouvait-elle en émaner. Toutefois, dans cette occasion comme toujours, on s'aperçut bien qu'une assemblée, quelle qu'elle soit, fût-elle composée d'ecclésiastiques les moins expérimentés, les plus timides, et n'importe dans quel lieu, fût-ce en pleine cathédrale pendant la célébration des offices divins, sait trouver les moyens, quand la publicité ne lui fait pas défaut, de révéler au dehors les sentimens dont elle est agitée. Napoléon avait du haut de son trône affirmé devant l'Europe et la France, dans un style qui sentait son empereur byzantin, la prédominance du pouvoir civil sur le pouvoir spirituel. Eh bien! l'Europe et la France entendraient aussi affirmer du haut des marches de l'autel les droits du pape à l'obéissance de tous les membres de son église. Quels furent les promoteurs de cette résolution hardie? Il serait difficile de le dire aujourd'hui, et peut-être n'y eut-il en effet personne qui ait pu alors en revendiquer particulièrement l'initiative. C'est le propre des assemblées qu'il y règne par esprit de corps une sorte de courage collectif bien supérieur au courage individuel de chacun des membres, et souvent on les voit se lancer tous ensemble dans des aventures devant lesquelles, laissé à lui-même, le plus résolu d'entre eux aurait probablement reculé.

La manifestation religieuse si peu préméditée, et peut-être faudrait-il ajouter à peu près involontaire, que les évêques opposèrent

(1) *Moniteur* du 17 juin 1811.

à la déclaration politique de l'empereur n'avait en réalité aucun chef. Ce fut le hasard qui lui donna pour principaux organes le cardinal Fesch, le propre oncle de l'empereur, M. de Boulogne, évêque de Troyes, dont les harangues adulatrices avaient tant de fois charmé les habitués de la chapelle des Tuileries, et le respectable archevêque de Bordeaux, M. d'Aviau, l'homme le plus étranger aux passions des partis. En sa qualité de président du concile, le cardinal Fesch avait dû officier pontificalement, et, sur la désignation de ses collègues, M. de Boulogne avait été chargé de prononcer le sermon d'usage, dont il avait préalablement donné connaissance à quelques membres du concile, particulièrement au président. Le cardinal l'avait aussitôt porté lui-même à l'empereur; mais celui-ci, d'ordinaire fort attentif à regarder aux paroles qui devaient être publiquement débitées en chaire, n'avait pas eu le temps de prendre lecture du discours de M. de Boulogne; il se contenta de demander à son oncle s'il lui en répondait. Le cardinal affirma que deux ou trois passages seulement lui avaient paru pouvoir prêter à de fâcheuses interprétations; il les avait signalés à l'orateur du concile, qui lui avait positivement promis de les supprimer. L'empereur, plein de confiance dans les bonnes dispositions à lui connues de l'évêque de Troyes, se tenait donc pour assuré qu'il ne risquait pas de lire dans *le Moniteur*, au lendemain de cette cérémonie, aucune phrase qui fût de nature à lui déplaire.

Cependant l'occasion était solennelle. Un imposant auditoire remplissait le chœur de la cathédrale. Les évêques, mitre en tête et leur bâton pastoral à la main, en occupaient toutes les stalles. Au-dessous d'eux étaient assis les ecclésiastiques qui leur servaient de théologiens ou d'aumôniers. Les tribunes supérieures avaient été réservées pour les dames et pour les laïcs de distinction; une foule compacte, débordant jusque sur les bas-côtés, avait envahi la nef immense. Quelle effrayante responsabilité allait peser sur M. de Boulogne, qui passait, non sans raison, pour le premier prédicateur de son temps! Le cardinal Maury, qui s'y connaissait, avait caractérisé la situation du malheureux orateur en s'écriant : « Je ne sais s'il s'en tirera, mais c'est un véritable casse-cou qu'un pareil discours. » Animé par le spectacle qu'il avait sous les yeux, jaloux sans doute de répondre à l'attente générale, ou plutôt peut-être désireux de donner satisfaction à sa conscience de prêtre et de protester, au nom de l'église à laquelle il appartenait, contre le mépris avec lequel elle venait d'être traitée, M. de Boulogne oublia complètement, dans la chaleur de son débit, la promesse faite au cardinal Fesch. Quel ne fut pas l'émoi, la terreur même, nous ne croyons pas qu'il faille ajouter le regret du président du concile et des évêques qui avaient eu connaissance du manuscrit de l'orateur,



lorsqu'ils l'entendirent reproduire intégralement la plupart des passages retranchés dans la copie remise à l'empereur ! En des temps ordinaires, sous un gouvernement libre ou seulement modéré, les paroles que nous allons citer n'auraient paru à personne outrepasser les droits de la chaire ; mais c'est le signe particulier des époques où l'autorité fait une guerre acharnée à l'expression des idées indépendantes que les plus inoffensives, quand elle n'en peut arrêter le cours, produisent dans le silence universel un effet démesuré. Toute l'assistance était comme suspendue aux lèvres de M. de Boulogne, lorsque vers la fin de son discours, après l'éloge indispensable de Bossuet, avec une émotion visiblement partagée par tous les membres du concile, il se mit à traiter d'une façon générale, mais vive et saisissante, les questions brûlantes qui faisaient alors l'objet de toutes les préoccupations. « Ne peut-il pas y avoir des craintes tellement fondées, des dangers si imminens, des circonstances si hasardées, que l'église de France ne puisse toute seule aviser aux moyens de se sauver elle-même en sauvant son évêque ? Mais quelle est cette planche qui s'offre à elle pour échapper au naufrage dont elle est menacée ? Jusqu'où peut s'étendre la loi des tempéramens ? jusqu'où peut-on s'avancer ? où doit-on s'arrêter ? quelle application peut-on faire des règles anciennes aux difficultés actuelles, et de l'histoire du passé aux conjonctures du présent ? comment peut-on céder à l'empire des circonstances sans faire plier les principes ? et enfin quelles sont les mesures que suggèrent ici ou la prudence ou le courage, ou la modération ou le zèle, pour faire dans ces grandes occurrences ce qui convient le mieux à l'état ou à l'église ?... Voilà, messeigneurs, les hautes questions qui sont offertes à vos lumières, et sur lesquelles vous aurez à prononcer devant l'Europe, qui vous observe, devant l'église, qui vous écoute, devant la postérité, qui nous attend ; mais quelle que soit l'issue de vos délibérations, quel que soit le parti que l'intérêt de nos églises pourra nous suggérer, jamais nous n'abandonnerons ces principes immuables qui nous attachent à l'unité, à cette pierre angulaire, à cette clé de la voûte sans laquelle tout l'édifice s'écroulerait sur lui-même. Jamais nous ne nous détacherons de ces premiers anneaux sans lesquels tous les autres se dérouleraient, et ne laisseraient plus rien que confusion, anarchie et ruine. Jamais nous n'oublierons tout ce que nous devons de respect et d'amour à cette église romaine qui nous a engendrés en Jésus-Christ, et qui nous a nourris du lait de la doctrine, à cette chaire auguste que les pères appellent la citadelle de la vérité, et à ce chef suprême de l'épiscopat sans lequel tout l'épiscopat se détruirait lui-même et ne ferait plus que languir comme une branche desséchée du tronc, ou s'agiter au gré des flots comme un vaisseau sans gouver-

naïl et sans pilote. Oui, quelques vicissitudes qu'éprouve le siège de Pierre, quels que soient l'état et la condition de son auguste successeur, toujours nous tiendrons à lui par les liens du respect et de la révérence filiale. Ce siège pourra être déplacé, il ne pourra être détruit. On pourra lui ôter de sa splendeur, on ne pourra pas lui ôter de sa force. Partout où ce siège sera, là tous les autres se réuniront. Partout où ce siège se transportera, tous les catholiques le suivront, parce que partout où il se fixera, là sera la tige de la succession, le centre du gouvernement et le dépôt sacré des traditions apostoliques. Tels sont nos sentimens invariables, que nous proclamons aujourd'hui à la face de l'univers, à la face de toutes nos églises, dont nous portons en ce moment les vœux et dont nous attestons la foi à la face des saints autels et au milieu de cette basilique où nos pères assemblés vinrent plus d'une fois cimenter la paix de l'église et apaiser par leur sagesse des troubles et des différends, hélas ! trop ressemblans à ceux qui nous occupent aujourd'hui (1)... »

Cette profession de foi, prononcée d'une voix grave et retentissante, avait jeté dans l'assemblée entière une indicible émotion. L'effet en durait encore lorsque M. Duvoisin, évêque de Nantes, monta en chaire à son tour pour y lire, comme il avait été convenu entre le cardinal Fesch et l'empereur, le décret d'ouverture du concile et le règlement qui devait présider aux délibérations de l'assemblée. Cette première formalité accomplie, l'évêque de Nantes, suivant un autre usage qui est de tradition dans l'église, alla demander individuellement à chacun de ses collègues, en s'arrêtant devant lui, s'il lui plaisait en effet que le concile fût ouvert. Quand son tour fut venu : « Oui, je le veux, répondit l'archevêque de Bordeaux en inclinant la tête, sauf toutefois l'obéissance due au souverain pontife, obéissance à laquelle je m'engage et que je jure. » Une sorte de frémissement se communiqua aux membres du concile quand ils entendirent ces paroles prononcées par M. d'Aviau d'une voix très ferme. Ce n'était encore là qu'une manifestation isolée. Bientôt tous les regards se tournèrent du côté du président du concile, qui, suivi des prêtres officians, se dirigeait vers une espèce d'estrade en forme de trône qui avait été préparée pour lui au milieu même du chœur. Là, se mettant lentement à genoux et plaçant la main droite sur le livre des Évangiles, que ses aumôniers tenaient ouvert devant lui, le cardinal Fesch se mit à prononcer à très haute voix la formule d'un serment prescrit par une ancienne bulle du pape Pie IV. Ce serment renfermait la profession de foi la plus expresse en faveur des droits du saint-siège. « Je recon-

(1) Œuvres complètes de M. de Boulogne, évêque de Troyes.

nais, disait-il, la sainte église catholique, apostolique et romaine, mère et maîtresse de toutes les autres églises; je promets et je jure au pontife romain, successeur de saint Pierre, prince des apôtres et vicaire de Jésus-Christ sur la terre, une véritable obéissance. »

Ainsi dès le début du concile le propre oncle de l'empereur venait lui-même, par un acte réfléchi et solennel, se lier irrévocablement envers Pie VII, comme l'avait fait avant lui dans l'ardeur de son zèle l'impétueux archevêque de Bordeaux. Ce n'est pas tout. Après avoir prononcé son serment d'obéissance filiale au saint-père, le cardinal Fesch invita les cardinaux, les archevêques et évêques appelés au concile à venir un à un répéter entre ses mains la profession de foi dont il avait donné l'exemple. « S'il arrivait aux prélats, raconte son biographe, l'abbé Lyonnet, aujourd'hui archevêque d'Albi, de ne pas lire assez distinctement la formule prescrite, son éminence les engageait sans ménagemens à reprendre leur symbole. On remarqua surtout, ajoute le pieux écrivain, que sa délicatesse devenait plus grande quand arrivait le tour des anciens constitutionnels ou de ceux dont l'orthodoxie était suspecte (1). »

A coup sûr, c'était là une suite de manifestations significatives auxquelles l'empereur ne s'attendait guère. Non-seulement elles blessaient son orgueil, mais elles dérangeaient tous ses plans. Comment pourrait-il désormais, si le récit en parvenait jusqu'au saint-père, lui faire incessamment répéter par M. de Chabrol que l'église de France était, sur la question des bulles, entièrement d'accord avec le gouvernement impérial et prête à rompre avec le saint-siège? — Quelle force de résistance Pie VII ne puiserait-il pas dans ces protestations d'inaltérable fidélité qui sortaient comme d'elles-mêmes de la bouche des prélats sur lesquels l'empereur s'était cru jusqu'alors le plus en droit de compter! A tout prix, il fallait empêcher que le bruit de ces scènes scandaleuses ne se répandît au dehors. De là l'ordre donné au *Moniteur* et aux journaux du temps de garder le silence sur le discours de l'évêque de Troyes et de ne point parler de la prestation du serment d'obéissance au saint-père qui avait inauguré la première session d'un concile solennellement convoqué pour lui ravir au contraire l'une de ses plus importantes prérogatives. L'empereur adopta ce parti, quoiqu'il comprit parfaitement combien il était singulier, de la part de la feuille officielle de l'empire, de ne rien dire de l'ouverture du concile, et de ne pas mentionner, si brièvement que ce fût, les incidens survenus à Notre-Dame devant tant de témoins, incidens qui défrayaient les conversations de tous les salons et de toutes les sacristies de Paris. Son irritation était extrême. Elle se manifesta d'abord par un

(1) *Le Cardinal Fesch, archevêque de Lyon, primat des Gaules*, par l'abbé Lyonnet, t. II, p. 329.

violent accès de colère contre le cardinal Fesch, qui, au sortir de la cérémonie, fut mandé à Saint-Cloud et traité par son neveu avec la dernière dureté. « Il n'en faisait jamais d'autres, c'était uniquement sa faute. Quelle sottise de sa part de n'avoir rien prévu! Il était doublement coupable. Ou bien il avait lu le manuscrit de M. de Boulogne, et alors comment avait-il fermé les yeux sur tant de passages aussi incendiaires? La France n'avait-elle pas assez souffert des troubles, des divisions, de l'anarchie? Était-il donc besoin d'attiser à nouveau le feu des discordes civiles? Ou bien, s'il ne l'avait pas lu, comment avait-il osé en répondre?... Il fallait avoir le courage de dire la vérité lorsque je vous ai interrogé. Si occupé que je fusse, j'aurais trouvé le temps de lire moi-même ce discours, car vous savez jusqu'où va mon scrupule pour ces sortes de publications. Aussi la responsabilité en retombe tout entière sur vous. » Le cardinal, sincèrement attaché à l'évêque de Troyes, qui était de sa plus intime familiarité, s'efforça de le tirer d'affaire en se montrant plus généreux que véridique, et rejeta sur les hasards d'une soudaine improvisation ce qu'il y avait eu de trop véhément dans certains passages de son discours (1). » Cette explication du cardinal ne calma qu'à demi l'empereur. Il avait un autre grief non moins sensible à produire. « Cette ridicule cérémonie de la prestation du serment avait-elle aussi été improvisée? et n'était-ce pas lui, le président du concile, qui l'avait traitreusement imaginée? » Il avait ce serment plus que tout le reste sur le cœur (2)! Le cardinal s'excusa en alléguant l'usage traditionnel de l'église. Qu'importaient à l'empereur les usages de l'église? Moins confiant que jamais en son oncle, il se promit de tout surveiller dorénavant par lui-même et de prendre bientôt une éclatante revanche contre le concile.

A la fin de la session du 17 juin, dont nous venons de rendre compte, les prélats avaient décidé de se réunir le surlendemain en congrégation générale dans l'une des salles de l'archevêché. Ils étaient de plus convenus que la seconde session aurait lieu le jour de la Saint-Pierre afin de lire solennellement du haut de la chaire de Notre-Dame les décrets du concile; mais cette seconde session n'eut point lieu, les affaires s'étant bientôt tellement brouillées qu'il n'y eut jamais de décrets à publier (3). Le mercredi 19 juin à dix heures

(1) *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet.

(2) « ..... J'ai toujours sur le cœur ce serment prêté au pape qui me paraît fort intempestif. Faites des recherches pour connaître ce que veut dire ce serment, et comment les parlemens voyaient cela. Ayez soin de ne rien laisser imprimer que je ne l'aie vu... » — L'empereur au comte Bigot de Prémeneu, Saint-Cloud, 20 juin 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII.

(3) Journal du concile de M. de Broglie, évêque de Gand, tenu depuis le 17 juin jusqu'au 11 juillet 1811, jour de son arrestation. — Relation manuscrite du concile national de 1811, trouvée dans les papiers de M. de Broglie, évêque de Gand.

du matin, quand les membres du concile se rendirent à l'archevêché, ils n'y trouvèrent pas leur président. A la sortie de la messe, vers midi, le cardinal Maury leur apprit que le cardinal Fesch avait dû partir précipitamment pour Saint-Cloud, et qu'il leur faisait savoir que la congrégation générale était remise au lendemain. Voici ce qui s'était passé. Napoléon, furieux de ce qui s'était produit le jour de l'ouverture du concile, avait résolu de ne pas laisser le dernier mot aux évêques; il avait résolu de faire à son tour entendre sa voix, mais en termes si clairs qu'ils fissent à l'instant tomber ces puérides vellétés d'opposition. Le plan qu'il avait arrêté avec le cardinal Fesch, maintenant un peu embarrassé de sa précédente attitude, mais d'accord surtout avec les évêques de Nantes et de Trèves, avec le patriarche de Venise, ses confidens intimes, était fort simple. Ne voulant pas se commettre de sa personne avec l'assemblée des prélats, il avait pris le parti d'y faire officiellement intervenir les deux ministres des cultes de France et d'Italie, M. le comte Bigot de Prémeneu et M. le comte Marescalchi. Il avait composé, pour le mettre dans leur bouche, un message que ces messieurs devaient lire au début de la première congrégation générale, celle fixée au 19 juin, message destiné à manifester hautement ses volontés (1). Cependant, quand la teneur du message impérial avait été communiquée au cardinal Fesch, celui-ci en avait été tellement effrayé qu'il avait cru devoir courir en toute hâte à Saint-Cloud pour obtenir au moins quelques modifications. Toujours défiant à son endroit et s'étant bien promis de ne rien céder aux instances de son oncle sans avoir préalablement demandé l'avis des évêques naguère députés à Savone, l'empereur avait fait dire à MM. de Barral, Mannay et Duvoisin de se trouver dès sept heures du matin à Saint-Cloud. Les pourparlers avaient été longs et la discussion comme toujours très orageuse entre l'oncle et le neveu. Napoléon n'avait accordé qu'avec beaucoup d'humeur et de mauvaise grâce de très légers changemens dont le président du concile n'avait paru lui-même qu'à moitié satisfait. C'est ainsi qu'à la grande surprise des prélats, et sans qu'ils en eussent bien pénétré la cause, quoiqu'ils la soupçonnassent assez fâcheuse, la première congrégation générale avait été remise du 19 au 20 juin.

Un sentiment plus vif que celui de la surprise put se lire sur le

(1) « Monsieur le comte Bigot de Prémeneu, remettez au ministre Marescalchi le discours que vous devez prononcer demain à l'ouverture du concile. (Évidemment il s'agit, non pas de l'ouverture du concile, mais de la congrégation générale fixée pour le 19 juin, puisque la lettre est du 18, et que le concile avait été ouvert le 17.) Vous le lirez en français, et immédiatement après le comte Marescalchi le lira en italien. Je vous renvoie ce discours avec les changemens que je consens à y faire. » — Napoléon I<sup>er</sup> au comte Bigot de Prémeneu, 18 juin 1811. — *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. XXII, p. 256.

visage de tous ceux qui n'avaient pas été mis dans le secret quand à l'ouverture de la séance du 20 juin ils virent entrer en costume officiel dans la salle de l'archevêché où siégeait le concile les deux ministres des cultes de France et d'Italie. A peine ces deux personnages avaient-ils pris place à droite et à gauche du président que M. Bigot de Préameneu tira de son portefeuille un décret de l'empereur dont il donna lecture, et qui portait : 1° qu'il agréait le cardinal Fesch pour président, 2° qu'il serait formé un bureau *chargé de la police de l'assemblée*, et dont les ministres des cultes pour la France et l'Italie feraient nécessairement partie. Cette dernière disposition et les mots malencontreux de *police de l'assemblée* avaient encore ajouté à l'émotion produite par la présence inattendue des deux ministres. « Dans les premiers siècles, les empereurs chrétiens, remarque judicieusement à cette occasion le savant M. Jauffret, avaient bien coutume d'envoyer aux conciles un ou plusieurs commissaires pour y maintenir la tranquillité et y faire régner le bon ordre; mais depuis longtemps ce soin avait été laissé uniquement à ceux qui les présidaient. Il était donc évident qu'en faisant revivre un tel usage le chef du gouvernement avait moins en vue de protéger les délibérations du concile que d'influer sur ses décisions (1). » Aucun des prélats ne s'y trompa; aussi quand le cardinal Fesch, d'accord avec son neveu, proposa de garder, pour former le bureau voulu par le décret, les évêques qu'il avait précédemment chargés de ce soin, il y eut quelque agitation dans l'assemblée. M. de Broglie ayant insisté pour que les membres du concile procédassent eux-mêmes à cette élection, sa proposition fut presque unanimement adoptée, et les choix, quoique n'ayant rien d'exclusif, ne tombèrent pas tous, il s'en fallut de beaucoup, sur les prélats les plus agréables à la cour (2). Ces divers scrutins avaient pris quelque temps. Il était quatre heures lorsque le ministre des cultes de France prit enfin la parole pour lire le message impérial. La plupart des auteurs ecclésiastiques ont voulu donner à entendre que cette harangue avait été l'œuvre personnelle de M. Bigot de Préameneu, car c'est leur préoccupation constante de décharger la mémoire de Napoléon de la responsabilité de tous les actes qu'ils ré-

(1) *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du dix-neuvième siècle*, par M. Jauffret, t. II, p. 538.

(2) Ce mot de *bureau chargé de la police de l'assemblée* avait tellement déplu aux membres du concile, que, sur la proposition de M. de Barral lui-même, et en vertu d'un vote unanime, cette commission fut nommée *de l'administration intérieure*. Le président et tous les membres du concile ne lui donnèrent jamais que ce titre; mais de son côté l'empereur ne voulut pas non plus céder, même sur un détail aussi insignifiant, et dans tous les documens officiels émanés du gouvernement le bureau de l'assemblée continua d'être désigné par une appellation qui avait si fort répugné à tous les prélats de l'empire.

prouvent. Ils les portent incessamment au compte de ses ministres, qu'ils représentent comme l'ayant poussé bien malgré lui dans des voies qui n'étaient pas naturellement les siennes. A les en croire, on arriverait à se figurer que, dans les affaires qui concernaient la religion, le chef du grand empire a été toute sa vie inspiré, conduit, gouverné, peu s'en faut qu'ils ne disent opprimé, par les redoutables philosophes de son conseil d'état. Une lettre de Napoléon en date du 18 juin, lettre que nous avons déjà citée, suffirait à elle seule pour démontrer qu'il a été l'unique auteur de la harangue débitée par M. Bigot de Préameneu; mais les éditeurs de la correspondance impériale ont levé eux-mêmes toute espèce de doute en insérant textuellement ce discours à sa date dans leur collection officielle. Ne l'eussent-ils point fait, il aurait suffi, pour dissiper toute incertitude à cet égard, de lire attentivement l'exposé qui s'y trouve des démêlés survenus entre le gouvernement français et la cour de Rome. Non-seulement c'est le même fonds de récit, marqué des mêmes traits que nous avons déjà tant de fois signalés dans les manifestes émanés de l'empereur; c'est aussi le même sans-façon à dénaturer des événemens connus de tous, ce sont les mêmes omissions singulières à l'égard des faits qui le gênent, et surtout les mêmes accusations injurieuses reproduites exactement dans les mêmes termes. Ce qui était nouveau de sa part, maladroit au point de vue politique, choquant surtout, à ne tenir compte que des simples convenances, c'était de parler comme on le faisait du chef de leur église à des prélats rassemblés en concile. Quelle ne dut pas être la stupéfaction des pieux assistans lorsqu'ils entendirent le ministre de l'empereur commencer la longue énumération des griefs de son maître! La liste en était dressée en termes amers, et rien n'y était oublié.

« En 1807, le pape, mal conseillé, avait voulu tenir le royaume d'Italie en fermentation en agitant les consciences. C'était la victoire de Friedland qui l'avait obligé à concéder l'institution canonique aux prélats italiens nommés par l'empereur (1)... » Des discussions temporelles étant survenues entre l'empereur et le pape, celui-ci avait voulu chercher un moyen de triompher dans ces discussions par un refus absolu des bulles d'institution. Des brefs du saint-père aux chapitres de Paris, de Florence et d'Asti leur avaient défendu de donner des pouvoirs aux évêques que l'empereur et roi avait nommés, et par ce moyen le pape avait essayé de susciter des troubles dans l'église et dans l'état. Les chapitres de l'empire et ceux du royaume d'Italie avaient unanimement et de la manière la plus

(1) Discours de M. le comte Bigot de Préameneu au concile national de 1811, inséré dans la *Correspondance de Napoléon 1er*, t. XXII, p. 256.

solennelle professé une doctrine contraire à ces bulles, qui, rédigées comme aux temps désastreux de Grégoire VII, avaient *excité l'indignation générale*... Après avoir ainsi à son point de vue exposé aux évêques les événemens accomplis, l'empereur, qui ne touchait pas un mot de l'enlèvement du pape de Rome, ni de sa captivité à Savone, qui venait d'acheter à beaux deniers comptans le médecin du pape et d'arracher à celui-ci l'arrangement éphémère qu'il se réservait, suivant ses convenances, de produire à la lumière ou d'ensevelir dans le silence, l'empereur, qui avait déjà dans une occasion précédente accusé publiquement Pie VII de susciter contre lui des Ravallac et des Damien (1), ne craignait pas de dénoncer au concile par la voix de M. Bigot ce qu'il appelait les sinistres projets de son malheureux prisonnier, en se hâtant toutefois de dire que *ces sinistres projets* « avaient été rendus nuls par la fermeté des chapitres à maintenir leur droit et par le bon esprit des populations, habituées à ne respecter que les autorités légitimes (2). »

Cette vive apostrophe fut comme à l'ordinaire suivie par une déclaration péremptoire des volontés de l'empereur, volontés signifiées avec apparat aux membres du concile afin qu'ils se gardassent bien de n'y pas conformer scrupuleusement leurs prochaines décisions. « Sa majesté leur faisait donc savoir qu'elle ne souffrirait jamais qu'en France, comme en Allemagne, la cour de Rome exerçât à la vacance des sièges aucune influence par des vicaires apostoliques, parce que, suivant l'impérial théologien, la religion chrétienne étant nécessaire aux fidèles et à l'état, son existence serait compromise dans les pays où des vicaires que le gouvernement ne reconnaîtrait pas seraient chargés de la direction des fidèles... La religion catholique ne serait plus en effet uniforme et dès lors universelle, s'il dépendait des papes d'en interrompre et d'en intervertir le régime essentiel. Tout ce que les Anglais et d'autres peuples ont dit de l'incompatibilité de la religion catholique avec l'indépendance des gouvernemens lui serait alors justement appliqué. L'empereur entendait d'ailleurs *protéger* la religion de ses pères et la *conserver*, et cependant ce ne serait plus la même religion, si elle n'avait plus d'évêques, et si *un seul* prétendait se substituer au pouvoir de tous. Sa majesté voulait donc, comme empereur et roi, comme protecteur de l'église, comme père de ses peuples, que les évêques fussent institués suivant les formes antérieures au concordat, sans que jamais un siège pût vaquer au-delà de trois mois, temps plus que suffisant pour un remplacement... Sa majesté n'entendait pas que les ennemis de son gouvernement voulussent

(1) Discours de l'empereur au chapitre de Notre-Dame de Paris.

(2) Discours de M. Bigot de Préameneu au concile national de 1811, inséré dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 256.



se servir de la religion pour troubler l'état, ni qu'ils prêchassent une fausse doctrine, ni qu'ils alarmassent la conscience de ses sujets, ni qu'ils cherchassent à détruire l'épiscopat, et que par des intérêts temporels ils apportassent ainsi des ébranlemens à la religion... La religion était le bien de tous les peuples, de toutes les nations. Aucune localité, aucun homme, aucune dignité, aucun corps ne peut avoir le droit de l'obscurcir, de la faire tourner à son profit en confondant les idées les plus simples du temporel et du spirituel, et en mettant l'incertitude dans les consciences qui ne seraient pas dirigées par les évêques. »

En vérité, si la confusion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, fâcheuse partout, s'étala jamais quelque part dans toute sa bizarre anomalie, c'est bien à coup sûr dans cet étrange langage, tenant à la fois de la polémique et du sermon, qu'un tout-puissant conquérant qui avait renversé la tribune et qui aspirait à se rendre maître de la chaire faisait publiquement tenir par son ministre des cultes aux évêques de son empire réunis par ses ordres en concile national. L'effet fut énorme. « Ce message, dit M. Jauffret, jeta la consternation parmi les prélats, qui jusqu'alors s'étaient flattés d'un rapprochement entre les deux pouvoirs (1). »

Il n'y avait plus en effet d'illusion à se faire. Le cardinal Fesch, qui voyait ses prévisions les plus sombres vérifiées par l'attitude désespérée des membres de l'assemblée, avait hâte de lever la séance de peur d'y voir éclater quelque orage. Cependant, conformément aux instructions reçues de son neveu, il fallait qu'avant de quitter la salle il fit nommer par les pères du concile plusieurs commissions importantes que l'empereur était pressé de voir entrer en exercice. Le cardinal s'était flatté d'en désigner lui-même les membres; mais l'assemblée, mécontente des paroles qu'on venait de lui faire entendre et mise de plus en plus en défiance contre son président, refusa cette fois encore d'accéder à son désir. Elle réclama le droit, difficile à lui contester, de procéder elle-même à ces choix par la voie du scrutin secret. En vain trois ou quatre des prélats connus pour leur dévouement à la personne de l'empereur s'y opposèrent tant qu'ils purent. Le cardinal, qui n'était pas entré aussi ardemment qu'eux dans les desseins de Napoléon, laissa au contraire passer la motion sans mot dire, et depuis, malgré tous les efforts tentés par le parti de la cour, jamais le concile ne voulut revenir sur sa décision. « Sans doute, dit une relation manuscrite que nous avons sous les yeux, il était fâcheux que des évêques, qui devraient dans tous les temps être assez

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des premières années du dix-neuvième siècle*, t. II, p. 440.

courageux pour proclamer la vérité sur les toits, aient cru nécessaire d'avoir recours à ce timide moyen; mais dans les circonstances c'était le seul qu'il y eût pour eux de conserver encore quelque indépendance (1). » Ce fut par cette voie du scrutin secret qu'après d'assez incohérentes discussions, après force tâtonnemens assez naturels dans un temps et chez des personnages si parfaitement désaccoutumés des procédés usités au sein des assemblées délibérantes, le concile finit par tomber d'accord sur le choix d'un certain nombre de commissions chargées de préparer les résolutions qui seraient plus tard débattues en congrégation générale. L'une de ces commissions devait rédiger l'adresse en réponse au message de l'empereur, tandis que l'autre recevait mission de présenter à l'assemblée un projet de règlement sur le cérémonial et les formes à suivre pour les délibérations du concile. « Cette dernière commission n'obtint jamais la liberté de faire son rapport, le concile n'ayant eu permission de tenir des séances que pour délibérer sur les affaires que la cour voulait faire passer. Toutes délibérations lui furent interdites pendant que les autres commissions préparaient leurs travaux, de sorte que le règlement, qui logiquement aurait dû précéder les discussions du concile, et qui aurait été si utile pour en régler l'ordre, était encore à venir quand l'assemblée des prélats fut brusquement dissoute (2). »

L'auteur, quel qu'il soit, de la relation que nous citons était parfaitement informé; cependant il ne savait pas lui-même jusqu'où étaient allées sur ce point délicat des matières à soumettre au concile les préoccupations de l'empereur, et avec quels soins minutieux il s'était ménagé les moyens de dominer les délibérations de la docte assemblée. Ces moyens étaient fort simples. L'empereur a daigné les indiquer lui-même en quelques lignes dans une note dictée à son ministre des cultes, note qui devait servir comme de programme au concile, mais que l'on chercherait vainement, malgré l'importance qu'elle présente, dans la correspondance officiellement publiée de Napoléon I<sup>er</sup>. « Les intentions de sa majesté sont : 1<sup>o</sup> qu'à la suite de la lecture du message par les commissaires, et sur la proposition de demander pour le concile en corps une audience à sa majesté, il soit nommé pour rédiger l'adresse une commission dans laquelle seront les quatre prélats qui ont été à Savone; 2<sup>o</sup> que la copie de l'adresse ainsi que le mandement et le sermon d'ouverture soient communiqués à sa majesté; 3<sup>o</sup> que les séances soient secrètes, et qu'il n'y ait ni en session ni dans les bureaux de motion

(1) Relation manuscrite du concile national de 1811, trouvée dans les papiers de M. de Broglie, évêque de Gand.

(2) *Ibid.*

d'ordre (1). » Le secret, toujours le secret, pour Napoléon, voilà le point essentiel, et sur lequel il ne varie jamais. Cela lui importe tellement qu'il ne peut s'empêcher d'y revenir encore dans une lettre particulière adressée à peu près à la même époque à M. Bigot de Prémeneu. « Ayez soin, lui écrit-il le 20 juin, c'est-à-dire le jour où se tenait la première congrégation générale, ayez bien soin de ne rien laisser imprimer que je ne l'aie vu. Le mandement même ne doit pas être imprimé avant que vous ne me l'ayez soumis. Veillez à ce qu'il n'y ait dans l'assemblée aucun folliculaire ni étranger. Il faut qu'il n'y ait que des évêques. Quant aux prêtres qu'on propose d'y admettre, j'autoriserai, si cela est absolument nécessaire, l'entrée d'une douzaine de prêtres dont vous me remettrez avant la liste avec des renseignemens sur chacun d'eux. Il faut que ce soient de bons prêtres, et non des réacteurs. *Le rapport que vous faites au concile ne doit pas être imprimé.* Vous devez simplement le remettre, après l'avoir lu, au comité du concile. Le comité ne pourra faire imprimer son rapport que quand je l'aurai approuvé, en n'y joignant que les pièces qui seront convenues (2)... »

Vit-on jamais pareil luxe de précautions prises contre toute ombre de publicité et de plus méticuleux efforts tentés contre l'apparence même de la liberté? Mais la publicité et la liberté, ces précieux auxiliaires du bon droit et des justes causes, dont une notable partie du clergé s'est toujours obstinée à répudier le secours, lui auraient été cette fois trop favorables, et l'empereur n'avait rien plus à cœur que de lui en retirer le bénéfice. A son point de vue, l'empereur avait d'ailleurs parfaitement raison, car il ne pouvait désormais triompher qu'à huis clos. C'était uniquement à l'aide d'arrangemens pris dans de mystérieux conciliabules et grâce au silence imposé à des adversaires devenus trop incommodes qu'il pouvait se flatter de mener jusqu'au bout la lutte entreprise et maintenant poussée à toute extrémité contre le chef de la catholicité. Si nous avons réussi à donner une idée exacte de la situation d'esprit des prélats qui composaient le concile national de 1811, nos lecteurs doivent avoir compris qu'ils se partageaient en deux groupes bien inégaux en nombre. D'un côté était le petit noyau d'évêques qui servaient de meneurs à l'empereur. C'étaient, outre les quatre prélats envoyés à Savone, c'est-à-dire MM. de Barral, Duvoisin, de Mannay et le patriarche de Venise, le cardinal Maury et l'abbé de Pradt. Avec eux, le chef de l'état était libre de débattre sans ambages, car de part et d'autre la confiance était en-

(1) Note dictée par l'empereur à son ministre des cultes. Cette note n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*. 17 juin 1811.

(2) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Prémeneu, Saint-Cloud, 20 juin 1811. — *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. XXII, p. 263.

tière, toutes les résolutions qu'il voulait proposer au concile. Avec eux, il se sentait parfaitement à son aise pour concerter sans réticence tous les moyens qu'il croyait les plus propres à triompher de l'opposition de leurs collègues. A côté ou plutôt en face de ces complaisans prélats, dont le nombre était assez restreint, il rencontrait la masse presque entière des évêques accourus du fond des provinces de France ou des contrées situées de l'autre côté des Alpes. Ces évêques étaient animés d'un immense désir de conciliation, résignés à faire, pour procurer la paix à l'église, tous les sacrifices qui ne seraient pas incompatibles avec leur conscience. Leur admiration pour le grand homme qui gouvernait la France était si grande, leur assurance dans la sagesse de ses vues était si entière, et leur foi dans la puissance de son génie était demeurée si inébranlable, qu'ils étaient arrivés à Paris avec l'intime conviction que tout avait été à peu près arrangé d'avance à Savone, et qu'au saint-père comme à eux-mêmes il ne serait demandé aucune concession contraire soit à leur foi, soit à leur dignité. Tel était l'heureux mirage que le ministre des cultes, parlant au nom de son maître, avait tout à coup fait disparaître. A peine les malheureux prélats avaient-ils pu en croire leurs oreilles. Une troupe de pèlerins entendant pour la première fois dans le désert le rugissement du lion n'aurait pas été plus terrifiée. Que vouloir maintenant, que faire et que devenir? A la sécurité trop ingénue des premiers jours succédait aujourd'hui une défiance démesurément effarée. Tout haut on se promettait bien de tenir toujours pour la bonne cause et d'accomplir jusqu'au bout son devoir; tout bas on se demandait si l'on en aurait bien la force. A mi-chemin entre les prélats de cour, prêts à tout faire, et la majorité du concile, si mécontente, mais si épouvantée, on voyait errer le président du concile, ballotté entre ses préférences ultramontaines et ses inclinations dynastiques, sans crédit sur son neveu, sans influence sur ses collègues, tout plein de bonne volonté, d'agitations, de vues contradictoires, et n'aboutissant jamais dans son impétueuse vivacité qu'à embrouiller toutes choses par manque de bon sens, de mesure et de tact.

D'un pareil état de choses que pouvait-il sortir du côté des opposans, sinon le désordre, la confusion, et finalement l'impuissance? Pour l'empereur au contraire, que d'avantages! Et comment ne se serait-il pas flatté de triompher sans trop de peine, ou du moins sans être obligé de recourir à des violences trop manifestes? Le croirait-on? son espoir fut trompé, et le jour vint où, pour avoir raison d'adversaires si faibles, si timides, si inexpérimentés, si profondément découragés qu'à l'avance ils se sentaient vaincus, le chef de l'empire se vit réduit à ressaisir ses armes naturelles, la menace, l'emprisonnement et l'exil. La nécessité l'y poussait presque autant

cette fois que l'habitude et le goût. Par une étrange anomalie qui fait plus d'honneur à l'espèce humaine qu'aux individus qui la composent, il se trouve en effet qu'aux plus lugubres époques de l'histoire, même aux heures mauvaises où la liberté ne leur souffle plus ses généreuses inspirations, où la publicité a cessé de les défendre contre les honteuses tentations, par cela seul qu'ils siègent ensemble, les membres d'une réunion délibérante ne peuvent jamais mettre en commun que leurs plus honnêtes sentimens. Exigez-en tout ce que vous voudrez; ne leur demandez pas de se déshonorer, n'essayez même pas d'en obtenir le moindre sacrifice de ce qui constitue leur esprit de corps. Ils ne vous l'accorderont point. Abordé isolément, chacun d'eux vous octroiera, en fait de concessions fâcheuses, au-delà peut-être de ce que vous aurez souhaité; pris ensemble, ils ne vous céderont plus quoi que ce soit. Il leur faut la complicité du silence et les mystères du tête-à-tête pour accepter les vilains marchés et consentir aux dégradans sacrifices.

Au milieu des nombreuses tristesses qui vont aller s'accumulant dans notre récit, ce sera presque une consolation pour nous de constater que l'influence énervante de Napoléon ne gagna guère de terrain pendant la tenue régulière des séances du concile. S'il resta le directeur à peu près absolu de la conscience des trois ou quatre évêques que nous avons déjà nommés, jamais l'empereur ne parvint à faire de recrues au sein du concile, aussi longtems du moins qu'il fut permis à ses membres de se réunir et à quelques évêques opposans plus courageux que leurs collègues de réfuter hautement les doctrines du chef de l'état. Admises sans conteste par le cardinal Maury, par l'abbé de Pradt, par MM. de Barral, Duvoisin, et préparées de concert avec eux dans les conférences tenues à Saint-Cloud, ce fut le sort commun à toutes les propositions impériales d'être fortement contredites et le plus souvent amendées au sein des commissions particulières pour venir se transformer plus complètement encore ou échouer définitivement devant la majorité réunie en congrégation générale. Telle est, à vrai dire, toute l'histoire du concile national de 1811, et notre prochaine étude aura presque uniquement pour objet de raconter à nos lecteurs comment, pour se procurer les défaiillances épiscopales désormais nécessaires à l'accomplissement de ses desseins, l'empereur en fut réduit non-seulement à faire conduire trois des membres principaux du concile au donjon de Vincennes, mais à dissoudre le concile lui-même, et, le concile dissous, à procéder à l'égard de chacun de ses membres par voie de captation individuelle.

---

# HISTOIRE NATURELLE

## GÉNÉRALE

---

### ORIGINES DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES.

#### II.

##### THÉORIE DE DARWIN (1).

---

1. *De l'Origine des espèces*, par C. Darwin, traduction de M<sup>lle</sup> Royer. — II. *De la Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*, par C. Darwin, traduction de M. Moulinié. — III. *L'Homme avant l'histoire*, par sir John Lubbock, traduction de M. Barbier. — IV. *De la Place de l'homme dans la nature*, par Th. H. Huxley, traduction de M. Dally. — V. *Mémoire sur les microcéphales ou hommes-singes*, par C. Vogt. — VI. *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, par M. A. Gaudry.
- 

#### I.

Darwin nous apprend lui-même comment il a été amené à s'occuper du problème des espèces, combien il a mis de temps à en chercher la solution. C'est en Amérique, et lorsqu'il faisait partie de l'expédition scientifique du *Beagle* (2), que son attention fut pour la première fois éveillée sur ce point par quelques observations de géographie zoologique et de paléontologie (3). Dès 1837, il com-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1868.

(2) Cette expédition quitta les côtes d'Angleterre le 27 décembre 1831 sous les ordres du capitaine Fitz-Roy. Elle dura près de cinq ans.

(3) Il est du reste facile de comprendre que l'esprit de Darwin devait être facilement accessible à tout ordre d'idées mettant en doute la fixité de l'espèce et proclamant la perfectibilité graduelle des êtres organisés. C'était là pour notre auteur une sorte de

mença de recueillir les faits en rapport avec le sujet de ses méditations; en 1844, il esquissa les conclusions qui lui apparaissaient comme les plus probables. C'est en 1858 seulement et à propos d'une communication de M. Wallace que, sur la demande d'amis communs, il fit imprimer pour la première fois quelques passages de ses manuscrits (1). Lorsque parut, l'année suivante, la première édition de son livre, Darwin ne la présenta au public que comme un extrait fort abrégé de ses immenses recherches; il s'engageait à compléter les preuves plus tard. Il a commencé à remplir cette promesse par la publication de deux volumes sur la *Variation des animaux et des plantes sous l'influence de la domestication*. Si j'insiste sur ces détails, ce n'est pas précisément pour rappeler un historique connu de tous les lecteurs de Darwin, c'est surtout pour montrer la consciencieuse persévérance apportée par l'auteur dans l'édification de son œuvre, pour faire ressortir l'esprit qui a présidé à ce vaste travail. Ce sont des faits que le savant anglais, déjà si riche de son propre fonds, a demandés à tous ses confrères, à toutes les branches de la science. Ces faits se pressent dans le livre où Darwin a exposé l'ensemble de ses idées; ils sont bien plus multipliés encore dans ses publications récentes, dans ses mémoires. C'est dire combien l'analyse de cet ensemble de travaux serait difficile, si je cherchais en ce moment à faire autre chose que de préciser

tradition de famille. Son grand-père, Érasme Darwin, célèbre à la fois comme médecin et comme poète, en même temps qu'il était membre de la Société royale de Londres, ce qui atteste sa valeur scientifique, avait professé sur ces graves questions des doctrines qui rentrent par certains côtés dans celles que j'ai exposées. Elles ont pourtant assez peu de rapport avec celles de son petit-fils. Érasme Darwin admet entre autres la génération spontanée, repoussée par Charles Darwin, et le perfectionnement rapide des espèces, ce qui l'éloigne à la fois de Lamarck et de son descendant. Je ne vois d'ailleurs rien dans son livre qui autorise à penser qu'il ait cru à la dérivation des types provenant les uns des autres, et les exemples qu'il cite (pucerons, tulipes, etc.) rappellent plutôt un perfectionnement exclusivement individuel ou tout au plus borné à la famille physiologique. (*Zoologie*, section XXXIX, II.)

(1) Le mémoire de M. Wallace avait été adressé par l'auteur à Darwin lui-même. Or il renfermait sur les conséquences de la sélection naturelle relativement à la variation des êtres organisés une doctrine et des opinions bien semblables à celles qui préoccupaient depuis si longtemps notre auteur. On comprend combien il eût été pénible pour celui-ci de perdre le fruit de tant de veilles; mais ses recherches étaient connues par quelques-uns des naturalistes les plus éminents de l'Angleterre, et, malgré les modestes réticences de Darwin, il est facile de comprendre que c'est à leur entremise que fut due la publication simultanée qui sauvegardait tous les droits. Les extraits de Darwin et le mémoire de M. Wallace parurent ensemble dans le troisième volume des *Mémoires* de la Société linéenne de Londres. Ajoutons que le travail de M. Wallace est des plus remarquables au point de vue des idées qui lui sont communes avec Darwin, et que ce dernier a saisi toutes les occasions de rendre justice au confrère éminent qu'il put regarder un moment comme un concurrent prêt à le devancer, et qui est resté un de ses auxiliaires les plus dévoués.

la doctrine générale et d'en indiquer quelques-unes des principales applications.

Constatons d'abord les limites entre lesquelles Darwin a très formellement circonscrit le champ de ses recherches; il se distingue par là de quelques-uns des écrivains dont on l'a souvent rapproché. Robinet et de Maillet rattachaient leurs spéculations à tout un système de philosophie ou de cosmogonie. Lamarck omettait, il est vrai, ce dernier point de vue; mais il cherchait à expliquer la nature même de la vie, admettait des générations spontanées, continuelles, et trouvait dans les êtres simples journallement engendrés le point de départ des organismes animaux et végétaux actuels et futurs. En outre il s'efforçait de montrer que tous les penchans, les instincts, les facultés, observés chez les animaux et chez l'homme lui-même ne sont que des phénomènes dus à l'organisation. En d'autres termes, l'auteur de la *Philosophie zoologique* prétendait remonter aux origines et aux causes premières. Telle n'est pas l'ambition de Darwin. « Je dois déclarer, dit-il, que je ne prétends point rechercher les origines premières des facultés mentales des êtres vivans, pas plus que l'origine de la vie elle-même. » Quant à la génération spontanée, voici comment il s'exprime en opposant sa doctrine à celle de Lamarck : « J'ai à peine besoin de dire ici que la science dans son état actuel n'admet pas en général que des êtres vivans s'élaborent encore de nos jours au sein de la matière inorganique. » Il se sépare ici de son illustre prédécesseur. En revanche, il s'en rapproche par ses doctrines physiologiques générales. Bien qu'ayant émis récemment des idées toutes personnelles sur le mode de formation des êtres, Darwin est en réalité épigéniste, comme l'était Lamarck, comme le sont tous les physiologistes modernes (1). Par

(1) Dans son dernier ouvrage, Darwin a exposé sous le titre de *pangénèse* une théorie destinée à expliquer le mécanisme de la reproduction, théorie qui présente un mélange assez singulier des notions généralement reçues aujourd'hui avec les idées de Buffon et celles de Bonnet. Adoptant avec raison les résultats qui ont démontré l'indépendance relative des élémens organiques, il admet entre autres que ces élémens peuvent donner naissance à une infinité de *gemmules cellulaires*, véritables germes d'une petitesse infinie, qui passent des ascendans aux descendans et circulent dans tous les tissus. Darwin touche ici à la *panspermie* de Bonnet. Les conséquences qu'il tire de cette première hypothèse relativement aux phénomènes de circulation, de reproduction des parties, rappellent presque exactement celles du philosophe genevois. Ces *gemmules cellulaires* sont d'ailleurs capables de s'agréger comme les *particules organiques* de Buffon, et nous voilà tout près de la théorie de l'accolement. Elles peuvent en outre rester à « l'état dormant » pendant un nombre indéterminé de générations, et le développement tardif de ces gemmules expliquerait les faits d'atavisme, la génération alternante. On voit que ces gemmules se comporteraient comme les germes des évolutionnistes, comme la *matière vivante primitive* de Buffon; mais l'auteur admet qu'elles se produisent épigénéti- quement dans les élémens organiques, et par là il rentre dans le courant des idées modernes. Darwin n'a du reste proposé qu'à titre provisoire cette théorie, qui, quoique



là, il se sépare radicalement de de Maillet, de Robinet, dont toutes les hypothèses reposent sur celle de la préexistence des germes, et il est vraiment difficile de comprendre comment on a pu comparer ses conceptions aux leurs.

Comme Lamarck aussi, dès le début de son livre, Darwin signale la variabilité de l'espèce chez les animaux et les végétaux domestiques ou sauvages, et les faits généraux sur lesquels il appelle l'attention sont ceux-là mêmes qu'invoquait le naturaliste français, c'est-à-dire l'existence de nombreuses espèces douteuses, la difficulté qu'on rencontre souvent à distinguer l'espèce de la variété, la présence de nombreuses variétés héréditaires dans nos fermes, dans nos basses-cours, dans nos jardins, dans nos vergers. Toutefois Lamarck, préoccupé avant tout des problèmes de la méthode naturelle et des rapports des êtres vivans entre eux, mêle à ses études sur la variabilité des considérations étrangères à cette question, et les espèces sauvages l'entraînent d'abord. Darwin, tout entier à son sujet, étudie en premier lieu les espèces domestiques, c'est-à-dire celles où le fait qu'il s'agit de mettre hors de doute est le plus évident, le plus incontestable. Par cela même, il s'est montré à la fois plus logique et plus précis que son prédécesseur. Là est en effet le point de départ obligé de toutes les recherches analogues à celles dont il s'agit ici. Darwin l'a si bien compris que c'est encore par l'histoire des êtres soumis à l'empire de l'homme qu'il a commencé la publication de ses preuves détaillées. Le premier chapitre du livre sur l'origine des espèces est devenu un ouvrage en deux volumes où l'auteur étudie les phénomènes de la variation chez les animaux et les plantes sous l'influence de la domestication. L'analyser ici serait impossible; il suffira d'ailleurs d'un exemple pour montrer la nature des questions générales et le nombre immense de questions spéciales soulevées par cet ordre de recherches.

Le pigeon est un des animaux les plus anciennement domestiqués, et il a en outre attiré de tout temps l'attention des amateurs. D'après M. Birch, cité par Darwin, on reconnaît les pigeons parmi les mets d'un repas servi sous la quatrième dynastie égyptienne, c'est-à-dire il y a cinq ou six mille ans environ. Au temps de Pline, de riches amateurs recherchaient les plus belles races avec un soin extrême, et la généalogie des pigeons était alors aussi régulièrement tenue à Rome que celle des chevaux l'est de nos jours en Angleterre. Plus tard, Akber-Kan, au milieu de ses triomphes, se livrait avec passion à l'élevage de ces oiseaux, se faisait suivre partout de volières portatives, et surveillait lui-même le croisement des di-

verses races. Ce goût se retrouve chez les Persans et chez les autres Orientaux, à Ceylan, en Chine, au Japon. En Europe, on constate des faits de même nature. Avant de se passionner pour les tulipes, les Hollandais s'étaient occupés des pigeons, et on compte aujourd'hui en Angleterre de nombreux clubs d'éleveurs de ces mêmes oiseaux. Londres seul en a trois.

Quelle que soit l'idée qu'on se fasse des causes qui altèrent les formes animales, on ne sera pas surpris qu'une espèce adoptée ainsi par les hommes de loisir, de caprice et de mode présente de nombreuses variations. Aussi les races sont-elles fort nombreuses chez les pigeons. Darwin en compte cent cinquante, et déclare ne pas les connaître toutes. Nul pourtant mieux que lui n'est au courant de la question. Il l'a étudiée sous toutes ses faces. Non content de s'être affilié à deux des clubs de Londres, il a profité du retentissement de ses premiers écrits pour obtenir des colonies anglaises les plus éloignées des spécimens de races très diverses, et a formé ainsi une collection certainement unique dans le monde. Ces recherches, poursuivies pendant plusieurs années, ont permis à Darwin de préciser la nature et l'étendue des différences qui distinguent les races colombines. Elles montrent que ces différences ne s'arrêtent pas à la surface du corps et aux formes extérieures, mais qu'elles atteignent jusqu'au squelette. Je me borne à signaler les plus saillantes en laissant de côté les diverses nuances de coloration. La disposition des grandes plumes des ailes et de la queue change; sur ce dernier point, le nombre varie de 12 à 42; le bec s'allonge, se courbe et se rétrécit, ou bien s'élargit et se raccourcit presque du simple au triple; il est nu ou recouvert d'une énorme membrane comme boursoufflée; les pieds sont grands et grossiers ou petits et délicats; le crâne entier présente d'une race à l'autre dans ses contours généraux, dans les proportions et les rapports réciproques des os, des variations qui frappent au premier coup d'œil; ces mêmes rapports se modifient si bien pour l'ensemble du squelette, que dans la station et la marche le corps est tantôt presque horizontal, tantôt à peu près exactement vertical; les côtes sont deux et trois fois plus larges dans certaines races que dans d'autres, qui semblent en revanche perdre un de ces arcs osseux; le nombre des vertèbres varie dans les deux régions postérieures du corps. En résumé, l'importance de ces différences est telle que, si l'on eût trouvé à l'état sauvage et vivant en liberté la plupart des races de pigeons, les ornithologistes n'auraient certainement pas hésité à les considérer comme autant d'espèces séparées devant prendre place dans plusieurs genres distincts.

En présence de faits aussi nets, le grand problème que soulèvent toutes nos espèces domestiques avec leur cortège de races et de

sous-races se pose tout entier. Faut-il voir dans nos pigeons les représentans de plusieurs espèces sauvages restées distinctes dans la nature, mais dont les descendans domestiques sont aujourd'hui confondus sous une dénomination commune parce que le souvenir de leur origine multiple est tombé dans l'oubli? ou bien faut-il les accepter comme étant issus d'une seule espèce et comme différant au point que nous avons vu parce que les caractères primitifs de cette espèce se sont profondément altérés sous la pression des circonstances? Buffon, Cuvier, s'étaient posé ces questions, et les avaient résolues dans le même sens. Tous deux avaient regardé le biset (*columba livia*) comme la souche principale de nos races colombines; mais tous deux avaient cru ne pouvoir expliquer la multiplicité, la diversité de ces races que par l'intervention d'une ou de plusieurs autres espèces. Darwin n'a pourtant pas hésité à se prononcer en sens contraire, à affirmer que tous nos pigeons descendent du biset seul, et, pour quiconque aura suivi attentivement les raisonnemens et les faits apportés à l'appui de cette conclusion, il sera évident qu'elle est incontestable. C'est là un résultat des plus considérables. En mettant hors de doute que plus de cent formes animales transmissibles par voie de reproduction normale peuvent dériver d'une forme spécifique unique, Darwin a rendu à la science un service signalé, et que tous les naturalistes devront reconnaître pour tel, quelles que soient leurs opinions ou leurs théories.

Comment l'homme a-t-il transformé le biset en pigeon-paon, en grosse-gorge, en messager? Éleveurs et naturalistes sont depuis longtemps d'accord sur ce point. La sélection, c'est-à-dire le choix des reproducteurs, a été le procédé universellement mis en usage. C'est elle qui depuis les temps les plus reculés a enfanté, on peut le dire, presque toutes nos races domestiques, et produit des résultats qu'il eût été impossible de prévoir au début. Bien longtemps avant notre ère, en Chine et en Palestine comme aujourd'hui au Groënland ou en Cafrerie aussi bien qu'en France et en Angleterre, l'éleveur a marié ensemble les individus de même espèce qui se distinguaient quelque peu de leurs frères et répondaient le mieux à ses besoins ou à ses caprices. A vrai dire, le sauvage, comme nos agriculteurs illettrés, agit sans but bien défini. Tout au plus les uns et les autres cherchent-ils à retrouver dans les fils les qualités des parens; mais, guidés par les mêmes motifs, ils continuent à agir de même. De là il résulte qu'en vertu de la loi développée par Lamarck, et sur laquelle Darwin insiste avec juste raison, ils ajoutent sans s'en douter différences à différences. Les produits vont s'écartant de plus en plus du type primitif, et après un certain nombre de générations l'éleveur se trouve avoir créé une race parfaitement

distincte de la souche originelle. Cette sélection inconsciente, comme la nomme Darwin, joue encore aujourd'hui, mais a surtout joué jadis un rôle des plus actifs dans la multiplication des types dérivés. Bien tard seulement et presque de nos jours, au moins en Europe, des savans, des éleveurs, ont mis à profit les enseignemens ressortant d'une expérience séculaire. Les Daubenton, les Bakewell, les Collins, les sir John Sebright, se sont proposé des buts bien définis et ont établi pour les atteindre des règles dont une expérience journalière atteste l'exactitude. Nos expositions agricoles témoignent chaque année des prodiges réalisés par cette sélection consciente, raisonnée, et nous pouvons dire avec Yonatt que, grâce à elle, « l'homme appelle à la vie quelque forme qu'il lui plaise. »

La réalisation artificielle de ces formes dans nos races domestiques nous éclaire-t-elle sur l'origine des espèces, c'est-à-dire sur les causes qui ont donné aux animaux, aux végétaux sauvages, les caractères qui les distinguent? Oui, répond Darwin. Si l'espèce varie entre nos mains, c'est uniquement parce qu'elle est fondamentalement variable. Or les forces naturelles peuvent et doivent, dans des circonstances données, remplacer l'action de l'homme et produire des résultats analogues. Le temps aidant, ces résultats doivent devenir même plus marqués. Voilà comment ont pris naissance les espèces présentes. Les animaux, les végétaux que nous connaissons, ne sont que les dérivés d'êtres qui les ont précédés et qui ne leur ressemblaient pas. Des phénomènes de transformation s'accomplissent journellement sous nos yeux; nous en trouvons la preuve dans ces variétés, dans ces espèces douteuses, causes de tant d'incertitudes pour les naturalistes. « Toute variété bien tranchée doit être considérée comme une espèce naissante, » et, pour l'ébaucher et la parachever, la nature emploie le même procédé que l'homme, — la sélection. — Ici nous touchons au vif de la doctrine de Darwin, à ce qui lui appartient le plus exclusivement en propre. Dans les faits invoqués par l'auteur anglais, dans la manière dont il est conduit à considérer les variétés et les races naturelles, nous retrouvons, il est vrai, le langage de Lamarck et de bien d'autres. Dans le rôle attribué à la sélection naturelle reparait une pensée très nettement formulée par M. Naudin; mais celui-ci, nous l'avons vu, s'était borné à une indication générale. Darwin au contraire a envisagé la question sous toutes ses faces; il a montré les causes et les résultats de cette sélection, il a étayé sa solution de preuves nombreuses empruntées à des faits précis. Les droits de M. Wallace mis à part, — et Darwin est le premier à faire cette réserve, — c'est à juste titre que la théorie de la sélection naturelle doit être considérée comme lui appartenant en entier.

Cette théorie repose sur un fait très général, très frappant, mais

dont la signification et les conséquences avaient été méconnues, l'extrême disproportion qui existe chez les animaux et les végétaux entre le chiffre des naissances et celui des individus vivans. Toute espèce tend à se multiplier en suivant une progression géométrique dont la raison est exprimée par le nombre des enfans qu'une mère peut engendrer dans le cours de sa vie. C'est, a-t-on dit avec raison, la loi de Malthus appliquée non plus seulement à l'homme, mais à tous les êtres vivans. Si une seule espèce obéissait librement à cette loi, elle aurait rapidement envahi la terre. Darwin cite l'éléphant, qui n'a qu'un petit à la fois, et suppose en outre que chaque femelle ne produit que trois couples de jeunes en quatre-vingt-dix ans. Au bout de cinq siècles, 15 millions d'individus n'en seraient pas moins descendus de la paire primitive. Peut-être cette argumentation eût-elle frappé davantage, si l'auteur avait pris pour exemple un animal de très petite taille, par exemple le puceron. Des données recueillies par Bonnet et d'autres naturalistes, il résulte que, si pendant un été les fils et petits-fils d'un seul puceron arrivaient tous à bien et se trouvaient placés à côté les uns des autres, à la fin de la saison ils couvriraient environ quatre hectares de terrain. Évidemment, si le globe entier n'est pas envahi par les pucerons, c'est que le chiffre des morts dépasse infiniment celui des vivans. Enfin il est clair que, si la multiplication des morues, des esturgeons, dont les œufs se comptent par centaines de mille, n'était arrêtée d'une manière quelconque, tous les océans seraient comblés en moins d'une vie d'homme.

L'équilibre général ne s'entretient, on le voit, qu'au prix d'innombrables hécatombes, et la cause de celles-ci se trouve dans ce que Darwin a appelé la « lutte pour l'existence. » Sous l'impulsion des seules lois du développement, tout être, animal ou plante, tend à prendre et à conserver sa place au soleil, et, comme il n'y en a pas pour tout le monde, chacun tend à étouffer, à détruire ses concurrens. De là naît la guerre civile entre animaux, entre végétaux de même espèce, la guerre étrangère d'espèce à espèce, de groupe à groupe. A peu près constamment d'ailleurs, la plante, l'animal, ont à se défendre contre quelques-unes des conditions d'existence que leur fait le monde inorganique lui-même, à lutter contre lui et contre les forces physico-chimiques. En définitive, tout être vivant est en guerre avec la nature entière.

La lutte pour l'existence entraîne des luttes directes sur lesquelles il est inutile d'insister; elle occasionne aussi ce qu'on peut appeler des luttes indirectes, et produit des alliances et des hostilités involontaires résultant des rapports nombreux et complexes qui relient parfois et rendent solidaires les êtres les plus différens. Darwin cite à ce sujet un exemple aussi curieux que frappant lorsqu'il

montre comment la fécondité des champs de trèfle et des plates-bandes de pensées dépend du nombre des chats vivant dans le voisinage. Il faut ici se rappeler que la fécondation des végétaux se fait souvent par l'entremise des insectes, qui, tout en butinant pour eux-mêmes, vont porter d'une fleur à l'autre le pollen dont leurs poils se sont couverts. Il faut savoir encore que certaines fleurs sont visitées seulement par certaines espèces d'insectes. Or Darwin s'est assuré que les trèfles et les pensées ne reçoivent la visite que des bourdons. Par conséquent, plus ceux-ci seront nombreux, plus sûrement s'accomplira la fécondation de ces deux plantes; mais le nombre des bourdons dépend en grande partie de celui des mulots, qui font une guerre incessante à leurs nids. A leur tour, ceux-ci sont chassés par les chats. A chaque mulot mangé par ces derniers, un certain nombre de nids de bourdons échappe à la destruction, et leurs larves, devenues insectes parfaits, iront féconder trèfles et pensées. Ces végétaux se trouvent donc avoir par le fait les chats pour alliés et pour ennemis les mulots dans la grande bataille de la vie.

La lutte pour l'existence est évidente, et, comme on le sait, bien souvent sanglante chez les animaux; elle n'est ni moins réelle ni moins meurtrière chez les plantes. Nos chardons ont envahi les plaines de la Plata, jadis occupées uniquement par des herbes américaines; ils y couvrent aujourd'hui à peu près seuls des étendues immenses et qui se mesurent par lieues carrées. En revanche, Darwin a appris de la bouche du regrettable D<sup>r</sup> Falconner que certaines plantes américaines importées dans l'Inde s'étendent aujourd'hui du cap Comorin jusqu'à l'Himalaya. Dans les deux cas, les espèces indigènes ont évidemment succombé devant une véritable invasion étrangère. Sans sortir de chez nous et de nos champs ou de nos jardins, il serait facile d'observer des faits entièrement semblables, bien que se passant sur une moindre échelle; mais voici une expérience de Darwin qui montre clairement combien est rude la lutte entre végétaux d'ailleurs fort voisins les uns des autres. Sur un espace de trois pieds sur quatre où avaient été réunies, grâce à des soins spéciaux, vingt espèces différentes de plantes à gazon, neuf disparurent entièrement étouffées par leurs compagnes peu après qu'on eut discontinué ces soins.

La lutte pour l'existence est donc un fait général, incessant. Sous le calme apparent de la plus riante campagne, du bosquet le plus frais, de la mare la plus immobile, elle se cache; mais elle existe, toujours la même, toujours impitoyable. Il y a vraiment quelque chose d'étrange à arrêter sa pensée sur cette guerre sans paix, sans trêve, sans merci, qui ne s'arrête ni jour ni nuit, et arme sans cesse animal contre animal, plante contre plante. Il y a quelque chose de

plus étrange encore et de vraiment merveilleux à voir naître de ce désordre même les harmonies du monde organisé, tant de fois chantées par les poètes, si justement admirées par les penseurs.

Il est aisé de comprendre que le plus grand nombre des combattans succombe dans une pareille mêlée, et les chiffres cités plus haut attestent qu'il en est bien ainsi. Or il est impossible d'attribuer la victoire des survivans à une suite de hasards heureux qui les auraient protégés durant toute leur vie. Évidemment ils doivent leur salut à quelques avantages spéciaux dont manquaient ceux qui sont restés sur le champ de bataille. La lutte pour l'existence a donc pour résultat de tuer tous les individus inférieurs à n'importe quel titre, de conserver ceux qui doivent à une particularité quelconque une supériorité relative. C'est là ce que Darwin a appelé la « sélection naturelle. » On voit que celle-ci n'est pas une théorie. C'est un fait, et un fait dont la généralité est confirmée chaque jour, à toute heure. Bien loin de répugner à l'esprit, il se présente avec un caractère de nécessité et comme la conséquence inévitable de tous ceux que je viens de citer. Cela même donne à l'action qu'il peut exercer quelque chose de fatal et d'inflexible qui rappelle les forces du monde inorganique.

L'action exercée à la longue par la sélection naturelle est facile à prévoir. Elle résulte de la loi d'accumulation des petites différences par voie d'hérédité, loi proclamée par Darwin avec la même insistance que par Lamarck, et dont la pratique journalière des éleveurs, des cultivateurs, atteste la vérité, la généralité. Dans chacune des générations qui se succèdent sous l'empire des mêmes conditions d'existence, les mêmes qualités, les mêmes particularités d'organisation, sont nécessaires à chaque individu pour se défendre contre tous les autres et contre le monde extérieur. Ceux-là seulement résistent qui possèdent ces qualités, ces particularités au plus haut degré. A chaque fois par conséquent, l'organisme fait un pas de plus dans une voie qui lui est tracée d'avance, et dont il ne peut s'écarter; il obéit à ce que Darwin nomme la *loi de divergence* des caractères. Il s'éloigne donc de plus en plus du point de départ, et en vient à différer d'abord légèrement, puis d'une façon plus tranchée, de l'organisme primitif. Ainsi prennent naissance, selon Darwin, non-seulement les variétés et les races, mais encore les espèces elles-mêmes, qui ne sont pour lui que des variétés ou des races perfectionnées. J'accepte entièrement la première partie de ces conclusions; mais j'espère démontrer que dans la dernière l'éminent naturaliste force la signification des faits précédens, et ne tient pas un compte suffisant d'autres faits non moins généraux, non moins précis. Toutefois je n'hésite pas à reconnaître dès à présent combien la doctrine que j'aurai à combattre est sé-

duisante pour les esprits les plus positifs, grâce à la solidité des bases sur lesquelles elle semble reposer.

La sélection naturelle ou artificielle développe les caractères, elle ne les fait pas naître. Quelle est donc la cause de ces traits individuels, parfois d'abord très peu marqués, mais qui, s'accusant davantage de génération en génération, finissent par distinguer nettement le petit-fils de l'ancêtre? D'où proviennent surtout ces brusques écarts que Darwin me semble avoir un peu négligés, qui tout à coup, sans cause appréciable, donnent à des parens des fils qui ne leur ressemblent pas, et qui transmettent à leur descendance leurs caractères exceptionnels? En d'autres termes, quelle est la cause immédiate des déviations premières dans un type spécifique donné? Comme les naturalistes et les penseurs de tous les temps, Darwin s'est posé cette question; avec ses devanciers les plus célèbres, il n'a pas hésité à reconnaître combien elle est encore obscure pour nous. Néanmoins il a cru pouvoir attribuer une influence sérieuse et dans la plupart des cas prépondérante à une altération plus ou moins profonde des fonctions dans les appareils reproducteurs eux-mêmes. A ce point de vue, la modification subie par le descendant ne ferait qu'accuser et traduire le trouble anatomique et fonctionnel préexistant chez ses père et mère. J'aurai plus tard à discuter cette opinion, comme aussi à montrer que Darwin a fait une trop faible part à l'influence des agens physiques, aux réactions de l'organisme. Il n'indique pas même ces dernières, et semble parfois refuser aux premières toute puissance d'adaptation. Or il sera facile de montrer au contraire que, dans certains cas où nous pouvons suivre la filiation et les effets des causes immédiates, ces actions et réactions exercent une influence évidente, et ont précisément pour résultat de mettre l'être transformé en harmonie avec le milieu qui lui a imposé des conditions d'existence nouvelles.

Comme Lamarck, Darwin voit dans l'usage habituel et dans le défaut d'exercice des organes deux puissantes causes de variation. Il insiste principalement sur la dernière, et explique par le concours de l'inertie fonctionnelle et de la sélection la disparition plus ou moins complète des ailes chez certains insectes, celle des yeux chez quelques animaux de diverses classes. Il ne va pas ici au-delà du savant français, et emploie même ordinairement comme lui le mot « d'habitude; » mais il redevient lui-même lorsqu'il appelle l'attention du lecteur sur les « corrélations de croissance. » Par cette expression, il désigne ce fait fort curieux, que certaines modifications réalisées dans un appareil ou un organe entraînent à peu près constamment des changemens plus ou moins sensibles dans d'autres appareils, dans d'autres organes sans relation apparente avec les premiers. Il a vérifié expérimentalement un cer-



tain nombre de faits de cette nature chez les pigeons; il en rappelle quelques autres signalés déjà par des naturalistes antérieurs, mais qui étaient restés isolés. En groupant ces divers résultats, il en tire une conclusion générale qui a dans sa théorie de très fréquentes applications. Les corrélations de croissance, telles que les entend Darwin, ne sont pas du reste un phénomène isolé. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire avait déjà reconnu que quelque chose d'analogue se passe chez les monstres; Cuvier avait insisté sur les harmonies organiques; de tout temps, les physiologistes se sont occupés des sympathies qui se manifestent entre les organes fort éloignés et en apparence entièrement étrangers l'un à l'autre, la membrane du nez et le diaphragme par exemple. Ce sont là autant de faits du même ordre, et qui tous proclament les rapports intimes qu'ont entre elles toutes les parties du même être vivant.

La *compensation* et l'*économie de croissance* de notre auteur se rattachent à la même donnée générale. « Afin de dépenser d'un côté, dit-il avec Goethe, la nature est forcée d'économiser de l'autre, » et il cite plusieurs exemples d'animaux ou de plantes qui montrent, à côté de l'exagération d'un organe, l'amointrissement ou tout au moins l'état stationnaire d'un autre. Que la sélection intervienne, la loi d'accumulation accroîtra ces différences, et il se formera des races distinctes. Il est évident que les types nouveaux s'écarteront des types originels à la fois par l'amointrissement des organes progressivement réduits et par le développement des appareils graduellement développés. C'est une application particulière du principe que Geoffroy Saint-Hilaire appelait *la loi du balancement des organes*, loi que tout montre être aussi vraie en physiologie qu'en anatomie et en tératologie.

Ainsi, selon Darwin, une influence primitive exercée par le père ou la mère sur le germe naissant et l'habitude quelque peu aidée par les actions de milieu engendrent d'abord des variations plus ou moins locales que la corrélation et la compensation de croissance multiplient encore. Parmi les caractères nouveaux résultant de ces diverses causes, les uns sont propres à aider l'individu dans la lutte pour l'existence, d'autres lui sont nuisibles, un certain nombre peuvent être indifférens. Ces derniers n'ont évidemment aucune influence sur la destinée de l'être; mais on comprend qu'il ne saurait en être de même des autres. Les premiers lui assurent la victoire dans la bataille de la vie, les seconds entraînent inévitablement sa perte. Nous en revenons ainsi à la sélection, puis à l'hérédité, qui confirment et développent de génération en génération ces caractères différentiels. On voit que le résultat général doit être un perfectionnement progressif analogue à celui qu'admettait Lamarck, mais bien plus logiquement motivé. « On peut dire par métaphore

que l'élection naturelle scrute journellement, à toute heure et à travers le monde entier, chaque variation, même la plus imperceptible, pour rejeter ce qui est mauvais, conserver et ajouter tout ce qui est bon, et qu'elle travaille ainsi partout et toujours, dès que l'opportunité s'en présente, au perfectionnement de chaque être organisé par rapport à ses conditions d'existence organiques et inorganiques. »

La dernière phrase de ce passage me semble avoir été oubliée par quelques-uns des plus dévoués disciples de Darwin. Elle est pourtant essentielle, en ce qu'elle implique une réserve importante que l'auteur du reste a formulée un peu plus loin. Le darwinisme, a-t-on dit, est la doctrine du progrès, et on lui en a fait un titre de gloire; il prouve, a-t-on ajouté, que la nature perfectionne sans cesse son œuvre en ne confiant la reproduction des êtres qu'aux plus forts, aux mieux doués. Cette conséquence est au moins exagérée. En tout cas, la supériorité dont il s'agit ici est toute relative, elle est subordonnée aux conditions d'existence, en d'autres termes, au *milieu*. Or un caractère qui, considéré en lui-même et à notre point de vue, constitue une véritable supériorité, peut devenir inutile et même nuisible dans certaines circonstances. La réciproque est également vraie. A parler d'une manière générale, l'animal dont tous les sens sont bien développés est supérieur à celui qui est privé de la vue. Pourtant à quoi serviraient les yeux les plus perçans à ces reptiles, à ces poissons, à ces insectes, vivant au fond des cavernes de la Carniole ou de l'Amérique à l'abri de toute lumière? N'est-il pas préférable pour eux que la part d'activité physiologique nécessaire au développement de ces organes soit reportée sur les sens de l'ouïe ou du toucher en vertu de la loi de compensation et d'économie? La souris, la seule espèce de son genre qu'aient connue les anciens, a dû à sa petitesse même de survivre à l'invasion du rat noir apporté d'Orient par les navires des croisés. Plus tard, quand le surmulot est venu à son tour, vers le milieu du dernier siècle, attaquer ses deux congénères, il a promptement exterminé le rat noir, presque son égal en taille et en force, tandis qu'il n'a pu atteindre la faible et petite souris, abritée par les retraites étroites où ne pouvait pénétrer son grand et robuste ennemi. Il est aisé de comprendre que des faits analogues doivent être extrêmement multipliés dans la nature, plus même que ne semble l'admettre Darwin. Qu'on en déduise les conséquences en leur appliquant la loi d'accumulation des différences par l'hérédité, et on reconnaîtra combien est logique cette déclaration expresse du savant anglais : « Il est très possible que l'élection naturelle adapte graduellement un être à une situation telle que plusieurs de ses organes lui soient inutiles. En ce cas, il y aura pour lui rétrogradation dans l'échelle des organismes. »

Darwin revient ailleurs sur cette pensée, et invoque en particulier à l'appui de ses dires les espèces animales aveugles que je rappelle tout à l'heure. Il se rencontre ici avec Lamarck et dans l'idée et dans les exemples. Nous voilà ramenés aux transformations régressives du naturaliste français. Ce n'est pas à mes yeux un des moindres mérites de la théorie que j'expose. Le mot de progrès séduit aisément les esprits qui, se plaçant exclusivement au point de vue de l'homme et le prenant pour norme, ne comprennent la marche en avant que dans un sens unique. Or il n'en est pas ainsi dans la nature, pas plus dans le monde organisé que dans le monde inorganique. Il n'y a ni haut ni bas dans l'ensemble des corps célestes, nos antipodes marchent sur leurs pieds aussi bien que nous. Chez les animaux et les plantes, les espèces dites supérieures ne sauraient exister dans les conditions où prospèrent par myriades des êtres regardés comme inférieurs. Ceux-ci sont donc plus parfaits que les premiers relativement à ces conditions. Or la lutte pour l'existence et la sélection naturelle ont avant tout pour résultat forcé de satisfaire le mieux possible aux conditions d'existence, quelles qu'elles soient. Sans doute, si l'on accepte toutes les idées de Darwin, il a dû se manifester dans l'ensemble une complication croissante des organismes, une spécialisation progressive des fonctions et des facultés; mais le contraire a dû inévitablement se passer aussi bien des fois. A tout prendre, le darwinisme est bien moins la doctrine de ce que nous appelons le progrès que celle de l'adaptation.

Là même se trouve un des argumens les plus plausibles proposés par Darwin pour mettre d'accord avec sa théorie l'existence du nombre infini des espèces inférieures et la persistance de certaines formes. De là aussi l'on déduit aisément l'explication d'un fait important reconnu d'abord par les botanistes, dont la zoologie fournirait de nombreux exemples, et qui sert à son tour à en expliquer plusieurs autres : c'est qu'une espèce présente d'autant plus de variétés ou de races qu'elle occupe une aire géographique plus considérable et qu'elle compte un plus grand nombre de formes dérivées de son type. On comprend en effet que, pour lutter avec avantage contre les conditions variées résultant d'une grande extension comme pour prendre le dessus dans une région donnée, les représentans d'une espèce doivent posséder à un degré supérieur la plasticité organique et physiologique que Darwin admet comme Lamarck et M. Naudin. Il résulte encore de la loi d'adaptation que la lutte pour l'existence est inévitablement plus violente entre les êtres les plus rapprochés par leur organisation, et que les chances seront en faveur de ceux qui pourront se plier à quelques conditions de vie moins rudement disputées. Ce qui est vrai pour les espèces l'est

également pour les groupes, qu'il s'agisse de genres ou de familles. On comprend combien ces faits généraux auront d'influence sur la distribution et la succession des êtres. On comprend en particulier que la diversité des caractères chez les habitans d'une même région est une des conditions les plus favorables à la multiplicité des espèces, la lutte pour l'existence diminuant de violence par cela seul que chacune d'elles, adaptée à ses conditions particulières de vie, n'a pas de raisons pour empiéter sur ses voisines. Enfin il ressort de ce qui précède une conséquence sur laquelle Darwin insiste plusieurs fois. L'espèce, le genre possédant un maximum de plasticité organique accusé par le grand nombre des formes qui les représentent, devront inévitablement avoir l'avantage dans la grande bataille de la vie. A eux donc seront réservées ces grandes conquêtes dont le règne végétal lui-même a fourni des exemples frappans.

Pour Darwin, ce travail de simple adaptation ou de perfectionnement se fait « insensiblement et en silence. Nous ne voyons rien de ces lentes et progressives transformations, ajoute-t-il, jusqu'à ce que la main du temps les marque de son empreinte en mesurant le cours des âges, et même alors nos aperçus à travers les incommensurables périodes géologiques sont si incomplets que vous voyons seulement une chose, c'est que les formes vivantes sont différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient autrefois. » A bien des reprises, Darwin revient comme Lamarck sur l'extrême lenteur de l'action élective, et parfois dans des termes qui rappellent presque ceux de la *Philosophie zoologique*. Il admet en outre que la sélection naturelle n'agit souvent qu'à de longs intervalles, qu'elle n'atteint à la fois qu'un très petit nombre des habitans d'une même région. Ici l'auteur est-il bien d'accord avec ses prémisses? C'est ce que nous examinerons plus tard; mais du moins il rend ainsi compte plus aisément d'un certain nombre de faits paléontologiques, et dans l'appréciation des rapports généraux il n'a pas besoin d'aller aussi loin que Lamarck, qui ne voyait en somme dans les êtres vivans que des individus plus ou moins isolés.

Les principes précédens entraînent un certain nombre de conséquences secondaires qui complètent la doctrine, et permettent d'interpréter un grand nombre de faits de détail. La plupart se rattachent aux lois de l'hérédité, dont le rôle dans les phénomènes dont il s'agit ici est en effet prépondérant. Par exemple, Darwin admet que les caractères d'une utilité transitoire accumulés chez les parens non-seulement se transmettent comme les autres, mais encore apparaissent à la même époque de la vie et au moment précis où ils peuvent servir. C'est ce que l'on pourrait appeler la loi d'hérédité à terme fixe. Il distingue encore de la sélection naturelle générale ce qu'il nomme la sélection sexuelle. On sait que dans

presque toutes les espèces il s'élève chaque année entre les mâles des luttes excitées par la rivalité. Ces luttes sont souvent de vrais combats, comme chez le cerf, chez certains poissons. Elles peuvent être aussi des plus paisibles et revêtir le singulier caractère d'un concours dont les femelles sont juges. Ainsi, à l'époque des amours, certains oiseaux, le merle de la Guyane, les oiseaux de paradis, s'assemblent en grandes troupes. Alors chaque mâle fait parade de tous ses avantages, étale ses plumes et prend les poses les plus étranges, jusqu'à ce que les femelles aient fait leur choix. Or, violentes ou pacifiques, ces luttes ont le même résultat. Quoique survivant d'ordinaire à leur défaite, les vaincus ne contribuent que rarement à la propagation de l'espèce, et les vainqueurs transmettent à leurs descendants leurs caractères de supériorité. L'élection sexuelle vient, on le voit, en aide à la sélection proprement dite, et c'est elle surtout qu'on peut regarder comme étant essentiellement un élément de progrès. Les plus forts, les mieux armés, les plus beaux, ont seuls ici l'avantage, et, sans rien changer au type, leur influence tend sans cesse à le fortifier, à l'embellir.

Acceptons pour le moment toutes les idées de notre auteur, et voyons comment plusieurs espèces bien distinctes sortent, comme d'une souche commune, d'une espèce primitive unique. Nous supposons que celle-ci compte un nombre considérable de représentans occupant une aire géographique très étendue, par conséquent plus ou moins accidentée et nourrissant un grand nombre d'autres espèces. Les effets du grand nombre et de l'extension pourront ainsi se manifester. Chaque individu devra soutenir la lutte pour l'existence non-seulement contre le monde physique et contre les espèces étrangères, mais encore contre ses propres frères, doués des mêmes aptitudes et ayant à satisfaire aux mêmes besoins. Quelque semblables au début qu'on suppose tous ces êtres de même espèce, des nuances surgiront bientôt parmi eux. L'habitant des plaines contractera d'autres habitudes que celui des montagnes; celui que le hasard aura fait naître dans un marécage subira des influences de climat opposées à celles qu'imposent des sables arides. Chez tous, d'inévitables altérations physiologiques survenant dans des organes reproducteurs modifieront quelque peu les caractères premiers. Dès lors la sélection naturelle, peut-être quelque peu indécise d'abord, s'accroîtra davantage. Or il est clair que les conditions de supériorité varieront dans des circonstances physiques diverses aussi bien qu'au milieu d'espèces faibles et inoffensives ou agressives et robustes. Par conséquent les « caractères élus, » comme les appelle Darwin, différeront. De là autant de têtes de séries divergentes distinctes, dans chacune desquelles l'hérédité accumulera les petites différences produites par les mêmes causes. Ces séries

iront donc s'écartant de plus en plus, s'adaptant de mieux en mieux aux conditions d'existence individuelles. L'élection sexuelle différenciera les sexes, et par la supériorité des pères assoira et perfectionnera les caractères des fils. Ce travail sera lent; des milliers de générations seront nécessaires pour caractériser les simples variétés, les races. Dans certaines séries, les changemens s'arrêteront à ce point, les modifications réalisées suffiront pour établir l'harmonie nécessaire entre les représentans de ces variétés ou de ces races et le milieu où elles vivent. D'autres séries pousseront plus loin leurs transformations, toujours pour atteindre le même but, pour adapter les organismes aux conditions d'existences ambiantes, et, à force de s'écarter du point de départ, elles s'isolent à l'état d'espèces distinctes. Telle est, selon Darwin, la marche ordinaire des choses; mais, si par exception une espèce, une variété, se trouvent dès leur apparition en harmonie avec le milieu qui les entoure, elles ne changent pas ou ne changent que très peu aussi longtemps que ce milieu reste le même. Darwin rend sensible ce mouvement de transformation et la succession des variétés (races) aboutissant à des espèces par une figure très simple composée de lignes qui s'élèvent en divergeant, et se ramifient à partir du point de départ représentant l'espèce primitive. Une de ces lignes s'élevant verticalement et sans ramifications figure les espèces qui n'ont pas varié parce qu'elles se sont trouvées d'emblée adaptées à leurs conditions d'existence.

Les descendans d'une espèce variable emportent toujours et nécessairement l'empreinte du type spécifique premier. Lorsqu'ils en sont arrivés à former un nombre quelconque d'espèces distinctes, ce cachet qui leur est commun établit entre elles d'évidentes affinités. Elles formeront donc un genre très naturel. Or chacune d'elles à son tour peut reproduire des phénomènes analogues et donner naissance par voie de descendance modifiée à de nouveaux groupes d'espèces formant de même autant de genres. Il est évident que ceux-ci, tout en élargissant leurs rapports, n'en conserveront pas moins de nombreux traits communs. De l'ensemble résultera donc une famille. Les espèces et les genres composant celle-ci reproduiront ce qui s'est passé; la famille grandira et en enfantera de nouvelles. Un ordre sera constitué. Nous arriverions ainsi à la classe, à l'embranchement, au règne lui-même. Alors pourquoi s'arrêter? En présence des rapports étroits et nombreux que montrent les derniers représentans du règne animal et du règne végétal, en présence des êtres ambigus que la science n'a su encore placer avec certitude ni dans l'un ni dans l'autre, comment séparer d'une manière radicale les deux grandes divisions de l'empire organique? Aussi, quoique paraissant hésiter à admettre la conclusion dernière

de sa doctrine, Darwin a été irrésistiblement entraîné à la formuler. Il lui était impossible en effet, à moins d'ébranler dans ses fondemens tout l'édifice si habilement élevé, de ne pas accepter ce qu'il appelle un *prototype primitif*, ancêtre commun des animaux et des plantes. Que pouvait être ce premier père de tout ce qui vit ? L'auteur se borne à l'indiquer comme ayant pu être une forme inférieure intermédiaire entre les deux règnes; mais quiconque aura suivi attentivement sa pensée fera un pas de plus, et dira que cette forme devait être la plus simple, la plus élémentaire possible. La cellule, le globule de sarcode ou de cambium, isolés, mais organisés, vivans, doués du pouvoir de se multiplier, soumis par conséquent à la lutte pour l'existence et à la sélection, voilà d'où le darwinisme fait descendre de transmutations en transmutations les mousses comme les zoophytes, le chêne comme l'éléphant.

## II.

Telle est en résumé la doctrine de Darwin. Je n'hésite pas à le répéter, pour qui accepte certaines hypothèses que je discuterai plus tard et un mode d'argumentation qu'il me faudra combattre, pour qui oublie certains faits que j'aurai à rappeler, cette doctrine est des plus séduisantes. Dans ses prémisses, elle présente à un haut degré le cachet de la science moderne; elle ne marche qu'appuyée sur les faits. Si plus tard elle s'égaré, c'est qu'il était impossible de ne pas le faire en cherchant à traiter un pareil sujet. L'auteur marche d'ailleurs logiquement de déductions en déductions, accumulant ce qu'il regarde comme des preuves directes, en cherchant de nouvelles dans les applications faites à l'histoire du passé et du présent des deux règnes organiques comme à celle des individus. Souvent on est surpris de l'accord curieux qui existe entre la théorie et la réalité; souvent des phénomènes jusqu'ici inexpliqués viennent se placer comme d'eux-mêmes dans le cadre tracé d'avance. Cette théorie est bien éloignée des conceptions un peu vagues de Geoffroy Saint-Hilaire, qui admettait seulement les transformations brusques accomplies pendant la période embryonnaire; elle s'écarte presque autant de celles de Bory de Saint-Vincent, qui rattachait toutes les modifications des êtres organisés aux actions du milieu physico-chimique, sans rien dire du mécanisme de ces actions. Elle présente au contraire de sérieux et nombreux rapports avec celle de Lamarck, dont elle se distingue pourtant par plusieurs points essentiels. Darwin et Lamarck partent tous deux des phénomènes de variation observés dans les espèces domestiques ou sauvages, et les attribuent aux mêmes causes physiologiques; tous deux

constatent la dégradation progressive que présentent dans leur ensemble les êtres organisés; tous deux concluent que le point de départ de ces êtres doit se trouver soit dans un petit nombre de formes, soit dans une forme unique, extrêmement simple, ayant engendré toutes les autres par des transformations successives s'accomplissant avec une lenteur à peu près infinie. Les protoorganismes de l'un ressemblent beaucoup au *prototype* de l'autre; mais Darwin prend l'existence de cet ancêtre primitif comme un fait primordial remontant à l'origine des choses, qui ne s'est pas reproduit et qu'il ne cherche pas à expliquer. Lamarck, lui, admet la génération spontanée actuelle, incessante, et par suite voit naître de nos jours encore ces corpuscules gélatineux ou mucilagineux capables d'engendrer des animaux et des plantes. Pour expliquer leur transformation organique et la succession des espèces, il a recours à la nature, aux fluides subtils, à l'influence exercée par l'animal sur lui-même sous l'empire du désir ou du besoin, en un mot à ces assertions à la fois hypothétiques et vagues qu'on lui a justement reprochées. Au contraire, rien de plus net que les faits invoqués par Darwin et auxquels il demande la solution du grand problème des espèces. Il en exagère sans doute la signification, et se trouve par là même entraîné à une foule d'hypothèses inadmissibles: mais, l'exagération admise et le mode d'argumentation accepté, il faut reconnaître que le savant anglais fait preuve d'une étendue, d'une sûreté de savoir vraiment remarquables, et que ses réponses à certaines objections sont parfaitement justes.

Je ne puis m'expliquer, par exemple, comment on a pu nier la lutte pour l'existence et la sélection naturelle. La première se traduit par des chiffres, et il dépend pour ainsi dire de nous de savoir ce qu'elle coûte annuellement à une espèce donnée. Bien loin d'être en contradiction avec ce que nous savons du monde organique, elle se présente à l'esprit comme un fait inévitable, fatal, qui a dû se produire dès l'origine des choses, partout et toujours. C'est là ce qu'oublie parfois quelques naturalistes parmi ceux mêmes qui, à des degrés divers, se déclarent partisans des doctrines de Darwin. Ainsi M. Gaudry, disciple, il est vrai, assez indépendant de son maître, dans le remarquable ouvrage où il a ressuscité pour nous la faune fossile de Pikermi, trace un tableau charmant de ce que devaient être pendant la période tertiaire ces terres de nos jours à demi désertes. Avec ce sentiment de poésie grave qu'inspire presque toujours une science élevée, il nous fait sentir vivement les harmonies de cette antique nature. Cinq espèces de grands chats, deux petits carnassiers jouant le rôle de nos fouines et de nos putois, étaient chargés de « tempérer ce que la fécondité des herbivores avait d'excessif. » Ceux-ci formaient la très grande majorité de la



faune. Les pachydermes, les ruminans, y étaient richement représentés. D'innombrables antilopes appartenant à diverses espèces distinctes paissaient à côté des hipparions, de deux espèces de mastodontes, de deux espèces de girafes, que dominait de toute sa masse le gigantesque dinotherium, le plus grand des mammifères terrestres qui ait jamais vécu. « Ce géant du vieux monde, à la fois puissant et pacifique, que nul n'avait à craindre, que tous respectaient, était vraiment la personnification de la nature calme et majestueuse des temps géologiques... Ainsi, ajoute M. Gaudry, il n'y avait pas concurrence vitale; tout était harmonie, et celui qui règle aujourd'hui la distribution des êtres vivans la réglait de même dans les âges passés. »

Pas de concurrence ! pas de lutte pour l'existence ! Hélas ! un pareil âge d'or n'a jamais été possible. Oublions, si l'on veut, ces carnassiers qui tempéraient ce que la fécondité des herbivores a d'excessif par des procédés évidemment semblables à ceux qu'emploient encore les tigres et les lions ; négligeons les conditions diverses imposées au règne végétal tout entier par le climat, par l'atmosphère, par le sol ; ne parlons pas des luttes entre plantes, quelque incessantes qu'elles aient dû être alors comme aujourd'hui ; la paix régnait-elle pour cela ? Ces verdoyantes prairies que se disputaient les représemans de cette ancienne faune n'étaient-elles pas en guerre perpétuelle précisément avec ces pacifiques herbivores dont M. Gaudry a retrouvé les restes ? Ces herbivores eux-mêmes échappaient-ils à la lutte ? Non. La rareté, l'absence même de tout être destructeur par nature n'arrête pas la bataille de la vie. Pour que celle-ci existe, il n'est nullement nécessaire qu'il y ait des mangeurs et des mangés. Elle a certainement régné à Pikermi comme ailleurs. En somme, cette terre ressemblait assez à ces grandes solitudes de l'Afrique australe dont Le Vaillant, Livingstone, Delegorgue, ont tracé de si magnifiques tableaux. Entre l'Orange et le Zambèze, le mastodonte et l'hipparion sont représentés, peut-on dire, par l'éléphant et le couagga. Des troupeaux composés de milliers d'antilopes errent encore dans ces solitudes. Or un voyageur français, Delegorgue, nous apprend ce qui se passe lors des migrations des euchores. Les bandes en sont si nombreuses que les têtes de colonne seules profitent de la végétation luxuriante du pays ; le centre achève de brouter ce qui reste ; les derniers rangs ne trouvent plus qu'une terre nue, et sous les étrointes de la faim jalonnent la route de cadavres. Voilà bien la lutte pour l'existence chez une de ces espèces que nous prendrions pour type de l'animal inoffensif, et la voilà d'autant plus terrible, comme l'a justement dit Darwin, qu'elle s'exerce entre des êtres semblables, ayant par conséquent à satisfaire les mêmes besoins. Voilà aussi la

sélection naturelle apparaissant comme la conséquence forcée de cette lutte. Chez les euhores, les plus forts, les plus agiles, gagnent la tête, repoussant en arrière les faibles, les alourdis. Les plus dures conditions d'existence incombent ainsi à ceux-là mêmes qui peuvent le moins résister : leur mort devient inévitable, et l'épuration du troupeau en est le résultat.

Bien que reconnaissant l'exactitude de ces faits, quelques naturalistes ont vivement critiqué le terme de sélection et le rapprochement établi par Darwin entre ce qui se passe dans la nature et les procédés mis en œuvre par les éleveurs. C'est, a-t-on dit, prêter aux forces naturelles une sorte de spontanéité raisonnée qu'on ne saurait admettre. Sans doute; mais le savant anglais a répondu d'avance en signalant le premier ce que l'expression a de métaphorique. Quant au rapprochement lui-même, il est parfaitement fondé. Entre la lutte qui tue et l'éleveur qui d'une manière quelconque empêche les individus les moins parfaits de concourir à la production, il n'y a pas grande différence; parfois la similitude est complète. Un cheval hongre, un bœuf, un mouton, un chapon, tout en conservant leur vie individuelle et continuant à rendre des services à leur propriétaire, n'en sont pas moins morts pour l'espèce. A ce point de vue, les seuls individus survivans sont ceux que nous appelons étalon, taureau, bélier, coq. M. Naudin, Darwin, ont eu raison d'assimiler notre sélection intelligente et raisonnée à l'élimination qu'entraîne nécessairement le jeu des forces organiques et inorganiques. Seulement tous deux se sont mépris quant au résultat final, et n'ont pas fait une assez large part à l'intelligence. J'espère montrer qu'une fois engagé dans cette voie l'homme a fait plus que la nature.

On ne saurait donc contester ni la sélection ni les suites qu'elle entraîne lorsqu'il s'agit des formes et des fonctions organiques; mais peut-on admettre qu'elle existe et agisse de la même manière sur le je ne sais quoi que nous appelons l'instinct? Darwin s'est posé cette question, et l'a naturellement résolue dans le sens de l'affirmative. Ici encore on ne peut qu'adopter sa manière de voir dans une certaine limite. En fait, les instincts sont variables comme les formes. Nous voyons chaque jour, sous l'empire de la domestication, les instincts naturels s'effacer, se modifier, s'intervertir. Certainement aucun des ancêtres sauvages de nos chiens ne s'amusait à arrêter le gibier; le sanglier, devenu domestique, a perdu ses habitudes nocturnes. Dans la nature même et sous l'empire de conditions d'existence nouvelles, nous constatons des faits analogues. Troublés dans leurs paisibles travaux, les castors se sont dispersés et ont changé leur genre de vie; ils ont remplacé leurs anciennes cahutes par de longs boyaux percés dans la berge des fleuves : d'animal sociable et bâ-

tisseur qu'il était, le castor est devenu animal solitaire et terrier. Les instincts sont d'ailleurs héréditaires, et la loi d'accumulation se constate aisément à ce sujet. Le proverbe « bon chien chasse de race » exprime une vérité scientifique qu'eussent au besoin mise hors de doute les expériences de Knight. Il n'est pas d'ailleurs besoin d'insister sur l'utilité de certains instincts. Darwin a donc pu très logiquement leur appliquer toute sa théorie, admettre l'acquisition graduelle de chaque faculté mentale et prévoir l'époque où la psychologie, guidée par ce principe, reposera sur des bases toutes nouvelles. En définitive, pour qui croit que la cellule primitive a pu se transformer au point de devenir anatomiquement et physiologiquement une abeille, un coucou, un castor, il n'est pas plus difficile d'admettre qu'elle ait acquis les instincts qui de tout temps ont attiré sur ces animaux l'attention des naturalistes. Malheureusement c'est ici qu'il me faut abandonner un auteur avec lequel on aimerait à être jusqu'au bout en communauté de croyances. Sans doute l'espèce est *variable*, sans doute, en présence des faits qui s'accumulent chaque jour, on doit reconnaître que ses limites de variation s'étendent bien au-delà de ce qu'ont admis quelques-uns des plus grands maîtres de la science, Cuvier par exemple; mais rien n'indique jusqu'ici qu'elle soit *transmutable*. Partout autour de nous des races naissent, se développent et disparaissent; nulle part on n'a montré une espèce engendrée par une autre espèce, un type plus élevé sorti d'un type inférieur. C'est ce pouvoir de transmutation sans limites attribué aux types organiques que je ne saurais accepter, qu'il s'agisse de l'organisme matériel, des manifestations physiologiques ou des instincts; mais je tiens à suivre encore Darwin dans les applications de sa théorie. Ce n'est pas la partie la moins curieuse ni la moins attrayante de son œuvre.

Et d'abord constatons que, malgré les analogies incontestables existant entre les conceptions de Lamarck et de Darwin, le rapprochement des faits et des conséquences logiques des deux théories met tout d'abord en évidence la supériorité du naturaliste anglais. Lorsque avec l'auteur de la *Philosophie zoologique* on admet une génération spontanée toujours agissante et par conséquent une incessante genèse, il est bien difficile de s'expliquer comment le nombre des types fondamentaux a toujours été si restreint, comment il est resté constant pendant les myriades de siècles que suppose, dans toute théorie admettant la variation lente, la formation des espèces actuelles et des espèces éteintes. L'apparition successive et la filiation des types de classes, telles qu'il les conçoit, s'accordent peu avec certains faits paléontologiques. Il en est tout autrement dans la théorie de Darwin. Celle-ci expliquerait assez bien de quelle façon l'ordre admirable que nous constatons de nos jours

s'est établi comme de lui-même dès le début, et maintenu à travers les âges. L'identité des conditions d'existence premières, la simplicité organique originelle, rendent compte d'une manière plausible du petit nombre des types primordiaux, règnes et embranchemens. La complication croissante des organismes ressort comme une conséquence forcée de ces premiers changemens et de la lutte pour l'existence. De la filiation ininterrompue des espèces et des deux lois de divergence et de continuité, il résulte non moins impérieusement que tout type réalisé dans ses traits généraux ne saurait désormais s'effacer d'une manière absolue dans aucun de ses représentans, que ses dérivés les plus éloignés en conservent toujours l'empreinte fondamentale et ne sauraient passer à un autre. C'est là un fait important. Telliamed admet la transformation individuelle des poissons en oiseaux; Lamarck fait descendre ces derniers des reptiles; de pareilles déviations sont impossibles dans les idées de Darwin. Eût-il acquis le vol de l'aigle, tout animal qui compterait un poisson ou un reptile bien caractérisé parmi ses ancêtres ne pourrait jamais être l'allié même des canards ou des pingouins; il resterait attaché à l'une ou à l'autre des classes inférieures des vertébrés. Pour retrouver l'origine des trois types, il faudrait remonter jusqu'à un ancêtre commun dont l'organisme encore indéterminé ne réalisait ni l'un ni l'autre. Cette conséquence directe des observations sur lesquelles repose toute la doctrine darwinienne pourrait être appelée la loi de caractérisation permanente. Elle a été parfois oubliée par quelques-uns des plus fervens disciples du savant anglais, et pourtant la supprimer, ce serait ôter à sa doctrine un de ses états les plus puissans, car elle peut seule résoudre une foule de questions que soulève l'étude générale des êtres organisés dans le présent aussi bien que dans le passé; seule elle peut donner jusqu'à un certain point une explication de l'ordre admirable du monde organique. Ce principe enlevé, toute cause de coordination disparaîtrait, et il faudrait admettre que les transformations, livrées à tant de causes d'écart, n'ont produit que par un pur hasard ce tout harmonieux qu'étudient les naturalistes, qu'admirent les penseurs.

A l'époque où Lamarck écrivait sa *Philosophie zoologique*, il était à la rigueur excusable de méconnaître les problèmes posés par la paléontologie naissante. Il ne saurait en être de même aujourd'hui que les faunes éteintes nous sont connues au moins dans ce qu'elles ont de général. Toute doctrine de la nature de celles que nous examinons ici doit avant tout nous donner la clé de ce passé. Or, à voir les choses en bloc et au premier coup d'œil, celle de Darwin semble satisfaire à cette condition d'une manière remarquable. Depuis longtemps, les paléontologistes ont admis que la création animée a été en se perfectionnant des anciens temps jus-

qu'à nos jours. Agassiz, appliquant cette donnée aux représentans d'une même classe, a soutenu que les espèces éteintes rappelaient à certains égards les embryons des espèces actuelles. Il y a certainement de l'exagération et plus d'apparence que de réalité dans cette manière de voir; mais le fait seul qu'un homme aussi éminent qu'Agassiz ait cru pouvoir la soutenir donne une idée des rapports existant entre les êtres organisés que nous voyons et ceux qui les précédèrent à la surface du globe. Ajoutons que les espèces éteintes viennent toutes se ranger très naturellement à côté ou dans le voisinage des espèces vivantes. Pour les distribuer d'une manière méthodique, il n'a pas été nécessaire d'imaginer des nomenclatures, des classifications nouvelles. Pour trouver une place à tous les animaux fossiles découverts jusqu'ici, on n'a pas eu à créer une seule *classe* de plus. En revanche, ils ont comblé une foule de lacunes et rempli bon nombre de *blancs* dans celles qui existaient déjà. Les espèces éteintes et les espèces vivantes apparaissent donc comme les parties intégrantes d'un même système de création, réunissant par des rapports au fond toujours identiques le passé et le présent du monde organisé. Ces faits généraux s'accordent avec la théorie que j'ai exposée.

Un autre fait sur lequel Darwin a appelé l'attention, et qu'ont mis hors de doute les travaux de nos plus célèbres paléontologistes, est l'étroite parenté qui relie parfois dans une même contrée les vivans et les morts. Les faunes fossiles tertiaires de certaines régions présentent en effet avec la faune de nos jours des affinités d'autant plus frappantes que cette dernière est plus exceptionnelle. L'Australie avec ses marsupiaux, l'Amérique méridionale avec ses édentés, la Nouvelle-Zélande avec ses singuliers et gigantesques oiseaux, sont autant d'exemples remarquables de ce que Darwin appelle la loi de succession des types. Il est évident que ce n'est qu'un cas particulier, mais très curieux, de la loi de caractérisation permanente, maintenant à un haut degré le cachet d'un type donné pendant le développement d'espèces nouvelles, de genres nouveaux, et à travers les changemens subis par la croûte du globe.

Il est des faits d'une tout autre nature que la théorie doit également expliquer. Les types secondaires, simples modifications de types d'*ordre* ou de *classe*, sont loin de se propager toujours ainsi. On les voit au contraire se succéder et se remplacer, tantôt d'une manière progressive et lente, tantôt presque subitement; une fois éteints, ils ne reparaissent plus. Il en est de même des espèces, et c'est de là que vient l'importance et la sûreté des renseignemens que l'étude des fossiles fournit aux géologues. Or la sélection naturelle et la lutte pour l'existence rendent aisément compte de l'extinction soit des espèces isolées, soit des groupes les plus nom-

breux. Sans même faire intervenir aucun élément étranger, il est clair que, dans une région donnée, l'une et l'autre ont assuré aux individus qui se modifiaient pour mieux s'adapter aux conditions d'existence, à leurs descendans qui s'isolaient et se transformaient en espèces, une supériorité de plus en plus marquée sur les espèces qui ne changeaient pas. Celles-ci, devenues inférieures au point de vue de l'adaptation, ne purent donc que succomber et être remplacées par des formes nouvelles. En pareil cas, la substitution dut s'accomplir progressivement et peu à peu. Elle put au contraire être brusque à la suite d'une invasion analogue à celles dont les animaux et les plantes de nos jours fournissent des exemples; mais il faut alors supposer que les espèces conquérantes s'étaient formées ailleurs, car toute apparition subite d'un type ou d'une espèce comptant d'emblée de nombreux représentans est en désaccord complet avec les fondemens mêmes de la doctrine darwinienne.

Ces changemens dans les faunes paléontologiques embrassent parfois le monde entier, et semblent s'être accomplis à la même époque. En outre les types de remplacement présentent dans les deux mondes et dans les deux hémisphères la plus frappante analogie. Par exemple, les mollusques de la craie d'Europe ont leurs termes correspondans dans les deux Amériques, à la Terre-de-Feu, au cap de Bonne-Espérance et dans l'Inde. Les espèces ne sont pas identiques; mais elles appartiennent aux mêmes familles, aux mêmes genres, aux mêmes sous-genres, et parfois les mêmes détails caractéristiques se retrouvent dans les deux mondes. Cette transformation simultanée des formes organiques, ce *parallélisme* des faunes a vivement excité l'attention des paléontologistes. De pareils phénomènes, disent MM. d'Archiac et de Verneuil, « dépendent des lois générales qui gouvernent le règne animal tout entier; » ils posent évidemment à la science un problème des plus intéressans. Eh bien! encore ici la théorie de Darwin peut s'accorder avec les faits. Il suffit d'admettre avec lui que sur un point donné du globe existait aux époques dont il s'agit une famille, un genre même dominant sur une contrée étendue, composé d'espèces à la fois très nombreuses et facilement variables, capables par conséquent de s'adapter aisément aux milieux les plus divers. Un pareil groupe devra inévitablement s'étendre de proche en proche et en tout sens. Ses représentans, rapidement perfectionnés, détruiront et remplaceront les espèces locales, et ne s'arrêteront que devant des barrières infranchissables, telles qu'en présenteraient les terres pour des espèces marines. Dans ces migrations lointaines, et par suite des conditions d'existence qu'elles rencontreront, les espèces du groupe conquérant se modifieront sans doute, la loi d'adaptation tirera de ce fonds commun une foule d'espèces nouvelles; mais la loi de ca-

ractérisation maintiendra des rapports fondamentaux entre les genres et les familles qu'elles engendreront à leur tour, et quand leurs descendans auront repeuplé le globe, ils porteront encore dans leurs traits caractéristiques le cachet de cette origine commune.

Ces modifications de toute sorte, ces migrations en tout sens, s'accomplissaient, selon Darwin, pendant que le globe lui-même subissait les révolutions dont sa croûte solide a conservé les traces et passait par diverses alternatives de climat. Le monde organique recevait évidemment le contre-coup des événemens géologiques, et son évolution régulière en était inévitablement troublée. Un continent effondré laissait isolées l'une de l'autre deux faunes jusque-là en contact; un continent soulevé pouvait être peuplé à la fois de différens côtés et recevoir ainsi des représentans de faunes précédemment bien distinctes; une période glaciaire amenait au cœur de régions naturellement tempérées ou même chaudes des espèces des pays froids qui plus tard pouvaient se séparer, les unes se retirant sur le sommet des montagnes, les autres fuyant vers le pôle quand la température se réchauffait de nouveau. L'état présent n'est que la résultante de tout ce passé si complexe. Cette conséquence de la doctrine darwinienne n'est pas une des moins frappantes. L'imagination est vivement frappée par ce tableau de la continuité et de la corrélation des phénomènes, par cette solidarité des premiers débuts et de ce qui pour nous est la fin des choses, par cette étroite connexion du globe et des êtres vivans qu'il nourrit. Ajoutons que la distribution des faunes et des flores semble encore ici confirmer la théorie par certains faits généraux. Telle est en particulier la différence parfois très grande que présentent les productions de contrées offrant d'ailleurs des conditions d'existence identiques. Les lois de l'hérédité comprises à la façon de Darwin, les grandes migrations accomplies sous la condition de la lutte pour l'existence et de la sélection naturelle, expliquent ce fait très naturellement. Telle est encore l'influence des barrières naturelles arrêtant les migrations ou forçant à d'immenses détours les espèces envahissantes, qui se modifient en route, et s'écartent d'autant plus de la forme originelle que le voyage est plus long.

De cet ensemble de causes et d'effets jouant à leur tour le rôle de causes résulterait très naturellement l'un des traits les plus saillans de la distribution des êtres, je veux parler de ces grandes aires botaniques ou zoologiques nommées par la plupart des naturalistes *centres de création*. Darwin a désigné par cette expression le lieu d'origine de chaque espèce. Il a montré que sa théorie conduit à regarder chacune d'elles comme ayant été d'abord cantonnée et n'ayant pu s'étendre que par voie de migration. Or, les genres ayant pris naissance comme les espèces, l'aire occupée par chacun

d'eux a dû d'abord être continue. La descendance de plus en plus modifiée d'un petit nombre de genres dominans a donc envahi de proche en proche les régions voisines, emportant partout avec elle l'empreinte des types originels. Ainsi s'expliquent les analogies remarquables, la ressemblance générale des êtres qui peuplent les plus grands centres de création, un continent, une mer. Les conditions d'existence variant d'ailleurs de l'un à l'autre dans l'ensemble et entraînant des exigences d'adaptation différentes, on comprend que chaque grand centre devra différer des autres, alors même que les types premiers qui ont peuplé à l'origine chacun d'eux eussent été voisins. La migration de types isolés, les conditions locales, peuvent avoir aisément entraîné l'apparition des types spéciaux. L'Australie, l'Amérique du Sud, l'Afrique australe, présentent à un remarquable degré tous ces caractères.

Ces continents, placés dans le même hémisphère et à peu près sous les mêmes parallèles, possèdent au moins par place des conditions d'existence fort semblables; les phénomènes d'adaptation devaient donc offrir une certaine analogie et engendrer des êtres présentant des rapports assez étroits. Ici encore les faits concordent avec les inductions théoriques. Darwin cite l'agouti, la viscache, comme représentant dans l'Amérique du Sud nos lièvres et nos lapins, — l'ému, l'autruche, le nandou, comme reproduisant des formes analogues en Australie, en Afrique et en Amérique. Il aurait pu citer encore tous les marsupiaux de l'Australie, dont le type se modifie de manière à répéter pour ainsi dire dans cette série particulière les grandes divisions des autres mammifères, et l'on voit que la doctrine de Darwin justifie aisément ce parallélisme. Elle rend également compte d'un autre fait non moins important. Une contrée, centre de création très distinct quand il s'agit d'un groupe animal, peut fort bien se fondre dans les régions voisines lorsque l'on étudie un groupe différent. A ne considérer que la classe des mammifères, l'Australie est un centre des plus isolés; il en est de même de la Nouvelle-Zélande, si l'on s'en tient au groupe des oiseaux. Pour qui s'occupe des insectes au contraire, elles doivent être réunies entre elles et à la Nouvelle-Guinée (1). Le développement successif des types généraux, le peuplement par migrations tel que l'entend le savant anglais, auraient pu le faire prévoir.

Les espèces, les groupes de tout rang distribués à la surface du globe, ont entre eux des rapports multiples et variés dont la connaissance constitue le fond de la *méthode naturelle* telle que l'entendait Cuvier. C'est ici surtout que la doctrine de Darwin est faite pour entraîner les naturalistes. Certainement elle interprète bien

(1) *Introduction à l'entomologie*, par Lacordaire.



mieux qu'aucune autre ces rapports et en explique l'origine. Ajoutons seulement qu'en substituant l'idée de *filiation* et de parenté réelle à la notion d'*affinité* et de simple voisinage, Darwin accroit de beaucoup l'intérêt déjà si grand qui s'attache à cet ordre de recherches. Il se rencontre ici parfaitement avec Lamarck, et il est à regretter qu'il n'ait pas suivi l'exemple de son devancier en dressant le tableau généalogique des groupes principaux du règne animal, ou tout au moins en faisant l'application de ses idées à un certain nombre de types. M<sup>lle</sup> Royer, dans quelques-unes des nombreuses notes où elle a fait preuve souvent d'un vrai savoir, l'a complété sur ce point. Partant de la classe des poissons, l'habile interprète de Darwin voit naître au sein des eaux des poissons volans, pères des reptiles volans de l'ancien monde et de nos oiseaux actuels, des poissons rampans, qui se transformèrent en reptiles ordinaires d'où sortirent à leur tour les mammifères. Il est à remarquer que, dans ces développemens très logiques de la pensée de son maître, M<sup>lle</sup> Royer se rencontre avec Lamarck à peu près autant que le permettent les progrès de la science. Comme lui, entre autres, elle attribue à une métamorphose régressive l'apparition du type des cétaqués.

Évidemment la conception de Darwin comme celle de Lamarck, la sélection naturelle comme le développement par suite des habitudes, conduisent à admettre qu'il ne peut y avoir de distinction tranchée d'espèce à espèce, à plus forte raison de groupe à groupe. Nous savons tous pourtant qu'il n'en est pas ainsi, et nous avons vu le naturaliste français rendre compte de ces irrégularités par des circonstances accidentelles quand il ne trouvait pas d'espèces intermédiaires, comme l'ornithorhynque. Ne tenant pas compte des données paléontologiques, encore bien imparfaites, il est vrai, il ne pouvait guère en effet invoquer d'autres raisons. Venu près d'un demi-siècle après lui, le savant anglais avait de bien autres faits à sa disposition, et c'est précisément la paléontologie qui les lui fournit. Comme l'avaient fait Blainville et bien d'autres depuis, c'est aux faunes, aux flores éteintes, qu'il demande les types intermédiaires destinés à combler les différences trop tranchées qui isolent nos genres, nos ordres, nos classes, et parfois, il faut l'avouer, elles semblent répondre à son appel. « Le cochon et le chameau, le cheval et le tapir, sont des formes parfaitement distinctes pour tous et à première vue; mais, si nous intercalons entre eux les divers mammifères fossiles qui ont été découverts dans les familles dont ces genres font partie, ces animaux se trouvent rattachés les uns aux autres par des liens de transition assez serrés. » Trop souvent cependant la paléontologie est muette, et ne fournit pas les types de transition désirés. Darwin explique ces lacunes par l'imperfection de notre savoir, par l'insuffisance des documens géologiques. Il ne

pense pas que les couches du globe renferment les restes de tout ce qui a vécu; il admet au contraire qu'un concours de circonstances assez difficile à réaliser a été nécessaire pour qu'il se formât des couches fossilifères. A l'en croire, nous devons donc renoncer à être jamais renseignés même sur des périodes entières, et cependant il se croit autorisé à conclure que l'ensemble des faits témoigne en sa faveur.

Les naturalistes n'ont pas à rechercher seulement les rapports de supériorité ou d'infériorité relative. Il en est d'autres plus obscurs et plus délicats dont on se préoccupe aujourd'hui avec raison, et dont la doctrine de Darwin rend souvent compte d'une manière à la fois simple et plausible. Ces rapports sont ceux que l'on désigne par les expressions de termes correspondans, d'analogues, de types aberrans, de types de transition. On donne le premier nom à des êtres qui, quoique appartenant à des types différens, n'en présentent pas moins des ressemblances secondaires tellement frappantes, qu'elles peuvent parfois masquer momentanément les différences radicales et faire croire à une parenté qui en réalité n'existe pas. Divers groupes de mammifères, par exemple, possèdent des représentans dont les uns sont faits pour mener une vie toute terrestre, dont les autres habitent les eaux. Pour les premiers, la distinction est aisée : personne ne confondra un carnassier et un pachyderme; mais chez les représentans amphibies de ces deux ordres le type a dû subir des modifications profondes pour s'adapter à un genre de vie spécial, et, les conditions d'adaptation étant les mêmes, il en est résulté des ressemblances qui ont fait longtemps hésiter les naturalistes. Le morse, le dugong, le lamantin, sont des termes correspondans. Chez tous les trois, la forme générale du corps s'est modifiée, les membres sont réduits à de simples palettes jouant le rôle de nageoires. Un pas de plus, et on arrive aux baleines, aux dauphins, que le vulgaire, trompé par les formes extérieures, confond avec les poissons, et qui ne sont en réalité que les analogues de cette dernière classe dans celle des mammifères.

L'épithète d'aberrant peut s'appliquer à tous les êtres qui s'écartent brusquement, par une ou plusieurs particularités frappantes, du type auquel il se rattachent d'ailleurs par les caractères les plus essentiels. Des conditions d'adaptation exceptionnelles suffisent généralement pour justifier l'existence de ces espèces ou de ces groupes hors rang; mais il est un cas plus difficile à expliquer, et dont la théorie de Darwin rend également compte. Je veux parler des types de transition. J'ai proposé de comprendre sous cette dénomination les groupes ou les espèces chez qui l'écart résulte de la juxtaposition de certains traits caractéristiques empruntés de toutes pièces à des groupes fondamentalement distincts. Tels

sont les échiures, dont les appendices antérieurs sont disposés par paires comme chez les annelés, tandis que les postérieurs divergent autour du corps comme chez les rayonnés. Tels sont encore le lépidosyren, qui tient du reptile et du poisson, l'ornithorhynque, qui, véritable mammifère, touche à la fois aux oiseaux et aux reptiles par son organisation. Pour Darwin, ce sont là autant de représentans peu modifiés des anciennes souches-mères; ils montrent ce qui existait avant que les rayonnés et les annelés, les poissons et les reptiles, les oiseaux et les mammifères, eussent été définitivement séparés grâce à la loi de divergence. Les types de transition seraient donc plus anciens à la surface du globe qu'aucun de ceux qu'ils relient à titre d'intermédiaires. Ici la théorie n'explique pas seulement des faits difficiles à interpréter, elle détermine en outre l'époque relative où ils ont dû apparaître.

La morphologie générale et l'anatomie philosophique présentent souvent avec la doctrine de Darwin un accord non moins saisissant. Chacun sait que les membres antérieurs de l'homme, du lion, du cheval, de la chauve-souris, sont composés d'éléments identiques au fond. Les invertébrés présentent des faits encore plus frappans peut-être. Dans la trompe si longue et si flexible du papillon, on retrouve les pièces qui composent la courte et robuste armature de la bouche chez les coléoptères. Tous ces faits ne sont au reste que des applications particulières d'une loi générale, de la loi d'économie, si bien mise en lumière par M. Edwards. Lorsque, partant des types inférieurs, on étudie comparativement des organismes de plus en plus élevés, on ne les voit jamais se perfectionner brusquement. Surtout, même alors que les fonctions augmentent en nombre, les instrumens anatomiques chargés d'y subvenir ne présentent pas pour cela d'emblée une multiplication correspondante. Il semble que, peu impérieux au début, chaque besoin physiologique nouveau peut être satisfait par la simple adaptation d'un organe déjà existant. Parfois les fonctions les plus générales, les plus nécessaires à l'entretien de la vie, s'accomplissent de cette manière. La respiration se fait longtemps par la peau seule; elle se localise ensuite sur quelques parties de l'enveloppe générale, sur certains points des organes locomoteurs, jusque dans la partie postérieure du tube digestif, bien avant que n'apparaissent des organes respiratoires proprement dits, branchies, poumons ou trachées. De là vient précisément cette gradation, cette progression des êtres qui conduit par degrés du plus simple au plus composé, et qui a donné naissance à l'aphorisme : *natura non facit saltum*. Qui ne voit que cette adaptation d'un même organe à l'accomplissement de fonctions diverses, la lenteur avec laquelle apparaissent les organes nouveaux, l'économie qui semble présider sans cesse à la constitu-

tion des appareils organiques, le perfectionnement insensible, mais progressif, qui résulte de cet ensemble de causes, pourraient se déduire des lois de la sélection naturelle?

Il y a plus. Dans tout organe composé de plusieurs élémens, les relations anatomiques entre ceux-ci sont à peu près invariables. Geoffroy Saint-Hilaire, qui le premier a formulé ce principe des connexions, disait avec raison « qu'un os disparaît plutôt que de changer de place. » Il parlait des animaux supérieurs, et descendait l'échelle. Procédant en sens inverse, nous dirons : L'intercalation d'un élément nouveau peut seule rompre les rapports des élémens préexistans. De la palette natatoire des tortues marines à l'aile des oiseaux et au bras de l'homme lui-même, cette loi se vérifie aisément; pourtant les fonctions à accomplir sont aussi différentes que possible, et la forme des élémens osseux varie considérablement. Ici encore les lois d'hérédité et de caractérisation permanente posées par Darwin expliquent logiquement les modifications subies par les élémens de ces membres. La première accumule les petites différences et produit la divergence, la seconde maintient le plan général. L'esprit, en se figurant la succession des phénomènes, ne voit aucune raison qui puisse amener le déplacement d'un seul os, d'un seul élément organique, quelque raccourcissement, quelque élongation, quelque transformation morphologique qu'il ait subie.

De l'ensemble des règnes organiques, nous arrivons ainsi avec Darwin à l'espèce et à ses représentans adultes. Le savant anglais nous conduit plus loin encore, et rattache à sa doctrine le développement individuel lui-même. Adoptant à la fois les idées de Serres et celles d'Agassiz, il voit dans l'ensemble des phénomènes embryogéniques la représentation de la genèse des êtres. L'embryon est pour lui l'animal lui-même, moins modifié qu'il ne le sera plus tard, et reproduisant dans son évolution personnelle les phases qu'a présentées l'espèce dans sa formation graduelle. Il rend compte par là de la ressemblance extrême, de l'identité apparente si souvent constatée aux premiers temps de leur existence entre les animaux qui seront plus tard les plus différens, tels que les mammifères, les oiseaux, les lézards, les serpens. L'identité de leur structure embryonnaire atteste à ses yeux leur communauté d'origine. A cette époque de leur vie, ils reproduisent les traits de quelque ancêtre commun d'où ils descendent tous. Les phases successives qu'ils ont à traverser pour atteindre à leurs formes définitives ne sont qu'une manifestation de la loi d'hérédité à terme fixe faisant reparaître chez l'individu, dans l'ordre où ils ont apparu, les caractères successivement acquis par les variétés et les espèces qui ont précédé les types actuels. La même loi rend compte des différences qui distinguent les jeunes des adultes. Enfin le « déve-

loppement récurrent » lui-même, ce phénomène singulier qui nous montre l'animal parfait très inférieur à sa larve au point de vue de l'organisation, trouve encore dans cette manière de voir une interprétation satisfaisante, et révèle les transformations régressives qui ont donné naissance à certains types inférieurs.

Dans les applications de sa doctrine à l'embryogénie, Darwin ne compare guère les uns aux autres que les représentans d'une même classe, et tout aux plus ceux de l'embranchement des vertébrés. Il ne passe pas d'un embranchement à l'autre, et semble s'arrêter devant une généralisation complète. J'aurais aimé à voir le savant anglais aller jusqu'au bout, et il le pouvait certainement sans se montrer beaucoup plus téméraire que nous ne l'avons vu jusqu'ici. Si toute phase embryonnaire semblable ou seulement analogue atteste entre les animaux les plus différens une descendance commune, il doit en être à plus forte raison de même lorsqu'il y a identité au point de départ. Or cette identité, au moins apparente, existe entre tous les êtres vivans, à la condition de remonter assez haut. A leur début premier, tous les animaux se ressemblent et ressemblent aux végétaux : l'œuf, la graine, où se développera l'embryon et qui le contiennent virtuellement, débutent partout de la même manière. L'un et l'autre ne sont d'abord qu'une simple cellule. L'embryogénie nous ramène donc soit au *prototype* de Darwin, soit à quelque chose de très semblable. Pourquoi ne pas voir dans la cellule ovulaire le représentant de cet ancêtre commun de tout ce qui vit? La loi d'hérédité à terme, une des plus heureuses inventions de l'auteur, n'est-elle pas là pour expliquer les phases qui séparent cette forme initiale de la forme indécise du vertébré à peine ébauché, comme elle a interprété le passage de celui-ci au type accentué de reptile ou de mammifère? Tel est évidemment le dernier terme des idées darwiniennes appliquées à l'embryogénie.

La théorie de Darwin ne se borne pas à grouper les phénomènes présens et passés du monde organique, à les interpréter les uns par les autres; elle permet encore de jeter un coup d'œil sur l'avenir et de prévoir jusqu'à un certain point ce que seront les faunes, les flores qui succéderont aux plantes, aux animaux que nous connaissons. Rappelons-nous les phénomènes généraux du développement et de l'extinction des êtres. En général, les genres qui ne comptent que peu d'espèces, les espèces représentées par un petit nombre d'individus, sont en voie de disparaître; au contraire toute espèce largement développée et à laquelle se rattachent un grand nombre de variétés, tout genre composé de nombreuses espèces répandues sur de vastes espaces, attestent par cela même leur vitalité, et réunissent les conditions nécessaires pour l'emporter dans la bataille de la vie. En vertu des lois que nous avons ex-

posées, la victoire leur est assurée; tôt ou tard ils anéantiront leurs rivaux et renouvelleront la face du globe. Ils se modifieront sans doute et enfanteront de nombreux sous-types; mais la loi de caractérisation permanente arrêtera tout écart trop marqué. Les différences ne sauraient guère s'étendre au-delà de ce que nous montrent les dernières époques géologiques. Dès à présent donc, le botaniste, le zoologiste, peuvent faire une sorte de triage approximatif parmi les types contemporains, prévoir la disparition des uns, l'extension et les évolutions des autres, et se figurer le monde de l'avenir à peu près comme ils reconstruisent le monde du passé.

Telle est la doctrine de Darwin. Il n'est que juste de reconnaître ce qu'il y a de remarquable dans cette ingénieuse conception, dans la manière dont elle a été développée par l'auteur. Certes ce n'est pas un esprit ordinaire, celui qui, partant de la lutte pour l'existence, trouve dans la fatalité de ce fait la cause du développement organique, qui rattache ainsi le perfectionnement graduel des êtres, l'apparition successive de tout ce qui a existé, existe et existera, aux fléaux mêmes de la nature vivante, à la guerre, à la famine, à la mort, qui dans l'évolution embryogénique d'un seul individu retrouve l'histoire de tout un règne, qui, dépassant les appréciations des plus hardis géologues, repousse dans un incalculable passé tous les faits organiques en même temps qu'il nous en dévoile la succession et la marche, qui nous montre un avenir non moins étendu et la nature vivante sans cesse en progrès, élevant peu à peu vers la perfection tout son physique ou intellectuel. Je comprends la fascination exercée par ces magnifiques prévisions, par ces clartés qu'une intelligence pénétrante, appuyée sur un incontestable savoir, semblait porter dans l'obscurité des âges. J'ai eu à m'en défendre moi-même lorsque pour la première fois j'ai lu le livre de Darwin. Pourtant je sentais naître dans mon esprit de nombreuses difficultés, de sérieuses objections. Je trouvais trop souvent l'hypothèse à côté du fait, le possible à la place du réel. Le désaccord entre la théorie et les résultats de l'observation se mêlaient trop souvent aussi aux coïncidences que j'ai signalées. Ce qui m'a toujours écarté de Lamarck me séparait également de Darwin. L'ensemble des résultats acquis à la science m'a conduit depuis longtemps à admettre dans de très larges limites la variation des espèces : la même raison m'a constamment empêché d'en admettre la transmutation. Le premier ouvrage de Darwin, ses publications récentes, celles de ses disciples, n'ont pu changer mes convictions sur cet ensemble de questions, beaucoup moins simples qu'on ne le croit souvent. Il me reste à justifier la manière dont je les envisage.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 décembre 1868.

Voici donc la dernière heure d'une année qui disparaît en réveillant chez tous les hommes le sentiment de la fuite des choses. Elle n'a plus rien à nous donner, cette année qui s'en va derrière nous en tourbillonnant comme les rafales d'hiver; nous n'avons plus rien à lui demander, elle ne peut plus rien pour nous. Tout ce qu'elle renfermait d'obscur et d'inconnu, elle l'a livré à notre curiosité ou à nos désirs. Elle a porté aux uns la joie, aux autres le deuil, à ceux-ci des révolutions, à ceux-là un répit entre deux tempêtes; à tous elle lègue des souvenirs qui font désormais partie de l'histoire. Elle n'a résolu en vérité aucun des problèmes qui agitent aujourd'hui le monde, problèmes d'équilibre entre les nations ou d'organisation intérieure dans les sociétés. Tout ce qu'on peut dire d'elle, c'est qu'elle a été une année de paix ou plutôt une année d'observation et d'expectative au milieu des ambitions, des intérêts, des antagonismes toujours prêts à faire explosion, mais toujours contenus par une force supérieure. Elle s'en va maintenant, et en finissant elle laisse l'Europe en face d'un de ces conflits auxquels elle ne peut échapper de temps à autre, — la France en face d'un de ces changemens ministériels qui viennent quelquefois la surprendre quand elle ne s'y attend plus.

Le conflit de la Turquie et de la Grèce est en effet un des legs de l'année qui s'achève à l'année qui commence. Il a failli échapper à la diplomatie, tant les événemens semblaient se précipiter. La Turquie s'était hâtée de dépêcher son ultimatum à Athènes en laissant à peine quelques jours de réflexion aux ministres du roi George. La Grèce, fort émue, faisait mine de résister à la sommation. On n'avait pas eu encore le temps de se reconnaître que la rupture éclatait déjà, et l'amiral turc, un capitaine anglais passé au service de la Porte, Hobart-Pacha, était chargé d'aller croiser devant Syra pour donner la chasse à un corsaire, l'*Enosis*,

soupçonné de ravitailler l'insurrection crétoise. De son côté, le gouvernement hellénique, cédant à l'exaltation populaire, expédiait aussitôt à Syra un navire, heureusement devancé par un bâtiment français dont l'apparition a suffi pour écarter les chances d'une collision plus grave. Sur ces entrefaites, la diplomatie est intervenue pour tempérer cette humeur belliqueuse, et au demeurant les hostilités se sont bornées jusqu'ici à quelques coups de canon, envoyés par Hobart-Pacha contre ce redoutable *Enosis*, qui en d'autres circonstances aurait bien pu mettre le feu au monde. Le conflit n'est point assurément terminé, puisque les adversaires restent en présence; on peut dire cependant qu'il est provisoirement entré dans une phase d'apaisement par cela seul que les puissances européennes l'ont évoqué devant elles, comme elles en avaient le droit de toute façon, par leur titre de protectrices de la Grèce, en vertu du traité de 1856 et en fin de compte par cette considération supérieure qui domine toutes les autres, l'intérêt de la paix européenne. Aujourd'hui ce différend est passé sous la juridiction d'une conférence qui doit se réunir à Paris, comme toutes celles qui ont été appelées, depuis la guerre de Crimée, à délibérer sur des questions analogues dès qu'elles ont pris un caractère un peu général; du reste ce choix de Paris semble avoir été fait en quelque sorte spontanément, sans nulle objection d'aucun côté. L'idée de la réunion d'une conférence, quoiqu'elle dût naître évidemment dans tous les esprits, est venue de la Prusse, de M. de Bismarck, qui dans toute cette affaire s'est conduit en homme tenant à témoigner son zèle pour la paix. La dernière adhésion restée un moment incertaine, celle de la Russie, ne fait plus de doute aujourd'hui.

Ce n'était pourtant pas aussi facile qu'on le croirait de rassembler ce conseil des puissances. Deux questions au moins délicates s'élevaient tout d'abord. La première, c'était la question même de l'admission de la Grèce. La Grèce prendrait-elle part à la conférence, et à quel titre y figurerait-elle? Le gouvernement hellénique, puisqu'il était en cause, voulait naturellement assister à la délibération au même titre que le gouvernement ottoman. La Turquie de son côté ne voulait point du tout de la présence de la Grèce, et chacun des adversaires avait ses alliés ou ses partisans. L'Autriche, l'Angleterre, s'en tenant strictement aux traités, penchaient pour la Turquie. La Russie, on le comprend, soutenait la Grèce dans sa prétention. La France a pris le rôle de conciliatrice, et le résultat a été que la Grèce serait admise à la conférence avec voix consultative. Autre question préliminaire d'où dépendait la réunion de la conférence : sur quoi délibérerait-on? Ne se laisserait-on pas aller par une pente naturelle à scruter les causes supérieures du conflit, à interroger les rapports généraux de l'empire ottoman et du jeune royaume hellénique? Ici encore la difficulté était épineuse. La Turquie voulait avant tout que le cercle de la délibération européenne restât nettement défini, qu'on ne s'écartât pas des points précis de son ultimatum. L'An-



gleterre, qui a peu de goût pour les négociations vagues et indéfinies, devait avoir le même désir. C'était restreindre singulièrement la portée de l'intervention européenne; mais cette restriction même était une nécessité inévitable, si l'on ne voulait pas aller se heurter contre des questions qui feraient éclater aussitôt tous les dissentimens. La conférence prochaine, si rien au dernier moment ne vient la faire évanouir, n'a donc d'autre mission que d'empêcher Turcs et Grecs d'en venir aux mains, de régler le différend actuel, d'éteindre une « allumette chimique » qui de l'Orient pourrait communiquer le feu à l'Occident. Elle ne veut examiner ni les affaires de Crète, qui ont été le point de départ du conflit, ni les aspirations nationales de la Grèce, ni la manière dont la Turquie réalise ses réformes intérieures. Il n'est pas moins certain qu'au-dessus d'un débat restreint et en quelque sorte tout local planeront inévitablement toutes les considérations qui se rattachent à l'état de ces contrées orientales. La question d'Orient restera au seuil de la conférence, c'est ainsi convenu; il est bien difficile qu'elle ne fasse pas quelque apparition comme un fantôme importun, et nous ne savons pourquoi cette conférence ramène dans notre mémoire cette séance fameuse du congrès de Paris où l'Italie, sans être en cause, n'était pas moins présente, obscure et petite encore, mais prête à grandir et à faire parler d'elle dans le monde.

On s'est plu à dire avec une curieuse insistance depuis quelques jours, la presse russe ne cesse de proclamer avec passion, les journaux prussiens ont répété avec acrimonie que M. de Beust a été le boute-feu de ce nouveau conflit oriental, que c'est l'Autriche qui a poussé la Turquie à se jeter dans cette querelle avec la Grèce, et peu s'en faut qu'on n'ait imaginé quelque conspiration profonde entre Vienne et Constantinople pour brusquer la situation. En revanche, d'autres n'ont pas manqué de voir les excitations de la Russie dans les agitations incessantes de la Grèce, dans l'attitude provocatrice du jeune état hellénique vis-à-vis de la Turquie. Ce n'est pas bien nécessaire de rechercher dans quel intérêt M. de Beust se serait proposé aujourd'hui de mettre le feu à l'Orient en se cachant derrière la Turquie, ou quelle part d'influence peut avoir la Russie dans les dernières agitations de la Grèce. Ce conflit gréco-turc, il naît en vérité, comme ceux qui l'ont précédé et comme ceux qui le suivront, de toute une situation. Il faut être juste, tout est arrangé en Orient de façon à favoriser ces querelles, à la fois inévitables et insolubles. Qu'on se place à un point de vue supérieur. L'Europe après tout n'a que les embarras qu'elle s'est préparés; c'est elle qui a créé la Grèce, qui l'a soutenue dès ses premiers pas, qui l'a entourée de sa protection. Elle devait bien prévoir les conséquences de ce qu'elle faisait, elle ne pouvait ignorer que cet état nouveau formé d'un démembrement de l'empire ottoman, placé en face d'un ennemi séculaire, ayant de vieilles haines et de jeunes espérances, tendrait inévitablement à s'agrandir

même avant de s'être consolidé sur les bases qui lui avaient été faites. Elle savait qu'elle déposait en Orient un germe destiné à se développer; mais en même temps elle s'est fait un dogme de l'intégrité de l'empire ottoman. Il y a quatorze ans à peine qu'elle a fait une guerre colossale pour défendre cette intégrité contre la Russie, et pour la première fois ce principe, qu'elle ne reconnaissait jusque-là que comme une nécessité de fait, elle l'a inscrit dans des traités solennels qui font de la Turquie une puissance européenne, de telle sorte que l'Europe occidentale s'est mis sur les bras ce problème de maintenir l'intégrité de la Turquie contre la Russie et de faire vivre à côté une nationalité incomplète, insuffisante, entourée de populations qui ont avec elle toute sorte d'affinités de race, de religion, dont elle doit nécessairement tendre à se rapprocher sans cesse par entraînement de sympathie ou par ambition. Il en résulte cette condition inextricable à laquelle l'Europe n'échappe que par des inconséquences, se tournant tantôt vers la Turquie, tantôt vers la Grèce, croyant les satisfaire l'une ou l'autre à tour de rôle, et n'arrivant qu'à les tenir l'une et l'autre dans un état d'hostilité toujours prêt à éclater.

L'Europe d'ailleurs est-elle donc absolument étrangère au conflit actuel? On oublie aisément. Qu'on se souvienne de ce qui se passait récemment encore. Il y a deux ans à peine, l'Europe presque tout entière, sauf l'Angleterre, se réunissait un beau jour dans un effort collectif pour déterminer la Turquie à faire la cession de la Crète à la Grèce. C'est la France, on le sait, qui avait imaginé cette tentative combinée avec la Russie, et les autres puissances, l'Autriche, l'Italie, la Prusse, s'y étaient prêtées dans une certaine mesure. La démarche échoua, d'abord parce que l'Angleterre refusa de s'y associer, puis parce qu'il n'y avait pas grand'chose à répondre à la Turquie objectant que les mêmes raisons qu'on faisait valoir pour la cession de la Crète, on les reproduirait le lendemain pour la cession de ses autres provinces chrétiennes, qu'on pouvait la démembler par la force si on voulait, que, quant à elle, elle ne s'y prêterait pas. Depuis on n'en a plus parlé, on a livré les événemens à eux-mêmes; mais il y a eu un résultat évident : d'un côté, on donnait raison à la Grèce, on encourageait ses espérances, on légitimait ses ambitions; d'un autre côté, l'échec de cette démarche collective était fait pour inspirer à la Turquie une confiance qui l'a conduite peut-être à ses représailles récentes contre la Grèce. Voilà comment l'Europe se crée à elle-même ces complications qui viennent l'assaillir de temps à autre. Cette situation, la prochaine conférence n'aura point à l'examiner dans son ensemble, elle aurait trop à faire; mais comment échapper absolument à la tyrannie de cette question? On maintiendra la paix, parce que la Russie n'est pas prête à la guerre, parce que la Prusse ne la désire pas en ce moment, parce que M. de Beust, quoi qu'on en dise à Moscou et à Berlin, n'est pas un si grand boute-feu. La Grèce sera probablement obli-

gée de se résigner à donner quelques satisfactions à la Turquie, dont il est difficile de contester les griefs et les droits. Diplomatiquement, la querelle sera assoupie. En définitive, le problème ne restera pas moins entier avec tous ses élémens discordans et confus, qui s'agitent des Balkans à l'archipel.

Le malheur de ces populations orientales ou plutôt de ceux qui les conduisent, c'est de ne pas comprendre parfaitement leur rôle, de troubler quelquefois l'Europe quand elle ne veut pas être troublée, et de ne pas prendre toujours surtout les meilleurs moyens pour intéresser à leur sort. On vient d'en avoir un exemple presque grotesque. Ne s'est-on pas avisé à Bucharest de voter une somme de 200,000 francs « pour missions diplomatiques et pour la presse étrangère? » Ainsi voilà les envoyés roumains partant avec quelques milliers de francs dans leur valise pour conquérir les journaux de l'Europe! C'est un peu valaque, il faut en convenir, et de nature à encourager singulièrement les sympathies qu'on pourrait avoir pour la Roumanie. Et ce qu'il y a de plus curieux dans cet aveu passablement cynique, c'est que ceux qui ont ainsi de l'argent de reste ont cru peut-être faire une chose toute simple!

C'est au milieu des incertitudes ravivées par le conflit turco-grec qu'une petite révolution ministérielle est venue nous surprendre en France comme préliminaire d'une campagne politique qui recommence, et qui reprendra toute son activité dans les chambres, convoquées pour le 18 janvier. C'est là pour aujourd'hui notre seule campagne d'hiver. M. de La Valette a été appelé au ministère des affaires étrangères comme successeur de M. de Moustier. M. Pinard est remplacé au ministère de l'intérieur par M. de Forcade La Roquette, qui cède lui-même le ministère des travaux publics et de l'agriculture à un membre du corps législatif, M. Gressier. On avait parlé, il y a quelque temps, de la possibilité de ces changemens; puis on n'en avait plus parlé, et c'est lorsqu'on avait presque cessé de s'en occuper, selon l'habitude, qu'ils ont éclaté; c'est le fruit des méditations de Compiègne. Chose curieuse, voici deux pays, l'Angleterre et la France, où des changemens ministériels se sont accomplis presque simultanément. M. Gladstone a pris le pouvoir des mains de M. Disraeli. Qui donc en Angleterre a pu avoir un doute sur le sens de cette évolution politique? Ce sens, il était d'avance et ostensiblement déterminé, expliqué, commenté par les débats des chambres, par les élections, et le dernier discours de M. Gladstone pour sa réélection à Greenwich ne fait que le confirmer. En France, il serait vraiment plus difficile de définir au juste la signification des derniers changemens, et ce serait même sans doute une méprise que de s'exagérer cette signification. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'entrevoir un symptôme dans le nom, les opinions ou les antécédans des hommes, et sous ce rapport les nouveaux ministres n'ont rien que de rassurant. M. de La Valette porte au ministère des affaires étrangères des traditions d'esprit et de libéra-

lisme. Ce doit être un ministre de la paix, puisque c'est lui qui a signé la circulaire du 16 septembre 1866, par laquelle la France faisait adhésion aux résultats de la guerre d'Allemagne, et quand on se souvient que M. de La Valette quittait l'an dernier le ministère de l'intérieur à propos de la seconde intervention française à Rome, on ne peut voir dans son avènement à la direction de nos affaires étrangères que le gage de dispositions parfaitement amicales à l'égard de l'Italie, probablement même le signe avant-coureur d'une solution de la question romaine, au moins quant à l'occupation qui dure encore. M. de Forcade La Roquette est un esprit sérieux, sensé, qui s'est montré libéral au ministère du commerce, et qui ne le sera pas moins sans doute au ministère de l'intérieur, où il arrive avec l'aptitude d'un homme formé à la pratique de l'administration. Quant à M. Gressier, il a été dans la dernière session le rapporteur de la loi militaire, ce qui est peut-être un singulier chemin pour arriver au ministère de l'agriculture; mais il est député, et c'est la première fois, depuis le rétablissement de l'empire, qu'un ministre est pris dans les rangs du corps législatif.

Au-delà de ces indices, on ne peut voir évidemment dans les dernières modifications ministérielles la portée d'un changement décidé de politique. Les hommes se succèdent, le système reste. Ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est la chute de M. Pinard après un an de ministère. M. Pinard n'a pas été heureux, cela est bien clair; il a montré quelque inexpérience dans le maniement de notre politique intérieure: et ce n'est point absolument sa faute. Une des plus singulières erreurs des pouvoirs qui ne consultent qu'eux-mêmes, c'est de croire qu'ils peuvent placer indifféremment les hommes dans toutes les fonctions; ils les usent, voilà tout. M. Pinard était un magistrat distingué, on a voulu en faire un ministre de l'intérieur, et il a échoué. Il a du reste accepté sa situation avec dignité en refusant toute compensation et en se faisant inscrire au tableau des avocats. Rien peut-être mieux que ces derniers changemens n'est propre à faire comprendre ce que la responsabilité, une vraie responsabilité, peut mettre dans la politique de dignité pour les hommes, de garantie pour le pouvoir lui-même, en dissipant toutes les obscurités qui planent sur nos révolutions ministérielles. Si M. Pinard avait eu à défendre sa politique devant des chambres, on saurait au moins pourquoi il est tombé. Aujourd'hui on est réduit à soupçonner que sa faute est de n'avoir pas été heureux, de n'avoir pas réussi dans les incidens qui se sont succédé depuis quelques mois. S'il avait réussi, il serait encore au ministère. — Mais n'est-ce pas là, direz-vous, une responsabilité d'un certain genre? Oui sans doute, seulement c'est une responsabilité équivoque, indéfinie, bien différente de la responsabilité ostensible, publiquement débattue: c'est celle-ci qui est la seule vraie et efficace, et il faut bien que cette idée de la responsabilité ministérielle soit en progrès, puisqu'un vice-président du conseil d'état, M. de Parieu, la déve-

loppait récemment dans un mémoire adressé à l'Académie des sciences morales, tant il est vrai que tout se réunit, les faits comme les inspirations de la raison théorique, pour remettre en honneur une des lois les plus essentielles de la politique des peuples libres!

Cette année qui finit, elle a eu pour tous des fortunes diverses. A nous, avant de s'en aller, elle nous a donné galamment un nouveau ministère, ou, pour parler d'une façon plus orthodoxe, des ministres nouveaux. En Autriche, le travail de réparation et de reconstitution qui s'accomplit depuis la guerre de 1866 ne s'est point interrompu. Des lois libérales ont été faites à Vienne. La Hongrie est pacifiée par cette combinaison du dualisme qui a créé un empire austro-hongrois, et M. de Beust s'efforce encore aujourd'hui d'appliquer les mêmes procédés de dextérité conciliante aux relations de la monarchie autrichienne avec la Galicie, avec la Bohême. Il ne réussira peut-être pas aussi complètement, parce qu'il n'a pas autant à donner aux Polonais et aux Tchèques: il réussira toujours assez pour se créer à l'extérieur une certaine liberté d'action dont il n'a pas sûrement renoncé à se servir, si des circonstances favorables s'offraient à lui. La Prusse a joui de ses immenses succès comme l'Autriche a profité de ses malheurs. Que la Prusse soit portée à désirer la paix aujourd'hui et qu'elle ait agi dans ce sens au milieu des complications actuelles, c'est vraisemblable, puisqu'elle y trouve pour le moment son intérêt. Est-ce à dire que tout soit définitif en Allemagne, que la paix soit bien complètement assurée? La Prusse compte visiblement sur la force des choses pour donner la véritable interprétation du traité de Prague et pour fixer la valeur réelle de la ligne du Mein. La confédération allemande du nord grandit, se fortifie, et la confédération du sud est dans les limbes; elle est morte avant de naître. L'autre jour, le ministre des affaires étrangères du Wurtemberg, M. Varnbuhler, l'enterrait sans façon dans un discours prononcé devant la chambre de Stuttgart. — Une confédération du sud, pourquoi faire? que peut-on y gagner? S'il faut s'absorber dans une agglomération, mieux vaut encore se confondre avec l'Allemagne du nord, à laquelle on est lié par les traités militaires, qu'on suivra sur les champs de bataille en cas de guerre. — Il ne faudrait pas presser beaucoup les raisonnemens de M. Varnbuhler pour s'apercevoir que les souverains de l'Allemagne du sud sont probablement destinés à occuper la même place que le roi de Saxe, à qui M. de Bismarck allait l'autre jour rendre visite en bon voisin. La ligne du Mein fera encore une figure dans les traités et sur les cartes de géographie qu'elle n'existera déjà plus. Voilà le point noir qui reste au nord, mais qu'on est convenu de laisser sous un nuage, en se recommandant au temps et en restant sous les armes.

Au midi, l'année a donné à l'Italie un certain apaisement, à l'Espagne une révolution, et, si peu que les choses continuent comme elles ont commencé, ce n'est pas l'année où nous entrons qui dira le dernier mot

de ces agitations nouvelles de la péninsule. Le fait est que la révolution espagnole ne semble pas près d'un dénouement, et ce qu'on prendra pour un dénouement ne sera peut-être que le commencement de complications plus redoutables, plus inextricables, tant les impossibilités s'accroissent à vue d'œil. Pour le moment, les partis restent en présence. Ils se sont entre-choqués récemment avec violence dans cette insurrection qui est demeurée maîtresse de Cadix pendant quelques jours. L'insurrection a fini par une sorte de transaction à l'approche des forces militaires conduites par le général Caballero de Rodas, mais les partis se sont retrouvés en lutte dès le lendemain dans les élections municipales, qui sont comme le préliminaire des élections pour les cortès constituantes. Or quel est le sens de cette première manifestation du suffrage universel au-delà des Pyrénées? Les partisans de la monarchie constitutionnelle ont eu certainement une immense majorité. Il n'y a point à le nier cependant, le parti républicain a eu des avantages qu'on ne prévoyait guère, et sur lesquels il ne comptait pas lui-même. Il a eu sur certains points, et notamment dans quelques-unes des principales villes, sauf Madrid, de tels succès, si incontestés, qu'ils ne s'expliquent que par l'abstention de toutes les autres opinions. C'est là en effet un des côtés graves de ces élections, et on pourrait le dire d'une façon plus générale de la situation de l'Espagne. Les opinions modérées, soit par inertie naturelle, soit par calcul, n'ont montré aucun empressement à courir au scrutin, et c'est ce qui fait que les succès du parti républicain sont moins décisifs qu'on ne le croit, que les avantages du parti monarchique sont encore plus sérieux qu'ils ne le paraissent. Quoi qu'on fasse, il y a toujours au-delà des Pyrénées une masse compacte, muette, qui reste, par habitude si l'on veut, par tradition, par instinct, essentiellement attachée à la monarchie, et ce serait une méprise bien étrange de croire que le tempérament d'une nation peut changer en trois mois, qu'un vrai parti républicain peut se former tout d'un coup, rallier la majorité d'un pays par un prodige d'intuition.

Ce qui cause cette illusion d'optique au-delà des Pyrénées, ce qui pourrait bien du reste à la longue faire sortir d'une telle situation un dénouement qui eût été imprévu il y a quelque temps, et qui serait assurément peu durable, c'est que le parti républicain, quoique peu nombreux, est jeune, hardi, passionné, remuant; il a pour lui la complicité de tous les instincts d'agitation. Il sait de plus ce qu'il veut; il se divisera demain, aujourd'hui il veut la république fédérale, c'est le drapeau sous lequel il marche. Le parti monarchique au contraire ne sait pas ce qu'il veut, ou du moins, s'il veut la royauté, il ne sait à quel prince porter cette couronne en déshérence. Il flotte entre toutes les combinaisons, et nous assistons en vérité à un spectacle qui serait risible, s'il ne pouvait devenir tragique un de ces jours: c'est la comédie des candidatures à la couronne espagnole. Il manquait jusqu'ici un candidat qui n'avait pas

encore fait parler de lui, il ne manque plus : c'est l'infant don Henri, le frère du dernier roi. Il est vrai que l'infant don Henri, pour peu qu'on l'en pressât, se contenterait d'être le Washington de l'Espagne!

De qui n'a-t-on pas parlé pour ce malheureux trône espagnol? Le roi dom Fernando de Portugal a repoussé toute idée de ce genre, et les Portugais ont prouvé leur enthousiasme pour la fusion ibérique en célébrant l'autre jour l'anniversaire de la révolution de 1640, qui les sépara de l'Espagne. On a mis en avant le nom du prince de Carignan. Nous ne croyons nullement qu'il ait été consulté d'abord, et nous doutons encore plus qu'il eût accepté. Tout compte fait, il ne reste de vrais et sérieux candidats pour une royauté libérale que le duc de Montpensier ou le prince des Asturies avec une régence, à moins qu'on ne préfère l'infant don Carlos, qui est tout prêt, ou la république, qui ramènera infailliblement dans un temps donné à quelque monarchie de hasard. Notez que toutes ces incertitudes de l'opinion monarchique espagnole se retrouvent dans le gouvernement lui-même, où tous les candidats ont leurs partisans. Au milieu de ces bruyantes divisions cependant il y a un homme qui se tient immobile et silencieux, c'est le général Prim. Il s'est prononcé tout d'abord et l'un des premiers, il est vrai, pour la royauté; mais depuis quelque temps il se tait. Soit qu'il ait son choix fait d'avance, soit qu'il ait été frappé des progrès apparens du parti républicain, et que cela lui ait donné à réfléchir, il devient un personnage indéchiffrable. Se ménage-t-il quelque transition vers la république? Il y a des observateurs attentifs qui le croient, et qui ne doutent pas, bien entendu, qu'il ne soit le dictateur de la république. Le plus triste symptôme de l'état de l'Espagne, c'est que tout soit possible, et ce qu'il y a de plus redoutable à travers tout cela, c'est la possibilité, la probabilité de la guerre civile. On l'annonce déjà presque à jour fixe; on en est à se demander si elle n'éclatera pas avant la réunion des cortès constituantes. Assurément dans une telle situation ce ne serait pas trop de l'intervention de tous les esprits libéraux. Il y en a qui ne désertent pas le combat, et de ce nombre est le comte de San-Luis, qui vient de publier à Madrid, sous le titre de *Cuestion preliminar*, un manifeste aux électeurs. C'est un vaincu du dernier régime, il ne le cache pas; c'est dans tous les cas le partisan d'une monarchie libérale, et les opinions qu'il exprime sont des idées de bon sens et de modération en dehors desquelles l'Espagne ne peut guère trouver que des agitations indéfinies.

L'Italie, quant à elle, n'en est plus pour le moment aux grandes agitations, aux coups de théâtre ou même aux émotions un peu vives. Il y a un an, elle était dans la fièvre où venait de la plonger l'aventure étourdie et désastreuse qui allait aboutir au combat de Mentana et à la seconde occupation de Rome par la France. Aujourd'hui elle est revenue au calme; elle a passé des mois à s'occuper de cette œuvre laborieuse du rétablissement des finances. Nous ne voulons pas dire que ces événe-

mens de l'an dernier n'aient laissé au-delà des Alpes bien des irritations et des complications faites pour embarrasser la politique intérieure et encore plus la politique extérieure de l'Italie, restée depuis ce moment dans des dispositions assez équivoques vis-à-vis de la France; mais en définitive il y a un certain bon sens public plus fort que toutes les excitations factices, et telle est même la tendance à l'apaisement que la guerre qui se poursuit au sein des chambres entre le gouvernement et l'opposition se dénoue périodiquement au profit du ministère. Depuis un mois que la session est ouverte, cette guerre a recommencé; les partis ont essayé leurs forces à plusieurs reprises, et le ministère Ménabréa est resté debout, peut-être plus affermi que jamais. M. Rattazzi, avec toute sa tactique, avec toute son habileté à créer des embarras, M. Rattazzi a été vaincu. Ce n'est point décidément un grand homme que M. Rattazzi, et, s'il continue, sans cesser d'être un dangereux ennemi, il finira par n'être plus qu'un manœuvrier assez vulgaire, ne portant bonheur ni à l'opposition quand il en est le chef, ni au gouvernement quand il le dirige. Ce ne sont pas d'ailleurs de bien grosses batailles qui viennent d'être livrées dans le parlement italien, ce sont des escarmouches, qui auraient pu néanmoins conduire à de plus sérieux embarras, et qu'un peu de bon sens a su arrêter à propos.

La première question sur laquelle opposition et gouvernement se sont retrouvés en présence dans le parlement italien, c'est la réforme administrative, qui a presque autant d'importance que la question financière. Il s'agissait de savoir s'il fallait commencer par la fin ou par le commencement; en d'autres termes, l'opposition s'est efforcée de faire avorter les plans proposés par le dernier ministre de l'intérieur, M. Cadorna, soutenus par son successeur, M. Cantelli, et amendés par une commission parlementaire en présentant un contre-projet qui ne tendait à rien moins qu'à faire ajourner la réforme administrative jusqu'à la réorganisation complète des provinces et des communes. C'était refuser de remédier à un mal sous prétexte qu'on ne pouvait guérir tous les maux d'un seul coup, et écarter sommairement une première amélioration des plus utiles pour le plaisir de mettre le ministère en désarroi. M. Rattazzi, qui avait procédé de même en 1860, mais avec beaucoup plus de sans-façon, trouvait mauvais cette fois qu'on agit ainsi. Il n'est pas arrivé à persuader la chambre, qui a donné une assez forte majorité au gouvernement. Deux jours après, c'était une autre campagne infiniment plus grave qui pouvait de nouveau mettre le crédit en péril en compliquant les relations extérieures de l'Italie pour une affaire de foi publique. L'opposition, à propos du vote provisoire du budget, a imaginé de demander la suspension du paiement des intérêts de la dette pontificale transférée à l'Italie. La question, on le sait, a été réglée par des arrangemens négociés sous les auspices de la France et découlant de la convention du 15 septembre 1864. L'opposition a cru sans doute que c'était un bon



tour à jouer au pape et à la France. C'était tout simplement un calcul inique et de plus fort mesquin pour plusieurs raisons : d'abord parce que l'obligation de l'Italie dans cette affaire ne résulte pas tant d'une convention diplomatique que des annexions mêmes des provinces pontificales, ensuite parce qu'on frappait, non le pape ou la France, mais les malheureux créanciers, qui n'y peuvent rien, et le général Méuabrèa avait bien quelque raison de dire qu'on rirait parfaitement à Rome de ce genre de guerre, qui n'aurait d'autre effet que d'ébranler le crédit italien. Singulière punition pour le gouvernement papal que de ne pas payer leurs intérêts aux porteurs d'une dette devenue italienne ! Croit-on de plus que ce fût un moyen très efficace pour amener la fin de l'occupation française à Rome ? L'opposition florentine a eu un tel succès avec sa motion que la majorité ministérielle s'est accrue singulièrement et est montée du coup à 100 voix, de telle sorte que l'existence du cabinet Ménabrèa reste maintenant assurée pour quelque temps, toujours sans l'imprévu. Il y a heureusement en Italie plus de bon sens qu'on ne croit, et il y a assez d'esprits sages qui, sans abandonner la politique nationale, sont parfaitement convaincus que ce n'est ni par des boutades ni par des coups de violence qu'on résoudra la question romaine.

Un certain apaisement est donc sensible au-delà des Alpes au moment où nous sommes. Est-ce à dire que tout soit le mieux du monde sous le meilleur des ministères ? L'Italie souffre d'un mal qui n'est ni le regret du passé ni le désir de nouveaux changemens. Un des membres les plus éminens du parlement de Florence nous écrivait ces jours derniers : « Le pays est mécontent, mais au fond il ne veut pas un autre régime que celui qui existe. » Cela veut dire que le mal n'est pas essentiellement dans la situation nouvelle de l'Italie, dans les institutions : il est dans une organisation à peine ébauchée malgré toutes les apparences, dans les malaises créés par une révolution faite au pas de course, dans les vices d'une administration insuffisante et ruineuse ; il est dans les antagonismes qui depuis quelques années ont si souvent décomposé les majorités et fait les pouvoirs précaires. Voilà le mal qu'il faut guérir, voilà la pensée faite pour rallier autour d'un gouvernement sensé tous les hommes qui ont été de ce parti national et libéral par lequel l'Italie a été affranchie. Cet apaisement d'aujourd'hui peut servir à une œuvre de ce genre. L'année finit bien sous ce rapport. Le jour où un parti vraiment libéral serait vigoureusement reconstitué, l'Italie aurait gagné une victoire qui effacerait vite tous les Mentana, et par la réalisation hardie de toutes les réformes nécessaires dont ce parti deviendrait l'instrument, elle ferait des progrès plus sérieux, plus rapides, que par les utopies d'une opposition plus légère et plus insuffisante encore que violente. Elle serait vraiment forte le jour où les circonstances lui donneraient un nouveau rôle à jouer dans les affaires de l'Europe, et c'est alors que la question romaine se résoudrait toute seule par la force des choses. L'Ita-

lie pour son malheur a dévié de la politique qui a fait son indépendance; c'est en revenant à cette politique qu'elle reprendra sa marche assurée sans cesser d'être une alliée pour la France.

Et maintenant, si l'on jette les yeux au-delà de l'Atlantique, vers le Nouveau-Monde, là aussi il y a des peuples qui s'agitent, qui se querellent et se font une guerre sans fin, comme dans les contrées de la Plata, où cet étrange dictateur du Paraguay, Lopez, résiste toujours à la coalition des Brésiliens et des Argentins; il y a des problèmes comme celui de cette énergique société anglo-américaine qui se développe dans sa force et dans sa liberté, quelquefois au milieu de violences dont notre civilisation raffinée s'offusque légèrement. Pour le moment, les États-Unis sont entre un président qui vient et un président qui s'en va. Encore deux mois, et la transition sera accomplie. Le président qui vient, le général Grant, est toujours le taciturne; il ne parle pas plus après son élection qu'il ne parlait avant, et, s'il a fait un discours il y a peu de temps dans une réunion publique, c'est en trois mots, en homme qui a hâte de finir avant d'avoir commencé, et pour vanter la vertu du silence. Il paraît destiné à introduire le laconisme dans la langue officielle des États-Unis. Quant au président qui s'en va, c'est autre chose; celui-là forme un parfait contraste avec le général Grant. Rien ne peut le réduire au silence, pas même le sentiment de la complète inutilité de ses paroles. M. Johnson mourra comme il a vécu, en bataillant. Élevé au pouvoir par le lamentable hasard de l'assassinat de Lincoln, il aura eu certes la présidence la plus bruyante, et dans son dernier message, qui vient d'arriver en Europe, il s'abandonne librement à son humeur querelleuse. Ses mésaventures ne l'ont point ému, il parle toujours comme s'il était écouté, et avant de prendre sa retraite il recommence avec plus d'assurance que jamais ses éternelles polémiques contre le congrès à propos des lois de reconstruction, il censure amèrement tout ce qui a été fait pour l'organisation civile et militaire du sud. C'est le testament tapageur d'un président malencontreux près de quitter la Maison-Blanche.

CH. DE MAZADE.

---

## REVUE DRAMATIQUE.

*SÉRAPHINE*, comédie en cinq actes, par M. Victorien Sardou.

Un ingénieux critique, parlant ici même de la comédie contemporaine, distribuait nos auteurs comiques en deux groupes distincts, les uns qui se rattachent à Balzac, les autres qui relèvent d'Alfred de Musset. Ceux-ci ont conservé le goût de l'art, le soin du style, le sentiment poétique; ceux-là, étrangers ou indifférens à la poésie, sont occupés surtout à peindre la réalité, à la peindre crûment et cavalièrement, soit qu'elle s'affiche, soit qu'elle se masque. Dans quel groupe notre collaborateur

a-t-il placé M. Victorien Sardou? Ce ne pouvait être évidemment parmi les esprits fidèles à la comédie littéraire; par sa verve turbulente, par le sans-çon de ses tableaux, par son désir de rendre au vif les choses d'hier ou d'aujourd'hui sans se soucier de faire œuvre qui dure, l'auteur de *la Famille Benoiton* appartient au groupe des écrivains qui, à la suite de Balzac, ont installé sur le théâtre la réalité de la vie courante, réalité tantôt énergique et sagement étudiée, tantôt superficielle et quelque peu triviale. Il y a naturellement des degrés dans chacun de ces groupes, et si notre confrère n'avait donné à M. Sardou un rang secondaire parmi les disciples de Balzac, la comédie qui vient d'être représentée au Gymnase dérangerait un peu ses classifications. A côté des réalistes hardis et des écrivains qui ne renoncent pas aux délicatesses de l'art, il faudrait signaler une troisième catégorie d'auteurs comiques, ceux qui, ne visant ni à l'audace de l'observation, ni à l'élégance de la forme, excellent à enlever les succès avec une dextérité sans scrupules.

Séraphine est une femme ardente, passionnée, que le souvenir d'une faute a jetée dans une dévotion farouche. Pour expier un passé qui lui pèse, elle a fait vœu de consacrer à Dieu l'enfant né de cet amour coupable. C'est une jeune fille nommée Yvonne, toute gracieuse, toute candide; elle vient de sortir du couvent comme pensionnaire, elle va y rentrer comme religieuse. Est-ce donc là sa vocation? Pas le moins du monde; mais la baronne sa mère l'a décidé ainsi, la baronne Séraphine de Rorange, qui fait marcher sa maison comme un colonel son régiment. Si le baron, un vieil officier à moustache blanche, est plus intimidé qu'un conscrit sous cette parole impérieuse, la douce ingénue pourra-t-elle résister? Le sacrifice va donc s'accomplir, à moins que l'imprévu ne s'en mêle. L'imprévu, c'est le drame auquel il faut toujours s'attendre dans les comédies de M. Sardou. Le père, le vrai père d'Yvonne, non pas celui *quem nuptiæ demonstrant*, mais l'ancien amant de Séraphine, aujourd'hui contre-amiral, arrive à point nommé pour disputer l'enfant au fanatisme de sa mère. Yvonne, sa fille en réalité, est sa filleule aux yeux du monde; armé de ce titre de parrain, il se croira autorisé à intervenir brusquement, impérieusement, dans ces affaires de famille, et sans plus de façon il enlèvera Yvonne. On devine les complications que va produire ce coup d'autorité, la lutte du père et de la mère, la lutte de l'amant exalté par le sentiment paternel et de la pécheresse exaltée par le remords; on devine aussi la surprise du mari au milieu de cet imbroglio, les soupçons qui l'assaillent, les fureurs qui l'agitent. Comment le dramaturge va-t-il se tirer de là? Je crois, en vérité, que le principal intérêt de l'ouvrage est dans cette question que chacun s'adresse. Vérité, ressemblance, étude de la nature humaine, tout cela est hors de cause; le vrai sujet, c'est M. Sardou lui-même, au milieu des tissus qu'il embrouille et qu'il démêle, faisant et défaisant les nœuds, tantôt dégageant le fil avec adresse, tantôt le cassant d'une main brusque.

Que représente la baronne Séraphine de Rosange? Est-ce la passion mondaine transformée, le sentiment de la faute devenu une sorte d'exaltation ténébreuse, la pécheresse troublée par le remords et perdant le sens des choses morales? Ce type est vrai. Il se rencontre chez les hommes comme chez les femmes. Combien de gens, après une jeunesse mauvaise, chargent l'innocent de payer leur dette et font pénitence sur le dos du prochain! Si c'est là ce que M. Sardou a voulu peindre, son pinceau a mal traduit sa pensée. Séraphine n'est pas seulement une fanatique, elle est aussi une dévote mondaine, avide de pouvoirs occultes, jalouse d'un salon rival à qui elle veut enlever la présidence de je ne sais quelle coterie; voilà un type tout différent et qui contredit le premier. Ame fanatique, conscience troublée, elle nous intéresserait comme tout être qui souffre et qui se débat dans sa souffrance; si vous en faites la présidente d'un cénacle, une maîtresse-femme très froide, très sèche, qui a sa diplomatie, ses agens, sa police, nous ne pouvons plus croire aux cris de sa douleur, aux emportemens de sa passion, quand éclate la lutte avec son ancien amant. Tous ces traits sont assez incohérens. On se dit par instans : Quelle furie! Une minute après : Quelle tartufe! Et à la scène suivante de ce cœur bourrelé de haine sortent on ne sait pourquoi des accens maternels. Tout le talent de l'actrice chargée de ce rôle est impuissant à coordonner de telles disparates; la surprise que le spectateur éprouve de scène en scène est absolument contraire à l'émotion. Le caractère du contre-amiral, M. de Montignac, l'ancien amant de Séraphine et le père d'Yvonne, est plus simple, plus naturel; aussi le croirait-on peu capable des extravagances que le drame lui attribue. Mettons à part la petite profession de foi où il se donne comme un vrai dévot par manière de contraste avec la dévotion enragée de la baronne. C'est là une concession gauche et inutile à des convenances qui ne paraissent pas avoir gêné l'auteur. Des *chrétiennes* comme la baronne de Rosange appartiennent de droit à la comédie satirique; en parlant de la piété vraie, même pour lui rendre hommage, le spirituel écrivain entr'ouvre sans aucun profit un domaine supérieur à son art. Laissons donc le dévot chez M. de Montignac, et voyons simplement l'homme du drame qui s'agite sous nos yeux. Il est franc, loyal, généreux, mais que d'invéraisemblances dans sa conduite! Ce parrain qui veille sur sa filleule du fond du Sénégal ne l'a pas vue depuis six ans; il arrive à Paris le jour même où l'enfant va être mise au couvent malgré elle; il l'enlève, il la transporte dans sa maison d'Auteuil, dans cette maison même où vingt ans auparavant la baronne s'était livrée à lui, maison mystérieuse, et néanmoins ouverte à tout venant, car une heure après tous les personnages de la pièce y sont rassemblés, et la baronne, et le baron, et les dévots et les indévots. Où est Yvonne? On n'a point de peine à la trouver; M. de Montignac est un de ces grands stratégestes qui dédaignent la prudence commune, et laissent volontiers les portes

ouvertes. Dans quel monde se passent de telles aventures? disait-on autour de nous. Il faut en effet la merveilleuse dextérité de l'auteur pour débrouiller son écheveau à travers ces intérêts inconciliables et ces contradictions. L'esprit sauve tout, la facture emporte le fond: l'action est invraisemblable, qu'importe? Elle pétille, elle éclate, on n'y voit que du feu. C'est surtout dans le caractère d'Yvonne que triomphe cette habileté de l'ingénieux dramaturge; dévouée à un parrain qu'elle connaît à peine, enchaînée à cette mère qui la terrifie, respectueuse et indifférente pour le bonhomme qu'elle appelle son père, subitement éprise d'un jeune étourdi qui est venu l'insulter chez elle, docile à celui qui l'enlève, docile à ceux qui la ramènent, elle jouerait le plus étrange personnage, si sa candeur, un sens naturellement droit, des réponses fines et charmantes, ne la préservaient du ridicule.

Après des personnages principaux, faut-il nommer les figures accessoires? Il y a là deux groupes qui se répondent comme la strophe et l'antistrophe, les dévots d'un côté, de l'autre les indévots: ici M. de Planterose, gendre de la baronne, et M. Robert de Montignac, neveu du contre-amiral, là le bon M. Chapelard et son filleul Sulpice. Certains libres penseurs pourraient bien chercher noise à M. Sardou, car son matérialiste, M. de Planterose, souvent aimable, spirituel, très utile surtout pour dénouer l'imbroglio, se permet çà et là des facéties du plus mauvais goût, disons le mot juste, des grossièretés indignes d'un galant homme. M. Sardou, il est vrai, pourra leur prouver son impartialité en montrant ce qu'il a fait du groupe correspondant. M. Chapelard, espèce de sacristain défroqué, tartufe de bas étage, qui se trouve associé on ne sait pourquoi aux intrigues de la brillante Séraphine, est assurément un type du comique le plus épais. Sulpice, dans le monde de la baronne, est une caricature. Une œuvre aussi mélangée, une œuvre où l'esprit alerte et la vulgarité, la passion vraie et le roman équivoque se heurtent à chaque pas, demandait à être enlevée victorieusement. L'auteur ne se plaindra pas de ses interprètes. M<sup>me</sup> Pasca, M<sup>lle</sup> Antonine, M. Pujol, l'ont heureusement secondé dans une tentative hardie dont ils ont assuré le succès. Bref, la comédie de *Séraphine*, qui supportera difficilement la lecture, aura sans doute autant de représentations que les œuvres les plus applaudies de M. Victorien Sardou.

F. DE LAGENEVAIS.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

---

### LES FINANCES DE LA RESTAURATION.

*Histoire parlementaire des Finances de la Restauration*, par M. A. Calmon; t. 1<sup>er</sup>, Paris, Michel Lévy.

Fils d'un ancien directeur-général de l'enregistrement et des domaines qui a laissé un nom respecté, M. A. Calmon, auteur de ce livre,

était avant la révolution de 1848 maître des requêtes au conseil d'état et député. Il appartenait, comme son père, à cette catégorie des fonctionnaires députés qui a probablement disparu sans retour dans la catastrophe de février. L'histoire dira si, en excluant les fonctionnaires de la chambre élective, on en a exclu l'esprit de dépendance et de soumission au pouvoir; elle dira si les fonctionnaires députés ne formaient pas un des groupes les plus éclairés et les plus libres, car il s'en trouvait en aussi grand nombre dans l'opposition que dans la majorité. Surpris comme tant d'autres par le 24 février au moment où s'ouvrait devant lui une double carrière administrative et politique, M. Calmon a subi sans se plaindre la loi des événements. Il a cherché une diversion dans l'étude, et, comme l'y préparait son éducation première, il a tourné principalement ses recherches vers l'histoire financière de la France et de l'Angleterre. Il a été ainsi amené à écrire une *Histoire des finances françaises sous la restauration* dont le premier volume vient de paraître. La restauration a fourni de nos jours le sujet de travaux historiques excellents; mais la partie des finances méritait d'être traitée à part, car de tous les gouvernemens qui se sont succédé depuis soixante ans, c'est celui qui a eu la meilleure administration financière. « Au milieu des charges si lourdes, dit M. Calmon, auxquelles ce gouvernement a eu à subvenir, les ministres ont constamment pris à tâche de maintenir l'équilibre le plus rigoureux dans les budgets, et lorsque parfois les recettes ont été supérieures aux dépenses, les excédans, au lieu d'être employés par avance, ont toujours été mis en réserve et reportés aux exercices suivans. C'est qu'en effet de leur côté les chambres, aussi bien la chambre *introuvable* de 1816 et celle de 1824 que la chambre libérale de 1818 et 1819, n'ont cessé de maintenir avec énergie leur droit d'examen, de vote et de contrôle des dépenses et des recettes publiques, et c'est ainsi que par le concours d'un pouvoir exécutif animé des intentions les plus droites et d'un pouvoir législatif exerçant avec indépendance et autorité ses attributions constitutionnelles ont été fondés un budget et un système de finances qui resteront un des grands bienfaits du régime parlementaire. »

Le livre débute par un coup d'œil rapide sur les finances de la révolution et de l'empire. Le tableau des finances de la révolution est lamentable. L'ancienne monarchie avait environ 600 millions de revenus. Au lieu de conserver les impôts existans en les améliorant par degré, la révolution voulut faire, là comme partout, table rase. Elle commença par supprimer toutes les contributions indirectes, à l'exception des douanes, ce qui est un système financier comme un autre et même meilleur qu'un autre, mais ce qui n'est possible qu'en temps calme et régulier, quand on peut faire l'opération peu à peu, en ménageant la transition. Dans l'affreux désordre de ces dix terribles années, les impôts conservés ne rapportèrent que 300 millions par an, et comme on augmen-

tait les dépenses en même temps qu'on diminuait les recettes, il fallut remplir le vide par toute sorte de moyens. La vente des biens du clergé et des émigrés produisit en dix ans 3 milliards 500 millions; on vendit l'argenterie des églises, on fondit le métal des cloches, on décréta le *maximum* et l'emprunt forcé, on créa pour 45 milliards d'assignats qui finirent par tomber à rien en bouleversant toutes les fortunes. Jamais administration plus incapable n'a dirigé les affaires d'un grand peuple.

Le lendemain du 18 brumaire, quand le consulat voulut réorganiser les finances comme tout le reste, on dut appeler deux hommes qui avaient rempli de hautes fonctions au ministère des finances avant la révolution, MM. Gaudin et Mollien. Tous deux avaient travaillé avec Necker, le plus grand financier qu'ait eu la France et l'égal sous ce rapport des meilleurs ministres anglais. Gaudin était en 1789 premier commis ou directeur des contributions directes, Mollien des contributions indirectes. Quand le premier consul fit venir M. Gaudin, il lui dit : « Je vous confie une tâche difficile, mais je ne doute pas que votre habileté et votre persévérance ne la mènent à bonne fin. — Général, lui dit M. Gaudin, le succès n'est possible qu'à la condition de revenir aux anciens impôts en les améliorant. — Mais ce sont des vieilleries que vous me proposez là. — En fait d'impôt, général, les vieilleries sont souvent ce qu'il y a de meilleur. — Soit, dit le premier consul, essayez. » Le nouveau ministre essaya, et en trois ou quatre ans, grâce à la paix, l'ordre reparut dans les finances. Alors arriva la proclamation de l'empire; la guerre ramena de nouveaux désordres que toute l'habileté de Gaudin et de Mollien ne put conjurer. Napoléon aimait l'économie; mais il avait sur les finances et le crédit les idées les plus fausses. Malgré les contributions qu'il leva sur toute l'Europe et les impôts extraordinaires dont il accabla la France, il laissa en tombant un déficit que M. de Montesquiou, ministre de l'intérieur, évaluait à 1 milliard 646 millions, et que M. Calmon ramène à 724 millions, ce qui est déjà bien assez.

Ici entre en scène un homme qui, comme MM. Gaudin et Mollien, avait appris les finances avant la révolution, et qui devait comme eux rétablir l'ordre financier après une nouvelle épreuve, le baron Louis. M. Calmon a beaucoup étudié le baron Louis; il a eu ses papiers entre les mains, et en a tiré le sujet de mémoires intéressans lus à l'Académie des sciences morales et politiques. Nommé ministre des finances aussitôt après le retour des Bourbons, cet ancien conseiller-clerc au parlement de Paris se mit vaillamment à l'œuvre. Les impôts indirects avaient été rétablis par l'empire sous le nom de *droits réunis*, que le public appelait les *droits ruineux*; les Bourbons avaient été reçus aux cris de : *à bas les droits réunis!* et ils en avaient promis la suppression. Le baron Louis refusa de remplir cet engagement; il fit remarquer que, sous le poids des dettes laissées par Napoléon, ce n'était pas le moment de réduire les

recettes publiques. Ces impôts rapportaient alors 100 millions; ils en rapportent 300 aujourd'hui. En même temps, malgré les royalistes outrés, qui prétendaient que le roi n'avait qu'un compte sommaire à rendre à ses sujets, il présenta aux chambres un projet de budget avec le détail complet des recettes et des dépenses, et provoqua l'examen public de ses propositions. Le budget n'ayant été jusqu'alors présenté au corps législatif que pour la forme, cette dérogation aux habitudes impériales fit le meilleur effet. Ce n'était pas seulement une révolution financière, fait remarquer justement M. Calmon, c'était une révolution politique; le gouvernement parlementaire était fondé, et à M. le baron Louis revient l'honneur d'en avoir posé les premières bases.

Les conséquences de son administration se développèrent rapidement. Le 20 mars 1815, le recouvrement des contributions était à jour; 131 millions de l'arriéré avaient été soldés, les obligations pour l'acquitter étaient au pair, la rente avait atteint le cours de 80 francs, les biens non vendus des émigrés avaient été restitués à leurs propriétaires, tous les services étaient au courant, le trésor avait un encaisse de 50 millions. Le retour de Napoléon replongea la France dans le chaos. Les cent jours, qui ont fait tant de mal, bouleversèrent les finances. Après la seconde invasion, on se trouva en présence d'un milliard d'arriéré à solder et d'un autre milliard à payer aux étrangers comme contribution de guerre. A ces malheurs venait se joindre une succession de mauvaises récoltes; la famine approchait. Le baron Louis fut appelé de nouveau au ministère. Son premier soin fut de proclamer, malgré les cris des royalistes, que le gouvernement royal acquitterait toutes les dettes de l'empire, et par cette simple déclaration il fonda le crédit public. La confiance se ranima peu à peu. Les premiers emprunts furent contractés à des taux onéreux; il fallut donner le 5 pour 100 à 52 fr. Les emprunts suivants se firent à des conditions meilleures, et au bout de trois ans les étrangers durent évacuer le territoire après avoir reçu ce qu'ils avaient exigé. Non-seulement les créanciers de l'état ne perdirent rien, mais ils gagnèrent à la hausse des fonds publics. La France reparut avec la plénitude de ses ressources, et plus sa situation avait semblé désespérée, plus elle étonna l'Europe par cette prompte résurrection.

Ce ne fut pas le baron Louis qui dirigea les détails de la liquidation. La nouvelle chambre, élue dans le premier entraînement de la réaction contre les cent jours, se composait de royalistes exaltés qui le regardaient comme un révolutionnaire. Il avait pour collègue dans le ministère son ancien ami, M. de Talleyrand, que repoussaient encore plus les répugnances des députés. Tous deux se retirèrent, et un nouveau cabinet se forma sous la présidence du duc de Richelieu. M. Corvetto y avait le portefeuille des finances. Collaborateur du baron Louis, il partageait ses idées. La chambre *introuvable* ayant été dissoute par l'ordonnance du 5 septembre, de nouvelles élections donnèrent une majorité plus mo-



déré. Le baron Louis fut nommé président de la commission chargée d'examiner les propositions du ministre. Les imprudences de la chambre de 1816 avaient compromis le crédit naissant, on prit des mesures pour le relever. Une des plus efficaces fut la constitution d'une caisse d'amortissement sérieusement dotée. Cette caisse fonctionna pendant toute la durée de la restauration, et en 1830 elle avait racheté pour plus de 50 millions de rentes. M. Calmon raconte avec détail tout ce qui se fit à cette époque mémorable pour constituer les finances. Les discussions de la chambre y eurent une grande part; elles éclairèrent toutes les questions et eurent pour effet d'arrêter l'aliénation commencée des forêts de l'état et des biens des communes. C'est là en effet une de ces extrémités que peut seule excuser la nécessité la plus absolue, et sous ce rapport l'administration du baron Louis n'avait pas été tout à fait irréprochable.

A la retraite du duc de Richelieu, le baron Louis redevint ministre des finances pour la troisième fois. Il appartenait au parti monarchique constitutionnel, qui voulait concilier le présent avec le passé, la charte avec la dynastie. La droite subissait impatiemment l'ascendant de son expérience et la rudesse qu'il mettait quelquefois dans ses rapports avec les personnes. Les grands embarras étaient passés; mais la constitution financière du nouveau gouvernement n'était pas encore terminée. Les chambres n'avaient pu jusqu'alors voter les impôts que par douzièmes provisoires. Le baron Louis voulut corriger cette irrégularité, il demanda que par exception le budget fût voté une première fois pour dix-huit mois, afin de rentrer ensuite dans l'ordre constitutionnel. La chambre des députés y consentit non sans peine; la chambre des pairs refusa. Le roi Louis XVIII, sur le conseil de ses ministres, créa d'un seul coup soixante nouveaux pairs pour changer la majorité. Cette mesure, dit M. Calmon, était un vrai coup d'état contre la chambre des pairs, de même que l'ordonnance du 5 septembre avait été un coup d'état contre la chambre des députés. Elle augmenta l'irritation du parti royaliste. Le baron Louis eut encore le temps de réaliser quelques améliorations; mais il était désormais moins nécessaire, quelques-unes de ses propositions furent rejetées ou modifiées. Après les élections de 1819, qui accrurent les forces de la gauche, le cabinet effrayé voulut réformer la loi des élections dans un sens favorable à la droite; le baron Louis et deux de ses collègues refusèrent de s'associer à cette mesure et donnèrent leur démission. Il sortit alors du ministère pour n'y plus rentrer qu'après la révolution de 1830.

La période intermédiaire entre la retraite du cabinet Dessolles et le triomphe définitif de la droite dura deux ans. Le ministère des finances échut à M. Roy. Cet homme d'affaires consommé continua l'œuvre de ses prédécesseurs. Le principal acte de son administration fut un dégrèvement notable sur l'impôt foncier. Le produit des impôts croissait naturellement, tous les services étaient assurés, et il restait encore un

excédant. L'assemblée constituante avait fixé en 1791 le chiffre de la contribution foncière à 240 millions répartis entre les départemens au prorata des impôts payés par les provinces avant 1789 sans tenir compte de l'inégalité des charges. Il en résultait que certains départemens payaient deux fois plus que d'autres relativement à leurs ressources. Plusieurs dégrèvements partiels avaient déjà eu lieu. Le baron Louis en avait promis un de plus dès que l'état du trésor le permettrait; M. Roy proposa de le porter à 28 millions, dont 20 millions sur le principal au profit des départemens les plus chargés, et 8 millions sur les centimes additionnels à répartir entre tous les départemens. C'est une des opérations qui font le plus d'honneur à l'administration financière de la restauration. Au lendemain d'une crise terrible, quand il restait encore à liquider des engagements onéreux contractés sous le poids d'une nécessité inexorable, le gouvernement ne se croyait pas en droit de disposer du surcroît des recettes publiques et le restituait aux contribuables. Il fut récompensé de cet acte de justice; le budget qui suivit la réduction se régla encore en excédant.

Le succès de l'extrême droite aux élections de 1821 porta M. de Villèle au ministère des finances. M. Calmon termine ce volume en racontant les deux premières années de l'administration de cet homme d'état. Il rend pleinement hommage à l'aptitude financière de M. de Villèle, « que bien peu de ministres, dit-il, ont égalée. » L'événement le plus important de ces deux années fut la guerre d'Espagne. M. de Villèle ne la voulait pas; après avoir longtemps résisté, seul de son avis dans le cabinet, il céda. Les fonds publics baissèrent. Il fallut demander 100 millions de crédits extraordinaires et avoir encore une fois recours à l'emprunt. Les meilleures raisons contre la guerre furent données à la tribune des deux chambres. Pour imposer silence aux opposans, la chambre des députés voulut faire acte de force: elle expulsa Manuel. Ces violences ne portèrent point bonheur au gouvernement, et les ressentimens qu'elles excitèrent firent plus de mal à la restauration que le succès de la guerre d'Espagne ne lui fit de bien. Au point de vue financier, la guerre eut ce résultat fâcheux, qu'elle interrompit le système si heureusement inauguré de restituer aux contribuables, par des dégrèvements d'impôts, l'excédant des recettes sur les dépenses. La résistance de M. de Villèle était donc fondée; mais, une fois son parti pris, il dirigea les opérations financières avec habileté. On doit surtout le louer d'avoir fait rendre les deux ordonnances du 22 septembre et du 10 décembre 1823, qui sont encore en vigueur, et qui ont porté un ordre admirable dans la comptabilité publique.

A la fin de 1823, le régime constitutionnel durait depuis huit ans, et dans cet intervalle de temps on avait obtenu les plus grands résultats financiers. Pour payer les dettes laissées par l'empire et les contributions de guerre imposées par les alliés, il avait fallu emprunter 1,500 mil-

lions et grever la dette fondée de 130 millions de rentes. Malgré ces émissions successives, le cours des fonds publics dépassait le pair. Les comptes des trois premières années s'étaient réglés en déficit à cause des charges extraordinaires de l'occupation. En revanche, les cinq années suivantes présentaient toutes des excédans de recettes. Le produit annuel des impôts indirects avait augmenté de 78 millions par le seul développement de la richesse publique; cette progression avait permis d'opérer sur la contribution foncière un dégrèvement de 28 millions; les trois ministères de la guerre, de la marine et de l'intérieur avaient reçu des supplémens de dotation, l'amortissement avait racheté pour 34 millions de rentes. « La situation financière, dit M. Calmon, était à tous égards excellente, et cette situation, la France la devait incontestablement aux institutions dont elle était douée, institutions qui, en associant à la direction de leurs affaires et à l'administration de leurs intérêts les pays qui en jouissent, ne permettent pas les écarts et les dépenses inutiles auxquelles les pouvoirs sans contrôle sont trop souvent enclins à se livrer. »

Les sept dernières années de la restauration feront l'objet du second volume, M. Calmon a fait preuve d'un rare esprit d'impartialité en même temps que d'une connaissance approfondie des questions financières; on ne peut lui reprocher que de n'avoir pas fait une part assez large à la critique. Il n'y a guère qu'à louer dans l'administration financière de la restauration jusqu'en 1822. On ne peut pas en dire tout à fait autant depuis cette époque. Si bonne que fût la situation à la fin de 1823, elle aurait pu être meilleure. Sans la guerre d'Espagne, on aurait pu réduire encore les impôts et notamment en supprimer deux qui déshonoraient nos finances : la loterie, qui rapportait 15 millions, et la ferme des jeux, qui en rapportait 5. C'était le projet du baron Louis, et ce fut un des premiers actes du gouvernement sorti de la révolution de 1830. On peut faire une critique plus grave encore. L'amortissement avait racheté pour 34 millions de rentes; mais en même temps on avait émis de nouveaux emprunts, et il eût mieux valu ne pas émettre de rentes nouvelles que de racheter les anciennes. C'était encore l'opinion du baron Louis, qui combattit les nouvelles émissions. L'amortissement est un excellent instrument, mais à la condition, hors des cas très rares, qu'on n'emprunte pas pour amortir. Tout n'était pas faux dans les attaques de l'opposition contre ce système, et, s'il se mêlait beaucoup d'illusions aux déclamations des journaux sur le progrès de la dette publique, il s'y trouvait un fonds de vérité.

Il peut paraître exagéré de trouver à redire sur un budget de 900 millions, quand le nôtre dépasse aujourd'hui 2 milliards; mais l'administration de la restauration, la plus économe que nous ayons eue, aurait pu être plus économe encore. La liste civile était excessive (32 millions), et, quand la monarchie de 1830 la réduisit à 12 millions, elle rentra

dans la convenance. Ce n'est pas l'énormité de la liste civile qui fait l'ascendant de la couronne. Les monarques anglais n'en ont qu'une très modeste, et ils n'y perdent pas dans l'affection et le respect de leurs sujets. Les traitemens des principaux fonctionnaires de l'état étaient trop élevés, on les a réduits plus tard avec raison. En revanche, la dotation des travaux publics n'était pas suffisante. Le grand mérite de la restauration est dans les budgets de la guerre et de la marine, qui n'atteignaient pas ensemble 300 millions en 1829, et s'étaient longtemps maintenus fort au-dessous. La monarchie de 1830 les a portés à 450 millions, et le gouvernement impérial à 600, 700, quelquefois même à 800 millions. Cette progression neutralise en partie l'heureuse influence que les découvertes du génie moderne ont eue sur le développement de la richesse, elle fait que la France se laisse dépasser par ses principaux voisins dans les progrès de la population et de la production. Jamais au contraire ces progrès n'ont été plus marqués que sous la restauration; la France regagnait alors ce que la république et l'empire lui avaient fait perdre, parce que les dépenses militaires se renfermaient dans de justes limites.

On peut enfin reprocher à la restauration son système de douanes. Il reposait tout entier sur l'idée fautive et étroite de la protection. On ne doit pas en accuser le gouvernement lui-même, car il fit plusieurs efforts pour y échapper; mais la majorité de la chambre des députés était intraitable. Nos tarifs restèrent hérissés de prohibitions et de droits prohibitifs. Le mal qui en résulta ne fut pas bien grand, car le principal caractère du système protecteur, surtout en ce qui concerne l'agriculture, est l'impuissance. Malgré la législation savante de l'échelle mobile, les progrès de l'agriculture firent tomber les blés aux prix les plus bas qu'on ait jamais vus, et toutes les combinaisons imaginées pour les relever échouèrent. L'abondance amenait la vie à bon marché en dépit de la protection, de même que l'insuffisance de la production amène aujourd'hui la cherté malgré la liberté du commerce. L'effet fut un peu plus sensible sur l'industrie. Le développement industriel et commercial en fut gêné; mais la paix suffit pour donner un grand élan. Le commerce extérieur doubla en quinze ans; il passa de 600 millions à 1,200 en dépit des restrictions douanières. Ce fut le trésor public qui souffrit le plus du système protecteur. A la chute de la restauration, les douanes rapportaient 100 millions; elles auraient rapporté beaucoup plus, si les tarifs avaient été uniquement calculés au point de vue fiscal, et cette recette aurait permis d'alléger d'autres impôts, peut-être de remplir la promesse des Bourbons pour l'abolition des droits réunis. L'accomplissement de cette promesse manque à l'histoire financière de la restauration.

## M. JOSEPH PERIER.

Bien que depuis deux mois la sympathie publique semble comme épuisée par tant de morts illustres survenues coup sur coup, jamais peut-être ne s'est produite une émotion plus générale et plus profonde qu'autour de l'homme courageux qui vient d'ajouter par sa mort un nouveau lustre à ce nom de Perier porté par lui si dignement durant sa longue et honorable vie. Eût-il quitté ce monde d'une façon moins belle et moins terrible, par le seul poids de ses années ou par quelque accident involontaire et imprévu, M. Joseph Perier eût encore excité des regrets universels, tant il était connu, estimé, respecté, et, malgré sa réserve, disons mieux, malgré sa froideur apparente, aimé de ceux qui l'approchaient. Ce n'est pas seulement au foyer domestique qu'on eût pleuré ce cœur toujours ouvert au sentiment de la famille, et dévoué si tendrement aux siens; moins près de lui, partout où pénétraient son influence et son activité, il eût laissé le même vide et causé les mêmes regrets. Ces grandes entreprises dont depuis cinquante ans il était l'âme et la lumière, ces sociétés qu'il patronnait, ces conseils qu'il présidait, auraient-ils pu ne pas sentir l'absence d'un tel guide, de ce modérateur judicieux dont l'imperturbable bon sens et l'expérience sagement alarmée n'étaient jamais en défaut. Sa mort ne pouvait donc passer inaperçue, et l'ardent intérêt qu'il excite aujourd'hui lui était dans tous les cas en partie assuré; il ne lui fallait qu'une épreuve pour le conquérir tout entier, une épreuve qui en un jour le fit grandir au-dessus de lui-même, et révélât, même à ceux qui le connaissaient le mieux, toute la noble énergie de son âme.

Un mal d'abord inaperçu, suite d'un accident sans danger, mal devenu plus tard périlleux et enfin incurable, l'avait depuis trois mois astreint au repos forcé. C'était déjà bien dur pour lui, dont les quatre-vingts ans conservaient les vives habitudes, les goûts actifs de la jeunesse, et avant tout la passion des voyages, lui qu'on voyait partir tantôt pour l'Algérie, tantôt pour la Norvège, sans presque en avertir personne. Comme d'autres s'en vont à Saint-Cloud, c'était un bien dur esclavage que cette chaise longue où son mal le clouait; il n'en murmura pas : les souffrances devinrent plus aiguës, il les accepta sans se plaindre. Cette nature ardente courbait la tête, comme un enfant soumis, devant la volonté de Dieu. Cependant son mal empirait : il exigea que les médecins ne lui cachassent rien. On le savait de force à entendre la vérité : on la lui dit tout entière. Il apprit donc que ses jours étaient comptés et son mal sans remède, mais qu'une chance lui restait de disputer à la mort la meilleure partie de lui-même et de conserver vivans à ceux qu'il chérissait son cœur et son esprit. Cette chance était de se soumettre à une opération sinistre, l'amputation d'une cuisse, entreprise incertaine à tout âge, presque im-

possible au sien. Les maîtres de la science discutèrent devant lui : il les laissa parler, lucide et attentif, comme s'il n'eût eu dans le débat qu'un intérêt de spectateur. Sans être ébranlé ni séduit par ceux qui refusaient de lui infliger d'inutiles souffrances, dès qu'il eut constaté que d'autres, également habiles, osaient croire au succès et se chargeaient de lui en faire courir les chances, c'en fut assez pour qu'aussitôt il attachât à cette tentative l'idée d'un devoir envers les siens. Dès lors son parti fut pris, irrévocablement pris, et sans la moindre hésitation il s'offrit en victime.

Restait à préparer le sacrifice. Lui-même il en voulut fixer le jour. L'heure et les moindres détails, sans appareil, sans faste théâtral, avec la simplicité modeste qu'il mettait dans toutes ses actions. Bientôt il fit de solennels adieux à ceux qu'il aimait le plus, leur envoyant même à distance ses tendres embrassemens transmis sous sa dictée par la main d'une fille chérie. Après les adieux vinrent les espérances : il voulut accomplir ses devoirs, tous ses devoirs religieux, et reçut les derniers sacremens avec la fermeté et la foi d'un chrétien antique. A ce spectacle fortifiant, tous les courages s'exaltèrent, une sorte d'enthousiasme gagna les assistans, les médecins comme les prêtres. L'effet en parvint au dehors, et bientôt Paris, on peut le dire, tomba dans une sorte de stupeur attendrie à l'attente du tragique dénouement.

Le lundi 7 décembre, à l'heure et au jour dits, tout se passa sans accident, mais non pas sans souffrances; elles furent atroces, le chloroforme n'ayant pas suffisamment agi. Cette sérénité surhumaine qui jusque-là ne s'était pas démentie, et qui arrachait des larmes d'admiration aux hommes de l'art, si peu enclins à s'attendrir, un instant elle fut vaincue par la violence de la douleur. Cinq minutes avant l'opération, c'était un saint souriant aux terribles apprêts; vingt minutes après, le martyr s'éveilla dans d'effroyables convulsions. Cependant le calme revint; la faiblesse était grande, mais des symptômes rassurans autorisaient encore l'espoir. Sans une fatale hémorrhagie survenue le sixième jour et comprimée pendant six heures avec des peines infinies, peut-être ses souffrances auraient-elles eu leur prix, même en ce monde, et la vie se fût-elle maintenue dans les débris d'un corps si bien constitué; mais ce redoutable accident, bien qu'arrêté et amorti, laissa des traces irréparables. La faiblesse fit de nouveaux progrès, et peu à peu, par degrés insensibles, commença pour cette vaillante nature une agonie douce, silencieuse et clairvoyante. Son âme tout entière vivait encore et se manifestait par des signes touchans. Ses lèvres murmuraient des prières. ses mains cherchaient les mains de ses enfans; sa forte volonté était encore à l'œuvre, et ces ruines terrestres lui obéissaient encore. Les dernières heures furent de plus en plus calmes : la sérénité croissante de son front le disait clairement. « Que la volonté de Dieu soit faite, » avait-il répété sans cesse dans le feu de ses souffrances; ce furent aussi ses derniers mots dans le calme des suprêmes instans. Cette fin

sereine adoucit quelque peu le lugubre tableau d'un supplice inutile. Le supplicié s'est endormi dans la paix éternelle, et cette paix, il l'a vraiment conquise, au prix de quelles tortures, nous ne l'avons dit qu'à moitié !

Figure modeste, originale et attachante, il était d'étoffe héroïque sans s'en douter. L'aurait-il su, il n'eût pas fait semblant. Jamais personne ne s'est moins mis en étalage et n'a laissé plus large place aux autres. Avait-il jamais dit, même à ses plus intimes, que dès sa première jeunesse, auditeur au conseil d'état et chargé de la trésorerie de l'armée, sa présence d'esprit, son courage sur le champ de bataille de Hanau, au moment où la défection bavaroise allait enlever les fourgons confiés à sa garde, lui avaient valu cette croix d'honneur qu'il portait depuis 1815. Toujours enclin à s'effacer, malhabile à se faire valoir, personne au fond n'était plus désireux de plaire et plus aimable à l'occasion. Contrairement à la plupart des hommes, il devenait plus sociable et plus accommodant aux goûts de la jeunesse à mesure qu'il vieillissait. C'est à soixante-dix ans qu'il fit la découverte que la musique pouvait servir à son bonheur, et qu'il devint mélomane assidu. Il est vrai qu'il était bien tombé pour son apprentissage : Rossini l'avait pris en sérieuse affection. Dans ces concerts improvisés où les plus grands talents, par courtoisie pour le génie, se livraient à des inspirations presque inconnues ailleurs, nul n'arrivait plus tôt et ne partait plus tard que M. Joseph Perier. Il avait pourtant un émule, aussi fidèle et non moins diligent : c'était Berryer. Presque toujours à côté l'un de l'autre, dans le même coin de ce salon, ils laissaient voir comme à l'envi, à des signes bien différens, les douces joies dont leurs cœurs étaient pleins. Par quelle étrange et touchante harmonie tous deux, à si court intervalle, devaient-ils suivre dans la tombe celui d'où leur était venue cette source privilégiée de délicates émotions ?

Dernier survivant de huit frères qui tous avaient adopté comme la meilleure part de l'héritage paternel les souvenirs de Vizille, première illustration de leur race, premiers échos de la liberté légale en France, M. Joseph Perier ne fut pas étranger à la vie politique. Sans s'y donner avec l'ardeur qui a fait la gloire et abrégé la vie du plus illustre de ses frères, longtemps dans nos assemblées il a tenu une honorable place. Il y portait la fermeté, la sûreté, la loyauté de son noble caractère, ennemi né des partis équivoques, imperturbablement fidèle à ses principes et à ses amis, modèle achevé du conservateur libéral, cet élément indispensable, et trop rare parmi nous, du vrai gouvernement libre. Jamais il ne chercha l'éclat, mais sans l'avoir voulu, par cette mort stoïque et chrétienne, le voilà qui s'est illustré, laissant un grand exemple, une leçon féconde, nous l'espérons, à ses contemporains, et en particulier aux deux générations qui le suivent, chargées de perpétuer les traditions de sa famille et l'honneur de son nom.

### LES LIVRES DE SCIENCE ILLUSTRÉE.

---

- I. *La Terre, description des phénomènes de la vie du globe*, par M. Élisée Reclus, t. II : L'Océan, l'Atmosphère, la Vie; Hachette. — II. *Histoire des Météores*, par J. Rambosson; Didot. — III. *Voyage au fond de la mer*, par H. de La Blanchère; Furne et Jouvet. — IV. *Maison rustique des enfans*, par M<sup>me</sup> Millet-Robinet; Librairie agricole. — V. *La Vie des animaux illustrée*, par A. Brehm; Baillière et fils.

L'importance des ouvrages qui ont pour but de rendre les conquêtes de la science accessibles à la foule est beaucoup plus grande qu'on n'est généralement porté à l'admettre. Elle n'est point tout entière dans la diffusion des connaissances utiles, dans l'influence, sans doute considérable, que ces livres exercent sur le niveau général de l'instruction; on ne saurait méconnaître que ces sortes de publications contribuent au progrès de la science elle-même. Un fait qui nous frappe dans l'histoire de toutes les sciences, c'est que beaucoup de découvertes de l'ordre le plus élevé deviennent seulement fécondes au bout d'un temps plus ou moins long, lorsqu'elles sont, pour ainsi dire, tombées dans le domaine public et qu'elles ont passé par toutes les mains. Voilà pourquoi l'humanité marche si lentement. Une vérité capitale peut rester pendant cinquante ans à la fois découverte et cachée; c'est comme si on n'osait y toucher. Enfin, quand tout le monde l'a répétée et redite, quelqu'un la comprend, l'approfondit, et s'enhardit jusqu'à faire un pas en avant. Les lois merveilleuses qui régissent l'univers s'enseignent aujourd'hui dans les écoles, et il nous semble toujours, à la manière dont elles nous sont présentées, que la découverte en soit due à des traits de génie isolés. Ce n'est cependant que très lentement qu'elles ont pris racine dans la science; elles ne frappèrent point les esprits lorsqu'elles furent énoncées pour la première fois, et ce n'est presque jamais celui dont elles portent le nom qui les a devinées le premier. La loi de l'attraction universelle, qui a été démontrée par Newton, plusieurs auteurs l'avaient indiquée avant lui d'une manière plus ou moins explicite. L'histoire du magnétisme et de l'électricité nous offre une foule de faits du même genre. Cela nous explique aussi pourquoi l'honneur de la même découverte est si souvent réclamé par plusieurs personnes, et pourquoi il est si difficile de décider entre les prétentions rivales. Les idées ont bien moins d'individualité qu'on ne croit : elles sont dans l'air, elles essaient de naître; mais elles ne naissent pas viables avant l'heure : une découverte n'est faite que lorsqu'elle est mûre.

Tout cela montre combien il est nécessaire de répandre les vérités acquises; plus elles seront connues, et moins le progrès se fera attendre; toute une génération aura collaboré à la découverte dont elles deviendront



le point de départ. C'est, à notre avis, un des principaux mérites des livres de science populaire, qu'ils procurent aux savans de profession une foule d'auxiliaires obscurs et ignorés, mais qui n'en ont pas moins leur part dans les conquêtes de leur époque. Aussi est-ce avec une grande satisfaction que nous constatons le succès toujours croissant de ces sortes d'ouvrages, et la tendance des vrais savans à se mêler aux écrivains qui s'adressent au public. Chaque année nous apporte quelques bons livres de science qui sont lisibles et même récréatifs, et que nous avons plaisir à signaler.

M. Élisée Reclus a terminé son intéressant ouvrage sur la physique du globe, *la Terre*, dont le premier volume avait paru en 1867 (1). Le second et dernier volume est consacré à la description des phénomènes que nous offrent la mer et l'atmosphère : c'est le résumé fidèle de tout ce que la science de nos jours peut nous apprendre sur les mystères des deux océans, l'un liquide, l'autre aérien, qui enveloppent notre planète. Ce qui assigne à cet ouvrage une place à part dans les publications de science populaire, ce qui le met au-dessus du niveau ordinaire, c'est la quantité de documens particuliers et peu connus que l'auteur a consultés et utilisés. M. Reclus n'a pas pris sa science toute faite dans les traités qui existent, il s'est adressé aux mémoires originaux publiés dans toutes les langues, il a fait œuvre de critique et de savant. Aussi peut-on recommander son livre comme une source d'instruction sérieuse et solide.

Le rôle immense que les eaux de la mer jouent dans l'économie générale du globe n'a encore été étudié que depuis peu de temps et d'une manière fort incomplète. Non-seulement les continens actuels se sont élaborés au fond d'un ancien océan, comme le prouve avec évidence la composition des couches terrestres, mais les eaux continuent encore de nos jours le lent travail par lequel elles transforment peu à peu la surface des terres. D'un côté, les flois sapent, creusent et emportent des péninsules et des falaises escarpées; de l'autre, ils construisent des plages et des îles. Sous l'action incessante des vagues, les promontoires de granit se désagrègent et se changent en strates de gneiss; l'argile qui provient de la dissolution des porphyres se transforme sous nos yeux en ardoise dont les feuilletts durcissent et prennent l'aspect des schistes anciens. Enfin les travaux géologiques de certaines espèces animales dont la mer pullule nous apparaissent sous un jour tout nouveau depuis les recherches d'Ehrenberg, de Darwin et de tant d'autres naturalistes qui ont envisagé la vie animale dans ses effets généraux et dans ses rapports avec l'économie du globe. Les bestioles qui habitent la mer modifient la face de la planète par l'accumulation de leurs débris. Comme les plantes des marais finissent par s'étendre en couches de tourbe sur les plaines et sur les flancs des montagnes, les myriades d'animalcules que recèle l'océan

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1867.

forment à la longue des terrains nouveaux qui un jour apparaissent à la surface et s'ajoutent au domaine de l'homme. Les foraminifères, les diatomées, les coraux, les éponges, les madrépores, tout ce monde chaotique d'êtres infimes placés au seuil de la vie travaille sans cesse à la trame d'une terre nouvelle. Ces architectes invisibles s'emparent de l'acide carbonique, du calcaire et de la silice apportés par les fleuves, et rebâtissent en bas ce que les cours d'eau, les pluies et les vents démolissent en haut. La plupart des matériaux disséminés à la surface du globe n'ont pas d'autre origine. Burmeister fait remarquer que la chaux, la craie, la dolomie, sont des roches qui ont été mangées et digérées par des animalcules semblables à ceux qui peuplent nos mers actuelles. Le fond de l'océan est le berceau des terres.

L'océan exerce d'ailleurs sur le relief de la terre ferme une action à distance d'une très grande énergie. Les nuages et les pluies dont il est la source intarissable, les ouragans qu'il envoie périodiquement dévaster la surface des continents, sont des agens de destruction qui travaillent sans cesse à niveler les aspérités du sol. Les glaciers, qui polissent les roches et façonnent les flancs des vallées, les cours d'eau, qui ravagent l'écorce du globe, dissolvent les rochers et emportent les terrains par lambeaux, ce sont les vapeurs marines retournant au bassin d'où elles sont venues. Les innombrables rivières qui entretiennent la vie sur le globe sont également des émissaires de l'océan; M. Reclus les compare à un « système de veines et de veicules rapportant au grand réservoir océanique les eaux déversées sur le sol par le système artériel des nuages et des pluies. » La mer exerce enfin une influence capitale sur les climats terrestres; elle fond les contrastes, adoucit les rigueurs du soleil tropical et des glaces polaires, et nous apparaît partout comme la puissante médiatrice entre les forces naturelles qui se partagent le règne du globe.

Envisagée sous ces points de vue généraux, la géographie physique de la mer offre un intérêt immense. M. Reclus commence par nous faire connaître le lit de l'océan tel que nous le révèlent les nombreux sondages exécutés par les navigateurs. Quoique les matériaux acquis par ce moyen soient encore bien incomplets, si on les compare à l'étendue qui reste à explorer, et si on songe que nous ne pouvons connaître le fond des eaux que par le toucher, à la manière des aveugles, il faut cependant convenir que l'ensemble des résultats que nous possédons déjà est en lui-même fort imposant. On est surpris de voir figurer sur les cartes de M. Reclus les détails minutieux des coupes et profils océaniques, composés d'après des milliers de sondages; c'est surtout la pose des câbles sous-marins qui a récemment donné un nouvel élan à ces études si difficiles et si longues à exécuter. La partie la mieux connue de l'océan est l'Atlantique du nord; c'est une dépression dont les pentes descendent graduellement vers une cuve centrale située entre les États-

Unis, les Bermudes et le banc de Terre-Neuve, et d'une profondeur qui peut aller à 8 kilomètres; la France, l'Espagne et les îles britanniques reposent sur un plateau qui ne descend qu'à environ 200 mètres au-dessous de l'eau, et qui forme en quelque sorte le piédestal du continent d'Europe. L'ensemble de nos connaissances actuelles sur le lit de l'océan conduit à cette conclusion, que la mer s'approfondit graduellement vers le sud, où l'eau prédomine d'ailleurs. Le célèbre géologue Bischof croit même pouvoir admettre que le lit des mers est en moyenne aussi rapproché du centre du globe que le sont les pôles, de sorte que, sous les eaux, la terre serait parfaitement ronde; mais cette hypothèse aurait besoin d'être démontrée d'une manière plus rigoureuse.

La nature des eaux marines, la formation des glaces, les vagues, les courans et notamment le *gulf-stream*, la théorie des marées, fournissent à M. Reclus les sujets d'une série de chapitres fort importans dans lesquels il s'attache non-seulement à réunir les données les plus récentes et les plus dignes de foi, mais encore à signaler une foule d'erreurs et de préjugés qui ont cours dans les livres, et qui probablement seront encore pendant longtemps répétés par les compilateurs avant d'être définitivement bannis de la science. C'est cet esprit de saine critique qui rend surtout la lecture de *la Terre* agréable et qui ne pourrait être assez loué. La partie consacrée à la mer se termine par deux chapitres sur les rivages, les îles et les dunes, dans lesquels l'auteur étudie d'une manière plus spéciale les modifications incessantes que la mer fait éprouver aux terres fermes qu'elle baigne de ses flots. Il démontre que la forme doucement ondulée qu'offrent aujourd'hui la plupart des côtes est un signe de vieillesse; le littoral de l'océan était certainement autrefois plus accidenté, c'est la mer elle-même qui en a remanié le contour, soit en rongant les aspérités, soit en comblant les échancrures. Les mille *fiords* de la côte de Norvège se sont conservés si longtemps parce qu'ils étaient anciennement comblés par des glaces, comme le sont de nos jours les baies du Groënland. Depuis que les glaciers de la Scandinavie ont reculé dans l'intérieur des montagnes, le travail de régularisation a commencé pour la mer et les torrens; les rivières apportent leurs alluvions, empruntées aux terrains supérieurs, et la mer étale des nappes de sable ou de vase à l'entrée de ces golfes, qui ne tarderont pas à changer d'aspect. Les débris de nos falaises, emportés par les eaux, vont former dans la Mer du Nord et sur les rivages de la Hollande ces dépôts que l'on appelle les *gains de flot*; la mer rend à la Hollande ce qu'elle a pris à la France; mais sur d'autres points la Hollande est elle-même obligée de disputer à l'océan les lambeaux de son sol. Ces transformations s'opèrent sans trêve, sans relâche, suivant une loi immuable; en les étudiant, on pourrait prédire quel sera l'aspect des continents dans quelques siècles. La mer, que nous voyons ainsi sans cesse occupée à démolir îles et falaises pour les rebâtir ailleurs, nous semble animée et douée d'une puissante

volonté; « éternellement mobile, elle symbolise la vie relativement à la terre impassible et silencieuse qu'elle assiège de ses flots. »

La seconde partie du nouveau volume de M. Reclus est consacrée à la météorologie et à l'étude du magnétisme terrestre. On y trouve exposés avec une grande clarté et avec des détails fort curieux la théorie des vents et des tempêtes, le régime des pluies, la distribution des orages, les phénomènes encore si mystérieux des aurores polaires. L'étude des orages, dont on ne saurait méconnaître la portée pratique, a pris dans ces derniers temps un élan tout nouveau grâce à l'initiative de l'observatoire de Paris. Les cartes météorologiques de la France, dressées depuis 1865 à l'aide des documens recueillis par de nombreux observateurs, montrent avec évidence que les orages de l'Europe occidentale suivent la même direction générale que les tempêtes et en accompagnent souvent la marche. Les orages ne doivent donc plus être considérés comme des phénomènes purement locaux; ce sont des symptômes d'un mouvement général de l'atmosphère. Il paraît acquis aujourd'hui que presque tous les orages nous viennent de l'Océan; très souvent les riverains entendent gronder le tonnerre dans les nuages marins plusieurs heures avant que le météore éclate sur la terre; de même en Allemagne les nuées orageuses viennent de l'ouest et du sud-ouest. Ce n'est que par exception que les nuages formés par l'évaporation des eaux dans l'intérieur des continents donnent naissance à des orages; mais la configuration du sol exerce une grande influence sur ces météores en modifiant la marche et les allures de ceux qui sont envoyés par la mer. Les orages secondaires qui se détachent du courant principal se propagent de préférence le long des montagnes, des collines ou des forêts. On les voit suivre les vallées comme des fleuves aériens superposés aux fleuves liquides qui roulent au-dessous; ils semblent être entraînés par l'eau, tandis qu'au contraire ils évitent les forêts et les contournent au besoin. La nature géologique du sol n'est pas non plus sans influence sur la marche de ces redoutables météores; il semble qu'il y ait des roches qui les attirent et d'autres qui les dissipent. Vers les pôles, le nombre des orages diminue considérablement, et l'on sait que dans le haut nord ils sont un phénomène très rare: mais il n'est pas exact de dire qu'en Islande et sur les côtes du Spitzberg on n'ait jamais vu d'éclair. Il y a eu en Islande des incendies causés par la foudre et des hommes foudroyés. D'après Cranz, on voit des éclairs au Groënland; de Baer et d'autres naturalistes ont observé des orages à la Nouvelle-Zemble et à Mageroë; enfin les quatre Russes qui passèrent six ans sur une île à l'est du Spitzberg y ont entendu gronder le tonnerre.

La partie de l'ouvrage de M. Reclus qui paraîtra à beaucoup de lecteurs la plus intéressante est la dernière; elle a pour titre : *la Vie*. Cette partie est consacrée à l'étude de la flore et de la faune terrestres, aux races humaines considérées dans leurs rapports avec le sol, et à la réac-

tion de l'homme sur la nature. M. Reclus fait remarquer que, par opposition avec la terre, dont la surface seule est peuplée, l'océan pourrait être considéré comme le milieu vital par excellence; des myriades d'organismes s'y pressent en si prodigieuses quantités que les eaux elles-mêmes en sont pour ainsi dire devenues vivantes; chaque goutte d'eau est un monde. Toutefois, si l'océan est vraiment le milieu principal des organismes animaux, la terre ferme est par contre le domaine du règne végétal. Les forêts de polypiens de la Mer du Sud, les bancs de harengs, où les poissons sont aussi pressés que le gazon des prairies, ont leur contraste dans les mers de feuillage des plaines de l'Amazone, dans les savanes ondoyantes qui se déroulent à perte de vue. Toute cette immensité appartient à l'homme; mais combien la prise de possession a été lente et pénible! Au lieu de conquérir tout à fait la terre et la mer, au lieu de jouir des richesses que leur offre la nature, les hommes sont occupés depuis leur création à s'entr'égorger, et, si on considère leur histoire, il n'y a aucun espoir qu'il en soit jamais autrement.

Sous ce titre : *Histoire des météores et des grands phénomènes de la nature*, M. J. Rambosson nous donne cette année un livre élémentaire sur la physique et la météorologie. Après avoir expliqué les principaux phénomènes de la chaleur, de la lumière, de l'électricité et du magnétisme, il y passe en revue les différentes espèces de météores, ouragans, tempêtes, orages, aurores boréales, et arrive enfin aux volcans et aux étoiles filantes, c'est-à-dire qu'il parle un peu de tout. Ce qui surtout rend cet ouvrage intéressant, c'est que l'auteur raconte souvent ce qu'il a observé par lui-même pendant ses voyages maritimes. Dans un chapitre qui sert d'introduction à ce livre, M. Rambosson s'étend sur l'utilité des voyages comme moyen d'instruction, et il fait remarquer que la facilité des transports permettrait aujourd'hui aux jeunes gens de compléter leur éducation en faisant une bonne fois le tour du monde, comme ils eussent fait autrefois le tour de la France. Cette idée n'a rien de chimérique, et il est bien possible qu'on finisse par en arriver là. Déjà, il y a trois ou quatre ans, une frégate autrichienne est partie de Trieste pour un voyage de circumnavigation qui n'avait aucun but officiel, et un armateur d'Anvers, M. Cateaux-Wattel, a essayé naguère d'organiser une expédition du même genre : le voyage devait durer deux ans, le prix de la pension des passagers était fixé à environ 5,000 francs par an, et le prospectus indiquait minutieusement tous les ports de relâche, ainsi que les jours d'arrivée et de départ pendant les années 1866, 1867 et 1868. Ce projet a-t-il été mis à exécution?

En attendant que des trains de plaisir nous fassent faire réellement le tour du monde, nous pouvons en visiter toutes les merveilles à moins de frais en lisant les descriptions qui se multiplient à l'infini grâce aux progrès de la gravure à bon marché. Parmi les livres de ce genre qui

s'efforcent d'unir l'utile à l'agréable par un mélange de fiction amusante et de détails scientifiques, on peut signaler le *Voyage au fond de la mer*, par M. H. de La Blanchère. C'est un conte de fée écrit pour les enfans, et qui aura le mérite d'instruire les jeunes lecteurs auxquels il est destiné. La *Maison rustique des enfans*, par M<sup>me</sup> Millet-Robinet, a un but plus pratique. C'est l'histoire d'une mère qui, née elle-même à la campagne, y retourne avec ses enfans, qui ont grandi à Paris; elle répond à leurs étonnemens et les familiarise peu à peu avec la vie des champs et avec les travaux de l'agriculture. Ce cadre léger est bien rempli; une foule de petites aventures spirituellement racontées fournit les prétextes de ces douces leçons que les mères savent si bien donner, et les idées saines et sages que respirent ces entretiens font de la *Maison rustique des enfans* un livre d'éducation qui mérite d'être recommandé.

Signalons enfin la *Vie des animaux illustrée*, par M. Brehm, dont le premier volume vient de paraître. Cet ouvrage est d'une lecture fort attachante : l'auteur, naturaliste et voyageur infatigable, a observé de près la plupart des animaux dont il a entrepris de peindre les mœurs. Il nous parle de ses lions, de ses panthères, de ses singes, comme d'autres parlent de leurs chevaux et de leurs chiens, et il confirme ce que disent tous les hommes qui ont vécu dans l'intimité des bêtes féroces, à savoir qu'elles sont beaucoup plus faciles à apprivoiser qu'on ne le supposerait. Ainsi M. Brehm raconte l'histoire d'une lionne qu'il a gardée pendant deux ans à la ferme qu'il habitait dans le Soudan oriental, et qui circulait librement. Elle suivait son maître comme un chien et se laissait corriger sans en garder rancune; seulement elle s'était arrogé un droit absolu sur tout ce qui vivait à la ferme, et traitait les autres animaux avec un dédain marqué, les inquiétait et les harcelait sans cesse pour se distraire. Elle taquinait aussi les hommes de la maison, mais sans jamais leur faire de mal. Des récits de ce genre, que l'on rencontre à chaque page du livre, des descriptions de grandes chasses et une foule de détails inédits sur la vie et les habitudes des animaux sauvages, assurent au livre de M. Brehm une place honorable parmi les nombreuses publications analogues que l'on possède déjà dans toutes les langues. En somme, le mouvement qui a porté, il y a quelques années, le grand public vers les connaissances scientifiques se continue et se régularise. Un nombre immense de lecteurs se montre décidément sensible à l'attrait sérieux que les observations de la nature offrent à des esprits cultivés. Plus on va, plus les livres que le succès consacre ont un caractère rigoureux; c'est là un bon signe qui montre combien s'est élevé le niveau du savoir général.

R. RADAU.

---

L. BULOZ.

---

UN

# ROI CONSTITUTIONNEL

---

LÉOPOLD I<sup>er</sup>, ROI DES BELGES.

---

I. *Histoire populaire du règne de Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges*, par M. Hymans, membre de la chambre des représentans. — II. *La Belgique sous le règne de Léopold I<sup>er</sup>*, par M. Thonissen, professeur à l'université de Louvain. — III. *Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges, d'après des documens inédits*, par M. Théodore Juste.

---

On sait de quel mot cynique Napoléon I<sup>er</sup>, parlant du plan de Sieyès, définissait le rôle d'un souverain constitutionnel. Et pourtant, à juger d'après les services rendus aux peuples, je crois que nul homme sensé n'hésitera à préférer un roi constitutionnel à un conquérant, quelque prodigieuse qu'ait été sa carrière. Léopold I<sup>er</sup> n'a gouverné qu'un bien petit pays, et il n'avait rien du foudroyant génie qui a fait de Napoléon I<sup>er</sup> le plus extraordinaire d'entre les fils des hommes. Néanmoins, quand l'équitable postérité, s'occupant des princes vraiment utiles à leurs sujets, viendra à comparer ces deux monarques, je doute que ce soit au second qu'elle accorde la palme. Le plus grave reproche qu'elle adressera au victorieux capitaine, ce ne sera pas, j'imagine, d'avoir, sans résultat durable, sacrifié tant de sang et d'or, des hommes par millions et des écus par milliards, — car les uns et les autres se remplacent, — ce sera d'avoir laissé à sa chute l'intelligent et généreux peuple qu'il avait eu la bonne fortune de tenir dévoué et docile en ses mains

affolé de gloire militaire, avide de domination extérieure, fasciné par les coups de la force, plein d'admiration pour un gouvernement tout-puissant, plié à l'obéissance non par l'empire des lois, mais par le bras de fer d'un soldat, c'est-à-dire très mal préparé à supporter un gouvernement pacifique ou à fonder par lui-même un gouvernement libre. Léopold au contraire a eu ce rare mérite de permettre à une nation de se gouverner elle-même et d'introduire sur le continent une institution plus favorable à la grandeur politique des peuples que la vapeur et l'électricité ne le sont à leur bien-être, je veux dire le régime parlementaire, entendant par là le régime où les affaires d'un pays sont administrées par un ministère responsable devant une assemblée librement élue, ce qui n'est rien moins que le règne de la parole et la condition de toute liberté. L'excellence d'un gouvernement se mesure, a dit très bien M. Stuart Mill, à la somme de qualités morales et intellectuelles qu'il répand dans la nation. Un gouvernement qui rend les hommes aptes à se diriger eux-mêmes est bon ; celui qui les rend impropres à se conduire seuls est mauvais, car, pour n'obéir qu'aux lois qu'ils font eux-mêmes, il leur faut plus de prévoyance, plus de vertu, plus de sagesse, que pour obéir à un maître.

Au moment où le régime parlementaire est introduit dans des états nouveaux comme la Grèce, l'Italie, la Roumanie, la Serbie, et semble avoir quelques chances de s'implanter dans des états anciens, comme l'Autriche, la Prusse, la France ou même l'Espagne, il peut être utile d'examiner à quelles conditions ce régime a heureusement fonctionné en Belgique pendant un temps qui paraît long au milieu de tant et de si profonds bouleversemens. L'examen de la vie du roi Léopold nous aidera à faire cette étude. Les événemens de son règne avaient déjà été racontés avec talent, au point de vue libéral, par M. Hymans, écrivain d'esprit, auteur d'une histoire de Belgique appréciée en France même non moins que dans son pays, et au point de vue catholique par M. Thonissen, professeur à l'université de Louvain. Récemment un historien belge dont l'impartialité n'est contestée par personne vient de publier, d'après des documens inédits, une très intéressante biographie du roi Léopold, qui, sans nous introduire encore dans l'intimité de ce souverain, nous permet cependant de saisir l'ensemble de sa carrière. Notre but n'est pas de la retracer à notre tour ; nous voudrions seulement montrer comment le premier roi des Belges a compris ce rôle difficile de monarque constitutionnel. Pour le détail des faits, nous renvoyons aux ouvrages que nous venons de citer.



## I.

Quand le 4 juin 1831 Léopold de Saxe Cobourg-Gotha fut élu roi des Belges par le congrès national, il se trouvait parfaitement préparé à la mission qu'il était appelé à remplir. Né à Cobourg le 16 décembre 1790, sixième enfant de l'héritier présomptif du duché, Léopold avait été mêlé, tantôt comme militaire, tantôt comme négociateur, à tous les événemens extraordinaires du commencement de ce siècle. Engagé dès l'âge de quatorze ans dans l'armée russe par le crédit de sa sœur Julienne, femme du grand-duc Constantin, il prend part à la campagne de 1805, et assiste, parmi la suite de l'empereur Alexandre, à l'entrevue d'Erfürt. Napoléon l'oblige de quitter le service russe et veut se l'attacher comme aide-de-camp; mais le jeune cadet, quoique sans ressources, trouve dans son patriotisme blessé la force de se soustraire à un honneur que plusieurs princes ses compatriotes se disputaient. Il se dérobe en Italie à d'humiliantes faveurs; puis, quand a commencé en Allemagne la guerre de l'indépendance, il s'y jette avec enthousiasme. Il fut, comme il l'a rappelé plus tard, le premier prince allemand qui joignit l'armée libératrice. Placé à la tête d'un corps de cavalerie russe, il prend part à la campagne de 1813 en Allemagne et à celle de 1814 en France. En 1815, il assiste au congrès de Vienne et y obtient par son habileté des avantages pour le duché de sa famille. En 1816, il épouse la princesse Charlotte, la future héritière de la couronne d'Angleterre. Ce mariage se fit sous l'influence de sentimens romanesques, rares en ces hautes et froides sphères. En 1814, le prince Léopold avait accompagné l'empereur Alexandre dans sa visite à la cour de George III. La jeune Charlotte fut vivement impressionnée par l'esprit et la beauté de Léopold, le plus charmant cavalier de son temps au dire de Napoléon, qui s'y connaissait. Elle refusa le prince d'Orange, qu'on voulait lui faire accepter, et se promit de n'épouser que celui à qui son cœur s'était attaché. Cette heureuse union, enfin accomplie, ne dura guère. Un an après, la princesse Charlotte succomba en accouchant d'un enfant mort-né, et Léopold perdit ainsi, avec une femme qu'il adorait, la position de *prince-consort*, que son neveu, le prince Albert, devait remplir avec tant de distinction aux côtés de la reine Victoria. Quoique élevé à la dignité de membre de la famille royale et du conseil privé, il persista à vivre retiré dans son château de Claremont, suivant avec attention et réflexion les événemens qui se déroulaient sous ses yeux en Angleterre et sur le continent.

Lors des négociations pour la constitution de la Grèce en 1829, il

fit preuve de cette prévoyance et de cette sagesse dont l'expérience avait doué son esprit naturellement sagace et juste. Le chef du gouvernement provisoire hellénique, Capodistrias, lui avait transmis l'appel de la Grèce, et les grandes puissances lui en avaient offert la couronne. Il accepta, mais à la condition qu'on accorderait au nouveau royaume des limites qui, en donnant satisfaction au sentiment national, lui permissent de se développer en paix. Il réclama avec instance les îles ioniennes et l'île de Crète. La Crète doit appartenir au maître des Dardanelles, répondit lord Aberdeen, et Léopold refusa de monter sur un trône chancelant, au milieu d'un peuple froissé dans son orgueil, mécontent de son sort, et aspirant à s'adjointre les territoires qu'on lui avait imprudemment refusés. Les circonstances actuelles montrent combien les prévisions du prince étaient fondées. Pour avoir refusé de faire alors en Orient la juste part du principe des nationalités, les grandes puissances voient se redresser devant elles aujourd'hui la rivalité de la Grèce et de la Turquie précisément à propos de cette île de Crète, dont Léopold demandait l'annexion au royaume hellénique il y a quarante ans.

Quand la Belgique offrit à son tour la couronne à Léopold, il montra aussi quelque hésitation. Deux difficultés l'arrêtaient. La première était une question de limites : la Belgique prétendait conserver les deux provinces de Limbourg et de Luxembourg, qui voulaient rester belges. La conférence de Londres voulait les adjuger à la Hollande, qui les réclamait au nom des traités. La seconde difficulté provenait des dispositions de la constitution votée par le congrès, et qui, aux yeux des hommes d'état les plus expérimentés, ne semblait pas offrir assez de garanties à l'exercice du pouvoir royal. « Cette constitution, mal rédigée et presque inexécutable, serait la plus mauvaise de l'Europe, si celle de la Norvège n'existait pas, » disait encore le prince de Metternich en 1848. Léopold demanda l'avis de son secrétaire, le baron de Stockmar. « Il est vrai, répondit celui-ci, que le pouvoir du roi et de ses ministres est fort limité. Il faudra voir si toutes ces libertés peuvent s'accorder avec l'ordre ; essayez si vous pouvez régner dans l'esprit de la constitution en y apportant une grande délicatesse de conscience. Si les institutions nouvelles ne marchent pas, il sera temps de demander aux chambres de modifier le pacte fondamental. » — « On voit bien, dit un jour en souriant le prince aux délégués du congrès, que la royauté n'était pas là pour se défendre, car vous l'avez assez rudement traitée. Votre charte est bien démocratique. Cependant, en y mettant de la bonne volonté de part et d'autre, je crois qu'on pourra marcher. »

La constitution belge consacrait en effet une série d'innovations

dont la république des États-Unis offrait seule alors le modèle : séparation presque complète de l'église et de l'état, liberté et égalité des cultes, droit illimité de réunion et d'association, liberté complète de l'enseignement, de la parole, de la presse. Quand on voyait toutes ces libertés accordées non à une nation assise sur une base solide et traditionnelle, comme l'Angleterre, mais à un pays en voie de formation, sortant d'une révolution, renfermant deux nationalités distinctes, flamands et wallons, deux partis inconciliables, libéraux et catholiques, des républicains et des orangistes aspirant à la restauration de la dynastie déchuë, certaines appréhensions étaient très naturelles. Et pourtant cette constitution qu'on accusait d'être trop républicaine subsiste encore, tandis que celles de la plupart des autres états ont été renversées ou profondément modifiées. Partout les constitutions qui font la plus grande place à la liberté durent le plus longtemps. Les plus anciennes sont celles de certains états de la Nouvelle-Angleterre où se trouvent inscrits les fameux principes de 89, antédats de deux cents ans. La raison de ce fait n'a pas besoin d'être longuement développée. A mesure que les hommes s'éclairent, ils prétendent subir moins de contrainte et prendre une part plus décisive au maniement des affaires publiques, parce qu'ils y voient mieux et souffrent moins qu'on les dirige mal. Les constitutions qui accordent trop de pouvoir au souverain ou trop d'empire à la compression ressemblent à des vêtements trop étroits qu'un adolescent fait éclater par sa naturelle croissance. Au contraire les constitutions perfectibles comme celle de l'Angleterre, ou consacrant de bonne heure toutes les libertés comme celles des états américains et de la Belgique, sont longtemps respectées, parce que le mouvement démocratique qui porte en avant les sociétés chrétiennes peut s'y développer à l'aise, sans avoir d'obstacles à vaincre ou de privilèges à anéantir.

Léopold se décida enfin à accepter la couronne qu'on lui offrait, après que la conférence de Londres eut admis dans le traité des dix-huit articles du 26 juin 1831 que la question du Luxembourg était distincte de la question hollando-belge, et que durant le litige les Belges garderaient le grand-duché, qu'ils occupaient, sauf la forteresse même. Le choix de Léopold devait satisfaire à la fois les deux puissances protectrices du nouveau royaume, car d'un côté, par ses antécédens, par ses idées, par ses relations, il pouvait être considéré comme un prince anglais, et de l'autre, par son mariage projeté avec une fille du roi Louis-Philippe, il allait s'allier par un lien très intime à la dynastie française. L'affermissement de la Belgique était d'un avantage inappréciable pour la France. On conçoit que l'Europe vit avec regret se disloquer ce beau royaume des

Pays-Bas, dans lequel le congrès de Vienne avait voulu reconstituer la glorieuse principauté des anciens ducs de Bourgogne, réunissant à de vastes et productives colonies les trésors créés par un commerce étendu, une industrie très active et une agriculture modèle; mais la France ne pouvait voir qu'avec satisfaction l'ancien front de bataille tourné contre elle remplacé par une puissance neutre et amie, qui couvrait sa frontière la plus faible d'un boulevard infranchissable.

Le parti du mouvement en France aurait voulu conquérir les frontières du Rhin, en faisant à l'Europe une guerre révolutionnaire et en délivrant la Pologne. Louis-Philippe résista de toute son énergie, et refusa même de ratifier l'élection du duc de Nemours, à qui le congrès belge avait d'abord déferé la couronne. Il fit sagement, car il aurait eu à combattre non-seulement les grandes puissances continentales, mais même l'Angleterre, qui faisait de la seule élection d'un prince d'Orléans un *casus belli*. Le parti démocratique français se trompe quand il croit à l'efficacité toute-puissante d'un appel à la révolution. Il est sous l'empire de deux illusions très généreuses, mais très dangereuses. Il s'imagine qu'il est encore le représentant par excellence des idées de liberté comme en 1789, et il oublie les rancunes ardentes et trop justifiées que les violences de Napoléon ont laissées bien plus encore dans le cœur des peuples que dans celui des rois, car à ceux-ci il ne prenait que des provinces, tandis qu'aux autres il enlevait l'indépendance, la nationalité et l'honneur même. Le drapeau tricolore, qui était aux premiers jours de la révolution l'étendard de l'affranchissement universel, est devenu aux yeux des vaincus, — et qui ne l'a été? — un symbole toujours menaçant d'usurpation et de conquête. Si en 1830 la France était sortie de ses frontières, elle n'eût point fait crouler les trônes, mais elle aurait attiré sur elle la fureur des peuples, encore avides d'une sanglante revanche, et menés au combat par la libre Angleterre. L'élection de Léopold et la sagesse de Louis-Philippe préservèrent le continent de cette effroyable calamité.

Après la prise d'Anvers par l'armée française et l'évacuation du territoire belge par les Hollandais, les chefs du parti libéral et du parti catholique, fidèles à l'union de 1830, s'occupèrent de concert de la réorganisation du jeune état qui leur était confié. Des lois votées par les chambres à de grandes majorités vinrent successivement fixer les cadres de l'armée, le régime de l'enseignement supérieur, des administrations communales et provinciales. En 1834, M. Rogier fit décréter le premier réseau de chemin de fer du continent. Le roi laissait pleine liberté à ses ministres. Il s'intéressait à toutes les mesures qui devaient avoir pour effet de favoriser la

prospérité du pays, mais sur les questions d'organisation intérieure il ne semble pas avoir eu d'idées très arrêtées. En 1835 seulement, la Belgique ayant à traverser une crise très grave, il intervint avec une énergie que Louis-Philippe n'hésita pas à blâmer dans ses lettres intimes.

Le roi Guillaume n'avait pas encore adhéré au traité réglant définitivement les bases de la séparation de la Hollande et de la Belgique, de sorte que le Limbourg et le Luxembourg étaient restés unis à la Belgique. Désespérant enfin d'en arriver à une restauration qu'il avait longtemps crue possible, il accepta le traité dit des vingt-quatre articles, et la conférence de Londres, réunie de nouveau, décida que ce traité recevrait son exécution. C'était pour les Belges une bien cruelle extrémité, car ils devaient, en se conformant aux résolutions des grandes puissances, rejeter pour ainsi dire du sein de la patrie des compatriotes qui désiraient y rester. Des écrits éloquens protestèrent contre une lâche soumission, des associations se formèrent pour organiser la résistance, le patriotisme s'enflamma dans tout le pays, les chambres même s'y associèrent par des adresses et en décrétant des armemens extraordinaires. Loin de le modérer, le roi sembla se mettre à la tête du mouvement, lorsqu'en ouvrant la session, le 13 novembre 1838, il déclara dans le discours du trône que « les droits du pays seraient défendus avec persévérance et courage. » Léopold espérait encore rallier à sa cause lord Palmerston et Louis-Philippe, car au fond, en plaidant pour les droits de la Belgique, il défendait un intérêt européen. Détacher la moitié du Luxembourg d'un pays auquel l'unissaient les souvenirs historiques, la communauté d'origine, l'avenir de ses industries, les vœux unanimes de ses habitans, pour en faire une petite principauté isolée entre la France et la Prusse, rattachée aux Pays-Bas par un lien purement dynastique, et à l'Allemagne par les lois de la confédération germanique, c'était évidemment une détestable combinaison. A propos du Luxembourg comme au sujet de la Crète, Léopold avait vu juste. Il considérait l'avenir, tandis que la diplomatie ne s'occupait, comme toujours, que du présent. Si en 1838 le Luxembourg avait été conservé à la Belgique moyennant une compensation que les chambres offraient de porter à plus de 100 millions, on n'aurait pas vu en 1867 cette question devenir presque l'occasion du conflit le plus malheureux que puisse avoir à déplorer la civilisation européenne. Abandonnée par ses alliés naturels, l'Angleterre et la France, la Belgique dut se soumettre à un sacrifice que les grandes puissances regretteront probablement encore longtemps de lui avoir imposé.

Les difficultés extérieures terminées, les deux partis dont l'union

avait assuré le succès de la révolution de 1830 ne tardèrent pas à se séparer en deux camps opposés et nettement tranchés. Souvent on entend gémir sur cette division. Ces regrets sont puérils. Dans tout pays libre, tant qu'il y aura des diversités d'opinion, il y aura des partis. Ils sont le résultat et la preuve de la vie politique, exactement comme les sectes sont la preuve de la vie religieuse. Quand Bossuet reprochait à la réforme la multitude de sectes qu'elle avait enfantées, c'est à l'activité de la pensée humaine qu'il faisait le procès. Pour qu'il n'y ait plus ni partis ni sectes, il faut que les hommes en soient arrivés à confier à l'église ou au gouvernement le soin de penser et de vouloir pour eux, c'est-à-dire non à subir le despotisme, mais à l'accepter, à le bénir, à l'adorer. L'indifférence de l'âme et la torpeur de l'esprit expliquent seules une pareille abdication. L'existence des partis, loin d'être funeste à l'exercice du régime parlementaire, lui est indispensable. C'est une vérité qui ressort clairement de ce qui s'est passé en Belgique et en Hollande dans ces dernières années. Par ses traditions, par ses lumières, le peuple néerlandais est mieux préparé que le peuple belge au régime des assemblées délibérantes, et cependant cet ingénieux mécanisme marche moins bien chez lui qu'en Belgique. Les ministères se succèdent, la durée, la consistance, la force, leur font défaut; à chaque instant, des conflits surgissent, des discussions s'éternisent pour des objets qui n'en sont pas dignes. D'où cela vient-il? De ce que, les questions coloniales et les questions intérieures s'enchevêtrant, il ne peut se former deux partis nettement séparés et décidés à soutenir au pouvoir les hommes qui les représentent. Depuis qu'en Angleterre la division des partis en tories et whigs n'est plus qu'un souvenir historique, le gouvernement parlementaire a montré une semblable instabilité. Là au contraire où le ministère est appuyé sur une majorité fortement unie par une opinion commune, il peut gouverner avec vigueur, avec suite, avec efficacité. Il dure, et s'il tombe, ce n'est pas pour un objet indifférent, car il peut demander à ses adhérens, au nom de l'intérêt supérieur qu'il défend, le sacrifice des dissidences accessoires. Un homme d'état tel que Pitt exerce alors un pouvoir aussi grand, aussi durable qu'un Richelieu ou qu'un Metternich. Le succès du régime parlementaire est en raison de la franche opposition des partis et de l'importance de l'objet qui les divise. L'esprit de parti, qui n'est que le dévouement à ses convictions, ne devient funeste que quand il va jusqu'à faire repousser une mesure utile au pays pour éviter de la devoir à des adversaires.

La conduite de Léopold envers les partis peut servir d'exemple aux rois constitutionnels. Jamais on n'a pu dire qu'il ait favorisé l'un

plus que l'autre. La royauté devant être irresponsable, il la maintenait dans une sphère supérieure où les luttes du forum ne venaient point troubler son impartialité olympienne. Appelé à agir de concert avec des hommes d'opinion opposée, il évitait soigneusement tout ce qui pouvait rendre moins faciles ses rapports avec les uns ou avec les autres. Au fond, de quel côté penchait-il? Aucune parole, aucun écrit émané de lui n'est venu le révéler. Ses instincts de tory, ses souvenirs de prince allemand l'inclinaient probablement vers les catholiques, qui devaient représenter à ses yeux le parti conservateur et aristocratique; mais sa perspicacité lui faisait voir que les principes du libéralisme répondent mieux aux besoins de notre époque.

Si le roi Léopold recommandait volontiers aux deux partis la modération, il connaissait trop bien les conditions de gouvernement des assemblées électives pour demander la fusion des deux opinions rivales. Il tenait plutôt à ce que chacune d'elles restât strictement fidèle à ses principes, afin qu'il y eût en présence deux groupes d'hommes représentant deux tendances qui pussent tour à tour exercer le pouvoir avec dignité. En 1864, l'un des chefs du parti catholique pour lequel il avait toujours montré beaucoup de goût et d'estime lui ayant présenté un programme ministériel radical, le roi préféra s'adresser à ses adversaires. « Ce que vous me dites, répondit-il à M. Dechamps, est très sensé, très séduisant même; mais si vous, conservateurs, vous vous lancez dans un *steeple-chase* démocratique avec les libéraux, où cela nous conduira-t-il? » Le roi avait raison : quand tout un parti agit contrairement aux principes sur lesquels il repose, ce ne peut être qu'une faute ou un piège. Des deux façons, le frein dont a besoin le gouvernement représentatif disparaît. Récemment l'Angleterre s'est scandalisée, non sans motif, de voir des réformes démocratiques opérées par les mains du chef des conservateurs, M. Disraeli. Sans doute les partis se transforment peu à peu, à mesure que le terrain du combat se déplace; mais un brusque changement doit toujours être suspect.

## II.

Dans la plupart des discours publics adressés au roi Léopold, on lui a fait un grand mérite d'avoir été fidèle au serment qu'il avait prêté à la constitution. Cet éloge, je ne le répéterai point, dans la crainte de faire injure à sa mémoire. En quel temps étrange vivons-nous donc pour qu'on croie devoir louer un souverain d'avoir fait ce que commande l'honnêteté la plus vulgaire? Il a fait plus que tenir sa parole; il a agi dans l'esprit de la constitution avec un tel scru-

pule que pendant tout son règne la nation s'est réellement gouvernée elle-même sous ses auspices. Il eut pourtant à résister plus d'une fois à de dangereux conseils. J'en citerai un exemple qui apporte avec lui un grave enseignement. Après quelques essais de ministères mixtes qui avaient échoué, M. le comte de Theux avait formé en 1846 un cabinet homogène d'une nuance catholique très marquée. Le parti libéral se prépara aussitôt à le combattre avec la plus grande énergie. L'association électorale de Bruxelles convoqua les délégués de toutes les associations provinciales, afin de constituer un congrès libéral chargé d'arrêter le programme du parti, de la même façon qu'on le fait aux États-Unis avant toute élection importante. La seule perspective de la réunion des représentants de ces clubs, qui existaient dans toutes les grandes villes, remplit Louis-Philippe et ses ministres des plus vives alarmes (1). Il crut que les excès de 93 allaient se renouveler en Belgique. Il était convaincu que Léopold devait frapper, anéantir cette audacieuse assemblée, qui n'était rien moins à ses yeux qu'une convention révolutionnaire. Il conseillait à son gendre de maintenir à tout prix le cabinet conservateur, et surtout de ne point admettre au pouvoir les délégués et personne de leur couleur politique. Il allait même jusqu'à lui offrir en cas de conflit l'appui armé de la France. On ignore ce que répondit Léopold, mais il se garda bien d'adopter la

(1) La lettre de Louis-Philippe au roi des Belges offre tant d'intérêt que nous croyons devoir la reproduire en entier.

« Paris, 14 mai 1846.

« C'est sur la table du conseil que je vous écri. Vos lettres et tout ce que je recueille d'informations sur la situation de la Belgique fermentent dans ma tête, sur le fonds de ma vieille expérience et des orages révolutionnaires qui ont passé sous mes yeux. C'est surtout cette assemblée de délégués des associations belges qui va se réunir à Bruxelles qui me préoccupe. Elle ne me rappelle rien moins que la commune de Paris en 1792, dictant de l'Hotel de ville à la convention nationale, aux Tuileries (après la disparition de la royauté), tout ce qu'il lui plaisait de lui imposer, et parvenant jusqu'à envoyer à sa barre des députations audacieuses qui lui faisaient rapporter le lendemain les décrets qu'elle avait prononcés la veille.

« J'ignore le moyen que peut fournir la législation belge pour paralyser, frapper et anéantir cette audacieuse réunion, si elle ne permet pas de la prévenir, ce qui serait toujours préférable. On dit que la constitution belge autorise les associations; mais je ne sais pas jusqu'où s'étend cette autorisation, et je doute qu'elle puisse s'étendre, même en droit, jusqu'à autoriser la formation d'une assemblée de délégués élue sans autorité légale, délibérant, prenant des arrêtés, comme des chambres légalement élues et exerçant les pouvoirs constitutionnels dont elles sont investies par la constitution et la loi du pays. Ce n'est rien moins à mes yeux qu'une convention nationale révolutionnaire constituée, puisqu'elle le serait en dehors de toutes les lois et de l'autorité constitutionnelle de la royauté et même probablement sans rapport avec le gouvernement légal du pays.

« J'en ai entretenu tout à l'heure mes ministres, et il n'y a eu parmi eux qu'un cri sur



politique de résistance que Louis-Philippe pratiquait avec un si constant et si regrettable succès. Habitué aux *meetings* et aux tumultueuses réunions populaires de l'Angleterre, le roi des Belges laissa le congrès libéral se réunir, discuter, arrêter son programme, et après que les élections eurent mis les catholiques en minorité, il n'hésita pas à former son cabinet précisément de ces hommes qu'on lui conseillait de proscrire. L'année suivante vint montrer laquelle des deux politiques était la plus sage. Le même ébranlement qui renversa le trône de Louis-Philippe affermit celui de Léopold, parce que le premier s'efforça de comprimer la force ascendante de la démocratie, tandis que le second ne craignit pas de s'y associer : mémorable leçon que les souverains ne devraient pas oublier.

Les idées de réforme sociale qui firent explosion en 1848 ne semblent avoir causé à Léopold aucune de ces terreurs insensées qui provoquèrent chez tant d'autres de si lâches abdications. Il en tira au contraire la conclusion qu'il fallait s'occuper sérieusement du sort des travailleurs. Notre siècle est le siècle des ouvriers, a dit un jour M. Gladstone. Le mot n'est pas venu au roi Léopold, mais l'idée ne lui était pas étrangère. En 1849, il écrit au ministre de l'intérieur, M. Rogier : « La question du droit au travail a été agitée, et l'attention des populations ouvrières s'est portée sur les différentes théories mises en avant en faveur du travail. Sans vouloir donner une opinion sur cette grave question, je dois pourtant dire

l'incompatibilité d'un tel état de choses avec l'existence du gouvernement légal et constitutionnel du pays. Grâce à Dieu, cet état de choses n'existe pas encore, au moins dans ce développement; mais n'oubliez pas que c'est précisément de l'absence de toute règle légale dans leur création que les assemblées révolutionnaires tirent la force de détruire les institutions légales, et que ces dernières se laissent intimider par l'audace effrénée des autres.

« Nous ne sommes nullement disposés à laisser arriver la crise belge à de telles extrémités; mais nous ne le sommes pas davantage à sortir des limites que nous tracent les traités et notre respect pour l'indépendance et la neutralité du royaume belge.

« En voyant devant nous la possibilité de pareils événements, j'éprouve le besoin de connaître votre opinion :

« 1° Sur ce que vous croyez pouvoir faire pour les prévenir;

« 2° Sur ce que, le cas échéant où votre gouvernement se trouverait impuissant, et encore celui où il serait débordé, vous croiriez devoir et pouvoir nous demander. Nous ne devons ni ne voulons rien faire que par votre initiative; mais il faut prévoir à l'avance et concerter ce que des orages rapides peuvent inopinément exiger.

« L'heure de la poste ne me permet pas de vous écrire plus longuement. Gardez bien votre ministère actuel; soutenez-le le plus vigoureusement que vous pourrez : rien ne serait plus propre à tout ébranler qu'une crise ministérielle et surtout que l'entrée au ministère des délégués, de leurs adhérens et de ceux de leur couleur politique. »

On peut dire que Louis-Philippe, dans ce cas, n'a pas été bon prophète; ce qui devait, suivant lui, tout ébranler est précisément ce qui a tout sauvé.

que, s'il existe des pays où le gouvernement est appelé à venir en aide au travail, la Belgique plus que tout autre se trouve dans cette position. » Il était sans cesse occupé de chercher les moyens les plus propres à développer le commerce et l'industrie belges. Lors des négociations pour le traité commercial avec la France, qui, commencées en 1840, n'aboutirent qu'à la fin de 1842, il n'épargna rien pour faire obtenir des conditions favorables à la Belgique. Il repoussa l'union douanière, qui avait été un moment proposée, mais dont l'industrie française ne voulait pas, et qui aurait provoqué le mauvais vouloir de toute l'Europe contre la France. Il écrivait confidentiellement à l'envoyé belge à Paris le 27 janvier 1841 : « Il faut une ligne de douanes entre les deux pays, parce qu'il faut au reste de l'Europe une preuve palpable qu'il n'y a pas incorporation. Les quatre autres puissances signataires de nos traités se sont déjà prononcées contre une union de douanes. Elles déclarent que par une pareille union notre neutralité cesserait de fait et de droit, que nous ne serions plus qu'une province française que les puissances ne respecteraient plus. Dans le pays, où l'on commence à comprendre l'importance de la neutralité, on en veut le maintien, et la majorité s'opposerait de toutes ses forces à toute mesure qui y porterait atteinte. » On le voit, Léopold était plutôt un homme d'état européen, et son action, dépassant sans cesse les limites étroites de son territoire, avait pour but principal d'écarter toutes les occasions de froissement ou de conflit qui pouvaient s'élever entre les grandes puissances. Il remplissait vraiment l'office d'un ministre de paix dans toute l'Europe et plus tard jusque dans l'autre hémisphère.

En sa qualité d'ancien *land-lord* anglais, il suivait avec le plus vif intérêt tous les progrès de l'agriculture. Les détails même ne lui échappaient pas. En voici une preuve prise entre cent autres. Le 24 août 1855 il écrit de Laeken à un des ministres, M. de Decker : « Je joins à ces lignes une *Revue des Deux Mondes* qui contient des renseignemens sur un engrais sur lequel j'aimerais à avoir des renseignemens. Vous savez que le sable de notre côte est composé de débris de coquillages. La *tangue* dont parle la *Revue* doit ressembler à notre sable de mer; il serait utile de vérifier cela. J'ai toujours été frappé du parti qu'on pourrait tirer du sable de mer pour les terres fortes, si le transport n'était pas trop cher. » Le dernier banquet auquel il assista fut celui que lui offrit la *Société agricole* de la province de Namur, où était situé son domaine d'Ardenne.

Comme pour mieux habituer le pays à se gouverner lui-même, le roi faisait fréquemment de longues absences. Il visitait tour à tour l'Angleterre, la France, les villes d'eaux d'Allemagne, la

Suisse ou la ravissante villa Julia qu'il possédait aux bords du lac de Côme, et dont les splendides camélias en pleine terre faisaient son orgueil. Les ministres, profitant souvent aussi de ces vacances pour voyager de leur côté, la Belgique semblait arriver à cet état d'*an-archie* vantée par Proudhon comme la perfection du gouvernement que l'avenir nous réserve. En 1864 éclata une crise ministérielle qui dura plus de quatre mois. Aucun des deux partis n'avait dans les chambres une majorité assez forte pour exercer le pouvoir avec dignité. C'était à qui des catholiques et des libéraux mettrait le plus de persévérance à décliner l'honneur d'accepter le portefeuille. Le roi se rendit lui-même chez le prince de Ligne, président du sénat, pour lui demander de former un ministère de conciliation; mais, le prince ayant déclaré qu'une semblable combinaison n'avait aucune chance de succès, Léopold partit pour l'Angleterre et y resta tout un mois. Il voulait sans doute laisser au parlement et aux partis eux-mêmes la responsabilité de la situation et le soin de trouver une issue à l'impasse dans laquelle ils s'étaient engagés. C'est ainsi qu'une nation acquiert le sang-froid, la sagesse et l'esprit de suite, qualités qu'exige la pratique du gouvernement parlementaire.

Vers la fin de son règne, dans une conjoncture bien plus grave qu'en 1847, Léopold eut encore une fois l'occasion de montrer quel doit être le rôle d'un souverain constitutionnel. En 1857, le ministère catholique alors au pouvoir présenta un projet de loi destiné à donner plus de consistance aux établissemens de bienfaisance, et que les libéraux appelèrent la *loi des couvens*, parce que, disaient-ils, elle aurait pour résultat d'en multiplier rapidement le nombre, déjà beaucoup trop grand. Le roi Léopold ne semble pas avoir été frappé de ce danger. Il désirait qu'une grande latitude fût laissée à la bienfaisance, et il ne distinguait pas le droit individuel de l'aumône, que personne ne conteste, du droit de fonder des établissemens publics et de créer des corporations permanentes, qui ne doit appartenir qu'au pouvoir législatif. C'est dans ce sens du moins qu'il touchait à la question dans une lettre adressée à M. de Haussy en 1849, où il dit : « Les deux pays où le régime constitutionnel se trouve le mieux entendu, l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, ne mettent aucune entrave aux actes de bienfaisance des particuliers. » Un des hommes qui ont apporté dans l'étude de ces questions le plus de sûreté de coup d'œil et le plus de passion pour la vérité, M. Frère-Orban, ayant eu probablement connaissance des opinions du roi, s'efforça de les redresser en exposant d'une manière complète, dans un livre intitulé *la Mainmorte et la Charité*, la législation des États-Unis et de l'Angleterre, laquelle est très différente de l'idée que l'on s'en fait généralement.

Soit que cet ouvrage n'eût pas modifié ses idées, soit qu'il voulût respecter scrupuleusement l'initiative de son cabinet, le roi ne paraît avoir fait aucune objection à la présentation du projet de loi qu'avait préparé M. Nothomb. Les libéraux le combattirent durant vingt-sept séances consécutives avec l'énergie que donne la conviction d'un danger public. Cette lutte acharnée au sein du parlement enflamma les esprits au dehors. Les rues se remplirent d'une foule tumultueuse qui se livrait à des manifestations hostiles envers les députés catholiques, et l'agitation se communiqua de la capitale aux provinces. L'irritation du roi fut d'abord extrême. Ses souvenirs de militaire et la nécessité de faire prévaloir à tout prix les décisions de la majorité le portèrent d'abord à refuser toute concession à une pression extra-parlementaire; mais bientôt de plus calmes réflexions et les sages résolutions de deux de ses ministres, M. de Decker et M. le comte Vilain XIII, hommes de bien qui mettaient l'intérêt du pays au-dessus de celui de leur parti, décidèrent Léopold à préférer des mesures de transaction. La chambre fut d'abord ajournée, puis, les élections communales ayant prouvé que les villes étaient profondément hostiles au projet de loi, le ministère crut devoir se retirer. « J'ai la majorité dans les chambres, disait M. de Decker, mais je ne suis pas sûr qu'elle s'appuie sur la majorité de la nation. Or c'est une des positions les plus dangereuses que l'on puisse faire à un pays constitutionnel que de le gouverner avec une majorité qui peut être accusée de ne plus représenter fidèlement les sentimens et les vœux de la nation. » — « Un gouvernement prudent, avaient dit aussi les ministres, doit tenir compte de l'opinion publique alors même qu'elle est égarée par la passion ou le préjugé. » Le roi adressa au ministre de l'intérieur une lettre, rendue publique, où il exprimait la même pensée. « Sans me livrer à l'examen de la loi en elle-même, disait-il, je tiens compte comme vous d'une impression qui s'est produite à cette occasion dans une partie considérable de la population. Il y a dans les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires de ces émotions rapides, contagieuses, se propageant avec une intensité qui se constate plus facilement qu'elle ne s'explique, et avec lesquelles il est plus sage de transiger que de raisonner. » Léopold hésitait lui-même sur la conduite à suivre, tant la question lui semblait difficile. Il alla jusqu'à demander l'avis d'hommes d'état éminens d'Angleterre et de France. Il s'adressa en même temps, paraît-il, à M. Guizot et à M. Thiers. L'opinion de M. Guizot est connue déjà, car, développée en un travail complet, elle fut publiée dans la *Revue* sous ce titre : *La Belgique et le roi Léopold en 1857* (1). M. Thiers se prononça dans un sens op-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> août 1857.

posé au projet de loi, dont il redoutait les conséquences politiques. Froisser les susceptibilités de la bourgeoisie libérale et s'appuyer sur le clergé, c'était, selon lui, un grave danger. M. Théodore Juste affirme que ces considérations, exposées par M. Thiers avec le sens pratique qui le distingue, firent une grande impression sur l'esprit du roi. Le fait est qu'il ne retint pas le ministère catholique, qui pensait que l'intérêt du pays lui commandait de quitter le pouvoir, et tout porte à croire que le roi a sagement agi.

L'indignation de Léopold, sa répugnance à transiger, venaient précisément de son respect pour le gouvernement parlementaire. La loi des couvens était incontestablement appuyée par la majorité du parlement au moment où elle fut présentée. Strictement le régime constitutionnel eût donc exigé qu'elle ne fût pas retirée, et on ne manqua point de répéter que céder devant les manifestations de la rue, c'était enlever au pouvoir sa force et sa considération. Je crois néanmoins que le roi fit bien de ne pas suivre la politique de résistance vers laquelle certains conseils et son propre sentiment de fierté, d'honneur, de légalité, le poussaient. Il est en effet deux choses dont il faut tenir grand compte dans nos sociétés modernes, premièrement l'opinion des villes, secondement le mouvement général des esprits. Les villes ne pèsent dans le scrutin qu'en proportion de leur population, et pourtant dans les momens de crise c'est d'elles que dépend le triomphe ou la chute des gouvernemens. Qui n'a pour lui que les campagnes n'aura jamais d'assiette solide. Cela n'est injuste qu'en apparence. L'opinion, nul ne le conteste, est maintenant la reine du monde. Or qui forme l'opinion, sinon ceux qui étudient, écrivent et parlent? Un homme qui pense, même sans voter, exerce infiniment plus d'action que cent autres qui votent sans penser. Régner à l'encontre des gens qui pensent, c'est se condamner à n'avoir d'autre appui que la force et le nombre; mais le moment finit toujours par arriver où le nombre et la force se mettent du côté de la pensée. Il faut se garder aussi de vouloir remonter le courant naturel des esprits, car les plus habiles réussissent tout au plus à rester en place, et les maladroits sont bientôt emportés aux abîmes. Le roi Léopold fit donc bien de laisser tomber le projet clérical; la Providence en effet ne semble guère favoriser ceux qui favorisent le clergé.

### III.

Le premier roi des Belges consacra les dernières années de sa vie à faire réussir un plan auquel il devait attacher la plus grande importance, car il y mit plus d'énergie et de persistance que pour aucun

autre objet. Il s'agissait de la réorganisation de l'armée et des fortifications d'Anvers. J'ai été, avec bien d'autres, porté à croire que, si l'existence de la Belgique devait jamais être menacée, son sort se déciderait, comme autrefois, sur les champs de bataille européens et non d'après l'issue d'un siège même très prolongé; mais quand on voit un prince aussi calme, aussi clairvoyant et connaissant en outre tant de particularités que nous ignorons, apporter dans la poursuite d'un dessein une ardeur si inusitée, il est difficile d'admettre qu'il n'ait pas eu de sérieuses raisons pour le faire. Ces raisons, quelles sont-elles? Les documens publiés jusqu'à présent ne nous offrent sur ce point que des indications très incomplètes. Nous essaierons néanmoins d'établir l'enchaînement d'idées qui a déterminé la conduite du roi Léopold dans cette circonstance.

Tant qu'il ne s'agissait que des débats entre libéraux et catholiques, il laissait aux partis le soin de régler ces querelles de ménage; mais, dès que l'existence même de la Belgique était en jeu, il sortait de son indifférence un peu dédaigneuse : l'homme d'état européen se mettait à l'œuvre, car l'équilibre de l'Europe se trouvait engagé dans la question. De l'activité extraordinaire que Léopold a déployée au sujet de l'armement d'Anvers on peut donc conclure qu'à ses yeux l'intérêt général s'y rattachait. On a dit que ces fortifications avaient été élevées pour parer à un danger pressant du côté de la France. Ce que nous connaissons de la correspondance intime du roi prouve le contraire. Il s'y loue à diverses reprises de la bienveillance « du puissant voisin (1). » Seulement il croyait à l'imminence de vastes et redoutables complications, où les sentimens particuliers des souverains sont dominés par la nécessité des situations. Les craintes du roi pour l'avenir de l'Europe dataient de la guerre de Crimée, qu'il avait vue avec un vif regret. « L'avenir peut devenir encore très grave, écrivait-il dès cette époque. Il est difficile que les complications actuelles ne soient pas suivies par des luttes plus sérieuses. » Ses traditions de tory lui faisaient considérer

(1) Les paroles publiques des ministres français ont toujours été conformes aux manifestations privées de l'empereur Napoléon, dont le roi Léopold se loue dans sa correspondance. Dans une dépêche adressée le 19 mars 1860 à M. de Persigny, alors ambassadeur de France à Londres, M. Thouvenel écrivait les paroles suivantes : « La Belgique s'est formée, et sa neutralité, reconnue par l'Europe, couvre depuis lors toute la partie de notre frontière qui se trouvait précisément la plus exposée, et pour laquelle la France pouvait nourrir de légitimes inquiétudes. En un mot, ce que les traités de 1815 présentaient de menaçant pour nous dans le nord n'est plus qu'un souvenir relégué dans l'histoire par la conférence de Londres. Nous n'avons plus de ce côté aucune espèce de garantie à réclamer. » Sans doute il y aurait une impardonnable et par trop enfantine naïveté à se fier aux paroles des diplomates ou même des souverains, mais quand elles expriment en fait, c'est de celui-ci et non des paroles qu'on tient compte.

la triple alliance de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse comme l'unique garantie efficace de la paix. « La seule barrière réelle que nous avions anciennement, disait-il en 1859, était le front imposant de ces trois grandes puissances; cela est fini. »

La guerre d'Italie ne fit qu'accroître ses inquiétudes. Il écrivait le 8 juin 1859 à son ministre plénipotentiaire à Berlin, M. Nothomb : « La lutte en Italie est rude; son issue décidera de la suprématie de la France en Europe. On parle de *localiser*, cela est très bien; mais la victoire dans ses effets ne se localise pas. L'avenir de l'Allemagne, le nôtre, se décideront cet été. » Plus tard, en 1863, il écrivait encore à M. Nothomb : « On ne peut pas se cacher que l'Europe est entrée dans une crise formidable, et il est d'une haute importance de la surveiller. » Sans doute le roi Léopold n'ignorait pas que la France et l'Allemagne appréciaient également toutes deux l'énorme avantage d'avoir leur frontière la plus vulnérable couverte par un état neutre. Il se plaisait à rappeler qu'en 1840, au moment où l'on craignait une guerre générale, M. Thiers avait montré que la royauté belge était la médiatrice naturelle et impartiale dans les conflits qui pouvaient mettre aux prises l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Il savait aussi que les hommes d'état allemands étaient d'avis que les provinces belges ne pouvaient échoir à aucune grande puissance sans rompre aussitôt l'équilibre existant; mais n'avait-il pas écrit ce mot si plein de sens : la victoire dans ses effets ne se localise pas? En supposant un puissant état définitivement victorieux, qui donc mettrait des bornes à ses désirs d'agrandissement? Pour écarter de pareilles éventualités, il croyait pouvoir compter sur l'Angleterre. Cette puissance avait, pensait-il, le plus grand intérêt à défendre l'indépendance de la Belgique, et, descendue sur le continent, elle y trouverait pour alliée soit l'Allemagne contre la France, soit la France contre l'Allemagne. Ce qu'il fallait donc dans cette hypothèse, c'était un lieu de débarquement assez bien fortifié pour être à l'abri d'une invasion soudaine, et où l'armée belge pût attendre l'arrivée de l'armée anglaise. On a prétendu que Léopold avait voulu seulement se faire construire à grands frais un refuge pour se mettre à l'abri, lui, sa famille et ses trésors. Cette puérile explication aurait eu un sens au moyen âge, où les rois prisonniers devaient payer rançon; mais aujourd'hui les souverains détrônés ont grand intérêt au contraire à se laisser prendre, car l'année 1866 nous a montré qu'en leur enlevant la couronne on ne leur marchandait point les millions. Ce qui est vrai, c'est qu'Anvers était sur le continent une tête de pont destinée à permettre aux Anglais de déboucher en cas de besoin. L'Angleterre était le pivot de la politique extérieure de Léopold, non parce

qu'il était l'oncle de la reine Victoria ou l'ami des hommes d'état anglais, mais parce que l'Angleterre, puissance insulaire, était la seule qui, victorieuse, ne saurait être tentée de s'annexer le territoire de l'alliée qu'elle viendrait de sauver. Des événemens récents nous ont montré comment des états indépendans peuvent être définitivement effacés de la carte de l'Europe en moins de huit jours. Quand l'affaire est faite, il est trop tard pour en appeler. Le xix<sup>e</sup> siècle n'a plus goût aux revenans. « La Belgique, écrivait Léopold dès 1850, est, par sa position géographique, le pays le plus exposé de la terre. Là où d'autres pays ont des mois pour se préparer, elle a des jours. » C'est afin de transformer ces jours en mois que le roi voulait un grand réduit fortifié à l'abri d'un coup de main.

Pour obtenir les moyens de défense qu'il jugeait indispensables, Léopold, pendant quinze ans, n'a épargné aucun effort. Il stimulait le zèle de ses ministres par des lettres continuelles, et il ne perdait aucune occasion pour ramener à ses idées les membres du parlement et l'opinion du pays. « Je suis parfaitement désintéressé dans cette grave question qui peut compromettre l'avenir du pays, écrivait-il au ministre de l'intérieur, M. Rogier. Je n'ai jamais fait de l'armée, comme cela se voit dans beaucoup d'autres pays, un amusement personnel, malgré le vif intérêt que les choses militaires m'inspirent; mais je vois en elle, comme M. Thiers me le disait il y a peu de mois, l'indépendance de la Belgique. Sans bons moyens de défense, vous serez les jouets de tout le monde. » C'est à cette occasion qu'il posa le seul acte où on peut lui reprocher d'avoir trop engagé la responsabilité de la couronne. Les habitans d'Anvers étaient très mécontents des fortifications qu'on élevait autour de leur ville, quoiqu'on construisît à grands frais précisément la grande enceinte que leurs représentans avaient réclamée. L'agitation était très vive et prenait même parfois un caractère séditieux. En 1861, le conseil communal résolut de présenter au roi une adresse pour réclamer contre l'exécution des plans adoptés. La pratique correcte du régime parlementaire aurait exigé que le roi leur répondît : Ce n'est point à moi, c'est aux chambres qu'il faut vous adresser; je suis un monarque constitutionnel, je n'ai pas le droit de modifier les résolutions des chambres, car je ne pourrais le faire que par un coup d'état. — Le conseil communal d'Anvers suivait l'exemple de ce qui se fait en France avec raison, parce que là en effet, d'après la constitution, c'est l'empereur qui gouverne; mais jamais en Angleterre nul n'a songé à demander à la reine qu'elle arrête la mise en vigueur d'une loi régulièrement votée. Au lieu de profiter de la circonstance pour donner au pays une nouvelle leçon de droit constitutionnel, le roi préféra apporter dans le débat le poids de son



autorité. Il reçut les délégués d'Anvers, et s'efforça, dans un discours d'un raisonnement serré et d'un ton assez sévère, de justifier la mesure qu'on attaquait. Lui-même semble avoir éprouvé quelques doutes sur la convenance de cet acte, car dans sa correspondance privée il se montre avide de recueillir les marques d'approbation de la presse étrangère. « J'ai lu avec plaisir, écrivait-il au général Chazal, que le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux Mondes* approuvent ma réponse. Lord Russell l'a également approuvée. » Malgré tout, je persiste à croire que, si le roi tenait à son discours, il aurait agi plus prudemment en le faisant prononcer par un ministre responsable. Il s'agissait, il est vrai, d'un intérêt général, non d'une question de parti, et néanmoins, aux yeux des mécontents, la royauté perdit une partie de son prestige. Le souverain ne doit jamais attacher son nom et presque sa dignité à une mesure législative qu'une majorité nouvelle peut changer.

Quel jugement faut-il porter sur l'œuvre que le roi Léopold a menée à terme au risque de laisser des germes d'irritation dans une des villes les plus importantes du pays? Ce jugement dépendra évidemment de l'opinion qu'on se fera de la justesse des vues qui ont été son mobile. A-t-il eu raison de compter sur l'Angleterre en cas d'attaque du dehors? Sur ce point, les opinions sont partagées. Non, disent les uns; l'Angleterre cherche à se dégager des affaires du continent. Ses grands intérêts sont dans l'autre hémisphère, en Asie, en Australie, non en Europe. Si elle abandonne les îles ioniennes et peut-être Gibraltar, qui sont à elle, l'Abyssinie, qu'elle a conquise, ira-t-elle faire la guerre pour Anvers, qui ne peut jamais lui appartenir? Anvers est un pistolet sur le cœur de l'Angleterre, a dit Napoléon; mais le mot a vieilli et n'a plus de sens aujourd'hui. Les économistes sont déjà entrés dans le cabinet britannique, et leurs idées acquièrent sans cesse plus d'autorité dans leur pays. Pour eux, ce qui importe, c'est non le drapeau qui flotte sur un territoire, mais la quantité de marchandises qu'on y peut vendre. Que le continent tout entier ne fasse plus qu'un état gigantesque, ils ne s'en plaindront pas, pourvu que ses ports soient ouverts au libre échange. N'ont-ils pas déclaré que même la question d'Orient ne mettrait pas le feu aux canons anglais, et qu'on ne referait plus une campagne de Crimée? L'Angleterre, qui n'a pas défendu le Danemark, abandonnerait de même la Belgique.

Voici ce qu'on peut répondre pour justifier les vues du roi Léopold. Ignorez-vous donc que, si l'Angleterre n'a pas secouru le Danemark, c'est pour ne pas mettre la Belgique en péril, car, faisant la guerre à l'Allemagne, elle perdait ses alliés naturels sur le continent, et s'enlevait d'avance le droit et le moyen de refuser à la

France victorieuse la compensation que celle-ci aurait jugé bon de réclamer pour s'indemniser des sacrifices de tout genre que lui aurait coûtés une guerre dont elle aurait supporté presque tout le poids? Le peuple anglais n'a pas encore perdu tout à fait le respect des traités, et il se souviendrait qu'il a apposé sa signature à celui qui garantit l'indépendance de la Belgique. En diplomatie, il tient aux traditions. Or l'une de celles qui a le plus de racines dans l'opinion, c'est que de la neutralité de l'Escaut dépend la liberté de la Tamise. Le chef du parti whig, lord Russell, n'a-t-il pas dit à propos de l'annexion de Nice et de la Savoie : « S'il surgissait une question dans laquelle la France vint à agir dans cet esprit d'empiétement qui est quelquefois le mobile d'une grande nation militaire, alors nous formerions une alliance avec les autres grandes puissances pour combattre ses desseins? » Au-delà du détroit, les idées économiques sont en grande faveur, mais voici un simple calcul qui à ce point de vue ne manque pas de portée. La Belgique apporterait à la puissance qui se l'adjoindrait un tel accroissement de forces que l'Angleterre, afin de maintenir l'équilibre préexistant, devrait dépenser pour ses armemens sur terre et sur mer au moins 100 millions de plus par année. Or, au taux actuel des consolidés, cela dépasse l'intérêt de 3 milliards. A les sacrifier tout de suite pour une guerre décisive, elle éviterait une dépense annuelle de 100 millions, et elle ferait encore une économie. Donc, même isolée, elle tenterait la lutte, et elle ne serait pas longtemps seule, car la conquête de la Belgique entraînerait celle des provinces rhénanes, comme celle de ces provinces entraînerait l'annexion de la Belgique. S'il y avait fait accompli, peut-être l'Angleterre se résignerait-elle; mais c'est justement pour empêcher le fait de s'accomplir que Léopold a voulu armer l'Escaut. En le faisant, il a été appuyé par les hommes d'état anglais et par les princes allemands (1), et cette mesure de précaution était si légitime et si naturelle que la France même n'en a pris aucun ombrage. Espérons que l'occasion ne se présentera pas de vérifier combien les prévisions du roi des Belges étaient fondées.

#### IV.

La vie privée de Léopold était celle d'un homme de haute culture qui goûte et apprécie toutes les productions de l'esprit humain.

(1) En 1865, Léopold écrivait à M. Jules van Praet, son secrétaire intime, à propos du général Chazal, qui avait défendu les armemens de la Belgique : « Veuillez dire à Chazal qu'il lui revient une gloire européenne de sa conduite. Le roi de Prusse m'en avait encore parlé avec admiration à Bade, le grand-duc Constantin aussi. »

Il lisait beaucoup. Ses bibliothécaires lui soumettaient la liste des livres importants qui paraissaient dans les différentes langues qu'il connaissait, c'est-à-dire en français, en anglais, en allemand, en flamand, en espagnol, en italien et en russe. Aucune science ne lui était étrangère. La médecine, la botanique, l'astronomie, l'ont notamment occupé vers la fin de sa vie. Il avait toujours sur sa table un roman commencé, dont il poursuivait souvent la lecture pendant la nuit, afin de tromper ses insomnies. Il dînait ordinairement seul et tard, puis il se faisait exécuter par son pianiste ordinaire les œuvres des maîtres qu'il préférerait, celles de Mozart et de Beethoven surtout. Comme la plupart des princes allemands, il n'aimait pas le luxe. L'ameublement des pièces qu'il occupait était de la plus extrême simplicité. Il avait emprunté aux hommes d'état anglais l'art de rester jeune. Il faisait chaque jour une promenade au grand air, et plusieurs fois par an il se rendait à son pavillon d'Ardenne pour y chasser à la traque, sans suite et à pied. Son seul but était d'entretenir par l'exercice la circulation du sang et la vigueur des muscles, et il n'a jamais voulu de ces coûteux équipages de chasse qu'on entretient ailleurs pour plaire à des courtisans et pour ressusciter l'ancien régime. Était-ce parcimonie? Non, c'était sagesse appropriée à l'esprit de notre temps. Les notions économiques et les sentimens chrétiens se sont assez répandus pour faire paraître inique que des milliers de familles soient par l'impôt privées du nécessaire afin de donner le superflu à des chevaux, à des chiens et à des piqueurs. Cette pompe royale, qui jadis éblouissait le peuple, l'irrite aujourd'hui, et ce qui dans un siècle d'autorité formait comme une auréole, en un temps de démocratie scandalise comme un gaspillage. Le prestige qu'un souverain peut acquérir aux yeux du peuple est non plus maintenant en raison du faste qu'il déploie, mais en proportion des services qu'il rend.

L'air, les manières, la parole, tout en Léopold était d'un roi constitutionnel. Il était bon pour tous, affable avec ceux qui l'approchaient; il n'était familier avec personne. Il avait cette dignité courtoise du grand seigneur bien élevé qui marque la distance sans froisser la vanité. Il était comme entouré d'une sorte d'atmosphère royale qui, mieux que l'étiquette, imposait la déférence. Le soin qu'il mettait à se modérer en tout lui donnait une imperturbable sérénité. Il n'était pas étranger à la colère, mais nul n'en a ressenti les effets. S'il avait ses préférences comme homme, jamais elles ne paraissent avoir influencé ses résolutions comme souverain; il a vu se succéder au ministère des hommes de toute nuance et d'origine très diverse, et les nouveau-venus que le scrutin lui imposait étaient aussi bien accueillis que les anciens auxquels de longues relations l'avaient attaché.

En 1831, en recevant les délégués du congrès, Léopold avait dit : « Je me suis trouvé dans tant de positions singulières et difficiles que j'ai appris à ne considérer le pouvoir que sous un point de vue philosophique. Je ne l'ai désiré que pour faire le bien, et le bien qui reste. » Ce ne furent point là de vaines paroles. Il ne régnait pas pour satisfaire le goût de la domination, et en aucune circonstance il n'essaya d'étendre la prérogative royale. On rapporte qu'en 1848 Léopold aurait dit à ses ministres que, si la Belgique croyait ne plus avoir besoin de lui, il ne voudrait pas être un obstacle à ses nouvelles destinées. M. Juste n'a point recueilli ce mot légendaire, mais à coup sûr il était dans l'esprit du roi, qui ne ressentait pour le pouvoir aucun goût égoïste. Et en effet quand tant de trônes sont renversés non-seulement par les peuples, mais par les rois eux-mêmes, se trouverait-il beaucoup d'hommes au cœur élevé qui voudraient échanger le calme de la vie privée contre les responsabilités et les soucis du pouvoir souverain, s'ils n'y étaient poussés par l'idée d'être utiles? Une liste civile peut tenter des aventuriers, mais quels plaisirs peut-elle procurer que doive se refuser un riche particulier? Le mélancolique dégoût des grandeurs, si fréquent aujourd'hui chez les princes, et la difficulté de trouver de bons candidats pour les trônes vacans ne doivent pas étonner. Léopold lui-même n'a pas échappé à ces tristesses, dont il se distraitait par les voyages et le travail. Ce qui prouve que l'idée d'un devoir et non une ambition vulgaire l'attachait à ses hautes fonctions, c'est qu'il semblait ne se souvenir du pouvoir dont il était investi que quand il croyait l'intérêt du pays en question.

Le succès de ce long règne a été tel qu'il a frappé le monde entier. A quoi a-t-il tenu? A ce que Léopold a compris avec un tact supérieur quelle devait être la conduite d'un roi constitutionnel dans nos sociétés modernes. On a dit que le meilleur des souverains serait un lord anglais habitué à traiter les grandes affaires au sein d'un parlement libre et d'une nation jalouse de ses droits. Il est certain que l'Angleterre envoie à tout moment au Canada, au Cap, en Australie, aux Indes, des vice-rois qui ne gouvernent pas sans éclat, et il est probable que si les peuples d'Europe plaçaient un Peel, un Gladstone ou un Stanley sur les trônes que de temps en temps ils se croient obligés de rendre vacans, ils auraient moins souvent à recommencer l'épreuve. Léopold était précisément le type achevé du grand seigneur anglais, comme l'a été aussi le prince Albert. Il avait exactement les qualités qu'il faut à ce régime politique délicat, qui vit de prudence, de transaction et d'abstention, et qui se déforme et meurt sous une main impatiente, violente ou obstinée. Par opposition à ce régime, jugé trop difficile ou trop faible, on a introduit depuis quelques années en France, confor-

mément à la constitution, en Prusse, contrairement à la constitution, un système de gouvernement qu'on appelle représentatif, et qui à aucun prix ne doit devenir parlementaire. Dans ce système, le souverain gouverne par des ministres qu'il choisit à son gré, les chambres votent les lois et les budgets; mais il n'appartient pas à la majorité de déterminer la marche des affaires. Sans doute le succès de toute institution humaine dépend des qualités de ceux qui la mettent en pratique, et la pire donnera de bons résultats, si la conduite est toujours habile et la chance toujours favorable; mais avec le degré de savoir-faire que l'on peut attendre ordinairement des hommes et la mesure de faveur qu'on peut espérer de la fortune, le système soi-disant représentatif doit aboutir au despotisme ou à une révolution. Si le parlement a le droit de voter le budget, inévitablement il voudra que l'argent qu'il accorde serve à une politique qu'il approuve, non à une politique qu'il blâme. Celui qui paie veut être le maître et doit l'être. Si le souverain cède, c'est la majorité qui gouverne, et l'odieux parlementarisme l'emporte; s'il résiste, ou bien il aura à chasser les chambres par un coup d'état, ou les chambres, appuyées sur le peuple, devront renverser le trône par une révolution. Il n'y a donc pas de milieu entre le despotisme et le régime parlementaire. On peut pendant un certain temps, par l'abus des influences, obtenir des élections favorables ou bien gouverner malgré les chambres, comme l'a fait durant cinq ans M. de Bismarck; mais il est difficile d'avoir toujours à point un Sadowa pour ramener une opposition récalcitrante, ou pour se faire absoudre de ses torts.

Si celui qui exerce le pouvoir exécutif gouverne effectivement, il devient responsable, et, s'il est responsable, il faut qu'il soit soumis à l'élection. L'action personnelle et la responsabilité conviennent à peine à un président de république; l'hérédité et la responsabilité sont inconciliables. Qu'un homme qui peut être ou devenir incapable, idiot ou fou, comme George III, ait le pouvoir de disposer à son gré du sort d'une nation civilisée, c'est ce que notre temps se refuse à admettre. Si un souverain a commis des fautes graves ou subi des revers dont on peut le rendre responsable parce qu'il en est l'auteur, son fils, avec la couronne, héritera de son impopularité, et de cette façon il est bien difficile qu'une dynastie s'établisse. Quand ce sont les ministres qui portent le poids d'une administration malhabile ou malheureuse, le parlement les remplace et le principe dynastique reste sauf.

Partout où il y a des hommes qui réfléchissent et non des foules faites pour porter le joug, il se formera un parti qui voudra marcher en avant. Si ce parti ne rencontre devant lui qu'un ministère, il ne sera qu'anti-ministériel; si l'obstacle réside dans le souve-

rain, il deviendra nécessairement anti-dynastique. L'opposition, ne voyant d'issue que dans l'emploi de la force, l'esprit d'insurrection deviendra habituel. Au peuple le plus doux on donnera bientôt ainsi un tempérament révolutionnaire, car entre l'esprit révolutionnaire et l'esprit de servilité qui approuve et subit tout, il n'y aura point de milieu. A-t-on à se plaindre d'un agent de police ou d'un garde champêtre, on n'y verra de remède que dans le bouleversement de l'état. C'est une vérité connue depuis longtemps, que le moyen de faire durer la royauté est de limiter son pouvoir (1). Le roi Léopold a pu laisser à son fils ses pouvoirs constitutionnels sans trouble ni contestation; qui peut dire que l'autre système subirait aussi heureusement l'épreuve d'un changement de règne?

## V.

L'étude qu'on vient de lire suggère presque naturellement à l'esprit la question que voici : l'année 1830 a vu naître en France et en Belgique deux établissemens monarchiques dans des conditions à peu près pareilles; pourquoi leur sort a-t-il été si différent, et comment la tempête qui renversait l'un a-t-elle raffermi l'autre? S'il y avait quelque prééminence, elle était, semble-t-il, du côté du roi et du peuple français; mais leurs avantages naturels étaient plus que compensés par leur mauvaise éducation politique. C'est un point qu'il peut être utile d'éclaircir. Louis-Philippe et la bourgeoisie française s'étaient formés sous l'influence de deux grands événemens : l'empire, qui ne leur avait pas appris à pratiquer la liberté, et la révolution, qui leur en avait laissé l'effroi. Nous avons vu quelles alarmes causait en 1846 au cabinet français la seule annonce de la réunion d'un congrès libéral à Bruxelles. Il n'y eut qu'un cri : c'est l'anarchie; vite une armée pour l'étouffer dans son germe! On s'aperçoit dans les lettres confidentielles à son gendre que les souvenirs de la révolution revenaient sans cesse à l'esprit de Louis-Philippe pour l'épouvanter et lui conseiller la résistance. Quand en 1840 il avait appelé M. Guizot en remplacement de M. Thiers, il se croyait à la veille d'une catastrophe. « Si ce ministère est renversé, écrivait-il à Léopold le 6 novembre, point d'illusions sur ce qui le remplace : c'est la guerre à tout prix, suivie d'un quatre-vingt-treize perfectionné. »

La bourgeoisie cédait à ces appréhensions plus encore que le roi. La révolution de juillet a laissé en vigueur les articles du code Napoléon qui punissaient comme un délit l'usage de la plupart des

(1) Plutarque rapporte que le roi de Sparte Théopompe répondit à sa femme, qui lui reprochait d'avoir amoindri le pouvoir royal : « Je le laisserai d'autant plus grand qu'il sera plus durable. » — « Et en effet, ajoute Plutarque, en lui ôtant ce qu'il avait de trop absolu, il le mit à l'abri de l'envie et des dangers qu'elle attire. »

libertés. En 1830, ce furent les gardes nationaux qui s'opposèrent par la force à l'exercice du droit de réunion et d'association, parce qu'il empêchait la reprise du commerce. La liberté religieuse ne fut jamais admise par les tribunaux malgré les textes de la loi. Les juges en avaient même si peu la notion qu'ils interdisaient le mariage à un prêtre, lequel pouvait se faire juif ou mahométan. Depuis l'empire, chaque attentat devenait la cause de rigueurs nouvelles, car on y reconnaissait l'esprit révolutionnaire qu'il fallait vaincre à tout prix. Un fanatique assassine le duc de Berri : la réaction ne connaît plus de bornes. On tire sur Louis-Philippe : des lois plus rigoureuses enchaînent la presse. Des Italiens essaient de tuer Napoléon III pour un intérêt italien, et tous les Français sont livrés à la discrétion du pouvoir par une loi dite de sécurité générale, sans doute parce qu'elle l'enlève à tout le monde. En agissant ainsi, le législateur hâte la révolution qu'il veut empêcher. Punissant toute la nation pour le crime de quelques individus et les innocens pour les coupables, il communique aux bons citoyens l'esprit d'opposition et même d'insurrection, dont ils avaient horreur. Rien n'est plus inévitable. Si parce qu'un insensé a commis un méfait vous mettez à tout le monde des menottes, chacun, pour recouvrer sa liberté, n'aspirera qu'à vous renverser. Qu'on laisse au contraire pleine liberté à toutes les doctrines, même les plus menaçantes, et la bourgeoisie apprendra sans doute à lutter pour se défendre, et au lieu d'attaquer le gouvernement elle le soutiendra comme son nécessaire boulevard. Si avant 1848 le socialisme avait pu exercer le droit de réunion et d'association, exposer hautement ses idées, jamais la garde nationale n'aurait laissé tomber Louis-Philippe.

Étouffez les idées nouvelles, leurs représentans deviennent des martyrs, et tout homme généreux, fût-il même leur adversaire, se rangera de leur côté. La compression a ce tort irrémédiable qu'elle arme contre celui qui y a recours les plus nobles sentimens du cœur humain. En outre, en soustrayant le peuple qui a la faiblesse de l'invoquer à ces grands conflits de la pensée d'où naît la vigueur intellectuelle, elle lui communique un tempérament si impressionnable que la moindre agitation lui donne la fièvre. Avec la liberté illimitée, les idées de réforme sociale qui fermentaient dans le peuple à l'insu des classes supérieures se seraient produites au grand jour; ce qu'elles contenaient de juste aurait agi sur le sentiment public et sur la législation; ce qu'elles renfermaient de faux aurait servi à stimuler l'ardeur des défenseurs de la vérité : double avantage qui eût épargné à la France ces luttes sanglantes dans les ténèbres qui ont conduit où l'on sait. Comprimez, et inévitablement l'esprit de réforme dégénère en esprit de révolte, l'association au

grand jour en société secrète, et le défenseur du peuple en assassin des rois.

En Belgique, les hommes du congrès de 1830, moins hantés par les souvenirs de 93 et plus frappés des avantages du régime anglais et américain, ont eu le courage d'inscrire toutes les libertés dans le pacte fondamental, s'interdisant ainsi tout retour offensif contre elles. Les saint-simoniens étant venus ouvrir un club à Bruxelles en 1830, certains défenseurs de la famille, de la religion et de la propriété voulurent s'y opposer. Deux députés catholiques, M. Vilain XIII et l'abbé Andries, proclamèrent, aux applaudissements de l'assemblée, qu'il fallait que la liberté fût entière pour toutes les opinions, et le chef de la police promit de la faire respecter. En 1831, des excès eurent lieu dans différentes villes; quand il s'agit de faire adopter le traité des dix-huit articles, qui devait sauver la Belgique, une association puissante qui avait des ramifications dans tout le pays, une presse déchaînée, les républicains, les orangistes, exaspérés, prêchaient l'insurrection à l'intérieur, la guerre au dehors. Même en ce moment de péril suprême, nul ne réclama des lois répressives. Les gens sensés luttèrent partout avec l'énergie que donne le sentiment de la responsabilité. Au sein du congrès, quelques orateurs, M. Lebeau surtout, parvinrent à changer l'opinion par la puissance de leur parole animée du patriotisme le plus sensé et le plus pur. Le pays fut sauvé, et, en récompense de ces épreuves virilement traversées, il a conservé intact le trésor de ses droits.

Qu'on se le persuade bien, dans un pays longtemps asservi, la liberté ne peut prendre racine qu'après plusieurs années de troubles et de luttes. Ceux qui en ont été privés ne manquent pas d'en faire d'abord mauvais usage. Si la bourgeoisie ne peut supporter cette crise et demande au gouvernement de rétablir le calme pour rendre aux affaires l'activité habituelle, jamais un régime stable ne pourra s'établir. Bientôt la compression qu'elle a sollicitée la gênera elle-même, et le bras fort qu'elle a invoqué l'irritera. Ses alarmes oubliées, elle se remettra dans l'opposition, et finira par renverser le pouvoir né de ses terreurs; puis, l'œuvre de destruction accomplie et le spectre de 93 ou du socialisme se dressant sur les ruines, la panique reprendra, et ce sera à recommencer. Pour échapper à ce cercle vicieux, il faudrait se ceindre les reins et s'apprêter à tout supporter, sauf les attaques à main armée, dont on serait toujours sûr de venir à bout, car, lorsqu'on accorde liberté à tous, nul n'a plus ni droit ni prétexte à employer la violence.

Les clubs attaqueront la propriété, mais qu'a-t-elle à craindre dans un pays où les propriétaires sont en majorité? la religion, mais l'histoire montre qu'elle se fortifie et se purifie dans l'épreuve;



la famille, mais apparemment on ne défendra à personne de se marier, et quant aux adversaires du mariage, ils n'attendent pas la réforme, à en juger d'après le nombre croissant des enfans naturels. Contre les attaques de la parole et de la plume, la société doit se défendre elle-même, car le gouvernement ne peut le faire qu'en lui ôtant la liberté, et alors elle se retourne contre lui. L'ébranlement de 1848 ne s'est communiqué ni à l'Angleterre, ni à la Suisse, ni à la Belgique. Un député belge en a dit un jour la raison. « Pour faire le tour du monde, s'écria-t-il, la liberté n'a pas besoin de passer par chez nous. »

Un autre avantage du régime constitutionnel fondé en Belgique, c'est que Léopold a été élu par la nation, tandis que Louis-Philippe n'avait été investi de la couronne que par quelques parlementaires sans mandat à cet effet. Certes le duc d'Orléans avait le pays pour lui, et, s'il avait consulté les électeurs, il aurait eu la presque unanimité des voix, comme l'a affirmé Lafayette. Il est d'autant plus regrettable que le pouvoir ne lui ait pas été décerné par le suffrage populaire. C'eût été un malheur, dit M. Guizot, car, l'élection remplaçant la nécessité et le contrat, le principe républicain prenait, sous un nom royal, possession du pays. Mais de quel poids pèsent aujourd'hui ces subtiles distinctions au milieu de ce profond mouvement démocratique qui pénètre partout, et quelle force Louis-Philippe a-t-il puisée dans la semi-légitimité dont il pouvait se prévaloir? Il n'avait pas le droit de dire comme Léopold : « Nul pouvoir n'est plus légitime que le mien, car il a sa source dans la volonté nationale. » Le peuple français, ayant reconquis la disposition de lui-même, pouvait croire qu'on avait à tort décidé de son sort sans le consulter. Le droit exerce encore un tel empire sur les hommes que son apparence même donne au parti qui l'invoque une force singulière. Si aux républicains on avait pu opposer la volonté du pays librement exprimée, ils auraient sans doute pu travailler à la changer; mais l'insurrection eût été sans excuse et sans issue. — L'élection est un titre ou en est au moins le semblant; la légitimité n'est qu'une superstition. C'est un mot dont les peuples ne comprennent plus le sens. Il peut encore tourner la tête et fausser les idées de ceux qui s'en prévalent. Il n'a plus la puissance ni de désarmer une opposition ni de conjurer un péril.

Voici une autre différence encore entre les deux établissemens constitutionnels de France et de Belgique. La révolution de juillet a été faite contre le clergé, et celui-ci lui a été hostile. La révolution de septembre a été faite en grande partie par le clergé et pour le clergé, de sorte qu'il lui a été favorable. C'est un point d'importance. Jusqu'à présent, le gouvernement parlementaire ne semble pas pouvoir s'établir d'une façon stable dans les pays catholiques.

La raison en est évidente, et le contraire aurait lieu d'étonner. Le chef infaillible de l'église ayant déclaré que les libertés modernes sont incompatibles avec les traditions et les dogmes du catholicisme, ces libertés ne peuvent s'établir que si l'influence du clergé diminue, et plus celui-ci sera puissant, plus elles seront menacées. On arrive ainsi à une situation sans issue, car si, pour faire triompher les institutions modernes, on attaque l'église, le sentiment religieux s'affaiblit, et sans lui, comme le dit Tocqueville, la liberté tourne en licence et marche à sa ruine (1). La Belgique a eu cette chance unique d'avoir, pour contribuer à sa fondation, des catholiques que les doctrines de Lamennais et de M. de Montalembert avaient transformés en amis sincères des institutions libres. C'est en vain que la papauté, par l'encyclique de 1832 et par le *Syllabus*, a condamné leurs généreuses doctrines, en leur montrant qu'elles sont en opposition formelle avec les décisions des conciles et la tradition constante de l'église; ces hommes de 1830 ne se sont pas révoltés comme Lamennais, mais ils sont restés fidèles aux erreurs de leur jeunesse. Les générations nouvelles, instruites avec plus de soin, se montreront probablement les organes plus conséquents des idées de Rome; mais l'inspiration première durera probablement encore assez longtemps pour qu'on puisse conjurer le péril. L'établissement de juillet n'a pas eu cette fortune. Du commencement à la fin, il a eu contre lui l'hostilité latente ou déclarée du clergé. C'a été certainement pour lui une grande cause de faiblesse.

Les propensions belliqueuses du peuple français ont été aussi une source de cruels embarras pour la monarchie de juillet. Les partisans du progrès poussaient sans cesse à la guerre, et ne pardonnaient pas au roi de ne pas se ruer sur l'Angleterre pour les différends les plus insignifiants. Ils oubliaient que la paix seule, en répandant les lumières et le bien-être, hâte l'émancipation des classes inférieures et le triomphe de l'égalité. Louis-Philippe, en résistant à leurs objurgations, on l'avoue aujourd'hui, a bien mérité de la civilisation. Ceux qui ont le plus fait pour la démocratie, c'est le ministre de l'instruction publique qui a fait voter la loi de 1833, et celui qui s'efforce aujourd'hui de répandre davantage encore l'enseignement populaire. Il est regrettable pour un peuple et pour ses voisins que le héros chanté par ses poètes, immortalisé par ses artistes, presque divinisé par ses souvenirs, soit un guerrier, surtout quand le respect du droit et le sentiment moral lui faisaient défaut. Louis-Philippe, ce courageux champion de la paix, en favo-

(1) Dans le livre intitulé *New-America*, et dont M. Montégut a fait un si piquant compte-rendu (voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1868), M. Dixon, que les principes dogmatiques n'obsèdent pas, répète la remarque de Tocqueville et donne à la grandeur des États-Unis deux sources : le sentiment religieux et l'amour de la liberté.

risant le culte de ce dieu de la guerre, a commis une grave conséquence et accru les difficultés qui embarrassaient sa marche. — Il est à peine nécessaire de dire que Léopold n'en a point rencontré de pareilles.

C'est sa méritoire répugnance pour la guerre qui a perdu Louis-Philippe, en l'attachant à la politique de résistance comme à son ancre de salut. Il y a persisté jusqu'au point de fausser les ressorts du gouvernement constitutionnel. Il repoussait toute réforme, non par intérêt personnel, mais parce que les réformes devaient amener au pouvoir une opposition imbue d'idées belliqueuses et révolutionnaires, dont le triomphe n'aurait pas tardé, croyait-il, à déchaîner les violences et les guerres d'un « 93 perfectionné. » Pour échapper à ces calamités, il lui fallait sa politique, son ministère, sa majorité. Léopold a eu la politique et les ministres que la nation voulait. Louis-Philippe parlait trop, agissait trop, et faisait croire son action plus personnelle, plus dominante qu'elle ne l'était réellement. Léopold au contraire n'épargnait rien pour n'avoir pas à agir, et, quand son intervention était nécessaire, pour la dissimuler. Il n'est pas bon qu'un ministre puisse être considéré comme l'unique dépositaire de la confiance et le représentant en titre des volontés du roi, car tout changement de majorité est un échec pour la couronne. Il faut qu'à chaque idée nouvelle qui acquiert de l'autorité dans le pays, des hommes nouveaux puissent entrer dans le parlement, afin de l'y exposer et d'y gagner des adhérens jusqu'à ce qu'ils arrivent au pouvoir pour la réaliser, — puis qu'ils fassent place à leur tour aux défenseurs d'une amélioration plus radicale, les ministères se remplaçant comme des vagues qui se succèdent dans la marée montante du progrès. On ne dira pas que le roi Léopold avait du génie; mais il possédait ce qui est plus utile à un souverain constitutionnel, cette rare justesse d'esprit qui lui dicta la ligne de conduite la meilleure pour faire réussir le régime qu'il s'était trouvé appelé à inaugurer. Lord John Russell proclamait un jour au parlement que nul règne n'a été plus glorieux et plus utile à l'Angleterre que celui de la reine Victoria, parce que c'est sous ses auspices que le gouvernement parlementaire a été pratiqué dans toute sa sincérité. C'est aussi le témoignage que le roi Léopold se rendait à lui-même. Si la monarchie de juillet a succombé en France, ce n'est point par les vices du régime parlementaire, c'est plutôt parce qu'il n'y a pas été appliqué dans le même esprit qu'en Belgique, ni fondé sur les mêmes libertés.

---

# HISTOIRE

# DES SCIENCES

---

## II.

L'HISTOIRE NATURELLE DE VOLTAIRE (1).

---

### I.

Après la mort de M<sup>me</sup> du Châtelet, Voltaire céda aux sollicitations du roi de Prusse, qui l'appelait auprès de lui. Il alla s'établir à Potsdam au mois de juin 1750. Depuis longtemps, Frédéric et l'auteur de *la Henriade* étaient en coquetterie réglée. En prose, en vers, sur tous les tons, ils échangeaient l'expression enthousiaste de leur admiration mutuelle. — Tu es Platon, écrivait le monarque. — Tu es Marc-Aurèle, répondait le poète. — Vous êtes la philosophie sur le trône, les délices du genre humain, disait Voltaire. — Vous êtes le roi des intelligences, le flambeau de l'humanité, répondait Frédéric. — Tout se passa d'une façon digne de cette ardeur réciproque pendant les premiers temps du séjour de Voltaire à Potsdam. Le roi lui avait donné la croix du Mérite, une charge de chambellan, une pension de 20,000 francs; il avait même offert une autre pension à la nièce de Voltaire, M<sup>me</sup> Denis, si elle voulait venir en Prusse tenir la maison de son oncle comme elle la tenait à Paris. Voltaire menait auprès de Frédéric une vie tranquille et con-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier 1869.

forme à ses goûts, dispensé de tout service et de toute étiquette, travaillant tout le jour, s'abstenant des dîners de la cour pour économiser un temps précieux, ne paraissant qu'à ces petits soupers qui se faisaient dans la fameuse salle de la Confiance, et qui étaient comme les agapes de la philosophie. Jamais on n'avait vu un si tendre commerce entre un roi et un philosophe.

Pendant deux heures de la matinée, Voltaire restait auprès de Frédéric, dont il corrigeait les ouvrages, ne manquant point de louer vivement ce qu'il y rencontrait de bon, effaçant d'une main légère ce qui blessait la grammaire ou la rhétorique. Cette fonction de correcteur royal était, à vrai dire, l'attache officielle de Voltaire. En l'appelant auprès de lui, Frédéric avait sans doute eu pour premier mobile la gloire de fixer à sa cour un génie célèbre dans toute l'Europe; mais il n'avait pas été non plus insensible à l'idée de faire émonder sa prose et ses vers par le plus grand écrivain du siècle. Pour celui-ci, cet exercice pédagogique n'était pas une besogne de nature bien relevée. Il s'en dégoûta vite quand les premiers enchantemens du début furent d'ailleurs passés, et il mit une certaine négligence à revoir les écrits du roi. Passe encore à la rigueur pour la prose ou la poésie royale; mais les amis, les généraux de Frédéric, venaient aussi demander à l'auteur de *la Henriade* de corriger leurs mémoires. C'est à une prière de ce genre faite par le général Manstein que Voltaire répondit dans un moment de mauvaise humeur : « J'ai là le linge sale de votre roi à blanchir, il faut que le vôtre attende. »

La science n'intervient point directement dans les rapports de Frédéric et de Voltaire, et, sans les incidens qui marquèrent leur séparation, nous aurions pu nous abstenir de parler du séjour à Potsdam. Le roi n'avait pas le goût des sciences, et ne s'en occupait pas par lui-même. Il avait pourtant parlé de physique autrefois, à l'époque où la physique faisait fureur à Cirey. C'était le temps où il n'était encore que prince-royal et où il témoignait pour les châtelains de Cirey une admiration sans bornes. Il ne put donc pas rester insensible à leurs travaux sur Newton; il lut les *Éléments* dans sa résidence de Rémusberg, il s'initia à l'attraction, et fit même à certains momens ses objections aux physiciens de Cirey. Un jour, par exemple, il demande des explications sur le vide qui, selon Newton, constitue les espaces célestes. Newton a dit que les rayons du soleil sont de la matière, et qu'il faut que l'espace soit vide pour que ces rayons nous parviennent dans un temps si court. Frédéric fait remarquer que, si les rayons sont matériels, ils doivent occuper tout l'espace. « Tout cet intervalle se trouve donc rempli de cette matière lumineuse, et la matière subtile de

Descartes, ou l'éther, comme il vous plaira de la nommer, est remplacée par votre lumière. Que devient donc le vide?... » Il se hâte d'ajouter modestement : « Ce trait sent bien le jeune homme qui, pour avoir pris une légère teinture de physique, se mêle de proposer des problèmes aux maîtres de l'art. » L'objection avait pourtant sa valeur, et le cénacle de Cirey n'était guère en mesure d'y répondre. Un autre jour, Frédéric rend compte à Voltaire et à M<sup>me</sup> du Châtelet d'expériences qu'il vient de faire. Il a mis une montre ouverte dans la pompe d'une machine pneumatique pour voir si le mouvement s'accélère ou se retarde. Il étudie aussi la vertu productrice de l'air. Il a pris une portion de terre dans laquelle il a planté un pois; il a enfermé le tout dans le récipient de la machine, et il a pompé l'air. « Je suppose, dit-il, que le pois ne croîtra pas, parce que j'attribue à l'air cette vertu productrice et cette force qui développent les semences. » Dès qu'on reçoit l'avis de ces expériences à Cirey, on se hâte de les y répéter. « La montre est actuellement sous cloche, écrit Voltaire au prince-royal; je crois m'apercevoir que le balancier a pu aller peut-être un peu plus vite, étant plus libre dans le vide; cette accélération est très peu de chose et dépend probablement de la nature de la montre. » Mais ce ne furent de la part de Frédéric que des velléités tout à fait passagères, et il ne s'appliqua pas à l'étude des sciences. Ce fut lui pourtant qui développa l'Académie de Berlin, et qui y appela un certain nombre de savans étrangers, parmi lesquels on peut citer Maupertuis, l'ancien ami de Voltaire, le marquis d'Argens, un Gascon qui au milieu d'une vie assez aventureuse s'était acquis un certain renom d'ingénieur, Algarotti, l'auteur du *Newtonianismo per le donne*, Euler, l'illustre géomètre que la Russie n'avait pas su retenir.

Cette académie des sciences était, pendant le séjour de Voltaire en Prusse, le siège de beaucoup d'intrigues; comme il arrive d'ordinaire auprès des monarques absolus, la faveur du roi y était la principale affaire, et la science ne venait qu'en seconde ligne. de là mille petites querelles intestines que Frédéric, tout philosophe qu'il était, entretenait volontiers, parce qu'elles tournaient au profit de son autorité. C'est ainsi que commencèrent entre Maupertuis et Voltaire les célèbres démêlés à la suite desquels celui-ci quitta la cour de Prusse. Maupertuis était président de l'académie. Arrivé auprès de Frédéric avant Voltaire, il n'avait pas vu sans jalousie cet hôte illustre venir s'emparer de la familiarité du roi. Voltaire avait des faveurs qui étaient refusées à Maupertuis; il était comme l'ami de Frédéric, dont Maupertuis n'était que le serviteur; il régnait dans les petits soupers, où Maupertuis n'était pas même tou-

jours admis. Le président de l'académie de Berlin entreprit de miner sourdement le crédit de son brillant rival. Il excita d'abord contre lui le jeune La Beaumelle, qui vers la fin de 1751 venait d'arriver de Copenhague à Berlin dans l'intention d'y chercher fortune. La Beaumelle commença dès lors contre Voltaire ces attaques incessantes, qui se continuèrent longtemps après, et qui ont fini par donner à son nom une certaine célébrité; mais la guerre éclata bientôt directement entre Voltaire et Maupertuis, et l'occasion de leur rupture fut une discussion d'ordre essentiellement scientifique. C'est un principe géométrique, le principe de *la moindre action*, qui mit le feu aux poudres.

Maupertuis avait formulé depuis quelques années un théorème auquel il attachait une importance extrême, et dont il voulait faire le fondement de la mécanique. Ce théorème est resté dans la science, mais sans conserver l'importance et la généralité qu'il lui attribuait. Si l'on considère un ensemble de points matériels soumis à des forces diverses, on peut se demander quelle est la somme du travail mécanique que les diverses parties du système accomplissent pendant que le système entier passe d'une position à une position voisine. Maupertuis, en se posant ce problème, trouvait que le travail mécanique ainsi développé est toujours dans la nature le plus petit qu'il puisse être. Il en concluait que la nature « va à l'épargne, » c'est-à-dire qu'elle emploie pour ses opérations un minimum d'action. Présenté sous cette forme générale, le théorème de Maupertuis était fait pour frapper les géomètres. Il semblait qu'on eût pris sur le vif le secret de la mécanique naturelle. Dans le temps où Maupertuis était le plus fier de sa découverte, il se trouva un adversaire qui vint la lui contester. C'était un disciple de Leibniz, le professeur Kœnig, ancien hôte de Cirey, et le propre maître de M<sup>me</sup> du Châtelet en philosophie leibnizienne. Kœnig, alors retiré à La Haye, où il était bibliothécaire de la princesse d'Orange, publia dans le *Journal de Leipzig*, au mois de mars 1752, une dissertation où il réduisait à sa véritable valeur le principe de la moindre action. Il montrait qu'il n'y avait point là une loi générale, qu'il fallait, pour que le principe fût vrai, faire certaines hypothèses sur la nature des forces appliquées aux points matériels, et qu'on ne retrouvait en définitive dans les résultats que la conséquence évidente de ces hypothèses primitives. Leibniz, au dire de Kœnig, avait connu ce principe de moindre action, mais il avait su le réduire aux cas spéciaux où il est applicable, et il avait pris soin de prémunir les géomètres contre l'entraînement de cette doctrine. Or c'était là une précaution caractéristique de la part du philosophe qui faisait profession de décla-

rer que tout est pour le mieux dans le monde. Kœnig, pour établir l'opinion de son maître, citait un fragment de lettre où celui-ci formulait le principe de la moindre action pour en contester la généralité. En voyant produire sous le nom de Leibniz ce qu'il regardait comme son œuvre propre, Maupertuis ne se sent point de colère; il accuse Kœnig d'avoir forgé à plaisir la lettre de Leibniz, il le somme de produire la pièce originale. Kœnig répond qu'il n'en a qu'une copie, que l'original est entre les mains d'un autre élève de Leibniz, le vieux Henzi, retiré en Suisse. On cherche ce savant, il était mort, et ses papiers étaient dispersés. Maupertuis triomphe alors; il assemble l'académie de Berlin, dont Kœnig était membre correspondant, et le fait rayer de la liste des académiciens après l'avoir fait déclarer « faussaire en philosophie. »

C'est ici que Voltaire intervient dans la querelle; ce n'est pas qu'il fût resté en fort bons termes avec Kœnig, ni qu'il eût une opinion bien arrêtée sur la moindre action; mais il était irrité contre Maupertuis, et il saisit l'occasion de lui déclarer la guerre en prenant vivement la défense de Kœnig. Son premier acte d'hostilité fut la fameuse *Diatribes du docteur Akakia*, où il tournait en ridicule les idées et les ouvrages de Maupertuis. Frédéric lui-même descendit alors dans la lice; il prit ouvertement parti pour le président de son académie; il rédigea d'abord des brochures pour le défendre, puis, recourant à des moyens plus despotiques, il fit brûler la *Diatribes du docteur Akakia* par la main du bourreau (24 décembre 1752). Voltaire put assister à cette exécution de la fenêtre d'une maison de Berlin, où il était venu s'établir pour fuir le séjour de Potsdam.

Cette diatribe, qui causa tant d'émoi à Berlin, et qui eut un si grand succès dans toute l'Europe (le premier jour où elle fut mise en vente à Paris, on en débita six mille exemplaires), nous paraît un pamphlet des plus médiocres, maintenant que nous la lisons en dehors des passions du moment. La forme en est froidement plaisante, et le fond ne rachète pas ce défaut. Le docteur fait une course vagabonde à travers les œuvres et les opinions scientifiques de Maupertuis sans montrer un jugement bien sûr; préoccupé de tourner tout en ridicule, il ne sait pas réserver son ironie pour ce qui la mérite réellement. Tant qu'il attaque directement le caractère de son ennemi, les traits portent juste et ferme. Il flétrit la conduite de Maupertuis dans l'affaire Kœnig, dévoile les procédés d'intimidation dont il a usé pour arracher à l'académie de Berlin un jugement aussi injuste que bizarre, et dénonce les lettres qu'il écrivait à la princesse d'Orange pour obtenir qu'elle imposât silence à son bibliothécaire. Il signale l'humeur insociable de Maupertuis,



sa jalousie toujours éveillée à l'égard de tout ce qui brille dans les sciences ou dans les lettres; il rappelle l'indélicatesse de ses procédés dans l'expédition de Laponie, comment Maupertuis a manœuvré au détriment de ses collaborateurs pour recueillir seul les fruits du travail commun, comment depuis cette époque il a exploité à outrance l'effet produit en Europe par la mesure des degrés polaires. Sur tous ces points, le docteur a beau jeu; mais il réussit moins quand il cherche à jeter le ridicule sur toutes les idées de son adversaire. Maupertuis veut absolument disséquer « des cerveaux de géans hauts de douze pieds et des hommes velus portant queue » pour y découvrir les secrets de l'âme et sonder la nature de l'intelligence humaine; il propose sérieusement de faire un voyage droit aux deux pôles; il veut bâtir une ville où tout le monde parlera latin, « jusqu'aux cuisiniers, blanchisseuses et balayeurs des rues; » il demande des ouvriers pour creuser un grand trou jusqu'au centre de la terre; il déclare que l'homme ne meurt que parce qu'il mûrit trop vite, et il propose, pour empêcher cette maturation précoce, de lui enduire les pores de poix-résine, « de telle sorte qu'il se conserve comme un œuf frais. » Il veut que chaque médecin ne traite qu'un seul genre d'infirmité, « de sorte que si un homme a la goutte, la fièvre, le dévoiement, mal aux yeux et mal à l'oreille, il lui faille payer cinq médecins au lieu d'un. » Il regarde les phénomènes embryonnaires, la formation du fœtus, comme déterminés par l'influence de la gravitation; c'est la force de gravité qui fait que dans l'utérus « la jambe gauche va trouver la jambe droite, et que l'œil droit se rapproche de l'œil gauche. » Il croit enfin à la naissance spontanée de certaines espèces animales; il a fait servir aux dames, dans une fête académique, « une collation de pâtés d'anguilles toutes enfermées les unes dans les autres et nées subitement d'un mélange de farine délayée; » il y a joint « de grands plats de poissons qui se formaient sur-le-champ de grains de blé germé, à quoi les dames ont pris un singulier plaisir. »

Si nous allons chercher les idées même de Maupertuis sous ces travestissemens plus ou moins grotesques, nous trouvons sans doute des fantaisies critiquables et des erreurs manifestes : ainsi Maupertuis ne soupçonne ni la nature ni l'importance des fonctions de la peau, l'esprit de système le porte à simplifier ridiculement les phénomènes embryonnaires; mais, sur la plupart des points, ses vues n'ont rien qui puisse nous paraître déraisonnable. La physiologie cérébrale croit s'éclairer de nos jours par les dissections dont rit Voltaire, et la science anthropologique attache précisément aujourd'hui une certaine importance aux crânes des Patagons, qui sont tout justement les géans dont parlait Maupertuis. L'idée d'at-

teindre les pôles nous est devenue familière. Sans prétendre à gagner le centre de la terre, nous savons tout le prix des fouilles géologiques. La spécialisation des études médicales est devenue une conséquence des progrès de la science; nous sommes habitués à voir de grands praticiens se circonscrire dans une seule branche de la pathologie. Enfin les questions relatives à la génération spontanée étaient encore assez incertaines au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle pour que Maupertuis pût sans déraison se déclarer hétérogéniste, et nous pouvons même ajouter que nous ne les regardons pas encore, à l'heure qu'il est, comme tellement tranchées qu'on ne puisse avec honneur combattre dans les deux camps opposés.

En somme, la *Diatribes du docteur Akakia* nous montre Voltaire tel que nous le retrouverons dans tout ce qui touche à ces sciences qu'on appelle plus particulièrement les sciences naturelles. Il faut faire la part, et une grande part, à son animosité contre Maupertuis : elle l'aveugle et lui fait dépasser le but; mais à côté de ce motif d'exagération nous trouvons chez lui cette tendance à laquelle il sera fidèle quand il traitera de sang-froid des sciences naturelles, cette aversion prononcée pour toute explication systématique des phénomènes. Il réagit contre l'habitude invétérée qui portait les savans de son siècle à ne regarder la nature qu'à travers des théories. Dès qu'on tente d'expliquer les faits, il se défie et se rebiffe. Au reste, nous le verrons tout à l'heure juger plus explicitement quelques-uns des sujets qu'il ne fait ici qu'effleurer, et nous pourrions mieux indiquer ce qu'il y a de juste et ce qu'il y a d'exagéré dans cette tendance que nous signalons à propos de sa querelle avec Maupertuis.

A l'époque où Frédéric fit brûler juridiquement la *Diatribes d'Akakia*, les rapports étaient déjà tendus entre le roi et le philosophe. Celui-ci avait grand soin de placer ses fonds hors de Prusse, et le roi, qui le savait, ne voyait pas cette précaution sans dépit. D'un autre côté, un propos déplaisant du roi était venu aux oreilles de Voltaire. Comme on se plaignait de la faveur du nouveau chambellan : « Laissez faire, avait dit Frédéric, on exprime le jus de l'orange, et on la jette ensuite. » Depuis ce moment, Voltaire songeait sérieusement à mettre en sûreté « les pelures de l'orange; » il cherchait un prétexte pour quitter la Prusse. Aussitôt après l'exécution juridique de la *Diatribes*, il renvoya au roi le brevet de sa pension et sa clé de chambellan; mais Frédéric l'obligea à les reprendre, et le départ de Voltaire se trouva retardé de quelques semaines. Il avait quitté Potsdam, comme nous l'avons dit, et s'était retiré à Berlin, d'abord dans une maison au centre de la ville, puis dans une sorte de ferme située à l'extrémité d'un faubourg, afin

d'être mieux en mesure de fuir clandestinement, si les circonstances l'exigeaient. Cependant il sollicitait la permission d'aller soigner sa santé en France; Frédéric répondait en lui envoyant des médicaments. Voltaire déclarait que les eaux de Plombières lui étaient nécessaires; le roi assurait qu'il y en avait de bien meilleures à Glatz, en Moravie. L'autorisation finit pourtant par être accordée, et le philosophe alla prendre congé de son maître. Il fut reçu avec amitié, et passa six jours à Potsdam, pendant lesquels il soupa tous les soirs avec Frédéric. C'étaient, disait-il, « des soupers de Damoclès. » Enfin le 26 mars 1753 il put prendre la route de Leipzig, non sans avoir promis de revenir quand les eaux de Plombières l'auraient guéri; mais c'était là une promesse qu'il se proposait bien de ne pas tenir. Aussi se donna-t-il le plaisir de lancer à Maupertuis la flèche du Parthe : c'était le projet comique d'un *Traité de paix à conclure entre le président de l'Académie de Berlin et le professeur Kanig*; toutes les plaisanteries de la *Diatribes* y étaient répétées. Il s'éloigna d'ailleurs à petites journées, et s'arrêta trois semaines à Leipzig pour prendre le temps de se concerter avec ses amis de Paris et avec sa nièce, M<sup>me</sup> Denis.

C'est pendant ce séjour à Leipzig qu'il reçut une espèce de cartel de Maupertuis, dont le *Traité de paix* avait ravivé la colère. Il y répondit en faisant mettre dans les papiers publics un avertissement grotesque; il invitait les autorités municipales à le protéger contre son ennemi, dont il donnait le signalement en ces termes : « C'est un philosophe qui marche en raison directe de l'air distrait et de l'air précipité, l'œil rond et petit, la perruque de travers, le nez écrasé, la physionomie mauvaïse, ayant le visage plat et l'esprit plein de lui-même, portant toujours scalpel en poche pour disséquer les gens de haute taille. Ceux qui en donneront connaissance auront mille ducats de récompense, assignés sur les fonds de la ville latine que ledit quidam fait bâtir. » C'est sans doute à cette dernière incartade qu'est due, au moins en partie, la misérable et ridicule affaire de Francfort-sur-le-Mein. On sait comment Voltaire, après avoir encore séjourné quelques semaines à la cour de la grande-duchesse de Saxe-Gotha, « la meilleure princesse de la terre, la plus douce, la plus sage, la plus égale, et qui, Dieu merci, ne faisait pas de vers, » fut, à son passage à Francfort, arrêté par un agent subalterne du roi de Prusse. C'était un nommé Freytag, banni de Dresde, s'il faut en croire Voltaire, « après y avoir été mis au carcan et condamné à la brouette, devenu depuis agent du roi de Prusse, qui se servait volontiers de tels ministres, parce qu'ils n'avaient de gage que ce qu'ils pouvaient attraper aux passans. » Freytag réclamait à son prisonnier la croix du Mérite, la clé de

chambellan et « l'œuvre de *poëshie* du roi son gracieux maître. » C'était un volume tiré à peu d'exemplaires et distribué seulement à quelques intimes; le roi avait réfléchi que ce livre contenait plus d'un passage blessant pour des personnages puissans en Europe, et que son ancien ami pourrait en abuser. Malheureusement Voltaire n'avait pas avec lui « cette œuvre de *poëshie*; » elle était restée à Leipzig avec la masse de ses papiers, et il fallut plusieurs jours pour la faire venir. C'est pendant ce temps qu'il fut en butte, ainsi que M<sup>me</sup> Denis, qui était venue le rejoindre, à des traitemens grossiers dont il conserva toujours le plus amer souvenir, même quand il eut fait plus tard sa paix avec Frédéric. Un incident tragi-comique termine ainsi cette phase de l'existence de Voltaire, où il a essayé de vivre dans la familiarité d'un roi. Il alla prendre enfin les eaux de Plombières, et y but par la même occasion « celles du Léthé; » puis il s'occupa de se faire roi chez lui, afin de pouvoir traiter désormais de puissance à puissance avec ses admirateurs couronnés.

## II.

Il passa dix-huit mois en Alsace, tâtant le terrain à Paris pour savoir s'il y pourrait revenir sans danger, si la cour ne lui témoignait pas d'hostilité. Peu rassuré par les renseignemens qu'il reçut à cet égard, il vint se fixer sur les bords du lac de Genève, ayant un pied en France, l'autre en Suisse, de façon à fuir au besoin les persécutions que le fanatisme religieux pourrait lui susciter soit d'un côté, soit de l'autre. Il se fit ainsi, en ayant soin de ménager ses voisins, une sorte de petite principauté indépendante, cultivant ses terres, fondant des villages, établissant des industries. C'est là, à Tourney d'abord, puis aux Délices et à Ferney qu'il passa les vingt-trois dernières années de sa vie. Du fond de sa retraite il suivait le mouvement des esprits dans toute l'Europe, encourageant les efforts des philosophes et les soutenant de sa verve intarissable, s'élevant contre toutes les erreurs et toutes les oppressions, défendant et répandant toutes les vérités utiles. Il recevait de loin les hommages des rois, des savans, des lettrés, et sa voix se faisait entendre partout où la raison avait besoin de soutien. L'ermite de Ferney, le patriarche des Alpes, tout en paraissant retiré du monde, régnait, à vrai dire, sur l'opinion. Il était comme le souverain de l'empire des lettres. Sa renommée, son influence, servies par son incessante activité, allaient sans cesse en grandissant, et quand il quitta ses montagnes en 1778 pour venir mourir à Paris, il put jouir à ses derniers momens d'une sorte d'apothéose.

Ce n'est point ici le lieu de rappeler les innombrables écrits de toute espèce qui sont sortis de la plume de Voltaire pendant sa longue retraite à Ferney, les tragédies de *l'Orphelin de la Chine*, de *Tancrède*, d'*Irène*, les poèmes de *la Loi naturelle*, de *la Destruction de Lisbonne*, de *la Guerre de Genève*, les contes et les romans philosophiques comme *Candide*, *l'Homme aux quarante écus*, etc., *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, *le Siècle de Louis XIV*, le *Dictionnaire philosophique*, les articles donnés à *l'Encyclopédie*, sans compter les éditions de ses ouvrages antérieurs incessamment remaniés, sans compter tant d'œuvres satiriques et polémiques par lesquelles il se défendait contre ses ennemis et les attaquait au besoin, sans compter tant de mémoires rédigés pour la défense des Galas, des Sirven, des La Barre, des Lally-Tollendal, des paysans de Saint-Claude, sans compter enfin cette inépuisable et immortelle correspondance qui est à elle seule un des monumens de la langue française et une des gâtés de l'esprit humain. Dans sa laborieuse solitude, attentif à tout ce qui se produisait de nouveau en tous lieux et en tous genres, il connut et jugea les diverses opinions émises par les savans de son siècle sur les grands problèmes de la nature. Les vues principales de Voltaire sur les sciences naturelles sont réunies dans un livre qui parut en 1768 et qui portait pour titre : *des Singularités de la nature*; c'était une réunion d'articles détachés, de notes diverses, plutôt qu'un traité régulier.

Le livre débute par ces paroles : « On se propose ici d'examiner plusieurs objets de notre curiosité avec la défiance qu'on doit avoir de tout système jusqu'à ce qu'il soit démontré aux yeux ou à la raison. Il faut bannir autant qu'on le pourra toute plaisanterie dans cette recherche; les railleries ne sont pas des convictions. » Voltaire oublie facilement le dessein qu'il a formé de garder son sérieux; il remplace trop souvent la discussion par la plaisanterie. En revanche, il suit fidèlement la première partie de son programme, il pousse jusqu'à l'extrême la défiance contre les systèmes. C'est là ce qui constitue, à proprement parler, sa méthode scientifique dans les matières que nous examinons aujourd'hui. Quand nous nous sommes occupé des œuvres de Voltaire relatives à la physique proprement dite, nous avons trouvé chez lui des idées neuves, des vues systématiques, beaucoup d'erreurs par conséquent, mais aussi un certain nombre d'inspirations heureuses; nous avons constaté que sur plusieurs points il a devancé le progrès de la science et touché du doigt des vérités qui ne devaient être proclamées que longtemps après lui. C'est qu'en physique Voltaire a travaillé par lui-même, il a mis la main à l'œuvre, il a fait des études expérimentales. Or, en faisant des expériences, en découvrant des faits

nouveaux, on est facilement amené à leur donner une importance excessive et à en tirer ces conclusions exagérées qui se forment en systèmes. Dans les sciences naturelles, Voltaire prend aux choses une part moins directe. En général il n'expérimente pas lui-même, il se contente de suivre les travaux des naturalistes, et il est plus facile de regarder froidement les conquêtes des autres que celles qu'on a faites soi-même. Voltaire d'ailleurs demande dans tous les sujets une clarté complète, il lui faut des vérités démontrées jusqu'à l'évidence. En physique, il a vu clairement les choses; ce que l'on a fait soi-même est toujours clair. Dans les sciences naturelles, on ne lui présente la plupart du temps que des théories confuses; il ne prend pas la peine d'y chercher les germes heureux qui peuvent s'y rencontrer, et il s'arme contre elles de toute sa verve. Débarrasser la science des erreurs qu'on y a accumulées, faire au moins le terrain net à défaut de constructions nouvelles, ramener les hommes aux faits simples et nus à défaut d'explications raisonnables, tel est le but qu'il se propose. C'est là, disons-nous, l'idée qui le guide d'ordinaire dans ses jugemens; mais il y a des exceptions. En parcourant les *Singularités de la nature* et quelques opuscules complémentaires, nous trouverons des occasions où sa critique est moins négative, et où elle met en lumière des détails intéressans que l'avenir doit féconder. Gardons-nous donc d'une opinion trop absolue, et pour nous éclairer prenons l'un après l'autre les principaux problèmes qui se présentaient aux contemporains de Voltaire.

Voici d'abord les questions relatives à la formation de la terre, et ce que nous appelons maintenant les problèmes géologiques. Quelles étaient à cet égard les idées reçues ou du moins proposées dans la science? En Angleterre, Burnet, Woodward, Whiston, avaient mis en avant des systèmes géogéniques dont Voltaire avait eu connaissance pendant son séjour à Londres. En France, de Maillet, puis Buffon, avaient fait chacun une théorie de la formation de la terre. Burnet, chapelain du roi Guillaume III, s'était préoccupé de faire un système qui ne fût pas en désaccord avec la genèse biblique. Suivant lui, la terre n'était d'abord qu'une masse fluide, un chaos composé de matières de toute espèce et de toute sorte de figures. A un certain moment, les parties les plus pesantes se réunirent au centre et y formèrent un noyau dur et solide; les eaux, plus légères, se groupèrent au-dessus de ce noyau, et enfin l'air, s'échappant de cette enveloppe, constitua l'atmosphère. Cependant une couche de matières grasses et huileuses, moins denses que l'eau, surnagea d'abord au-dessus de l'enveloppe aqueuse et attira toutes les particules terreuses que l'atmosphère avait d'abord entraînées.

Ainsi se forma une petite croûte, pâteuse au début, puis solide ; ce fut la première terre, celle que les hommes cultivaient avant le déluge ; elle était légère, très fertile, unie sur toute la surface, sans montagnes ni inégalités. Le globe ne demeura que seize siècles dans cet état. Peu à peu la chaleur du soleil dessécha la croûte solide, de telle sorte qu'elle se fendilla de toutes parts, et un certain jour elle s'effondra dans les eaux sur lesquelles elle était placée. Voilà, suivant Burnet, la cause du déluge universel. Les débris de la croûte rompue vinrent s'entasser en certains endroits de façon à former nos continens actuels avec leurs inégalités et leurs montagnes. Quelques fragmens isolés ont constitué les îles et les écueils. Quant aux mers actuelles, c'est ce qui reste de l'ancien abîme ; une partie des eaux s'est dérobée dans les cavités du noyau intérieur. Telle était la *Théorie sacrée de la terre*, qui parut d'abord en latin en 1681, puis en anglais en 1690.

Dans cette théorie, Burnet négligeait un fait important, capital, et sur lequel l'attention des savans était cependant appelée depuis quelque temps : c'est que l'on rencontre des débris d'animaux marins dans des terrains situés à une grande distance de la mer et au sein même des roches les plus dures. Comment ces dépouilles marines peuvent-elles se trouver au milieu des continens, et comment se trouvent-elles d'ailleurs dans des couches superposées les unes aux autres et de nature différente ? Ce sont ces phénomènes que Woodward essaya d'expliquer à sa manière. Il supposa qu'à l'époque du déluge les lois qui règlent la cohésion des molécules avaient subi des modifications surnaturelles ; les particules solides du globe terrestre s'étaient ainsi détachées jusqu'à un certain point les unes des autres, et avaient pu être pénétrées par les eaux qui montaient du fond des abîmes ; il en était résulté une pâte molle dans laquelle les hôtes des mers avaient enfoncé et où ils s'étaient arrêtés. Cette hypothèse servait à expliquer comment tant de débris d'animaux avaient pu, dans une période très courte, c'est-à-dire pendant le temps du déluge, s'accumuler à des profondeurs diverses en dépôts réguliers. Woodward en effet avait regardé les faits de très près, et, si sa théorie est bizarre, ses observations géologiques ne sont pas sans valeur. Il a constaté que toutes les matières qui composent le sol en Angleterre, depuis la surface jusqu'aux plus grandes profondeurs que l'on a pu atteindre, sont disposées par couches plus ou moins régulières, et que, dans un certain nombre seulement de ces couches il y a des coquilles et des restes d'animaux marins ; il s'est assuré ensuite par ses correspondans et ses amis que dans tous les autres pays la terre est composée de même, et qu'on y trouve des coquilles non-seulement dans les

plaines, mais aussi dans les carrières les plus profondes et sur les montagnes les plus élevées. Il a reconnu que les couches de terrains sont ordinairement horizontales, qu'elles sont placées les unes sur les autres comme le seraient des matières transportées par les eaux et déposées en forme de sédiment. Tous ces faits étaient fort bien décrits par Woodward; il est vrai qu'il y ajoutait une observation grossièrement erronée, mais qui cadrerait avec sa théorie, en assurant que les couches étaient superposées dans l'ordre même de la densité de chacune d'elles; c'était là une conséquence nécessaire dès que l'on admettait que toutes les matières avaient été précipitées dans l'espace d'un déluge de quarante jours.

Whiston avait de son côté publié un système complet (1) où il s'efforçait d'interpréter les phénomènes conformément aux récits bibliques de la création et du déluge. Whiston était un habile astronome et le propre successeur de Newton dans la chaire de mathématiques de Cambridge. Son opinion était donc faite pour compter dans le monde scientifique. La terre, avant les six jours, n'était qu'une comète, c'est-à-dire un astre inhabitable, errant à travers l'espace, souffrant alternativement de l'excès du froid et du chaud, et dans lequel les matières, tour à tour fondues et glacées, formaient un chaos enveloppé d'épaisses ténèbres: *tenebræ erant super faciem abyssi*. Tout à coup la comète fut changée en planète, c'est-à-dire que son orbite excentrique fut changée en une ellipse presque circulaire; chaque chose prit alors sa place, les corps s'arrangèrent suivant leur gravité spécifique; la terre, qui occupait un grand espace à l'état de chaos, se réduisit en un globe de volume médiocre dont le noyau conserva la chaleur que le soleil lui avait communiquée quand elle pouvait s'en approcher sous forme de comète. Ce noyau était un fluide très dense sur lequel s'appuya la croûte terrestre comme du liège sur du vif-argent. Le contact n'était cependant pas direct entre le noyau et l'enveloppe; entre l'un et l'autre s'était logée une immense quantité d'eau formant le grand abîme. En cet état, la terre était mille fois plus peuplée et plus fertile qu'elle ne l'est aujourd'hui, grâce à l'intensité de sa chaleur propre; mais cette chaleur, en même temps qu'elle communiquait à la nature une grande puissance de production, alluma les passions des hommes au point de rendre leur destruction nécessaire. Le déluge fut résolu, et la queue d'une comète vint rencontrer notre globe. Par l'effet de l'attraction, les vapeurs aqueuses qui composaient cette queue se précipitèrent aussitôt sur la terre, sous la forme d'une pluie abondante, et ce sont là les cataractes du ciel qui s'ou-

(1) *A new Theory of the earth*, Londres 1708.



vrèrent : *cataractæ cæli apertæ sunt*. Whiston avait là de quoi expliquer le déluge; mais il tenait encore à justifier cet autre passage du récit mosaïque : *et rupti sunt fontes abyssi*. Il suppose donc qu'à l'approche de la comète et sous l'influence de l'attraction qu'elle exerçait, les eaux accumulées entre le noyau et l'écorce de la terre ont été agitées de mouvemens violens; brisant la couche superficielle, elles sont venues se répandre sur la surface terrestre et mêler à la pluie du ciel les sources du grand abîme. Voilà la création et le déluge; mais que faire de ces eaux répandues sur la surface de la terre? Quand l'astre vagabond qui avait rencontré notre globe se fut éloigné dans l'espace, le grand abîme les recueillit peu à peu, et non-seulement il résorba celles qu'il avait vomies, mais, comme la croûte terrestre avait subi une distension, il put contenir encore la plus grande partie des eaux abandonnées par la comète.

La France, avons-nous dit, avait ses systèmes comme l'Angleterre, et d'abord celui auquel de Maillet avait donné son nom. Benoît de Maillet avait été longtemps consul et agent français dans les états du Levant; c'était un voyageur, ce n'était pas un savant. Sa théorie de la terre eut cependant une grande célébrité; il l'avait publiée sous le pseudonyme de Telliamed, qui était l'anagramme de son nom (1). Telliamed ou le philosophe indien admettait que notre globe a été d'abord entièrement recouvert par les eaux, et que la mer immense a formé dans son sein les montagnes. Peu à peu les eaux ont commencé à se retirer et à laisser paraître les sommets de quelques éminences; la mer baissant toujours, la surface entière de nos continens s'est enfin trouvée à sec. La même action doit continuer, de nouvelles îles sortiront du sein des flots, les anciennes se réuniront aux continens par la retraite des mers qui les en séparent; notre globe se desséchera ainsi graduellement, et finira par n'être plus qu'une masse aride. Que seront devenues toutes les eaux? Absorbées par le noyau terrestre, elles auront changé de nature, et toute fluidité aura disparu de la terre.

Vers la même époque, Buffon donnait sa théorie, qui empruntait une valeur toute spéciale à l'autorité d'un nom justement célèbre dans le monde des sciences. Buffon, considérant que les six planètes connues de son temps tournaient dans le même sens et dans des orbites peu inclinées l'une sur l'autre, eut l'idée de rapporter à une cause unique l'origine de leurs mouvemens. Il supposa qu'une comète, tombant sur le soleil et le heurtant obliquement, en détacha une masse assez considérable, — la 650<sup>e</sup> partie de la masse totale,

(1) *Telliamed ou Entretiens d'un philosophe indien et d'un missionnaire français* Amsterdam, 1748.

— qui se divisa en éclats de façon à former les planètes et leurs satellites. Dans cette division, les parties les plus légères s'éloignèrent le plus du soleil ; c'est ainsi que Saturne est moins dense que Jupiter, et ainsi de suite pour Mars, la Terre, Vénus et Mercure. Le globe terrestre, d'abord incandescent, fut longtemps avant de permettre à la vapeur d'eau contenue dans son atmosphère de se déposer à l'état liquide. Les pôles de la sphère se refroidirent les premiers ; l'eau y tomba en pluies abondantes et se réunit en vastes mers. Il se forma de même sur les sommets un peu élevés des lacs ou grandes mares qui se sont depuis écoulés sur les terres basses. D'un côté, les mers polaires envahirent une grande portion du globe à mesure que le refroidissement général le permit, et, de l'autre, les bassins des sommets vinrent former de petites mers intérieures dans les parties que les mers des deux pôles n'avaient pas encore atteintes. Les eaux, continuant à tomber jusqu'à ce que l'atmosphère en fût totalement purgée, envahirent successivement tous les terrains et couvrirent enfin la surface du globe jusqu'à une hauteur de 2,000 toises au-dessus de notre océan actuel. Comment les continents furent-ils ensuite mis à découvert ? C'est qu'il s'était formé sous la couche supérieure de la terre, pendant qu'elle se refroidissait, d'énormes boursouflures, de vastes cavernes, sur lesquelles les eaux reposèrent d'abord, mais où elles se précipitèrent quand elles eurent miné par leur poids la mince écorce qui les en séparait. L'abaissement produit ainsi dans le niveau des mers découvrit d'abord la tête des hautes montagnes, qui se chargea aussitôt de grands arbres et de végétaux de toute sorte. Ces arbres, entraînés par les pentes, allaient rouler au milieu des flots, et comme d'ailleurs les mers s'étaient peuplées d'animaux marins, les débris des végétaux et des animaux s'entassaient ensemble au fond des océans. Cependant, à mesure que les eaux allaient s'engouffrant dans les cavernes intra-terrestres, les plateaux, les continents, émergeaient à leur tour, et, comme ils ont tous été des fonds de mer, ils contiennent tous des coquilles marines mêlées à des végétaux fossiles.

Tels étaient les systèmes en face desquels se trouvait Voltaire. Ils avaient tous ce caractère commun de supposer que la terre avait été à un certain moment couverte entièrement par les eaux ; ils plaçaient en général aux origines de l'histoire un grand cataclysme dont la tradition nous avait été conservée par le récit du déluge universel ; les Anglais avaient même fait, comme nous l'avons montré, de grands efforts pour suivre pas à pas dans leur théorie la version mosaïque. Ce fut peut-être pour Voltaire un motif de se prononcer contre ces systèmes, car on sait qu'il aimait à prendre l'Écriture en défaut. En dehors de toute idée préconçue à cet égard,

il n'avait que trop de raisons de critiquer des théories dont les auteurs avaient fait tant de frais d'imagination. C'est contre leur tendance que Voltaire se révolte, et, par un mouvement de réaction énergique, il se place tout de suite au point de vue diamétralement opposé. L'excès des conceptions utopiques l'amène à ne souffrir aucune explication des phénomènes. Il ne veut pas entendre parler de révolutions survenues autrefois sur notre globe. La terre est ce qu'elle est, prenons-la en bloc telle que nous la voyons, et ne cherchons pas à imaginer comment ses différentes parties ont pu se former. C'est un tout indivisible, comme le corps humain. Nous n'imaginons pas que des accidens successifs aient créé le squelette du corps, attaché les jambes au bassin ou les bras aux épaules. De même la terre a une assiette de continens et une ossature de montagnes qui lui donnent son individualité et qui la rendent propre au rôle qu'elle remplit. Des chaînes de rochers apparaissent d'un bout de l'univers à l'autre, arrangées avec un ordre infini, s'ouvrant en plusieurs endroits pour laisser aux fleuves et aux bras de mer l'espace dont ils ont besoin. Elles sont des pièces essentielles à la machine du monde; elles reçoivent l'eau des mers, purifiée par une évaporation continuelle, la répandent en pluies ou la font couler en fleuves et en rivières. Dans leur disposition régulière, Voltaire ne reconnaît aucune trace des bouleversemens qu'on veut placer à l'origine des choses ou des changemens qu'on croit voir dans la suite des siècles. « Rien de ce qui végète et de ce qui est animé n'a changé, toutes les espèces sont demeurées invariablement les mêmes; il serait bien étrange que la graine de millet conservât éternellement sa nature et que le globe entier variât la sienne. »

### III.

Placé sur ce terrain, Voltaire attaqua directement le système de Buffon, et entama avec lui une sorte de polémique qui ne laissa pas de tourner à l'aigreur. Il s'éleva vivement contre l'idée que l'océan avait pu couvrir le globe entier. L'océan avait son lit creusé à demeure; la masse des eaux, fixée une fois pour toutes, n'avait pu en même temps combler les parties basses et s'élever au-dessus des plateaux. Buffon objectait qu'il s'était peut-être produit des mouvemens successifs, et que la mer avait pu, en se déplaçant à des intervalles divers, occuper tour à tour tous les points du globe; mais pour Voltaire « l'océan une fois formé, une fois placé, ne peut pas plus quitter la moitié du globe pour se jeter sur l'autre qu'une pierre ne peut quitter la terre pour aller dans la lune. »

La formation des montagnes était un point fort controversé. Buf-

fon avait repris sur ce sujet l'opinion émise par de Maillet. En dehors des cataclysmes et des soulèvemens subits, il supposait que toute une série de montagnes avait pu être élaborée lentement au fond des mers par le flux et le reflux. « Je puis supposer légitimement, disait-il, que le flux et le reflux, les vents et toutes les autres causes qui agitent la mer, doivent produire au fond des eaux des éminences et des inégalités qui seront toujours composées de couches horizontales ou également inclinées. Ces éminences pourront avec le temps augmenter considérablement et devenir des collines, puis des chaînes de montagnes. Ces hauteurs une fois formées feront obstacle à l'uniformité du mouvement des eaux; entre deux hauteurs voisines, il se formera un courant qui suivra la direction commune des collines, et coulera comme coulent les fleuves de la terre en formant un canal dont les angles seront alternativement opposés dans toute l'étendue de son cours. Ces hauteurs formées au-dessus des surfaces du fond pourront augmenter encore de plus en plus, car les eaux qui n'auront que le mouvement du flux déposeront sur la cime le sédiment ordinaire, et celles qui obéiront au courant creuseront le vallon au pied des montagnes. » Voltaire s'élève contre cette étrange imagination, qui est passée du livre de Telliamed dans l'*Histoire naturelle* imprimée au Louvre (1), « comme un enfant inconnu et exposé est quelquefois recueilli par un grand seigneur. » Il déclare que le flux peut bien amonceler un peu de sable, mais que le reflux l'emporte aussitôt, et qu'il n'y a pas là matière à la naissance d'une montagne. D'ailleurs, en même temps qu'il fait naître les monts au fond des mers, Buffon les fait détruire sur terre par l'eau du ciel; il remarque que les pluies entraînent sans cesse les matières placées sur les hauteurs, qu'il y a là une cause puissante de nivellement, et que les sommets des continens peuvent ainsi s'abaisser pour être ensuite envahis de nouveau par l'océan. C'est là une supposition que Voltaire n'admet pas plus que la précédente; l'abaissement et l'élévation des montagnes lui répugnent également. « Il est évident, dit-il, que l'un des deux systèmes est faux, et il n'est pas improbable qu'ils le soient tous deux. » Il ne voit qu'une conception monstrueuse dans ce mouvement de bascule qui changerait tour à tour la terre en océan et l'océan en terre; il rappelle l'auteur de l'*Histoire naturelle* à l'examen des faits et lui fait remarquer qu'il a dit lui-même : « La mer irritée s'élève vers le ciel et vient en mugissant se briser contre les digues inébranlables qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter. La terre élevée au-dessus du niveau de la mer est à jamais à l'abri de

1) L'Imprimerie royale était située dans les bâtimens du Louvre.

ses irrptions. » Là est la vérité, et les petits changemens que l'on peut observer, les ports qui s'ensablent, le limon qui se dépose à la bouche des fleuves, les légères variations que l'on constate dans la hauteur des rivages n'autorisent point les hypothèses excessives qu'on en veut tirer. Il n'accepte aucun changement de quelque importance. Buffon a prétendu que la Méditerranée est une mer relativement récente, et qu'elle s'est produite par l'irruption de l'Océan, qui a renversé les promontoires situés entre Gibraltar et Ceuta. C'est là un point de vue que Voltaire déclare inadmissible. Il ne veut pas concevoir l'ancien continent sans Méditerranée. Tous ces grands fleuves qui viennent d'Europe et d'Asie, le Tanaïs, le Borysthène, le Danube, le Pô, le Rhône, ont de tout temps formé un grand lac. Ces fleuves ne pouvaient avoir d'embouchure dans l'Océan, « à moins qu'on ne se donnât encore le plaisir d'imaginer un temps où le Tanaïs et le Borysthène venaient par les Pyrénées se rendre en Biscaye. » La Mer-Noire, la Caspienne, sont tout aussi nécessaires à l'économie générale du continent, et, pour employer une comparaison dont nous nous sommes déjà servi tout à l'heure, il n' imagine pas plus le continent dépourvu de ces mers qu'il ne comprend un visage sans bouche et sans yeux.

On voit bien quelle position Voltaire avait prise. Il défendait la physique du globe contre l'imagination déréglée des naturalistes. Ceux-ci ne laissaient rien en place. L'illustre auteur de l'*Histoire naturelle* disait : « Nous voyons sous nos yeux d'assez grands changemens de terres en eau et d'eau en terres pour être assurés que ces changemens se sont faits, se font et se feront, en sorte qu'avec le temps les golfes deviendront des continens, les isthmes seront un jour des détroits, les marais deviendront des terres arides, et les sommets de nos montagnes les écueils de la mer. » C'est contre cette espèce de danse vertigineuse des élémens que Voltaire proteste; mais il faut avouer qu'il pousse à l'excès l'esprit de résistance. Qu'il n'accepte pas les explications qu'on lui donne et qui sont manifestement des fantaisies de théoriciens, des rêves de philosophes, qu'il rappelle les esprits à la prudence et au bon sens, c'est fort bien; mais pourquoi aller jusqu'à proscrire toute tentative d'explication? Est-il possible que nous nous abstenions de chercher les causes des phénomènes naturels? Ce serait trop nous demander; tout ce qu'on peut exiger de nous, c'est que nous regardions de fort près aux hypothèses que nous faisons ou que font les autres. Ici d'ailleurs l'ardeur de la réaction fit commettre à Voltaire une erreur grave, nous pouvons même dire une lourde bétise; elle lui a été bien souvent reprochée, et elle a suffi pour diminuer considérablement l'autorité de son nom en matière de sciences naturelles :

nous voulons parler de l'obstination avec laquelle il a nié l'existence de coquilles marines dans les terres actuellement éloignées de la mer.

Les fossiles marins étaient un des principaux articles des systèmes de Woodward, de Whiston, de Telliamed, de Buffon; ils arguaient tous de la présence de ces débris au milieu des continents et sur le sommet même des montagnes pour affirmer que la terre avait été autrefois couverte par les eaux (1). En effet, il ne s'agissait pas seulement de quelques échantillons isolés, de quelques corps particuliers trouvés çà et là; c'était une multitude innombrable de coquilles et d'autres productions marines qu'on rencontrait par amas immenses, par bancs de 100 et 200 lieues de longueur. Bernard Palissy, vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, avait le premier osé dire que ces amas fossiles étaient de véritables coquilles déposées par la mer dans les lieux mêmes où on les rencontrait; il avait développé ses idées dans des conférences publiques faites au sujet des pétrifications, si abondantes dans les terrains de Paris; mais ses enseignemens étaient restés stériles, et sa voix n'avait pas eu d'écho. Dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, la question fut reprise en Italie par plusieurs géologues, tels que Fabio Colonna, Scilla et surtout Stenon. Stenon était un Danois qui était venu professer l'anatomie à Padoue. Ses connaissances exactes en histoire naturelle lui permirent de ne pas se borner aux coquilles et de comparer aux animaux vivans certaines parties des animaux anciens. Ainsi certains corps en forme de fer de lance étaient considérés par le peuple comme des langues de serpent converties en pierres, et les savans les avaient désignés pour cette raison sous le nom de *glossopètres*; on les classait parmi les *pierres figurées*, formées, comme des jeux de la nature, par des forces mystérieuses. Stenon annonça et prouva que ce n'était autre chose que des dents d'une espèce de squalé analogue à celle qui habite encore nos mers. Quant aux coquilles, il montra qu'elles existent dans les divers terrains à différens degrés d'altération, les unes n'ayant d'autre caractère de fossilisation que l'absence de matière animale, tandis qu'à l'autre extrémité de l'échelle on en trouve qui sont pétrifiées dans le sens propre du mot, c'est-à-dire que, tout en conservant leur forme, elles n'ont plus rien de leur nature primitive. La théorie des fossiles marins se dessinait donc très nettement

(1) L'antiquité elle-même avait connu les coquilles fossiles et en avait tiré la même conséquence. Ovide dit en termes précis :

Vidi egomet quod erat quondam solidissima tellus  
Esse fretum, vidi factas ex æquore terras,  
Et procul à pelago conchæ jacuere marinæ.

dans le livre que Stenon publia en 1669 sous un titre assez bizarre : *De solido intra solidum contento naturaliter*. L'auteur avait voulu indiquer par ces mots qu'il s'occupait des différens corps, minéraux ou organiques, que l'on trouve renfermés à l'intérieur des roches. Depuis ce temps, un grand nombre de faits avaient été rassemblés. On savait que les couches de craie, de marne, de pierre à chaux, de marbre, sont composées soit de coquilles entières, soit de fragmens de coquilles mêlées à d'autres productions marines; on y trouvait des débris très reconnaissables de poissons de mer, et cela se rencontrait non-seulement en Angleterre et en France, mais en Asie et en Afrique, non-seulement dans les plaines, mais sur les Alpes et les Pyrénées.

Voltaire vint se heurter contre cette masse considérable de faits. Il les rejeta tout d'un bloc. Plutôt que d'admettre que la mer eût occupé la place des continens, il refusa de croire aux amas de fossiles marins. Et d'abord il admettait parfaitement que la nature pût façonner des pierres par ses forces propres et leur donner directement la forme de certains animaux. C'est ainsi que les Alpes, les Vosges, sont pleines de pierres tournées en spirales; il a plu aux naturalistes de les appeler des *cornes d'Ammon*, et on veut dès lors y reconnaître un poisson qui vit dans la mer des Indes; on se laisse ainsi abuser par les mots. Comme on a nommé glossopètres ces pierres que les géologues italiens ont signalées dans les montagnes de leur pays et qui ont quelque rapport avec la langue d'un chien marin, les naturalistes imaginent que des chiens marins sont venus mourir sur les Apennins du temps de Noé. « Que n'ont-ils dit aussi que les coquilles que l'on appelle *conques de Vénus* sont en effet la chose même dont elles portent le nom? » Une fois entré dans cette voie, Voltaire pousse à outrance ses plaisanteries sur les jeux de la nature et sur ce qu'en tirent les philosophes à systèmes. Il y a dans le Chablais, à deux petites lieues de Ripaille, une grotte remarquable par des stalactites et des stalagmites. L'eau qui distille à travers le rocher a formé dans la voûte la figure d'une poule qui couve des poussins. Auprès de cette poule est une autre concrétion qui ressemble parfaitement à un morceau de lard avec sa couenne de la longueur de près de trois pieds. Dans un bassin situé au milieu de la grotte, on trouve des pralines assez semblables à celles qui se vendent chez les confiseurs, et à côté la forme d'un rouet à filer avec la quenouille. La tradition rapporte même qu'on voyait autrefois dans l'enfoncement de la grotte une femme pétrifiée; on ne distingue plus rien qui ressemble à une femme, mais le nom de *grotte des fées* est resté à la caverne. Que ces faits tombent entre les mains d'un philosophe à systèmes, il ne manquera pas de pré-

tendre qu'il est en face de pétrifications véritables. « Cette grotte, dira-t-il, était habitée autrefois par une femme; elle filait au rouet, son lard était pendu au plancher, elle avait auprès d'elle une poule avec ses poussins; elle mangeait des pralines quand elle fut changée en rocher, elle, les poulets, son lard, son rouet, sa quenouille et ses pralines, comme la femme de Loth fut changée en statue de sel. »

Tout en tenant pour les « jeux de la nature, » Voltaire convient qu'ils ne peuvent tout expliquer; il y a des empreintes de poissons tellement caractéristiques qu'on ne saurait les récuser. Il les présente du moins comme des cas isolés, des accidens fortuits. « On a trouvé dans les montagnes de la Hesse une pierre qui portait l'empreinte d'un turbot, et sur les Alpes un brochet pétrifié; on en conclut que la mer et les rivières ont coulé tour à tour sur les montagnes. Il était plus naturel de soupçonner que ces poissons, apportés par un voyageur, s'étant gâtés, furent jetés et se pétrifièrent dans la suite des temps; mais cette idée était trop simple et trop peu systématique. » Quant aux coquilles mêmes, Voltaire fait observer qu'il y en a très peu dont l'origine maritime soit incontestable. Les débris que l'on rencontre ne proviennent-ils pas de colimaçons, de moules, de crustacés ou de mollusques de rivière? Il a fait chercher des fragmens de coquillages marins sur le mont Saint-Gothard, sur le Saint-Bernard, dans les montagnes de la Tarentaise : on n'en a pas découvert; un seul physicien lui a écrit qu'il a trouvé quelques écailles d'huîtres pétrifiées vers le Mont-Genis. Ces huîtres paraissent authentiques; mais « est-ce une idée tout à fait romanesque de faire réflexion sur la foule innombrable de pèlerins qui partaient à pied de toutes les provinces pour aller à Rome par le Mont-Genis, et qui portaient des coquilles à leurs bonnets? » Ces coquilles de mer ont donc été perdues ou jetées par des pèlerins, et « une huître près du Mont-Genis ne prouve pas que l'Océan indien ait enveloppé toutes les terres de notre hémisphère. » Et d'ailleurs, sans recourir aux pèlerins, n'y a-t-il pas d'autres causes qui peuvent déplacer des coquilles d'huîtres? « Il n'y a pas longtemps, dit-il, que dans un de mes champs, à cent cinquante lieues des côtes de Normandie, un laboureur déterra vingt-quatre douzaines d'huîtres; on cria miracle : c'étaient des huîtres qu'on m'avait envoyées de Dieppe il y avait trois ans. Je suis de l'avis de *l'Homme aux quarante écus*, qui dit que des médailles romaines trouvées au fond d'une cave à six cents lieues de Rome ne prouvent pas qu'elles aient été fabriquées dans cette cave. »

On parlait beaucoup du falun de Touraine, sur lequel l'attention avait été autrefois appelée par Bernard Palissy; on prétendait qu'il



existait en Touraine une masse de 130 millions de toises cubiques d'un terrain presque entièrement composé de coquilles de mer intactes ou brisées, sans mélange de matières étrangères. Certainement, s'il y avait à quarante lieues de la mer des bancs immenses de coquilles marines, si elles étaient, comme on l'assurait, posées à plat par couches régulières, il fallait bien admettre que la mer eût séjourné longtemps dans ces parages. Voltaire fit venir à Ferney des caisses de ce falun pour le considérer de près. Tout examen fait, il n'y vit qu'une terre marneuse mêlée de talc, un peu salée au goût; mais il n'y découvrit aucun vestige de coquilles. « Les laboureurs de Touraine l'emploient, dit-il, pour féconder leurs champs. Si ce n'était qu'un amas de coquilles, je ne vois pas qu'il pût fumer la terre. J'aurais beau jeter dans mon champ toutes les coques desséchées des limaçons et des moules de ma province, ce serait comme si j'avais semé sur des pierres. »

Buffon, contre qui les critiques et les plaisanteries de Voltaire étaient dirigées, y avait été fort sensible. Dès l'année 1749, Voltaire avait envoyé à l'académie de Bologne une dissertation écrite en italien et traduite par lui-même en français sur les changemens arrivés dans notre globe. Il y parlait de la théorie des montagnes et des fossiles à peu près dans les termes qu'on vient de voir. Buffon, très piqué, répondit à son adversaire en prenant lui-même le ton de la plaisanterie, qui ne lui était pas habituel. On lit dans la *Théorie de la terre* : « La Loubère rapporte, dans son voyage de Siam, que les singes au cap de Bonne-Espérance s'amuse continuellement à transporter des coquilles du rivage de la mer au-dessus des montagnes... En lisant une lettre italienne sur les changemens arrivés au globe terrestre, je m'attendais à trouver ce fait rapporté par La Loubère, car il s'accorde parfaitement avec les idées de l'auteur. Les poissons pétrifiés ne sont, à son avis, que des poissons rares rejetés de la table des Romains parce qu'ils n'étaient pas frais, et à l'égard des coquilles, ce sont, dit-il, les pèlerins de Syrie qui ont rapporté dans le temps des croisades celles des mers du Levant qu'on trouve actuellement pétrifiées en France, en Italie et dans les autres états de la chrétienté. Pourquoi n'a-t-il pas ajouté que ce sont les singes qui ont transporté les coquilles au sommet des hautes montagnes et dans tous les lieux où les hommes ne peuvent habiter? Cela n'eût rien gâté et eût rendu son explication encore plus vraisemblable. » Si Buffon supportait mal la raillerie, on sait que Voltaire était encore moins endurant. L'historien de la nature et l'ermite de Ferney restèrent longtemps animés de sentimens fort vifs l'un contre l'autre. Voltaire renouvelait à chaque instant ses attaques contre la géologie nouvelle; il la criblait en

toute occasion et sous le moindre prétexte de traits peu mesurés. Buffon ne dissimulait pas sa mauvaise humeur; il s'en expliquait vertement et à tout propos. Lisait-on aux séances de l'Académie française quelque nouvel ouvrage adressé par Voltaire, on voyait Buffon s'agiter sur son fauteuil et témoigner vivement son improbation. En vain des amis communs essayèrent pendant de longues années d'adoucir cette animosité mutuelle. Un incident de famille y mit fin. Buffon envoyait son jeune fils faire le tour de l'Europe pour s'instruire; le gouverneur du jeune homme eut ordre de le présenter à Ferney. Voltaire, touché de cette avance, écrivit sur-le-champ à son adversaire une lettre émue et cordiale. La paix fut faite à partir de ce jour. Voltaire désarma, et Buffon, sans effacer de son livre le passage que nous venons de citer, en atténua l'effet par une note. « Sur ce que j'ai écrit au sujet de la lettre italienne, dit-il, on a pu trouver, comme je le trouve moi-même, que je n'ai pas traité M. de Voltaire assez sérieusement. J'avoue que j'aurais mieux fait de laisser tomber cette opinion que de la relever par une plaisanterie, d'autant que c'est peut-être la seule qui soit dans mes écrits... On m'apporta cette lettre italienne dans le temps même que je corrigeais la feuille de mon livre où il en est question. Je ne lus cette lettre qu'en partie, imaginant que c'était l'ouvrage de quelque érudit d'Italie qui, d'après ses connaissances historiques, n'avait suivi que son préjugé sans consulter la nature, et ce ne fut qu'après l'impression de mon volume sur la *Théorie de la terre* qu'on m'assura que la lettre était de M. de Voltaire. J'eus regret alors à mes expressions. Voilà la vérité; je le déclare autant pour M. de Voltaire que pour moi-même et pour la postérité, à laquelle je ne voudrais pas laisser douter de la haute estime que j'ai toujours eue pour un homme aussi rare et qui fait tant d'honneur à son siècle. »

#### IV.

Si maintenant nous passons de la physique du globe à celle des êtres vivans, nous trouverons toujours Voltaire en défiance contre les utopistes qui prétendent expliquer les secrets de la nature. Sur les différentes questions que nous allons d'abord rencontrer, celle des générations spontanées, celle des germes, Voltaire a d'ailleurs des opinions tout à fait conformes à celles que professe la science officielle de nos jours. Après lui, quelques faits se sont éclaircis, quelques détails se sont précisés; mais de prime abord il a pris le bon parti, s'il faut en croire nos savans les plus autorisés.

La question des générations spontanées est fort ancienne; c'est

un de ces problèmes qui reviennent périodiquement agiter le monde de la science. Needham, un prêtre anglais, avait examiné avec soin des infusions de matières putrescibles, et, avec l'aide du microscope, il y avait vu apparaître des légions d'êtres variés, des végétaux ou des animaux de toute sorte. Ses expériences avaient acquis rapidement une grande notoriété dans toute l'Europe, et une école de naturalistes y prétendait trouver des lumières certaines sur les origines mêmes de la vie; ces moisissures végétales, ces animalcules de Needham naissaient sans germes, sans parens, et l'on voyait là des êtres vivans se créer de toutes pièces au moyen de simples débris organiques. Needham avait du moins apporté des faits bien observés et circonscrit le domaine de la discussion en le réduisant aux animaux infusoires, car avant lui l'imagination se donnait pleine carrière, et l'on croyait voir naître spontanément des animaux que leur structure et leur taille placent à un degré fort élevé dans l'échelle des êtres; on en était à peu près aux abeilles d'Aristée naissant des entrailles d'un taureau putréfié. Van Helmont, dont la parole avait une grande autorité au xvii<sup>e</sup> siècle, écrivait : « L'eau de fontaine la plus pure, mise dans un vase imprégné de l'odeur des ferments, se moisit et engendre des vers. Les odeurs qui s'élèvent du fond des marais produisent des grenouilles, des sangsues, des herbes. Creusez un trou dans une brique, mettez-y de l'herbe de basilic pilée, appliquez une seconde brique sur la première, de façon que le trou soit parfaitement couvert, exposez les deux briques au soleil, et au bout de quelques jours l'odeur du basilic, agissant comme ferment, changera l'herbe en véritable scorpion. » C'est encore van Helmont qui fait naître des souris dans des paquets de linge sale. D'autres allaient jusqu'à donner des procédés pour faire produire des grenouilles au limon des marais ou des anguilles à l'eau des rivières. C'était donc un grand progrès que de limiter les faits, comme le faisait Needham, à la naissance des animaux infusoires. Ses recherches étaient d'ailleurs consciencieuses et précises; il montrait comment, suivant la nature des dissolutions, variait celle des animaux qu'on y voyait naître; il ne s'agissait donc pas de germes apportés par l'atmosphère; c'étaient bien les élémens mêmes de la dissolution qui formaient les nouveaux êtres. Aussi Buffon adopta pleinement les idées de Needham, et il les appuya d'une théorie des molécules organiques. Suivant lui, la vie réside dans les dernières molécules des corps. Ces molécules sont de petits organismes qui sont retenus par les tissus inertes, par les huiles, par les humeurs. Elles sont d'ailleurs indestructibles, incorruptibles; la mort ne fait que les mettre en liberté; elles sortent alors du moule où elles étaient enfermées, et pénètrent dans un

moule nouveau pour former un autre corps vivant. C'est ainsi que la génération spontanée ne s'observe que dans des infusions contenant des matières végétales ou animales propres à être décomposées. Needham avait en effet posé cette restriction, dont Buffon donnait tout de suite la raison théorique.

Voltaire refusa énergiquement d'admettre les conséquences que l'on tirait des expériences sur les infusoires. Il faut dire qu'il était d'ailleurs en querelle avec Needham, qui avait entamé contre lui une controverse théologique et qui essayait de réfuter quelques-unes de ses attaques contre l'Écriture sainte. C'était aussi le temps où il était fort animé contre Buffon et disposé à se ranger en tout parmi ses adversaires. Aussi fait-il pleuvoir une grêle de traits, de récriminations, de plaisanteries, sur les essais de Needham et la théorie des molécules organiques. « Un jésuite irlandais nommé Needham s'avisa, dit-il, de croire et de faire croire que non-seulement il avait fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté et avec du jus de mouton bouilli au feu, mais même que ces anguilles en avaient produit d'autres, et que, dans plusieurs de ses expériences, les végétaux s'étaient changés en animaux. Needham, aussi étrange raisonneur que mauvais chimiste, ne tira pas de cette prétendue expérience les conséquences naturelles qui se présentent. Ses supérieurs ne l'eussent pas souffert. Il était en France déguisé en homme et attaché à un archevêque; personne ne savait qu'il fût jésuite. » De fait, Needham n'était point jésuite, ni même Irlandais; ce sont là des plaisanteries de Voltaire. « Si du persil se change en animal, si de la colle de farine, du jus de mouton bien bouilli et bien bouché dans un vase de verre inaccessible à l'action de l'air produisent des anguilles qui deviennent bientôt mères, voilà toute la nature bouleversée... Il est triste que l'académicien qui se laissa tromper par un charlatan ignorant se soit hâté de substituer à l'évidence des germes les molécules organiques. Il forma un univers. La plupart des philosophes, à l'exemple du chimérique Descartes, ont voulu ressembler à Dieu et faire un monde avec la parole. » On vient de voir que la doctrine de Needham, celle que nous appelons aujourd'hui l'hétérogénie, se présentait alors sous couleur d'orthodoxie religieuse; cela n'est peut-être pas indifférent à noter, car, bien que la religion soit désintéressée dans cette affaire, nous pouvons remarquer que, par un singulier retour des choses d'ici-bas, les faveurs de l'orthodoxie sont maintenant acquises à la doctrine contraire. Quoi qu'il en soit, Needham et ses partisans arguaient de ce que dit saint Paul à propos de la résurrection des morts dans sa première épître aux Corinthiens : « Mais, dira quelqu'un, comment les morts ressusciteront-ils? Insensés! ne voyez-vous pas que les grains semés par

vous ne se vivifient point, s'ils ne meurent d'abord (1) ? » C'est ainsi que l'Évangile selon saint Jean dit encore : « Si la graine du froment ne meurt après qu'on l'a jeté dans la terre, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit (2). » Saint Thomas avait dit de son côté en termes formels : *Primum in generatione est ultimum in corruptione*, la génération commence là où la corruption finit. Les hétérogénistes du temps s'appuyaient donc sur le texte sacré pour soutenir que la pourriture est la condition de la vie, et que la corruption donne naissance aux végétaux et aux animaux. C'est contre ces assertions que s'élevait Voltaire, toujours heureux de mettre l'Écriture et les docteurs en contradiction avec les faits. Il est certain que le grain de blé mis en terre ne pourrit ni ne meurt; il germe et se développe. De même les débris organiques peuvent fournir un milieu favorable au développement des êtres vivans; mais il faut que des germes viennent s'y placer pour que la vie s'y produise. Telle est du moins l'opinion à laquelle se rattache aujourd'hui la grande majorité des savans, et Voltaire la défendait de son temps en s'appuyant sur les expériences de Spallanzani.

Spallanzani, professeur à l'université de Pavie, avait en effet repris les expériences de Needham, et en avait tiré des conclusions contraires. Il enfermait, lui aussi, dans des ballons de verre des matières capables de se putréfier; mais il montrait qu'aucune apparence de vie ne se manifestait, si l'on avait eu soin de chauffer préalablement les infusions jusqu'à la température nécessaire pour détruire les germes. — Ainsi, disait-il, il est évident que toute vie vient des germes, et quand je prends soin de les tuer, les infusions sont stériles. — Elles le seraient à moins, répliquait Needham; vous commencez par détruire à l'aide du feu les conditions mêmes où la vie est possible; il n'est pas étonnant dès lors que vous ne voyiez apparaître aucun être vivant. Ce ne sont pas les germes que vous avez tués, c'est l'air de vos ballons que vous avez rendu mortel. — Spallanzani, pour répondre à cet argument, cherchait à se passer du feu : il essayait de filtrer l'air introduit dans les récipients et d'empêcher mécaniquement l'entrée des germes; il reproduisait ainsi dans des conditions nouvelles de précision et d'exactitude l'ancienne expérience du médecin florentin Redi, qui avait montré qu'on empêchait une viande de se putréfier en la recouvrant d'une gaze très fine; mais ses procédés d'expérimentation n'étaient pas assez parfaits pour qu'il pût arriver à des résultats décisifs. Comme on le voit, la controverse entre les hétérogénistes ou partisans de

(1) Première épître aux Corinthiens, ch. xv, versets 35 et 36.

(2) Évangile selon saint Jean, ch. xii, verset 24.

la génération spontanée et les panspermistes ou partisans des germes se produisait au temps de Voltaire dans les formes mêmes où nous l'avons vue renaître de nos jours.

La question de la variabilité des espèces fut encore une de celles dans lesquelles Voltaire intervint; cette question en effet se lie naturellement à celle de la génération spontanée. En supposant que la matière peut s'organiser sans germes et donner ainsi naissance à des êtres inférieurs, en y ajoutant que les espèces peuvent se modifier graduellement et former une série continue de végétaux et d'animaux de moins en moins imparfaits, on construit un système qui enferme dans un cadre unique tous les phénomènes de la nature vivante. On embrasse ainsi d'un seul coup d'œil la chaîne entière des êtres — depuis les plus rudimentaires jusqu'aux animaux supérieurs, et il semble que l'on saisisse le procédé même par lequel la nature crée l'infinie variété des existences. Un pareil système s'est de tout temps offert à l'esprit de quelques naturalistes, et il se présente, il faut l'avouer, sous des dehors si brillans, il satisfait si bien l'imagination, que ceux même qui le regardent comme réfuté par l'expérience sont toujours tentés d'en retenir quelque chose; mais Voltaire n'était pas tendre pour de pareilles fantaisies, et il se montra fermement attaché au principe de la fixité des espèces. Il faut dire que la doctrine qui fait naître les espèces les unes des autres ne se produisait au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle que comme une pure utopie : les recherches paléontologiques, qui devaient plus tard lui fournir ses argumens les plus sérieux, n'étaient pas encore inaugurées; en somme, elle n'avait à fournir aucune donnée certaine, et elle avançait naïvement les assertions les plus monstrueuses. C'est ainsi que le fameux Telliamed, prétendant que nos premiers ancêtres avaient été des poissons devenus d'abord amphibiens, puis convertis en animaux terrestres, appuyait son opinion sur les fables des sirènes et des tritons (1); bien plus, il arguait des indications que venait de donner un capitaine anglais qui avait traversé les parages du Groënland, et qui y avait vu des Esquimaux naviguant dans leurs chaloupes. Un de ces malheureux avait été pris par les Anglais et était mort de chagrin à leur bord sans proférer une parole et sans toucher aux alimens qu'on lui présentait. Telliamed n'hésite pas à voir dans cet Esquimau une sorte de monstre marin muet et couvert d'écailles de la ceinture jusqu'en bas, un « témoin » des races intermédiaires entre le poisson et l'homme. On conservait à Hall, en Angleterre, dans la salle de l'amirauté, la barque du Groënlandais

(1) Voyez, pour plus de détails sur les opinions de Telliamed, un travail de M. de Quatrefages sur les *Précurseurs français de Darwin* dans la *Revue* du 15 décembre 1868.

et l'homme lui-même desséché; mais Telliamed n'y avait pas été voir. On juge si Voltaire triomphe de cette étrange assertion; il fait payer cher à Telliamed sa crédulité au sujet de l'Esquimau; il la fait expier même à Buffon, bien innocent dans cette circonstance, mais trop enclin d'ordinaire à croire Telliamed. Du reste, c'est sur le ton de la grosse plaisanterie que Voltaire traite la question de la variabilité des espèces. Cette doctrine avait pris, dit-il, tant de crédit dès le commencement du siècle que plusieurs personnes étaient persuadées qu'une sole pouvait engendrer une grenouille. « Il ne faut pour cela que des parties organiques de grenouilles dans les moules des soles. » Il raconte à cet égard la mésaventure arrivée à un célèbre chirurgien de Londres, Saint-André, qui, pendant le séjour de Voltaire en Angleterre, défendait de toutes ses forces la doctrine de la mutabilité des êtres. Une de ses voisines, pressée par la misère, résolut d'exploiter l'enthousiasme du chirurgien; elle lui fit confidence qu'elle était accouchée d'un lapereau et que la honte l'avait forcée de se défaire de son enfant. Saint-André répand aussitôt dans Londres cette aventure, où il voit la confirmation de son système. Au bout de huit jours, la femme le fait venir dans son gâletas et lui dit qu'elle est près d'accoucher encore; Saint-André la délivre en présence de deux témoins, et amène au jour un petit lapin qu'il va montrant de tous côtés comme le fils de sa voisine. Quelques-uns crient au miracle; Saint-André et les siens affirment que la chose est conforme aux lois de la nature; tous donnent de l'argent à la mère des lapins. Elle trouvait le métier si bon qu'elle accoucha toutes les semaines; mais la police, incrédule à l'endroit de la mutabilité des espèces, vint mettre un terme à son commerce et surprit le procédé qu'elle employait pour engendrer des lapereaux. La femme fut punie, et Saint-André se cacha pendant que les gazettes s'égayaient à ses dépens. « Défions-nous donc, dit le narrateur, des lapereaux de Saint-André, comme des anguilles de Needham, de l'harmonie préétablie, qui est très ingénieuse, et des molécules organiques, qui sont plus ingénieuses encore. »

Ce système des molécules organiques contre lequel Voltaire ne perdait pas une occasion de s'élever avait pris dans les idées de Buffon une importance considérable. Il s'en servait, comme nous venons de le voir, pour expliquer la naissance des infusoires; il en tirait encore toute une théorie de la génération proprement dite. Les naturalistes étaient alors divisés sur ce sujet en deux grandes écoles. Les disciples d'Harvey avaient pris pour devise *omne vivum ex ovo*. Pour eux, tous les animaux, vivipares ou ovipares, naissaient d'un œuf; la fécondité appartenait donc en réalité à l'élément femelle. Bientôt Leeuwenhoeck, Hartsoëker, Aubry et

d'autres observateurs découvrirent des vers spermatiques dans la liqueur séminale des animaux mâles; ils y virent les véritables germes des êtres et attribuèrent ainsi à l'élément masculin le rôle prépondérant dans la génération. C'est entre ces deux systèmes et pour les renverser tous deux que Buffon vint placer sa propre théorie. Suivant lui, le corps des animaux mâles, comme celui des femelles, est formé de ces fameuses molécules organiques, parties primitives et indestructibles, qui sont d'ailleurs tout à fait spécialisées suivant les différentes régions du corps : il y a ainsi des molécules particulières pour chacune des parties de la tête, comme les yeux, le nez, les dents, et pour chacune des parties du corps, comme l'épine dorsale, les bras, les jambes, les mains, les pieds. Chacune de ces parties attire à elle les molécules qui sont propres à la former, et c'est en cela d'abord que consiste le phénomène de la nutrition; chaque section du corps se nourrit par les parties des aliments qui lui sont semblables. Quand la nutrition est complète, l'excédant des molécules des différentes espèces qui ont été introduites dans l'organisme va se réunir dans la liqueur séminale, qui est ainsi un extrait de toutes les parties du corps de l'animal. Cela se voit dans un sexe aussi bien que dans l'autre, de telle sorte que l'acte de la génération met en présence tous les élémens nécessaires pour former soit un mâle, soit une femelle. Le fœtus prend l'un ou l'autre sexe suivant que les élémens du mâle ou de la femelle y dominent, et l'enfant ressemble au père ou à la mère ou bien à tous les deux suivant les combinaisons des molécules issues des deux sources; dans tous les cas, chaque molécule sait la place qu'elle doit prendre dans le fœtus, suivant la partie du corps dont elle est originaire : c'est ainsi qu'elles forment d'elles-mêmes un petit être semblable en tout à l'animal dont elles sont l'extrait.

Nous n'indiquons que par deux ou trois traits le système qu'avait construit Buffon; mais il en avait tiré de prodigieux développemens, et il y trouvait l'explication d'un très grand nombre de phénomènes. Certes Voltaire était dans son droit quand il accusait l'auteur de l'*Histoire naturelle* de n'avoir fait qu'un roman ingénieux, quand il lui reprochait en termes amers d'avoir abusé les esprits en donnant ses fantaisies pour des faits. Voltaire, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, défendait les véritables principes de la recherche scientifique; il rappelait un savant à la rigueur de la méthode d'observation. La conception de Buffon est allée rejoindre tant d'autres utopies, et pourtant, si l'on voulait montrer quelque indulgence pour l'historien de la nature, ne pourrait-on pas à la rigueur trouver un rapport éloigné de parenté entre sa théorie et celle qui prévaut de nos jours? Buffon n'était pas en somme un observateur



médiocre, et il devait bien y avoir dans son roman quelques-uns des traits de la réalité. Si nous demandons maintenant à un physiologiste comment les choses se passent, il nous répondra que tout se fait par des cellules. Ces cellules ne sont pas les molécules organiques de Buffon, car celles-ci devaient être incorruptibles, inaltérables, tandis que les cellules ont une vie évolutive, naissent et meurent. C'est là une différence fondamentale; mais enfin ces cellules, par elles-mêmes ou par leurs dérivés, forment tout le corps des animaux. Dans la génération interviennent des éléments issus du corps du mâle et des éléments issus du corps de la femelle; il y a des ovules mâles et des ovules femelles, et les cellules embryonnaires qui les constituent subissent une sorte de mélange assez semblable à celui que signalait Buffon. C'est à la suite de ce phénomène (liquéfaction du vitellus) que la toile embryonnaire se forme, et qu'on y voit des cellules spécifiquement distinctes, différenciées dès leur naissance par les propriétés anatomiques, former les divers organes et les diverses parties de l'animal, les unes constituant le système circulatoire, celles-ci le système musculaire, celles-là le système nerveux. N'y a-t-il pas là comme un souvenir lointain de ces molécules hétérogènes que Buffon tirait de tous les points du corps pour former l'être nouveau?

## V.

Il faut nous borner. Nous n'aurions jamais fini, si nous voulions toucher à tous les sujets scientifiques qui excitaient l'intérêt de Voltaire au fond de son château de Ferney. Il ne faisait plus d'expériences suivies comme à Cirey, et il se contentait en général de se renseigner sur les travaux des savans : cependant à l'occasion il savait encore recourir à l'observation directe. Un jour il veut vérifier les traditions relatives aux procédés qu'Annibal a employés pour se frayer un chemin à travers les Alpes; il fait chauffer de grandes masses de vinaigre, et s'assure que le liquide bouillant désagrège facilement les roches alpestres. Un autre jour il institue des recherches sur les limaçons; il voulait contrôler une assertion de Spallanzani, qui avait dit que la tête repousse aux limaces auxquelles on l'a coupée. Il prend donc vingt limaces sans coque, de couleur mordoré-brun, et leur coupe la tête entière avec les quatre antennes; il fait de même à douze escargots à coquille, puis il coupe aussi la tête à huit autres escargots, mais entre les deux antennes. Au bout de quinze jours, il voit une tête naissante se montrer chez deux de ses limaces; elles mangeaient déjà, et leurs quatre antennes commençaient à poindre. Les autres se portaient bien, mais elles avaient

perdu définitivement leurs têtes. Quant aux escargots, il en était mort la moitié; les autres continuaient à s'agiter. « Ils marchent, dit-il, ils grimpent à un mur, ils allongent le cou; mais il n'y a nulle apparence de tête, excepté à un seul... Voilà deux prodiges bien avérés : des animaux qui vivent sans tête, des animaux qui reproduisent une tête. » Pour ce qui est de vivre sans tête, l'expérience de Voltaire était irréprochable; tout le monde sait maintenant que des organismes inférieurs peuvent vivre ainsi pendant des semaines et des mois. En revanche, la reproduction de la tête des limaçons ou des limaces n'est point un fait scientifique. Chez ces animaux, l'anneau pharyngien est pourvu d'un système de ganglions qui joue le rôle de centre cérébral. On peut dire qu'ils ont leur cerveau dans le gosier. Quand on mutile l'animal sans toucher à l'anneau pharyngien, la partie supérieure de la tête, les antennes (1) peuvent repousser; mais il n'y a pas eu dans ce cas suppression réelle de la tête. Le tout, comme on voit, est de s'entendre sur ce qu'est la tête d'un limaçon, et c'est ce que Voltaire n'avait pas précisé suffisamment. Au reste, ses expériences sur les limaçons lui servent surtout de prétexte à produire une correspondance très gaie entre « le révérend père l'Escarbotier, par la grâce de Dieu capucin indigne, prédicateur ordinaire et cuisinier du grand couvent de la ville de Clermont en Auvergne, et le révérend père Élie, carme chaussé, docteur en théologie. » Les deux bons moines, tous les deux fort gaulois, dissertent sur les limaces à coque et sans coque, et partent de là pour toucher à bien d'autres matières que nous ne nous proposons pas d'examiner ici.

En lisant avec beaucoup d'attention les récits des voyageurs sur les mœurs des peuplades lointaines, en interrogeant soigneusement ceux de ses amis que les hasards de leur carrière avaient conduits dans les différentes parties du monde, Voltaire avait acquis des idées assez exactes sur l'état des races humaines. Il était très frappé des différences spécifiques qu'on remarque entre les hommes, et, suivant les habitudes de son esprit, il prenait ces différences pour des faits au-delà desquels il n'y a pas lieu de remonter. En un mot, pour employer le langage des anthropologistes de nos jours, il était polygéniste. Il n'y a, suivant lui, que la manie des systèmes qui puisse troubler l'esprit au point de faire dire qu'un Suédois et un Nubien sont de la même espèce lorsqu'on a sous les yeux le tissu sous-cutané des nègres, qui est absolument noir et qui est la cause évidente de leur noirceur inhérente et spécifique. Il ne peut pas admettre qu'un

(1) Nous disons « antennes » avec Voltaire. Le mot technique serait « tentacules. » Comme cette désignation l'indique, les cornes du limaçon sont des organes de tact.

Lapon et un Samoyède soient de la race des anciens habitans des bords de l'Euphrate, pas plus que leurs rennes ne descendent des cerfs de la forêt de Senlis. « Il n'a pas certainement été plus difficile à la nature de faire des Lapons et des rennes que des nègres et des éléphants. » Ce qui donne une certaine valeur à l'opinion de Voltaire, c'est qu'il est instruit assez exactement des caractères de races : ainsi il connaît bien par les relations de ses correspondans la race autochtone d'Amérique, dont beaucoup de naturalistes contestaient l'existence ; il sait que cette race existe depuis le Canada jusqu'en Patagonie, qu'elle se distingue par sa peau rouge, par la rareté de la barbe et des poils. Par d'autres récits, il connaît les albinos, ces petits nègres blancs, aux yeux de lapin, qui ont une soie fine et incolore sur la tête, et qui ne ressemblent à leurs compatriotes que par leur nez épaté. Il refuse de voir là avec Buffon une variété de la race nègre, et il persiste à en faire une espèce particulière. C'est ainsi qu'il a plu « à la Providence de faire des hommes à membrane noire, de mettre des têtes à laine dans des climats tempérés, de placer des blancs sous l'équateur, de bronzer les corps aux Grandes-Indes et au Brésil, de donner aux Chinois d'autres figures qu'à nous, de mettre des Lapons tout auprès des Suédois... Il eût été bien triste qu'il y eût tant d'espèces de singes et une seule d'hommes. »

Au surplus, nous ne pouvons pas demander à Voltaire des connaissances bien étendues sur une matière dont les premiers principes sont à peine posés aujourd'hui ; nous en dirons autant de ce qui touche à la physiologie cérébrale et à la théorie du système nerveux. La distinction des nerfs moteurs et des nerfs sensitifs n'était point encore établie ; à plus forte raison ne savait-on rien de précis sur les fonctions des centres nerveux. Cependant la plupart des médecins se préoccupaient du rôle des nerfs et indiquaient de plus en plus nettement qu'il y fallait chercher des lumières sur l'action réciproque du physique et du moral. Voltaire n'était pas homme à se laisser entraîner par des hypothèses alors si mal justifiées ; il s'en tenait prudemment à ce qu'il avait dit avec Locke sur la matière et la pensée, et il ne voyait pas d'éléments pour entrer plus avant dans la question. Il s'élève donc contre ces physiologistes dont les uns font des nerfs un canal par lequel passe un fluide invisible, les autres un violon dont les cordes sont pincées par un archet qu'on ne voit pas davantage. C'est ainsi que peu de temps avant sa mort, — et ce trait terminera notre étude, — nous le trouvons prenant la plume contre un adversaire dont le nom devait retentir ailleurs que sur le terrain de la science ; il s'attaque à Marat, le futur montagnard, le futur ami du peuple. Marat, alors médecin du comte d'Artois, avait

publié en 1775 un traité en trois volumes, de *l'Influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme*. Ce qu'était sa théorie, on l'imagine aisément; mais il est bien certain qu'il n'avait pour l'appuyer qu'une provision de faits insuffisante. Ses opinions s'exprimaient d'ailleurs dans un style dithyrambique pour lequel il invoquait le patronage de l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et d'*Émile*. « Prête-moi ta plume, lui disait-il, pour célébrer toutes ces merveilles; prête-moi ce talent enchanteur de montrer la nature dans toute sa beauté; prête-moi ces accens sublimes!... » Voltaire objecte à Marat qu'il ferait mieux d'invoquer Boerhaave et même Hippocrate qu'un faiseur de romans. « M. Marat croit avoir découvert que le suc des nerfs est le lien de communication entre les deux substances, le corps et l'âme. C'est avoir fait en effet une grande découverte que d'avoir vu de ses yeux cette substance qui lie la matière et l'esprit... Ce suc est apparemment quelque chose qui tient des deux autres, puisqu'il leur sert de passage, comme les zoophytes, à ce qu'on prétend, sont le passage du règne végétal au règne animal; mais, comme personne n'a jamais vu, du moins jusqu'à présent, cette substance médiatrice, nous prions l'auteur de nous la faire voir, afin que nous n'en doutions pas. » Et comme Marat, discutant les argumens de certains médecins, établit que, bien que l'âme ne soit pas matérielle et n'occupe aucun lieu à la manière des corps, il ne s'ensuit pas cependant qu'elle n'ait aucun siège déterminé. « Non, monsieur! s'écrie Voltaire; mais il ne s'ensuit pas non plus qu'elle demeure dans les méninges, qui sont tapissées de quelques nerfs. Il vaut mieux avouer qu'on n'a pas vu encore son logis. » Toute la critique de l'ouvrage est sur ce ton fort vif, et Voltaire malmène fort le médecin du comte d'Artois. « M. Marat semble avoir calomnié la nature humaine plus qu'il ne l'a connue... Après avoir lu cette longue déclamation en trois volumes, qui nous annonce la connaissance parfaite de l'homme, je ne puis dire qu'une chose : c'est qu'il eût été plus sensé de s'en tenir à la description de l'homme, telle qu'on la voit dans le second et le troisième tome de *l'Histoire naturelle*. C'est là en effet qu'on apprend à se connaître, c'est là qu'on apprend à vivre et à mourir; tout y est exposé avec vérité et avec sagesse, depuis la naissance jusqu'à la mort. » Voltaire, comme on voit, avait fait alors sa paix avec Buffon.

Nous avons passé successivement en revue les travaux et les opinions de Voltaire sur ce qui touche à la physique et aux sciences naturelles. Boileau objurgue avec raison les auteurs qui ont la fantaisie de

Nous dira-t-on que nous avons fait quelque chose d'analogue en présentant Voltaire sous les traits d'un savant? Nous ne pensons pas qu'il soit utile de nous défendre contre un pareil reproche. Chacun voit bien les réserves que nous avons à faire pour rester dans les limites de la vérité, et nous avons pris soin d'ailleurs de les annoncer dès le début de ce travail. Il nous faut, notre esquisse terminée, estomper un peu toute cette science et la reléguer au second plan dans la vie de Voltaire. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, elle est indispensable à la vérité de l'ensemble, et elle donne à Voltaire un de ses traits caractéristiques, sur lequel on n'a peut-être pas toujours insisté suffisamment. C'est là notre excuse pour l'avoir mis aujourd'hui en lumière aux dépens de tous les autres.

L'esprit humain, en somme, a deux procédés principaux, deux méthodes, pour résoudre les questions qui l'occupent dans cette vie. Quand il le peut, il recueille un grand nombre de faits bien observés, bien contrôlés, les réunit patiemment en faisceaux, et parvient ainsi de degré en degré à des lois de plus en plus générales, qui ont pour lui le caractère de certitude le plus élevé auquel il puisse atteindre : c'est la méthode scientifique. Elle ne s'applique pas à tous les sujets avec une égale facilité, et elle ne trouve que bien lentement les matériaux qu'il lui faut mettre en œuvre. Aussi de tout temps l'esprit humain, obligé de résoudre mille problèmes qui le pressent comme OEdipe devant le sphinx, a-t-il adopté des solutions d'instinct, de prime saut, cherchant des points d'appui partout où il en trouvait, dans une expérience sommaire, dans la tradition des siècles, dans nos passions et nos sentimens les plus habituels : c'est là la seconde méthode, qui n'a pas d'appellation bien précise, mais que nous pouvons désigner, pour la facilité du langage, sous le nom de méthode littéraire. Chaque siècle, chaque époque emploie l'une et l'autre méthode dans des proportions différentes, la méthode littéraire cédant le terrain peu à peu à la méthode scientifique; mais il n'appartient qu'aux génies les plus heureusement doués de les concilier toutes deux et d'en réunir les avantages.

Chacune des méthodes en effet a ses écueils, ses excès. Quelquefois l'esprit des sciences, enivré de ses conquêtes, veut tout soumettre sans délai à son autorité, il regarde comme non avenu ce qu'il n'a pas souverainement décidé; on le voit alors, enfermé dans quelques solutions étroites, faire de violens efforts pour y ramener l'ensemble des choses. En vain l'homme demande à garder quelque liberté sur les points que la science n'éclaire pas encore et à s'ébattre en plein air hors du strict domaine où tout est déjà prouvé; on lui défend de pareilles escapades. Restez ici, lui dit-on, et re-

noncez à jouir de tout ce qui n'est pas su de science certaine. Quant à la méthode littéraire, nous demandera-t-on d'en signaler les écarts? Séduite par tout ce qui brille, elle s'attache souvent à des mirages comme à des objets réels. D'un bond elle atteint l'absolu et elle en redescend si sûre, si infatuée d'elle-même, qu'elle ne voit plus de difficultés nulle part. A tout propos et sur toutes questions, elle commence par faire un échafaudage entier. Qu'on ne lui parle pas de constructions laborieusement élevées pierre à pierre et qui doivent rester inachevées; elle ne connaît que les édifices couronnés, et c'est précisément par le faite qu'elle commence toutes choses. Trompée par les toiles peintes qu'elle a disposées autour d'elle, elle croit toucher de toutes parts à l'infini. Que les savans viennent alors, au nom des plus incontestables découvertes, demander qu'on efface quelques-uns de ces décors ou qu'on supprime du moins quelques effets de perspective condamnés par le temps, elle les repousse comme des trouble-fête et les accuse d'abaisser la nature humaine.

Voilà les inconvéniens que présente l'emploi exclusif de l'une ou de l'autre méthode; mais ce n'est pas à dire qu'elles soient nécessairement ennemies. Elles doivent au contraire se prêter un mutuel appui et se soutenir l'une l'autre. Ce rapprochement des deux méthodes se fait tant bien que mal à toutes les époques dans la pensée du genre humain. Elle discerne plus ou moins habilement ce qu'il y a de légitime dans les prétentions de la science, ce qu'il y a d'ingénieux dans les solutions empiriques du sentiment, ce qu'il y a d'utile et de fécond de part et d'autre. Quand ce travail se fait dans une seule intelligence, assez ferme, assez lucide, assez souple pour y suffire, on a le bon sens incarné, la raison faite homme; on a Voltaire.

EDGAR SAVENEY.

---

# CARACTÈRES

ET

# PORTRAITS DU TEMPS

---

ROSSINI.

---

Occuper son époque est déjà un très grand point, même quand les moyens que l'on emploie pour y parvenir ne sont pas exempts d'un certain charlatanisme; mais régner sur son temps par la seule force du talent et du génie, partir de rien pour arriver à tout, verser dans le trésor commun du siècle une immense somme d'idées qu'il tourne et retourne, agite, caresse, remue, dépense avec passion, voilà le vrai jeu, le vrai art, et celui qui aura vécu pour cette tâche n'aura point inutilement vécu. Ce fut le sort de Rossini. M. Richard Wagner, dans une lettre toute récente publiée par la *Gazette d'Augsbourg*, l'accuse d'avoir été l'homme de son temps. Il le fut en effet, et peut-être beaucoup trop; mais enfin à cette époque de « pure décadence » où Rossini vint au monde, et « dans cet état de choses dont il subit l'influence fatale et qui devait nuire d'une si terrible façon au développement de ses facultés, » on n'avait pas encore inventé cette merveilleuse idée de composer de la musique destinée à n'être comprise que des générations futures. On était d'abord l'homme de son temps, quitte à devenir plus tard, quand on pouvait, l'homme de l'avenir; attendu qu'il serait assez difficile de citer un homme ayant bien travaillé pour son temps qui

n'ait du même coup travaillé plus ou moins pour l'avenir, et si, comme semble dire M. Wagner, ce pauvre diable de Rossini, « qui pourtant avait de la facilité, » dut « s'ingénier à droite et à gauche pour trouver de quoi vivre matériellement, » c'est un peu la faute de la destinée, qui négligea de mettre sur sa route cette fameuse source des faveurs princières où tant d'honnêtes pèlerins de la démocratie se sont désaltérés à coupe pleine. Qui pourrait dire que ce déshérité, mort hier, ne léguant au monde que son *Guillaume Tell* et une quarantaine de misérables partitions où figurent *le Barbier*, *Semiramide* et le troisième acte d'*Otello*, n'eût point fait quelque chose, lui aussi, quelque chose comme *Tristan und Iscalt* par exemple et *les Maîtres chanteurs de Nuremberg*, si, au lieu d'être cet aimable et doux compagnon vivant de son travail et ne demandant rien à personne, il eût su, dans sa jeunesse, emboucher assez haut le trombone de la république universelle pour s'attirer l'enthousiasme maladif et les folles munificences de ces monarques mis hors d'affaire par la politique d'un Bismarck et le sentiment de leur propre défaillance ?

Tout cela au fond est dérisoire, et l'outrecuidance perce trop. Nous n'avons nulle envie de contester le talent de M. Richard Wagner : c'est avec Verdi le seul maître de nos jours attristés ; mais que veut-il en tout ceci ? Quel besoin le pousse à écrire ? Rossini meurt, vient-il à ce propos émettre des idées, une vue d'ensemble sur l'art, comme il en a le droit ? Agir ainsi serait trop simple, et quand les Rossini quittent ce monde, c'est probablement à cette unique fin d'offrir aux Richard Wagner une occasion de se mettre en scène. Une plaisanterie attribuée à l'auteur de *Guillaume Tell* au sujet de l'auteur de *Tanhäuser* (1) va servir de prétexte à M. Wagner pour parler de ce pauvre homme d'un air de sublime commisération. « Je lui annonçai ma visite ! » On croirait ouïr le langage d'un souverain. Weber n'avait-il pas eu dans son temps maille à partir avec Rossini ? Dès lors quoi de plus naturel que de chercher à son tour et après coup au grand Italien sa querelle d'Allemand ? Pas n'est besoin d'être un Valois pour bien s'entendre à jouer en ce monde son petit rôle. « Qu'est-ce que Novalis ? nous disait un jour Lamartine, on prétend qu'il m'imita ! » Et notez qu'en ce moment le poète de *Henri d'Ofterdingen* était mort depuis plus de trente ans. Qu'est-ce que ce Rossini que M. Richard Wagner ne connaît que

(1) « Un prétendu bon mot de Rossini fit le tour des journaux. Son ami Mercadante avait, dit-on, pris parti pour ma musique, ce dont Rossini avait voulu le punir, un jour qu'il donnait à dîner, on ne lui servait d'un plat de poisson que la sauce, attendu que la sauce sans le poisson devait suffire à un homme qui se contentait de musique sans mélodie. » (*Gazette d'Augsbourg* du 17 décembre 1868.)



par les boutades qu'on en raconte et qu'il a du reste généreusement oubliées? Weber, offenseur, venait humblement chercher son pardon; M. Wagner, plus magnanime, vient offrir le sien quand on l'attaque. Impossible d'allier tant de fanfaronnade à tant de naïveté! Dans toute cette conversation où l'auteur de *Tanhüuser* le prend de si haut avec l'auteur de *Guillaume Tell*, l'auteur de *Tanhüuser* n'évite pas un seul instant la fine et spirituelle mystification dont il ne cesse d'être l'objet, et quand le benoît ermite de Passy lui dit en baissant les yeux avec onction et componction : « J'avais de la facilité et peut-être aurais-je pu arriver à quelque chose! » il tient la confession pour sérieuse, et ne se doute pas de l'immense ironie que contient ce *Pater, peccavi!* Une partie plus sérieuse de la lettre de M. Richard Wagner est celle où il parle des appréciations historiques et définitives dont le moment lui semble venu; étudier Rossini, le juger « à sa valeur véritable et originelle, » mesurer, fixer le personnage, serait en effet une tâche attrayante et qui peut avoir son opportunité. Essayons-la.

## I.

On reproche à Rossini ses formules invariablement les mêmes, ses incorrections, ses redites, sa virtuosité de jeunesse; mais songe-t-on aux orchestres, aux troupes, pour lesquels il écrivait? se représente-t-on bien surtout les conditions d'existence de ce musicien de fortune travaillant au jour le jour, usant sa voix à chanter dans les églises, accompagnant dans les théâtres le récitatif au piano à raison de six *paoli* par soirée, forcé de se surmener pour ne pas mourir de faim, et tant bien que mal faire vivre son père et sa mère?

Mon père était oiseau, ma mère était oiselle!

Son père, trompette de la commune à Pesaro, jouait aussi du cor au théâtre, sa mère chantait. Jusqu'à l'arrivée des Français, l'humble ménage subsista; mais à dater de ce moment commença la vie errante, une vie de bohèmes et de campemens à la manière des artistes de Callot, *in Callot's manier*, comme dirait Hoffmann, dont il faudrait ici l'humoristique sentimentalité pour peindre tant de tribulations drolatiques à la fois et navrantes, et toujours courageusement supportées. « Ma pauvre mère, elle avait une belle voix dont elle se servait pour nous aider à nous tirer d'affaire, et, quoiqu'elle ne sût pas une note de musique, elle n'était pas sans talent! » Lorsque vers ses dernières années Rossini parlait de cette période d'enfance sur laquelle il aimait à revenir dans ses causeries

d'intimité, l'émotion le gagnait, lui qui riait de tout, il devenait grave, et cette mémoire du cœur fut un des côtés les plus honorables de sa nature. L'esthétique est à coup sûr une fort magnifique invention, j'estime cependant que ses lois ne sauraient être partout également appliquées; volontiers je l'appellerais une dixième muse, pourvu qu'on m'accordât qu'il est bien des artistes au berceau desquels elle ne fut pas convoquée, et que son absence n'a pas empêchés de grandir.

Rossini figure au premier rang de ces artistes, moins rares, en Italie surtout, qu'on ne croit, et toute pruderie, quand il s'agit de pareils hommes doit être mise de côté. C'est au plein courant de leur période qu'il faut les prendre, dans ce milieu même dont leurs ouvrages portent les imperfections, comme ils en reproduisent le mouvement et la vie. Par cette industrieuse activité des premiers jours, cette inconscience du génie sans cesse en veine de produire n'importe avec quels élémens et dans quelles circonstances, Rossini rappelle les grands Italiens du xvi<sup>e</sup> siècle; il chante à l'aventure, à tout venant, parce qu'il ne saurait faire autre chose, et comme fait Titien, qui peint les belles femmes parce qu'elles sont belles. Nous avons changé tout cela : est-ce un bien, est-ce un mal? Nul ne le peut dire; toujours est-il que l'excès de culture remplace aujourd'hui le tempérament. Chez le Rossini des premières années, le tempérament prédomine. Ce bambin écrivant *Tancredi* et que Weber mitraillait de ses invectives n'est qu'un musicien, vous le pileriez dans un mortier que ses os pulvérisés ne vous donneraient pas une parcelle d'esthétique; mais en revanche quel musicien! quelle organisation et quel génie! Que d'autres prolongent la saison des études, fréquentent les conservatoires et les bibliothèques, il n'a pas le temps, lui, de s'attarder à ces préliminaires, il lui faut écrire selon l'inspiration du moment, écrire sans sujet, sans motif. « Mes *libretti* de cette époque, disait-il en plaisantant, ne le prouvent que trop! » Il compose ses introductions sans connaître le *scenariorio* du poème, saisit à la hâte les paroles qu'on lui donne, et tout d'un trait les met en musique. *Demetrio e Polibio*, qui figure au nombre de ses partitions et dont un quatuor et un duo ont surnagé, fut bâclé de la sorte et morceau par morceau pour la famille Mombelli, une de ces *smalas* concertantes qui voyageaient de ville en ville, portant dans leurs bagages toute une pacotille musicale et dramatique. Rossini avait alors treize ans, et littéralement ne savait pas ce qu'il faisait. Le père Mombelli lui donnait à composer tantôt une cavatine, tantôt un duo, un quatuor, pour chaque morceau payait deux piastres, et il se trouva qu'un matin cette besogne était devenue une partition. Rossini, à cette heure de sa vie, n'avait

encore mis le pied dans aucune école, et ne connaissait de son art que ce que lui avait enseigné un certain Prinetti de Novare, physiologie pittoresque qu'on dirait échappée des mémoires de Benvenuto, claveciniste de son état, et par occasion fabricant de liqueurs qu'il absorbait au lieu de les vendre, du reste n'ayant jamais su ce que c'était qu'un lit, dormant dans son manteau à la belle étoile et debout, appuyé contre une arcade.

Avant d'aborder le lycée de Bologne et le padre Mattei, duquel il reçut, après des études très sommaires, le brevet de maestro, combien d'étapes parcourues, dévorées : leçons de solfège, de basse chiffrée et leçons de chant ! Un moment en effet, le fils du trompette de Pesaro, tenté par la superbe destinée des virtuoses, s'était demandé si, plutôt que de croquer misérablement des notes pour un peu de gloire, il ne vaudrait pas mieux s'enrichir tout de suite en exploitant sa belle voix. Rossini, on le sait, ne fut jamais indifférent à la question d'argent, et souvent ceux qui l'approchaient l'entendirent s'indigner à l'idée que l'œuvre entière de Beethoven n'eût pas rapporté à son auteur la moitié de ce que tel ténor ou tel baryton gagne dans son année. Étant donnée cette nature méridionale, moins spéculative au demeurant que spéculante, il fallut, nous pouvons le dire aujourd'hui, une bien grande force de vocation pour l'empêcher de dévier. *Tancredi* vaut à son auteur 500 francs, et lorsqu'à Venise il touche pour *Semiramide* une somme de 5,000 francs, le public se révolte et fait chorus avec les gens du théâtre pour crier au scandale. Il y a donc de ces lois d'organismæ auxquelles on n'échappe pas. Ce génie qui, dès cette époque, gouvernait déjà l'adulte inconscient, et le forçait à se décider pour une carrière pleine de hasards, quand il en pouvait choisir une pleine de profits immédiats, cette puissance démoniaque se faisait jour par toutes les issues, et dans cette incessante fièvre de productivité le beau, le médiocre et le pire naissent à l'envi sous sa plume. Chose caractéristique que cette absence de discernement qui du reste se laisse voir chez lui jusqu'à la fin ! Ses meilleures inspirations ne lui coûtent pas plus que les mauvaises ; c'est un des traits particuliers de ce génie aussi abondant, aussi riche, que dépourvu de facultés esthétiques, de se donner sans réfléchir, sans compter. « Il en faut pour tous les goûts, » disait-il vers sa fin, quand on se permettait d'articuler une objection, car cet olympien imperturbable en ses théories, et qui si volontiers vous prêchait *ex cathedra* le mépris de ses propres richesses, avait à l'endroit de telle minime composition récente des susceptibilités de simple mortel. Nous n'en sommes encore qu'aux exigences de sa période de jeunesse. *Quidquid tentabam scribere versus erat!* Le don était en effet dans sa nature, mais

ces facultés surabondantes n'eussent-elles existé qu'à un degré moindre, force eût été de les exploiter; il s'agissait de musiquer pour vivre, de travailler au jour le jour et sur commande. « Quand je rencontrai Meyerbeer à Rome, nous disait-il, je vis un jeune homme riche, élégant, un homme du monde voyageant pour son plaisir et pour son instruction. Aux renseignemens qu'il me demanda, je répondis en lui indiquant les bibliothèques, les écoles, que je n'avais pas le temps de fréquenter, moi, pauvre diable obligé de produire quand même! »

On n'a point assez tenu compte à Rossini de ces tribulations de la première heure. Cette manière que nous avons d'abstraire les gens du milieu où ils ont vécu, de ne prendre en considération ni les goûts d'une époque ni ses courans d'idées, nous a fait concentrer toute notre admiration, tout notre intérêt, sur l'auteur de *Guillaume Tell*. Ce pompeux xvii<sup>e</sup> siècle, dont la tradition invétérée nous gouverne, imprime à tous nos jugemens une irrésistible tendance vers les unités. L'homme dans son activité militante et changeante, l'œuvre diverse et ondoyante selon les temps et les circonstances, nous semblent des sujets trop complexes. Nous n'en voulons qu'à ce qui est tout d'une pièce, et demandons autant que possible à n'avoir affaire qu'au héros, au chef-d'œuvre : goût classique, national, et qui au demeurant simplifie beaucoup les choses. Découvrir le beau absolu, alors qu'il est partout, comme dans *Guillaume Tell*, n'exige point un grand effort d'esprit. Le vrai discernement serait plutôt d'apprécier à leur valeur relative tant d'inspirations mélodiques, de rythmes heureux, *trouvés*, que Stendhal et sa génération aveuglément portaient aux nues, et que nous affectons de rabaisser aujourd'hui sous l'influence d'un dilettantisme quelque peu imbu de pruderie allemande. Je sais tout ce qu'on a pu dire contre la virtuosité de l'école italienne et son abus de la vocalisation; mais, sans approuver l'excès, n'est-il pas permis de reconnaître que certains ornemens bien ménagés, loin de nuire à la vérité dramatique, viennent au contraire en relever l'expression? Pourquoi la musique n'aurait-elle pas, comme l'architecture, la peinture, un style fleuri? Qu'on se rappelle les arabesques de Raphaël, et dans l'art de la renaissance ces épanouissemens, ces enroulemens délicats, merveilleux. Nombre de gens confondent les traits, les *fioritures*, avec ces formules banales infatigablement reproduites au bout de chaque phrase. C'est un tort. Si les mœurs relâchées des compositeurs d'un autre âge ont donné libre cours à ces cadences toujours les mêmes et qui correspondent à certaines péroraisons consacrées du style épistolaire, il y a des traits dont l'invention vaut une idée.

« Dans notre langue italienne, disait Rossini, cette vocalisation ajoute à l'expression du mot. » Aussi ne se fait-il pas faute d'en user et d'en abuser. Qu'il s'agisse de Tancrede ou de Rosine, de Cendrillon ou d'Assur, de Moïse ou de Desdemona, l'effet avec lui ne varie guère. Il hérite d'une tradition où le culte de la belle voix humaine n'a jamais cessé d'être en honneur, tous les maîtres qui depuis un siècle l'ont précédé, les Porpora, les Cimarosa, les Païsiello, sont des chanteurs; lui-même, s'il voulait, brillerait au premier rang des virtuoses. Chanteur de profession, il ne daigna l'être, ayant sans doute mieux à faire; mais il écrivit la plus belle musique vocale qui existe, et pour l'art de mettre en lumière l'agilité, l'éclat et le ressort des voix, pour l'emploi de la virtuosité, nul, pas même Mozart, ne pourra lui être comparé : plus grand par le style, l'auteur des *Nozze de Figaro* et de *Don Juan* n'a pas cet imprévu, cette verve, cette furie inventive. Les morceaux de virtuosité chez Mozart, la cavatine de dona Anna, l'air de la reine de la Nuit, sont des leçons de solfège quand on leur oppose les éblouissantes improvisations de cet artificier sans égal. D'ailleurs ce chant orné, objet de si violentes controverses, n'existe-t-il pas tout aussi bien dans la musique instrumentale? Voyons-nous le piano de Beethoven, son orchestre, ne jouer que des notes simples? Qu'est-ce que l'andante de la *symphonie en ré*, sinon de la virtuosité la plus exquise, la plus rare? Et dans l'air de *Fidelio*, cette gamme du début, de quel nom l'appeler? L'irascible Weber a beau maugréer, les grandes colères du critique n'empêchent pas le musicien d'aller où son caprice le mène. L'air d'Agathe, dans le *Freyschütz*, a son allegro de bravoure à l'italienne, le rôle tout entier d'Euryanthe étincelle de traits chromatiques. Weber à son tour fait ce qu'il blâme chez les autres, et ce que Rossini, lui, fait mieux que personne, grâce à ce don inné qu'en dehors des facultés du génie possède tout Italien de comprendre, d'adorer et de caresser la voix humaine en sa pure beauté, comme les anciens Grecs comprenaient et adoraient la ligne sculpturale.

Et qu'on ne s'y trompe pas, ce que je dis ici de Rossini n'est point seulement pour cette ornementation le plus souvent déliée, adroite, distinguée, parfois très dramatique, dont il fleurit sa cavatine, c'est surtout pour sa manière de diviser les voix dans ses chœurs et ses grands ensembles. Qu'on me cite un finale au théâtre capable de lutter en sonorité avec celui de *Moïse*; j'entends sonorité vocale, et récuse ainsi d'avance toute comparaison avec la bénédiction des poignards dans les *Huguenots*, où l'appareil symphonique joue un si grand rôle. Quelle autre merveille, en un genre tout différent, ce finale du *Barbier*, où le musicien, s'efforçant de parer à l'insuffi-

sance de ses choristes, attire sur la scène les divers personnages de sa pièce et les fait concerter tantôt séparément, tantôt en masse! Du reste tout dans l'œuvre italienne de cet homme vous renseigne sur sa prodigieuse sagacité. Impossible de parcourir ces pages sans admirer l'industrielle application de ce maître, de ce génie toujours habile à se prêter aux circonstances, et qui, ravaudant, rajustant la besogne qu'on lui commande, trouve moyen d'y mêler au courant de sa plume des sublimités, comme le chœur des bardes dans *la Dona del Lago*, le finale de *Semiramide* et le troisième acte d'*Otello*, qui déjà et de loin ouvrent à l'œil des horizons sur le grand Opéra de Paris.

De *Tancredi* à *Semiramide*, c'est-à-dire pendant toute la durée de sa période italienne, on s'étonne à le voir, avec des élémens si simples et presque toujours les mêmes, varier la couleur et l'expression de ses morceaux. Quelle puissance mélodique il fallait pourtant que cet homme eût en lui, quel irrésistible trésor de rythmes, pour qu'aujourd'hui, après *les Huguenots* et *Guillaume Tell*, on trouve encore un extrême plaisir à entendre *le Barbier*, et que, sous ce charme où l'enjôleur tient votre esprit, rien ne vous saute aux oreilles, ni de ces modulations toujours analogues, ni des imperturbables ritournelles de l'accompagnement! Et ces ritournelles, la plupart du temps n'étaient même pas siennes; il les prenait au voisin, au passant, comme Molière prenait son bien, avec cette audace effrontée du génie narguant les pauvres gens qu'il dévalise. Combien n'en eut-il pas de ces créanciers commodes toujours prêts à prêter aux riches, et qui disparaissent sans réclamer ce qu'on leur doit! Allez donc maintenant déloger du *Barbier* tel motif d'Asioli si merveilleusement placé là qu'il semble y être né! Essayez de raconter, après une prescription de trois quarts de siècle, que ce tant célèbre *crescendo* si applaudi, si critiqué, n'est pas de Rossini, et que cette invention eut pour véritable auteur Simon Mayr, le héros du moment, maître fécond entre tous, à qui Venise seule dut pour sa part quelque chose comme trente-cinq opéras, tous régulièrement marqués du signe de fabrique, et se recommandant à l'enthousiasme du dilettantisme de l'époque par un égal abus de la formule consacrée!

Hors du *crescendo* point de salut. Dans le bouffe et dans le tragique, on en mettait partout; prétendre écrire une partition sans *crescendo* eût paru la plus invraisemblable des gageures. « Chacune des différentes villes pour lesquelles je m'engageais à composer avait son goût particulier, ses habitudes, auxquels force était bien de se soumettre. Ainsi à Venise mon *crescendo* faisait miracle, et je leur en donnais en veux-tu en voilà, quoique j'en eusse moi-

même assez; à Naples au contraire, ils n'en voulaient absolument plus, et j'y dus renoncer. » Il est à croire que les Vénitiens à leur tour finirent par s'en dégoûter; renversant un beau soir leur idole, on les vit traiter comme le dernier des misérables cet illustre Simon Mayr, leur triomphateur ordinaire. Rossini aimait à raconter cette aventure, qui l'avait, disait-il, aguerri contre la mauvaise humeur de la foule, et il ajoutait, mêlant à son récit l'anecdote scandaleuse de la première représentation du *Barbier* : « Peut-on vilipender de la sorte l'homme qui se voue à votre amusement? Si quelques *paoli* qu'on paie suffisent pour vous donner ce droit, ce n'est en vérité pas la peine de tant prendre à cœur le succès; quant à moi, l'exemple de Simon Mayr sifflé, insulté à outrance par le même public qui la veille le portait *alle stelle*, m'a servi d'enseignement pour toute ma carrière, et je m'habituai dès lors à me moquer de bien des choses qui ne valent pas les préoccupations qu'elles nous causent. Du reste, c'était ma nature de fuir toute espèce de souci. J'adorais mon père et ma mère et ne me proposais qu'un but : assurer leur existence; une fois ce but atteint, le diable ne m'eût pas fait sortir de mon indifférence! » Ainsi ce terrible *crescendo* qu'il n'a seulement pas inventé va lui servir de levier pour remuer le monde. C'est avec ce déchainement de la sonorité sur une idée toujours la même qu'il ébranlera pour un moment l'édifice des Mozart, des Beethoven. Ne plaisantons pas cependant, car cet effet, reproduit à satiété dans les situations les plus disparates, peut aussi, par éclair, devenir très puissamment dramatique. N'oublions pas le second acte d'*Otello* et l'immense valeur théâtrale de ces sonorités se superposant à l'arrivée du chœur.

A Vienne, lorsqu'il y vint, porté par son triomphe, Rossini rencontra Beethoven, qui lui tourna le dos, ce qui, dans les façons de ce bourru sublime, signifiait tout simplement : nos voies ne se ressemblent pas, allez de votre côté, jeune homme, je vais du mien. A Paris, l'accueil fait au brillant héros fut moins homérique et plus digne du vaudeville que de l'épopée. Berton, une ganache convaincue, lui décocha ses malins traits, et tandis que Boïeldieu, Hérold, s'inclinaient, le vieil auteur de *Montano et Stéphanie*, s'entêtant à voir un rival dans ce génie, l'appela monsieur *crescendo*! Rossini prit le sobriquet fort gaîment, comme il prenait toutes les épigrammes, même quand elles lui tombaient de plus haut, de Cherubini par exemple, un maître, celui-là, avec lequel on ne badinait guère. « M. Rossini, M. Rossini! Quand ce serait M. Mozart, je ne reçois personne! » avait dit un jour Cherubini, refusant de laisser sa porte s'ouvrir devant le nom magique alors de l'illustre visiteur. Rossini avait trop d'esprit et de savoir-faire pour ne point user de

modestie envers le grand contre-pointiste qui dirigeait à cette époque le Conservatoire. « C'était un caractère difficile, disait-il plus tard en résumant ses souvenirs; je n'affirmerais pas qu'un peu de cette aigreur humoristique n'ait point passé dans sa musique; mais quel artiste! et le plus brave homme qui se puisse imaginer! Connaissez-vous quelque part un compositeur qui ait si prodigieusement transformé son style? Un jour, après dîner, l'idée me vint de lui jouer des fragmens d'un de ses premiers opéras, *Giulio Sabini*, écrit jadis pour le ténor Babini, dont j'avais reçu des leçons de chant. Je me mis au piano, et lui chantai à lui, l'auteur de la *Médée* et des *Deux Journées*, ces airs de sa première jeunesse. Il n'en revenait pas, et, tout en me demandant d'où je pouvais tirer ces réminiscences, de grosses larmes lui coulaient des yeux! » S'il plaisait à Rossini de ne point prendre au sérieux la rivalité d'un Berton, il ne se refusait jamais de rendre les armes à l'autorité légitime; mais son admiration comme son respect se ressentaient toujours un peu de la gaillardise de son humeur. Il savait le plus galamment du monde se moquer des gens à leur barbe, en ayant l'air de faire bon marché de sa personne. « Vous êtes un grand maître, vous, monsieur Cherubini, moi je ne suis qu'un ignorant; je n'ai que mes *pizzicatti*; » autrement dit, je suis un mélodiste, et vous ne l'êtes pas! — Cet ignorant ne devait point tarder à montrer de quoi il était capable.

Rossini ne fut jamais un musicien d'école, c'est en travaillant qu'il se forme et grandit. Le don de Dieu le plus riche, le plus éclatant, gouverné par la mise en pratique la plus intelligente des ressources de l'heure présente, voilà son secret, et le curieux, c'est que cette pratique, objet de tant d'études chez les autres, lui vient presque sans qu'il s'en doute et d'une façon en quelque sorte climatique. Meyerbeer, quand il écrit l'orchestre des *Huguenots* ou du *Prophète*, sait et veut ce qu'il fait, il y met toute son application et toute sa patience, use à ce sublime effort l'huile de sa lampe. Il n'en coûte pas plus à Rossini d'écrire à Paris l'admirable orchestre de *Guillaume Tell* qu'il ne lui en coûta jadis à Bologne ou à Rome d'improviser le quatuor de tel ouvrage de fabrique. On dirait que l'esprit du temps le lui dicte. Entouré d'un cercle d'amis qui discutent, tout en jetant ici et là son mot dans la conversation, il fait grincer sa plume sur ces pages brûlantes où les accords imprévus naissent d'eux-mêmes, où les modulations neuves et puissantes se succèdent. Il devinait l'instrumentation nouvelle comme Pascal les trente-deux propositions d'Euclide. Cela lui paraissait un simple travail, une de ces besognes familières dont on s'acquitte en se jouant. Devant de pareilles organisations, l'esprit s'arrête con-



fondu. Il s'agit bien de se demander ce qu'un tel homme sait et ce qu'il ignore. Ce qu'il touche de la main, saisit de son regard, devient aussitôt musique; comme dans la fable de *Deucalion et Pyrrha* les pierres mêmes qu'il remue prennent figure humaine et vivent. Dans le Paris volcanique d'alors, en proie aux agitations de toute espèce, d'immenses ressources allaient le solliciter, l'orchestre d'Habeneck, la troupe et les chœurs de l'Opéra. Tenons-nous au côté purement technique, écartons les points de vue généraux déjà traités par nous à cette place (1). L'aventureux, mais non présomptueux artiste tâtera cette fois son terrain. Avant d'aborder le public parisien, il verra le monde et ne se livrera qu'à bon escient. C'est d'abord par des œuvres d'une importance relativement moindre qu'il engage la partie, *le Siège de Corinthe*, *Moïse*, des arrangemens et des remaniemens. Ici commence son antagonisme contre la versification française en musique, antagonisme dont il eut par la suite tant de peine à revenir, si tant est qu'il en soit jamais revenu. « Je ne pouvais en croire mes oreilles, s'écriait-il, parlant de cette époque; ce texte adapté à ma musique me semblait horrible! Nourrit, qui m'entendait gémir, trouva cependant que je m'exagérais le mal. Je vis que tout le monde autour de moi pensait là-dessus comme lui. Je me dis alors qu'il serait fort ridicule de se montrer plus difficile que les Français, et laissai les choses aller leur train; mais, quant à mon impression personnelle, je ne dois point cacher qu'elle est toujours restée la même. » Singulière antipathie chez le maître qui de tous, sans en excepter Gluck, a le mieux compris notre grande prosodie, et dont les récitatifs du *Siège de Corinthe* et de *Guillaume Tell* devaient rester comme les plus admirables modèles que la langue musicale française puisse offrir!

La véritable œuvre de transition fut *le Comte Ory*, non que Rossini rompe absolument avec son italianisme; un maître ne se renie point, il se modifie. Après la première manière vient la seconde, la troisième; mais à travers les différens styles l'individualité continue à se faire jour. Dans *le Comte Ory*, les procédés techniques se renouvellent, les accompagnemens se *francisent* en quelque sorte, le trait d'esprit s'affile; tout en retrouvant la virtuosité caractéristique qui jusque dans *Guillaume Tell* marquera sa trace, vous distinguez une forme plus pure, plus curieusement ouvrée. C'est mieux écrit, mieux rimé, pourquoi ne le dirais-je pas? puisque l'esthétique d'un art est tout aussi bien celle de l'autre : *omnes artes cognatione quadam inter se continuantur*. Et quelle parfaite élégance dans les

(1) Voyez dans la *Revue* des 1<sup>er</sup>, 15 mai et 1<sup>er</sup> juin 1854, *Rossini, sa vie et ses OEuvres*.

rhythmiques, quelle exquise interprétation du fabliau! Ni archaïsme, ni gravelure, juste la pointe voulue de scepticisme, et pour de l'esprit, autant que Voltaire en aurait mis, si Voltaire eût pu écrire cette musique. Je cherche dans le répertoire de l'Opéra, et je ne trouve qu'un ouvrage, *le Philtre*, d'Auber, qui soit comparable, et encore de bien loin, à ce charmant bijou. L'esprit en musique donne là sa mesure définitive; au-delà commence la gaité à *trois temps*, à *deux-quatre*, la gaité d'Adolphe Adam, qui devait fatalement aboutir à l'opérette-bouffe parisienne, cette riche invention de notre âge, qui tire son enthousiasme de l'absinthe, sa poétique du carrefour, et son incomparable effet à la mise à l'encan de tout ce que la tradition des siècles avait laissé d'idées honnêtes et de facultés admiratives à notre pauvre humanité.

S'il existe un art auquel la charge répugne invinciblement, c'est la musique. Mêlée au trivial, elle perd son essence et devient un charivari sans nom. « Molière, disait Louis XVI à Marie-Antoinette, peut être quelquefois de mauvais ton, il n'est jamais de mauvais goût. » La musique ne comporte ni le mauvais goût ni le mauvais ton : *dulce est desipere in loco*, dit Horace, et Salomon nous enseigne qu'une certaine folie « point trop prolongée vaut mieux que la sagesse. » Personne, si ce n'est Cimarosa, n'a compris et rendu comme Rossini cette gaité charmante, toute musicale, sans arrière-pensée, ni satirique ni philosophique : son docteur Bartholo dans *le Barbier*, son Magnifico dans la *Cenerentola*, sont deux figures d'une bouffonnerie irréprochable et descendant en droite ligne du Geronimo du *Matrimonio segreto*, le grand ancêtre. Les motifs du *Barbier*, de *Cenerentola*, comme les *scherzos* de Beethoven, sont des modèles de gaité musicale. Rien de plus leste, de plus pimpant que tous ces rythmes : à peine on les entend qu'ils vous enlèvent, et pourtant ces rythmes ne sont point *dansans*, ou plutôt, s'ils dansent, c'est pour eux, et non pour nous. Essayez de faire des avant-deux avec Mozart, Beethoven ou Weber, leurs vales mêmes et leurs menuets gardent physionomie de musique instrumentale, et ne condescendent guère à sortir du cadre de l'œuvre d'art. Les vrais danseurs en musique sont les gens qui pensent à *trois temps* : Hérold, Adolphe Adam ; de là leur aptitude à écrire de jolis ballets. Oui, Hérold, le sérieux et mélancolique Hérold, a de ces défaillances : dans *Zampa*, le *Pré aux clercs*, au moment où le pathétique voudrait parler, où la situation s'accroît, voilà cette diable de mesure à *trois temps* qui le prend, et la contredanse qui fait des siennes! Rossini ne commet de ces erreurs que par exception; s'il a la virtuosité intempestive, du moins ne l'a-t-il pas chorégraphique. Aux yeux de ceux qui n'admettent point en musique le

style orné, fleuri, l'air de Mahomet, qu'un si magnifique récitatif précède, l'air de Mahomet, dans *le Siège de Corinthe*, avec ses enroulemens de vocalises, ses surcharges, peut passer pour un contre-sens dramatique; mais nul ne s'avisera d'y voir un air de danse. Il va sans dire que *Guillaume Tell*, même dans ses parties tout italiennes, nous offrira un témoignage nouveau et le plus illustre qui se puisse imaginer de cette distinction dans l'abondance des rythmes. Je voudrais bien m'en taire sur ce chef-d'œuvre, dont j'ai déjà tant parlé aux lecteurs de la *Revue*, mais comment résister à l'attrait de l'admiration, comment échapper à cette ivresse, quand le sujet vous y ramène? Simonide à la table d'un riche, et forcé de faire son éloge, célébrait Hercule dans ses vers; nous sommes ici chez Hercule, qu'avons-nous besoin de prétexte pour en parler tout à notre aise?

Venu à une époque critique comme la nôtre, en un temps où les élémens les plus divers entrent et se combinent dans l'économie d'une partition, *Guillaume Tell* a ce rare mérite d'être une œuvre simple, où le beau *spécifique*, comme dirait un Allemand, tient la plus large place, et qui, forte seulement de ses richesses harmoniques, n'emprunte rien aux idées extra-musicales de la théorie moderne. Sauf dans quelques passages où le sentiment de la nature s'affirme pour la première fois, le tableau de la Suisse au lever du rideau, par exemple, et ces quelques mesures d'un romantisme si profond qui précèdent au second acte la cavatine de Mathilde, — l'esthétique, telle que nous la pratiquons aujourd'hui, n'a que faire en ce chapitre. Si Meyerbeer a trouvé bon d'ajouter à son récitatif l'expression symphonique, Rossini, la plupart du temps, se contente du simple quatuor des instrumens à cordes. Ce qui suffit à Gluck, à Mozart, lui suffit, et son récit vocal affecte une ampleur, une pureté, à laquelle nulle autre déclamation ne saurait être comparée. C'est du Sophocle. On ne se figure pas différemment l'antique en musique. Jean-Paul raconte quelque part l'histoire d'un brave homme de maître d'école qui, trop pauvre pour se procurer les œuvres de Klopstock et de Kant, s'était composé pour son propre usage des manuscrits qu'il avait économiquement intitulés *la Messie* et *la Critique de la raison pure*. Autant pourrait-on faire pour ce qui est du beau musical antique. Comme il n'y a guère moyen de s'en procurer l'exemplaire, le mieux est de se le fabriquer à sa guise, et, pour peu qu'on ait à sa disposition le génie d'un Gluck ou d'un Rossini, l'idéal sera bien près d'être atteint. Le Théâtre-Lyrique vient de faire une très honorable reprise d'*Iphigénie en Tauredide*, *Guillaume Tell*, d'autre part, se montre encore assez souvent sur l'affiche; on peut donc entendre à tour de rôle, comparer et voir lequel des deux styles l'emporte en grandeur, en pathétique. Gluck

est Allemand, et personne, a-t-on dit, n'a plus noblement parlé la langue française, personne, excepté Rossini, cet Italien qui le dépasse de toute la hauteur de l'art moderne. Rossini, toujours cornélien, varie ses modes, Gluck au contraire est plein de formules; son éternelle *apoggiature*, qu'il applique aux rimes féminines comme aux masculines, donne à ses désinences une monotonie obsédante. C'est prévu comme deux rimes qui se commandent. Gluck, en l'élargissant, conserve le style des Lulli, des Rameau. Les exemples abonderaient sous ma plume, mais je n'écris point un traité de prosodie lyrique, et d'ailleurs, quand je les multiplierais, toute mon éloquence n'empêcherait pas l'erreur d'aller son train, et les confesseurs de la mélodie classique de continuer à jurer *in verba magistri*, et de se transmettre l'article de foi avec l'impassible sérénité de ces traducteurs de Shakspeare ou de Goethe qui de génération en génération se passent le même contre-sens. La mélodie dans *Guillaume Tell* s'agrandit, prend plus d'espace, l'union de la musique avec le sentiment de la parole se fait plus étroite. Sobriété d'ornement, vérité, puissance : l'orchestre s'enrichit, gagne en profondeur, déroule ses modulations, se répand à pleins bords comme un fleuve, sans se contourner. Les accompagnemens, toujours ingénieux, trouvés, n'ont rien de ces curiosités, de ces agaceries, dont on a tant abusé depuis pour masquer la pauvreté de la phrase musicale. C'est de l'instrumentation dramatique dans sa plus haute acception, et qui, tout en sachant s'effacer discrètement pour laisser aux voix libre carrière, trahit à chaque instant sa présence par la vigueur et l'imprévu des accords qu'elle frappe, et vous donne, quand il le faut, sa mesure symphonique, comme dans ce morceau final, suprême couronnement du chef-d'œuvre et dont se ferait gloire la *Pastorale* de Beethoven. Cela débute par un *ranz des vaches*, et, montant peu à peu, se renforçant, s'élève à la plus grandiose expression d'un hymne à la liberté. Jamais plus solennel *crescendo* ne s'entendit. On éprouve le ravissement du sublime, les yeux se remplissent de ces larmes d'admiration que la présence du beau arrache à ceux qui savent le moins ce que c'est que de pleurer au théâtre. Quel apaisement dans cette mélodie, dans cette paraphrase ! Au-delà de ce calme, de cet absolu élancement vers la lumière, l'esprit ne réclame plus rien. On sent que l'œuvre est achevée.

## II.

Achevée aussi la période militante du génie. Quarante ans encore avant d'aller rejoindre dans les champs Élysées les chères ombres d'Haydn et de Mozart, l'ombre du grand artiste vaguera sur le sol

des vivans. On le verra narquois avec bonhomie, maussade et mélancolique avec beaucoup de gaillardise humoristique, promener de Paris à Florence et de Florence à Bologne un de ces indifférentismes auxquels les grands hommes peuvent se vouer dans une heure de mécompte, et dont il leur faut ensuite, et coûte que coûte, garder jusqu'à la fin l'attitude devant le monde. Les succès de Meyerbeer et de Bellini, d'Halévy même avec *la Juive*, furent-ils la cause déterminante de cette abdication morale? On l'a dit. N'a-t-on pas dit aussi que ce fut la perte d'une pension qu'il touchait de la maison du roi et que la révolution de juillet vint supprimer, perte amèrement ressentie, trop amèrement sans doute pour sa gloire? Il se peut qu'il y ait eu de tout cela dans sa résolution, à laquelle cette dose de paresse qu'il tenait de la nature contribua bien pour une légère part. « J'ai toujours eu la passion de la paresse, » aimait-il à répéter, et ses quarante opéras ne prouveraient aucunement le contraire, attendu que le travail dont certains grands artistes font la règle et l'observance de leur vie entière peut tout aussi bien chez d'autres, non moins grands et non moins doués, ne se produire qu'à l'état de crise. Toujours est-il que, sous le feu du succès de *Guillaume Tell*, et sans laisser son inspiration se refroidir, Rossini allait entreprendre d'écrire un opéra de *Faust* sur un poème dont son librettiste ordinaire, M. de Jouy, avait découpé le scénario d'après Goethe. La révolution de juillet éclate; l'Opéra, d'institution royale, devient une entreprise particulière. Sur ces entrefaites, Rossini avait perdu sa mère; son père, qui ne comprenait pas un mot de français, ne pouvait se faire au séjour de Paris; toutes ces circonstances réunies expliquent comment il fut amené à résilier le contrat par lequel il s'était engagé à livrer encore quatre grandes partitions. « J'avais, disait-il, assez de tout ce bruit, et préférerai m'en aller vivre tranquillement dans mon pays avec mon vieux père, dont je réjouirais ainsi du moins les dernières années. Quand elle mourut, j'étais loin de ma pauvre mère, et cela m'avait causé un si profond chagrin, que toute ma crainte était qu'il ne m'en arrivât autant avec mon père. » Bologne avait jadis pourvu à son éducation première : *Siena mi fece!* En y retournant, il acquittait une dette de reconnaissance, car, si détaché qu'on soit des pompes de ce monde, il est bien difficile, quand on s'appelle Rossini, de ne pas répandre quelque clarté sur la cité qui vous abrite. A Florence, il eût trouvé la cour, une société cosmopolite, et la politique et les journaux, une sorte de Paris en miniature; mieux lui valait Bologne et ses lycées, dont il surveillerait les études, Bologne et sa coterie d'aimables prélats qui l'aideraient à tuer le temps. Il eut bientôt organisé un orchestre à la manière de celui du Conservatoire. « Toute cette

jeunesse ne demandait qu'à m'obéir, je lui faisais jouer les symphonies de Beethoven et ce qu'on peut imaginer de plus difficile en fait de musique instrumentale. Cela allait quelquefois à la diable; mais c'était jeune, intelligent, et cela me charmait. » Il vécut ainsi jusqu'en 1847, paisible, heureux, entre les soins donnés à son lycée et ses préoccupations gastronomiques, passant d'un bon dîner à la table d'écarté, et terminant la soirée par quelque conversation bien arriérée sur les événemens publics.

Rossini fut jusqu'à la fin en politique l'homme des anciens partis. Il pouvait rire et gouailler à la surface; au fond, il était du passé, opinait en *codino*. Il croyait aux souverains, prenait au sérieux les grands cordons des diplomates, et recevait même des tabatières. Pourquoi ne le dirions-nous pas, puisque la faute en revient à l'époque qui le vit naître? l'artiste manqua toujours un peu de dignité; ce rôle d'amuseur, qu'un Verdi par exemple n'accepterait plus, ne lui causait aucun embarras. Chez les négociateurs du congrès de Vienne comme dans les salons de l'aristocratie anglaise, il courtisait les influences, s'ingéniait à gagner de l'argent par les petits côtés de sa nature, tantôt en fabriquant des cantates de circonstance sur la commande d'un Metternich qui l'appelait d'un air protecteur « le dieu de l'harmonie, » tantôt en consentant à Londres à faire le métier d'accompagnateur. « La mode, la fureur était d'avoir chez soi ma figure. Ma femme chantait, je l'accompagnais au piano, et nous recevions pour cela cinquante livres par soirée, ce qui commençait à compter, quand on pense que cette industrie se prolongea pendant trois mois sans interruption. » J'extraits ces lignes d'un recueil très intéressant de conversations avec Rossini publié tout récemment en Allemagne par M. Ferdinand Hiller (1). Pendant l'été de 1856, le savant directeur du conservatoire de Cologne, se trouvant à Trouville, y rencontra l'auteur de *Guillaume Tell*, venu là pour tâcher de remettre en équilibre son système nerveux déjà fort ébranlé. On ne passe pas vingt-cinq ans de sa vie à composer des opéras et quarante-cinq ans à se faire adorer du monde entier sans qu'une certaine lassitude vous gagne. Rossini avait encore à cette époque toute sa vivacité d'esprit; il causait volontiers sur les hommes et les choses, et ce fut pour M. Ferdinand Hiller, qui d'ailleurs connaissait le maître de longue date, une vraie bonne fortune que de pouvoir ainsi chaque jour donner la réplique à un pareil interlocuteur. Rossini tout entier vit et parle dans ces entretiens à bâtons rompus, qu'on entame en allumant un cigare, et que vient suspendre une partie de domino. Nous regrettions naguère qu'un

(1) *Gelegentliches von Ferdinand Hiller*, Leipzig 1868.

Eckermann ne se fût pas rencontré pour recueillir et noter les menus propos d'un homme si riche en souvenirs, en observations, si fertile en points de vue aphoristiques. Le livre de M. Ferdinand Hiller atténuera beaucoup ce regret, qui n'aurait plus aucune raison d'être dans le cas où, par la suite, un de ceux qui ont le plus vécu dans l'intimité des dernières années de Rossini, M. Vaucorbeil par exemple, viendrait joindre le chapitre de sa propre information à la somme intéressante, mais trop incomplète, des impressions du maître de chapelle allemand. On supprimerait ainsi toute solution de continuité, car les dialogues de M. Ferdinand Hiller s'arrêtent en 1856, et il est à croire que depuis cette date le brillant causeur n'avait pas chômé. Quoi qu'il en soit, ces dialogues ont leur attrait; à ceux qui ne fréquentèrent Rossini que dans ses œuvres, on peut les recommander comme une excellente photographie du maître, et ceux qui le connaissaient retrouveront là ce caractère aimable, spirituel, cette physionomie familière, paternelle avec une pointe d'ironie, cet honnête et jovial bourgeois de Passy, à qui un peu moins de laisser-aller n'eût point nu.

Louis XIV ne se montrait jamais sans perruque. Il en avait pour prendre médecine et pour recevoir les ambassadeurs. Le tort de Rossini fut d'ôter trop souvent la sienne, de faire trop bon marché de sa royauté, tout en n'aimant point à voir les autres la méconnaître. On n'est pas pour rien du pays de la mortadelle et du *presciuto*. Cette éternelle cuisine au parmesan, dont le moindre billet de sa correspondance a le goût, se fait également trop souvent sentir dans sa musique. Le style, c'est l'homme. Il y a là tout un côté macaronique bon à mettre au cabinet. Se respecter soi-même est la première loi de ce monde, et chez un artiste cette vertu deviendrait au besoin la plus habile des spéculations. C'est en se respectant qu'on écrit la symphonie en *ut mineur* et l'œuvre tout entière de Beethoven, qu'on écrit le trio de *Guillaume Tell*, et voyez la juste rémunération des choses, et comme tout bon sentiment porte profit : ce génie, auquel trop souvent la conviction a manqué, pour lequel l'amour ne fut jamais qu'une sorte de galanterie passionnée, trouvera son vrai pathétique dans ce trio sublime de *Guillaume Tell*, expression immortelle du seul sentiment qui l'ait jamais profondément ému. « Il aima bien son père, » et c'est peut-être à cause de cela qu'il a fait le trio de *Guillaume Tell*. Est-ce que d'aventure la piété filiale aurait du bon, et faudrait-il, après tant de gorges chaudes, la prendre encore au sérieux? Ce qu'on fait en se respectant a chance de survivre, le reste est condamné d'avance. Le reste passe, c'est le rococo de l'avenir, d'un avenir de vingt ans, de trente ans tout au plus. Rossini est un des

hommes de génie que le temps aura le moins épargnés; avant qu'il eût quitté ce monde, les trois quarts de son œuvre avaient déjà péri. Que manque-t-il de celle de Beethoven? où sont les vieilleries, les ritournelles démodées? Force étonnante des principes, tout subsiste, et ce prodige a sa raison d'être dans le caractère même du grand artiste qui ne souffrit jamais d'autre influence que l'inspiration. Haydn, Mozart, ont composé de la musique sur commande, Beethoven point; ce puritain eût laissé l'univers s'écrouler plutôt que d'écrire une note en dehors de son propre mouvement. De là l'intégrité permanente de son œuvre. On dit de Mozart : « telle chose a vieilli, » et cela ne se dit point de Beethoven. Il est de tous celui qui vieillira le moins, parce qu'il est celui qui s'est le plus respecté. Rossini, qui se moquait de tout et de tous, à commencer par lui-même, n'eût pas voulu d'une gloire achetée au prix du stoïcisme. *Paputaci de' mangiar, paputaci de' dormir!* Rappelons-nous ce délicieux trio qui nous peint au naturel le sybarite, comme ces quatre mots, *ad majorem Dei gloriam*, nous peignent le vieux Bach.

A Bologne, il aimait à se lever de bonne heure pour aller au marché, *terra antica, gentil madre e nutrice*. Une riche mère nourrice en effet que cette terre avec l'abondance et la variété de ses produits, un pays de Cocagne pour les rois d'Yvetot en villégiature. Un matin, tandis qu'il marchandait son poisson, il aperçoit un *gentleman* paisiblement occupé à regarder du milieu de la place le pittoresque du tableau, c'était le duc de Devonshire. « On m'avait bien promis que je vous rencontrerais ici, » lui dit le duc en l'abordant de son plus beau flegme aristocratique, et comme s'ils s'étaient quittés la veille. Le fait est qu'il y avait vingt ans que les deux amis ne s'étaient vus. Ils causèrent un moment, puis le maître reconduisit à son hôtel le noble fils d'Albion. Dans la journée, ce fut sa grâce qui vint rendre la visite au musicien, et comme il allait se retirer : « Je vous dois encore, dit le duc, un souvenir pour cette adorable soirée que vous m'avez fait jadis passer à Milan et pour les airs si ravissans que vous m'avez chantés, » et là-dessus il lui remet une riche tabatière, que Rossini, le Rossini de *Moïse* et de *Guillaume Tell*, empoche bel et bien, s'il vous plaît! « Ces diables de Français ne savent jamais que vous faire des complimens; je n'en rencontre pas un qui ne me demande lequel de mes opéras je préfère. Belle question, et comme je vais m'empresser d'y répondre! Ils sont très aimables et très reconnaissans, les Français, surtout en paroles. » Rossini ne se trompait pas, les Anglais parlent moins; mais leur silence est d'or, surtout quand ils l'enferment dans une tabatière. Il acceptait des tabatières d'un grand seigneur, il eut



l'audace de refuser un bout de cigare offert par une main auguste. Le roi Ferdinand VII d'Espagne était un fumeur intraitable, et naturellement avait son cigare à la bouche lorsque Rossini, de passage à Madrid, lui fut présenté par M. Aguado; après quelques mots de conversation, Ferdinand, voulant se montrer bon prince, ôta délicatement le *puro* à moitié consumé de ses lèvres, et l'offrit au grand maître, qui, saluant, déclina le cadeau sous prétexte qu'il ne fumait pas. « Vous avez tort de refuser, lui dit tout bas en napolitain Marie-Christine, on vous faisait là un honneur qui n'arrive pas à tout le monde. » Un autre honneur fort imprévu l'attendait chez l'infant don Francisco, frère du roi et rossiniste passionné; laissons la parole au musicien. « Je le trouvai seul avec sa femme et pianotant; nous causâmes d'abord d'un de mes opéras dont la partition était ouverte sur le pupitre; puis le prince, m'interrompant tout à coup, me dit qu'il avait une grâce à me demander, et il ajouta aussitôt : — Permettez-moi d'exécuter devant vous l'air d'Assur, mais dramatiquement et comme au théâtre. — Nouvelle surprise et nouvel embarras. Je me place au piano et prélude à tout événement, quand je vois le prince prendre à l'autre bout du salon les poses les plus mirifiques, et commencer l'air avec les gestes et l'accent d'un tragédien forcené. » Heureux homme pourtant que ce Rossini! Après les Pasta, les Rubini, les Malibran et les Lablache, avoir pour interprète un petit-fils de Louis XIV!

### III.

De ce voyage à Madrid étaient sortis les premiers fragmens du *Stabat*, écrit en faveur d'un brave chanoine, ami de M. Aguado. L'œuvre, non destinée d'abord à la publicité, et dans laquelle figuraient à l'origine trois morceaux de la main de Tadolini, fut reprise plus tard et devint, avec les ravissantes *Soirées musicales*, un des premiers points lumineux dont s'éclaira la longue nuit de son silence, et que devait réjouir d'un suprême rayonnement la *Messe solennelle* dédiée au comte Pillet-Will. Musique théâtrale, musique passionnée, trop de couleur, de recherches mélodiques, harmoniques et rythmiques! A quoi bon reproduire ici tous les reproches faits par la critique à ce *Stabat*, qui contient en germe toute la *Messe solennelle* comme les *Odes et Bailades* pouvaient contenir la *Légende des siècles*. Assurément ce n'est ni du Palestrina ni du Fiesole, c'est du Haydn *modernisé* ou mieux encore du Rossini sophistiqué. L'homme de *Semiramide* et de *Guillaume Tell* fusionne ses divers styles et s'imagine donner satisfaction à l'esprit religieux parce qu'il emprunte ici et là quelques formules

en usage chez les contre-pointistes. Cette musique vous rappelle à la fois et les peintures de Véronèse et ces fêtes du rite italien, qui sont également des fêtes populaires où la vie déborde à torrens. Le bon vieux Carpani disait que, lorsqu'il pensait à son Dieu, le cœur lui battait de joie et battait ainsi la mesure à sa musique. L'inspiration religieuse du *Stabat* procède de ce mouvement : c'est la subjectivité de la musique d'église contemporaine portée à son plus violent degré de coloration. Le rituel cesse d'être le principal et s'efface devant la personnalité du musicien, de telle sorte qu'il s'agit beaucoup moins du texte même que de ce que le compositeur a senti et rêvé à propos de ce texte.

Qu'est-ce en définitive musicalement que le style religieux proprement dit? Qu'un auteur écrive aujourd'hui un morceau d'église de la même façon dont Haendel traitait, il y a cent ans, ses morceaux de concert ou d'opéra, et tout le monde s'extasiera sur la parfaite convenance de ce langage. C'est donc alors que, pour écrire canoniquement, il faut employer de vieux modes, restaurer d'antiques formes hors d'usage. Prendre une lettre morte et s'en servir pour vivifier l'esprit est un procédé digne du temps des Épigones, et dont ni l'église ni l'art ne sauraient tirer profit. Voyons-nous que les réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle, voyons-nous que les grands maîtres des périodes créatrices se soient fait ce raisonnement? Palestrina, Haendel, Bach, Haydn, Mozart et Beethoven eux-mêmes ont composé leur musique spirituelle dans la forme qui leur était propre, et, s'il leur arriva de recourir aux erremens du passé, ce fut par occasion et sans parti-pris. Seul Mendelssohn afficha le système, et se fit gloire de prouver aux générations nouvelles que, pour écrire de la musique d'église, il fallait absolument chausser les souliers à boucles, endosser la rhingrave et coiffer la perruque des stylistes du temps jadis. Cet exemple, que vient-il démontrer? Non pas que la vieille mode est l'unique bonne pour habiller la musique d'église, mais tout simplement que dans la religion comme dans l'art toute foi naïve manque aujourd'hui. Musique d'église, musique spirituelle et musique mondaine, qui songe à ces définitions aux époques de vraie croyance? Que le goût régnant soit frivole, je l'admets volontiers. Où commence l'erreur, c'est quand on s'imagine qu'il ne saurait y avoir d'édifiant que ce qui est vieux, démodé. Édifiant cette musique, et pourquoi? Est-ce parce que, les agrémens qui en faisaient le charme pour les générations d'autrefois étant effacés, nous n'en saisissons plus que la partie aride et frappée de vétusté? Mais alors autant vaudrait dire que l'ennui seul édifie l'âme et le proclamer article de foi.

On a beaucoup reproché à Rossini d'avoir, dans son *Stabat*, abusé du style dramatique et porté jusqu'au pied de l'autel le pa-

thétique de la scène. Je crains un peu que la *Messe solennelle* ne prête à la même critique. Il y a mesure en toutes choses, et, s'il convient de ne pas mettre son art tout entier dans la syntaxe des anciens et d'introduire dans l'église les formes de la musique moderne, encore doit-on bien surveiller l'emploi que l'on fait de ces formes et ne choisir que les plus sobres, les plus rigoureusement empreintes de dignité. L'église ne nie pas, ne conteste pas la nature sensuelle de l'homme, seulement elle exige que cette nature soit toujours et partout subordonnée à l'esprit. Les entraînemens de la passion, les belles périodes bien sonnantes, sont à leur place dans un opéra; mais, pour accompagner le service divin, il faut autre chose que du pathétique théâtral. Ce que nous disons s'applique au *Stabat* de Rossini et par contre à la *Messe solennelle*, produit grandiose et suprême de la poétique mise en œuvre dans le *Stabat*. La messe de Beethoven, bien que le style en soit absolument moderne, fait un sanctuaire de la salle de concert où on l'exécute; celle de Rossini, usant des mêmes moyens, met le théâtre dans le sanctuaire. C'est de la musique d'art, rien de plus, mais aussi rien de moins. Ne cherchez là ni l'expression de cet inénarrable dont Mozart sur sa fin a le pressentiment, ni cette émotion michelangesque d'un Beethoven voyant comme Ézéchiël la gloire des cieux s'entr'ouvrir. « Je vais prendre Sébastien Bach, Haydn, Mozart, la messe en *ré* de Beethoven, et moi, qui devine tout, je les égalerais si je ne les surpasse. » Tel fut, je suppose, le mouvement d'où naquit ce dernier chef-d'œuvre : acte de volonté bien plus encore qu'acte de foi.

Les hommes de cette trempe ne supportent pas tous les jours si aisément l'abstention à laquelle ils se sont condamnés, et ce long silence avait fini par peser à Rossini. Comment le rompre sans se démentir? Retourner au théâtre après *Guillaume Tell* et tant d'événemens accomplis? Engager la lutte devant des générations nouvelles? On n'y pouvait songer, tandis qu'il n'est jamais trop tard pour écrire de la musique sacrée. Cette œuvre, passe-temps d'un homme qui s'ennuie d'être oublié et ne veut pas le laisser voir, cette messe de Rossini, toute question religieuse à part, restera comme un témoignage extraordinaire de la puissance du maître. Le *Kyrie*, le *Gloria*, le finale du *Credo*, le morceau d'orgue où Rossini parle la langue du grand Bach en y ajoutant les émotions du monde moderne, l'*Agnus Dei*, tous ces morceaux portent la marque du génie. On sent que pendant ce silence un immense travail a dû se faire dans ce cerveau : travail de réflexion, d'étude, d'assimilation! Toujours est-il que la langue est cette fois plus forte et le sentiment plus élevé. Deux morceaux seulement, un air de

basse et un air de ténor d'allures décidément trop théâtrales, déparent cet oratorio splendide, dont l'orchestration, qu'on nous passe cet affreux mot, aura été le dernier effort du maître, et qu'on n'a pu entendre encore qu'au piano.

Que sera cet orchestre? Apparemment celui de *Guillaume Tell*. Il serait imprudent de s'attendre à plus, rien en-deçà, mais probablement aussi rien au-delà; ajoutons qu'on pourrait se contenter à moins. A la rigueur, un musicien peut, en lisant beaucoup, transformer son style; mais, pour ce qui regarde la combinaison des sonorités, il lui faut absolument entendre les orchestres. Or, depuis des années, Rossini n'allait plus entendre personne, pas même lui. De M. Richard Wagner il ne connaissait guère que la marche de *Tanhäuser*, et encore pour l'avoir entendue à Wildbad, exécutée par une bande militaire. L'idée qu'il se faisait de l'orchestration moderne était une idée tout arbitraire, une notion plus satirique qu'expérimentale. *Prélude du passé, prélude du présent, prélude de l'avenir*, ainsi s'intitule une des quatre-vingts pièces de piano qu'il a laissées : morceaux écrits à leur heure où, sous forme de distraction, le maître se livre à ce curieux effort vers la science qui fut sa dernière manière. Lui que l'élément mélodique préoccupait seul au début, qui se contentait de légers accompagnemens et d'harmonies telles quelles, enrôle maintenant sa période en d'incessans festons, élabore ses accords, multiplie les dessins rythmiques, n'est que parti-pris. On trouvera dans cette suite considérable, divisée en série d'albums, des choses qui, sans appartenir au domaine du style symphonique, touchent au vrai beau, entre autres cette méditation ayant pour titre *le Sommeil profond*, d'où s'exhale je ne sais quelle bouffée élégiaque qu'on croirait venue des sonates de Beethoven.

Je n'en veux en ce moment qu'aux *Préludes du passé, du présent et de l'avenir*, lesquels semblent mis là tout exprès pour appuyer mon dire. On devine l'économie de cette pièce en trois compartimens. Dans le prélude du passé sont évoqués les anciens clavecinistes, les Frescobaldi, les Emmanuel Bach, dont le maître reproduit la gamme avec un art exquis; pour le présent, c'est Rossini lui-même qui se charge d'en faire les honneurs; reste le prélude de l'avenir, qui, par la confusion voulue, l'entassement des dissonances, viendra très spirituellement parodier les tendances des musiciens de l'école de Weimar; mais ces musiciens, Rossini ne les connaissait pas, ou du moins ne connaissait leurs œuvres que par ouï-dire, assez pour les parodier avec son ironie accoutumée, pas assez pour tirer avantage de ce qu'ils peuvent avoir de bon, ainsi qu'il n'eût certes pas manqué de faire aux beaux jours de

*Guillaume Tell*. Son fameux *chant des Titans* l'a bien prouvé. On lui avait tellement répété sur tous les tons que l'instrumentation de nos jours n'était que tapage et dissonances, qu'en voulant abonder dans ce qu'il s'imaginait être le sens de l'époque il dépassa la mesure. Du reste, l'orchestre ne le tentait plus. Se défiait-il à cet endroit de ses propres forces? On le croirait presque, puisque, voulant écrire une œuvre instrumentale, il s'est finalement adressé au piano. Les maîtres sonoristes modernes ont introduit dans l'orchestre une coloration, un nerf qui n'existait pas avant eux, et s'entêter à ne voir que leurs dissonances, c'est commettre la même bévue que ces classiques qui s'entêtaient à ne voir chez Hugo que l'homme des césures incorrectes et des enjambemens audacieux. Pour connaître une musique, il faut se donner la peine de l'entendre, et Rossini dédaignait tout effort de ce genre; quelle attraction auraient pu exercer les ouvrages des autres sur cet esprit railleur et désenchanté qui tenait les siens à l'écart? Lorsque voici quelques années on voulut mettre à l'Opéra la traduction de sa *Scmiramide*, il pria son vieil ami Carafa de surveiller la partie musicale de cet arrangement et de suivre les répétitions, se refusant à toute intervention, même consultante. Honnête et loyale figure, ce Carafa, satellite effacé d'un astre qui lui-même allait s'éteignant : il accompagnait le maître dans ses promenades, occupait un coin du salon, s'asseyait à sa table et faisait volontiers cause commune, disant *nous*, et, quand on parlait du trio de *Guillaume Tell*, parlant du trio d'*Abufar*! Dans le paysage de cette aimable petite maison de Passy, Carafa rappelait un peu ces chambellans de l'exil qui n'en veulent pas démordre et continuent près de leur prince le cérémonial de l'ancienne cour. L'étiquette au moins n'avait rien du parasitisme ordinaire : c'était touchant et mélancolique avec un petit grain de cette ironie qui se mêle à tout dans ce monde : il n'y a de Dieu que Rossini, et Carafa est son prophète! Rossini, le meilleur des êtres, goûtait très délicatement cette vieille amitié, laquelle avait bien son prix, venant d'un homme qui fut toujours l'honneur et la dignité en personne, et d'un artiste dont *Masaniello* et *la Prison d'Édimbourg* ont marqué chez nous la valeur. Tout cela n'empêchait pas le maître d'avoir parfois les plus amusantes boutades. Un soir, à l'occasion d'un de ses ouvrages qu'on devait reprendre au Théâtre-Lyrique : « Singulière idée! nous dit-il; que pense-t-on tirer de cette vieillerie? — Comme nous lui répondions que cette vieillerie pourrait être rajeunie d'un coup de main, et que, pour en assurer le succès, trois ou quatre morceaux entièrement neufs suffiraient : — Très bien, reprit-il de son plus beau sang-froid, trois ou quatre morceaux; c'est cela, nous les ferons faire par Carafa. » Et

familièrement il frappa sur le ventre de son vieux compagnon assoupi sur un fauteuil.

Parmi les fidèles de cette royauté, il en fut un illustre, M. Berryer. L'orateur et le musicien s'étaient rencontrés aux beaux jours de la jeunesse et de la lutte dans le tourbillon de la vie du monde et du théâtre, et depuis ce temps avaient toujours vécu, comme du reste ils sont morts, côte à côte. Pour M. Berryer, la lutte ne devait finir qu'avec l'existence; c'est du sein de cette activité toujours debout qu'il s'informait de son cher Rossini, surveillait ses moindres mouvemens, accourait aux premiers signes. C'est à se demander comment, à travers les mille affaires qui l'encombraient, cet homme excellent pouvait trouver tout le temps qu'il donnait à ses amitiés. Deux fois il nous est arrivé de saisir sur le fait cette sympathique nature, une fois à l'égard de lord Brougham, que M. Berryer affectionnait et admirait, et l'autre à propos de son « cher Rossini, » comme il l'appelait. On n'imagine pas chez un homme public une sollicitude si émue, si pénétrante. S'il vous savait en rapports plus suivis avec la personne, il vous écrivait, pour vous demander de ses nouvelles, des billets d'une délicatesse presque féminine et comme on en écrivait au xviii<sup>e</sup> siècle, dont M. Berryer avait conservé dans ses relations les traditions d'élégance et de courtoisie. Ce grand orateur n'était pas seulement un lettré, c'était un dilettante pratiquant : il avait chanté et bien chanté, et de la fréquentation du Théâtre-Italien et des salons d'alors lui étaient restés certains de ces souvenirs qui ne s'effacent pas. Nous aimons avec tant de passion les grands artistes que nous avons connus quand nous avons vingt-cinq ans, un peu parce qu'ils sont de grands artistes, mais beaucoup parce que chacune de leurs mélodies ou de leurs strophes nous rappelle une sensation qui nous fut particulière ! Rossini, si indifférent qu'il pût être, se montrait au fond très sensible à cette dévotion des esprits et des caractères élevés.

Il était trop foncièrement Italien pour aimer ce que nous appelons la « pose, » nous autres Français, toujours en représentation devant la galerie ; de là sa bonhomie souvent grivoise, son laisser-aller dans l'attitude et les propos dont le goût s'offense : non que ces propos il les ait tenus tous, à Dieu ne plaise ! On lui en a terriblement prêté, et des plus spirituels comme des plus cyniques : il est vrai qu'il était si riche que, s'il y en a dans le nombre qu'il n'ait pas dits, il n'y en a point qu'il n'aurait pas pu dire. La seule pose qu'il se soit jamais permise fut peut-être son indifférence à l'endroit de ses propres œuvres, et encore qui oserait prétendre qu'il n'y eût pas une part de vérité dans ce détachement ? Un jour que

dans sa plus étroite intimité il en causait de ce ton et se confondait en plaintes et en regrets d'Ecclésiaste sur le néant de sa carrière : « A votre aise, maître, plaignez-vous, s'écria l'un des assistans, vous dont la vie n'aura été qu'un long triomphe et dont le nom traversera les siècles à côté de ceux d'Haydn et de Mozart. — Y pensez-vous! répondit Rossini en l'interrompant; Haydn! Mozart! Quels noms vous venez de prononcer là! » Et il leva les mains au ciel comme un pécheur qui s'humilie. Il se peut que ce sentiment d'humilité fût sincère; nous croyons même qu'il l'était, et cependant la comparaison qui venait de provoquer ce soubresaut d'exclamations n'avait rien d'exagéré.

Un peu au-dessous de Haydn et de Mozart la postérité trouvera-t-elle un nom plus agréable à prononcer que celui de Rossini? La mélodie de Rossini n'aura point failli à sa destination; née uniquement pour plaire et pour charmer, elle a pendant un demi-siècle ravi le monde, illustré, enrichi, glorifié le maître. Ce qu'on peut craindre aujourd'hui, c'est que ses qualités se retournent contre elle, et qu'elle succombe par où elle a triomphé. Tout ce qu'il y avait d'artificiel dans cette inspiration, de fausse grâce derrière l'attrail de ces formules, le temps l'a mis à nu sans pitié, et, bien avant que son action se fit sentir encore, les imitateurs s'étaient chargés de ce soin en appuyant sur les défauts, qu'ils exagéraient, ne pouvant atteindre les qualités. Et cependant comment oublier tant d'esprit, de chaleur, de lumière? Au milieu de ce conflit d'écoles et de styles où nous nous débattons, de cette nuit polaire traversée d'éclairs de génie, mais où continue de régner je ne sais quelle confusion chaotique, comment ne pas regretter ce sens exquis des belles et limpides résonnances, cette rondeur harmonique du discours, ce parfait accord des voix et des instrumens? Or Rossini eut tout cela. Pour le goût, l'élégance, on le prendrait par momens pour un classique; s'il ne l'est pas, il aurait pu l'être, et sa grande faute envers l'art, envers lui-même, sera de n'avoir su ni voulu faire tout ce qu'il fallait pour le devenir. Il y a telles phrases de Rossini qu'on prendrait pour du Mozart. La ressemblance est parfois frappante, qui sait si le don de Dieu ne fut pas le même des deux côtés? Mais Mozart ne vécut que par la musique et pour la musique, ce n'est pas lui qu'on aurait jamais vu flâner sa vie sur les boulevards et bâiller sa gloire dans l'indifférence finale. Avec du génie et les circonstances, on fait les Rossini; pour être Mozart ou Raphaël, Michel-Ange ou Beethoven, il faut avoir quelque chose de plus : des principes.

---

---

## DE L'AUTHENTICITÉ

DES

# LETTRES DE M<sup>ME</sup> DE MAINTENON

---

- I. *Les faux Autographes de M<sup>me</sup> de Maintenon*, par M. P. Grimblot, in-18; 1867. — II. *Correspondance générale de M<sup>me</sup> de Maintenon*, publiée par M. Th. Lavallée, tomes I-IV, in-18; 1865-66. — III. *M<sup>me</sup> de Montespan et Louis XIV*, par M. P. Clément, in-8°; Didier, 1868. — IV. Documents manuscrits des archives du château de Mouchy, du grand séminaire de Versailles, etc.
- 

Les procès d'authenticité dans le double domaine de l'érudition et de l'histoire littéraire se multiplient; ils se suivent, et fort heureusement ne se ressemblent pas. Voici que l'Allemagne nous conteste la découverte faite en France par M. Wescher des fragmens d'un nouvel historien grec, Aristodème (1), et l'Allemagne aussi, dans un de ses recueils historiques les plus estimés, a servi d'écho aux accusations récemment exprimées parmi nous contre l'authenticité d'une notable partie de la correspondance de M<sup>me</sup> de Maintenon. Du Grec Aristodème, soit qu'il ait vécu au temps d'Auguste, soit qu'il ait pris naissance en plein XIX<sup>e</sup> siècle, dans la région suspecte du mont Athos, nous n'avons rien à dire ici : le débat est ouvert, ou plutôt, à peine ouvert, il est clos, les meilleurs juges s'étant tout de suite prononcés contre les argumens des sceptiques. Pour ce qui est de M<sup>me</sup> de Maintenon, ceux qui attaquent se trom-

(1) *Poliorcétique des Grecs*, par M. C. Wescher, 1867, in-8°. — *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 2<sup>e</sup> année, 1868.



pent aussi assurément; nous ne saurions toutefois leur savoir mauvais gré de leur salutaire défiance. La critique appelle la critique, les problèmes s'élaborent, les occasions d'erreur sont signalées, la conscience littéraire devient plus scrupuleuse, et finalement la discussion profite à la seule cause qui nous intéresse, à la cause de la vérité historique.

On sait qu'un homme de lettres enlevé trop tôt par la mort, et qui a laissé un nom honorable, M. Théophile Lavallée, avait entrepris de nous donner enfin une édition complète et fidèle des œuvres de M<sup>me</sup> de Maintenon. On ne connaissait avant lui ces œuvres, — on ne les connaît encore aujourd'hui, en partie du moins, — que par l'étrange publication qu'en avait faite La Beaumelle au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle avec d'incroyables libertés à l'égard de son texte. Indépendamment d'une *Histoire de la maison de Saint-Cyr* et des *Mémoires de Languet de Gergy*, longtemps aumônier de cette maison, M. Lavallée a donné une série de dix volumes comprenant les *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles*, les *Lettres historiques et édifiantes*, adressées aux dames de Saint-Cyr, et les *Conseils aux demoiselles qui entrent dans le monde*; la série s'achevait par une *Correspondance générale* dont le quatrième volume parut il y a deux ans, quand le laborieux éditeur était déjà près de succomber. Ce quatrième volume contenait surtout la première partie (jusqu'à la fin de 1701) de l'importante correspondance avec les Noailles, — avec le cardinal, qui eut longtemps, comme évêque de Châlons, puis comme archevêque de Paris, toute la confiance de M<sup>me</sup> de Maintenon pour les affaires de l'église et de l'état, — avec le duc, devenu par son mariage avec M<sup>lle</sup> d'Aubigné le neveu de M<sup>me</sup> de Maintenon et l'objet de toutes ses prédilections. Comment et d'après quels papiers M. Lavallée publiait-il ces lettres, dont La Beaumelle avait donné un texte différent? Là était tout l'intérêt de ce dernier volume. M. Lavallée avait naguère exprimé publiquement son regret de n'avoir pas encore rencontré les originaux de cette correspondance avec les Noailles et sa crainte de ne pouvoir les retrouver prochainement. Voici pourtant que son tome quatrième ne laissait rien à désirer; il avait eu, disait-il, à point nommé, dans le cabinet de M. le duc de Cambacérès, les originaux si longtemps souhaités, et c'étaient ces originaux, souvent fort différents du texte jusque-là connu, qu'il reproduisait. Cette bonne fortune parut suspecte; à peine le nouveau volume était-il publié qu'il devenait l'objet d'une vive attaque. Un critique versé dans les études historiques et diplomatiques en même temps qu'orientaliste habile, M. Grimblot, contesta l'authenticité des documens que M. Lavallée avait crus originaux. L'inexactitude de certaines dates et le désaccord entre

ces dates et les textes servaient de principaux argumens. De ces erreurs le critique concluait à bon droit que M<sup>me</sup> de Maintenon n'avait pu se tromper de la sorte si fréquemment. Il allait plus loin : des suscriptions il concluait au corps même, au texte des lettres, et il émettait cet avis, que le vœu de M. Lavallée appelant à l'avance la découverte des originaux avait été entendu, qu'un adroit faussaire avait fabriqué à son intention, avec le secours des textes peu authentiques imprimés au xviii<sup>e</sup> siècle, les autographes de ces lettres au cardinal et au duc de Noailles. Le possesseur et le nouvel éditeur de ces documens s'étaient laissé, disait-il, indignement tromper : le désaccord entre les dates et les textes aurait dû suffire à leur déceler une grossière supercherie.

Une telle déclaration, publiée d'abord par la presse quotidienne, puis par un recueil périodique, enfin sous forme de brochure, ne manqua pas de causer dans un certain cercle une émotion assez vive. — Dans quel temps vivions-nous, et qu'allaient devenir les études historiques, si nous étions entourés de faussaires? A quels documens, à quels livres se fier désormais, et quels jugemens accepter? Ajoutez ce que pouvait avoir de fâcheux pour la mémoire de M. Lavallée une pareille méprise, si elle se vérifiait. On se rappelait de récentes discussions où il y avait eu des rôles désagréables. Il est triste d'être dupe ou de passer pour tel : on a vu des gens d'honneur, plutôt que d'accepter cette dernière infortune, s'attacher à l'erreur avec une obstination singulière. Les intérêts d'une grande publication pouvaient en outre se trouver compromis, car il y avait ici ce péril particulier, que l'opinion publique, peu capable d'ample examen, voulût conclure d'un volume rendu suspect, justement ou non, à toute la série de volumes dont se composait un recueil important. Précisément les juges désintéressés n'avaient cette fois nul moyen de contrôle : les manuscrits dont s'était servi M. Lavallée pour composer son quatrième volume n'étaient pas dans un dépôt public; le critique lui-même ne les avait pas vus. Personne, pas même l'éditeur, n'avait rien dit de la provenance, de l'âge, de l'aspect extérieur, de la valeur intrinsèque de ces papiers.

Ces manuscrits, appartenant naguère à M. le duc de Cambacérès, mais aujourd'hui à M. le duc de Mouchy, nous les avons eus entre les mains, et nous avons pu les étudier à loisir. Il eût suffi de les montrer quelques instans pour mettre à néant, dans l'esprit même du critique, toute incertitude sur l'authenticité. Qu'on se figure en effet trois vénérables volumes in-folio, aux tranches rouges, à la pleine reliure de basane datant sans conteste du xviii<sup>e</sup> siècle. Chaque feuillet a été soigneusement évidé de manière à servir d'encadrement à chaque lettre, qui y est collée par ses extrêmes bords.

Presque chacune de ces lettres laisse encore voir en cet état ses tranches dorées. Nul doute, au dire des hommes spéciaux, ni sur l'âge de la reliure ni sur l'âge du papier, soit pour les feuillets servant de supports, soit pour les lettres mêmes; nul doute non plus sur la parfaite conformité des deux écritures, celle de M<sup>me</sup> de Maintenon et celle de M<sup>lle</sup> d'Aumale, qui assez souvent tient la plume, avec les originaux les plus incontestés de nos dépôts publics. Les renseignemens qu'on peut recueillir sur la provenance de ces volumes concordent parfaitement avec leur aspect extérieur. Ils se trouvaient dès le commencement du siècle dans le cabinet de l'archichancelier Cambacérés, qui les avait achetés pendant la révolution, probablement à la suite du pillage de l'hôtel de Noailles; ils ont passé de ce cabinet dans celui du neveu de l'archichancelier sans autre vicissitude. Si telles sont la provenance et l'histoire de ces papiers, — et nul ne pourra les contester, — comment les confondre avec des documens fabriqués en vue de certaines circonstances il y a seulement cinq ou six années?

Qu'aperçoit-on du premier coup d'œil, si l'on vient à vérifier sur ces manuscrits les contradictions signalées d'après l'édition Lavalée? Une chose très simple et très décisive, que le lecteur a devinée déjà : il y a fort peu de dates originales en tête de ces lettres manuscrites. Suivant l'habitude de son temps, M<sup>me</sup> de Maintenon ne datait que d'une manière très incomplète; tout au plus mettait-elle quelquefois : « Marly » ou « Versailles, ce mardi, » ou plus simplement « ce lundi soir, » ou « vendredi à trois heures, » ou plus rarement « ce 14 juin; » presque jamais elle n'indiquait l'année. Les dates ne sont jamais entières que lorsque c'est M<sup>lle</sup> d'Aumale qui écrit. Toufois des chiffres d'années se trouvent sur la plupart des lettres comprises dans nos trois registres; mais ces chiffres sont très visiblement d'une écriture différente et postérieure : ils ont été appliqués après l'exécution matérielle du recueil, car d'une part les lettres ne se trouvent pas ici rangées dans l'ordre chronologique, ce qui eût été sans doute le cas, si elles eussent été datées avant d'être attachées aux feuillets des registres; d'autre part, en plus d'une occasion, le commencement du millésime est écrit sur le corps de la lettre, et les derniers chiffres empiètent sur la marge que forme le feuillet du volume. Or ces dates, d'une écriture postérieure, sont précisément les mêmes qui se trouvent en tête des lettres publiées au xviii<sup>e</sup> siècle, soit que La Beaumelle, qui a certainement eu connaissance de ces papiers (1), les y ait copiées, soit qu'au contraire un des possesseurs du recueil manuscrit les ait empruntées au livre de La

(1) L'abbé Millot le confirme dans les *Mémoires de Noailles*.

Beaumelle. Ce qui est sûr, c'est que la plupart de ces dates mises après coup sont erronées, et M. Lavallée a eu le tort de les transcrire en les modifiant à son tour, quelquefois d'accord avec la vérité historique, quelquefois de la façon la plus arbitraire, sans avertir le lecteur par la moindre note ni par le moindre signe typographique de l'addition qu'il faisait ainsi aux textes originaux. De la sorte, à ne juger que d'après sa publication, on était fondé, cela est certain, à lui chercher querelle et à lui adresser des objections graves. Il induisait une première fois son critique en erreur lorsqu'il donnait comme exactement reproduites d'après les autographes ces dates conjecturales, et il l'y confirmait en passant sous silence ce qu'il avait pu recueillir sur la provenance et l'âge des manuscrits.

Voulons-nous maintenant renverser une à une les objections du critique, rien de plus facile. Vous accusez une lettre qui, parlant de la cour à Fontainebleau, est datée de septembre 1696, quand Dangeau atteste que la cour était alors dans une autre résidence. — La réponse est aisée : la pièce autographe porte simplement ces mots : « dimanche, à 3 heures. » — Une autre lettre porte en suscription ces mots : « dimanche, 12 septembre 1695, » quand les almanachs démontrent que le 12 septembre 1695 était un lundi? — Vous avez raison; mais l'autographe porte cette seule indication : « 11 septembre. » Une lettre du 28 septembre de la même année fait dire à M<sup>me</sup> de Maintenon que le père Lachaise veut faire publier la *satire* de Despréaux sur l'amour de Dieu, tandis qu'on sait, par une lettre de Boileau à Racine, que l'*épître* sur l'amour de Dieu fut seulement en 1697 lue par Boileau au père Lachaise et communiquée à M<sup>me</sup> de Maintenon. — Soit, mais l'autographe donne seulement « 28 septembre. » Quant à la confusion entre les mots *épître* ou *satire*, elle n'a pas d'importance: Bossuet dit : l'*hymne* de M. Despréaux (1). — Dans tous ces exemples, M. Grimblot nous

(1) Les objections d'autre nature faites par M. Grimblot ne sont difficiles à ruiner, croyons-nous, que par leur ténuité même. — Si M<sup>me</sup> de Maintenon, pendant un séjour à Fontainebleau, écrit à l'archevêque de Paris qu'elle espère sa visite à Saint-Cyr, qui vous dit qu'elle espère cette visite très prochaine? — Vous vous étonnez que M<sup>me</sup> de Maintenon écrive le 22 au même personnage : « Je reçois en ce moment votre lettre du 11. » Qui croira, dites-vous, qu'en 1695 une lettre mit onze jours de Paris à Fontainebleau? Mais ne sait-on pas que le commerce entre M<sup>me</sup> de Maintenon et M. de Nouilles était en partie secret? M. Tiberge, aumônier de Saint-Cyr, et le marquis de Montchevreuil en étaient les intermédiaires ordinaires; les regards s'expliquent. — Un billet de cinq lignes annonce l'arrestation de M<sup>me</sup> Guyon. Il porte pour toute date : « mardi, 7 heures du soir. » M. Lavallée ajoute : « décembre 1695, » et le place avant une lettre du 12 de ce mois. Là-dessus vous remarquez que Dangeau ne parle de cette arrestation que le 20 janvier 1696, en disant qu'elle se fit « ces jours passés, » et que Saint-Simon, lui aussi, la place au commencement de 1696. — Y a-t-il là une vraie difficulté? Non. M<sup>me</sup> Guyon est arrêtée le 27 décembre 1695, un mardi. M<sup>me</sup> de Maintenon, avertie des

paraît avoir été induit en erreur du fait de M. Lavallée, soit directement par des dates arbitraires, soit indirectement par suite de ses propres efforts pour retrouver son chemin, qu'on lui avait fait perdre.

Malheureusement, on aperçoit, en étudiant les trois volumes manuscrits des archives de Mouchy, que les inexactitudes dont nous venons de parler ne sont pas les seules dans le quatrième volume de M. Lavallée. Il n'a pas rendu avec assez de scrupule les textes qu'il avait sous les yeux. Certes ce n'est jamais de propos délibéré, ni dans une vue partielle, qu'il modifie le sens ou l'expression; mais c'est par des inadvertances qui étonnent, et qu'il faut sans doute attribuer à la fatigue d'un si long travail ou bien à la maladie. Lui, dont le but constant est de nous rendre enfin pures de tout mélange les pages que La Beaumelle a de toute façon corrompues, croirait-on que parfois il laisse subsister des mots ou même des phrases de La Beaumelle au milieu de lettres copiées quant au reste sur les originaux? — Plusieurs lettres adressées au cardinal de Noailles, par exemple celle qui est datée par M<sup>me</sup> de Maintenon simplement du 8 mars, et que M. Lavallée a insérée sous la date du 11 mars 1696, montrent l'emploi d'un chiffre pour les noms de personnes : « vous savez, monseigneur, ce que je vous ai mandé par 48 sur 480, etc. » Ce chiffre alterne avec des expressions fictives. Fénelon est désigné par ces mots : « le chef des modernes, » les Noailles sont « la tribu, » le maréchal s'appelle « le patriarche, » la Sorbonne s'appelle « la famille. » Or, pour M. Lavallée, chacune de ces indications est une énigme qu'il accompagne de notes comme celle-ci : « je n'ai nul moyen de traduire, » ou bien il passe sans aucune explication, ou même il supprime. M. Lavallée n'avait cependant qu'à tourner la page du volume manuscrit : au revers du dernier feuillet de la lettre du 8 mars, on voit la clé envoyée par M<sup>me</sup> de Maintenon; La Beaumelle, qui a eu, nous le répétons, ces papiers entre les mains, a connu ce document, et il n'a pas manqué d'en faire, à travers ses transformations habituelles, un perpétuel usage. Conçoit-on que M. Lavallée ait pu négliger de telles informations, absolument indispensables pour expliquer certains traits d'une correspondance qui fut pendant plusieurs années très active et très importante? — Ailleurs encore

premières, en donne connaissance sur l'heure, par un court billet, à l'archevêque de Paris. Elle continue, par ses lettres des 1<sup>er</sup>, 2 et 5 janvier 1696, à le tenir au courant de cette affaire, qui put bien n'être pas publique à la cour dès les premiers jours. Les interrogatoires et tout le procès étant de 1696, Dangeau a pu d'autant plus aisément employer l'expression : « ces jours passés, » et Saint-Simon considérer l'affaire comme appartenant à cette dernière année.

le manuscrit donne un feuillet commençant par ces mots, que ne précède aucune date : « Je ne connais pas assez *la famille...* » Il paraît bien qu'on a ici un simple fragment de lettre dont la première partie fait défaut. Cela n'empêche pas M. Lavallée d'ajouter une date, « juin 1667, » sans avertir que c'est là une simple conjecture, et de publier cette page comme une lettre entière, sans se demander si la première phrase ne suppose pas de précédens développemens.

Nous avons eu pour consigner ces remarques un triple motif. D'abord il est utile, surtout quand il s'agit des plus grandes époques et des figures les plus célèbres de notre histoire, qu'on sache quels instrumens d'étude on a sous la main : l'examen de manuscrits peu accessibles nous permettait exceptionnellement de donner cette information. En second lieu, de même que nous avons dû noter certaines erreurs pour expliquer en les réfutant les objections auxquelles elles donnaient lieu, nous n'avons aussi montré les autres fautes que pour prévenir d'autres objections de même nature; M. Lavallée a pu commettre dans le cours d'un si long travail des négligences qu'il était à propos de signaler; mais il ne paraît pas qu'il se soit jamais laissé tromper aux pièces fabriquées, et il a démêlé au contraire avec beaucoup de perspicacité un bon nombre de documens apocryphes. En troisième lieu enfin, nous aurons sans doute acquis, par une déclaration sincère au sujet de ce quatrième volume, le droit de témoigner en faveur du reste de la publication. Sur ce gros de l'œuvre, il y a bien encore sans doute quelques réserves à faire : la division en *lettres édifiantes*, *lettres historiques*, *correspondance générale*, etc., est confuse et mal observée. Il est arrivé à l'éditeur, comme cela devient souvent inévitable dans le cours de telles publications, de ne connaître que successivement, et l'œuvre déjà commencée, les diverses collections d'originaux ou de copies authentiques qui devaient lui permettre d'établir un recueil à peu près complet et un texte définitif; il s'est donc résigné à publier quelquefois dans les derniers volumes des documens qui auraient dû paraître dans les premiers; il en résulte une fâcheuse confusion. C'est ensuite une singulière idée que de conserver, tout en les sachant et en les disant fausses, des séries tout entières de lettres fabriquées au xviii<sup>e</sup> siècle; au moins fallait-il en faire un volume à part, une sorte d'appendice, et ne pas les mêler à la correspondance authentique. Enfin, quelque garantie qu'offrent l'honnêteté littéraire et l'expérience de M. Lavallée, ce n'est pas assez, pour donner au lecteur toute sécurité, de dire simplement en note, au sujet de certaines séries admises dans le recueil, que les originaux en sont conservés dans tel cabinet d'amateur. De récentes trom-

peries ont rendu la critique défiante à l'endroit des documens dits autographes, et l'on demande avec raison qu'à l'examen des pièces mêmes on s'efforce d'ajouter quelques lumières sur la provenance.

Tout cela cependant est peu de chose en comparaison du zèle déployé par M. Lavallée et des services qu'il a rendus. Il a réuni un très grand nombre d'originaux ou de copies authentiques entièrement inconnus avant lui; il les a publiés, nous le disons après vérification, avec une préoccupation constante d'exactitude : aussi nous est-il permis enfin de connaître la vraie M<sup>me</sup> de Maintenon. Quiconque, écrivant sur l'histoire de cette femme célèbre avant ces trois dernières années, s'est appuyé sur des citations a été trompé par des lettres ou des mots apocryphes; nous ne connaissons pas un seul historien de M<sup>me</sup> de Maintenon qui ait été entièrement à l'abri de ce danger. Il ne faut pas en excepter M. Lavallée lui-même, qui, dans son *Histoire de la maison de Saint-Cyr*, publiée antérieurement, cite comme tous les autres les pièces, les paroles et les billets les moins authentiques. Ces faux documens offrent toujours, bien entendu, les traits les plus en relief; de tous, La Beaumelle a été le spirituel, l'amusant et l'audacieux auteur. Il y aurait intérêt à s'entendre enfin, et il serait temps de ne plus répéter, en les attribuant à M<sup>me</sup> de Maintenon, un certain nombre de mots devenus à tort célèbres, et qui n'ont jamais été ni dans sa pensée ni sur ses lèvres. Ce travail de critique un peu délicate devient possible, si nous ajoutons aux lumières que donnent les recherches de M. Lavallée celles des documens précieux que nous avons entre les mains. Les trois volumes manuscrits des archives de Mouchy nous permettent d'abord de juger exactement de la méthode suivie par La Beaumelle, puis par M. Lavallée dans leurs publications; mais en outre ils contiennent des séries de lettres importantes encore inédites. Voici de plus tout un dossier de lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon aux dames de Saint-Cyr, notamment à M<sup>me</sup> de Brinon, que M. Campardon possède en copie très authentique; un certain nombre sont inédites, et plusieurs, déjà connues, s'offrent avec des additions ou des différences notables. M. Campardon a bien voulu mettre tous ces documens à notre entière disposition. Nous avons enfin comparé les volumes de M. Lavallée avec les papiers de Saint-Cyr, conservés en manuscrit au grand séminaire de Versailles. Nous pourrons donc, en ajoutant aux démonstrations du dernier éditeur des traits nouveaux, montrer d'abord au vrai quel avait été le curieux travail fait au XVIII<sup>e</sup> siècle sur les lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon, et dégager ensuite de quelques fausses couleurs, longtemps persistantes, une figure historique au sujet de laquelle on a tant disputé.

## I.

C'était un homme de beaucoup d'esprit que ce La Beaumelle. Il leur faut de l'esprit et certaine science, à ces arrangeurs ou fabricateurs de documens historiques. Quelques-unes des qualités du poète dramatique ou du romancier sont de rigueur dans ce genre littéraire : il importe de se mettre à la place des personnages qu'on fait parler, de connaître le temps où ils ont vécu, mieux encore le temps où l'on vit soi-même, car ce n'est point du passé qu'on se préoccupe, ni de la vérité historique : c'est aux contemporains que l'on veut plaire afin de les duper.

La première preuve d'esprit que donna La Beaumelle fut de se faire nommer en 1747, à l'âge de vingt-quatre ans, « professeur royal de langue et belles-lettres françaises à l'université de Copenhague et conseiller au consistoire souverain de Danemark. » On était au moment où la domination de l'esprit français était acceptée avec empressement de toute l'Europe. Le nord en particulier vivait de notre vie intellectuelle et morale. Les agitations civiles de la Suède n'avaient fait que tourner au profit de notre influence, qu'un changement de règne ranimait en Danemark, en substituant au triste et dévot Christian VI son fils Frédéric V. Les mœurs se transformaient à Copenhague : au rigorisme de l'époque précédente, la jeune cour faisait succéder les fêtes et les bals; Holberg, disciple original de Molière, voyait se rouvrir le théâtre royal, et ses vives comédies, après un long silence, étaient applaudies de nouveau. La Beaumelle eût pu être fort utile, dans le nord de l'Europe, à cette sorte de renaissance, s'il eût eu plus de souci de la naïve confiance qu'on lui témoignait et de la dignité des lettres; mais, pressé de se faire un nom, il se prit à publier étourdiment, à tort et à travers, au courant de la plume, tantôt « troussant l'histoire, » comme parle M. Sainte-Beuve, qui lui a dit ses vérités à propos de Frédéric II, tantôt prenant pareilles libertés avec la religion, la philosophie, l'économie politique, la morale, s'érigeant en publiciste et philosophe émérite, et entrant en lice avec les écrivains en possession de la plus haute renommée. En Danemark, on le vit échanger des lettres publiques sur les plus graves sujets de controverse religieuse avec Holberg, qui faisait figure non-seulement comme poète dramatique, mais encore comme professeur d'université fort bien renté, et aussi comme théologien. Le recueil des lettres de ce dernier a conservé les traces de ces discussions, où La Beaumelle faisait profession d'une certaine liberté de pensée. Hors du Danemark, il s'adressait par lettres ou brochures à tous les beaux es-



prits, et il est vrai qu'il se fit compter, on peut dire même estimer par Montesquieu, Formey, La Condamine et Maupertuis. S'il voulait faire parler de lui, le chemin le plus court était de se prendre à Voltaire et de le piquer en lui contestant sa gloire; il toucha immédiatement le but en écrivant la boutade que voici dans son livre intitulé *Mes Pensées*.

« Qu'on parcoure l'histoire ancienne et moderne, on ne trouvera pas d'exemple de prince qui ait donné sept mille écus de pension à un homme de lettres. Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire, il n'y en eut jamais de si bien récompensé. Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talens précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. »

Quand il laisse échapper ces lignes, La Beaumelle a vingt-cinq ans; Voltaire, qui en a près de soixante, règne à Berlin auprès de Frédéric II avec une riche pension, la clé de chambellan, la croix du Mérite; c'est à Voltaire tout-puissant et en possession de tous les hommages que le téméraire s'adresse. Pour qu'il n'en ignore, La Beaumelle part pour Berlin, le visite, lui dit en l'abordant, avec une fatuité insouciant, qu'il vient voir Voltaire et Frédéric, et tire de sa poche un exemplaire des *Pensées*. Bien plus, Voltaire, publiant alors, vers la fin de 1751, son *Siècle de Louis XIV*, La Beaumelle n'hésite pas à le critiquer amèrement, d'abord dans une série de notes jointes au premier volume d'une contrefaçon publiée à Francfort, puis, après qu'eut paru un *Supplément*, dans une *Réponse* expresse à ce nouveau volume.

Il n'en fallait pas tant pour s'attirer non-seulement une vive polémique, mais une redoutable inimitié, d'autant que plusieurs des remarques tombaient juste. Il y a même une page éloquent, où La Beaumelle réfute ce que Voltaire avait écrit dans son *Supplément* à propos de la domination de Louis XIV : « je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre dans laquelle les lois, la justice distributive et les droits de l'humanité aient été moins foulés aux pieds. » La Beaumelle répond avec une verve singulière. On dirait un rigide huguenot qui, après avoir dévoré beaucoup de larmes et supporté cent outrages, ouvre son cœur et le décharge de ses sinistres souvenirs. Toutefois l'impression ne dure pas; la témérité étourdie du critique de vingt-sept ans reprend le dessus, et on l'admire donnant des conseils à Voltaire avec une suprême insolence.

Il en vint à concevoir le projet de supplanter le *Siècle de*

*Louis XIV.* Il avait dès lors entre les mains, il est vrai, les éléments d'une intéressante publication historique. Pendant un voyage à Paris, où il cherchait fortune, il avait eu accès chez Racine fils, qui vivait dans une profonde retraite, occupé seulement d'œuvres charitables et de recherches littéraires. Pendant l'entretien, Racine laissa voir à son avide interlocuteur un cahier de lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon qu'il avait soigneusement copiées, puis annotées à l'aide de mémoires également inédits. La Beaumelle comprit aussitôt quel parti l'on pouvait tirer de pareils documens, et chez l'excellent Racine s'accomplit la scène proverbiale dont tout véritable amateur a été au moins une fois acteur ou victime. La Beaumelle n'enleva pas le manuscrit de vive force, ni certes, comme l'a dit Voltaire plus tard, par une ruse coupable, par un vol. Racine ne lui en fit pas non plus présent; mais, ce qui est sûr, il l'emporta du coup, — du droit de sa passion, — promettant de le publier avec Racine, d'envoyer en échange des livres, des curiosités, du thé, des fourrures, tout ce qu'on voudrait. Cependant, à peine de retour en Danemark, La Beaumelle constata avec chagrin combien était incomplet le recueil commencé par Racine. Il lui écrivit qu'il y avait là bien des lacunes, le supplia de lui procurer de nouvelles lettres et de nouvelles informations; puis, comme la réponse tardait, il ne se soucia pas d'attendre plus longtemps, forgea lui-même des lettres destinées à répondre à la curiosité des lecteurs sur les circonstances les plus intéressantes et les plus délicates de la vie de son héroïne, et publia en 1752 un recueil en trois volumes, dont l'un comprenait une vie inachevée de M<sup>me</sup> de Maintenon, et les deux autres toute une série de lettres non interrompue. Trois ans après, fier d'avoir habilement obtenu des communications des dames de Saint-Cyr et du maréchal de Noailles, il remplaça ces trois volumes par six volumes in-12 donnant une biographie étendue, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de M<sup>me</sup> de Maintenon et à celle du siècle passé*, et neuf volumes du même format contenant une plus ample correspondance. Tel était l'ensemble du monument destiné à rivaliser avec l'œuvre de Voltaire.

Voltaire eut peur, non sans quelque raison. Certes il serait injuste d'accuser son *Siècle* d'entière insuffisance ou de légèreté. Si nous pouvons aujourd'hui, avec le secours des archives, savoir sur le règne de Louis XIV beaucoup de choses que Voltaire ignorait, son livre n'en est pas moins, pour toute nouvelle étude sur ce grand sujet, le point de départ nécessaire à cause des informations nombreuses qu'il avait lui-même recueillies. Il ne faut pas que le charme d'une vive et facile exécution fasse tort ici au sérieux mérite des longues et actives recherches. Nous avons retrouvé

jadis parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale les témoignages de l'enquête laborieuse qui avait précédé la composition du *Charles XII*, les longues listes de questions que l'auteur adressait en Allemagne, en Pologne, et les réponses que des extrémités de l'Europe on lui adressait (1). Le plus rapide examen du *Siècle de Louis XIV* suffit à démontrer que cette œuvre ne fut pas moins sérieusement poursuivie. Voltaire songeait dès 1732 à son grand ouvrage historique; il en publia vers la fin de 1739 les deux premiers chapitres sous ce titre : *Essai sur le siècle de Louis XIV*. La première édition de l'ouvrage complet est de la fin de 1751, la seconde édition, celle de 1752, est définitive. Voilà donc une période de dix années que l'auteur a consacrées en grande partie à la recherche de ses documens. Au premier rang de ses informations, on doit placer ses propres souvenirs et la tradition orale, que son âge et ses relations personnelles lui ont permis de recueillir. Voltaire avait déjà vingt ans quand mourut Louis XIV; c'est en témoin oculaire qu'il décrit le curieux aspect de la route de Saint-Denis au jour des funérailles. Le maréchal de Villars, les princes de Vendôme, chez qui il avait passé ses années de jeunesse, le cardinal Fleury, le second maréchal de La Feuillade, gendre de Chamillard, Maréchal, premier chirurgien du roi, le marquis de Fénelon, bien d'autres encore, l'ont instruit par leur conversation, riche de souvenirs; il a connu et cite souvent les mémoires imprimés ou manuscrits de la grande Mademoiselle, de La Porte, Grouville, Guy-Patin, Saint-Évremond, Choisy, La Fare, Dangeau, Torcy, et des fragmens inédits des œuvres de Louis XIV. Il a eu certainement communication des mémoires manuscrits de Saint-Simon, puisque certains de ses portraits, par exemple celui du maréchal de Vendôme, en semblent reproduire comme dans une traduction voilée les plus originales expressions. Voltaire avait invoqué tous ces secours, et pourtant, comme il arrive de toute nécessité pour des livres trop voisins des événemens qu'ils racontent, son enquête avait été bien dispersée et çà et là bien incomplète. Il lui avait fallu combler d'importantes lacunes et établir certains jugemens par une sorte de divination : c'est ce qui lui était arrivé particulièrement pour M<sup>me</sup> de Maintenon. Son bon sens lui avait inspiré de se défier des nombreux pamphlets où cette mémoire était honnie; mais il n'avait eu pour rétablir la vérité historique et morale que fort peu d'informations précises. A peine avait-il connu quelques lettres originales, et voici qu'un rival en possession d'une si grave correspondance pouvait le convaincre d'ignorance et d'erreur. Voltaire se hâta d'ou-

(1) Voir l'Introduction à une édition du *Charles XII* publiée chez Delagrave.

vrir l'un et l'autre recueils : il se convainquit rapidement du peu de solidité des *Mémoires*, où il rencontrait une foule d'inexactitudes ; mais il prit au sérieux le recueil des lettres, et fut tout heureux de voir qu'elles ne démentaient pas le portrait qu'il avait tracé. « J'ai vu les lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon, écrivait-il à d'Argental dès le 22 novembre 1752, c'est-à-dire dès la publication du premier recueil de La Beaumelle en deux petits volumes ; c'est l'histoire de sa vie depuis l'âge de quinze ans jusqu'à sa mort. C'est un monument bien précieux pour les gens qui aiment les petites choses dans les grands personnages. Heureusement ces lettres confirment tout ce que j'ai dit d'elle ; si elles m'avaient démenti, mon *Siècle* était perdu. Comment se peut-il faire qu'un nommé La Beaumelle, prédicateur à Copenhague, depuis académicien, bouffon, joueur, fripon, et d'ailleurs ayant malheureusement de l'esprit, ait été le possesseur de ce trésor ? On disait, il y a quelques années, qu'on avait volé à M. de Caylus ces lettres et ces mémoires sur sa tante. N'en sauriez-vous pas des nouvelles ? » Voltaire, comme on voit, ne ménageait point à son adversaire les soupçons injurieux ; mais il ne songeait pas à révoquer en doute l'authenticité des documens. Tout au plus dit-il une fois que les erreurs de dates, fréquentes dans les lettres, auraient pu éveiller quelques soupçons ; il en reste là, arrêté sans doute par l'intérêt qu'il a évidemment à ce que cette correspondance, conforme en général à son propre jugement, ne soit pas contestée. Et de la sorte, au milieu des persécutions dont, par son tout-puissant crédit, il abreuva La Beaumelle, celui-ci tint sa vengeance : il avait trompé son habile adversaire. Seulement La Beaumelle était réduit à jouir en secret de ce maigre triomphe, qu'il aurait détruit en le déclarant. Voyons quelles vraisemblances il avait observées, quel abus il avait fait des textes, et ce qu'il faut penser enfin de sa double publication. Ce peut être l'occasion d'une curieuse étude sur le goût littéraire au xviii<sup>e</sup> siècle, et particulièrement sur l'histoire de la renommée de M<sup>me</sup> de Maintenon.

Pour ce qui est des *Mémoires* publiés en 1755 comme développement de la courte et incomplète biographie de 1752, il ne peut y avoir nul doute sur l'intention et l'espoir qu'avait l'auteur de faire échec par cet ouvrage au *Siècle de Louis XIV*. Le titre seul annonce autre chose qu'une étroite biographie : il s'agit de mémoires sur l'histoire de M<sup>me</sup> de Maintenon et sur « celle du siècle passé, » de *Mémoires* capables de montrer, comme dit la préface, « non-seulement les commencemens, les progrès, les ressorts, les ennuis d'une si prodigieuse élévation, mais aussi les causes de tant de faits qui ne furent jamais approfondis, les prospérités, les fautes, les

malheurs du règne le plus glorieux pour notre nation et le plus intéressant pour toutes les autres. » L'auteur prétend, comme on le voit, s'expliquer aussi bien et même mieux que Voltaire sur tous les grands intérêts politiques et religieux de la même période; il a des vues sur l'état général de l'Europe, il interprète les guerres, les négociations diplomatiques, les querelles de la théologie, et affecte la grande manière des plus graves historiens. Ses maximes philosophiques, ses déclarations de libre pensée ou au moins de tolérance, ses réflexions à la fois d'intention morale et d'allure satirique, sont autant de traits empruntés à l'école de Voltaire, et témoignent de visées plus hautes que celles du simple biographe.

La préoccupation de la polémique est toutefois pour La Beaumelle une première cause d'infériorité, elle l'entraîne hors du grand chemin. On ne sait ce que c'est que son livre des *Mémoires* : de l'histoire, de la simple biographie, un pamphlet ou un roman? L'équivoque est d'autant plus choquante que l'auteur, à côté des considérations générales, multiplie l'anecdote et le romanesque, qu'il affiche et invente. Ses têtes de chapitres attirent l'attention et déjà promettent : *La Belle Indienne*. — *Pauvreté de M<sup>me</sup> Scarron*. — *Amans de M<sup>me</sup> Scarron*. (Notez qu'il finira par reconnaître la vertu ou l'insensibilité de son héroïne; mais n'importe, le titre a piqué la curiosité.) — *Indigence et conduite de M<sup>me</sup> Scarron*. — *Qu'est-ce que les contemporains de M<sup>me</sup> Scarron ont pensé de sa vertu?* — *Fouquet*. — *Villarceaux*. — Il est bien clair qu'il tourne à dessein autour du feu, et que son intention est d'affriander le lecteur. Veut-on un exemple de son goût pour le romanesque, voici qui peut passer pour un modèle du genre.

« M<sup>lle</sup> de La Vallière, dans un déshabillé léger, s'était jetée sur un fauteuil. Là, elle pensait à loisir à son amant. Souvent le jour la retrouvait assise dans une chaise, accoudée sur une table, l'œil fixe, l'âme attachée au même objet, dans l'extase de l'amour. Un bruit léger la tire de sa rêverie; elle recule de surprise et d'effroi : Louis tombe à ses genoux. Elle veut enfin s'enfuir; il l'arrête. Elle menace, il l'apaise. Elle pleure, il essuie ses larmes. Elle craint la témérité d'un amant, il la rassure par les sermens d'un roi. Elle le prie de se retirer, il obéit. L'amour le ramène, l'amour lui permet quelques momens d'entretien... L'aurore allait surprendre les deux amans, lorsque M<sup>lle</sup> d'Artigny vint les prier de se séparer.... »

Voltaire n'y tenait pas, à lire ces prétentieux bavardages. « Eh! mon ami, s'écrie-t-il, l'as-tu vue dans ce déshabillé léger? L'as-tu vue accoudée sur une table? Est-il permis d'écrire ainsi l'histoire! » — Le portrait que trace La Beaumelle de M<sup>me</sup> Guyon n'est pas moins

curieux; il se termine par un trait bizarre. « Quand on ouvrit son corps, on n'y trouva aucune partie saine, hormis le cœur, qui pourtant était flétri, et le cerveau, qui était entier, mais comme celui d'un enfant, seulement un peu plus humide. Si l'on ouvrait tous les mystiques, ne les trouverait-on pas tous comme M<sup>me</sup> Guyon? »

Si la page de La Beaumelle sur La Vallière indique un des aïeux de quelques-uns de nos romanciers modernes, ces dernières lignes sur M<sup>me</sup> Guyon sont empreintes d'un caractère de réalisme de nature à ne pas déplaire à certains lecteurs de notre temps. En résumé, La Beaumelle, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de M<sup>me</sup> de Maintenon*, ne manque pas d'esprit; il dispose d'un assez grand nombre de documens inconnus avant lui, il est modéré dans ses jugemens; il a le bon goût, tout en accusant certaines fautes de Louis XIV, de ne pas se laisser entraîner au courant de médisance haineuse issu des dernières calamités du règne. Son exposition est claire, ses matières sont bien distribuées, la lecture de son livre est des plus faciles. Cependant aucune de ces qualités ne s'élève au-dessus du superficiel. Son travail est rapide et négligé. Il n'offre nulle part une étude attentive de la conduite et du caractère de M<sup>me</sup> de Maintenon, ni en vérité de quoi que ce soit. Il y a de la vivacité dans son style, mais encore plus de négligence, de saillies peu réfléchies, de goût équivoque, de témérité et de prétention. Enfin, s'il est vrai qu'il a eu parfois la main heureuse dans la recherche de ses documens, on ne doit pas oublier quelles singulières libertés il a prises soit dans la publication, soit dans la mise en œuvre de ces pièces historiques. C'est ce que nous montrera plus clairement encore l'examen de ses neuf volumes des *Lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon*.

Ce recueil, publié en 1755 et 1756, succédait, en le reproduisant avec des additions, au recueil en deux petits volumes publié par La Beaumelle dès 1752. Nous avons raconté quand et comment l'éditeur avait trouvé les élémens de son premier travail. Racine fils lui avait confié ses copies d'un certain nombre de lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon; mais on se souvient que l'impatient La Beaumelle, en examinant ces papiers, y avait regretté bien des vides, auxquels il avait suppléé par ses propres inventions. Voici de quels élémens il avait fait usage, et quels procédés il avait suivis. Le cahier de Racine contenait, avons-nous dit, outre les lettres authentiques, des anecdotes recueillies dans les souvenirs des dames de Saint-Cyr. Il courait de plus une foule de récits, enfantés soit par la malignité et l'envie, soit par l'admiration maladroite, comme il arrive autour des destinées éclatantes ou singulières. Rien de plus simple que de forger avec ces traditions des lettres qui seraient sinon vraies, du

moins vraisemblables. On avait des modèles, la matière était sous la main : telle fut l'origine de cette fabrication qui a trompé tous les historiens de M<sup>me</sup> de Maintenon.

De la pure invention de La Beaumelle, dans les deux recueils de correspondance par lui publiés en 1752 et 1755, sont tout d'abord une soixantaine de lettres adressées à M<sup>me</sup> de Saint-Géran et à M<sup>me</sup> de Frontenac. La première de ces deux séries est répartie à travers presque toute la vie de M<sup>me</sup> de Maintenon, et c'est particulièrement ici que La Beaumelle a fait usage des notes de Racine, sans préjudice d'une foule d'informations empruntées aux divers mémoires contemporains. La série des lettres à M<sup>me</sup> de Frontenac, qui ne contient qu'une vingtaine de pièces, n'a rapport qu'à un seul sujet, à la lutte supposée contre la Montespan pour arriver à conquérir le cœur du roi. Il est facile de démontrer que cette double correspondance est absolument fautive. M<sup>me</sup> de Frontenac, au témoignage de Saint-Simon, était un bel esprit, une précieuse; elle et son amie M<sup>lle</sup> d'Outrelaise, habitant l'Arsenal, étaient de la meilleure compagnie; « on les appelait *les divines*, et en effet elles exigeaient l'encens comme déesses. » M<sup>me</sup> de Frontenac avait été belle, et ne l'avait pas ignoré; un mari gouverneur au Canada n'avait en rien gêné sa liberté. — Si M<sup>me</sup> de Frontenac eût été de l'intimité de M<sup>me</sup> de Maintenon, comment Saint-Simon, qui nous donne les précédents détails, l'eût-il ignoré? ou bien comment aurait-il épargné à M<sup>me</sup> de Maintenon de rappeler cette amitié fort compromettante? Comment M<sup>me</sup> de Maintenon, si prudente, si discrète, eût-elle choisi une femme si livrée au monde pour lui adresser les plus intimes confidences, le secret de ses tête-à-tête avec le roi? — Les lettres à M<sup>me</sup> de Saint-Géran, moins palpitantes, développent des anecdotes de cour et contiennent aussi des confidences intimes. Elles dessinent particulièrement le rôle politique de M<sup>me</sup> de Maintenon, que les lettres authentiques laissent en effet trop effacé à notre avis, soit qu'il l'ait été réellement plus que la malignité ne se plaisait à le croire, soit que, dans un temps où le secret des lettres était si fréquemment violé, M<sup>me</sup> de Maintenon sentit la nécessité de n'écrire qu'avec une extrême réserve, même aux personnes qu'elle honorait d'une entière confiance. Ne le disait-elle pas au duc de Noailles? « Nous sommes convenus que notre commerce ne pouvait être agréable. Vous me taisez tout ce que vous pensez, et, comme je fais de même, je vous écris le moins que je puis. » On voit que nous n'avons pas affaire, pour plusieurs raisons, à une Sévigné se livrant à la verve de son esprit et de son cœur. M<sup>me</sup> de Saint-Géran, beaucoup plus jeune que M<sup>me</sup> de Maintenon, était, suivant Saint-Simon, charmante d'esprit et de corps, et l'avait été pour

d'autres que son mari. Seignelay l'avait fort courtisée. « C'était une femme très aimable, et qui fourmillait d'amis et d'amies. » Saint-Simon ajoute qu'elle ne bougeait de la cour, ce qui suffit à rendre inexplicable une correspondance où on lui apprend toutes les nouvelles de cour. Elle fut toutefois disgraciée vers 1697 pour s'être liée avec la duchesse de Bourbon, fille de M<sup>me</sup> de Montespan, et qui avait épousé M. le duc, fils du grand Condé. Elle était l'âme des petits soupers que cette duchesse donnait dans une petite maison du parc de Versailles qu'on appelait *le Désert*. Ces réunions déplaisaient au roi, qui les défendit; elles continuèrent clandestinement. Louis XIV apprit une fois que le souper s'était prolongé fort avant dans la nuit; M<sup>me</sup> de Saint-Géran était dans la première année de son veuvage, cette circonstance aggrava sa faute : elle paya pour tous et fut exilée. Or, peu de temps auparavant, en 1696, une lettre authentique (1) montre M<sup>me</sup> de Maintenon donnant à cette légère personne des avis qui font apprécier quels rapports il y avait réellement entre elles : « M<sup>me</sup> de Saint-Géran, à qui je n'avais pas parlé il y a bien des années (La Beaumelle, reproduisant cette lettre sous la date de mars 1700, a bien soin d'effacer ces mots, qui le condamneraient), m'a demandé une audience en m'assurant qu'elle voulait être dévote. Je lui ai parlé avec une grande franchise sur sa conduite, et je l'ai envoyée à M<sup>me</sup> la maréchale de Noailles pour juger s'il faut, pour la détacher du monde, la mener à Marly. » Ainsi M<sup>me</sup> de Maintenon dément elle-même toute correspondance fréquente et intime avec une personne qui avait attiré de la sorte l'attention de la cour et les sévérités du roi. Ajoutons que les lettres supposées fourmillent de contradictions et d'erreurs.

Les lettres à M<sup>mes</sup> de Frontenac et de Saint-Géran ne sont pas seules fausses dans les deux recueils publiés par La Beaumelle. Il en faut dire autant de beaucoup d'autres qui reproduisent les anecdotes les plus suspectes ou les inventions des pamphlets les plus décriés. On trouvera dans l'ouvrage de M. Lavallée toutes les preuves désirables; il a été mis sur la trace par un document très curieux qui appartient à M. le duc de Noailles. Louis Racine, sur un exemplaire du premier recueil publié par La Beaumelle, avait écrit en marge quelles lettres lui étaient suspectes, et quelles lui semblaient évidemment fausses. Il avait reconnu, à ne pas s'y méprendre, la mise en œuvre, quelquefois maladroite, des anecdotes que lui-même avait livrées. S'il n'eût été si modeste et si ami du silence, il pouvait arrêter court l'audacieuse publication.

Non-seulement La Beaumelle invente de toutes pièces, mais de

(1) Au cardinal de Noailles, 8 mars (datée à tort du 11 par M. Lavallée).



plus, alors même que sa bonne fortune lui offre des documens originaux et authentiques, il ne consent pas à les donner sans les avoir rendus, par ses suppressions, ses additions ou ses changemens, plus conformes au goût littéraire du jour ou à l'idée qu'on se faisait du personnage de M<sup>me</sup> de Maintenon. Son pire travers est de prêter à une personne en qui se résument si parfaitement certains aspects du xvii<sup>e</sup> siècle les sentimens, les idées et le langage si différens du xviii<sup>e</sup>. Il lui faut à toute force accommoder son héroïne au caprice de son temps, il lui faut surtout ménager un entier accord entre les lettres authentiques et celles qu'il a fabriquées. — M<sup>me</sup> de Maintenon, préoccupée sans cesse de la grande question du salut et de la vie éternelle, est prêcheuse, il est vrai; personne plus qu'elle n'a commenté le *tout est vanité*. L'expression des dégoûts et de l'ennui qui accompagnent pour elle une fortune inouïe revient chaque jour sous sa plume. Cependant elle n'est ni sentencieuse ni pédante. Elle peut bien écrire au duc de Noailles : « Il n'y a que Dieu qui mérite d'être servi comme vous servez (1), » mais non pas, comme le lui fait dire La Beaumelle : « Il n'y a que Dieu qui mérite le sacrifice que votre philosophie fait aux rois. » Quand elle écrit au même duc : « Le roi ne peut être que très content de vous; mais, quand il ne le serait pas, vous avez sans doute assez de vertu pour être content du témoignage de votre conscience, » c'est La Beaumelle qui ajoute : « et pour vous faire un bonheur en vous-même indépendant des rois. » Elle ne plaindra pas une grossesse de la duchesse de Bourgogne en disant : « Faire des princes, c'est faire des malheureux (2)! » Elle ne fera pas cette belle phrase : « qu'avec la couronne sur la tête et le sceptre en main on est souvent plus infortuné qu'un homme qui a les fers aux pieds (3). » Elle souffre sincèrement et jusqu'au découragement des malheurs de la France, mais elle n'a pas sans cesse sous la plume ces banales expressions sur les droits des peuples, ces antithèses sur la misère des petits et le luxe des grands, qu'affectionnait le xviii<sup>e</sup> siècle. Elle annonce en 1710 qu'il n'y aura ni fêtes ni réjouissances pour le mariage du duc de Berri, et qu'on se conformera au triste état des affaires; mais c'est La Beaumelle seul qui achève la phrase par ces mots sentencieux : « notre joie insulterait le peuple, qu'il faut respecter sans le craindre. » M<sup>me</sup> de Maintenon saura peindre avec autant de simplicité que de grandeur le courage et la résignation

(1) Lettre du 27 avril (1711), inédite. Comparez La Beaumelle, *Lettres*, t. V, p. 237. Nous citons d'après la nouvelle édition de 1758.

(2) La Beaumelle, *Lettres*, t. V, p. 126. Comparez les manuscrits.

(3) La Beaumelle, *Mémoires*, t. VI, p. 161. Comparez Lavallée, *Lettres édifianles*, t. II, p. 166.

du roi pendant les grands revers de la fin du règne. Elle écrira au duc de Noailles le 24 juillet (1706), c'est-à-dire au lendemain des défaites de Ramillies et de Turin : « Je ne pourrais supporter l'état présent, si je ne regardais d'où il nous vient, et que les hommes ne sont que des instrumens entre les mains de Dieu pour affliger et humilier le roi et la France. Il ne faut point raisonner avec lui en disant que les rois qu'il paraît abandonner sont pieux, et que nos ennemis sont pour la plupart hérétiques. Dieu ne nous doit point rendre compte de sa conduite; il est bien sûr qu'elle est juste et même pleine de bonté. » La Beaumelle, lui, n'est pas content de ce style, où il voudrait des ornemens, et il transforme ainsi tout ce passage : « Les hommes ne sont que des instrumens entre les mains de Dieu pour affliger un royaume trop heureux et pour humilier un roi trop grand. Il ne faut point raisonner avec le maître des événemens. » Et, quant à l'objection sur la piété des rois et leurs ennemis hérétiques, l'écrivain du XVIII<sup>e</sup> siècle profite de l'occasion pour introduire une leçon de politique et de philosophie en assez mauvais style. « Ce ne sont pas, fait-il dire à M<sup>me</sup> de Maintenon, les opinions qui prennent les villes et gagnent les batailles; nos ennemis sont pleins de prudence et d'habileté, nos généraux ont malhabiles, et notre soldat découragé. » Dans cette même lettre, M<sup>me</sup> de Maintenon dit encore : « Le roi est en parfaite santé, courageux et chrétien, et faisant de son mieux. » Certes voilà qui est simplement exprimé, et ce peu de mots emprunte à la gravité des circonstances une singulière grandeur. Cependant La Beaumelle n'est pas de cet avis, et il substitue ces lignes : « Le roi est en parfaite santé. Même courage, même soumission à la volonté de celui qui dispose des empires; toujours malheureux et faisant toujours tout ce qu'il faut pour ne l'être pas (1). » Avait-on réellement si mauvais goût du temps de La Beaumelle qu'il fût autorisé à croire qu'il plairait par cette froide rhétorique?

La manière constante de M<sup>me</sup> de Maintenon lui paraissant trop unie et monotone, il a volontiers recours aux anecdotes littéraires, inventées ou transformées, afin de créer d'agréables diversions. En voici deux exemples curieux et inédits. Duché, bel esprit qui travaillait pour l'Opéra et pour Saint-Cyr, auteur de plusieurs tragédies sacrées, telles que *Jonathas*, *Absalon*, *Débora*, venait de mourir à la fin de 1704. Le recueil de La Beaumelle (2) place dans l'année 1705 une lettre au duc de Noailles que la pièce autographe, dans les manuscrits du château de Mouchy, nous montre

(1) Comparez les manuscrits du château de Mouchy et La Beaumelle, *Lettres*, t. V, p. 85.

(2) *Lettres*, t. V, p. 66.

singulièrement altérée. « On m'a dit, écrit la vraie M<sup>me</sup> de Maintenon, que la veuve de Duché est une femme d'opéra : on craint qu'elle n'élève sa fille pour le théâtre. Si cela était vrai, je ne lui donnerais pas une pension. » La Beaumelle continue par une phrase de son invention : « non que je croie qu'il faut laisser mourir de faim le vice, mais parce qu'il est juste de ne le nourrir qu'après avoir bien engraisé la vertu. » M<sup>me</sup> de Maintenon achève sa lettre par quelques lignes qui n'ont plus aucun rapport avec la femme ni la fille de Duché : « Nous avons taxé tous les seigneurs pour la charité. Sans vous consulter, je vous ai mis sur ma liste; vous donnez 200 livres payables par quartier. Envoyez-moi celui de janvier 1705. » Il est clair que par ce mot, « la charité, » M<sup>me</sup> de Maintenon désigne une de ces assemblées de dames charitables fondées par saint Vincent de Paul; cette expression revient fréquemment alors. On ne saurait d'ailleurs supposer qu'une souscription générale fût destinée à la veuve du pauvre poète ni à sa fille. Cependant La Beaumelle, qui n'est guère attentif au langage du xvii<sup>e</sup> siècle, prend la chose à contre-sens, supprime, ajoute, et nous traduit enfin la lettre comme il suit : « Nous avons taxé tous les seigneurs, et nous avons fait violence à l'avarice de quelques-uns, qui feignaient d'avoir oublié que Duché les avait souvent divertis. Sans vous consulter, je vous ai mis sur ma liste; vous donnez 200 livres payables par quartier. Envoyez-moi, etc. » Il n'a rien compris à son texte; mais, qu'importe? il a fait une pointe dans le goût du xviii<sup>e</sup> siècle contre l'ingratitude des grands seigneurs envers les hommes de lettres.

Le second exemple que nous voulons citer a trait à une lettre qu'on a bien souvent invoquée comme une preuve irrécusable du goût supérieur et infaillible de M<sup>me</sup> de Maintenon. Malheureusement la phrase, devenue célèbre, par où cette lettre commence est du pur La Beaumelle; le volume des archives de Mouchy, qui contient la lettre originale et manuscrite, ne connaît rien de pareil. « Voilà donc *Athalie* encore tombée! s'écrie La Beaumelle; le malheur poursuit tout ce que je protège et que j'aime. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne m'a dit qu'elle ne réussirait pas, que c'était une pièce fort froide, que Racine s'en était repenti, que j'étais la seule qui l'estimais, et mille autres choses qui m'ont fait pénétrer, etc. » Au lieu de ces belles choses, M<sup>me</sup> de Maintenon raconte simplement au duc de Noailles un caprice d'enfant. Voici la lettre originale avec ses abréviations et son orthographe; elle paraît ici pour la première fois.

« Samedi au soir. — M. la D. de B. m'a dit qu'elle ne voyoit point

qu'*Atalie* réussit, que c'est une pièce fort froide, et plusieurs autres choses qui m'ont fait pénétrer, par la connaissance que j'ai de cette cour là, que son personnage luy déplait. Elle veut jouer Josabeth, qu'elle ne jouera pas comme la C. d'Ayen ; mais, après avoir reçu ses honnestetés là dessus, je luy ai dit que ce n'estoit pas à elle à se contraindre dans une chose qui ne se fait que pour son plaisir; elle est ravie et trouve *Atalie* une fort belle pièce. Il faut la jouer, puisque nous y sommes engagés; mais, en vérité, il n'est pas agréable de s'ingérer de rien, non pas mesme pour eux (1). Vous faittes aussy ces sortes de choses là trop parfaittes, trop magnifiques et trop dépendantes d'eux. Si on y retourne l'année qui vient, il faudra y donner un autre tour. Il faut donc que la C. d'Ayen face Salomithe, car, sans compter l'honesteté qu'on doit à M<sup>me</sup> de Chailly, qu'on a fait venir exprès pour jouer *Atalie*, je ne puis me résoudre à voir la C. d'Ayen jouer la furieuse. Bon soir, mon cher neveu, que de dégoûts se trouvent en tout, que vous estes heureux d'estre sage, mais il faudra encore renoncer à vostre sagesse, qui, telle qu'elle est, ne vous satisfera jamais entièrement. »

Il faut à La Beaumelle des antithèses, des oppositions et des balancemens de mots. M<sup>me</sup> de Maintenon écrit-elle au duc de Noailles, qui vient de perdre son père, il lui fait dire (nous soulignons les expressions qu'il ajoute) : « Je n'ai jamais autant senti le poids de *ma fortune et de ma vieillesse, puisque l'une m'ôte le temps, l'autre la force* (le texte manuscrit dit simplement qui m'a empêchée) de rendre à votre famille un devoir qui est encore plus de tendresse que de bienséance (2). » Il lui fait écrire en 1709, pendant la famine : « Notre cour est toujours triste; *dans ce salon, où l'on ne parlait que de milliers de louis jetés sur une carte, de carrosses et de chevaux, on ne parle plus que de blé, d'orge et d'avoine.* » M<sup>me</sup> de Maintenon emploie-t-elle par hasard une expression un peu pittoresque ou recherchée, il s'en empare et la répète à satiété. Nomme-t-elle une fois par plaisanterie ses nièces « les princesses de mon sang, » ce mot reviendra dans le recueil de La Beaumelle cent fois au lieu d'une. — Boufflers est-il appelé par hommage, au courant de la plume, « notre Romain, » La Beaumelle remarque l'expression, et plus tard la développe. « Je crois, dit une des lettres authentiques, que M. de Boufflers ne serait pas fâché qu'on allât le chercher pour commander. » Au lieu de cela, nous lisons : « Je crois que ce Cincinnatus ne serait pas fâché qu'on allât le chercher à la charnue. » — Les souvenirs classiques ne lui déplaisent pas. Lui seul

(1) La Beaumelle, qui veut qu'on soit clair, traduit : « Il n'est point agréable de se mêler des plaisirs des grands. Quatre lignes plus bas, il lit à tort « de Mailly. »

(2) La Beaumelle, *Lettres*, t. V, p. 117.

fait attribuer par M<sup>me</sup> de Maintenon à la duchesse de Bourgogne « les sentimens d'une Romaine pour Rome. » Il dira encore, avec un accent presque tragique : « Tout est paisible à Paris parce qu'on y a la comédie et du pain. » M<sup>me</sup> de Maintenon, sans songer au fameux *panem et circenses*, avait très simplement écrit : « parce que le pain est à bon marché. »

Que devient, ainsi défigurée, ce style qui, à l'ampleur, au tour large et facile de la belle langue du xvii<sup>e</sup> siècle, joint un charme particulier de délicatesse et de goût, et avec cela quelque chose de raisonnable, de judicieux, de précis, où se reproduit toute la physionomie de M<sup>me</sup> de Maintenon, « ce langage doux, juste, en bons termes, naturellement éloquent et court, » que Saint-Simon ne pouvait s'empêcher, quoi qu'il en eût, d'admirer? — Que devient le personnage même? Non-seulement certains traits de son esprit et de son caractère, mais les principaux épisodes de sa vie risquent d'être méconnus tant qu'on ne se résigne pas à oublier entièrement de telles publications. Choisissons dans la biographie de M<sup>me</sup> de Maintenon quelques-uns seulement de ces épisodes. Il nous sera facile de montrer combien les altérations de La Beaumelle, ses lacunes, ses changemens arbitraires, ont pesé et pèsent encore aujourd'hui sur cette mémoire.

### III.

La Beaumelle n'a pas entendu se ranger parmi les ennemis déclarés de M<sup>me</sup> de Maintenon. Il s'est abstenu de ramasser leurs injures, et cependant il lui a fait un mal plus durable que ses plus violens détracteurs. Ce que la courte vue et la malignité inconsciente de l'esprit public avaient conjecturé pour expliquer sa fortune extraordinaire, il l'a recueilli, il lui a donné un corps par ses arrangemens et ses inventions romanesques, il l'a fait entrer pour un long temps dans le domaine de l'histoire. Il faudra beaucoup d'efforts pour effacer le souvenir et l'influence de ses fausses données, et pour substituer en pleine lumière à la figure de convention qu'il avait fait accepter celle que les documens authentiques nous présentent aujourd'hui, celle dont M. Sainte-Beuve, M. Saint-Marc Girardin, M. le duc de Noailles, ont déjà distingué ou deviné les traits.

Prenons pour premier exemple celui qui s'offre tout d'abord, le problème d'une si prodigieuse élévation. Que de faussetés La Beaumelle n'a-t-il pas accumulées à ce propos! D'abord il n'a pas manqué d'exagérer le contraste entre cette élévation et la condition première de son héroïne, bien que la réalité, déjà surprenante,

eût dû lui suffire. Alors qu'il représente dans ses *Mémoires* M<sup>me</sup> de Maintenon comme asservie à des soins d'une sorte de domesticité non pas de cour, mais toute privée, il méconnaît un trait de son caractère destiné à devenir une des occasions de sa fortune, c'est-à-dire ce goût de plaire et d'obliger qui la portait sans cesse, presque insciemment, tant cela lui était naturel, à rendre service aux autres, et toujours habile à s'en acquitter si aisément qu'il semblait qu'autour d'elle l'ordre s'introduisît sans nul effort ni pour elle-même ni pour les autres. Elle était chez sa tante M<sup>me</sup> de Neullant si peu « confondue avec les domestiques, » que sa cousine, la fille de la maison, allait avec elle garder les dindons; chacune avait une gaule à la main, mais aussi un masque sur le visage, pour ne pas se gêner le teint, et un Pibrac dans la poche, en véritables demoiselles qu'elles étaient, et afin de ne pas oublier le bel esprit.

La Beaumelle, après cela, n'a pas craint d'autoriser le soupçon d'une ambition de nature fort équivoque, lorsqu'il a montré la veuve de Scarron luttant pied à pied contre M<sup>me</sup> de Montespan. La série de lettres qu'il a inventées à ce sujet ne laisse pas que d'être palpitante. Il n'accuse pas formellement M<sup>me</sup> de Maintenon; son habileté est de la montrer à la fois romanesque, entraînée et scrupuleuse. Le lecteur assiste ému à la lutte. Aussi pas un biographe ne s'est abstenu de citer cette correspondance; on a lu partout ces phrases devenues célèbres : « Le roi est ferme, mais M<sup>me</sup> de Montespan est bien aimable dans les larmes... — Mon cœur est déchiré; le sien n'est pas en meilleur état... — Je le renvoie toujours affligé et jamais désespéré. » Toutes ces lettres cependant portent en suscription le nom de M<sup>me</sup> de Frontenac; c'est assez dire qu'elles sont absolument de l'invention de La Beaumelle, nous l'avons démontré. A les lire isolées, on se demande si elles n'ont pas pour objet de faire croire à quelque sentiment passionné de la part de M<sup>me</sup> de Maintenon; mais, pour qui les étudie dans le recueil de La Beaumelle et à leur place, l'impression morale n'est pas douteuse : cette impression est très défavorable à M<sup>me</sup> de Maintenon, car on a lu auparavant des lettres qui l'ont montrée dans une fâcheuse intimité avec la trop fameuse Ninon de Lenclos. On ne doute donc pas qu'on n'ait affaire à une jalouse ambitieuse qui veut déposséder la Montespan et déjà glisse sur la pente qui la conduira, elle aussi, à devenir maîtresse du roi. Or ces lettres à Ninon ne sont pas moins fausses que les lettres à M<sup>me</sup> de Frontenac. Dans la première, M<sup>me</sup> Scarron presserait Ninon, retenue trois longues années auprès de Villarceaux, de revenir, de ramener les plaisirs et les grâces : Châtillon et Du Rincy la redemandent. — Le malheur est

que Du Rincy ne figure nulle autre part dans la cour de Ninon, et que Châtillon est mort depuis plusieurs années. — Devenue veuve, M<sup>me</sup> Scarron aurait continué d'écrire très intimement à Ninon, suivant La Beaumelle. Il s'agit d'abord d'une proposition de nouveau mariage sur laquelle la courtisane aurait été consultée. Une autre lettre est du ton que voici : « Le maréchal d'Albret est mon ami de tous les temps; je ne sache pas qu'il ait été mon amant. Quand on vous a servie, belle Ninon, on devient d'une délicatesse extrême. Je le vois tous les jours, et vous savez qu'on peut le voir sans danger. Venez souper chez moi ce soir... Je vous attends, à moins que le marquis ne vous retienne. » Ces lignes seraient écrites en 1666. Or M<sup>me</sup> Scarron, veuve, ne donnait pas à souper; le maréchal d'Albret vivait alors en grande dévotion, et enfin le marquis, c'est-à-dire évidemment Villarceaux, était depuis près de dix ans séparé de Ninon. Louis Racine n'hésite point à mettre sur son exemplaire de La Beaumelle, en regard de chacune de ces lettres, ces mots : « très fausse, » ou bien « m'est inconnue. »

C'est pourtant sous les mêmes couleurs, ou peu s'en faut, qu'on représente souvent encore toute la première moitié de la vie de M<sup>me</sup> de Maintenon. On paraît croire qu'elle a eu la vulgaire ambition de succéder à tout prix à M<sup>me</sup> de Montespan, et que des scrupules de conscience ne conviennent guère à celle qui serait restée l'intime amie, presque la digne émule de Ninon. Ces conclusions se retrouvent dans quelques-uns des livres les plus graves; elles sont à peu près celles d'un récent volume sur M<sup>me</sup> de Montespan, où M. Pierre Clément a d'ailleurs prodigué, suivant sa coutume, l'inédit du meilleur aloi et du plus pressant intérêt (1). Et quelles sont les preuves, après qu'on a consenti à ne pas compter pour beaucoup les imaginations du « trop suspect » La Beaumelle? « M<sup>me</sup> de Maintenon a livré au feu toutes les lettres qu'elle a reçues, dit M. Clément; mais on ne peut tout brûler, et il restera toujours, sans parler de Saint-Simon, de la princesse Palatine, de La Fare, la lettre de Ninon de Lenclos sur la chambre jaune, et celle de M<sup>me</sup> de Sévigné, écrivant à sa fille le 16 juillet 1680 au sujet de la rivale heureuse de M<sup>me</sup> de Montespan cette phrase compromettante : « croyait-elle qu'on pût toujours ignorer le premier tome de sa vie? » Voilà les témoignages; sont-ils vraiment d'une grande valeur? Est-ce, en vérité, Saint-Simon qui passera ici pour un témoin digne de foi, lui qui n'a pas même pris soin de s'informer au sujet de cette biographie, tant il apporte à ce qui regarde la

(1) Il faut lire dans la correspondance inédite entre Colbert et Louis XIV, que donne ce curieux livre, ce que coûtait M<sup>me</sup> de Montespan à la France. Il faut voir l'humiliation d'un Colbert; tous les chiffres sont là, c'est chose inouïe.

« vieille fée » de répugnance et de dédain? Il nous dit que M<sup>me</sup> d'Aubigné est née aux îles d'Amérique, que son père, fils du célèbre compagnon d'armes d'Henri IV, était *peut-être* gentilhomme, que l'enfant revint seule et au hasard en France, qu'elle fut plus tard, aussitôt après son veuvage, « réduite à la charité de sa paroisse de Saint-Eustache. » Autant d'erreurs ou de mensonges. Saint-Simon déteste M<sup>me</sup> de Maintenon; il altère la vérité parce que la passion l'aveugle. — Est-ce un témoin bien impartial aussi que cette impétueuse Palatine, qui ne se gêne sur rien à l'égard de la « vieille sorcière, » de la « vieille ordure, » de la « vieille rosse! » Comme Saint-Simon, la Palatine maudit celle en qui elle voit l'usurpatrice du rang suprême. D'ailleurs ne l'a-t-on pas crue jalouse de quiconque avait l'affection du roi? — La Fare est un épicurien de la société du duc d'Orléans, qui, par d'autres raisons, se soucie aussi peu de la vérité. Il nous dira que d'Aubigné l'aïeul pouvait bien être fils naturel de Henri IV, qui avait quatre ans de moins que lui, que le mariage avec Scarron a duré deux ans, quand il en a duré huit, que le mariage avec Louis XIV a été célébré par l'archevêque de Paris, cardinal de Noailles, tandis que le siège de Paris était occupé à l'époque du mariage par M. de Harlay, et n'appartint à M. de Noailles que douze ou treize ans plus tard. La Fare a beaucoup contribué à jeter çà et là autour de la mémoire de M<sup>me</sup> de Maintenon cent accusations fort légères, au sujet desquelles il ne s'est jamais enquis. — Le témoignage de M<sup>me</sup> de Sévigné serait grave; mais M. Clément lui-même a pris soin de compléter en note sa citation; aux paroles qu'il a rappelées, M<sup>me</sup> de Sévigné ajoute : « Et à moins que de l'avoir conté avec malice, quel mal cela lui a-t-il fait (1)? » Ainsi M<sup>me</sup> de Montespan a raconté au roi le premier tome de la vie de M<sup>me</sup> de Maintenon afin de perdre sa rivale; mais, à moins d'y avoir mêlé de la calomnie, dit expressément M<sup>me</sup> de Sévigné, cela n'a pu lui faire aucun tort. Il est clair que par le premier tome M<sup>me</sup> de Sévigné entend le mariage avec Scarron, la pauvreté, l'obscurité, tout ce qui, comparé avec une élévation inouïe, était un scandale aux yeux des gens de cour. De la sorte, la citation tourne évidemment à l'éloge. Loin d'être témoin à charge dans tout ce qui concerne M<sup>me</sup> de Maintenon, la sincère Sévigné professe pour elle une estime constante qui répond à bien des accusations. N'est-ce pas elle qui a écrit dès 1680 ces lignes, contenant sans doute la vraie explication du problème qui nous occupe : « Nul autre ami n'a autant de soin et d'attention que le roi en a pour M<sup>me</sup> de Maintenon. Ce que j'ai dit bien des fois, elle lui fait

(1) Lettre du 7 juillet 1680 à M<sup>me</sup> de Grignan.



connaître un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation sans chicane et sans contrainte : il en paraît charmé. »

Reste la fameuse lettre écrite par Ninon vers la fin de sa vie (elle mourut en 1706) à Saint-Évremont, et où se trouveraient ces lignes : « Scarron était mon ami. Sa femme m'a donné mille plaisirs par sa conversation, et dans le temps je l'ai trouvée trop gauche pour l'amour. Quant aux détails, je ne sais rien, je n'ai rien vu, mais je lui ai prêté souvent ma chambre jaune, à elle et à Villarceaux. » Supposons cette lettre authentique; ne contient-elle pas une certaine contradiction assez embarrassante? En conciliera-t-on aisément le milieu et la fin? Notez que la première allégation serait confirmée par une autre lettre de Ninon. « M<sup>me</sup> de Maintenon était vertueuse par faiblesse d'esprit; j'aurais voulu l'en guérir, mais elle craignait trop Dieu. » De plus Ninon était bonne sans doute, cependant sa bonté allait-elle jusqu'à se refuser, à l'égard d'une amie d'autrefois, depuis si éloignée d'elle, si prude en tous les temps à son avis, la revanche de quelque médisant et trop malicieux souvenir? Où sont d'ailleurs pour ces pièces du procès les preuves d'authenticité? Sommes-nous bien avancés quand on nous dit pour unique information que les originaux autographes des deux lettres de Ninon se trouvent dans le cabinet d'un célèbre amateur parisien? Encore faudrait-il savoir quelque chose de la provenance. Les amateurs, même célèbres, peuvent être abusés, cela s'est vu. Les lignes que nous venons de citer étaient fort bonnes à inventer. On savait que Villarceaux avait courtsié M<sup>me</sup> Scarron; mais on sait aussi par plusieurs témoignages que Villarceaux s'était vu rebuté. Bois-Robert s'en expliquait assez nettement dès 1659 :

Si c'est cette rare beauté  
 Qui tient ton esprit enchanté,  
 Marquis, j'ai raison de te plaindre,  
 Car son humeur est fort à craindre :  
 Elle a presque autant de fierté  
 Qu'elle a de grâce et de beauté.  
 Comme ton mérite est extrême,  
 Songe à n'aimer que ce qui t'aime,  
 Suis qui t'estime, et ne perds pas  
 En l'air tes soupirs et tes pas.

On objecte que Villarceaux fit peindre nue M<sup>me</sup> Scarron. Si cela est vrai, il faut reconnaître que le dépit d'avoir été repoussé expliquerait seul une telle insulte; mais la peinture est-elle plus sûrement authentique que la lettre? M. Lavallée, qui a rapporté en dernier lieu ces détails, nous dit que cette toile se voit encore au château

qu'habitait Villarceaux. Il ajoute : « Cette peinture, ayant été faite de fantaisie, ne ressemble nullement aux portraits authentiques. » Qui vous dit alors qu'on ait voulu représenter M<sup>me</sup> Scarron? Qui vous dit qu'on n'ait pas ici une application nouvelle et tout arbitraire de cette tradition de fatuité à l'usage des galans éconduits, tradition qui courait dès le xvr<sup>e</sup> siècle (1) et plus tôt déjà sans doute? — Nous n'affirmons pas que lettre et peinture soient absolument apocryphes, puisque nous n'avons nul moyen de le démontrer : nous disons seulement qu'on ne prouve pas davantage qu'elles soient authentiques; nous ajoutons qu'alors même qu'elles le seraient, il n'y aurait pas de conclusions très formelles à en tirer, ni de quoi se prononcer en sûreté de conscience. Aussi M. Pierre Clément, à vrai dire, ne soutient-il pas le ton affirmatif. Il conclut en disant que la question relative à la conduite de M<sup>me</sup> de Maintenon paraît un problème jusqu'à ce qu'on acquière de nouveaux documents.

Oserons-nous dire cependant que ce qu'on sait aujourd'hui du caractère de cette célèbre personne, de ses qualités et de ses défauts, suffit, ce semble, à faire deviner quelle fut sa conduite, et à expliquer son incroyable destinée. Dans la première partie de sa vie, elle a pu, elle a dû ne pas succomber aux nombreux dangers, soutenue qu'elle était d'abord par une religion exacte qui ne l'a jamais quittée, puis par un sentiment de fierté et, comme elle disait, de bonne gloire, aisément d'accord avec sa froideur naturelle. Il n'y a pas besoin d'imaginer, comme Saint-Simon, des calculs ténébreux destinés à satisfaire une ambition longtemps réfléchie; il suffit de remarquer ce sentiment de dignité personnelle qui la fit se compter à part, ne se contenter ni des vanités ni des jouissances vulgaires, n'accepter jamais de présents. Elle tempérerait cette fière attitude en sachant donner à son commerce le charme d'une amitié singulièrement obligeante et commode. Ce charme se répandait autour d'elle; autour d'elle, tous les obstacles s'aplanissaient, tout devenait agréable et facile. La séduction de sa personne, de son regard, de sa figure, de sa voix, y aidait, et aussi celle de son esprit. En se préservant de nombreux périls dans un monde brillant et léger, elle sut gagner quelque chose encore au commerce des précieux, à qui elle paraît avoir tenu tête en prose et en vers. Plus tard, dès ses premières années de veuvage, elle se trouva en possession de faire bonne figure en d'aussi grandes maisons que l'hôtel d'Albret; M<sup>me</sup> de Sévigné y apprenait à l'estimer, et l'ambitieuse

(1) M. Walckenaer en cite un exemple alors. — *Mémoires sur M<sup>me</sup> de Sévigné*, t. V, p. 442.

princesse des Ursins y était jalouse de la voir entourée des hommes les plus importants, interrogée à part, et comme consultée sur de graves intérêts. Déjà l'on commençait à rendre hommage à « sa solidité. » Tout cela lui composait un rôle singulier, il est vrai; mais précisément cette singularité était à la fois sa sauvegarde et son triomphe. Si elle succombait une fois, elle rompait le charme. Qu'on dise, si l'on veut, qu'à celle qui n'aima jamais personne il fut moins difficile qu'à d'autres de ne pas faillir; mais qu'on lui reconnaisse du moins cette victoire, quelle qu'elle soit, et qu'on lui en laisse le bénéfice : c'est l'explication de toute sa vie.

Quand sa faveur auprès du roi commença, vers 1680, ce fut par les mêmes raisons qui l'avaient déjà fait partout rechercher. Le roi, qui avait plus de quarante ans alors, se laissait des caprices des maîtresses; la passion inquiète avait entraîné sa volonté sans plaire ni à son intelligence ni à son cœur. Particulièrement sensible à la distinction de manières et d'esprit, il fut étonné de sentir le charme pénétrant d'une affection paisible. Oui, sans doute, M<sup>me</sup> de Maintenon s'efforça d'éloigner le roi de sa maîtresse, mais comment en conclure qu'elle voulût elle-même occuper cette place quand au contraire elle signala son triomphe en ramenant le roi vers la reine? Prévoyait-elle en 1680 que la reine mourrait dès 1683? — Ce que tous deux avaient de religion intervient ici comme explication dernière. Nous savons bien que la religion de Louis XIV n'est guère du goût de notre temps, et à bon droit. Cette peur incessante du diable et de l'enfer que Fénelon lui reprochait, ces compromis de conscience par où une telle peur trouvait d'étranges compensations, cette intolérance aveugle, ce partage du pouvoir prétendu avec Dieu même, en voilà assez pour déceler une croyance pusillanime, égoïste et étroite. Il n'en est pas moins vrai qu'à travers cette idolâtrie de la royauté absolue, de nature à gêner le roi et les sujets, et qui a coûté tant de malheurs à la France, l'éducation chrétienne, — plus encore que la morale naturelle, à laquelle il semblait devenu étranger, — avait inspiré des scrupules à Louis XIV. M<sup>me</sup> de Maintenon de son côté, à partir du jour où elle dut s'apercevoir qu'elle exercerait une réelle influence sur l'esprit du roi, avait eu certainement l'ambition de le convertir; sa religion exacte et sincère lui avait ordonné cette entreprise, et ses directeurs (qui oserait dire qu'un Fénelon ne songeât pas ici à autre chose qu'à la seule domination de son église?) lui répétèrent que c'était là sa mission, à laquelle il ne lui serait pas permis sans péché de se soustraire. Pour la remplir, il lui fallait subir le très réel ennui de la cour, elle ne s'appartenait plus, elle était l'instrument des desseins de Dieu sur la France et sur le roi. Oui, M<sup>me</sup> de Maintenon fut ambitieuse; mais son ambition

n'alla pas jusqu'à se faire courtisane au détriment d'autres courtisanes. Elle conçut peu à peu, portée par son caractère et sa fortune, de tout autres desseins.

Les détails que La Beaumelle a donnés dans les *Mémoires* sur le mariage et sa date sont aussi amusans que peu véridiques. Il raconte que le roi, devenu veuf, confia ses sentimens pour M<sup>me</sup> de Maintenon au père Lachaise, lequel, tout étonné, pour sortir d'embarras, proposa un mariage secret, et se vit chargé de porter les premières propositions.

« M<sup>me</sup> de Maintenon, étonnée, immobile, confuse, écoute, interrompt, s'écrie, se demande si ce n'est point un songe, un piège, un jeu, et se fait répéter mille fois ce qu'elle ne peut ni se persuader, ni se lasser d'entendre. Tous les sentimens de reconnaissance, de modestie, de joie, d'inquiétude, de curiosité, d'amour, se rassemblent dans son cœur. Elle voit remplis des vœux qu'elle n'avait pas osé former : elle en remercie Dieu, le roi, le père Lachaise. Revenue de son trouble, elle répond qu'elle est toute au roi, et qu'elle n'a d'autre volonté que la sienne. — Aux transports succédèrent les réflexions;... mais c'était bien à une sujette, à la veuve de Scarron, à demander des sûretés à un roi! Le père Lachaise lui déclara que le roi ne pouvait vivre sans elle, que le mariage était le seul remède à sa passion, que son salut éternel y était attaché... Il combattit tous ses scrupules, et l'amour persuada. Louis la rassura sur ses craintes par mille sermens. »

Un jour d'hiver, M. de Harlay, archevêque de Paris, se leva de très grand matin, et partit dans un carrosse avec son premier aumônier, portant le missel marqué à l'article *de matrimonii*. Il entra sans bruit au château de Versailles, où le mariage fut célébré en présence de Bontemps et du marquis de Montchevreuil; c'était vers la fin de 1685. L'acte de célébration, assure encore La Beaumelle, se retrouva après la mort de Harlay dans ses vieilles culottes. Où est-ce que l'insouciant narrateur a puisé tant d'informations romanesques ou bizarres? Les documens authentiques ne disent pas un mot de cette prétendue intervention du père Lachaise, et témoignent au contraire que M<sup>me</sup> de Maintenon, loin de lui montrer quelque gratitude, le tint toujours à distance. Pour ce qui est de la date du mariage, Saint-Simon paraît la fixer avec raison, non pas à la fin de 1685, mais deux années plus tôt, au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la reine. La chronologie vraie est celle-ci, qui ne manque pas d'être assez curieuse. La reine meurt le 30 juillet 1683. Ce même jour, un vendredi, le roi va à Saint-Cloud, d'où il part le lundi pour Fontainebleau. Suivant le récit de M<sup>me</sup> de Caylus,

M<sup>me</sup> de Maintenon y suivit la dauphine et y parut aux yeux du roi en un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur était passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries. Ceux qui l'approchaient la virent alors extrêmement agitée, souvent en pleurs ou bien en conversation secrète avec son habituelle confidente, M<sup>me</sup> de Montchevreuil; puis tout à coup le calme revint et même la joie. Ce changement fut assez visible pour que M<sup>me</sup> de Caylus, encore enfant, le remarquât. Le 7 août, M<sup>me</sup> de Maintenon engage son frère d'Aubigné à ne pas venir à Versailles; la raison qui l'empêcherait de la voir est si utile et si glorieuse qu'il n'en doit avoir que de la joie. Il peut du reste ne se pas contraindre désormais sur la dépense. Le 12 du même mois, elle écrit à M<sup>me</sup> de Brinon : « Je vous prie de ne vous point lasser de faire prier pour le roi; il a plus besoin de grâce que jamais pour soutenir un état contraire à ses inclinations et à ses habitudes. » Vers le même temps, elle l'entretient de « la nouvelle scène qui réveille tout le monde. » On lui a mandé quelque chose du bruit public à ce sujet. « Il n'y a sur cela qu'à prier Dieu, qui saura bien faire ce qui sera le meilleur. Je serai toujours bien aise de savoir ce que vous entendrez dire sur cette matière-là. — Il n'y a rien à répondre sur l'article de *Louis et Françoise*, ce sont des folies. » Ceci est du 22 août; il est probable que le mariage était déjà décidé, moins d'un mois après la mort de la reine. Le 20 septembre, une lettre au confesseur, l'abbé Gobelin, témoigne des agitations par où l'on vient de passer et du bonheur qui les a remplacées. Tout cela rend fort acceptable la date fixée par Saint-Simon pour la célébration du mariage, fin de 1683 ou tout au plus commencement de 1684.

M<sup>me</sup> de Maintenon, presque reine, abusa-t-elle de son pouvoir? Quelle fut décidément sa part dans l'acte funeste de la révocation de l'édit de Nantes? La Beaumelle savait bien que ce problème préoccupait l'esprit public; les pamphlets de Hollande ne tarissaient pas d'invectives et de calomnies à ce sujet. Cependant il ne trouvait dans les parties de la correspondance qu'il avait entre les mains aucune indication antérieure à 1685. Il se garda bien de laisser subsister de telles lacunes; seulement, en homme habile et qui ne forçait pas les choses, il ne fit parler M<sup>me</sup> de Maintenon qu'à demi-mot. De la sorte, sans trop s'éloigner de la vraisemblance historique, il satisfaisait en quelque mesure et piquait d'autant plus la curiosité. Dès 1679, il fait écrire par M<sup>me</sup> de Maintenon ces lignes : « Le roi pense sérieusement à la conversion des hérétiques, et dans peu on y travaillera tout de bon. » Il était habile de placer de telles paroles dès avant le commencement de toute faveur. En 1681 : « Le roi commence à penser sérieusement à son salut et à

celui de ses sujets. Si Dieu nous le conserve, il n'y aura plus qu'une religion dans son royaume. » Voilà les choses préparées de loin, et le lecteur croira suivre les progrès d'une influence ténébreuse et funeste. — En 1684 : « Le roi a dessein de travailler à la conversion entière des hérétiques; il a souvent des conférences là-dessus avec M. Le Tellier et M. de Châteauneuf où on voudrait me persuader que je ne serais pas de trop. » Nous avons tout à l'heure l'exposition du drame, en voici le nœud. Bientôt après : « Le roi est fort content d'avoir mis la dernière main au grand ouvrage de la réunion des hérétiques. Le père Lachaise a promis qu'il n'en coûterait pas une goutte de sang, et M. Louvois dit la même chose. Je crois bien avec vous que toutes ces conversions ne sont pas également sincères; mais Dieu se sert de toutes voies pour ramener à lui les hérétiques. Leurs enfans seront du moins catholiques (1). » Voilà le dénouement; La Beaumelle ne s'est pas compromis, mais il a répondu, en partie du moins, à l'attente publique par quelques inventions qu'on ne manquera pas de commenter. Il a insinué que l'influence de M<sup>me</sup> de Maintenon, sinon ses conseils directs, a été décisive sur la résolution de Louis XIV.

Le malheur est que ces phrases, si souvent citées (2), sont toutes extraites des lettres à M<sup>me</sup> de Saint-Géran, qui sont fausses. Les lettres authentiques ne tiennent pas ce langage; elles n'offrent pas avant la révocation une ligne qui autorise à penser que le nouveau mariage du roi y ait contribué. Bien plus, le 4 septembre 1687, on voit M<sup>me</sup> de Maintenon s'écrier dans une lettre à M. de Villette : « Je suis indignée contre de pareilles conversions; l'état de ceux qui abjurent sans être véritablement catholiques est infâme! » Les notes des dames de Saint-Cyr, qui reproduisent les entretiens de M<sup>me</sup> de Maintenon, s'expriment dans le même sens. « Les moyens que l'on prit furent un peu rigoureux, auxquels M<sup>me</sup> de Maintenon n'eut nulle part, quoique les huguenots se soient imaginé le contraire, car, en désirant de tout son cœur leur réunion à l'église, elle aurait voulu que ce fût plutôt par la voie de la persuasion et de la douceur que par la rigueur, et elle nous a dit que le roi, qui avait beaucoup de zèle, aurait voulu la voir plus animée qu'elle ne pa-

(1) Voyez pour toutes ces citations Lavallée, *Correspondance générale*, t. II, pages 92, 200, 381, 427, ou La Beaumelle, *Lettres*, t. II, pages 111, 120, 122.

(2) Voyez les dernières publications, par exemple l'estimable ouvrage d'Ernest Moret, *Quinze ans du règne de Louis XIV.* « On a vainement nié la part de M<sup>me</sup> de Maintenon, dit-il, dans la révocation de l'édit de Nantes; il faudrait d'abord brûler ses lettres. » Et puis il cite toutes les lettres fausses. — M. Jobez, dans un livre intitulé *la France sous Louis XV.* s'efforce d'être juste, mais il cite également La Beaumelle. Son tome I<sup>er</sup> est de 1864.

raissait, et lui disait à cause de cela : « Je crains, madame, que le ménagement que vous voudriez que l'on eût pour les huguenots ne vienne de quelque reste de préventions pour votre ancienne religion. »

Est-ce à dire qu'il soit permis de dégager ici M<sup>me</sup> de Maintenon de toute solidarité? Nous ne pouvons oublier qu'elle s'est associée à quelques-unes des plus odieuses mesures qui ont suivi la révocation de l'édit de Nantes. Elle, qui avait résisté jadis dans les rangs des réformés, et en s'indignant des indiscrets efforts qu'on tentait pour la convertir, elle n'a pas eu honte d'employer, pour ramener plusieurs de ses parens, les séductions les moins honorables. Elle a conseillé et pratiqué l'enlèvement des enfans : on sait l'histoire de sa cousine, M<sup>me</sup> de Caylus; aux deux frères de Sainte-Hermine elle a promis les faveurs de la cour, l'avancement dans l'armée, et, se jouant des scrupules, elle a fait beaucoup de recrues dans cette voie de corruption. Bien plus, elle paraît s'être accoutumée aux violences, quand à la fin d'une lettre au duc de Noailles elle jette négligemment ces mots : « on tue beaucoup de fanatiques; on espère en purger le Languedoc (1). » S'il est très probable qu'elle n'a point concouru à la préparation de l'acte funeste de 1685, elle s'en est rendue solidaire pour l'avoir sans nul doute approuvé en le considérant, comme faisaient tous les ministres de Louis XIV, par son aspect purement politique, et ensuite pour avoir trempé dans les violences qui en furent les suites.

Y a-t-il enfin de suffisantes raisons de rejeter sur elle, comme on l'a fait, tout le poids de la lugubre période par où se termine le long règne de Louis XIV, période de malheurs publics, d'humiliation et de revers, d'étouffement et d'hypocrisie? Faut-il, avec Saint-Simon, s'en prendre surtout à elle, comme si l'excès de l'absolutisme royal, la dégénérescence de la noblesse, l'ambition du clergé, les jalousies réciproques des différens ordres, n'avaient pas été des causes lointaines et toutes-puissantes d'anarchie et de ruine? — Nous estimons qu'à ces questions on doit faire une double réponse. Il paraît bien qu'elle a revendiqué une participation notable aux affaires, puisque M. de Torcy lui communique ordinairement ses dépêches, puisque, pendant la guerre d'Espagne, M<sup>me</sup> des Ursins n'écrit à personne plus régulièrement qu'à elle, puisque Chamillard lui écrit bonnement en 1694 : « Peut-être que je ne dis rien qui vaille. Vous m'avez ordonné de vous parler avec une entière

(1) Cette lettre est dans le recueil de La Beaumelle, t. V, p. 27, sous la date du 14 mai 1701. M. Lavallée ne la donne pas dans son quatrième volume, sans doute parce qu'il la croit d'une autre date. Ce qui nous importe ici, c'est que la phrase sur les fanatiques du Languedoc est donnée par l'autographe du château de Mouchy.

liberté; vous m'avez engagé à vous parler de choses que je ne sais et ne connais que médiocrement (1)... » Chamillard ne lui témoignera pas moins d'humilité, et pour de bonnes raisons, quand il deviendra secrétaire d'état. Qu'il ait été la créature de M<sup>me</sup> de Maintenon, ainsi que Voysin, qu'elle ait contribué à maintenir en place les Marsin, les Tallard, les Villeroy, cela serait sans doute difficile à contester. Il est bien certain qu'elle n'a pas été auprès de Louis XIV une inspiratrice de résolutions énergiques, de modération forte, de justice et de respect du droit. Elle n'a pas été à la hauteur de ce que comportait le rôle qu'elle avait ambitionné. En outre elle a été plus d'une fois dure et cruelle pour ses amis, les sacrifiant avec une incroyable sécheresse après s'en être engouée et les avoir engagés compromis. On se rappelle la pauvre Maisonfort, Fénelon, M<sup>me</sup> Guyon. Elle a fini par abandonner même le vieux roi mourant; il l'a vainement cherchée de son dernier regard. — Cela dit, la justice oblige à reconnaître que, selon toutes les vraisemblances, la France lui a dû de ne subir que vingt ans plus tard les hontes dont la régence et Louis XV devaient l'accabler. Qui osera répondre que, sans son influence, Louis XIV aurait su garder pendant sa longue vieillesse et imposer autour de lui quelque pudeur? La domination de cette femme sur ce roi septuagénaire a pu être lourde et oppressive; mais à certains égards elle a été une sauvegarde.

Veut-on saisir d'un seul aspect la mesure intellectuelle et morale de M<sup>me</sup> de Maintenon? Saint-Cyr est le miroir de sa vraie physiologie. C'est à Saint-Cyr que, défiante de Versailles, elle abrite et cache son influence; c'est là qu'elle donne carrière à ses vraies aptitudes, à son instinct de domination et de direction. Saint-Cyr est la manifestation immédiate de cette royauté anonyme, et La Beaumelle a mis le comble à ses méfaits en supprimant un grand nombre des témoignages qui se rapportaient à cette époque de sa vie : c'était voiler quelques aspects principaux de la figure historique qu'il prétendait faire connaître. L'œuvre de M<sup>me</sup> de Maintenon à Saint-Cyr a été le plus souvent un objet d'éloges; il semble cependant que cet examen, repris avec le secours de sa correspondance complète, telle que nous la possédons aujourd'hui, ne tourne pas entièrement à son avantage. Sur les épisodes précédens de sa vie, l'opinion a été souvent trop sévère ou bien empressée à juger sur des pièces peu concluantes ou fausses; ici, croyons-nous, la critique a été trop indulgente.

Saint-Cyr dut sa création, vers 1685, à une pensée louable, mais étroite, de politique et de charité. Il n'était pas difficile d'a-

(1) Archives de M. le comte Lassus.



percevoir dès le milieu du règne certains symptômes des temps nouveaux, un prompt essor de la bourgeoisie, un appauvrissement rapide et continu de l'aristocratie. Louis XIV y avait contribué en recrutant dans les classes moyennes les instrumens de son pouvoir; Saint-Simon, comme on sait, le déplore amèrement. La petite noblesse surtout, reléguée dans les dernières provinces, ne se soutenait plus qu'à peine. M<sup>me</sup> de Maintenon pouvait dire en 1707 aux demoiselles de Saint-Cyr : « Ne vous flattez pas sur ce que vos proches avaient quelque chose quand vous les avez quittés. Les choses sont changées depuis : celles qui ont laissé leurs parens avec deux mille livres de rente n'en trouveront peut-être pas mille, celles qui en avaient mille n'en ont pas cinq cents, celles même qui étaient le mieux ne trouveront pas grand'chose, et le plus grand nombre n'aura rien du tout. » Vers la même époque, Vauban acquérait la conviction qu'à la suite des malheureuses guerres de la fin du règne plus de la dixième partie du peuple en France était réduite à la mendicité, et que des neuf autres parties il n'y en avait qu'une peut-être en état de faire l'aumône. Vauban, dans ses calculs patriotiques, se préoccupait de la nation tout entière. M<sup>me</sup> de Maintenon ne connaissait qu'une classe; ce fut le sort de la petite noblesse qu'elle prit seul en sérieuse considération, et elle crut que par là elle réformerait la France.

Si l'idée première, au point de vue politique, était étroite, l'exécution en fut singulièrement imparfaite. Certes M<sup>me</sup> de Maintenon possédait à un éminent degré quelques-unes des qualités d'esprit et de cœur les plus nécessaires à la tâche qu'elle s'imposait : elle avait le profond sentiment de la dignité personnelle, la droiture d'intention, la sincère piété. Ses lettres aux dames et demoiselles de Saint-Cyr, ses entretiens, ses instructions, attestent de plus un goût particulier, une aptitude spéciale pour le maniement des esprits, et une ferme intelligence à la hauteur de ce rôle. On pourrait, par un choix habile entre ses différens messages à Saint-Cyr, composer un volume digne de prendre place à côté de nos bons moralistes. Ainsi qu'eux, elle sait recommander la vie intérieure comme la source élevée d'où les actes découleront naturellement et sans effort. Elle est habile à pressentir les consciences, à deviner les faiblesses, à déceler les tentations, elle excelle à faire accepter l'humiliation et la prière. Toutefois ces qualités ou, si l'on veut, ces vertus ne conduisent M<sup>me</sup> de Maintenon qu'à une sorte de haute direction religieuse qui s'empare des âmes par un seul côté et les replie durement sur elles-mêmes à la recherche d'un prétendu perfectionnement intérieur exclusif de tout libre essor vers la culture intellectuelle ou vers les affections les plus légitimes de la nature. Nulle

part elle ne trace le plan d'une éducation forte et saine, capable d'acheminer de jeunes âmes vers l'accomplissement simple et régulier et vers le goût du devoir. Sa vie extraordinaire, composée d'abord d'amertume, puis d'incroyable triomphe, ne lui avait pas été à elle-même, pour une tâche si délicate, une préparation heureuse. Elle avait appris à se défier d'un monde corrompu et à lui résister en s'enfermant dans une perpétuelle contrainte; il était naturel qu'elle fût moins habile à ces autres vertus que l'œuvre de l'éducation réclame, l'oubli de soi-même, l'indulgence et la suprême bonté. Lisez ses entretiens et ses lettres, non pas dans le recueil tronqué et falsifié de La Beaumelle, qui ne donne qu'une partie de celles à M<sup>me</sup> de Glapion, et qui retranche les répétitions et les longueurs, mais dans l'abondante et sincère collection de M. Lavallée, — vous verrez que tout se rapporte à elle : c'est de sa vie et de ses exemples que tous les enseignemens sont tirés; elle oublie la vie réelle et commune, et par suite engage à son insu les jeunes filles vers des carrières d'exception. Malheureuses celles qui se trouveront réduites à retourner dans leurs familles; elles trouveront au fond de quelque province une vie étroite, les soins répugnans, les grossiers travaux. La vie dans le siècle, surtout la vie dans le mariage, c'est, à l'entendre, la pire servitude. « Entre la tyrannie d'un mari et celle d'une supérieure, dit-elle, il y a une différence infinie. On sait à peu près, en entrant en religion, ce qu'on peut exiger de vous. Il n'en est pas de même pour le mariage; il n'y a point de noviciat qui y dispose, et il serait difficile de prévoir jusqu'où un mari peut porter le commandement. Il s'en trouve très peu de bons. Il faut supporter d'eux bien des bizarreries et se soumettre à des choses presque impossibles. » Combien se montre plus sensé l'auteur du *Traité de l'éducation des filles*, qui présente le monde non comme un objet d'effroi, mais simplement, — admirable justesse de l'idée et de l'expression, — comme « l'assemblage de toutes les familles. Les femmes y ont des devoirs, dit-il, mais des devoirs qui sont les fondemens de toute la vie humaine. » Les jeunes filles de Saint-Cyr, si elles prenaient goût aux plus intimes enseignemens qu'on leur offrait, n'avaient d'autre perspective que de pouvoir entrer à la cour et d'y obtenir quelque faveur du roi, en suivant de loin ce parfait idéal, l'exemple de leur institutrice. Quelle impression pouvait faire sur ces jeunes esprits l'éclatante représentation d'*Esther* en présence de tout Versailles, sinon d'inspirer à chacune des actrices l'immodéré désir de rencontrer un troisième Assuérus?

Il fallut bien s'apercevoir que tel était, pendant une première période, le résultat de l'éducation donnée à Saint-Cyr, en l'absence

de tout contre-poids d'instruction solide. M<sup>me</sup> de Maintenon fit donc des réformes et même des coups d'état avec lettres de cachet. A plus forte raison, quand des symptômes de spontanéité religieuse se montrèrent, bien qu'elle eût elle-même un instant glissé vers le quietisme, elle les réprima avec une incroyable dureté. Bientôt la discipline fut entière maîtresse, et l'institution de Saint-Cyr se ferma à toutes les influences étrangères, à tous les bruits du dehors. M<sup>me</sup> de Maintenon y vint passer ses dernières années. Tant qu'elle vécut, son esprit judicieux lutta contre la pente sur laquelle Saint-Cyr avait été engagé par elle-même : on la voit gronder les religieuses, qui, par excès de scrupule, veulent rayer le mariage de la liste des sacremens; aux interdictions à perpétuité de tout livre nouveau, elle répond que cependant il se pourrait faire que l'avenir apportât encore quelques bons ouvrages. Elle morte, Saint-Cyr demeure comme pétrifié. On copie et recopie tous les écrits de la grande fondatrice. Ses *Conversations* et ses *Proverbes* dialogués sont réputés contenir toute la science du monde. Or ces écrits offrent assurément des remarques ingénieuses, d'excellens préceptes; mais ils ont le grand tort de confondre dans la conduite de la vie les lois transitoires des convenances avec ce qu'il y a d'éternel dans les lois morales. Suivez dans leurs destinées hors de la maison royale les demoiselles de Saint-Cyr. La plupart deviennent religieuses, mais non dans les ordres sévères ou hospitaliers; elles n'entrent pas dans la grande voie ouverte par saint Vincent de Paul, elles n'abordent pas les austérités du Carmel. Presque toutes se vouent, dans les couvens de règle mitigée, à l'éducation, sans rien changer des méthodes ni de l'esprit qui les ont formées. Bientôt leur uniforme perfection d'emprunt, dont on ne sait plus que faire, devient gênante : Louis XVI en est réduit à fonder pour elles une maison de chanoinesses.

Horace Walpole raconte que, lorsqu'il visita Saint-Cyr vers 1756, on lui montra dans l'église, au milieu du chœur, le tombeau de M<sup>me</sup> de Maintenon, dans les salles plus de vingt de ses portraits. Les jeunes filles récitèrent les chœurs d'Esther et d'Athalie, puis les *Proverbes* et *Conversations* de M<sup>me</sup> de Maintenon. Aux archives, on lui montra les volumes des lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon, et une religieuse lui présenta même trois pensées autographes. Rien n'était changé dans la maison royale, pas un livre nouveau; on y faisait des ouvrages à l'aiguille sur les patrons démodés du xvii<sup>e</sup> siècle, on n'y chantait que la musique de Lulli, on y dansait le *passé-pied* et la *forlane* en habit troussé, comme au temps de Louis XIV. — Trente-cinq ans plus tard, le chevalier de Boufflers n'en croyait pas non plus ses yeux. « Jamais chose n'a été plus semblable à

elle-même, dit-il; les meubles de M<sup>me</sup> de Maintenon sont encore dans sa chambre, ses livres dans sa bibliothèque, ses écrits dans les archives, son esprit dans toute la maison. Ces pauvres enfans ont fait devant nous leurs touchans exercices avec un ordre, une décence, une régularité, qui me faisaient penser en même temps à la pureté angélique et à la discipline prussienne! »

Voilà où en étaient les jeunes filles de Saint-Cyr, voilà en mars 1791, leurs innocens travaux. Il eût fallu se préparer à d'autres vertus. On serait injuste, il est vrai, d'oublier que plusieurs femmes de la noblesse française ont su bien mourir sur l'échafaud, et de méconnaître la tradition de dignité, de résignation chrétienne, dont elles avaient hérité et dont elles ont donné de si touchans exemples; mais Saint-Cyr n'avait-il pas été institué pour régénérer, disait-on, la noblesse et la France? Or quelle sorte d'influence la royale maison a-t-elle exercée sur la société du xviii<sup>e</sup> siècle? Elle n'a fait que se fermer à toute lumière nouvelle, n'a servi qu'à transmettre quelques préceptes étroits, inflexibles et stériles. M<sup>me</sup> de Maintenon a préparé Louis XIV et la noblesse à mourir non sans quelque grandeur; c'est quelque chose, c'est beaucoup pour l'honneur. Toutefois son ambition l'avait élevée en un rang et sa destinée l'avait fait vivre à une époque où il eût fallu susciter et vivifier. C'est ce qu'elle n'a pas su faire, et c'est ce qui explique pourquoi sa mémoire est destinée, malgré de solides mérites, à rester enveloppée dans l'ombre de cette fin du règne de Louis XIV, sinistre période qui pèse sur la conscience de la France.

A. GEFFROY.

---

UN

# MORALISTE NÉERLANDAIS

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

---

JACOB CATS ET SES ŒUVRES.

---

*Alle de Wercken van den Heere Jacob Cats, ridder, oudt Raadtpensionaris van Hollandt, etc.*  
Amsterdam, 1658, et nombreuses éditions successives. (*Oeuvres complètes du sieur Jacob Cats, chevalier, ancien grand-pensionnaire de Hollande, etc.*)

---

Parmi les foyers de civilisation européenne qui ont fait preuve d'une grande puissance de rayonnement, il faut compter la Néerlande, et rien ne serait plus trompeur que de mesurer cette force rayonnante à l'exiguïté du territoire qui forme aujourd'hui le royaume des Pays-Bas. On ne sait pas assez dans nos contrées latines que la Hollande ou la Néerlande actuelle est la concentration physique et morale d'une ancienne Basse-Allemagne qui, plus favorisée par les circonstances, aurait pu former une grande nationalité très distincte de la France et de l'Allemagne proprement dite, et dont le territoire aurait échaîncré largement celui de ces deux pays en décrivant une courbe elliptique qui, partant de la mer, englobant la Flandre française et l'Artois, passant au-dessous de Cologne et remontant à travers les plaines du Hanovre, aurait abouti à l'extrémité sud du Danemark. Si les vues ambitieuses de la maison de Bourgogne avaient été couronnées par le succès, toutes les chances

politiques eussent été pour la constitution d'un empire ou d'une confédération dépassant même du côté de Dijon les limites que nous venons de lui assigner hypothétiquement. Encore aujourd'hui, dans tous les districts de langue germanique renfermés dans ces limites, en dépit des révolutions, des divisions géographiques, des différences de constitution et de religion, le caractère régional, les mœurs, les patois, les coutumes domestiques, tout conserve les marques d'une vieille affinité qui, abandonnée à son essor naturel, eût créé une grande nation.

Parmi les causes qui en empêchèrent la formation, il faut compter d'abord l'élément wallon, qui, s'appuyant sur la Bourgogne et la Champagne, s'avancait comme un coin dans la direction de Liège, jusqu'en face de Maestricht, et qui offrit un champ d'exploitation facile à l'humeur conquérante de l'ancienne monarchie française. Vient ensuite le peu de goût des Allemands en général, pendant bien des siècles, du Néerlandais en particulier et de nos jours encore, pour la centralisation indispensable à la fondation d'un empire entouré de voisins ambitieux et jaloux. L'individualisme local, celui des villes surtout, résista toujours aux essais tentés en ce sens. N'avons-nous pas vu, à une époque encore bien rapprochée, et malgré les conseils de l'intérêt matériel, les anciens Pays-Bas se diviser de nouveau en Belgique et Hollande ? Ces villes des Flandres et des provinces néerlandaises, républiques municipales qui formaient les élémens les plus irréductibles de cette nationalité virtuelle, purent oublier leurs rivalités, s'imposer de grands sacrifices pour la défense commune de l'indépendance, mais jamais elles ne furent possédées du démon des conquêtes. De plus le groupe des dialectes néerlandais s'est trouvé amoindri depuis le xvi<sup>e</sup> siècle; le haut-allemand de Saxe, devenu prédominant grâce à la bible de Luther dans presque toute l'Allemagne septentrionale, les réduisit à l'état de patois partout ailleurs que dans les Pays-Bas. Enfin les grandes guerres politiques et religieuses firent le reste au xvii<sup>e</sup> siècle.

Là toutefois où cette nationalité entravée dans son développement naturel fut assez forte pour éliminer ou absorber les élémens hétérogènes, assez resserrée pour s'unir au nom des intérêts identiques et se maintenir avec son caractère à part, on vit se déployer des énergies d'une rare vigueur, trempées par une résistance continue, séculaire, aux forces hostiles environnantes. La personnalité nationale, comme la personnalité individuelle, prend conscience d'elle-même et se fortifie par l'opposition. Le *struggle for life* favorise la formation des peuples forts dans l'histoire, comme celle des espèces tranchées dans la nature. La France du xiv<sup>e</sup> siècle et de la révolution, l'Angleterre du xvii<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne contemporaine, dé-

montrent jusqu'à l'évidence la certitude de cette loi historique. La Néerlande d'autrefois, l'ancienne république confédérée des sept Provinces-Unies, en fut aussi la preuve éclatante. L'introduction de la réforme dans ce pays petit, mais déjà robuste, ne put que fortifier encore son individualité nationale en lui procurant l'inestimable renfort des convictions, qui, plus que tout autre mobile, poussent l'homme aux grands sacrifices, et qui, sous la forme particulière qu'elles revêtirent alors, n'avaient plus rien à démêler avec une autorité étrangère quelconque. Lorsque le patriotisme et la foi religieuse conspirèrent ensemble, on peut s'attendre à des miracles.

C'est ainsi qu'on vit aux *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles cette république de marchands épuiser l'Espagne, tenir tête glorieusement à Louis XIV, disputer et même pendant tout un temps arracher aux Anglais l'empire des mers, offrir un suprême refuge à la pensée libre, traquée partout ailleurs, et servir de quartier-général à cette révolution de 1688 qui, en chassant les Stuarts et leur système, arrêta net la sombre réaction absolutiste qui menaçait de transformer notre vivante Europe en une Chine occidentale, inerte, pétrifiée, abétie comme l'autre. Il est vrai, cette fière attitude ne pouvait toujours se soutenir. A la longue, la puissance supérieure que les grands empires voisins devaient à l'étendue de leur territoire et au chiffre de leur population devait se faire sentir à mesure que les gouvernemens avançaient dans l'art d'organiser et d'utiliser leurs ressources. Le jour où, pour peser fortement dans la balance européenne, il fallut jeter plus de cent mille soldats aguerris sur un même champ de bataille, ce jour-là vit la Néerlande descendre fatalement au rang des puissances de second ordre; toutefois, en cas de conflit européen, son alliance assurerait encore des avantages très considérables à celle des nations belligérantes qui réussirait à se l'assurer. La Hollande le sait, et c'est pour cela qu'elle ne se presse pas de la promettre.

Il n'est donc pas étonnant que, semblables en cela aux Phéniciens antiques, les Néerlandais, resserrés sur un territoire exigu, mais pleins d'énergie, ayant devant eux la mer libre, soient devenus un peuple de navigateurs au long cours, de hardis marins et de colonisateurs. C'est en qualité de colons qu'ils furent conquérans. Encore aujourd'hui, la Hollande peut passer pour la seconde puissance coloniale de l'Europe. Ses magnifiques possessions des Indes orientales, où quelques milliers d'Européens tiennent en respect quatorze ou quinze millions d'indigènes, ne le cèdent en importance qu'aux colonies anglaises. Elles ne sont pourtant que le reste de son ancienne fortune ultra-marine. Le Cap et les régions voisines, plusieurs états de l'Amérique du Nord, sont de colonisation néer-

landaise. Là aussi se montre la ténacité avec laquelle le type hollandais résiste aux causes de destruction. L'effrayante puissance d'absorption de la grande république anglo-saxonne ne parvient que très lentement à désagréger les élémens hollandais condensés sur plusieurs points de l'Union; mais au Cap et dans les républiques voisines de Natal et d'Orange on peut dire que le type hollandais l'emporte désormais pour toujours. Le Cap n'est colonie anglaise qu'officiellement. En réalité, c'est un pays hollandais entouré d'états similaires, et les futurs États-Unis de l'Afrique méridionale seront hollandais dans le même sens que les États-Unis de l'Amérique du Nord sont anglais.

Cet aperçu à vol d'oiseau de l'histoire d'une nationalité qui compte plus qu'on ne le croit d'ordinaire dans le développement de la civilisation générale explique et justifie l'intérêt qui s'attache à l'étude d'un auteur populaire entre tous au sein des agglomérations diverses où la langue néerlandaise est la langue usuelle. Les œuvres de Jacob Cats, dont le nom est à peu près inconnu en dehors de la Hollande et des pays de même langue, trônent à côté de la Bible dans les affections des vieilles familles néerlandaises. On a souvent désigné l'in-folio qui contient ses nombreux ouvrages sous le titre de la *Seconde Bible du peuple hollandais*, et ce titre n'a rien d'exagéré. Poète moraliste par excellence, chantre de la vie de famille et de la vie agricole, — cette autre passion de ce peuple singulier qui n'est pas volontiers soldat, mais qui cultive comme il navigue, avec passion, — Jacob Cats représente, je ne dis pas précisément les plus grands côtés, mais la moyenne honnête, sensée, pratique avant tout, du caractère national. Ses œuvres abondent en conseils, en remarques, en maximes, en historiottes, dont l'application à la vie quotidienne est immédiate et continue. Son in-folio, que des réimpressions nombreuses (1) ont répandu partout, se voit chez les pauvres et les riches, à la campagne comme à la ville. Il y en a long, très long à lire, et quand c'est fini, on peut recommencer. On y trouve toujours du nouveau. Quand les enfans ont été sages pendant la semaine, le père ou la mère leur montre le dimanche ce gros livre étrange où il y a des seigneurs et des belles dames, des monstres et des fous, des mains mystérieuses et des jardins, et tout cela si drôle, prêtant à tant d'histoires! Toutefois, vu le temps encore assez grossier où l'ouvrage a été écrit et le genre de sujets qu'il traite, la revue d'une partie des images terminée.

(1) Il en est une toute récente, avec gravures, due aux soins de M. le professeur van Vloten. Il existe aussi des éditions sans gravures, par conséquent à très bas prix; mais je suis sur ce point de l'avis des enfans, on verra bientôt pourquoi. Comme eux, je trouve bien plus de charme aux éditions qui en sont ornées.



il faut serrer de nouveau le gros livre dans l'armoire jusqu'à la semaine prochaine. Le paysan, dans les soirées d'hiver, tandis que, séparées par une simple cloison mobile, ses vaches bien-aimées dorment en poussant leur souffle égal et doux qui réchauffe toute la chaumière, le paysan cherche dans le *père Cats* les bons conseils qu'il donne à l'agriculteur et au bouvier. Le petit marchand, la ménagère, y recueillent d'excellentes directions d'économie domestique. Le *boer* exilé dans les prairies de l'Afrique méridionale, rêvant de l'Europe, sa vraie patrie, qu'il ne verra jamais, se figure en feuilletant son *Jacob Cats* la société agitée, variée, passionnée, des pays habités par ses pères. C'est comme le parfum des jours antiques de sa race que le gros livre lui conserve dans sa région perdue à l'autre bout du monde. Et plus d'une fois, en Hollande même, il arrive au vieillard, au penseur, au savant, de parcourir avec un respect attendri ce livre de la sagesse nationale qui lui rappelle les jours de son enfance, et il s'étonne de trouver souvent chez le vieux conteur qui rabâche un peu des aperçus, des remarques, dont sa propre expérience lui révèle maintenant la finesse et l'originalité. Commençons par la biographie du poète.

## I.

Les touristes qui viennent visiter la Hollande laissent ordinairement de côté la province de Zélande, c'est-à-dire l'archipel formé par les îles qui commandent l'embouchure commune de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin. Les guides imprimés les en détournent en leur affirmant que la Zélande n'offre rien d'intéressant. Les guides ont tort et les trompent, non que cette province puisse rivaliser avec les autres sous le rapport des trésors de l'art; mais, outre que là surtout on peut se rendre compte des gigantesques travaux d'endiguement qui protègent contre l'océan les terres et les hommes, outre le superbe hôtel de ville de Middelbourg, construit par Charles le Téméraire en 1468, si fièrement dressé au centre de l'île de Walcheren avec sa tour colossale et ses vingt-cinq grandes statues des anciens comtes de Zélande, je connais peu de pays qui aient conservé au même degré leur type original. La race des habitans est belle et forte. Les paysans portent encore aujourd'hui le justaucorps et les larges chausses du xvii<sup>e</sup> siècle; leur chapeau est de feutre à petits bords, comme ceux des paysans suédois qu'on a pu voir à la dernière exposition. Les femmes, d'une grande fraîcheur, ont pardessus leur casaquin noir un fichu de couleur pâle qui tranche fort agréablement sur leurs jupons à bandes vertes et noires. Les visages ont l'expression sérieuse, sans tristesse pourtant. Ce peuple est la-

borieux et vit bien, la terre est très fertile, la culture variée, et le travail assidu des habitans a fait de ces îles que la nature leur avait livrées à l'état d'affreux marécages autant de jardins perpétuels dont l'aspect est ravissant en été. Ajoutez les senteurs marines que tous les vents apportent, les souvenirs historiques à chaque pas réveillés, et vous comprendrez le charme particulier d'un voyage en Zélande, où les grandes scènes autres que celles de l'océan sont rares, mais où le détail pittoresque, instructif ou amusant surabonde. On y respire je ne sais quelle atmosphère d'énergie persévérante, résignée à la lutte, confiante dans le résultat, tout à fait d'accord avec l'écusson significatif de la province, un lion nageant, et pour devise : *Luctor et emergo*, je lutte et je surnage.

C'est dans une de ces îles, à Brouwershaven, ville plus importante alors qu'aujourd'hui, que naquit Jacob Cats en 1577. Les Provinces-Unies étaient depuis plusieurs années en pleine révolte contre Philippe II, et la Zélande, si rapprochée des provinces belges, était des plus exposées aux expéditions des bandes espagnoles. Dans la même île se trouve la ville de Zierikzée, célèbre par la résistance désespérée qu'elle opposa en 1575 aux troupes de Requesens, le successeur du duc d'Albe. Les Espagnols, profitant des eaux basses, eurent l'audace de passer à gué un bras de mer entre deux files de canots patriotes dont les équipages les harponnaient comme des phoques. Ils réussirent à atteindre l'autre bord, et Zierikzée dut succomber; mais ce succès local ne profita guère à leur cause. Les *gueux de mer* étaient bien au-dessus de la perte d'une ville. Déjà Flessingue, autre ville zélandaise, avait suivi l'exemple de la Brille en proclamant son indépendance. Les *polders* et les dunes, les villages et les ports de mer retentissaient de ce cri : *plutôt Turcs que papistes!* Les roseaux chantaient la *chanson des gueux*, cette imprécation rugissante contre l'inquisition. La Zélande était unanime dans son horreur du joug espagnol, et ne cessa de coopérer avec sa riche et populeuse voisine, la Hollande proprement dite (1), au

(1) Il règne un peu de confusion dans le vocabulaire géographique et politique à propos des noms de Néerlande, Hollande et Pays-Bas. Les anciens Pays-Bas se composaient de toutes les provinces qui forment ensemble les deux royaumes actuels de Belgique et de Hollande. Au xvii<sup>e</sup> siècle, les sept provinces du nord, savoir : la Hollande, la Zélande, Utrecht, la Gueldre, la Frise, la Groningue et l'Overyssel, se confédérèrent par l'union d'Utrecht, et formèrent la république fédérative des Provinces-Unies, tandis que les provinces du sud ou Belgique ne purent secouer le joug espagnol, et passèrent par la suite à la maison d'Autriche. Comme parmi les provinces de la confédération indépendante, la Hollande, où siégeaient les états-généraux, qui était de beaucoup la plus populeuse et la plus riche, et qui renfermait les plus grandes villes, exerçait de fait une prépondérance marquée, l'usage s'établit, surtout à l'étranger, de donner son nom à l'ensemble de la république, et d'en confondre tous les ressortissans sous le nom

grand œuvre de la commune délivrance. Bientôt, protégée par ses hardis marins et les larges méandres qui la découpent en tous sens, elle fut relativement abritée contre les retours offensifs d'un ennemi qui avait assez à faire dans les autres provinces.

On conçoit que, sorti d'un tel berceau, notre Jacob Cats puisa le patriotisme aux sources les plus directes. Il était le plus jeune de quatre enfans. Sa famille, sans être riche, jouissait d'une grande considération, et son père siégeait dans la magistrature locale. Il appartenait donc par sa naissance à cette bourgeoisie municipale qui, sans être encore constituée à l'état de caste comme elle le devint plus tard, se signalait déjà comme le foyer proprement dit de la résistance à l'autocratie. Il perdit sa mère de bonne heure, et son père se remaria avec une jeune fille du pays wallon. Cats lui-même loue beaucoup les excellentes qualités de sa belle-mère; mais il avait un oncle maternel qui fronça le sourcil quand il vit une Wallone s'asseoir au foyer de son beau-frère et présider à l'éducation des enfans. Il craignit qu'elle ne leur inculquât des mœurs étrangères, et comme il n'avait pas d'enfans à lui, il se chargea de l'éducation de ses neveux avec le consentement de leur père. Ce trait peint le temps et le pays. Cats n'eut au reste qu'à se féliciter du soin consciencieux avec lequel son oncle et surtout sa tante, femme d'un grand sens et d'une grande bonté, s'aquittèrent de leur tâche. On le mit d'abord à l'école à Zierikzée chez un certain Kemp, qui ne put lui en apprendre plus qu'il n'en savait lui-même, c'est-à-dire qu'il en sortit avec un bagage fort léger. Lui-même, dans sa biographie en vers, qu'il composa à l'âge de quatre-vingt-deux ans, nous décrit ainsi son premier magister :

« C'était un homme d'étranges manières, — tantôt grave comme un prince dans sa toute-puissance, — tantôt parlant comme un garçon avec ses camarades. — Quand un de ceux qui avaient passé dans son école — était élevé en honneur et en dignité, — alors il était content, se tenait pour très honoré, — et disait : Ce qu'il sait, c'est moi qui le lui ai appris ! »

commun de *Hollandais*. En 1815, le royaume des Pays-Bas fut constitué par l'adjonction de la Belgique aux anciennes provinces libres. En 1830, la disjonction de ces deux élémens, devenus réfractaires, laissa le royaume des Pays-Bas composé de ses anciennes provinces libres, plus de la moitié du Limbourg et du Brabant septentrional, qui appartenait jadis à la république, non comme confédéré, mais comme territoire conquis. Telle est donc la Néerlande actuelle ou Pays-Bas proprement dits; mais l'ancien usage de la désigner sous le nom de Hollande persiste, et, à moins de détermination spéciale, la Néerlande et la Hollande sont synonymes dans le langage usuel. Notons enfin qu'aujourd'hui l'ancienne province de Hollande en fait deux, la sud-Hollande (Dordrecht, Rotterdam, Delft, La Haye, Leyde) et la nord-Hollande (Harlem, Amsterdam, le Helder).

Nous ne voyons pas grand'chose à signaler dans sa première adolescence, si ce n'est qu'il s'éprit d'un amour d'écolier pour une petite fille du voisinage, que la bonne tante dut intervenir pour calmer cette passion prématurée, et que le démon des vers commença dès lors à le tourmenter en compagnie d'un jeune Brabançon qui sacrifiait déjà depuis quelque temps au dieu de la poésie.

Après quatre ans d'école à Zierikzée, Cats fut envoyé à Leyde pour s'y perfectionner dans les langues mortes et étudier le droit. Il eut le malheur d'écouter les conseils de gens positifs qui le détournèrent d'approfondir les lettres grecques, en lui certifiant qu'elles ne lui seraient d'aucune utilité pour l'exercice de la jurisprudence : il s'en repentit tout le reste de sa vie. L'université de Leyde était alors dans sa fleur, une fleur qui promettait une riche moisson. On sait qu'elle fut fondée dans ses murs par le Taciturne en récompense de l'héroïque défense des habitans lors du fameux siège que les Espagnols furent forcés de lever. Des professeurs d'un grand mérite y avaient été appelés, et Cats aima toujours à vanter l'excellence des leçons qu'il y reçut. Il y fit aussi plus d'une expérience. Lui-même nous raconte à sa manière naïve, quelque peu triviale, mais relevée par l'entrain et la malice narquoise qui lui est propre, une de ses premières découvertes sur le domaine du cœur humain, et, pourrions-nous ajouter, du cœur féminin. Il partageait avec quelques autres étudiants une grande chambre servant à la fois de dortoir et de salle d'étude. Les maîtres de la maison fournissaient le vivre avec le couvert. Or l'hôtesse, femme du reste avisée, avait commis l'imprudence d'engager une jeune servante « de doux visage, de manières gentilles, et qui parlait français! » Nos jeunes gens trouvaient très agréable de converser avec cette jeune savante, supérieure à sa condition sociale par son éducation, et quand elle paraissait dans la chambre, adieu livres et cahiers, on se mettait à jaser, à chanter, à jouer de la viole ou de la guitare.

« L'ami, dit à ce propos le vieux Cats, si tu aimes les livres, — détourne les yeux des fichus blancs; — car que le feu prenne au lin ou près du lin, — c'est merveille que le lin reste ce qu'il était auparavant. »

La dame du logis s'aperçut à temps du danger, congédia la trop jolie servante, et eut soin d'en prendre une autre dont « la trogne rappelait celle de Méduse. » Les jeunes gens firent mauvaise mine à la nouvelle venue. Celle-ci, dépitée, voulut se venger. Elle leur raconta un beau jour qu'elle avait rencontré au marché l'ancienne camériste, pâle, désolée, s'attendant à devenir bientôt mère, mais comptant bien que le père coupable penserait à l'entretien de son

futur enfant. Quel était le trop heureux père? Elle n'en avait rien dit. Cats lui-même se savait à l'abri de tout reproche mérité; mais il y eut de violentes discussions parmi les jeunes gens, et « voyez-vous, ajoute notre conteur, lorsque le cuisinier se dispute avec le sommelier, on découvre souvent où s'en vont la graisse et le beurre. » Toute l'histoire était pourtant de l'invention de « Méduse; » néanmoins notre héros en tira sa première leçon de prudence en matière d'amour. Malgré son innocence, qui probablement n'était pas évidente pour tout le monde, il eut tellement peur des conséquences possibles de la moindre galanterie qu'il acheva ses études à Leyde sans rompre le vœu qu'il s'était fait à lui-même d'abjurer jusqu'à son mariage tout culte de Vénus.

Cependant, lors d'un séjour qu'il fit ensuite à Orléans pour se perfectionner dans l'usage du français et dans la science du droit, il oublia ses sermens. Nous ne savons au juste ce qui lui arriva dans cette ville, dont l'université jouissait encore d'un grand renom, et où il obtint le grade de docteur *utriusque juris*. Il se borne à nous dire qu'il a perdu bien du temps auprès des demoiselles de la ville. « J'y allais censément, continue-t-il, pour bien apprendre le français et revenir au pays avec une bonne prononciation... Les visites amicales duraient plusieurs heures, car, pour bien faire, il fallait qu'elles fussent longues, et ces demoiselles parlaient si bien, elles discouraient si gentiment, que j'avais presque oublié mon zélandais, ou du moins il me faisait l'effet d'un patois incolore et grossier. » Ce qui est certain, c'est que Cats quitta Orléans le cœur gros et le cœur pris. Il se rendit à Paris, qui ne lui plut guère. Sans doute il avait trop de motifs de préférence pour les bords de la Loire. C'est peut-être le désir d'oublier qui lui inspira l'idée d'aller en Italie; mais notre oncle de Zélande, qui craignait tant les influences étrangères, s'était aperçu de quelques changemens dans les sentimens de son neveu, et il fut d'avis qu'il était resté assez longtemps comme cela loin du pays natal. Force lui fut de revenir.

De retour en Hollande, il alla s'établir à La Haye comme avocat auprès de la cour suprême de la province. Il s'acquit bientôt une grande réputation. Il eut, entre autres succès de barreau, le bonheur de sauver une pauvre vieille femme de Schiedam accusée de sorcellerie. Son plaidoyer, sans attaquer au fond la question des sorciers, tendait cependant à reléguer toute cette partie des croyances populaires dans le domaine des chimères, et comme Cats était un homme très religieux, très attaché même à l'orthodoxie calviniste, il y eut là un précédent qui contribua beaucoup à rendre de plus en plus rares les procès pour crime de sortilège. « Le fait est, dit-il, qu'après mon plaidoyer, toute sorcellerie parut bannie

du pays. » Ce n'était pas une mince victoire remportée sur un des plus affreux préjugés que le moyen âge ait légués aux temps modernes. En Hollande comme ailleurs, les magistrats n'étaient pas toujours libres de résister à la pression de l'opinion publique, en proie à d'absurdes terreurs; mais là plus tôt qu'ailleurs les classes éclairées réagirent contre ce genre de superstition. C'est un livre hollandais, *le Monde enchanté*, du pasteur Bekker, qui extirpa de tous les esprits cultivés cette superstition si dangereuse. Parfois aussi on tâchait de tourner le préjugé pour le rendre inoffensif. A Oudewater par exemple, on avait trouvé le moyen d'établir juridiquement l'innocence des gens accusés de s'être donnés au diable. Le peuple croyait qu'un sorcier, étant possédé du démon, devait, quand on le pesait, accuser un poids beaucoup plus lourd que celui qu'on pouvait raisonnablement attribuer à son corps. La justice locale avait donc une balance *ad hoc*, à l'usage des prétendus sorciers ou sorcières, qu'on faisait monter, dépouillés de tout vêtement, sur un des plateaux, et qui, l'épreuve terminée, obtenaient du magistrat compétent un certificat garantissant leur poids et leur innocence.

Pour en revenir à notre ami Cats, il jugea que le moment était venu de penser au mariage; mais il était écrit que l'amour lui jouerait longtemps de vilains tours. Non-seulement il s'était amouraché d'une fille de condition inférieure, mais encore, à la veille de l'épouser, il fut atteint d'une fièvre tierce qui pendant deux ans défia tous les remèdes. C'est en vain qu'il changea d'air, qu'il séjourna en Angleterre, qu'il consulta les autorités d'Oxford et de Cambridge et même le premier médecin de la reine Élisabeth, que, de retour en Zélande, il épuisa tous les moyens empiriques ou rationnels qui lui furent indiqués, — la fièvre ne le quittait pas. Il était réduit à l'état d'un squelette et désespérait de guérir, quand il rencontra un charlatan barbu qui lui fit prendre une poudre mystérieuse dans un grand verre de vin du Rhin. Dès le lendemain, il se sentit mieux, et depuis lors la fièvre ne revint plus. Ce médecin de rencontre arrivait-il au bon moment, ou bien sa poudre avait-elle quelque vertu réelle? Nous ne saurions le dire. Cats pense que ses prières eurent au moins autant d'efficacité que la poudre inconnue. On peut supposer que la secousse morale résultant d'un procès criminel qu'il réussit à gagner en faveur d'un jeune homme accusé de meurtre, mais qui n'avait tué que pour défendre son vieux père, ne fut pas étrangère à ce retour de la santé.

Délivré de la fièvre, il s'établit avocat à Middelbourg. Ses amours de La Haye paraissent avoir été chassées par la maladie. Il gagna beaucoup d'argent dans la capitale de la Zélande en plaidant pour

les nombreux corsaires qui venaient vendre sur le marché de cette ville les prises faites aux dépens de la marine espagnole, et qui s'entendaient rarement avec les armateurs ou même entre eux sur la juste répartition des bénéfices. Il eut aussi de lucratives relations d'affaires avec la maison Moucheron, fondée par des négocians de Normandie réfugiés en Zélande pour cause de religion, et qui faisait un commerce colossal. De nouveau il se vit fêré d'amour par les beaux yeux d'une demoiselle qu'il avait rencontrée à l'église française. Aussitôt il lui fit la cour, mais bientôt il apprit que le père de la jeune fille avait fait une banqueroute honteuse, et qu'il perdrait son bon renom en s'alliant à sa famille. Cats fut très affligé de la découverte; néanmoins, toujours prudent, il étouffa sa passion naissante. Enfin en 1602 il épousa une demoiselle de Valkenburg avec laquelle il vécut fort heureux. Cinq enfans, dont trois fils morts en bas âge, naquirent de ce mariage. Ses deux filles entrèrent ensuite par mariage, l'une dans la famille van Aerssen, dont les descendans existent encore à Zwolle, l'autre dans cette famille Musch dont J. van Lennep a raconté la tragique destinée dans un de ses meilleurs romans. En mourant, J. Cats se vit entouré de quatorze petits-enfans.

Cats, que ses goûts prédestinaient à jouir beaucoup du bien-être intérieur et du calme de la vie de famille, se retira peu à peu du barreau. En 1609 fut conclue la grande trêve de douze ans entre l'Espagne et les provinces. Il entreprit alors avec son frère le dessèchement de plusieurs *polders* situés dans les environs de Bervliet et qui depuis trente ans avaient dû rester sous l'eau pour la défense du pays insurgé. Ce fut une excellente affaire qui plut à la fois à l'amateur des beautés champêtres et au propriétaire désireux d'augmenter sa fortune.

« J'étais bien joyeux quand fleurissaient les colzas — ou lorsque les orges montaient en grosses touffes, — et c'était beau à voir quand les sacs de blé — s'étageaient tout remplis de grains magnifiques. — La terre longtemps inerte rendait des fruits superbes, — au point que maintes fois les greniers fléchirent. — Une seule moisson, récompense d'une seule culture, — a souvent payé tout ce que coûtait la terre. »

Voilà bien le mélange de prose et de poésie qui fera de Cats un poète moraliste et pratique avant tout. Le temps que lui laissaient ses occupations agricoles, il le passait près de sa femme et de ses enfans, à Grypskerk, non loin de Middelbourg, dans une maison de campagne cachée au milieu des arbres et des fleurs. C'est là qu'il composa ses premiers grands ouvrages : *Emblèmes de sagesse et d'amour* (*Sinne en Minne-beelden*), — *Galathée*, pastorale : — le

*Mariage*, en six parties, traitant successivement de la jeune fille, de l'amoureux, de la fiancée, de la femme, de la mère, de la veuve, — *le Miroir d'autrefois et d'aujourd'hui*, etc. Nous reviendrons sur ces poèmes, dont les titres indiquent la tendance commune.

Son idylle fut enfin troublée par des événemens graves. En 1621, la trêve de douze ans expira, et l'espoir qu'on avait de la renouveler fut déçu. L'Espagne, qui s'était un peu refaite, ne voulait pas se désister de ses prétentions sur les Provinces-Unies, et la guerre recommença. Toutefois la république néerlandaise s'était fortifiée aussi dans cet intervalle, et depuis lors elle marcha rapidement à l'apogée de la puissance et de la prospérité. Le prince Maurice, qui avait succédé à son glorieux père le Taciturne, s'était montré digne de lui par ses talens militaires et diplomatiques, bien que l'intérêt quasi-dynastique de sa maison eût parfois obscurci son jugement et sa conscience. Pendant la trêve, les villes maritimes avaient littéralement amoncelé la richesse. La mort de Maurice (1625) n'arrêta point cette ascension continue. Son frère Frédéric-Henri, plus tolérant que lui, non moins vaillant capitaine, lui succéda comme stathouder ou protecteur militaire de la confédération. La guerre contre l'Espagne fut soutenue avec une énergie qui rappelait les plus héroïques momens de la première insurrection. Bois-le-Duc, *la Vierge brabançonne*, qui n'avait jamais été prise, fut enlevée après un long siège. Le Brabant, arraché à l'Espagne, servit de rempart aux provinces libres. L'amiral Pieter Hein surprit sur les côtes du Nouveau-Monde *la flotte d'argent*, qui portait en Europe les trésors du Mexique et du Brésil, et ramena dans le port d'Amsterdam ses vaisseaux victorieux chargés d'un butin qu'on estima supérieur à 25 millions de francs. Il faudrait tripler aujourd'hui pour avoir une somme équivalente (1).

Ces prospérités publiques furent, comme il arrive souvent, achetées au prix de plus d'un malheur privé, et le brave Cats fut parmi les victimes. Ses beaux *polders* de Flandre durent ou retourner sous l'eau, ou subir la confiscation. De là des procès, des chicanes, des pertes, et enfin sa résolution d'accepter le poste, du reste fort honorable, qu'on lui offrait à Middelbourg. Il y fut nommé *pensionnaire* de la ville. Ce nom d'une des principales fonctions muni-

(1) Ce Pieter Hein, vrai loup de mer hollandais, était enfant d'une pauvre famille de Delfshaven, près Rotterdam. Il ne comprit jamais très bien pourquoi on lui avait rendu tant d'honneurs à son retour. Lorsque, plusieurs années après, il mourut victime de son courage dans une rencontre avec les corsaires de Dunkerque, les états envoyèrent une députation chez sa mère pour lui exprimer leurs regrets. La bonne femme comprit encore moins que son fils. « Je l'avais bien prévu, leur dit-elle; Pieter n'aimait qu'à courir. J'ai fait mon possible pour le corriger. Il n'a eu que ce qu'il méritait. »



cipales provient de ce que, les magistratures étant ordinairement gratuites, un seul magistrat était pensionné dans le conseil de la ville pour diriger la marche des affaires, aplanir les difficultés juridiques, veiller au maintien des franchises et privilèges. Deux ans après, la ville de Dordrecht, vieille cité hollandaise et qui passait pour supérieure en importance au chef-lieu de la Zélande, l'appela dans ses murs pour l'investir des mêmes fonctions. C'était un avancement. Cependant Cats tenait fort à sa chère Zélande, et ne se souciait pas trop d'accepter. Beaucoup d'amis tâchaient aussi de le retenir à Middelbourg; mais il paraît que plusieurs pasteurs de cette ville réussirent à lui faire voir une sorte de prédestination dans cet appel de la bourgeoisie de Dordrecht, et il se rendit. J'ai en vain tâché de savoir quel motif avait pu pousser les dignes ministres à éloigner Cats de leur voisinage immédiat. Cats, nous l'avons dit, était zélé protestant et très attaché à l'orthodoxie dominante. Il avait chanté en vers le synode de Dordrecht, et il était membre du consistoire de Middelbourg. Je ne serais pas surpris toutefois si l'explication de ce fait bizarre se trouvait dans le caractère éminemment conciliant, modéré, très prudent du digne pensionnaire. Il est à croire qu'il cherchait tout au moins à ne rien ajouter aux mesures intolérantes prises ou réclamées par le parti calviniste, rigide contre les arminiens ou remonstrans, les vaincus de Dordrecht. Je trouve dans un travail minutieux de M. Nagtglas sur l'histoire intérieure du consistoire réformé de Middelbourg que Cats a gardé le plus souvent un silence étonnant chez un homme doué d'une telle faconde dans les délibérations de la vénérable compagnie. Son nom en effet se trouve mentionné très rarement dans les actes. Il est donc à présumer que d'un certain côté on ne tenait pas précisément à conserver un *ancien* aussi influent et aussi enclin au modérantisme. Rappelons à ce sujet que la querelle des gommaristes ou calvinistes rigides et des arminiens ne fut pas seulement religieuse. La politique y joua un grand rôle, et la querelle théologique recouvrit en partie le conflit déjà grandissant entre le parti populaire orangiste et l'aristocratie bourgeoise.

A Dordrecht, Cats continua de s'occuper de littérature. Il fonda dans cette ville une école de poésie qui ne fut pas sans éclat. C'est là aussi qu'il composa son *Anneau nuptial*, autre poème historique et moral dont le mariage est encore le sujet. En 1627, il fut envoyé par les états en Angleterre avec un certain Joachimi pour réclamer auprès de Charles I<sup>er</sup> en faveur des armateurs hollandais, dont les corsaires anglais, sous prétexte de courir sus à la marine française, avaient capturé les navires. Cats fit de son mieux, reçut du roi d'Angleterre la croix de Saint-George, mais n'obtint pas grand'

chose. Peu après son retour, il eut la douleur de perdre son excellente femme, au souvenir de laquelle il resta fidèle jusqu'à la fin de sa vie. En même temps son rôle politique devint de plus en plus important. Il fut nommé *grand-pensionnaire* (*raadt-pensionaris*) auprès du conseil permanent de la province de Hollande. C'était, après la charge de stathouder, la première de l'état. Elle conférait à son titulaire sur les intérêts généraux de la province et par conséquent de la confédération, dont la Hollande était l'état prépondérant, des pouvoirs analogues à ceux que le pensionnaire de chaque ville exerçait dans la sphère municipale. Quand on se demande cependant par quels brillans services Cats se recommandait à la préférence des Hollandais, — préférence bien marquée, car on abolit tout exprès pour lui une clause auparavant très sévèrement maintenue, et qui interdisait à un Zélandais d'occuper un tel poste en Hollande, — on est embarrassé pour répondre, car l'histoire ne signale rien de bien saillant dans sa carrière politique antérieure. Il est à présumer que ce fut sa réputation de probité, d'incorruptible droiture, le zèle scrupuleux qu'il mettait à remplir par le menu ses devoirs administratifs, qui le désignèrent au choix des électeurs. La plus extrême prudence, un grand esprit de modération, ayant toujours dirigé ses actes, son élection pouvait passer pour un compromis entre les deux partis qui se disputaient la suprématie. Le fait est qu'il jouit durant sa vie et après sa mort d'une grande réputation d'homme d'état. Pourtant les mêmes qualités qui le rendaient si estimable, qui faisaient de lui un administrateur intègre, un excellent magistrat, lui eussent rendu fort difficiles les grandes entreprises politiques. L'extrême circonspection qui faisait le fond de son caractère lui ôtait la faculté des initiatives audacieuses. N'oublions pas cependant que ses tendances conciliantes, en prévenant ou faisant disparaître les causes de guerre ouverte entre les deux grands partis qui divisaient la confédération, pouvaient s'associer alors à un grand bon sens politique, à un patriotisme très éclairé, comprenant ce que l'histoire de la Néerlande a tant de fois démontré, que la force et la prospérité du pays tenaient non pas à la suppression de l'un de ces deux partis engendrés naturellement par les précédens et la situation politique, mais à leur coordination, à leur concomitance pacifique; or ce but ne pouvait être atteint que moyennant des concessions réciproques, et Cats était l'homme des petites concessions prévenant les grands déchiremens. Cela posé, nous devons ajouter que sa gloire personnelle profita de la gloire de sa patrie. Son nom se trouve associé à l'une des époques les plus glorieuses de la république. La guerre de trente ans touchait à son terme. Gustave-Adolphe et Richelieu lui avaient à la

fin imprimé une direction fatale aux ambitions catholiques et autrichiennes. Les états, toujours en guerre avec l'Espagne épuisée, alliés de la France, traitaient désormais avec les grandes puissances sur le pied de l'égalité. La paix de Munster ou de Westphalie vint régulariser leur position comme confédération indépendante et reconnue. L'Espagne dut enfin céder. La petite Néerlande entra désormais dans la famille européenne. Sa lutte de quatre-vingts ans aboutissait à la liberté pleine et entière. Jamais persévérance plus héroïque n'avait été plus glorieusement récompensée. En même temps que la situation politique et commerciale accusait une prospérité inouïe, que des marins tels que Ruyter, Tromp, G. De Witt, promenaient triomphalement sur les mers l'étendard national, les sciences, les lettres, les arts, semblaient avoir élu la jeune république pour leur asile de prédilection. Grotius, Saumaise, Vossius, Vondel, par leurs écrits, Rembrandt, van der Helst, Hobbema, Berchem, les van de Velde, Cuyp, Ruysdael et tant d'autres, par leurs toiles immortelles, lui conciliaient les sympathies de toute l'Europe. Spinoza allait bientôt se révéler, Descartes ne voulait pas vivre ailleurs. « Dans quel pays, écrivait-il à Balzac, trouve-t-on plus aisément tout ce qui peut intéresser la vanité ou flatter le goût? Y a-t-il un pays dans le monde où l'on soit plus libre, où le sommeil soit plus tranquille, où il y ait moins de dangers à craindre, où les lois veillent mieux sur le crime, où les empoisonnemens, les trahisons, les calomnies, soient moins connus, où il reste plus de traces de l'heureuse et tranquille innocence de nos pères? » C'était alors un de ces momens bénis de la vie des nations jeunes et fortes où leurs énergies se déploient ensemble avec une séve et une harmonie d'une prodigieuse fécondité, où les cœurs des individus s'élevaient en même temps que la conscience publique. Se rappelle-t-on le magnifique tableau de van der Helst qui se trouve au musée d'Amsterdam, et qui représente un banquet de gardes bourgeoises réunies en l'honneur de la paix de Munster? Un militaire peut sourire de leur accoutrement guerrier; mais comme ces bourgeois sont carrément campés! quelle assurance dans les regards! quelle solidité dans cette attitude de gens libres, riches, se sachant chez eux, ne connaissant au-dessus d'eux que le ciel de Dieu, et ne craignant pas plus désormais les armées impériales et royales du sud que les vagues de la Mer du Nord, qui viennent se briser impuissantes contre leurs digues! Je doute qu'en Europe à cette époque, dans n'importe quel autre pays, un peintre eût pu rassembler vingt-deux portraits bourgeois d'une pareille fierté.

Cats eut donc le bonheur de diriger les affaires de son pays en un temps de prospérité merveilleuse. Toutefois, dans une grave

circonstance, la Hollande fut heureuse d'avoir pour grand-pensionnaire un bon citoyen, d'humeur modérée, toujours enclin à pacifier les situations. Le stathouder Frédéric-Henri était mort un an avant la consolidation de l'œuvre à laquelle son père, son frère et lui avaient consacré leur vie. Maintenant que la guerre était finie, l'indépendance nationale assurée, la question se présentait de savoir si l'on continuerait au prince Guillaume d'Orange, fils de Frédéric-Henri, qui n'avait que vingt et un ans, les pouvoirs militaires et les honneurs presque royaux inhérens au titre de stathouder. Or le jeune homme était ambitieux, il rêvait la gloire militaire. Les états au contraire voulaient désarmer, congédier les troupes, faire des économies. Le prince d'Orange, fort des sympathies chaleureuses de la masse, essaya de l'intimidation. Il tenta un petit coup d'état, fit incarcérer à Lowestein six députés de la province de Hollande, républicains ardents, parmi lesquels le père des De Witt, qui ne pardonna jamais cette violence à la maison d'Orange, et tâcha par un coup de main de s'emparer d'Amsterdam, la ville la plus récalcitrante; mais le coup de main échoua, et la guerre civile allait peut-être ravager les provinces, lorsque quelques bons citoyens, Jacob Cats à leur tête, intervinrent. Ils ramenèrent la paix en ménageant par quelques concessions de forme l'amour-propre du jeune prince, un peu étourdi de la résistance imprévue que rencontraient ses desseins. Il se rendit d'assez bonne grâce aux représentations du vieux pensionnaire. On a lieu de croire pourtant qu'il nourrissait toujours les mêmes vues ambitieuses, attendant une occasion plus favorable, quand la mort le surprit à la suite d'une partie de chasse. Huit jours après naissait son fils unique, un enfant chétif et malingre qui devait plus tard, sous le nom de Guillaume III, porter au pinacle la grandeur de la maison d'Orange.

Cette mort, le très bas âge du nouveau prince, tranchaient pour un temps, et dans un sens conforme aux vœux des républicains, la grande question du stathoudérat. C'est en vain que la mère et la grand'mère de l'enfant tâchèrent de lui assurer la survivance des titres et des fonctions dévolus à ses ancêtres. Si elles eussent réussi, la dynastie était fondée, le stathoudérat eût été par le fait proclamé héréditaire; mais la bourgeoisie gouvernante fit la sourde oreille, et bientôt on vit arriver à la direction exclusive des affaires cette aristocratie municipale dont Jean De Witt fut l'âme, le héros et le martyr. Une assemblée fut convoquée à La Haye pour régler et améliorer les trois grands intérêts du pays : l'union, la religion et l'armée (*unic, religie en militie*), et Cats fut appelé à l'honneur de la présider. Là encore son rôle fut plus honorable que brillant, et du reste cette assemblée ne fit pas grand'chose. Peu de jours

après qu'elle se fut dissoute, Cats jugea que l'heure de la retraite avait sonné pour lui. Il demanda audience aux états-généraux, fit devant eux à genoux une fervente prière pour remercier Dieu de sa longue protection, et se démit de toutes ses charges. Il avait alors soixante-quatorze ans. Il dut pourtant se rendre encore une fois en Angleterre pour tâcher de maintenir la paix, menacée par les prétentions de Cromwell. Il fit en latin un discours un peu long au parlement Barebone, qui ne paraît pas en avoir été fort touché, et dut revenir en Hollande en laissant les affaires en l'état. Il se renferma strictement depuis lors dans sa jolie campagne de Sorgvliet, près de La Haye, qu'il avait créée lui-même aux dépens des dunes, et qu'on peut visiter encore aujourd'hui. C'est là qu'il publia ses derniers ouvrages, tels que *Vieillesse et vie champêtre*, *Cercueils à l'usage des vivans*, *Quatre-vingt-deux ans de vie* (sa biographie), etc. Il y reçut un jour la visite de la princesse douairière d'Orange, qui venait, accompagnée du petit Guillaume III, âgé de six ans, admirer la campagne de l'ancien grand-pensionnaire et peut-être aussi tirer de son expérience quelques conseils et quelques lumières dont elle pût profiter. On était en hiver, et les étangs gelés de Sorgvliet eurent l'honneur de porter le futur roi d'Angleterre blotti dans un traîneau avec deux petites cousines de son âge. Le jour où il eut quatre-vingt-deux ans, Cats voulut recevoir à sa table les pasteurs de La Haye; et leur remit à chacun un exemplaire de ses œuvres (1) avec une salière en cristal, symbole d'amitié, le tout joint à un petit poème auquel le pasteur Stermont répondit par un quatrain improvisé. Cats lui-même a raconté en vers cet épisode de sa vieillesse, et s'est fait représenter dans une gravure recevant et introduisant dans son salon les doctes personnages. Il mourut âgé de quatre-vingt-trois ans, en 1660. Il avait composé auparavant une prière en vers qu'on devait prononcer à son lit de mort, et il ne manqua pas de la faire dire à temps. Le 18 septembre 1660, il fut enterré le soir aux flambeaux dans l'église du Cloître, à La Haye, ce temple de forme étrange, à trois nefs parallèles, que l'on voit sur la jolie place du Voorhout, et ce simple nom, Jacob Cats, gravé sur un des piliers, rappelle seul aux visiteurs que près de là repose celui que tous les Hollandais ont nommé leur père.

(1) J'ai vu l'un de ces exemplaires avec la dédicace écrite en latin de la main de l'auteur. C'est l'exemplaire qui fut remis au pasteur Trigeland. D'une main fort belle et très ferme encore, le patriarche de *Curafugium* (Sorgvliet) a écrit sur le revers de la couverture qu'il *donne, dédie, assigne (do, dico, addico)* ce livre au destinataire.

## II.

Il est temps de parler de ses œuvres littéraires, qui lui ont valu une renommée plus solide que sa carrière politique. Comme on peut s'y attendre d'après ce qu'on sait de ses goûts et de son caractère, Cats n'est point de la famille des grands poètes, aux conceptions audacieuses, qui imposent l'admiration par la tragique beauté de leur génie. Ce n'est point dans le voisinage de Dante et de Shakspeare qu'il convient de lui assigner une place. C'est plutôt dans la catégorie des grands humoristes qui ont su donner à leur philosophie de la vie humaine et du cœur humain ce tour original, piquant, qui assaisonne si agréablement des vérités en elles-mêmes très simples et dictées par le bon sens. Il y a dans Cats du Montaigne et du La Fontaine. De tous deux il a la naïveté, la joie de vivre, la curiosité toujours éveillée. Du premier, il a la faconde un peu prolix, l'abandon, la fantaisie, la *bonne foy* vis-à-vis de lui-même et des autres; du second, il partage le goût de la nature modeste, des jardins, des prairies; sa morale, comme celle du fabuliste, revient ordinairement à ce mot unique : prudence ! Sous d'autres rapports, il reste lui-même. Il n'est ni sceptique comme Montaigne, ni relâché dans ses mœurs comme La Fontaine. L'histoire galante ne lui déplaît pas, mais il ne descendra jamais au conte grivois. Le mariage est pour lui une institution sainte, sur laquelle le badinage n'est pas permis, et dont il ne faut parler qu'avec révérence. Très frappé, comme Montaigne, des variations religieuses et morales de l'humanité dans l'histoire et à la surface du globe, habitant un pays où l'érudition est fréquente et dont les navigateurs poursuivent hardiment de nouvelles découvertes, il ne conclut nullement, à l'exemple du philosophe gascon, que tout, maximes morales et croyances religieuses, est convention, coutume, arbitraire. On sent en le lisant que l'esprit européen est revenu du premier étourdissement que lui a causé la révélation des sociétés et des mœurs inconnues. Cet esprit désormais, tout en constatant les différences, sait les apprécier, et dans cette appréciation il se sent supérieur. Que les Chinois, les Algonquins ou les Aztèques aient de tout autres notions de moralité que les chrétiens d'Europe, cela signifie tout simplement pour lui qu'ils ne sont pas aussi éclairés, et Cats trouvera aisément dans une observation moins superficielle de ces différences l'unité fondamentale qui subsiste et qui fait de la vie religieuse et morale quelque chose de naturel, d'essentiel à l'espèce, mais plus ou moins développé selon le degré de lumières atteint par la portion du genre humain dont il est question pour

le moment. Son déterminisme calviniste l'empêche de s'égarer dans ce labyrinthe. Il sait bien que le libre arbitre absolu n'est qu'une illusion, qu'en réalité l'homme veut ce que son cœur aime, et c'est dans ses œuvres que se trouve ce tableau résumé du développement moral de l'homme qu'on peut recommander à nos psychologues : « Je fais le mal et veux le faire. — Je ne fais pas le bien et ne veux pas le faire. — Je fais le mal que je voudrais ne pas faire. — Je ne fais pas le bien que je voudrais faire. — Je ne fais pas le mal et ne veux pas le faire. — Je fais le bien et veux le faire. » Il ne s'en est certainement pas rendu compte à lui-même, mais dans sa conception de l'histoire et dans sa philosophie pratique il y a un sens remarquable du développement, de la continuité, comme s'il pressentait la théorie de l'immanence de l'esprit dans les choses. La contemplation du moraliste fraie la voie à la spéculation du métaphysicien. Cats, sous certains rapports, fait prévoir Spinoza.

Un autre trait commun de J. Cats avec Montaigne, c'est que ses œuvres, du moins pour nous modernes, ne sont pas de nature à être lues de suite. Il est trop bavard, trop plein de digressions interminables. Ces énormes poèmes entassés l'un sur l'autre effraient d'avance par leur masse, et sa versification, quoique facile, naturelle, empruntant même un charme particulier aux formes archaïques, devient à la longue très monotone; mais quel plaisir de feuilleter son gros livre! C'est l'ami de la maison, le compagnon des rêveries du foyer. La réputation poétique de Cats avait un peu pâli sous l'influence de notre école classique; depuis le commencement de ce siècle, et le romantisme aidant, elle a repris tout son éclat. C'est une individualité, c'est quelqu'un qui a marqué de sa forte empreinte un immense matériel de connaissances, d'expériences et de faits. Comme tous ses contemporains instruits, il avait énormément lu les anciens et les modernes. Les citations latines, grecques, françaises, italiennes, espagnoles, même hébraïques, abondent sous sa plume; mais un fil conducteur n'a cessé de le guider à travers ses lectures. Il a lu surtout pour apprendre à connaître le cœur humain. Ses notes de toute espèce trahissent cette préoccupation continuelle. Par ce luxe d'érudition, Cats se rattache encore à la renaissance et à l'enthousiasme que suscita le commerce renouvelé avec l'antiquité. Toutefois de l'autre côté il représente l'esprit moderne commençant à faire le compte de son avoir, comparant le nouveau et l'ancien, assez sûr de lui-même pour puiser dans l'antiquité sans s'y noyer, traduisant tout à sa barre pour juger tout, et supérieur par conséquent aussi bien à l'éblouissement de la renaissance proprement dite qu'à la grossière ignorance de l'époque antérieure. Sans doute

il est de son pays, de son temps, de son église, mais tous ceux qui participent à l'esprit moderne peuvent le saluer comme un ancêtre, dire de lui : il est des nôtres !

Ce qui a fait de ses œuvres une littérature populaire et salutaire en dépit d'une certaine trivialité qui tient peut-être au terroir et de quelques grossièretés qu'il faut mettre sur le compte de son temps, c'est l'esprit d'honnêteté robuste qu'elles respirent d'un bout à l'autre. Il y a de l'utilitarisme dans ses jugemens particuliers, il n'y en a pas dans ses principes, et sa recherche de l'utile est toujours dominée par la conviction que rien n'est vraiment utile que ce qui est moralement bon. D'accord avec La Fontaine sur la suprématie de la prudence parmi les vertus quotidiennes, il n'irait pas, comme notre fabuliste, lui sacrifier la dignité. Ce n'est pas lui qui conseillerait au sage de crier selon les gens *vive le roi!* ou *vive la ligue!* Le renard n'est point son héros favori. Son sens religieux, beaucoup plus épuré que celui de notre « bon homme, » qui, en fait de religion, n'eut guère qu'une peur atroce de l'enfer, relève ses applications morales, et donne chez lui quelque chose de vénérable à ce genre sentencieux qui autrement risque de tomber dans la pédanterie ou de se traîner terre à terre.

Enfin, et pour achever cette caractéristique générale, signalons le côté fantastique de ses compositions, qu'il fit illustrer de gravures exécutées sous ses yeux et sur ses indications par un graveur, van Venne, qui jouissait en son temps d'une certaine réputation. Ce n'est pas comme dessin, ni même au point de vue de l'art du graveur que ces gravures sont remarquables, bien que les premières éditions en contiennent certaines d'un mérite réel sous le rapport de l'exécution : c'est comme images parlantes, vigoureuses, enfonçant d'un trait dans l'esprit la sentence qu'elles ont pour but de présenter aux yeux. De là le goût passionné des enfans pour *vader Cats*. De ce côté, Cats donne une main à Callot pour l'étrangeté fréquente des compositions, et l'autre main à Hogarth pour l'impitoyable relief avec lequel il vous montre le vice, ou la difformité, ou le ridicule, ou le contraste qu'il veut dépeindre. Il est une de ces gravures, par exemple, qui compte parmi les meilleures, et qui illustre son poème intitulé *Cercueils à l'usage des vivans*. Elle doit faire ressortir la vanité de toute beauté, de toute grandeur, de toute sagesse humaine. Elle représente une sorte de grand cimetière où s'élèvent de pompeux tombeaux. Des squelettes drapés dans des manteaux de roi gardent le champ des morts sous des portiques funèbres. Des crânes grimaçans, des ossemens décharnés, jonchent le sol. A droite, des hommes richement vêtus ont soulevé la pierre d'un tombeau et regardent un squelette à côté duquel on lit : *Ci git le*



roi *Crésus, la richesse du monde*. A gauche, des héros viennent de même contempler un squelette couronné qui a pour inscription : *Ci git Alexandre le Grand, la bravoure du monde*. Plus haut, des mages d'Orient, un grand-prêtre juif, la reine de Saba, regardent le squelette de Salomon, *la sagesse du monde* (épitaphe d'une orthodoxie suspecte, disons-le en passant), tandis qu'à l'autre bout du cimetière des soldats découvrent celui de Samson, qui étranglait les lions et qui personnifie ici *la vigueur du monde*. La scène la plus tragique est au milieu. En avant d'un grand baldaquin dont des squelettes tirent les rideaux noirs, de jeunes seigneurs et de belles dames richement parées s'avancent d'un œil curieux pour visiter l'intérieur d'un tombeau sur lequel est écrit : *Ci git Hélène, la beauté du monde*. Eh quoi! c'est là tout ce qu'il en reste? Un affreux squelette tombant en pourriture! Un des jeunes gens soulève d'une main profane le voile qui recouvre ces os que deux mondes se disputèrent dix ans aux jours de leur beauté fugitive... Les femmes, partagées entre la terreur et la curiosité, allongent le cou pour regarder; mais, ô misère! elles doivent se boucher le nez. Autant en ont dû faire les héros rassemblés devant ce qui fut Alexandre le Grand, et la reine de Saba devant les restes du roi dont elle vint, du fond de son lointain pays, admirer la sagesse et l'éblouissante splendeur. Avec quelle autorité, sortant d'une nuée qui plane au-dessus de ces scènes lugubres, une main mystérieuse, supérieure au temps qui s'envole et à la renommée qui fait résonner ses trompettes, déroule un écriteau sur lequel on lit : *Sic transit gloria mundi!* Comprend-on la richesse du thème qui s'offre au pieux moraliste et avec quelle gravité il va nous dérouler successivement ses *bedenkingen*, ses réflexions, sur le tombeau de Salomon, sur le tombeau d'Alexandre et surtout sur le tombeau d'Hélène!

Toutefois il est rare que Cats s'avance aussi loin sur le domaine du tragique et du lugubre. A la condition d'opposer la prudence à ces enivremens de la jeunesse, de la gloire ou de la richesse, il aime la vie, il l'aime puissante, aisée, laborieuse, féconde. Ses *Emblèmes de sagesse et d'amour*, ses nombreux traités sur le mariage, nous le représentent bien tel que sa biographie nous donnait lieu de nous le figurer, l'idéal du bourgeois avisé, fier, économe, honnête, bon travailleur, aimant passionnément son intérieur lui-même et commode, heureux époux et heureux père, en un mot l'idéal du notable hollandais, membre pur-sang de cette bourgeoisie qui, avant les Anglais, connut le confort et sut le pousser jusqu'au raffinement sans sortir de la simplicité dans la nourriture et l'ameublement. C'est de son temps que se répandit la passion des tulipes et

des jacinthes, ces belles fleurs de salon qui, dès la fin de l'hiver, réjouissent de leurs vives couleurs les chambres encore calfeutrées contre les rafales du nord. L'un des premiers, il s'est aperçu que l'homme du nord peut compenser par le commerce et le savoir-faire ce que la nature lui refuse, et même se procurer plus de bien-être que les habitans d'une région méridionale où l'on ne peut consommer que les produits du sol.

« Remercie librement le grand Dieu, ô libre Néerlande... Tout ce qui croît au loin, tout ce qui pousse sur la terre, la mer fait tout affluer dans tes ports... Notre sol ne connaît point le moût ni les grappes dorées des pays où le soleil darde ses rayons brûlans, et pourtant, le long de tes côtes, on a du moût, on a du vin tant qu'on veut. Tout ce que donnent le Neckar et les vallées de France, tout ce que produit Madère vient s'épancher dans tes coupes. Ce n'est point chez toi qu'on empile dans des caisses les monceaux de figues bleuâtres, et pourtant elles viennent se ranger sur tes tables. Dieu fait naître l'Espagnol lui-même avec l'idée que c'est chez toi qu'il faut expédier les plus beaux fruits, et plus d'un peuple endure les ardeurs de l'été pour t'envoyer sa vendange... Nos prairies ne voient pas croître la canne à sucre, mais nos enfans ont plus de sucre qu'ils n'en peuvent manger. Les produits des Indes, le poivre, le girofle, la cannelle, la muscade, s'entassent comme le blé dans tes greniers. La Chine seule sait cuire ses porcelaines et les travailler des années entières, à ce qu'on dit; mais c'est ici qu'on trouve la plus fine pâte jusque chez la femme du marin, jusque chez un simple batelier. Nous n'avons pas d'esclaves souterrains qui fouillent les antres profonds pour en arracher le cuivre et le fer; c'est pourtant notre peuple qui fond les grandes pièces et qui perce les plus épaisses murailles avec les canons qu'il a creusés. Nos forêts ignorent ces arbres immenses dont on fait les grands mâts de vaisseau; nous n'en avons pas moins plus de voiles au vent que jamais potentat n'en a eu sur la mer... On dirait que notre pays va s'enfoncer dans l'eau, et pourtant personne parmi nous n'en veut boire. L'eau, c'est trop cru, c'est froid à l'estomac, et nous préférons notre boisson d'orge, qui désaltère si bien. »

Et cela continue sur ce ton. Ce point de vue, de nos jours, est devenu banal; alors il était nouveau, il dénotait un grave changement qui s'opérait insensiblement dans l'équilibre des forces entre le nord et le midi de l'Europe. Dans l'antiquité, la civilisation réside au midi; l'homme du nord, quand il ose, se rue sur les pays aimés du soleil; mais chez lui il végète, il vit misérablement, toujours en guerre avec une nature marâtre : son esprit dort dans son robuste corps, et ses rares plaisirs consistent uniquement dans de grossières jouissances. Il en est encore à peu près de même durant

le moyen âge. La religion, qui seule lui apporte quelques rayons d'un idéal élevé, lui vient elle-même du midi. Depuis trois siècles, c'est autre chose. Victorieux de son rude climat par le confort, se procurant par le commerce les produits les plus lointains, l'homme du nord ne désire plus s'établir dans les pays chauds. Sauf leur beau ciel, que lui donneraient-ils qu'il n'ait déjà? Et son activité continuelle, n'ayant pas à redouter les molles langueurs du midi, a déplacé le centre de gravité de la civilisation qui, dans l'Europe en général, au sein de chaque nationalité, s'est transporté au nord, et semble s'y être définitivement fixé. N'allons pas toutefois nous imaginer que le bonhomme Cats aborde souvent ces vastes considérations, qui rentrent dans la philosophie de l'histoire. Nous remarquons dans ses œuvres, nous lecteurs du XIX<sup>e</sup> siècle, bien des choses qui le rendent intéressant sans qu'il s'en doute. Pour le rencontrer sur le terrain où il a pleinement conscience d'être chez lui, il faut surtout l'étudier dans ses enseignemens de morale pratique. Sa méthode est assez originale pour que nous l'indiquions avec quelque détail.

Voici, par exemple, une gravure emblématique. Dans une cuisine hollandaise bien propre et bien rangée, une jeune dame et sa servante, toutes les deux fort engageantes, philosophent à leur façon devant une vaste cheminée où brûle un grand feu. Deux vases de grandeur inégale renferment de l'eau qu'il s'agit de faire bouillir. Le grand vase est sur les charbons, dans la flamme, et ne donne encore aucun signe d'ébullition; le plus petit, qui est seulement posé devant le feu, fait déjà un terrible vacarme. La scène a pour titre *A little pot is soon hot*, proverbe anglais que nous pouvons traduire par ces mots : *A petit pot grand feu ne faut*. Où se trouve, dira-t-on, l'enseignement moral? C'est ce que la jeune dame nous dit avec son fin sourire et la complète approbation de sa servante, et comme si le petit vase, qu'elle montre du doigt, la faisait penser à quelqu'un de sa connaissance :

« Celui qui est dans la flamme, — et qui pourtant ne laisse rien échapper de ce qu'il contient, — c'est un grand et puissant vase — qui contient une eau profonde et froide, — qui n'est pas vite mise en mouvement, — ni promptement soulevée par la chaleur. — Mais ce pot de petite contenance, — qui ne renferme pas grand' chose, — à l'instant même il est agité — dès que seulement le feu l'a touché. — Maintenant, ami, écoute un peu ce que cela veut dire. — Quand un noble cœur est provoqué, — qu'on cherche à l'agacer de ci et de là, — il ne s'émeut pas promptement, — ne s'abandonne pas vite à la colère. — Il examine froidement ce qu'on lui fait. — L'homme de petit esprit, — dès seu-

lement qu'on le touche, — bouillonne comme s'il était sur des charbons ardents. — Petite cervelle, prompte querelle! »

Il résulte donc cette maxime d'une sagesse toute hollandaise que la disposition à s'irriter vite est la marque d'un petit esprit, et je laisse à deviner les nombreuses leçons que peut en tirer l'expérience maternelle quand elle explique à la jeunese les *Sinne-beelden de vader Cats*.

Telle est la méthode la plus fréquente du moraliste zélandais. D'abord une image avec un titre à tournure proverbiale; au-dessous, l'explication en vers néerlandais, puis des sentences en rapport avec le sujet empruntées aux anciens et aux modernes, écrites dans toutes les langues, accompagnées de commentaires ou d'autres sentences explicatives. Parfois il se lance dans la poésie française, et, quoique souvent incorrect, il sait donner un tour ingénieux à ses quatrains sentencieux. Voyez-vous, au beau milieu d'un jardin superbe, une ratière où vient d'entrer un rat coureur d'aventures? Il va mordre à l'appât sans se douter que la porte va retomber derrière lui et qu'il sera pris. Cela est intitulé *Fit spolians spoliūm*, celui qui prend est pris, et voici, au milieu de vers et de maximes hollandaises et latines, ce que cela veut dire en français :

Qui chasse au parc d'amour a bien dessein de prendre,  
Mais, las! va prisonnier, sans y penser, se rendre.  
En prenant les appâts, se prennent les souris.  
Voicy la chasse, amy, où le veneur est pris.

*En prenant surpris*, ajoute-t-il à l'adresse des amours imprudentes, et je serais bien étonné si dans ce *sinne-beeld*-là il n'y avait pas quelque réminiscence d'Orléans.

On se fait difficilement une idée, à moins de parcourir soi-même le gros in-folio, de l'inépuisable abondance du vieux moraliste. Tout lui est matière, emblème, symbole. Il peut dire comme La Fontaine que tout lui parle dans l'univers, que la vie est une ample comédie aux cent actes divers. « Jamais laides amours, » ce qui est prouvé par l'image d'une guenon admirant son petit singe, et accompagné d'observations en trois langues aboutissant, comme il arrive souvent chez le pieux auteur, à une leçon sur l'amour du prochain, lequel amour, s'il est réel, doit ignorer les défauts de ceux qui en sont l'objet. Voici ailleurs un poissonnier qui geint, s'étant piqué aux arêtes d'une vive, tandis qu'une pois-sarde se moque de lui et manie sans sourciller un poisson de même espèce, preuve que tout dépend de la manière de prendre les choses. Plus loin, ce sont des singes qui dansent en rond très-gen-

timent au son de la cornemuse : quels jolis singes bien éduqués ! Mais une main jette des noix sur le sol ; aussitôt la ronde est rompue, les danseurs oublient la mesure et se précipitent sur leur mets favori, tant il est vrai que l'éducation ne saurait déraciner les penchans innés. Plus loin, des marins hollandais vont harponner une énorme baleine ; cela montre qu'adresse et sagesse viennent à bout des plus grandes choses. Voulez-vous placer votre argent dans des entreprises nouvelles, imitez ce renard qui, avec une finesse merveilleuse, examine si la glace d'une rivière récemment prise est assez forte pour le porter, tandis que là-bas un homme risque de se noyer pour s'être aventuré sur l'inconnu. Voulez-vous corriger quelques-uns de vos défauts, pensez à l'emblème de la mouchette qui éteint la chandelle pour avoir tranché la mèche trop bas. Voici l'Amour dans une cave qui s'amuse à percer des tonneaux, symbole de la chaleur du vin qui fermente à l'étroit. Ces tonneaux éclatent et laissent échapper leur contenu : *crudimini*, princes trop sévères, rois tyranniques ; c'est ainsi que feront les peuples que vous comprimez trop. Un peu plus loin, l'Amour désarmé, immobile, est assis, tout somnolent, au-dessous de deux flambeaux éteints qu'on cherche en vain à rallumer en les rapprochant : symbole d'un mariage sans inclination, d'un mariage imposé par l'arbitraire des parens ou des maîtres, et c'est un genre de contrainte que notre moraliste abhorre :

Het vryen is een vrye saeck,  
Of anders is' et sonder smaec .

Car il faut almer librement,  
L'amour est sans charme autrement.

Le petit poisson que nous voyons ailleurs a tort de quitter le fond de la mer pour se gaudir orgueilleusement à la surface des eaux : voici la mouette qui fond sur lui. Pourquoi aussi, chétif comme il est, veut-il imiter les cétacés ? N'oublions pas non plus ce cavalier accoudé mélancoliquement sur une table d'auberge, il est seul, et l'Amour, qui sert en cet endroit de garçon, lui apporte des pipes. Hélas ! ses beaux rêves, quelque temps savourés, s'en vont en fumée ! Nous pourrions prolonger bien longtemps encore ces extraits de la sagesse emblématique du père Cats. Accordons encore pourtant une place d'honneur à l'un des plus finement conçus de ces emblèmes. Sous un riche pavillon, une jeune dame élégamment parée, portant les cheveux relevés autour de la tête, la collerette et les manches pendantes de la maréchale d'Ancre, est occupée à peler de belles poires que lui tend une fort jolie camériste. Or la jeune dame, qui penche la tête sur la poire dont elle

enlève la peau, fait remarquer à la suivante que les meilleures poires sont celles qui ne font pas de bruit sous le couteau, ce qui lui inspire ce charmant dicton italien : *Pere et donne senza rumori sono stimati gli migliori*, poires et dames sans bruit sont estimées les meilleures, et cela ouvre le défilé d'un bataillon de sentences parmi lesquelles nous remarquons en espagnol : *Muger placera a diso de todos y todos della*, femme coureuse parle de tous et tous d'elle ; en latin : *Quae bene latuit bene vixit*, qui s'est bien cachée a bien vécu, et en vieux français : *Fille trop veüe n'est cher tenue*. Cette diversité des langues employées par un auteur populaire, chez qui du reste le néerlandais domine sans comparaison possible, étonnerait dans un autre pays ; mais depuis longtemps en Hollande l'exiguïté du territoire, les nécessités du commerce et de la politique ont familiarisé une grande partie de la population avec les langues étrangères. Du temps de Cats, le latin était encore d'un usage très fréquent entre personnes de nationalité différente. C'est lui qui a résumé en français cet abrégé des choses nécessaires au voyageur :

Avec florin, cheval et latin,  
Tu trouves partout ton chemin (1).

S'il est un sujet sur lequel Cats ne tarit pas, c'est le mariage. Il lui consacre des traités tout entiers et je ne sais combien de gravures. C'est pour lui l'essence de la vie humaine. Il remarque avec une grande satisfaction que non-seulement les patriarches, les prophètes, les prêtres juifs et les apôtres nous ont donné l'exemple du mariage, mais encore que Dieu dans la Trinité a assigné à la première personne le titre de Père, à la seconde celui de Fils, deux noms, dit-il, que personne parmi nous ne peut porter qu'à la con-

(1) Parmi les détails curieux qu'on peut relever sur les nombreuses gravures que Cats fit composer pour ses œuvres, il faut mentionner une guillotine qui se trouve bel et bien dessinée dans un de ses poèmes (*Dood-Kiste*, 37). Lui-même la décrit comme un instrument inventé jadis pour faire passer l'homme en un clin d'œil de vie à trépas. Il est de fait que dès le xvi<sup>e</sup> siècle on exécutait à Gènes avec une machine qui ne différait de celle qui est employée en France depuis la révolution que par un appareil moins raffiné. C'est d'elle qu'on se servit pour décapiter le duc de Montmorency à Toulouse en 1632. D'après le dessin de Cats, l'instrument se composait d'une sorte de banc plein devant lequel le condamné s'agenouillait, les mains liées derrière le dos, tandis qu'un exécuteur lui tirait la tête en avant par les cheveux ou les oreilles. Au-dessus s'élevait un large chambranle de bois le long duquel glissait une énorme hache maintenue par deux rainures dans la direction verticale. C'est au travers de la poutre unissant les deux montans parallèles que passait le fil fatal. Le bourreau le tranchait par-dessus. Cats observe que ce supplice, malgré la brièveté de la souffrance, glace d'effroi les spectateurs, et que cependant chacun de nous est menacé de cent accidents qui peuvent à chaque instant l'envoyer aussi promptement dans l'autre monde.

dition d'un mariage antérieur. Quant au Saint-Esprit, n'a-t-il pas été pour Marie un époux céleste dans le mystère de l'incarnation ? Le mariage est donc justifié par le dogme de la Trinité comme il est fondé sur la nature humaine telle qu'elle est sortie des mains de Dieu. Avant Milton, Cats a chanté les ravissements d'Adam et d'Ève dans le paradis terrestre, et, malgré quelques longueurs, ce fragment de ses œuvres compte parmi les plus gracieux et les plus poétiques. La surprise joyeuse du premier homme en découvrant sa compagne, la timidité peu à peu rassurée de celle-ci, les doux noms qu'Adam lui donne et qui, après quelques momens de silence et d'hésitation, lui sont rendus, le récit qu'il lui fait de la mélancolie qui attristait son âme quand, parcourant le beau domaine que le Créateur lui avait donné, il voyait tous les êtres vivans chercher et trouver leurs semblables, et que lui restait toujours seul dans toute la nature, la promenade à travers le magnifique jardin dont Adam, avec son expérience déjà riche, fait les honneurs à l'innocente créature, les hommages rendus par toute la création vivante à sa nouvelle souveraine, tout cela est senti avec une vivacité, décrit avec une vérité qui émeuvent. Seulement là encore le brave Cats n'est pas toujours très réservé dans le choix de ses expressions, ou plutôt la parfaite chasteté de ses intentions le trahit parfois en ne le mettant pas assez en garde contre certains écueils. Il est vrai que de son temps on n'avait pas nos effarouchemens. C'est ainsi qu'il a mis en vers le cantique des cantiques, dans lequel, en pieux orthodoxe, il n'a pu voir que la description des fiançailles du Christ et de l'église. C'est encore pour lui une preuve éclatante de la sainteté du lien conjugal; mais cela ne l'empêche pas de mettre un duo qu'il consacre ailleurs à ce thème, à la fois mystique et galant, sur l'air d'une ariette italienne alors en vogue *Amarylli, mia bella* (1). Des poèmes entiers sont employés à décrire les mariages les plus célèbres dont la Bible et l'histoire fassent mention, depuis ceux des patriarches jusqu'aux amours moins primitifs d'Antoine et de Cléopâtre, d'Éginhard et d'Emma, fille de Charlemagne, d'Héloïse et d'Abélard, et même il a versifié cette étrange histoire, enregistrée dans les *Causes célèbres*, de la femme victime d'une incompréhensible ressemblance, et qui vécut nombre d'années avec un homme qu'elle croyait son mari, jusqu'au moment où le vrai mari revint et eut toutes les peines du monde à établir son identité. On ne peut se faire une idée de tous les enseignemens

(1) Comme d'autres poètes de son temps, Cats ne craint nullement d'associer des sujets religieux à des airs mondains. Il a fait un cantique de repentance sur l'air d'une romance qui commence par *Jamais une dame si belle*, et un chant de la vanité des choses terrestres sur un autre air de romance : *O divine beauté*.

religieux, moraux, économiques, physiologiques, juridiques, qu'il a tirés de tout cela. Peut-être nos lectrices seront-elles bien aises de savoir que si, à ses yeux, la prudence est la vertu spéciale de l'homme, la patience est celle de la femme. Homme prudent, femme patiente feront toujours bon ménage. Peut-être aussi seront-elles moins charmées d'apprendre que la suprématie est de droit, selon lui, l'apanage du sexe fort. La femme au profit, l'homme à l'honneur, la quenouille ne devant point commander à l'épée, c'est son principe. En même temps on ne peut se dissimuler que ses aventures de jeunesse ne lui aient laissé dans l'âme un fonds invétéré de défiance à l'endroit des femmes. Il y a une gravure qui représente un gentilhomme flairant attentivement les melons étalés par une marchande. C'est le symbole, médiocrement poétique, mais très expressif, de la circonspection dont il faut user dans le choix d'une compagne; car, a-t-il l'impertinence d'ajouter, il en est de la femme comme du melon :

De dix souvent pas un n'est bon.

D'autre part, le bonheur extrême que l'on goûte dans la société d'une femme vertueuse, aimable, instruite, qui toutefois « file plus qu'elle ne se mire, » l'inconvénient d'épouser une femme trop jeune ou trop âgée, ou bien de fixer son choix trop au-dessus ou trop au-dessous de sa condition, voilà des thèmes aimés du bon moraliste, qui sait, tout en sermonnant, indiquer aux jeunes femmes les soins qu'elles ont à prendre d'elles-mêmes pour plaire à leurs maris, aux ménagères des recettes pour bien diriger la cuisine et l'armoire au linge. Les gravures ne manquent pas là plus qu'ailleurs, une entre autres qui nous dit :

Qu'il ne faut prendre à la chandelle  
Ny or, ny toile, ny demoiselle,

en nous montrant une jeune femme qui commet l'imprudence de choisir à la lueur trompeuse d'une chandelle des bijoux chez un vieux juif qui en rit dans sa barbe. Une autre encore, où l'on voit un jeune homme et une jeune fille jouer ensemble à la raquette, nous rappelle que l'amour vrai demande la réciprocité.

Ces rapides indications suffisent pour apprécier la tendance éminemment pratique du brave pensionnaire de Hollande, et l'on comprend aisément que ses œuvres soient devenues et restées populaires dans un pays où la vie de famille est forte, et où les mœurs accordent aux jeunes gens des deux sexes une beaucoup plus grande liberté de se marier en consultant avant tout leur inclination que dans les pays latins. Pourquoi donc cette différence si marquée



entre le midi et le nord de l'Europe? Le sujet vaudrait la peine d'être étudié. Les conséquences économiques, sociales et morales de cette différence vont très loin, et se feront peut-être toujours plus sentir dans l'équilibre des forces nationales. Nés de l'amour de la famille, les emblèmes et les poésies du père Cats ont contribué à le développer chez son peuple. Quelque chose de grave et de sérieux tout à la fois se dégage de cette végétation touffue de maximes et de conseils. C'est bien aussi l'expression du portrait de l'auteur qui se trouve en tête de son poème des *Cercueils*. Il devait être encore dans la force de l'âge quand ce portrait fut fait, bien que ses cheveux fussent devenus rares et sa barbe grise. C'est une figure ovale, portant la barbe comme Louis XIII, une bouche grande, mais fortement fermée, un nez long, un grand front dégarni, des yeux noirs d'une rare douceur avec la patte d'oie très marquée, ce qui indique les lectures prolongées et l'observation continue, en somme une physionomie plus agréable que belle, empreinte de bienveillance et surtout d'une droiture d'intention qui frappe au premier abord. C'est un type achevé d'honnête homme.

C'est ainsi qu'on aime à se le représenter dans sa retraite à Sorgvliet, dont il avait lui-même dessiné les plans et dirigé la mise en culture. La maison était simple et commode, un corps de logis central flanqué de deux ailes ressortant en avant. Un grand jardin avec une grotte artificielle surmontée d'une statue de Neptune armé de son trident, un bel étang le long duquel couraient des espaliers et des parterres régulièrement espacés à la française, en faisaient les principaux ornemens. C'est là qu'il atteignit l'extrême vieillesse, trouvant encore des emblèmes dans les fleurs de son jardin et les grenouilles de son vivier, et tout heureux d'avoir montré à ses compatriotes le parti qu'un judicieux emploi du terrain permettait de tirer de ces dunes qui de ce côté servent de digue naturelle à la Hollande contre la Mer du Nord, mais qui semblaient absolument revêches à toute culture.

Les sentimens religieux du vieux pensionnaire, très sincères durant sa vie active, avaient encore gagné en vivacité avec l'âge. Le dimanche et une fois dans la semaine, en vertu d'une permission spéciale, un des pasteurs de La Haye venait à Sorgvliet présider un service religieux auquel Cats et toute sa maison assistaient régulièrement. Il était d'ailleurs encouragé dans cette ferveur par sa gouvernante, une dame Havius, veuve d'un de ses anciens serviteurs, et qui, en tout bien tout honneur, devint après la mort de M<sup>me</sup> Cats la directrice de l'intérieur. Dans ses dernières poésies, le vieillard a rendu un touchant hommage aux soins dévoués dont il fut entouré jusqu'au dernier moment par la digne matrone. Elle n'avait qu'un défaut à notre connaissance, elle aimait trop à prê-

cher. Les deux services hebdomadaires ne lui suffisaient pas, et elle jugeait nécessaire d'endoctriner encore dans l'intervalle les gens de la maison. « Elle a grande expérience des choses du ménage, dit Cats dans l'éloge qu'il fait d'elle, et je l'ai mainte fois entendue parler aussi bien, aussi solennellement, que les théologiens qui prêchent à l'église. » Les gens de la maison étaient-ils aussi édifiés que le maître de l'éloquence du théologien enjuponné? C'est ce que nous n'oserions dire. Ce qui est certain, c'est que le vieux poète en était enchanté. Il avait aimé toute sa vie ce qui aide l'homme à se réconcilier avec la perspective de la mort. Dans une de ses dernières compositions emblématiques, on le voit sur le seuil de sa porte prier le Temps, qui passe en courant, de vouloir bien s'arrêter un peu. On devine la réponse du Temps. Il s'en va, et la Mort vient derrière lui; mais le sage n'est point troublé plus qu'il ne faut par l'apparition de cette désagréable hôtesse. Au contraire il se familiarise avec elle, et dans une autre gravure nous le voyons offrir un siège à la Mort, qui est entrée dans son cabinet, et philosopher chrétiennement avec elle.

Il n'eut pas besoin d'elle pour être un auteur populaire très aimé. De son vivant déjà, il put jouir du prodigieux succès de ses œuvres. Il put, sans s'exposer au reproche d'avoir trop bonne opinion de lui-même, offrir un exemplaire de ses œuvres complètes aux principales villes de la république, à Brouwershaven, sa ville natale, à Zierikzée, à Middelbourg, à La Haye, à Dordrecht, aux états de Hollande. Les états, dans leur enthousiasme, votèrent un pourboire de 150 florins (plus de 300 francs) au domestique qui avait apporté le précieux cadeau. Plusieurs de ses poèmes furent traduits en allemand et en anglais. Son traducteur anglais, Richard Pigot, le présente à son public comme *the Bard of home and of the domestic hearth*, le barde de la maison et du foyer. Sa statue s'élève aujourd'hui à Brouwershaven, et il n'est pas de Hollandais, jeune ou vieux, qui ne sourie quand on prononce devant lui le nom de *vader Cats*. Gloire bien pure et méritée, car le plus grand service qu'on puisse rendre à un peuple, c'est de contribuer à le diriger dans la voie du travail, de la vie de famille et de la probité! Pourquoi faut-il que parmi nos grands écrivains, parmi nos moralistes eux-mêmes, si peu se soient pénétrés de la beauté d'une telle mission? Peut-être pourrions-nous à ce propos citer un dernier aphorisme illustré du vieux poète : il s'agit d'un fou attaché par un simple fil et se lamentant de sa captivité. Des enfans rient de sa sottise. Ce n'est pas le fil qui l'enchaîne, c'est sa folie. *Fac sapius, et liber eris*, lui dit le moraliste; deviens sage, et tu seras libre.

ALBERT RÉVILLE.

---

---

LA

# RÉGION DU BAS DE LA LOIRE

---

II.

LA GRANDE-BRIÈRE ET LE PAYS DE RETZ.

---

La variété d'éléments énergiques et vivaces qu'embrasse la grande famille française est un trait qui ressort de l'étude des groupes vivant même le plus à l'écart. Dans ces pages peu feuilletées du livre de la vie nationale, on apprend également à mieux connaître la géographie économique du pays, dont les moindres détails ont leur valeur pour donner une exacte idée de l'ensemble des forces productives, et on peut constater en outre d'une manière précise les rapports du progrès matériel avec l'état moral des populations. Le fait essentiel est là, du moins au point de vue des questions que nous nous sommes posées sur la nature et la tendance du progrès contemporain (1). Toute application nouvelle qui s'introduit dans ces groupes, tout nouveau germe d'activité qui s'y implante, toute extension qu'y reçoit le travail, ont pour effet d'imposer immédiatement à l'homme plus d'efforts, plus d'étude, de calcul et de prévoyance. Aussi, quand on affirme que l'essor des ressources économiques dans une contrée quelconque se lie à l'accroissement de la valeur intellectuelle et morale de l'individu, on a pour soi les plus sûres données de l'observation aussi bien que le sentiment instinctif de la conscience. Cette intime corrélation va se produire

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1868.

sous le jour le plus vif au sein des deux groupes qu'il nous reste à considérer dans la région du bas de la Loire, — le groupe rural et le groupe maritime. Pour aujourd'hui, nous ne nous occuperons que du premier, qui mériterait de nous retenir un moment, même quand nous ne serions pas à une époque d'enquêtes et de discussions agricoles.

Ce n'est pas tout à fait à l'agriculture proprement dite que s'adonnent les populations rurales comprises dans ce faisceau. En dehors de la branche qui ne connaît d'autre travail que le travail agricole, et c'est la plus étendue, il y en a une autre qui joint à cette occupation, en une mesure plus ou moins large, l'exercice de quelques industries très élémentaires. Ce sont certaines industries extractives, la fabrication des briques, de la poterie la plus commune, et surtout l'exploitation de la tourbe. Implantées l'une et l'autre des deux côtés du fleuve, les deux branches sont loin d'y occuper une égale étendue de terrain. Les familles qui demandent leurs moyens d'existence à l'agriculture seule sont répandues sur toute la surface du territoire, tandis que celles qui tirent quelque supplément d'un autre genre de travail sont nécessairement fixées sur les points où se rencontrent les matériaux mêmes de leur industrie. Ainsi les premières, vous les trouvez disséminées sur la rive gauche de la Loire, dans tout le pays de Retz, que possédèrent successivement jadis l'Aquitaine, le Poitou et la Bretagne, et qui correspond assez exactement aujourd'hui à l'arrondissement de Paimbœuf. Il en est de même sur la rive droite, dans cette partie de l'ancien comté nantais qui de Saint-Étienne de Montluc s'étend jusqu'à l'extrémité des cantons de Guérande et d'Herbignac. Le second rameau est éparé çà et là dans quelques communes de ces mêmes districts. C'est néanmoins sur la rive droite qu'il compte son essaim le plus populeux, son centre le plus important, aux alentours de la Grande-Brière-Mottière. C'est là qu'il se distingue le plus vivement de la population agricole. Rien de plus facile, à l'aide de ces indications géographiques, que de suivre désormais les deux courans dans les sinuosités qu'ils décrivent.

## I.

Le district de la Grande-Brière-Mottière, où nous fait pénétrer la principale industrie extractive de la région, l'exploitation de la tourbe, est situé au milieu de l'arrondissement de Saint-Nazaire, et il remonte vers le nord jusqu'au pied des collines qui délimitent le bassin de la Vilaine. C'est un pays étrange, qu'on traite quelquefois, quoiqu'un peu trop légèrement, de sauvage. Quant à la Grande-Brière proprement dite, elle ne ressemble qu'à elle-même.

Ce n'est point un marais, ce n'est point une prairie, ce n'est point une lande, ce n'est point une suite de champs plus ou moins cultivés; non, ce n'est rien de tout cela, c'est la Brière. La Brière cependant n'offre pas toujours le même aspect; elle se métamorphose radicalement une fois l'année, ou plutôt elle disparaît pendant sept ou huit mois consécutifs. L'été, c'est une immense plaine gazonnée d'environ 8,000 hectares, ayant à peu près la forme d'un coing allongé. L'hiver, ce terrain ne forme plus qu'un lac où l'eau n'a pas moins, en moyenne, d'un mètre de profondeur, où surnage à peine dans le lointain, comme une barque abandonnée, une petite éminence presque imperceptible. Que pas un arbre ne grandisse, que pas une habitation ne s'élève dans la Brière, on le devine sans peine; mais, si l'on s'imaginait que le mouvement et la vie manquent sur cette monotone étendue, on serait dans une complète erreur. La Brière est entourée de populeux villages dont les habitans, désignés communément sous le nom de Briérons, s'occupent sans cesse de l'exploiter l'été et l'hiver, de telle sorte qu'il y règne une animation constante et par momens tout à fait extraordinaire.

La tourbe forme la base des exploitations dont la Grande-Brière est l'objet. C'est au centre que le fond tourbeux est le plus riche; il s'appauvrit au contraire peu à peu, à mesure qu'on se rapproche des contours. Comme l'indique la qualification de *mottière*, la tourbe sert à fabriquer des mottes destinées au chauffage. On n'est pas obligé de fouiller profondément pour trouver le combustible; au-dessous de 30 ou 40 centimètres de terre noirâtre s'étend la couche tourbeuse, qui a environ 2 mètres d'épaisseur. L'opération est des plus simples: on trace sur le sol un carré, et après en avoir enlevé la superficie, on taille chaque motte d'un coup de bêche.

Il va de soi que le *tourbage*, comme on dit dans le pays, ne peut se pratiquer que l'été. L'époque en est très strictement déterminée, afin de prévenir l'épuisement des gîtes. Pendant le délai fixé, le sol briéron n'est plus qu'une vaste fourmilière humaine. Les villages environnans sont désertés, toute la population se précipite dans la Brière comme un torrent. Les ouvriers du pays qui travaillent au loin quittent leur besogne pour venir prendre leur part de la moisson souterraine. Une fois que la tourbe est extraite, certaines opérations complémentaires, ne demandant plus qu'un petit nombre de bras, prolongent quelque temps encore le labeur sur place. Le séchage des mottes devient la principale affaire. On les dispose en forme de pyramides à hauteur d'appui, qu'on nomme *chandeliers*, à travers lesquels on ménage des jours pour assurer la libre circulation de l'air. On dirait, suivant la distance d'où on les regarde, tantôt d'énormes candélabres d'église, tantôt d'épais troupeaux de moutons noirs.

S'il faut la sécheresse de l'été pour l'extraction de la tourbe, l'inondation de l'hiver est indispensable pour l'enlèvement des mottes. Alors nouvel aspect. La vaste étendue d'eau est sillonnée de bateaux plats très allongés, nommés *blains*, dont l'origine paraît extrêmement ancienne. Faciles à manœuvrer, n'ayant qu'un faible tirant d'eau, ces barques, qui peuvent porter jusqu'à 15,000 mottes, commencent leur service au mois de novembre. Quand elles ont reçu la charge voulue, elles descendent par la petite rivière du Brivet, qui longe la Brière à l'est, jusqu'à Rozée, et de là, par l'étier de Méans, jusqu'à la Loire, où la marchandise est portée sur des chaloupes. Plus de 20,000 tonnes de mottes sont exportées tous les ans de cette façon en grande partie pour Nantes. Dans le pays même, et jusque sur les terrains sablonneux des rivages de la mer, où le bois est si rare, on ne connaît guère d'autre mode de chauffage. Pour le commerce local, les mottes passent immédiatement des *blains* sur des charrettes qui s'en vont les vendre de porte en porte dans les villes et les hameaux. Ce combustible brûle lentement, tout en dégageant une forte chaleur. Le bon marché fait passer par-dessus l'inconvénient de l'odeur assez prononcée qui s'en dégage, mais à laquelle on s'accoutume promptement. Les mottes ne coûtent sur le lieu de production que 2 francs 50 centimes le mille (1 mètre cube environ). Quoique le transport en triple à peu près le prix sur la place de Nantes, l'économie est encore assez notable pour expliquer la préférence des consommateurs.

Le fond tourbeux est-il destiné à s'épuiser ici quelque jour, ou bien, comme sur d'autres points de la France, la tourbe se recompose-t-elle plus ou moins lentement d'elle-même? Curieuse question de géologie encore entourée de nuages. Que la Brière ait dû se former à une époque indéterminée qu'on fait remonter à huit ou neuf siècles par suite de l'affaissement d'un sol couvert d'épaisses forêts, le fait en lui-même paraît certain. La preuve matérielle en est là sous les yeux, dans ces troncs d'arbres parfois énormes, souvent encore munis de racines et de branches desséchées, qu'on retire journellement des entrailles du sol, et qui se sont assez bien conservés pour qu'on les emploie dans les constructions domestiques. On ne saurait faire un pas dans la Brière sans rencontrer de tels vestiges. Ces détritrus végétaux, ces débris de forêts accumulés depuis des siècles, ont été lentement transformés en se mêlant à la terre où ils s'étaient engloutis. Jusque-là, point de discussion; mais ceux qui croient que le fonds tourbeux est destiné à s'épuiser cherchent dans ce fait la preuve que la quantité de tourbe est essentiellement limitée dans la Brière, et que l'exploitation cessera forcément à une époque plus ou moins éloi-

gnée. Cependant les faits ne manquent pas non plus aux partisans de l'autre opinion. S'ils avouent que la formation du fonds actuel a été favorisée par l'éboulement d'un sol forestier, ils soutiennent qu'elle est due en même temps à la nature du terrain, imprégné d'une quantité assez notable de fer et de soufre. Plus lente et plus bornée, l'action de ces principes ne s'en continue pas moins aujourd'hui, suivant eux, sur les feuilles, les racines, les filamens quelconques qui viennent combler si vite les excavations, surtout pendant l'inondation périodique. Cette élaboration souterraine suffit pour remplir les vides de l'exploitation dans les limites où elle a été renfermée. La vérité est que depuis un temps immémorial on extrait la tourbe, et le gîte paraît à peu près intact. L'épuisement, conclue-t-on, n'est donc qu'une éventualité imaginaire. Cette seconde opinion est du reste la plus accréditée dans le pays, et l'expérience qu'elle invoque suffit pour tranquilliser les intérêts.

Cette même observation profite à un autre produit qui vient aussi de la tourbe, quoiqu'il soit très différent des mottes, et qu'on désigne sous le nom de *noir de Brière*. C'est une poussière recueillie dans les trous et les rigoles où le vent l'a poussée, où l'humidité l'a rendue compacte, mais qui reprend son caractère primitif dès qu'on la dessèche. Tamisée ensuite, elle est employée comme absorbant dans les engrais liquides, et rend de réels services à l'agriculture. Il s'en exporte de 15 à 20,000 tonnes par année. Tout inculte qu'elle soit, la surface de la Grande-Brière n'est pas elle-même improductive. L'herbe dont elle est couverte l'été nourrit le bétail, qu'on y mène paître en grand nombre. Plus de dix mille moutons la parcourent alors en tout sens. Pendant l'hiver, la pêche et la chasse, celle des canards sauvages surtout, y deviennent une autre source de revenus que la construction du chemin de fer de Nantes à Saint-Nazaire a fort élargie en permettant l'expédition des produits sur le marché parisien.

Ces diverses sources de produits constituent en fin de compte une propriété imposante. A qui appartient-elle? Voilà ce qu'on se demande. Dix-huit communes, parmi lesquelles figurent Saint-Nazaire, Guérande, Pont-Château, Herbignac, Montoir, Donjes, sont indivisément propriétaires de ce vaste domaine. Toutefois ce sont les six communes de Saint-Joachim, Crossac, Sainte-Reine, La Chapelle-des-Marais, Saint-Lyphard et Saint-André-des-Eaux, riveraines de la Brière, qui forment particulièrement le pays briéron. Quant aux titres de propriété, on peut dire avec une rigoureuse justesse qu'ils se perdent dans la nuit des temps. Un moment contestés au xv<sup>e</sup> siècle, ils furent authentiquement reconnus par le duc de Bretagne François II et par sa fille la duchesse Anne, dont

le nom est resté populaire. Le roi François 1<sup>er</sup> les confirma solennellement un peu plus tard. Les droits des communes sont donc absolument inattaquables.

L'état d'indivision rendait indispensable une gestion collective; aussi a-t-on constitué un syndicat dont les conseils municipaux des dix-huit communes intéressées désignent chacun un membre pris dans leur sein. Le président est nommé par le préfet, qui doit le choisir dans le syndicat; il touche une indemnité de 200 fr. par an, et les membres du syndicat n'ont que des frais de déplacement de 5 ou 10 fr. par jour, suivant qu'ils quittent ou non leur canton. La constitution du syndicat, datant de trente années, réclame aujourd'hui divers perfectionnemens qui rapprochent davantage, au moins dans certains cas, la masse des intéressés de l'administration du domaine commun. Il faudrait, par exemple, que dans des circonstances importantes, comme lorsqu'il s'agit d'autoriser la construction d'un canal de dessèchement, le syndicat fût obligé de s'adjoindre un membre élu dans chaque commune par les électeurs mêmes qui nomment le conseil municipal. Quant au président, il devrait être nommé par le syndicat lui-même. On ne s'explique pas qu'il en soit autrement. Dans l'état actuel des choses, on subvient aux dépenses à l'aide d'un droit annuel de 25 centimes par chaque individu prenant part au *tourbage*. C'est à l'aide de ce fonds qu'on a construit récemment au centre de la Brière un canal de dessèchement de 5 kilomètres, le canal de Trignac, pouvant peut-être faciliter l'extraction dans les étés pluvieux, mais qui, en détournant les eaux de leur ancien cours vers le Brivet, n'a pas été sans inconvénient pour la navigation.

Confinée chez elle par l'inondation de l'hiver, séparée du dehors par la nature de son travail, la population briéronne est un monde à part, ayant ses mœurs traditionnelles, non moins distinctes de celles du dehors que son territoire même ne l'est des districts les plus voisins. On dirait une petite république, non pas à cause d'un régime administratif spécial, mais à cause des conditions journalières de son existence, qui procurent à l'individu une indépendance dont il ne peut plus guère jouir au sein de nos sociétés modernes. L'organisation des villages côtoyant la Brière sur la rive gauche du Brivet présente une physionomie des plus originales. Chaque village est une île dont la grandeur diffère, mais dont les dispositions intérieures sont absolument identiques. Telles sont les îles d'Éran, d'Aignac, du Bé, de Trignac, et dix autres. Surnageant l'hiver au-dessus de la plaine inondée, ces îles sont séparées du dehors, même l'été, par un fossé plus ou moins large toujours plein d'eau. Un pont grossièrement construit et presque toujours mal entretenu les met en communication avec les chemins publics; mais ces chemins-



là, on les dédaigne le plus souvent. Aux véhicules roulant sur la terre ferme, on préfère de beaucoup les transports en bateau. La barque que chaque habitation possède en est, comme à Venise la gondole, un indispensable appendice. Les villages se signalent au loin par une rangée circulaire de grands ormes plantés sur les bords du fossé, et qui sont à peu près du reste les seuls arbres de la contrée. Tout auprès s'élèvent les maisons, décrivant elles-même un second cercle. Ajoutez-en un troisième formé par une rue grâce à laquelle les maisons communiquent, et dont l'état, de même que celui des ponts, laisse toujours plus ou moins à désirer, placez ensuite les terres labourables au milieu, et vous avez le plan de tous les îlots. L'imaginaire Salente n'était pas plus méthodiquement ordonnée. Les maisons, au lieu d'être contiguës, sont séparées les unes des autres par un petit jardin où croissent quelques fleurs et quelques légumes. On n'a point de basse-cour, mais d'ordinaire chaque habitation possède une étable renfermant le bétail. des vaches surtout, et plusieurs moutons. Quelques fermiers ont des bœufs qu'ils prêtent à leurs voisins pour le labourage en retour d'autres services au moment des récoltes. Le pays ne fournit pas en blé la moitié de sa consommation. Les fourrages viennent des marais desséchés. Sur une des îles les plus étendues se dressent l'église et les édifices municipaux de la commune de Saint-Joachim. Coupée par un chemin vicinal de grande communication que bordent quelques maisons neuves, cette île même ne diffère pas des autres dans le rangement circulaire des habitations et des jardins. Pour faire comprendre à quel point la population se presse sur les bords de la Brière, il suffira de savoir que cette même commune de Saint-Joachim, qui embrasse la plupart des îlots, ne compte pas moins de 6,000 habitans.

Cette population est une des mieux placées pour profiter des produits de la Grande-Brière. On peut dès lors juger assez exactement au milieu d'elle du revenu que les riverains immédiats tirent annuellement de ce commun domaine. Supposons une famille de cinq personnes en état de participer plus ou moins à l'exploitation de la tourbe. Nous mettons d'abord sur la ligne de ses profits son chauffage, qui, sans la Brière, lui coûterait au moins 60 francs par année. Le droit de vaine pâture ne saurait ensuite être évalué à moins d'une égale somme de 60 francs. Quant aux approvisionnements en nature dus à la pêche et à la chasse, et que la famille consomme, on peut les estimer à 15 francs. Chaque ménage réalise en outre par la vente des mottes et des produits accessoires 50 ou 60 francs. C'est une somme totale de 175 à 185 francs. Pour des familles placées dans de pareilles conditions, cette somme constitue une véritable fortune. Le supplément de 50 à 60 fr. devient une

source d'aisance. Ceux qui dans nos villes jettent si légèrement une égale somme à des dépenses superflues ou funestes ignorent à coup sûr ce qu'elle peut écarter de souffrances d'un toit modeste. Notez que j'ai négligé de mettre en ligne de compte le salaire que touchent quelques ouvriers pour certaine besogne, comme la préparation du noir de Brière, quoique ce soit encore un appoint utile. A tous les genres de travail qu'offre le sol de la Brière, on joint d'ailleurs communément quelques autres occupations, par exemple l'exercice de l'un ou l'autre des métiers les plus ordinaires qui se rencontrent partout, ceux de maçon, cordonnier, tisserand, etc. Celui de charpentier de navires est préféré par le plus grand nombre. C'est même là, pourrait-on dire, l'état héréditaire parmi les Briérons, comme s'ils lui trouvaient le mérite de leur rappeler la barque affectionnée dès l'enfance. D'ailleurs ils y excellent. Les charpentiers de ce pays sont fort recherchés dans les chantiers du bas de la Loire. Très adroits et très expéditifs, ils sont en outre exacts, économes, ennemis des chômages volontaires et de la funeste habitude de perdre le lundi.

Grâce à ces diverses ressources, et quoique les familles soient en général nombreuses, on ne connaît point la misère. Un certain air d'aisance règne même à peu près partout dans cette contrée. On a construit, à Saint-Joachim par exemple, un certain nombre de maisons fort simples, mais d'agréable apparence. Nulle part on ne recourt aujourd'hui aux couvertures en chaume, seules en usage jadis; on n'emploie plus que l'ardoise. Autre indice encore plus significatif: dans plusieurs communes contiguës à la Brière, on a pu bâtir presque exclusivement à l'aide de souscriptions volontaires de nouvelles et vastes églises à l'aspect monumental. Voilà qui témoigne sans doute des sentimens religieux très prononcés de la population, mais c'est aussi une preuve qu'elle possède le moyen de subvenir à ces dépenses. On n'a pas non plus négligé les maisons d'école, fréquentées par le plus grand nombre des enfans.

Ce qui plaît le moins à la masse des ouvriers, c'est le travail de la terre, l'agriculture proprement dite, dont l'état semble assez languissant. Souvent elle est abandonnée aux femmes. Les hommes restant au pays après le *tourbage* se plaisent à revenir dans la Brière soit pour les transports sur les *blains*, soit pour la chasse ou la pêche. La Brière, c'est la patrie, c'est le refuge, c'est la mère nourricière de tous. Est-il besoin de dire quelle réprobation doit soulever l'idée mise parfois en avant d'un dessèchement et d'un partage? Il avait suffi que la construction du canal de Trignac éveillât quelques appréhensions de ce genre pour que l'entreprise fût frappée d'impopularité. Tout changement de régime apparaît à la population comme une menace de mort suspendue au-dessus de sa tête. Après le des-

séchement et la division, où mener paître les troupeaux? où trouver des moyens de chauffage? comment remplacer pour les budgets des familles les autres avantages dus à la Brière? quelles combinaisons nouvelles pourraient jamais compenser de si cruels sacrifices? Telles sont les questions qu'on s'adresse, ou plutôt non, ce ne sont point des questions, ce sont autant de causes de soulèvemens intérieurs qui troublent les esprits, et qui, le cas échéant, courraient risque d'armer les bras. A coup sûr, cet état de l'opinion ne saurait échapper à ceux qui pourraient exercer quelque influence sur des résolutions concernant de près ou de loin des projets de partage. Sur ce point, les populations briéronnes sont d'une clairvoyance extrême. Les déguisemens n'y font rien. Tout un plan de desséchement et de réglementation générale avait été conçu, il y a quelques années, sous l'administration de l'un des derniers préfets, qui a longtemps occupé son poste, plan malheureux sous plus d'un rapport, et qu'on avait qualifié à grand bruit d'amélioration. Il y eut même une fête inaugurale des premiers travaux; mais la masse ne se laissa pas longtemps tromper par ce mirage, et, d'après les sentimens qu'elle manifesta, l'exécution fut très sagement abandonnée.

Nul doute que ces projets de desséchement, qui conduiraient forcément au partage, n'eussent fait disparaître toutes les garanties inhérentes à la jouissance collective. Qu'y gagnerait-on au point de vue de l'intérêt général? Peu de chose, si l'on n'y perdait pas. Le centre de la Brière, c'est-à-dire le sol même où la tourbe existe à l'état exploitable, ne donnerait rien à la culture sans beaucoup de temps et de très lourdes dépenses. D'après les calculs émanés d'hommes très compétens qui ont pu voir de près la gestion actuelle, le domaine commun, avec ses produits multiples, rend plus aujourd'hui qu'il ne rendrait après la mise en culture. On va même parfois très loin dans l'appréciation de la différence. J'ai entendu articuler sur les lieux les chiffres de 10, 15 et 20 fois plus. Il est constant du moins que le desséchement ne pourrait être fructueux que sur le pourtour de la Brière. Une distinction peut dès lors être admise jusqu'à un certain point. C'est à la conservation du terrain central, qui fournit les mottes et le noir ainsi que les principaux alimens de la chasse et de la pêche, que s'attache l'intérêt le plus réel des populations. Les terres extérieures appartiennent bien durant l'été à la vaine pâture; isolément considéré cependant, l'avantage qu'elles offrent ne serait pas difficile à contre-balancer. Même avec cette distinction, essentielle en toute hypothèse, la question est encore irritante et périlleuse. La plus simple justice veut qu'on n'oublie jamais qu'il s'agit d'un domaine consacré par le temps, par les mœurs, par les besoins des familles. On objecte, il est vrai, que dans l'état actuel toutes les com-

munes co-propriétaires ne tirent pas un égal avantage du domaine collectif. Rien de plus évident, je le reconnais; mais ne sont-ce pas là des conséquences qu'implique le primitif établissement de la propriété? La situation a-t-elle donc été changée? Non certes; on ne peut rien contre la nature des choses. La rivière coule pour tout le monde, et quand on est près de ses bords, on jouit plus facilement des avantages qu'elle présente. Il pourrait du reste se trouver dans le droit de *tourbage* un moyen d'équitable compensation, pourvu qu'il fût très modéré. La question est assez généralement entendue de cette façon dans les différentes communes. La ville de Saint-Nazaire, qui serait certes l'une des plus favorisées par le partage, et qui est dès à présent l'une de celles à qui la propriété collective profite le moins, a donné un exemple excellent. Elle a su se montrer équitable et conciliante. Ville d'avenir dont la population est infailliblement appelée à s'accroître, elle a consenti à ce qu'une date fût fixée pour déterminer le droit de chaque commune d'après le nombre de ses habitans. L'année 1866 a été admise comme base invariable. La fortune de Saint-Nazaire tient effectivement à d'autres conditions, dont beaucoup dépendent de la cité elle-même, et les moyens tirés du partage n'équivaldraient pas certainement pour le lendemain à l'avantage d'avoir été juste dans l'exercice de son droit.

Quoi qu'on fasse dans la Brière, dès qu'il s'agit du moindre travail de dessèchement, même le plus utile à l'exploitation actuelle, on ne saurait, en présence des vives susceptibilités des masses, prendre trop de soin pour éclairer préalablement l'opinion. Un exemple que fournit le pays même témoigne assez de l'importance de ces précautions préliminaires. On n'a qu'à rappeler ce qui eut lieu jadis lors du dessèchement des marais de Donges, aussi étendus que la Grande-Brière, à un septième près, et qui n'en sont séparés que par le Brivet. Décidée en principe avant la révolution de 1789, longtemps suspendue, l'opération ne s'est terminée qu'en 1830. Les marais de Donges se prêtaient infiniment mieux à l'opération que la Grande-Brière elle-même. Beaucoup moins productifs, ils restaient plus humides l'été, ils étaient fiévreux; ils contenaient une multitude de sangsues dont il était alors impossible de tirer parti, et qui tourmentaient affreusement les bestiaux qu'on y menait paître. Et pourtant, faute d'avoir été présentée à la population sous des couleurs assez rassurantes, l'affaire devint une cause d'interminables difficultés. La compagnie à laquelle, par suite d'une regrettable inspiration, on avait attribué la moitié des terrains pour prix de son concours, eut non-seulement des procès sans nombre, mais elle fut encore en butte à des violences et à des voies de fait. Vainement la société primitive s'était effacée derrière une autre à

qui elle avait cédé ses droits. L'animosité continua de subsister jusqu'à la fin. 11 ou 12 communes se trouvent aujourd'hui encore, par suite des chocs et des malentendus qui surgirent, grevées envers la compagnie d'une dette de 500,000 francs. Il a fallu au syndicat constitué après l'achèvement des travaux une prudence continuelle et des agens fort intelligens pour administrer ce difficile héritage (1). Jamais l'opération n'aurait dû être abandonnée à une compagnie se rétribuant elle-même par une portion quelconque du sol.

Le premier désir et le plus grand besoin du pays briéron, c'est, en thèse générale, qu'on le laisse un peu à lui-même, qu'on le trouble le moins possible. Pas trop d'améliorations, oserions-nous dire en un certain sens, car la réglementation dérivant de tout envahissement administratif y aurait bientôt énervé ce que la vie libre conserve encore en cette région de vigueur prime-sautière. Personne n'y repousse du reste les modifications économiques que la situation comporte, et qui se lient aux habitudes locales. On les appelle au contraire de tout son cœur. Qu'il soit impossible nulle part désormais de vivre dans l'isolement et l'immobilité, chacun le conçoit; mais le besoin qu'on a du dehors ne semble point impliquer la nécessité de s'effacer soi-même. Les vœux se portent sur les voies de communication, sur celles-là surtout qui s'adaptent le mieux aux goûts traditionnels. On réclame instamment par exemple un travail bien simple en lui-même, le curage du Bas-Brivet, au-dessous de Rozée, seule voie pour conduire à la Loire les *blains* chargés de mottes. Depuis quelques années, le chenal s'est tellement envasé qu'il est devenu impraticable hors du temps des grandes marées de quinzaine. Le devis ne porterait que sur une longueur de 6 ou 7 kilomètres. Est-ce trop demander? Ne doit-on pas espérer la prompte réalisation de ce désir? Mais si l'on veut que la vase ne s'accumule point de nouveau dans le chenal, on devrait y ménager un courant, et pour cela y ramener les eaux que le canal de Trignac a eu le fâcheux effet d'en détourner.

Un autre vœu se rapporte à certains périls auxquels sans doute le lecteur ne s'attend guère. Croirait-on que ce pays si peu boisé, placé à quelques kilomètres de la Loire, de Saint-Nazaire, d'une grande ligne ferrée, est encore aujourd'hui inquiété par les loups? Cela est vrai néanmoins, et le nombre de ces hôtes malfaisans s'est même tellement accru depuis plusieurs années qu'il a fait baisser la valeur locative des herbages dans les marais de Donges, où l'on

(1) Le niveau du sol n'a pas permis du reste un dessèchement complet, mais, grâce à des canaux qui n'ont pas moins de 80 kilomètres de développement et dont la moitié porte bateaux, l'inondation ne dure que deux ou trois mois chaque année, au lieu de sept ou huit comme dans la Brière.

ne peut plus, comme autrefois, laisser le bétail la nuit durant la belle saison. Ayant pour repaire les forêts de la Bretèche et de la Madeleine, situées à quelques lieues, les loups trouvent à se cacher temporairement, même le jour, entre les épais et gigantesques roseaux des prairies. En vain on avait essayé l'emploi d'appâts empoisonnés : quelques malheureux renards, ne justifiant guère leur vieille réputation de finesse, s'y étaient seuls laissé prendre. La région possède dans son voisinage un lieutenant de louveterie fort expert, assure-t-on, dans l'art des Nemrods, et depuis peu investi de ses fonctions. Quoique sa charge soit une charge nue, qui mette peu de moyens à la disposition du titulaire, il est à désirer qu'il puisse organiser pendant un certain laps de temps des battues incessantes dans toutes les forêts voisines, seul moyen d'obvier à des dangers qui contrastent si tristement avec l'état de notre civilisation.

En dehors de ce besoin élémentaire touchant à la sécurité publique et qui n'a guère fait que s'accroître, le pays briéron a, lui aussi, malgré son isolement, profité en une mesure notable du progrès matériel contemporain. Il a vu ses industries les plus primitives rattachées par la force des choses au courant de la circulation générale. Grâce au chemin de fer, la chasse et la pêche elles-mêmes en ont profité pour la vente de leurs produits. L'amélioration de la vie locale a été la suite de cette extension des échanges, et cependant la population n'en a pas moins conservé ses mœurs anciennes et la simplicité de sa vie. Le progrès économique a donc pu se concilier sans peine avec ce qu'il y avait de meilleur dans son existence. C'est un résultat à noter au moment où nous allons voir sous quel aspect les mêmes influences se sont produites dans la seconde branche du groupe rural de la Basse-Loire, c'est-à-dire au milieu des cultivateurs qui ne connaissent que la charrue et l'aiguillon.

## II.

Dans un pays essentiellement agricole comme le pays de Retz et comme une partie de la région située entre la Basse-Loire et la Vaine, le mouvement économique rencontrait des intérêts bien plus variés qu'aux alentours de la Grande-Brière. Il entraînait avec lui des exigences plus complexes, ne fût-ce qu'au point de vue des connaissances désormais nécessaires à chacun. Quelle différence énorme, par exemple, entre ce qu'un cultivateur doit savoir aujourd'hui et ce qu'il lui suffisait de connaître il y a un siècle ou seulement un demi-siècle ! De même que l'herbe croît dans ses champs sans qu'il la voie pousser, de même des élémens entièrement neufs l'ont à son insu enveloppé et transformé. Sous ce

rapport, la rénovation a été très marquée; mais l'intérêt qu'offre le groupe agricole du bas de la Loire tient d'abord à la diversité des cultures et au contraste existant entre les systèmes qui règlent les relations du tenancier avec le propriétaire.

Les céréales, les fourrages et les vins figurent au premier rang des produits du sol. Les fromens du pays de Retz sont particulièrement renommés. La récolte y dépasse les besoins, et fournit d'ordinaire un assez notable contingent à l'exportation. On expédie également au loin une partie des fourrages, qui trouvent sur les rives de la Loire une véritable terre promise. Grâce à un système de compression très simple, quoique fort énergique, on réussit à donner au foin, pour les transports à grande distance, une densité égale à celle de l'eau. Quant à la vigne, son humeur accommodante l'a partout acclimatée, sur les coteaux et dans les plaines, sur le roc et dans les sables. A l'extrémité de la pointe de Saint-Gildas, au pied du sémaphore dominant les récifs, là où les roches semblent germer sur la terre dénudée, la vigne témoigne seule que la végétation n'est pas tout à fait vaincue. Ailleurs, à Piriac, les vignobles s'avancent, pour ainsi dire, jusque dans la mer. C'était là une importante ressource pour ce district, où l'on récoltait, année moyenne, avant l'invasion de l'oïdium 7,000 pièces de vin (1). D'autres produits, quoique d'une moindre valeur, procurent une aide précieuse à certaines localités. C'est le bois, par exemple, dans la région de Chéméré, d'Arthon et de Machecoul; ce sont les roseaux qui bordent et protègent les prairies de la Basse-Loire, et qui à Saint-Jean-de-Boisseau servent à la fabrication des nattes; c'est l'osier, qu'emploient dans les articles de vannerie commune les villages populeux de la Chapelle-des-Marais.

Dans les exploitations agricoles, tous les régimes se rencontrent mêlés les uns aux autres : le métayage ou le partage des fruits par moitié, le fermage payable en argent, le fermage payable en une quantité fixe de produits. Mieux constitué que sur le sol périgourdin, où nous l'avons précédemment observé (2), le métayage procure ici plus d'aisance au tenancier et il entraîne moins de défiance dans les relations dérivant du contrat. Du côté de Guérande, on n'aime pas le mode du fermage à prix d'argent, préféré au contraire dans la plus grande partie du pays de Retz. A tout prendre, ce dernier système tend à gagner du terrain, comme étant plus favorable au perfectionnement des procédés et à l'indépendance du cultivateur. Quant au mode si défectueux du paiement au moyen d'une

(1) On avait arraché beaucoup de vignes à la suite de plusieurs mauvaises récoltes consécutives. Réduite un moment à 2,000 pièces, la production se relève peu à peu par suite de plantations nouvelles.

(2) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1867, le *Métayage et la Culture dans le Périgord*.

quantité invariable de produits, qui peut, dans les mauvaises années, enlever au fermier toute sa récolte, il ne fait encore que trop souvent illusion. Il n'est pas rare que des laboureurs offrent en tonneaux de blé une somme dépassant, d'après les évaluations les plus modérées, un prix qu'ils se refusent à payer en argent. C'est le résultat d'une habitude traditionnelle, qui tient au fond d'assez près au métayage, et qui prévalait naturellement jadis au sein d'une société où la monnaie était peu connue sous le toit du laboureur, et où l'on n'avait aucune notion un peu exacte des compensations qu'elle permet.

Si tenace qu'il semble, cet usage est destiné à disparaître peu à peu, à mesure que l'instruction se répandra davantage. Il s'est depuis longtemps modifié déjà pour l'exploitation des vignes. On y trouve bon en général que la part du propriétaire consiste dans un prélèvement en nature, mais non plus avec une quantité invariable. Courant comme le vigneron toutes les chances des mauvaises années, il perçoit, suivant le cas, le quart, le tiers, rarement la moitié de la récolte. Dans ce métayage plus ou moins fortement mitigé, on a conservé les termes du vieux droit breton. C'est toujours *le bail à complant*, qui suppose à l'origine une plantation en commun, — *plantare cum*, — et dont l'acte porte le nom significatif de *prise*. Effectivement le fermier prend, il prend possession du fonds, et pour toujours, sans éviction possible, sauf le cas d'inexécution du contrat (1).

Le commerce des produits agricoles est fort bien entendu dans toute la région. Le cultivateur vend quelquefois sa récolte sans se déplacer à des marchands de blé ou à des courtiers qui parcourent les campagnes; mais la masse des transactions s'opère sur les marchés publics, dans plusieurs petites cités, dont quelques-unes sont très actives et très vivantes, comme est Saint-Père-en-Retz, Arthon, Bourgneuf-en-Retz, Sainte-Pazanne, Port-Saint-Père, le Pellerin, sur la rive gauche; Guérande, Herbignac, Pont-Château, sur la rive droite. Nulle part on ne peut mieux saisir les tendances économiques de la population. Tout se traite au comptant; il n'y a d'exception que pour le blé, et encore en une limite extrêmement restreinte. Le jeu de l'offre et de la demande, facile à saisir dans ces transactions, est une des lois économiques dont le paysan conçoit le mieux sinon le principe, du moins les effets immédiats. Il commence également à comprendre l'avantage des transactions rapides, c'est-à-dire le prix du temps. Ramener sa marchandise à sa

(1) Les vestiges de cet arrangement, toujours si répandu au bas de la Loire, se trouvaient, il n'y a pas plus d'une quarantaine d'années, au-dessus de Nantes, dans les vignobles d'Ancenis, de Varades, de Saint-Herblon; mais ils en ont disparu peu à peu par suite de cessions volontaires.



demeure faute de vouloir suivre les cours, c'est là une extrémité qu'il évite le plus possible. La vérité est même qu'il apporte beaucoup plus de réflexion dans la vente de ses produits que dans la culture de sa terre. Sous le premier rapport, il peut, comme on dit, voler de ses propres ailes, tandis que sous le second il a encore besoin d'aide, de conseil et surtout d'exemples.

Les progrès si notables accomplis dans la culture depuis vingt-cinq ou trente ans, on les doit presque partout des deux côtés de la Loire, dans le pays de Retz comme dans les cantons de Guérande et d'Herbignac, à l'intelligente initiative de quelques propriétaires. Sous cette impulsion, les terres ont été mieux traitées; on s'est mieux rendu compte de la nature du sol et de celle du sous-sol. Les jachères ont été peu à peu moins prolongées. On a su en outre faire une certaine place aux agens mécaniques, non pour le labourage ou les semailles, — ce qui n'est guère praticable sur un sol très divisé et qu'entrecourent à chaque pas des fossés et des haies, — mais pour le battage du blé. A l'antique fléau a succédé partout le manège mû par des animaux ou la machine à vapeur. Cette première conquête de la locomobile circulant de ferme en ferme a même éveillé l'idée d'association, qui est visiblement destinée à pénétrer de plus en plus dans les habitudes rurales à mesure que les propriétés se morcelleront davantage. Souvent plusieurs fermiers se réunissent pour acheter un appareil quelconque, un manège par exemple, dont ils se servent à tour de rôle. Cette méthode seule pourra permettre à la petite propriété, en conservant les avantages sociaux qui lui sont propres, de contre-balancer les inconvéniens économiques de la division.

Sans doute de nouveaux perfectionnemens sont à réaliser; il reste à réduire encore la durée des jachères, à perfectionner le système des assolemens et à varier davantage les cultures. On doit aussi s'occuper plus activement du bétail : non pas qu'on puisse jamais trouver dans ces districts, où le sous-sol est fréquemment imperméable, un pays pour l'élevage en grand des bestiaux; la nature du terrain, trop dur l'été et trop imprégné d'eau l'hiver, ne convient pas à toutes les plantes fourragères. Cependant le nombre des bestiaux est bien au-dessous du chiffre qu'il pourrait atteindre, au grand profit du fermier. En fait de plantes fourragères, de récents succès obtenus dans certaines cultures par plusieurs propriétaires et sur divers points attestent qu'il y a plus d'un essai utile à tenter. D'après la peine qu'on est obligé de se donner pour arracher l'herbe poussant d'elle-même dans les champs ensemencés, il est impossible de désespérer d'en faire venir quand on saura mieux s'y prendre. Un progrès d'un autre genre est évidemment praticable dès ce moment, il devrait même

stimuler tous les efforts : c'est l'amélioration des diverses races de bétail, et non point un changement radical, lequel soulèverait plus d'une objection. Il faudrait surtout s'accoutumer à mieux soigner les animaux durant le premier âge, condition essentielle presque universellement méconnue. On ne s'inquiète guère que des bœufs, envers lesquels on ne croit jamais montrer trop de sollicitude. C'est bien ; mais on devrait penser aussi un peu aux autres hôtes de l'étable. La basse-cour serait également susceptible de larges et précieux développemens. En présence du renchérissement qu'ont éprouvé les divers produits qu'elle fournit, on ne songe pas assez au supplément de revenu qu'on y pourrait conquérir. En fait d'engrais, on a toujours peur d'en dépenser trop, tandis qu'on devrait craindre de n'en pas employer assez. Tout en reconnaissant que la terre rend en proportion de ce qu'on lui donne, on agit comme si on ignorait cette grande loi de la production agricole. On s'entend mieux à porter sur chaque terrain le genre d'amendemens qui lui convient. Au près du littoral, on utilise fort avantageusement les goémons ou varechs et le sable vaseux de la mer, qui, déposé sur le fumier d'étable, en augmente singulièrement les propriétés fécondantes. Au sujet de ce dernier agent, on s'est demandé dans le pays s'il ne serait pas possible, à l'aide de quelque opération simple et peu coûteuse, d'en tirer la substance utile sous une forme réduite, ce qui étendrait la zone où l'on peut le transporter. Le goémon n'est pas toujours à la disposition du cultivateur, même au près des côtes. Croissant sur les roches sous-marines, il faut qu'il en soit détaché par les tempêtes ou par de fortes bourrasques avant d'être poussé vers le rivage où il est recueilli.

Conseils patiens, exemples répétés, ces causes premières des progrès accomplis restent bien, en dernière analyse, la meilleure garantie des améliorations ultérieures. Les modèles à suivre, les initiatives à imiter, tireraient du développement de l'enseignement agricole un secours inappréciable. Aussi les vœux de l'agriculture se dirigent-ils aujourd'hui vers ce but dans la région de la Basse-Loire comme ailleurs. On n'a, pour se convaincre de cette universelle tendance, qu'à prêter l'oreille aux discussions qui s'engagent dans les réunions d'agriculteurs, on n'a qu'à lire les documens qui se publient, y compris les volumes de l'*Enquête agricole*. C'est partout la même manifestation. Partout aussi les hommes expérimentés comprennent que les institutions les plus simples, les plus rapprochées des populations, valent infiniment mieux pour propager les notions utiles que les grandioses et coûteux établissemens, toujours trop facilement entraînés vers la théorie pure. L'école primaire d'abord peut fournir un très utile concours pour l'essor des connaissances élémentaires et usuelles, dont la néces-

sité est si urgente et si générale. L'esprit des enfans, où la routine n'a point encore étendu ses entraves, est comme un terrain neuf sur lequel fructifieront plus sûrement les germes déposés. Après l'école primaire, les écoles privées d'agriculture offrent un moyen d'action qui mériterait plus d'encouragement qu'il n'en a reçu jusqu'à ce jour. Quant aux écoles régionales, elles ne rempliront leur mission qu'à l'aide de réformes hautement réclamées aujourd'hui, et qui tendent principalement à intéresser les élèves au succès même de ces établissemens. Il serait difficile de trouver une meilleure place que le pays de Retz pour une école de ce genre ainsi reconstituée. L'instruction spéciale stimulerait, en l'éclairant, l'esprit d'entreprise, jusqu'ici trop pusillanime, trop hésitant, parmi les cultivateurs de toute la région du bas de la Loire.

Deux faits qui marquent dans le développement des cultures locales témoignent cependant déjà des résultats avantageux qu'on peut obtenir avec un peu de hardiesse. C'est d'abord, dans les districts les moins favorisés des environs d'Herbignac et de Guérande, la mise en rapport de vastes landes à peine recouvertes, il y a vingt-cinq ou trente ans, de bruyères et d'ajoncs. Aujourd'hui ces mêmes terres nourrissent toutes les plantes farineuses du pays, et dans les endroits les plus déshérités portent encore des bois de sapins d'une très belle venue. L'autre fait est relatif à des conquêtes analogues sur les rivages de la mer, soit à droite de la Loire, entre Saint-Nazaire et le Pouliguen, sur les dunes d'Escoublac, soit à gauche, entre Saint-Brévin et Saint-Michel-Chef-Chef, sur les monticules sablonneux qui séparent les deux communes. On peut citer la vente des dunes de Saint-Brévin comme une des plus curieuses applications d'une loi éminemment utile, due jadis à l'initiative parlementaire et relative seulement aux cinq départemens de la Bretagne, la loi du 15 décembre 1850. Cette loi avait rendu possible par la simplification des procédures l'aliénation et le partage des biens provenant d'anciens fiefs seigneuriaux, si communs en Bretagne, et qui demeuraient absolument improductifs. Il n'est pas hors de propos de rappeler qu'elle avait été proposée à l'assemblée législative par M. Favreau, dont elle garde le nom dans le pays. Le tribunal de Paimbœuf peut réclamer une part honorable dans la judicieuse application du système. Le terme de vingt ans, pour lequel la loi a été rendue, expire en 1870. On s'est généralement étonné de ne pas voir les conseils-généraux des départemens de la Bretagne saisis dans leur session de 1868 de la question de savoir s'il serait opportun de renouveler la loi pour un délai quelconque. C'est là cependant un objet d'intérêt considérable pour la région où nous sommes. Une statistique complète des résultats que la loi a produits, résultats dont les élémens ne peuvent se trouver que dans les

greffes des tribunaux et de la cour impériale de Reunes, serait un document fort utile à consulter pour l'histoire même des anciennes propriétés seigneuriales. La mise en rapport des terres de ce genre à l'embouchure et sur la rive gauche de la Loire y a constitué une opération à long terme, ayant exigé de lourdes dépenses pour des bénéfices nécessairement fort minces au début. Le succès s'est borné jusqu'ici à la culture des sapins, de la vigne et à celle des asperges. Il faut attendre maintenant pour d'autres plantations qu'un fonds de terre se forme grâce aux détritits de la végétation. Cette circonstance ne peut que recommander davantage à l'attention ce large essai au point de vue de l'essor de l'esprit d'entreprise dans la contrée. Plus il a été coûteux, plus il réclame de temps pour porter tous ses fruits, et plus il constitue un exemple bon à citer dans le développement de la production agricole. Il y a là comme une nouvelle variante sur le tableau général des cultures du bas de la Loire.

Les conditions de la vie matérielle varient moins dans les campagnes de ce pays que ne le feraient supposer peut-être les différences indiquées dans le système des exploitations. Sous ce rapport, la situation s'est grandement améliorée depuis vingt-cinq ou trente années. Le fait est notoire. On est mieux nourri, mieux logé, mieux vêtu. Dans toutes les fermes, on boit du vin, on mange du pain de froment d'excellente qualité. Quoique la viande de boucherie n'y soit pas commune, elle n'y est pas tout à fait inconnue comme autrefois. A tout prendre, le sort du campagnard, dans le pays de Retz par exemple, est préférable à celui des ouvriers dans les villes. Si le laboureur a devant lui une besogne plus constante, et à certains momens de l'année plus rude, il ne connaît point ces chômages périodiques, ces désœuvremens forcés, — je ne parle que de ceux-là, — qui plongent les familles dans une gêne cruelle et parfois dans une véritable indigence. L'hiver, il ignore ces privations en fait de chauffage, si fréquentes et si dures pour tant de ménages citadins. La vie du lendemain germe sous ses yeux dans son champ quand elle n'est pas déjà dans sa grange. Rien d'essentiel ne manque à sa modeste installation intérieure. Je ne fais d'exception que pour l'éclairage, en général très primitif. On en est resté communément à l'emploi de la chandelle de résine, dont la lueur jaunâtre n'éclaire guère, et dont l'épaisse fumée noircit tout autour du foyer.

Réduire le plus possible la somme des acquisitions destinées à la vie journalière, tel est l'incessant objet des vœux du laboureur. Comme pour le paiement du fermage en nature, il voudrait tout devoir à sa terre. L'idéal consiste, suivant lui, à n'avoir rien à déboursier. Juste quelquefois, ce calcul peut aboutir à un véritable

sacrifice. Mieux vaut chercher au dehors ce qui coûterait plus à produire qu'à acheter. Voilà le bon système ramené à son expression la plus simple. J'admets volontiers une exception pour divers objets d'habillement et pour certains tissus d'un usage journalier, exception plus apparente que réelle, car on consacre à les établir un temps qui autrement serait à peu près perdu. Ainsi la laine et le lin recueillis sur la ferme y sont utilement mis en œuvre pour les besoins de la famille. Les femmes les filent elles-mêmes, et toujours d'après l'antique procédé de la quenouille, soit l'été en gardant les troupeaux, soit l'hiver à la veillée. La filature à la main n'est donc pas éteinte partout, comme on l'a dit souvent; elle occupe encore une place assez large dans les fermes bretonnes : c'est même le soir un spectacle curieux, quand toute la famille est réunie, que de voir les femmes alignées par rang d'âge sur les deux côtés du foyer, depuis la grand'mère jusqu'aux plus jeunes filles, la quenouille au côté et le fuseau à la main. Elles se tiennent souvent debout, comme des soldats sous les armes, afin que le jeu du fuseau soit plus libre, tandis que les hommes, assis au fond devant lâtre, tressent des chapeaux de paille ou des paniers d'osier. Il faut bien que les fileuses recourent ensuite au métier du tisserand; mais c'est à peu près la seule aide qu'elles réclament du dehors. Pour les tissus en laine, on s'épargne jusqu'aux frais de teinture en élevant de préférence des moutons noirs. Ce système de travail résistera longtemps à la concurrence des grandes manufactures; il a pour le défendre, outre une habitude invétérée, l'extrême économie dans les frais de production. De plus le tissu vaut mieux, il dure plus longtemps, c'est incontestable; seulement il est plus rude à la main et moins flatteur à l'œil. Si l'on finit jamais par l'abandonner pour les articles industriels, ce sera bien plus par le désir d'être mieux habillé que par suite d'un calcul économique.

Les mœurs des familles prêtent une force réelle au nœud de l'exploitation agricole. Avant tout, on est attaché au pays, on aime son village et son champ. Dans les fermes, où se pressent parfois deux ou trois générations, la subordination envers le chef de la famille est complète : c'est comme un patriarche; ni les fils, ni les gendres, ni les petits-fils, ne songent à discuter son autorité; lui seul assigne à chacun sa place et son travail. On n'a guère qu'un seul tourment, terrible, continu, — l'idée du tirage au sort pour les garçons. Plusieurs années à l'avance, il n'y a point d'autre sujet de conversation. Une fois sous les drapeaux, ces jeunes conscrits peuvent devenir d'excellents soldats, grâce surtout au respect de la règle, qu'ils ont appris dès l'enfance; mais à coup sûr ils n'avaient pas la vocation militaire. Nulle part l'idée de la séparation n'est plus douloureuse, ni l'heure du retour plus impatientement atten-

due. Aussi quel vide difficile, sinon impossible à combler, ne laisse pas le départ d'un fils! Les bras manquent généralement dans les fermes du pays, qui ne reçoit point comme d'autres un supplément d'ouvriers étrangers; puis les habitudes, les goûts, les calculs, se trouvent cruellement troublés par rapport aux mariages, qu'on aime à contracter de bonne heure, un laboureur ayant tout intérêt à pouvoir être assisté le plus tôt possible par ses enfans.

Ces coutumes héréditaires, cette constitution de la famille, profitent à la régularité de la vie. Les scandales sont, pour ainsi dire, inconnus dans ces campagnes, et pourtant on y admet dans les rapports habituels une facilité, une familiarité même dont s'alarmeraient des mœurs moins régulières. Ainsi, quand la jeune fille arrive à l'âge de se marier, on la voit s'entretenir seule aux champs, le dimanche dans l'après-midi, avec le fiancé choisi par elle et agréé par la famille. Ces assiduités hebdomadaires durent quelquefois de longs mois, même plusieurs années. Une fille serait au désespoir, si elles lui faisaient défaut. L'usage qui les tolère sans le moindre embarras et sans le moindre soupçon a pour double égide un sentiment de mutuel respect et la morale apprise dans le catéchisme et dans le décalogue.

Les enfans reçoivent pour la plupart l'instruction primaire, dont les avantages sont de plus en plus appréciés. Lorsqu'on accuse certaines négligences individuelles dans la fréquentation des écoles, on ne tient pas toujours suffisamment compte des obstacles à vaincre. Avec la topographie communale actuelle, si mal établie, résultant des hasards et des luttes d'un autre temps, — et dont il il serait si nécessaire d'entreprendre la reconstitution complète, — il n'est pas rare que l'école soit très éloignée de la demeure des parens. Souvent les petits garçons et les petites filles qui s'y rendent ont une lieue et même davantage à parcourir le matin et le soir avec l'obligation d'emporter leur dîner. Encore faut-il savoir que ces longues pérégrinations s'accomplissent durant l'hiver pour le plus grand nombre, alors que les travaux champêtres sont devenus moins urgens, difficulté sérieuse qui se rencontre également dans presque toutes les communes sur les deux rives de la Basse-Loire.

Une distinction doit être faite au contraire relativement à l'installation intérieure des ménages. On est moins satisfait de l'état des choses sous ce rapport dans les environs de Guérande ou d'Herbignac que dans le pays de Retz. Ici la propreté est générale; les écuries et les étables sont séparées du logis de la famille le plus souvent par l'aire ou par la cour. Là-bas au contraire, des exemples fréquens rappellent certains usages de la Basse-Bretagne, où des cloisons à claire-voie existent à peine entre les étables et la

pièce habitée. Telle est cependant la force de l'habitude que personne ne songe à se plaindre. C'est à l'intervention spontanée de quelques propriétaires soigneux et prévoyans qu'on doit de récentes constructions tranchant avec l'ancien système, et offrant çà et là d'excellens modèles à suivre.

La réforme de certains usages domestiques non moins fâcheux sera plus difficile à obtenir, parce qu'elle dépend exclusivement des familles rurales. On a, par exemple, l'habitude d'avoir des lits à deux étages, appelés *lits à coulisses*, disposés à peu près comme les couchettes dans les paquebots transatlantiques. Seulement, au lieu d'être fort étroits et affectés à une seule personne, ces lits sont très larges et destinés à plusieurs. Le lit du second étage est si haut qu'on n'y monte qu'en se hissant sur un coffre, parfois même à l'aide d'une échelle. On a besoin d'une certaine adresse pour s'y glisser sans se frapper la tête contre le plafond. L'air s'y renouvelle difficilement. Ce vicieux arrangement ne vient pas de ce que la place manque à des familles nombreuses, non, car on exhausse presque à la même hauteur les lits simples. On a recours à des fascines de sarment qu'on étend sous la paille, et dont l'élasticité naturelle se prête assez bien d'ailleurs à cet emploi. C'est en cas de maladie que l'inconvénient devient le plus sensible. Le médecin est obligé de se livrer à une véritable gymnastique pour atteindre jusqu'au malheureux qui souffre, et dont il a peine à constater l'état.

Comment disparaîtront ces regrettables et bizarres coutumes? Point de doute, c'est le progrès matériel, c'est le mouvement économique qui les détruira. Rien ne fait mieux juger du bien qu'il est susceptible de produire que la vue du mal qu'il n'a pas encore réussi à extirper. Avions-nous tort d'affirmer dès le début qu'un lien intime unit les améliorations concernant la vie matérielle à celles qui embrassent la vie morale elle-même? Les transformations opérées déjà dans le groupe des populations rurales de la Basse-Loire ne proclament-elles pas assez haut, malgré les lacunes qui existent encore, qu'en fin de compte le changement leur a été favorable dans la double sphère de leur existence? En fait d'améliorations agricoles, l'impulsion, nous l'avons dit, était venue des initiatives individuelles, de l'exemple de quelques propriétaires, suppléant à l'instruction absente chez les masses. Une cause toute matérielle a puissamment concouru d'un autre côté à hâter le progrès, c'est le renouvellement à peu près complet des voies de communication. Toute la région du bas de la Loire a été dotée d'un système de routes fort bien entendu, où du moins les erreurs à relever sont peu nombreuses. Le point de départ de cette régéné-

ration remonte loin : il faudrait, pour être juste, se reporter à plus de trente-cinq ans; mais l'expansion de ce réseau ne date que d'une vingtaine d'années, et depuis lors le mouvement ne s'est pas ralenti. Partout dans la région de la Basse-Loire, dans le pays de Retz particulièrement, on a dû beaucoup sous ce rapport à l'action d'un préfet dont il convient d'autant plus de rappeler le nom qu'il est depuis longtemps en dehors de la vie administrative, M. Gauja. A l'heure qu'il est et grâce aux développemens postérieurs, il n'existe plus que quelques tronçons à construire. Des pays de production comme ceux-ci ont besoin avant tout de moyens de transport. S'ils restent en arrière, ils succombent nécessairement devant la concurrence de régions mieux partagées. Voilà cependant qu'en face des courans nouveaux qui s'établissent les modes anciens deviennent insuffisans. De justes satisfactions ont été et sont en ce moment données à la rive droite du fleuve; on ne saurait trop accélérer les travaux entrepris; mais on a délaissé complètement la rive gauche. Le pays de Retz voit son active industrie agricole menacée et compromise. Autant on y possédait, en fait de routes, les facilités voulues, autant on est déshérité du bénéfice des voies rapides, indispensables désormais pour l'écoulement des produits, surtout des produits alimentaires.

Il avait été conçu, il y a quelques années, un projet de chemin de fer départemental qui aurait été sur la rive gauche de la Loire comme le pendant des lignes votées l'an dernier sur la rive droite, entre Saint-Nazaire, Guérande et le Croisic. Malheureusement les déféctuosités du tracé l'ont promptement compromis. Point de succès pour des entreprises de ce genre, si l'on ne s'adresse à la masse des intérêts. Il importe de savoir y tenir compte des courans commerciaux déjà établis. Sans doute il est facile de voir qu'il faudrait au pays de Retz deux lignes, dont l'une le relierait au chef-lieu du département, avec lequel les communications sont parfois si difficiles à cause de l'état de la Loire, et dont l'autre, le traversant dans toute sa largeur, irait rejoindre le chemin de fer de la Vendée. Cependant quel serait le parcours de ces deux lignes? quels en seraient les points d'arrivée? où serait le point d'intersection? C'est là que la difficulté commence. Paimbœuf est assurément la principale localité à desservir; mais on ne doit laisser à l'écart ni Saint-Père-en-Retz, ni Pornic, ni Bourgneuf, ni Machecoul. C'est auprès de cette dernière ville que le chemin devrait se bifurquer pour gagner plus loin la ligne de Nantes aux Sables-d'Olonne, d'une part par Légé, de l'autre par Challans. Ces questions décidées, il resterait encore à régler les tracés en consultant l'importance relative des localités intermédiaires. Telle est la tâche qui



s'impose ici, et qui n'avait pas été suffisamment remplie dans les plans primitifs. On n'en doit pas moins louer la pensée qui les avait suscités. On a pu mieux se convaincre que dans les districts traversés, très riches en produits agricoles et où le sel marin, les briques, la poterie, les engrais, fournissent aux transports un appoint considérable, on serait sûr d'un trafic rémunérateur. Avec ce réseau, le groupe rural du pays de Retz pourrait affronter sans crainte la concurrence que lui préparent les modifications introduites, soit en France, soit en Europe, dans le commerce du blé. Autrement l'influence du mouvement contemporain, après y avoir été fructueuse, courrait risque d'y préparer des déceptions et des ruines.

Le rôle du chemin de fer serait plus décisif encore pour Paimbœuf. Une question d'un intérêt général s'attache à la destinée de cette ville, si profondément atteinte depuis l'avènement de Saint-Nazaire à une grande existence maritime. Circonstance singulière ! elle avait été jusqu'alors le chef-lieu administratif et la plus importante cité du pays de Retz, et elle n'appartenait point au même cadre économique : elle ne se rattachait que par de faibles liens au groupe rural. C'était le commerce maritime, ce n'était point la production agricole qui alimentait son activité. Aujourd'hui, la question est de savoir si Paimbœuf, tout en conservant ce qui lui reste de sa situation maritime, pourra se placer à la tête du mouvement agricole. Or rien de possible en ce sens à moins qu'il ne devienne un port d'écoulement pour tous les produits de la rive gauche en même temps qu'un port d'approvisionnement ouvert aux besoins si multiples de la rive droite. Le chemin de fer pourrait seul lui créer ce nouveau rôle.

On tomberait dans une étrange erreur, si l'on voulait juger les effets du mouvement économique dans ce pays par ce qui s'est passé à Paimbœuf. Au lieu de s'y être élevé, le niveau des existences y a fléchi ; mais ce fait ne tient pas à une influence générale : il tient à une transformation toute locale, à la création d'un nouveau port plus rapproché de la mer. On a vu là comment une cité peut déchoir presque tout d'un coup du rang qu'elle occupait par des causes aussi étrangères à l'état de la société qu'indépendantes d'elle-même. La vie locale n'y possédait qu'une source d'activité ; une fois tarie, il ne restait plus rien. Il n'y a guère plus d'un siècle et demi, les grands navires de cette époque, qui seraient tout au plus aujourd'hui des bâtimens de dimension moyenne, éprouvant d'énormes difficultés pour gagner l'opulente cité de Nantes, Paimbœuf avait été choisi comme point d'armement et de désarmement. On y chargeait les marchandises sur les gabares, qui remontaient jusqu'à Nantes. Un simple hameau devint ainsi, presque du jour au

lendemain, une cité à laquelle on promettait une grande fortune maritime. « Cette ville, disait un dictionnaire de Bretagne publié au siècle dernier, s'augmentera insensiblement et deviendra considérable. » Si cette prédiction doit se réaliser, ce ne sera point dans la voie prévue jadis. La mission qu'on lui assignait doit être remplacée par une autre, qui pourrait devenir aussi féconde et certainement plus durable. L'amoindrissement de Paimbœuf n'aurait été ainsi qu'un fait temporaire. — Le travail avait manqué subitement et d'une manière presque absolue. Or, comme les bras s'en vont chercher le moyen de s'employer où ils le trouvent, la désertion avait été générale. Nombreuses maisons inoccupées, rues silencieuses, quais déserts, tel est aujourd'hui l'aspect de la cité. Combien n'importe-t-il pas dès lors de créer de nouvelles ressources, de substituer d'autres applications à celles qui n'existent plus ! Une question d'existence s'attache bien réellement, pour le chef-lieu administratif du pays, à la création du réseau ferré. Tandis que sur la rive droite de la Loire, aux environs de la grande agglomération de Saint-Nazaire, la production reste au-dessous des besoins en fait de denrées provenant du sol, elle est surabondante sur la rive gauche. En centralisant ce commerce sur ses quais, Paimbœuf se trouverait avoir pour tributaire, et pour tributaire payant sans regret un tel tribut, cette même ville de Saint-Nazaire où les exigences sont si considérables. L'extension de Saint-Nazaire deviendrait ainsi un gage de prospérité pour Paimbœuf.

Afin d'ouvrir cette veine nouvelle du côté de la richesse agricole, la résolution, l'esprit d'entreprise, sont aussi indispensables que la construction du chemin de fer. Qu'on se soit abandonné au découragement sous le coup d'un désastre soudain, il était difficile et peut-être impossible qu'il en fût autrement. Toute ardeur, toute sévérité, toute jeunesse, semblaient avoir disparu. Chacun était enclin à se replier sur soi-même. Dans une cité comme Paimbœuf, où les fortunes acquises viennent non point des hasards de la spéculation, mais d'un travail patient et d'une sévère économie, on devait craindre de rien livrer à l'imprévu. Que l'esprit d'entreprise dût s'évanouir alors, chacun le devine aisément; à peine quelques plaintes, et presque point de demandes. Il y a peu de villes en France qui aient moins fait valoir à l'occasion les titres les plus légitimes. Tel ne saurait être cependant le dernier mot de la situation. La construction du chemin de fer serait un signal pour un renouvellement dont chacun conçoit déjà la nécessité, et auquel, une fois le premier élan donné, ne manquerait pas le concours de volontés actives. Il porterait tout naturellement les intérêts sur la ligne qu'ils doivent suivre, c'est-à-dire vers une alliance de plus en plus intime avec

l'élément agricole. Le groupe rural du pays de Retz serait ainsi constitué dans les conditions mêmes qu'impose la nature des choses. Il aurait son champ de production, ses voies ferrées et un port convenablement placé pour l'exportation de ses produits. Parmi les ressources que possède la population agricole du bas de la Loire, il en est une, tenant au voisinage de la mer, dont le chemin de fer viendrait, à son propre avantage, augmenter aussi l'importance. Ce n'est pas déjà sans un notable bénéfice pour la contrée que se sont développées sur les côtes les stations où les visiteurs affluent durant la belle saison. Sur la rive gauche comme sur la rive droite, les villages et les villes où des bains de mer ont été établis depuis quelques années se succèdent presque sans interruption. Dans le pays de Retz, autour de Pornic, centre actif de tout ce mouvement, comme le Croisic de l'autre côté de la rivière, on a vu quelques localités, naguère ignorées et pauvres, devenir rapidement des centres recherchés et prospères.

Ce qui frappe en définitive dans l'un et l'autre rameau du groupe rural de la région du bas de la Loire, c'est partout, au milieu de la diversité des situations, une évidente similitude dans les aspirations et dans les besoins. Tout peut s'y ramener sous ce rapport à deux points essentiels. — D'un côté, il importe de développer l'instruction, surtout l'instruction agricole. Sur la rive droite du fleuve, le premier intérêt des habitants de la Brière, si volontiers dédaigneux de la culture, c'est d'apprendre à tirer meilleur parti de leurs terres en échappant à des pratiques négligentes et routinières. Dans les localités où l'agriculture est le plus avancée, comme dans le pays de Retz et dans certains districts de la partie septentrionale de l'arrondissement de Saint-Nazaire, le développement des connaissances spéciales fera disparaître peu à peu les derniers vices de l'exploitation. D'un autre côté, la nécessité de voies nouvelles de transport est commune à toute la contrée. — Ainsi un progrès dans l'ordre matériel et un progrès dans l'ordre moral, telle est la dernière résultante de l'observation dans les petits groupes comme dans les grands. Partout même condition aujourd'hui pour un succès solide et durable : l'homme a besoin de savoir plus et de valoir mieux.

A. AUDIGANNE.

---

---

# LOUIS DE BERQUIN

— 1523-1529 —

---

## I.

Louis de Berquin était gentilhomme, docteur en théologie et conseiller du roi. Le conseiller ne siégeait, il paraît, dans aucun conseil, le docteur n'occupait aucune chaire, et le gentilhomme ne fréquentait pas la cour. Né, dit-on, à Passy, près de Paris (1), Berquin appartenait toutefois à la noblesse picarde, comme ayant son domaine patrimonial près d'Abbeville, au territoire de Rambure; mais il demeurait habituellement à Paris. Sa fortune était modeste; sa terre ne lui rapportait pas au-delà de 500 livres par an. C'est pourquoi sans doute il ne s'était pas marié. En l'année 1523, François I<sup>er</sup> régnant, un gentilhomme de trente-trois ans, — c'était l'âge de Berquin, qui avait choisi Paris pour son séjour ordinaire, — pouvait, sans compromettre son nom, mener une vie dissipée. On s'accorde pourtant à dire que ses mœurs étaient irréprochables. Érasme, qui a fait une enquête sur toute sa conduite, soit à Paris, soit ailleurs, déclare que jamais aucun soupçon d'incontinence ne s'éleva contre lui (2). Cependant, puisque son nom appartient à l'histoire, il n'était pas sans passion; il ne végétait pas tristement insensible, indolent, dans ce repos qui fait le bonheur des éternés; il avait au contraire une passion, qui, développée par de favorables circonstances, occupe tout l'esprit et y entretient une agitation salutaire, la passion de l'étude. Avant l'année 1512, quand il avait à peine vingt-trois ans, Nicolas Berauld lui dédiait sa réponse aux invéc-

(1) *Journal d'un bourgeois de Paris*, publié par M. Ludovic Lalanne, p. 378.

(2) Érasme, *Epist.* 1061.

tives de Laurent Valla contre Antoine de Palerme et Barthélemy Fazio. Vers le même temps, Josse Bade l'honorait d'une autre dédicace qui précède le second volume de son édition d'Ange Politien. On le comptait déjà parmi les humanistes exercés. Plus tard, ayant donné tous ses soins à la lecture des livres sacrés, des pères et des scolastiques, il devint, comme on dit, « un grand clerc (1). » Tous les clercs, même les moindres, ont l'humeur contentieuse. Homme sincère et droit, dit Érasme, ardent chevalier de la justice et de la vérité, Berquin ne pouvait se défendre d'avertir les gens qu'il croyait dans l'erreur. Fidèle observateur des lois de l'église, il assistait scrupuleusement à tous les offices, jeûnait et recevait les sacremens aux jours prescrits. Cependant sa dévotion n'était pas servile; c'était un chrétien à la fois austère et libre, qui, n'aimant ni les théologiens ni les moines, ne cachait pas cette répugnance. Étant gentilhomme, il était l'opposé d'un cuistre, et il lui plaisait de le dire, de le montrer. C'est ce qui le perdit.

A Paris, au mois d'avril de l'année 1523, la cour et la ville sont également agitées, mais par des causes diverses. A la cour, on ne s'entretient que des revers éprouvés en Italie par les armes françaises; la ville est surtout émue par le succès de la réforme religieuse : le nom sinistre de Luther est dans toutes les bouches des clercs, des bourgeois, des manans. Aux défis arrogans du novateur, les ministres du culte catholique répondent dans leurs chaires par les discours les plus véhémens, conjurant le peuple de leur demeurer fidèle, et menaçant des plus grands malheurs, au nom de Dieu, toute nation qui se laissera séduire par l'hérésie. Entendant ces discours, le peuple est dans l'épouvante, et croit voir partout des envoyés de Luther, de Satan, dont les manœuvres préparent sa ruine. Plus éclairés et en conséquence moins alarmés, prêts néanmoins à tout faire pour maintenir l'ordre ancien, qu'on appelle toujours le bon ordre, les magistrats recherchent et livrent quiconque leur est dénoncé comme entretenant de coupables intelligences avec les sectaires du dehors : ils veulent qu'on ne doute ni de leur dévotion ni de leur vigilance. Ainsi la colère et la peur réclament une persécution et pressent l'hypocrisie de l'exécuter, ce qu'elle ne refuse jamais.

En cet état des esprits et des choses, Louis de Berquin est signalé comme étant du parti des réformateurs. Il est savant; toute sa science doit être hétérodoxe, puisque sa piété manque de respect à l'égard des personnes ecclésiastiques. Il a des livres, et, dit-on, il en fait; il écrit sur les matières de la foi, c'est une intolérable licence. Sur

(1) *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 170.

tout ce qui touche à la religion, les clercs seuls peuvent écrire; ils ont seuls reçu le mandat de prêcher l'Évangile et de l'interpréter. Si l'on tolère maintenant que les laïques s'en mêlent, le désordre commence, et la société court aux abîmes. Étant donc informé des faits reprochés à Louis de Berquin, Guillaume Roger, procureur-général au parlement de Paris, député à son domicile Jacques de Mailly, huissier de la cour, avec l'ordre de saisir dans les livres et les papiers de ce savant tout ce qui lui paraîtra suspect d'hérésie.

Comment s'était révélé le secret de Berquin? Comment avait-on appris que cet « homme de grandes lettres » avait aussi « l'esprit fort libre (1)? » Comment avait-on été conduit à savoir qu'il lisait dans sa retraite des livres malsains et en composait de semblables? Voici ce que nous raconte à ce sujet le docte Érasme, que Berquin vénérât déjà comme un père, et qui plus tard, dit-il, aima Berquin comme un fils. Quelque temps auparavant, au rapport d'Érasme, Berquin avait osé censurer un théologien de la plus grande autorité dans l'école et dans l'église, Guillaume Duchesne, de Coutances, curé de Saint-Jean-en-Grève et proviseur du collège d'Harcourt. S'il n'avait pas fait imprimer cette censure, il en avait du moins communiqué le texte à quelques amis (2). Or, pour être compté parmi les catholiques douteux, c'est-à-dire les luthériens cachés, assurément il n'en fallait pas davantage : un laïque ne pouvait prendre à partie sur tel ou tel article de dogme ou de discipline un personnage aussi considérable que maître Guillaume Duchesne sans être au fond du cœur un apostat.

Quelques livres et quelques papiers de Berquin furent jugés suspects par l'huissier de Mailly, qui les saisit et les fit transporter au greffe de la cour. Les livres étaient divers écrits de Luther, de Mélanchthon et de Carlstadt; les papiers étaient des traductions de livres latins en langue vulgaire et quelques traités originaux de Berquin, latins ou français, dont voici les titres : *de l'Usage et de l'utilité de la messe, le Miroir des théologastres, le Débat de piété et superstition*. Berquin s'est avoué l'auteur de ces traités; il est donc prouvé qu'il occupait ses loisirs à composer des écrits théologiques. Puisqu'ils ont été soustraits à notre examen, nous ne pouvons dire s'ils étaient vifs ou modérés. Ils étaient, au témoignage d'Érasme, d'une modération tout à fait irrépréhensible. Ainsi notre docteur faisait simplement observer qu'on commençait à prononcer trop souvent en chaire le nom de la Vierge, et qu'on ne pouvait,

(1) Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique*, liv. I<sup>er</sup>.

(2) Érasme, *Epist.* 1061.

sans corrompre l'ancienne liturgie, l'invoquer à tout propos au lieu de son Fils, au lieu du Saint-Esprit. « Autant qu'il m'en souvient, écrivait Érasme en 1529, il ne s'agissait que de cela; » mais les souvenirs d'Érasme n'étaient peut-être pas, en 1529, très fidèles : on suppose donc que dans les divers écrits de Berquin il s'agissait d'autre chose encore que des prérogatives déjà méconnues du Fils et du Saint-Esprit. Après avoir lu toutes les pièces produites contre l'accusé, nous pensons, pour notre part, qu'en matière de dogme sa critique n'allait pas loin, et nous n'hésitons pas à contredire les récents historiens qui, sur la foi des sorbonistes et de Théodore de Bèze, voient dans Berquin un autre Luther. Animé comme Érasme de l'esprit nouveau, et, comme lui, dégagé de toutes les superstitions scolastiques, Berquin désirait, ainsi qu'Érasme, vivre au sein de l'église établie à cette seule condition qu'il lui fût permis de la fronder. Érasme lui-même dit de Berquin : « Il réprouvait avec force les doctrines de Luther. » Avec plus de force encore, il réprouvait la tyrannie des théologiens et des moines, et cela nous porte à croire que, dans les écrits jugés suspects par l'huissier de Mailly, il y avait également à l'adresse des moines et des théologiens des traits dont Érasme ne parle pas.

Quoi qu'il en soit, la saisie pratiquée, la faculté de théologie intervient, disant que l'affaire est de sa compétence. Il s'agit en effet de savoir si dans les papiers de Berquin il y a vraiment, comme l'a jugé l'huissier de Mailly, quelque proposition hétérodoxe, ce que le parlement ne saurait bien apprécier. Faisant droit à la requête de la faculté de théologie, le parlement ordonne, le 3 mai (1), que les objets saisis lui seront livrés, et qu'elle en fera l'examen devant deux conseillers à la cour, M<sup>e</sup> Jean Verrier et M<sup>e</sup> André Verjus. L'accusé, mandé par le procureur-général, ne s'oppose pas à ce que la faculté prenne connaissance de ses écrits; il désire toutefois être présent quand on en fera l'inventaire, et pouvoir donner avant tout des explications qu'il croit utiles. La cour décide que ces explications seront préalablement entendues. Ensuite la faculté de théologie désignera les commissaires qui liront les pièces et feront un rapport qui sera transmis à la cour. Les formes, on le voit, sont observées.

Nous avons le rapport de ces commissaires, qui porte la date du 26 juin. Il commence, selon l'usage, par une déclaration de principes. — La foi étant la base de toutes les vertus, la société civile

(1) *Registres de la chambre du conseil du parlement de Paris*, aux Archives de l'empire. Il nous suffit d'y renvoyer une seule fois. On pourra vérifier, en les consultant au jour indiqué, les nombreux emprunts que nous ferons à ces registres dans la suite de notre récit.

s'éroule aussitôt que cette base est ébranlée : c'est donc pour la Sorbonne et le parlement un devoir commun que de veiller au maintien de la foi. Or le juge ecclésiastique, ayant soumis à une scrupuleuse censure les livres et les codicilles trouvés au domicile de Berquin, les déclare impies, schismatiques, hérétiques, et invite en conséquence le juge civil à les faire brûler. Quant à la personne, attendu que Louis de Berquin, auteur ou possesseur de ces livres et de ces écritures, est suffisamment convaincu de complicité dans toutes les abominations de l'hérésie luthérienne, il sera contraint d'abjurer publiquement son erreur, et il lui sera désormais interdit de faire ou de traduire aucun ouvrage touchant les articles de la foi (1).

Le 8 juillet 1523, Pierre Lizet, avocat du roi, lit à la cour le rapport des commissaires. Sur le point le plus important, la cour est sans hésiter de leur avis : il faut sévir, il faut intimider la propagande luthérienne par un acte de vigueur. Se réservant donc de statuer plus tard sur l'affaire de Berquin, la cour ordonne que les huissiers Jacques de Mailly et Pierre Buiday feront sur-le-champ une nouvelle enquête chez tous les libraires. Aux livres déjà saisis, il convient d'en joindre d'autres; les circonstances réclament un incendie considérable, qui se voie de loin. L'affaire revient à l'audience du 1<sup>er</sup> août. Louis de Berquin paraît devant la cour et est interrogé. A la suite de cet interrogatoire, il est arrêté et conduit prisonnier à la Conciergerie, dans la tour carrée. Le 5 août, la sentence est rendue. Les pièces vues, la faculté de théologie consultée, le procureur-général et l'accusé successivement entendus, la cour renvoie Louis de Berquin et ses livres devant l'évêque de Paris. Ainsi l'on n'a fait jusqu'à ce jour qu'une instruction théologique; maintenant le procès va commencer, et, si Berquin est condamné par son évêque, il lui sera difficile d'échapper au dernier supplice. Telle est en effet la peine que l'usage ainsi que la loi, depuis Constantin, réservent au crime d'hérésie.

Comme c'était un homme fier, plein de courage, qui ne devait rien désavouer, il pouvait déjà s'attendre à la mort et s'y préparer. On parlait de son supplice comme d'un spectacle prochain. « Il l'avait bien gagné! » dit le chroniqueur contemporain qu'on appelle le bourgeois de Paris (2). Ce mot nous fait frémir. Il est pourtant écrit simplement, au courant de la plume. Ce bourgeois ingénu pense ce que la multitude pensait en France de son temps. Un autre contemporain, Jean Sleidan, dit de la France, à l'année 1535,

(1) D'Argentré, *Collect. judiciar. de novis erroribus*, t. 1<sup>er</sup>, part. 2, p. 404.

(2) *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 170.



dans son *Histoire de l'état de la religion* : « En ce pays, le commun du peuple estime qu'il n'y a pas de gens plus méchants et plus criminels que les hérétiques, et ordinairement, tandis qu'ils sont en proie aux flammes du bûcher, le peuple autour d'eux s'agite avec frénésie et les maudit même au milieu des tourmens. »

Berquin avait auprès du roi des amis qui, moins zélés pour les intérêts de la religion, étaient moins cruels. Ayant appris avec le plus grand déplaisir les poursuites exercées contre lui pour quelques libres propos, ou, comme dit Érasme, pour quelques vétilles, ils eurent hâte d'intervenir quand ils virent sa cause perdue. Il était temps. Déjà le roi s'était éloigné de Paris, allant guerroyer au-delà des monts, et le roi seul pouvait encore sauver la victime promise au bûcher. On l'entoura donc, on le supplia, chemin faisant, d'arrêter le cours de ce procès, dont l'issue ne pouvait être douteuse. François I<sup>er</sup> n'en était pas à traiter les hérétiques de son royaume comme des factieux. Assez indifférent en matière de religion, il ne blâmait pas encore chez autrui cette indifférence, surtout chez les gens d'esprit; il lui plaisait même de les entendre railler les sots, c'est-à-dire les docteurs gourmés de l'antique Sorbonne. Un évêque, l'évêque de Bayonne, Jean Du Bellay, lui procurait quelquefois cet agréable passe-temps. Il se laissa donc facilement toucher par les discours qu'on lui fit sur Berquin, un gentilhomme si distingué, si savant, si sincère, si peu suspect de turbulence, et le 5 août, étant sur le point d'entrer dans la ville de Melun, il envoya promptement à Paris le capitaine Frédéric, des archers de sa garde, avec une lettre au parlement et un ordre verbal dont l'exécution ne devait pas être différée.

Le capitaine Frédéric arrivait au parlement le samedi 8 août. La chambre du conseil venait de « rendre » à l'évêque de Paris, « présent et acceptant, » le prisonnier, encore détenu dans la tour carrée de la Conciergerie, quand la lettre du roi lui fut remise. Le roi, disait cette lettre, évoquait l'affaire de Berquin pour la juger lui-même en son grand-conseil, et celui-ci devait en conséquence être rendu non pas à l'évêque, mais au roi. La chambre étonnée fit des remontrances. Berquin n'était plus son prisonnier; il y avait arrêt. Il fallait s'adresser à l'évêque. La chambre d'ailleurs se proposait d'écrire au roi pour justifier toute sa procédure, et le capitaine Frédéric ne pouvait-il pas, les choses restant ce qu'elles étaient, retourner vers le roi, lui porter la lettre du parlement et attendre une réponse? L'ordre donné verbalement au capitaine était de recevoir Louis de Berquin ou de l'enlever de vive force, les remontrances de la cour ayant été prévues. C'est pourquoi, malgré son arrêt, la chambre du conseil remit au roi le prisonnier de l'évêque,

et se contenta de faire brûler ce jour même, sur la place Notre-Dame, les livres et les codicilles saisis et censurés.

## II.

Voici donc l'accusé devant le grand-conseil. Les intentions du roi étant suffisamment déclarées, le grand-conseil n'avait pas à délibérer longtemps. Les pièces portées au chancelier Duprat par le conseiller Verjus sont immédiatement vérifiées. Bientôt après, mandé lui-même devant le chancelier, qui présidait le conseil en l'absence du roi, Berquin reçoit de lui quelques réprimandes. — En écrivant avec trop de liberté sur divers articles de la croyance religieuse, il avait offensé l'église; il devait le regretter et témoigner ce regret. Tel fut l'accommodement proposé. Étant non plus en la présence d'ennemis conjurés, mais d'un chancelier d'humeur facile, très politique, et, malgré sa robe, très peu dévot, Berquin manifesta sans hésiter, en homme de bonne compagnie, un regret sollicité de cette manière, et fut rendu sur-le-champ à la liberté. Nous le voyons ensuite quitter Paris et se rendre dans ses terres, en Picardie.

Cependant la Sorbonne et le parlement s'obstinent à continuer la persécution. Le parlement, qui de son chef s'intitule « conservateur des saints décrets et conciles sous l'autorité du roi, » poursuit à outrance malgré le roi. Par les ordres du parlement, le 12 août, le son de la trompe se fait entendre dans tous les carrefours de Paris, et la voix redoutée des crieurs avertit clercs et laïques qu'ils devront, dans le délai de trois jours, déposer au greffe du palais tous les livres de Luther qu'ils possèdent. Les laïques qui n'auront pas tenu compte de cet avertissement verront leurs biens confisqués; les clercs seront privés de leur temporel et bannis (1). Le clergé, qui occupe tant de sièges dans le parlement, y fait voter tout ce qu'il juge utile à sa cause. C'est lui qui en ce moment décrète la terreur.

Bientôt, au nord et au midi, à l'orient et à l'occident, les frontières de la France sont envahies par des armées étrangères, et le parlement, toujours avide d'accroître son autorité, va s'imposer à la régente, en l'absence du roi, comme conseil de gouvernement. Il a donc à délibérer chaque jour, matin et soir, sur d'autres affaires que celles de l'église. S'étant prescrit ce devoir, il n'y manque pas : il veut tout régler, tout ordonner, non-seulement les levées de subsides, mais encore les envois de troupes et d'armes. Quand

(1) D'Argentré, *Collectio judiciorum*, t. II, part. 2, p. 406.

au milieu de ces graves circonstances le soin de la défense publique lui laisse un moment de loisir, il l'emploie, l'église tout à coup intervenant, à entendre des discours et à rédiger des arrêts contre les hérétiques. Si les Allemands sont entrés en Bourgogne, les Espagnols en Guienne et les Anglais en Picardie, c'est aux hérétiques, s'écrie l'église, qu'on doit l'attribuer, et l'avocat du roi, Pierre Lizet, répète : « Il faut dire à la régente ce que saint Grégoire disait à Brunehaut, reine des Francs, que le meilleur moyen pour chasser les ennemis du royaume est d'en chasser les ennemis de Dieu et de son épouse l'église (1). » Il y a dans le parlement, n'en doutons pas, plus d'un homme de sens que de tels discours révoltent; mais personne n'ose les contredire, et c'est aux discours comme ceux de Lizet que la multitude applaudit au dehors.

Après le désastre de Pavie, le roi étant détenu prisonnier hors du royaume, les prétentions du parlement s'élevèrent encore. La régente s'en plaignit, mais sa plainte fut presque vaine. Si cet accroissement peu durable de la puissance parlementaire profita sous beaucoup de rapports à la France, il fut très dommageable aux particuliers qu'une instruction supérieure à celle de la foule et une certaine liberté de jugement avaient plus ou moins séparés de l'église établie. La persécution qu'ils eurent à subir fut en effet de plus en plus cruelle. Le 10 avril 1525, envoyant à la régente certains articles qu'il l'exhorte à prendre pour règle de conduite, le parlement lui recommande plus vivement qu'il ne l'avait fait encore la constante recherche des hérétiques. C'est l'article principal de toute la remontrance et le plus développé. La cour ajoute, parlant de ce qu'elle a fait elle-même pour anéantir la secte maudite : « Elle a par ci-devant donné plusieurs provisions contre les coupables, lesquelles n'ont été exécutées pour malice du temps et empêchemens pratiqués par les délinquans, qui ont trouvé moyen d'assoupir et mettre en délai les jugemens faits contre eux, tant par évocations au grand-conseil que par prise et transport d'aucuns d'eux lors prisonniers, qu'ils ont fait tirer des prisons par puissance souveraine et absolue, qui a donné occasion et audace aux autres de suivre la mauvaise doctrine... » Ainsi la cour reproche durement au roi d'avoir sauvé Berquin, et déclare que l'impunité triomphante de ce grand coupable a été pour d'autres pervers un déplorable encouragement. Combien nous conviendrait mieux en d'autres cas cette dureté de langage! Enfin la cour prie la régente d'écrire au pape et de lui dire que les tribunaux ordinaires de l'église n'ont pas assez d'autorité pour oser poursuivre tous les auteurs ou complices de Martin

(1) Chambre du conseil, séance du 9 juin 1525.

Luther, si hautes sont les dignités que plusieurs de ces gens occupent dans l'église même. Les circonstances, dit la cour, exigent que le pape institue des vicaires en France, des délégués qui procèdent en son nom, qui jugent en son nom même les archevêques, les évêques et les abbés qui par leurs actions, leurs écrits, leurs discours, se seront rendus suspects de quelque penchant pour l'hérésie.

La régente Louise de Savoie n'avait de zèle ni pour ni contre la religion. D'ailleurs, nullement ambitieuse de jouer un rôle, mais dévouée tendrement à son fils, elle s'imposait comme première loi de l'imiter. C'était donc vainement qu'on réclamait d'elle un prisonnier que François avait fait libre : elle ne pouvait le rendre et ne le rendit pas ; mais, pour complaire en quelque chose au parlement, elle commit la faute d'écrire au pape la lettre qu'on lui avait demandée, et ce fut l'origine de grands troubles. Ayant donc reçu la lettre de la régente, Jules de Médicis, nouveau pape sous le nom de Clément VII, s'empresse d'établir le tribunal extraordinaire dont on attend des merveilles. La bulle d'institution est du 20 mai 1525. Sont nommés délégués du pape quatre personnages d'une ardeur éprouvée que le parlement avait lui-même, dès le 20 mars, désignés à l'évêque de Paris comme devant être ses supplicans dans l'enquête ouverte contre les hérétiques : Jacques de La Barde, prévôt de l'église du Puy et conseiller au parlement de Paris, André Verjus, prévôt de l'église de Paris et conseiller au même parlement, Guillaume Duchesne et Nicolas Leclerc, docteurs en théologie. Ils dénonceront les suspects au parlement, qui donnera l'ordre de les saisir. Les suspects saisis seront ensuite livrés aux quatre vicaires, qui les jugeront. Jugés et condamnés, ils seront abandonnés au bras séculier. C'est ainsi que l'on procédera, simplement et vivement, sans appel d'aucune sorte. De si formidables périls menacent la foi de la France !

Bientôt, le 12 juillet 1525, le parlement envoie devant les délégués du pape Gérard de Hequefort, frère prêcheur. Étrange vicissitude de la fortune, étrange dérision de la justice ! le premier des suspects signalés par les délégués, le premier de ces hérétiques qu'ils auront à juger, c'est un dominicain, un religieux de cet ordre qui fournissait autrefois par privilège les inquisiteurs de toute hérésie. Après ce dominicain comparait Pierre Caroli, docteur en théologie, et quelques jours après sont arrêtés ses illustres collègues Gérard Roussel et Jacques Lefebvre d'Étapes. La faculté de théologie de l'université de Paris, qui, la veille encore, donnait tant de gages de la plus fervente orthodoxie, est elle-même devenue suspecte, et l'on ne peut trop se hâter de la décimer.

Cette nouvelle fureur de poursuivre se donnant, ainsi qu'on le

voit, pleine carrière, Louis de Berquin ne pouvait être laissé longtemps en repos. D'ailleurs il dédaignait la prudence. Dans sa retraite de Picardie, il écrivait encore. Pour se distraire et pour instruire les autres, il traduisait de petits livres d'Érasme, et rédigeait en outre une apologie des maximes condamnées dans ses précédens écrits. Son dessein, généreux, mais téméraire, était de confondre ses juges. Ayant donc achevé son apologie, il en fit parvenir une copie, avec une lettre où il racontait toute son aventure, à ce libre et savant docteur, Didier Érasme, qu'il avait coutume d'appeler son maître. Ce maître, qui n'avait point une bravoure à toute épreuve, fut effrayé par le disciple. Toutefois ce n'est pas la doctrine qu'il blâma, c'est le ton véhément de l'apologie. « En lisant sa lettre, écrit Érasme, je jugeai que c'était un homme de bien. Cependant je lui conseillai en ami et sans détour d'être prudent, de supprimer son apologie, de laisser en repos les frelons, et de se livrer tout entier aux douces joies de l'étude. Je le priai ensuite de ne pas me mêler à ses affaires, ce qui pouvait être aussi dommageable à l'un qu'à l'autre... Plusieurs fois je lui ai chanté cette chanson; mais je m'adressais à un sourd (1). » La surdité de Berquin, c'était son courage. Il répandit son apologie, et fit imprimer sans permission, c'est-à-dire en secret, ses traductions d'Érasme. Or, quand on sévissait avec rigueur contre tant de gens même timidement hétérodoxes, on ne pouvait tolérer une telle affectation d'impénitence. Malgré les amis que Berquin avait près du roi, près de la régente, malgré cette haute protection qui paraissait lui garantir l'impunité, il fut résolu qu'on le poursuivrait encore. Autrement on eût dit que cet homme était au-dessus des lois.

Le 20 mai 1525, le jour même où le pape nommait ses quatre délégués, la faculté de théologie de Paris censurait les écrits d'Érasme, traduits par Berquin. Les livres traduits étaient intitulés : *La Déclamation des louanges du mariage*, *le Symbole des apôtres*, *Brière admonition de la manière de prier*, et *la Déclamation de la paix*. Ces titres ne paraissent pas criminels; mais dans le traité sur le mariage les juges avaient trouvé dix-huit propositions contre le célibat; à l'occasion du symbole, l'auteur semblait dire que la foi seule justifie; il soutenait, au sujet de la prière, qu'il est bon de prier Dieu dans une langue que l'on comprend; enfin à l'éloge de la paix il avait joint une mordante critique des moines, alors, on le sait, très belliqueux. Toutes ces propositions étaient d'Érasme, et la faculté les avait censurées sous son nom; mais en même temps elle avait censuré Berquin pour les avoir traduites en langue vul-

(1) Érasme, *Epist.* 1060.

gère et pour avoir multiplié, par la voie de la presse, les exemplaires de ses traductions.

On ne devait pas s'en tenir à cette censure. La faculté de théologie avait alors pour syndic un compatriote de Berquin, Noël Bédier, qui par ostentation se faisait appeler Béda, « le plus grand clabauder, dit Bayle, et l'esprit le plus mutin, le plus factieux de son temps. » Ayant été l'un des instigateurs de la censure, Bédier criait aux délégués du pape qu'ils ne pouvaient tarder à poursuivre eux-mêmes l'hérétique censuré sans faire injure à la faculté de théologie. Cette poursuite, longtemps différée, fut enfin commencée à la requête de l'évêque d'Amiens, prié d'intervenir. Tout le monde n'étant pas désireux, comme Bédier, d'attenter à la gloire d'Érasme, on avait hésité, puisqu'on ne pouvait condamner le traducteur sans parler de l'auteur. Ajoutons qu'il y avait encore, même dans l'église, des gens qui regardaient comme véniel le nouveau péché de Berquin. Celui-ci d'ailleurs s'était fait vraiment redouter par son courage, et comme on prévoyait tout le mouvement que de puissans personnages se donneraient pour le défendre, on avait cru devoir temporiser et procéder avec adresse. La tactique avait été de pousser d'abord contre lui son propre évêque. Le 8 janvier 1526, l'évêque d'Amiens demande au parlement la permission de faire prendre au corps Louis de Berquin, qui réside dans son diocèse, et le scandalise par sa conduite. Cette requête étant appuyée par les délégués du pape, le parlement donne la permission demandée. Deux jours après, la cour dit que le prisonnier de l'évêque d'Amiens sera transféré sur-le-champ à Paris. Elle ajoute que, s'il échappe aux mains des sergens envoyés pour l'arrêter, il sera sommé de comparaître dans le délai de trois jours, et que ses biens seront confisqués.

S'il pouvait fuir, il ne fuit pas, et le 24 janvier il était déjà captif sous les voûtes humides de la Conciergerie, quand la cour ordonnait au sénéchal de Ponthieu de faire saisir tous ses livres, déposés, comme on l'avait appris, chez le seigneur de Rambure, son ami, soit au château de Rambure, soit dans la maison qu'habitait ce seigneur en la cité d'Abbeville. C'est donc un grand procès qu'on veut instruire. On a déjà les traductions de Berquin censurées par la faculté; mais à ces pièces on veut en joindre d'autres, et comme on sait que Berquin a l'habitude d'écrire des notes sur la marge de ses livres, on croit pouvoir atteindre, en lisant ces notes, tous les secrets de sa pensée. En outre, car il a, dit-on, mal parlé des théologiens, on fera venir des témoins. Le dernier jour de janvier, la cour ordonne que l'huissier Jacques de Mailly ira faire une enquête au logis de quelques habitans d'Amiens, d'Abbeville, y

recueillera des témoignages pour les transmettre aux délégués du pape, et, sur leurs indications, assignera les personnes qu'ils voudront entendre.

Cependant on s'agit au sujet de Berquin ailleurs encore qu'au Palais et à la Sorbonne. Ainsi que l'avaient bien prévu les ennemis de ce libre docteur, la nouvelle de son arrestation anime contre eux le plus intime conseil de la régente. Puisque le roi lui-même a pris Berquin sous sa tutelle, on ne peut le poursuivre sans avoir l'intention d'outrager le roi : tel est l'avis exprimé par ces fidèles serviteurs de la couronne, pour qui tous les devoirs consistent dans l'obéissance. Il y a de plus autour de la régente quelques partisans éclairés de la tolérance religieuse qui se sont déjà prononcés contre Bédier, contre la faction bédiste, et qui cette fois, puisqu'il s'agit encore de l'honnête Berquin, reproduisent avec plus de vivacité leur plainte habituelle. De toutes les voix qui défendent sa cause, la plus émue et la plus touchante est celle de Marguerite d'Angoulême, la sœur du roi, la belle Marguerite, l'amie dévouée de tous les beaux esprits. Marguerite n'a peut-être jamais vu Louis de Berquin, mais elle s'est passionnée de loin pour ce gentilhomme lettré qui s'est révolté contre la tyrannie des pédans, et dont les pédans veulent la mort. Elle intercède pour lui auprès de tout le monde. Elle écrit même au roi, toujours prisonnier, et le sollicite avec une telle ardeur qu'il s'empresse d'envoyer à la régente un ordre pour le parlement. Il prescrit qu'on suspende jusqu'à son retour le procès de Berquin, comme ceux de Lefebvre, de Roussel et de tous les autres docteurs suspects d'hérésie.

Nous avons la réponse de Marguerite à la lettre de son frère. « Monseigneur, lui dit-elle, le désir que j'avais d'obéir à votre commandement était assez grand, sans l'avoir redoublé par la charité qu'il vous a plu faire au pauvre Berquin, selon votre promesse : dont je suis sûre que celui pour qui je crois qu'il a souffert aura agréable la miséricorde que, pour son honneur, vous avez faite à son serviteur et au vôtre (1). » Ainsi la cause de Berquin est pour Marguerite la cause de Dieu. Par qui la religion du Christ est-elle corrompue ? C'est par l'église orthodoxe. Telle est sa croyance, et elle la déclare. Bédier a donc eu raison de la dénoncer un jour elle-même comme hérétique.

La régente transmet aux délégués du pape l'ordre du roi. L'ayant reçu, les délégués se présentent, le 20 février, à l'audience de la cour et demandent un conseil. Le parlement les a chargés de poursuivre; au nom du roi, la régente leur commande de suspendre toute

(1) *Lettres de Marguerite*, publiées par M. Génin, t. II, p. 77.

poursuite. Que feront-ils? Personne ne veut croire François si zélé pour les hérétiques. « Le roi a aussi mauvais conseil qu'il est bon, » dit un jour en plein parlement (1) le doyen de la faculté de théologie. C'est l'opinion commune. François est au fond du cœur trop bon catholique pour s'intéresser à Berquin; il n'a pu signer l'ordre transmis aux délégués qu'en cédant aux mauvais conseils de Marguerite. Il serait donc opportun de lui donner un avertissement en continuant le procès qu'il a dit d'interrompre. S'il se fâche, sa colère, si vive qu'elle soit, tombe vite, et avant son retour à Paris se succéderont bien des jours, peut-être bien des mois. Tout cela considéré, le président Charles de Guillard répond fièrement aux délégués que, sur un commandement contenu dans une lettre-missive, la cour ne sursoit jamais. Il faut en conséquence suivre l'affaire en attendant l'envoi d'une lettre-patente.

Les délégués, cet avis exprimé, se retirent et vont se remettre à leur enquête sur les méfaits de Berquin. Après cet incident, il en survient un autre. Berquin, qui connaît ses juges, les récuse. Que vaut cette récusation? Il l'ignore; mais, comme il ne peut plus rien espérer que d'un ajournement, il cherche à faire ajourner son procès. On le comprend, et, pour déconcerter sa manœuvre, on se presse. Le 27 février, il est mandé devant le parlement. Il faut qu'il déclare les motifs de sa récusation pour qu'on la rejette. Le président Charles de Guillard, sieur des Épichelères, un Manceau rusé, l'interroge. Berquin répond qu'il désire exposer par écrit tous ses motifs, qui sont nombreux et graves, et demande pour cela quelque délai. — A tout délai, reprend Guillard, il faut assigner un terme. Combien de jours veut-il? — Il ne peut le dire; on lui refuse en effet tout moyen de hâter sa besogne, même un secrétaire, quand il demande pour secrétaire, sinon le jour, du moins la nuit, le greffier même du tribunal. Autant qu'il est possible, il se pressera. — Qu'il se presse donc, lui répète Guillard; néanmoins, en attendant qu'il ait achevé ses écritures, une autre question se présente, qui peut être sur-le-champ résolue. Il a parlé d'introduire un appel. Qu'a-t-il voulu dire? S'il a quelque abus à reprocher aux délégués du pape, on l'écouterait; mais qu'il n'ait pas l'intention d'appeler à d'autres juges : depuis la bulle, il n'y en a plus d'autres pour les hérétiques. Qu'il s'explique donc; la cour va l'entendre et statuer. — Sur ce point même, Berquin demande à réfléchir. On lui donne pour délai la fin du jour et la nuit; le lendemain, il sera de nouveau mandé devant la cour.

Il comparait en effet le lendemain et puis le 4 mars 1526; mais

(1) Séance du 16 août 1526.



il n'a cherché, il n'a trouvé que des argumens pour tarder encore de répondre aux questions précises du président. Enfin le 5 mars la cour dit que, sans égard aux appellations, aux récusations nullement motivées de l'accusé, les juges continueront leur procédure. Il est trop clair que Berquin attend un secours du dehors. — Que du moins ce secours n'arrive pas à temps ! C'est le vœu du parlement, et c'est le vœu des délégués. Aussi le procès n'est pas long. Quoique les juges aient à lire plusieurs livres où l'accusé signale et demande à prouver des altérations nombreuses, quoiqu'on ait appelé des témoins, quoique tous les préliminaires aient fait prévoir de solennels débats, et quoique la lenteur soit habituelle aux juges d'église, la sentence suit de près l'assignation. Sur ce procès, nous n'avons qu'un document, mais il est précieux, c'est une lettre de Berquin à l'adresse d'Érasme :

« Voici de nouveau, dit-il, les frelons en fureur. Ils m'ont accusé d'hérésie devant le parlement, devant les délégués du pape, uniquement parce que j'ai traduit en langue vulgaire quelques-uns de vos opuscules où ils osaient prétendre qu'ils avaient trouvé les plus monstrueuses impiétés. J'ai sur-le-champ deviné leur manœuvre : ils voulaient, avec l'aide des dieux, brûler comme hérétiques les livres d'Érasme et avec eux maître Berquin, s'il ne consentait pas à les abjurer comme tels. S'il les abjurait, il suffisait à leur vengeance de lui avoir infligé la marque d'une insigne et perpétuelle infamie. Bien persuadé, pour ma part, que pas un endroit de vos livres ne doit être abjuré comme hérétique, je n'ai rien abjuré, ayant mon honneur plus cher que ma vie, et j'ai de plus soutenu que vous êtes un de ces hommes contre lesquels le moindre soupçon d'hérésie ne doit pas même être exprimé. J'ai dit que vos petits traités ont été approuvés par le pape Léon X ; j'ai dit que le pape Adrien vous a prié de venir à Rome avec la plus touchante bienveillance, et ne vous a pas seulement envoyé cette invitation dans une et plusieurs lettres écrites de sa main propre, mais vous l'a faite encore par ambassadeur ; j'ai dit que le pape Clément a suffisamment déclaré soit par ses lettres, soit par un magnifique présent, gage de son estime, combien lui a plu votre paraphrase sur les Actes des apôtres, et qu'Érasme lui a seul paru capable de refuter la doctrine de Jean OEcolampade sur l'eucharistie. (C'est du moins ce que m'avait dit vers ce temps-là je ne sais plus qui. Veuillez, je vous prie, m'écrire si le fait est vrai.) J'ai ajouté que lorsque je traduisais vos opuscules, je n'y avais rien rencontré qui fût indigne d'un chrétien... Quant à la traduction, je leur ai prouvé que j'étais manifestement calomnié ; je leur ai montré qu'entre mon style et celui du traducteur dont ils m'attribuaient la version il n'y a pas plus de ressemblance qu'entre un renard et un chameau, qu'ils m'offraient une version

avec un titre, avec un nom supposés, avec des additions, des suppressions nombreuses, avec des contre-sens commis par un interprète ignorant, et, pour ne pas leur laisser supposer que je parlais ainsi pour me sauver, je leur ai proposé de vérifier sur mon manuscrit autographe si je disais vrai ou faux. Deux fois la reine-mère avait écrit aux commissaires de surseoir jusqu'à l'arrivée du roi, le roi très chrétien voulant consulter quelques gens de bien doctes et sensés sur l'affaire de Lefebvre, sur la mienne, sur d'autres semblables, et les établir juges de tous ces débats. Cependant les commissaires, ou ne pouvant modérer la violence de leur inimitié, ou désirant complaire à la faculté, ou redoutant un échec pour leur tyrannie, après s'être suffisamment déchainés contre le nom d'Érasme, après l'avoir appelé bruyamment hérétique, apostat, et Berquin son disciple, produisirent une suite de phrases extraites, disaient-ils, de vos livres par des théologiens, phrases tronquées et mutilées, et les déclarèrent hérétiques, schismatiques, scandaleuses, ou du moins sentant l'hérésie, c'est-à-dire leur déplaisant. Il serait long, très docte Érasme, de répéter ici tout ce que je leur ai répondu; sachez simplement que je ne leur ai pas cédé sur un seul article, et cependant je n'ai rien dit sur le ton d'une raideur opiniâtre. Ou j'ai moi-même expliqué votre opinion mal comprise, ou j'ai fait voir le sens d'une phrase détachée dans une phrase précédente, ou j'ai dit que les mots exprimaient mal votre pensée, ou qu'il manquait quelque chose, ou que le texte de l'exemplaire était corrompu; en résumé, j'ai pris garde de toute façon soit à ne faire, d'une part, aucune concession à leur malveillance, soit, d'autre part, à ne leur pas donner une juste cause de sévir contre moi, contre vos livres. Je n'ai pas omis non plus les protestations; j'en ai fait, disent-ils, d'innombrables. Méprisant néanmoins ces protestations, méprisant l'édit de la reine-mère, ayant à leur aide appelé trois moines, que j'avais dès l'abord récusés, principalement le prieur des chartreux, comme suspects de mauvais vouloir envers Érasme, ils n'ont pas craint de me condamner, n'ayant pas même dit un mot contraire à la foi catholique, comme hérétique et fauteur d'hérétiques (1). »

La sentence lui fut lue dans sa prison, à la Conciergerie. Ses livres seront encore une fois brûlés en sa présence, tandis que pour sa part il déclarera, selon la formule prescrite, approuver une aussi juste condamnation. Ensuite il méritera la pitié de l'église en ne lui refusant aucune des satisfactions qu'elle exigera. Sinon il sera livré lui-même au bûcher. On vient de lire sa lettre à l'illustre docteur de Rotterdam. Elle est d'un homme sans jactance, qui ne dédaigne pas d'être souple, adroit, pour défendre sa cause, même lorsqu'il a

(1) *Epistolæ Erasmi; Appendix; epist. 335.*

trop de raisons pour la croire perdue; mais on y voit aussi l'honnête homme de qui l'on ne doit jamais obtenir aucun désaveu. Il faut donc, après avoir dicté la sentence, appeler le bourreau. Cependant on ne l'appelle pas encore. Quand le bras séculier est prié d'agir, il hésite. Naguère si pressé d'en finir avec Berquin, le parlement s'émeut aujourd'hui quand on le somme d'exécuter un arrêt qui pourtant ressemble à tous les arrêts de l'église en telle matière. Des voix s'élèvent pour protester contre la précipitation des juges; on parle même de mander Berquin devant la cour, de l'entendre, d'examiner de nouveau son affaire, toute son affaire, et cet avis prévaut. On disait à l'accusé très durement, le mois passé, qu'il ne pouvait appeler d'autres juges que des clercs et des moines, et maintenant ces autres juges, que le condamné n'a pas appelés, s'offrent d'eux-mêmes. Ils ne s'offrent pas volontiers et de bon cœur, on l'apprendra bientôt. Non, le parlement de Paris n'a pas tout à coup changé de sentimens à l'égard des hérétiques, et ne veut pas les mieux traiter à l'avenir; mais, en ce qui regarde Berquin, il regrette maintenant qu'on ait engagé ce nouveau procès. En effet, son puissant protecteur, le roi, n'est plus prisonnier. En entrant à Bayonne le 18 mars, il a été reçu par divers personnages venus à sa rencontre, entre autres par le premier président au parlement de Paris, Jean de Selve, et le soir même celui-ci, à qui le roi n'a pas fait bon visage, s'est empressé d'écrire à ses collègues: « Messieurs, j'ai entendu par M. de Selve, mon neveu, quelque mécontentement que l'on avait de la compagnie, et je m'en suis aussi aperçu. J'en ai déjà commencé de parler à Madame. Je ferai l'office que je suis tenu faire envers la cour moyennant l'aide de Dieu (1). » Ainsi le roi revient irrité contre le parlement, on le sait, et l'on doit soupçonner que le procès de Berquin, continué sur l'avis du parlement au mépris de sa lettre-missive, est la raison principale de la colère du roi. Que dirait-il, s'il apprenait en arrivant à Paris que Berquin est brûlé? Il convient donc de suspendre l'exécution de la sentence.

En effet, revenant vers Paris avec une lenteur calculée, François est en route informé de tous les détails du procès audacieusement poursuivi, promptement achevé, et, craignant pour la vie de Berquin, il écrit de Mont-de-Marsan, le 1<sup>er</sup> avril, aux juges tenant sa cour du parlement de Paris :

« Nous avons présentement été avertis comme, nonobstant que par notre très chère et très amée dame et mère, régente en France durant

(1) *Captivité de François 1<sup>er</sup>*, p. 518.

notre absence, vous eût été écrit et mandé ne vouloir en façon quelconque procéder au fait du sieur de Berquin, naguère détenu prisonnier, jusqu'à ce que nous puissions être de retour en cettui notre royaume, vous avez ce néanmoins, à la requête et poursuite de ses malveillans, tellement procédé en son affaire que vous en êtes venus à sentence définitive. De quoi nous ne pouvons trop émerveiller... A cette cause... nous voulons et vous mandons et très expressément enjoignons... que vous n'ayez à procéder à l'exécution de ladite sentence, que vous pouvez avoir, comme dit est, donnée à l'encontre dudit Berquin, mais le mettiez lui, les informations et procédure de son dit procès, en si bonne sûreté que vous nous en puissiez répondre;... et gardez qu'en cela ne faites faute, car nous vous avisons, si faute y a, que nous nous en prendrons à ceux de vous que bon nous semblera pour nous en répondre. »

La lettre royale est cette fois une lettre-patente, et les derniers mots de cette lettre sont, on le voit, une menace. Quand François menaçait, il avait toujours le ton plein d'arrogance. En rien, on le sait, il ne connaissait la mesure; mais il avait autant de légèreté que d'emportement. Avec un roi de ce caractère, on devait se montrer prêt à faire toutes les concessions et se bien garder d'en faire aucune; il fallait plier pour ne pas rompre. Après l'orage, cet inconstant relevait lui-même ceux qu'il avait prosternés. Le 7 avril, ayant reçu la lettre du roi, le parlement charge d'y répondre le président Antoine Le Viste avec les conseillers Jean Prévost, Jean Violle et Nicole Le Cocq. Le 9, la réponse est lue. Le roi, s'il a lieu de se plaindre, manque de justice, dit l'habile réponse, envers ses plus fidèles, ses plus zélés serviteurs. En effet, la régente ayant prié le pape d'intervenir et d'arrêter « la pestifère contagion de l'hérésie luthérienne, » le pape a lui-même fait choix de notables personnes auxquelles il a donné commission de poursuivre les coupables. C'est devant ce tribunal qu'a paru Louis de Berquin : le parlement n'a fait que prêter à ce tribunal, comme il convenait, le ministère du bras séculier. Puisque le roi lui commande aujourd'hui de différer l'exécution de la sentence rendue, le parlement obéit : par un acte de soumission respectueuse, il suspend l'affaire, il interrompt le cours de la justice; mais, si la régente a pu réclamer l'intervention du pape, si le pape, sollicité par la régente, a pu constituer des vicaires avec le mandat exprès de rechercher et de juger les hérétiques, la sentence prononcée contre Berquin est légale, et le parlement attend du roi l'ordre de l'exécuter. Pour conclure, le parlement fait remarquer que des crimes semblables à celui de Berquin ne peuvent rester impunis. Comme l'enseignant, dit-il, les deux Testaments, Dieu sévit toujours en sa juste colère contre les nations qui

négligent de faire respecter les lois par lui-même dictées. Il importe d'ailleurs de précipiter l'événement pour satisfaire au plus tôt, outre Dieu, le peuple, qui murmure, et dont l'impatience devient véritablement importune. — Voilà ce que mandent au roi les gens de sa cour.

Le roi néanmoins ne se presse pas de leur répondre. Il ne lui convient pas sans doute d'engager avec eux une controverse sur les faits accomplis : présentement ils s'engagent à respecter la vie de Berquin, et présentement cela suffit au roi. Berquin demeure prisonnier, mais à bon droit il se croit sauvé. C'est alors, le 17 avril, qu'il fait parvenir à son complice, le docte Érasme, le récit presque enjoué de sa « tragédie. » Par le même messenger, il lui transmet la série des articles que les délégués du pape ont condamnés, le priant d'y répondre amplement, comme il sait répondre. Le roi, lui dit-il, l'estime beaucoup, il l'estimera bien davantage quand il aura confondu cette engeance de théologiens attardés, dont l'ineptie n'excuse pas la violence. Érasme, qui était alors à Bâle près de son ami Froben, recevait presque en même temps un paquet de Noël Bédier contenant la copie de plus de deux cents propositions extraites de ses livres et sommairement censurées par l'outrecuidant syndic. Si l'amitié d'Érasme était quelquefois un peu trop circonspecte, on l'appelait en scène dès qu'on le traitait en ennemi et malgré son dédain habituel pour les théologiens et les moines il ne savait supporter aucune offense, même venant de ces moines, de ces théologiens. Il répondit à Bédier le 6 juin en le dénonçant au parlement comme un impudent sycophante.

Ce fut pour Berquin un très opportun et un très utile auxiliaire. Érasme avait partout en effet, même en France, un grand crédit. Sa lettre, lue le 5 juillet 1526 au parlement avec la plus respectueuse déférence, produisit la sensation qu'il avait sans doute prévue : elle indisposa contre Bédier le plus grand nombre des conseillers qui la comprirent, et, quand on raconta devant le roi cette mésaventure des sorbonistes, il en fut satisfait. Ce ne fut pas la dernière. Appelé bientôt à se défendre lui-même devant le parlement, Bédier accusa vainement Érasme, et vainement jura qu'il était de la confrérie de Luther; le parlement interdit provisoirement aux libraires de vendre les libelles de Bédier contre Érasme, et soumit pour l'avenir à la formalité de l'autorisation préalable tous les livres destinés à la presse par les régens mêmes de la faculté (1).

Érasme a donc obtenu tout ce qu'il pouvait désirer en portant sa plainte. Il n'avait jamais demandé qu'on fit à son orthodoxie calom-

(1) Séance du 16 août 1526.

niée l'hommage d'un sorboniste conduit au bûcher. Cependant le traducteur coupable d'Érasme innocent est toujours à la Conciergerie. Priait-on le roi de l'en tirer? Il n'en faut pas douter; mais le roi devait se dire qu'il avait déjà beaucoup fait pour Berquin en sauvant sa vie. Il écrit toutefois le 11 juillet, étant encore éloigné de Paris, pour inviter la cour à bien traiter son prisonnier. Qu'il jouisse du moins de toutes les libertés que la prison comporte; qu'on ne le tienne plus séquestré dans une cellule malsaine, et qu'on le mette dans un autre bâtiment de la Conciergerie où est le préau. — Ce serait, répond la cour, « de périlleux exemple; » jamais on n'a mis au préau des condamnés dont la peine est la mort. A la recommandation du roi, la cour vient, dit-elle, d'offrir à Berquin la chambre réservée aux plus grands personnages, aux princes du sang, celle qui dernièrement était occupée par le sieur comte de Saint-Vallier, et il l'a refusée. On lui permettra désormais, pour contenter le roi, de se promener dans le préau deux heures par jour, une le matin, une le soir, mais seul, en l'absence des autres prisonniers. Qui doit être plus séquestré qu'un si redoutable hérétique?

Non, ce n'était pas contenter le roi. Quant à Berquin, toujours seul, privé même de livres, il s'attriste et devient malade. Le roi, qui l'apprend, écrit de Chambord qu'on le transfère dans quelque maison sûre, mais ouverte à ses parents, à ses amis, où lui seront donnés tous les soins que sa santé réclame. Des lettres-missives, on le sait, le parlement ne tient pas grand compte. A celle-ci le parlement ne répond pas, et de ce que le roi demande il ne fait rien. On informe alors le roi que le parlement s'obstine à lui déplaire. Cela l'irrite, et le 5 octobre, étant à Beaugency, il envoie deux archers de sa garde, René Texier et Charles de Broc, qu'il charge d'aller faire eux-mêmes la translation trop longtemps différée.

Les deux archers arrivent le 10 octobre à Paris avec une lettre du roi pour la cour. Il est, dit le roi, « merveilleusement étrange » qu'on n'ait pas encore fait ce qu'il a ordonné. « A cette cause, ajoute-t-il, nous vous mandons et très expressément enjoignons cette fois pour toutes que vous ayez incontinent à mettre et délivrer ledit Berquin es mains desdits Texier et Charles de Broc, auxquels nous avons commandé le mener en notre château du Louvre. » L'ordre est formel. Eh bien! cette fois la cour refuse formellement d'obéir. Au Louvre, où le roi veut conduire Berquin, on fait en ce moment de grands travaux, et à ces travaux sont employés tant d'ouvriers qu'aucune surveillance n'est praticable. Un prisonnier que favorise un si haut patronage serait bien vite, on n'en doute pas, hors d'une telle prison. Ayant donc délibéré, la cour dit qu'elle

ne livrera pas Berquin aux archers de la garde, et qu'il ne sera pas transféré. C'est une vraie résistance, presque une rébellion. La cour ne se dissimule pas qu'elle vient de braver un maître superbe; elle va donc maintenant user pour l'adoucir de tous les artifices qui lui seront conseillés par la prudence. Le prévôt de Paris, Jean de La Barre, premier gentilhomme de la chambre du roi, est prié de venir au palais. Quand il se présente, le 12 octobre, on lui raconte ce qui s'est passé, on lui demande de visiter Berquin dans sa prison, d'apprécier lui-même s'il est possible de traiter plus humainement un aussi grand coupable, et de vouloir bien ensuite aller vers le roi faire de sa visite un rapport fidèle. Le prévôt s'empresse de condescendre au désir de la cour, et, ayant été voir Berquin en sa chambre, il revient avant la fin de l'audience. Berquin, dit-il, paraît avoir été malade; mais il ne se plaint pas de son logis, il demande simplement la liberté de lire et d'écrire. Cette liberté, répond la cour, les condamnés à mort n'y peuvent jamais prétendre; elle ne leur est jamais accordée. Cependant on traitera Berquin avec une faveur exceptionnelle, et, pour l'aider à passer le temps, on lui fera remettre un exemplaire des épîtres de saint Jérôme en latin; on y joindra même, s'il le désire, quelques livres d'histoire. Le prévôt n'omettra pas cela dans son rapport; il faut que le roi sache bien que la cour fait tout ce qu'elle peut pour lui plaire.

Le lendemain 13 octobre, les conseillers Louis Regnier et René Du Bellay sont envoyés aussi vers le roi, munis d'instructions adroitement rédigées. Ces instructions contiennent un discours, le discours que les ambassadeurs réciteront au roi. Les ayant entendus, et le prévôt avec eux, le roi ne pourra garder rancune à la cour; il comprendra qu'elle a rempli son devoir, et peut-être se laissera-t-il enfin persuader qu'il ne doit pas protéger plus longtemps un relaps tant de fois condamné, dont l'impunité devient un scandale.

Le 30 octobre, les ambassadeurs sont de retour. En partant de Paris, ils ont fait route vers la ville d'Artenay, où le roi devait venir. Le roi ne venant pas, ils ont envoyé demander de ses nouvelles. On leur a répondu que, la duchesse d'Angoulême étant gravement malade à Montpipeau, le roi se proposait de demeurer quelques jours auprès d'elle, et qu'il leur faisait dire de l'aller attendre dans la ville d'Étampes. Ils se sont aussitôt rendus à Étampes, où ils attendaient encore le roi quand il leur fut annoncé qu'il avait pris une autre route, se dirigeant sur Marcoussis. Ils ont alors gagné Marcoussis, où, dès l'abord, rencontrant le prévôt de Paris, messire Jean de La Barre, ils l'ont prié de vouloir bien demander pour eux une audience au roi. Le roi leur a prescrit alors de rentrer à Paris. C'est pourquoi, disent-ils, les voilà revenus, ayant parcouru beaucoup

de pays, mais n'ayant pas rempli leur mandat. Du moins sont-ils informés que le roi sera lui-même bientôt à Paris, et qu'il a dessein de terminer dès son retour l'affaire de Berquin.

Le retour du roi fut encore différé; mais, quoique absent de Paris, il pensait toujours à Berquin. C'est ce que vint faire connaître à la cour, le 19 novembre, le prévôt Jean de La Barre. Le roi ne s'était pas joué du prévôt comme des conseillers. Dès qu'il s'était fait annoncer, demandant à lui parler, le roi l'avait reçu. Maintenant il revient avec une lettre du roi, qui lui commande d'enlever Berquin et de le transporter au Louvre. C'est le prévôt de Paris qui se présente aujourd'hui porteur de cet ordre, le commandant supérieur de la milice urbaine : toute résistance est donc impossible. La cour proteste encore, elle décrète « qu'elle ne délivrera pas ledit Berquin audit prévôt; » mais elle s'empresse d'ajouter que, « vu le temps tel qu'il est, » ledit prévôt pourra librement pénétrer dans la Conciergerie pour y faire « ce qui est en lui. » En d'autres termes, il agira, les portes ouvertes, selon sa conscience et sous sa responsabilité. Le même jour vers six heures du soir, Jean de La Barre se rend à la Conciergerie, et en tire Louis de Berquin, qu'il remet entre les mains du bâtard de Saint-Amadour, capitaine des gardes. Quatre archers, commandés par ce capitaine, le mènent au Louvre.

Il n'y demeura pas longtemps; la cour l'avait bien prévu. Marguerite, qui avait constamment animé son frère contre les persécuteurs de Berquin, ne pouvait supporter que cet honnête homme fût détenu quelque part, même au Louvre. Souvent absente de Paris, elle écrivait, elle adressait les plus vives suppliques, tantôt au roi lui-même, tantôt aux conseillers les plus chers du roi, réclamant toujours la liberté de Berquin. Enfin elle lui fut accordée, et ce fut au grand-maître Anne de Montmorency que le roi commanda de faire la volonté de Marguerite. Berquin libre, Marguerite écrivit alors au grand-maître pour le remercier. Sa courte lettre se termine par ces mots charmans : « Vous merciant du plaisir que vous m'avez fait pour le pauvre Berquin, que j'estime autant que si c'était moi-même, et par cela pouvez dire que vous m'avez tirée de prison (1). » Là se termine le second acte de la « tragédie » de Berquin.

(1) *Lettres de Marguerite*, t. I<sup>er</sup>, p. 219.



## III.

Le troisième acte, qui finira si mal, commence bien. Marguerite d'Angoulême, nouvellement mariée au roi de Navarre, a pris Berquin au service de son mari (1). Il va donc s'éloigner souvent de Paris, suivant la cour nomade d'un roi sans royaume, et, s'il consent à ne plus parler, à ne plus écrire, on peut l'oublier. Voici toutefois sa situation véritable : il est condamné comme hérétique et relaps. Cette sentence rendue, il devait être mis à mort par le bras séculier. Un empêchement est survenu, le bras séculier n'a pu remplir son office; mais la sentence demeure intacte, et si le roi, qui s'est mis entre Berquin et le bourreau, quitte cette place, le bourreau va frapper. La vie de Berquin est en suspens, à la merci d'une circonstance. Si donc il a souci de vivre, il doit se taire. Puisqu'il est du parti de la liberté, il est du parti de la justice : il peut se consoler de toutes ses disgrâces en se disant cela tous les jours à lui-même, mais il faut qu'il s'abstienne de le prêcher en public. C'est le conseil que lui donne Érasme.

Ce conseil est encore une fois inutile : Berquin ne l'écoute pas. Il est gentilhomme, il est fier, il est vaillant, il ne considère pas les dangers. On lui dit d'accepter humblement sa défaite. Eh bien ! il ne lui suffira plus maintenant de reproduire ses opinions deux fois condamnées et de protester contre la sentence de ses juges; il se proposera d'accuser les opinions de ses juges eux-mêmes et d'obtenir contre elles un arrêt. Ils déclarent que, s'il fronde l'église, il est mauvais chrétien : il veut un arrêt qui les déclare impies.

« Plus il avait de confiance, dit Érasme, plus je craignais pour lui. C'est pourquoi je lui écrivis fréquemment pour l'inviter ou bien à se faire mettre hors de cause par quelque expédient, ou bien à s'éloigner sous le prétexte d'une ambassade royale obtenue par le crédit de ses amis. Je lui disais que les théologiens laisseraient peut-être avec le temps tomber son affaire, mais qu'ils ne s'avoueraient jamais coupables du crime d'impunité; je lui disais d'avoir toujours présent à l'esprit quelle hydre était ce Béda et par combien de gueules il soufflait le venin; je lui disais de bien réfléchir qu'il allait se commettre avec un adversaire immortel, car une faculté ne meurt pas, et de bien se persuader encore qu'après avoir appelé trois moines au combat, il allait avoir à se défendre contre des légions nombreuses, non-seulement opulentes et puissantes, mais encore très malhonnêtes et très expérimentées dans la pratique de toutes les

(1) *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 380.

fraudes; je lui disais que tous ses ennemis ne se reposeraient pas avant d'avoir consommé sa ruine, sa cause fût-elle plus juste que celle du Christ; je lui disais de ne pas trop se fier à la protection du roi, la faveur des princes étant inconstante et leurs affections étant facilement changées par les artifices des délateurs; je lui disais enfin que même les plus grands princes se laissent fatiguer souvent par l'improbité de ces gens et cèdent quelquefois encore à la crainte que ces gens leur inspirent, et que le roi François, étant d'ailleurs le meilleur des hommes, n'avait pas été jusqu'alors très bien servi par la fortune... Et si tout cela ne pouvait le toucher, je lui disais de ne pas m'engager dans son affaire, parce que je ne voulais, avec sa permission, avoir rien à démêler avec des légions de moines et toute une faculté de théologie; mais je ne réussis pas à le convaincre : quand j'argumentais de tant de façons pour le détourner de son entreprise, je ne faisais qu'exciter son courage. »

Cette entreprise fut d'abord heureusement conduite. Berquin, ayant extrait des écrits de Bédier contre Érasme et Lefebvre douze propositions qu'il estime suffisamment impies, va lui-même les porter au roi. Une lettre de Marguerite le présente et l'introduit. « Monseigneur, écrit-elle à son frère, le pauvre Berquin, qui par votre bonté tient que Dieu lui a sauvé la vie par deux fois, s'en va devers vous, n'ayant plus personne à qui il puisse avoir adresse, pour vous donner à connaître son innocence, et pour ce, monseigneur, que je sais l'estime en quoi vous le tenez, et le désir qu'il a et a toujours eu de vous faire service, je ne crains vous supplier par lettre au lieu de la parole qu'il vous plaise en avoir pitié. Et, s'il vous plaît faire semblant de prendre son affaire à cœur, j'espère que la vérité qu'il fera apparaître rendra les forgeurs d'hérétiques plus maldisans et désobéissants à vous que zélateurs de la foi (1). »

François faisait grand cas d'Érasme, de Lefebvre, de Berquin, et il détestait Bédier à cause de son humeur querelleuse et de son acharnement à décrier toutes les gloires. Quand donc il eut entre les mains les douze propositions remises et sans doute habilement commentées par Berquin, il les fit porter le 9 juillet 1527 à l'Université de Paris par l'évêque de Bazas, les soumettant à l'examen de toutes les facultés et de toutes les nations. C'était un premier succès. Les trois facultés de théologie, de décret et de médecine n'avaient qu'un sentiment à l'égard de toute nouveauté. Oui, les médecins eux-mêmes, en ce temps-là, trouvaient convenable de faire brûler les gens qui avaient mal parlé du célibat. Toutefois entre les nations il existait de graves dissidences; ainsi dans celles

(1) *Lettres de Marguerite*, t. II, p. 96, 97.

de Picardie et en Normandie les persécutés avaient plus de partisans que les persécuteurs. L'Université, consultée sur les douze propositions de Bédier, ne les condamna pas; on ne put toutefois obtenir d'elle qu'elle consentit à les approuver; elle ne prononça pas de jugement, ce qui fut pour Berquin presque une autre victoire, puisque pour Bédier ce fut un échec.

Assurément il y avait partout des novateurs; mais, partout répandus et toujours croissant en nombre, ils inspiraient chaque jour plus d'inquiétude aux tuteurs officiels de l'orthodoxie religieuse, et, n'étant encore nulle part le plus gros bataillon, ils auraient été facilement écrasés, s'ils n'avaient été protégés par le roi. Il s'agit donc pour les adhérens du parti contraire de faire entrer dans l'esprit du roi que ces novateurs étaient des séditieux qu'il fallait enfin renoncer à défendre, dans l'intérêt de sa puissance et de la paix publique. S'il préférerait les écrits des lettrés ingénieux, érudits, qui savaient le grec, comme Lefebvre, comme Érasme, aux compilations scolastiques des lourds pédans de la Sorbonne, il devait, d'un autre côté, se laisser persuader qu'en ce qui regarde l'administration de l'état un roi ne peut régler sa conduite sur ses goûts littéraires. Or dans quelle situation s'étaient mis les princes d'Allemagne qui avaient trop incliné vers les beaux esprits! En quel trouble étaient les nations révoltées contre la tyrannie des cuistres!

François avait horreur de toute sédition. C'était habilement lui parler des novateurs que de lui dire qu'ils pourraient un jour porter dommage à son autorité. On l'a vu d'ailleurs, jamais il n'a pris leur défense que pour faire valoir contre le parlement cette autorité sinon menacée, du moins injurieusement méconnue. Si le parlement de Paris n'avait pas mis tant d'ardeur à les poursuivre, il en aurait mis, pour sa part, beaucoup moins à les protéger. Qu'ainsi le parlement se désiste de toute initiative et s'efface devant le roi, le roi, sans aucun doute, se montrera bien plus favorable aux intérêts de l'église, qui sont si chers au parlement. Cette magistrature, composée de clercs et de laïques en égal nombre, avait plus d'audace que de dignité. Dès qu'elle eut pris le parti de s'incliner devant le roi pour le dompter, elle s'inclina très bas. Entendons au lit de justice du 24 juillet 1527 ce président Charles de Guillard, qui l'année précédente traitait avec un si grand dédain les lettres du roi. Il lui dit aujourd'hui : « Nous ne voulons disputer de votre puissance, ce serait espèce de sacrilège, et savons bien que vous êtes par-dessus les lois, et que les lois ou ordonnances ne vous peuvent contraindre... » Il lui dit encore, ajoutant à cette apologie du despotisme la plus grossière flatterie pour le despote : « Dieu

vous a fait tant de grâces et tellement doué de vertus que, si tous les rois qui sont aujourd'hui étaient conférés, ils ne seraient en rien comparables à vous... » Il lui dit enfin : « Sire, votre très humble et très obéissante cour est consolée et réjouie de votre présence et venue autant que le furent les apôtres quand ils virent Dieu après la résurrection. » Mais où tend toute cette bassesse? A persuader François qu'il doit être le « péculier protecteur et défenseur de la religion, » et ne permettre ne souffrir dans son royaume « aucunes erreurs, hérésies ou fausses doctrines. » Ainsi le parlement rede-vint agréable et puissant.

Malgré les fréquentes remontrances de Marguerite, malgré l'intervention plus tendre d'Anne de Pisseleu, déjà François commençait à se reprocher sa tolérance comme une erreur, comme une faute, quand, en l'année 1528, le lendemain de la Pentecôte, eut lieu dans Paris, où il résidait, un événement de grave conséquence. Une image en pierre de la Vierge placée à l'angle d'une maison près de l'église du Petit-Saint-Antoine ayant été mutilée durant la nuit par quelque hérétique, tout le peuple se souleva. De toutes les paroisses de Paris partirent d'abord des processions nombreuses allant réciter des prières et proférer des menaces sur le théâtre de la mutilation sacrilège. Ensuite arrivèrent tous les suppôts de l'Université, docteurs, licenciés, bacheliers, maîtres ès-arts, écoliers, conduits par leur recteur. On connaît la puissance de ces démonstrations populaires : elles émeuvent, elles entraînent même les indifférens, et les rares dissidens fuient ou se cachent. Entraîné lui-même, le roi se rend au lieu du crime, escorté de ses gentilshommes, de son clergé, de ses archers, tête nue et tenant un cierge à la main, puis le lendemain encore et les jours suivans les processions recommencent. C'est une fièvre qui ne se calme pas. A dater de ce jour, comme l'attestent tous les historiens, François n'eut plus aucune indulgence pour les frondeurs des clercs et des moines. Il aurait eu certainement le courage de les défendre encore, même contre le peuple ameuté, ces complices des briseurs d'images, s'il avait été de leur secte; mais il n'était d'aucune secte, et, quand il vit l'opinion se déclarer avec une telle énergie contre ses anciens protégés, il les abandonna. Alors recommença la persécution, d'autant plus violente qu'elle avait été quelque temps contenue.

Le mercredi 15 décembre 1528, un batelier dont le crime était d'avoir exprimé des doutes sur l'efficacité des prières adressées à la Vierge fut brûlé sur la place de Grève (1). Il était originaire

(1) *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 375.

de Meaux, ville du plus mauvais renom. Bientôt après on refit le procès de Berquin à la requête de Nicolas d'Anthuile, promoteur de la foi. Le roi n'arrêta pas cette nouvelle poursuite; il crut témoigner à Berquin assez d'intérêt en désignant lui-même la moitié de ses juges. La commission chargée de renouveler l'enquête et de prononcer l'arrêt fut par exception composée de douze personnes; on voulut des assises tout à fait solennelles. Dix de ces douze juges nous sont connus : Jean de Selve, premier président au parlement de Paris, Denis Poillot, président, Étienne Léger, vicaire-général de l'évêque de Paris, Guillaume Budé, maître des requêtes, Jean Prévost, Guillaume Bourgeois, Louis Roillart, René Gentil, Pierre Bruslard, conseillers, et Étienne Tornebulle, avocat (1). L'Université se fit représenter dans la cause par Noël Bédier, jaloux de se justifier lui-même.

Pendant quelques jours, Berquin se rendit sans gardes de son logis au palais. On le traitait avec honneur. Cependant on ne tarda pas beaucoup à l'arrêter. Il fut alors conduit à la Conciergerie, dans la cour du préau. Dans cette cour, réservée aux détenus « pour matière civile, » on jouissait de quelque liberté; on y recevait ses amis, ses domestiques. Or il arriva qu'un des valets de Berquin, qu'il avait envoyé porter des lettres et des livres, s'évanouit sur le pont au Change devant une image de la Vierge, et que les lettres, les livres, recueillis par des passans, furent portés à un jacobin qui les transmit sur le champ à Bédier. Les livres étaient chargés d'annotations hérétiques révélées sans aucun doute par un miracle! Ce miracle était bien fait pour émouvoir tout Paris. Berquin, dès lors reconnu coupable, fut transféré dans la tour de la Conciergerie, et son arrêt fut rendu le 15 avril 1529. Le condamné sera d'abord dégradé; on le dira déchu de ses honneurs, de ses titres; pour avoir abusé de sa doctrine, il ne sera plus docteur. Cette dégradation accomplie, il sera conduit, la tête nue et une torche de cire ardente à la main, d'abord au parquet civil du parlement, puis dans la grande cour du palais, devant la pierre de marbre, criant merci à Dieu, au roi, à la justice, à toutes les puissances du ciel et de la terre, qu'il a si criminellement outragées en écrivant des livres et des notes où sont énoncées des opinions conformes à celles de Luther. Ensuite on le mènera sur la place de Grève, où ses livres seront brûlés en sa présence, et où il criera de nouveau qu'il abjure ses erreurs. De la place de Grève, le pénitent et son cortège se dirigeront vers l'église Notre-Dame, où recommencera la palinodie. Toutes les cérémonies de cette abjuration étant achevées, le con-

(1) Félibien, *Histoire de Paris*, t. II, p. 985.

damné sera mis aux mains du bourreau, qui lui transpercera la langue avec un fer rouge, et sur son front imprimera l'insigne de la flétrissure, une fleur de lis. Enfin il sera livré tout sanglant à l'évêque de Paris, qui le gardera prisonnier jusqu'à sa mort.

Cette sentence devait être exécutée le jour même après dîner, c'est-à-dire vers trois heures du soir. Le peuple en connaît les termes presque aussitôt que le condamné, et sans retard une foule immense se précipite vers les ponts, vers les rues, vers les places que le cortège doit traverser. Un chroniqueur estime que plus de vingt mille personnes accoururent, impatientes d'assister au spectacle de cette édifiante expiation (1). Cette fois Berquin ne voit apparaître aucun protecteur : si Marguerite sollicite encore ou sa mère ou son frère, ses prières ne sont plus écoutées.

A l'heure assignée, le lieutenant criminel Maillard, assisté par le commissaire du Châtelet, se rend au palais avec une escorte nombreuse d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers. Ils viennent chercher Berquin dans sa prison pour l'accompagner aux lieux où, suivant les termes de la sentence, il doit se rendre; mais Berquin leur répond avec calme qu'il vient de faire appel de cette sentence, et qu'il ne les suivra pas. Ainsi l'attente du peuple sera trompée, il sera privé ce jour-là du spectacle annoncé.

Le premier président convoque le tribunal le soir même. Après une courte délibération, il se rend à la prison, et fait signer à Berquin le papier sur lequel est écrit son appel. Le lendemain, de grand matin, le tribunal est encore assemblé. Le président va de nouveau trouver Berquin pour lui demander s'il persiste dans sa résolution. Il persiste et le déclare. Le tribunal réforme alors la sentence : à la peine de la prison perpétuelle, il substitue celle du bûcher. On dit que Guillaume Budé, si grand ami d'Érasme, vint révéler à Berquin les dispositions des juges, ses collègues, et le supplia durant trois jours de les fléchir par quelque soumission. Il ne put l'amener là. Cet homme était trop résolu pour craindre la mort, et trop religieux pour abjurer des lèvres ses opinions, qu'il croyait vraiment chrétiennes.

Marguerite, la reine-mère et le roi sont absents; il faut hâter le supplice de cet hérétique opiniâtre. Que ni Marguerite, ni la reine-mère, ni le roi, ne soient avertis. Quand le « pauvre Berquin » aura cessé de vivre, il n'inspirera plus qu'un vain intérêt. Le même jour 17 avril, vers trois heures, il est conduit dans un tombereau sur la place de Grève, où son bûcher est déjà préparé. Voici dans quels termes Érasme raconte, d'après un témoin, les circonstances de sa

(1) *Chronique de François Ier*, publiée par M. Guiffrey, p. 76, note.

mort : « Aucun signe de trouble ne parut ni sur son visage ni dans l'attitude de son corps. Il avait le maintien d'un homme qui médite dans son cabinet sur l'objet de ses études, ou dans un temple sur les choses célestes. Même lorsque le bourreau, d'une voix farouche, proclama son crime et sa peine, la constante sérénité de ses traits ne fut en rien altérée. Quand l'ordre lui fut donné de descendre de la charrette, il obéit vivement, sans hésiter, et néanmoins il n'y avait rien en lui de cette audace, de cette arrogance, qu'inspire quelquefois aux malfaiteurs leur naturel sauvage; tout en lui faisait voir la tranquillité d'une bonne conscience. Avant de mourir, il fit un discours au peuple, mais personne n'en put rien entendre, si grand était le bruit que faisaient les soldats, suivant les ordres qu'ils avaient, dit-on, reçus. Lorsque la corde le liant au poteau étouffa sa voix, personne de la foule ne cria le nom de Jésus, qu'on a coutume d'invoquer même en faveur des parricides et des sacrilèges, tant avaient soulevé contre lui la multitude, ces gens que l'on trouve partout et qui peuvent tout sur l'esprit des simples et des ignorans (1)! » A ce récit, Théodore de Bèze ajoute que le grand-pénitencier de Paris, Merlin, dit de Berquin, en s'éloignant du bûcher fumant encore, qu'il n'avait jamais vu personne mourir plus chrétiennement que lui (2).

Ainsi l'on brûle en France des chrétiens comme hérétiques. Bientôt en Angleterre seront conduits à l'échafaud d'autres chrétiens qu'on nommera papistes. Sur les deux rives de la Manche, mêmes violences commises avec la même rage, mêmes vents semés, gros des mêmes tempêtes. Tristement soucieux de l'avenir, Philippe de Chabot, sieur de Brion, disait alors à François I<sup>er</sup> : « Nous faisons des confesseurs, et le roi d'Angleterre fait des martyrs. » Encore un peu de temps, et sur les deux rives les fils des martyrs et les fils des confesseurs se lèveront pour venger leurs pères, et l'on verra commencer l'ère justement abhorrée des guerres religieuses. C'est en décrétant la liberté de conscience qu'on a mis un terme à ces massacres. Entre les opinions la paix n'est pas faite, on ne la fera jamais. Puisque la diversité des opinions est une des lois qui nous régissent, puisque Dieu lui-même a, selon saint Paul, livré le monde à nos disputes, rendons grâce à la liberté, si, toutes les sectes religieuses ayant leur querelleuse clientèle, pour elles du moins on ne s'égorge plus.

B. HAURÉAU.

(1) Érasme, *Epist.* 4061.

(2) *Histoire ecclésiastique*, liv. I<sup>er</sup>.

---

---

# FEU DE PAILLE

---

## PERSONNAGES.

MONSIEUR DAVOY, soixante ans.

MONSIEUR DE QUEYREL.

MONSIEUR VALERY.

MADAME DE QUEYREL, vingt-cinq ans.

MADAME VALERY, vingt-deux ans.

MADAME DAVOY, cinquante ans.

UN DOMESTIQUE.

(La scène se passe à la campagne, chez M. Davoy, dans un petit pavillon ouvrant sur le parc. — Grande porte au fond, fenêtres ouvertes à droite, canapé, guéridon devant.)

---

## SCÈNE PREMIÈRE.

MADAME DE QUEYREL, MADAME VALERY. travaillant à l'aiguille.

MADAME DE QUEYREL.

Moi, j'y ai renoncé à cause du poids. Que voulez-vous, j'en serais devenue folle !

MADAME VALERY.

Vous avez parfaitement bien fait.

MADAME DE QUEYREL.

Mon mari avait beau me dire : Mais c'est charmant, très distingué, etc... j'y ai renoncé, d'autant plus que je suis très sujette aux névralgies. Vous n'avez jamais de maux de tête?... J'en ai d'atroces ! Enfin chacun porte sa croix, n'est-il pas vrai ? Je mourrai d'une névralgie, j'en suis convaincue.

MADAME VALERY.

Mais que dites-vous donc là ? Cela n'est pas sérieux au moins ? Mourir ! est-ce que vous y pensez ?

MADAME DE QUEYREL.

Si j'y pense ! Il ne se passe pas de jour que l'idée de la mort ne me traverse l'esprit. Pour moi, c'est une... distraction.



MADAME VALERY.

Est-ce possible? Ah! que vous devez être malheureuse, ma chère amie...

MADAME DE QUEYREL.

Pas du tout. Que vous êtes enfant! (Avec un ton persuasif.) C'est dans mon tempérament. Je suis faite comme cela; j'ai l'esprit extrêmement sérieux.

MADAME VALERY.

Moi aussi, quelquefois, j'ai des momens de... oh! oui... Je n'avouerais pas cela à tout le monde au moins!... Quelquefois je...

MADAME DE QUEYREL, avec effusion.

Dieu! que vous êtes gentille et que je vous aime! Si je vous disais que depuis mon enfance je cherche une amie... Mais je ne veux point vous interrompre.

MADAME VALERY.

Eh bien! quelquefois il me vient des idées si tristes, si tristes, que je sens mes yeux pleins de larmes.

MADAME DE QUEYREL.

Pauvre mignonne!

MADAME VALERY.

Et puis, quand je veux me rendre compte pour tâcher de me consoler, impossible de me rappeler la cause de mon chagrin. C'est peut-être une des choses les plus pénibles qu'on puisse imaginer : on cherche, on cherche, on ne trouve rien, et cependant on pleure toujours.

MADAME DE QUEYREL.

Justement, c'est ce qui m'arrive aussi. Est-ce étonnant, cette similitude de caractère! Ah! ma belle, que la vie est peu de chose quand on y pense sérieusement!

MADAME VALERY.

C'est bien vrai, ce que vous dites là.

MADAME DE QUEYREL.

Vous me croirez si vous voulez, mais je ne tiens pas plus à l'existence... Ah! grand Dieu! c'est ce que me disait toujours mon père avant mon mariage... J'ai tout à fait l'organisation de mon pauvre papa; j'ai ses goûts, ses idées, tout, jusqu'à ses vilaines migraines.

MADAME VALERY.

Je comprends alors parfaitement que vous ayez renoncé au...

MADAME DE QUEYREL.

Parbleu! La santé avant tout, n'est-ce pas? Il y a des folles qui par coquetterie se feraient couper le bras; moi, je ne sais pas ce que c'est que la coquetterie. C'est si bête! On m'offrirait une couronne,... je n'exagère pas, une couronne, que je la refuserais pour éviter un mal de tête.

MADAME VALERY.

A vous avouer franchement, je ne trouve pas cela aussi lourd que vous le dites.

MADAME DE QUEYREL.

Quoi, une couronne?

MADAME VALERY.

Non, le chignon natté dont vous parliez tout à l'heure. Vous me disiez que votre mari vous le conseillait; est-ce que M. de Queyrel s'occupe beaucoup de votre toilette?

MADAME DE QUEYREL.

Mais oui, pas mal;... nous avons des discussions... Et le vôtre?

MADAME VALERY.

Mon mari s'y intéresse fort, mais par boutades.

MADAME DE QUEYREL.

Ah vraiment! Un magistrat! C'est singulier, je ne l'aurais pas cru.

MADAME VALERY.

Quelles idées avez-vous donc sur les magistrats?

MADAME DE QUEYREL.

Dame! je ne sais comment vous dire cela... Sous beaucoup de rapports, je les crois semblables à tout le monde, et cependant il me semble qu'un homme qui porte une robe noire toute la journée, avec un bonnet carré...

MADAME VALERY, riant.

Vous êtes folle, chère amie. Je vous jure qu'ils n'ont rien d'effrayant.

MADAME DE QUEYREL.

Il n'endosse jamais sa robe chez vous?... Ça ne fait rien, l'idée de cette robe doit jeter un froid dans les relations.

MADAME VALERY, baissant les yeux.

Pas du tout, mais pas du tout... au contraire.

MADAME DE QUEYREL.

Ah! que vous me faites du bien en disant cela; je vous aime tant! Tenez, voici notre cher hôte qui revient vêtu de blanc de la tête aux pieds. Il a l'air de sortir d'un fromage à la crème.

MADAME VALERY.

Vous le taquinez toujours, et vous avez bien tort, il est si bon.

MADAME DE QUEYREL.

Mais je l'aime de tout mon cœur, je vous jure.

## SCÈNE II.

LES MÊMES, MONSIEUR DAVOY, ayant une rose dans chaque main.

MONSIEUR DAVOY, avec beaucoup de galanterie.

Voici, mesdames, les deux plus belles roses du parc; permettez-moi de faire leur bonheur en vous les offrant.

MADAME DE QUEYREL, imitant le geste de M. Davoy.

Qu'on apporte une culotte de satin blanc à M. Davoy, une paire de bas à jour, des boucles d'argent, des flots de rubans bleu de ciel... Comment osez-vous nous dire d'aussi jolies choses sans musique?

MONSIEUR DAVOY.

Je regrette de n'en point avoir.

MADAME DE QUEYREL, prenant la fleur et la plaçant dans ses cheveux.

Est-elle bien ainsi?

MONSIEUR DAVOY.

Adorablement... Un tout petit peu plus à gauche, si cela vous est égal... Ah! c'est cela, parfait! parfait! n'y touchez plus. (A madame Valery, qui elle aussi a placé la rose dans ses cheveux.) Délicieux... délicieux!

MADAME DE QUEYREL.

Savez-vous, cher hôte, que, si j'étais à la place de M<sup>me</sup> Davoy, vos façons galantes de traiter vos invitées ne laisseraient pas que de m'inquiéter un peu.

MADAME VALERY.

Et qui vous dit, ma chère, que monsieur n'en use pas tout aussi courtoisement avec sa femme? Il est des manières d'être qui sont naturelles à certaines personnes.

MONSIEUR DAVOY, avec une modestie comique.

Oh! M<sup>me</sup> Davoy m'apprécie... (A part.) Je ne connais rien d'aussi charmant que de badiner ainsi avec de jolies femmes. Je craignais qu'avec l'âge ce plaisir-là ne fût moins grand pour moi. Eh bien!... Je ne comprends rien à cela. — Est-ce par malice ou par bonté que la Providence en agit ainsi? est-ce pour me consoler de mes cheveux blancs ou pour me les rendre insupportables?

UN DOMESTIQUE, entrant.

Madame fait prier monsieur de venir un moment.

MONSIEUR DAVOY.

C'est bon, j'y vais. (Le domestique sort.)

MADAME DE QUEYREL.

Que murmurez-vous donc là?

MONSIEUR DAVOY.

Je dis, hélas! chères et jolies dames... (Ces deux dames s'inclinent en souriant.) je dis que toutes les galanteries d'un pauvre vieux bonhomme comme moi ne sont plus guère dangereuses, et qu'on doit les lui passer, puisque c'est le dernier moyen qui lui reste de se faire tolérer.

MADAME DE QUEYREL.

Tout cela est fort bien dit, mais je ne m'y fierais pas, et je suis sûre que M<sup>me</sup> Davoy, qui vous apprécie, ne juge pas les choses ainsi que vous. Voyons, supposez par hasard que M. Valery...

MADAME VALERY.

Oh ! ne mettez pas mon mari en scène, je vous en prie.

MADAME DE QUEYREL.

Pour un instant seulement, j'en aurai grand soin. Supposez donc que M. Valery aille offrir une rose à M<sup>me</sup> Davoy...

MONSIEUR DAVOY.

A ma femme ! C'est inadmissible.

MADAME DE QUEYREL.

Laissez-moi continuer. Inadmissible ! qu'en savez-vous ? Supposez que M. Valery vienne offrir une rose à M<sup>me</sup> Davoy, et lui dise avec un de ces sourires dont notre cher hôte a le secret : Sur ma prière, chère madame, accordez à cette rose la faveur de mourir dans vos cheveux.

MADAME VALERY, riant.

Quelles folies vous dites-vous là !

MADAME DE QUEYREL, riant aussi

C'est très sérieux. Il ne faut pas plaisanter avec les choses du cœur. Si M. Valery faisait ce que je viens de dire, M. Davoy, j'en suis sûre, serait furieux, et il aurait bien raison.

MONSIEUR DAVOY.

Vous êtes méchante.

MADAME DE QUEYREL.

Moi méchante ! mais vous voyez bien que je plaisante. Tenez, venez vous asseoir ici, nous vous ferons une petite place, et nous causerons un peu gravement.

MONSIEUR DAVOY.

Très volontiers. (Il prend place entre ces deux dames.)

MADAME DE QUEYREL.

Vous seriez bien aimable, si vous vouliez me tenir un écheveau de soie.

MADAME VALERY.

Mais nous oublions que M<sup>me</sup> Davoy a fait demander son mari ; il s'agit peut-être d'une chose importante.

MONSIEUR DAVOY.

Oh ! soyez sans inquiétude, j'irai dans un instant. Ma femme me fait souvent demander ainsi, je la connais.

MADAME DE QUEYREL.

Elle a peur de vous laisser seul : elle craint peut-être que vous ne tombiez dans le bassin ?

MONSIEUR DAVOY.

Ce n'est pas précisément cela, mais pour mille petites choses elle est indécise et désire avoir mon avis.

MADAME VALERY.

Oh ! je comprends tout à fait cela. Je voudrais être ainsi avec mon mari.

MONSIEUR DAVOY.

Cela pourtant a bien des inconvénients (A part.) pour le mari.

MADAME DE QUEYREL.

Vous m'étonnez beaucoup. J'avais cru au contraire que M<sup>me</sup> Davoy devait avoir un caractère très décidé.

MADAME VALERY.

Moi aussi, je l'aurais cru.

MONSIEUR DAVOY.

Eh bien! voilà. Oui, sans doute, on le croirait. (A part.) Puis-je leur avouer que ma femme est tout simplement jalouse comme un tigre? A son âge! (Haut.) Elle a un cœur d'or, mais une grande indécision.

## SCÈNE III.

LES MÊMES, MADAME DAVOY. entrant par le fond; elle s'arrête un instant en apercevant son mari assis entre ces dames.

MADAME DAVOY, avec aigreur.

Ne vous dérangez pas, je vous en conjure, monsieur.

MONSIEUR DAVOY, se levant, les mains empêtrées dans l'écheveau.

Ah! c'est juste, vous m'avez fait demander, chère amie. (Bas.) Qu'est-ce que tu me veux? (Haut.) Mille pardons, j'allais vous rejoindre.

MADAME DAVOY, bas.

Je veux te parler.

MONSIEUR DAVOY, bas.

Eh bien! parle.

MADAME DAVOY, bas.

Mettez-vous donc en colère, vous en brûlez d'envie!

MONSIEUR DAVOY.

Je suis à vos ordres, ma bonne amie.

MADAME DAVOY, à part.

Depuis huit jours, ne pas le quitter de l'œil, le suivre pas à pas, veiller sur lui comme une mère veille sur son enfant, ressentir toutes les angoisses de l'épouse menacée dans sa tendresse, sentir la foudre au-dessus de sa demeure, et sourire à ses hôtes, passer ses nuits à chercher une façon polie de les mettre à la porte, et n'en pas trouver! Oh! la campagne, la campagne! (Haut.) Veuillez m'offrir votre bras, on vous attend. Ces dames vous excuseront, n'est-ce pas?

MADAME VALERY.

Vous ne serez pas trop longtemps, monsieur Davoy. (Monsieur et madame Davoy sortent en causant avec animation.)

## SCÈNE IV.

MADAME DE QUEYREL, MADAME VALERY.

MADAME DE QUEYREL.

A son âge, c'est prodigieux ! Quel exemple ! qu'en dites-vous ? Quel exemple !

MADAME VALERY.

Je ne vous comprends pas, que voulez-vous dire ?

MADAME DE QUEYREL.

Je dis : Quel exemple à éviter que celui de madame Davoy ! N'avez-vous pas remarqué qu'elle est dévorée par la jalousie ?

MADAME VALERY.

Fameux morceau pour la jalousie !

MADAME DE QUEYREL.

Oh ! ne riez pas, ma chère ; elle est bien à plaindre, la pauvre femme ! J'ai ce défaut-là en horreur !

MADAME VALERY.

Et vous avez bien raison. C'est un mal qui ronge.

MADAME DE QUEYREL.

C'est sot, c'est niais, c'est inutile, c'est la plus monstrueuse des infirmités. Tenez, je vous le dis franchement, si on m'avait donné à choisir entre deux hommes, l'un boiteux, l'autre jaloux, je vous jure que j'aurais pris le boiteux.

MADAME VALERY.

Cependant un boiteux !...

MADAME DE QUEYREL.

Il fourre un jeu de cartes dans sa botte, et tout est dit, tandis qu'un jaloux !...

MADAME VALERY.

Je ne vous dis pas ; cependant il y a peut-être des distinctions à faire : ainsi, tenez...

MADAME DE QUEYREL.

Du tout, du tout, aucune distinction. Un défaut est un défaut ; on doit le détester sous quelque forme qu'il se présente.

MADAME VALERY.

Sans contredit ; mais supposez par exemple...

MADAME DE QUEYREL.

Non, non, c'est une faiblesse que de transiger avec sa conscience et de dire : Ceci est mal dans telle circonstance et bien dans telle autre.

MADAME VALERY.

Voyons, réfléchissez : voilà une femme qui adore son mari, — je prends la première venue...

MADAME DE QUEYREL.

Supposons, je ne demande pas mieux.

MADAME VALERY.

Elle adore son mari, qui de son côté est un homme aimable, élégant, joli garçon...

MADAME DE QUEYREL.

..... Magistrat et possède des favoris blonds... Très bien.

MADAME VALERY.

Vous êtes méchante. Il ne s'agit pas de mon mari.

MADAME DE QUEYREL.

Je plaisante, allez toujours.

MADAME VALERY.

Je n'ose plus, si vous croyez que je prêche pour mon saint.

MADAME DE QUEYREL.

Mais non, votre saint est en dehors de la question.

MADAME VALERY.

Voilà donc un mari qui va beaucoup dans le monde, y est fort accueilli, fêté; les femmes l'entourent, le flattent, le lorgnent... Qu'est-ce que vous voulez que fasse...

MADAME DE QUEYREL.

Ce pauvre saint au milieu de tout cela?

MADAME VALERY.

Vous riez, vous croyez que je plaisante? Eh bien! moi, j'ai vu de ces choses-là dans le monde... Il y a de vieilles coquettes qui n'ont pas honte de s'acharner après un jeune homme, de le harceler (Elle s'anime.) jusqu'à ce qu'elles aient attiré son attention, qu'elles aient obtenu de ce pauvre malheureux une contredanse, ou un sourire, ou un compliment... Savez-vous ce qu'on devrait faire à ces vieilles femmes-là? — On devrait les fouetter jusqu'au sang.

MADAME DE QUEYREL.

Il y en a bien quelques-unes de jeunes dans le nombre.

MADAME VALERY.

Les jeunes aussi sont à fouetter. Croyez-vous maintenant, ma chère amie, que, lorsqu'une jeune femme voit son mari dans des positions comme celles-là, elle ne doit pas éprouver un sentiment, ... enfin un sentiment... Écoutez donc, ma chère, on tient à ce qu'on a.

MADAME DE QUEYREL.

Mais c'est de la jalousie, cela!

MADAME VALERY.

Si vous appelez ce sentiment-là de la jalousie!...

MADAME DE QUEYREL.

Dame...

MADAME VALERY.

Écoutez...

MADAME DE QUEYREL.

Non pas, permettez; le...

MADAME VALERY.

Vous m'empêchez de parler.

MADAME DE QUEYREL.

En aucune façon, seulement...

MADAME VALERY.

Vous voyez bien!

MADAME DE QUEYREL.

Je vois que vous êtes jalouse, voilà ce que je vois.

MADAME VALERY.

Non, non, cent fois non. Je ne suis pas jalouse; je respecte trop mon mari pour que cela me soit possible. J'éprouve ce que toutes les femmes éprouvent, rien de plus, ce que vous éprouveriez vous-même.

MADAME DE QUEYREL.

Oh! par exemple, vous me connaissez bien peu... Je verrais M. de Queyrel sur le seuil d'un sérail que je serais aussi tranquille...

MADAME VALERY.

Vous vous feriez passer pour une femme qui n'a pas de cœur.

MADAME DE QUEYREL

Cela prouve tout simplement que je suis sûre de lui.

MADAME VALERY.

Moi aussi, je suis sûre de mon mari! Croyez-vous pas?... est-ce que jamais une pensée semblable?... Ah! mais c'est qu'aussi vous vous lancez dans les extrêmes!... Sûre de mon mari! Je sais bien, n'est-ce pas? qu'il est incapable d'un crime.

MADAME DE QUEYREL.

Un magistrat! Il ne manquerait plus que cela! (On aperçoit ces trois messieurs, qui se sont arrêtés devant la fenêtre restée ouverte, et qui écoutent jusqu'à la fin de la scène.)

MADAME VALERY.

J'ai autant de confiance dans M. Valery que vous pouvez en avoir dans M. de Queyrel, je vous prie de le croire.

MADAME DE QUEYREL.

Je ne vous dis pas, mais j'ai plus de calme que vous, moi. Je raisonne mes passions, voilà pourquoi j'ai plus de calme.

MADAME VALERY.

En dépit de tout votre calme, ma chère amie, le jour où vous verriez une femme regardant M. de Queyrel d'une certaine façon, vous seriez...

MADAME DE QUEYREL.

Jalouse? Ah! grand Dieu!

MADAME VALERY.

Non, pas jalouse; je vous estime trop pour vous croire capable d'un pareil écart; mais vous éprouveriez ce sentiment dont je vous parlais tout à l'heure, sentiment que je ne me charge pas de vous expliquer... C'est nerveux.



MADAME DE QUEYREL.

Vous vous trompez. On peut regarder mon mari de toutes les façons possibles sans me troubler le moins du monde.

MADAME VALERY.

Oh! que je ne crois pas cela!

MADAME DE QUEYREL.

C'est bien simple, essayez.

MADAME VALERY, elle se remet à travailler.

Cela serait une épreuve pour rire, entre nous...

MADAME DE QUEYREL.

Épreuve pour rire que vous ne supporteriez pas, vous, ma chère.

MADAME VALERY.

Me prenez-vous pour une petite fille? Oh! soyez aimable avec George tant qu'il vous plaira... (Petit sourire jaune.)

MADAME DE QUEYREL.

Faites les yeux doux à Ernest, si bon vous semble. (Même petit sourire. — Elles travaillent avec ardeur pendant un instant.)

MADAME VALERY.

Ah! tenez, nous disons là des folies. Embrassons-nous, et parlons d'autre chose.

MADAME DE QUEYREL.

Très volontiers. (Elles s'embrassent.) C'est qu'aussi vous avez des idées si drôles!...

MADAME VALERY.

Ah! pardon, c'est de vous, l'idée.

MADAME DE QUEYREL.

L'idée de...

MADAME VALERY.

Vous me faites rougir... Sommes-nous enfans!... (Un silence.) Où sont donc mes ciseaux?

MADAME DE QUEYREL.

J'ai là un canevas qui me fait damner!

MADAME VALERY.

Qui est-ce qui vous dessine vos tapisseries?

MADAME DE QUEYREL.

Qu'est-ce que vous dites?

MADAME VALERY.

Je ne sais plus... Qu'est-ce que je disais donc? (Elles se regardent et éclatent de rire.) Savez-vous qu'il y a des femmes que l'épreuve pour rire tenterait,... deux femmes qui seraient bien sûres l'une de l'autre.

MADAME DE QUEYREL.

Ah!... assurément.

MADAME VALERY.

Ah!... c'est positif.

## SCÈNE V.

LES MÊMES, MADAME DAVOY, entrant brusquement.

MADAME DAVOY, regardant avec méfiance, à part.

Il m'a échappé, et il n'est point ici! (Haut, avec douceur.) Toujours travaillant, mesdames?

MADAME VALERY.

Et bavardant aussi.

MADAME DAVOY.

Vous n'avez?... C'est charmant ce petit ouvrage que vous faites.

MADAME DE QUEYREL.

N'est-ce pas?

MADAME DAVOY.

Vous n'avez pas vu mon mari?

MADAME DE QUEYREL.

Mais c'est vous-même qui venez de nous l'enlever il n'y a qu'un instant.

MADAME DAVOY, à part.

Qu'un instant! il y a un siècle! (Haut.) Je ne m'explique pas parfaitement la malice de votre sourire; il n'y a rien de fort extraordinaire à ce que j'aie besoin de consulter mon mari.

MADAME VALERY, souriant.

Assurément.

MADAME DAVOY.

Ah! vous aussi, madame! Je vois que vous êtes toutes deux en fort belle humeur, et je me retire de peur de faire ombre au tableau. — (A part.) Il a des cheveux gris, je ne le nie pas, mais quelle garantie m'offrent ces cheveux gris? Il est désœuvré, faible, enthousiaste, capable d'obéir aux moindres influences,... et c'est lui qui les a invitées! Pourquoi m'échapper?... Ah! le voici. Je me disais bien qu'il ne pouvait être loin.

## SCÈNE VI.

LES MÊMES, MESSIEURS DAVOY, DE QUEYREL, VALERY. Ils ont un petit air de mystère et de bonne humeur.

MONSIEUR DAVOY, n'ayant pas aperçu sa femme, très galement.

Comment, mesdames, pouvez-vous rester ici quand il fait si beau temps dehors? Que ne venez-vous au bord de la rivière, à l'ombre des vieux saules? L'herbe y est épaisse et fine, et l'on y cause au frais. N'est-ce pas, messieurs, qu'on est bien là? Nous en arrivons.

MONSIEUR VALERY.

L'endroit est délicieux; le murmure de ces roseaux que le courant caresse...

MONSIEUR DAVOY, bas.

Il n'y a pas de roseaux.

MONSIEUR DE QUEYREL.

Il vous vient là un vague besoin de rêverie et de pêche à la ligne.

MONSIEUR DAVOY.

Eh bien ! c'est cela, allons pêcher, n'est-ce pas, mesdames ? Cela sera charmant. C'est une excellente idée.

MADAME DAVOY, s'approchant de son mari, bas.

Vous savez que j'ai fait briser les lignes à pêcher ?

MONSIEUR DAVOY, bas à sa femme.

Tiens, tu étais donc là ?

MADAME DAVOY.

Oui, monsieur, oui, je suis là ; voilà une heure que je vous cherche !

MONSIEUR DAVOY.

Comment, tu me cherches depuis une heure, et il n'y a pas dix minutes j'étais avec toi ! Tu exagères, ma bonne amie.

MADAME DAVOY.

Avouez qu'il est bien surprenant alors qu'en dix minutes vous ayez eu le temps d'aller jusqu'aux saules et d'en revenir.

MONSIEUR DAVOY, avec mystère.

Chut ! ne parlez pas si haut.

MADAME DAVOY.

Que veulent dire toutes ces cachotteries, ces mystères ?

MONSIEUR DAVOY.

Je t'expliquerai cela plus tard...

MADAME DAVOY.

Il faut que j'aie la patience d'un ange !

MONSIEUR VALERY.

Bravo ! ces dames consentent à venir.

MONSIEUR DE QUEYREL.

Offrez votre bras à ma femme, Valery.

MADAME DE QUEYREL, se levant et acceptant le bras qu'on lui offre.

Madame Davoy vient avec nous au moins ?

MADAME DAVOY.

Et pourquoi n'irais-je pas, madame ?

MADAME VALERY, rangeant son ouvrage.

Vous me promettez que nous n'entrerons pas dans le bateau ?

MADAME DE QUEYREL.

Ah ! que vous êtes poltronne, ma chère ! (Elle se dirige vers la porte.)  
Vous nous suivez ?

MADAME VALERY.

Je suis à vous, mais pas de bateau !

MADAME DAVOY, à son mari.

Je suis à vos ordres, mon cher. (M. Valery et madame de Queyrel sortent, puis M. et madame Davoy.)

## SCÈNE VII.

MONSIEUR DE QUEYREL, MADAME VALERY.

MONSIEUR DE QUEYREL, tout en examinant les fleurs.

Comment, madame, vous avez peur de l'eau à ce point-là?

MADAME VALERY.

Une peur extrême, je l'avoue franchement: écoutez donc, je ne sais pas nager. (A part.) Je suis sûre qu'en ce moment-ci M<sup>me</sup> de Queyrel commence à s'impatienter de ne pas nous voir arriver... Mais pourquoi ne viennent-ils pas? c'est singulier, doit-elle se dire... Je la vois d'ici. Elle a beau s'en défendre, elle est terriblement jalouse!... Beaucoup plus que moi, je le parierais. Avant deux minutes, elle va apparaître. Ah! ah! (Haut.) Je vous demande mille pardons de vous faire attendre, cher monsieur, mais toutes ces laines s'embrouillent tellement lorsqu'on les abandonne! On laisse des écheveaux, on retrouve une perruque.

MONSIEUR DE QUEYREL, s'approchant.

Si vous craignez autant les bateaux, chère madame, il serait infiniment plus sage de ne point aller là-bas et de rester ici à l'ombre.

MADAME VALERY.

Plaisantez-vous? Ils nous attendent. (A part.) Seulement il y a entre nous deux cette différence, que moi je conviens de mes faiblesses, tandis qu'elle n'avouera jamais sa jalousie. (Haut.) Veuillez prendre mon ombrelle, qui est près de la porte sur un fauteuil; voilà qui est terminé. (Négligemment.) Est-ce que vous êtes jaloux, monsieur de Queyrel?

MONSIEUR DE QUEYREL, passant à côté du guéridon, fait tomber avec intention la corbeille à ouvrage, dont le contenu se répand sur le tapis.

Oh! mille pardons! Suis-je assez maladroit! Ces choses-là n'arrivent qu'à moi! Permettez que je répare le mal. (Il se baisse pour ramasser les laines.)

MADAME VALERY, à part.

Il ne nous manquait plus que cela! Je suis sûre qu'ils sont déjà au bout de la pelouse!... (Haut.) Prenez garde de marcher sur mes ciseaux... Grand Dieu! vous écrasez mon dé...

MONSIEUR DE QUEYREL.

Ne craignez rien, c'est l'affaire d'un instant.

MADAME VALERY, cherchant les pelotons.

Vous ne m'avez pas répondu tout à l'heure.

MONSIEUR DE QUEYREL.

M'aviez-vous fait une question?

MADAME VALERY.

Oh! je vous demandais tout simplement si vous croyez à la jalousie. N'est-ce pas que c'est une affreuse maladie? Ah! l'horreur.

MONSIEUR DE QUEYREL.

Vous êtes bien sévère, c'est la faiblesse des gens qui aiment.

MADAME VALERY.

A la bonne heure.

MONSIEUR DE QUEYREL.

C'est un malaise du cœur dont l'excès peut faire souffrir, mais dont la cause est toujours respectable. Rien de ce qui touche à l'amour n'est une laideur, rien, madame.

MADAME VALERY.

Bien, très bien. (A part.) Si sa femme l'entendait! (Haut.) C'est justement là ce que je voulais vous faire dire.

MONSIEUR DE QUEYREL.

Qu'est-ce donc, je vous le demande, que cette curiosité charmante, cette inquiétude si naturelle qui vous fait frissonner pendant l'absence de celui qu'on aime? Il n'est plus là, mais on le voit encore avec les yeux de l'âme, on le suit, on marche à ses côtés. Il n'est absent qu'à moitié, on vit encore en lui. Non, ce n'est pas une maladie que ce merveilleux dédoublement de soi-même. C'est la tendresse en personne qui vous pousse le coude pour vous tenir éveillé.

MADAME VALERY.

Comme vous plaidez bien! C'est là justement ce que je pensais: seulement je n'aurais pas su m'expliquer, tandis que vous trouvez des expressions charmantes. (Avec une nuance de coquetterie.) On voit que vous avez le sentiment des choses délicates.

MONSIEUR DE QUEYREL, à part.

C'est la petite épreuve pour rire qui commence. (Haut.) Je me doutais bien que nous devions nous entendre. Voyez comme tôt ou tard les sympathies cachées se manifestent.

MADAME VALERY, à part.

Comme il m'a regardée! (Haut.) Voulez-vous maintenant m'offrir votre bras et venir rejoindre ces dames?

MONSIEUR DE QUEYREL.

Oh! chère madame, on est si bien ici, et le soleil est si chaud! Vous savez que nous avons un désert à traverser?

MADAME VALERY.

Mais non, qu'importe? Il faut aller les rejoindre.

MONSIEUR DE QUEYREL.

Ne le disiez-vous pas vous-même à l'instant, la causerie est délicieuse entre gens qui sympathisent et qui se comprennent?

MADAME VALERY, troublée.

Je ne crois pas avoir rien dit de cela.

MONSIEUR DE QUEYREL.

Oui, oui, nous avons les mêmes idées en mille choses; causons un peu, vous allez voir. Nous ne saurions être indifférens l'un à l'autre, j'en répons. Depuis longtemps, je vous avais devinée. Hum!... hum!... La nature physique n'est-elle pas un reflet de la nature morale? et n'entrevoit-on pas l'âme des personnes dans...

MADAME VALERY, très émue.

Partons, je vous en prie, partons.

MONSIEUR DE QUEYREL.

... L'âme des personnes dans leur regard, leur geste, leur voix? J'ai toujours pensé que la beauté du corps correspondait forcément à quelque qualité de l'esprit ou du cœur. N'êtes-vous pas de mon avis?

MADAME VALERY.

Mais je ne sais pas du tout. Comment voulez-vous que je sache cela? (A part.) Qu'a-t-il donc, mon Dieu, qu'a-t-il donc?

MONSIEUR DE QUEYREL.

Ne revenez pas, je vous en prie, sur un bon mouvement. Laissez-moi croire que par vos paroles de tout à l'heure, bien faites pour m'émouvoir, vous en conviendrez...

MADAME VALERY.

Mais quelles paroles?

MONSIEUR DE QUEYREL.

Vous m'invitiez à vous ouvrir mon cœur...

MADAME VALERY.

Je n'ai rien dit du tout, monsieur. (A part.) Je crois qu'il perd la tête.

MONSIEUR DE QUEYREL.

Votre confiance attire la mienne. Je me sens à vos côtés comme auprès d'une amie. J'ai compris votre doux sourire... Ne vous en alarmez pas! Votre regard m'a inondé de joie, vous en repentez-vous donc? et la charité pour vous n'est-elle qu'une occasion de remords? Non, non! tout, jusqu'au timbre harmonieux de votre voix, me donne confiance et m'invite à parler. Je parlerai, madame, je parlerai. Je vous raconterai mes douleurs, car j'en ai ressenti. Je vous dirai ma vie...

MADAME VALERY.

Je vous en prie, monsieur!

MONSIEUR DE QUEYREL.

Vous doutez de ma sincérité? Oh! je vous le jure, je vous la dirai toute entière, et dans vos deux mains blanches je déposerai mon pauvre cœur... (A part.) Je patage un peu... (Haut.) mon pauvre cœur blessé.

MADAME VALERY.

Taisez-vous, monsieur, mais taisez-vous donc! Je ne comprends pas un mot de ce que vous dites. Vous interprétez tout à fait de

travers mes intentions et mes sentimens, et, si je ne supposais que vous plaisantez, tout cela serait en vérité d'une... inconvenance... dont je ne veux plus me souvenir. Mais partons, partons immédiatement.

MONSIEUR DE QUEYREL.

Oh! pardon, chère madame. Si mes paroles vous blessent, oubliez-les... (il lui prend la main.) de grâce, oubliez-les. (il embrasse la main.) Pardon, pardon! (il embrasse encore.)

MADAME VALERY, très effrayée.

Retirez-vous!... retirez-vous. Ah! mon Dieu! mais il est fou!... mais il est fou! Qu'ai-je donc pu lui dire?... Quelle aventure!

MONSIEUR DE QUEYREL, triste et grave.

Je me retire, madame.

## SCÈNE IX.

LES MÊMES, MADAME DE QUEYREL.

MADAME DE QUEYREL, entrant et se trouvant nez à nez avec son mari qui sort.

Justement ces messieurs vous cherchent; allez les rejoindre, ils sont de ce côté. (Sort M. de Queyrel. — Ces deux dames, fort animées toutes deux, semblent chercher un moyen détourné d'entamer la conversation.)

MADAME VALERY.

Vous n'avez pas été jusqu'à la rivière, à ce que je vois?

MADAME DE QUEYREL.

Vous voyez parfaitement juste, ma belle. Non, je n'y suis pas allée, et vous non plus, je m'imagine. En la compagnie de certaines personnes, la promenade ne saurait durer longtemps, et l'on doit y couper court au premier détour du chemin.

MADAME VALERY.

Qu'est-ce? A qui donc en voulez-vous? L'aigreur de vos paroles n'est pas sans m'étonner beaucoup. N'est-ce pas mon mari qui vous accompagnait? Dans ce cas, vous devez comprendre ce qu'ont de blessant pour moi tous vos sous-entendus.

MADAME DE QUEYREL.

Si fort que vous puissiez être blessée, — ce que je regrette infiniment, — par ces sous-entendus, vous aurez peine à l'être autant que je le suis moi-même par les choses que je veux sous-entendre.

MADAME VALERY.

Que vous... voulez sous-entendre!... Mais vous le prenez sur un ton, madame, que je ne peux admettre. Vous feriez croire en vérité à des... étrangetés qui ne sont ni dans les goûts ni dans les habitudes de mon mari.

MADAME DE QUEYREL.

N'ajoutez rien, madame. Votre mari est un saint, c'est convenu.

MADAME VALERY.

Je n'en dirai pas autant du vôtre, qui n'en est pas un, je puis vous l'affirmer.

MADAME DE QUEYREL.

Le détour est habile, et vous vous entendez à désarmer les gens. Je ne vous aurais pas cru, jeune comme vous l'êtes, autant d'adresse et de sang-froid. Mon mari n'est point un saint, dites-vous; mais il n'en affecte pas les allures, grâce à Dieu, et, loin de m'étonner, vous me ravissez, ma chère.

MADAME VALERY.

Votre ravissement n'est que l'écho du mien. Je ne puis m'empêcher de rire à l'idée des légèretés que mon mari a dû vous débiter.

MADAME DE QUEYREL.

Vous êtes d'humeur accommodante, mais, en face de certains... badinages, j'ai moins de philosophie que vous n'en prouvez, et, si je savais que mon mari vous a baisé la main en se jetant à vos pieds,... j'en serais émue, je ne le cache pas.

MADAME VALERY.

Soyez donc émue tout à votre aise, car M. de Queyrel a précisément fait la chose que vous dites.

MADAME DE QUEYREL.

C'est impossible! J'exige que vous vous expliquiez. Où cela?... Quand?

MADAME VALERY.

Ici même, à l'instant. Et vous prétendez toujours que mon mari...

MADAME DE QUEYREL.

M'a manqué de respect d'une façon identique, il n'y a pas dix minutes, là-bas, en traversant le bosquet.

MADAME VALERY.

Vous vous moquez apparemment? Ah! ah! ah!

MADAME DE QUEYREL.

Ce que vous dites, ma chère, n'a pas le sens commun! Ah! ah! ah! (Toutes deux presque en même temps se détournent et s'essuient rapidement les yeux. — Silence.)

MADAME VALERY, se rapprochant tout à coup de madame de Queyrel.

Tout cela est indigne, oui, madame, indigne!

MADAME DE QUEYREL.

J'allais précisément vous le dire. (Elles vont s'asseoir l'une à gauche, l'autre à droite de la scène, fort émuës et s'essuyant les yeux.)

## SCÈNE X.

LES MÊMES, MONSIEUR DAVOY, se frottant les mains.

MONSIEUR DAVOY, très gaîment.

Ah! grand Dieu, mesdames, qu'il fait chaud!



MADAME DE QUEYREL, sèchement.

Très chaud.

MADAME VALERY, même jeu.

Oui, très chaud.

MONSIEUR DAVOY, allant vers madame de Queyrel.

Nous nous sommes donc tous perdus ! Mais qu'avez-vous ? Vous paraissez...

MADAME DE QUEYREL.

Je n'ai rien. Portez vos consolations à madame, qui sans doute en a plus besoin que moi.

MONSIEUR DAVOY, allant vers madame Valery.

Qu'y a-t-il, dites-moi ? Vos yeux sont humides, chère madame, cela est donc sérieux ?

MADAME VALERY.

Je viens de rire aux larmes, rien de plus. C'est aussi simple que cela. Voilà pourquoi j'ai les yeux humides... Madame a des histoires qu'elle raconte si gaîment ! (Monsieur Davoy fait deux pas vers madame de Queyrel.)

MADAME DE QUEYREL.

Vos histoires à vous, madame, sont tout aussi piquantes que les miennes.

MONSIEUR DAVOY.

Voyons, voyons...

MADAME DE QUEYREL.

Tout aussi piquantes que les miennes ! ma gaîté baisse pavillon devant la vôtre.

MADAME VALERY.

C'est trop de bonté, je vous rends grâce. (M. Davoy se retourne vers madame Valery.)

MADAME DE QUEYREL.

Il n'y a pas de quoi !

MADAME VALERY.

Je fais de mon mieux pour égayer les gens ; mais vous y excellez aussi.

MONSIEUR DAVOY.

De grâce, mesdames, mes chères dames, calmez-vous, je vous en conjure.

MADAME DE QUEYREL.

Madame a sans doute des raisons excellentes pour ne point se calmer immédiatement.

MADAME VALERY.

Je me calme quand il me plaît, madame.

MADAME DE QUEYREL.

Vous êtes bien heureuse, moi, je me calme quand je peux.

MADAME VALERY.

Chacun fait suivant ses moyens.

MONSIEUR DAVOY.

Ah ! mon Dieu ! je commence à comprendre. Je suis navré, véri-

tablement navré. Je sais maintenant la cause de votre irritation. Si j'avais pu prévoir cela ! mais en vérité...

MESDAMES DE QUEYREL ET VALERY, ensemble.

Vous dites ?

MONSIEUR DAVOY.

Je dis, chères dames, qu'il n'y a dans tout cela qu'un petit malentendu dont je sourirais, si je n'avais crainte de vous...

MADAME VALERY.

Mon Dieu, ne souriez pas et parlez.

MADAME DE QUEYREL.

Expliquez-vous nettement.

MONSIEUR DAVOY.

Voici ce que c'est... En vérité j'ai peur d'être indiscret ; voici la chose... Nous sommes bien seuls ? (Il attire ces deux dames vers le canapé où il s'assoit entre elles deux.)

MADAME DE QUEYREL.

Ce bon monsieur Davoy !

MADAME VALERY.

Ce cher hôte !

MONSIEUR DAVOY.

Figurez-vous que c'est la chose du monde la plus simple ; vous allez en rire aux larmes. En deux mots...

MADAME DE QUEYREL.

Promptement, n'est-ce pas ?

MADAME VALERY.

Sans tarder, cher monsieur.

MONSIEUR DAVOY.

Faut-il au moins le temps de se recueillir. Pour parler clairement, il est nécessaire de ne se point presser. Voyons, causons comme trois bons amis. (A madame de Queyrel.) M. Valery, n'est-il pas vrai, madame, vous a baisé la main... avec passion ?

MADAME VALERY.

Qu'en savez-vous ? On ne peut pourtant pas accuser les gens sans fournir les preuves.

MADAME DE QUEYREL.

C'est évident.

MONSIEUR DAVOY, gravement.

Ah ! cela change tout à fait la question. Si M. Valery n'a point embrassé avec passion la main de M<sup>me</sup> de Queyrel, il n'y a pas seulement négligence de sa part, permettez-moi de vous le dire, il y a quelque chose de plus grave.

MADAME DE QUEYREL.

Vos plaisanteries sont tout à fait hors de propos.

MONSIEUR DAVOY.

Permettez, je ne plaisante pas. Alors même qu'il s'agit d'un badinage, je trouve qu'on doit être esclave de sa parole. Songez donc

que la parole donnée est la sécurité des transactions ! C'est le crédit lui-même, c'est la garantie la plus sérieuse de la vie sociale. Vous comprenez bien que, M. Valery n'ayant pas tenu ses engagements, M. de Queyrel, qui a loyalement rempli les siens, ... ne m'interrompez pas, c'est-à-dire a baisé avec ivresse la main de M<sup>me</sup> Valery...

MADAME DE QUEYREL.

L'avez-vous vu de vos yeux ?

MONSIEUR DAVOY.

Laissez-moi achever. M. de Queyrel donc, qui a rempli ses engagements, se trouve dans une position extrêmement embarrassante et tout à fait fausse.

MADAME DE QUEYREL.

Et moi, je vous dis que mon mari ne s'est jamais oublié au point de... pauvre ami !

MONSIEUR DAVOY.

Ah ! permettez ! mettons alors que je n'ai rien dit. Si aucun de ces messieurs n'a fait ce qu'il s'était engagé à faire, je n'ai plus rien à dire. Je suis même confus. Mille pardons ! C'est moi qui me trouve dans une situation très délicate. Parlons d'autre chose. A la place de ces messieurs, j'aurais agi franchement.

MADAME VALERY.

Pour l'amour de Dieu ! expliquez-vous clairement.

MADAME DE QUEYREL.

Il faut que tout cela ait une fin. Eh bien ! oui, M. Valery a été tout à l'heure avec moi d'une légèreté...

MADAME VALERY.

Qui n'a d'égale que l'inconvenance de M. de Queyrel.

MONSIEUR DAVOY.

A la bonne heure, j'aime mieux cela, tout est pour le mieux.

MADAME DE QUEYREL.

Comment cela ?

MONSIEUR DAVOY.

Vous ne le direz pas ? Eh bien ! tout cela était arrêté d'avance entre ces deux messieurs.

MADAME DE QUEYREL.

Que nous contez-vous là, ce serait une petite infamie !

MONSIEUR DAVOY.

Une grosse, à coup sûr ; mais vous leur en aviez donné l'idée vous-mêmes, chères belles dames. M. Valery soutenait qu'il était incapable de jalousie ; M. de Queyrel affirmait qu'il était également invulnérable. Eh bien ! mon cher, dit l'un des deux, je parie qu'au premier mot de galanterie qu'on adresserait à votre femme vous seriez hors de vous. — Essayez, répondit l'autre. — A la condition que vous essaieriez vous-même. — C'est convenu. Et voilà comment il se fit que ces deux messieurs échangèrent leur parole.

MADAME DE QUEYREL, avec embarras.

Et vous avez toléré chez vous de semblables folies ?

MONSIEUR DAVOY.

Mais, dame ! oui, puisque j'étais juge du camp. (Ces dames se regardent d'un air contraint et finissent par éclater de rire en compagnie de M. Davoy.)

## SCÈNE XI.

LES MÊMES, MADAME DAVOY, arrivant au milieu des éclats de rire. Elle s'arrête, et regarde son mari, assis entre ces deux dames.

MADAME DAVOY.

Je vous cherchais, mon ami.

MONSIEUR DAVOY.

Mais, ma chère, tu passeras donc ta vie à me chercher ? Attache-moi donc un grelot au cou une bonne fois, et prends-moi mesure d'un collier.

MADAME DAVOY.

Vous êtes étincelant d'esprit, je ne le nie pas ; mais ne serait-il pas temps de m'expliquer enfin ce que signifient tous ces mystères, ces promenades interrompues, ces fuites, ces cachotteries ? Daignerez-vous me dire pourquoi on me laisse seule tout à coup au détour d'une allée ? (Madame Valery et madame de Queyrel, qui n'ont pas cessé de rire, éclatent de nouveau.) Fort bien, mesdames, fort bien ; je sais ce qui me reste à faire (se retournant), et ces messieurs qui arrivent ne seront pas de trop pour une explication.

## SCÈNE XII.

LES MÊMES, MONSIEUR DE QUEYREL, MONSIEUR VALERY.

MADAME VALERY, allant vers son mari et lui prenant le bras.

Vous écoutez donc aux portes, monsieur ? Fi ! que cela est vilain !... et que tu m'as fait peur !

MADAME QUEYREL, même jeu.

Si je ne voulais pas vous pardonner, dites-moi ?...

UN DOMESTIQUE, entrant.

Madame est servie.

MADAME DAVOY.

Je ne comprends rien à tout cela.

MONSIEUR DAVOY.

Allons dîner ; je t'expliquerai le mystère au dessert. (Offrant son bras à sa femme qui ne le regarde pas.) Ne me cherche pas, ma chère, je suis là.

GUSTAVE DROZ.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 janvier 1869.

La diplomatie européenne tient ses assises dans les salons de notre ministère des affaires étrangères, pour remettre à neuf la paix d'Orient par un arrangement quelconque du conflit gréco-turc, et dans trois jours nos chambres se trouveront réunies au Louvre pour entendre le discours par lequel l'empereur doit ouvrir la dernière session du corps législatif actuel. Avec l'année nouvelle, la vie politique se réveille sous toutes les formes. Cela ne veut pas dire que la conférence, pour nous complaire, va résoudre un problème insoluble, que l'intervention de nos chambres va suffire pour simplifier tout à coup une situation intérieure singulièrement compliquée, et qu'en un mot tout est près de finir par un protocole diplomatique ou par un vote parlementaire. La conférence et le corps législatif n'ont pas cette magique puissance ; mais ces assemblées, toujours revêtues d'une certaine autorité, ont du moins l'avantage, chacune dans sa sphère, de préciser les difficultés, de resserrer les questions, de substituer la réalité aux fantômes. Elles apaisent quelquefois les querelles qui s'aigrissent, elles redressent les débats qui s'égarerent, et c'est bien quelque chose pour aujourd'hui de voir commencer simplement, honnêtement, une année qui nous réserve sans doute plus d'une surprise. Le corps législatif, s'il le veut, jusqu'à un certain point peut jouer le rôle de pacificateur et d'éclaireur dans une carrière où l'on entrevoit déjà les élections.

A parler sans détour, ce serait maintenant plus que jamais une pressante nécessité de sortir des nuages, de voir clair dans nos affaires intérieures, qui ne sont pas moins embrouillées que les affaires de l'Europe. Nous avons étrangement besoin d'amples et sérieuses explications parlementaires, d'une enquête serrée et bien conduite qui serve à marquer en quelque sorte l'étiage des esprits et des institutions. Depuis la dernière session, rien n'est essentiellement changé sans doute : il n'y a pas eu la moindre révolution pour nous distraire ou nous occuper ; en revanche, il

y a ce mouvement incessant qui se poursuit et s'anime à chaque pas, l'application bruyante de lois nouvelles, le réveil des polémiques ardentes, les petites tempêtes et les brusques révélations, sans compter les crises ministérielles, qu'on ne voit pas toujours venir, et dont on est réduit à déchiffrer l'énigmatique signification. Nous ressemblons en vérité depuis quelque temps à des hommes marchant sur un terrain semé de petites bombes fulminantes partant un peu de tous les côtés et à l'improviste. Les bombes, ce sont tous ces incidens qui se succèdent, qui souvent n'auraient par eux-mêmes qu'une médiocre importance, mais qui prennent un sens, même quelquefois de la gravité, en se coordonnant à toute une situation dont ils sont le produit et le signe révélateur.

C'est le caractère de cette période politique où nous entrons, où l'on pourrait dire que nous nous débattons sans arriver à en éclaircir les confusions. Que signifient tous ces incidens sur lesquels l'opinion se jette passionnément, qu'elle grossit quelquefois, et qui vont alimenter les polémiques, promptes à saisir tous les prétextes? Ils prouvent que sans révolution, sans secousse violente, il y a depuis quelque temps en France un changement profond que le gouvernement reconnaît en partie, qu'il laisse jusqu'à un certain point s'accomplir, mais dont il ne saisit pas assez le sens et la portée pour que la lutte n'éclate pas parfois entre ce qui s'en va et ce qui vient, entre des habitudes d'autrefois et des goûts de liberté, d'indépendance, devenus plus vifs. Assurément tout ce qu'on dira pourra être relativement vrai. Le gouvernement de l'empire restauré n'est plus ce qu'il était à son origine. Ce qu'il faisait sans crainte dans le silence universel il y a quinze ans, il ne pourrait le faire aujourd'hui. Les assemblées publiques ne sont plus pour lui de simples chambres d'enregistrement; il se préoccupe maintenant de ce qu'elles penseront, de ce qu'elles diront, non plus après avoir pris une décision, mais avant de la prendre. La presse a échappé au pouvoir discrétionnaire, et, au risque des procès qu'on ne lui ménage pas, elle peut reprendre, non sans des vivacités quelquefois compromettantes, son rôle d'avant-garde. Les réunions publiques, sans avoir tenu jusqu'ici tout ce qu'on en attendait, existent après tout; elles se multiplient, et M. Jules Favre a pu disserter l'autre jour à la salle Valentino sur la littérature française sans avoir affaire au commissaire de police, pendant que d'autres dissertent ailleurs sur la nécessité de l'expropriation universelle pour cause d'utilité publique. Ce n'est pas un esprit comme M. Rouher qui peut méconnaître les nécessités invincibles d'une telle transformation, et qui peut s'effrayer de tout ce qu'entraîne une ère de discussion élargie. M. Magne, qui vient de publier son rapport financier, ne paraît pas être non plus le dernier dans le cabinet à s'inquiéter des susceptibilités de l'opinion et des légitimes exigences des chambres. L'empereur lui-même enfin, dans les réceptions du jour de l'an, parlait de la « juste pondération des pouvoirs, » du « concours tous les ans plus indispensable du

corps législatif pour assurer la vraie liberté, » et son discours de lundi prochain à l'ouverture des chambres doit être, dit-on, la confirmation de la politique inaugurée par la lettre du 19 janvier 1867, — probablement sauf les déceptions qui ont suivi la lettre du 19 janvier. Tout marche donc, nous en convenons volontiers. Il s'élève par momens du sein d'un pays un certain souffle auquel il est difficile de se soustraire. Seulement, et voilà où commence le danger, le changement est encore plus à la surface que dans le fond des choses.

Le gouvernement, pour tout dire, ressemble à une machine puissante qui s'orienterait dans un sens, et dont les rouages continueraient à fonctionner dans un autre. Sans se l'avouer peut-être, il prétend entrer dans une ère de liberté modérée avec ses traditions discrétionnaires, et rester un gouvernement personnel en devenant un régime semi-parlementaire. Nous nous souvenons qu'un jour, l'an dernier, le regrettable M. Lanjuinais, qui vient de mourir subitement, parlait de l'Algérie avec une connaissance profonde de la question africaine, avec un zèle d'exactitude où éclatait sa probité politique, et il montrait comment on avait disposé d'une partie du domaine de l'état par un simple acte de bon plaisir, sans se demander si on avait ce droit, s'il ne fallait pas par hasard une loi. Cet esprit consciencieux et modéré paraissait étonner profondément les orateurs officiels, et il mettait en réalité, sans nulle intention de taquinerie, le doigt sur la plaie. C'est là précisément le mal dont nous souffrons dans cette période de transition où nous sommes, entre un régime presque autocratique, qui n'est plus de saison, et un régime de garanties plus efficaces, de discussion plus libre. On croit être libéral, nous n'en doutons pas, on veut sérieusement l'être, surtout si cela ne coûte rien, et en même temps toutes les habitudes d'omnipotence discrétionnaire, si enracinées, si vivaces à tous les degrés de la hiérarchie, ont de la peine à céder devant les irrésistibles nécessités d'une situation nouvelle; elles persistent à travers tout, et se laissent surprendre en flagrant délit. On ne songe pas que ce qu'on a pu faire sans contrôle et sans contestation pendant seize ans, on ne peut plus le faire aujourd'hui en présence d'une opinion devenue susceptible, armée du droit de rechercher les abus dont elle a souffert. De là ces confusions qui éclatent parfois et qui seraient presque plaisantes, s'il ne s'agissait pas après tout des intérêts les plus sérieux. De là aussi ces incidens qui se succèdent et qui ne sont rien autre chose que la suite de ces confusions.

Un jour, c'est la transformation du *Journal officiel*, cette métamorphose sur laquelle un député, M. Guérault, a écrit une brochure instructive, et qui a fini par un arrêt du tribunal de commerce maintenant l'ancien *Moniteur* en possession de son titre. Nous ne méconnaissons certes pas le droit qu'a le gouvernement de régler le mode des publications officielles, et nous méconnaissons encore moins le soin qu'a pris M. le ministre d'état de recourir à l'adjudication publique; il ne reste pas moins une

chose qui n'est pas sans gravité : c'est une concurrence inégale créée à tous les journaux par le privilège d'une exemption de timbre. Si ce privilège ne profitait qu'à un bulletin des lois ou des actes du gouvernement, à un recueil des débats parlementaires, il n'y aurait rien à dire; mais ce n'est plus évidemment cela lorsque le gouvernement se fait adjudger des milliers d'exemplaires pour les distribuer, et que ses agens même des inspecteurs d'académie, se font les courtiers du *Journal officiel* auprès des instituteurs, sans doute pour les maintenir dans la droite voie. Un autre jour, c'est à propos de tableaux appartenant aux galeries nationales que la lutte se réveille. Il se trouve qu'on a disposé d'un certain nombre de tableaux non-seulement en faveur du Petit-Luxembourg, où réside le président du sénat, mais encore au profit d'un établissement tout privé, d'un cercle que hantaient les personnages de distinction et même les souverains venus à Paris pendant l'exposition. Si on avait dû porter des tableaux partout où sont allés les rois et les princes qui ont visité Paris à cette époque, on aurait eu fort à faire. La raison nous semble un peu leste. M. le surintendant des beaux-arts a dédaigné de s'expliquer sur tout cela, ou du moins il n'a pris la parole et d'une façon très indirecte que pour dire qu'il ne dirait rien. Il paraît que son administration fait partie de la constitution, qu'un sénatus-consulte rend indiscutable. Il est un peu hautain pour les gens de la plume, M. le surintendant des beaux-arts; il se croirait sans doute atteint dans sa dignité, s'il se mêlait à leurs polémiques, fût-ce pour les redresser. Il est visiblement de ceux qui croient encore vivre à une autre époque. M. le surintendant des beaux-arts se trompe, il oublie qu'après tout il n'est qu'un fonctionnaire public, et qu'il n'a pas l'administration de nos musées pour son bon plaisir. Si, comme nous aimons à le croire, il a de meilleures raisons que celles qui ont été données jusqu'ici, il n'aurait dérogé nullement en les confiant au public, en daignant se soumettre à cette puissance de l'opinion dont l'empereur lui-même ne fait pas fi, et il eût évité de laisser croire qu'aux yeux du gouvernement un cercle quelconque peut passer pour une succursale de nos galeries.

Qu'on ne s'y trompe pas, des faits de ce genre ou analogues ne sont pas rares; ils peuvent se reproduire à chaque instant par suite de ces habitudes d'omnipotence qui sont si commodes pour ceux qui ont entre leurs mains une parcelle de pouvoir et qui ont régné si longtemps. Jusque dans ces poursuites exercées contre la presse, est-ce qu'on ne remarque pas souvent ce mélange de légalité et d'arbitraire, cette confusion qui place les juges dans l'alternative d'outrer la répression ou d'étonner par leur indépendance? Voilà le mal, et sait-on ce qui en résulte pour le gouvernement lui-même? Des ennuis sans fin et pas un avantage. Pour faire acte d'autorité, il se laisse aller à soutenir des choses qu'il désavoue peut-être au fond, et il a toujours l'air de se contredire. Il se trouve incessamment placé entre les amis qui le com-



promettent par leur zèle et ceux qui le quittent dans un moment d'humeur, ce qui est assurément une autre manière de le mettre dans l'embarras. Il n'a que le choix des désagrémens, et c'est ainsi qu'en peu de temps chaque ministre a eu sa petite affaire. M. Rouher lui-même, qui mieux que tout autre pourrait se mettre au-dessus de tout cela, a eu les tracasseries de son *Journal officiel*; la direction des beaux-arts a eu l'affaire des tableaux du Louvre; le garde des sceaux, M. Baroche, sans songer à mal, vient d'avoir à son tour la démission de M. Séguier à Toulouse, si bien que de l'un à l'autre le gouvernement finit par n'avoir plus même le bénéfice de la politique qu'il veut suivre. Il ne gagne pas un atome de force dans ces aventures, il y laisse nécessairement toujours quelque chose de son prestige.

De tous ces incidens qui passent, le plus récent et le plus grave à coup sûr est la démission de M. le baron Séguier, procureur impérial à Toulouse, démission qui se rattache à toutes les poursuites dont la presse est l'objet depuis quelque temps. M. Séguier est un magistrat jeune encore, ayant un grand nom, porté par un rapide avancement à la tête d'un des premiers parquets de France, et, comme il en avait le droit, il aspirait sans doute à mieux encore. A quel moment remonte sa scission avec le gouvernement? On dit qu'il s'était déjà montré froid, il y a deux mois, dans l'affaire Baudin, et qu'on l'avait d'ailleurs laissé libre de ne pas siéger comme chef du parquet. Une nouvelle poursuite, une quatrième ou cinquième poursuite contre un journal de Toulouse est survenue, et on l'a accusé d'avoir prononcé des paroles par lesquelles il aurait enchaîné la liberté de son procureur-général, paroles qui auraient provoqué un avertissement de la chancellerie. C'est là-dessus que la rupture a éclaté, et aux sévérités de M. le garde des sceaux M. Séguier a répondu par une lettre de démission en appelant à son aide la presse, pour laquelle il encourait sa disgrâce. Ce qui a suivi était facile à prévoir. M. Séguier a été aussitôt l'objet des manifestations les plus sympathiques; les étudiants l'ont fêté et l'ont accompagné au chemin de fer. Hier c'était l'accusateur public, aujourd'hui c'est l'homme le plus populaire de Toulouse. On nous permettra de dire simplement notre pensée. La démission de M. le baron Séguier est certainement un symptôme et même un très curieux symptôme de la situation actuelle; nous ne pouvons y voir un prétexte d'apothéose ou d'ovations en faveur de l'ancien procureur impérial de Toulouse.

Avouons-le, il y a toujours quelque chose de peu sérieux dans cet empressement à faire de tous les fonctionnaires qui se retirent des types d'abnégation et de dévouement, comme s'ils faisaient un acte d'héroïsme. On dirait enfin que nous nous réjouissons de trouver quelqu'un qui ait de l'indépendance et de la dignité pour nous, qu'un employé qui abdique ses fonctions fait un sacrifice sans égal dont nous lui devons le prix. Si M. le baron Séguier est resté assez longtemps procureur impé-

rial, c'est qu'il n'y avait pas sans doute entre lui et le gouvernement une incompatibilité absolue. Si à un moment donné il a senti des scrupules de conscience, une résistance intérieure, et s'il s'est cru obligé de donner sa démission, il a tout simplement rempli un devoir, il a pourvu à sa dignité par une résolution qui l'honore; il n'y a point à exagérer un tel acte. Ce qu'il y a de personnel dans cet incident nous touche peu. Ce qu'il y a de grave dans cette démission, c'est qu'elle est réellement un signe de cet état singulier où le gouvernement ne peut faire un pas sans voir se lever devant lui quelque difficulté nouvelle, et les difficultés qu'on se fait avec la magistrature sont toujours les plus embarrassantes. C'était au reste facile à pressentir le jour où on a introduit la politique dans l'enceinte de la justice par la loi de la presse et par la création de délits mal définis, le jour où l'administration s'est déchargée sur les tribunaux des ennuis d'une répression discrétionnaire. Ce jour-là, le gouvernement s'est créé de grandes tentations et un véritable embarras. S'il trouve dans les magistrats des instrumens dociles marchant au mot d'ordre, il compromet la justice; s'il trouve des récalcitrans et des rebelles, il fait des héros d'indépendance. Quand donc le gouvernement s'apercevra-t-il que les demi-mesures et les demi-libertés font les situations fausses pour lui-même comme pour les hommes qui le servent, que la politique la plus simple, la plus efficace, c'est encore après tout une liberté franche, entière et sans réticence, où toutes les positions sont nettes, où toutes les responsabilités sont définies? S'il y avait eu en France un régime de vraie et complète liberté légale, est-ce que la démission de M. Séguier aurait eu ce retentissement? Elle a fait du bruit comme une de ces bombes dont nous parlions, parce qu'on y a vu un acte d'opposition éclatant sous les pieds du gouvernement, parce qu'elle a mis en relief une fois de plus les faiblesses d'un régime de garanties incertaines et insuffisantes.

Tout est là, dans des garanties nettes et sûres, et le ministre le mieux placé pour apprécier justement, quoique indirectement, l'effet de ces garanties, c'est M. Magne, qui vient de publier son rapport financier, où il décrit l'état des budgets depuis 1867, en esquissant en traits sommaires le budget de 1870, qui va être soumis au corps législatif, et qui sera probablement le principal travail de la session. Le rapport de M. Magne est simple, habile et parfaitement clair, quoiqu'il ait à passer à travers les détails de trois lourds budgets surchargés de toute sorte de budgets rectificatifs, de budgets extraordinaires. Il n'est pas trop optimiste, et il avoue que les mesures adoptées dans la session dernière ne pouvaient « avoir la puissance de transformer instantanément nos difficultés financières en un état de choses florissant; » il est assez confiant pour ne pas laisser place à des inquiétudes sérieuses. C'est ce qu'on pourrait appeler un exposé financier fait pour l'opinion et pour les élections. Au demeurant, depuis l'an dernier, grâce à l'emprunt, les lois de

finances fonctionnent avec une régularité suffisante. La dette flottante a été allégée de 139 millions, et reste à 727 millions; mais qu'est-ce que cette réduction nouvelle de 100 millions sur la dette flottante qui, suivant M. Magne, serait possible par un prélèvement sur la dotation de l'armée en liquidation? Une telle opération ne serait évidemment qu'un nouvel emprunt déguisé. Sur les 183 millions du dernier emprunt affecté aux déficits de 1867, il restera, à ce qu'il semble, un peu plus de 8 millions. Le budget de 1868, tel qu'il a été fixé, présentera un boni de plus de 30 millions par suite de l'accroissement inattendu du produit des impôts indirects dans les derniers mois de l'année, surtout en décembre. C'est une bonne fortune dont M. Magne ne se refuse pas le plaisir de tirer avantage. Ici cependant s'élève l'inévitable question : il s'agirait de savoir ce que signifie au juste cet accroissement, s'il n'est pas transitoire; il faudrait connaître les élémens divers de cette augmentation. Les accroissemens de revenus indirects peuvent tenir quelquefois à des circonstances exceptionnelles, à des combinaisons qui ne se reproduiront pas, à des opérations accumulées dans une certaine période; ils ne sont pas toujours et indistinctement le signe d'un mouvement véritable et régulier de la richesse publique; ils peuvent n'avoir qu'un caractère très factice. Quoi de moins sûr qu'une récolte exceptionnelle qui vient tout à coup activer les transactions? Quoi de plus trompeur souvent que les produits de l'enregistrement? Ce n'est donc là qu'une base incertaine sur laquelle il serait dangereux de fonder des calculs optimistes pour le budget de 1870, et le mieux serait encore de recourir à une stricte et sévère économie. M. Magne rappelle, non sans une ironie involontaire sans doute, une simple et belle parole de Turgot : « ne dépenser que son revenu, moins même que son revenu, sauf les cas de force majeure. » M. Magne pourrait porter toujours avec lui cette parole d'or au conseil; il trouverait peut-être des récalcitrons, toutes les fois qu'on toucherait à la guerre et à la marine; il trouverait probablement aussi des auxiliaires prêts à donner l'exemple quand il s'agirait des traitemens, car enfin cette question des traitemens et des dotations menace de devenir sérieuse, non pas certes pour les petits employés, mais pour les gros, qui figurent sous toute sorte de titres au budget. S'il n'est pas digne d'un pays comme la France de marchandier le prix des services qu'on lui rend, n'est-il pas vrai aussi qu'il peut y avoir une mesure? Et puis enfin quand M. Magne ne serait trompé dans aucun de ses calculs financiers, quand il trouverait pour réaliser des économies toutes les facilités possibles, il reste toujours les événemens, qui peuvent déranger toutes les combinaisons, pour lesquels on se tient prêt même quand ils n'arrivent pas; il reste en un mot l'imprévu, ce terrible ennemi des budgets et des ministres des finances.

L'imprévu, c'est l'état de l'Europe qui en décide par toutes ces questions confuses, redoutables, qui s'agitent à la fois à l'occident et à l'o-

rient. Aujourd'hui, à la vérité, on fait ce qu'on peut pour ne pas laisser arriver l'imprévu, pour mettre le pied sur les étincelles. C'est l'œuvre de cette conférence réunie en ce moment, et à laquelle M. Magne doit sûrement porter un aussi vif intérêt que M. de La Valette, qui la préside; mais cette conférence, qui s'est chargée de réconcilier provisoirement la Turquie et la Grèce, ou du moins de les empêcher de s'entretner, aboutira-t-elle? Quel sera le résultat de son intervention souveraine? C'est là précisément la question en ce moment. La conférence paraît s'être heurtée, dès ses premiers pas, contre une difficulté qui était pourtant facile à prévoir, et qui était certes prévue. La diplomatie a toute sorte de secrets et de nuances qui en font presque une affaire d'initiés. Il avait donc été convenu que la Turquie entrerait à la conférence comme puissance délibérante, tenant son titre du traité de Paris, et que la Grèce au contraire n'y figurerait qu'avec voix consultative. Voilà justement d'où est venue la difficulté. La Grèce avait-elle été interrogée? avait-elle accepté d'avance la situation inégale qui lui était faite? Il paraît bien que non, puisque dès la première séance M. Rangabé, son représentant à Paris, appelé un peu comme un invité ou comme un accusé, a fait avorter la délibération par un refus qu'on appellera du nom qu'on voudra, mais qui n'est pas moins en définitive une protestation : première péripétie qui a nécessité tout d'abord un appel nouveau adressé à la bonne volonté du gouvernement hellénique. Cet appel sera-t-il entendu à Athènes? Il n'y a cependant que deux issues : ou bien la Turquie, sous la pression des puissances européennes, cessera de s'opposer à l'admission pleine et entière de la Grèce dans la conférence, et ce serait le plus simple, ou bien la Grèce persistera dans son attitude passive, et la diplomatie essaiera de trancher la question sans elle. Seulement, dans ce dernier cas, c'est évidemment un fait grave, moins encore par lui-même que par sa signification ou par les conséquences qu'il peut avoir.

Si la Grèce s'enferme dans un refus invariable, comme cela semble aujourd'hui avéré, ne peut-on pas voir dans cette persistance une preuve qu'elle serait encouragée par de plus puissans qu'elle en Europe? C'est simplement une question d'avenir que nous posons, car pour le moment la France et la Russie marchent d'intelligence avec un égal désir de ne pas aller au-devant de complications nouvelles; mais d'un autre côté, si la Grèce, même sans être encouragée, ne prenant conseil que de ses propres susceptibilités, s'obstine jusqu'au bout dans son inertie, dans une résistance passive, et si la conférence est réduite à prendre un parti en dehors de tout concours du gouvernement hellénique, comment fera-t-on pour imposer la solution qui sera adoptée? Laissera-t-on la Turquie seule désormais en tête-à-tête avec la Grèce? se désintéressera-t-on de tout ce qui peut suivre? Et quand même on obtiendrait la soumission du petit royaume hellénique aux conditions qui lui seront faites, sera-ce pour longtemps? Il s'ensuit que, si nombreuses et si sérieuses

que soient les chances de paix, la diplomatie n'est pas à l'abri des déceptions, et tout ce qu'on peut désirer de mieux, c'est un dénouement provisoire, comme sont au reste tant de dénouemens dans la politique et dans le monde, où rien ne finit, où tout recommence sans cesse.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'au moment même où la conférence est occupée à défendre la paix, son œuvre patiente et laborieuse a pour accompagnement au loin, en Allemagne, les plus violentes polémiques. Le différend gréco-turc est le prétexte; la réalité, c'est l'antagonisme implacable de la Prusse et de l'Autriche. Non, décidément les paroles que M. de Bismarck lançait, il y a quelques semaines, dans le parlement prussien à l'adresse de M. de Beust n'annonçaient point la paix entre les deux *comtes* allemands. — Depuis quelques jours, une charge à fond est exécutée par la presse berlinoise, même par les organes officieux du gouvernement, contre le chancelier de l'empereur François-Joseph. On épiluche sa diplomatie, ses dépêches du *livre rouge*, on l'accuse d'avoir travaillé aux troubles d'Orient, de menacer sans raison la Roumanie, d'agiter l'Europe pour chercher l'occasion d'une revanche, et peu s'en faut qu'on ne menace de dégainer l'épée de Sadowa, si l'empereur ne congédie pas au plus vite M. de Beust, qui compromet l'Autriche aujourd'hui après avoir compromis la Saxe il y a trois ans. Cette campagne n'ira pas bien loin pour le moment sans doute, elle n'est pas moins singulière. Que l'Autriche se soit employée à réveiller la question d'Orient et à pousser la Turquie contre la Grèce, c'est une de ces hypothèses qui peuvent alimenter les polémiques prussiennes sans avoir rien de plausible. Si néanmoins, dans ses dépêches, M. de Beust s'est montré un peu vif contre le gouvernement roumain et particulièrement contre M. Bratiano, qui était alors le chef du ministère, en vérité M. Bratiano lui-même vient de prendre le soin de justifier les préoccupations du chancelier d'Autriche. M. Bratiano, dans une récente réunion publique à Bucharest, a parlé de façon à confirmer tout ce qu'on pouvait présumer de ses dispositions, de ses connivences secrètes. Il a sans façon avoué ses animosités contre l'Autriche, ses affinités avec la Russie; il s'est posé en agent de la propagande panslaviste et orthodoxe. Et si on remarque que M. Bratiano, quoique tombé du pouvoir, garde encore une assez grande influence dans les chambres, qu'il domine même jusqu'à un certain point le cabinet qui lui a succédé, il est bien clair que de ce côté de l'Orient aussi tout n'est pas fini, et que l'Autriche avait quelque raison de s'émouvoir.

Chaque pays aujourd'hui a sa tâche laborieuse, même indépendamment de ces grandes questions qui intéressent tout le monde, et l'Espagne assurément s'est fait depuis quelque temps une destinée plus difficile que celle de tous les autres pays. Il y a quatre mois déjà que l'Espagne vit en pleine révolution, et il devient chaque jour plus urgent pour elle d'en finir, d'arriver à se constituer, à se donner un gouvernement régu-

lier, car sans cela les passions s'aigrissent, les ambitions s'enflamment, les armes s'aiguisent de toutes parts, et le gouvernement est réduit à se défendre par la force. Il y a quelques semaines, c'est à Cadix que se produisait un soulèvement qui est resté enveloppé d'un certain mystère; il y a quelques jours à peine, c'est à Malaga que l'insurrection a éclaté, et le combat a été encore plus acharné qu'à Cadix. On dit même que la lutte aurait été assombrie par de pénibles excès commis un peu de tous les côtés. Le gouvernement est resté maître du terrain à Malaga comme à Cadix, et c'est même un fait à remarquer que l'armée ne se laisse point ébranler par les excitations auxquelles elle est naturellement exposée; elle semble marcher au contraire à tous ces combats où on la conduit avec une animation singulière. Il est bien clair cependant que ces luttes, ces répressions, laissent dans les esprits des traces profondes. La vérité est qu'aujourd'hui plus que jamais les camps se dessinent, les partis se divisent et entrent en lutte. Les républicains viennent de publier un nouveau manifeste où ils déclarent ouvertement la guerre au gouvernement actuel, et le gouvernement à son tour a publié une proclamation où il se prononce plus nettement encore que par le passé pour la monarchie. C'est donc dans ces conditions qu'on marche au scrutin, qui s'ouvre en ce moment même au-delà des Pyrénées pour l'élection des cortès constituantes. Malgré l'agitation passionnée qu'entretient le parti républicain, et même malgré les progrès réels qu'il a faits depuis quatre mois à la faveur de l'incertitude universelle, la monarchie a certainement toute chance de sortir de ce scrutin populaire et d'être de nouveau sanctionnée par l'assemblée constituante, comme elle est déjà adoptée par le gouvernement issu de la révolution. Seulement ici revient l'éternelle question : quel sera le roi? On dit aujourd'hui qu'une combinaison nouvelle vient s'ajouter à toutes les autres et prendrait le dessus : ce serait le fils aîné du duc de Montpensier qui serait choisi comme roi sous la régence de son père. De toute façon, c'est du moins le provisoire qui va finir, et l'Espagne pourra peut-être respirer sous un régime définitif de liberté régulière qu'elle aura certes acheté assez cher par toutes les révolutions qu'elle a traversées depuis trente ans.

L'Italie, pour ses étrennes, vient de se réveiller dans une de ces crises auxquelles il est bien difficile d'échapper après une révolution où s'est accomplie en quelques années l'œuvre de plusieurs siècles. Elle est arrivée à ce moment qui est toujours le plus maussade en même temps que le plus inévitable de la vie d'un pays, et qu'on nomme vulgairement le quart d'heure de Rabelais, le moment où il faut payer. L'Italie a voulu et très légitimement voulu être une grande nation, avoir une armée, construire des chemins de fer : c'est le beau côté de son affaire pendant ces dix dernières années. Le revers de la médaille, c'est la nécessité de nouveaux impôts, si on ne voulait, de déficit en déficit, aller tomber dans

la banqueroute. C'est pour faire face à cette nécessité, devenue impérieuse, qu'un ministre courageux et sensé, M. Cambray-Digny, s'est décidé l'an dernier à demander aux contribuables italiens 100 millions de plus. Ce n'était pas tout que de proposer et de faire voter par le parlement ces 100 millions de contributions, il fallait les percevoir, et voilà où est la difficulté aujourd'hui.

La plus impopulaire des taxes nouvelles est assurément celle dont l'application vient de commencer le 1<sup>er</sup> janvier, l'impôt sur la mouture, le *macinato*, qui d'ailleurs n'est nouveau que pour certaines provinces. Il y a 58,000 moulins en Italie, c'est-à-dire 58,000 occasions de trouble. Le droit est de 2 francs par quintal de blé et de 1 franc par quintal de grains inférieurs. Par un système ingénieusement combiné pour effacer à demi le gouvernement, ce sont les meuniers qui perçoivent la taxe et en tiennent compte à l'état par abonnement ou par le moyen d'un compteur imaginé pour éviter la fraude. Au dernier moment, afin de ne rien brusquer, le ministre des finances s'est efforcé de trouver un biais; il a consenti à n'exiger pour le premier trimestre que la moitié de la taxe, sauf, bien entendu, à recouvrer la totalité dans le courant de l'année; mais ce n'était qu'un maigre palliatif : la réalité était là touchant au vif les populations rurales, et dès les premiers jours l'agitation a commencé. Les paysans se sont attroupés et se sont portés même à des excès. Les collisions ont bientôt éclaté entre les récalcitrans et les détachemens militaires envoyés en pacificateurs, et de fait il y a eu des morts et des blessés. Une chose à remarquer, c'est que cette agitation ne s'est pas manifestée dans les provinces qui ont connu autrefois l'impôt sur la mouture. Dans les contrées napolitaines, dans l'Ombrie, aucun désordre n'a éclaté jusqu'à présent. Dans certaines communes de la Vénétie, autour de Vérone, il y a eu quelque émotion. Les troubles ont pris particulièrement un caractère sérieux dans l'Émilie, aux environs de Bologne, à Reggio, dans le duché de Modène, du côté de Parme. L'agitation populaire est même devenue un moment assez grave pour que le gouvernement ait chargé le général Cadorna d'aller rétablir l'ordre.

Ces troubles n'ont-ils qu'un caractère spontané et local? sont-ils dus uniquement à l'émotion causée par l'application d'une taxe peu populaire faite pour peser d'un poids plus lourd sur des classes pauvres et ignorantes? Assurément c'est beaucoup de demander 15 ou 20 francs par an aux paysans de certaines contrées de l'Italie, et la misère explique bien des emportemens passionnés. Ce n'est point cependant la seule raison de ces soulèvemens populaires. Il semble assez clair que les partis extrêmes, toujours à l'affût des occasions de trouble, n'ont pas manqué d'exploiter la circonstance. Le fait est qu'on a saisi parmi les chefs, du côté de Reggio, un agent du duc de Modène, et que dans ce tumulte on a poussé des cris de toute sorte : vive la république! ou vive le pape!

et même vive l'Autriche ! Bref, il y a eu évidemment des excitateurs qui n'auraient pas demandé mieux que de faire tourner une émotion naturelle au profit de leurs regrets ou de leurs utopies. Ils n'ont pourtant guère réussi, et en définitive cette agitation, circonscrite, partielle, impuissante à prendre un caractère sérieusement politique, ne peut aller bien loin; elle tombera d'elle-même devant une conduite prudente du gouvernement, sans doute aussi devant l'accord inévitable du ministère et des chambres, qui se retrouvent de nouveau en présence aujourd'hui après les vacances de Noël. Chambres et ministère se sont associés dans une œuvre commune, qui est le rétablissement des finances et du crédit italien. Si, pour arriver à ce but, on avait pu faire autrement que de recourir au *macinato*, on l'aurait fait sans doute; on s'est assez épuisé à poursuivre toutes les combinaisons possibles. Malheureusement il n'y a rien de plus inexorable qu'un déficit, et il n'y a rien de plus difficile que de mettre la main, pour le combler, sur des impôts réunissant à la fois la double condition de suffire aux nécessités publiques et de ne pas peser sur les populations. Quand l'Italie aura trouvé ce secret, elle fera bien, après en avoir usé naturellement, de ne pas le garder pour elle seule. Jusque-là, le *macinato* subsistera sans doute, non pas comme un bienfait, mais comme une nécessité, et il faudra bien laisser les déclamateurs, fût-ce Garibaldi lui-même, s'escrimer contre les gouvernements qui dilapident la « substance du peuple. »

Il a reparu en effet ces jours derniers, le brave et héroïque écloppé de Caprera, et il ne pouvait reparaitre qu'à sa manière. Il a fait comme qui dirait une fausse rentrée en scène; il vient d'être de nouveau élu député à Ozieri. Accepte-t-il sérieusement ou refuse-t-il la députation? Ira-t-il au parlement ou restera-t-il à Caprera? Il est fort probable qu'il ne songe pas à quitter son île. Dans tous les cas, il a écrit une lettre, un manifeste. On sent dans ses paroles une âme aigrie, un homme vieilli et malade qui a sur le cœur la défaite de Mentana, qui accuse tout le monde, sans songer certes à s'accuser lui-même. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'après avoir été avec Victor-Emmanuel pour faire l'Italie, Garibaldi incline maintenant ou plutôt retourne vers ceux qui travailleraient merveilleusement à la défaire, si on les laissait absolument libres. Toutes les fois que le vieux lion prend la parole depuis quelque temps, une impression nous revient involontairement : comment se fait-il que son langage soit de telle nature qu'il réjouisse immédiatement tous les ennemis de l'Italie? Sa dernière lettre ne peut que trouver de l'écho à Rome et partout où l'on attend encore que l'Italie se déchire elle-même. Garibaldi, quoique dans un autre sens, parle de Victor-Emmanuel comme en parlait l'autre jour le pape à propos d'une démarche du roi pour sauver deux malheureux de l'échafaud. C'est bien la peine d'avoir été un héros pour finir par des loquacités moroses !

Quand nous suivons toutes ces choses d'hier et d'aujourd'hui en Italie



ou en Espagne comme en France, nous ne les séparons pas des œuvres de l'esprit. L'histoire contemporaine s'éclaire souvent de toutes les lumières de l'histoire d'autrefois, et c'est ce qui fait le sévère attrait des œuvres qui ne sont pas seulement des récits du passé, qui sont encore de fortes études politiques : c'est ce qui fait l'intérêt de livres comme *l'Histoire de Napoléon 1<sup>er</sup>*, par M. Lanfrey, comme *l'Essai sur la révolution et l'empire*, de M. le vicomte de Meaux. Les enseignemens de ce passé de révolutions, M. de Meaux les condense dans une série d'analyses d'où se dégage un ferme sentiment libéral. Les annales de l'empire, M. Lanfrey continue à les dérouler d'une main vigoureuse, en homme qui s'est rendu maître de son sujet par une profonde, par une implacable étude, et on dirait, à mesure qu'il avance, qu'une certaine éloquence énergique et un peu âpre s'accroît plus vivement dans ses récits. Dans ce troisième volume, M. Lanfrey arrive, il est vrai, à des épisodes où il n'est pas facile d'être indulgent pour la grande mémoire, au meurtre du duc d'Enghien, au procès de Moreau, à toutes ces choses que ne suffisent pas à couvrir les gloires de la campagne d'Austerlitz. On trouvera certes chez M. Lanfrey de la justice pour le génie militaire de Napoléon, on ne trouvera pas de complaisance pour le politique, pour l'homme qui ne pouvait supporter une contradiction, qui appelait puérilement M<sup>me</sup> de Staël « un oiseau de mauvais augure, » dont l'arrivée « avait toujours été un signal de trouble. » Telle est l'éternelle loi d'action et de réaction dans les affaires humaines. Pendant longtemps, on n'a eu que des admirations aveugles pour Napoléon ; aujourd'hui on passe peut-être à l'excès opposé, et le livre de M. Lanfrey, ce livre écrit d'ailleurs avec un grand zèle de vérité, est de ceux qui se ressentent de cette disposition nouvelle de l'opinion. Ce n'est pas seulement une histoire, c'est un signe politique, c'est un symptôme nouveau de cette réaction des esprits libéraux contre ces vastes despotismes qui, en se permettant tout, s'exposent aux repréailles de l'avenir.

CH. DE MAZADE.

---

## REVUE DRAMATIQUE.

---

### THÉÂTRE-FRANÇAIS : *LES FAUX MÉNAGES*,

comédie en quatre actes et en vers de M. ÉDOUARD PAILLERON.

Au moment où se déroulait devant nous le drame touchant et viril que M. Édouard Pailleron vient de faire représenter à la Comédie-Française sous le titre des *Faux Ménages*, ému, entraîné comme toute la salle, nous sentions pourtant, — et plus d'un spectateur a dû éprouver une impression semblable, — nous sentions un frémissement d'inquiétude

à voir la témérité du poète, la hardiesse des situations qu'il portait si résolument sur la scène. Malgré le talent de l'auteur, malgré le souffle généreux qui soutient, qui soulève son œuvre aux endroits périlleux, n'y avait-il pas à craindre que le public refusât de se prêter à des inventions si hardies? Nous nous rappelions alors une histoire bien touchante aussi et singulièrement audacieuse, racontée il y a plus de trente ans par un de nos maîtres. Un jour, au iv<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'évêque Narcisse et son diacre Félix, cherchant un refuge contre les persécuteurs, entrent dans une maison de la ville d'Augsbourg. Où sont-ils? Chez une courtisane. La malheureuse était une fille de Chypre, joyeuse, insouciant, élevée dès l'enfance pour son métier infâme; elle reçoit les deux voyageurs comme ses hôtes accoutumés, apprêtant le festin, disposant son logis pour une nuit de débauche et d'ivresse. On devine l'émotion qui la saisit dès que la vérité lui est connue. Celui qui vient d'entrer dans sa maison, c'est un évêque chrétien, un homme pur entre tous. « Seigneur, lui dit-elle, je suis indigne de vous recevoir, et dans toute la ville il n'est pas une créature plus avilie que moi. » Mais l'évêque la rassure, il lui parle du Christ, il lui raconte l'histoire de la Madeleine; l'infortunée apprend, avec quelle surprise, avec quelle joie bienfaisante! qu'il n'est pas de faute irrémissible, pas de souillure ineffaçable. Elle peut se relever, si elle le veut. Être sauvée! être affranchie de la honte! voilà l'idée qui la transporte et qui déjà la régénère. Elle a des sœurs, compagnes d'ignominie, qui accourent à cette nouvelle, voulant aussi être purifiées. « Songeons-y bien, dit l'écrivain que je cite, il n'y a rien de si naturel. Ces malheureuses ont toujours été méprisées, et méprisées dans l'amour, là où le mépris est le plus poignant. Elles n'ont jamais été aimées qu'avec mépris, elles vivent de mépris, c'est le mépris qui les nourrit, et tout à coup un homme vient dans leur maison qui leur dit que leurs péchés leur seront remis, qu'elles peuvent retrouver le respect, l'honneur. Le respect, l'honneur! quelles paroles dans cette maison!... Richesse, plaisirs, tendresse même, s'il y en a sans estime, tout leur a été promis mille fois; mais l'honneur, mais la pureté comme au jour de leur naissance, voilà la parole imprévue, voilà le mot miraculeux qui les bouleverse et qui les fait chrétiennes! »

Lorsque M. Saint-Marc Girardin commentait ainsi, d'après les *Acta sanctorum* des bollandistes, l'histoire de sainte Afre, courtisane, patronne d'Augsbourg, il indiquait un programme d'études dramatiques parfaitement approprié aux sociétés modernes, et qui ne fait que se renouveler de siècle en siècle. Le théâtre du moyen âge avait soupçonné tout d'abord l'intérêt de ces tableaux où une âme souillée se redresse et se purifie. N'est-ce pas au x<sup>e</sup> siècle, dans un couvent d'Allemagne, que la religieuse Hrosvita mettait en scène les aventures de l'évêque Paphnuce et de la courtisane Thais? Dégradation et redressement, c'est le cercle éternel où s'agitent les luttes de la vie morale. Seulement, dans ces vieux drames

sacrés, quelle que fût la hardiesse des situations, le spectateur était toujours rassuré d'avance; les luttes que Hrosvita faisait représenter par les religieuses de Gandersheim avec une passion si candide, avec une témérité si ingénue, c'étaient les luttes de la vieille société païenne et de la doctrine libératrice; la victoire de la loi de pardon, sous une forme ou une autre, était le dénouement obligé. Dans les temps modernes, et particulièrement pour le théâtre de nos jours, le cadre du drame est bien différent; ce n'est plus la religion, c'est l'amour qui se charge de réhabiliter la pécheresse. Y réussira-t-il? Et, s'il y réussit dans l'ordre de la conscience, réussira-t-il également aux yeux du monde? La société voudra-t-elle admettre et consacrer cette réhabilitation? Les hommes seront-ils aussi cléments que le dieu de la grâce? Les hommes voudront-ils égaler cette divine miséricorde? Supposez qu'ils le veuillent, le pourront-ils? N'est-ce pas là une tâche au-dessus de leurs forces? N'y a-t-il pas des choses qui ne sont possibles que dans une vie supérieure à nos misères? Et ceux qui osent tenter cette aventure ne sont-ils pas condamnés fatalement à se briser contre une loi d'airain? Ce sont précisément ces doutes, ces craintes, tous ces problèmes de l'ordre moral le plus haut, qui font le tragique intérêt du drame de M. Pailleron. Bien des écrivains, depuis la *Marion Delorme* de M. Victor Hugo, ont traité ce sujet de la fille perdue qui se relève par un amour vrai et désintéressé; l'originalité de l'œuvre nouvelle si vivement applaudie au Théâtre-Français, c'est que tout cela se passe dans l'ordre moral, c'est que les questions les plus graves y sont résolument attaquées, c'est que chacun des personnages y est pleinement dans son rôle, c'est que les sentimens contraires y luttent avec une loyale franchise, c'est enfin que la passion y éclate et que la raison y triomphe. Les témérités du poète tournent donc en définitive au bénéfice du drame, et tout est bien qui finit bien.

Esther est une abandonnée, comme elle se nomme elle-même, une fille du mal, une de ces pauvres créatures qui, sans mère, sans guide, livrées dès l'enfance aux mauvais hasards de la vie, semblent condamnées à être la proie du minotaure dans nos villes dépravées. Il y avait pourtant en elle des instincts d'honneur et de vertu. Qu'une circonstance heureuse lui vienne en aide, qu'une main amie lui soit tendue, elle se relèvera naturellement. Un jour qu'elle est insultée dans la rue, un jeune homme qui passe prend sa défense et la reconduit chez elle. Pauvre abandonnée! cette visite, c'est pour elle la visite de Paphnuce chez Thaïs, c'est l'arrivée de Narcisse chez la courtisane d'Augsbourg. Esther aussi, comme dans ces vieilles légendes, éprouve tout à coup des sentimens qu'elle ne soupçonnait point; elle a honte de son passé, une vie nouvelle l'attire et l'enchanté. Quelle vie? Une vie meilleure sans doute et relativement honnête, mais bien irrégulière encore. Nous ne sommes plus au temps des pénitences sublimes. N'est-ce pas déjà beaucoup pour la malheureuse créature de se rattacher à un amour désintéressé? Le sauveur que lui a

donné le hasard est vraiment la candeur même. Élevé en province, par une mère toute dévouée et un vieux précepteur ecclésiastique, Armand a des trésors de tendresse et de générosité. Comment ne serait-il pas touché des sentimens de la pauvre fille qui veut redevenir honnête pour obtenir de lui un peu d'estime? Fût-elle en parlant ainsi la plus effrontée des comédiennes, Armand tomberait infailliblement dans le piège; sincère, il l'aime, il s'attache à elle comme à un devoir, il se dit qu'il a charge d'âme. *Il est dans les naïfs*, dit de lui son cousin George, qui ne songera jamais à réhabiliter aucune pécheresse, qui se mariera pour faire une fin, et qui, malgré les vulgaires désordres de sa vie, défendra la morale des convenances avec une conviction imperturbable. L'esprit le plus droit, le cœur le plus pur est exposé par sa droiture et sa pureté même à faire la plus insigne folie, précisément parce que l'idée d'un devoir impossible se mêle chez lui à la passion aveugle. Tel est ce généreux Armand, et avant même que sa mère essaie de l'arracher au péril, les avertissemens ne lui manqueront pas. Dans la mansarde où il s'est fait l'instituteur d'Esther, il a pour voisin un homme que les orages du vice ont jeté sur ces plages arides, et qui, noble autrefois, élégant, aimable, achève de traîner sa honte dans les liens d'un faux ménage. Ce personnage équivoque a du moins la pudeur de ne plus porter son nom, il se fait appeler simplement M. Ernest. Aux admonitions railleuses de ce vieux routier du mal, Armand répond avec un entrain, une franchise, qui peignent bien son âme et font pressentir le péril où il court tête baissée.

ARMAND.

Pour vous même, monsieur, cessez ce badinage;  
A votre âge, il sied mal.

ERNEST.

Au vôtre, il s'érail mieux.  
Oui, je suis trop plaisant et vous trop sérieux.

ARMAND.

Laissons cela, monsieur, je suis comme il faut être.  
Et puisque le hasard nous a fait nous connaître,  
Et que vous revenez toujours sur ce propos,  
Je vous parlerai franc : vous perdez vos bons mots.  
J'ai passé ma jeunesse entre un vieux maître austère  
Et ma mère, bien loin d'ici, dans une terre,  
Et je n'appartiens pas à ce monde moqueur  
Qui déserte, en raillant, les actes de son cœur,  
Dont la sotte pudeur se croirait offensée  
Par le sincère aveu d'une bonne pensée,  
Où, jeune et vieux, tous sont à l'affût d'un détour  
Qui les mette en dehors de cette loi d'amour  
Que nous sanctionnons par le rire ou les larmes.  
J'ignore quel mérite et je ne sais quels charmes

On peut trouver au fond de ce stérile effort,  
 Car vivre, c'est sentir; sentir, c'est être fort.  
 Je me vante bien haut d'être joyeux ou triste.  
 Et j'aime, et je l'avoue, et je m'en vante aussi.  
 C'est peut-être naïf, mais l'on m'a fait ainsi.

ERNEST.

Je m'explique à présent ce sérieux précoce;  
 Alors c'est différent, si c'est un sacerdoce.

ARMAND.

Oui, monsieur, c'en est un, et le plus doux qui soit,  
 Que de sauver une âme en l'élevant à soi,  
 Et quelque nom plaisant dont le monde le nomme,  
 Si l'acte est d'un enfant, la pensée est d'un homme.

ERNEST.

Votre vieux maître austère et son enseignement  
 Ont fait merveille alors. Je vous fais compliment.  
 — Mais c'est Éliacin! — Ah! jeune homme incurable  
 Croyez-en un vieillard qui n'est pas vénérable,  
 Mais qui, s'y trouvant mal, connaît bien ce pétrin;  
 Vous êtes de province? Eh bien! prenez le train.  
 Le courage en amour consiste dans la fuite.  
 Et là-dessus, voisin, bonsoir. — Bonsoir, petite.

ARMAND.

Dites madame Armand, monsieur, si vous voulez.

ERNEST.

Quand je vous le disais! prenez le train, allez!

Ainsi, et c'est là une des émotions de ce drame, l'honnêteté même de ce jeune homme est ce qui va le perdre; ainsi l'éducation même qu'il a reçue, cet amour si tendre, cette vigilance attentive, le soin qu'on a pris de n'ouvrir son âme qu'aux sentimens les plus généreux, tout cela va tourner contre la mère et détruire son œuvre dès le premier écueil. Elle le sent bien; à peine a-t-elle appris dans quels liens son fils est engagé, quelle pensée l'y attache, quelle espérance l'y enchaîne, elle sent que l'ennemi pour elle, c'est la générosité de ce noble enfant, cette générosité du cœur et de l'esprit cultivée avec tant de sollicitude. Elle avait eu plus d'une raison pour surveiller ce trésor. Son fils était sa seule joie. Mariée à un gentilhomme sans foi et sans honneur, abandonnée, humiliée, ruinée, la comtesse de Ryon avait été obligée d'aller ensevelir sa douleur dans une humble retraite de province, et là, aidée d'un vieux prêtre candide, elle avait élevé son enfant comme dans un sanctuaire. Armand ne sait même pas le nom qu'il a le droit de porter, il ignore que son père est vivant; la mère n'a pas voulu que l'exemple des hontes paternelles vint contrarier son œuvre de réparation. Elle a répudié cet héritage, comme on se met à l'abri d'une influence contagieuse. L'enfant

est devenu un homme, voici l'heure pour lui de prendre une carrière, il vient faire son droit à Paris; sa mère l'accompagne, son vieux précepteur le suit, le logis paisible et laborieux ressemble à la retraite qu'ils ont quittée; une jeune fille, la nièce de M<sup>me</sup> de Ryon, orpheline dès l'enfance et élevée auprès de son cousin, ajoute une grâce de plus à ce calme intérieur. Il n'y a là que des pensées de devoir, de dévouement, et si un nuage fugitif passe sur le front de la mère, Armand peut lui dire en toute sincérité :

Ne vous forgez sur moi ni crainte, ni chimère,  
 Tel que vous m'avez fait, je resterai, ma mère.  
 Ah! ces deux ans passés avec vous à Paris,  
 Ne les regrettez pas, ils m'ont beaucoup appris.  
 Je crois que l'on se prend dans le séjour des villes  
 D'une horreur plus profonde encor des choses viles.

Oui, c'est très sincèrement qu'il parle ainsi, puisque son entreprise de relever, de racheter une âme déchue et repentante lui apparaît comme un devoir. Voilà deux ans qu'il y travaille; depuis deux ans, il assiste à la transformation d'une créature qui sans lui se serait perdue à jamais; ce faux ménage qui n'est pour lui que le moyen de réaliser son entreprise va devenir bientôt, il l'espère, un ménage régulier, l'honneur et le bonheur de sa vie. Naïveté de l'enthousiasme dans une âme ignorante du monde! C'est pour cela qu'il peut parler comme il parle, et que sa mère doit absolument se méprendre sur ses paroles. Plus il affirme son horreur des choses viles, plus sa mère frémirait d'épouvante, si elle savait à quelle entreprise généreusement insensée se rapporte cette profession de foi. Aussi quelle douleur, quelle stupeur chez M<sup>me</sup> Armand lorsque son neveu George, avec la crudité de langage qui sied à un viveur aussi expérimenté, lui apprend que son fils est marié à une fille de rien, marié ou à peu près. « Savez-vous, ma tante, ce qu'est un faux ménage? » Et il décrit lestement cette institution nouvelle qui gagne chaque jour du terrain. Oh! ce ne sont plus les filles folâtres, les *mangeuses d'or*; les femmes dont il s'agit ont de la tenue, elles sont économes, elles calculent et songent à l'avenir. Aussi faut-il compter avec elles. Peu à peu elles exigent, elles obtiennent des soins qui vous feraient envie. Sont-elles des épouses? Pas encore; elles en ont tout cependant, hormis le titre.

MADAME ARMAND.

Qu'est-ce que tout cela veut dire?

GEORGE.

En vérité!

Vous n'imaginez pas comme il est habité,

Cet immense pays oublié par le code.

La sortie est si près, l'entrée est si commode!

Pensez donc : ni souci, ni règle, ni devoir !  
 Aussi combien sont pris presque sans le savoir !  
 Comment voir où l'on va, deviner où l'on glisse ?  
 On ne sent pas l'entrave, et le chemin est lisse.  
 Ce n'était qu'un caprice, on n'était qu'un amant,  
 On se trouve en ménage, on ne sait pas comment,  
 Comme ces voyageurs qui, venus par envie  
 De visiter la ville, y sont restés leur vie ;  
 Et puis du faux amour naît la fausse amitié,  
 Faites un peu d'égoïsme et beaucoup de pitié.  
 Parfois on se révolte, on se quitte, on se fâche !...  
 Mais on revient toujours, l'habitude rend lâche.  
 On se dit : « Bah ! plus tard... Je n'y suis pas forcé. »  
 Peu à peu l'on finit par se faire un passé,  
 On s'accoutume à vivre en bâillant face à face,  
 Des griefs d'autrefois le souvenir s'efface ;  
 La femme vous enferme en un cercle savant,  
 L'âge arrive, on la garde, on l'épouse souvent,  
 Et, la vieille aide, on se décide à faire  
 L'un la bonne action, l'autre la bonne affaire.

MADAME ARMAND.

Mais mon enfant ? que fait mon fils dans tout cela ?

GEORGE.

Il est avec tous ceux qui sont empêtrés là,  
 Dans ce taillis épais des amours buissonnières,  
 Des premières souvent et surtout des dernières :  
 Les réhabilités naïfs et triomphants,  
 Les malheureux à qui sont venus des enfans,  
 Les esseulés à qui ce marché rend service,  
 Les drôles pour lesquels un amour est un vice,  
 Les travailleurs trouvant ce lien plus léger,  
 Les attardés trop vieux pour en vouloir changer,  
 Les timides n'osant se lever de leur chaise,  
 Et les mal élevés qui sont là plus à l'aise,  
 Et les mal mariés, au moins aussi nombreux,  
 Qui viennent y chercher ce qu'ils n'ont pas chez eux...  
 C'est un monde ! le monde inconnu, mais prospère,  
 Des époux sans épouse et des enfans sans père,  
 Où l'estime s'égaré, où s'abîme l'amour,  
 Et si grand, si nombreux, qu'il faudra quelque jour,  
 Comme ont fait les Romains pour le concubinage,  
 Annexer forcément ce faubourg du ménage.

MADAME ARMAND.

Mais à ces hontes-là mon fils est étranger.

GEORGE.

Trop ! c'est précisément ce qui fait le danger.

Il est dans les naïfs; — Armand réhabilite,  
 Il refait la vertu de quelque Marguerite,  
 Qu'il récrépit à neuf et cache... je sais où;  
 En ce cas, le plus sage est toujours le plus fou.

Tels sont les trois personnages entre lesquels va s'engager cette lutte douloureuse et tragique, Esther, Armand, M<sup>me</sup> Armand, — la fille déchue qui se relève, le jeune homme qui veut être son sauveur, la mère qui empêchera son fils de se sacrifier à une tâche impossible, et qui pourtant, au milieu de ses angoisses et de ses justes révoltes, ne peut se défendre d'une sympathie secrète pour les deux êtres noblement exaltés dont elle est forcée de briser le cœur. Son rôle est de représenter la loi, c'est-à-dire ici le bon sens et la nature des choses. Quel que soit le repentir, si méritante que soit la réparation, nul ne peut faire que ce qui fut n'ait pas été. Oublier le passé en de telles circonstances, non, la mère ne le peut pas, elle qui, ayant bien réellement charge d'âme, charge de tradition et de famille, est tenue de veiller sur l'avenir. Elle est donc ici la loi même, mais elle l'est avec douleur, avec tendresse, et il y a un instant où elle ne peut soutenir jusqu'au bout la rigueur nécessaire de son rôle. Alors paraît un personnage inattendu, le père, le père déchu, coupable, avili, qui se retrouve dans un éclair d'inspiration, et sort de l'abîme pour arrêter son fils prêt à y glisser. Ce vieillard dégradé que nous signalions plus haut, ce vieux bohème dépenaillé qui garde encore sous les stigmates du vice le vestige des anciennes élégances, c'est le comte de Ryon, c'est le père d'Armand; il ne l'a su qu'à l'heure même de la crise, et, la mère venant à défaillir, c'est lui qui la remplace, c'est lui qui se décide à faire son devoir pour la première, hélas! et la dernière fois.

Avec des caractères si franchement, si hardiment conçus, l'auteur pouvait se permettre toutes les audaces. Quand des passions si fortes soulèvent les âmes, qu'importent les bienséances ordinaires? — Nous sommes en pleine tragédie domestique. Il y a ici des questions de vie et de mort, chacun combat pour un intérêt suprême, chacun s'attribue un droit qu'il considère comme sacré. Il faut donc que l'action, rapide, violente, marche droit à son but. *Violenti rapiunt illud*. La mère, dès qu'elle connaît le péril de son enfant, court chez cette créature qu'elle croit digne de mépris; irritée, l'insulte aux lèvres, elle veut rompre du premier coup le piège où est tombé Armand, et l'humilité, la résignation, le désintéressement de la pauvre fille, lui semblent une misérable comédie. Armand arrive; il relève Esther agenouillée, il supplie sa mère, il éclate. « Vous ne la connaissez pas, vous ne l'avez pas vue comme moi depuis deux ans renaître à la vertu, à l'honneur, au respect, se régénérer par le travail. Si vous la connaissiez bien, vous si bonne, si dévouée!.. Ma mère, faites-en l'épreuve, laissez-moi la conduire sous votre toit, qu'elle



soit là comme une orpheline, comme la fille d'une amie à qui vous aurez donné asile, vous la jugerez, vous l'aimerez...—Qu'oses-tu dire? Cette fille dans ma maison, à mon foyer, auprès de ta cousine, auprès de cette fleur d'innocence et de grâce que je te destinais! » Certes la résistance est juste, l'idée est révoltante; mais que faire contre la passion, contre une passion que soutient l'idée du devoir? Armand est persuadé qu'il rachète une âme. Son exaltation ne lui permet pas de céder. Entre sa mère et la malheureuse que son abandon peut rejeter dans le vice, il n'hésitera point. C'est alors que la mère, éperdue, désespérée, comptant bien d'ailleurs sur le résultat de l'épreuve, laisse échapper ce cri : « Eh bien! amène-la. » Il n'y a guère au théâtre de situation plus hardie, plus risquée, plus difficile à faire admettre; telle est pourtant l'ardeur des passions aux prises, telle est la franchise et la loyauté de la lutte que les applaudissemens ont éclaté. Grâce à tout ce qui précède, cette résolution, qu'on pourra blâmer de sang-froid, s'impose ici comme une nécessité; c'est une de ces crises inévitables qui bravent la discussion. Le cri soudain *amène-la* serait volontiers sorti de toutes les bouches.

La mère a eu raison en définitive. L'épreuve est terrible pour la malheureuse Esther. Voyez-la dans ce foyer sans tache, auprès de la mère si durement éprouvée, auprès de cette gracieuse Aline qui devait être l'épouse d'Armand. Confuse, honteuse, elle sent bien que sa place n'est point là. En vain Armand s'efforce-t-il de la rassurer, en vain elle-même essaierait-elle de reprendre courage en se souvenant de ce qu'elle a fait depuis deux ans pour racheter son passé, pour effacer des dates maudites; à chaque instant, un mot, un regard, lui rappellent des vérités qui l'accablent. Elle est trop noble de cœur pour se persuader jamais que son repentir puisse égaler l'innocence perdue à moins d'une expiation plus haute et d'un sacrifice héroïque. Qu'est-ce donc que cette réparation dont elle se fait honneur? Presque rien auprès de ce qu'elle doit accomplir. Il y a là deux scènes dont le contraste violent fait éclater coup sur coup les sentimens qui la torturent. Si le frère d'Aline, qui reconnaît en elle la maîtresse d'Armand, lui annonce brutalement que sa sœur ne peut rester sous le même toit, et que l'une des deux doit partir, avec quel désespoir elle s'écrie, se sentant devinée : « Mais cela se voit donc! » et en même temps, avec quel juste orgueil elle se relève sous l'outrage et se décide à rester! Oui, je reste, dit-elle. Elle reste, car elle a conscience de son repentir, de son désintéressement, de la pureté de son amour, elle sait que l'amour d'Armand est son salut, et renoncer à la continuation de l'épreuve, ce serait s'abandonner lâchement. Des coups plus terribles vont bouleverser son âme. Aline arrive, naïve, ingénue, charmante, et, tout en grondant la pauvre étrangère sur sa tristesse, que rien ne peut dissiper, elle lui dit qu'elle a pénétré son secret. « Vous êtes triste parce que ma tante ne veut pas que vous épousiez Armand. » Et elle la console,

elle l'encourage, elle ouvre son cœur à l'affligée, si bien que son propre secret lui échappe. Esther devine à son tour que la douce Aline aime son cousin Armand. Quoi ! elle l'aime, et elle ne lutte pas pour défendre son bonheur menacé ! Elle l'aime, et elle se sacrifie !... La scène est navrante ; chaque réponse de l'ingénue est une leçon involontaire qui se tourne pour la malheureuse Esther en reproche et en remords. Elle croyait avoir réparé ses fautes, avoir mérité son bonheur : misérable mérite ! un enfant qui ne sait rien de la vie lui apprend ce qu'est l'amour et le devoir. Alors son parti est pris, elle quitte la maison, elle ne veut pas supporter plus longtemps les cruautés naïves de cette jeune fille si gracieuse et si pure, elle ne veut pas être obligée de s'appeler elle-même *voleuse* pendant qu'Aline lui parle, elle a l'ambition d'égaliser par son sacrifice la beauté de l'innocence, elle dira comme Aline, et peut-être avec plus de mérite, puisqu'elle perd davantage, elle dira comme les héroïnes des scènes les plus hautes, comme l'Atalide de Racine :

Je n'examine pas ma joie ou mon ennui,  
J'aime assez mon amant pour renoncer à lui.

Il faut entendre alors les éclats de la colère d'Armand lorsqu'il apprend qu'Esther est partie pour ne plus revenir. Qui l'a décidée à cela ? Qui l'a chassée d'ici ? Précisément voici le voisin de mansarde, le collègue en faux ménage (Armand ne sait pas encore que ce malheureux est son père), voici M. Ernest qui est venu prendre part à la lutte. Rappelé à ses devoirs par le danger que court ce jeune homme excellent en qui tout à coup il a reconnu son fils, il est venu humblement, la tête basse, encourager la mère dans ses résistances. La vue de ce vétéran du vice, même dans la petite mansarde, répugnait toujours au loyal amant d'Esther. Que vient-il faire ici ? De quel droit offre-t-il ses conseils ? « Ah ! l'homme aux soins obligeans, c'est vous qui avez fait fuir celle que j'aime ? Sortirez-vous de cette maison, ou s'il faut que je vous jette dehors ? » Encore une de ces scènes hardies, violentes, que le spectateur, entraîné par l'action, est obligé d'admettre malgré toutes les objections possibles. La mère, d'un généreux élan, se jette au-devant de ce fils irrité qui, sans le savoir, va frapper son père. « Mais nommez-vous donc, monsieur ! » Et le malheureux, qui ne veut pas rougir sous les yeux de son enfant, se laisserait plutôt outrager sous un nom inconnu. « Non, dit-il à la mère, pas un mot, j'aime mieux cela. » Cette scène est douloureusement belle. Le fils toutefois n'a rien d'odieux, puisqu'il ignore que son père est devant lui ; quant au gentilhomme dégradé, c'est par une dernière pudeur, la seule qui soit restée chez lui, c'est pour ne pas déshonorer la dignité paternelle dans l'esprit de son enfant, qu'il aime mieux subir l'outrage et ne point se nommer. L'art ici, c'est la passion même ; à force de passion, le poète a sauvé toutes les convenances. On

est inquiet d'abord, et déjà le murmure monte aux lèvres, on se trouve rassuré subitement. Le cœur est navré, la raison est satisfaite. Il serait difficile de mieux regarder le péril en face, de le provoquer, de le défier plus témérairement, et de s'en tirer avec plus de bonheur.

Le principal effet des fureurs d'Armand, c'est que la mère a dû céder une seconde fois. Elle avait dit l'autre jour : « Amène-la ; » elle dit maintenant : « Je te la donne, » et Armand, laissant là M. Ernest, s'élançait à la poursuite d'Esther. Le père alors se redresse tout entier; ce n'est plus le conseiller timide, honteux, la transformation est complète. Dût-il rougir devant son fils, dût-il être contraint de s'accuser en public, il faut arrêter l'imprudent qui va se perdre. Allons chez cette femme, s'écriait-il, et nous voici dans la chambre d'Esther. La pauvre fille consomme son sacrifice; elle adresse en pleurant une lettre d'adieu, d'éternel adieu, à celui qu'elle a tant aimé, à celui dont l'amour a été sa libération et son salut.

« Je te le disais bien, que ce n'était qu'un rêve;  
 Je te le disais bien que nous allions souffrir,  
 Que dans ma vie, ami, l'espoir n'est qu'une trêve,  
 Et qu'il faut oublier pour apprendre à mourir.  
 Eh bien! l'heure est venue, et je souffre et je pleure,  
 Et je vais te quitter parce que tu m'aimais...  
 O mon Dieu! c'est donc vrai, c'est donc vrai que c'est l'heure,  
 Et que je ne dois plus le voir jamais, jamais?...  
 C'est pour ton bien, vois-tu. — Ne va pas me maudire,  
 Ni railler le passé quand tu seras heureux;  
 De leur premier amour j'ai vu des gens sourire,  
 Et ce serait bien mal si tu faisais comme eux...  
 Si tu penses à moi, plus tard,... par aventure,...  
 Que ce soit sans dédain, ami. — Je n'étais rien  
 Qu'une bien misérable et pauvre créature,  
 Mais va, je t'aimais bien... Oh! oui, je t'aimais bien!...  
 Adieu! Hélas! Armand, c'est l'heure où d'habitude  
 Je t'écoutais venir... Oh! le moment béni!  
 Oh! les doux souvenirs, la chère solitude!...  
 Enfin, laissons cela, puisque tout est fini.  
 Mais c'est assez... Adieu! Je trouve tant de charme  
 A te parler ainsi, qu'il faut bien m'excuser...  
 Adieu! Tiens, dans ce coin où tombe cette larme,  
 Je t'ai mis tout mon cœur dans un dernier baiser! »

Mais Armand arrive, haletant, éperdu; il avait craint de ne plus la revoir, il avait craint que le désespoir ne la poussât au suicide. Quelle ivresse de la retrouver et de pouvoir lui dire : « Ma mère a consenti! » Vaines paroles, espérances trop tardives! Instruite par l'épreuve (et c'est là une nouvelle justification des hardiesses du poète), instruite

par l'épreuve délicate et terrible de son séjour au foyer de la famille, Esther sait désormais bien des choses que l'amour même d'Armand ne lui avait pas enseignées. Cette fois, c'est elle qui refuse, non sans douleurs et sans déchirements, hélas! Elle refuse parce que son sacrifice lui ouvre déjà une vie meilleure, elle refuse pour ne pas déchoir. C'est bien la femme relevée qui, en sortant pour toujours de la maison de M<sup>me</sup> Armand, lui disait avec un si juste orgueil : « Ah! vous m'estimerez. » Si Armand se débat, se révolte, si Esther est sur le point de faiblir, le père achèvera son rôle; c'est lui qui, s'accusant devant tous, tirera au moins de son expérience du mal une leçon décisive à l'adresse de son fils. Qu'on veuille bien nous permettre une dernière citation. Les hardiesses du drame de M. Édouard Pailleron ne sont pas sauvées seulement par l'intérêt de l'action et l'incomparable habileté des interprètes; nous tenons à justifier nos éloges. Voici la moralité de l'ouvrage, voici l'heure où la passion la plus ardente, la plus noble même, la plus digne d'intérêt, doit s'incliner devant les principes du bon sens, devant les lois de la raison et de la nature des choses, quelle que soit la bouche qui les proclame. Obligé de se faire connaître afin de remplir son rôle jusqu'au bout, le père s'accuse devant tous ceux qui portent son nom. Relevé par cet aveu de ses fautes, il peut ajouter avec autorité :

..... L'époux est mort, le père est mort,  
 Et si j'ai réveillé cette honte qui dort,  
 C'était pour vous défendre, Armand, comme d'un crime,  
 De l'égoïste erreur que vous rêviez sublime.  
 Oui, l'on pense à votre âge impunément pouvoir  
 De ce luxe d'efforts compliquer le devoir;  
 L'impossible nous tente, on lie et l'on délire,  
 Et, croyant qu'en amour quelque chose s'oublie,  
 On pardonne, on épouse et l'on se dit éloquent;  
 Mais après? Cette fin n'est qu'un commencement.  
 Après, c'est cette lutte incessante et suprême  
 Où l'on a contre soi tout le monde et soi-même,  
 C'est le regret haineux, pire que l'abandon,  
 Toutes ces cruautés dont est fait le pardon.  
 Après, c'est un enfant, coupable involontaire,  
 Qui souffre du passé, ce mal héréditaire,  
 Et dont votre utopie escomptait l'avenir;  
 L'enfant qui va savoir et va se souvenir.  
 Et qui, victime aussi, lui, de votre chimère,  
 A besoin de pitié pour embrasser sa mère!  
 Non, non! ne plaçons pas notre idéal trop haut,  
 C'est déjà malaisé de faire ce qu'il faut.  
 Croyez-moi, l'on vit mal en dehors de la vie.  
 Vous, je le veux, rentrez dans la route suivie,

Et d'abord reprenez votre nom; au surplus  
 Vous pouvez le porter, je ne le porte plus,  
 Mon fils. Adieu, monsieur...

Nous avons prononcé les mots de douleurs tragiques, de tragique intérêt, à propos de ces aventures désolantes. Il nous semble en effet que l'auteur des *Faux Ménages*, à son insu ou non, a tenté ici ce qu'on peut appeler la tragédie domestique. Un des dramaturges qui ont le plus agité la scène allemande depuis Schiller, M. Frédéric Hebbel, a donné dans ses préfaces une curieuse théorie de la tragédie et du drame. Dans le drame, selon lui, la lutte est simplement entre des créatures humaines; c'est le bon ou le méchant qui l'emporte, suivant les circonstances du sujet et la fantaisie du poète. Dans la tragédie au contraire, il y a un personnage d'un ordre supérieur, un acteur invisible, la loi, contre laquelle viennent se heurter les passions. Or ni les circonstances du sujet, ni la fantaisie du poète, ne peuvent faire que la loi ait le dessous. Loi religieuse, loi politique, loi sociale, cet invisible acteur change nécessairement de caractère suivant les âges et les lieux; il faut toujours qu'il soit là, ou bien il n'y a pas de tragédie. Les héros de la pièce peuvent avoir raison de vouloir ce qu'ils veulent, d'agir comme ils agissent, et cependant ils doivent être vaincus. Voilà ce qui est tragique. Cette théorie ingénieuse et forte est sans doute trop exclusive; il faudrait certaines réserves pour dégager les vérités qu'elle contient. Sans entrer dans cette discussion, nous dirons simplement que l'œuvre de M. Édouard Pailleron nous a rappelé les hautes doctrines de Frédéric Hebbel. Les principaux acteurs de son drame, la mère, l'amant, la fille repentie, ont raison tous les trois de poursuivre leur but si ardemment. La mère elle-même, tout en combattant des adversaires qui doivent succomber, leur rend justice avec une loyauté où éclate à nos yeux le sens philosophique de la pièce. N'est-ce pas elle qui dit à Esther :

Nous avons tous raison,  
 Vous de l'aimer ainsi, craignant de redescendre,  
 Armand de le permettre, et moi de le défendre.

Et pourtant de ces trois personnages que l'action met aux prises, il y en a deux, les plus touchans, les plus sympathiques, les plus dignes d'intérêt et de pitié, qui sont condamnés d'avance. Ils luttent contre une force invincible, ils luttent contre une loi supérieure. Si nobles qu'ils puissent être, ils s'y briseront. Voilà le tragique dans son essence; *les Faux Ménages* sont une tragédie domestique. Et ne dites pas que ces tragédies domestiques ont des lendemains qui remettent tout en question, ne dites pas qu'Armand ira retrouver Esther, qu'Esther ne persistera pas dans son renoncement; l'ordre moral où le poète nous a transportés n'admet pas ces conjectures. Esther est transformée, elle sait ce

qu'elle ignorait, elle a senti la force de la loi, elle voit où serait le malheur, elle voit aussi où sera la réparation complète, c'est-à-dire le seul bonheur digne de cette noble fille. N'admirez-vous pas cependant comme l'art le plus libre et le plus dégagé, dès qu'il touche aux problèmes de la vie morale, est conduit naturellement aux vérités éternelles? Ce n'est pas sans raison qu'au début de cette étude nous avons évoqué le souvenir des vieilles légendes consacrées par le théâtre du moyen âge. Esther va rejoindre les Afre et les Thaïs, lorsque, toute brisée par son sacrifice, elle répond à la mère qui la plaint, qui la console : « Oh ! moi, j'ai Dieu ! »

C'est donc un grand et légitime succès que vient de remporter l'auteur des *Faux Ménages*. M. Édouard Pailleron, dans ses œuvres précédentes, avait montré de l'esprit, de la grâce, des idées, avec une ironie un peu sèche parfois et un langage légèrement précieux. Il prend aujourd'hui son essor, un vrai poète s'est révélé sur la scène. L'interprétation a été digne de l'œuvre. M<sup>lle</sup> Favart et M. Delaunay ont rendu avec la plus touchante énergie les caractères si sympathiques d'Esther et d'Armand ; il est impossible de montrer plus d'art et d'inspiration, d'entrer plus complètement dans la pensée de l'auteur, d'enlever plus heureusement les situations hasardeuses. M. Bressant, dans le rôle si neuf et si hardi du père déchu qui se relève un instant, a montré toutes les ressources d'un comédien accompli. Quels restes d'élégance chez le gentilhomme dégradé ! quelle amertume dans ses sarcasmes ! comme il savoure son châtement ! comme il parle *du devoir qui se venge* ! Et plus tard quelle humilité, quelle timidité en face de son fils ! Avec quelle mesure il reprend son rôle de conseiller, puis s'efface au plus vite ! N'oublions ni M<sup>lle</sup> Nathalie, qui représente la mère avec une dignité sévère et tendre, ni M<sup>lle</sup> Reichenberg, qui exprime si bien l'ingénuité d'Aline, ni M. Coquelin, dont la voix mordante dessine vigoureusement l'étrange pays des faux ménages. Des situations hardies, mais surtout de hautes et viriles pensées, voilà ce que demande le théâtre. Que M. Édouard Pailleron fournisse encore et souvent de pareilles occasions de succès aux comédiens de notre première scène ; qu'il poursuive cette veine féconde, qu'il continue de peindre la passion en la soumettant à la loi ; qu'il affermisse son style, toujours si heureux quand il est simple et franc ; qu'il se défie de certaines prétentions, de certaines mièvreries : le public sera exigeant désormais envers un poète qui vient de prendre un tel essor et de marquer sa place parmi les jeunes maîtres de la littérature dramatique.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

---

# LE CHRISTIANISME

ET

## LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

---

### I.

« L'histoire de l'humanité, l'intelligence des idées, des conduites et des situations diverses qui s'y sont manifestées, la religion en général et la religion chrétienne en particulier considérées comme un grand fait, — un fait universel et permanent dont la trace se retrouve partout et dans tous les temps, même chez les païens, un fait qui survit aux divisions, aux luttes scientifiques, aux guerres civiles survenues entre les chrétiens eux-mêmes, notamment entre les catholiques et les protestans, tous chrétiens au même titre sinon au même degré, un fait à la fois humain et divin, humain par son accord avec la nature humaine, divin par l'action directe et surnaturelle de Dieu, du Dieu créateur, personnel et libre, dont la présence et la puissance se révèlent tantôt par le cours général et permanent des lois des choses, tantôt par les miracles spéciaux qu'il juge nécessaires pour l'accomplissement de ses desseins, — la foi chrétienne ainsi rattachée à toute la vie du genre humain, le principe du surnaturel et les miracles comme les dogmes chrétiens hautement proclamés, mais sans controverse, sans appel à une domination extérieure et exclusive, l'hommage rendu aux droits de la conscience simple et droite en même temps qu'aux traditions bibliques et à l'autorité ecclésiastique, n'est-ce pas là le christianisme présenté sous l'aspect le plus propre à ne pas effaroucher les esprits contraires et à rallier les esprits incertains? »

C'est en ces termes que M. Guizot nous présente dans la préface de son nouveau volume le résumé d'un document épiscopal dernièrement publié (1); mais je doute que le vénérable auteur du mandement dont il s'agit se reconnût lui-même dans ce portrait. Il serait le premier à déclarer que cette riche analyse contient beaucoup plus que la matière de l'instruction pastorale la plus étendue. C'est tout le plan d'un beau livre, et ce livre, s'il voyait le jour, ressemblerait fort à celui-là même dont M. Guizot déroule devant nos yeux avec une infatigable activité le majestueux développement. Qui ne reconnaîtrait en effet dans ce dessin si net et dans ces larges touches tout l'ensemble de vues dont nous entretenit la série des méditations religieuses de M. Guizot? C'est bien là en effet le christianisme tel que M. Guizot aime à le chercher tour à tour au dedans et au-dessus de l'humanité, — en accord avec tous les besoins de notre nature, mais découlant d'une source qui nous est étrangère et supérieure, — cri du cœur de l'homme et pur don de la grâce divine. C'est bien là cette essence pure, cette substance concentrée de la foi chrétienne, telle que M. Guizot se plaît à la dégager de toutes les divisions confessionnelles, non sans lui enlever par cette opération un peu arbitraire quelque chose de son efficacité et de sa puissance. Ce sont là surtout ces pensées si vastes et pourtant si fermes, ouvrant à l'intelligence un horizon presque illimité, dont toutes les lignes demeurent nettes, et dont les contours n'ont rien de vague. C'est là cet esprit d'examen si libre dans toutes ses recherches, mais dont les conclusions empruntent le ton de l'autorité dogmatique. Tous ces traits conviennent à M. Guizot, et, à vrai dire, ne conviennent qu'à lui seul. Il est impossible de le méconnaître, parce qu'il ne serait possible à personne de l'imiter.

Et ce n'est pas seulement la supériorité du talent qui marque d'un cachet inimitable les contemplations de philosophie religieuse auxquelles M. Guizot consacre, en la renouvelant, l'interminable fécondité de son éloquence. Les circonstances de sa noble vie, merveilleusement appropriées à son génie naturel, lui ont fait en ce genres d'études une situation qui n'a pas de semblable, presque pas d'analogue en France. Il est le seul qui puisse parler de la foi chrétienne sans paraître faire partie ni plaider la cause d'aucune communion chrétienne en particulier. M. Guizot n'est pas catholique, tout le monde le sait, et tous les catholiques le regrettent; mais ses lecteurs seraient souvent tentés de croire qu'il n'est pas protestant davantage, sinon par le culte et la pratique, dont ils n'ont

(1) *Méditations sur la religion chrétienne*, par M. Guizot, t. III; 1 vol. in-8°, Michel Lévy.



pas à s'occuper, au moins par le tour des idées, par la source où ses convictions sont puisées et dont découlent ses raisonnemens. Sans offenser une fraction nombreuse et digne d'estime de nos compatriotes, il est permis de dire que l'esprit de M. Guizot est trop français pour être entièrement protestant.

C'est le malheur du protestantisme en France d'y être toujours en quelque sorte comme un étranger récemment naturalisé, et dont la manière d'être et de parler trahit à son insu l'origine. Cette condition n'est que trop bien expliquée par son histoire et par la longue proscription dont il a été l'objet. Née hors de France, implantée quelques jours seulement parmi nous pour être bientôt violemment expulsée, la réforme n'a pas assez longtemps grandi sur notre sol pour s'y être empreinte de notre génie national. L'Allemagne est son pays natal, son éducation s'est faite à Édimbourg, à La Haye, à Genève. Elle continue à penser et à parler comme ses maîtres. Aussi tout étonne-t-il le lecteur français ordinaire dans un livre de piété ou de théologie protestante, aussi bien les questions qu'on y traite que les solutions qu'elles reçoivent et les termes dont on se sert. Ce ne sont point là les difficultés qui nous troublent, encore moins les réponses qui nous touchent. Nous voyageons en pays inconnu avec des étrangers qui parlent devant nous de choses que nous ne savons pas. La langue même dont le protestantisme se sert n'est pas la nôtre, avec quelque correction et souvent quelque élégance qu'elle soit employée. C'est toujours plus ou moins, comme dans les colonies fondées par les fugitifs de la révocation de l'édit de Nantes, du français d'émigré, dénaturé tantôt par le vocabulaire pesant de l'éradication germanique, tantôt par les intonations empâtées de la Suisse romande. Ce défaut d'accord entre l'auteur protestant et son auditeur français, cette surprise des oreilles françaises, nuisent au succès des écrivains protestans les plus distingués. Une éloquence aussi rare que celle de M. Adolphe Monod n'a pas suffi pour triompher de ce désavantage et assurer à ce très grand orateur même une célébrité moyenne. De là vient aussi qu'un esprit aussi distingué que M. de Pressensé n'obtient pas encore toute la renommée qu'il mérite. Pour conquérir l'attention générale, il faudrait que les livres protestans ne fussent pas toujours pleins d'allusions à des polémiques très vives engagées au-delà du Rhin ou sur les bords du lac Léman, et dont notre public ne sait pas le premier mot; mais c'est là peut-être l'impossible, car, le sort du protestantisme, livré à une grande crise intérieure, se décidant en ce moment sur trois ou quatre champs de bataille dont aucun n'est en France, il est tout naturel que ceux qui lui ont confié leur âme et leur vie aient leurs regards toujours dirigés au-delà de nos frontières.

Les écrivains catholiques souffrent d'un inconvénient tout contraire. On connaît trop bien ou du moins on s'imagine trop bien connaître leur ordre d'idées. Dès qu'ils ouvrent la bouche, chacun pense savoir d'avance ce qu'ils vont dire. Presque tout le monde a dans l'enfance appris son catéchisme. Il est bien vrai que peu l'ont compris, et que presque personne ne l'a retenu ; mais c'est une justice qu'on n'aime pas à se rendre à soi-même. Avec ce bagage d'érudition première, singulièrement allégé sur la route, mais complété en revanche par quelques notions puisées dans la littérature courante et dans le trésor des lieux-communs du XVIII<sup>e</sup> siècle, tout lecteur français pense avoir fait dès dix-huit ans un cours très suffisant de théologie catholique. Dès lors pourquoi se donner la peine de lire des écrits où l'on se vante de n'avoir rien à apprendre ? Puis le catholicisme, précisément parce qu'il est le fond même de notre existence et de notre histoire nationale, la substance et la moelle dont sont faits notre chair et nos os, a été mêlé à toutes nos luttes et à tous les maux de notre pénible croissance. Sa seule présence éveille dans l'esprit une nuée de souvenirs, de préjugés, de préventions, d'associations d'idées de toute espèce qui obscurcissent sur-le-champ sa lumière. C'est le fantôme de l'ancien régime et le rude cortège de l'inquisition qui apparaissent ; c'est aussi pour chacun de nous quelque querelle particulière et domestique avec le directeur de sa jeunesse et le curé de son village. Il y a, en un mot, chez la plupart de ceux qui pourraient ouvrir un livre catholique avec la pensée de s'instruire, un mélange de présomption et d'inquiétude, de confiance dans ce qu'ils savent, de méfiance de ce qu'on va leur dire, qui est bien la moins favorable des dispositions pour se laisser convaincre.

Les ouvrages religieux de M. Guizot ont la bonne fortune d'échapper à ce double désavantage. Ils sont français et bien français, et ce n'est pas seulement notre langue qui, obéissant d'elle-même à l'un de ses maîtres, vient déployer dans ses écrits tout ce qu'elle a de souplesse, de richesse et de force ; ses idées aussi sont les nôtres, et ses sentimens ceux que nous éprouvons tous. C'est en gouvernant la France qu'il a appris à sonder les maux dont elle souffre, et ce grand vide intellectuel et moral qui contraste avec la fécondité native de son génie et l'exubérance d'activité due à sa nouvelle constitution démocratique. S'il s'efforce de la ramener vers la religion chrétienne, c'est qu'il n'a pas trouvé ailleurs de source plus abondante et plus pure pour combler ses aspirations confuses, et que ce frein seul lui paraît assez souple et assez fort pour contenir l'irrégularité de ses écarts. C'est l'épreuve de la vie publique, c'est-à-dire de la vie passée en compagnie de ses conci-

toyens à étudier leur humeur pour les conduire, qui l'a convaincu de la nécessité de la foi, et cette conviction acquise par l'usage du pouvoir, quand il la développe avec une éloquence communicative, on dirait qu'il se croit encore à la tribune. Rien donc dans la théologie de M. Guizot de cet air exotique et emprunté qui dépare souvent celle de ses coreligionnaires, mais rien non plus de catholique dans son langage, et c'est un avantage pour la discussion. M. Guizot garde de sa qualité de protestant le profit tout négatif de ne pas soulever certaines méfiances et de pouvoir laisser dans l'ombre à son gré quelques parties de la doctrine chrétienne qui, travesties plus souvent par la mauvaise foi ou par l'ignorance, répugnent plus que d'autres aux sentimens des générations modernes.

C'est là, disons-le, un grand avantage pour la polémique; nous ne disons rien de plus, et M. Guizot ne s'offensera pas que nous bornions là nos félicitations. Il ne sera pas surpris que certains de ses lecteurs trouvent parfois cette facilité de discussion achetée un peu trop cher. Il sait comme nous ce que Bossuet pensait du système qu'il développe, et qui consiste à faire choix dans le christianisme de certains points fondamentaux pour les défendre exclusivement en abandonnant comme secondaires ceux qui présentent plus de difficultés et moins d'attrait, — système, comme on l'a dit spirituellement, un peu trop large pour ressembler tout à fait à la voie étroite de l'Évangile. Je crois entendre d'ici la voix du grand évêque s'élever pour dire à ce roi de la pensée, comme autrefois au souverain de la Grande-Bretagne : *Opto te apud Deum fieri talem qualis ego sum*; puis ajouter dans son magnifique langage : « Ce souhait est fait pour les rois. Saint Paul, étant dans les fers, le fit pour la première fois en faveur du roi Agrippa; mais saint Paul en exceptait ses liens, *exceptis vinculis his*, et nous, nous souhaitons principalement de vous voir enchaîné de ces bienheureux liens qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ses pensées en le captivant sous l'autorité du Saint-Esprit et de l'église (1). »

Cette réserve faite, non pour l'acquit de notre conscience, mais pour l'honneur de la vérité indivisible, rien n'empêche tous les chrétiens de constater et même de mettre à profit pour les opinions qui leur sont communes le parti que M. Guizot a su tirer de sa position personnelle. Jamais la force particulière qu'il y puise n'a été plus visible que dans le volume qui est sous nos yeux. Après avoir dans les précédens étudié la nature intime et la partie philosophique du dogme chrétien, M. Guizot aborde dans celui-ci les relations pratiques de la religion avec la génération dont nous fai-

(1) Bossuet. *Oraison funèbre de Marie-Henriette, reine d'Angleterre.*

sons partie et la société où nous vivons. Il veut, nous dit-il, la mettre en contact avec les trois forces qui lui sont aujourd'hui le plus contraires, la liberté, la science et la morale indépendante. Les deux premières ont toujours été assez tentées de regarder leurs droits comme inconciliables avec la soumission exigée par la foi chrétienne; la dernière se plaint d'y avoir été asservie trop long-temps, et croit le moment venu de s'en affranchir. Trois chapitres sont consacrés à combattre ces préventions et ces prétentions, à démontrer d'une part que l'exercice de la liberté comme les recherches de la science n'ont rien d'inconciliable, dans leur plus grande étendue, avec la réserve du chrétien, de l'autre que le lien qui unit le devoir avec la foi, les convictions de l'homme avec ses actes, la règle de la vie avec son but suprême, est trop étroit pour être relâché ou rompu par aucune des modifications passagères de notre existence sociale. En un mot, assurer à la liberté et à la science qu'elles n'ont rien à craindre de la religion, convaincre la morale qu'elle ne peut pas s'en passer, tel est tout le plan de M. Guizot. On conçoit ce que cette démonstration emprunte de force dans sa bouche à sa qualité de vieux serviteur non-seulement de la liberté politique, mais de la liberté de l'examen et de la pensée en toute matière de science et de doctrines. Liberté, science et morale, il n'est aucune de ces trois puissances qui n'ait quelque obligation de reconnaissance personnelle envers les exemples ou les écrits de M. Guizot.

Rien de plus noble et de plus simple à la fois que toute cette argumentation. On ne sait vraiment de quelle façon la résumer, tant elle a déjà dans ces pages brillantes d'énergie sobre et concentrée. D'ailleurs le mérite principal de ces fortes idées étant leur grand sens, toute leur originalité réside dans le bonheur de la forme, que l'analyse fait évanouir. Comment, nous dit M. Guizot, le christianisme serait-il contraire à la liberté politique des peuples quand la doctrine chrétienne est la seule qui ait affirmé constamment, sans jamais hésiter ni se démentir, la liberté morale des individus dont toute société se compose? Il n'est presque aucun des grands systèmes philosophiques qui ont régné sur le monde, même ceux qui se sont le plus souvent honorés par les vertus de leurs sectateurs, qui n'ait laissé obscurcir de quelque nuage ou mettre un jour en problème la plus précieuse des prérogatives de l'homme, son libre arbitre, sa faculté de déterminer ses actes à sa volonté et de faire choix à ses risques et périls entre le bien et le mal. Le fatalisme était le fond de toutes les idées métaphysiques communes aux grandes écoles de l'antiquité, et la dernière conséquence de leurs argumens. Le sage des stoïciens lui-même n'est qu'une pièce im-

muable de l'ordre inflexible du monde, et tout son héroïsme consiste à subir sans murmurer la rigueur de cette destinée. Dans les temps modernes, quelles erreurs sur le libre arbitre de l'homme ne demeurent point attachées aux souvenirs des plus grands noms de la philosophie, Spinoza, Leibniz, Locke et Hegel? Je ne parle pas des doctrines matérialistes, qui ont aspiré de tout temps à détrôner et à remplacer la foi chrétienne, et qui renouvellent encore sous nos yeux cette tentative désespérée. Il est trop clair que, supprimant avec l'âme elle-même toute spontanéité et toute indépendance dans l'être humain, elle ne laisse pas au libre arbitre même un soupir à exhaler. Seul le christianisme a pris pour point de départ de tous ses dogmes et pour point d'appui de tous ses préceptes la liberté morale de l'homme et la responsabilité, qui en est la noble, bien que douloureuse conséquence, et le premier enseignement qu'il donne à la conscience ainsi pleinement reconnue maîtresse d'elle-même, c'est de résister à tout prix, jusqu'à la mort s'il le faut, à la contrainte matérielle. C'est par cette résistance à l'oppression dans un temps de servilité universelle que le christianisme a révélé son existence aux peuples surpris; c'est contre la servitude, non contre la liberté, que s'est débattue sa laborieuse enfance, et si son berceau porte la trace d'un sang généreux, ce sont des tyrans qui l'ont fait répandre. Quand donc ces souvenirs, appuyés sur ces principes, feront-ils justice une fois pour toutes des sottises terreurs qu'on cherche à inspirer à la liberté contre la religion? Non, une doctrine qui fait l'homme libre ne peut préparer l'état asservi. Quelle fatigue d'avoir à redire sans cesse une vérité si simple! Quelle qualité un tout pourrait-il avoir, sinon celle même de ses parties? Et l'homme n'est-il pas la seule matière dont on puisse faire le citoyen?

C'est donc sur le fondement de la conscience chrétienne que M. Guizot, comme Tocqueville, comme Lacordaire, comme Channing, comme tous les grands fondateurs des institutions anglaises et américaines, veut poser la solide assise des libertés publiques. Pour lui, comme pour tous ces nobles esprits, la conscience est la seule citadelle où aucune artillerie ne puisse faire brèche, la seule retraite où ne pénètre l'œil d'aucune police ou le bras d'aucun gendarme. Inaccessibles dans ce camp retranché de la liberté, qui est le cœur même de la place, les peuples croyans peuvent regarder en face tous les despotismes du monde, au nom de quelque principe et par quelques moyens qu'ils s'exercent. Il est pourtant en particulier un genre de despotisme dont M. Guizot se préoccupe, non sans raison, avec un soin plus inquiet que d'aucun autre, et contre lequel il attend de la foi chrétienne un remède

vraiment spécifique : c'est le despotisme démocratique, celui qui est exercé par la foule sur l'individu et par le nombre sur l'intelligence; c'est, par exemple, la servitude imposée par une majorité d'assemblée révolutionnaire à une minorité privée de ses droits civils et naturels, ou bien l'omnipotence déléguée par un caprice de la plèbe à son favori. Le christianisme a fait contre ce despotisme-là ses premières armes et ses preuves, car l'effroyable puissance des césars, que des apôtres seuls ont su braver, n'était que le fruit d'une délégation populaire de cette nature. M. Guizot trouve des couleurs pleines de vie et de force pour décrire cette triste variété d'un triste genre. C'est une sorte de panthéisme politique qui engloutit toutes les volontés individuelles dans une volonté commune, anonyme et irresponsable. Accablé par la masse d'une multitude aveugle et indifférente qui pèse sur lui comme une montagne de sable dont il n'est qu'un grain imperceptible, le citoyen, dans une démocratie pure, perd trop souvent avec le sentiment de sa puissance celui de sa dignité et de ses devoirs. Faible et insignifiante unité, il sent qu'il ne peut rien par lui-même, et ne se croirait volontiers non plus tenu à rien, pas plus à agir qu'à résister. Peu à peu le bruit des agitations populaires, qui étouffe sa voix et assourdit ses oreilles, le berce et finit par l'endormir comme le mugissement monotone des vagues. C'est contre cette tendance de l'individu dans un pays démocratique à s'abandonner par défaillance aux caprices de la majorité, à se décourager presque de sa propre existence à force de la sentir sans action et sans valeur, que réagit efficacement dans la conscience chrétienne le sentiment de la responsabilité personnelle exercée sous l'œil d'un Dieu personnel lui-même en même temps que paternel. Quand le chrétien se sent petit, perdu, presque nul aux yeux des hommes, il sait qu'il est grand encore aux yeux de Dieu, qui l'a créé, et qui a promis de lui tenir compte du verre d'eau donné en son nom. Ce verre d'eau, c'est l'humble effort de l'être isolé qui lutte à lui seul dans son obscurité contre l'entraînement des passions de tout un peuple: stérile résistance, si l'on ne regarde que le fruit apparent ou le succès immédiat; mais Dieu, qui la voit dans l'ombre, peut la récompenser publiquement en lui venant en aide par un coup spécial de sa toute-puissance, ou en la faisant servir au perfectionnement moral de quelques âmes, but bien supérieur au salut matériel d'une nation tout entière. Tel est l'espoir du chrétien dans la vie publique, et c'est ainsi que la foi, en portant à sa plus haute puissance l'énergie de la conscience individuelle, est le meilleur stimulant qui puisse soutenir la vertu et même le génie écrasés sur la place publique par le brutal ascendant du nombre.

Les rapports du christianisme avec la science sont moins intimes sans doute, M. Guizot en convient, mais non pas nécessairement plus hostiles qu'avec la liberté. Il n'y aurait d'antagonisme inévitable entre la science et la foi que si l'une avait la prétention de tout connaître, et l'autre la prétention de tout enseigner. Si la science se flattait de pouvoir découvrir, je ne dis pas tous les secrets de la nature qui piquent notre curiosité, mais seulement ceux qui intéressent notre propre destinée, si la foi se donnait elle-même pour la source unique d'où toute vérité doit découler, si l'une et l'autre se disputaient ainsi l'empire sur la totalité de notre intelligence, un conflit éclaterait nécessairement entre ces exigences contradictoires. Si cependant leurs domaines sont distincts, si le champ de la science est borné de son propre aveu aux notions que le raisonnement peut dégager de l'expérience, si tout ce qui précède ou dépasse l'ordre présent de la nature ou du monde échappe à ses moyens de connaissance, si elle se tait en particulier sur l'origine première des choses et sur la fin dernière de l'homme, — et si la foi saisit et recueille notre intelligence précisément sur les confins où la science l'abandonne, si les vérités dont elle l'entretient et les lumières qu'elle lui apporte éclairent les régions de l'âme où viennent expirer les lucurs mourantes de la science, — sans doute il peut y avoir entre elles, comme entre toutes puissances indépendantes et limitrophes, des querelles de bornage ou de voisinage, les relations peuvent être parfois orageuses, toujours un peu diplomatiques et délicates; mais il n'y a pas d'incompatibilité essentielle : si la guerre est toujours possible, la paix peut toujours être rétablie ou maintenue. Cette paix a régné après tout pendant des siècles, non sans quelques griefs et quelques accusations réciproques, mais sans rupture, sans déclaration d'hostilité, et ni l'une ni l'autre autorité après tout n'en a souffert dans ses droits légitimes. Il y a eu des croyans fanatiques qui ont opprimé la science, des savans orgueilleux aussi se sont rencontrés qui ont insulté la foi. Ces torts tout individuels chargent la mémoire de ceux qui les ont commis; mais ils n'ont ni arrêté le développement, ni ébranlé l'empire des deux puissances, qui ne leur avaient point donné mission de tenter en leur nom, sur le territoire l'une de l'autre, ces agressions usurpatrices. L'inquisition n'a pas enfermé les immortelles découvertes de Galilée dans le cachot où elle a fait languir sa personne, et l'athéisme de Laplace n'a pas ébranlé la croyance en Dieu dans une seule âme sincère.

D'où vient que ce qui était possible, facile même hier, ne le serait plus aujourd'hui? La science aurait-elle pris de nos jours quelque essor nouveau qui lui aurait fait franchir d'un bond les limites

où se trouvait encore à l'aise le génie des Descartes, des Newton et des Leibniz? Bien au contraire. Il semble que la paix devrait être aujourd'hui bien plus aisée à maintenir entre les deux ordres de vérités et de connaissances que dans les âges précédens, depuis que la science se vante de s'être interdit à elle-même par la sévère précision de ses méthodes les digressions aventureuses qu'elle se permettait autrefois en dehors de son propre domaine. La science, il n'y avait pas longtemps encore, avait des allures ambitieuses et des prétentions spéculatives auxquelles elle met maintenant sa vanité à renoncer. Point de savant du temps jadis qui ne jetât quelque coup d'œil à la dérobee sur les régions mystérieuses placées, suivant Aristote, par-delà les sciences naturelles, et qui ont gardé d'après ce grand homme le nom de métaphysique. Tout traité de physique ou de chimie, jusqu'aux premiers jours de ce siècle, débutait par quelque considération sur l'origine, la substance ou le but de la création organique ou inanimée. Nos savans contemporains se piquent au contraire de détourner les yeux de ces questions réservées. Dégager par l'observation la loi de succession des phénomènes matériels sans se permettre une conjecture sur le point de départ ou le terme des mouvemens qui se déroulent à la surface de la matière, encore moins sur le fond substantiel soit de cette matière elle-même, soit des forces qui la meuvent, — sans jamais s'enquérir surtout s'il n'y a pas ailleurs une autre substance régie par d'autres lois, — ne tenir compte en un mot que de ce qu'on peut voir, sentir et chiffrer, non de ce qui se pense ou s'imagine, c'est la prétention de quiconque aujourd'hui dirige un levier ou regarde dans un creuset. C'est là ce qu'on nomme le procédé positif de la science moderne par opposition au procédé spéculatif d'autrefois, et cette abstention systématique est le titre de gloire de nos praticiens, qui se vantent ainsi tout autant de savoir ignorer que de savoir découvrir. Voilà qui va bien, et à ce compte il y aurait moyen de s'entendre avec eux, car ce terrain où ils se piquent de ne pas pénétrer est le seul que visitent en commun la philosophie et la foi, et cette sobriété dans le procédé scientifique paraît la disposition par excellence pour accomplir le précepte de l'apôtre, *sapere ad sobrietatem*. Malheureusement en ce monde l'ignorance n'est pas toujours modeste, et la modestie n'est pas toujours sincère. Combien de gens qui ne renoncent aux choses qu'à la condition que personne n'y prétendra à leur place! Combien qui avouent leur impuissance avec un sourire orgueilleux! Bien entendu que la mesure de leur propre faiblesse doit être prise comme celle de l'intelligence humaine tout entière. Notre science contemporaine est trop sujette à ces aveux altiers d'ignorance proclamés avec une humilité hypo-



crité. En s'abstenant, par un respect affecté, de toucher aux questions que la métaphysique pose et que la foi résout, elle insinue (quand elle ne dit pas tout haut) que ces questions sont insolubles, parce qu'aucune expérience de laboratoire ou aucune formule d'algèbre ne leur en a livré le secret. Ce qu'elle ne sait pas, il ne faut pas que personne le découvre par d'autres moyens que les siens ou l'apprenne d'un autre qu'elle.

C'est à cette ignorance hautaine, qui, comme beaucoup de souverains déchus, veut régner encore après avoir abdiqué, que M. Guizot oppose ce qu'il appelle, par une expression très heureuse, l'ignorance chrétienne. C'est l'état d'une âme pleine d'un respect plus sincère et d'un amour plus ardent pour la vérité qui consent à la recevoir d'autrui, quand elle n'a pu la découvrir par elle-même, qui appelle d'abord la philosophie pour compléter et couronner la science, puis, si la philosophie à son tour hésite et s'embarrasse, invoque la foi sans rougir pour subvenir à ces défaillances. Tout ce chapitre sur l'*ignorance chrétienne* est plein d'une touchante éloquence, et la vérité qui en ressort est celle-ci : c'est qu'on ne doit demander au nom de la foi à la science le sacrifice d'aucune de ses découvertes; mais ce qu'on a droit d'exiger d'elle, c'est qu'elle ignore tout de bon ce qu'elle confesse ne pas savoir, c'est qu'elle n'essaie pas de tirer en quelque sorte sur elle-même la porte de la vérité pour ne laisser sortir personne par l'issue où elle ne veut point passer, pareille à ces souverains du Haut-Orient qui, ne pouvant étendre indéfiniment leurs conquêtes, élevaient une muraille sur leurs frontières afin d'empêcher au moins leurs sujets d'échapper jamais à leur empire.

C'est donc de la distinction loyalement acceptée entre la science et la foi que M. Guizot espère faire sortir la durée de leur bonne amitié mutuelle. Il pousse même à cet égard le scrupule très loin, car d'une part il est disposé à abandonner à la libre critique de la science toute la partie des textes sacrés qui touche à des faits purement humains et naturels, et de l'autre il reproche un peu sévèrement aux théologiens d'employer trop volontiers les procédés scientifiques pour expliquer les mystères de la foi. Il ne veut ainsi ni intervention du dogme dans l'ordre de la nature, ni intervention de la science dans l'ordre surnaturel. On ne peut apporter plus de générosité et de loyauté à tracer la démarcation des deux domaines. En revanche, dès qu'il s'agit non plus de science, mais de morale, M. Guizot devient beaucoup plus exigeant, et il établit sans hésiter que la condition de la paix est ici précisément opposée. La morale ne peut vivre en bon accord avec la religion que si elle consent à se laisser dominer et pénétrer par cette autorité divine.

Entre les vérités religieuses et les règles morales règne une intimité de telle nature qu'elle ne peut guère se rompre sans faire place à une hostilité déclarée. La langue elle-même témoigne combien l'union est cette fois naturelle autant que nécessaire, car on ne dit pas une science chrétienne; une médecine chrétienne, une physique chrétienne, une chimie chrétienne, seraient des expressions affectées et bizarres. La morale chrétienne au contraire est une alliance de mots familière et consacrée dont les termes semblent se commander mutuellement. La raison de cette différence n'est pas difficile à trouver : c'est que, tandis qu'entre la religion et la science les points de contact sont rares et peuvent, moyennant quelque précaution, être facilement évités, — avec la morale au contraire ce sont des relations continues et constantes, comme celles de surfaces appliquées l'une sur l'autre, et dont l'adhérence ne peut être détruite sans déchirer les fibres de toutes deux.

Qui ne voit, par exemple, qu'il y a tout un ordre de préceptes moraux qui n'existent qu'à la condition que la religion les consacre, qui disparaîtraient avec elle, et ne peuvent non plus être retranchés du nombre des obligations humaines sans que par cette suppression seule la religion tout entière soit atteinte dans ses fondemens? Y a-t-il un Dieu? S'il existe, a-t-il créé le monde et l'homme? Créés ou non, les gouverne-t-il par sa providence? Est-il pour sa créature un auteur indifférent, un maître sévère, un juge inflexible, un père miséricordieux? L'accès auprès de lui est-il possible? Ses oreilles sont-elles ouvertes ou fermées à nos prières? son cœur au pardon pour nos fautes et à la pitié pour nos souffrances? Autant de questions qui déterminent en quelque sorte l'axe de toutes les croyances religieuses, et qui, suivant la réponse qui leur est faite, entraînent des conséquences morales différentes ou même opposées. Point de devoir envers Dieu, si Dieu n'existe pas : c'est trop clair; mais, s'il existe, ces devoirs seront plus ou moins étroits, suivant que les rapports qu'il soutient lui-même avec ses créatures sont plus ou moins intimes ou tendres. En aucun cas pourtant il ne se peut qu'ils soient absolument nuls. Quoi! nous aurions ici-bas des devoirs envers les auteurs de notre humble et fragile existence, et aucun devoir ne nous lierait envers l'auteur suprême de notre race commune et de la terre qui nous porte! La morale nous prescrirait le respect et la soumission envers les législateurs éphémères du petit coin de la terre que nous habitons, et nous n'aurions ni obéissance à prêter ni hommage à rendre au souverain de l'univers! Une telle inconséquence ne peut être sérieusement soutenue. Dieu, s'il existe, a bien autant de droits à l'amour ou au respect qu'un père ou un roi. Non, une doctrine morale qui se tait sur Dieu n'est

pas une doctrine qui l'ignore, c'est une doctrine qui le nie; si elle n'a rien à nous prescrire en son nom, c'est que ce nom lui-même est un vain son dont elle veut déshabituer nos oreilles. La neutralité ici, c'est la guerre, et la prétendue morale indépendante n'est au fond, qu'elle le veuille ou non, qu'une morale athée.

A la bonne heure, va-t-on dire, voilà bien toute une partie vraie ou fausse de la morale qui périt avec la religion, et j'imagine que ce sacrifice ou plutôt ce débarras ne coûtera guère au moraliste indépendant; mais une autre subsiste, et la plus importante, celle qui règle les devoirs de l'homme envers ses semblables et envers lui-même. Celle-ci se tient debout sans aucun soutien religieux qui l'appuie. Pour savoir quelle conduite je dois tenir en ce monde afin d'être homme de bien et de ne nuire ni à mon voisin ni à moi-même, je n'ai qu'à écouter ma conscience, qui parle assez haut; ni texte sacré, ni docteur, ni prêtre parlant au nom de Dieu ne sont nécessaires. En êtes-vous bien sûr? Et, admettant que cette partie de la morale survive à la religion détruite, n'est-ce pas de cette vie languissante et passagère que garde quelques instans la branche détachée de l'arbre ou le fruit arraché de sa tige? C'est ici que, pour bien s'entendre, il faut serrer les idées d'un peu plus près.

Allons hardiment jusqu'au fond de l'idée sur laquelle repose toute notion morale : c'est incontestablement l'idée du droit et de la justice. Toute théorie morale digne de ce nom est une définition, et toute pratique morale une application de la justice. La morale, c'est le juste respect de tous les droits obtenu par le juste accomplissement de tous les devoirs; mais qu'y a-t-il dans l'idée de justice elle-même? Deux choses la constituent à titre égal, deux propositions indissolubles, et qu'on ne peut arbitrairement séparer : la justice détermine également du même coup, au même moment, par une seule et même affirmation, et la valeur morale d'un acte humain, et le mérite ou le démérite dont il est affecté, c'est-à-dire le châtement ou la récompense que cet acte doit entraîner à sa suite. C'est la justice elle-même qui déclare que l'acte qui lui est conforme doit recevoir son prix, que l'acte qui lui est contraire doit subir sa peine. La même justice qui ordonne à tout homme de respecter la vie de son semblable commande aussi, par une autorité non moins impérieuse, que le meurtrier qui viole ce dépôt sacré de la vie humaine soit puni. A la vue de la victime humaine baignée dans son sang, une clameur de la conscience appelle en même temps sur la tête de l'assassin et la réprobation et la vengeance. Je ne dis pas seulement : Cet homme a mal fait, j'ajoute : Ce criminel doit payer pour son crime. C'est la même justice aussi qui enseigne à pratiquer la vertu, et qui s'indigne si elle reste sans honneur. La

langue est encore ici fidèle interprète de la pensée : justice, devoir, mérite, tous ces mots sont synonymes et indifféremment pris l'un pour l'autre afin de désigner soit la qualité d'une action humaine, soit le traitement que mérite cette action. Un homme juste est celui qui pratique le bien, une juste sentence est celle qui châtie le mal. Le bien doit être accompli, mais il doit aussi être honoré. Le mal doit être évité; mais, s'il est commis, il doit être puni. Le mot devoir est employé dans les deux applications avec la même autorité. De même les vertus d'un homme sont ses mérites, et réciproquement. Ce ne sont pas là de puérils rapprochemens. L'identité des termes indique l'intime connexité des idées. Deux notions qui se forment simultanément dans l'esprit revêtent nécessairement la même forme au dehors, et le même cri de l'âme ne peut s'échapper que par le même souffle des mêmes lèvres.

La justice a donc deux faces qui toutes deux regardent également la conscience de l'homme. Il y a la justice que je dois accomplir et la justice que je dois obtenir ou subir. L'une m'indique le but de mes efforts, l'autre m'en fait attendre le salaire ou me fait craindre l'expiation de mes fautes. Seulement voici la différence : admettant, ce qu'on pourrait encore mettre en doute, que l'une de ces deux formes de la même justice soit toujours visible et lumineuse, il faut bien convenir que l'autre, comme un astre dont la lumière est intermittente, se cache et se montre tour à tour, et demeure même toujours comme ombragée d'un voile. Étant donné que je puisse toujours comprendre et faire tout ce que la justice me prescrit, suis-je sûr de recevoir tout ce qu'elle doit me réserver? Supposé que tous ses commandemens soient clairs et praticables, ses promesses sont-elles toujours fidèlement tenues et ses menaces toujours exactes à se réaliser? Évidemment non. Cette justice que ma conscience réclame par un impérieux instinct, elle ne s'accomplit jamais entièrement sous mes yeux et dans le monde qui m'environne. Ce monde au contraire est plein de criminels qui jouissent en paix du fruit de leurs méfaits, de héros et de martyrs qui meurent victimes de la délicatesse de leurs scrupules ou de l'ardeur irréfléchie de leur générosité. La prospérité des méchants, le malheur des bons, c'est-à-dire la négation même de la justice, c'est le spectacle que la terre donne habituellement, et si de loin en loin la justice y reparaît, comme pour ne pas laisser oublier son nom et effacer ses traits, c'est par une action toujours interrompue et sous une image affaiblie. De là la conclusion naturelle que ce qui ne s'accomplit pas ici-bas doit se consommer et se réparer ailleurs, que dans une autre existence régie par d'autres lois la justice offensée ou mutilée sous nos yeux retrouvera, par le châtiment de tous les crimes et la ré-

compense de toutes les vertus, la plénitude de ses droits; mais cette conclusion, ce n'est pas la morale à elle seule, ce n'est pas même la philosophie qui la tire. Cette vie future destinée au triomphe de la justice absolue, la morale à elle seule n'a nul élément pour la connaître, la philosophie n'en a que la vague notion; la foi seule, qui en a reçu la confiance, en donne la certitude : de telle sorte que l'intervention de la religion reparait ici comme nécessaire non-seulement pour compléter cette foi ou pour couronner telle ou telle partie de l'édifice, mais pour en asseoir le fondement, et afin que la notion même sur laquelle la morale repose ne demeure pas éternellement, pour le scandale de la conscience, imparfaite, boiteuse, mutilée.

Je sais bien que c'est ce défaut même de confiance dans le triomphe définitif de la justice dont, par une étrange aberration d'idées, la morale indépendante se fait un titre de gloire. Elle y trouve la source d'une sorte de magnanimité qui la relève à ses propres yeux. Faire le bien pour lui-même, parce qu'il oblige, fuir le mal pour lui-même, parce qu'il répugne, sans espoir de profit ou sans crainte de peine personnelle, voilà, suivant elle, tout l'honneur de l'honnête homme. Quiconque se laisse guider par un autre motif est mercenaire ou servile : c'est l'esclave qui a peur du fouet, c'est l'avare qui place ses vertus à intérêt composé sur une autre existence. Jamais dédain plus immérité ne partit d'une appréciation plus superficielle du cœur humain. Il est faux, radicalement faux, que l'attente d'une vie future soit dans l'âme qui y place sa confiance l'effet ou la cause d'un calcul intéressé ou pusillanime. Il est faux que le croyant ouvre à son Dieu un compte dont l'immortalité à venir doit lui rembourser les avances, et la grande raison pour qu'un si méprisable trafic ne soit médité par personne, c'est que personne dans l'intimité de son cœur n'est sûr que, toute compensation faite, le solde de ce compte fût à son avantage. Quel que soit l'orgueil humain, telle est la fragilité humaine qu'au fond de l'âme aucune illusion n'est possible, et que le jugement dernier n'a jamais offert à aucun mourant une perspective attrayante. Les chrétiens, moins que tous autres, peuvent être soupçonnés de nourrir ces arrière-pensées de peur ou d'égoïsme, car, convaincus par leur dogme même d'une indignité dont ils ne peuvent sortir par leurs propres forces, ne pouvant se flatter d'aucun mérite qui leur soit propre, tenant tout de la grâce et rien de leur vertu, l'idée même d'entrer en compte avec la puissance divine leur paraîtrait aussi ridicule que sacrilège. Ils comptent en effet non avec la justice de Dieu, mais sur sa miséricorde : c'est bien différent. Ce qui attache la piété du fidèle à l'espoir d'une vie future, ce n'est donc pas un retour intéressé sur

soi-même, qui pour personne n'a rien de rassurant, c'est au contraire un désir désintéressé par excellence; c'est l'impatience de voir, fût-ce à nos risques et à nos dépens, la justice apparaître dans tout son éclat, dans l'intégrité de sa puissance, telle que notre raison en conçoit l'idéale perfection, telle que notre regard n'en aperçoit ici-bas qu'un pâle reflet. Nous voulons la contempler face à face et telle qu'elle est, *facie ad faciem sicuti est*, fût-ce au travers des foudres et des éclairs. Une soif d'équité éveillée dans nos cœurs avec leurs premiers battemens, mais toujours trompée sur cette terre de confusion et de rapine, veut enfin être assouvie quelque part. Nos oreilles ont été trop longtemps déchirées par les gémissemens des opprimés, et nos yeux offusqués par le triomphe des oppresseurs; il faut que ce scandale ait son terme avec son explication. Dussions-nous être compris nous-mêmes et frappés dans la rétribution divine, il faut que la justice nous donne, en se vengeant, le secret de sa longue patience. Nous voulons pouvoir dire à l'ordre du monde, suivant les paroles du psalmiste : Vous êtes justifiés dans toutes vos voies, et vos jugemens sont victorieux, *ut justificeris in sermonibus tuis et vincas cum judicaris*. Otez-nous cette espérance, et l'idée même de la morale dénuée d'un de ses élémens essentiels demeure comme une équation privée d'un de ses termes, dont l'inconnue ne peut plus être déterminée. Le spectacle du crime à jamais impuni et de l'innocence ensevelie dans son sacrifice finira par faire douter la conscience d'elle-même. Elle se lassera d'élever la voix devant des élémens toujours sourds à ses cris, elle se mettra à l'aise à son tour, et l'homme ne fera pas longtemps le métier de dupe d'observer, lui tout seul dans l'univers, une loi perpétuellement et indéfiniment violée.

## II.

Revenons à la suite des idées de M. Guizot. On voit par cette analyse où il nous a fait arriver. Si la science et la liberté, ces deux biens dont l'un est l'honneur, l'autre la passion souvent malheureuse de notre société moderne, n'ont rien de nécessairement hostile à la religion, — si cette société n'a pas plus qu'aucune de ses devancières trouvé le moyen de se passer soit de la morale elle-même, soit de l'appui que la religion prête à la morale, il n'y a vraiment aucune raison d'affirmer, comme on le fait avec arrogance, que les jours de la foi sont passés, et que les générations qui nous accompagnent et nous suivront dans la vie peuvent ou doivent s'en affranchir. Le christianisme n'est pas plus incompatible avec

notre siècle qu'avec aucun autre, et ne lui est pas moins indispensable. Cette argumentation ne constitue nullement, j'en conviens, une démonstration en forme des vérités chrétiennes; mais elle suffit pour écarter, comme on dit dans la langue des juristes, les exceptions préalables tirées contre elles du cours des temps ou du développement des lumières. C'est tout ce que M. Guizot se proposait dans le présent essai, et nous pensons qu'il eût été difficile de mieux atteindre son but.

Une question naît pourtant dans l'esprit du lecteur, et la forte simplicité de la démonstration de M. Guizot ne la rend que plus curieuse et plus puissante. Si l'accord entre l'esprit de notre société présente et les vérités chrétiennes n'est arrêté par aucun obstacle essentiel, d'où vient que cet accord est si difficile à établir, et, quand il paraît régner par intervalle, si prompt à s'ébranler? Otons les voiles et les périphrases, sortons des généralités qui ne trompent personne, allons droit aux réalités qui nous touchent. D'où vient entre la société française, qui est certainement la plus complète expression de l'esprit moderne, et la grande église, que M. Guizot me permettra bien de considérer comme la plus éclatante représentation de la foi chrétienne, cette méfiance mutuelle, qui subsiste même dans des jours de paix apparente, et qui de loin en loin éclate par de douloureux conflits? D'où viennent tant de récriminations, parfois même tant de malédictions des deux parts? Quel mal caché entretient l'ardeur de deux écoles aussi acharnées l'une que l'autre, l'une se livrant avec orgueil à toutes les espérances des temps nouveaux, l'autre attachée avec ténacité aux moindres traditions de l'antique église, et qui n'épargnent ni un jour, ni une occasion, ni un effort pour élargir le fossé qui les sépare? M. Guizot connaît bien la gravité du mal dont je parle, il le constate, ne fût-ce que par la peine qu'il prend pour l'atténuer et par les encouragemens qu'il prodigue à ceux qui concourent avec lui à cette œuvre de pacification. — Ils sont nombreux, ils ont été illustres et variés, ces coopérateurs de M. Guizot, à remonter jusqu'au commencement de ce siècle, et à commencer par l'auteur du *Génie du Christianisme*. D'où vient que, depuis quatre-vingts ans qu'ils travaillent, leur succès, sans être nul, ne répond pas à leur espérance? On n'a pas tout dit quand on a imputé la cause de ce désaccord, tantôt secret, tantôt public, mais trop réel, à des fautes et à des préjugés des deux parts, à l'orgueil des demi-savans, à l'intolérance des faux libéraux, comme aussi à l'esprit étroit, exclusif, de quelques-uns des sectateurs ou même des chefs de l'église catholique. Je ne discute ni ne conteste la valeur de ces raisons, qui ont toutes leur part de vérité et d'importance. Les torts et les faiblesses des hommes

ne suffisent pourtant pas à expliquer un phénomène de cette persistance. D'ailleurs, quand des passions règnent et durent, c'est qu'il y a sous jeu une cause latente et plus générale qui les explique et les envenime.

Ce n'est rien dire non plus que de répéter, suivant une formule banale, que la société française est emportée dans un mouvement de progrès rapide et constant, tandis que le christianisme est enfermé dans le cadre inflexible d'un dogme toujours identique à lui-même, et que l'accord est impossible entre l'immobilité et le mouvement. Cette antithèse purement verbale ne répond à aucune vérité ni d'observation ni d'histoire. Il y a dix-huit siècles et bientôt dix-neuf que le christianisme existe, et que l'église catholique en est interprète. Apparemment dans cet intervalle le monde a marché, et n'a pas seulement marqué le pas sur place. De Néron à Constantin, de Constantin à Charlemagne, de Charlemagne à Charles-Quint, de Charles-Quint à Louis XIV, de Louis XIV à 89, quel mouvement continu, sinon toujours quel progrès! On ne voit pourtant pas que durant cette course à travers les siècles le christianisme ait perdu haleine et se soit laissé ni fatiguer, ni devancer par l'impulsion qui précipitait l'un sur l'autre empires et institutions. A chacune des phases, à chacune des stations de ce grand développement de la civilisation européenne, le christianisme s'est retrouvé non point en arrière, mais à côté, en avant des sociétés, parfois persécuté, jamais détruit, parfois souffrant, toujours bienfaisant, pareil au soleil qui semble suivre le mouvement de la terre parce qu'il le domine. Il s'est prêté aux constitutions les plus diverses avec une flexibilité qui a fait l'admiration de l'histoire : fidèlement attaché au vieil empire jusqu'à sa chute, conseiller des royautes barbares, féodal auprès de saint Louis, monarchique à Versailles. Rien en lui qui ait jamais ressemblé à la raideur des religions pétrifiées du Haut-Orient, dont une caste héréditaire garde dans un coin reculé du monde les symboles sans vie. Qu'importe que son dogme soit immuable, si ce dogme, conforme aux sentimens éternels de l'humanité, sait en même temps s'accommoder à ses besoins passagers et même à ses caprices! Les lois de la nature aussi sont uniformes, et notre intelligence elle-même est enfermée dans un nombre déterminé de catégories d'idées. C'est pourtant dans le sein de ces règles invariables et par le jeu de ces données constantes que se développent toute la variété et toute la richesse de l'activité humaine, que se produisent toutes les inventions de la science, tous les chefs-d'œuvre de l'art et du génie. Le dogme chrétien est de même taille et de même origine que les lois primordiales de l'intelligence et du monde. Comme elles, il se plie aux changemens de la



surface des choses, tout en restant inébranlable dans les profondeurs de l'être où il réside. Cette preuve de souplesse et de largeur, après l'avoir faite dans le temps, il la donne encore dans l'espace, car, s'il a traversé les âges, nous le voyons encore couvrir le monde. Du Canada jusqu'aux Indes, en passant par les îles perdues de l'Océan-Pacifique, il y a des chrétiens et des églises chrétiennes qui vivent en paix avec les gouvernements et les peuples. Pourquoi donc y aurait-il une seule date, 1789, où cet esprit de conciliation du christianisme aurait fait défaut, et une seule société, la nôtre et celles qui l'imitent, qui serait tenue de faire divorce avec lui pour incompatibilité d'humeur?

En réfléchissant sur cette singularité, qui est le véritable problème de notre temps, je ne puis trouver qu'une seule cause à y assigner : c'est le caractère abstrait et philosophique que la société française, par l'organe de ses divers législateurs depuis 1789, a toujours affecté de donner aux principes qui la constituent. On le sait en effet, il y a eu des révolutions aussi orageuses et plus sanglantes que les nôtres, et qui ont apporté dans les lois et dans l'état social de divers peuples des modifications tout aussi profondes; mais aucune n'avait été faite avec le dessein préconçu de réformer d'après un type dressé d'avance par la philosophie le fond et la forme d'une société tout entière, et même de toutes les sociétés en général. Cette entreprise aussi généreuse que téméraire est propre à la révolution française du dernier siècle. La France n'était pas en 1789, il s'en faut bien, la première nation qui eût pris à tâche de rajeunir une constitution vieillie pour la mettre en rapport avec des besoins nouveaux. Elle est la seule qui, en opérant cette transformation délicate, ait prétendu travailler non pour une nation en particulier, mais pour toute l'humanité, non pour un temps, mais pour tous les temps, les yeux fixés sur un modèle auquel le passé a dû se reconnaître coupable de ne s'être pas conformé d'avance, et l'avenir promettre de rester à jamais fidèle.

Prêter aux constituans de 1789 une si haute ambition, ce n'est nullement leur faire injure, c'est leur conférer au contraire le titre dont ils ont tiré leur principal honneur. C'est eux qui se sont fait gloire de ne réclamer pour eux-mêmes ni libertés ni prérogatives dont ils n'aient voulu étendre aussitôt les bienfaits au genre humain sans distinction. Ils ont entendu revendiquer, non point seulement les droits des Français, mais les droits de l'homme. Loin d'eux l'exemple, trop vulgaire à leur gré, des cortès d'Aragon ou des barons d'Angleterre engageant leur roi et s'engageant eux-mêmes par un serment réciproque à maintenir les franchises nationales. Les fils de Rousseau eussent cru dégénérer, s'ils n'avaient dressé le contrat social par excellence. La postérité qui les célèbre ne s'y trompe pas.

Elle honore en eux, non pas les fondateurs de nos libertés publiques (hélas! leur fondation en ce genre fut trop instable pour qu'un tel hommage pût leur être rendu sans dérision), mais les inventeurs d'un prototype de société qui doit tôt ou tard, pense-t-on, appeler le monde entier à la jouissance de tous les biens et de tous les droits. Quand l'occasion se présente de les imiter (et nos révolutions ramènent assez fréquemment cette occasion-là), c'est cela et surtout cela qu'on imite. La constituante nouvelle que nous avons vue à l'œuvre il y a vingt ans ne se serait pas crue la digne fille de sa devancière, si elle n'avait mis, elle aussi, en tête de son œuvre éphémère un préambule formé presque uniquement d'une série d'axiomes de philosophie.

N'examinons pas si cette hauteur de vues, trop en contraste peut-être avec les bornes étroites de l'esprit humain et les tristes nécessités de la politique, nous a procuré en réalité autant d'avantage que de renommée. Ne nous demandons pas si, comme de prodigues philanthropes, pendant que nous faisons les affaires du genre humain, nous n'avons pas un peu négligé les nôtres. Il m'en coûterait trop de jeter le moindre blâme et de déverser l'ombre d'un ridicule sur de nobles et chères mémoires. Si cette recherche aventureuse du bien absolu fut une illusion chez nos pères, ce fut l'erreur des plus belles âmes, à qui nous devons non-seulement du respect, mais une admiration filiale. La seule chose que je me permettrai donc de faire remarquer, c'est que ce cachet philosophique, imprimé sur toutes nos lois, et qui a passé de là dans nos mœurs et dans notre langage, apporte une complexité jusque-là sans exemple dans les rapports d'un état et d'une société avec la religion chrétienne et même avec une religion quelconque. Autre chose est en effet pour une religion de vivre en paix avec des institutions politiques qui n'ont que la prétention modeste d'être des faits nationaux, passagers, appropriés à certains temps et à certains pays, fondés sur des droits écrits et des intérêts positifs, autre chose de rendre hommage et d'apporter sa consécration à un exemplaire soi-disant idéal et achevé de toutes les sociétés futures et possibles. Dans un cas, c'est une bonne grâce qui n'engage à rien, qui ne tire pas à conséquence pour la conduite à tenir ni le lendemain, ni l'année suivante, ni de l'autre côté d'un fleuve et d'une montagne; dans l'autre, c'est une adhésion à des principes généraux et constans, universels et éternels, qui veulent être appliqués partout et toujours, et qui, une fois admis comme tels par la religion, exigeront qu'elle leur prête en tout temps et en tout lieu le concours de son autorité. La complaisance prend ainsi le caractère d'un engagement à perpétuité, et même avec effet rétroactif.

Une telle conséquence doit paraître grave surtout à l'église ca-

tholique, qui, en vertu de sa constitution, quand elle s'est une fois prononcée sur des vérités d'un certain ordre, ne peut plus se rétracter. La réforme, si elle vient à s'engager imprudemment, a toujours la ressource de se réformer elle-même et d'engendrer une secte nouvelle qui répudie son passé; mais l'église catholique, avec son infaillible unité, ne peut plus retirer une parole dogmatique dès qu'elle l'a donnée. Ce n'est donc rien pour elle que de se prêter par exemple aux constitutions anglaise et américaine, qui se contentent d'être des chartes nationales et ne prétendent pas à régenter le monde au nom de la métaphysique, car c'est tout simplement reconnaître que sur le sol des îles britanniques ou dans le continent septentrional de l'Amérique il y a tel sentiment populaire à ménager, tel texte de loi à respecter, telle nécessité à subir. Le bon sens et au besoin la résignation suffisent pour s'accommoder à des prétentions ainsi limitées; mais reconnaître les principes de 1789 avec le caractère d'obligation universelle qu'ils affectent, c'est ajouter un appendice au catéchisme et dix ou douze articles au *Credo*. Une fois adopté, cet appendice devra suivre le sort du principal, et tout missionnaire devra porter avec lui le code de la démocratie partout où il ira prêcher l'Évangile. En un mot, les autres nations sont restées des corps purement politiques traitant avec la religion de puissance à puissance au nom d'intérêts différens, sur la limite de domaines distincts. La révolution française, en se faisant philosophe, métaphysicienne, presque théologienne, est entrée elle-même sur le territoire spirituel. C'est une église qu'elle oppose à une église, et un catholicisme nouveau qu'elle veut ou substituer ou associer à l'ancien. Un concordat ne suffit plus, plus d'un concile serait nécessaire pour mener à fin une telle opération.

Tel est à mon sens le nœud véritable du différend qui persiste entre la société française et l'église. Notre société ne se borne pas, comme toutes ses devancières, à demander aux fidèles et à leurs pasteurs de payer leurs impôts, d'observer les lois, de prêter leur concours à l'action régulière des pouvoirs publics; elle exige d'eux sur des points de doctrine, tels que l'origine de la souveraineté, la liberté de la pensée et l'égalité naturelle des hommes, une véritable profession de foi accompagnée d'une amende honorable pour toute adhésion qui ailleurs et autrefois a pu être donnée à des doctrines contraires. C'est cette exigence sans précédent qui suscite une résistance inaccoutumée. La difficulté s'accroît encore quand on essaie d'énumérer et de définir ces vérités mi-partie philosophiques et mi-partie politiques, ce qui est pourtant naturel avant de leur rendre un solennel et définitif hommage. Il se trouve alors quelquefois que ceux qui les exaltent le plus ne s'entendent pas exactement

sur leur nombre, leur portée et leur sens. Il faut bien reconnaître en effet que, par divers motifs, les constituans de 1789 n'ont pu donner en pratique à leur œuvre toute la rigueur logique dont ils étaient épris, et dont ils lui ont imprimé l'apparence. Emportés dans une tourmente révolutionnaire qui ne leur a pas laissé un jour de réflexion ni de répit, à peine ont-ils pu poser quelques bases. Le loisir leur a manqué pour interpréter eux-mêmes et encore plus pour appliquer les principes par eux proclamés; puis sont venues cinq ou six révolutions et réactions successives qui toutes ont dénaturé leur plan primitif, en sorte que le régime dont nous jouissons aujourd'hui, qui porte encore leur nom, demeure en fait un ensemble assez compliqué de parties incohérentes, bienfaisant sans doute malgré ses imperfections, mais très peu logique malgré ses prétentions, — dont la surface est ondoyante et la base mobile, — tiré en sens divers par des partis contraires, que tout le monde connaît, dont tout le monde parle, mais que personne ne peut bien définir, et dont chacun s'efforce à son gré d'étendre ou de restreindre, d'atténuer ou de fortifier tel ou tel caractère.

Il est bien entendu, par exemple, qu'on ne peut plus aujourd'hui aller chercher l'énumération des principes de 1789 dans le document originaire dont je parlais tout à l'heure, la fameuse *Déclaration des droits de l'homme*. Presque personne ne lit aujourd'hui cette pièce surannée, empreinte d'une légère teinte de déclamation; ceux qui s'y aventurent s'étonnent en général de ce qu'ils y trouvent autant que de ce qui y manque : elle leur paraît à la fois excessive et insuffisante. A part cet exemplaire pourtant, je ne connais pas d'autre texte officiel des principes de 1789. Ce n'est surtout pas dans notre constitution présente qu'il faut le chercher; cette charte bien avisée a trouvé plus commode de mentionner ces principes sans les définir, ce qui lui a permis d'en tirer des déductions tout à fait inattendues. Quelques points généraux surnagent pourtant, et sont admis par tout le monde comme les fondemens du régime nouveau. L'égalité civile, la liberté religieuse, sont au nombre des plus chers et des moins contestés; mais la même marge est ouverte à bien des interprétations. Entre l'égalité civile comme l'entendait Royer-Collard, comportant la gradation des droits politiques et même une chambre héréditaire, et l'égalité selon le suffrage universel, quelle différence! Est-ce bien le même principe qui se prête à deux applications si contraires? Et en matière de liberté religieuse combien de commentaires aussi n'avons-nous pas! Il y a l'interprétation administrative, qui ne reconnaît d'autres cultes que ceux dont l'état salarie les chefs et fixe la constitution légale, et qui soumet toute autre manifestation de la pensée religieuse à l'article

291 du code pénal. Il y a l'interprétation libérale, beaucoup plus respectueuse pour les droits de l'individu, qui admet toutes les religions, pourvu qu'elles se mettent en règle avec la morale publique. Enfin il y a l'interprétation révolutionnaire, qui donne libre carrière à tous les écarts de la pensée et à tous les désordres de la conscience, permet à tout homme de renier Dieu et son âme, mais excepte nommément de cette licence universelle l'église catholique, à qui elle réserve le privilège de la persécution. Autant d'écoles toutes abritées sous le nom commun de la liberté de pensée, mais dont les docteurs et les disciples, assez intolérans les uns pour les autres, prétendent exclusivement à l'orthodoxie.

On peut dire, je le sais, que cette confusion qui règne encore dans l'application de nos doctrines les plus accréditées provient d'une exubérance d'ardeur propre à la jeunesse des sociétés comme des individus. On peut espérer que, quand viendra l'expérience avec la maturité, ces principes, jusqu'ici autant débattus que célébrés, sauront trouver entre des excès contraires leur formule exacte et leur juste point d'équilibre. Je partage volontiers cette confiance, et Dieu veuille qu'elle soit bientôt justifiée; mais en attendant il n'est pas très surprenant qu'une grande institution qui a charge d'âmes dans le monde entier hésite à s'engager envers un symbole d'idées encore assez peu précis pour s'être prêté en cinquante années à la constitution de 91, à la charte de 1830 et au plébiscite de 1852.

Mettez en effet par la pensée en présence de nos élémens sociaux encore en effervescence et en lutte ce vieux pouvoir couché sur la base inébranlable d'un dogme nettement défini, et qui a vu s'amonceler à ses pieds les ruines de cent peuples et la poussière de vingt siècles. Avant que la société moderne eût vu le jour, avant même que le germe en eût été conçu dans le sein fécond de la France, ce pouvoir existait; il a vu naître nos pères et nos aïeux; si loin que nous remontions dans nos généalogies croisées de Latins et de barbares, nous le trouvons penché sur leur berceau. Une grande partie de notre civilisation est son œuvre, et il peut dire à chacun de nous comme Jéhovah au patriarche du désert: Quand je fondais ce monde, toi, où étais-tu? Les générations ont défilé devant lui, chacune étalant à ses yeux avec orgueil sa constitution politique et sociale, véritable procession d'ombres fugitives qui presque toutes pendant l'instant de leur passage ont eu la préention d'avoir fait une œuvre éternelle et d'être marquées d'un caractère sacré. Puis, à l'épreuve, cette éternité s'est trouvée fragile, et cette divinité a subi la corruption mortelle. C'était d'abord Rome, la cité déesse et éternelle par excellence, qui fait lire encore ces deux épithètes dérisoires sur

le fronton brisé des temples qu'elle avait élevés à son propre culte. Ensuite sont venues les royautés de l'Europe féodale, chacune parfaitement sûre d'avoir reçu de Dieu lui-même la propriété des peuples pour la transmettre de père en fils jusqu'à leurs derniers descendans. Où sont-ils aujourd'hui ces héritiers prédestinés des états? Ils errent dans toutes les hôtelleries d'Europe, cachant sous le voile inutile d'un nom supposé la place où l'auréole a cessé d'éclairer leur front. Voici venir maintenant la société française du xix<sup>e</sup> siècle, réclamant, elle aussi, la perpétuité indéfinie et la sainteté inviolable, non plus pour telle nation ou pour telle famille, mais pour ses principes et ses idées. Ainsi conçue, la prétention est plus raisonnable, car les principes de leur nature sont éternels, et toute vérité est fille du ciel; mais, comme vérités et principes doivent toujours passer ici-bas par le milieu faillible d'une intelligence humaine, cette espérance, aussi bien que les autres, peut être réservée à plus d'un mécompte. En tout cas, il est naturel qu'elle ne soit pas ratifiée tout de suite par le témoin de tant d'orgueils trompés, de déceptions et de chutes. Admettons, pour compléter le tableau et le rendre tout à fait équitable, qu'il y ait chez bon nombre des représentans de la tradition ecclésiastique ce qui se rencontre dans toutes les institutions qui ont duré, un peu d'esprit de routine, le goût des situations faites et connues, l'effroi des épreuves nouvelles, et alors rien de si simple que ce dialogue qu'on croit entendre s'engager entre l'antique pouvoir spirituel et les fils impatients de la France moderne. Que me demandez-vous? semble-t-il leur dire. Que je vive en paix avec vos gouvernemens? Mais j'ai déjà signé avec eux plus d'un concordat, et ce n'est pas moi qui veux les rompre. Que je ne prêche pas l'insurrection contre vos lois? Mais je ne fomente la révolution nulle part. Voulez-vous donc que je reconnaisse ces lois comme le couronnement du progrès social, et que je les propose comme telles à l'imitation du monde entier et à l'admiration des générations futures? Voilà ce que vous n'obtiendrez pas. Parlez-moi de charité, de nécessité, d'équité, de faits accomplis à accepter, de droits acquis à respecter, je vous écoute et je vous comprends; mais ne me parlez ni d'idéal ni d'absolu, car l'idéal ne sera jamais pour moi que l'avenir céleste que j'attends, et l'absolu, à mes yeux, c'est la vérité que je représente.

On touche ici du doigt le fond même du débat. Si la société française consent à être prise, ainsi que toutes ses devancières, comme un fait mélangé de bien et de mal, imparfait à la mode humaine, la paix avec l'église se fera, si déjà elle n'est faite; mais si ce qu'elle demande, c'est d'être consacrée et presque canonisée, je

doute qu'elle obtienne cette faveur. Tous les avocats du monde, habiles ou ardens, passionnés ou puissans, hommes d'état ou sectaires, y perdront leur peine et leur éloquence.

La question maintenant est de savoir jusqu'à quel point il importe à l'honneur de la société française, et même au maintien des droits qui lui sont chers, de poursuivre ainsi à tout prix et d'imposer à tout venant la reconnaissance théorique de la perfection de ses principes. Cette question-là dépasserait beaucoup les bornes de cette étude, et je n'ai garde de l'aborder ici en *post-scriptum*. Constatons seulement que d'autres nations que nous n'avons pas le droit de dédaigner ne connaissent pas ce point d'honneur. Je ne parle pas ici de l'aristocratique Angleterre : son exemple, à force d'avoir été souvent invoqué et mal suivi, a perdu de son autorité. Celui de l'Amérique en revanche est fort à la mode, et non sans raison, car en fait de libertés modernes on ne peut trouver de sol où elles fleurissent avec une végétation plus abondante, et où elles aient poussé de plus solides racines. Les principes de 89 dans leurs plus lointaines espérances ne vont pas aussi loin que la constitution américaine dans son application quotidienne. Je doute pourtant que les principes fondamentaux de cette constitution aient jamais été rédigés en formulaires métaphysiques à faire signer d'office aux récalcitans. De même que les institutions des États-Unis n'ont point été décrétées dans une nuit d'enthousiasme, mais ont été fondées par un développement graduel et une bienfaisante expérience, de même ce sage pays tolère que ses citoyens portent à ces mêmes lois un attachement raisonné fondé sur leurs bienfaits palpables plutôt que sur leur excellence absolue. De là vient sans doute que cet attachement, né sans violence et accru par degré, est devenu commun dans tous les rangs sans distinction de classe ni de religion; de là vient aussi qu'à l'abri d'un droit public dont le principe est très susceptible de discussion, mais dont l'avantage a été démontré par l'épreuve, toutes les consciences chrétiennes peuvent donner le spectacle d'un mélange de paix, de ferveur et de liberté que le monde n'avait pas encore connu.

On a vu, par exemple, il y a peu d'années, dans la ville de Baltimore un concile composé des quarante-sept évêques dont les diocèses embrassent la totalité de la confédération des États-Unis. Leurs décrets, leurs mandemens, les procès-verbaux même de leurs délibérations, sont publiés, et dans le gros volume que ces documens composent on chercherait vainement la trace de ces doléances monotones et de ces récriminations amères contre l'état général de la société civile qui remplissent trop souvent, de ce côté de l'Atlantique, les colonnes des journaux religieux. Sévères comme ils doi-

vent être pour les vices de leurs concitoyens, ce n'est pas aux lois du pays, c'est aux faiblesses communes de l'humanité que ces sages pasteurs les imputent, et ils distinguent même toujours entre le fond des mœurs nationales, qui leur paraît légitime et qu'ils n'ont nul dessein de changer, et les excès ou les abus partiels qui doivent mériter leur censure et appeler leur correction. Personne ne doute d'ailleurs que, si le maintien de la constitution actuelle des États-Unis avait été mis aux voix dans cette grave assemblée, il y aurait réuni l'unanimité des suffrages, et que l'œuvre de Washington et de Jefferson serait sortie aussi intacte de ce congrès de citoyens en crosse et en mitre que de la chambre des représentans ou d'une des plates-formes quelconques du suffrage universel. Est-ce à dire pourtant que cette constitution paraisse aux prélats du Nouveau-Monde la vérité souveraine et l'excellence en soi? Est-ce à dire en particulier que la législation religieuse des États-Unis, avec la séparation radicale qu'elle opère entre la religion et l'état, leur semble, comme à certains publicistes de nos pays, à M. Édouard Laboulaye ou à M. de Pressensé par exemple, l'idéal obligatoire de toute société chrétienne? Non, à coup sûr. Chez eux, pour eux, un tel régime leur paraît bon, et ils le disent sans hésiter. Ils ne s'inquiètent pas de savoir ce que la reproduction exacte du même système légal produirait en France ou au Japon, où Dieu ne les a pas fait naître et ne leur a pas donné d'âmes à conduire; mais ils savent qu'en Amérique cette incompétence officielle de l'état en matière religieuse est la garantie de leur ministère pastoral. Ils lui doivent la liberté illimitée de leur prédication, de leur publicité, de leurs synodes, la facilité d'une propagande sans entraves, le stimulant du zèle et de la charité de leurs fidèles. Celui qui leur proposerait de défier cet état de choses n'obtiendrait certainement pas leur assentiment: mais celui qui leur offrirait de l'échanger contre une alliance bâtarde avec l'état telle qu'elle existe dans certains pays du continent, celui qui les engagerait à troquer leur liberté contre nos tutelles, leurs abondantes souscriptions volontaires contre nos maigres allocations du budget, leur fière indépendance contre la mendicité administrative de nos fabriques et de nos paroisses, de mettre en un mot entre Dieu et eux non-seulement le pape, mais le ministère des cultes, celui-là, j'en suis sûr, exciterait bien plus vivement encore leur indignation. Telle est la mesure exacte de leur attachement à la constitution des États-Unis: cette constitution s'en contente, et franchement, à mon sens, elle fait sagement. C'est un mariage de raison, dites-vous. Soit; mais, quand le temps et l'estime l'ont consolidé, ce genre d'alliance est souvent le plus sûr et le meilleur.



Je trouve le modèle parfait de ce dévouement patriotique, mêlé de quelques réserves (pour la forme plus que pour le fond), dans le fragment suivant tiré d'un livre écrit par l'un des plus estimés de ces prélats américains. L'évêque de Philadelphie, M. Henrick, mort récemment, avait entrepris d'exposer dans un ouvrage savant l'histoire de la primauté du saint-siège. La suite de son récit le conduisit naturellement à étudier la constitution politique et religieuse de l'Europe au moyen âge, et à mettre en lumière les bienfaits que le monde chrétien avait dus, dans cette laborieuse époque d'enfancement social, à l'alliance intime de l'église avec les monarchies de l'ancien monde. Au moment de conclure cette défense du passé, conçue à un point de vue purement historique, l'évêque-citoyen est soudainement arrêté par la crainte qu'on ne le soupçonne de réclamer ou même d'espérer tout bas pour son pays, dans un avenir quelconque, le retour au régime qu'il a décrit, et il va au-devant de cette absurde supposition avec une noble franchise.

« En reconnaissant, dit-il, les avantages qui résultaient pour la religion et la société de leur mutuel respect, harmonie et soutien, lorsqu'elles étaient unies ensemble par les liens d'une même foi religieuse, il ne faudrait pas supposer que je me fais l'avocat du même ordre de choses dans des conditions de société tout à fait différentes. L'église respecte et soutient toujours les pouvoirs établis, en dehors de tout retour de protection ou de faveur. Les prières des premiers croyans étaient offertes en faveur d'un empereur païen, et l'on regardait comme un crime de résister à ses ordres ou de violer ses lois. Sous un gouvernement comme celui des États-Unis, qui n'est lié à aucune société religieuse, mais qui protège également toutes les classes de citoyens et les fait jouir des mêmes droits, le devoir de l'obéissance est encore plus manifeste. *Les catholiques n'ont jamais conçu le moindre désir de changer cet état social établi par la constitution, mais au contraire ils ont toujours été opposés à tout ce qui s'éloignerait de la lettre et de l'esprit de ces lois.* En traitant des âges anciens, j'ai dû faire ressortir les principes généralement admis alors; j'ai éclairé par eux les faits de l'histoire, sans me charger de les concilier avec les théories modernes. *Je ne suis cependant pas insensible aux maux et aux calamités qui résultaient de cet état de choses, et je suis loin de regretter que, dans notre état actuel de société, l'église, pour jouir de son indépendance, doive faire le sacrifice des faveurs que l'état lui accordait autrefois. Ami de l'ordre et de la paix, je veux qu'on sache que j'accepte pleinement et loyalement la constitution sous laquelle nous vivons.* Nous ne demandons aucun privilège, nous n'aspirons pas à la domination, nous ne demandons qu'une

chuse, la garantie pour tous nos concitoyens de tous les droits civils dont nous jouissons (1). »

A coup sûr, ce n'est pas ici le langage d'un théoricien pur de la liberté illimitée. C'est mieux : c'est le cri du cœur d'un bon citoyen, et, si la théorie n'est pas satisfaite à ces conditions, c'est elle qui a tort, qui est bien dégoûtée et trop difficile.

Quand entendrons-nous ces mâles protestations sortir en faveur de nos institutions françaises de toutes les bouches sacerdotales? Je l'ignore, mais le jour viendra, je l'espère. Seulement on peut assurer qu'il viendra d'autant plus tôt que ces institutions elles-mêmes seront moins occupées à se mirer dans leur propre beauté qu'à se faire apprécier par des bienfaits sensibles. Que la liberté soit parmi nous, comme en Amérique, pour tous les intérêts spirituels une garantie, au lieu d'être, comme elle a été trop souvent, un leurre, un piège et une menace. Qu'elle circule dans nos mœurs comme une réalité vivante, au lieu d'être posée sur nos murs comme une brillante affiche. N'ayons plus de libéraux qui font consister la liberté dans le monopole de l'enseignement et le despotisme de la centralisation. Que le droit commun soit chez nous, comme au-delà de l'Atlantique, véritablement commun à tous, et non pas seulement un privilège retourné par le vainqueur d'aujourd'hui contre le vaincu de la veille, et je garantis qu'aucune classe de citoyens ne restera longtemps insensible à la séduction de l'indépendance; mais c'est un apprentissage que la liberté a encore à faire parmi nous. J'approuve fort qu'on recommande à la religion en France de recourir à la liberté comme à sa seule égide et à son seul rempart; mais en conscience la liberté de son côté, après tant de défaillances et d'écarts, est bien tenue de lui faire aussi quelques avances. Pour les institutions comme pour les hommes, on ne décrète pas l'affection, on l'obtient. Le meilleur moyen d'être aimé, c'est encore de se rendre aimable, et pour inspirer la confiance il n'y a rien de tel que de la mériter.

ALBERT DE BROGLIE.

(1) *La Primauté du siège apostolique*, par M. Patrice Henrick, évêque de Philadelphie, mort archevêque de Baltimore. Philadelphie, 1845, première édit. Conclusion.

---

---

# L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

---

*L'abbé de Saint-Pierre, sa vie et ses œuvres*, par M. de Molinari, 1 vol. in-18; Guillaumin. —  
*Étude sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre*, par M. Goumy, 1 vol. in 8°; Hachette.

---

## I.

L'abbé de Saint-Pierre naissait en 1658, au moment où allait s'ouvrir le règne personnel de Louis XIV; il est mort en 1743, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, au moment où commençait la brillante moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. Il a ainsi marqué la transition entre deux époques. Sa réputation a été grande de son temps, et aujourd'hui encore son nom est resté le symbole de l'utopie généreuse et bienfaisante; mais on ne lit plus ses ouvrages, ou, pour mieux dire, on ne les a jamais lus à cause de sa fatigante prolixité. Il porte la peine de son dédain pour l'art d'écrire; son mauvais style lui a fait un double tort, car la postérité ne le connaît pas sous son vrai jour, et il passe pour plus chimérique qu'il ne l'était réellement.

Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre, naquit au château de Saint-Pierre-Église, près de Cherbourg, à peu de distance d'un autre château qui a donné naissance de nos jours à un philosophe également ami de l'humanité, M. de Tocqueville. Son père, Charles Castel, marquis de Saint-Pierre, était bailli du Cotentin et gouverneur de Valognes, sa mère était sœur de M<sup>me</sup> de Villars, mère du maréchal. Le second de cinq enfans, il fut d'abord destiné au métier des armes; mais, la faiblesse de sa complexion lui ayant interdit cette carrière, il dut se tourner vers l'église. Il eut un moment dans sa jeunesse la velléité de se faire religieux, et il a raconté

lui-même en termes assez piquans comment cette idée lui passa. « Segrain, homme d'esprit, me dit un jour que cette fantaisie de se faire religieux ou religieuse était la petite vérole de l'esprit, et que cette maladie prenait ordinairement entre quinze et dix-huit ans; j'en fus attaqué à dix-sept. J'allai me présenter au père prieur des prémontrés réformés d'Ardenne, près de Caen; mais, par bonheur pour ceux qui profiteront de mes ouvrages, il douta que j'eusse assez de santé pour chanter longtemps au chœur, et me renvoya consulter un vieux médecin qui me dit que j'étais d'une santé trop délicate. J'ai donc eu cette maladie; mais ce n'a été qu'une petite vérole volante dont je n'ai point été marqué. »

Au collège des jésuites de Caen, il eut pour condisciple un étudiant pauvre, nommé Varignon, passionné pour les sciences. Il se lia avec lui d'une étroite amitié. Ils venaient l'un et l'autre d'entrer dans les ordres quand le père de l'abbé de Saint-Pierre mourut. L'abbé eut pour sa part de cadet une légitime de 1,800 livres de rente, qui équivaldraient de nos jours au double comme poids d'argent et probablement au triple pour le prix général des choses. Lorsqu'il se vit à la tête de cette petite fortune, il voulut partir pour Paris; mais comment y entraîner Varignon, qui n'avait pas les mêmes ressources? L'abbé, ne pouvant se séparer de son ami, détacha 300 livres de ses 1,800, et les lui fit accepter par contrat. « Quand vous voudrez vous en aller, lui dit-il, vous vous en irez; je ne veux pas que vous soyez tenu de ne me point quitter. Vous disputerez avec moi, vous me ferez des objections, et j'y gagnerai beaucoup; il est juste que vous soyez indemnisé pour un pareil service. »

Voilà donc les deux amis installés ensemble dans une petite maison située en haut du faubourg Saint-Jacques. L'abbé de Saint-Pierre fréquentait les cours d'anatomie, de physique, de chimie, de médecine; il lisait tous les ouvrages de métaphysique et de morale qui paraissaient. Il voyait souvent le père Malebranche, Nicole et surtout Fontenelle. Ce dernier a raconté dans son *Éloge de Varignon* comment il s'était lié avec les deux amis. « J'étais leur compatriote, dit-il, et j'allais les voir assez souvent, et quelquefois passer deux ou trois jours avec eux; il y avait encore de la place pour un survenant, et même pour un second, sorti de la même province, aujourd'hui l'un des principaux membres de l'Académie des Belles-Lettres, et fameux par les histoires qui ont paru de lui (l'abbé de Vertot). Nous nous rassemblions avec un extrême plaisir. Jeunes, pleins de la première ardeur de savoir, fort unis, et, ce que nous ne comptons peut-être pas alors pour un assez grand bien, peu connus, nous parlions à nous quatre une bonne partie des différentes langues de l'empire des lettres, et tous les sujets de cette

petite société se sont dispersés de là dans toutes les académies. »

Varignon se livrait tout entier à l'étude des mathématiques, il devint membre de l'Académie des Sciences; quant à l'abbé de Saint-Pierre, Fontenelle le fit recevoir dans le salon de la marquise de Lambert, dont d'Argenson dit dans ses mémoires : « On n'était guère reçu à l'Académie française que l'on ne fût présenté chez elle et par elle. Il est certain qu'elle a bien fait la moitié de nos académiciens actuels. » Fontenelle passa naturellement le premier; il entra à l'Académie en 1691, et quatre ans après il y fit entrer l'abbé de Saint-Pierre, quoique celui-ci n'eût encore rien publié; on le reçut sur la foi de son ami.

Son discours de réception ne lui coûta que quatre heures de travail. Fontenelle l'engageait à l'écrire avec plus de soin, il s'y refusa. « Mon discours est médiocre, dit-il modestement, tant mieux, il m'en ressemblera davantage. » Une phrase pourtant est digne de remarque. On était alors au milieu d'une sanglante guerre contre l'Europe. En exprimant l'espoir que les alliés demanderaient bientôt la paix, l'abbé ajoutait : « Le calme rappellera leur raison égarée, et avec des yeux que l'envie ne troublera plus ils verront enfin que cette grande puissance du roi dont ils ont été si longtemps alarmés a pour bornes insurmontables cette même sagesse et ces mêmes vertus qui l'ont formée. Heureux de n'avoir pu l'affaiblir, ils ne la regarderont plus que comme la tranquillité de l'Europe et comme l'unique asile contre l'oppression et les ambitieux. » On ne peut douter qu'il n'y eût là un conseil indirect donné à Louis XIV; on voit poindre dans ces quelques mots l'apôtre futur de la paix universelle qui n'ose pas encore se déclarer ouvertement.

Pendant huit ans encore, l'abbé de Saint-Pierre garda le silence, il ne commença d'écrire pour le public qu'à cinquante-cinq ans; mais ces huit années ne furent pas perdues pour l'étude et la réflexion. Il assista avec douleur à la terrible guerre de la succession d'Espagne et aux désastres de nos armées. L'année même où il fut reçu à l'Académie, en 1695, il avait acheté la charge d'aumônier de Madame, belle-sœur de Louis XIV et mère du futur régent; cette place donnait le droit de résider à Versailles. « En prenant une charge à la cour, écrivait-il à M<sup>me</sup> de Lambert, je n'ai fait qu'acheter une petite loge pour voir de plus près les acteurs qui jouent sur le théâtre du monde des rôles très importants. Je vois jouer tout à mon aise les premiers rôles, et je les vois d'autant mieux que je n'en joue aucun, que je vais partout, et que l'on ne me remarque nulle part. Je vois ici notre gouvernement dans sa source, et j'entrevois déjà qu'il serait facile de le rendre beaucoup plus honorable pour le roi, beaucoup plus commode pour ses ministres et beaucoup plus utile pour les peuples. » Position fort sem-

blable à celle que devait occuper Quesnay, cinquante ans après, à la cour de Louis XV (1).

« Ma charge me plaît, disait-il dans la même lettre, parce qu'elle n'est d'aucun assujettissement. » Madame ne devait pas en effet donner beaucoup de besogne à son aumônier; c'était cette princesse Palatine, protestante d'origine, qui avait dû se convertir en quelques jours pour épouser le duc d'Orléans, et qui conservait à la cour de Louis XIV la rudesse des mœurs allemandes. L'abbé retrouvait auprès d'elle deux de ses frères, l'un avec le titre de premier écuyer, et l'autre, qui était jésuite, avec le titre de confesseur. Il obtint par le crédit de sa famille l'abbaye de Tiron, dans le diocèse de Chartres, qui avait appartenu sous Henri III au poète Desportes. Reçu et recherché partout, cousin germain du maréchal de Bellefond et du maréchal de Villars, il connut tous les hommes éminens de la fin du règne, Vauban, Fénelon, Catinat, les ducs de Saint-Simon, de Chevreuse, de Beauvilliers, ce groupe secret de réformateurs qui se réunissait autour du duc de Bourgogne; le prince lui-même voulut le recevoir et l'entendre plusieurs fois.

Il eut l'honneur de travailler personnellement à la paix d'Utrecht, qui mit fin aux campagnes de Louis XIV. L'abbé de Polignac, un des plénipotentiaires français, l'avait pris pour secrétaire et l'emmena en Hollande avec lui. Il y passa un an entier au milieu des vicissitudes d'une négociation difficile. Il put y étudier de près cette république de marchands qui, presque sans territoire, occupait alors le premier rang en Europe, et comparer cette abondance paisible, cette liberté, cette puissance, avec le contraste affligeant que présentait la France aux abois. Au retour de ce voyage diplomatique, le cœur navré des malheurs de son pays, l'esprit rempli des grands exemples qu'il avait vus, il entreprit de réformer les abus par ses prédications. Pendant vingt-cinq ans, il ne cessa d'écrire, enfantant projet sur projet. Tous ont passé dans leur temps et un grand nombre passent encore pour des rêves; mais, s'il en est d'impraticables et même de ridicules, beaucoup se sont plus ou moins réalisés sans qu'on s'en doute, et d'autres sont en voie de s'accomplir à leur tour.

On s'est beaucoup moqué de l'abbé de Saint-Pierre, même de son vivant; il supportait tout avec une patience inaltérable. « Je me trouve depuis vingt-cinq ans, écrivait-il sur la fin de sa vie, solliciteur de l'intérêt public, mais sans crédit, et par conséquent fort peu utile au public présent. Il est vrai que mes projets subsisteront, et que plusieurs entreront peu à peu dans les jeunes esprits qui auront part au gouvernement, et pourront être fort utiles au

(1) Voyez sur Quesnay la *Revue* du 15 avril 1867.

public futur. Cette considération pour l'avenir m'a toujours payé magnifiquement de mes peines présentes. » Afin de faire mieux comprendre sa pensée, il avait recours à un procédé fort utile dans l'improvisation, mais fastidieux chez un écrivain : il se répétait sans cesse. « Il y a, lui disait-on un jour, d'excellentes choses dans vos écrits, mais elles y sont trop répétées. » Il demanda qu'on lui en indiquât quelques-unes; rien n'était plus facile. « Vous voyez bien que vous les avez retenues, répondit-il; si je ne les avais dites qu'une fois, vous ne vous en souviendriez plus. »

Le principal de ses rêves, celui qui demeure indissolublement attaché à son nom, est son *Projet de paix perpétuelle*, publié pour la première fois en 1713, du vivant de Louis XIV, et l'année même de la paix d'Utrecht. Un pareil projet ne pouvait venir plus à propos que le lendemain de cette victoire inespérée de Denain, qui avait miraculeusement sauvé la France au moment où, épuisée de sang et d'argent, elle allait succomber sous l'Europe coalisée. Jamais les hasards et les fléaux de la guerre ne s'étaient montrés avec plus d'horreur. L'ouvrage original avait d'abord trois volumes; mais l'auteur, voulant le rendre plus populaire, en fit lui-même un abrégé qu'il publia en 1728 sous ce titre : *Abrégé du projet de paix perpétuelle, inventé par le roi Henri le Grand, approuvé par la reine Elisabeth, par le roi Jacques son successeur, par les républiques et par divers autres potentats, approprié à l'état présent des affaires générales de l'Europe, démontré infiniment avantageux pour tous les hommes nés et à naître en général, et en particulier pour tous les souverains et pour les maisons souveraines*. L'enseignement était un peu longue; mais le bon abbé n'avait voulu rien oublier de ce qui pouvait donner faveur à ses idées.

Pour échapper à l'accusation d'utopie, il avait eu soin de se mettre sous la protection du grand nom d'Henri IV. Il y revient dans la dédicace, qu'il adresse au jeune roi Louis XV. « Ce projet, dit-il, contient des moyens simples et efficaces pour pacifier l'Europe et pour rendre la paix désormais perpétuelle; c'est l'admirable projet d'Henri le Grand, un des plus fameux et des plus estimables de vos aïeux. » Jusqu'à quel point pouvait-il en effet se rattacher au plan que Henri IV était sur le point d'exécuter quand il tomba sous le couteau d'un assassin? D'après les *Économies royales* de Sully, le seul document que nous possédions sur le *grand dessein*, Henri IV voulait d'abord assurer la tranquillité de l'Europe en affaiblissant la maison d'Autriche, qui était alors la puissance prépondérante; il voulait ensuite, pour asseoir la paix à venir, former une république chrétienne composée de quinze états indépendans qui se garantiraient mutuellement leurs limites. Ces états auraient compris cinq

royaumes héréditaires, la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Suède et la Lombardie, — six monarchies électives, le saint-siège, l'empire, la Hongrie, la Bohême, la Pologne et le Danemark, — trois républiques fédératives, la confédération italique, les Pays-Bas et les Suisses, enfin une république aristocratique, la seigneurie de Venise. On ne regardait pas alors la Moscovie comme appartenant à l'Europe, et la république chrétienne devait refouler les Turcs en Asie. Pour régler tous les différends entre les confédérés et les vider sans voies de fait, on aurait établi un conseil général composé de soixante membres, quatre nommés par chaque état, qui se seraient réunis dans quelque ville centrale, comme Metz ou Cologne, et qu'on aurait appelé le sénat de la république chrétienne.

Plusieurs historiens ont contesté que ce fût là réellement le plan d'Henri IV. Il avait, dit-on, un but plus personnel, il voulait conquérir quelques provinces sur la maison d'Autriche, et appeler les petits états à s'enrichir avec lui des dépouilles de cette maison; le reste du projet appartiendrait à Sully, qui aurait prêté à son maître ses propres idées. Peu importe au fond pour ce que voulait l'abbé de Saint-Pierre; il avait en sa faveur le témoignage de Sully, c'était assez pour ôter à son projet le caractère chimérique. Qui peut dire d'ailleurs où s'arrêtait exactement la pensée d'Henri IV? Il pouvait céder à la tentation de s'approprier quelque bonne part dans les domaines de la maison d'Autriche : ce nombre de quinze états, ni plus ni moins, pouvait n'être pas aussi arrêté dans son esprit que l'affirme Sully, il pouvait avoir des doutes sur l'efficacité d'un sénat central pour résoudre à l'amiable toutes les difficultés; mais l'idée d'une fédération chrétienne où devaient entrer monarchies et républiques, pays protestans et pays catholiques, et où l'équilibre des forces devait rendre à l'avenir les guerres plus rares, l'avait certainement gagné. Pacificateur de la France après tant d'années de guerres civiles, il ambitionnait d'y joindre le titre plus grand encore de pacificateur de l'Europe. Une telle politique convenait à son génie à la fois habile et généreux.

Ce n'était pas d'ailleurs sans motif que l'abbé de Saint-Pierre parlait de l'adhésion de la reine Élisabeth, de son successeur Jacques I<sup>er</sup>, des républiques et des divers autres potentats. Il est certain que des négociations engagées par Henri IV avec la Grande-Bretagne et d'autres puissances avaient réussi; une véritable coalition européenne était formée. Voltaire, qui ne croit pas au projet de la division en quinze états, affirme que, « par ses alliances, par ses armes, par son économie, Henri IV allait changer le système de l'Europe et s'en rendre l'arbitre. »

Quoi qu'il en soit, l'abbé avait eu soin d'éviter dans son projet ce



qui présentait le plus de difficultés dans le plan exposé par Sully. Pour constituer les quinze puissances énumérées dans les *Économies royales*, il aurait fallu commencer par une grande et terrible guerre, prélude contradictoire d'un plan de pacification universelle. L'Europe présentait au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle un autre spectacle que cent ans auparavant; la paix de Westphalie, qui termina la guerre de trente ans, avait remanié les circonscriptions territoriales et créé une sorte de droit public qui n'existait pas du temps d'Henri IV; les traités survenus pendant le règne de Louis XIV avaient plutôt confirmé que modifié la constitution donnée à l'Europe par cette paix célèbre. L'abbé acceptait donc l'état territorial existant, et se bornait à dire dans l'article premier de son projet :

« Il y aura désormais entre les souverains qui auront signé les articles suivans une alliance perpétuelle. Pour faciliter la formation de cette alliance, les alliés sont convenus de prendre pour point fondamental la possession actuelle et l'exécution des derniers traités; afin de rendre la grande alliance plus forte et plus solide en la rendant plus nombreuse et plus puissante, les alliés sont convenus que tous les souverains chrétiens seront invités d'y entrer par la signature de ce pacte fondamental. »

Les états auxquels devait s'adresser cette invitation étaient au nombre de dix-neuf, en y comprenant cette fois la Russie et en excluant toujours les Turcs; des royaumes nouveaux, ceux de Portugal, de Prusse, de Sardaigne, étaient nés depuis Henri IV, d'autres au contraire, comme la Hongrie et la Bohême, avaient disparu.

Voici maintenant les quatre autres articles dont devait se composer le traité :

« Article 2. Chaque allié contribuera, à proportion des revenus actuels et des charges de son état, à la sûreté et aux dépenses communes de la grande alliance. Cette contribution sera réglée par les plénipotentiaires des grands alliés dans le lieu de leur assemblée perpétuelle, à la pluralité des voix pour la provision et aux trois quarts des voix pour la définitive.

« Article 3. Les grands alliés, pour terminer entre eux leurs différends présens et à venir, ont renoncé et renoncent pour jamais, pour eux et leurs successeurs, à la voie des armes, et sont convenus de prendre toujours dorénavant la voie de conciliation par la médiation du reste des grands alliés dans le lieu ordinaire de l'assemblée générale.

« Article 4. Si quelqu'un d'entre les grands alliés refuse d'exécuter les jugemens et les réglemens de la grande alliance, négocie des traités contraires, fait des préparatifs de guerre, la grande alliance armera et agira contre lui offensivement jusqu'à ce qu'il ait exécuté lesdits jugemens ou

règlements, ou donné sûreté de réparer les torts causés par ses hostilités et de rembourser les frais de la guerre suivant l'estimation qui en sera faite par les commissaires de l'alliance.

« Article 5. Les alliés sont convenus que les plénipotentiaires, à la pluralité des voix, régleront dans leur assemblée perpétuelle tous les articles qui seront jugés nécessaires pour procurer à la grande alliance plus de sûreté, de solidité, et tous les autres avantages possibles ; mais l'on ne pourra rien changer aux articles fondamentaux que du consentement de tous les alliés. »

Un pareil traité était et est encore impossible ; les gouvernemens et les peuples répugneront toujours à prendre des engagements dont ils ne peuvent prévoir la portée. Comment empêcher les révolutions et les guerres quand elles ont la force pour elles ? Quel chaos d'ailleurs que ce congrès permanent de plénipotentiaires ! quel foyer d'intrigues et de corruptions ! quelles luttes intestines pour la majorité ! Qui peut garantir que les petits n'y seraient pas opprimés, et que les forts ne s'y passeraient pas leurs fantaisies sous une forme légale et régulière ?

Heureusement le traité d'alliance n'est ici que l'accessoire, l'essentiel est la conservation de la paix. Or, si l'institution d'un tribunal arbitral permanent et d'une police internationale organisée présente des difficultés qui paraissent insurmontables, le monde marche à la paix par d'autres voies. Un texte peut être facilement violé ; ce qui se prête moins aux caprices de l'ambition, c'est l'immensité des intérêts que la paix développe. Le progrès incessant des transactions et des communications entre les peuples par les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les télégraphes, ont plus fait pour la pacification universelle que tous les traités du monde. Une puissance que l'abbé de Saint-Pierre ne pouvait pas prévoir, l'opinion, remplace peu à peu l'autorité arbitraire des gouvernemens. Les nations comprennent tous les jours davantage que la guerre la plus heureuse ne vaut pas pour leur grandeur et leur prospérité la féconde expansion de la paix. Déjà une des premières puissances de l'Europe, l'Angleterre, sans prendre d'engagemens avec personne, sans enchaîner sa liberté d'action, professe ouvertement une politique pacifique, parce que la forme de son gouvernement donne une grande place à l'opinion publique dans la direction de ses affaires. Si les autres états n'en sont pas encore là, ils y viendront quand ils seront plus libres.

Même dans les rapports entre les gouvernemens, l'idée d'une sorte de confédération qui rende les guerres plus difficiles se retrouve au fond de toutes les grandes transactions diplomatiques. La paix de Westphalie avait été une première tentative de pacification ; le traité

de Vienne en a été une autre. Tout récemment encore, après la sanglante guerre de Crimée, le congrès de Paris a consigné dans ses délibérations cette phrase significative : « les plénipotentiaires n'hésitent pas à exprimer au nom de leurs gouvernemens le vœu que les états entre lesquels s'élèverait un dissentiment sérieux, avant d'en appeler aux armes, aient recours, autant que les circonstances l'admettront, aux bons offices d'une puissance amie. » Enfin n'avons-nous pas vu, quand une lutte a paru se préparer entre la France et l'Allemagne à propos du Luxembourg, un tribunal arbitral de toutes les puissances de l'Europe se constituer spontanément et venir à bout d'empêcher cette collision formidable ?

Nous nous rapprochons, comme on voit, des idées de l'innocent rêveur, la chimère prend insensiblement un corps. Il ne s'est écoulé que cent cinquante ans depuis que l'abbé de Saint-Pierre écrivait ; c'est bien peu pour faire triompher un projet si contraire à toutes les habitudes du passé. La guerre était autrefois l'état normal des peuples ; on compte aujourd'hui plus d'années de paix que d'années de guerre. L'abbé a pu croire lui-même avant de mourir que son vœu allait recevoir un commencement d'exécution, car il s'écoula de la mort de Louis XIV à la guerre pour la succession d'Autriche un intervalle de vingt ans de paix, ce qui ne s'était pas encore vu. La paix ne fut ensuite troublée jusqu'à la fin du règne de Louis XV que par la guerre de sept ans, et sous Louis XVI la France n'eut à soutenir que la campagne d'Amérique. Ensuite sont venues les grandes luttes de la révolution et de l'empire ; mais, si nous avons eu depuis 1792 vingt-cinq ans de guerre acharnée, nous avons eu quarante ans de paix, et ces quarante ans ont changé le monde.

Quand on reproche à l'abbé de Saint-Pierre d'avoir accepté les gouvernemens établis, quelle que fût leur origine, on ne réfléchit pas que, pour être sincère, tout projet de paix doit prendre pour point de départ l'état existant. Si l'on attend que tout le monde soit d'accord sur la constitution intérieure et sur la configuration extérieure des états, on attendra toujours. Le changement perpétuel est la loi des choses humaines ; les peuples réunis veulent se séparer, les peuples séparés veulent se réunir, les républiques se transforment en monarchies, et les monarchies en républiques. Ce qui importe, c'est que ces transformations s'accomplissent sans violence, par le seul travail du temps, par la force croissante des idées, des intérêts et des mœurs, ou tout au moins que la force n'y joue qu'un rôle secondaire et subordonné. Dès qu'un parti ou une nation quelconque emploie la force pour imposer aux autres ses volontés, le principe est violé, quel que soit le but. Le tort de l'abbé de Saint-Pierre n'est pas d'avoir accepté pour point de départ la constitution de l'Europe, c'est d'avoir voulu la rendre permanente.

La paix, pour être durable, doit se concilier avec le changement.

Il envoya son *Projet de paix perpétuelle* à Leibniz, qui exerçait alors en Europe une sorte de magistrature intellectuelle. Le philosophe allemand lui répondit sur un ton moitié flatteur, moitié ironique. « Il n'y a, lui écrivait-il, que la volonté qui manque aux hommes pour se délivrer d'une infinité de maux. Pour faire cesser la guerre, il faudrait qu'un autre Henri IV, avec quelques grands princes de son temps, goûtât votre projet. Le mal est qu'il est difficile de le faire entendre aux grands princes. Un particulier n'ose s'y émanciper, et j'ai même peur que de petits souverains n'osassent le proposer aux grands. Un ministre le pourrait peut-être faire à l'article de la mort. Cependant il peut être toujours bon d'en informer le public; quelqu'un en pourra être touché quand on y pensera le moins. » La lettre finissait par ce trait : « je vous souhaite, monsieur, autant de vie qu'il en faut pour goûter le fruit de vos travaux. » En même temps Leibniz écrivait à un de ses amis : « Je me souviens de la devise d'un cimetière avec ce mot : *pax perpetua*, car les morts ne se battent point; mais les vivans sont d'une autre humeur, et les plus puissans ne respectent guère les tribunaux. »

Soixante-quinze ans après, un autre philosophe allemand, Kant, publiait à son tour un *Essai sur la paix perpétuelle*; il y posait des principes fort analogues à ceux de l'abbé. L'utopie placide l'avait emporté dans son esprit sur le scepticisme dédaigneux de Leibniz. De nos jours, les philosophes politiques condamnent tous la folie de la guerre; nous ne sommes plus au temps où Voltaire écrivait : « Il est aussi difficile d'empêcher les hommes de se battre entre eux que d'empêcher les loups de manger les moutons. » Les hommes ne sont pas des loups, quoi qu'en ait pu dire Hobbes, et, s'il y a des loups parmi eux, les moutons commencent à n'être plus d'humeur à se laisser manger. Tant que vécut l'abbé de Saint-Pierre, il ne cessa de proposer les cinq articles à tous les souverains et à tous les ministres de l'Europe. Le cardinal de Fleury ayant dit un jour, lors de la rupture entre les Espagnols et les Anglais, que les deux gouvernemens auraient bien dû prendre quelque dose de l'*élixir de paix perpétuelle*, l'abbé lui écrivit aussitôt sur le ton d'une amicale familiarité : « Je suis fort aise, monseigneur, que vous m'avez ordonné d'appliquer mon remède universel pour guérir a fièvre de nos voisins; vous m'avez ainsi autorisé à vous demander quel homme il y a en Europe qui puisse plus habilement que vous faire l'application de ce remède. Je ne suis que l'apothicaire de l'Europe, vous en êtes le médecin. » Le cardinal ayant répondu sur le même ton qu'il faudrait commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour préparer le cœur et l'esprit des princes, l'abbé répondit à son tour que le premier ministre du roi de France

était en pareil cas le meilleur missionnaire. Cette correspondance entre deux vieillards, car ils avaient tous deux plus de quatre-vingts ans, est curieuse et caractéristique. Au fond, ils étaient d'accord; Fleury fit tout ce qu'il put pour éviter la guerre, il ne s'y laissa engager que malgré lui, et l'expérience prouva qu'il avait raison de la redouter.

Le second des grands écrits de l'abbé de Saint-Pierre, le *Discours sur la Polysynodie*, parut en 1718. Cette fois il devient difficile de lui appliquer l'épithète de rêverie, car c'était tout simplement la théorie du système de gouvernement que le régent venait d'établir. Après la mort de Louis XIV, il y eut un moment où tout le monde parut sentir la nécessité d'échapper au despotisme; les uns demandaient la convocation des états-généraux, les autres cherchaient à concilier avec l'autorité souveraine des formes administratives moins absolues. Après avoir songé un moment à imiter les institutions politiques de l'Angleterre, le régent avait adopté le second parti : il avait institué, sous l'autorité suprême du conseil de régence, six conseils de gouvernement, — pour les affaires ecclésiastiques, les affaires étrangères, la guerre, les finances, la marine et le dedans ou l'intérieur. Le préambule de l'édit invoquait le souvenir du duc de Bourgogne, père du jeune roi, et en effet ce prince avait eu, d'après Saint-Simon, l'idée première de ce projet (1). Les conseils avaient pour présidens les personnages les plus illustres du temps : président du conseil de conscience ou des affaires ecclésiastiques le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, des affaires étrangères le maréchal d'Uxelles, de la guerre le maréchal de Villars, de la marine le maréchal d'Estrées, des finances le maréchal de Villeroy, et après lui le duc de Noailles, de l'intérieur le duc d'Antin. Un septième conseil fut institué plus tard pour le commerce.

La courte expérience de l'administration des conseils n'a jamais été sérieusement jugée. Elle a eu contre elle un double parti-pris; les partisans du pouvoir absolu l'ont considérée comme une dégradation de l'autorité royale, et les ennemis systématiques de l'ancienne monarchie n'ont voulu y voir qu'une tentative de domination oligarchique. En y regardant de plus près, on trouverait probablement qu'elle mérite un jugement moins sévère; ce travail se fera quelque jour, pièces en main. Ce que nous savons de quelques-uns de ces conseils ne leur est pas trop défavorable. Ce n'était pas sans doute un gouvernement représentatif, le seul qui donne aux nations de véritables garanties; mais c'était un gouvernement délibératif, qui

(1) Voyez un mémoire attribué à Saint-Simon et publié pour la première fois par M. Mesnard d'après un manuscrit de la Bibliothèque : *Projets de gouvernement résolus par monseigneur le duc de Bourgogne, dauphin, après y avoir bien mûrement pensé.*

valait toujours mieux que le commandement absolu d'un seul. Le conseil de conscience, présidé par le cardinal de Noailles, tint tête aux jésuites et à la cour de Rome avec une énergie qui les fit reculer. Le conseil des finances, inspiré par l'habileté supérieure de deux simples banquiers, les frères Paris, porta vigoureusement la main sur le chaos financier laissé par Louis XIV, révisa la dette publique, fit rendre gorge aux traitans par des mesures trop violentes sans doute, mais qu'autorisait la rudesse du temps, et résista tant qu'il put aux extravagances du système de Law. On a dit de ces conseils qu'ils étaient devenus bien vite une *pétaudière*; une pareille critique peut s'adresser à tous les corps délibérans.

Ce qui permet de les mieux juger, c'est l'influence qui les renversa. A partir du moment où ils cessèrent d'exister, toutes les idées de réforme politique que le régent avait apportées à son avènement furent abandonnées. Il ne resta plus que le pouvoir absolu tel que l'avait exercé Louis XIV, et ce pouvoir tomba aux mains de deux hommes qu'il suffit de nommer, Dubois et Law, en attendant M<sup>me</sup> de Pompadour et M<sup>me</sup> Du Barry. L'autorité des conseils était déjà fort ébranlée quand parut le *Discours sur la Polysynodie*. L'abbé de Saint-Pierre en adoptait le principe en leur donnant un nom tiré du grec, *polysynodie*, pluralité des conseils. Il attaquait avec force l'autorité arbitraire des ministres, qu'il appelait des vizirs, et il partageait malheureusement la répugnance que beaucoup d'esprits éminens montraient pour la réunion des états-généraux. « Quelle nouvelle lumière, disait-il, peut-on attendre dans la politique d'une multitude de gens qui pour la plupart n'en ont étudié aucune partie, et parmi lesquels, comme parmi le peuple, dominant ceux qui ont le plus d'éloquence naturelle sans aucune solidité? Les partis s'y prennent suivant l'avis du plus grand nombre, qui dans les assemblées populaires se compose des plus ignorans. » Telles sont les objections qu'on a faites de tout temps aux gouvernemens libres. Assurément c'était une erreur, mais ce n'était pas une utopie, car cette opinion ne l'a que trop emporté. L'utopie consistait à croire que le despotisme fût conciliable avec un bon gouvernement. L'abbé de Saint-Pierre n'est pas le seul qui l'ait professée, on la retrouve plus tard chez tous les économistes de l'école de Quesnay, sans en excepter Turgot. Voltaire était du même avis; on connaît ces vers de *la Henriade* sur les états de Blois :

De mille députés l'éloquence stérile  
 Y fit de nos abus un détail inutile,  
 Car de tant de conseils l'effet le plus commun  
 Est de voir tous nos maux sans en soulager un.

Le plan de l'abbé ne différait essentiellement de celui du régent

que sur un point; mais ce point était important. Dans le système de Saint-Simon, la noblesse seule devait former les conseils; au grand déplaisir de l'altier duc et pair, le régent y avait introduit des magistrats en même temps que des grands seigneurs, afin de balancer l'influence de la noblesse par celle de la robe, qui représentait les traditions judiciaires et administratives. L'abbé proposait de faire un pas de plus et de soumettre les membres des conseils à l'élection. Il lui paraissait évident que, si les conseils n'étaient remplis que des créatures des ministres, il n'y aurait point de liberté réelle. Ce principe nouveau de l'élection souleva de vives répugnances qui achevèrent de compromettre les conseils. Le régent lui-même se sentit blessé de cette critique indirecte; il ordonna la suppression de tous les exemplaires de la *Polysynodie*, et fit arrêter l'imprimeur. L'abbé de Saint-Pierre avait poussé encore plus loin l'audace et la franchise, il avait osé refuser à Louis XIV le titre de grand. « On pourra bien, disait-il, lui donner le surnom de Louis le Puissant, Louis le Redoutable, car nul de ses prédécesseurs n'a été si puissant et ne s'est fait tant redouter; mais les moins habiles ne lui donneront jamais le surnom de Louis le grand tout court, et ne confondront jamais la puissance avec la véritable grandeur. Cette grande puissance, à moins qu'elle n'ait été employée à procurer de grands bienfaits aux hommes en général et aux sujets en particulier, ne fera jamais un grand homme. » Ces paroles hardies firent d'autant plus d'effet qu'elles répondaient aux sentimens secrets de beaucoup de contemporains. Les défenseurs de l'autorité monarchique s'en indignèrent; du fond de Saint-Cyr, M<sup>me</sup> de Maintenon, qui vivait encore, excita ses amis à venger la mémoire du demi-dieu qu'on osait insulter ainsi trois ans après sa mort.

L'orage éclata dans le sein de l'Académie française, habituée depuis soixante ans à épuiser toutes les formules de la louange en l'honneur de Louis. Le cardinal de Polignac se chargea de dénoncer à l'Académie le blasphémateur et de proposer son exclusion. Les amis de l'abbé l'invitèrent à faire amende honorable, il refusa; il se contenta d'écrire à l'abbé, depuis cardinal de Fleury, précepteur du jeune roi, alors chancelier de l'Académie, pour demander à être entendu, et il écrivit en même temps au régent qu'il n'avait pu en conscience parler autrement. C'était aggraver son tort et rendre sa condamnation inévitable; elle fut prononcée, l'Académie refusa de l'entendre. Au scrutin secret, il ne se trouva qu'une voix pour l'absoudre, c'était celle de Fontenelle.

L'abbé de Saint-Pierre reçut le coup avec dignité. Voici la lettre qu'il écrivit à Sacy le lendemain de son exclusion :

« Palais-Royal, 6 mai 1718.

« Je vous supplie, monsieur, de marquer de ma part à la compagnie que je ressens fort la perte que je fais d'être privé désormais de l'honneur et du plaisir d'assister aux assemblées. Vous savez, monsieur, par les démarches que j'ai faites, combien je désirais d'éviter cette perte; mais je vous supplie de témoigner en même temps à mes anciens confrères que je ressens encore plus la peine que mon imprudence leur a fait souffrir.

« Je vous supplie encore, monsieur, de les prier de ma part de me pardonner le déplaisir que je leur ai causé, et que je leur ai pardonné le grand tort qu'ils m'ont fait, et que, si j'étais jamais en pouvoir de rendre service à ceux même qui ont paru le plus animés et qui ont le plus penché à la sévérité, j'en saisirais les occasions avec joie. Je n'ai point de meilleure preuve de la sincérité de mes sentimens que la confiance avec laquelle je m'adresserais à eux, si j'avais besoin de leur secours. La raison et la religion m'inspirent ces sentimens, et je crois que vous me connaissez assez pour en pouvoir répondre. J'ai prié mes amis de parler dans le même sens aux autres personnes que l'on m'a dit que j'ai offensées. Je m'en vais à la campagne de peur que l'on ne me fasse parler contre mes véritables sentimens. J'ai besoin de calme et de repos. »

Il faut lire dans Saint-Simon le vivant récit qu'il fait de cette affaire, en l'appelant « une fort plat » chose qui fit alors un furieux bruit. » Si Saint-Simon n'aimait pas l'abbé de Saint-Pierre, « grand faiseur de livres, de projets et de réformations pour le gouvernement, » il aimait encore moins les ministres du feu roi. « Personne, dit-il, ne se scandalisait d'un ouvrage qui pouvait manquer de prudence, mais qui n'exposait que des vérités dont tout ce qui vivait avait été témoin. » Ce fut le maréchal de Villeroy qui « se signala avec un vacarme épouvantable, et ameuta de gré et de force toute la vieille cour. » Le régent ne voulut pas tenir tête à ce tumulte, et c'est ainsi que l'abbé de Saint-Pierre fut chassé de l'Académie « malgré l'Académie, qui n'osa pas résister jusqu'au bout. » L'Académie obtint seulement que l'abbé ne serait pas remplacé de son vivant, ce qui fut exécuté « malgré les cris de ses persécuteurs. »

On peut croire que toute cette colère n'était pas seulement dirigée contre l'inoffensif auteur de la *Polysynodie*; elle avait encore pour but de ruiner l'institution des conseils, qui rencontrait une opposition croissante soit dans la cour, soit dans le parlement, soit même dans le public, peu habitué à cette division des pouvoirs. L'exclusion académique de l'abbé de Saint-Pierre est du commencement de mai 1718; les conseils furent supprimés le 24 septembre suivant. La chute en fut décidée par une lettre que Dubois écrivit



de Londres au régent. « Je n'examine pas, y disait-il, la théorie des conseils; elle fut, vous le savez, l'objet idolâtré des esprits creux de la vieille cour. Humiliés de leur nullité dans les fins du dernier règne, ils engendrèrent ce système sur les rêveries de M. de Cambrai. Mais je songe à vous, je songe à votre intérêt. Le roi deviendra majeur; ne doutez pas qu'on ne l'engage à faire revivre la manière de gouverner du feu roi, si commode, si absolue, et que les nouveaux établissemens ont fait regretter. Vous aurez l'affront de voir détruire votre ouvrage. Supprimez donc les conseils, si vous voulez être toujours nécessaire, et hâtez-vous de remplacer des grands seigneurs qui deviendraient vos rivaux par de simples secrétaires d'état qui, sans crédit et sans famille, resteront vos créatures (1). »

Ainsi succomba cette tentative qui aurait pu épargner à la France le règne de Louis XV. L'abbé de Saint-Pierre céda de bonne grâce; continuant à méditer sur le même sujet, il publia quelques années après un nouveau système qu'il considérait comme le perfectionnement du premier. Cette fois il s'agissait de trois ministères se partageant toutes les attributions du gouvernement, un ministère du dedans, un ministère du dehors et un ministère des finances. Chaque ministère devait être divisé en bureaux composés de conseillers d'état et de maîtres des requêtes, ce qui rétablissait la *Polysynodie* sous une forme plus hiérarchique. L'abbé avait imaginé une *académie politique* destinée à mettre à l'étude toutes les questions d'utilité publique et à recruter les membres des conseils. Cette académie devait se composer de quarante membres; pour la former, on devait établir trois compagnies d'*étudiants politiques* de trente membres chacune, l'une prise dans la magistrature, la seconde dans la noblesse, la troisième dans le clergé, et, lorsqu'il s'agirait de remplir une place vacante à l'académie, ces trois compagnies devaient présenter au roi trois candidats: c'est ce qu'il appelait la méthode du *scrutin perfectionné*. Par ce système, il espérait porter au gouvernement les plus vertueux et les plus habiles sans aucun mélange d'intrigue et de faveur. Il voyait dans le scrutin un excellent *anthropomètre*, et le mode de gouvernement qui devait en sortir, il l'appelait *l'aristomonarchie*, c'est-à-dire le gouvernement d'un seul ayant pour instrumens les meilleurs citoyens. Cette forme du scrutin perfectionné devait dans sa pensée s'appliquer à la nomination de tous les emplois.

Tout cela était sans doute fort ingénu; on n'en doit pas moins savoir gré au rêveur obstiné qui, sous un despotisme écrasant, cherchait à obtenir au moins une ombre d'élection et de liberté.

(1) Lémontey, *Histoire de la Régence*, t. I<sup>er</sup>, p. 193.

Ces plans, si chimériques qu'ils fussent dans les détails, pouvaient être facilement améliorés. Le temps en a conservé une partie : c'est la division du conseil d'état en comités spéciaux répondant à chaque ministère, et sous le premier comme sous le second empire, quand on a voulu établir en France une monarchie administrative, le principe de la *Polysynodie* a retrouvé faveur, parce qu'il concilie, en apparence du moins, la délibération avec l'action. Rien ne prouve que la méthode du scrutin perfectionné ne doive pas aussi renaitre quelque jour; on a déjà essayé plusieurs fois de faire élire dans chaque corps les supérieurs par les inférieurs, et ce mode de nomination n'a peut-être pas dit son dernier mot. Quant à l'académie politique, elle existe aujourd'hui sous le nom d'Académie des Sciences morales et politiques, pas exactement telle que la voulait l'abbé, mais telle qu'elle peut être, et la première idée de cette institution remonte certainement au *Projet pour perfectionner le gouvernement des états*.

## II.

Parmi les autres projets de l'abbé de Saint-Pierre, le plus important est son mémoire pour l'établissement d'une taille tarifée. On sait par les écrits de Vauban et de Boisguilbert quels avaient été sous Louis XIV les funestes effets de la taille arbitraire. La source principale de la ruine des taillables était l'inégale répartition entre généralité et généralité, entre élection et élection, entre paroisse et paroisse, et surtout entre famille et famille. Il ne pouvait être question à cette époque de supprimer le privilège de la noblesse et du clergé en matière de taille; mais ce privilège n'était que le moindre des abus qui rendaient l'impôt si destructeur, et tout le travail des bons administrateurs a consisté avant 1789 à corriger l'inégalité entre les taillables d'après les principes posés par l'auteur de la *taille tarifée*. Dès que son projet eut été rendu public, plusieurs intendants en firent l'essai. L'abbé de Saint-Pierre a cité lui-même, à la suite d'une seconde édition de son mémoire, M. Chauvelin, intendant de Picardie, qui, sur 1,400 paroisses dont se composait sa généralité, en tarifa tout d'un coup plus de 600, et les intendants des généralités de Caen, d'Alençon, de Soissons et de Paris, qui avaient fait la même opération en 1736 et 1737. Cet exemple fut suivi; on voit par les procès-verbaux des assemblées provinciales de 1788 que la taille tarifée avait été successivement mise en pratique dans la plus grande partie du royaume.

Un autre projet qui ne peut être classé parmi les chimères avait pour but de rendre les chemins plus praticables en hiver. « Lorsque je propose, disait l'abbé de Saint-Pierre, d'augmenter le sub-

side nécessaire pour réparer les chemins, je ne fais autre chose que de proposer au gouvernement de dépenser 100 pistoles par an pour en recueillir plus de 800. Ce qui augmente le prix des marchandises, ce sont les frais de transport. Or, si les chemins étaient aussi commodes en temps de pluie qu'en temps sec, si par des zig-zags et des tournans on avait rendu plus faciles les montées et les descentes, si par des pavés on avait remédié aux trous et aux ornières qui se font dans les terres grasses ou marécageuses, chaque cheval porterait en hiver autant qu'en été, c'est-à-dire environ un quart de plus, et ferait un quart plus de chemin dans le même espace de temps. De même, s'il y avait plus de ponts, on abrégèrait fort le chemin. » Il calculait ce que l'élection de Valognes, où il était né, perdait tous les ans par le défaut de bons chemins. En étendant ce calcul à toute la France, il estimait qu'une avance annuelle de 5 millions de livres ferait gagner au royaume entier 44 millions par an. L'argent étant alors à 29 livres le marc, il faut doubler ces chiffres pour avoir la valeur actuelle. C'était sans doute bien peu qu'un subside annuel de 10 millions pour toute la France, mais c'était beaucoup que de commencer. Le projet pour l'amélioration des chemins fut en partie exécuté dès la seconde moitié du siècle. La France possédait en 1789 8,000 lieues de chemins, la plupart créés depuis 1750.

On peut en dire autant du *Mémoire sur l'utilité des dénombremens*. Rien n'était encore organisé à cette époque pour connaître l'état et le mouvement de la population, la mesure exacte du territoire, l'étendue et le produit des cultures, la quantité des importations et des exportations. On en était réduit aux conjectures. « Notre politique, disait l'abbé, est encore dans l'enfance, puisque nous en sommes à dire que nos ministres, chacun dans leur département, devraient avoir soin de procurer au public des renseignemens exacts de tout ce qui entre dans la science du gouvernement. L'académie politique devrait être chargée de ce soin. Il faut que plusieurs de ces dénombremens soient imprimés au moins tous les cinq ans, afin que, tombant entre les mains des politiques spéculatifs, ils puissent en faire des combinaisons utiles au bien public. Il serait facile à un intendant de savoir combien, année commune, il croît de différens blés dans chaque paroisse de son intendance, et cela par les dîmes, et combien d'habitans. Nous voyons que le parlement d'Angleterre demande souvent les dénombremens de telles ou telles marchandises qui entrent ou qui sortent du royaume en telles ou telles années, et c'est sur ces fondemens solides qu'ils font les réglemens utiles au commerce de la nation. » Ces considérations portèrent encore leurs fruits. On peut juger du progrès qu'a-

vaient fait en 1789 toutes les parties de la statistique par les tableaux annexés au *Voyage* d'Arthur Young, et qui sont presque tous empruntés à des documens officiels.

Dans son *Mémoire pour diminuer le nombre des procès*, publié en 1724, il demandait l'établissement d'une législation uniforme pour toute la France et dans les termes les plus propres à rendre possible l'exécution de ce grand travail. Il voulait non une refonte immédiate et générale, mais des ordonnances rendues de temps en temps, tantôt sur une matière, tantôt sur une autre, et confiait la rédaction de ces lois nouvelles à un bureau ou conseil permanent chargé de perfectionner le droit français. Cet écrit est bon à lire même aujourd'hui; il est conçu dans l'esprit le plus sage et le plus pratique. L'auteur y entre dans des détails intéressans sur la diversité des coutumes. Il se déclare contre la vénalité des charges, réclame l'augmentation du nombre des parlemens et des présidiaux, c'est-à-dire une organisation judiciaire fort semblable à celle que nous avons aujourd'hui, et pose avec sagacité les principes d'une législation commune. « Les Normands, les Bretons, les Gascons, les Provençaux, ne sont-ils pas présentement et depuis plusieurs siècles également Français? Ne sont-ils pas présentement une même nation? » Parmi les applications du nouveau droit, il indique la suppression du droit d'aînesse.

Dans son *Projet pour rendre les titres plus utiles au service du roi et de l'état*, il ne demandait pas précisément la suppression de la noblesse, mais il se prononçait fort nettement contre les titres héréditaires. Il en voulait surtout au titre de duc, qui, selon lui, devait être personnel et à vie et porté par les seuls maréchaux. « Les généraux d'armée, disait-il, tels que sont parmi nous les maréchaux, devraient être les vrais ducs de France; ç'a été une très mauvaise politique de créer des ducs sans emploi, sans fonction de général d'armée; ç'a été une très grande imprudence de créer des ducs héréditaires, et c'est le comble de l'injustice et de la malhabileté de donner des préséances et des distinctions honorables à la cour à des personnes qui n'ont aucun mérite distingué envers la nation, et de refuser ces distinctions à des maréchaux de France illustres, tels qu'étaient il y a quatre-vingt-dix ans le maréchal de Gassion et le maréchal de Fabert, et de notre temps le maréchal de Catinat et le maréchal de Vauban, qui n'ont jamais été ducs. » On comprend sans peine que Saint-Simon, s'il connaissait cette thèse, ait traité l'auteur avec mépris. L'abbé proposait en outre de *laisser éteindre* l'ordre du Saint-Esprit, qu'il appelait un *établissement puéril* d'Henri III, et il n'admettait, outre le titre de duc, que trente titres de comte et soixante de vicomte à distribuer entre les

lieutenans-généraux. Dans l'organisation de sa noblesse militaire, Napoléon s'est rapproché des vues exprimées dans cette ébauche, qu'il ne connaissait probablement pas.

Les grandes capitales sont-elles favorables ou nuisibles à la prospérité d'un état? Cette question, encore débattue de nos jours, a occupé l'abbé de Saint-Pierre, et il l'a résolue en faveur des grandes capitales. Suivant lui, le progrès de la raison et des connaissances utiles doit être plus grand dans une puissante capitale que dans un pays où la population est plus disséminée, parce qu'il se forme au centre un foyer de lumière plus éclatant. Une ville où se trouvent réunis à leur plus haut degré de perfectionnement tous les arts de la civilisation devient un modèle que chacun s'efforce d'imiter. Le commerce prend plus d'activité, le crédit peut s'établir et se répandre. « Une pareille capitale deviendra la capitale de l'Europe et la ville des nations; la plupart des étrangers souhaiteront d'en devenir habitans, et remporteront de la nation l'idée de prééminence. » De tous ses projets, c'est celui qui a reçu la plus complète exécution: mais on peut douter que, s'il revenait au monde, il se félicitât beaucoup de son succès en présence des résultats moraux, économiques et politiques obtenus depuis cent cinquante ans par l'application de sa théorie.

Il écrivait aussi sur les finances, et ce qu'il en dit montre qu'il connaissait à fond cette matière. Son *Discours contre l'augmentation des monnoies* attaque l'usage désastreux de changer le titre et la valeur des monnaies. Il y démontre parfaitement que ce genre d'expédient, si facile en apparence, est au contraire des plus onéreux. « Nos voisins les Anglais et les Hollandais se sont trouvés aussi souvent que nous dans un très pressant besoin de trouver un subside grand et prompt, et cependant ils n'ont jamais voulu prendre ce moyen, qui se présente si facilement à l'esprit des plus ignorans. On ne peut pas dire que ce secours ne leur ait pas été proposé par des esprits superficiels qui l'avaient vu souvent pratiquer en France: ce secours fut même proposé au roi Guillaume en 1644; mais il fut si solidement réfuté comme désavantageux à la nation par le fameux Locke, que personne n'osa depuis le proposer au parlement d'Angleterre. » Tout le monde avait pu voir pendant le règne de Louis le quatorzième les variations des monnaies poussées à la dernière limite, et en 1726, sous le ministère du cardinal de Fleury, la valeur de la livre tournois fut arrêtée définitivement. Elle n'a point changé depuis.

Pour les emprunts publics, il conseillait la forme des *annuités*, usitée en Angleterre, c'est-à-dire qu'en contractant un emprunt l'état s'engageait à payer à ses créanciers une somme fixe par an comprenant à la fois l'intérêt et l'amortissement, de manière à se

libérer dans un temps donné. Dans son *Projet pour rendre les rentes sur l'état d'un commerce plus facile et plus fréquent*, il proposait toutes les facilités usitées de nos jours soit pour donner faveur aux rentes sur l'état, soit pour activer la circulation en remplaçant la monnaie. « Le bureau des comptes en banque d'Amsterdam, disait-il, est un dépôt public où chaque dépositeur a sa feuille dans le registre de la banque pour y faire mention de ce qu'il en diminue par les transports qu'il fait ou de ce qu'il y ajoute par les transports que lui font les autres; je souhaiterais fort de voir un établissement semblable à Paris, pour épargner le transport des sacs d'argent, pour éviter la garde dangereuse et inquiétante de l'argent, pour éviter la numération perpétuelle de l'argent. » Cet exemple de la Hollande revenait souvent sous sa plume. Dans son *Projet pour renfermer les mendiants*, où il traçait l'esquisse de nos dépôts de mendicité, il l'invoquait encore.

C'est une question fort délicate que celle de ses opinions religieuses. Voltaire, qui ne se gênait pas pour prêter aux autres ses propres idées, a publié dans le *Dictionnaire philosophique* un soi-disant *credo* qu'il prétend avoir copié sur un des manuscrits inédits de l'abbé. Ce *credo* est rédigé dans un style leste qui trahit sa véritable origine. Voltaire le termine par ces mots : « nous rapportons historiquement ce symbole de l'abbé de Saint-Pierre sans l'approuver; nous ne le regardons que comme une singularité curieuse, et nous nous en tenons avec la foi la plus respectueuse au véritable symbole de l'église. » A plusieurs reprises, Voltaire revient à la charge pour affirmer que l'abbé professait *un pur théisme*. C'est possible et même probable; mais dans aucun de ses écrits il n'a fait lui-même une pareille profession de foi. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, sans attaquer précisément le dogme, il s'en montre fort peu préoccupé. Ce qu'il appelle *l'essentiel de la religion* est pour lui tout entier dans ce passage du sermon sur la montagne : « faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fissent, voilà la loi et les prophètes. » Il a soin de faire remarquer que Jésus-Christ dit non pas : « Voilà une partie de la loi, » mais : « Voilà la loi. » Toutes les fois qu'il parle du christianisme, il le ramène à cette formule souveraine.

Dans l'opuscule intitulé *Projet pour rendre les sermons plus utiles*, il insiste beaucoup afin que les prédicateurs fassent moins de théologie et s'attachent surtout à prêcher la morale de l'Évangile. C'est là qu'il se sert pour la première fois du mot *bienfaisance*, que d'anciens écrivains avaient employé, mais qui était tombé en désuétude. « J'ai cherché, dit-il, un terme qui nous rappelât précisément l'idée de faire du bien aux autres, et je n'en ai point trouvé de plus propre pour me faire entendre que le terme de bien-

faisance; s'en servira qui voudra. » Ses contemporains lui ont attribué l'invention du mot, et il était en effet digne de l'inventer. Voici ce qu'en dit Voltaire dans un de ses *Discours sur l'homme* :

Certain législateur, dont la plume féconde  
Fit tant de vains projets pour le bien de ce monde,  
Et qui depuis trente ans écrit pour des ingrats,  
Vient de créer un mot qui manque à Vaugelas :  
Ce mot est *bienfaisance*; il me plaît, il rassemble,  
Si le cœur en est cru, bien des vertus ensemble.

Il professait la foi la plus vive dans l'immortalité de l'âme. Il y voyait le plus puissant des encouragemens au bien et la plus utile des vérités. Il voulait que les hommes ne perdissent jamais de vue la perspective du bonheur éternel. En conséquence, il avait pris pour devise ces mots, qu'il répétait à la fin de ses ouvrages et même de ses lettres : *paradis aux bienfaisans*. Il aurait voulu généraliser cette devise et la faire adopter à tout instant dans la vie commune. « Nous disons *adieu* quand nous nous quittons; cela est bien, mais cette formule est devenue trop courte et ne nous fait pas souvenir du paradis, qui est proche. Celle-ci serait meilleure : *paradis aux bienfaisans*. Elle paraîtrait un peu bizarre d'abord, mais on s'y ferait. Il serait encore à souhaiter que dans les actes publics ou privés on ne parlât jamais de la vie sans dire *la première vie*. »

Il prêchait le travail et la sobriété, ajoutant que l'un et l'autre font le bonheur et la santé. Il développe surtout cette idée dans un curieux écrit ayant pour titre *Agathon, archevêque très vertueux, très sage et très heureux*. Agathon, c'est évidemment l'abbé devenu archevêque, on ne sait trop pourquoi, car il ne recherchait pas les grandeurs. Il n'affecte aucune austérité, passe la moitié de l'année à la campagne, boit avec tempérance du bon vin, s'entoure d'amis vertueux, et pratique surtout la vertu par excellence, la bienfaisance. « Bref, content de sa situation, Agathon ne songe qu'à jouir tranquillement de tous les agrémens qu'il en peut tirer sans faire du mal à personne et en faisant du bien à tous ceux qu'il peut; grâce à la douceur de son humeur, à l'étendue et à la justesse de son esprit et surtout à son penchant naturel à faire plaisir à tout le monde, il passe sa vie aussi heureusement que personne, et il acquiert tous les jours par sa bienfaisance de nouveaux mérites pour obtenir le paradis. C'est que la grande vertu, guidée par une raison sublime, produit toujours un grand bonheur. » Voilà l'idéal de l'abbé, on peut dire qu'il l'a réalisé.

Les ordres monastiques étaient nombreux et puissans; on ne comptait en France pas moins de 100,000 religieux et de 100,000 religieuses sur une population totale de 18 millions. L'abbé jugeait

avec raison que c'était trop, et il eut le courage de le dire. Dans son *Projet pour rendre les établissements religieux plus parfaits*, il demandait qu'on ne conservât qu'un petit nombre d'ordres occupés uniquement d'œuvres utiles, comme l'éducation de la jeunesse et le soulagement des malades. En même temps il voulait que la loi ne reconnût que des vœux de cinq ans pour les filles, et de dix ans pour les hommes au-dessous de quarante ans, après quarante ans il admettait les vœux perpétuels. Cette nouvelle proposition de réforme a eu le même sort que les autres, elle s'est réalisée peu à peu dans le cours du siècle, et en 1789 le nombre des religieux et religieuses avait diminué des trois quarts, bien que la population se fût accrue de 50 pour 100. Les foudres ecclésiastiques respectèrent le réformateur, il n'eut pas à se repentir comme prêtre de sa hardiesse comme philosophe.

C'était alors le temps des luttes violentes entre les jansénistes et les molinistes à propos de la bulle *Unigenitus*. Vivement affligé de ces débats, il demanda par exception que le gouvernement maintînt la paix publique en imposant silence aux deux partis. « Quel bien produisent ces disputes, disait-il? Aucun. En admettant même que des erreurs se glissent dans l'interprétation des dogmes, ces erreurs sont de peu de conséquence dans la pratique. Le mal que produisent les querelles religieuses n'est au contraire que trop réel. Les deux partis se traitent réciproquement de fanatiques et d'hérétiques. Ils mettent tout en œuvre pour persécuter leurs ennemis, et, sous le spécieux prétexte de zèle pour la vérité de la foi, ils parviennent souvent à troubler la tranquillité de la société chrétienne. » Le gouvernement suivit son conseil, il imposa la loi du silence aux disputes théologiques, notamment par une déclaration royale du 8 octobre 1754. De nos jours, le résultat désiré a été plus sûrement obtenu par la liberté.

Le plus hardi peut-être de ses écrits a pour titre : *Observations politiques sur le célibat des prêtres*. Il y invoquait une singulière autorité, celle du tsar Pierre. « Une des choses, dit-il, qui étonnèrent le plus le tsar lorsqu'il était en France, ce fut d'apprendre d'un côté que le célibat des prêtres n'était point regardé dans la communion romaine comme un point essentiel à la religion, et de l'autre que les souverains de cette communion ne laissaient pas de permettre depuis plus de huit cents ans que l'on exigeât ce vœu de tous ceux que l'on ordonnait prêtres. L'étonnement du tsar me fit penser à cette matière, et je trouvai qu'il était bien fondé. Ainsi je vais en parler non en controversiste, mais seulement en simple politique chrétien et en simple citoyen d'une société chrétienne. » Après avoir établi que le célibat des prêtres était de pure discipline ecclésiastique, et que l'église pouvait en changer, il s'attachait à



démontrer avec une bonhomie parfaite que ce célibat avait de grands inconvéniens, soit dans l'intérêt général de la société, soit dans l'intérêt de la religion elle-même, et il proposait de l'abolir par un concordat entre la France et le saint-siège.

Ce qui peut le plus faire douter de sa foi est son *Discours sur le mahométisme*. Il y prouve que la religion de Mahomet s'est propagée par des causes tout à fait humaines, à l'encontre de ceux qui seraient tentés de voir un prodige dans la promptitude de ses progrès. Voltaire a prétendu que cette thèse ne s'appliquait pas seulement à l'islamisme, et on ne peut s'empêcher de partager un peu cette opinion. Qui pouvait voir en France un miracle dans l'établissement de la religion musulmane? L'abbé parle beaucoup de la puissance de l'imagination dans les pays chauds, et la Judée est trop voisine de l'Arabie pour qu'on ne puisse pas soupçonner là une arrière-pensée. Un autre de ses écrits, *Explication physique d'une apparition*, est consacré à en expliquer par des moyens naturels ce qui pouvait passer pour un miracle.

Dans son *Projet pour perfectionner l'éducation*, il se prononce pour l'éducation publique. « Au collège, dit-il, les pareils s'entre-corrigent et s'entre-polissent journellement et nécessairement les uns les autres à peu près comme les cailloux raboteux se polissent et s'arrondissent dans la mer par leur frottement journalier. » Il poussait si loin son goût pour ce mode d'éducation, qu'il voulait l'appliquer même au dauphin. Il est vrai qu'il apportait dans la pratique quelque adoucissement. « On fera, disait-il, un collège exprès pour le dauphin près du château, et on ne lui donnera pour condisciples que les enfans de la noblesse la plus choisie. » Un siècle a suffi pour que cette idée fût mise en pratique plus largement encore, et on a vu des fils de rois faire leurs études dans des collèges qui n'étaient pas seulement ceux de la noblesse. A d'autres égards, il avait devancé ce qu'on appelle aujourd'hui l'éducation professionnelle; il voulait diminuer l'étude des langues anciennes pour ceux qui n'auraient pas besoin de la connaissance du grec et du latin, et augmenter au contraire l'étude des sciences utiles et des langues modernes. L'éducation des filles était alors fort négligée malgré l'admirable traité de Fénelon sur ce sujet. Il n'existait véritablement en France qu'un établissement qui eût cette destination, la maison de Saint-Cyr. L'abbé demandait qu'une partie des monastères de femmes se transformât en collèges pour les filles. Ces collèges devaient prendre pour modèle la maison de Saint-Cyr, « laquelle deviendrait en peu d'années chef d'ordre et d'un grand ordre très utile à la société chrétienne. » Encore un vœu de rempli par l'institution des maisons religieuses consacrées à l'éducation des filles.

Une seule chaire de physique avait été fondée au Collège de France; le professeur ne faisait pas d'expériences, et enseignait en latin. L'infatigable abbé voulut que l'on comblât cette lacune; il demanda qu'il y eût à la Bibliothèque du roi une salle destinée à tenir quatre conférences de physique par semaine avec « une table au milieu pour y faire des expériences et des démonstrations; les plus proches des sièges autour de la table seront destinés aux étrangers et aux personnes de considération; les autres sièges seront plus élevés, en sorte que ceux qui y seront placés puissent voir facilement sur la table; il y aura un poêle en hiver. » Voilà bien nos cours modernes avec leurs salles en amphithéâtre, et la prévoyance de l'abbé de Saint-Pierre allait jusqu'à ne pas oublier de les chauffer. Lui-même cultivait les sciences naturelles; il y voyait un moyen d'élever les âmes et de fortifier les idées religieuses. Dans son *Projet pour perfectionner la médecine*, il proposait la création d'une académie spéciale de médecine « en divisant les maladies entre les académiciens. » Il conseillait que « les malades d'un grand hôpital fussent distribués dans les salles par genres de maladies. » Il voulait que les prêtres de campagne eussent quelques connaissances médicales « pour soulager les corps aussi bien que les âmes. » Il demandait enfin que dans chaque hôpital il y eût un lieu destiné aux dissections; « c'est ainsi, disait-il, que l'on ferait servir les morts à faire durer les vivans, c'est ainsi que l'on tirerait des cadavres inutiles une grande utilité. »

Une longue étude serait nécessaire pour rendre compte de ses œuvres historiques. Il avait refait à sa manière les *Vies des hommes illustres* de Plutarque; il y exprimait sur les principaux personnages de l'antiquité des jugemens quelquefois justes, quelquefois absurdes, mais toujours originaux et hardis. Le plus curieux en ce genre est son livre intitulé *Observations politiques sur le gouvernement des rois de France*. Il y passe en revue toute notre histoire nationale depuis les Gaulois jusqu'à Louis XIV. Il y manque complètement de ce qu'on appelle aujourd'hui la couleur locale et le sens historique; mais la plupart de ses observations critiques, si étranges qu'elles paraissent dans la forme, sont justes au fond. Il parle avec la plus grande sévérité de *la fureur* des croisades, et ne ménage pas les termes contre le fanatisme et les fanatiques du moyen âge; il qualifie les guerres de religion de « maladie d'état, d'autant plus difficile à prévenir et à guérir que c'est une maladie populaire fondée sur l'ignorance, et par conséquent sur la superstition. » Les rois les plus puissans et les plus célèbres ne trouvent pas grâce devant lui quand ils ont manqué aux lois de la morale et de la justice. C'est l'histoire philosophique qui commence; Voltaire lui-même n'ira pas toujours aussi loin.

Il ne prétendait pas moins au titre de réformateur en littérature qu'en politique. Avant son exclusion de l'Académie française, il avait proposé plusieurs modifications au règlement intérieur de cette compagnie. Le travail du *Dictionnaire* lui paraissait ingrat et inutile; il demandait que l'Académie publiât un journal de jugemens littéraires sur le modèle des *Observations critiques sur le Cid*. Plus tard il proposa d'entreprendre une série de biographies des hommes illustres, et l'Académie finit par adopter en partie cette idée en créant par ses concours ce genre des éloges dont Thomas devait donner l'exemple et le précepte. L'éloge du maréchal de Saxe ouvrit en 1758 ces concours, qui se sont prolongés jusqu'à nous. Il ne s'arrêta pas en si beau chemin, et voulut encore que l'Académie réformât l'orthographe. L'Académie ayant résisté, il publia lui-même un *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues d'Europe*. Les caractères écrits devaient, selon lui, exprimer si exactement la prononciation qu'il ne pût y avoir aucune équivoque. Il essaya même de faire imprimer ses ouvrages avec la nouvelle orthographe de son invention, ce qui acheva de les rendre illisibles. Cette réforme radicale ne réussit pas, et l'orthographe étymologique conserva ses droits; mais la tentative ne fut pas tout à fait perdue. Voltaire la reprit à quelques égards, et il en reste aujourd'hui des traces sensibles.

Dans un temps où les mœurs de la régence avaient mis à la mode la littérature licencieuse, il recommandait aux écrivains de rester fidèles à la plus pure morale. Il estimait beaucoup le *Télémaque* à cause des leçons de vertu que ce livre renferme, et sans doute aussi à cause des réglemens imaginaires de Salente; il rêvait sur ce modèle un genre nouveau, le roman moral. Le célèbre Richardson répondit à son appel par ses romans de *Paméla* et de *Grandisson*, qui ont fait verser tant de larmes vertueuses; l'abbé put avoir la satisfaction de lire *Paméla* avant de mourir. Il ne se contentait pas de perfectionner le roman, il voulait encore faire du théâtre la véritable école des mœurs. Ne reculant jamais devant une conséquence de ses idées, il allait jusqu'à se montrer peu respectueux envers Corneille, Racine et Molière, dont il voulait perfectionner les œuvres pour les rendre plus morales et plus utiles. Il annonçait hardiment que dans l'avenir les écrits qui ne joindraient pas l'utilité de l'instruction aux charmes du style seraient oubliés.

Il avait fini par se persuader que l'emploi de ses méthodes de gouvernement amènerait l'âge d'or. « Les poètes, disait-il, ont peint l'âge d'or du temps de Saturne et de Rhée, c'est-à-dire qu'ils ont imaginé des siècles où les hommes, vivant dans la justice, dans l'innocence, dans la concorde et dans l'abondance, étaient parfaitement heureux; mais ils ont feint follement que cet âge a été le

premier. Ils ont feint que l'âge d'argent a succédé à l'âge d'or, c'est-à-dire que dans le second âge du monde les hommes vivaient avec moins de justice, moins de concorde, moins d'abondance, et étaient par conséquent beaucoup moins heureux. Ils ont dit de même que l'âge d'airain, beaucoup moins heureux, avait succédé à l'âge d'argent. A l'égard du dernier âge, ils l'ont appelé l'âge de fer, c'est-à-dire le temps où régnaient l'injustice, la discorde, la violence et la pauvreté; mais l'histoire, la philosophie et l'expérience nous apprennent tout le contraire : elles nous apprennent que les hommes ont commencé par ignorer les arts et par être par conséquent dans la pauvreté et dans la disette. A cet âge de fer a succédé parmi les nations l'âge d'airain, c'est-à-dire une police moins grossière. A cet âge d'airain a succédé l'âge d'argent, c'est l'âge où nous vivons en Europe. Nous touchons pour ainsi dire au commencement de l'âge d'or, nous n'avons besoin pour y entrer que de quelques règnes sages. » On voit naître ici la doctrine moderne du progrès social et de la perfectibilité humaine. Le saint-simonisme n'a fait plus tard que reproduire la même idée dans les mêmes termes.

Il est impossible d'indiquer même en résumé toutes les nouveautés qui sortaient de sa tête féconde. Sur la fin de sa vie, sa manie s'étendait à tout. On a dit de lui qu'il avait fait des projets pour utiliser les prédicateurs et les médecins, les traitans et les moines, les journaux et les marrons d'Inde. On aurait pu dire plus. Convaincu que le défaut d'exercice était la cause d'une foule de maladies, il avait inventé pour les hommes condamnés à une vie sédentaire un fauteuil mécanique appelé *trémousoir*, qui les secouait vigoureusement; le trémousoir a été abandonné, et on a eu peut-être tort.

Toujours occupé de son plan d'académie politique, il était parvenu à le réaliser par le fameux *Club de l'entre-sol*. Ce club à l'anglaise se réunissait dans un entre-sol de la place Vendôme, chez un abbé Alary, sous-précepteur du dauphin et membre de l'Académie française. Les séances se tenaient le samedi de chaque semaine, de cinq heures à huit heures du soir. On y trouvait les gazettes de Hollande et d'Angleterre, on y causait de politique et d'administration, on y lisait des mémoires et on les discutait. L'abbé de Saint-Pierre remplissait les séances de ses lectures. Les autres membres étaient d'Argenson, le duc de Noirmoutiers, MM. de Coigny, de Matignon, de Plélo, l'abbé de Pomponne et, parmi les étrangers, Bolingbroke. Le Club de l'entre-sol dura dix ans; il finit par faire trop de bruit pour être toléré, et, sur un mot du cardinal de Fleury, il se dispersa en 1731. L'abbé essaya un moment de le défendre par son *Mémoire sur les avantages des conférences*

*politiques*, où il proposait pour règle fondamentale de ne jamais parler en mal du gouvernement présent; mais cette précaution arrivait trop tard.

Il aimait beaucoup le séjour des champs, où il pouvait se livrer en paix à ses rêveries. Dans ses dernières années, il passait une partie de ses étés au château de Chenonceaux, où il se rencontrait quelquefois avec Jean-Jacques Rousseau. Il a dédié quelques-uns de ses écrits à la propriétaire de cette charmante résidence, M<sup>me</sup> Dupin, femme du fermier-général, en souvenir des promenades philosophiques qu'il avait faites avec elle sur les bords du Cher. Il recherchait la société des femmes, et leur plaisait, comme La Fontaine, par une naïveté gracieuse et enjouée. On cite de lui des mots charmans. Un jour M<sup>me</sup> Geoffrin venait d'avoir avec lui un long entretien, elle lui exprima le plaisir qu'elle y avait trouvé. « Je ne suis, répondit le modeste philosophe, qu'un mauvais instrument dont vous avez bien joué. » Une autre femme d'esprit venait de soutenir devant lui une thèse brillante et frivole : « Quel dommage ! s'écria-t-il, qu'elle n'écrive pas ce que je pense ! » Outre le mot *bienfaisance*, on lui prête l'invention du mot *gloriole*, qui peint parfaitement le sentiment puéril et vain qu'il voulait combattre, et, ce qui vaut mieux encore, on lui attribue cette devise dont il avait fait la règle de sa vie : *donner et pardonner*. Aussi doux qu'opiniâtre, aussi patient que convaincu, il vivait sans humeur et sans colère, les yeux fixés sur un avenir qu'il ne devait pas voir, mais dont il ne doutait pas.

Ses opinions avouées contre le célibat des prêtres ont jeté des doutes sur la sévérité de ses mœurs. Il s'était chargé par charité de l'éducation de plusieurs enfans abandonnés; on en a conclu que ces enfans lui appartenaient par un lien qu'il ne pouvait avouer. C'est Rousseau qui dans l'*Émile* lui a joué ce mauvais tour sans le nommer, mais en le désignant assez clairement pour qu'on ne puisse s'y méprendre. On peut invoquer contre cette supposition son propre témoignage, car on sait combien il était véridique. « J'ai observé, disait-il, très exactement tous les préceptes du Décalogue, surtout le dernier : je n'ai jamais pris ni le bœuf, ni l'âne, ni la femme, ni la servante de mon prochain. » En fait d'enfant naturel, le témoignage de Rousseau doit être suspect.

Quelques jours avant sa mort, Voltaire vint le voir et lui demanda comment il considérait le suprême passage. — « Comme un voyage à la campagne, » répondit-il. Il s'éteignit doucement; on le pria d'adresser quelques paroles à ceux qui l'entouraient, il répondit qu'un mourant avait bien peu de chose à dire quand il ne parlait ni par faiblesse ni par vanité. D'Argenson raconte ainsi ses derniers momens : « L'abbé de Saint-Pierre en mourant a fait ses

devoirs de chrétien, ayant sa famille et ses valets autour de lui; mais voici un trait singulier : ayant fini ce devoir, il fit appeler le curé, et lui dit qu'il ne croyait pas un mot de tout cela, que depuis longtemps il n'avait trahi la vérité qu'en cette occasion, que c'était une vile complaisance pour sa famille et pour sa maison. » Cette dernière confession n'ayant dû avoir d'autre témoin que le curé, rien ne prouve la vérité de cette histoire.

Quatorze ans après sa mort, sa famille fit imprimer un manuscrit qu'il avait laissé sous le nom d'*Annales politiques*. C'est le plus étendu, le meilleur de ses ouvrages, et comme le résumé de tous les autres. Il y avait rangé par ordre chronologique ses observations sur les principaux événemens et les principaux personnages de son temps. Naturellement il y parle beaucoup de Louis XIV, dont le règne remplit la plus grande partie de cette période. Les *Annales* commencent par un portrait de ce prince au moment où il allait régner par lui-même. « C'était grand dommage pour l'état que la reine-mère eût pris si peu de soins d'engager insensiblement le roi à fortifier son esprit par l'application aux affaires du gouvernement. On ne lui inspira aucun goût pour la lecture, pas même pour l'histoire, qui est presque le seul moyen d'instruire les rois de leurs fautes et de leurs devoirs en leur montrant les fautes et les malheurs des souverains leurs pareils. Il y avait des esprits plus pénétrants, plus vifs, plus étendus que celui du roi, il n'y en avait point qui eussent plus de justesse; mais, faute de goût pour la lecture, il ne pouvait profiter que dans la conversation des lumières des autres. Il écoutait volontiers des faits, qu'il comprenait facilement, il les racontait même avec grâce; mais pour les raisonnemens, surtout ceux qui supposent d'autres raisonnemens précédens, ils étaient au-dessus des forces de son esprit. Telle est la portée d'un esprit médiocre. »

Le reste du livre n'est que le développement de ce premier jugement. L'abbé montre toujours Louis XIV travaillant à s'agrandir par la guerre et à étonner le monde par son faste, mais négligeant la richesse intérieure, et ruinant ses sujets par l'immensité de ses dépenses. Il en veut surtout à Louvois, qu'il présente comme le mauvais génie de son maître. Voici comment il s'exprime sur la guerre de Flandre, la première et la plus heureuse des campagnes du roi : « Le ministre de la guerre lui fit croire qu'il était beau de se faire justice à lui-même et de prendre plusieurs villes de Flandre, comme s'il pouvait être glorieux de violer ses propres promesses. Les panégyristes ne vantaient que ses forces, sans songer que la supériorité des forces n'est louable que pour l'usage que l'on en fait avec justice, soit pour le bonheur de ses sujets, soit pour le bonheur de ses voisins et des autres nations. Or ses

sujets, par leurs subsides, achetèrent ses conquêtes dix fois plus qu'elles ne valaient, et il ruina ses voisins et les disposa tous par ses hostilités à se liguier un jour contre lui comme contre l'ennemi commun de l'Europe. Le roi prit beaucoup de villes dans cette malheureuse campagne; je dis malheureuse, parce qu'il commença à prendre goût au succès d'une guerre injuste; ce fut un appât tel qu'en éprouvent les jeunes joueurs qui sont assez malheureux pour gagner d'abord, et qui, se livrant dans la suite à la passion du jeu, se ruinent, eux et leurs familles. »

Quand arrive la mort du roi, il récapitule en peu de mots ce que son ambition a coûté à la France. Il reproduit en entier le fameux mémoire que Desmarets, ministre des finances pendant les dernières années du règne, adressa au régent en 1716, et qui contient l'effrayant tableau des extrémités financières où avait été réduit Louis XIV. Il exprime des jugemens analogues sur les gouvernemens étrangers. A propos de la lutte des Pays-Bas contre l'Espagne, il présente le calcul suivant : « Jean Gourville, homme de finances, dit dans ses *Mémoires* avoir su de Castel Rodrigue, gouverneur des Pays-Bas, que dans le conseil d'Espagne on a vérifié en 1663 que l'Espagne depuis Charles-Quint, en moins de cent cinquante ans, a dépensé plus de 4,873 millions de livres à 28 livres le marc (ce qui ferait le double en monnaie d'aujourd'hui) pour conserver les Pays-Bas, sans compter les revenus du pays, qui y ont été consommés sans qu'il en soit rien passé en Espagne. Si l'on ajoute les revenus du pays et ce qu'il en a coûté depuis 1663 jusqu'en 1715, on trouvera que l'Espagne aurait gagné plus de 4,900 millions (4 milliards) à abandonner les Pays-Bas à une république ou à un prince particulier. »

Une comparaison entre Richelieu et Mazarin lui fournit l'occasion de s'élever contre la cupidité des hommes puissans. « Ni l'un ni l'autre, dit-il, ne songeaient que l'histoire conserve les noms des ministres dans un beaucoup plus grand éclat quand ils ont négligé les intérêts de leur famille pour avoir plus d'attention à augmenter le bonheur de leur patrie. Mazarin surpassa de plus de moitié son prédécesseur en richesses; il vendait toutes les grâces qu'il pouvait vendre, et accumulait bénéfiques sur bénéfiques, dons sur dons, gouvernemens sur gouvernemens, argent sur argent, pierreries sur pierreries; il avait même en or 8 millions de livres dans le château de Vincennes, dont il était gouverneur. Le roi s'en saisit après sa mort, et je ne doute pas que ce ne fût avec justice par rapport à leur origine. » Par le jugement qu'il porte sur la révolution d'Angleterre, on voit qu'il connaissait assez bien ce pays. Il se montre fort sévère pour Cromwell, qu'il appelle un « scélérat célèbre. » Il désapprouve tous ceux qui prennent les armes contre un gouver-

nement établi, et n'épargne même pas Turenne et Condé. Il ne condamne pas moins la guerre civile que la guerre étrangère.

Les *Annales* perdent beaucoup de leur intérêt pendant la période de la régence; on voit que l'auteur est gêné par son attachement à la maison du duc d'Orléans. Il juge très bien la gigantesque opération de Law. On reconnaît l'auteur évincé de la *Polysynodie* dans ce qu'il dit de l'adresse de Dubois à dominer le régent. « Il y a même des gens qui croient, et avec vraisemblance, que, si son maître l'eût voulu contredire un jour dans le gouvernement, il se fût bientôt emparé de l'esprit du jeune roi par les craintes frivoles dont il aurait infecté son esprit, et aurait ensuite fait chasser M. le duc d'Orléans lui-même. » Ce dernier trait montre par quels moyens le vieil esprit de cour était parvenu à neutraliser les tendances du régent vers la liberté politique.

Il voit avec plaisir la chute du duc de Bourbon et l'exil de sa maîtresse, M<sup>me</sup> de Prie, « qui ne perdait pas de temps pour s'enrichir. » En revanche, l'administration économe et pacifique du cardinal de Fleury le satisfait presque complètement. Il lui trouve beaucoup d'esprit, des intentions droites pour le bien public, et un grand désintéressement pour lui et pour sa famille. A propos de l'ordonnance de 1731 sur les donations, suivie en 1735 d'une autre sur les testamens, il voit avec joie commencer l'exécution du beau projet de rendre le droit français uniforme dans toutes les provinces. « C'est environ, dit-il, la vingt-quatrième partie de tout l'ouvrage, de sorte que par le temps qu'elles ont été à se former on peut juger que la première ébauche du droit français sera finie dans quarante ou cinquante ans. » Le chancelier d'Aguesseau présidait la commission chargée de ce travail, qui fut malheureusement abandonné.

Le 13 février 1738, il écrit sur son journal ces mots touchans : « j'ai atteint aujourd'hui la quatre-vingtième année de mon âge et avec de la santé; si la vie est une loterie pour le bonheur, il m'est échu un des meilleurs lots que je ne changerais pas contre un autre, et il me reste une grande espérance du bonheur éternel. »

Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, traite fort mal les *Annales politiques*. « Cette satire, dit-il, n'est pas assez bien écrite pour faire pardonner son injustice. » A tout moment, il cite dans les notes des jugemens de l'abbé en leur répondant avec aigreur. Il y a un peu de rivalité d'auteur dans cette critique. A coup sûr, pour la vivacité, l'élégance, la variété, l'agrément, le *Siècle de Louis XIV* l'emporte de beaucoup sur les *Annales*; mais pour la vérité historique l'œuvre modeste de l'abbé de Saint-Pierre a l'avantage. Voltaire flatte trop la mémoire de Louis XIV, il sacrifie trop au goût naturel de la nation pour la guerre, il se laisse trop séduire par



cette magnificence qui coûtait si cher. Il reproche surtout à l'abbé de ne pas rendre justice à l'éclat des arts et des lettres, et à cet égard il a quelque raison. A propos de l'établissement de l'Académie des Beaux-arts par Colbert, l'abbé avait laissé échapper une phrase malheureuse que Voltaire ne manque pas de reproduire en la qualifiant de grossière. « Ces choses, avait-il dit, prouvent le nombre des fainéans; c'est présentement ce qu'est la nation italienne, où les arts sont portés à un si haut point de perfection; ils sont gueux, fainéans, paresseux, vains, occupés de niaiseries. » Ces mots auraient eu besoin d'explication, car il y a beaux-arts et beaux-arts, et si les uns élèvent les esprits et les âmes, les autres les abaissent et les amollissent; mais l'auteur des *Annales* avait eu le tort de ne pas faire la distinction.

Vers le même temps, les amis et parens de l'abbé de Saint-Pierre, voulant populariser sa mémoire, demandèrent à Jean-Jacques Rousseau de faire un extrait de ses écrits en y mettant le charme et la clarté qui leur manquaient. Rousseau raconte lui-même le fait dans ses *Confessions*. « L'idée m'en avait été suggérée par l'abbé de Mably, non pas immédiatement, mais par l'entremise de M<sup>me</sup> Dupin, qui avait une sorte d'intérêt à me la faire adopter. Elle était une des trois ou quatre jolies femmes de Paris dont le vieux abbé de Saint-Pierre avait été l'enfant gâté, et, si elle n'avait pas eu décidément la préférence, elle l'avait partagée au moins avec M<sup>me</sup> d'Aiguillon. L'entreprise n'était pas légère; il ne s'agissait de rien moins que de lire, de méditer, d'extraire vingt-trois volumes diffus, confus, pleins de longueurs, de redites, de petites vues courtes ou fausses, parmi lesquelles il en fallait pêcher quelques-unes grandes, belles, et qui donnaient le courage de supporter ce pénible travail. Je l'aurais souvent abandonné, si j'eusse honnêtement pu m'en dédire; mais, en recevant les manuscrits de l'abbé, qui me furent donnés par son neveu, le comte de Saint-Pierre, à la sollicitation de Saint-Lambert, je m'étais en quelque sorte engagé d'en faire usage. Je fis mon essai sur *la Paix perpétuelle*, le plus considérable et le plus travaillé des ouvrages qui composaient ce recueil. Je passai de là à la *Polysynodie*; mais je m'en tins là, sans vouloir continuer cette entreprise, que je n'aurais pas dû commencer. »

Rien n'était en effet plus différent que ces deux esprits, et nul n'était moins propre à comprendre et à faire comprendre le bon et simple abbé que l'auteur inquiet, éloquent et apprêté du *Contrat social*. Il suffit de lire l'*Analyse du Projet de paix perpétuelle* pour sentir à chaque ligne cette différence. Rousseau cherche comme toujours des effets de style. Il commence par une sorte de dithyrambe en l'honneur du projet : c'est avec une émotion « délicieuse »

qu'il prend la plume, et il espère que « toute âme honnête » la partagera. Après ce brillant début, il expose assez exactement la théorie de la confédération européenne, et finit par exprimer son propre jugement. Cette seconde partie est la négation de la première. Passe encore pour avoir dit ironiquement que les rois et les ministres ne peuvent pas souscrire à la paix, les rois parce qu'il n'est pas un seul parmi eux qui pût supporter sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, les ministres parce qu'ils ont besoin de la guerre pour se rendre nécessaires et pour perdre l'état plutôt que leur place : il y a malheureusement assez de vérité dans ces exagérations pour les justifier; mais, après avoir rappelé qu'Henri IV voulait obtenir par les armes ce que l'abbé de Saint-Pierre « prétendait faire avec un livre, » il conclut que ce projet qui fait naître « une émotion si délicieuse » est après tout d'un succès peu désirable, « parce qu'il ferait peut-être plus de mal tout d'un coup qu'il n'en préviendrait pour des siècles. »

Rousseau commence également par avoir l'air d'approuver la *Polysynodie*, puis il s'attache à démontrer que la pluralité des conseils est incompatible avec la monarchie, où la seule introduction du scrutin « ferait un renversement épouvantable. » Non content de déclarer l'institution impraticable, il s'attaque au principe même après l'avoir vanté, et conclut en disant : « L'aristocratie est la pire des souverainetés, c'est ce qui rendrait peut-être la *Polysynodie* la pire des *ministères*. » Avec une pareille disposition d'esprit, Rousseau pouvait difficilement aborder l'examen des autres *visions* de l'abbé, comme le projet de taille tarifée et le projet pour l'amélioration des chemins. Ces détails répugnaient à son génie quinteux et hautain. Il avait pour les idées d'autrui une aversion systématique, et n'aimait que ses propres paradoxes. Il est revenu plus tard dans ses *Confessions* sur l'abbé de Saint-Pierre; il en parle toujours avec la même admiration affectée et le même dédain réel. « Cet homme rare, l'honneur de son siècle et de son espèce, et le seul peut-être depuis l'existence du genre humain qui n'eût d'autre passion que celle de la raison, ne fit cependant que marcher d'erreux en erreur dans tous ses systèmes, pour avoir voulu rendre les hommes semblables à lui, au lieu de les prendre tels qu'ils sont et qu'ils continueront d'être. Il n'a travaillé que pour des êtres imaginaires. » Et Rousseau lui-même, pour qui travaillait-il? Lequel des deux méritait le plus l'épithète de chimérique? Les déclamations de l'un n'ont fait que des ruines, tandis que les rêves de l'autre se transforment tous les jours en réalités bienfaisantes.

Une justice plus éclatante devait être rendue à l'abbé de Saint-Pierre. Il avait été interdit à Maupertuis, son successeur à l'Académie,

démie française, de faire son éloge suivant la règle académique. Trente-deux ans après sa mort, cette omission fut réparée. On était alors au commencement du règne de Louis XVI, Turgot était ministre. En prononçant l'éloge du bon abbé dans la séance même où fut reçu Malesherbes, d'Alembert fit allusion à ce rapprochement. « Quelle circonstance plus favorable pourrions-nous saisir pour célébrer un sage vertueux et patriote que ce jour à jamais mémorable où la nation semble avoir choisi l'Académie française pour offrir à un autre sage plus patriote encore une couronne civique qui est en même temps pour lui celle des talens et des lumières? Jour heureux où nous pouvons tous nous écrier, comme ce philosophe qui venait d'entendre applaudir Aristide par les Athéniens : Je rends grâces au ciel de voir enfin aujourd'hui la vertu courageuse et modeste recevoir sa récompense! » De cet éloge ont été tirés la plupart des renseignemens biographiques que nous possédons sur l'abbé de Saint-Pierre. D'Alembert a tracé de l'homme un portrait agréable et fin; mais on voit qu'il ne prend pas le penseur fort au sérieux. Le temps n'avait pas encore suffisamment dégagé des singularités de style et d'orthographe les idées justes et utiles que l'expérience devait consacrer.

D'Alembert lui-même était trop le disciple de Voltaire et de Rousseau pour bien juger l'auteur de *la Paix perpétuelle*. L'école philosophique a toujours hésité envers la mémoire de l'abbé de Saint-Pierre, elle a voulu tantôt le comprendre parmi les siens et tantôt l'exclure. Le fait est qu'il a été beaucoup plus le précurseur des économistes que des philosophes. Il cherchait à réformer la société dans ses détails et non dans son ensemble. Il acceptait, il respectait la religion et la monarchie, au moins dans leurs formes extérieures, et toute idée radicale l'aurait effrayé; il y aurait vu des tempêtes inutiles. Spiritualiste convaincu, il répugnait profondément aux tendances matérialistes; moraliste indulgent, mais sincère, la corruption des mœurs le désolait. Même en fait de style, il a eu tort sans doute de négliger la forme qui fait seule les œuvres durables; mais ses détracteurs n'y songeaient-ils pas un peu trop? Enfant du xvii<sup>e</sup> siècle, il ne pouvait aimer ni le ton railleur de Voltaire ni l'éloquence emphatique de Rousseau; on écrivait de son temps plus simplement, plus naturellement, avec un plus grand souci de l'idée et non du mot. Il n'était pas de ceux qui sacrifient la vérité pour une épigramme ou pour une antithèse, et il aimait mieux faire du bien aux hommes que briller à leurs dépens.

---

# ZIOBÀ

ARCHIVES D'UNE FAMILLE VÉNITIENNE (1).

---

## I.

Ceci est l'exacte copie d'un rapport fait aux *cinque della pace* par le sbire Moroni Rocco.

A dit : « Hier 25 février 1525, je me trouvais avec mon camarade Domenico Longhi dans une des ruelles qui aboutissent à la *piazza Santa Maria dei Frari*. Sur le petit pont qui de cette place conduit à l'entrée du palais Zeno, un homme se tenait arrêté. Sa physionomie indiquait une certaine inquiétude, il me sembla qu'il cachait quelque chose dans les plis de son vêtement à larges manches, et je le fis remarquer à Domenico. — Voilà, lui dis-je, un individu qui médite quelque méchant coup. — Tandis que notre attention se fixait ainsi sur lui, un autre particulier, celui-ci enveloppé d'un manteau qui nous dérobait son visage, arriva rapidement par l'autre extrémité du pont. Nous ne le vîmes qu'au moment où il abordait l'homme dont j'ai précédemment parlé. Ils avaient à peine eu le temps d'échanger quatre paroles que la détonation d'une arquebuse nous fit tressaillir. Le nouveau-venu tombait au même moment comme foudroyé. L'autre, laissant aller son arme, dont la mèche continuait à brûler sur le sol, prit aussitôt sa course du côté du palais Zeno.

(1) L'auteur anonyme qui insérait naguère le récit qu'on va lire dans un des *periodicals* les plus en vogue, celui que dirige M. Charles Dickens, prétend l'avoir extrait d'un dossier intitulé *Caso dei Gambareschi*. Aussi croyons-nous devoir avertir loyalement nos lecteurs que nous nous sommes permis quelques variantes et quelques additions plus ou moins essentielles à cette chronique, peut-être apocryphe.

« Domenico, plus jeune que moi et aussi coureur plus agile, s'élança sur les traces du fuyard. Je m'arrêtai auprès du blessé, qui, lorsque je le vis de plus près, me sembla respirer encore; mais, quand je voulus écarter le manteau qui le couvrait afin de visiter sa blessure, il me repoussa vivement, et d'une voix entrecoupée prononça ces mots : — *Ziobà... il riluppo... disegni...* (1). Bien volontiers eût-il parlé davantage, bien volontiers l'eussé-je écouté; mais un flot de sang lui monta aux lèvres, et dans le moment où j'essayais de le calmer en lui disant : Je sais que nous sommes aujourd'hui jeudi... ne vous inquiétez pas de ces dessins..., il fut pris tout à coup d'un spasme convulsif. Sa tête, violemment rejetée en arrière, frappa rudement contre le parapet. Je ne le croyais pourtant qu'étourdi; il était mort. Je n'avais plus qu'à faire transporter le cadavre en lieu sûr et loin de la vue des passans, qui, les uns masqués, les autres non, allaient revenir en foule des fêtes du carnaval. »

Interrogé s'il peut déterminer exactement l'heure où le crime a été commis, le même agent a dit : — Je crois le pouvoir, attendu que la grosse horloge *dei Frari* venait de sonner trois heures (2) quand le coup d'arquebuse fut tiré.

Dans son rapport sur les mêmes faits, Domenico Longhi confirmait les dires de son collègue, et y ajoutait ceci : « Lancé à la poursuite de l'assassin, je fus bientôt certain que j'avais à faire à un *birbante* pourvu de bonnes jambes. Sa frayeur semblait lui donner des ailes. Dans les rues, pour la plupart désertes, que nous traversâmes tout d'abord, je ne le perdis pourtant pas de vue. La foule était du côté de Saint-Marc pour voir les fêtes. Après bien des détours, mon homme arriva sur les bords du Grand-Canal, non loin de l'église Saint-Sylvestre. Trouvant une gondole amarrée à un des poteaux, il s'y jeta, la décrocha fort lestement, et traversa le canal. J'eus lieu de remarquer qu'il ramait en homme expert. Pendant les quelques instans que lui demandèrent les rapides préparatifs de son habile manœuvre, j'avais pu l'examiner d'un peu plus près et constater qu'il portait le costume de nos étudiants. A son côté pendait un objet métallique rappelant par sa forme les étuis en étain dans lesquels les licenciés de l'université de Padoue ont coutume d'enfermer leurs diplômes. Ceci me confirme dans l'idée que le meurtrier doit être un étudiant. Du reste un masque me cachait absolument son visage, et l'obscurité ne me permettait pas de préciser mes remarques. Désolé de voir s'échapper l'auteur d'un crime si

(1) *Jeudi...* (en dialecte vénitien), *la boîte...* les dessins...

(2) Trois heures à Venise, et d'après la manière dont les vingt-quatre divisions du jour sont dénombrées, équivalent à huit heures du soir.

audacieux, j'appelai à grands cris un batelier. En face de moi, sur les degrés du palais Loredano, s'en trouvait un qui, réveillé par le bruit, vint à moi, dormant encore à moitié, se frottant les yeux, et qui finit par me passer à l'autre bord; mais il était trop tard, et parmi la foule qui encombrait les avenues de Saint-Marc mon brigand s'était perdu de façon à rendre inutiles toutes les recherches que j'aurais pu tenter. »

A ces deux rapports faisait suite celui de Giovanni Petigliano, qui disait : « Je me trouvais à peu près seul au bureau de police du district San-Paolo quand on y rapporta le cadavre de l'homme assassiné. Les camarades étaient presque tous dispersés parmi les masques et fort occupés à réprimer les désordres de l'ardente jeunesse, qui, le jeudi de carnaval plus que tout autre jour, attente au repos de la cité. Ce jour-là effectivement, Padoue nous envoie environ deux mille jeunes gens altérés de plaisir qui parcourent d'abord les rues avec assez d'ordre, précédés de leur gonfalonier et de leur musique, mais qui, aussitôt la nuit venue, se répandent de de tous côtés, et se livrent à toute sorte d'excès jusqu'au lendemain matin, où une flottille de gondoles richement pavoisées vient les prendre pour les ramener sur la terre ferme.

« D'après quelques mots échappés à mon subordonné Moroni Rocco, je conçus l'idée que le crime avait pu être commis par un de ces jeunes gens, et, prenant avec moi le susdit, je me mis à parcourir les quartiers où on est à peu près sûr de les rencontrer en plus grand nombre. Nous errâmes ainsi sans aucun résultat presque toute la nuit. A peu près une heure avant le lever du soleil, nous arrivâmes devant un cabaret encore ouvert dans le voisinage de Saint-Moïse. Il en sortait un grand bruit de voix, et, regardant à l'intérieur, nous vîmes debout sur une table un jeune homme qui haranguait avec une verve, une gaité des plus remarquables, environ vingt étudiants groupés autour de lui. On riait, on applaudissait son improvisation burlesque, et parmi les cris j'en distinguai un qui me frappa singulièrement. — A la santé de Pasquale Ziobà! hurlait à tue-tête un de ces enthousiastes écervelés. — *Ziobà*, dis-je en poussant le coude à mon camarade, n'est-ce pas le premier mot que vous ayez recueilli sur les lèvres du mourant?

« — Oui, me répondit-il; mais pourquoi s'en étonner? Ne sommes-nous pas aujourd'hui *ziobà*?

« Cette explication si naturelle me réduisit pour le moment au silence, et pourtant, poussé par une sorte d'entraînement machinal : — Examinez bien ce jeune homme, repris-je en lui montrant l'orateur. Sa taille, sa tournure, ses gestes, ne vous rappellent-ils en rien l'homme qui vous a échappé?

« — Comment l'oserais-je reconnaître, répondit Rocco, c'est à peine si j'ai pu l'entrevoir..., et il portait un masque.

« — En vérité, dis-je, si vous m'en donniez occasion le moins du monde, je mettrais la main sur cet homme.

« — Faites-le donc à vos risques et périls, répliqua mon acolyte. Quant à moi, je ne vois rien qui puisse m'y autoriser. Écoutez plutôt ces folies.

« En effet, les rires, les *lazzi*, recommençant de plus belle, écartaient toute idée funèbre, tout soupçon de crime. J'hésitai donc, et me laissai emmener plus loin, non sans quelque regret. A ma rentrée au poste de police, où je relatai à un *seigneur de la nuit* ce qui venait de se passer, je reçus de lui une forte réprimande. — Du moment, me dit-il, où une raison quelconque vous rendait suspect le jeune homme en question (et l'étrange nom qui lui était donné pouvait vous sembler une sorte d'indice), vous deviez l'arrêter incontinent. On en aurait été quitte pour le remettre en liberté après l'avoir interrogé de près. — Piqué de ces reproches, je repartis à l'instant même pour la taverne où j'avais laissé se perdre une si bonne occasion de montrer mon zèle; mais le soleil était levé depuis une heure déjà, et depuis une heure la petite flotte des étudiants ramait vers Padoue. »

*Constatations résultant de l'examen du cadavre.* — Le mort a été reconnu pour être ser Antonio Toldo, riche joaillier demeurant sur la paroisse San-Salvador. Il a reçu en pleins poumons deux chevrotines de fer qu'on a pu extraire, et qui devaient constituer toute la charge de l'arquebuse retrouvée auprès de lui. Cette arme a été mise de côté comme pièce de conviction. La chaîne d'argent que ledit Toldo portait autour de son cou et la bourse bien garnie qu'on a retirée de son pourpoint n'ayant été l'objet d'aucune tentative de vol, il semblerait probable que le meurtre commis a pour cause une vengeance, une haine quelconque. Une lettre trouvée sur le défunt indique aussi qu'un piège lui avait été tendu. Voici le texte même de cette lettre. « Messer Antonio, si vous voulez vous trouver bien exactement au coup de trois heures sur le *Campo Zenò*, près des *Frari*, un brave garçon secourable aux maris malheureux pourra vous mettre, moyennant finance, en possession des papiers que vous recherchez avec tant de zèle. Bien que ce soient des chefs-d'œuvre, il faudra les livrer aux flammes. Au surplus, celui que vous persécutez vous pardonnera demain votre méchant vouloir. »

Ce document, joint aux précédens rapports, les vêtemens de la victime et l'arquebuse en question seront consignés en lieu sûr et

mis à l'abri de toute entreprise ayant pour objet de les soustraire à la justice.

*Comparution de la veuve.* — Ce matin même 26 février, vers les treize heures et demie, a comparu devant les *cinque della pace*, encore nantis de l'enquête, une femme en grand deuil, laquelle, avec force sanglots et supplications, a demandé aux magistrats que justice fût faite du meurtre de son mari. En terminant, elle a dit : — Je mets à la disposition de messeigneurs la moitié de ma fortune pour aider à la découverte de l'assassin. — Sur la promesse que rien ne serait négligé pour qu'un tel crime fût dûment puni, et quand on lui a donné lecture du commencement de l'enquête, après serment prêté par elle de n'en rien révéler, ladite veuve s'est retirée avec force remerciemens, mais pleurant toujours. (En marge du manuscrit, et de la main du copiste : il fut remarqué que ladite veuve Toldo, encore que d'une singulière beauté, avait le maintien sévère et hautain; pour cela n'en fut-elle pas moins admirée par certains de nos seigneurs qui se levèrent involontairement et la saluèrent quand elle se retira.)

*Prison de la Quarantie. — Certificat d'érou.* — Le geôlier de ladite prison reconnaît avoir reçu des mains de la police l'étudiant Pasquale Ziobà, ce matin même arrêté à Padoue. Il est âgé de dix-huit ans, et n'a pas encore pris ses degrés. En même temps que lui, pour être déposé au greffe de la prison, a été remis un portefeuille renfermant quelques dessins à la plume, tous représentant une jeune femme presque sans vêtemens et en diverses attitudes. Date : 28 février. Signature illisible.

*Premier interrogatoire.* — L'accusé nie toute connaissance du crime qu'on lui impute, et toute participation même indirecte à ce crime, déclare n'avoir jamais fait usage d'armes à feu et ne pas connaître l'arquebuse qu'on lui représente. Il fait observer que sur le bois de la crosse d'icelle est incrustée en ivoire la lettre G, qui n'est ni l'initiale de son prénom ni celle de son nom de famille. Annonce qu'il établira sa présence en un lieu public au moment où le meurtre a été commis. Fait remarquer que le billet trouvé sur le défunt n'est pas de son écriture, à lui comparant, que ce billet est rédigé en dialecte brescian, dont il n'a aucun usage ni aucune connaissance. Interrogé sur l'origine des dessins saisis chez lui, et qui, à ce qu'on prétend, rappellent les traits de Monna Lucrezia Toldo, répond qu'il est en mesure de se justifier de ce chef, et demande à cet effet la citation d'un témoin. Ce témoin sera cité.

*Comparution du témoin.* — Est venue le premier jour de mars



devant le tribunal, réuni à portes closes, la fille d'un tailleur de Padoue demeurant près de l'*Amnuziata nell'arena*. Déclare s'appeler Mattea Carneri. Connait l'accusé depuis un an. Refuse de dire si elle a été ou non sa maîtresse; avoue cependant qu'elle a parfois posé dans un atelier où il travaillait seul certains jours pour faire trêve à ses études universitaires. Sur l'observation à elle adressée qu'une fille de son âge ne devrait pas se familiariser au point de dévoiler ainsi à un jeune homme ce que la modestie ordonne de tenir secret, elle baisse les yeux et verse quelques larmes. Interrogée à cette fin de savoir si elle a vu l'accusé partant pour Venise, reconnaît l'avoir aidé à se déguiser. Il a pris la robe des docteurs en droit, et devait, par forme de divertissement, jouer ce rôle pendant les fêtes du carnaval. En suite de ces diverses réponses, le tribunal décide que l'accusé sera confronté, séance tenante, d'abord avec Mattea Carneri, puis avec Lucrezia Toldo.

*Première confrontation.* — Lecture est donnée à l'accusé du précédent interrogatoire. Il sourit en apprenant que Mattea Carneri s'est refusée à reconnaître qu'il était son amant. — A quoi bon?... dit-il même, commençant un propos qu'il n'acheva pas, et, se reprenant aussitôt : Puisqu'elle dit cela, poursuit-il, ce n'est pas moi qui la démentirai... Il faut, à tout risque, rester gentilhomme. — Interrogé sur ces derniers mots, et ce qu'ils signifient, vu que son nom n'est point inscrit, que l'on sache, au livre d'or : — C'est bon, c'est bon, répond-il: nous n'avons pas, ce semble, à nous expliquer sur ce point. (Autre note marginale : ce propos ne laissa pas d'étonner quelque peu messeigneurs.)

*Seconde confrontation.* — A comparu Monna Lucrezia, qu'on a placée à l'improviste en face de l'accusé. Ils se sont regardés tous deux longuement et d'un œil fixe, et ont déclaré sous serment qu'ils se rencontraient là pour la première fois de leur vie. Le visage du témoin n'a pas révélé la plus légère émotion. C'est seulement au sortir du tribunal que la veuve de feu Toldo éclate tout à coup en sanglots, déclarant que son mari ne sera jamais vengé, car cet enfant ne saurait être l'assassin. Elle ne l'a jamais aperçu ni en compagnie du défunt, ni rôdant autour de leur hôtel, etc., mille autres discours à même fin. — Il est résolu par les magistrats qu'on s'enquerra exactement des mœurs de Monna Lucrezia, vu que ses déclarations ne leur inspirent pas une confiance absolue.

*Note écrite sur un papier séparé.* — Le résultat des informations prises dans le quartier de San-Salvador auprès des voisins et connaissances de la famille Toldo fut éminemment favorable à Monna

Lucrezia. Tous la déclarèrent prude et honnête femme, étrangère à toute galanterie, voire (disaient quelques-uns) par trop réservée en son maintien, singulièrement âpre au pourchas, et montrant plus de sévérité que besoin n'était en certaines circonstances, à ce point que, cinq ou six ans auparavant, elle s'était brouillée avec sa mère pour quelque léger scandale qui avait essleuré le bon renom de celle-ci. Vainement depuis lors, à plusieurs reprises, cette pauvre dame, ainsi humiliée, avait tenté de se réconcilier avec sa fille, laquelle repoussait constamment avec une rigueur démesurée toutes les avances faites en cette intention : de quoi elle était blâmée par mainte et mainte voisine, mais généralement approuvée dans la riche bourgeoisie de son quartier et surtout dans le clergé de la paroisse.

Suit un long rapport de l'armurier Gualdi sur l'arquebuse ramassée auprès du cadavre, et qui a été l'instrument du crime. Cet engin ne sort d'aucun atelier padouan ou vénitien. On présume qu'il a été fabriqué à Milan. La lettre G incrustée, comme il a été dit, dans le bois de la crosse, semble prouver que cette arquebuse fut exécutée sur commande, et l'absence de quelques perfectionnemens de date récente démontre, ainsi que l'aspect général de l'arme, qu'elle a tout au moins vingt ans d'existence. Pour établir ceci, maître Gualdi se livre à une dissertation savante sur l'*arco bugio* à rouet, à croc, à serpent, telle qu'on la fabrique en Italie depuis l'année 1476. Il explique aussi comment les arquebusiers espagnols, mieux armés que ceux de France, ont décidé, voici tantôt un mois, le gain de la bataille devant Pavie. Inutile, à notre sens, de le suivre dans ces détails techniques étrangers à l'affaire de Pasquale Ziobà, laquelle par la merci-Dieu prend une bonne voie pour l'accusé.

En effet, l'accusé a demandé à faire entendre bon nombre d'étudiants ses camarades, et ces jeunes gens attestent tous que leur condisciple Ziobà était en leur compagnie sur la place Saint-Marc à l'heure où le crime a été perpétré. Il est bien établi qu'il les a quittés pendant quelques minutes; il est également avéré que l'homme chargé de sonner l'heure à l'église *dei Frari* s'est trouvé ce jour-là un peu en retard sur ses collègues; mais, pour franchir la distance qui sépare le palais Zeno des Procuraties-Neuves, où se tenaient nos étourdis, il faut au moins un quart d'heure, le double pour l'aller et le retour, et, à moins de supposer que l'accusé eût emprunté, pour les mettre à ses pieds, les ailes du dieu Mercure... Un des témoins a bien dit qu'en revenant auprès de ses compagnons Pasquale semblait fort échauffé; toutefois, en ce temps de carnaval, presque tous ces jeunes gens en étaient là, et la gaité de son visage, le joyeux entrain de ses discours, l'exubérance de ses épanchemens bavards, tout écarte de celui-ci le soupçon d'un meurtre

commis de sang-froid, avec une préméditation, une audace, qu'un âge si tendre rendrait presque monstrueuses.

La lettre anonyme qui a servi d'appeau et attiré le malheureux joaillier jusque sous les coups de son assassin a été examinée de fort près par des experts. Ils ne constatent aucun rapport quelconque entre l'écriture de ce document et celle des pièces émanant à coup sûr de Pasquale Ziobà. La lettre est écrite, nous le rappelons, en dialecte brescian, et personne n'a pu affirmer que notre jeune homme se soit jamais servi de ce dialecte. Nonobstant toutes les raisons que l'on peut faire valoir à la décharge de l'accusé, il a été résolu que le procès suivrait son cours devant nos seigneurs les quarante. — Bien des gens s'attendaient à un autre résultat.

Immédiatement après cette décision, l'accusé a été ramené au pied du tribunal, où il lui a été itérativement demandé compte de ses propos ambigus sur sa noble origine. Il a répondu en ces termes : « Mes plus lointains souvenirs sont ceux d'un palais magnifique où je résidais avec deux femmes chargées de ma personne dans une vaste chambre tendue de tapisseries de haute lisse. J'en ai toujours gardé cette idée que j'appartiens à quelque grande famille de terre ferme. Un jour, des cris affreux, un tumulte d'armes et de pas troublèrent le silence habituel de cette demeure seigneuriale. Au bruit du canon et de la mousqueterie, une des deux femmes m'enleva dans ses bras, et, folle de peur, m'emporta par les rues, emplies de soldats qui se ruaient de toutes parts les yeux sanglants, l'arme haute. J'assistais sans doute à un sac de ville. Au milieu de ce désordre, la femme qui me portait, saisie au corps par un des pillards, me laissa tomber, se dégagea, et disparut. Ce que je devins alors, je ne sais. Il y a une lacune dans mes souvenirs jusqu'au moment où je me retrouve parmi des bohèmes errans. Une de leurs jeunes filles m'avait en garde spéciale. Elle me battait et me laissait à peu près mourir de faim. A une halte qu'ils firent près de Bassano, je me dérobai dans un fourré de buissons, et les bohèmes, obligés de lever le camp à l'improviste, me laissèrent là. Une paysanne passa qui m'aperçut, me questionna, m'emmena chez elle. Elle vit encore, et son nom est Margharita Cogni. J'avais pu lui dire que mon nom de baptême était Pasquale, et, m'ayant trouvé un jeudi sur la route de Bassano, elle me donna le surnom de *Ziobà*, que j'ai toujours conservé depuis, et sous lequel je suis inscrit à l'université. Margharita me traitait en véritable mère. Je l'aimai bientôt comme un fils. Un matin, deux gentilshommes en costume de chasse entrèrent chez ma protectrice pour se reposer. On leur servit du vin et des fruits. Ma figure plut à l'un d'eux, qui demanda la permission de m'emmener à Venise, où il voulait, dit-il, faire mon por-

trait. Comment la pauvre femme aurait-elle refusé de me confier à un aussi notable personnage que ser Tiziano Vecellio? Ce grand peintre me conduisit donc dans sa demeure, où Monna Lucia, sa femme, et ses deux fils, Pomponio et Orazio, me prirent également en singulière amitié. Je fus admis au nombre des élèves qui travaillaient sous sa direction, et j'ai eu, comme tel, l'honneur de contribuer au décor de la salle du grand-conseil. Même, à la requête de ser Tiziano, quand ces décors furent achevés après quatre années de travail, le très noble conseil des dix m'octroya pour six ans, à titre de salaire extraordinaire, une pension annuelle de cinquante ducats. Ceci me donnait les moyens de m'entretenir à l'université padouane, où m'appelait le désir de m'instruire et de ne pas rester, comme je l'étais, un simple artisan. Messer Tiziano, bien qu'il n'approuvât point le parti que je prenais, s'employa pour me faire admettre sans certificat de naissance et sans papiers de famille. C'est grâce à son obligeant patronage que je partis pour Padoue en 1523, n'ayant encore que seize ans (je le crois du moins) et m'en attribuant dix-sept. C'est là, relativement à mon passé, tout ce que je puis apprendre à vos seigneuries. »

A la suite de ces explications, et, pour en vérifier l'exactitude, la paysanne de Bassano a été mandée. Son témoignage a été conforme de tout point aux détails fournis par l'accusé, pour lequel on voit qu'elle a conservé une extrême tendresse. Depuis le début du procès, une affiche placardée sur le pont de Rialto invite toute personne pouvant procurer quelques renseignements sur Pasquale Ziobà ou sa famille à se présenter devant les quarante. Plusieurs individus ont répondu à cet appel, mais sans rien apporter de très essentiel pour l'éclaircissement des doutes qui militent encore, paraît-il, contre l'accusé.

Messer Tiziano Vecellio, qu'on a jugé bon d'appeler par message particulier, a comparu le 19 mars. Il s'est dit âgé de quarante-trois ans et logeant sur les lagunes du côté de Murano. « Pasquale, a continué ce grand peintre, est un des meilleurs élèves que j'aie formés. Il avait des dispositions innées pour le dessin et une manière à lui d'entendre l'agencement des lignes du corps humain. Sous ses doigts, la forme prend un relief, une grâce, que beaucoup de peintres en renom ne sauraient lui donner. Dans le grand tableau que le conseil suprême a daigné me commander, et que je regarde comme un de mes ouvrages les plus réussis, le groupe du prince Othon, amené prisonnier devant l'amiral de cette sérénissime république, a été dessiné d'un bout à l'autre par Ziobà. L'ayant recommencé à trois reprises différentes et toujours mécontent du succès de mes efforts, je l'avais mis au concours dans mon atelier, et c'est

d'après l'esquisse de mon plus jeune disciple que j'ai terminé ce tableau d'une conception difficile, tellement difficile qu'aucun de mes prédécesseurs ne l'aurait, je crois, abordé (1).

« J'estimais que ce glorieux débutant pourrait quelque jour faire honneur à la peinture, car je le voyais comme moi plus préoccupé de l'art que du gain; mais je m'aperçus enfin, à mon grand regret, que l'espoir de la renommée n'avait guère prise sur son ambition, et qu'il tenait médiocrement à voir son nom inscrit sur la liste de nos grands maîtres. L'orgueil d'une haute extraction était sa chimère favorite. Son plus cher espoir était de retrouver un jour les nobles parens dont il se croit issu. C'est cette folie qui nous l'enlève, et il faut le plaindre. A peine doté de la modique pension que j'avais sollicitée pour lui, il manifesta le désir d'entrer à l'université pour y apprendre une quantité de choses étrangères à notre grand art. Mes remontrances n'obtinrent aucun crédit. Il me répondait par ce que je ne crains pas d'appeler des billevesées, comme ce jour où je l'entendis exprimer l'assurance qu'à l'époque de sa majorité il comptait bien me commander pour dix mille ducats de peinture. Après de tels propos, quel espoir conserver de le rendre à la raison? Cependant, comme je m'intéressais toujours à lui, je m'entremis pour lever les obstacles qui l'empêchaient d'être admis parmi les étudiants de Padoue. Je dois dire que Pasquale menait une vie régulière. Jamais de rancunes, jamais de querelles : non qu'il soit d'un caractère très doux, au contraire il manque de patience et s'irrite aisément; mais un orgueil profondément enraciné lui fait regarder tout emportement comme indigne de son rang. De même sa vivacité, son *brio* naturels, ne l'empêchent pas, tout en amusant ses camarades, de leur faire parfois comprendre qu'il se regarde comme supérieur à eux. Quant à l'accusation dont il est, j'espère, la victime innocente, je la regarde jusqu'à preuve nouvelle comme dénuée de toute vraisemblance. Son caractère étant donné, je serais merveilleusement surpris le jour où il me serait démontré que mon pauvre Ziobà, l'hôte de mon foyer, l'ami de mes fils, s'est souillé d'un meurtre. »

Le 20 mars, l'accusé a reparu devant ses juges avec une remarquable assurance et une présence d'esprit que rien ne déconcerte. Il ne reste guère à sa charge que les dernières paroles de l'homme assassiné : — *Ziobà... il viluppo... disegni*,... que les magistrats interprètent ainsi : — *Ziobà* est le nom de mon assassin... Vous

(1) Cette toile du Titien a disparu en 1572 dans les flammes qui dévorèrent en partie le palais des doges.

le reconnaîtrez à *la boîte* qu'il porte en sautoir, et dans cette boîte, au lieu d'un diplôme, vous trouverez *les dessins* qui l'accusent...

Il y a bien quelque probabilité dans cette version; mais Pasquale la rétorque en donnant de la même phrase huit ou dix traductions toutes différentes. Un des magistrats, insistant, a fait observer que ce nom de *Ziobà* est tout à fait exceptionnel. — Il est vrai, a répondu l'accusé; cependant il y a un jeudi dans chaque semaine de l'année. Supposons qu'au lieu de *Ziobà*, le défunt ait prononcé le mot de *doge*, auriez-vous par hasard regardé comme suspect le très noble et magnifique Andreas Gritti, notre magistrat suprême? Je ne me le figure point, et me borne à regretter que Margharita Cogni ne m'ait pas trouvé un jour plus tôt sur la route de Bassano. Je me nommerais *Mercore* (mercredi), et les derniers mots articulés par les lèvres de ce pauvre homme ne m'auraient aucunement porté préjudice...

Il semble évident que l'accusation perd chaque jour du terrain. Telle est au moins la pensée de beaucoup d'honnêtes personnes.

## II.

Le 22 mars, l'audience s'est ouverte avec un certain appareil. L'accusé en a paru quelque peu surpris, mais ne s'est permis aucune question. Il lui a été notifié que l'accusation subsistait encore, et qu'on allait entendre un nouveau témoin. A été alors introduit ser Francesco Contarini, un des membres du grand-conseil, lequel, s'adressant au prisonnier du ton le plus affable : — Eh bien ! jeune homme, lui a-t-il dit, la Providence veut donc que je vous trouve toujours en quelque passe critique? Je ne vous promets pas cette fois de vous tirer d'affaire; néanmoins je ferai entendre quelques mots à votre décharge.

Ces paroles généreuses auraient dû, ce semble, donner courage à l'accusé. On remarqua tout au contraire qu'elles le décontenaient et le troublaient singulièrement. Il était tout à coup devenu très pâle. Le noble Contarini a dit alors : « Le jeudi gras de l'an passé, traversant la *Piazzetta* peu après la tombée de la nuit, je rencontrai un groupe d'étudiants masqués qui se divertissaient de leur mieux. L'un d'eux, prenant le rôle d'un improvisateur, émerveillait la foule, qui l'écoutait bouche bée. Le seigneur Grimani, masqué comme moi, et en compagnie de qui je me promenais, parut s'amuser aussi des saillies de ce jeune fou. Par pure curiosité, nous demandâmes son nom. — C'est, nous fut-il répondu par les étudiants à qui nous nous adressions, notre fameux Pasquale *Ziobà*, le plus gai comme le plus hardi garçon de l'université padouane.

« Quelque six mois plus tard, venant à passer devant le bureau de police des *cinque della pace*, ce nom de Ziobà, placardé sur la liste officielle des individus recherchés pour quelque délit, ne manqua point de frapper mes yeux. Pressé de me rendre au palais, je ne pouvais m'arrêter pour prendre aucune information, et me bornai à déplorer qu'un si joyeux camarade, à qui je devais quelques minutes de bon temps, fût probablement en butte aux poursuites d'un créancier importun. C'est le cas en général pour les pauvres diables inscrits sur la liste des cinq. Au sortir du palais, je passai de nouveau par le chemin que j'avais pris en venant, et du premier coup d'œil je constatai que le nom de Ziobà ne figurait plus sur la liste des arrestations à opérer. Il fallait en conclure ou que la dette avait été payée, ou que la justice avait mis la main sur le débiteur. Je voulus en avoir le cœur net. J'entrai au bureau, et demandai à quel titre s'était faite la radiation de ce nom si étrangement fixé dans ma mémoire. On me répondit que la police de Padoue était parvenue à se saisir du délinquant et l'avait expédié ce jour même à Venise, où on venait de l'incarcérer dans la prison des cinq.

« Je me fis indiquer son cachot, où on me conduisit sans la moindre difficulté, comme on le devait à mon rang et à mes fonctions. Pasquale ne me connaissait pas, et me prit sans doute pour quelque inspecteur des prisons. — Seigneur, me dit-il, le ciel vous envoie en ce lieu pour empêcher la perpétration d'un véritable crime. Le motif de mon arrestation est le non-paiement d'une misérable dette de cinquante *lire* vénitiennes qui m'ont été prêtées tout exprès, du moins ai-je lieu de le craindre, pour m'amener ici et me mettre à la discrétion de certaines personnes. Votre excellence ne doit pas ignorer qu'une fois entre ces quatre murailles, si léger que soit le délit pour lequel on est enfermé, rien ne s'oppose à ce qu'un homme y disparaisse à jamais, soit qu'on l'étouffe dans son lit, soit qu'on l'assomme au coin de quelque préau, soit qu'on mêle à sa boisson quelques gouttes d'*acquetta*, sans que la justice s'inquiète le moins du monde de vérifier ce qui en est. Je ne veux en rien diffamer les institutions de notre bien-aimée république; mais, pour ce qui me touche spécialement, je me crois victime d'une abominable rancune. Un ennemi que je ne veux point nommer, me sachant pressé d'argent, m'a fait offrir ces cinquante *lire* par l'intermédiaire d'un juif que Dieu confonde! En les acceptant, je ne me doutais pas qu'elles vinssent d'un homme acharné à me perdre, et je signai l'engagement de les restituer à la volonté de mon créancier. Huit jours à peine écoulés, je recevais sommation de payer. Ceci m'était impossible, et j'en fus réduit à me cacher dans les faubourgs de Padoue. Mon nom fut aussitôt affiché au bureau de police, et

par ce fait seul je me trouvai au rang des proscrits. Tout citoyen pouvait m'arrêter, et, en cas de résistance, me tuer sur place. La police m'a dépisté ce matin, et me voici dans un antre où mon ennemi, moyennant le sacrifice de quelques sequins, peut à volonté me faire étouffer, empoisonner ou poignarder. Or votre excellence est à même de juger si je mérite la mort pour n'avoir pu payer une dette de cinquante *lire*, et si, dans de telles circonstances, c'est ou non un grave abus de livrer les prisonniers à des chances comme celles qu'ils courent une fois enfermés ici.

« Ce discours me frappa de surprise. J'entrevis quels vices énormes s'étaient glissés peu à peu dans le régime de nos prisons; mais je me gardai de témoigner le moindre étonnement, un membre du grand-conseil n'étant pas censé ignorer les corruptions qui lui étaient ainsi dénoncées. Je tâchai de rendre quelque espérance au prisonnier en lui promettant d'entraver les projets de vengeance que son ennemi avait pu former; mais il ne paraissait pas convaincu que mes bonnes intentions dussent le protéger suffisamment, et il me pressait de donner les ordres nécessaires, attendu que, voulant en finir avec lui, ses persécuteurs n'attendaient peut-être que l'heure de mon départ. Pour porter quelque remède à un abus invétéré que l'usage semblait presque avoir converti en loi, il ne fallait rien moins qu'un décret du conseil des dix, et je ne pouvais me flatter de l'obtenir séance tenante. Je ne vis donc qu'un moyen de tirer de là ce malheureux, que la terreur rendait à moitié fou : c'était de payer les cinquante *lire*, ce qui forçait les geôliers à l'élargir sur-le-champ. Ainsi se passèrent les choses, et dès le lendemain je préparai un rapport que j'adressai au conseil sur les abus tyranniques dont avaient à se plaindre les prisonniers *della pace*. Les graves évènements qui ont agité l'Italie depuis un an auront sans doute empêché le conseil suprême de faire droit à ma requête, et de rendre le décret que je sollicitais de sa sagesse.

« Deux mois environ après l'incident que je viens de faire connaître à vos seigneuries, mon valet de chambre me remit une somme de cinquante *lire* accompagnée d'une lettre par laquelle, en faisant profession d'une reconnaissance éternelle pour moi et les miens, Pasquale Ziobà me donnait à savoir que, pour l'honneur de son nom, il devait absolument me rembourser la somme dont je lui avais fait présent. Une telle marque de vanité me parut presque risible avec un nom comme celui dont l'épître était signée. Depuis lors, j'avais complètement perdu de vue ce Pasquale Ziobà, et n'ai vraiment pas autre chose à dire de lui. »

Cette déposition du noble Contarini, quoique faite à bonne inten-



tion, a provoqué de la part des magistrats des questions auxquelles l'accusé n'a pas pu satisfaire complètement. On lui a demandé, entre autres choses, pourquoi jusqu'alors il avait dissimulé son emprisonnement chez les cinq. — Je craignais, a-t-il dit, d'aggraver ma situation, déjà bien assez périlleuse. — On lui a demandé ensuite le nom de cet ennemi dont il redoutait la vengeance. Il a prétendu qu'un serment sacré l'empêchait de le faire connaître. Toutes ces réticences prêtent de nouvelles forces à l'accusation, que l'on croyait presque abandonnée. Ordre a été donné par la Quarantie de rechercher dans le Ghetto (quartier des Juifs) l'Israélite signalé par l'accusé lui-même comme lui ayant prêté les cinquante *lire*. On doit de plus placarder un écrit qui menace de l'exil et de la confiscation ce prêteur encore inconnu, dans le cas où, présent à Venise, il ne viendrait pas immédiatement rendre compte à la justice des raisons qui l'ont porté à se mêler de cette obscure machination.

*Même jour dans la soirée.* — Comparution d'un certain Macca-beò, prêteur sur gages, natif de Brindisi, dans l'état napolitain. Il a été donné lecture de sa déposition, reçue à portes closes. Elle est comme suit : « Ser Antonio Toldo, avec qui j'avais traité quelques affaires d'importance lorsque le gouvernement contracta son dernier emprunt sur les bijoux de Saint-Marc, me vint trouver, il y a plus d'un an, et me donna ses instructions à peu près en ces termes : — J'ai quelque raison de porter intérêt à un jeune étudiant de l'université de Padoue que l'on nomme Pasquale Ziobà, et je sais qu'il est momentanément aux prises avec des difficultés d'argent. Vous lui ferez offrir par un de vos confrères, sans qu'il puisse se douter que cela vienne de moi, un prêt de cinquante *lire* vénitienes, mais en échange d'un reçu portant l'obligation de restituer cette somme à première demande de son créancier. Votre entremetteur promettra verbalement (et non par écrit) de ne pas exiger cette restitution avant un délai de trois mois. Voici l'argent. Je compte que mes ordres seront exécutés à la lettre et avec intelligence...

« Mes relations avec ser Antonio ne me permettaient ni refus, ni objections, ni même des questions qui eussent pu lui paraître indiscretes. La responsabilité d'ailleurs pesait tout entière sur lui, non sur moi, qui traitais une simple affaire d'argent, dans des formes insolites, il est vrai, mais sans aucune arrière-pensée criminelle. La somme en question fut ponctuellement comptée à Pasquale Ziobà. Son reçu, portant la clause prescrite, me fut délivré. Je le transmis à messer Toldo. La semaine suivante, je reçus de lui

une seconde visite. — Décidément, me dit-il, je suis mécontent de mon jeune protégé. Il a dissipé en folles débauches l'argent que j'entendais lui fournir pour un meilleur usage. Non-seulement je cesse de m'intéresser à son avenir, mais j'entends lui ménager, pour le présent, une leçon sévère. Prenez ce reçu, et allez réclamer mon argent. Si ce jeune vaurien refuse de payer, dénoncez-le comme banqueroutier au tribunal des cinq. — En vertu de ces instructions formelles, et sur le refus de l'étudiant, je portai ma plainte, tout ainsi que cela m'était prescrit, sans m'être enquis des raisons qui poussaient messer Toldo à relancer ainsi ce pauvre jeune homme, dont le nom fut inscrit à ma requête sur la *liste noire*. Ce qui s'ensuivit, je l'ignore, et n'avais jamais songé à m'en mettre en peine. »

Ce récit donne fort à réfléchir et complique évidemment la situation de l'accusé. Généralement parlant, on n'accueille qu'avec une extrême réserve les dires d'un juif quand l'existence et les intérêts d'un chrétien se trouvent plus ou moins compromis; mais ceux de Maccabeò coïncident étrangement avec certain passage du billet retrouvé naguère sur le défunt, et qui est une des grandes ressources de l'accusation : « celui que vous persécutez vous pardonnera demain votre méchant vouloir. » Cette phrase ambiguë ne faisait-elle pas allusion à l'emprisonnement de Pasquale dans la prison des cinq, et aux craintes qu'il avait pu concevoir d'y rester enfoui pour jamais par suite des trames qu'avait ourdies contre lui l'opulent joaillier? Les soupçons éveillés par le récit du noble Contarini ne se trouvaient-ils pas ainsi confirmés? N'était-il pas raisonnable de croire que l'accusé, pouvant redouter de nouvelles embûches, et se sentant sous le coup d'une persécution mortelle, avait pu vouloir se débarrasser à tout prix, voire par un assassinat, de l'ennemi qui en voulait à sa vie?

D'ailleurs, à mesure que la lumière se fait dans ces ténèbres, les réponses de l'accusé deviennent plus évasives. Ziobà prétend n'avoir jamais eu aucunes relations avec ser Antonio, n'avoir aucune connaissance des mauvais desseins que ce dernier aurait nourris contre lui; si ces desseins existaient réellement, ils ne pouvaient être, assure-t-il, que l'effet de calomnies infâmes semées secrètement par des ennemis qu'il aurait sans les connaître. — La justice en général, et celle de nos quarante plus particulièrement, ne se paie pas de telles défaites. Pour compléter l'enchaînement des preuves qui s'élèvent de tous côtés contre l'accusé, il ne reste plus qu'à déterminer l'origine de la haine que lui portait ser Toldo, avec qui on ne lui connaissait aucuns rapports ostensibles. Ai-je besoin d'ajouter que le nom de Monna Lucrezia, jusqu'ici écarté du débat,

se retrouve mêlé aux commentaires dont cette étrange affaire est devenue le sujet? Commentaires discrets, comme on peut croire, la Quarantie n'en souffrant pas d'autres.

Il paraît à peu près certain que, si l'accusé ne répond pas plus clairement aux questions pressantes dont on l'accable, les magistrats se décideront à ordonner qu'il soit mis à la torture. Les préparatifs d'usage sont déjà commandés. Certains indices de trouble, d'anxiété même, font penser que l'accusé faiblira devant l'effroyable appareil du supplice.

Le 2 avril à quatorze heures, le tribunal s'est réuni de nouveau. Peu de personnes étaient admises, entre lesquelles le noble Contarini, qui paraît prendre le plus grand intérêt à cette affaire. En entrant dans la salle, et avant que la séance fût commencée, l'accusé s'est aussitôt tourné vers ce haut personnage, et, le saluant avec gravité : — Monseigneur, lui a-t-il dit, votre excellence, voulant me servir, m'a perdu. La générosité de l'intention mérite cependant ma reconnaissance. Malheureusement je ne puis vous la témoigner qu'en implorant de vous un nouveau bienfait, qui est de transmettre au conseil des dix la déclaration que vous allez ouïr. Ziobà n'est pas mon nom. Je ne suis pas non plus un enfant perdu et sans famille. Mon séjour parmi les bohêmes est de pure invention. Je m'appelle en réalité Pasquale Gambarà, et je suis le fils unique du seigneur de ce nom, bien connu à Brescia, d'où il s'est vu chassé en 1512, lorsque, le 19 février, cette ville fut emportée d'assaut et pillée par les troupes du duc de Nemours (1). La sérénissime république, qui avait d'abord secrètement donné asile à ce zélé serviteur de la ligue, l'exila au lendemain de Malegnano, quand la fortune sembla tourner ses faveurs du côté de la France, et confisqua tous ses domaines; ils furent donnés à un neveu de Théodore Trivulzio, qui venait de prendre le commandement des forces vénitiennes mises au service du roi François I<sup>er</sup>. Avant de subir la torture, que l'honorable tribunal paraît disposé à m'infliger, je propose humblement au conseil des dix qu'il soit rendu compte aux *pregadi* de la situation qui m'est faite, vu l'importance politique de ma famille et la portée des révélations que je suis à même de procurer. J'espère, si ma requête parvient à leurs excellences, que je serai compris à demi-mot. Du reste je promets de ne rien celer de ce qui touche à l'assassinat d'Antonio Toldo.

Ayant pris à part le président des quarante, monseigneur Contarini s'est mis à conférer tout bas avec lui, et de commun accord l'affaire s'est trouvée ajournée à un autre temps.

(1) Gaston de Foix.

Ce qui suit le récit de Ziobà est la copie d'une lettre adressée aux *pregadi* par un anonyme qui doit être, selon mon humble jugement, le poëstat de Brescia.

« Les Gambara, au sujet desquels plusieurs questions me sont adressées, tiennent un des premiers rangs dans la noblesse bresciane. Leur influence a toujours été hostile à la France, dont ils signalaient à tout propos l'inconsistance et la versatilité politiques. Ils comptent d'ailleurs parmi les guelfes, et penchent plutôt vers l'Espagne, où ils ont des relations très importantes, que vers la faction impériale ou gibeline. C'est au surplus une famille lettrée, dont quelques membres se sont fait un nom parmi nos écrivains. Veronica Gambara, femme du seigneur de Correggio, et maintenant âgée de quarante ans, est la propre tante du jeune homme dont vous me parlez (en supposant toutefois qu'il soit véridique dans ses assertions au sujet de sa naissance); elle a composé divers poèmes. Lorenzo Gambara, cousin d'icelle et plus jeune de dix ou douze ans, s'occupe d'un grand ouvrage en vers latins sur la découverte du Nouveau-Monde. La confiscation des domaines appartenant au chef de la famille, qui ont été attribués à un Trivulzio, a été une mesure prudente et sage, dont le maintien pendant les ruptures survenues depuis lors entre la France et la très sérénissime république était encore hautement loué il y a trois mois. Depuis la journée de Pavie et l'humiliation des armes françaises, bien des gens en jugent d'une façon toute différente. Un temps fut, — avant la ligue de Cambrai, avant Agnadel, — où la *dominante* Venise pouvait se passer de ménagemens et d'habiletés diplomatiques. Maintenant il n'en va plus tout à fait de même, et nous devons féliciter notre excellentissime doge Andreas Gritti d'avoir su habilement louvoyer entre les écueils des alliances les plus périlleuses, passant de l'une à l'autre au moment opportun, et ne se laissant jamais éblouir par le présent au point d'oublier le passé, de compromettre l'avenir. Le résultat tout à fait imprévu du siège de Pavie semble certainement avoir déjoué la subtilité de ses calculs; mais aucun blâme ne s'attachera jamais, venant d'un esprit éclairé, à des déceptions de cet ordre. Le roi de France est prisonnier, l'Espagnol triomphe. Tout récemment alliés au premier, nous sommes exposés à la colère du second, qui peut à bon droit nous reprocher de lui avoir manqué de parole; mais ce n'est là qu'un nuage passager, et Venise, bien qu'affaiblie et menacée, demeure encore le rocher solide contre lequel viendra longtemps battre en vain le flot des royautés avides de ses richesses et jalouses de sa gloire.

« Je n'hésite pas, dans les présentes circonstances, à vous recommander comme un intermédiaire éminemment utile (pour peu

qu'il montre d'esprit et de dextérité) l'héritier actuel des Gambarà. Sans lui rendre encore les biens de sa famille, attendu que les Trivulzio restent à ménager malgré tout, il pourrait être utilement employé auprès des représentans de l'empereur don Carlos, et plus tard récompensé selon ses mérites. Les recommandations ne lui manqueront pas, je vous assure, pour le quartier-général de l'armée espagnole. »

La lettre qu'on vient de lire est datée du 7 avril. Trois jours auparavant Pasquale Ziobà, — ou Gambarà, si mieux l'aimez, — avait été extrait des prisons de la Quarantie et transféré sous les plombs du palais ducal. Trois inquisiteurs devant lesquels il comparut aussitôt, et qui l'interrogèrent à visage couvert selon la coutume, dressèrent un rapport qui recommandait l'accusé à toute l'attention et à l'indulgence du conseil suprême. A partir de ce moment, il ne fallait pas s'attendre à ce que personne dans Venise osât prononcer le nom de Pasquale Ziobà; mais il est aisé de deviner que le désappointement fut grand parmi ceux dont le début de ce bizarre et mystérieux procès avait éveillé la curiosité. Quelques-uns se hasardèrent à s'informer auprès des amis qu'ils pouvaient avoir à Brescia, et il leur fut à peu près démontré que le jeune accusé sortirait sain et sauf de la terrible épreuve à laquelle il était soumis. La rumeur publique en cette ville était, selon les lettres reçues, que les Gambarà devaient espérer une prochaine restitution des biens confisqués sur eux.

Dans les registres du conseil secret, il a été relevé, à la date du 9 avril, la mention suivante : « Séance tenue en la petite salle du conseil. L'accusé P. G..., sur le rapport des inquisiteurs, a été amené devant les dix. On a mis en discussion s'il ne serait pas immédiatement procédé par la voie ordinaire, la preuve matérielle du meurtre étant suffisante. Après quelque débat, durant lequel l'accusé avait sans cesse les yeux fixés sur la porte entr'ouverte devant lui du cabinet où se donne la torture, un des seigneurs conseillers, mû de pitié (en marge est écrit : *ou feignant de l'être*), allègue le jeune âge du prisonnier pour qu'il lui soit accordé remise de la peine forte et dure, moyennant qu'il aurait fait une confession absolue de son crime. Et, sur l'assentiment du tribunal, l'accusé jure solennellement de ne rien cacher, sollicitant aussi un délai de trois jours afin de se bien recueillir pour ne rien omettre dans le détail écrit de sa vie passée. — A laquelle requête nos seigneurs ont jugé bon de faire droit. »

Suit la copie d'un document sur la première feuille duquel se lit cet intitulé : *Caso dei Gambareschi. — Supplicazione di Pasquale*

*Gambara ai capi del' eccelso consiglio dei dieci, scritta con umiltà, circa i casi di Brescia nel anno 1516, e la morte d'Antonio Toldo, in Venezia.*

## III.

« Excellentissimes seigneurs, je soussigné, Pasquale Gambara, implore à genoux la clémence de ce très magnifique état, dont je suis l'infortuné fils égaré en des voies mauvaises. Privé dès mes plus jeunes ans de mes guides et conseillers naturels, j'ai commis de graves erreurs que je viens confesser humblement au pied de ce noble tribunal, afin que la sincérité de mon langage et la profondeur de mon repentir me recommandent à la pitié de mes juges. Vos excellences ne sauraient ignorer que mon père, ayant épousé à Brescia les intérêts de la faction espagnole, s'est vu dépouillé de ses domaines, lesquels ont été donnés à Gian-Giacomo Trivulzio. Peu avant la prise de ma ville natale, ma mère nous avait été ravie par la mort. Mon oncle, Uberto Gambara, qui se disposait à partir pour Rome, où se trouvait mon père, alors exilé, mort depuis ce temps, me confia secrètement aux soins d'une paysanne des environs de Bassano, Margharita Cogni, autrefois ma nourrice. Né en 1507, j'avais alors neuf ans, et je passai trois ans auprès de cette femme sous le nom de Pasquale Ziobà, que je porte encore maintenant. Mon oncle avait jugé à propos de me laisser ainsi, à l'insu de tous, sur le territoire vénitien, pour le cas où les circonstances me rendraient, ainsi qu'aux miens, la faveur de vos seigneuries, bonne chance possible en ces temps agités. Échappant de cette façon aux lois portées contre les citoyens qui cherchent asile à l'étranger, rien ne s'opposait à ce que je recouvrasse quelque jour les domaines ravis à mon père. C'est pourquoi le bruit fut à dessein répandu que, tombé aux mains de quelques bohèmes, j'avais été emmené par eux, et c'est aussi pourquoi j'ai toujours nié que je connusse le lieu de ma naissance et les parens à qui je devais le jour. Conformément à ma déclaration précédente, je répète, ce qui est véritable, que le célèbre peintre Tiziano Vecellio, me rencontrant près de Bassano, s'intéressa tout de suite à moi, me demanda de l'accompagner à Venise, et m'instruisit dans l'art de peindre. Ici m'attendait la mésaventure qui m'a plongé dans l'abîme où je me débats présentement, et dont votre seule clémence peut me retirer, s'il plaît à Dieu.

« Il y a aujourd'hui seize mois, — c'était par conséquent au mois d'octobre 1523, — que, me promenant un jour près de San-Giuliano, je rencontrai une jeune dame richement vêtue et d'une beauté surprenante. Elle était suivie de deux femmes, dont l'une

portait son éventail, l'autre son livre de messe. L'ayant déjà remarquée, je l'accompagnais du regard, quand tout à coup, d'un magasin donnant sur la rue, sortit une autre dame d'âge plus mûr qui, barrant le passage à la première, lui demanda passionnément et d'une voix fort pitoyable qu'elle voulût bien l'écouter. La belle personne dont j'ai parlé, au lieu de se rendre à cette dolente adjuration, détourna la tête avec les dehors du mépris le plus endurci, disant à cette pauvre éplorée de ne pas l'importuner davantage, et comme, loin de lui obéir, la matrone en question continuait à se plaindre avec une véhémence toujours croissante, l'autre lui tourna le dos, les joues empourprées de colère. La dame âgée, prenant alors les passans à témoin de la honte qui lui était faite, nous informa, moi et les autres personnes présentes, que la jeune dame au cœur inflexible était sa propre fille; elle ajouta qu'une affaire d'amour remontant à plusieurs années de là était le motif ou plutôt le prétexte du dédain que lui manifestait cette dénaturée. Ni l'absolution de l'église ni les preuves d'un vrai repentir n'avaient pu amender le ressentiment de cet orgueil implacable. Enfin, après force lamentations et pleurs à l'avenant, la pauvre mère, de plus en plus irritée, proféra une malédiction formidable sur l'enfant de ses entrailles, espérant, disait-elle, que le ciel punirait cette fille sans pitié en la faisant faillir à son tour, et souhaitant qu'elle trouvât alors, elle aussi, des oreilles sourdes à ses plaintes, des âmes fermées à toute pitié, des juges étrangers à tout pardon. Je me sentis violemment remué par cet anathème, comme le furent au reste toutes les personnes présentes, et je désirai dans le secret de mon cœur que les vœux de la malheureuse mère fussent exaucés. Quelques questions posées sur le moment me firent savoir le nom de la belle sans merci. — C'était, me répondit-on, la femme d'un riche bijoutier, Antonio Toldo.

« Quelques jours après, messer Tiziano étant par hasard absent de son atelier, Monna Lucrezia Toldo vint y voir le portrait commencé de Violante Palma, celle-là même que notre maître a surnommée « sa Vénus. » Comme étant le plus jeune des élèves, ce fut à moi de lui montrer les diverses toiles, en lui expliquant les sujets qu'elles représentaient et qui lui étaient pour la plupart inconnus. Une *Madeleine* arrêta longtemps ses regards. J'en pris occasion de lui dire que l'image serait sans doute tout autrement réussie, si elle avait posé pour modèle. — A moins toutefois, ajoutai-je, que ces riches habits ne cèlent aux yeux quelques imperfections de nature. Lucrezia, me regardant alors avec surprise, me répondit que ses vêtemens ne cachaient rien de pareil, et qu'elle avait, pour s'en assurer, les louanges d'Antonio Toldo, son mari : à quoi je m'em-

pressai de répondre que messer Toldo, si fin connaisseur qu'il pût être en joaillerie, n'était pas compétent pour apprécier la beauté des formes humaines, et que l'œil d'un peintre était seul juge en pareille matière. Cette dernière remarque fut accueillie par un silence glacial, et pourtant je crus démêler sur la physionomie de la dame qu'elle ambitionnait au fond du cœur un suffrage tout à fait décisif en faveur de ses charmes. Je me trompais si peu que, l'ayant rencontrée le lendemain à Santa-Martha, et, la retrouvant un peu plus tard sur la Riva, elle revint d'elle-même à la question délicate que j'avais tout exprès soulevée. Il me fut aisé de voir que la vanité pouvait mener fort loin une personne de ce caractère, et tant fut devisé entre nous que nous convînmes de nous revoir chez elle, tel jour, à telle heure, dans sa maison de San-Salvador. Messer Toldo était à Udine pour quelques affaires, et la belle devait s'essayer comme modèle pour la *Madeleine* en question. Aussi avais-je dû promettre expressément, le costume étant fort léger, de me tenir à distance respectueuse. Ce fut la seule condition de ce marché conclu.

« Au jour dit, Lucrezia, paraît-il, m'attendait. Je crus bien faire de manquer à ce premier rendez-vous, ayant ouï dire que les blessures de la vanité stimulent plutôt qu'elles n'amortissent. En effet, je fus très doucement repris de mon inexactitude, et sommé de venir un autre jour. Je ne manquai pas à cette seconde assignation, et, sans plus insister sur ce qui se put dire ou faire en pareille rencontre, j'avouerai simplement que des relations coupables en furent la suite. Lucrezia me donna la clé d'une poterne hors d'usage qui ouvrait du côté de la fonderie des *Tedeschi*, et par où, sans être observé de personne, je pouvais entrer ou sortir à volonté, ce qui nous dispensait de mettre aucun serviteur de moitié dans le secret. Pareil modèle ne se rencontrant pas tous les jours, je mis les circonstances à profit, et dessinai deux ou trois fois d'après cette admirable personne des études très finies devant servir de types aux nymphes et naïades de mes futurs ouvrages.

« La légèreté de mon âge et le désir que j'avais de me faire admettre à l'université de Padoue allaient bientôt interrompre ces agréables relations. Je renonçai en même temps aux leçons de messer Tiziano et aux rendez-vous de Monna Lucrezia. Celle-ci, soit qu'elle m'aimât encore, soit pique de se voir négligée, se laissa porter à des démarches d'une haute imprudence, démarches que je n'aurais pas attendues d'elle, vu ses habitudes d'extrême réserve. Elle m'envoya même à Padoue des messages qui me rappelaient près d'elle. Dans quelques-unes de ses lettres, se mettant absolument à ma merci, elle m'offrait des entrevues secrètes facilitées par l'absence de son époux. Deux ou trois fois elle m'adressa par des



confidentes qui pouvaient la trahir des reproches violens. Bref, un certain jour, ayant affaire à Venise, je ne pus me dispenser de lui rendre visite. Il n'entraît pas dans mes vues que cette visite officielle nous exposât au moindre péril; mais, cédant aux instances de ma maîtresse, je n'en étais pas moins enfermé avec elle en son logis particulier, lorsqu'une de ses suivantes, plus avisée que nous, vint heurter à l'huis et prévenir madame que ser Antonio Toldo (nous le supposions en Frioul) venait de rentrer inopinément chez lui. Je me glissais par un corridor obscur vers la poterne dont on venait de me rendre la clé, quand à l'extrémité de ce couloir je rencontrai le fils de ma maîtresse, — un enfant de quatre ou cinq ans, — lequel, ne connaissant pas mon visage, fut saisi de peur et se mit à crier en prenant la fuite. Le sort m'en voulait sans doute ce jour-là, car au bas du degré que je descendais en grande hâte, je retrouvai encore une fois et heurtai par mégarde ce malheureux petit gnome, qui, le nez par terre, cria de plus belle, cette fois comme si on l'égorgeait. Son père accourut au bruit. J'étais déjà loin, mais l'enfant, questionné, déclara qu'il avait vu un étranger se glisser hors de l'appartement de sa mère.

« Vos excellences auront probablement peine à croire que quelques jours après ce périlleux incident je commis l'imprudencence de revenir à Venise en partie de plaisir avec quelques-uns de mes condisciples. Près de la porte Saint-Marc, la chance me poursuivant toujours, qui rencontrai-je ? Ser Antonio, qui tenait son fils par la main. L'enfant ne m'eut pas plus tôt aperçu que, reculant de frayeur, il me montra du doigt à son père en me désignant sans aucun doute comme l'inconnu qui l'avait fait tomber. Le terrible regard dont me poursuivait alors ser Toldo m'apprit qu'il devinait en ce moment tout ce que j'aurais voulu lui cacher. Une autre circonstance vint mal à propos confirmer ses soupçons. Un de mes condisciples qui aspire à la prêtrise (il se nomme Niccoletto Quadrupani), ayant indiscrètement ouvert, à mon insu, le portefeuille où étaient les esquisses faites d'après la belle Lucrezia, reconnut d'emblée, bien que j'eusse pris soin de les modifier légèrement, les traits de mon gracieux modèle, dont il était quelque peu parent, et crut devoir à l'honneur du sang de dénoncer trahitusement le fait à ser Toldo. Celui-ci dès lors ne songea plus qu'à me perdre et à ravoïr les dessins qui attestaient le désastre de sa félicité conjugale. J'ai dit devant la très révérende Quarantie comment, avec le concours du juif Maccabéo, fut dressé le piège où je tombai; j'ai véridiquement exposé que, pour une misérable dette de cinquante *lire*, je m'étais vu privé de la liberté, enfoui dans le cachot des *cinq*, et en passe d'y être secrètement expédié dans l'autre monde. Je repète, bien convaincu

de ne pas m'abuser sur les dangers auxquels ma captivité m'exposait, que, sans l'intervention inespérée du très noble seigneur Contarini, j'eusse été assassiné par quelque émissaire de mon ennemi. Je me regarde comme devant la vie à ce généreux protecteur qui vint si à point racheter ma liberté.

« Hors de prison cependant, tout n'était pas dit. La haine d'un homme opulent et cruellement offensé menaçait sans cesse mes jours. Il n'avait que trop de moyens de se défaire de moi. Or, si pauvre que m'eût fait la ruine de ma famille, en telle misérable extrémité que la Providence m'eût réduit, je ne pouvais oublier que le sang des Gambarara coule dans mes veines, et je frémissais à l'idée de ce précieux sang versé sans honneur ni profit au détour de quelque ruelle obscure par le stylet d'un ruffian mercenaire aux gages d'un trafiquant. Aussi, poussé à bout et me croyant en état de défense légitime, je résolus de me débarrasser, sans recourir à d'autres mains que les miennes, de cet ennemi juré que je regardais comme inexorable. J'étais las de vivre en de continuelles angoisses. Une vieille arquebuse m'était demeurée, que j'avais cachée toujours avec le plus grand soin, attendu que la lettre G, incrustée en ivoire dans la crosse, pouvait révéler mon véritable nom et me signaler aux persécuteurs de la famille Gambarara. Le tumulte du jeudi gras me parut propre à favoriser l'exécution de mon sinistre projet. J'écrivis donc au joaillier en déguisant soigneusement ma main ce billet qu'on a retrouvé sur lui après sa mort, et je l'écrivis en dialecte brescian, que j'évitai toujours de parler soit à Venise, soit à Padoue, afin de ne point trahir le secret de mon origine. Sachant que Toldo se préoccupait tout particulièrement de faire disparaître les dessins exécutés d'après sa femme, cette circonstance me fournit les moyens de l'attirer au rendez-vous mortel que je lui donnais. Vos excellences savent qu'il mordit à l'hameçon, et qu'au lieu, à l'heure marquée d'avance, il tomba frappé par moi. Je dois dire qu'en choisissant le *jeudi* je n'avais aucunement songé à mon faux nom de *Ziobà* et à la confusion qui pouvait résulter d'une coïncidence purement fortuite. Le hasard seul en fit un premier moyen de justification. Un second me fut fourni par la singulière analogie de traits et de taille qui existait entre la fille d'un tailleur de Padoue qui m'avait accordé certaines privautés et la belle Lucrezia Toldo, dont elle m'aidait à bannir la mémoire importune. Je pouvais donc, par suite de toutes ces chances favorables, espérer que mon crime demeurerait impuni; mais quelle faute, si secrète soit-elle, peut échapper à la clairvoyance de magistrats comme ceux de notre république? Il a suffi pour me perdre du témoignage que le généreux Contarini a voulu porter en ma faveur. Ce rayon lumineux

a percé les ténèbres dont je m'environnais avec une si folle confiance. Aujourd'hui je ne veux pas mourir la conscience chargée de tant de mensonges, et sans avoir révélé à l'altissime conseil des dix tout ce qui concerne ma naissance, mon apparentage et les malheurs de ma race. Puissiez-vous, très nobles seigneurs, excuser mes erreurs en songeant à ma jeunesse et aux circonstances étranges parmi lesquelles j'ai vécu depuis dix ans ! Puisse la sincérité de mes aveux et de mon repentir toucher le cœur de notre magnanime prince et de la suprême *giunta* !

« Je déclare et jure par la très sainte Trinité que, dans ce simple exposé, j'ai dit sans réserve aucune la vérité tout entière. »

#### IV.

Le 23 du mois de mai fut publié dans tout l'état vénitien un décret du conseil des dix qui, dû certainement aux instances pressantes de Francesco Contarini, n'est pas étranger au procès criminel de Pasquale Ziobà. Il nous paraît donc convenable d'en donner le texte.

« *Les dix en conseil.* — Il s'est introduit récemment de tels abus dans l'administration de nos prisons que cette administration, vraiment indigne de son ancien renom, est plutôt devenue une source de méfaits, d'homicides et d'autres énormités par la corruption de nos agens. C'est ce qui est apparu dans ces derniers temps, à la grande offense de la majesté divine, de la justice humaine, et à la honte de l'illustrissime république.

« Desquels abus ayant connaissance certaine, et voulant y mettre fin, avons décrété que, nonobstant les mauvaises coutumes peu à peu introduites dans les prisons des *cinque della pace* (où certains détenus pour des dettes insignifiantes ont couru risque de la vie), nul prisonnier dorénavant ne devra être lésé en sa personne, maltraité ou meurtri sans décision préalable, comme aussi à l'avenir aucun nom ne devra figurer sur la liste affichée par ordre des *cinque*, pour une dette n'excédant pas la somme de cinquante *lire*. Et justice aura son cours contre toute personne ayant blessé ou tué quelque prisonnier, tout comme s'il s'agissait d'un citoyen libre.

« Quant aux prisonniers dont la dette excède cinquante *lire*, le présent décret ne change rien à leur condition actuelle, vu qu'il ne convient pas de mitiger la peine due à la mauvaise foi, et de nuire ainsi à la sécurité des transactions. Et décrétons en outre pour l'avenir que nul détenu inscrit sur la liste des *cinque* ne sera mis en liberté qu'il n'ait payé jusqu'à la dernière baïoque la somme dont il est débiteur. Encore faudra-t-il pour cela un ordre de deux magis-

trats et le vote conforme des quatre cinquièmes du conseil, c'est-à-dire la majorité légale. Lequel décret a été voté à l'unanimité par les dix membres du conseil, et les six voix des *signori*. Total : seize. »

Le jour où a été rendue cette ordonnance, on n'avait encore aucune nouvelle du procès criminel suivi contre Pasquale Garbara.

Nous ajoutons aux documens ci-dessus la copie d'une lettre écrite en décembre 1525 par ser Tiziano Vecellio, notre grand peintre, à son élève Jacopo Palma (1) de Serinulta, près Bergame.

« Comme je veux, mon cher disciple, répondre en leur ordre aux questions que votre dernière m'apporte, je vous donnerai tout d'abord mon humble avis sur le mérite de la peinture dite *des Flandres*. C'est un sujet que je crois connaître assez, l'ayant traité avec notre confrère Buonarotti, et je ne peux mieux faire que de vous rapporter son opinion, telle que je la lui ai entendue exprimer devant M<sup>me</sup> d'Avalos, marquise de Pescara (peut-être plus connue de vous sous le nom de Vittoria Colonna). « — La peinture flamande, lui disait-il, plaira généralement à tout dévot plus qu'aucune d'Italie... En Flandre, on peint d'ordinaire, pour abuser la vue extérieure, ou des objets qui vous charment, ou des objets dont il ne se peut médire, tels que saints ou prophètes. D'ordinaire aussi ce sont des chiffons, des mesures, des champs très verts ombragés d'arbres, des rivières et des ponts (ce que l'on appelle *paysages*), et beaucoup de figures par-ci par-là. Quoique cela fasse bon effet pour certains yeux, il n'y a là véritablement ni raison ni art; point de symétrie, point de proportions, nul soin dans le choix, nulle grandeur... Si je dis tant de mal de la peinture flamande, ajoutait-il, ce n'est pas qu'elle soit entièrement mauvaise, mais elle veut rendre avec perfection tant de choses, dont une seule suffirait par son importance, qu'elle n'en fait aucune d'une manière satisfaisante. La bonne peinture est noble et dévote par elle-même. Chez les sages en effet, rien n'élève plus l'âme et ne la porte davantage aux sentimens religieux que la difficulté même de la perfection. »

« Et maintenant, puisque vous souhaitez la connaître, je vous donnerai ma recette pour la *pegola*. — Prenez de la résine de sapin, autant d'ocques que vous en voudrez; mettez-la dans un vase

(1) Il s'agit, bien entendu, de Palma le Vieux. L'autre, qui portait le même prénom, ne naquit à Venise que dans l'année 1544.

en cuivre d'une capacité double du poids de la résine, et placez-la sur le feu pour la faire cuire. Ayez soin d'empêcher qu'elle ne déborde. Si vous la voyez monter, retirez-la du feu et soufflez dessus avec un chalumeau, ou placez la chaudière dans un autre vase rempli d'eau froide, ce qui arrête sur-le-champ le débordement. Remettez-la ensuite sur le feu, et recommencez ainsi à plusieurs reprises jusqu'à ce que la résine cesse de déborder. C'est ainsi que se prépare la *pegola*, dont vous mêlez trois parties avec une de *pé-séri* (huile siccativ) pour faire un vernis excellent. Si vous avez de bon mastic, vous pouvez, au lieu de trois parties de *pegola*, n'en mettre que deux et une de mastic.

« En troisième et dernier lieu, vous me demandez ce qui est advenu de notre jeune compagnon d'atelier, Pasquale Ziobà. Vous l'aviez laissé, dites-vous, aux prises avec un péril pressant. Tranquillisez-vous, mon cher disciple, sur le sort de cet aventureux personnage, auquel j'en veux quelque peu de nous avoir si bien trompés, vous et moi. Il est de ceux qui ne se laissent pendre qu'à fort bon escient et le plus tard qu'ils peuvent. En présence d'un meurtre bien et dûment constaté, le conseil des dix n'a pu tout d'abord le renvoyer absous, et pourtant on ne voulait point condamner (pour raison d'état) ce rejeton des Gambara. On s'en est tiré en ajournant indéfiniment la sentence, qui n'est pas encore rendue, et ne le sera probablement jamais, à moins d'un complet revirement dans nos affaires politiques, revirement d'ailleurs très possible. En attendant, les trois inquisiteurs ont autorisé la mise en liberté du prisonnier, sous condition qu'il partirait immédiatement pour Milan, où vient de mourir le noble marquis de Pescara, Ferdinand-François, aussitôt remplacé dans le commandement des forces espagnoles par son neveu Alphonse d'Avalos, marquis de Vasto, qui tout justement me faisait demander ces jours-ci, sachant en quels termes j'ai vécu avec Pasquale, quelques renseignemens sur l'héritier des Gambara, lequel paraît en fort bon poste auprès de ce très haut et puissant seigneur. On dit ici tout bas qu'il se négocie entre le pape, le duc de Milan et les deux républiques (Florence et Venise) une nouvelle ligue contre l'empire. On ajoute que notre ancien compagnon d'atelier a dû porter au marquis de Vasto les propositions des futurs alliés, qui espèrent gagner à leurs intérêts par de brillantes promesses le nouveau représentant de la puissance espagnole. On offrit bien à son oncle dans le temps, et pour les mêmes fins, la couronne napolitaine. Si Pasquale Gambara venait à réussir, attendez-vous à lui voir fournir une brillante carrière, dont le premier pas, je pense, sera la restitution des domaines paternels. S'il échoue, il sera désavoué d'abord, et ensuite étranglé ou poignardé secrètement comme

coupable d'un assassinat bien avéré sur la personne du joaillier Antonio Toldo.

« Ce nom me rappelle naturellement Monna Lucrezia, l'amie de votre charmante fille Violante. Il avait été question pour cette malheureuse de prendre le voile par suite du scandale éclatant qui s'était fait autour de son nom; mais elle a préféré se retirer auprès de sa mère, Loredana Mauro, qui lui a facilement pardonné. Ces deux dames font aujourd'hui le sujet de bien des propos, et nos Vénitiens railleurs ne leur épargnent pas les brocards. Parmi les personnages puissans et riches dont elles agrément particulièrement les visites, Francesco Contarini n'est ni le moins empressé, ni le moins libéral. (En marge est écrit ce vers latin : *Si furtiva dedit nigrâ munuscula nocte.*) Il a dans son palais les magnifiques esquisses saisies chez Pasquale, et les montre à ses amis intimes avec une satisfaction significative. Je lui en ai emprunté une pour un ouvrage qui rappellera, je crois, votre *Tempête apaisée par saint Marc*. C'est une *Assomption* destinée à l'église *dei Frari* (1). Vous y verrez une singulière gamme de rouges dont l'effet s'accroît par l'intensité de quelques draperies de ce vert émeraude qu'on appelle aussi *vert vénitien*. Le manteau bleu qui s'agrafe au cou de la Vierge est rappelé en bas par un pan de draperie que tient un apôtre debout vu de face. Le rouge reparaît encore ainsi que le vert dans certaines écharpes que soulèvent en se jouant une douzaine de petits anges formant guirlande. Bref, j'estime l'ensemble assez complet, et de nature à vous satisfaire.

« Mais je reviens en terminant au signor Pasquale et à la veuve très consolée de ce malheureux joaillier. Vous les avez connus l'un et l'autre aussi bien que moi. Je n'ai rien à vous apprendre sur le compte de ces deux êtres, l'un pétri d'intelligence et d'orgueil, avec un bon fonds d'égoïsme impitoyable et de subtile duplicité, l'autre d'une rare hypocrisie jointe à un amour désordonné de sa beauté charnelle, et qui devait nécessairement, si son masque de pudeur tombait quelque jour, déchoir d'un élan rapide jusqu'au fond de l'abîme infâme.

« Ores, par un naturel effet de leurs vices originels et un juste décret de la Providence, les voilà où ils devaient arriver : le premier diplomate, la seconde courtisane ou peu s'en faut. Trouvez-vous par hasard qu'ils aient failli à leur vocation? »

E.-D. FORGUES.

(1) Ce tableau, dont il existe une belle estampe par Schiavone, a été, pour ainsi dire, découvert, il y a une quarantaine d'années, par Cicognara, et fait depuis lors l'admiration des *cognoscenti*.

---

---

# IMPRESSIONS DE VOYAGE

## ET D'ART.

---

### IV.

#### OUVENIRS DE FLANDRE ET DE HOLLANDE (1).

---

##### I. — DEVANT DORDRECHT.

Rien n'est tranché dans le monde moral non plus que dans le monde physique, et l'esprit tout comme la nature procède par voies lentes et transitions insensibles. C'est ainsi que longtemps avant d'entrer dans un pays on est averti qu'on change de contrée par mille petits phénomènes, significatifs seulement pour l'observateur et visibles seulement pour les yeux de celui qui sait. A la station d'Esschen, une fille accoudée à une de ces hautes fenêtres encadrées de plantes grimpantes à la façon hollandaise me présente mon premier Miéris ou mon premier Gérard Dow. Même façon d'appuyer les coudes, d'avancer la tête, que chez les servantes rendues immortelles par le pinceau de ces peintres. Sur le bateau à vapeur qui nous prend au Moerdyck, je remarque qu'un des garçons de service possède la chevelure que Rembrandt a donnée à l'ange compagnon du jeune Tobie, et que les gens de l'équipage tiennent leurs pipes entre leurs dents avec une sorte de violence morose, comme un dogue tient un os, à l'instar de ces farouches magots de

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1868.

van Ostade, qui, la lèvre inférieure avancée d'une façon presque menaçante, ont l'air de fumer par manière de bravade démocratique, et pour narguer le roi-soleil et les aristocraties européennes. Une paysanne du Sud-Hollande, reconnaissable à ses boucles d'oreilles en forme de ressort qui se détend, ingénieux et formidable eugin de défense, qui doit avoir été primitivement inventé pour protéger la chasteté des blanches Bataves contre les entreprises des galans trop audacieux, est assise sur le rebord du bateau, et au moment où un beau jeune homme d'une tournure très fière passe auprès d'elle, j'entends cette femme, jeune encore et belle elle-même, dire à très haute voix : « Pas de grands seigneurs. » Ce mot singulier me fait repasser tout ce que j'ai jamais appris de l'histoire de ce peuple, le plus indépendant qu'il y ait peut-être jamais eu au monde (1), et me remet en mémoire ce mot du roi Louis Bonaparte : « Le peuple hollandais est un peuple frondeur. »

Si dans nos siècles de lumière nous n'avions pas perdu la naïveté, et avec elle toutes les vivacités d'impressions qu'elle entraîne, si nous obéissions encore instinctivement à ces lois de notre imagination, grâce auxquelles les anciens personnifiaient une contrée sous la forme d'une belle nymphe, je dirais que la Hollande est le pays le plus nerveux que l'on puisse voir. Sa physionomie mobile et variable à l'excès a deux aspects : elle est riante, elle est mélancolique, et ces deux aspects se succèdent parfois avec une telle rapidité qu'ils paraissent simultanés, et que le pauvre voyageur ne sait si cette nature le boude ou l'invite. Ce pays d'eau possède avec la plus charmante exactitude tous les caractères que les poètes attribuent aux esprits élémentaires des eaux, les sylphes d'Irlande, qui, vêtus de robes d'un vert glauque, aiment à passer de longues heures en rêveries pensivement tristes aux bords des lacs, et surtout les ondines et ondins, qui, selon les meilleurs démonologues poétiquement résumés par le baron de Lamotte-Fouqué dans son joli roman, passent des pétulances les plus capricieuses aux boutades les plus

(1) Un détail de mœurs à la manière de ceux que Stendhal aimait à citer comme donnant la clé des caractères nationaux. On me raconte qu'à Amsterdam, lorsqu'un homme du peuple tombe ivre dans la rue et qu'un agent de police arrive pour le mener au poste, les camarades de cet homme interviennent et tiennent à peu près ce langage à l'agent : « Laissez-le, nous le conduirons nous-mêmes chez lui; nous ne voulons pas que vous le touchiez, » et que, faisant comme ils le disent, ils enlèvent au nez et barbe de la police l'ivrogne qui était sa proie légale de par les réglemens d'une bonne administration urbaine. L'indépendance des Anglais est célèbre, cependant les Anglais ne sont indépendans que tant qu'ils se sentent fermes sur le terrain de la légalité; mais, autant que j'ai pu voir, il m'a semblé que les Hollandais seraient capables à l'occasion de ce degré d'indépendance qui consiste à se mettre au-dessus de la loi.



moroses, et de la gaité la plus folle au plus sombre abattement. Aussi, quelle que soit la route que l'on prenne pour y arriver, l'entrée en Hollande ne peut manquer de faire éprouver au voyageur une sensation d'une nouveauté singulière. Cependant le choix de la route n'est pas indifférent, selon qu'on veut d'abord connaître l'une ou l'autre de ces physionomies. L'entrée en Hollande par le Moerdyck est d'un charme et d'une séduction irrésistibles. Rien ne rappelle dans ce paysage coquet, excentrique, presque paradoxal dans sa verdoyante bizarrerie, la monotonie de la plaine des Flandres que l'on vient de quitter. Il semble que le bateau à vapeur navigue non à travers un pays ouvert, propriété commune de tout un peuple, mais à travers les rives d'un parc seigneurial dont la superbe Meuse serait l'artère fluviale et la décoration. Pour avoir une idée lointaine de ce paysage du Moerdyck à Dordrecht, imaginez ce que serait Hyde-Park, par exemple, étendu à l'infini, et la Serpentine navigable aux *steamboats*. Oh ! comme, en m'enivrant des sensations toutes nouvelles de ce ravissant spectacle, j'ai envié la naïveté d'imagination des chevaliers du moyen âge et des anciens voyageurs ! De minute en minute, je sentais s'effacer en moi le souvenir de l'existence de notre race : un grain de scepticisme moderne de moins, et j'aurais pu croire que j'étais dans une contrée habitée par des esprits élémentaires. Si ce ne sont pas là les bosquets d'Alcine et d'Armide, ce sont bien ceux des fées du monde merveilleux du nord. Ces petits jardins de la rive qui s'avancent jusque sur l'eau, et qui font penser aux descriptions que les voyageurs nous font des mignonnes inventions de la Chine et du Japon, ne peuvent être la propriété de familles humaines, car en trois pas un enfant qui s'essaie à marcher les parcourrait dans toute leur étendue ; mais sous les fleurs de leurs rives les petites nixes peuvent se blottir à l'aise pour se livrer à leurs espiègleries microscopiques comme leurs domaines et leurs personnes.

Entrez au contraire dans la Meuse par le Wabal, en venant d'Allemagne ou de Gueldre, comme la physionomie du paysage est différente ! Ce n'est plus un pays de fées, mais c'est encore une terre magique, car c'est un pays de sorcières. Comme cette forêt de joncs est triste et morose, même par un beau soleil ! Et ces frères, chétives digues en branchages qui protègent la terre peu résistante contre les morsures du fleuve, quelles idées de pénurie, de dur travail, de vie misérable, elles éveillent à l'esprit ! En voyant ces pauvres digues, image mesquine du vaste système de défense qui fait ceinture à ce pays, la richesse actuelle des habitans de la Hollande s'efface de l'esprit, et l'on rêve d'une terre maudite où l'homme aurait chaque jour à disputer sa subsistance à un troupeau

d'orques malfaisantes qui viendraient s'ébattre sur le rivage. Entrez enfin en Hollande en venant directement d'Anvers par le bateau à vapeur, et la physionomie se modifie encore. Un mirage de grandeur (mirage est le seul terme exact qui puisse peindre ce phénomène) s'ajoute à cet aspect morose. L'horizon s'ouvre, le paysage s'élargit; dans le lointain, on aperçoit la lisière des îles de Zélande, qui montent timidement au niveau du fleuve, dont le lit est plus haut que leur surface. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que cette terre, ainsi aperçue dans le lointain, semble n'avoir aucun des attributs de la terre, ni solidité, ni fixité. Elle flotte à la surface de l'eau comme un épiderme verdoyant, pareille à ce mince manteau vert qui s'étend sur les eaux stagnantes; on dirait des îles composées de vapeurs et de couleurs, et alors on se souvient de ces pays inaccessibles et perfides qui disparaissaient sous le navire qui essayait d'y aborder pour se reformer derrière lui, et à ce dos trompeur du monstrueux *kraken*, que les marins du nord ont pris si souvent pour un îlot. L'eau est la souveraine de ce pays, elle donne à cette terre qu'elle domine de son lit ses caractères onduleux, vaporeux, mobiles; elle rend le paysage fluide comme son cours, elle revêt l'existence des objets d'une sorte de voile d'incertitude. Cette terre, là-bas, est-elle une réalité, ou n'est-elle qu'une charmante illusion, due à l'association de l'eau, de l'air, du brouillard et de la lumière?

Enfin nous voici devant Dordrecht. O la jolie surprise, surtout si l'on est arrivé par le Moerdyck, que l'aspect de cette petite ville, avec ses maisons peintes qui baignent coquettement leurs pieds dans le fleuve! Là encore nous éprouvons une sensation toute nouvelle destinée à se renouveler bien souvent en Hollande, la sensation de la petitesse. Ce quai, ces maisons, ces édifices, sont si petits, si jolis, qu'il semble qu'on pourrait les mettre dans sa poche et les emporter comme un joujou. Quelles charmantes étrennes à offrir au fils d'un géant! Et de fait bien souvent dans mes excursions en Hollande, notamment entre Harlem et Amsterdam, en contemplant les délicieuses maisons de campagne qui sont échelonnées de Bloemendaal à Zandvoort, je me suis surpris à penser par contraste à ce cruel géant d'Anvers qui gardait à l'aurore de l'histoire le passage de l'Escaut, et défendait l'entrée de la Hollande, comme un habitant de Brobdingnac qui défendrait le pays de Lilliput. Oh! quelle sûreté prophétique il y a dans l'imagination des peuples naïfs! Ce géant d'Anvers, inventé longtemps avant l'existence de la Hollande, né dans l'imagination du peuple barbare du simple aspect des lieux, l'histoire, à la lettre, l'a réalisé, et son fantôme plane encore au-dessus du voyageur qui entre dans ce pays. Plusieurs fois il est venu, et toujours il a montré pour la possession de son royaume

de nains l'âpre ténacité du vieux géant qui coupait la main des voyageurs lorsqu'ils essayaient de franchir l'Escaut sans sa permission. Étrange ténacité quand on s'en tient à l'apparence, et qu'au lieu de fixer ses regards sur les eaux on les fixe sur la terre et sur les objets qu'elle présente, sur ces petites villes sans palais somptueux, sur ces petites maisons de plaisance, vrais nids humains enfoncés coquettement dans un édreton de verdure, sur ces petites métairies à ras de terre, coquettes tanières tassées sur le sol par le bipède homme ! Oubliez, s'il se peut, l'Escaut et la Meuse, le Wahal et le Rhin, et cet acharnement va vous sembler comparable à celui d'un puissant amateur de curiosités qui défendrait la possession d'une vaste collection de précieux bibelots. Mais des pensées fort différentes s'élèvent dans l'esprit lorsqu'on détourne les yeux de la terre et qu'on contemple les beaux fleuves qui enlacent de toutes parts ce petit pays. Alors on comprend la raison d'être de cet amour acharné pour un tel gentil joujou, et comment le dernier géant qui l'a possédé put dire dans sa colère, un jour qu'il était serré de trop près par ses ennemis : « La Hollande ! plutôt que de la rendre, j'aimerais mieux la faire rentrer sous les flots. » Aujourd'hui Anvers est veuve de son géant ; mais le géant a-t-il disparu pour cela ? Si par hasard il faisait croire à sa mort par simple ruse de guerre, et si, renonçant désormais à se montrer à Anvers, où on l'a trop connu, il avait fait un grand détour, et revenait revendiquer son royaume par Aix-la-Chapelle et Maestricht !

Le bateau à vapeur fait devant Dordrecht une assez longue station, et, après avoir amusé mes yeux de la gentille physionomie de cette ville, pour tuer le temps j'amuse ma mémoire des souvenirs historiques qui se rapportent à son passé. Un de ces souvenirs, bien ancien, bien effacé et bien indifférent à l'âge où nous sommes, m'obsède particulièrement, peut-être à cause de nombreuses et récentes lectures du bon Froissard. Ce fut là que vers la fin du premier quart du xiv<sup>e</sup> siècle notre princesse Isabelle, sœur du dernier capétien et femme d'Édouard II d'Angleterre, s'embarqua avec son fidèle comte Jean de Hainaut pour aller, sur l'invitation de Mortimer, débarrasser l'Angleterre de la tyrannie des Spenser. Mieux eût agi pour notre bonheur la mère d'Édouard III, si elle était restée en France à supporter patiemment sa disgrâce, si elle avait laissé son triste mari affaiblir quelques années de plus l'Angleterre, et préparer ainsi à son fils des moyens d'occupation assez urgents à l'intérieur pour qu'il n'eût pas besoin d'aller les chercher à Crécy. A cette époque, Dordrecht avait-elle déjà l'aimable aspect que nous lui voyons aujourd'hui ? Oh ! non, elle avait sans doute alors un aspect bien revêché, bien barbare, des murailles et des portes forti-

fiées, des tours, des bastions : la nature n'en avait pas fait encore l'espèce d'aimable village rustique à la façon vénitienne qui nous charme aujourd'hui. C'était alors une rude soudarde qui croyait avoir le pied solidement établi pour toujours sur la terre ferme : cent ans après que la reine Isabelle s'y embarquait pour l'Angleterre, vint une inondation, et la *puccelle* de Dordrecht fut métamorphosée par cet accident en une gentille petite demoiselle noble de campagne, assise au bord des fleuves qui l'entourent de toutes parts avec jalousie.

Qui dirait, à la voir ainsi dans sa petite île, que cette ville, qui éveille des sentimens d'églologie et des rêves de vie heureuse, a été le théâtre d'une des plus âpres controverses théologiques des temps modernes? Quoi! c'est dans ce nid de verdure, sur les rives de ces fleuves magnifiques, qu'ont retenti les discussions et les anathèmes des gomaristes et des arminiens? Il y a là pour l'imagination une sorte de dissonance. Arminius fut condamné par le synode, et cela avec l'assentiment et aux acclamations du peuple; mais en vérité ce fut la faute du parti républicain, qui manqua d'esprit en cette circonstance, et ne sut pas se servir des ressources que lui offrait l'aspect de la nature de Hollande pour la réfutation de Gomar. Il ne se souvint pas non plus assez de ses classiques, que ses chefs connaissaient pourtant si bien, et qu'ils aimaient à citer, comme fit plus tard Jean De Witt, aux heures suprêmes de l'exil et de la mort. Barneveldt, Grotius et autres auraient dû se rappeler la méthode socratique et les apologues de Ménénus Agrippa, et poser à peu près ainsi au peuple de Hollande la question de la grâce et de la liberté : « Paysans, marins, pêcheurs, meuniers, gens de peine, le doux Arminius prétend que vous pouvez vous racheter du mal par les efforts de votre liberté, tandis que le farouche Gomar prétend au contraire que tous vos mérites ne vous serviront à rien, s'il a plu à Dieu de vous damner de toute éternité. De ces deux hommes, quel est votre ami? Quel est celui qui vient vous apporter la consolation, l'espérance, la paix de la conscience, une confiance en Dieu sans alarmes? Quel est celui qui vous enseigne que Dieu vous regarde sans mépris de *hidulgo* et vous juge sans colère de roi d'Espagne? Il semble que ce soit Arminius, et cependant nous voyons avec une douloureuse surprise que vous penchez plutôt pour Gomar, qui frappe de stérilité la moisson de vos œuvres, tient en mépris les efforts de votre liberté, et ne vous promet que terreurs de l'âme, incertitude sur le sort qui vous attend, arbitraire divin. Que le stathouder Maurice tienne pour Gomar, il n'y a pas à s'en étonner, il a trouvé *l'élection* sociale dans son berceau, et il lui est permis de ne pas compter sur ses mérites, qui sont grands.

pour obtenir un pouvoir auquel il est prédestiné par la naissance : pourquoi ne jugerait-il pas de la damnation et du salut selon sa condition terrestre, et ne croirait-il pas que les hommes sont prédestinés dans l'ordre divin, comme ils le sont dans l'ordre humain? Mais vous! Changeons la forme de cette périlleuse question dont vous ne paraissez pas comprendre la signification terrible. Lesquels d'entre vous voudraient croire à Gomar, s'il venait leur dire : « Sachez qu'il en est parmi vous qui sont de toute éternité prédestinés à la misère, et d'autres qui sont de toute éternité aussi prédestinés à l'opulence. Pour ceux qui sont prédestinés à la misère, il ne leur sera tenu compte ni de leurs labeurs, ni de leurs efforts, ni de leurs vertus. La patience, le travail incessant, l'économie, la frugalité, leur seront inutiles. Quant à ceux qui sont prédestinés à l'opulence, il n'y aura ni paresse, ni dissipation, ni mauvaise conduite qui puissent leur nuire. » Répondez, vous qui toute l'année travaillez avec une patience inaltérable à disputer à la mer cette terre arrachée à sa faim vorace, qui défendez vos champs contre les baisers et les morsures des fleuves, qui pompez sans relâche les eaux croupissantes qui menaceraient la fertilité de vos moissons et la santé de vos corps, croiriez-vous aux paroles insolentes de Gomar? Quoi! vous qui avez fait la Hollande contre des élémens plus forts que l'homme, contre la mer et la nature, vous ne pourriez pas faire votre salut contre la chair et Satan? » Nul doute que, si la question eût été ainsi posée, débattue, et expliquée pendant cette longue controverse, le peuple n'eût fini par prêter l'oreille au parti républicain. Heureusement il n'en fut rien, et le peuple hollandais, poussé par les instincts obscurs qui en tous pays portent le peuple à soutenir les idées les plus contraires en apparence à ses intérêts, jugea en faveur de Gomar et du stathouder Maurice, et à notre avis jugea bien.

Ah! si le bateau à vapeur ne devait pas s'éloigner si vite, et si notre rêverie ne devait pas être troublée par la vue de nouveaux spectacles, comme nous aimerions, nous qui sommes un prédestinatif déterminé, à prolonger nos méditations sur cette haute et noble doctrine! Non, il n'est pas bon que l'homme se croie libre vis-à-vis de Dieu, et qu'il compte sur ses actes pour obtenir le salut. Quel que soit le mérite de ses œuvres, il ne doit pas le connaître, il ne doit pas avoir l'orgueil d'y croire. Compter sur Dieu seul pour régler notre conduite, attendre tout de son seul secours, n'accepter d'autre jugement que son jugement redoutable que ne peuvent corrompre nul intérêt, nulle séduction et nul mensonge, me semble le propre des âmes religieuses qui pensent avec grandeur et redoutent le mal avec sincérité. Eh quoi! rassuré par mes

actes sur mon salut, je vivrai dans une coupable confiance, peut-être dans l'orgueil de moi-même, et, pareil à un marchand qui établit son bilan, je dirai : Voici l'actif de vertus avec lequel je puis acquitter le prix de l'éternelle félicité et éviter la banqueroute infernale ! Et que sais-je de la valeur de mes œuvres, et qui suis-je pour compter sur elles ? Quoi ! un pauvre être de chair et de sang, faible, infirme, borné, osera présenter comme son titre de propriété des actes dont il n'est pas l'auteur véritable, car, son état d'humaine dépendance étant donné, eût-il jamais pu accomplir même le plus petit et le plus chétif de ces actes sans le secours de Dieu ? Ce que je présente comme le résultat de ma liberté, c'est le travail de Dieu en moi. Ah ! combien plus religieux est l'homme qui s'écrie dans la connaissance de son humilité : Seigneur, voici ce que j'ai accompli *par* vous, que l'homme plein de présomptueuse assurance qui ose dire : Seigneur, voici ce que j'ai accompli *pour* vous ! Et comme les résultats de cette profonde humilité qui n'attend rien que de la grâce du souverain maître sont importants pour la santé de l'âme et la vigueur du caractère ! Un prédestinien sera peut-être un mauvais diplomate ; mais, recouvert de sa doctrine comme d'une armure impénétrable, il restera invulnérable aux coups de la fortune et aux assauts de ses ennemis. Oh ! s'il s'agit de jouer la partie des hommes, il tiendra mal les cartes du jeu social ; un prédestinien n'est pas un joueur, c'est un soldat. Celui qui croit en sa liberté sera rempli de vulgaire sagesse mondaine : il craindra les hommes, il agira avec eux avec prudence, il cherchera les occasions propices ; mais que peut craindre des hommes celui qui n'estime de puissant que Dieu seul, et qui sait n'agir que par sa seule impulsion ? Il est d'autant plus libre vis-à-vis des hommes qu'il ne peut avoir à leur rendre compte d'actions dont Dieu est le seul juge, comme il en est le seul auteur. Oh ! oui, les vieux prédestiniens avaient raison, quoiqu'ils n'aient pas deviné les vraies conséquences de leurs doctrines ; voulez-vous faire des hommes invincibles au monde, faites des esclaves soumis de Dieu ; voulez-vous délier les liens de la terre, resserrez les chaînes du ciel (1). Cette vieille querelle de Gomar et d'Arminius prouve encore d'une manière fort pi-

(1) Chose curieuse, cette doctrine chrétienne de la grâce, qui est le véritable fondement des libertés de l'âme, et par suite de toutes les libertés sociales, a été tenue fort souvent par les esprits qui se sont posés en défenseurs de la liberté comme une doctrine d'oppression et d'injustice. Il y a déjà douze ans qu'ici même (15 janvier 1857) nous avons eu occasion de nous expliquer sur ce point à propos des théories de M. Michelet, et d'émettre l'interprétation que nous venons de donner dans ces pages. Toutes les fois que je vois une de ces attaques contre la grâce exprimées par un esprit libéral, je ne puis m'empêcher de me représenter Achille renonçant avec aveuglement à ses armes forgées dans un atelier divin.

quante combien nos mérites sont peu de chose, et combien nous aurions tort de nous targuer de nos lumières. A coup sûr, les lumières, le bon sens, le sentiment de l'humanité, furent en cette circonstance du côté d'Arminius et des républicains : Arminius fut un esprit libéral et, comme nous dirions aujourd'hui, avancé; Gomar fut un fanatique et, comme nous dirions encore, un conservateur borné. Eh bien! ce fanatique borné, odieusement secondé par le froid, politique, implacable Maurice, et cruellement servi par une braillarde canaille, se trouva défendre des doctrines autrement importantes pour la liberté morale, dont il ne se souciait pas du tout, que celles de son adversaire, lequel au contraire s'en inquiétait fort. Et maintenant soyez fiers de vos lumières et comptez sur le mérite de vos œuvres, gens d'esprit, philosophes, bons citoyens, chrétiens éclairés, hommes charitables! L'esprit qui souffle où il veut va mettre, s'il lui plaît, la sagesse sur les lèvres d'un fou et la tolérance dans le cœur d'un furieux! Le sort de la doctrine d'Arminius en est en même temps la réfutation; si Arminius eût été jugé selon ses mérites, il aurait triomphé; au contraire ce fut Gomar qui l'emporta. « Et la preuve que la liberté ne peut rien et que la grâce peut tout, la voilà! » pouvaient dire après le synode de Dordrecht ceux des spectateurs de cette querelle qui avaient une pointe d'esprit sceptique.

## II. — ALBERT CUYP.

Il en a été pour nous de Dordrecht comme de ces personnes inconnues dont le visage un instant aperçu vous laisse une émotion délicieuse. Nous n'y sommes point descendu, et cependant cette ville reste au nombre des souvenirs les plus ineffaçables de notre excursion. Quelque vif qu'ait été le plaisir de la surprise que Dordrecht nous a fait éprouver à notre entrée en Hollande, il ne saurait égaler pourtant le charme avec lequel nous avons plus tard contemplé par deux fois son aspect, car cette ville était désormais associée dans notre mémoire au souvenir d'un chef-d'œuvre. Ce que van der Meer a fait pour Delft, un des plus grands artistes de la Hollande, Albert Cuyp, l'a fait pour Dordrecht. Comme deux fils reconnaissans, les deux artistes nous ont laissé les portraits de leurs villes natales : charmant patriotisme, et qui leur a porté bonheur à tous deux. De même qu'un peintre de portraits étudie longtemps l'attitude dans laquelle son modèle révèle le mieux sa vraie ressemblance, le costume et les couleurs qui s'accordent le mieux avec sa physionomie, les objets accessoires qui le replacent le mieux dans le centre où sa vie s'écoule, ainsi van der Meer et Cuyp semblent avoir

étudié avec un soin affectueux et une sympathie patiente les heures du jour où leurs villes natales étaient surtout en beauté, le point de vision où leur aspect se révélait avec le plus d'agrément, les réseaux de lumière ou les voiles de vapeur qui leur faisaient le plus gracieux costume. Ces deux tableaux sont tellement deux portraits, ces deux villes sont devenues tellement deux personnes, qu'on pourrait, comme pour deux jolies femmes, nommer leur couleur et leur tempérament. Delft est une brune piquante chez laquelle le sang prédomine; Dordrecht est une blonde adorable sur laquelle la lymphe exerce ses ravages. A la brune, vierge de terre ferme, conviennent les robes de lumière des belles journées de printemps; à la blonde, vierge des eaux, conviennent les voiles blancs des vapeurs de l'aube. Comme la beauté des brunes consiste surtout dans la parfaite netteté des traits, le profil donne mieux que la face leur vraie ressemblance, et c'est de profil aussi que van der Meer a représenté sa ville de Delft : deux ou trois petites maisons en briques d'un rouge vif, un pan de mur blanc rongé et verdi par l'eau, un bout de l'étroit canal qui mène les barques à La Haye, une ou deux des branches d'arbres de ses petits jardins. Les blondes au contraire veulent être vues de face, et c'est de face qu'Albert Cuyp a représenté Dordrecht. Le point de vue choisi par Albert Cuyp pour peindre le portrait de sa ville natale, c'est ce point même de la Meuse où nous laisse le bateau à vapeur, en sorte que nous voyons Dordrecht exactement sous l'aspect où le peintre l'a contemplée il y a deux cents ans, et presque avec les mêmes yeux que lui. Sa physionomie n'a guère changé depuis cette époque, et nous la reconnaissons sans peine comme nous reconnaissons le Delft actuel dans le portrait de van der Meer.

Ce qui distingue Albert Cuyp parmi tous les paysagistes, c'est une sorte d'impersonnalité passive qui se rencontre rarement chez les hommes de génie, et que nous appellerons, faute d'autres mots, absence de tout égoïsme intellectuel et de tout orgueil d'artiste. D'ordinaire les grands artistes font chanter aux choses extérieures la propre musique de leur génie; les plus impersonnels consentent à un partage, et associent leur musique à celle des choses. Cependant des natures moins grandes, mais aussi rares assurément, apparaissent de loin en loin. Certains artistes naissent avec une délicatesse d'organes comparable à celle de ces personnages des contes qui entendaient l'herbe pousser et surprenaient le langage des oiseaux; ils reconnaissent que chaque chose possède une mélodie qui lui est propre, que cette mélodie est différente de celle de la chose voisine, et qu'elle est toujours délicieuse. A quoi bon dès lors faire chanter aux choses la musique de notre propre génie? Autant vaut



s'enivrer de la leur, la noter et la redire aussi exactement que possible. Albert Cuyp est au nombre de ces artistes passifs à force d'exquise délicatesse. Avec quelle finesse et quelle justesse profondes il a senti, dans l'exemple qui nous occupait tout à l'heure, que le charme caractéristique de Dordrecht, le trait qui crée sa personnalité, c'est cette domination des eaux, ces beaux fleuves qui l'enserrent d'une fluide ceinture, et au-dessus desquels elle surgit comme une sorte de Délos rustique, ce contraste si frappant entre la petitesse de la ville et la largeur de ces nappes liquides qui baignent ses pieds! La Meuse de moins, et Dordrecht perd sa physionomie; le peintre qui veut rendre la juste ressemblance de cette ville doit donc donner la première place à son fleuve. L'heure choisie par Albert Cuyp est celle de l'aube, heure froide et grise par tous pays, plus froide en Hollande que partout ailleurs, mais qui en revanche se revêt dans les beaux jours de tons gris-perle d'une si parfaite élégance, que nos gantiers à la mode feraient bien d'aller étudier sur place le choix des nuances que la nature livre à leur observation et à leur bon goût. Pareille à un amant caché par sortilège, la lumière ne se révèle que par le froid et pudique baiser qu'elle imprime sur le front de Dordrecht, et celle-ci se lève frémissante sous le voile de diaphanes-vapeurs qui montent de la Meuse et qui enveloppent toute la toile de leur rideau de gaze. Ce qu'il y a d'incroyable dans ce tableau c'est que l'artiste l'a composé tout entier avec des élémens pour ainsi dire incolores, avec les nuances les plus froides, les phénomènes les plus insaisissables. L'air, le brouillard, une *minuscule lesche du jour*, pour employer l'expression de Rabelais, voilà tous les élémens de l'œuvre de Cuyp. Le résultat général devrait être la monotonie; le tableau est au contraire d'une harmonie adorable, d'une séduction telle qu'on a peine à en détacher les yeux. S'il était permis d'employer en tel sujet des épithètes d'une nature morale, nous dirions volontiers que ce paysage est le plus pudique et le plus virginal qui se puisse voir. Les vieux Hollandais aimaient à figurer Dordrecht sous l'allégorie d'une nymphe vierge; telle vous la verrez représentée et nommée en particulier sur l'un des admirables vitraux de l'église de Gouda, et telle aussi l'a peinte Albert Cuyp sans avoir besoin de recourir à l'allégorie. Les Hollandais ont peint la nature de leur pays à toutes les heures du jour et du soir; mais dans ce tableau Albert Cuyp a surpris la blonde nymphe en chemise blanche et au saut du lit.

Cette *Vue de Dordrecht prise de la Meuse au soleil levant*, la plus belle œuvre d'Albert Cuyp que j'aie vue en Hollande, où les toiles de ce remarquable artiste sont trop rares, se trouve à Amsterdam, au musée van der Hoop, dont elle serait la perle, si ce musée

ne contenait pas un certain paysage de Ruysdaël dont nous parlerons en son lieu. Puisque nous avons l'occasion de nommer le musée van der Hoop, nous en profiterons pour réparer sans plus de retard une légère injustice dont souffre cette collection. Elle est trop ordinairement placée au second rang parmi les musées d'Amsterdam; à notre avis, elle mérite d'être placée au premier. Certes la *Trippenhuis* est une collection bien riche, mais je n'hésite pas à dire qu'elle est beaucoup plus intéressante encore pour l'historien, l'érudit, l'homme sensible à la poésie du passé, que pour l'artiste et l'homme sensible aux choses de la nature. Ce qui fait la richesse de la *Trippenhuis*, c'est sa collection de portraits, qui vaut à elle seule la peine qu'on fasse, et plusieurs fois, le voyage d'Amsterdam. Là, tous les grands personnages de la Hollande, et avec eux une foule de grands acteurs des autres pays, livrent au spectateur avec leurs visages une partie des secrets de leur âme. Oh! la riche mine que cette galerie pour l'érudit qui possède un grain de poésie! Voici tous les Orange, depuis le premier jusqu'au dernier, le grand Guillaume au sérieux et paternel visage, le froid et politique Maurice, Frédéric-Henri, Henri-Casimir aux longues jambes, Guillaume III d'Angleterre au beau et maladif visage. Voici Ruyter, l'amiral Tromp et sa charmante femme, œuvres de ce peintre au doux nom, Mytens; voici Grotius et la bonne *myfraw* de Groot, Barneveldt, *myfraw* de Barneveldt, œuvre remarquable de Moreelse, Cats, Jean et Cornelis De Witt, et cette si grotesque figure, Andries Bicker, Andrieszoon, bailli de Muiden, jeune poussah aux instincts innocens et bons, chef-d'œuvre de van der Helst. Si vous avez une tournure d'esprit romanesque, vous vous arrêterez longtemps devant certains portraits de plus ancienne date, par exemple celui du pauvre Franz van Borselen, qui expia si chèrement l'honneur d'être aimé de Jacqueline de Bavière, dont le portrait se voit tout près du sien. Et en dehors des personnages hollandais que de beaux portraits! Celui de la reine Élisabeth jeune, par Pourbus, par exemple, n'est-il pas le plus éloquent des plaidoyers en faveur de la beauté de cette reine? On conçoit vraiment que cette éblouissante blonde ait tenu à ne céder à personne la palme de la beauté, et l'on se dit que les complimens des poètes et des seigneurs de son temps n'étaient pas tous des hyperboles et des flatteries. Elle est bien magnifique aussi, la toile où Van Dyck a représenté deux des enfans de Charles I<sup>er</sup> à un âge un peu plus avancé que celui de son célèbre tableau si connu, le petit prince de Galles, le futur Charles II, et Henriette-Marie, notre future madame Henriette, duchesse d'Orléans. Mais quelle est cette petite fille désignée sous l'appellation anonyme de la *petite princesse*, dont Moreelse a fait le portrait, un

des plus merveilleux qui soient jamais sortis des mains d'un peintre? Voilà bien des richesses, très importantes sans doute au point de vue de l'art, mais plus importantes encore au point de vue de l'histoire. Les deux incomparables chefs-d'œuvre que possède la *Trippenhuys*, le *Repas de la milice bourgeoise*, de van der Helst, et la *Ronde de nuit*, de Rembrandt, ne font pas eux-mêmes exception à cet égard, puisque les personnages de ces deux toiles d'une originalité unique sont composés de portraits de contemporains dont nous pouvons encore nommer quelques-uns avec certitude.

Je prévient donc les artistes qui visiteront Amsterdam que, s'ils sont plus soucieux de peinture que d'histoire, et s'ils veulent étudier particulièrement les Hollandais comme peintres de l'air, de la lumière et des plus subtils phénomènes de la nature, c'est le musée van der Hoop qu'ils devront fréquenter de préférence. Dans cette galerie, composée avec un soin et un goût qui révèlent un connaisseur consommé, d'un tact infailible, un de ces connaisseurs qui sentent par l'âme les belles choses, comme disent les Italiens, il n'y a presque que des chefs-d'œuvre. Sur un peu plus de cent cinquante toiles dont se compose la collection, on n'en compterait pas dix de médiocres. Là se trouvent, outre le paysage de Cuyp dont nous venons de parler, quatre paysages de Ruysdaël, dont un de la plus austère beauté, le plus ravissant Karel Dujardin, des Wouwermans du ton le plus clair et le plus léger, deux marines de Backuysen d'une finesse étonnante, puis de beaux spécimens de ces peintres trop admirateurs du paysage historique à l'italienne, mais qui ont su conserver les qualités natives de leur génie national en dépit de l'imitation, Berghem et Asselyn. Le talent de Pierre de Hoogh n'a certes enrichi aucun musée de l'Europe de plus merveilleux trompe-l'œil que les tours de sorcier de sa façon qui figurent dans cette galerie, prodiges d'une telle dextérité que, nous y trompant nous-même, nous avons pris pour la libre lumière du jour le rayon de soleil qu'il a emprisonné dans une de ses toiles voilà tantôt deux cents ans, et qui depuis lors y est resté gaiement captif. C'est dans cette galerie, aussi riche en tableaux de genre qu'en paysages, que le curieux trouvera quelques-unes des meilleures toiles de Steen, la *Jeune Fille malade* par exemple et cette ravissante *Liscuse* de van der Meer de Delft dont nous avons parlé dans une de nos précédentes études. Après le délicieux musée de La Haye, nulle collection, parmi celles qui en Hollande sont librement ouvertes au public, ne mérite autant l'attention des artistes que ce petit salon d'élite, où les plus habiles interprètes de la nature qu'aient eus les Pays-Bas, exempts de tout pédantisme historique, de toute poussiéreuse érudition, de toute vaniteuse aspiration vers

le grand art, échangent avec une égalité parfaite leurs plus fines pensées sur les sujets les plus frais et les plus gracieux du monde, l'air, la lumière, la verdure, l'eau, le confort moral des intérieurs bien clos, la cordialité de la vie modeste.

Cependant cette galerie où domine la nature éternellement jeune, éternellement contemporaine, n'est pas dépourvue de tout intérêt historique et de tout charme rétrospectif. Rubens y figure par un portrait de Marie de Médicis tout éclatant de sa magnificence ordinaire. Quelle charmante surprise que le portrait de la reine Marie, femme de Guillaume III, par Nestcher! Quoi! cette aimable dame, c'est la fille du maussade Jacques II et de la maussade Anne Hyde? Quoi! ces deux âmes grises ont produit à elles deux cette douce lumière à laquelle le vaillant phthisique Guillaume aimait tant à se réchauffer, après laquelle il ne fit plus que languir et grelotter? Ce portrait même ne nous éloigne pas trop de la nature, car Constantin Nestcher a représenté Marie comme il convient de représenter une reine hollandaise et anglaise, au milieu d'un jardin seigneurial, près d'une fontaine jaillissante. Devant elle, un de ces jolis kakatoès chers de tout temps à la Hollande aux goûts exotiques trahit les légères bizarreries de la reine, et, si le peintre eût ajouté aux accessoires de son tableau quelques-unes de ces fines porcelaines de Chine qui furent au nombre des *dadas* favoris de Marie, son gracieux signalement serait aussi complet que possible.

### III. — ROTTERDAM. — PAUL POTTER.

La principale curiosité de Rotterdam, ce n'est ni son spacieux *plantage*, ni sa statue d'Érasme, ni le système de canaux qui divisent ses quartiers. Cette curiosité est toute morale, n'est consignée dans aucun *guide*, et peut fort bien par conséquent rester inaperçue de l'œil du voyageur. Si vous tenez à l'apercevoir, ne vous faites pas descendre dans un des hôtels des beaux quais de cette ville ou dans un des logemens fashionables des quartiers qui avoisinent le *plantage*; allez tout droit dans Hoogstraat, qui est la grande rue commerciale de la ville, une manière d'Oxford-street, d'Holborn ou de rue Saint-Denis, mettez-vous à votre fenêtre et regardez. Au bout de quelques instans, vous croirez être le jouet d'une illusion, la dupe de quelque phénomène d'hypnotisme singulier, et vous vous direz à vous-même, en vous frottant les yeux : — Ah çà mais! est-ce que je rêve? l'aventure du dormeur éveillé s'est-elle réalisée pour moi, ou bien me suis-je trompé de route par le plus inexplicable des malentendus? Suis-je bien ici à Rotterdam, dans Hoogstraat, ou suis-je à Londres, dans le Strand?

Ces gens que je vois circuler dans la rue, affairés et muets, combien de fois je les ai vus montant et descendant Ludgate-Hill ou Cheapside! C'est cette même démarche si caractéristique que je croyais propre seulement au sérieux Anglais, vrai soldat du commerce, allant, d'un pas gymnastique, enseigné par la nature des choses et la discipline volontaire, à la rencontre des affaires et à l'assaut des obstacles. C'est cette même précipitation sans fièvre, ce même large pas qui mesure toujours un égal espace, cette même marche précise, exacte, directement géométrique comme celle d'un projectile lancé selon les lois mathématiques, sans inflexions, crochets, parenthèses ni temps d'arrêt. C'est une foule, et nulle part cependant on ne voit de groupes; chaque individu marche isolé sans prêter attention à son voisin d'une minute, lequel de son côté passe en lui rendant son indifférence. La plus parfaite égalité règne entre tous ces piétons, — c'est le seul terme par lequel on puisse les désigner, — car il n'en est aucun qui semble avoir plus ou moins de temps à lui qu'un autre. La physionomie de la Cité de Londres et celle d'Hoogstraat et même de la ville entière de Rotterdam sont identiques.

Ce fait provoque la rêverie. On passe en revue toutes les affinités de caractère, tous les instincts moraux, toutes les passions et tous les sentimens qui sont communs aux deux peuples, et l'on conclut en se disant que la Hollande est une seconde Angleterre. La Hollande n'est-elle pas aussi séparée du continent que l'Angleterre? Serrée comme elle l'est par la mer et ses grands fleuves, n'est-elle pas une sorte d'île? S'aperçoit-on jamais pendant un séjour en Hollande qu'on est encore sur le continent, avant d'entrer dans la Gueldre, où se fait sentir le voisinage de l'Allemagne? Commune est la race; non-seulement les deux peuples appartiennent à la grande souche germanique, mais ils ne sont à eux deux qu'une même branche à deux rameaux, une branche fourchue de ce tronc pour ainsi dire. Frisons et Saxons ont la même origine scandinave, la même patrie primitive; d'ailleurs venaient-ils tous directement des sables du Jutland, les Saxons qui envahirent l'Angleterre? Le déluge barbare qui si longtemps inonda ce pays ne recrutait-il pas une partie de ses flots chez ces Frisons, qui furent pour les Saxons des alliés aussi inaltérables qu'ils furent pour les Francs des alliés changeans et douteux? Commune est la langue; il suffit d'ouvrir un livre ou un journal hollandais pour s'en apercevoir : sur dix mots hollandais, l'étranger qui ignore cette langue en retrouve six au moyen de la langue anglaise. Un savant professeur de l'université de Leyde, avec lequel j'ai eu le plaisir de m'entretenir une couple d'heures pendant mon court séjour dans cette dernière ville, M. de

Vries, se sert d'une vive et ingénieuse comparaison pour m'exprimer l'identité des deux langues. « Supposez, me dit-il, qu'on pût mettre la langue anglaise dans un crible, de manière à séparer les deux élémens dont elle se compose, et que le crible eût la vertu de laisser passer tous les mots d'origine latine, ce qui resterait après l'opération serait le hollandais. » Le même professeur m'apprend un fait fort curieux, c'est que les paysans du Northumberland, lorsqu'ils descendent en Frise, comprennent le langage des paysans frisons, et sont compris d'eux dès les premières minutes de leur séjour. Les paysans de beaucoup de nos provinces ne pourraient en faire autant, même dans notre Aquitaine et notre Languedoc, car, lorsqu'ils changent de province et même de département, ils ont besoin de quelques semaines, voire de quelques mois pour être au fait du nouveau patois qu'ils doivent parler. Le caractère est le même, et ce que j'appellerai les doctrines instinctives sont les mêmes; les deux peuples ont montré égale ténacité, égale force de résistance, égal esprit politique. Tous deux ont montré la même âpreté pour les biens de la terre, tous deux ont préféré la prospérité matérielle à l'éclat et à la gloire, tous deux ont professé par leurs actions qu'ils plaçaient la grandeur dans la richesse; pour tous deux enfin la religion, je le crois, a été beaucoup une affaire de bon gouvernement, selon la saisissante expression d'Olivier Cromwell. Et si nous descendons aux nuances et aux détails, que de ressemblances minutieuses entre les deux peuples! Mêmes bizarreries de caractère, surtout à mesure que l'on avance dans le Nord-Hollande, et que la population devient plus pure d'éléments continentaux, même taciturnité sérieuse, même flegme, même tendance à l'isolement; dans les affaires, tous les commerçans du monde sont d'accord là-dessus, même régularité ponctuelle, même exacte probité. Ces excentricités, ces goûts chinois par exemple que les Hollandais eux-mêmes reconnaissent aux habitans du Nord-Hollande, cet amour du joli, du net, du coquet (*trim*), qu'ils portent dans leurs parcs, dans leurs jardins, dans l'architecture et la disposition de leurs maisons, sont au nombre des singularités de l'Anglais. Oui, la Hollande par sa position géographique, sa ceinture d'eau, sa race, son histoire, son caractère et ses mœurs, c'est l'Angleterre même. Dès lors pourquoi la singularité que nous venons de surprendre ici, à Rotterdam, nous étonnerait-elle?

Mais ce fait a un corollaire embarrassant, et qui prouve que les explications trop générales fort souvent n'expliquent rien. Une fois que j'eus attribué cette ressemblance entre la foule d'Hoogstraat et la foule de la Cité de Londres à la ressemblance plus générale du

peuple hollandais et du peuple anglais, je m'attendais à rencontrer partout cette même singularité de la démarche régulièrement affairée; point du tout, elle est exclusivement propre à Rotterdam! Passe encore que je ne l'aie pas rencontrée à La Haye, ville de fonctionnaires et de diplomates, — à Leyde, ville d'université, — à Harlem, déchue en grande partie de son ancien mouvement; mais j'aurais pu m'attendre au moins à la rencontrer à Amsterdam, centre du commerce hollandais, et ville où se prononce de la manière la plus nette l'esprit d'indépendance démocratique de ce peuple. Eh bien! non, pas la moindre démarche anglaise, pas le moindre souvenir du spectacle de la Cité de Londres. Puisque cette singularité ne peut plus s'expliquer par la raison générale de la race, il faut qu'il y ait eu à Rotterdam une infusion plus particulière de sang anglais. Aussi lorsque, de retour de mon excursion à travers la Hollande, je revis ce même phénomène, ma réflexion se porta-t-elle sur un point plus limité du temps, les *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles. Je pensai aux incessantes communications des Anglais et des Flamands à cette époque, au séjour d'Édouard III en Flandre, à l'alliance commerciale des deux peuples, à l'expédition d'Humphroy de Gloucester pour Jacqueline de Bavière, à l'alliance des Bourguignons et des Anglais, aux recrues flamandes qui plusieurs fois prirent part à la guerre des roses, et qui ne se composaient pas toutes de Flamands de Belgique, aux nombreuses colonies d'ouvriers flamands que le premier Tudor transporta à plusieurs reprises en Angleterre. Un historien dont l'imagination a des intuitions d'une pénétration étrange, M. Michelet, avança, il y a quelques années, que le peuple anglais avait été complètement renouvelé aux *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles, et qu'il était devenu un peuple flamand. Cette assertion fit crier au paradoxique. Quand on examine les détails de près, on s'aperçoit de l'énorme part de vérité qu'elle contient. Les Anglais du *xvi<sup>e</sup>* siècle reconnaissaient eux-mêmes, et beaucoup en gémissaient, cette influence que les Flandres avaient exercée sur l'Angleterre. Pourquoi alors le phénomène ne serait-il pas réciproque, et comment les incessantes communications des deux peuples pendant deux siècles n'auraient-elles eu de résultat que d'un seul côté? Et maintenant, si l'on demande pourquoi Rotterdam seule porterait ce signe anglais, nous répondrons que, ces communications de l'Angleterre avec les Pays-Bas concernant spécialement la Flandre, les Anglais n'allaient guère en Hollande au-delà du sud, c'est-à-dire Rotterdam et les localités avoisinantes, de même que leurs expéditions militaires en Hollande pendant ces deux siècles et même aux siècles suivans, ayant toujours pour but et pour théâtre les îles de Zélande, n'ont guère dépassé jamais cette lisière du sud. Un autre trait particu-

lier aux Anglais, c'est que, lorsqu'ils entrent dans un pays, ils ont une sorte de tendance à camper dans la ville où ils débarquent, ou qui est la plus près des côtes, et à y prolonger leur séjour. C'est ainsi que Boulogne-sur-Mer est chez nous une colonie anglaise. A Bruges, qui est dans le voisinage d'Ostende, on rencontre plus de figures anglaises que dans aucune ville de Belgique. Rotterdam, qui est la première ville considérable de la Hollande quand on y pénètre par le sud, est également peuplée d'Anglais qui semblent avoir pour elle une prédilection particulière. Ajoutez enfin que Rotterdam est, de toutes les villes de Hollande, celle qui est la mieux située pour le commerce, celle où les relations d'affaires offrent évidemment le plus de facilité, de promptitude, d'agrément et de profit.

Ma seconde observation à Rotterdam me reporte encore hors de Hollande. Au bout d'une heure de promenade à travers les rues, je sais où Rubens a pris ses types de femmes blondes et blanches, aux formes opulentes, que j'avais cherchées vainement à Anvers. Je ne voudrais rien dire qui parût désagréable aux héritières de la beauté de la Madeleine et de la Vierge au manteau rouge du triptyque de la *Descente de Croix* qui peuvent vivre aujourd'hui dans les Flandres belges; mais les peintres exacts, fidèles, scrupuleux, de la race flamande me paraissent plutôt Jean van Eyck et Hemling que Rubens. Vous retrouverez facilement les traits et la physionomie des personnages de van Eyck et d'Hemling sur ces visages forts, massifs, charnus, un peu lourds, sans beauté physique en général, mais susceptibles au plus haut degré de recevoir et d'exprimer les meilleures des émotions morales qui viennent de la chair, la pitié, la douleur, l'humanité, capables aussi de recevoir et d'exprimer avec une rare énergie les pires passions de la nature, la colère, la brutalité, la bestialité. Quant à cette floraison de la chair, à cet épanouissement de lis humains que nous admirons dans Rubens, c'est aux blanches filles de l'aquatique Hollande que nous en sommes redevables. Ces beautés à la fois opulentes par le déploiement de la chair et délicates par la mollesse des fibres et la prédominance du tempérament lymphatique, c'est la Hollande, où elles s'épanouissent plus nombreuses que les hyacinthes et les tulipes dans les champs d'Harlem au printemps, qui en a fourni à Rubens les modèles. que le peintre a corrigés par ses souvenirs de Venise.

La célèbre statue d'Érasme qui orne la place du Marché, dans le voisinage d'Hoogstraat, n'est pas sans mérite, quoi qu'on en dise. Le sculpteur, Henri de Keyser, a très exactement copié ce personnage qu'Holbein a rendu si familier à une postérité pour laquelle le timide et fin novateur, type éternel de l'homme éclairé, et éternel



exemple de l'impuissance des lumières, n'est guère plus qu'un nom. Voilà bien ce visage de moine laïque, d'ascète des belles-lettres, amaigri par l'âge et l'étude, qui nous est si connu : le sculpteur ne s'est écarté en rien du modèle fourni par le peintre; mais cette statue manque d'aplomb et de centre de gravité, le corps du savant est si singulièrement penché en avant qu'on redoute qu'il ne tombe face contre terre et n'aille se casser le nez. Cette attitude inexplicable est-elle une malice du sculpteur? A-t-il voulu, sacrifiant de gaieté de cœur la perfection de son œuvre à une allusion ironique, nous faire entendre que cette attitude fut celle d'Érasme pendant sa vie, penchant toujours en avant sans tomber jamais, incertain dans sa marche et mal assuré sur ses pieds? ou bien aurait-il voulu nous montrer que ce corps émacié avait été à tel point affaibli par l'étude que c'est à peine s'il devait pouvoir se tenir droit? Mais le sort a réservé à cette statue une malice certaine d'une bien autre portée que la malice hypothétique du sculpteur. M. A. Réville, pasteur de l'église wallone à Rotterdam, dont tous nos lecteurs connaissent l'impartialité philosophique et la finesse littéraire, m'apprend le plus curieux détail. Toutes les fois qu'un mouvement populaire éclate à Rotterdam, c'est cette statue d'Érasme qui sert de point de rendez-vous aux attroupemens. Il paraît même que, lors de l'un des mouvemens qui éclatèrent pour le retour des Orange, un bel esprit inconnu fit tenir au vieux lettré ce séditieux propos placardé sur son piédestal : « Il faut bien que je montre ma vieille tête, puisque personne n'ose montrer la sienne. » Grands dieux! mais qu'aurait dit Érasme de la témérité qu'on lui prêtait, lui qui précisément de son vivant n'osa jamais montrer sa tête? Voilà le modèle des neutres transformé en *bousingot*. Soyez donc modéré au point de mériter qu'un Luther dise de vous : « Plutôt que de voir l'Allemagne se prendre aux cheveux, Érasme aimerait mieux laisser périr l'Évangile et le Christ, » pour qu'après votre mort vous serviez de centre de ralliement aux factions! N'est-il pas vrai que voilà le châtement posthume le plus piquant qu'aient jamais reçu la neutralité politique et la tiédeur religieuse?

C'est à La Haye, dont il aima tant le bois délicieux, qu'il faut aller pour admirer Paul Potter dans toute la plénitude de son génie, ou plus exactement pour le surprendre dans celle de ses inspirations où il atteignit le génie, et où il se plaça pour un jour à côté des plus grands peintres. Cependant j'ai écrit son nom en tête de ces pages consacrées à Rotterdam, et cela pour deux raisons. La première, c'est que la campagne que Potter a peinte est essentiellement celle du Sud-Hollande entre Rotterdam et La Haye; plus haut, le paysage change de caractère, et c'est à d'autres peintres

qu'il faut s'adresser pour en retrouver la poésie. Si vous faites quelques excursions aux environs de Rotterdam, ou si vous exécutez avec une curiosité sans impatience le tout petit voyage de Delft à La Haye, vous rencontrerez à chacun de vos pas les aspects de la nature que Paul Potter a transportés sur ses toiles. Entre la campagne du sud et celle du Nord-Hollande, il n'y a point, à vrai dire de différences radicales et tranchées, il n'y a que des nuances; mais ces nuances suffisent dans un aussi petit pays pour constituer aux yeux du visiteur de véritables contrastes : à plus forte raison, les enfans de cette contrée doivent-ils sentir avec finesse les plus délicats changemens, les plus légères altérations de physionomie du paysage. Plus un pays est petit, et plus les yeux des habitans deviennent habiles à saisir ces subtiles différences; sous ce rapport, nous ressemblons tous au rat en voyage de La Fontaine, pour qui la moindre taupinée était un mont. Cela est vrai au moral comme au physique; un Parisien qui visitera le Berri ou le Poitou ne découvrira aucune espèce de différence entre les mœurs de tel village et celles du village voisin; mais les paysans de la contrée, pour peu que vous les interrogiez, vous révéleront des particularités de caractères, vous raconteront des anecdotes facétieuses ou tragiques, qui vous feront apparaître leurs paisibles voisins sous un aspect presque exotique. Les peintres hollandais, obligés par l'exiguïté de leur pays de tourner sur une circonférence de quelques lieues, sont arrivés à sentir exactement comme nos paysans sédentaires. De là leur grand charme, de là aussi l'extrême attention qu'ils exigent de quiconque veut les étudier sérieusement. Les études entomologiques ne réclament pas une observation plus minutieuse; comme ces peintres se sont attachés en effet à reproduire des phénomènes qui ne sont séparés les uns des autres que par des différences imperceptibles, il s'ensuit que les différences de leurs talens sont aussi fort délicates à établir et fort difficiles à exprimer nettement, ce qui prouve une fois de plus que l'infiniment petit est autrement long à comprendre que l'infiniment grand. O triomphe de l'humilité! à première vue, d'emblée, vous allez saisir les caractères d'un Rubens, d'un Léonard, d'un Raphaël; mais ce n'est pas trop de vingt visites pour comprendre les différences de talent qu'il y a entre une servante peinte par Gérard Dow et une servante peinte par Miéris, entre un paysan peint par van Ostade et un paysan peint par Téniers, ou pour pénétrer le charme propre d'un Wynants, d'un Wou-  
vermans, d'un Karel Dujardin, d'un Hobbema.

La campagne du sud est donc celle que Paul Potter a peinte de préférence. Là, la plaine ne se présente pas comme dans le nord sous la forme d'une steppe verdoyante illimitée, elle conserve quel-

ques-uns des caractères de nos prairies. L'œil ne s'égaré pas comme dans le nord à chercher des bornes que marque seul le bleu du ciel, qui vient se confondre au loin avec le vert de la terre; mais des rideaux d'arbres ferment assez régulièrement l'horizon de distance en distance, et présentent ainsi à la vue un espace à la fois vaste et circonscrit. A ces rideaux d'arbres s'attachent d'ordinaire, sauf aux heures du milieu du jour, de légères brumes qui donnent au paysage un aspect d'une douceur mélancolique, et parfois une sorte de physionomie résignée. Ces brumes, qui sont, circonstance assez singulière, un phénomène très particulier au sud, où la lumière est beaucoup plus voilée que dans le nord, jouent un rôle considérable dans les paysages de Paul Potter. Sous cette lumière voilée, la verdure prend une teinte d'ordinaire pâle et malade, quelquefois sombre, toujours triste, qui fait un contraste marqué avec la riante exubérance qu'elle présente aux environs de Harlem, et la douceur suave qui la distingue dans l'extrême nord. A ces caractères, vous reconnaissez la prairie humide, brumeuse, de Paul Potter, sa lumière sans éclat, ses ciels saturés de vapeurs, ses perspectives majestueuses, mais sans profondeur, ses horizons qui satisfont l'œil, mais qui ne fuient jamais devant lui comme pour l'inviter à le suivre, et ne nous font jamais apparaître cette vision d'un je ne sais quoi d'indéfini et d'insaisissable que nous avons rencontré si souvent chez des paysagistes moins grands que lui.

J'ai dit que j'avais une seconde raison pour unir le nom de Paul Potter à celui de la ville de Rotterdam. Cette raison, c'est que le plus remarquable jugement que j'aie encore lu ou entendu sur le fameux *Taurcau* de Paul Potter, — celui qui serre de plus près le sens et la portée de cette œuvre magistrale, m'a été donné à Rotterdam précisément par notre collaborateur M. Albert Réville, pasteur de l'église wallonne de cette ville. Comme mes impressions après contemplation du tableau de Paul Potter se trouvèrent exactement d'accord avec ce jugement, je ne puis mieux faire que de le transcrire, car je ne saurais dire autrement ni aussi bien. « Parmi les belles choses que vous verrez à La Haye, me dit M. Réville, je vous recommande le fameux *Taurcau* de Paul Potter, qui est, à mon sens, une des pages capitales de la peinture hollandaise. Dans cette œuvre, Paul Potter a fait mieux qu'une belle peinture d'animaux, car il a écrit avec le pinceau la véritable idylle de la Hollande. Là est exprimé l'amour profond, attentif, délicat, presque maternel du paysan hollandais pour ses bêtes. » L'idylle de la Hollande, telle est en effet la grandeur de l'œuvre de Paul Potter; M. Réville avait raison, et n'exagérât en rien par son jugement la portée de ce tableau, laquelle est du reste si claire qu'elle s'impose d'elle-même à l'esprit du contemplateur. Paul Potter a voulu exprimer et a exprimé

la poésie de cette vie rustique et agricole qui a tenu et qui tient une si grande place dans l'histoire économique du petit peuple hollandais, et qui est entrée pour moitié dans le développement de sa prospérité. A l'époque où Paul Potter a peint son *Taureau*, cette vie rustique était la plus grande force de la Hollande; c'est dans l'agriculture qu'elle concentrait encore les meilleurs efforts de son intelligence et de son énergie. En me reportant aux dates, je trouve que le *Taureau* de Paul Potter a dû être peint vers 1646 ou 1647, c'est-à-dire avant la paix de Westphalie, avant ce fameux congrès de Munster, représenté par Terburg dans une page célèbre, qui fut le promoteur véritable du grand essor qu'allait prendre le commerce hollandais et de l'activité qu'il allait déployer pendant plus de trois quarts de siècle, en enchaînant au profit de sa sécurité ce célèbre géant d'Anvers, dont la captivité, consentie par l'Espagne, le rendit maître du marché de l'Europe centrale. De la vie politique, la Hollande ne connaissait encore que ce qu'elle a de plus doux, l'euvrement de l'indépendance conquise; mais elle ignorait ce que la vengeance et l'ambition ont d'après jouissances, et elle devait attendre encore près de trente ans avant de devenir le centre des coalitions contre la France, avant de conquérir le rôle qui lui donna sous Guillaume et Heinsius une sorte de suprématie européenne. Dans cette page mémorable, Paul Potter a donc exprimé ce qui était encore, au moment où il la peignit, la vie principale et l'âme véritable de son pays.

L'amour du paysan hollandais pour ses bêtes, comme il apparaît clairement dans le personnage de ce vacher qui, penché contre un saule, contemple ses chers animaux! Certains connaisseurs lui reprochent d'être laid; certes ce n'est pas un Apollon, mais quelle tendresse se lit sur son visage! La beauté qu'il n'a pas, ses bêtes la possèdent à sa place, et la joie heureuse qu'il ressent en les voyant si robustes et si magnifiques imprime à sa physionomie une sorte d'attrait qui est déjà une récompense. Et qui sait si ce profond amour n'en trouvera pas un jour une plus grande? L'habitude des pensées nobles est le véritable principe de la beauté, qu'elle finit toujours infailliblement par engendrer, lorsqu'elle est transmise de génération en génération, sans que la bâtardise du cœur interrompe le cours de sa sève. Voilà le fruit des sentimens exprimés par Paul Potter, pensais-je un jour au Helder, en regardant un couple de jeunes paysans du Nord-Hollande assis dans la salle d'attente du chemin de fer. C'était un homme visiblement, ce jeune paysan costumé à ravir, serré à la taille par une veste de fin drap noir à boutons d'argent, chaussé de grandes bottes à l'écuyère, si reluisantes, si claires, qu'un nègre aurait pu les prendre pour miroir, et dont il contemplait machinalement l'éclat pen-

dant que sa jeune compagne remettait ses lourdes boucles d'or massif. Nulle gaucherie, nulle raideur, nuls faux mouvemens, mais cette parfaite aisance, cette rectitude des attitudes, cette souplesse de la démarche et du geste, ce tact du corps, qui dénotent la richesse depuis longtemps acquise, les habitudes de l'indépendance et la fierté sans efforts qui en résulte. Eh bien! tout cela, richesse, aisance, beauté du corps, décence des mouvemens, était le résultat pratique, la récompense matérielle de cet amour avisé des bêtes, héréditairement transmis depuis ce paysan si laid de Paul Potter jusqu'à ce jeune paysan si fier qui attirait mon regard au Helder.

Ces sentimens du paysan hollandais se lisent encore dans la beauté de ce taureau et de cette vache. Des bêtes ne sont pas aussi belles que cela sans être gâtées, choyées, caressées à l'excès. Comme la litière doit être souvent renouvelée sous leurs flancs! comme elles doivent être bien protégées contre les rhumes et les courans d'air dans leurs étables aux portes sans fissures, étroitement closes! comme la table de leur râtelier doit être soigneusement brossée et servie avec propreté, et dans quels jolis seaux toujours neufs, en bois peint de gaies couleurs, elles boivent sans doute! La pensée qui a inspiré ce tableau est une pensée toute démocratique; mais je m'étonne qu'il ne se soit pas trouvé encore quelque bel esprit pour démontrer que l'œuvre de Potter était une œuvre aristocratique. car ces bêtes sont des bêtes-royales. Quelle fierté marque la tête de ce taureau, infant ou dauphin de l'étable! quel indomptable orgueil se lit dans ses yeux farouches! quel étonnant aplomb il y a dans son attitude menaçante, quoique passive, comme l'est l'attitude, même au repos, de celui qui peut tout! A coup sûr, ce dauphin-là n'a jamais connu les coups de gaule, et lorsqu'il a fait quelque sottise, c'est le petit berger qu'on a fouetté. Et cette vache, vraie reine douairière et mère royale du précédent personnage, comme elle est accroupie avec noblesse, comme elle tient droit la tête, et quelle majestueuse ampleur dans ses formes! Quant à la brebis assise auprès d'eux avec ses mamelles gonflées de lait jusqu'à l'excès, c'est l'image la plus frappante de la fertilité qui se puisse voir, d'autant plus frappante qu'elle est plus simple, et que le peintre s'est servi d'un des plus ordinaires phénomènes de la réalité pour exprimer une pensée qu'artistes et poètes ont presque toujours désespéré d'exprimer autrement que par l'allégorie. Un orage se prépare dans le ciel; mais ces bêtes n'éprouvent aucune des inquiétudes que l'approche des tempêtes donne aux animaux. Que leur fait l'orage? Elle est si près, l'étable où ils pourront aller ruminer dans leur âme obscure l'élogie du poète latin sur le bonheur qu'on ressent à entendre du fond d'une chambre bien close le vent mugir et la pluie battre les portes!

Par le sentiment que nous venons de décrire, et qui est en toute réalité celui du tableau, on voit combien on est peu fondé à reprocher à Paul Potter comme exagérées les dimensions qu'il a données à sa grande toile. Ces dimensions sont à la taille du sentiment de l'œuvre. Le fameux *Taureau* de La Haye ne saurait être regardé comme un simple paysage ou une simple peinture d'animaux; la scène méritait le cadre que les artistes réservent d'habitude aux actions humaines, car c'est l'homme qui est au fond de cette scène. Autant vaudrait reprocher à Rembrandt les dimensions qu'il a données à *la Ronde de nuit*, sous le prétexte que le sujet est après tout des plus ordinaires. Dans l'un et dans l'autre tableau, ces dimensions sont exigées par la nature de l'inspiration, qui est au fond la même; ce sont deux pages patriotiques sous leur apparence de vulgaire réalité. Rembrandt a fait pour la vie civile hollandaise ce que Paul Potter a fait pour sa vie rustique; ce qu'il a exprimé dans sa *Ronde de nuit*, c'est l'enivrement de la liberté et le tapage joyeux de ses fêtes, la bruyante turbulence d'âmes qui sont encore dans la lune de miel de l'indépendance; ce que Paul Potter a exprimé dans le *Taureau*, c'est le bonheur moins bruyant, mais plus âpre encore peut-être, que le libre possesseur du sol, l'homme non marqué de servitude, éprouve à voir croître des moissons qui sont à lui, grandir des troupeaux formés par ses soins. Toute la vie républicaine de la Hollande est dans ces deux pages admirables qui se complètent l'une par l'autre.

Avec quel empressement, après avoir contemplé le fameux *Taureau*, j'ai cherché dans ce même musée de La Haye dont cette toile est l'ornement le portrait de Paul Potter par van der Helst! Je voulais savoir si on pourrait lire sur sa physionomie une âme digne d'avoir eu une telle inspiration. Ce portrait n'est pas un des beaux ouvrages de van der Helst; mais le mérite du peintre nous garantit la fidélité de la ressemblance, et, malgré les différences assez singulières que présentent entre eux les divers portraits de Potter, c'est celui qu'on doit tenir pour vrai, car il répond exactement à ce que nous savons de la personne physique de cet artiste qui mourut si jeune. C'est un vi-age de jeune paysan phthisique à cheveux roux, plein de douceur et de mélancolie, avec des traits rustiques et fins, avec une distinction dans la physionomie qu'on attribuerait à la maladie, si on ne savait que quelques gouttes du sang le plus héroïque et le plus noble des Pays-Bas, celui des Egmont, coulaient dans ses veines. Oui, ce visage dénote bien une âme digne de cette inspiration; le peintre correspond bien à l'œuvre, et ce n'est pas sous d'autres traits que l'imagination aurait aimé à se le représenter.

---

---

# L'ÉGLISE ROMAINE

ET

## LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

---

### XIV.

LE CONCILE NATIONAL. — DEUXIÈME PARTIE.

---

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>. — V. Dépêches diplomatiques et documents inédits français et étrangers, etc.

---

#### I.

« Depuis le commencement des différends entre le pape et Napoléon, on allait de singularités en singularités, remarque l'abbé de Pradt, tant les affaires ecclésiastiques sont épineuses. L'enlèvement et la captivité de Pie VII formaient déjà des scènes bien étranges... Il n'y manquait qu'un concile. On l'eut en juin 1811... Cependant, continue l'archevêque nommé de Malines, la connaissance de l'esprit des faits importe plus que la connaissance des faits eux-mêmes, car là réside la partie vraiment substantielle de l'histoire... » Cette réflexion est fort juste. C'est pourquoi, grâce aux utiles renseignements qu'a bien voulu fournir ce délié confident des projets de l'empereur, et non moins aidé par les curieuses révélations qui nous sont arrivées du camp opposé au sien, nous voudrions, avant de raconter le détail des délibérations intérieures du concile, expli-

quer avec autant de précision que possible quelle était, à l'égard du chef de l'état, du clergé et du public de cette époque, la position des prélats solennellement réunis dans cette assemblée, convoquée si fort à l'improviste et non moins brusquement dissoute.

Ainsi que nous l'avons constaté dans notre précédente étude (1), la composition du concile était aussi incomplète qu'irrégulière. En principe, il devait être formé de l'épiscopat des contrées soumises à la domination de l'empereur Napoléon tant en France qu'en Italie et en Allemagne. Alors même que les titulaires de ces sièges auraient tous été appelés à Paris, leur concours dans cette capitale n'aurait pas encore constitué à beaucoup près un concile œcuménique, car jamais on n'a appelé de ce nom que l'assemblée générale de tous les évêques de la chrétienté présidés par le saint-père ou par un de ses légats. Suivant la tradition catholique, aux conciles œcuméniques seuls appartient le droit de prononcer sur les questions de dogme ou de discipline générale. A défaut d'une pareille autorité, les prélats que le tout-puissant maître de la France venait de placer sous la présidence de son oncle le cardinal Fesch pouvaient-ils au moins revendiquer les privilèges encore considérables, quoique beaucoup plus restreints, d'un concile national? Cela même était assez douteux. En ce qui regardait la France, c'était bien en effet un concile national, car, à l'exception de l'évêque de Séz, contraint de se démettre, tous les prélats de l'empire avaient été régulièrement convoqués. Il n'en avait été ainsi ni pour l'Allemagne ni pour l'Italie. C'était moquerie de considérer le clergé des provinces situées de l'autre côté du Rhin comme dûment représenté dans un concile où il comptait au plus quatre ou cinq évêques. Cela n'était pas beaucoup plus sérieux à l'égard de l'Italie, alors que l'évêque même de Rome, chef suprême de la catholicité, était prisonnier à Savone, et que treize des membres du sacré-collège, dépouillés de leur pourpre, demeuraient placés sous la surveillance de la police impériale. Parmi les prélats des pays d'outre-monts, un peu moins de la moitié avaient été mandés à Paris; les autres avaient été ou exclus de la liste comme suspects, ou enlevés de force de leurs diocèses pour être transportés sous escorte de gendarmes dans quelques villes de France où l'empereur les retenait encore.

Tout avait donc été nouveau et anormal dans la convocation du concile. Ce qui était non moins fâcheux, la tradition, cette règle de tout temps chère à l'église qui préside d'ordinaire sans nulle contestation au gouvernement des affaires religieuses, ne fournissait aucun précédent qui fût directement applicable aux circonstances

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier.



du moment. Si les représentans des diocèses de la catholicité entière s'étaient en 1811 rencontrés tous dans les salons de l'archevêché de Paris, ils eussent probablement adopté, non sans quelque embarras peut-être, car elles dataient de plus de deux siècles et demi, les règles qui avaient présidé au dernier concile œcuménique, c'est-à-dire à celui qui fut tenu à Trente en l'année 1545. D'un autre côté, si les évêques de France y avaient été seuls convoqués, ils auraient pu s'aider d'un nombre suffisant de précédens historiques, assez divers, il est vrai, et passablement confus, propres néanmoins à les éclairer sur la marche autrefois suivie en pareille circonstance dans les provinces de l'ancienne Gaule; mais la réunion simultanée de trois clergés différens, dont un seul, celui de l'empire français, était au grand complet, ne formait pas, à proprement parler, un véritable concile national. Par le nombre et par l'origine étrangère des prélats convoqués, « il était, suivant les expressions de l'abbé de Pradt, beaucoup moins qu'un concile œcuménique, mais aussi beaucoup plus qu'un concile privé national ou autre (1). » De là mille perplexités pour ceux qui avaient reçu mission de la part de l'empereur de lui indiquer la façon dont il fallait procéder aujourd'hui. On avait bien trouvé, en remontant jusqu'à Charlemagne, dont le nom revenait si fréquemment sur les lèvres de Napoléon et dont les exemples avaient acquis tout à coup une si grande autorité, on avait trouvé, dis-je, un concile composé d'évêques appartenant à diverses nationalités solennellement tenu à Francfort devant le grand empereur d'Occident et pour ainsi dire sous sa présidence. C'était un précédent terriblement ancien, et depuis lors les temps avaient quelque peu changé. En parcourant les parchemins poudreux ramassés dans les trésors de nos vieilles abbayes et que déchiffrait pour eux M. Daunou, le directeur des archives impériales, le ministre des cultes, M. Bigot, et les évêques attachés au parti de la cour n'avaient pas tardé à reconnaître que les assemblées de ces temps reculés avaient été mi-partie religieuses et mi-partie politiques. Non-seulement Charlemagne y avait joué un rôle prépondérant, ce qui n'était pas fait pour effrayer l'empereur; mais cette intervention avait été directe, patente et toute personnelle, ce qui était un peu plus embarrassant. Les dignitaires du clergé n'y avaient pas seuls figuré; les plus hauts personnages de la cour y avaient également été convoqués. Or, s'il eût volontiers, à l'instar de Charlemagne, signé le décret ou, comme on disait alors, le canon portant condamnation apostolique à l'égard d'un certain duc de Tassillon coupable de s'être révolté contre le

(1) *Histoire des Quatre Concordats*, t. II, p. 478.

chef de l'empire, Napoléon se souciait médiocrement de venir siéger, couronné en tête, au beau milieu du parvis de Notre-Dame. Il lui convenait encore moins de s'y présenter introduit par M. de Talleyrand, flanqué à droite et à gauche de MM. Cambacérès et Regnault de Saint-Jean-d'Angely, pour y discuter autant qu'un père du concile toutes les matières théologiques qui seraient soumises à la docte assemblée, et de prendre au besoin la plume, comme l'avait fait son glorieux prédécesseur, afin de ramener dans le chemin de l'orthoxie un certain Élipand, évêque de Tolède, dont la fausse doctrine avait motivé la réunion du concile de Francfort. Si amoureux qu'il fût devenu des souvenirs du bas-empire et du moyen âge, si assuré qu'il pût être, et avec grande raison, du respect de ses sujets et du sérieux mêlé de crainte avec lequel ils étaient disposés à juger tous ses actes, l'empereur avait gardé un trop juste instinct des sentimens des générations auxquelles il appartenait pour vouloir en plein XIX<sup>e</sup> siècle hasarder une telle épreuve et risquer sa personne dans une pareille mise en scène : son plan était tout autre.

Depuis le jour où de sa main glorieuse il avait posé lui-même sur son front le diadème impérial, les rapports qu'il avait entretenus avec les chefs spirituels des divers diocèses de France avaient fait naître chez Napoléon l'idée, malheureusement trop fondée, que, moyennant un peu d'art et sans trop de frais, il en obtiendrait à peu près ce qu'il voudrait. Il faut ajouter que les conversations intimes et de plus en plus fréquentes qu'en ces derniers temps il avait eues avec les membres des deux commissions ecclésiastiques, particulièrement avec les évêques envoyés en députation près du pape à Savone, n'avaient pas peu contribué à fortifier chez lui une si déplorable conviction. Il était maintenant persuadé que, sans se produire publiquement, ce que l'époque ne comportait guère, en restant pour ainsi dire caché dans les coulisses, il pouvait diriger le concile de 1811 à Paris aussi complètement que le fondateur de la dynastie carlovingienne avait mené celui de Francfort en 794. Cette confiance, que l'événement n'a pas justifiée, les prélats qui fréquentaient les Tuileries l'avaient inconsidérément fait naître dans l'esprit de leur maître en lui répétant sans cesse et de bonne foi qu'il pouvait fermement compter sur l'attachement et la fidélité du clergé français. Il y avait à distinguer dans cette banale formule, dont n'ont jamais cessé d'user les courtisans de toutes les conditions et de tous les siècles. Pour ce qui était de la fidélité, les membres de la commission ne pouvaient s'être avancés trop loin, « car le clergé, défendu par ses principes, était incapable d'y manquer jamais. En allant jusqu'à parler en ce moment de son affec-

tion, nous a confessé plus tard l'un de ces évêques, plus clairvoyant que ses collègues, les membres de la commission s'étaient beaucoup avancés... L'anxiété avait gagné le clergé. La séquestration du pape le faisait souffrir, et le détachait beaucoup de celui qui en était l'auteur. L'incertitude, la frayeur, fomentées par les ennemis de l'empire, menaçaient de jeter quelque trouble dans une réunion où les esprits devaient s'échauffer tout naturellement les uns les autres par cela seul qu'ils seraient plus rapprochés. Il était à craindre aussi que des influences détournées, invisibles, ne s'insinuassent parmi eux et ne finissent par les diriger même à leur insu... Placés entre le pape et Napoléon, les évêques penchaient vers le premier de tout le poids de leurs inclinations et de la conformité de leur état. Les malheurs de Pie VII ne pouvaient qu'avoir ajouté à l'attachement et au respect qui sont les sentimens naturels de l'épiscopat à l'égard du souverain pontife, et qui ont toujours fait partie des habitudes de celui de France. D'ailleurs, entre un pape et un prince temporel, surtout quand il est suspect de philosophie, quel clergé balancera jamais? Quel clergé croira jamais tout à fait au prince qu'il suppose ne pas croire tout à fait en lui? Napoléon se conduisait en cette occasion comme l'eût fait Louis XIV; mais il était loin d'être dans la même position (1). »

Cependant, si Napoléon, ainsi que le remarque judicieusement l'auteur des *Quatre Concordats*, n'était pas à l'égard des prélats de son empire dans la même situation que le dévot monarque qui n'hésitait pas à prêter ses soldats à l'église catholique afin de l'aider à convertir les protestans, il s'en fallait également de beaucoup que le clergé de 1811, par sa composition et par son esprit, fût semblable à celui de l'ancienne monarchie. La France, sous le règne de Louis XIV, possédait un épiscopat non-seulement fameux par la science et par la juste renommée des Bossuet et des Fénelon, mais aussi très haut placé dans la considération des contemporains par l'illustre origine, par la grande existence territoriale, par l'influence individuelle, et souvent par la fortune personnelle considérable de la plupart de ses membres. Prise en corps, l'église gallicane était alors honorée dans toute la catholicité à cause de son mérite incontesté, de sa notoire indépendance. Dans l'opinion générale, comme à ses propres yeux, elle était véritablement capable de comprendre, de balancer, de défendre tour à tour avec la même puissance et avec le même succès les droits du prince temporel qui trônait alors à Versailles et ceux du chef spirituel qui résidait à Rome. Combien tout cela était changé, et qu'il était loin d'en être encore ainsi! Le

(1) L'abbé de Pradt, *Histoire des Quatre Concordats*, t. II, p. 483.

public le sentait bien, les prélats en avaient conscience: mais personne ne le savait mieux que le signataire du concordat et le rédacteur des articles organiques. Depuis la signature du contrat synallagmatique passé entre le premier consul et la cour de Rome, par suite de la législation mise alors en vigueur, par suite des habitudes qu'ils avaient laissé prendre au chef de l'état et aux représentans de l'autorité civile, par suite de celles qu'ils avaient contractées eux-mêmes, les évêques, qu'ils l'eussent ou non voulu, étaient devenus, bien plus que sous l'ancien régime et fort au-delà de ce qui était juste, naturel ou seulement convenable, de véritables fonctionnaires publics simplement préposés dans la pensée de Napoléon au gouvernement des choses religieuses. C'était sur ce pied que l'empereur avait résolu d'en agir désormais avec eux, et tel avait bien été le cachet particulier et très marqué que dès le premier jour il avait entendu donner à ses relations officielles avec le concile national. D'avance, il ne faut pas l'oublier, il avait pris soin de régler par lui-même le fond, la forme et les limites des délibérations. N'y voulant pas assister de sa personne, il y avait envoyé les deux ministres des cultes de France et d'Italie, non-seulement pour agir et parler en son nom, mais aussi, suivant ses propres expressions, pour faire la police de l'assemblée. et afin qu'à défaut du maître ils fussent en état d'exercer *de visu* la surveillance la plus directe et la plus minutieuse sur la manière dont leurs subordonnés, les évêques des deux pays, allaient exercer leur mandat (1). Ce n'est pas tout. Libre de son temps, que n'absorbait pas, à beaucoup près, la direction lointaine à donner à la guerre d'Espagne, tout entier, pour le moment du moins, aux questions théologiques, qui intéressaient vivement son vif et subtil esprit, causant presque chaque soir dans les salons de Saint-Cloud avec son oncle, le président du concile, avec son premier aumônier, l'archevêque de Malines, de préférence encore avec l'archevêque de Tours et surtout avec l'évêque

(1) Il est permis de supposer que l'empereur aurait même voulu que ses deux délégués, MM. Bigot de Prémeneu et Marescalchi, prissent personnellement part aux délibérations du concile. A la première congrégation générale, M. Bigot, si naturellement réservé, et qui n'était guère disposé à rien prendre sur lui sans instructions positives, essaya de hasarder quelques mots au sujet, il est vrai, d'une question de règlement intérieur. L'étonnement et le scandale furent assez grands parmi les membres du concile. Les plus vifs lui firent remarquer que cela était déjà beaucoup de tolérer sa présence. Les prélats plus particulièrement attachés à l'empire, remarquant l'émotion de leurs collègues, supplièrent alors M. Bigot de ne pas insister, et par le fait ces deux ministres, en laissant à l'occasion clairement voir leurs sentimens et tout en s'entretenant parfois à voix basse avec leurs partisans avérés, s'abstinrent désormais de formuler leur opinion à haute voix. — (Journal de M. de Broglie, évêque de Gand, et relation manuscrite du concile de 1811 trouvée dans ses papiers.)

de Nantes, si fort empressés tous deux à lui faire part de leur science canonique, l'empereur avait de plus en plus arrangé dans sa tête qu'à l'aide de si habiles auxiliaires il lui serait aisé de se rendre le maître absolu du concile. Comme toujours, le cardinal Fesch s'était d'avance porté fort auprès de lui pour tous ses collègues. Il avait clairement donné à entendre qu'il avait si bien préparé les choses qu'en toute occasion l'assemblée lui laisserait par déférence le soin de désigner lui-même les membres de ses diverses commissions. Il faisait attention de n'y admettre que des prélats sûrs et prudents, et parmi eux ceux-là surtout que l'empereur daignait honorer de sa confiance particulière. Ces évêques auraient toute facilité pour s'entendre avec lui chaque jour dans des conférences familières et secrètes. Ils seraient ainsi assurés de ne jamais proposer à leurs collègues que des résolutions déjà débattues en présence du souverain, convenues avec lui, et qui ne risqueraient pas de contrarier ses vues. Tout se passerait, pour ainsi dire, en famille, et de cette façon le Charlemagne des temps modernes, sans avoir été un instant compromis devant un public indifférent ou railleur, et tout en ménageant ostensiblement, s'il s'en rencontrait, les susceptibilités des prélats les plus ombrageux, n'en demeurerait pas moins autant que l'empereur des temps passés le véritable théologien du concile assemblé sous son règne et l'arbitre définitif des questions que, pour la forme seulement, il aurait eu l'air de lui soumettre. La combinaison était admirable. Par malheur, ce dessein si bien conçu avait commencé par recevoir un assez rude échec, lorsque, contre toute probabilité et malgré la prétention, il est vrai, assez vite retirée de leur président, les évêques convoqués à Notre-Dame avaient témoigné la volonté de nommer eux-mêmes au scrutin secret la commission chargée de rédiger l'adresse à l'empereur. Que voulait dire cet acte inattendu, et que fallait-il en conclure? Était-ce simple inadvertance, ou bien fallait-il y voir une velléité d'opposition? Cette incertitude allait être à peu près éclaircie par ce qui se passerait dans l'intérieur de la commission de l'adresse, et cela seul donnait quelque intérêt à ses futures délibérations, car il ne s'agissait en aucune façon de répondre encore au message par lequel l'empereur avait clairement posé la question de l'institution canonique. Une autre commission, qui ne se réunit que plus tard, devait remplir cette tâche autrement importante. Dans la pensée de la majorité du concile, les membres qu'ils venaient de choisir n'avaient alors rien de plus à faire qu'à leur apporter un de ces projets d'adresse, conçus en termes respectueux, vagues et généraux, qui servent aux assemblées délibérantes à témoigner de leur respect et de leur reconnaissance pour le prince qui daigne consentir à prendre leurs

avis. L'empereur toutefois ne l'entendait pas ainsi. Mécontent de la manière dont les choses avaient jusqu'à présent tourné, plus impatient que raisonnable, comme toujours démesurément pressé d'en venir à ses fins, Napoléon, au lieu de laisser aux esprits le temps de se calmer, au lieu de permettre à cette commission, la première nommée par le concile, de se renfermer dans la facile mission qui lui était tout naturellement assignée, avait résolu de la compromettre à fond dans sa propre cause, en lui faisant tout d'abord professer *in extenso* et sans réticence l'ensemble des thèses qu'il s'efforçait, depuis plusieurs années déjà, d'opposer aux doctrines de la cour de Rome. Dans cette occasion, l'habile M. Duvoisin, évêque de Nantes, fut, comme on pouvait s'y attendre, l'instrument choisi par Napoléon pour mener à bien un dessein qui ne tarda guère à devenir évident pour tous les membres de la commission de l'adresse.

## II.

Le vendredi 21 juin, les membres de cette commission étaient rassemblés chez le cardinal Fesch. Ils étaient au nombre de sept, non compris le président. C'étaient les archevêques de Ravenne, de Turin et de Tours, les évêques de Nantes, de Troyes, de Gand et de Montpellier ou d'Évreux (1). Presque à l'ouverture de la séance, M. Duvoisin, évêque de Nantes, tira de sa poche et lut un projet d'adresse qu'il avait rédigé d'avance. Comme la réputation de ce

(1) Le scrupule que nous désirons apporter dans les moindres détails de cette étude nous oblige à convenir que nous ne pouvons pas nous porter garans de la parfaite exactitude des listes que nous donnons des membres qui ont composé les différentes commissions du concile, non plus que de la date précise des jours où les différentes congrégations générales ont eu lieu. Les documens particuliers et confidentiels sur lesquels nous travaillons, et qui remontent la plupart à l'époque même du concile, sont, comme il arrive fréquemment, fort vagues au sujet de certains faits positifs qui étaient parfaitement connus des contemporains, et qui dans le moment leur semblaient tout à fait insignifiants. Sur les deux points que nous venons de signaler, la composition des commissions particulières et la date des réunions des assemblées générales du concile, les auteurs de quelque autorité, M. Jauffret, M. Picot, le chanoine de Smet, varient un peu. Les actes officiels et les procès-verbaux du concile de 1811, d'ailleurs très brefs, tronqués même, n'ont jamais été publiés intégralement par le gouvernement impérial. Ces papiers sont contenus dans deux cartons assez volumineux conservés aux archives impériales, et que tout le monde peut y consulter; mais, ainsi que nous l'avons déjà expliqué à nos lecteurs, M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur, contrairement aux facilités qui nous ont été accordées presque partout ailleurs, nous ayant de vive voix annoncé qu'il avait donné les ordres les plus formels pour que rien ne nous fût communiqué dans cet établissement public, il n'a pas dépendu de nous de vérifier ces détails, qui ne changent d'ailleurs rien au fond des choses, sur lesquelles nous croyons posséder tous les renseignemens vraiment précieux.

prélat était grande et méritée, personne ne s'étonna qu'il eût pris de lui-même cette initiative. Cependant on s'aperçut bientôt qu'au lieu de contenir simplement, comme il eût été naturel, de purs témoignages de respect et d'attachement pour la dynastie impériale et une sorte d'adhésion générale aux principes du gouvernement, ce qui était dans les vœux de tous, l'adresse proposait de lier d'avance le concile sur tous les points, et n'était rien moins en réalité qu'un véritable traité de théologie d'état : elle abordait successivement toutes les questions alors le plus ardemment controversées, et parlait notamment en termes très accentués de la bulle d'excommunication lancée par Pie VII contre Napoléon. La stupéfaction fut extrême. M. Duvoisin avait à peine fini sa lecture que chacun des membres de la commission se mit à regarder son voisin; puis, après un moment de silence, les objections les plus diverses s'élevèrent de tous les côtés à la fois.

Étonné à son tour, l'évêque de Nantes, qui ne s'attendait à rien moins qu'à l'effet qui allait suivre ses paroles, répondit assez fièrement que « son travail avait été communiqué à l'empereur, et qu'il avait déjà reçu de lui la plus complète approbation. » Au lieu de la surprise, ce fut l'indignation qui se put lire à ces mots sur tous les visages; mais cette indignation, il eût été dangereux de l'exprimer trop haut. M. de Broglie, évêque de Gand, tout plein encore du souvenir de la malveillance que lui avait récemment témoignée Napoléon, et qui s'était promis à lui-même de s'effacer autant que possible, ne put toutefois se contenir. Prenant le premier la parole, il confessa ingénument à son collègue que « l'aveu qui venait de sortir de sa bouche le pénétrait de tristesse. Il lui rappela que Bossuet avait jadis hautement réclamé contre Louis XIV, dont une décision prise en conseil avait prescrit aux évêques de lui soumettre leurs mandemens. Le roi, en raison de ses grands mérites et des services qu'il avait rendus à l'église, avait exempté Bossuet de la mesure. Celui-ci avait refusé l'exemption, disant qu'il la voulait pour l'épiscopat français tout entier, et Louis XIV avait retiré son arrêt (1)... » — « D'ailleurs, ajouta M. de Broglie, comment M. de Nantes n'avait-il pas réfléchi qu'il avait ainsi violemment compromis non-seulement les membres de la commission, qui pouvaient songer à modifier son projet d'adresse, mais le concile lui-même, qui avait aussi le droit d'y introduire de notables changemens, et même, si cela lui convenait, de le rejeter entièrement? Et quelle ne serait pas alors l'irritation du souverain!... » Insistant sur ce que la démarche de M. Duvoisin avait de coupable et d'inouï, car elle met-

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

tait les évêques en seconde ligne dans un acte qui les concernait aussi essentiellement, M. de Broglie fit sentir à quel point il était nécessaire que le concile agit, parlât, écrivit lui-même ses adresses ainsi que toutes les autres pièces officielles qui émaneraient de lui, sauf (ce qui restait à examiner) à pressentir ensuite sur le contenu l'opinion du souverain afin de ne pas exciter des orages.

L'évêque de Nantes, un peu troublé de cette apostrophe, essaya de se justifier en se rejetant sur les difficultés des circonstances, en disant qu'il ne fallait pas faire cabrer l'empereur; mais tous les membres de la commission, justement effrayés sans doute de la situation compromettante où les avait placés l'indiscrétion de leur collègue, appuyèrent vivement l'opinion de M. de Broglie. « M. Duvoisin, confondu alors et comme atterré, demeura couvert de honte, dit la relation manuscrite à laquelle nous empruntons quelques-uns de ces détails, et fut réduit au plus complet silence. » Si nous nous en rapportons au journal de M. de Broglie, les sarcasmes même ne lui furent point épargnés. « Au reste, monseigneur, lui aurait dit le cardinal Fesch, quelque peu jaloux de son crédit à la cour, c'est à vous de présenter nos idées à l'empereur, car il a dit récemment que vous le faisiez bon catholique en lui parlant religion, tandis qu'un autre évêque le ferait protestant. » Nous ne savons si M. de Nantes trouva le compliment très gracieux. « En effet, ajouta aussitôt après l'évêque de Troyes, M. de Boulogne, afin sans doute que son collègue ne pût se tromper sur les sentimens de la commission, vous n'avez pas, monseigneur, de quoi vous vanter beaucoup (1). » L'incident qui venait de se produire ouvrait évidemment la voie aux récriminations, car dans cette même réunion, l'évêque d'Évreux ayant fait remarquer sans beaucoup d'à-propos que c'étaient les commissions ecclésiastiques dont il faisait partie qui en 1810 et 1811 avaient les premières donné l'idée de convoquer le présent concile, M. de Broglie se hâta de lui demander « s'il était sûr que ce fût là ce qu'il avait fait de mieux dans sa vie. — A quoi M. de Barral, archevêque de Tours, avait répondu : Nous avons très bien fait. — Oui, vraiment, ce fut un bel ouvrage, reprit à son tour son collègue de Gand. Pour tirer d'embarras quelques évêques qui pouvaient et qui devaient sans façon se déclarer incompetens, vous avez demandé un concile national, et qu'avez-vous gagné? Un an de répit! Mais vous voilà retombés de nouveau plus rudement, et nous tous avec vous, dans une quantité d'embarras qui mettent en péril la cause même de l'église. — Cette fois M. de Tours ne répliqua point (2). »

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

(2) *Ibid.*



De si aigres discussions n'avançaient pas beaucoup les affaires. Elles marchaient d'autant moins vite que le concile avait nommé, on ne sait pourquoi, une autre commission qui devait préparer un certain mandement dont, les premiers momens passés, il ne fut plus jamais question. Le cardinal Fesch avait voulu que la commission de l'adresse et celle du mandement se réunissent ensemble. A l'une de ces séances, le projet mis en avant par M. Duvoisin fut relu en entier et discuté article par article. M. de Broglie ouvrit l'avis que l'on devait commencer par demander au nom du concile la liberté de Pie VII, et se borner pour tout le reste à des hommages de dévouement, de fidélité et de respect pour la personne du souverain; mais il ne fut pas appuyé. Il lui fut répondu, ce qui n'était que trop vrai, que l'empereur voulait autre chose, et que sans cela il se mettrait dans une grande colère. En vain M. de Broglie remontra qu'il y avait des choses plus redoutables encore pour des évêques que la colère du prince, que tout s'était perdu et se perdrait encore de plus en plus par la faiblesse des évêques; en vain il prédit, et en cela du moins il ne fut pas le seul, que l'adresse, telle qu'elle était rédigée, ne passerait jamais au concile. Les membres de la commission ne voulurent jamais aller aussi loin que l'évêque de Gand; ils se contentèrent de retrancher du texte primitif une certaine quantité de phrases et d'expressions qu'ils jugeaient malsonnantes. Quant à la question de l'excommunication, longuement et directement traitée dans le projet d'adresse, ils se bornèrent à poser certains principes généraux. De ce travail de révision, de cette cote mal taillée entre l'approbation et la critique, il sortit une pièce assez informe que l'évêque de Nantes avouait ne plus lui plaire du tout. Personne au fond n'en était satisfait, « car, dit notre relation manuscrite, la crainte de se compromettre avec l'empereur avait affaibli beaucoup l'expression des pensées de la majorité de la commission, et lui avait fait conserver beaucoup trop d'une adresse qu'il eût fallu rejeter tout entière (1). » Quant à M. de Broglie, il déclara que jamais il ne signerait cette adresse.

Pendant tout le temps pris par ces discussions, le concile avait comme chôme, attendant que la commission de l'adresse eût fini son travail. Il se réunit de nouveau dans le courant de la dernière semaine de juin, et tint coup sur coup deux ou trois congrégations générales. Quel accueil les prélats réunis allaient-ils faire au projet assez considérablement modifié de l'évêque de Nantes? L'attente de cette discussion préoccupait justement l'empereur et les prélats

(1) Relation manuscrite du concile national de 1811 trouvée dans les papiers de M. de Broglie, évêque de Gand.

de son parti, car elle ne pouvait manquer de fournir les plus clairs indices sur les véritables dispositions du corps entier de l'épiscopat. Au début de la séance, le cardinal Fesch donna lecture d'une lettre par laquelle le grand-maître des cérémonies le prévenait que l'empereur recevrait le concile le dimanche 30 juin. Un paragraphe de cette lettre disait d'ailleurs expressément que l'adresse sur laquelle les évêques s'apprêtaient à délibérer devait être au préalable communiquée à sa majesté (1). Ceux qui avaient conseillé cette démarche à double sens, où perçait la menace, à peine déguisée sous l'apparence d'une politesse, connaissaient fort mal à coup sûr le tempérament ordinaire des assemblées délibérantes. Jamais, si grande que soit leur complaisance, elles n'ont aimé qu'on leur mît aussi ouvertement le marché à la main. M. Duvoisin put s'en apercevoir lorsqu'il eut donné connaissance au concile de son projet d'adresse, immédiatement traduit en italien par l'un de ses collègues pour ceux des membres de l'assemblée qui ne comprenaient pas le français. Avant que la lecture n'en fût complètement finie, avant qu'aucune bouche ne se fût ouverte pour l'attaquer ou le défendre, déjà les deux ministres de l'empereur présents aux délibérations du concile avaient pu deviner, rien qu'à regarder l'attitude des quatre-vingt-quinze évêques qu'ils avaient devant eux, à quel point les choses se passeraient autrement cette fois que dans la réunion des sept commissaires de l'adresse. S'il avait naguère été si affecté de l'accueil fait au document qu'il avait avec tant de confiance élaboré de compte à demi avec le chef de l'état, combien M. Duvoisin dut souffrir davantage encore de l'épreuve que subissait alors son malencontreux travail ! Malgré tant de retouches auxquelles il lui avait fallu consentir, le confident de Napoléon put lire dans les yeux de tous les membres du concile la même expression de stupéfaction et de mécontentement qu'il avait déjà entrevue chez les membres de la commission de l'adresse, mais non plus aujourd'hui mélangée de réserve ni de crainte. Après un moment de silence assez long, et qui pesait évidemment à tout le monde, un des prélats se leva brusquement ; c'était l'évêque de Jéricho, M. de Droste, suffragant de Munster, personnage assez peu connu, même de ses collègues, qui se fit en cette occasion, comme malgré lui, l'interprète des sentimens de tous. Sans préparation, sans phrases, sans apprêt, on l'entendit demander avec impétuosité que le concile réclamât avant toutes choses « la liberté du pape. » Un bruit confus où dominait l'approbation couvrit aussitôt ses brèves paroles. Alors, d'une voix belle

(1) *Mémoires sur les affaires ecclésiastiques* (M. Jauffret), t. II, p. 443.

et forte, avec cet élan de l'âme et du cœur qui, au dire de M. de Broglie, donnait à ses paroles l'accent d'une magnifique éloquence : « Eh quoi ! messeigneurs, s'écria l'évêque de Chambéry, il n'est pas question de la liberté du pape dans l'adresse qu'on vient de nous lire ! Que faisons-nous donc ici, évêques catholiques réunis dans un concile sans pouvoir même communiquer avec notre chef ? Il faut, oui, il faut que nous demandions à l'empereur la liberté du saint-père. C'est notre droit, c'est aussi notre devoir. Nous le devons non-seulement à nous-mêmes, mais nous le devons aussi aux fidèles de nos diocèses, que dis-je ? à tous les catholiques de l'Europe et du monde entier... N'hésitons pas, allons, il le faut, allons nous jeter tous en corps aux pieds de l'empereur pour obtenir cette indispensable délivrance (1). » Quel fut l'effet de cette vigoureuse apostrophe, ceux-là seuls peuvent le soupçonner qui ont été personnellement témoins de l'ascendant irrésistible qu'en peu de minutes un orateur peut conquérir sur l'assemblée à laquelle il s'adresse, lorsqu'il sait donner aux sentimens secrets qui en agitent tous les membres une forme vive et saisissante. L'enthousiasme était à son comble, et bientôt il devint évident que la motion de l'évêque de Chambéry, si profondément sympathique à l'immense majorité des prélats, ne pouvait être combattue en face ; personne ne l'essaya.

Pour détourner quelque peu l'entraînement qui menaçait d'emporter le vote de tous ses collègues, l'archevêque nommé de Malines, en tacticien habile qu'il était, s'efforça de soulever au sein du concile une question de dignité, et de faire appel à la susceptibilité des prélats. S'attachant aux derniers mots qui venaient d'être prononcés par l'évêque de Chambéry, il objecta qu'il ne pouvait convenir à un concile d'aller se jeter aux pieds d'un prince, quel qu'il fût. Cette diversion ne lui réussit guère. « Monsieur, repartit vivement l'évêque de Chambéry, je connais, je respecte et je saurai défendre autant que qui que ce soit la dignité épiscopale ; mais, croyez-moi, des évêques peuvent très bien se jeter aux pieds de leur souverain temporel pour obtenir la liberté de leur chef spirituel, et n'est-ce donc pas le cas dans une cause aussi grande de suivre les conseils de l'apôtre qui nous dit : *Pressez à temps et à contre-temps, reprenez, suppliez, menacez ?* » Puis, s'animant de plus en plus : « Comment, s'écria-t-il, le chapitre de Paris a bien pu demander la grâce de M. d'Astros, l'un de ses membres, et nous n'aurions pas, nous, le courage de demander la liberté du pape ! Et pourquoi l'empereur s'en irriterait-il ? Messeigneurs, la Divinité

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

elle-même consent à être sollicitée, poursuivie, importunée par nos prières; les souverains sont l'image de Dieu sur la terre, de quel droit se plaindraient-ils, si nous en agissons avec eux comme avec le maître du ciel? » Ces paroles, prononcées avec une fierté toute pontificale et un accent déchirant, enlevèrent l'assemblée presque entière. Les prélats amis de la cour étaient consternés, et l'un d'eux, se tournant vers son voisin, lui murmura d'une voix basse à l'oreille : « Nous y voilà, comme je l'avais, hélas! si bien prévu (1). » Les pères du concile en effet ne se possédaient plus. M. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, l'archevêque de Turin et l'évêque de Soissons appuient à plusieurs reprises avec beaucoup d'insistance la proposition de leur collègue de Chambéry. Seuls, le cardinal Maury, M. de Pradt et M. d'Osmond, évêque nommé de Florence, hasardent quelques objections, représentant que la liberté du saint-père et tout ce qui le concernait ne faisaient pas l'objet précis de l'adresse. Ces évêques, dont la situation n'était pas tout à fait semblable à celle de leurs collègues, puisqu'ils occupaient des sièges pour lesquels ils n'avaient pas reçu l'institution canonique, ne furent guère écoutés. M. d'Osmond en particulier déplut évidemment à l'immense majorité du concile quand il termina ses observations en rappelant que les grandes assemblées s'étaient le plus souvent mal trouvées d'avoir cédé à des mouvemens d'émotion irréfléchie. Il était grand temps que le cardinal Fesch intervint.

Jusque-là le président du concile avait laissé passer sans mot dire toutes les paroles enflammées qui venaient de jeter au milieu de l'assemblée une animation aussi extraordinaire. Il était clair qu'il n'avait pas écouté sans plaisir les généreuses protestations des évêques en faveur du pape, et l'élan qui les portait à vouloir immédiatement réclamer sa mise en liberté n'avait pas semblé rencontrer de sa part la moindre désapprobation. Cependant, s'il persistait à se taire, il n'était pas difficile de comprendre qu'un acte des plus significatifs de la part des pères du concile allait bientôt succéder aux paroles prononcées. A voir seulement la contenance de plus en plus embarrassée des deux ministres des cultes de France et d'Italie, le cardinal ne pouvait se dissimuler l'accueil que recevrait aux Tuileries la démarche projetée. Les gestes désespérés de M. Bigot de Préameneu et ses propres souvenirs ne lui permettaient pas d'oublier que l'empereur ne lui avait rien tant recommandé que de veiller rigoureusement à ce que le concile ne se risquât jamais à prendre aucune initiative, et surtout à s'adresser brusquement à lui par la voie des motions d'ordre. Le danger était imminent; s'il

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

ne voulait perdre tout crédit auprès de son neveu, c'était à lui de le conjurer. Plus habile qu'il ne l'avait été en d'autres circonstances, le cardinal Fesch commença prudemment par déclarer que la proposition émanée de l'évêque de Jéricho, et si dignement soutenue par les évêques de Chambéry, de Soissons, de Turin et de Bordeaux, était au fond du cœur de tous les membres de l'assemblée, et répondait parfaitement à ses propres sentimens. Si le concile ne devait durer que peu de jours, on pourrait sans doute hasarder une semblable démarche; toutefois, en la faisant, on s'exposerait certainement à exciter la très grande mauvaise humeur du chef de l'état. Peut-être aussi serait-il répondu que le pape n'était nullement prisonnier, et qu'il pouvait sortir de Savone pour aller ailleurs. Le vrai moment de s'exprimer comme il convenait sur ce sujet ne viendrait-il pas avec infiniment plus d'opportunité quand on traiterait la question de l'institution canonique? Alors surtout, alors seulement, il y aurait lieu de parler à l'empereur de la déplorable situation du saint-père (1).

Ces observations du président du concile, présentées avec beaucoup de ménagement et de douceur, firent à l'évêque de Gand l'effet d'avoir été dictées au cardinal par les meilleures intentions. Elles produisirent probablement la même impression sur le concile lui-même. En tout cas, elles servirent à chacun d'avertissement. Tout le monde, en entendant ces paroles pleines de réserve de l'oncle de l'empereur, comprit de reste combien la soudaine revendication de la liberté du pape avait chance de mécontenter en haut lieu. On se le tint pour dit, et le concile, tout à l'heure plein de feu, devint tout à coup de glace pour la proposition de l'évêque de Jéricho. Avec beaucoup de présence d'esprit, le cardinal Caselli demanda néanmoins que mention fût faite au procès-verbal de l'assentiment unanimement donné en principe par le concile à l'idée de revendiquer la liberté du souverain pontife. Cela fut universellement accepté. M. de Broglie, qui ne pouvait se dissimuler combien il était déjà mal noté à la cour impériale, n'avait pris nulle part à cette discussion. Il s'était imposé la règle de ne se mettre jamais en avant dans les congrégations générales, à moins que les circonstances ne l'exigeassent impérieusement, et quand personne ne se présenterait. C'était sa pensée constante de n'apparaître qu'en seconde ligne. C'est pourquoi, après avoir dans la commission particulière invité le premier ses collègues à réclamer hautement la délivrance du saint-père, il s'était interdit d'appuyer personnellement cette motion quand elle avait été portée devant le concile, s'étant con-

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

tenté d'échauffer sous main avant l'ouverture de la séance le zèle de tous ses collègues (1). Assez triste du résultat définitif de ses efforts, mais un peu consolé par l'insertion ainsi glissée au procès-verbal, il ne put s'empêcher de faire remarquer tout bas à son voisin, le cardinal Spina, « qu'après tout la motion n'était qu'ajournée, » se réservant sans doute de la reprendre un jour pour son propre compte.

Quand on eut décidé qu'on continuerait la discussion du projet d'adresse, on s'aperçut qu'un de ces brusques reviremens d'opinion fréquemment remarqués dans toutes les réunions délibérantes, et dont les pères du concile devaient plus d'une fois donner eux-mêmes le spectacle, venait de s'opérer au sein de l'assemblée. Les prélats allaient maintenant se montrer d'autant moins disposés à subir l'influence indirecte du chef de l'état qu'ils venaient de faire preuve à son égard d'une complaisance qui leur avait plus coûté. Les Italiens, qui n'avaient peut-être pas très bien saisi le sens de ce qui venait de se passer, commencèrent l'attaque en réclamant beaucoup de changemens, d'ailleurs assez insignifiants, au projet de l'évêque de Nantes. M. de Broglie, voyant la discussion sérieusement engagée, demanda qu'on insérât dans l'adresse le préambule de la déclaration du clergé en 1682. C'était, si nous ne nous trompons, le passage naguère cité par l'abbé Émery en présence de l'empereur dans la solennelle séance du conseil d'état où il avait été appelé peu de temps avant sa mort. Ce préambule de la déclaration contient en effet l'affirmation la plus positive des droits et des privilèges du saint-siège. L'évêque de Gand était suspect d'opposition, et son avis ne fut point soutenu. Peu de temps après, l'évêque d'Angers, M. de Montault, reprit la même motion avec plus de succès, mais sans obtenir encore ce qu'il demandait. Enfin l'archevêque nommé de Florence, M. d'Osmond, développa doucement, en termes également respectueux pour le pouvoir civil et pour le saint-siège, une thèse à peu près identique. Ce prélat ne pouvait, lui, être accusé d'aucune arrière-pensée. Ce qu'il proposait d'emprunter au préambule de la déclaration de 1682 parut convenir si bien aux circonstances que le concile décida immédiatement qu'on l'insérerait dans l'adresse. Plusieurs points de cette même déclaration cités par M. Duvoisin rencontrèrent beaucoup de difficultés. L'évêque de Nantes, toujours sur la brèche, fit de son mieux pour parer aux objections à force de correctifs, mais le plus souvent sans y réussir. Quand vint le paragraphe de l'adresse qui parlait de la

(1) Relation manuscrite du concile national trouvée dans les papiers de M. de Broglie, évêque de Gand.

bulle d'excommunication, l'orage soulevé domina tous les efforts de l'habile confident de Napoléon, et lui-même comprit qu'il ne pourrait jamais réussir à le faire passer. Déjà, dans le sein de la commission particulière, quelques-uns de ses collègues lui avaient représenté à quel point il était imprudent de réveiller une question assoupie, et combien l'agitation politique que ce réveil causerait dans l'esprit des catholiques, surtout de l'autre côté des monts, serait contraire aux intérêts de l'empereur. Pour écarter leurs objections, l'évêque de Nantes avait dû donner à entendre que tel était bien également son avis, mais qu'il n'avait pas dépendu de lui de garder le silence sur un sujet aussi délicat. L'empereur avait exigé qu'il en parlât. Mis en présence du concile entier et frappé de la formidable opposition qu'il voyait se dresser devant lui, M. Duvoisin perdit courage, et, après un peu d'hésitation, offrit de supprimer le malencontreux paragraphe. Ce fut un soulagement universel.

Justement parce qu'il venait de céder sur un point aussi important, ce qui risquait de mécontenter beaucoup son maître, l'évêque de Nantes tenait d'autant plus à faire accepter plusieurs autres propositions qu'il avait également déduites du troisième article de la déclaration de 1682. La première était celle-ci : « quand une église suit une discipline approuvée par le saint-siège, un pape ne peut changer ni révoquer ce qu'ont accordé ses prédécesseurs. » Le cardinal Spina, avec beaucoup de calme, mais aussi de précision et de vigueur, se mit à combattre cette doctrine. Pour démontrer que l'assertion était fautive ou du moins n'était plus applicable, il s'appuya sur ce qui s'était passé tout récemment en France de l'aveu et sur la demande de Napoléon lui-même. « Le dernier concordat signé à Paris n'avait-il pas non-seulement détruit la discipline de l'ancienne église gallicane, mais bouleversé du même coup tout l'ordre ecclésiastique qui existait avant la révolution ? » Il était difficile que cette argumentation ne fût pas admise par une assemblée de prélats dont quelques-uns occupaient des sièges que les anciens titulaires réclamaient comme leur appartenant encore en vertu des anciens canons de l'église. Ainsi pris au défaut de la cuirasse, M. Duvoisin dut se rendre ou à peu près, et la proposition primitive fut modifiée en ces termes : « un pape ne peut révoquer ce qu'ont accordé ses prédécesseurs, sinon dans les circonstances extraordinaires et quand les besoins de l'église le demandent. »

Venait ensuite une seconde proposition, déduite, celle-là, du premier article de la même déclaration de 1682, et que M. Duvoisin avait rédigée de la façon suivante : « toute censure de l'église ou

de ses ministres prononcée pour affaires temporelles est, *ipso facto*, nulle et de nul effet. » A l'audition de ce paragraphe, un grand nombre de membres du concile, surtout les prélats italiens, témoignèrent une surprise indignée. Au dire de M. de Broglie, rien n'eût été plus facile que de montrer par des raisonnemens sans réplique la fausseté de cette allégation; mais, faute de temps, les prélats opposans préférèrent s'en tenir à la voie de l'autorité, c'est-à-dire donner simplement connaissance aux pères du concile des décisions prises en sens contraire par l'église réunie en corps et présidée par son chef spirituel. Déjà l'archevêque de Ravenne donnait à lire à ses voisins le décret du concile de Trente que l'on pouvait raisonnablement opposer à l'opinion de l'évêque de Nantes; déjà celui-ci se prenait à dire : « Oh ! si le concile de Trente parle ainsi, ... » quand le cardinal Maury se leva tout à coup avec l'intention évidente de prononcer un grand discours. La réputation de cet ancien membre de l'assemblée constituante, quoique déjà un peu diminuée auprès de ses collègues, était encore considérable. On écoutait avec beaucoup de curiosité son exorde assez embarrassé et ses distinctions un peu subtiles sur la différence des temps et sur la portée qu'il convient de donner à des sentences dogmatiques susceptibles peut-être de recevoir, suivant les circonstances, des interprétations très différentes, lorsque l'évêque de Gand l'arrêta court en lui disant : « Monseigneur, vous faites un commentaire. Ne serait-il pas plus opportun que vous lisiez tout simplement le texte du décret du concile de Trente ? (1). » Soit que le texte en question ne lui fût pas suffisamment favorable, soit plutôt que, de longue date habitué à lire sur les visages le sentiment de ceux auxquels il s'adressait, le vieux lutteur qui jadis avait bravé tant de bruyans orages afin de défendre les droits de l'église trouvât ce jour-là une insurmontable difficulté à lutter contre la muette indignation de ses pieux collègues, on le vit se rasseoir soudain pour se renfermer pendant le reste de la séance dans un silence complet. Plus courageux que son collègue de Paris, l'évêque de Nantes s'évertua encore à donner au décret émané du concile de Trente un sens que la majorité paraissait résolue à ne pas lui reconnaître. Son insuccès fut pareil. Le titulaire du siège de Citta-della-Pieve, le seul des prélats romains qui ait assisté au concile, connu d'ailleurs de l'autre côté des monts pour un théologien consommé, commença un troisième discours pour soutenir la même doctrine. Il ne put même pas l'achever, et s'interrompit tout à coup quand il entendit ses compatriotes, le cardinal Spina et l'évêque de Côme, lui crier de leur place que ses propres ouvrages

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.



étaient contraires à l'opinion qu'il défendait en ce moment. Les débats devenaient de plus en plus irritans, la confusion même allait s'y mettre, car on retombait forcément dans les questions de doctrine déjà débattues et réglées, lorsque le cardinal Spina remit un peu de calme dans les esprits par une réflexion aussi sage que pratique. « S'appuyant sur le témoignage de tous les évêques d'Italie, qu'il somma de confirmer son dire, il rappela combien ils avaient tous eu de peine à calmer les fidèles de ce royaume au sujet de l'excommunication. Le concile avait eu mille fois raison de n'en vouloir point parler dans son adresse. A quoi servirait cependant cette sagesse, si, à propos d'une proposition incidente et douteuse en elle-même, on allait réveiller maintenant cette formidable question? Tout serait de nouveau perdu; on allait de gaité de cœur rejeter les populations de l'Italie dans des troubles sans fin, si l'on publiait l'adresse avec le paragraphe qu'on discutait en ce moment. » C'était la raison même qui venait de parler par la bouche du cardinal Spina. Les membres de l'assemblée étaient d'ailleurs épuisés de fatigue. Ils décidèrent à la pluralité des voix qu'on bâtonnerait dans le projet d'adresse tout ce qui, de près ou de loin, avait trait à la bulle d'excommunication, et d'un commun accord la suite de la discussion fut remise au lendemain (1).

### III.

Lorsque les pères du concile se réunirent pour la seconde fois, le 27 juin, afin de continuer la discussion du projet d'adresse, ils pouvaient déjà connaître par leur président, le cardinal Fesch, et par l'évêque de Nantes, qui s'étaient rendus la veille au soir à Saint-Cloud, l'impression ressentie par l'empereur lorsqu'il avait appris ce qui s'était passé dans leur assemblée précédente. Son mécontentement avait d'abord été assez vif, mais il avait été peu à peu calmé par l'assurance que ces messieurs avaient pris sur eux de lui donner que rien n'était encore perdu, et que, somme toute, les choses marcheraient probablement assez bien. De colère contre les personnes, il n'en avait témoigné aucune, soit qu'il n'en ressentit point, soit que, plus maître de lui-même, il jugeât convenable de se montrer patient aussi longtemps qu'aucune résolution définitive n'aurait été prise par le concile. Il y a mieux : quelques complaisans de son entourage s'étant avisés, croyant sans doute faire leur

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand. — Lettre de M. Castelli, insérée dans les mémoires de l'abbé Baraldi, t. XII.

cour, de mal parler devant lui de l'évêque de Chambéry, il ne parut pas approuver du tout leur langage. La démarche généreuse de ce prélat ne déplaisait pas apparemment à cet instinct d'honneur qui d'ordinaire reste toujours si vivace chez les hommes de guerre. « On n'est jamais blâmable, leur répliqua Napoléon assez séchement, pour demander la liberté de son chef (1). »

Jusqu'à quel point, l'annonce de ces dispositions du souverain, relativement plus conciliantes qu'on ne s'en était flatté, agit-elle sur les membres de la pieuse assemblée, nous ne saurions le dire bien précisément. Il semble qu'elle donna un peu plus de confiance aux évêques formant ce qu'on appelait alors le parti de l'opposition, quoique cette qualification ne fût, à vrai dire, justifiée ni par les circonstances ni par les véritables sentimens de ceux auxquels elle était appliquée. Ce ne fut même pas du groupe des prélats français qui dans la dernière séance avaient le plus vivement critiqué le projet de M. Duvoisin que partirent les premières attaques. Cette fois, à la surprise générale, les évêques italiens ouvrirent le feu. Ils ne venaient à aucun degré faire acte de parti, car ils étaient la plupart partisans très zélés du gouvernement; mais on avait tant parlé devant eux de l'église gallicane, de ses maximes, des fameuses déclarations de 1682, qu'ils s'étaient crus obligés de venir exposer à leur tour quelles étaient sur les questions traitées les doctrines particulières à l'église italienne. M. Nava, évêque de Brescia, commença par lire, au nom d'un grand nombre de ses collègues d'outre-monts, un mémoire longuement raisonné contre l'admission des quatre articles et contre les conséquences que M. Duvoisin prétendait en tirer. Il s'appliquait à prouver que la plus grande partie de la catholicité rejetait les principes de l'assemblée de 1682, que ses collègues d'Italie et lui-même avaient continuellement écrit, enseigné et souvent protesté contre ce qu'on appelait les libertés de l'église gallicane. Il leur était par conséquent impossible de signer une adresse qui contiendrait deux des articles de ladite déclaration et les propositions encore plus dangereuses qu'on voulait tirer de ces deux premiers articles. Il cherchait à démontrer qu'il y avait une grave irrégularité et beaucoup d'inconvéniens à introduire dans

(1) *Mémoires historiques* de M. Jauffret, t. II, p. 44. — Nous croyons que l'empereur était parfaitement sincère dans cet hommage rendu à l'évêque de Chambéry. Plus tard il avait cessé de l'être, lorsque, dans les conversations tenues et les notes dictées à Sainte-Hélène, il s'est complu à répéter que le concile se serait honoré à ses yeux, s'il avait osé lui demander publiquement la délivrance de Pie VII. Ainsi que nous l'avons constaté par les instructions écrites données à son ministre des cultes, il avait pris toutes les précautions pour que cela fût impossible, et c'était par l'ordre positif de Napoléon que, bien malgré lui et contre son propre sentiment, le cardinal Fesch avait dû faire tout ce qui dépendait de lui pour empêcher cette démarche.

une adresse à l'empereur des questions qui n'avaient pu être examinées dans les différentes sections, comme l'exigeait expressément le cérémonial traditionnel de tous les conciles. Il termina en exprimant le vœu que tout ce qui avait trait à la doctrine fût retranché du projet d'adresse, et que les matières qui s'y rapportaient fussent toujours préalablement soumises à l'examen de tous les évêques. Se ralliant enfin à l'opinion émise par quelques prélats français, il demanda que l'adresse se bornât à porter au pied du trône les hommages de fidélité et de dévouement dus au souverain. Cette manifestation inattendue des sentimens du clergé italien étonna d'autant plus tous les auditeurs que l'évêque de Brescia était aumônier de l'empereur pour l'Italie. Les doctrines développées par le savant prélat ressemblaient d'ailleurs bien peu à celles qui avaient rempli les adresses naguère insérées dans *le Moniteur*, et personne n'en pouvait croire ses oreilles. Au sein de la majorité du concile, la satisfaction fut si grande de voir le secours inespéré qu'apportait aux adversaires du projet d'adresse l'adhésion de tant de prélats sur lesquels on ne comptait guère, que des applaudissemens se firent entendre dans la salle aussitôt que le cardinal Spina eut achevé de donner lecture à ses collègues de la traduction française du mémoire de M. Nava. Le cardinal Maury, très sensible au coup qui venait d'être porté à ses thèses favorites, se plaignit vivement qu'on eût osé, dans un concile composé en si grand nombre de prélats français, battre des mains en entendant soutenir des doctrines qui étaient la négation absolue de toutes les traditions de l'église gallicane. Cela était vrai; mais telle était l'animation des esprits que les différences antérieures paraissaient maintenant de bien peu de valeur aux membres de cette assemblée qui cherchaient à rallier dans un commun effort gallicans et ultramontains, pour défendre tous ensemble non-seulement l'autorité menacée du saint-siège, mais la liberté et la personne même du chef de la catholicité.

Au signal donné par l'évêque de Brescia, la discussion avait repris de plus belle. Les décrets du concile de Trente furent remis de nouveau sur le tapis en opposition aux articles de la déclaration de 1682. Tout aussitôt la bulle d'excommunication lancée par Pie VII contre l'empereur fut à son tour jetée à la tête des opposans, car c'était le grand cheval de bataille des prélats amis de la cour. Le cardinal Maury, désireux de reprendre une revanche éclatante de son échec de la veille, soutint que le saint-père avait en cette occasion outre-passé ses pouvoirs. Jusqu'alors aucun membre du concile n'avait osé prendre ouvertement la défense de cet acte du souverain pontife, car c'était s'exposer aux plus violentes colères du chef de l'empire français. Pareille considération n'était point faite

pour arrêter l'archevêque de Bordeaux, prélat d'un âge avancé et atteint d'une certaine surdité qui l'aurait empêché, même s'il l'eût voulu, de se rendre aux timides remontrances que lui adressaient en ce moment à demi-voix ses plus proches voisins. « Quoi! s'écriait-il, le saint-père a, dites-vous, excédé ses pouvoirs! Vous n'avez donc pas lu le concile de Trente, session XXII, chapitre XI? N'est-il pas assez formel et précis? *Si quem clericorum aut laicorum quacumque in dignitate, etiam imperiali aut regali præfulgeat, etc.* — C'est vrai, repartit le cardinal Maury, un peu stupéfait d'une citation qui le confondait, dit le biographe de M. d'Aviau; mais il faut s'entendre. C'est lorsqu'il y a faute notoire, crime avéré; autrement où serait l'indépendance des couronnes? — Qui prononcera alors, riposte l'archevêque de Bordeaux, sur la culpabilité du fait qui aura provoqué la censure? — L'opinion, » répondit à son tour l'archevêque nommé de Paris. A ces mots, M. d'Aviau, ne se contenant plus et se levant à demi de son siège, jeta sur la table du bureau, où il siégeait comme l'un des secrétaires de l'assemblée, un exemplaire du concile de Trente ouvert à l'article qui donne aux papes le droit d'excommunier les souverains, de quelque rang qu'ils soient; puis avec un geste indigné, d'une voix fatiguée, mais vibrante encore malgré sa faiblesse, il s'écria : « Eh bien! jugez le pape, si vous l'osez, et condamnez l'église, si vous pouvez (1)! » L'émotion avait gagné tous les membres du concile. L'effet produit fut énorme. « Cette scène, écrivait plus tard l'abbé de Pradt, vivra éternellement dans ma mémoire (2). »

Le sort du projet d'adresse était de nouveau remis tout entier en question. Profitant de l'avantage que leur donnait l'éloquente sortie de M. d'Aviau, l'évêque de Soissons et quelques-uns de ses collègues essayèrent de faire revenir l'assemblée au vœu exprimé par l'évêque de Brescia, de se borner, suivant l'usage, à des témoignages de fidélité et de dévouement pour la personne du prince. Cette motion avait grande chance d'être acceptée. Alors, recourant au moyen employé devant les membres de la commission, et qui lui avait déjà si mal réussi, l'évêque de Nantes s'échappa encore à dire que l'empereur connaissait l'adresse, et la voulait telle qu'elle était. Cet aveu, au dire de M. Jauffret, excita de violens murmures (3). « Une profonde indignation se manifesta dans l'assemblée, dit également le chanoine de Smet, quand elle entendit un langage aussi

(1) *Vie de monseigneur d'Aviau, archevêque de Bordeaux*, par l'abbé Lyonnet, t. II, p. 593.

(2) L'abbé de Pradt, *Histoire des Quatre Concordats*, t. II, p. 494.

(3) M. Jauffret, t. II, p. 444.

servile (1). » Si grande que pût être l'indignation de la plupart des pères du concile, elle n'alla pas jusqu'à les rendre si hardis que de retrancher de l'adresse tous les paragraphes qui leur déplaisaient. Ils se bornèrent à élaguer quelques membres de phrase et à tempérer les expressions trop vives. Après bien des débats, l'évêque de Nantes, qui avait pris tant de peine pour composer cette adresse avec l'agrément et presque sous la dictée de l'empereur, la vit dépecer et mettre en pièces sous ses yeux, article par article, comme le lui avaient d'avance prédit non-seulement M. de Broglie, mais aussi les évêques de Troyes, de Montpellier et le président du concile lui-même (2). Quand vint le moment de voter, telle qu'elle était sortie des délibérations de l'assemblée, cette pièce devenue passablement informe, le cardinal Maury, gagnant de vitesse l'évêque de Gand, demanda qu'elle ne fût signée que par le président et les secrétaires. Sa motion, dit M. de Broglie, fut acceptée avec une joie universelle. Sauf quelques prélats courageux qui réclamaient sans succès, cette échappatoire convenait en effet à tout le monde et surtout peut-être aux prélats les plus opposans, car elle ne compromettait personne. C'est ainsi que l'adresse fut enfin adoptée, non au scrutin secret ni à la majorité des voix, mais par assis et levé, mode de voter jusqu'alors inoui dans les annales des conciles.

Qu'allait dire l'empereur, et comment recevrait-il cette adresse si différente de celle qu'il avait espéré faire accepter par le concile? Telle était probablement la question que se posaient les prélats, non sans quelque anxiété, quand ils quittèrent la salle de l'archevêché où venait de se passer cette orageuse séance. Dès le soir même, l'empereur avait été averti par ses confidens des graves modifications qu'avait dû subir un travail auquel il n'avait pas dédaigné de mettre la main. Son mécontentement fut très vif et devint bientôt public. Dès le lendemain 28 juin, il écrivit au ministre des cultes pour lui dire de lui faire connaître en détail les changemens faits à l'adresse que le concile devait lui présenter, et si cette pièce était signée de tous les évêques (3). Le même jour, il réunissait à Saint-Cloud dans une même conférence M. Bigot, ministre des cultes, et M. Duvoisin. Il ne leur cacha point sa mauvaise humeur. « Les évêques s'étaient bien trompés, s'ils pensaient qu'ils auraient le dernier mot avec lui. » Le samedi 29 juin, il charge en effet l'un de ses ministres de déclarer aux députés de la nation que « le concor-

(1) *Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique*, par le chanoine de Smet, p. 228.

(2) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

(3) Lettre de l'empereur à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 28 juin 1811. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*)

dat n'existe plus, et que les évêques ne sont assemblés que pour aviser aux moyens de pourvoir aux sièges vacans et à ceux qui viendront à vaquer conformément à ce qui se pratiquait sous Charlemagne (1). » C'était là un premier signe de colère et comme une sorte d'avertissement donné aux prélats opposans, afin qu'ils ne s'aventurassent point à sortir du cercle dans lequel il entendait les renfermer. Ce n'était pas tout. Cette adresse qu'il avait pris la peine d'inspirer directement lui-même, il ne voulait plus en entendre parler. Il ne lui convenait même plus de recevoir le dimanche suivant le concile, qui devait ce jour-là lui être présenté en corps. Il ne consentait même plus à permettre qu'il se réunît pour discuter soit le mandement dont il était en train de s'occuper, soit tout autre sujet, sans en avoir préalablement reçu l'autorisation, qu'il lui ferait passer, quand cela lui plairait, par son ministre des cultes. Ses discussions étaient aussi oisives que dangereuses. Dorénavant il ne devait plus songer qu'à répondre au message impérial à propos de l'institution canonique, et pour cela Napoléon lui donnait huit jours. Toutes ces mesures *ab irato* furent prises à l'instant même, et les ordres expédiés en conséquence.

Le samedi 29 au matin parvint aux évêques un billet sans date par lequel le cardinal Fesch les prévenait que la présentation à l'empereur n'aurait pas lieu. Cependant quelques prélats ne se rendirent pas moins, le lendemain dimanche, à la messe impériale. L'empereur affecta de recevoir certains d'entre eux avec beaucoup de hauteur et de dédain, comme s'il n'attachait pas la moindre importance à ce qu'ils pouvaient dire ou ne pas dire, faire ou ne pas faire; il affecta de traiter les autres avec une bienveillance étudiée. M. Borelli, évêque de Côme, qui joignait une grande simplicité à beaucoup de courage, ayant osé lui donner à entendre qu'il serait convenable d'envoyer une seconde députation au pape, et lui parler avec émotion des souffrances de Pie VII : « Oui, c'est un bon homme, dit négligemment Napoléon. — C'est non-seulement un bon, mais un saint homme, » reprit le prélat. Plusieurs évêques italiens se plainquirent hautement à lui qu'on eût falsifié dans *le Moniteur* les adresses imposées, il y avait quelques mois, aux chapitres de leur pays. L'effet qu'il avait voulu en tirer étant produit, l'empereur parut se soucier assez médiocrement de leurs plaintes. Après la messe, apercevant dans un des salons un groupe d'évêques qui s'entretenaient des affaires du jour, il s'approcha d'eux et leur dit : « J'ai voulu faire de vous des princes de l'église, c'est à vous de voir si vous n'en serez désormais que les bedeaux. Le pape refuse

(1) Exposé de la situation de l'empire de 1811.

d'exécuter le concordat; eh bien! je ne veux plus du concordat. » M. d'Osmond, archevêque nommé de Florence, qui ne se trouvait pas bien loin de là, s'avança respectueusement et lui dit : « Sire, votre majesté ne déchirera pas de ses propres mains la plus belle page de son histoire. » Napoléon, insistant, répliqua « que les évêques avaient agi comme des lâches. — Non, sire, dit encore M. d'Osmond, car ils ont pris le parti du plus faible. » Cette réponse parut irriter l'empereur, et, faisant entendre à son interlocuteur que ce n'était pas à lui qu'il s'adressait, il lui tourna le dos. Le lendemain, M. d'Osmond recevait la visite de beaucoup de ses collègues, les uns contens, les autres effarouchés du langage qu'il avait tenu à l'empereur. Le cardinal Fesch ne lui dissimula point qu'il lui semblait qu'il était peut-être allé trop loin. « La seule faute que je puisse avoir commise, répondit avec assez d'à-propos M. d'Osmond, c'est d'avoir articulé ce que votre éminence aurait dû dire (1). »

Napoléon savait très bien ce qu'il faisait quand il tâchait d'agir ainsi fortement sur les prélats, que ces brusques manières avaient alors pour but d'intimider. En effet, la question véritablement importante, celle qui avait motivé la réunion du concile et qui regardait l'institution canonique, demeurait encore à résoudre. Par elle-même, cette question est si grave, et la place qu'elle a tenue dans les délibérations de la docte assemblée est si considérable, que nous la réservons pour notre prochaine étude.

D'HAUSSONVILLE.

(1) *Vie de M. d'Osmond*, par l'abbé Guillaume, p. 587.

---

---

# M<sup>ME</sup> DE ROCHEFORT

## SA FAMILLE ET SES AMIS

---

### I.

LA COMÉDIE DE SOCIÉTÉ AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

---

Dans une lettre souvent citée, écrite en 1766 à son ami le poète Gray, Horace Walpole passe en revue les femmes les plus considérables de la société parisienne, et après avoir parlé successivement de M<sup>mes</sup> Geoffrin, du Delfand, de Mirepoix, de Boufflers, arrivant à M<sup>me</sup> de Rochefort, il nous la présente ainsi : « M<sup>me</sup> de Rochefort diffère de tout le reste. Son jugement est juste et délicat, avec une finesse d'esprit qui est le résultat de la réflexion; ses manières sont douces et féminines, et, quoique savante, elle n'affiche aucune prétention. Elle est l'amie décente (*decent friend*) de M. de Nivernois, car vous ne devez pas croire un mot de ce qu'on lit dans leurs nouvelles; il faut ici la plus grande curiosité ou la plus grande habitude pour découvrir la plus légère liaison entre les personnes de sexe différent, aucune familiarité n'est permise que sous le voile de l'amitié, et le dictionnaire de l'amour est aussi prohibé que semblerait l'être à première vue son rituel. » Walpole soulève ici une question délicate, sur laquelle on reviendra plus loin; contentons-nous pour le moment de faire remarquer qu'à l'époque où il écrivait ces réflexions à propos de M<sup>me</sup> de Rochefort, celle-ci était âgée de cinquante ans, et que le duc de Nivernois avait exactement le même âge.



Le président Hénault nous a laissé de son côté deux portraits de M<sup>me</sup> de Rochefort. L'un date de la jeunesse de cette aimable femme, et, quoiqu'il soit un peu long, il mérite d'être cité presque tout entier.

« Pour commencer par la figure de M<sup>me</sup> la comtesse de Rochefort, dit le président, elle n'a rien de frappant ni qui surprenne, mais elle acquiert à être regardée; c'est l'image du matin, où le soleil ne se lève point encore, et où l'on aperçoit confusément mille objets agréables. Quand elle parle, son visage s'éclaire; quand elle s'anime, sa physionomie se déclare; quand elle rit, tout devient vivant en elle, et on finit par aimer à la regarder, comme on se plaît à parcourir un paysage où rien n'attache séparément, mais dont la composition entière est le charme des yeux.

« On ne comprend pas comment, en arrivant dans le monde, M<sup>me</sup> la comtesse de Rochefort a pu connaître si tôt et ses usages et les hommes qui l'habitent; tout a l'air en elle de la réminiscence; elle n'apprend point, elle se souvient, et tout ce qui la rend malgré cela si agréable aux autres, c'est que sa jeunesse est toujours à côté de sa raison; elle n'a l'air sensé que par ce qu'elle dit, et jamais par le ton qu'elle y donne; elle juge comme une autre personne de son âge danse ou chante; elle ne met pas plus de façon à raisonner qu'à se coiffer; aussi est-elle aussi naturelle dans ses expressions que dans sa parure; la coquetterie est un défaut qu'elle n'aura pas de mérite à vaincre, elle ne la connaît pas plus que la recherche des pensées et le tour maniéré des expressions.

« Quelque indiscretion qu'il y ait à oser prononcer sur le caractère des jeunes femmes, on peut quasi promettre à M<sup>me</sup> la comtesse de Rochefort de n'être jamais malheureuse par les passions folles et inconsidérées. Si jamais un homme parvenait à lui plaire, j'ose l'assurer qu'il n'aura à craindre ni orages, ni écueils; son âme est aussi constante que décidée. Ce qui doit le plus surprendre en elle, c'est la fermeté de son caractère; ses résolutions sont promptes et justes; l'expérience en fait d'esprit naît ordinairement de la comparaison qui prépare et qui assure nos jugemens, elle a su se passer de tous ces secours présentés aux âmes ordinaires; elle jugera sûrement du premier ouvrage, tout comme elle a pris des partis sensés dans des affaires où, toute jeune qu'elle est, elle s'est trouvée obligée de se décider par son seul conseil. »

A ce portrait, il faut joindre une esquisse du même peintre représentant le même modèle à un âge plus avancé.

« M<sup>me</sup> de Rochefort, dit le président dans ses *Mémoires* récemment publiés, est digne de l'amour et de l'estime de tous les honnêtes gens... Les grâces de sa personne ont passé dans son esprit, elle a fait des amis

de toutes ses connaissances. Je ne sais si elle a des défauts. Il ne lui manquait que d'être riche, mais elle vivait honnêtement avec un très médiocre revenu. Elle s'avisa de nous donner un jour à souper, nous essayâmes sa cuisinière, et je me souviens que je mandai alors qu'il n'y avait de différence entre cette cuisinière et la Brinvilliers que l'intention.»

L'homme qui a tenu la plus grande place dans la vie de M<sup>me</sup> de Rochefort et de qui l'on disait qu'il avait été quarante ans son ami et quarante jours son mari, le duc de Nivernois (1) nous a laissé également deux portraits d'elle. Le premier est celui d'une très jeune femme, on lui donne généralement la date de 1741, et il est en vers.

Sensible avec délicatesse  
 Et discrète sans fausseté,  
 Elle sait joindre la finesse  
 A l'aimable naïveté;  
 Sans caprice, humeur ni folie,  
 Elle est jeune, vive et jolie;  
 Elle respecte la raison,  
 Elle déteste l'imposture;  
 Trois syllabes forment son nom (2),  
 Et les trois Grâces sa figure.

Quarante-cinq ans après la date de ce portrait, quand il eut perdu son amie, devenue sa seconde femme, le duc de Nivernois réunissait quelques opuscules d'elle en un petit volume publié en 1784, et y ajoutait une courte et touchante préface, adressée aux amis de la défunte, qui représente cette intéressante personne sous un autre aspect. « J'ai rassemblé, dit le duc, ces opuscules bien dignes d'être conservés comme des monumens précieux. Hélas! c'est tout ce qui reste de la femme la plus parfaite qui ait jamais vécu. Je vous dédie ce recueil, à vous ses excellens amis, qui la pleurez presque autant que moi. Vous y trouverez à chaque ligne l'empreinte de son cœur, de son esprit, de ce caractère adorable et toujours égal qui faisait le charme de sa société et qui a fait pendant tant d'années le bonheur de ma vie. Vous ne lirez pas une seule page sans attendrissement, vous mêlerez encore vos larmes aux miennes. Je vous en remercie; c'est la seule espèce de consolation que votre amitié puisse me donner. »

Il semble qu'une femme qui a inspiré des attachemens si vifs et si durables, dont le nom se rencontre souvent dans les mémoires

(1) M<sup>me</sup> de Rochefort mourut mariée en secondes noces au duc de Nivernois; mais comme elle ne porta ce nom que très peu de jours, du 14 octobre au 5 décembre 1782, nous lui laissons le nom sous lequel elle a été connue au xviii<sup>e</sup> siècle.

(2) M<sup>me</sup> de Rochefort s'appelait Thérèse de son nom de baptême.

et les correspondances du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui, dans des conditions de fortune assez modestes, a été le centre d'une société choisie, il semble qu'une telle femme devrait être aussi connue que les autres dames notables du XVIII<sup>e</sup> siècle, et cependant il n'en est rien. Les quelques citations que nous venons de faire représentent presque tout ce que l'on sait sur la comtesse de Rochefort. Le recueil de pensées et d'opuscules sortis de sa plume, imprimé en 1784 pour ses amis par le duc de Nivernois, fut tiré à un si petit nombre d'exemplaires qu'il est devenu excessivement rare, on ne le trouve même pas à la Bibliothèque impériale, et il nous a été plus facile de nous procurer le manuscrit qui a servi à l'impression du livre que le livre lui-même (1). Dans un temps enfin où la littérature épistolaire s'est enrichie d'un si grand nombre de pages écrites par les dames du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'a pas encore été publié, croyons-nous, une seule lettre de la comtesse de Rochefort.

Cette pénurie de documens sur une personne dont on a parlé assez pour exciter la curiosité du public et pas assez pour la satisfaire nous fait espérer qu'on ne lira pas sans intérêt sur M<sup>me</sup> de Rochefort des détails nouveaux puisés surtout dans une correspondance inédite entre elle et quelques amis. Cette correspondance manuscrite, que le duc de Nivernois ne savait pas avoir été conservée quand il publia en 1784 le petit volume dont nous venons de parler, et dans laquelle il figure pourtant lui-même, est bien plus propre encore que le volume en question à nous faire apprécier l'esprit et le caractère de sa seconde femme; on y trouve un grand nombre de lettres d'elle écrites au courant de la plume, sans aucune prévision de publicité et avec des indications qui sont de nature à mettre en lumière certaines nuances curieuses de la vie intellectuelle, morale et sociale des hautes classes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, comme cette série de lettres, qui commence en 1757, s'applique principalement à la seconde partie de la vie de M<sup>me</sup> de Rochefort, nous devons d'abord réunir ici tous les renseignemens que nous avons pu recueillir sur la première.

## I.

Marie-Thérèse de Brancas appartenait à une famille d'origine étrangère, mais qui depuis deux siècles avait déjà conquis un rang élevé parmi la noblesse française. Les Brancas (Brancaci), originaires

(1) Nous devons la communication de ce manuscrit à la gracieuse obligeance de M<sup>me</sup> la duchesse de Noailles, arrière-petite-fille du duc de Nivernois. Il est intitulé *Opuscules de divers genres*, par M<sup>me</sup> la comtesse de Rochefort, depuis duchesse de Nivernois.

de Naples, établis en France sous Charles VII, sont brillamment représentés au xvi<sup>e</sup> siècle par André de Brancas, gouverneur de Rouen, amiral de France, seigneur de Villars, un des plus opiniâtres et des plus vaillans chefs de la ligue; Sully a dit de lui qu'il était la droiture et la bravoure mêmes, mais que ses premiers mouvemens étaient d'une extrême violence. Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, les Brancas de France étaient divisés en deux branches. L'amiral de Villars appartenait à la branche cadette, devenue bientôt, comme cela arrivait souvent, plus riche et plus notable que l'autre. L'amiral étant mort non marié, son frère, George de Brancas, obtint en 1652 l'érection de la terre de Villars en duché-pairie. C'est à cette branche cadette qu'appartenait le comte de Brancas, célèbre par ses distractions, et qui a servi de modèle au *Ménalque* de La Bruyère. Suivant Saint-Simon, ce Brancas, qui était le neveu du premier duc de Villars, avait été fort lié avec M<sup>me</sup> Scarron, qui s'en souvint toute sa vie. Le neveu de celui-là, troisième duc de Brancas-Villars, ne fut célèbre que par son cynisme spirituel et désordonné. Il fut un de ces compagnons de débauche du régent connus sous le nom de *roués* (1). Quant au père de M<sup>me</sup> de Rochefort, Louis de Brancas, des comtes de Forcalquier, marquis de Céreste, chef de la branche aînée, il naquit le 19 janvier 1672, et mourut en 1750 lieutenant-général de Provence, commandant en chef de la province de Bretagne, grand d'Espagne et maréchal de France. Saint-Simon nous le peint comme un homme très distingué, brave à la guerre, habile dans les négociations et d'autant plus ambitieux qu'il était né pauvre. « Il était, dit-il, l'aîné de quinze ou seize frères ou sœurs avec 7 ou 8,000 livres de rente entre eux tous. »

Le maréchal de Brancas, marié à une Brancas-Villars sa cousine, avait une famille assez nombreuse, trois fils et quatre filles. Marie-Thérèse, qui était le sixième de ses sept enfans, naquit à Paris le 2 avril 1716. Elle fut élevée au couvent comme l'étaient alors toutes les jeunes filles de son rang. Quoiqu'elle ait composé un sermon en trois points avec des citations latines, l'épithète de *savante*, que lui donne Walpole, n'est pas rigoureusement exacte; elle n'est méritée que par l'aptitude de son esprit à traiter avec la même facilité les questions les plus sérieuses et les sujets les plus frivoles. Le duc de Nivernois, qui lui avait fourni les citations de ce sermon, nous apprend que non-seulement elle ne savait pas le latin, mais, ce qui était plus rare en ce temps-là, qu'elle ne connaissait aucune

(1) La pointe de bizarrerie plus ou moins déréglée particulière à cette branche des Brancas s'est perpétuée et reproduite avec éclat à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle dans la personne du comte de Lauraguais, l'excentrique amant de Sophie Arnoald, mort sous la restauration duc de Brancas.

autre langue que la sienne, et il ajoute : « Elle ne savait la sienne que par l'usage ou par instinct. » On verra pourtant qu'elle la savait très bien.

A l'âge de vingt ans, M<sup>lle</sup> de Brancas fut mariée, le 13 février 1736, à Jean-Anne-Vincent de Larlan de Kercadio, comte de Rochefort, que nos documens indiquent comme étant né le 2 novembre 1717, et qui par conséquent aurait eu un an et demi de moins que sa femme. C'était le fils d'un président à mortier du parlement de Bretagne. Avant son mariage, il est qualifié cornette des cheveu-légers, et après son mariage mousquetaire de la première compagnie. Saint-Simon nous parle du président de Rochefort, son père, comme d'un des principaux moteurs de la résistance du parlement de Bretagne aux opérations de Law. Mandé à Paris par lettre de cachet, puis exilé à Auch, et finalement compromis plus ou moins dans la conspiration de Cellamare, il reçut ordre en 1720 de vendre sa charge. Ces Larlan de Kercadio ne paraissent appartenir ni aux anciens Rochefort-Rieux de Bretagne, ni aux Rohan-Rochefort, ni à la famille du maréchal qui porta ce nom sous Louis XIV, car il s'appelait d'Aloigny. Du reste, ce nom de Rochefort se retrouve au xviii<sup>e</sup> siècle chez un assez grand nombre de personnes plus ou moins notables, originaires de provinces très diverses et qui n'ont entre elles aucun lien de parenté. Il ne faut donc pas confondre la comtesse de Rochefort-Brancas, dont il s'agit ici, avec cette comtesse de Rochefort dont il est souvent question dans la correspondance de Voltaire, qui était liée avec d'Alembert, et que le patriarche de Ferney appelle en 1770 M<sup>me</sup> *dix-neuf ans*. Notre comtesse de Rochefort était de beaucoup l'aînée de celle-là.

Est-ce par inclination que M<sup>lle</sup> de Brancas épousa ce gentilhomme breton âgé de dix-huit ans et demi? Cela paraît fort douteux, car dans les lettres assez nombreuses que nous avons d'elle, et qui appartiennent, il est vrai, à la dernière moitié de sa vie, il n'y a pas le plus léger souvenir de son mari. Était-ce un mariage d'intérêt que le marquis de Brancas, commandant de la province de Bretagne, mais plus riche de ses places que de sa fortune personnelle, avait arrangé pour sa fille? S'il en est ainsi, ce calcul ne réussit guère, puisque M<sup>me</sup> de Rochefort, restée bientôt veuve et sans enfans, fut un instant assez pauvre pour que le marquis de Mirabeau lui écrive bien longtemps après, en 1764, faisant allusion à une période de sa jeunesse : « Je vous ai ouï dire qu'un jour ou qu'une année où vous n'aviez que deux mille livres de rente, vous riez ni plus ni moins. » Nous n'avons pas pu déterminer au juste à quelle date M<sup>me</sup> de Rochefort perdit son mari. L'énorme journal de cour que l'on vient de publier en dix-sept volumes sous le titre de *Mé-*

*moires du duc de Luynes*, ce journal, qui continue Dangeau pour le règne de Louis XV, nous apprend que le jeune comte de Rochefort existait encore deux ans et demi après son mariage, en octobre 1738, car il y est question de lui à l'occasion d'un fait qui met en relief la bonne grâce de sa femme.

M<sup>me</sup> de Rochefort, remplaçant sa mère malade, avait accompagné et même devancé son père, qui se rendait à Rennes pour présider l'assemblée des états de Bretagne comme commandant de la province. Les dames de Rennes ne voulurent pas accorder à la fille du commandant l'honneur de la première visite, qui, suivant elles, n'était dû qu'à sa femme, « d'autant, dit le duc de Luynes, que le mari de M<sup>me</sup> de Rochefort est Breton, et qu'en qualité de membre des états il ne lui est point dû d'honneurs. » Pour éviter l'embarras d'un conflit, elles partirent toutes pour la campagne; mais M<sup>me</sup> de Rochefort, au lieu de se fâcher, prit sur elle, en l'absence de son père, de passer à la porte de toutes ces dames. Cette attention de sa part, dit le duc de Luynes, réussit au mieux; toutes revinrent chez elles avec empressement. On envoya même à M<sup>me</sup> de Rochefort une députation du parlement en conséquence d'une délibération où il fut dit que c'était contre la règle ordinaire et par considération personnelle. Ce fut un évêque qui porta la parole. Le succès de la jeune femme alla plus loin encore, car à la clôture des états, contrairement à toutes les règles, qui voulaient, d'après le duc de Luynes, qu'on ne votât de gratification qu'à la femme du commandant et non à sa fille, et que le don ne dépassât jamais 10,000 livres, il fut voté d'enthousiasme 12,000 livres de gratification à M<sup>me</sup> de Rochefort (1). N'a-t-on pas là une victorieuse démonstration de l'extrême amabilité qui distinguait la comtesse dès l'âge de vingt-deux ans? Toujours est-il qu'à partir de cette année 1738 le duc de Luynes, qui parle d'elle assez souvent, ne dit mot de son mari; nous allons voir d'autres contemporains qui vantent l'agrément des réunions de l'hôtel de Brancas, où figure avec éclat M<sup>me</sup> de Rochefort, garder le même silence absolu sur le mari, d'où l'on peut conclure que c'est vers cette époque, de 1739 à 1741, que la jeune femme devint veuve.

Elle commença par tenir la maison de son père, où l'on recevait beaucoup, et dont les réceptions devinrent plus brillantes encore lorsque son frère aîné, le comte de Forcalquier, eut épousé, le 6 mars 1742, la jeune et riche veuve du marquis d'Antin. « On ne peut pas être plus jolie, dit à cette occasion le duc de Luynes, que l'est M<sup>me</sup> de Forcalquier; elle est petite, mais fort bien faite, un beau

(1) Voyez les *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV*, t. II, p. 263 et 282.

teint, un visage rond, de grands yeux, un très beau regard, et tous les mouvemens de son visage l'embellissent. » C'est cette belle-sœur de M<sup>me</sup> de Rochefort, redevenue veuve en 1753, dont il est question souvent dans la correspondance de M<sup>me</sup> du Defland, qui l'appelle la *bellissima*, quelquefois aussi la *bêtissima*, car, tout en la fréquentant beaucoup, elle ne la ménage pas plus que ses autres amies. L'intimité de M<sup>me</sup> de Rochefort avec sa belle-sœur ne paraît pas avoir survécu à l'existence de son frère.

Durant ces dix années et surtout dans la période qui précède la mort de son père (1750), M<sup>me</sup> de Rochefort vécut d'une existence animée dont la trace se retrouve tout à la fois et dans nos documens particuliers et dans les témoignages contemporains. Nous avons d'abord celui de Montesquieu, écrivant à Duclos, un des habitués de l'hôtel de Brancas, à la date du 15 août 1748, ce passage significatif : « Les soirées de l'hôtel de Brancas reviennent toujours à ma pensée, et ces soupers qui n'en avaient pas le titre, et où nous nous crevions. Dites, je vous prie, à M<sup>me</sup> de Rochefort et à M. et M<sup>me</sup> de Forcalquier d'avoir quelques bontés pour un homme qui les adore. Vous devriez bien me procurer quelques-unes de ces badineries charmantes de M. de Forcalquier que nous voyions quelquefois à Paris, et qui sortaient de son esprit comme un éclair. »

Plusieurs lettres écrites par le président Hénault à une date antérieure, en 1742, et qui ont été publiées pour la première fois en 1809, contiennent d'assez nombreux détails sur les Brancas, sur M<sup>me</sup> de Rochefort et sur leur société, qui se réunit alors non plus à Paris, mais au château de Meudon. Le maréchal y était installé pendant l'été avec sa famille dans un appartement qui lui avait été donné par le roi. Le président Hénault, foncièrement épicurien, quoiqu'il n'aimât point à être célébré par Voltaire pour ses soupers autant que pour sa *chronologie*, ne s'arrange pas aussi facilement que Montesquieu du cuisinier du maréchal; mais si la table, suivant lui, laisse à désirer, la société de Meudon lui plaît fort, les deux *petites femmes*, c'est ainsi qu'il nomme M<sup>me</sup> de Rochefort et M<sup>me</sup> de Forcalquier, ne contribuent pas peu à l'attirer; la gaiété douce et fine de la première l'aide à subir joyeusement les inégalités, les fantaisies et les espiègleries de la seconde, dont un des passe-temps favoris consiste, par exemple, dans la *fête des chapeaux*, ce qui veut dire qu'elle attend les visiteurs sur la terrasse du château, s'amuse à prendre tous leurs chapeaux et à les faire voler, dit Hénault, de la terrasse en bas, d'environ cinq cents toises.

Avec le président Hénault, on voit figurer dans les réunions de Meudon le marquis d'Ussé, son ami, l'abbé de Sade, abbé très mondain, si l'on en juge par les lettres que lui adresse Voltaire, mais

homme aimable et instruit à qui l'on doit un travail estimé sur Pétrarque, et qu'il faut bien se garder de confondre avec le marquis de Sade, son hideux neveu. On y trouve aussi Maupertuis, qui revenait fameux de son voyage au pôle, et qui n'avait pas encore eu à subir la redoutable animosité de ce même Voltaire, le comte de Maurepas, le plus jeune des ministres de Louis XV, qui devait après une longue disgrâce mourir le plus vieux des ministres de Louis XVI, M<sup>me</sup> de Maurepas, le marquis et la marquise de Mirepoix, le marquis de Flamiarens et sa femme, aussi vertueuse que belle, et par contraste la duchesse de La Vallière, beaucoup plus belle que vertueuse.

A ces réunions manque une autre femme qui vivait alors dans l'intimité des Brancas et particulièrement de M<sup>me</sup> de Rochefort : c'est M<sup>me</sup> du Deffand, âgée de quarante-cinq ans, non encore aveugle, et qui, après une jeunesse assez désordonnée pour nuire à sa considération, à une époque de tolérance excessive, s'était en quelque sorte relevée, en vertu de cette même tolérance, par une liaison quasi conjugale (quoique adultère, car son mari vivait encore) avec le président Hénault. Dans l'été de 1742, M<sup>me</sup> du Deffand est allée prendre les eaux de Forges, et c'est pour la distraire en la tenant au courant de ce qui se passe chez ses amis que le président lui écrit des lettres qu'il s'efforce de rendre aimables, mais où elle cherche vainement ce qu'elle appelle *un grain de sentiment vrai*. Les siennes d'ailleurs en sont encore plus dépourvues. Les deux correspondans sont deux parfaits égoïstes, avec cette différence en faveur du président que son égoïsme est débonnaire, beaucoup moins exigeant et moins tracassier que celui de sa très spirituelle amie, dont il restera le *patito* jusqu'à la fin de ses jours. Il se vante cependant à son tour, ou plutôt il dissimule, lorsqu'il termine un portrait de M<sup>me</sup> du Deffand par cette phrase : « c'est la personne par laquelle j'ai été le plus heureux et le plus malheureux, parce qu'elle est ce que j'ai le plus aimé. » Ceci fut écrit évidemment pour être lu à M<sup>me</sup> du Deffand, car les mémoires posthumes dont nous venons de parler, où le même portrait se retrouve plus accentué en aigreur et dégagé du correctif sentimental de la fin, nous apprennent qu'en dehors d'un arrangement officiel et de convenance, maintenu uniquement par le lien de l'habitude et la crainte d'une rupture, le frivole président avait donné toute l'affection dont il était capable à une autre personne, à M<sup>me</sup> de Castelmoron, qui, douce, bonne, dévouée, avait sur M<sup>me</sup> du Deffand un genre de supériorité dont les femmes n'apprécient pas toujours assez la puissance (1).

(1) Ces mémoires, où l'amî officiel de M<sup>me</sup> du Deffand nous dit, à la date de 1761 :



En 1742, M<sup>me</sup> du Deffand se console aisément d'être séparée de son *patito*; elle trouve même qu'il a « l'absence délicieuse, » parce qu'il est un correspondant zélé qui lui donne des nouvelles de ses amis. A propos d'un accès de fièvre dont souffre M<sup>me</sup> de Rochefort, elle écrit au président : « Je suis très inquiète de M<sup>me</sup> de Rochefort, je serais réellement au désespoir, s'il lui arrivait le moindre mal. Donnez-moi de ses nouvelles, et voyez-la le plus que vous pourrez. » Vingt-cinq ans plus tard, en mars 1767, elle écrivait à Horace Walpole : « J'ai aimé deux femmes passionnément. L'une est morte, c'était M<sup>me</sup> de Flamarens; l'autre est vivante et a été infidèle, c'est M<sup>me</sup> de Rochefort. » Comme l'intimité de M<sup>me</sup> du Deffand et de M<sup>me</sup> de Rochefort pourrait, aux yeux de quelques lecteurs, être une mauvaise note pour la dernière, nous ferons remarquer que le scepticisme moral de la célèbre correspondante de Walpole et les souvenirs attachés à sa jeunesse très légère ne l'ont pas empêchée d'être intimement liée avec des femmes d'une rectitude morale généralement reconnue, comme M<sup>me</sup> de Flamarens, dont elle parle ici, et plus tard avec la duchesse de Choiseul. Reste à se demander en quoi consiste ce grief d'infidélité qu'elle prétend avoir contre M<sup>me</sup> de Rochefort et qu'elle communique à un homme qui, nous l'avons vu, fait beaucoup de cas de celle-ci. On trouve sur ce point quelques indices dans une lettre qui fait partie du recueil publié pour la première fois en 1809, et qui, quoique non datée, est écrite après la mort de M<sup>me</sup> de Staal et avant celle de la duchesse du Maine, par conséquent en 1751 ou 1752. Il semble d'après cette lettre que c'est vers cette époque que la liaison de M<sup>me</sup> du Deffand et de M<sup>me</sup> de Rochefort a pris fin, qu'il y a eu entre ces dames des piqures d'amour-propre plutôt que des offenses graves, et que cependant c'est M<sup>me</sup> du Deffand qui a fait une tentative de rapprochement à laquelle M<sup>me</sup> de Rochefort ne s'est pas prêtée. La lettre est adressée à M<sup>me</sup> du Deffand par ce spirituel conseiller du parle-

« M<sup>me</sup> de Castelmoron a été depuis *quarante ans l'objet principal de ma vie,* » rendent vraisemblable l'anecdote piquante que Grimm a mise le premier en circulation. Il raconte que quelques jours avant la mort du vieux président M<sup>me</sup> du Deffand, se trouvant dans sa chambre avec plusieurs personnes et le voyant très assoupi, imagina pour le tirer de son engourdissement de lui crier dans l'oreille : « Vous rappelez-vous M<sup>me</sup> de Castelmoron ? » Celle-ci était morte depuis neuf ans. « Ce nom, dit Grimm, réveilla le président, qui répondit qu'il se la rappelait fort bien. Elle lui demanda ensuite s'il l'avait plus aimée que M<sup>me</sup> du Deffand. *Quelle différence!* s'écria le pauvre moribond imbécile; puis il se mit à faire le panégyrique de M<sup>me</sup> de Castelmoron, et toujours en comparant ses excellentes qualités aux vices de M<sup>me</sup> du Deffand. Ce radotage dura une demi-heure en présence de tout le monde, sans qu'il fût possible à M<sup>me</sup> du Deffand de faire taire son panégyriste ou de le faire changer de conversation. Ce fut le chant du cygne; il mourut sans savoir à qui il avait adressé un parallèle si véridique. » (Grimm, *Correspondance littéraire*, 2<sup>e</sup> partie, t. 1<sup>er</sup>, p. 353.)

ment de Normandie, M. de Formont, qui fut l'ami de Voltaire. Les personnes dont il s'agit ne sont désignées que par des initiales, mais ces initiales ne peuvent, à notre avis, s'appliquer qu'aux Brancas et à M<sup>me</sup> de Rochefort. Il va sans dire aussi que M. de Formont, écrivant à M<sup>me</sup> du Deffand, prend parti pour elle.

« Vous vous établissez donc à Sceaux, madame, avec d'Alembert? Je suis fâché que M<sup>me</sup> de Staal n'y puisse être en tiers : vous trois en vaudriez bien d'autres, vos conversations n'auraient sûrement pas le tour de celles des Br... (Brancas). Vous avez grande raison dans le jugement que vous en portez, ils sont toujours occupés à être fins, et les choses les plus rondes, ils les rendent pointues par les paroles, ce qui, comme vous dites, est de très mauvais goût et de plus fort aisé. C'est le tour d'esprit du temps, et surtout de leur petite académie, où l'on regarde le siècle passé comme n'étant qu'à l'enfance de l'esprit. M<sup>me</sup> de R... (Rochefort) redeviendrait aimable entre vos mains, parce que la nature l'a faite pour l'être, et qu'elle est assez bien née pour suivre de bons guides; mais elle n'a pas d'elle-même assez de lumières pour reconnaître le mauvais. Je conçois que vous vous êtes laissée aller au premier mouvement, mais je ne comprends pas comme elle y a résisté. Il faut que ceci soit la suite de quelque grand système de conduite, car ce sont encore de grands philosophes en fait de conduite, comme il y a assez paru. Quoi qu'il en soit, il faut attendre et très tranquillement. »

La rupture entre M<sup>me</sup> de Rochefort et M<sup>me</sup> du Deffand, déjà indiquée dans cette lettre, ressort plus visiblement encore d'une lettre de d'Alembert écrite en 1753; mais, quelles que soient les causes et la date de cette rupture, il est certain qu'en juillet 1742 M<sup>me</sup> du Deffand manifeste beaucoup d'amitié pour M<sup>me</sup> de Rochefort, qu'elle appelle, sans doute à cause de la différence de leur âge, du sobriquet de *petit chat* ou *minet*, et, comme elle est éloignée de son amie, le président l'informe de tout ce qui touche celle-ci. Parmi les détails qu'il donne sur elle, il en est un auquel il faut s'arrêter d'abord, car il semblerait indiquer que le cœur de la jeune veuve du comte de Rochefort serait à cette époque engagé dans un attachement qui n'a pas pour objet celui qu'elle épousera quarante ans plus tard, quoique le duc de Nivernois fasse déjà partie de sa société habituelle (1). La première lettre du président Hénault à M<sup>me</sup> du Deffand, datée du 2 juillet 1742, contient les passages suivans :

(1) Il est absent de Paris à cette date, mais on parle assez souvent de lui dans la correspondance de 1742, et nous voyons dans nos documens particuliers que dès 1738 il jouait avec M<sup>me</sup> de Rochefort dans les comédies représentées à l'hôtel de Brancas. En 1742, on pourrait croire qu'il est, pour employer un mot du temps, *embarqué* avec M<sup>me</sup> de La Vallière, car M<sup>me</sup> du Deffand écrit en parlant d'elle, à la date du 20 juil-

« Nous partîmes pour Meudon, d'Ussé et moi, sur les six heures... Nous trouvâmes en arrivant cour plénière : M<sup>me</sup> de Maurepas, M<sup>me</sup> de La Vallière, M<sup>me</sup> de Brancas, Céreste (frère du maréchal de Brancas), l'abbé de Sade, La Boissière, l'évêque de Saint-Brieuc, l'intendant de Rennes, M. de Menou, etc.; mais tout cela ne resta pas, et les quatre derniers s'en allèrent... Les dames arrivèrent de la promenade... Je m'approchai de M<sup>me</sup> de Rochefort, à qui je fis de grands reproches de ne m'avoir rien fait dire par vous : grandes amitiés de sa part, et puis ensuite grandes confidences. Je lui dis qu'Ussé commençait à prendre quelque ombrage de l'abbé de Sade. Je demandai où en était l'italien : il ne me parut pas que le précepteur ni la langue eussent fait de grands progrès. L'abbé relâie un peu le chevalier, et excepté qu'il n'a point d'habit d'ordonnance, cela est assez du même ton. »

Cette dernière phrase signifie que le chevalier *relayé* ou suppléé par l'abbé de Sade est le chevalier de Brancas, alors colonel de cavalerie, second frère de M<sup>me</sup> de Rochefort, qui lui donne des leçons d'italien (1).

La situation indiquée dans la lettre du 2 juillet est dessinée plus nettement dans celle du 14, où le président annonce qu'après avoir soupé de nouveau au château de Meudon il a eu une longue conversation avec M<sup>me</sup> de Rochefort.

« Nous avons raisonné, dit-il, de toutes ses affaires, des terreurs de d'Ussé, de leurs fondemens. J'ai fait de la morale très sévère, et d'elle-même elle m'a dit qu'elle avait eu tort de laisser trop durer une fantaisie, et de ne l'avoir pas dit d'abord à la personne intéressée. On ne peut être plus vraie qu'elle l'est, ni plus candide. J'ai parlé sur cela comme Ruyter aurait parlé d'une aventure arrivée sur la rivière de Seine en se souvenant de ses combats sur mer, car ce n'est, à dire vrai, qu'une aventure d'eau douce, et il n'y a pas de matière à douter. J'ai parlé aussi des langues étrangères (c'est-à-dire de l'abbé de Sade) : on m'a dit de bout en bout tout ce qui en était. Pour de celui-là (l'abbé de Sade), le *grand chat* (le frère aîné, M. de Forcalquier) s'en est avisé, tant il est fin. C'est une ressource très grande à la campagne : on s'en amuse, on s'en moque, et, comme je crois vous l'avoir mandé, il est le chevalier de votre *minet* (2). »

et 1742, cette phrase : « le Nivernois ne la hait pas, et je crois qu'il n'en aime point d'autres. »

(1) Quant à l'assertion du président que l'italien ne fait pas de progrès, elle est confirmée, non-seulement par le témoignage déjà cité de M. de Nivernois, mais par une lettre de M<sup>lle</sup> Pitt, grande amie de M<sup>me</sup> de Rochefort dans la dernière moitié de sa vie, et qui constate que celle-ci ne comprenait pas l'italien.

(2) C'est-à-dire il remplace le chevalier de Brancas dans ses fonctions de maître d'italien.

De ces lettres du président Hénault, il résulterait que M<sup>me</sup> de Rochefort aurait été en juillet 1742 engagée de cœur avec le marquis d'Ussé, que celui-ci s'inquiétait des assiduités de l'abbé de Sade, très suspect de galanterie, et qui, sous prétexte d'apprendre l'italien à la jeune dame, aurait manifesté pour elle des sentimens qu'elle se reproche d'avoir un peu encouragés; le frère de la dame, M. de Forcalquier, s'en est avisé, tandis qu'il ne connaît pas, à ce qu'il semble, l'attachement plus sérieux qui existe entre elle et d'Ussé. Il est visible que le président Hénault, tout en se comparant assez plaisamment à Ruyter par allusion aux tempêtes qui avaient agité sa liaison avec M<sup>me</sup> du Deffand, n'attache aucune importance au léger commerce de coquetterie entre M<sup>me</sup> de Rochefort et l'abbé de Sade, dont s'inquiétait son ami d'Ussé; mais jusqu'à quel point celui-ci avait-il le droit de se montrer inquiet? Si nous nous en rapportions aux réflexions que fait M<sup>me</sup> du Deffand sur les confidences que lui transmet son ami, quoique ces réflexions ne soient pas encore d'une précision absolue, nous pourrions croire qu'il existait à cette époque entre d'Ussé et M<sup>me</sup> de Rochefort une liaison de même nature que la sienne avec le président Hénault. Cependant, avant d'admettre cette donnée, acceptée un peu légèrement dans un ouvrage récent (1), il faut voir si elle n'est pas contrariée plus ou moins par d'autres témoignages. Disons d'abord le peu que nous savons du marquis d'Ussé. Il était non pas gendre, comme on l'a écrit, mais petit-fils de Vauban par sa mère Jeanne-Françoise Le Prestre de Vauban, mariée en janvier 1691 à Louis Bernin de Valentinay, receveur-général des finances de Tours, et dont la terre d'Ussé avait été érigée en marquisat en 1700. Celui-ci fut un des patrons de Voltaire, qui dans sa jeunesse le consulte sur ses vers et le visite au château d'Ussé. Il paraît que lui-même, tout en s'occupant avec passion de chimie, versifiait aussi de son côté; il envoie en 1734 à Voltaire et à M<sup>me</sup> du Châtelet une épître, et Voltaire répond : « M<sup>me</sup> du Châtelet a cru d'abord que l'épître était de M. votre fils, au feu brillant qui règne dans vos vers. » Ce fils est précisément celui qui nous intéresse, Louis-Sébastien Bernin. — Il aurait été, suivant La Chesnaye des Bois, marié en novembre 1718 à une demoiselle de Carvoisin, ce qui le ferait beaucoup plus âgé que M<sup>me</sup> de Rochefort, née en 1716. Peut-être était-il veuf en 1742, car dans les lettres de cette date, où le président Hénault parle si

(1) Nous voulons parler d'une notice détaillée sur M<sup>me</sup> du Deffand et sa société, placée en tête d'une réimpression complète du recueil de 1809 et du recueil des lettres à Walpole. L'auteur de cette notice, M. M. de Lescure, rencontrant sur son chemin le fait relatif à M<sup>me</sup> de Rochefort et au marquis d'Ussé, a naturellement tranché la question dans le sens indiqué par les mœurs du XVIII<sup>e</sup> siècle; mais on comprend que nous éprouvions le besoin d'y regarder de plus près.

souvent de lui, il n'est jamais question d'une marquise d'Ussé. Ce qui est certain d'après les lettres de M<sup>me</sup> du Deffand et de la duchesse de Choiseul, c'est qu'il mourut en 1772, ou non marié, ou veuf et sans enfans. S'il était veuf en 1742, ne peut-on pas supposer qu'entre la veuve du comte de Rochefort, alors âgée de vingt-six ans, et d'Ussé, qui avait quarante-sept ans, il y aurait eu un projet de mariage que des causes à nous inconnues empêchèrent de s'accomplir (1)? Tout ce que les amis de d'Ussé nous disent de lui donne l'idée d'un galant homme apte à faire un bon mari, quoiqu'un peu bizarre, plutôt que d'un séducteur dangereux.

« D'Ussé est un homme d'esprit, dit Hénault, d'une humeur charmante, aussi distrait que le Ménélaque de La Bruyère, la bonté même; il a une plaisante idée de lui : il s'imagine n'avoir été créé que pour les autres; il aurait eu du talent pour la guerre; le meilleur comédien que j'aie vu dans ce que nous appelons troupe bourgeoise, s'il avait eu plus de mémoire. » Ajoutons que dans toutes ces comédies de société d'Ussé joue invariablement le rôle des pères nobles, des Gérontes plus ou moins ridicules. Il faut remarquer aussi que le président Hénault, rédigeant ses souvenirs dans sa vieillesse, en 1762, et plaçant dans la même page d'Ussé et M<sup>me</sup> de Rochefort, ne dit plus mot de cette affaire de cœur dont il parlait à M<sup>me</sup> du Deffand vingt ans auparavant. S'il y avait eu autrefois entre les deux personnes qu'il associe dans ses souvenirs un arrangement à la manière du XVIII<sup>e</sup> siècle, pourquoi dans cet ouvrage, écrit en toute liberté, le président n'y ferait-il pas même une légère allusion? Dira-t-on que l'arrangement a pu exister, quoique éphémère. Cette supposition ne s'accorderait guère ni avec la grande différence des âges, ni avec le caractère sérieux et solide que tous les amis de M<sup>me</sup> de Rochefort reconnaissent en elle, et que signale notamment le président Hénault dans le portrait de jeunesse cité au début de cette étude. Ajoutons enfin un dernier argument emprunté à la correspondance inédite que nous avons sous les yeux. Le marquis d'Ussé resta jusqu'à sa mort l'ami dévoué de M<sup>me</sup> de Rochefort, il figure dans cette société qui se réunissait autour d'elle quand elle vint en 1758, âgée par conséquent de quarante-deux ans, habiter au palais du Luxembourg un appartement donné par le roi. Le marquis de Mirabeau, qui y figure aussi à cette époque où règne le

(1) M<sup>me</sup> du Deffand dit dans une de ses lettres que d'Ussé était du même âge qu'elle; mais je vois dans l'annonce de sa mort, faite par la *Gazette de France* en 1772, qu'il était âgé de soixante-dix-sept ans. Il avait donc deux ans de plus que M<sup>me</sup> du Deffand, et par conséquent vingt et un ans de plus que M<sup>me</sup> de Rochefort. Cette grande différence d'âge, compatible encore avec un projet de mariage, ne l'est plus autant, on en conviendra, avec l'hypothèse d'une liaison galante.

duc de Nivernois, peint d'Ussé vieux, cassé, *le dos en arc*, disputant sur la médecine, affirmant l'existence de six mille vérités, et souvent un peu radoteur. Quand le marquis de Mirabeau se répète dans ses lettres à M<sup>me</sup> de Rochefort, il ajoute : « Pardon, madame, prenez que ce soit d'Ussé. » Lorsque d'Ussé fut mort, en 1772, M<sup>me</sup> du Deffand, annonçant cette nouvelle à Walpole, lui dit : « Vous rappelez-vous l'avoir vu chez le président ou chez M<sup>me</sup> de Rochefort? C'était un vieillard de mon âge, distrait, ennuyeux, assez fou, et qui avait de l'esprit, grand partisan de M<sup>lle</sup> de l'Espinasse. » Si l'incident qui avait occupé M<sup>me</sup> du Deffand trente ans auparavant avait eu de l'importance, s'il en était résulté entre d'Ussé et M<sup>me</sup> de Rochefort des rapports tant soit peu semblables à ceux du président et de M<sup>me</sup> du Deffand, celle-ci, au moment où elle parle de M<sup>me</sup> de Rochefort et de d'Ussé, avec lesquels elle est brouillée, aurait-elle manqué d'écrire à Walpole quelque malice à ce sujet? Il nous semble que le peu qu'elle dit sur d'Ussé dans cette circonstance est une probabilité de plus que l'incident de 1742, s'il signifie quelque chose, signifie tout au plus qu'à l'époque de sa jeunesse M<sup>me</sup> de Rochefort a songé un instant à se remarier avec d'Ussé. Après cela, quand on est en présence d'un problème de ce genre, problème qui se retrouvera bientôt et plus embarrassant encore à propos du duc de Nivernois, quand on a examiné consciencieusement le pour et le contre, il faut craindre en tout temps, et surtout au xviii<sup>e</sup> siècle, de trop abonder aussi bien dans le bon sens que dans l'autre, et se souvenir du mot de la marquise de Lassay à son mari, qui l'impatientait en se prononçant avec trop d'énergie pour la vertu plus ou moins discutée d'une femme célèbre : « comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là? »

## II.

Ce n'est pas seulement ce léger épisode de sentiment qui nous intéresse dans les lettres écrites par le président Hénault en 1742 sur la société qui se réunissait au château de Meudon. On voit cette société occupée des grandes et des petites affaires du temps. Les petites l'occupent, il est vrai, autant que les grandes. La question de savoir si le discours que vient de prononcer le duc de Richelieu, reçu à l'Académie française avant d'avoir écrit autre chose que des billets doux, est ou n'est pas du *genre académique*, la présentation à la cour de M<sup>me</sup> de Forcalquier, investie par exception des honneurs du tabouret sans être duchesse, paraissent des sujets aussi importants que la triste situation de nos affaires en Allemagne, où nous sommes engagés contre l'Autriche, sur les excitations du

roi de Prusse, dans une guerre qui, d'abord heureuse, tourne mal. Frédéric vient de nous abandonner en traitant séparément avec l'impératrice Marie-Thérèse; il circule à ce sujet une lettre attribuée à Voltaire et qui fait scandale, car l'auteur y félicite agréablement notre infidèle allié du mauvais tour qu'il nous a joué. Le maréchal de Brancas est indigné, et, comme il n'aime pas Voltaire, il serait bien fâché, dit Hénault, que la lettre ne fût pas de lui; M<sup>me</sup> de Mailly, que sa situation auprès du roi rend très patriote, jette feu et flamme, et demande que l'auteur de la lettre reçoive une punition exemplaire. « On ne sait ce que cela deviendra, écrit le président, et on craint bien que cela ne finisse par un décampe-ment à Bruxelles. La pauvre du Châtelet devrait faire mettre dans le bail de toutes les maisons qu'elle loue la clause de toutes les folies de Voltaire. Véritablement il est incroyable que l'on soit si inconsidéré. Pendant ce temps-là, il est porté aux nues à la Comédie, où *Brutus* a un plus grand succès qu'il ait encore eu. »

Consultée sur l'authenticité de la lettre en question, M<sup>me</sup> du Deffand ne s'y trompe pas; une seule phrase suffit pour la convaincre qu'elle ne peut être que de Voltaire, et en effet elle était bien de lui. On peut la lire à sa date, juillet 1742, dans la correspondance avec le roi de Prusse, et elle prouve, ce qu'on sait d'ailleurs surabondamment, que Voltaire faisait assez peu de cas de sa nationalité. « Vous n'êtes plus notre allié, écrit-il au ravisseur de la Silésie, qui vient de nous abandonner en gardant sa proie; mais vous serez celui du genre humain, vous voudrez que chacun jouisse en paix de ses droits et de son héritage. » Aucun écrivain français n'oserait certainement de nos jours en pareille circonstance faire intervenir l'amour du genre humain. Du reste Voltaire se tira d'affaire avec son aplomb ordinaire, en jurant au cardinal de Fleury ses grands dieux que cette lettre n'était pas de lui, en indiquant même, mais vaguement, ceux qu'il soupçonnait de l'avoir fabriquée, et en se moquant de ce désaveu avec le roi de Prusse.

Il y a une autre affaire beaucoup plus importante que celle de Voltaire pour les habitans de Meudon en 1742, c'est celle des grands projets de comédie de société que l'on prépare pour l'hiver. Cette passion de jouer la comédie n'était point particulière à la famille de Brancas, elle régnait alors dans beaucoup d'autres maisons de Paris; cependant c'était surtout chez les Brancas ou chez leurs amis qu'on jouait, non pas des ouvrages écrits pour le public par des auteurs de profession, mais des pièces composées tout exprès par ceux des membres de la société qui se sentaient capables de réussir en ce genre. Le principal auteur de cette troupe aristocratique était le frère aîné de M<sup>me</sup> de Rochefort, le comte de For-

calquier. Le président Hénault, dans ses souvenirs, ne cite de lui qu'une pièce, *l'Homme du bel air* (1). Il en a composé un plus grand nombre; nous en avons six en manuscrit avec la distribution des rôles, plus un drame historique en prose, *Charles VII*, écrit à l'imitation du *François II* du président Hénault, lequel avait lui-même emprunté l'idée de ce genre de composition à une mauvaise traduction des drames historiques de Shakspeare.

Le comte de Forcalquier a écrit aussi plusieurs romans. Il avait des aptitudes littéraires très remarquables, et, s'il n'était pas mort jeune, avant quarante-trois ans, s'il n'avait pas été retenu par le préjugé aristocratique d'alors qui l'empêchait de se faire imprimer, il aurait certainement conquis en littérature une notoriété égale à celle du duc de Nivernois et même du président Hénault. Le marquis de Mirabeau, à qui M<sup>me</sup> de Rochefort avait prêté les manuscrits de son frère après la mort de celui-ci et qui les avait fait copier, exprime pour le talent de M. de Forcalquier une admiration un peu exagérée et motivée sans doute par le désir de plaire à sa sœur, mais qui cependant n'est pas dénuée de tout fondement. « J'admire, écrit-il en avril 1757, l'abondance singulière et l'énergique facilité de l'auteur, cette fluidité de génie qui répand ses traits sur tous les objets, sur toutes les scènes : la nature n'avait point jusqu'à lui fait un homme aussi éloquent de génie et d'expression... » Dans une autre lettre, le marquis de Mirabeau va jusqu'à dire : « Voilà ce qui s'appelle un supérieur; c'est presque le premier homme qui m'ait fait goûter une pleine et entière subordination. » Comme une sœur n'est pas obligée d'être modeste pour un frère mort qu'elle a tendrement aimé, M<sup>me</sup> de Rochefort répond au marquis : « La manière vive, forte et touchante dont vous avez senti les ouvrages de mon pauvre frère m'a été au fond du cœur. C'est le seul sentiment de douceur que je puisse éprouver sur lui, après lui, que de graver son idée dans les âmes que j'estime et que j'aime. »

Nous ne nous occuperons ici que des comédies du comte de Forcalquier, parce que ces comédies, qui toutes ont été jouées par des acteurs et des actrices d'un haut rang (sauf Duclos, qui y joue les rôles de valet) et composées pour une société qui n'existe plus, nous donneront une idée des habitudes, des mœurs, des hardiesses parfois singulières d'esprit ou de langage qui avaient cours dans cette société, et en même temps des réserves qu'elle s'imposait par un certain raffinement de goût qui ne lui aurait pas permis de supporter les situations brutalement accusées dont se nourrit la comé-

(1) Le vrai titre est *le Bel esprit du temps*.



die contemporaine avec la prétention plus ou moins sincère, mais souvent très mal fondée, de servir la cause de la morale.

Avant de parler de ce théâtre de société, il faut dire un mot de l'auteur. Louis Bufile de Brancas, fils aîné du maréchal, naquit le 28 septembre 1710. Pourvu en survivance de son père de la lieutenance-générale de Provence, il débuta assez brillamment dans la carrière militaire. Assistant à l'âge de vingt-trois ans au siège du fort de Kehl, il fut assez heureux pour avoir les cheveux coupés par un boulet de canon, sans autre dommage. Ce bizarre coup de canon, qui fit sensation et qui paraît invraisemblable, est constaté par un impromptu de Voltaire adressé au héros de l'aventure en 1733, et qui commence ainsi :

Des boulets allemands la pesante tempête  
 A, dit-on, coupé vos cheveux ;  
 Les gens d'esprit sont fort heureux  
 Qu'elle ait respecté votre tête.

Cependant la faiblesse de sa santé ne permit pas au comte de Forcalquier de se faire remarquer autant que son père dans le métier des armes; mais il conquit de bonne heure la réputation d'un homme très distingué par l'intelligence, associant le goût de l'étude et la culture des lettres aux distractions du monde. Son genre d'esprit, à en juger par le témoignage de ses contemporains, que confirme d'ailleurs la lecture de ses écrits, était très brillant, mais un peu subtil et caustique. « Il avait, dit le président Hénault, beaucoup plus d'esprit qu'il n'en faut; M<sup>me</sup> de Flamarens disait qu'il éclairait une chambre en y entrant. Gai, un ton noble et facile, un peu avantageux, peignant avec feu tout ce qu'il racontait, et ajoutant quelquefois aux objets ce qui pouvait leur manquer pour les rendre agréables et plus piquans. » M<sup>me</sup> du Deffand de son côté a tracé de lui un portrait qui paraît d'abord attrayant, mais qui tourne assez vite au désagréable, tandis que dans son portrait à elle, qu'a tracé à son tour M. de Forcalquier, elle n'est guère présentée qu'en beau.

« La figure de M. de Forcalquier, dit M<sup>me</sup> du Deffand, sans être fort régulière, est assez agréable; sa physionomie, sa contenance, jusqu'à la négligence de son maintien, tout est noble en lui; ses yeux sont ouverts, rians, spirituels; il a l'assurance que donnent l'esprit, la naissance et le grand usage du monde. Son imagination est d'une vivacité, d'une chaleur, d'une fécondité admirables, elle domine toutes les autres qualités de son esprit; mais il se laisse trop aller au désir de briller: sa conversation n'est que traits, épigrammes et bons mots. Loin de chercher à la rendre facile et à la portée de tout le monde, il en fait une sorte d'escrime où il prend

trop d'avantage; on le quitte mécontent de soi et de lui, et ceux dont il a blessé la vanité s'en vengent en lui donnant la réputation de méchanceté, et en lui refusant les qualités solides du cœur et de l'esprit. Il est la terreur des sots et un problème pour les gens d'esprit. »

Elle termine en lui reprochant d'avoir l'ambition de la fatuité sans avoir assez de confiance en lui-même pour soutenir ce rôle; elle l'accuse de s'en rapporter trop aux gens du bel air, et elle l'engage à s'en tenir au personnage d'*honnête homme*, pour lequel il a, dit-elle, plus de vocation que pour celui de fat (1).

Ce portrait semble indiquer déjà un refroidissement entre M<sup>me</sup> du Deffand et les Brancas; mais il fallait que ce refroidissement fût déjà devenu de l'animosité pour que d'Alembert osât, douze jours seulement après la mort de M. de Forcalquier, le 16 février 1753, écrire à M<sup>me</sup> du Deffand ces lignes cruelles à propos du défunt: « Pour celui-là, il est mort, Dieu merci! et nous n'entendrons plus dire à tout le monde: *Comment se porte M. de Forcalquier?* comme s'il était question de Turenne ou de Newton. » Il fallait aussi que d'Alembert eût reçu dans son amour-propre quelque blessure bien vive pour parler ainsi (2). Le témoignage du duc de Luynes, toujours si modéré dans ses appréciations, ne nous permet pas de mettre en doute le principal défaut du caractère de M. de Forcalquier. « Il avait, dit-il, beaucoup d'esprit, et s'était peut-être trop livré à ces sortes de plaisanteries qui font des ennemis. » Le même témoignage, confirmé d'ailleurs par la phrase méchante de d'Alembert, prouve que le frère de M<sup>me</sup> de Rochefort n'avait pas seulement des ennemis, puisque la maladie de poitrine dont il souffrait depuis plusieurs années occupait assez la société pour impatienter l'irascible philosophe. Nous apprenons par le duc de Luynes que, deux ans et demi avant sa mort M<sup>me</sup> de Pompadour, qui ne le connaissait pas personnellement (peut-être même, dit le duc, ne l'a-t-elle jamais vu), entretenait avec lui un commerce épistolaire assez vif sur sa seule réputation d'homme d'esprit, et, le sachant malade, lui avait prêté une jolie petite maison qu'elle avait au-dessous du château de Bellevue, et qui portait le nom de *Brimborion*. Le Dangeau du règne de Louis XV

(1) Il va sans dire que le mot *honnête homme* doit être pris ici uniquement avec la signification qu'on lui donnait alors pour définir le contraire d'un fat. On jugera tout à l'heure si l'homme qui a si bien persillé tous les genres de fatuité pouvait être aussi imprégné de ce défaut que le dit M<sup>me</sup> du Deffand.

(2) La lettre n'indique cependant d'autre méfait de la part de M. de Forcalquier envers d'Alembert que de n'avoir pas, à ce qu'on dit (car cela même n'est pas sûr) goûté un récent ouvrage de celui-ci publié sous le titre d'*Essai sur la Société des gens de lettres et des grands*; mais il semble difficile d'admettre que ce grief suffise pour qu'un philosophe se réjouisse sans scrupule de la mort d'un homme.

remarque à ce sujet avec une malice qui ne lui est pas habituelle que M<sup>me</sup> de Forcalquier est bien jolie, et que *Brimborion* est bien près de Bellevue (1).

Nous avons du reste à alléguer en faveur des bonnes qualités de M. de Forcalquier quelque chose de mieux que la sympathie intellectuelle qu'il inspire à M<sup>me</sup> de Pompadour : c'est sa liaison avec un homme de lettres qui, sans être aussi paysan du Danube qu'il l'affectait quelquefois, n'aurait pas été d'humeur à subir longtemps les caprices d'un patricien trop présomptueux. Nous voulons parler de Duclos. Ce philosophe moraliste, historien et romancier, appartient également aux deux périodes de la vie de M<sup>me</sup> de Rochefort. Après avoir été accueilli et patronné par les Brancas à une époque où il était encore inconnu, il resta fidèle à la personne qui lui représentait ses amis morts lorsque celle-ci eut perdu la grande existence qu'elle devait à son père et à son frère. Après l'avoir vu débiter à l'époque où nous sommes comme acteur infatigable dans des comédies de société, nous le retrouverons plus tard dans le salon du Luxembourg avec son impétuosité, ses défauts de forme, son langage un peu brutal et sa grosse voix. Le comte de Forcalquier a peint Duclos avec une sagacité affectueuse qui lui fait honneur à lui-même, car elle prouve qu'il était capable d'amitié, sans préoccupation aristocratique, et capable aussi de préférer un caractère foncièrement honnête au vernis des belles manières. Duclos, trouvant, dit-il, ce portrait trop flatté, entreprit de se peindre lui-même, et le plaisant, c'est que sans rien ajouter aux défauts que lui reproche M. de Forcalquier et en les atténuant au contraire, il précise, développe, grossit naïvement les qualités que son ami lui reconnaît. L'intimité entre eux était d'ailleurs assez grande pour que, dans cet état maladif qui rendit ses dernières années si pénibles, M. de Forcalquier acceptât en 1746 de se faire accompagner aux eaux de Gouterets par Duclos, qui assistait sa sœur, M<sup>me</sup> de Rochefort, dans les soins qu'elle lui rendait. L'éditeur de la dernière édition des œuvres complètes de Duclos, imprimée en 1821, a publié quelques fragmens de lettres adressées à cette date par M<sup>me</sup> de Forcalquier, qui était restée à Paris, à sa belle-sœur et à son mari. Elles nous montrent avec quelle ardeur les Brancas, après avoir aidé Duclos à entrer à l'Académie des Inscriptions avant qu'il eût aucun titre à cette distinction (2), s'occupent de le faire arriver à l'Académie française.

(1) Le château de Bellevue était alors habité par M<sup>me</sup> de Pompadour, et par conséquent le roi y allait.

(2) Ce ne fut en effet qu'après avoir conquis le titre que Duclos s'occupa de le mériter en écrivant pour cette académie sur des matières d'érudition plusieurs mémoires qui ont du mérite.

Duclos n'avait encore publié que deux romans de peu de valeur, dont un très licencieux, et son *Histoire de Louis XI*, qui fit un certain bruit, mais qui n'a point survécu; il échoua. Cependant quelques mois après il fut élu, et prononça un discours qui donnait beau jeu à Louis XV pour dire à propos de Duclos un mot que toutes les biographies répètent : « Pour celui-là, il a son franc parler. » Il l'avait en effet, car il n'hésitait pas à employer en l'honneur de Louis XV la qualification, très nouvelle alors, de roi citoyen; bien plus, il appelait ce triste roi *un prince supérieur à la gloire même*. C'était sans doute pour se donner dans l'avenir de la marge comme censeur que Duclos commençait ainsi par pousser l'adulation jusqu'aux dernières limites. Malgré ces accès de courtoisie qui tranchent parfois chez lui avec une humeur habituellement indépendante, il avait dû principalement à l'estime de Rousseau, qui ne la prodigue pas et qui dans ses *Confessions* le peint d'un trait : *droit et adroit*, de se maintenir jusqu'à nous avec la réputation d'un galant homme, un peu bourru, peu châtié dans son langage, capable d'habileté dans sa conduite, mais incapable de déloyauté et de bassesse. C'est seulement en 1818 que la publication des mémoires de M<sup>me</sup> d'Épinay est venue mettre en question son honnêteté. Un juge redoutable, l'auteur des *Causeries du Lundi*, séduit d'abord par M<sup>me</sup> d'Épinay, avait commencé par prononcer contre l'infortuné Duclos cette dure sentence : « il ne laissera plus désormais que l'idée d'un ami dangereux, d'un despote mordant, cynique et traîtreusement brusque; on aura beau faire et dire, le faux bonhomme en lui est démasqué, il ne s'en relèvera pas. » Heureusement pour Duclos, la sentence a été révisée et adoucie par le juge lui-même aussitôt qu'il a pu se dérober à l'influence de ces *grâces* et de ces *mollesses voluptueuses* que Rousseau refuse à M<sup>me</sup> d'Épinay, mais que Diderot, *bon juge*, dit M. Sainte-Beuve, lui accorde. En changeant de sujet, c'est-à-dire en passant de M<sup>me</sup> d'Épinay à Duclos, il est arrivé à l'éminent critique ce qui arriva au cardinal de Bausset, qui dans son *Histoire de Fénelon* penche involontairement pour Fénelon contre Bossuet, et subit l'attraction inverse dans son *Histoire de Bossuet*.

Dans l'excellent et substantiel travail qu'il a consacré à Duclos, M. Sainte-Beuve réduit les torts de celui-ci envers M<sup>me</sup> d'Épinay à des torts d'impolitesse et de brusquerie. Quant au grief de duplicité, il le tient pour douteux, et, s'appuyant sur l'autorité d'une personne très distinguée qui probablement a traité la même question (1), il conclut avec elle « que ce ne serait que dans quelques occasions où Duclos était en lutte qu'il aurait eu du calcul et de la

(1) M<sup>me</sup> Guizot (Pauline de Meulan).

ruse, mais que la plupart du temps il est évident qu'il s'abandonnait. » Le second jugement nous paraît de beaucoup préférable au premier, et nous pourrions montrer dans la partie des mémoires de M<sup>me</sup> d'Épinay où l'auteur prétend raconter jour par jour ses rapports et ses conversations, soit avec Jean-Jacques Rousseau, soit avec Duclos, plus d'un indice de fausseté. Ce journal, auquel d'ailleurs nous sommes convaincu que Grimm a mis la main, est d'autant plus perfidement arrangé que le ton des personnages et surtout celui de Duclos, quoique chargé, est assez bien imité, et que les propos qu'on lui prête ont été fort souvent tenus par lui, mais presque toujours défigurés dans la forme, de manière à le rendre tantôt odieux, tantôt ridicule, et parfois l'un et l'autre. Nous ne citerons qu'un exemple de ce genre d'artifice, non qu'il soit le plus saillant, mais parce qu'il nous ramène à notre sujet, dont la figure de Duclos nous a un peu détourné, c'est-à-dire aux comédies jouées à l'hôtel de Brancas.

Il est précisément question de ces comédies dans le journal de M<sup>me</sup> d'Épinay. C'est en 1755, autant qu'on en peut juger, non par le journal, où les années ne sont point indiquées, mais par la correspondance de Rousseau. On joue la comédie à La Chevrette; Duclos y assiste, et voici ce que M<sup>me</sup> d'Épinay lui fait dire : « Nous avons joué aussi la comédie dans une société. J'étais très bon, je faisais les valets, il y avait une petite soubrette qui était, par Dieu, charmante. Voilà pourquoi je jouais les valets. J'en étais amoureux, moi, de la soubrette, qui était charmante, et... (en souriant et me regardant fixement) nous jouions bien notre rôle tous les deux. (Un moment de silence, et puis, continuant de rire) : Il m'est arrivé de singulières aventures dans ma vie,... mais je dis uniques,... à ne pas croire. » Duclos n'en dit pas davantage dans le journal sur cette affaire. Il est évident que le propos a été bien réellement tenu par lui, car M<sup>me</sup> d'Épinay, inférieure par la condition sociale aux Brancas, et qui n'avait aucun rapport avec eux, ne pouvait savoir que par Duclos qu'il avait joué chez eux les valets de comédie, et par conséquent le journal est exact quant au fond; mais est-il admissible que Duclos, présenté si souvent dans ce journal comme le plus vaniteux des hommes, ait poussé la modestie au point de se contenter de dire qu'il jouait *dans une société* en laissant supposer qu'il s'agit peut-être de bourgeois de la rue Saint-Denis, tandis qu'il jouait, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, avec les plus grandes dames et les plus grands seigneurs de France? Est-il probable, puisque l'arrangeur de ce discours lui prête un ton de fatuité brutale, qu'il n'aura pas même osé dire, s'il ne nomme pas la soubrette, qu'elle était une personne d'un très haut rang? (C'est en effet la jolie comtesse

de Forcalquier qui jouait les soubrettes, tandis que Duclos jouait les valets). N'est-il pas visible que ce discours a été arrangé à plaisir pour ridiculiser Duclos en supprimant ce qui pourrait le faire valoir? Peut-être M<sup>me</sup> d'Épinay avait-elle commencé par écrire plus exactement la conversation, puis son ami Grimm, ennemi de Duclos comme de Rousseau, et qui revoyait son manuscrit, sera venu, en un tour de main, ôter ce qui pouvait être flatteur pour Duclos, et disposer le reste de manière à lui donner l'attitude et les intonations d'un sot grossier. Or, s'il était parfois grossier, il est trop reconnu qu'il n'était pas un sot pour que l'on s'en rapporte sur lui aux peintures suspectes de M<sup>me</sup> d'Épinay ou de Grimm.

### III.

Revenons maintenant aux comédies de société représentées à l'hôtel de Brancas, et donnons la liste générale des acteurs et des actrices en commençant par celles-ci. Nous rencontrons d'abord la comtesse de Rochefort, qui joue les rôles d'ingénue. Ceux de grande coquette sont remplis par la marquise, depuis duchesse et maréchale de Mirepoix, personne charmante de figure, d'esprit et de caractère qui a inspiré à Montesquieu des vers enthousiastes, quoique assez médiocres d'exécution. Restée veuve très jeune du prince de Lixin, tué en duel par Richelieu, remariée par goût au marquis de Mirepoix, irréprochable dans sa conduite privée, elle fut malheureusement entraînée par l'amour conjugal et, après la mort de son mari, par le désir de faire avancer sa famille, à des actions peu honorables qui avaient alors à peu près la même signification que certaines bassesses politiques d'aujourd'hui, lesquelles sont souvent aussi le résultat d'une application immorale de l'esprit de famille. C'est elle qui, dame du palais de la reine, tendrement aimée de cette princesse, se laissa séduire par l'amitié plus avantageuse de M<sup>me</sup> de Pompadour, et conquit ainsi pour son mari la charge de capitaine des gardes. C'est elle enfin qui plus tard, pour se maintenir en crédit, ne craignit pas de descendre jusqu'à courtiser M<sup>me</sup> Du Barry, méritant ainsi le jugement sévère que porte sur elle *son amie* M<sup>me</sup> du Delfand dans une lettre à Walpole du 21 février 1771. « La pauvre M<sup>me</sup> de Mirepoix joue un rôle pitoyable..... Rien n'est plus digne de compassion. Une grande dame, une très bonne conduite, beaucoup d'esprit, beaucoup d'agrément, toutes ces choses réunies, ce qui en résulte, c'est... d'être *l'esclave d'une infâme*. »

Il est plus que probable que M<sup>me</sup> de Rochefort désapprouva, quoique moins durement sans doute, l'attitude de M<sup>me</sup> de Mirepoix; mais l'affection très intime qui les unissait n'en fut point altérée, car nous

Lucette, qu'une seule affaire au monde, mon cher oncle, qui serait de vous adorer et de vous divertir. — Ici intervient la soubrette Agathe, qui ajoute : Et de vous faire des petits-enfans qui seraient si sages, si sages, si bien morigénés ! — Gêronte s'attendrit. — Eh ! mon oncle, s'écrie Lucette, votre cœur s'ouvre pour nous, laissez-le agir. Chloé parle à son tour et dit : Voilà qui est terminé, je connais mon bon oncle. Jeunes amans, abrégeons les lieux-communs. Lindor, il serait plaisant que le mariage nous ressuscitât.

Dans *le Père raisonnable*, autre comédie en trois actes, l'auteur associe aux nuances piquantes, légères et gracieuses de la pièce précédente une nuance philosophique qui est aussi dans l'esprit du temps. Le père, représenté encore par le marquis d'Ussé, est cette fois un père philosophe d'une naissance distinguée, qui vivait assez pauvre en province lorsqu'il a fait un héritage considérable. Il est venu à Paris avec ses deux fils, et se fait passer pour leur intendant afin de leur laisser toute liberté de se conduire à leur fantaisie. Son fils aîné, le comte de Sancerre-Nivernois, s'est d'abord laissé engager dans un brusque projet de mariage avec une marquise très brillante qu'il n'aime pas. C'est son père, son intendant supposé sous le nom de M. de la Montagne, qui a arrangé ce mariage avec l'intendant de la marquise, et celle-ci, un peu piquée de la froideur du comte de Sancerre, a immédiatement accepté le projet des deux intendans, en feignant d'ailleurs la plus grande indifférence pour le comte. Le mariage doit se faire le soir même ; mais, au moment de conclure, le comte s'aperçoit que son cœur appartient tout entier à la suivante de la marquise, à Céphise, dont le rôle ingénu et non pas égrillard est ici confié à M<sup>me</sup> de Rochefort. Il croit que Céphise, qui se trouvera à la fin de la pièce appartenir à une grande famille, est de basse condition ; mais cet obstacle ne l'arrête pas, et comme elle est aussi candide que charmante, il est résolu à l'épouser en rompant son mariage avec la marquise. Quand Céphise lui dit : « Un homme de votre rang ne serait-il pas déshonoré dans le monde en épousant une fille de ma sorte, il répond : En quittant le pays des chimères, on rentre dans les droits de l'humanité. Je vous estimerais assez pour vous proposer notre retraite en province dès que nous serions mariés ; mais, si je n'écoutais que mon cœur, loin de céder à ces vains préjugés, je mettrais ma gloire à les braver, et je les aurais bientôt soumis en vous faisant paraître... »

## CÉPHISE.

Puis-je ajouter foi à de pareils discours ? Quel plaisir prenez-vous à vous jouer si longtemps de ma crédulité ?

## LE COMTE.

Ah! Céphise, je n'ai plus de ressources contre votre méfiance. La vérité s'appuie-t-elle par des sermens? Je ne suis point surpris qu'une femme du beau monde se méprenne entre une passion et une plaisanterie; mais vous que j'adore parce que vous ressemblez si peu à ces femmes ridicules et méprisables, vous qui ne voyez qu'à travers la candeur et la naïveté, l'amour sincère n'a-t-il pas un caractère marqué pour vous? Le mystère d'un cœur simple et tendre est impénétrable à l'œil exercé par l'usage du monde, mais il se dévoile d'abord aux yeux de l'innocence.

Cependant, par une combinaison un peu forcée, il se trouve que la marquise a rencontré souvent dans le monde le chevalier de Plaisance, qui est, sans qu'elle s'en doute, le frère cadet du comte de Sancerre, et dont le caractère joyeux, léger et libertin est l'opposé de celui de son frère. Le chevalier, qui ignore de son côté que son frère connaît la marquise, vient la voir chez elle pour la première fois précisément le jour où elle doit se marier. Leur conversation nous semble assez intéressante pour être reproduite. Les auteurs de nos jours ont souvent essayé d'imiter le ramage élégant de la galanterie au XVIII<sup>e</sup> siècle. On ne sera peut-être pas fâché d'entendre ici ce ramage au naturel avec toute sa vivacité et sans discordance. C'est le marquis d'Adhémar, un des habitués de l'hôtel de Brancas, qui joue le rôle du chevalier, et c'est M<sup>me</sup> de Mirepoix qui fait la marquise.

## LA MARQUISE.

Pardon, monsieur le chevalier, de vous avoir fait attendre. J'étais à ma toilette, où j'ai été assassinée de toute sorte d'affaires.

## LE CHEVALIER.

Vous ne pouvez, madame, avoir qu'une affaire à votre toilette, mais elle est capitale : c'est de bien considérer pendant ce moment-là ce qui fait l'occupation et les délices de l'univers. Tout le reste de la journée vous ne pouvez voir votre visage dans votre miroir, et voilà le désavantage singulier que vous avez avec tous ceux qui vous rencontrent.

## LA MARQUISE.

Réellement, chevalier, vous avez un tour particulier qui me divertit, je suis ravie que vous soyez entré. Savez-vous qu'il y a bien des gens qui à ma place auraient fermé aujourd'hui leur porte au public?

## LE CHEVALIER.

Avez-vous quelque partie mystérieuse?

## LA MARQUISE.

Oh! point du tout, mais c'est que je crois que je me marie ce soir.



applaudi; je vous ai arraché à trente rivales : il semble que je vous ai fixé. Je suis riche, libre, jeune, assez jolie, puisque vous m'aimez; voilà l'hymen au service de notre amour. Vous voyez que je sens tout le prix de ma position.

LINDOR.

Marquise, serait-ce là le préambule de mon congé?

CHLOÉ.

Qu'osez-vous penser? Non, Lindor, j'ai besoin d'un épanchement avec vous. J'imagine que je retrouverai dans une confiance singulière ce que je cherche inutilement depuis quelque temps.

LINDOR.

De grâce expliquez-vous.

CHLOÉ.

Je viens de vous détailler tous mes avantages. Vous l'avouerez-vous? Avec tout cela, je ne suis point heureuse. Environnée de tout ce qui compose le bonheur, le bonheur me manque, je le cherche, je l'appelle en vain; j'y renonce, puisque la possession de votre cœur ne me l'a point procuré.

LINDOR.

Tout autre que moi, marquise, soupçonnerait de l'artifice dans un tel discours; mais une disposition toute pareille à la vôtre me donne la clé de l'énigme. Vous m'enhardissez à un aveu que rien sans cela ne m'aurait arraché. Je le vois, nous sommes affectés de la même sorte : une confiance mutuelle peut nous soulager. Je ne vis que pour vous, je vous adore; vous joignez toutes les qualités à tous les charmes. Je devrais défier la gloire et les plaisirs des dieux; cependant, je le confesse, je ne suis point heureux.

CHLOÉ.

Rien n'est si singulier que cette sympathie, elle m'était absolument nécessaire pour me faire entendre.

LINDOR.

Oh! je vous entends à merveille. C'est une langueur de l'esprit, c'est un engourdissement de l'âme qui laisse aller la machine à l'exercice de ses fonctions, sans s'en mêler, sans y entrer pour rien.

CHLOÉ, *vivement*.

Oui! cœur desséché, goût flétri!

Et les deux blasés décident qu'ils resteront au point où ils en sont. — La fin de la scène offre un trait de caractère bien saisi. Lindor demande à Chloé si elle est disposée à s'intéresser au mariage de sa sœur Lucette. Chloé répond : « Ne m'en parlez pas. »

LINDOR.

Son mariage ne vous convient donc pas?

CHLOÉ.

Son mariage m'est assez indifférent, quoiqu'elle soit furieusement enfant pour y songer.

LINDOR.

Qu'est-ce donc qui vous irrite si fort?

CHLOÉ.

Dites-moi, monsieur, est-il rien de si choquant, dans l'état d'insipidité dont je viens de vous faire l'aveu, que de voir une petite créature aussi animée? Ce sont toujours des désespoirs ou des extases, tous les grands mouvemens. Elle vient de m'étaler tous les chagrins qu'elle redoute, les plaisirs qu'elle espère, avec un feu, une éloquence que le sentiment fournit. Il n'y a rien de si révoltant qu'un pareil spectacle, et certainement je ne la servirai point.»

Avec ses airs langoureux, Chloé est une maîtresse femme qui abuse de son ascendant sur son oncle, et le traite avec la plus élégante impertinence. « Oui, mon oncle, lui dit-elle, tous vos principes sont du dernier bourgeois. Une femme comme moi déshonorée parce qu'un homme de sa sorte est amoureux d'elle, qu'on a pénétré qu'elle a du goût pour lui, et que le mariage ne s'ensuit point sur-le-champ! »

GÉRONTE.

Apparemment. Et qu'est-ce qui déshonore donc, si ce n'est le soupçon d'un concubinage public?

CHLOÉ.

Oh! mon oncle, vous avez un dictionnaire par trop étrange. Nous ne valons peut-être pas mieux au fond, et certainement nous ne sommes pas plus grands seigneurs que nos pères; mais il faut convenir que par la différence des tours et du langage nous ne paraissions pas être de la même pâte.

GÉRONTE.

Ma foi, la simplicité, la franchise de nos discours et de nos manières valaient mieux que vos grands airs et vos galimatias; mais ce n'est point de quoi il est question. Dites-moi, s'il vous plaît, est-ce que les règles de l'honneur sont démodées?

CHLOÉ.

Non, mais elles sont différentes pour les différentes conditions. Votre honneur est de la place Maubert, mon oncle, et cela me fait de la peine.

A la fin de la pièce, Lucette et Mémiscès se jettent aux genoux de Géronte et lui parlent avec la candeur de leur caractère et de leur âge. — Ne rejetez pas, monsieur, lui dit Mémiscès, un fils qui serait si soumis et si tendre. — Il ne nous resterait, dit à son tour

s'est rendue complice. Géronte s'indigne, mais les deux couples se présentent devant lui également décidés cette fois à s'épouser, tous implorent le vieillard, qui se laisse fléchir à la condition que les deux mariages s'accompliront simultanément, et la pièce finit sur ce mot de Lindor : « allons tous souper sous promesse de mariage. » Essayons par quelques citations de donner au moins une idée du ton et du style de cette comédie. Écoutons Frontin-Duclos et Agathe-Forcalquier nous annoncer la maladie morale de Lindor et de Chloé.

FRONTIN.

Ma chère Agathe, je suis charmé de te trouver pour causer à mon aise avec toi et pour te confier mes peines.

AGATHE.

Qu'as-tu? Est-ce que tu n'es pas content de ta condition?

FRONTIN.

Ah! mon enfant, je me considérais comme un futur fermier-général en entrant chez Lindor, si je devenais le confident du seigneur de la cour le plus singulier et le plus fêté; mais quel mécompte! Je trouve un homme jeté dans la misanthropie par l'insensibilité, inquiet, égaré, qui a gardé pour lui les airs, pour moi les fatigues de la bonne fortune, et qui en a abjuré les agrémens pour lui, et les profits pour moi. Il fait des impertinences et des folies de sang-froid. Attaché comme un criminel au char du plaisir qui l'évite, le cœur gros de soupirs, il suit la routine d'un état que l'ivresse seule et la gaité peuvent justifier.

AGATHE.

En contant tes malheurs, tu contes mon histoire. Je crus, en m'attachant à la marquise, que j'allais nager dans un torrent d'or et de délices, si j'étais admise à sa familiarité. Dès le premier mois, elle m'abandonne tous ses secrets; mais que vois-je? Une affaire réglée qui laisse son cœur vide, du dérèglement d'imagination sans chaleur, une vanité paresseuse sans aucun revenu pour moi, une tristesse qui va jusqu'au désespoir, et qui est contagieuse au point que j'ai toujours envie de pleurer.

FRONTIN.

Mais c'est un mal que nos maîtres se sont donné. Cela est bien indigne à celui qui a été malade le premier.

AGATHE.

Vraiment, c'est un mal qui a un nom. Cela s'appelle être bla... bla... *blasomé*.

FRONTIN.

Non, *blasé*; car mon maître répète sans cesse dans ses exclamations : « Oui, je suis blasé; cela est bien cruel, je suis blasé! »

Frontin n'est pas moins comique lorsqu'il cherche à guérir son maître de sa maladie. Il commence par le rudoyer.

Oh ! monsieur, je ne puis me contenir ; vous êtes incompréhensible. Vous rechignez pour épouser une maîtresse que vous aimez, qui vous adore, que toutes les femmes maudissent, que tous les hommes lorgnent et que personne n'a.

LINDOR.

Tout le piquant de cette aventure est émoussé, mon pauvre Frontin. J'éprouve d'avance depuis six mois presque tous les dégoûts du mariage. Ma bonne fortune est publique au point qu'on la respecte, et que personne ne daigne plus la traverser.

FRONTIN.

Eh ! monsieur, le mariage vous procurera peut-être tout le manque de respect que vous pouvez désirer ; vous ignorez le pouvoir du sacrement.

Et comme dans la suite de la scène Lindor prononce cette phrase, assez singulière pour l'époque : « il m'est venu cent fois l'idée de me tuer ; j'y aurais succombé, si cela n'était pas platement pillé des Anglais, » Frontin répond : « Tant mieux que cette idée soit venue ; il n'y a plus rien à en craindre, elle a perdu l'attrait de la nouveauté. Vous ne mourrez jamais de cette main (lui touchant la main), mon cher maître. »

Mettons maintenant les deux blasés en présence. Il s'agit de savoir ce qu'ils résoudreont au sujet de la sommation matrimoniale qui leur a été faite par l'oncle Géronte.

LINDOR.

J'allais aux pieds de ma souveraine éclaircir ma destinée et le message de M. Géronte.

CHLOÉ.

Frontin a dû vous en rendre compte. Eh bien ! qu'en pensez-vous ?

LINDOR.

Mais c'est sur cela que j'attends l'ordre de vos sentimens. Vous pouvez bien penser qu'un amant tel que moi se précipitera de premier mouvement dans les moyens les plus bizarres d'être uni à ce qu'il aime. La délicatesse peut-être en murmure, mais elle serait trop dangereuse à écouter.

CHLOÉ.

Il est certain que la manière de mon oncle est un peu prompte, mais votre délicatesse me semblerait un peu déplacée, si je ne trouvais moi-même bien à réfléchir sur le fond de l'affaire.

LINDOR.

Il est donc vrai, madame, qu'il n'y a personne au monde d'assez intrépide pour aborder le mariage d'un pas ferme ?

CHLOÉ.

Vous êtes sans contredit l'homme de la cour le plus brillant et le plus

retrouverons en cheveux gris au Luxembourg les deux amies de jeunesse. Au moment où nous sommes, M<sup>me</sup> de Mirepoix est surtout pour nous l'une des plus séduisantes actrices de l'hôtel de Brancas. Après elle vient la comtesse de Forcalquier, qui joue les soubrettes dans les comédies de son mari. Dans une seule pièce, elle est remplacée comme soubrette par la duchesse de Luxembourg; ce n'est pas celle qui, après avoir eu sous le nom de duchesse de Boufflers une jeunesse scandaleuse, devint dans sa vieillesse, et remariée au maréchal de Luxembourg, la terreur des femmes trop légères et la protectrice de J.-J. Rousseau. Il s'agit ici de la première femme du maréchal, fille du marquis de Seignelay. « Elle était, dit le président Hénault, d'une figure charmante, dansait admirablement, et jouait la comédie avec beaucoup de feu et d'intelligence. » A cette liste d'actrices de l'hôtel de Brancas, il faudrait ajouter, d'après le président, M<sup>me</sup> du Deffand; mais nous ne la trouvons point parmi les dames qui jouent dans les six comédies dont nous avons le manuscrit sous les yeux. Elle a probablement figuré dans les pièces que le président composa de son côté pour l'hôtel de Brancas (1). Dans la notice sur M<sup>me</sup> du Deffand qui précède sa correspondance avec la duchesse de Choiseul, M. de Sainte-Aulaire parle d'un divertissement inédit, sous forme de comédie, intitulé *l'Apothéose de M. de Pont-de-Veyle*, joué le 1<sup>er</sup> mars 1741, où figure comme actrice, avec M<sup>mes</sup> de Rochefort et de Luxembourg, M<sup>me</sup> du Deffand; mais si celle-ci a joué quelques rôles, nous sommes porté à croire, d'après une lettre du recueil publié en 1809, qu'elle a peu pratiqué ce genre d'amusement, parce qu'elle n'y réussissait pas. Dans cette lettre, qui n'est pas datée, M. du Châtel, le père de M<sup>me</sup> de Choiseul, explique à M<sup>me</sup> du Deffand avec beaucoup de compliments pourquoi ses talens d'actrice ne se développeront pas. « Vous êtes faite, lui dit-il, pour attraper la nature du premier bond : aussi propre qu'elle à créer, vous n'entendez rien à imiter. » — Les acteurs sont un peu plus nombreux. Nommons d'abord le marquis d'Ussé, que nous connaissons déjà, et qui joue les pères nobles. — Les rôles d'amoureux et de petit-maître sont tenus par le duc de Nivernois, alors fort jeune, ensuite par le duc de Duras, le marquis de Gontaut, le marquis de Clermont d'Amboise, le marquis d'Adhémar et le comte de Forcalquier, qui joue dans une de ses pièces. C'est Duclos qui figure presque toujours dans les rôles de valet.

La première comédie, en trois actes, intitulée *les Blasés*, roule

(1) Les comédies du président Hénault ont été publiées sous l'anonyme, en 1770, en un volume avec ce titre : *Pièces de théâtre en vers et en prose.*

sur un genre de ridicule qu'on ne s'attendrait pas à rencontrer en France entre 1740 et 1745. Le mot lui-même n'est pas absolument nouveau, puisqu'il se trouve dans les poésies de Mathurin Regnier; mais il s'y trouve avec un sens exclusivement matériel, tandis qu'il paraîtrait, d'après la comédie de M. de Forcalquier, que ce mot commence seulement alors à être adopté avec la signification d'une maladie morale. Voici le canevas de la pièce. Géronte-d'Ussé a deux nièces; l'une, l'aînée, Chloé-M<sup>me</sup> de Mirepoix, jeune veuve du marquis de Saint-Phar, est engagée depuis longtemps pour un second mariage avec le jeune seigneur Lindor-Nivernois. Les deux amans ne peuvent se décider ni à se séparer, ni à se marier, parce qu'ils sont tous deux *blasés*. Géronte, fatigué de leur hésitation, signifie à sa nièce qu'il faut qu'elle se marie le soir même, ou qu'elle quitte la maison, parce qu'il ne veut plus se charger de sa garde. La sœur cadette de Chloé, Lucette-M<sup>me</sup> de Rochefort, qui est loin d'être blasée, voyant son oncle si pressé de marier sa sœur, se jette dans ses bras et lui déclare qu'elle ne demande pas mieux, quant à elle, que de se marier tout de suite, et elle lui apprend alors à sa grande surprise qu'elle aime passionnément le jeune *Mémiscès* (1), qui l'aime d'une passion égale, et qui est prêt à l'épouser. Cette révélation inattendue met en fureur le bonhomme, qui veut bien marier l'aînée de ses nièces, mais nullement la cadette. Il déclare à celle-ci qu'il la mettra au couvent; elle trouve son procédé très perfide, et elle invoque l'appui de la soubrette Agathe-M<sup>me</sup> de Forcalquier et de Mémiscès. La lutte s'établit dès lors entre Géronte et les deux couples, dont l'un refuse de se laisser marier par lui, et dont l'autre veut se marier malgré lui. Le contraste entre la liaison engourdie et ennuyée des deux blasés et la tendresse naïve et agitée des deux ingénus donne à cette pièce un agrément qui, s'il était accompagné d'un peu plus d'habileté dans l'intrigue, suffirait encore de nos jours à la faire réussir sur un théâtre. Mémiscès a vainement supplié Lindor de venir à son secours, tandis que Lindor non moins vainement cherche à le convertir à ses idées sur le néant du bonheur. Il s'introduit alors déguisé en fille et comme une cousine de la soubrette dans la maison de Géronte, qui, ne le connaissant pas, le charge précisément de garder sa nièce Lucette. La soubrette a obtenu de Chloé qu'elle promettra d'épouser Lindor, tandis que Frontin, valet de Lindor, travaille de son mieux à décider son maître au mariage. Toutefois, Géronte persistant toujours à ne pas vouloir marier Lucette, Agathe se décide à lui avouer la supercherie dont elle

1) Ce nom, très bizarre pour un nom de comédie, a peut-être été choisi pour quelque motif particulier à la société de l'hôtel de Brancas; le rôle était joué par M. de Duras.

ALCIDOR.

Oui-dà! Voilà le sort de la raison dans sa première rencontre avec le préjugé!

GÉRASTE, à part.

Poussons-le jusqu'au bout. Ceci devient curieux. (Haut.) Mais, monsieur, avec un bien médiocre et en jouissant toute votre vie de cette oisiveté si respectable, quel sera le sort de vos enfans?

ALCIDOR.

Mes enfans! Eh! je n'en aurai point, je n'en veux point avoir.

GÉRASTE.

Comment, c'est en me demandant d'épouser ma fille que vous me faites cette déclaration!

ALCIDOR.

Il semble que cela implique contradiction. N'est-il pas honteux qu'un homme comme vous ait l'esprit suffoqué de toutes les idées populaires. Comment! n'êtes-vous pas charmé de voir votre fille préservée du risque des couches et de l'embarras de la marmaille qui en résulte?

GÉRASTE.

Voilà un homme incroyable!

ALCIDOR.

Je vous rends grâce, monsieur, pour ma postérité. Au surplus, quand vous déchirez le voile d'erreurs qui offusque en vous la nature même, cette seule confiance m'assurera dans votre cœur la préférence sur tout rival.

GÉRASTE.

Quoi! un mari et une femme jeunes qui doivent s'aimer vivront ensemble et... je n'en dirai pas davantage, vous me feriez lâcher quelque sottise.

ALCIDOR.

Passons à mon bien. Comptez hardiment sur le double de ce que vous m'en présumez.

GÉRASTE.

Est-ce que vous comptez le placer à un denier usuraire? Cette manière est-elle encore de la nouvelle philosophie?

ALCIDOR.

Non; mais j'ai calculé, n'en déplaise aux collatéraux, que j'ai un bien suffisant pour me conduire décentement et magnifiquement jusqu'à la vieillesse la plus impossible en mangeant mon fonds et celui de ma femme avec intelligence et arrangement.

GÉRASTE.

A merveille! Et cette femme, dont absolument vous ne voulez point avoir d'enfans, vous la rendrez d'ailleurs fort heureuse.

ALCIDOR.

Oh! parfaitement. Je ne me soucie point d'un grand esprit, j'en demande la monnaie à votre fille en bonne humeur, des manières nobles,

de l'instinct pour les choses de bon goût, qu'elle sache tenir une table élégante, qu'elle ne soit point contraire à la bonne compagnie, qu'elle ne l'éloigne point; c'est mon affaire, à moi, de l'attirer.

GÉRASTE.

Fort bien!

ALCIDOR.

Au regard de sa conduite, pourvu qu'elle ne soit pas délabrée au point du méchant air pour elle et d'une contenance embarrassante pour moi dans le public, j'en serai plus que content.

GÉRASTE.

Grand merci de votre indulgence!

ALCIDOR.

Dans le courant de la vie, d'elle à moi, des politesses d'occasion, des égards de rencontre, liberté suprême. Entre nous deux, monsieur, souveraine commodité, trois mois sans nous voir, à moins que les affaires ou le plaisir ne nous joignent.

GÉRASTE.

Nous n'aurons donc pas la même table?

ALCIDOR.

Pardonnez-moi, mais cela ne fait pas qu'on mange ensemble; on ne dine point; chacun a ses heures, on se fait porter un morceau dans sa chambre. Je vous crois au moins désabusé par l'aimable Amalasonthe des civilités puérides de l'étiquette de père, d'enfant, etc.

GÉRASTE.

J'entends. Oh! ça, monsieur, me voilà suffisamment instruit, vous pouvez aller éclairer le monde.

Quoique l'histoire des mœurs du XVIII<sup>e</sup> siècle prouve que le personnage d'Alcidor n'est pas imaginaire, il est certain qu'il est un peu forcé, et qu'il dépasse même un peu la mesure du libertinage d'esprit qu'on tolérait en ce temps-là sur le théâtre. Il n'en est que plus curieux, à notre avis, de voir l'élite de la société d'alors s'amuser à huis clos de ces paradoxes impudens; mais il faut reconnaître aussi que M. de Forcalquier ne cherche nullement à nous intéresser à ce personnage : en le rendant spirituel, il a soin de le peindre en même temps ridicule. Il n'en est pas moins vrai que dans cette pièce, comme dans les autres du même auteur, le persiflage licencieux de l'état conjugal n'est pas rare. Nous aurions même pu citer en ce genre, et dans la bouche d'une ambassadrice, représentée encore par M<sup>me</sup> de Mirepoix, des propos aussi libres que ceux qu'on vient de lire. Il s'agit d'une scène de la comédie intitulée *la Vénitienne*, où cette ambassadrice explique à une jeune fille de Venise, représentée par M<sup>me</sup> de Rochefort, comment les gens de qualité entendent le mariage en France. Nous devons ajouter que



GÉRASTE.

Il est vrai, monsieur, que j'ai besoin de beaucoup d'éclaircissemens avant que de songer à vous donner ma fille.

ALCIDOR.

Je vous croyais au fait, monsieur, des diverses convenances qui ôtent à mes desseins tout vernis de présomption.

GÉRASTE.

Je connais parfaitement votre naissance; votre bien suffit avec de l'économie. Je vous suppose très volontiers de la probité, puisque vous n'avez pas prouvé le contraire, et je sais de reste que vous avez de l'esprit.

ALCIDOR.

Eh! monsieur, vous en savez là, pour un seul mariage, plus qu'il n'en faut pour marier toute une ville. Qui peut donc vous arrêter?

GÉRASTE.

Votre caractère, que j'ignore, votre langage, que je n'entends pas, votre conduite, qui ne me plaît point.

ALCIDOR.

Comment donc?... Qu'entends-je?... Vous me ravissez... En vérité, monsieur, je n'avais point cette idée-là de vous.

GÉRASTE.

Qu'est-ce à dire?

ALCIDOR.

Je faisais cas de votre vertu, de votre candeur, même de vos manières négligées, car tout cela me plaît, et suffisait pour me rendre votre alliance précieuse.

GÉRASTE.

Eh bien?

ALCIDOR.

Mais je ne vous soupçonnais pas le style épigrammatique. Savez-vous bien que vous m'avez servi là d'une tirade de naïveté aussi fine, aussi piquante que j'en aie jamais entendu?

GÉRASTE.

Je ne croyais pas être aussi plaisant.

ALCIDOR.

Revenons, monsieur, je vais tâcher de vous répondre. Mon caractère est franc, et je vous le prouverai. Mon âme, tout en dehors, ne craint point le grand jour, je me montre, le parterre siffle ou applaudit, il a tort ou il a raison, je n'en suis ni humilié, ni enorgueilli. Je suis homme, je n'ai présenté qu'un homme, il faut bien qu'il ait les vices et les vertus de l'humanité.

GÉRASTE.

Je n'aime pas trop cette indifférence pour le jugement du public. Voilà apparemment ce que vous appelez, vous autres, de la philosophie. Que faites-vous donc de la réputation?

ALCIDOR.

Oh! la vieille réputation est une idole brisée par les *réaliseurs* (1). Glissons, monsieur, je vous prie, cette dissertation nous mènerait trop loin; avec un peu de temps, je vous ferai toucher au doigt et à l'œil les nouvelles vérités.

GÉRASTE.

Ah! quel homme! quel homme!

ALCIDOR.

A l'égard de mon langage, qui ne vous est pas clair, cela vient de ce que les inventions des mots, des tours singuliers partent de moi, ou du moins c'est à moi qu'en arrivent les premières nouvelles. Quand nous serons logés ensemble, vous vous trouverez à la source.

GÉRASTE, à part.

Je consens qu'on m'y noie.

ALCIDOR.

Quant à ma conduite, monsieur, je vous supplie de vous expliquer davantage.

GÉRASTE.

Volontiers. Est-il possible qu'un homme de votre nom, à vingt-cinq ans passés, n'ait aucune charge, aucun emploi dans le monde que celui de bel esprit, de charmant inutile? Espérez-vous d'entrer à ces titres dans aucune famille honnête et sensée? Quel est le système qui dispense de servir sa patrie par son courage ou par ses talents?

ALCIDOR.

Oh! je vous déclare que vous ne me verrez jamais aucune profession. Ce serait être trop ingrat envers la nature.

GÉRASTE.

Ho! ho! qu'est ceci?

ALCIDOR.

Elle m'a placé dans cet ordre d'hommes au profit de qui les autres agissent. Juges des travaux, ils les apprécient et les récompensent par leur suffrage. Appelé uniquement à éclairer le monde et à faire les délices de la société, je ne me précipiterai point dans les classes subalternes des manœuvres de l'univers... Il y a dans ce que je dis, monsieur, un air d'orgueil qui vous révolte... Oui, je m'en aperçois fort bien, et je n'en suis pas surpris; mais songez que je m'épanche, que je vous initie aux plus intimes mystères, enfin que je vous donne le dernier mot de la philosophie.

GÉRASTE.

Il est vrai que je songeais, monsieur, dans cet instant à avertir au plus tôt votre famille.

(1) On aura peut-être de la peine à croire que ce mot et la phrase entière ont été écrits et prononcés de 1740 à 1743. Rien n'est plus vrai cependant, et nous copions textuellement le manuscrit.

*Rose-Croix* est une farce un peu forcée, mais assez amusante, où l'auteur tourne en ridicule les folies de l'*illuminiisme*, qui conservait encore des adeptes avant que Cagliostro vint raviver leur ferveur. C'est là que brille Duclos dans le rôle d'un valet qui s'appelle Rémond, parce qu'il descend, dit-il, du grand Raymond Lulle.

La cinquième comédie, *le Jaloux de lui-même*, est le fruit d'une sorte de rivalité du comte de Forcalquier avec le président Hénault. Tous deux ont traité le même sujet avec le même titre, mais d'une manière toute différente. La pièce du président, qui a été publiée, est mieux intriguée que celle du comte de Forcalquier; mais elle est moins originale et elle n'est pas la traduction exacte du titre. Son jaloux est un jaloux ordinaire, et il ne peut être qualifié jaloux de *lui-même* qu'en ce sens que les incidens propres à le convaincre qu'il est aimé deviennent à ses yeux autant de preuves de trahison. Ce n'est là qu'un des effets habituels de la jalousie. Le thème du comte de Forcalquier est plus singulier. Un jeune homme, le comte d'Amille, a été passionnément aimé par une jeune personne, M<sup>lle</sup> Deran, à une époque où il portait le nom de Vareil. Par une suite de circonstances un peu invraisemblables, celle-ci croit que son amant a été tué en duel, elle se retire auprès d'un oncle au fond d'une province et passe cinq ans à le pleurer. Au bout de cinq ans, il reparaît sous un autre nom, et se présente devant elle comme un autre homme, avec l'idée assez cruelle d'éprouver s'il pourrait la rendre infidèle à sa mémoire. Par un hasard peu vraisemblable aussi, M<sup>lle</sup> Deran ne le reconnaît pas; mais sa ressemblance avec l'homme qu'elle a aimé fait naître en elle pour lui un mélange de tendresse et d'aversion dont l'expression est souvent très touchante. Quant à lui, il est également partagé entre la double jalousie qu'il s'inspire à lui-même, soit quand il s'imagine que son amour sous un nouveau nom fait des progrès dans le cœur de M<sup>lle</sup> Deran, soit lorsqu'il reconnaît qu'il ne peut pas effacer de son cœur le souvenir de celui qu'elle croit mort. Quand il se décide enfin à se faire reconnaître, M<sup>lle</sup> Deran, outrée de son procédé, refuse de l'épouser, et le quitte en déclarant qu'elle ne veut plus penser qu'à l'homme loyal qu'elle a aimé autrefois sous le nom de Vareil.

Ces nuances, on le voit, sont un peu subtiles, mais conformes au tour d'esprit des Brancas, et surtout de M. de Forcalquier : aussi cette pièce sans action est celle dont le style est peut-être le plus travaillé. L'élément comique, représenté par le valet et la soubrette, y figure à peine, elle est surtout pathétique. Le rôle le plus considérable, celui de M<sup>lle</sup> Deran, exigeait, pour être bien rendu, un vrai talent. C'est la comtesse de Rochefort qui le remplissait, et comme la pièce a été représentée plusieurs fois à d'assez longs intervalles avec des changemens parmi les autres acteurs, nous en

concluons qu'elle aimait à jouer ce rôle, et qu'elle le jouait bien.

La dernière pièce qui complète ce théâtre de société est intéressante comme tableau de mœurs. Sous ce titre : *le Bel Esprit du temps* ou *l'Homme du bel air*, l'auteur a refait en prose dans un petit cadre, et en la transformant pour l'appliquer aux ridicules de l'époque où il vivait, la comédie des *Femmes savantes*. Amalasonthe, femme de M. Géraste, est une Philaminte du xviii<sup>e</sup> siècle, qui aime aussi les petits vers galans et la physique, qui oblige sa fille Angélique à s'occuper dans la même matinée de traduire de l'anglais, de faire de la musique, de la géométrie et deux logogripes; mais ce que M<sup>me</sup> Amalasonthe apprécie surtout, c'est l'esprit *philosophique*. Elle entend par là le dédain de toutes les opinions reçues combiné avec le *bel air*, et c'est ce qui fait qu'elle veut absolument donner sa fille à Alcidor, type excellent du genre de fatuité qui la charme. M. Géraste n'est pas si facile à effrayer que Chrysale. Il tient tête à sa femme avec un peu plus de courage, et comme il est plus calculateur que Chrysale, il a choisi pour candidat à la main de sa fille un jeune financier, Nicandre, brutal et sot, mais qui est de la compagnie des Indes et en passe de devenir très riche. Angélique aussi a fait son choix, c'est un jeune colonel honnête homme, nommé Clindor, qui ressemble assez au Clitandre de Molière, avec cette différence qu'il a gagné le cœur de M<sup>me</sup> Amalasonthe en se présentant à elle sous un faux nom, avec l'humble qualité de précepteur, et sans autre prétention que celle d'enseigner à sa fille toutes les sciences. « C'est un hasard unique, dit Amalasonthe, et qui m'était dû, de trouver toutes les connaissances imaginables réunies dans un seul homme. Enseigner à la fois la musique, la géométrie, l'histoire, la physique! Cet universel est né tout exprès pour moi, car il n'est point connu dans Paris, je ne lui sais point d'écolières. » Au dernier moment, Clindor profite de l'aversion égale que chacun des deux autres candidats inspire soit au père soit à la mère pour dévoiler sa condition et faire ratifier par eux le choix de leur fille.

Le personnage le plus original et le mieux réussi de cette comédie, quoiqu'il soit un peu chargé, c'est Alcidor, type de fatuité paradoxale et ironique. Montrons-le dans une scène avec M. Géraste. Son langage, parfois singulièrement audacieux, bien que toujours élégant, offre des nuances qui ne seraient probablement pas acceptées aujourd'hui sur la scène; mais c'est précisément parce qu'il n'effarouchait point le noble auditoire réuni à l'hôtel de Brancas que nous devons le reproduire. Le duc de Nivernois, très habile acteur, joue ce rôle spirituel et impudent, et, comme toujours, le marquis d'Ussé fait Géraste, le père d'Angélique. Sur les instances de sa femme, il a consenti à avoir un entretien avec Alcidor, qui se propose pour épouser sa fille.

LE CHEVALIER.

Ce soir ! et cela n'est pas su ! Voilà le premier mot que j'en entends dire.

LA MARQUISE.

Vraiment non, cela n'est point répandu, je n'en savais pas un mot moi-même ce matin ; c'est une aventure assez plaisante. Je vous conterai cela quelque jour.

LE CHEVALIER.

Expliquez-moi de grâce tout à l'heure une énigme aussi incompréhensible.

LA MARQUISE.

Rien n'est plus réel, la noce était pour ce soir ; mais, à vous dire la vérité, cela est différé, il est survenu quelques difficultés.

LE CHEVALIER.

Ah ! je respire, je vois que c'est une plaisanterie.

LA MARQUISE.

Non, vous dis-je. Les difficultés ne roulent pas sur le fond de l'affaire ; mon collier ne saurait être monté pour ce soir, je n'ai point de domino (1).

LE CHEVALIER.

Eh ! quel est donc l'heureux époux ?

LA MARQUISE.

Le comte de Sancerre.

LE CHEVALIER.

Mon frère ! qu'entends-je ?

LA MARQUISE.

Vous êtes fol, votre frère ? et vous ne portez pas seulement le même nom ?...

LE CHEVALIER.

Je porte celui d'une terre, ... mais je n'en reviens point. D'où connaissez-vous mon frère ? depuis quand ? Est-ce un mariage d'inclination ? qui a traité cette affaire ?

LA MARQUISE.

Personne. Cela s'est fait on ne sait comment ; beaucoup de froideur du côté de votre frère, un peu de répugnance de ma part, au surplus beaucoup de convenances, à ce qu'on dit.

(1) Ce mot s'explique par une description assez étrange qu'on nous fait dans la pièce de la manière dont se mariaient les gens du *bel air*. « On se rassemble le soir tout à l'ordinaire, on fait un excellent souper en bonne et petite compagnie. On se garde bien de rassembler une sotte famille qu'on ne connaît point. On évite de parler de la platitude qu'on va faire. Après souper, on se rend à une petite église particulière, où toute la France se trouve, hors les parens ; on va de l'église au bal dans une mascarade d'invention. Le lendemain, on prend une espèce de congé de son mari en prenant son nom et sa livrée. On court à Versailles exciter la curiosité et réveiller l'attention sous un nouveau titre. »

LE CHEVALIER.

Vous, ma belle-sœur ! ah ! quel titre, divine marquise ! il blesse mon cœur autant qu'il flatte ma vanité.

LA MARQUISE.

Mais voilà une déclaration d'amour dans toutes les formes.

LE CHEVALIER.

Jamais on n'a joué ce tour-là à un galant homme d'être sa belle-sœur aussi mal à propos.

LA MARQUISE.

Vous extravaguez, chevalier. Je prends mon air imposant, entendez-vous ?

LE CHEVALIER.

Il est dur, madame, d'avoir à bouleverser tous ses sentimens en une minute.

LA MARQUISE.

Il ne faut point tant de remue-ménage, car vous êtes obligé de m'aimer fort tendrement. Vous soupirez ; oh ! ne prenez pas ce ton-là ; gardez votre gaîté, j'en aurai besoin, car votre frère n'a pas été traité en aîné sur cet article.

LE CHEVALIER.

C'est-à-dire que vous me chargez des plaisanteries de la noce. En vérité, marquise, vous êtes impitoyable, vous abusez de vos droits.

LA MARQUISE.

Finissons ce persiflage. Voulez-vous, mon cher petit beau-frère, que je vous mène à l'Opéra ? C'est ma semaine, il faut bien y faire un tour. Vous avez le meilleur goût du monde, nous repasserons chez les marchands, vous verrez mes emplettes. (Elle parle à ses gens.) Il faudra dire au comte, quand il viendra, les raisons qui me font différer le mariage de quelques jours, et qu'il revienne souper ce soir.

C'est précisément le chevalier qui finit au troisième acte par se marier avec la marquise. Lorsqu'elle apprend que le comte aime et veut épouser sa suivante Céphise, elle est d'abord indignée, quoique Céphise soit reconnue une fille de condition, et quand le père des deux jeunes gens lui propose le chevalier en échange, elle répond : « Votre fils *cadet* à une femme comme moi ! » Mais aussitôt que le père a levé la difficulté en philosophe, c'est-à-dire en déclarant qu'il fait à chacun de ses fils une part égale de ses biens, elle répond à son tour philosophiquement : « Je me dois la juste vengeance d'accepter vos offres, et je préfère le chevalier, dès qu'il est aussi riche que son frère. »

Nous glisserons sur les deux comédies qui suivent celle-ci. *La Vénitienne*, qui contient aussi des détails curieux, nous semble un peu embrouillée. La pièce en un acte intitulée *les Chevaliers de la*

bourgeons avortés et se développant à l'ombre qu'on désigne sous le nom impropre de choux-fleurs.

Au point de vue de la richesse nutritive, les champignons seraient donc des alimens très recommandables. Malheureusement plusieurs espèces comestibles ont pour voisines des espèces vénéneuses, et présentent avec celles-ci des analogies telles qu'au retour de chaque saison les conseils d'hygiène et de salubrité recommandent de s'abstenir des champignons trouvés dans les prés ou les bois, conseils peu suivis du reste, bien que des accidens trop fréquens et fort graves dussent rappeler les consommateurs à la prudence. Une chose à remarquer dans ces empoisonnemens, qui mettent en danger tous les membres d'une même famille après le repas commun, c'est que l'on parvient d'ordinaire à sauver quelques-uns des convives, ceux qui ont mangé le moins de cet aliment douteux. Ce n'est généralement en effet que pris en assez grande quantité que les champignons sont un poison mortel. On ne connaît guère que cinq espèces qui tuent à petite dose (1).

Il existe cependant un champignon comestible dont l'aspect ne rappelle celui d'aucune espèce vénéneuse, et qui présente à ce titre une grande sécurité, c'est la morille (*Morchella esculenta*). Elle se développe spontanément au milieu des forêts, soit dans les clairières, soit sur les points où l'on a formé des meules de charbon de bois ou des tas de ce combustible. C'est un champignon de forme délicate et d'un brun orangé. Le dessus présente une sorte de chapeau ovoïde, le dessous est sillonné de nombreuses nervures adhérentes qui dessinent des cavités profondes et irrégulières. Les morilles exhalent un parfum léger, mais très agréable, et le communiquent aux alimens. Elles-mêmes forment un mets nourrissant et agréable; elles présentent de plus cet avantage qu'il est très facile de les conserver. Il suffit de les faire sécher et de les maintenir à l'abri de l'humidité pour pouvoir les garder presque indéfiniment. Au moment d'en faire usage, on les plonge dans l'eau tiède; elles reprennent leur volume primitif, l'apparence et la plupart des qualités des morilles fraîches.

Les champignons de couche (*Agaricus edulis*) sont devenus dans les villes, à Paris surtout, l'objet d'un grand commerce. Au point où ils sont d'ordinaire quand on les consomme, c'est-à-dire parve-

(1) L'*Agaricus necator*, agaric meurtrier, qui vient dans les forêts; il se distingue des gros agarics inoffensifs par son chapeau rougeâtre. — L'*Amonita venenosa*, orange ciguë, qui se trouve dans les bois ombragés; on en connaît trois variétés, blanche, jaune et verte; toutes trois ont une odeur et une saveur désagréables. — L'*Agaricus pectinatus*, agaric émétique, qui est blanchâtre, rose ou jaune. — L'*Agaricus sanguineus*, qui est recouvert d'un chapeau franchement rouge. — Enfin le *Boletus perniciosus*, moins délétère que les précédens, mais encore très dangereux, qui est monté sur un long pédicule, et dont l'intérieur, naturellement jaunâtre, bleuit au contact de l'air.

nus au quart en moyenne du développement total qu'ils peuvent prendre, ils sont notablement plus riches en azote que les morilles. Autrefois c'étaient les maraîchers de la banlieue de Paris qui étaient exclusivement chargés d'en approvisionner la capitale. Aujourd'hui une industrie spéciale, celle des champignonistes, s'est créée dans les faubourgs, et a rencontré au fond des anciennes carrières à moellons des conditions particulièrement propres au succès de cette culture nouvelle, qui exige de la part de ceux qui s'y livrent des soins assidus et un esprit d'observation judicieux.

Voici comment on y procède : au point où l'on veut faire venir les champignons, on étend sur le sol de la carrière du fumier préalablement soumis à certaines préparations. Les meilleures couches, s'il faut en croire des traditions fort anciennes, se formeraient avec la litière fortement piétinée des lourds chevaux de trait. Plusieurs champignonistes habiles s'accordent à dire que la litière des chevaux entiers est préférable à celle des chevaux hongres, et les circonstances qui accompagnent la production du blanc de champignon sont entourées de tant de phénomènes encore inexplicables, qu'il est impossible de dire si c'est là un préjugé sans fondement ou une opinion que les progrès de la science arriveront un jour à justifier. Ce fumier est d'abord soumis à la fermentation. On en fait un tas de 1 mètre ou 1 mètre 1/2 de hauteur; toute la masse ne tarde point à s'échauffer de plus en plus, et acquerrait bientôt une température qui rendrait impossible le développement de tout organisme. On est obligé, pour empêcher des altérations trop profondes, de démolir le tas et de l'étendre à diverses reprises. Quand on juge qu'il est à point, on l'étend et on le laisse refroidir; on peut alors y distinguer çà et là un mycélium formé de minces filaments blanchâtres et feutrés courant entre les brins de paille. C'est le blanc de champignon; il constitue la vraie plante, la partie végétative dont les agarics que l'on recueille à la surface de la couche ne sont que la fructification. Les spores de ce mycélium sont contenues dans l'air en même temps qu'une multitude d'autres corpuscules et de ferments, — microzoaires, microphytes, ovules de toute sorte en quantité innombrable. La poussière serrée que l'on voit danser dans un rayon de soleil est ainsi pleine de germes qui se développent dès qu'ils rencontrent un milieu favorable. Lorsqu'on met le fumier en tas, par exemple, c'est sous l'action des ferments contenus dans l'atmosphère ambiante que la masse s'échauffe. En rompant le tas, en exposant de larges surfaces au contact de l'air, on réalise le double avantage de refroidir la litière, d'arrêter la fermentation, et en même temps de fixer un grand nombre de sporules du blanc de champignon sur le fumier ainsi étalé.

On recueille avec soin ce mycélium quand il apparaît, et on le



sisures, dont on ne se défie point assez, et qui sont parfois des poisons énergiques, peuvent devenir pour lui une occasion de perte aussi bien que de danger. Dans ces derniers temps; l'étude des cryptogames a pris un intérêt saisissant; l'apparition ou la multiplication désastreuse de certaines espèces a désolé la plupart des industries agricoles. Cette étude a pour but de montrer ce que l'observation est parvenue à nous apprendre sur ces divers points.

## I.

On a longtemps pensé, on pensait encore dans le premier tiers de ce siècle, qu'il existait au point de vue chimique une différence tranchée entre les tissus animaux et les tissus végétaux. « La composition chimique des végétaux, écrivait Cuvier en 1812, est plus simple que celle des animaux. Leurs élémens prochains ne se réduisent guère qu'en oxygène et en deux substances combustibles, le carbone et l'hydrogène; l'azote y est rare, et le phosphore encore plus... Les substances des animaux contiennent toujours de l'azote et très souvent du phosphore (1). » De Mirbel pensait de même. « Le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et quelquefois l'azote forment la base des substances végétales, » disait-il dans ses *Éléments de Botanique* imprimés en 1815. Tout en signalant de nombreuses et remarquables analogies entre la nutrition animale et l'assimilation végétale, de Candolle restait fidèle en 1832 aux opinions de ses devanciers en ce qui concerne la composition élémentaire des sucs nourriciers dans les deux règnes. Ces sucs étaient pour lui le sang chez les animaux, et chez les végétaux des matières gommeuses qui « semblent n'être que de l'eau condensée et du carbone. » Cela revenait à dire que l'azote ne joue qu'un rôle des plus secondaires dans la formation des végétaux. On ne tarda point à s'apercevoir au contraire qu'il y jouait un rôle fort important, ainsi que le soufre, le phosphore et les substances minérales qui entrent dans la charpente osseuse et les tissus des animaux. En réalité, tous les corps organisés admettent les mêmes principes, et au point de vue chimique ne diffèrent que par les proportions variables dans lesquelles un assez petit nombre de corps simples s'y trouvent combinés entre eux. Plusieurs considérations empruntées à l'histoire naturelle générale, mais qui n'ont pris que depuis cette découverte toute leur autorité, auraient pu faire prévoir ce résultat. Il est même assez facile aujourd'hui de se rendre compte des causes qui avaient amené les savans les plus considérables à se prononcer à peu près unanimement pour l'opinion contraire. Il y a

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, article *Animal*.

dans les arbres deux choses : d'un côté les élémens essentiels de l'organisme de la plante, de l'autre les matériaux de remplissage qui établissent la solidarité des diverses parties qui la composent, et consolident l'édifice végétal à mesure qu'il s'élève. Telles sont la cellulose, qui forme la trame de toutes les cellules, et la matière ligneuse, qui vient graduellement s'y incruster. La cellulose et la matière ligneuse occupent beaucoup plus de place que les corpuscules contenus dans les cavités des utricules, dans les vaisseaux séveux, dans toutes les parties de l'arbre où s'accomplissent les fonctions de la vie végétale. Comme elles ne contiennent pas d'azote, la plante entière a l'air, si on l'analyse en bloc, d'en renfermer fort peu; mais ce n'est pas en bloc qu'il faut l'analyser. Il faut nettement distinguer les organes proprement dits des parties qui peuvent être regardées comme des additions non indispensables. Si l'on veut des résultats concluans, il est nécessaire de ne considérer dans un végétal que les portions où se concentre avec le plus d'énergie l'activité organique, les bourgeons, les spongioles des racines, ou bien les cryptogames qui composent la levûre de bière, et qui, sous leur petit volume, ont une vitalité extraordinaire.

On fut mis sur la trace de cette vérité par les recherches que provoqua un fait assez singulier, et qui mérite d'être rapporté ici. Sur un terrain primitivement couvert de chênes qu'on avait abattus et débités sur place à la hache et à la scie, on ne pouvait plus faire pousser d'arbres. Ils périssaient peu de temps après avoir été plantés. Après bien des hypothèses provoquées par cet accident imprévu, on s'aperçut que les écorces, les copeaux et les sciures des anciens chênes avaient été laissés sur le sol, et que l'eau de la pluie, en les détrempeant, se chargeait de tannin. Pénétrant ensuite dans le terrain, qui était argilo-siliceux et lui permettait un facile accès, elle arrivait jusqu'aux spongioles terminales des racines, et les rendait impropres à s'assimiler les élémens nutritifs que ces spongioles pompent incessamment dans la terre. En se combinant avec le tannin, la matière qui les forme était comme frappée d'inertie. C'est précisément l'effet que le tannin exerce sur les tissus animaux azotés, et c'est en raison de cette propriété que cette substance est employée pour assurer la conservation des peaux. Il y avait là un rapprochement qu'une analyse plus attentive ne tarda point à confirmer; puis on constata de même que tous les végétaux naissans, que la partie centrale et blanchâtre des jeunes bourgeons, que les plantes qui croissent à l'abri de la lumière, contiennent presque autant d'azote que le tissu musculaire. Cette proportion de substance azotée analogue à l'albumine est de 44 pour 100 dans les morilles, de 52 pour 100 dans les champignons de couche, de 31 dans les truffes noires, de 62 dans la levûre, de 66 dans les

feste aussi qu'elles sont faibles de contexture. L'auteur n'a pas pris le temps de les disposer de manière à former un ensemble d'effets bien gradués. Ce sont des traits de mœurs et de caractère qu'il a saisis au vol dans le milieu où il vivait et arrangés rapidement en scènes plus ou moins détachées; mais il nous paraît difficile qu'on puisse méconnaître ce qu'il y a dans son style de vivacité incisive et d'élégance originale marquée du double cachet de l'époque et de l'homme.

La mort de M. de Forcalquier, en 1753, termine la première période de la vie de sa sœur, M<sup>me</sup> de Rochefort. En très peu d'années, elle avait successivement perdu sa mère, son père et ce frère aîné auquel elle était tendrement dévouée. Un autre de ses frères et ses trois sœurs avaient cessé d'exister à une époque antérieure. Il ne lui restait plus que son second frère, devenu le marquis de Brancas, qui avait fait un riche mariage, mais avec lequel elle ne vivait pas, et qui d'ailleurs n'avait pas maintenu les réunions de l'hôtel de Brancas. Sa fortune était modeste, celle de son père consistant principalement dans le produit de ses places, lequel s'élevait, d'après le duc de Luynes, à soixante-seize mille livres par an; elle possédait cependant après la mort du maréchal, outre une pension de quatre mille livres obtenue du roi, des ressources personnelles un peu plus grandes que ne le ferait supposer une phrase déjà citée du président Hénault. Celui-ci estimait la fortune des autres relativement à la sienne, qui était énorme, et quoique nous retrouvions M<sup>me</sup> de Rochefort établie au Luxembourg avec deux chevaux, deux voitures et un train de maison qui indique une certaine aisance, l'opulent président ne voit guère dans cette aisance que de la pauvreté. M<sup>me</sup> de Rochefort n'aurait pas pu en effet donner des soupers aussi somptueux que ceux de l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, mais l'attrait de ses qualités suffisait amplement pour maintenir et accroître le nombre de ses amis. Aux affections anciennes qui lui restent toujours fidèles, nous verrons donc s'ajouter des affections nouvelles. C'est elle qui sera maintenant le personnage principal du tableau. Jusqu'ici nous ne la connaissons que par le témoignage d'autrui. Nous la connaissons bientôt par elle-même dans une série de lettres où elle se peint et où elle peint ceux qui l'entourent avec une grâce et une vivacité de jeunesse indépendantes de l'âge et de la maladie (car elle était souvent malade), et qui prouvent qu'elle appartenait à cette catégorie d'êtres privilégiés chez lesquels le cœur et l'esprit dominant tout le reste et ne vieillissent jamais.

---

# LES CRYPTOAMES

ET

## LES VÉGÉTAUX RUDIMENTAIRES

---

### I.

#### LES CRYPTOAMES UTILES.

---

Les questions qui se rattachent à la nature et aux propriétés des cryptogames sont multiples et complexes. La science, l'alimentation, l'hygiène, l'économie domestique, ont à se préoccuper de ces singuliers végétaux. La chimie en a déterminé la composition élémentaire, elle a montré les analogies inattendues qui la rapprochent de celle des animaux. Ces recherches ont ouvert des vues nouvelles sur la parenté qui relie les deux grands règnes de la nature, et fourni aux savans comme aux philosophes un riche sujet de méditations et de découvertes. L'homme a su tirer parti des cryptogames de plusieurs autres façons. Les champignons comestibles, les truffes, lui donnent des alimens recherchés, font l'objet d'une culture spéciale et d'un commerce important. Les procédés mis en usage pour augmenter la production, les théories qui ont guidé les inventeurs, bien qu'offrant des points fort obscurs, ont amené des résultats incontestables et des plus curieux. Nous aurons à décrire et à discuter les opérations moitié scientifiques, moitié empiriques de cette agriculture particulière. Enfin l'homme a souvent à se défendre contre les végétations cryptogamiques. Diverses fermentations, les petits champignons constituant les moi-

cette même ambassadrice qui parle si librement reste irréprochable dans le cours de la pièce à travers les épreuves que lui fait subir la jalousie d'un mari aimé de sa femme sans qu'il s'en doute, et qui de son côté aime sa femme sans vouloir en convenir. Cet amour-propre mal entendu, qui les fait se tromper sur leurs sentimens mutuels, est également dans l'esprit de la comédie française au XVIII<sup>e</sup> siècle; mais quand on étudie cette comédie, soit dans le théâtre de société que nous avons sous les yeux, soit dans le répertoire du Théâtre-Français, il est difficile de ne pas remarquer que, si le mariage y est souvent persillé par les petits-mâtres et les valets, l'intérêt principal porte presque toujours sur un amour honnête couronné par un mariage, et que, si l'adultère y est parfois indiqué en perspective à l'état de possibilité, comme dans la petite pièce de Rochon de Chabannes intitulée *Heureusement*, ou bien à l'état de supposition comique, quoique d'assez mauvais goût, mais invraisemblable, comme dans les scènes du cinquième acte du *Mariage de Figaro*, il n'y est jamais étalé comme de nos jours dans sa réalité la moins équivoque et la plus brutale. C'était, si l'on veut, par bienséance plus que par vertu que les hautes classes d'alors, qui exerçaient sur le théâtre une incontestable influence, n'y admettaient pas volontiers l'adultère en fait, puisque c'était surtout parmi elles qu'à cette époque le lien conjugal était le moins respecté. Toujours est-il que les bienséances théâtrales s'imposaient encore avec assez de sévérité pour que Beaumarchais, dont la pudeur n'avait rien d'excessif, crût devoir déclarer dans sa préface du *Mariage de Figaro* qu'il se serait considéré comme *coupable* de mettre Chérubin sur la scène, si ce personnage avait seulement dix-huit ans. Et en effet, lorsque plus tard il entre le premier dans la voie où il devait trouver depuis tant d'imitateurs, dans la voie de la comédie pathétique au moyen de l'adultère et de ses conséquences, l'auteur de *la Mère coupable* cherche à éviter autant que possible l'avilissement de la femme en supprimant au moins le complice de sa faute. Vingt ans se sont écoulés depuis la mort de Chérubin; la gravité de cette faute d'un moment, atténuée déjà par les circonstances qui en furent l'occasion, l'a été encore davantage par les vingt ans de vertu et de repentir qui l'ont suivie. La pièce à la vérité pêche par d'autres côtés; mais l'unique scène d'explication entre le mari jadis outragé et l'épouse coupable est bien plus délicatement touchée que les scènes analogues du théâtre contemporain, et cependant, si l'on en croit La Harpe, le public de 1792 trouva cette scène trop forte.

Le public de nos jours n'a plus les mêmes scrupules : sauf quelques trop rares exceptions où il s'est montré justement sévère, il

semble disposé à accepter avec la même facilité toutes les formes sous lesquelles on lui présente l'adultère. Il va jusqu'à le supporter pratiqué en quelque sorte sous ses yeux. On lui présente une femme qui prétend l'intéresser en se partageant avec chagrin depuis sept ou huit ans entre deux hommes. On lui présente un pauvre petit enfant avec son angélique innocence compromis et confondu dans cette promiscuité. Il est bien vrai que, si ce spectacle était offert au public avec les allures grossièrement facétieuses qu'il avait dans l'ancienne comédie française du *xvi<sup>e</sup>* siècle, ou même dans celle des prédécesseurs de Corneille, le public ne le tolérerait pas. Il faut lui rendre cette justice, il prend généralement le mariage au sérieux et il aime qu'on lui en parle sérieusement, même quand on le lui peint défiguré et profané; c'est donc par un emploi habile de la phraséologie sentimentale et des combinaisons romanesques qu'on lui fait supporter des dissonances morales poussées parfois jusqu'à la discordance la plus aiguë. Il s'agit presque toujours de personnes qui ont une belle âme, qui souffrent, qui pleurent, qui se proclament très coupables, et qui se résignent à vivre dans des situations ou qui emploient des moyens incompatibles avec le sentiment le plus élémentaire de délicatesse et de dignité.

La même recherche d'effets nouveaux par l'abus de la dissonance qui a produit certaine musique dont Rossini disait : « Si c'était de la musique, elle serait bien mauvaise, » a fait naître les deux thèmes favoris de la comédie contemporaine, — la réhabilitation de la fille perdue et la dégradation attendrissante de la femme mariée. Le premier de ces deux thèmes commence pourtant à passer de mode. Nous pensons que le second ne tardera point à s'user également. Au point de vue de l'art, il est stérile, parce qu'il ne se prête qu'à un très petit nombre de combinaisons tolérables sur un théâtre, et au point de vue moral il est presque toujours répugnant pour quiconque supporte difficilement d'être ému par des scènes dégradantes et des caractères avilis. Cette répugnance, qui n'atteint pas encore la foule, finira par se communiquer à elle. Ce qui est certain, c'est que, si nous voulions résumer ici avec précision quelques-unes des situations les plus scabreuses de certaines comédies de notre temps, ce résumé dépasserait de beaucoup en indécence les saillies les plus impertinentes du fat Alcidor. Nous ne prétendons pas d'ailleurs exagérer la valeur des comédies du comte de Forcalquier. Si moralement elles en ont peu, elles n'ont pas non plus une signification directement contraire à la morale. Quoique le dénoûment y soit toujours plus édifiant que le dialogue, il est visible qu'elles ne tendent guère qu'à divertir les spectateurs et les acteurs eux-mêmes. Sous le rapport dramatique, il est mani-

Des truies bien choisies furent longtemps seules employées. On commence aujourd'hui à se servir de chiens à poil ras et de barbets. Amené sur le terrain, un de ces animaux se met à flairer le sol, et sent les truffes souvent à une distance de 40 ou 50 mètres. Il va droit alors vers le tas qu'il a découvert et déterre les tubercules en un clin d'œil, avec son groin, si c'est une truie, avec ses pattes, si c'est un chien. Dans le cas où l'animal chercheur appartient à l'espèce porcine, il faut avoir soin, après chaque trouvaille, de lui donner une petite poignée de glands. A défaut de cette récompense sur laquelle il compte, il refuserait de continuer la chasse. Une truie de bonne race peut en une semaine déterrer jusqu'à 50 kilogrammes de truffes. Dans certains pays où les truffières sont trop peu abondantes pour être exploitées régulièrement, la recherche est libre. Ordinairement les propriétaires autorisent, moyennant un certain prix payé en argent ou en nature, des hommes exerçant la profession de chercheur de truffes et munis d'animaux dressés à exploiter les truffes sur leurs domaines. Il paraît qu'il est avantageux d'affermir les truffières pour plusieurs années. On engage de la sorte le fermier à développer la production au lieu de l'épuiser.

La truffe se vend à l'état brut et s'exporte même en quantités considérables. Après la récolte, elle demeure fraîche environ un mois sans le secours d'aucune préparation spéciale. Si l'on veut la conserver plus longtemps, il suffit de la plonger dans une dissolution légère de sel marin que l'on soumet ensuite quelques instans à une température de 100 degrés, et de la garder dans un vase hermétiquement clos. La production et le commerce des truffes ne peuvent que faire des progrès en France. Cette culture fournit en effet un produit de conservation facile et d'excellente dé faite, et elle a d'ailleurs cela de bon qu'elle permet d'utiliser les terrains les plus maigres, et qu'elle les améliore par la désagrégation des débris calcaires. Ce qui pourrait retarder encore quelque temps l'essor que cette industrie paraît appelée à prendre, c'est que la théorie n'en est pas encore faite, et que l'on y marche par des voies empiriques vers des résultats incertains. Il n'est pas cependant impossible de déduire des faits que nous venons d'exposer les élémens d'une explication scientifique des phénomènes observés. Les conditions à remplir pour favoriser la végétation des truffes ont en somme une grande analogie avec celles qui se présentent dans la culture de tous les autres champignons; seulement ce sont ici des végétaux d'une délicatesse plus grande et extrêmement sensibles aux variations atmosphériques.

Partant de ce point de vue, on arrive à comprendre comment certains arbres sont propices aux truffières dans un terrain donné, comment certains autres leur sont mortels, comment telle essence,

ici favorable, là-bas est nuisible. Le rôle des arbres en ce cas est par leurs racines d'ameublir le sol au degré voulu, par leurs feuilles de lui distribuer avec plus ou moins de parcimonie la chaleur, la lumière, l'humidité. Le choix des essences doit donc être déterminé par la consistance, la pente, l'exposition du terrain, les vents régnans, la fréquence des pluies, mille autres causes indirectes. Tel arbre dont les racines aéreraient parfaitement un terrain léger laissera dans un terrain plus ferme le mycélium ou les tubercules périr suffoqués par l'absence d'air; tel autre qui dans un climat brumeux laisse percer une lumière convenable les fera tuer par le soleil dans une contrée plus lumineuse. Ce qu'il faut avoir bien présent, c'est que les tubercules réclament une obscurité moyenne, une humidité modérée, qu'il faut demander autant que possible aux eaux pluviales, car les irrigations artificielles contiennent des sels terreux nuisibles aux truffes, enfin un renouvellement de l'air confiné qui les baigne. Or ce renouvellement est favorisé par l'aspiration de gaz et de liquides qu'opèrent les racines des arbres voisins et par la division mécanique qu'elles donnent au terrain.

Quant à l'habitude de recueillir pour les semis les glands provenant des meilleures truffières et de les conserver avec tant de précautions, on a essayé de la justifier en disant que les sporules des champignons pouvaient rester attachées à ces glands. Cela peut être, et certains faits semblent prouver qu'il en est quelquefois ainsi. Il est à croire néanmoins que la précaution est inutile. Ces sporules remplissent l'air, les mouvemens de l'atmosphère suffisent pour les transporter dans toutes les directions et à de grandes distances. Le mycélium se développera et fructifiera partout où il rencontrera dans le sol des conditions propices. Il semble à peu près inutile d'en porter soi-même les germes aux lieux qu'on a disposés pour les recevoir, le vent se charge de ce soin.

Une particularité qu'on a dû remarquer, c'est que, si les truffes naissent d'un végétal radicellaire, d'un mycélium, celui-ci ne tarde point à se détruire; le tubercule croît alors isolé, et puise directement sa nourriture dans le sein de la terre. Pendant cette phase de son développement végétal, il triple ou quadruple de volume, atteignant un poids qui pour les truffes noires varie entre 20 et 200 grammes et atteint quelquefois 700. Les végétaux phanérogames ne nous offrent pas d'exemples de ces sortes d'existences indépendantes, et on serait disposé au premier abord à voir là une sorte d'anomalie. C'est pourtant un cas assez fréquent chez les cryptogames. Plusieurs sont même entièrement dépourvues dès l'origine d'un mycélium radicellaire quelconque, et pompent sans intermédiaire dans le milieu ambiant les sucs dont elles se nourrissent. Telle est la levûre de bière. Nous avons dans une autre occasion



réussi, fut imitée par les propriétaires voisins, et de proche en proche cette culture gagna tout le département de Vaucluse, pendant que M. Martin de Montagnac l'importait dans celui des Basses-Alpes, où elle ne reçut pas un moins bon accueil. Cette industrie a pris récemment près de Loudun une extension considérable.

La première chose à faire quand on veut se livrer à une exploitation de ce genre est de déterminer l'espèce de chêne la plus favorable. Il y faut de la sagacité, du coup d'œil et surtout du bonheur. On recherche donc quelles essences, dans des conditions climatiques et avec des natures de terrain analogues à celles dont on dispose, ont semblé fournir les plus grandes quantités de truffes. M. Martin de Montagnac, pour sa localité, a donné la préférence à des chênes à fleurs caduques; M. Rousseau, expérimentant sur un autre point, a mieux aimé planter des chênes yeuses, et il y a joint, pour se rapprocher des conditions observées dans des truffières très abondantes, des chênes rouvres, quelques pins d'Alep, avec une bordure de chênes kermès. D'autres propriétaires s'adressèrent à des espèces différentes sans pouvoir toujours donner des raisons bien concluantes pour défendre leur choix. Quoi qu'il en soit, quand l'espèce a été choisie, il s'agit de se procurer des glands d'arbres au pied desquels se trouvent déjà des truffières. Si dans ces truffières il y a des chênes sous lesquels les truffes contractent une odeur musquée et fétide, il faudra éviter avec soin d'en recueillir les glands : la truffière nouvelle risquerait d'être envahie par des espèces de truffes atteintes du même défaut. Les glands, à peine récoltés, sont disposés dans des tonneaux par couches régulières superposées alternant avec des couches de sable fin. Ils doivent être semés dès les premiers jours de printemps. Le semis s'effectue en lignes régulières orientées du nord au sud, chaque gland étant à 40 ou 50 centimètres du gland voisin et chaque rangée étant séparée de la suivante par un intervalle de 5 ou 6 mètres. On se réserve ainsi la facilité de pratiquer plus tard dans le taillis déjà grand des éclaircies régulières. Quand les arbres auront douze ans, il faudra dans chaque rangée en couper un sur deux, de manière à porter à 1 mètre la distance entre ceux qui resteront; quand ils auront vingt ans, cette distance devra être portée à 2 mètres, et à 4 quand ils seront tout à fait grands. Pendant les cinq ou six premières années, il faudra faire deux labours par an, au printemps et à l'automne. Dès que les truffes auront commencé à paraître, et c'est généralement au bout de ce temps qu'elles se montrent pour la première fois, on ne devra plus donner qu'un labour très léger au printemps. Le labour d'automne, dérangeant les végétaux souterrains, risquerait de détruire promptement la truffière. Dans le Périgord et le Poitou, le labourage du printemps est même rem-

placé par un simple binage avec la pioche à double pointe, qui n'entame pas le sous-sol et ménage les racines des arbres.

C'est ordinairement lorsque le bois a de douze à vingt ans que la truffière atteint le maximum de production. Cette prospérité peut être maintenue tant que les chênes restent vigoureux; elle décroît à mesure qu'eux-mêmes déclinent. S'il arrive souvent qu'une truffière donne moins de tubercules et semble s'épuiser alors que les chênes ont une vingtaine d'années seulement, il est facile de relever ses récoltes en éclaircissant sa plantation. Le libre accès de l'air et de la lumière est en effet une des conditions les plus indispensables de succès. C'est même là ce qui explique pourquoi l'on ne trouve jamais ces champignons souterrains dans les cultures forestières très serrées ni dans les endroits que le feuillage des branches recouvre d'une ombre trop épaisse. Il faut cependant bien se garder de laisser le sol sans abri de verdure. Si on coupe les grosses branches des vieux chênes, on diminue la production; si on recèpe les arbres, on la supprime brusquement.

Lorsqu'on a été assez heureux pour réaliser toutes les conditions favorables à cette végétation capricieuse, les longues fibrilles du mycélium s'emparent du terrain avec une telle énergie et en absorbent si bien tous les élémens nutritifs que les plantes qui croissaient à la surface dépérissent visiblement. C'est un des signes auxquels on reconnaît un gisement de ces cryptogames. Les herbes y ont un aspect languissant, les mousses même y périssent. Si les truffes sont assez rapprochées de la superficie, elles dessèchent et fendillent la terre. Un autre symptôme, que ne dédaignent pas les observateurs habiles, c'est la présence fréquente d'essaims de mouches au-dessus des points où elles se développent, même en été, alors que, n'étant pas encore mûres, elles n'exhalent qu'un vague et fade parfum. Tous ces indices seraient insuffisants pour opérer une récolte régulière et complète; mais ils fournissent trop souvent aux maraudeurs les moyens de se livrer à une cueillette furtive et de produire beaucoup de dégâts. Après avoir rôdé tout le jour autour des truffières, et noté tous les phénomènes capables de les éclairer sur la place exacte des gisemens, ils reviennent pendant la nuit armés de pioches, fouillent et bouleversent le sol aux endroits qui leur ont paru favorables, n'en retirent souvent que peu de truffes mûres et comestibles, arrêtent le développement des autres, troublent le travail souterrain de la fructification et gaspillent quelquefois toute la récolte. Les maraudeurs sont pour cette culture, plus encore que pour toute autre, un véritable fléau.

Lorsque la récolte s'effectue normalement, en plein soleil, on utilise, comme on sait, pour faciliter les recherches l'instinct de certains animaux doués d'un odorat des plus fins et dressés à cet usage.

développe complètement enfouie dans le sol, et présente d'abord l'apparence d'un tubercule blanchâtre et dépourvu de parfum. C'est, sous nos climats, vers le mois de novembre qu'elle atteint sa maturité. Elle prend alors une teinte brune, et acquiert ce délicieux arôme et cette saveur agréable qui lui donnent tant de prix. On ne savait trop à quoi attribuer cette heureuse et caractéristique métamorphose. C'est à M. Tulasne, dont nous aurons plus d'une fois à prononcer le nom dans cette étude, qu'en est due l'explication récente. Il a constaté que le tissu cellulaire blanchâtre de la truffe se remplit au moment de la maturité de sporanges renfermant des spores odorantes et brunes qui communiquent à la masse leur parfum et leur nuance. C'est également M. Tulasne qui a levé les derniers doutes sur la nature de cette cryptogame. Les botanistes s'ingéniaient en vain depuis longtemps à imaginer des explications plausibles de l'existence de ce singulier fruit souterrain dont on n'avait su jusque-là découvrir la liaison avec aucun organisme végétal. Une hypothèse qui fit quelque bruit consistait à le considérer comme une excroissance développée sur les radicelles de certaines espèces de chêne par la piqûre d'un cynips, la *tipule truffigène*. La tipule existe en effet, et même peut déterminer sur les racines des arbres des excroissances où se logent ses larves; mais le titre de truffigène dont on l'a décorée n'est pas mérité le moins du monde, et les galles qu'elle produit, analogues à la noix de galle d'Orient, si connue des teinturiers, ne sont nullement comestibles.

Un mémoire présenté à l'Académie des Sciences, consacré par un rapport favorable de MM. de Jussieu et Brongniart, complété depuis par les découvertes de MM. Person, Fries et Vittadini de Milan, a fait justice de cette hypothèse et de toutes celles qui l'avaient précédée et suivie. Ce mémoire est de MM. Louis René et Charles Tulasne. Il met hors de doute ce fait important que les truffes sont une cryptogame analogue aux champignons, dont elles rappellent l'odeur. Elles sont comme ceux-ci la fructification d'un végétal particulier, d'un mycélium apparaissant sous forme de filamens blanchâtres et souterrains. Ces filamens, aperçus par M. Tulasne dans le sol des truffières du Poitou, sont beaucoup plus déliés que des fils à coudre ordinaires et composés de fibrilles microscopiques cloisonnées ayant chacune de 3 à 5 millièmes de millimètre de diamètre. Ces filamens se terminent en une houppes floconneuse qui revêt les jeunes truffes d'une sorte de feutrage léger. Cette enveloppe floche et qui a quelques millimètres d'épaisseur commence

Poitou, le Périgord et le Dauphiné *truffe musquée*; — 9° le *Tuber maculatum*, que l'on trouve en Touraine. Outre ces neuf espèces, il existe deux variétés également comestibles, le *melanogaster variegatus* (truffe musquée du Dauphiné ou gomme du Poitou et de la Touraine) et le *tersez* ou fécule de terre des Arabes.

à se détruire lorsque la truffe atteint la grosseur d'une noix; bientôt elle disparaît entièrement, et la truffe se trouve dès lors isolée et se développe à nu. Elle produit à son tour des spores donnant naissance à un mycélium filamenteux, origine de nouvelles truffes. Ainsi s'est trouvée complétée l'assimilation entre la truffe et les autres champignons hypogées, issus d'un mycélium et se reproduisant au moyen de séminules. Si le mycélium des truffes s'était jusqu'ici dérobé à toutes les recherches, c'est que ces filamens très ténus, dont le diamètre n'excède point 15 millièmes de millimètre, disparaissent entièrement longtemps avant la maturité du tubercule.

Il semble que, du moment que l'on connaît la nature de la truffe et que l'on est en possession de séminules reproductrices, il devrait être facile de se livrer à la culture de ce champignon, comme on l'a fait pour le champignon de couche. Rien n'est moins vrai. On a eu beau placer les sporules sur des substances humides ou dissoutes contenant les principes nécessaires pour les nourrir, on n'a pas vu dans la plupart des cas apparaître de mycélium. Cependant on est parvenu quelquefois à en déterminer la production et à obtenir des truffières fertiles en cherchant à se rapprocher autant que possible des conditions où s'étaient développées les truffières naturelles. Ces conditions sont encore assez mal définies. Les gens qui se consacrent à la recherche des truffes dans les régions où elles viennent spontanément sont guidés par des indices assez vagues, et que l'instinct et l'habitude leur fournissent plutôt que le raisonnement. Il est positif que le degré de sécheresse ou d'humidité, la présence de certaines essences forestières, ont une grande influence sur l'abondance des truffes. Ainsi l'on n'en rencontre sous aucune plante monocotylédone, ni sous aucun végétal herbacé. Elles aiment les terrains pierreux, ferrugineux, et semblent se plaire sous sept espèces de chênes, principalement, d'après M. Chatin, sous le *Quercus pubescens*. Le chêne vert est très favorable aux truffières en Provence, le *Quercus coccifera* peut donner lieu dès l'âge de quatre ans à la production de truffes; mais ces remarques ne fournissent que des probabilités, et l'on se tromperait beaucoup en voulant tirer des règles générales des coïncidences qui se présentent dans ces recherches.

Les premiers qui aient obtenu des résultats satisfaisans dans l'établissement de truffières artificielles sont des paysans provençaux établis sur les pentes du mont Ventoux. Ils tenaient secrets les procédés qu'ils mettaient en usage; mais un marchand de truffes, parcourant le pays pour son commerce, parvint à les surprendre, et les appliqua d'abord à quelques hectares d'un terrain convenable, puis à une exploitation plus étendue. Cette tentative, qui avait

plante suivant deux rangées horizontales en quinconce dans une couche préparée à cet effet au fond de la carrière. Cette couche en talus est recouverte ensuite d'une chemise de terre extraite du sol même de la galerie et composée par conséquent de calcaire grossier, de débris de coquillages et de restes d'animalcules. Une obscurité suffisante, une humidité moyenne, une température douce et maintenue à 30 degrés centigrades environ, un continuel renouvellement de l'air emportant le gaz acide carbonique exhalé par la végétation cryptogamique, la nourriture complexe, à la fois animale, végétale et minérale, fournie au blanc de champignon par le calcaire et le fumier, toutes les conditions les plus favorables à la fructification rapide du mycélium se trouvent là réunies. Il est vrai que des circonstances contraires et des chances aléatoires peuvent déjouer l'espoir du champignoniste. Les germes reproducteurs se disséminent quelquefois d'une manière fort inégale. Une fermentation ammoniacale peut tout compromettre, et comment la prévenir? Elle dépend de la présence dans l'air de globules invisibles à l'œil nu. Une fermentation trop active, une température trop élevée, suffisent à détruire d'un coup tous les germes contenus dans la couche et à rendre celle-ci subitement stérile. Il est remarquable qu'à force de surveillance et d'observations pratiques on soit parvenu à donner à une fabrication si menacée une régularité à peu près parfaite. Quand l'opération est bien conduite, on voit le mycélium étendre de toutes parts ses filamens entre-croisés, et faire surgir au-dessous de la chemise calcaire sous laquelle ils se ramifient les innombrables produits de la fructification. En soulevant le léger lit de litière qui enveloppe la couche, on peut voir les germes des champignons serrés les uns contre les autres. Chaque jour on recueille ceux qui ont poussé depuis la veille, et chaque jour de nouveaux repoussent avec une rapidité proverbiale. Cela dure jusqu'à ce que la couche soit épuisée, c'est-à-dire sept ou huit mois. Elle finit enfin par perdre la plus grande partie des substances assimilables nécessaires à la croissance du champignon. On la démolit alors, on en utilise les restes à fumer les champs, et on en établit dans la carrière une nouvelle avec du fumier neuf.

Dans ce genre de production, la science a pu jusqu'à un certain point rendre compte des phénomènes successifs utilisés et dirigés par l'homme pour arriver à un résultat déterminé. Il n'en est pas de même quand il s'agit de la culture et de la récolte d'une autre cryptogame autrement précieuse, la truffe. On croit être arrivé, après bien des hypothèses hasardées et contradictoires, à en déterminer la véritable nature, on est même parvenu à établir des truffières artificielles sur plusieurs points de la France; il n'en est pas moins vrai que l'on marche encore à peu près à tâtons dans ces re-

cherches, quelquefois couronnées de succès, que les pratiques proposées sont tout empiriques, et que les observateurs n'ont pu trouver le dernier mot de cette obscure et intéressante question.

Ce n'est que depuis peu du reste qu'ont été appliquées à l'étude de la truffe les méthodes rigoureuses et les procédés d'observation scientifique qui caractérisent notre temps; mais elle a été depuis la plus haute antiquité connue et appréciée des gourmets. Les Grecs en faisaient grand cas; les Romains, qui ont porté très loin les raffinemens culinaires, mettaient l'univers à contribution pour se procurer ce savoureux tubercule. Ils en faisaient venir particulièrement de Libye et d'Espagne. Les sociétés barbares qui, après les Romains, se partagèrent le sol de l'Europe, avaient l'appétit plus robuste et le goût moins difficile que les descendans dégénérés des maîtres du monde. Les truffes ne paraissent point avoir été en grand honneur parmi eux, nul écrivain contemporain n'en parle. Il faut arriver au *xiv<sup>e</sup>* siècle pour les voir apparaître dans les repas de la cour de France. La renaissance revint aux traditions grecques et romaines sur ce point comme sur tant d'autres, et François I<sup>er</sup>, au retour de sa captivité, mit décidément les truffes à la mode. Elles n'ont pas cessé depuis lors d'être l'accompagnement obligé des repas de cérémonie, et la consommation s'en est graduellement et constamment accrue. Le prix a augmenté naturellement en même temps que la faveur dont elles étaient entourées. C'est devenu une denrée commerciale d'une certaine importance. M. Chatin, qui a pris des renseignemens avec beaucoup de scrupule auprès des sociétés et comices agricoles, n'estime pas à moins de 18 millions de francs la valeur des produits récoltés annuellement en France dans les quarante-six départemens où se rencontrent des truffes. Ces départemens correspondent à nos anciennes provinces de Périgord, Saintonge, Gascogne, Rouergue, Languedoc, Provence et Dauphiné, toutes situées au sud de la Loire. On trouve également des truffes en Bourgogne et en Lorraine.

La variété la plus estimée est la truffe noire (1). Elle vit et se

(1) On compte neuf autres variétés de truffes, toutes, à des degrés divers, inférieures à la truffe noire. Ce sont : 1<sup>o</sup> la truffe grise ou truffe blanche du Piémont, fort estimée des personnes qui aiment l'odeur de Pail; on l'appelle encore truffe blonde, *aoustenque*. gros nez de chien; elle pèse jusqu'à 400 grammes; — 2<sup>o</sup> la truffe musquée du Périgord, désignée parfois sous les noms de truffe punaise, fourmi de Piémont, truffe puante de Provence; — 3<sup>o</sup> la truffe rousse, appelée aussi grise ou sauvage du Poitou et noire de la Champagne et de la Bourgogne; — 4<sup>o</sup> la truffe méésentérique, correspondant à la grosse et petite *fouine* de Bourgogne, que l'on trouve également en Normandie, aux environs de Paris, en Angleterre, en Allemagne et en Bohême; — 5<sup>o</sup> la truffe blanche d'été, dite de la Saint-Jean, dans le Poitou et la Bourgogne, *messingeonne* en Dauphiné, *mayenque* en Provence; — 6<sup>o</sup> la truffe blanche d'hiver, que M. Chatin a distinguée des autres espèces; — 7<sup>o</sup> le *Tuber rapæodorum* à enveloppe lisse, qu'on rencontre à Meudon et Bongival; — 8<sup>o</sup> le *Tuber excavatum*, nommé en Provence *petit nez de chien*, et dans la Drôme, le

étudié les curieux phénomènes auxquels donne lieu cette cryptogame microscopique. Placée dans de l'eau sucrée pure, elle décompose le sucre, s'assimile une partie des élémens qui le constituent, se reproduit en nombreuses sporules nouvelles, et transforme le sucre hydraté en alcool et en acide carbonique. Toutefois, après avoir déterminé ces réactions, le ferment ne tarde point à s'épuiser et à périr. C'est que le sucre, ne contenant ni azote, ni soufre, ni phosphore, ni bases alcalines, lui fournit un aliment insuffisant. La levûre en ce cas meurt en réalité d'inanition. Déposée au contraire dans du moût d'orge, où elle trouve une alimentation très riche, elle prospère et se multiplie avec une rapidité étonnante. C'est sur cette propriété qu'est basée en Autriche et en Moravie la fabrication de la levûre artificielle, levûre mieux nourrie, plus robuste, plus énergique que l'ancienne, préférable au point de vue de toutes les applications industrielles, et qui a donné aux brasseries ainsi qu'aux boulangeries viennoises une légitime célébrité.

Dans cette même fabrication de la bière, une plante cryptogame jusqu'ici dédaignée comme application industrielle a récemment trouvé un utile emploi. C'est une algue de mer, le *Chondrus polymorphus*, plus connu sous la dénomination impropre de lichen *carraghen*. Le traité sur les brasseries que MM. Bauby et Fournier viennent de publier à Strasbourg contient à cet égard des indications précises et peu connues. La substance mucilagineuse extraite de cette algue sert maintenant en Alsace et dans presque toute l'Allemagne pour clarifier le moût houblonné. Introduite dans ce liquide pendant qu'il est en ébullition, elle lui communique une certaine viscosité, et favorise la coagulation de l'albumine végétale qu'il renferme et qui lui donne une apparence trouble. On obtenait autrefois le même résultat, mais d'une manière moins satisfaisante, au moyen de substances gélatineuses tirées de tissus animaux. Les pieds de veaux, les peaux, les tendons, la matière organique des os, fournissent des gélatines riches en azote, et qui en cette occasion présentent par cela même d'assez graves inconvéniens. A poids égal, elles contiennent moins de matière agglutinante que le lichen *carraghen*, presque exclusivement composé de chondrose, espèce de mucilage végétal où l'on ne constate que de faibles traces d'azote. La gélatine au contraire a le tort de mêler à la bière des composés azotés qui favorisent le développement d'une acidité désagréable et même d'une légère odeur putride. Ce sont ces mêmes substances qui, très abondantes dans le bouillon ordinaire, le font si rapidement aigrir au contact de l'air. Rien de pareil à redouter avec le *Chondrus polymorphus*, et 30 grammes de cette algue desséchée suffisent pour rendre limpides 10 hectolitres de moût. Un certain

nombre d'algues croissant dans les mers de l'extrême Orient nous donnent de même ce qu'on nomme dans le commerce la mousse de Chine et en chimie la gélose, produit qui remplace aujourd'hui assez habituellement la colle de poisson. Cette substitution a des avantages analogues à ceux que nous venons de constater dans l'emploi de la chondrose. La mousse de Chine présente la supériorité que, pour les usages de ce genre, les substances végétales et non azotées offrent sur les matières animales.

Beaucoup de cryptogames du reste ont leurs tissus comme imbibés de gelée, et contiennent en outre des substances congénères de l'amidon, ainsi que de légères doses de matières grasses, azotées et salines. Nombre de lichens doivent à cette particularité d'être doués de propriétés nutritives. Les plus intéressans, soit par l'ancienneté des souvenirs qu'ils réveillent, soit par les discussions dont ils ont été le sujet, sont ceux du genre *lecanora*, dans lesquels on a voulu voir la manne qui nourrissait les Hébreux pendant l'exode. Ces végétaux se rencontrent en abondance dans les déserts de l'Asie. Les ouragans les transportent au loin, et les laissent retomber en pluie de matières comestibles. Ils ne constituent pas un aliment bien riche. cependant ils peuvent devenir dans des pays particulièrement arides une précieuse ressource. Le lichen d'Islande, outre les qualités thérapeutiques qu'on lui attribue avec plus ou moins de raison, est l'unique nourriture que les habitans des tristes régions boréales puissent donner à leurs rennes pendant la plus grande partie de l'année. Ceux-ci grattent la neige pour découvrir la seule plante qui trouve moyen de s'accommoder de ces températures rigoureuses. Pour en revenir aux Hébreux, il est probable que la manne dont il est question dans les livres saints était plus nourrissante que les lichens asiatiques. C'était sans doute une sécrétion que la piqûre d'un insecte, le *coccus manniparus*, détermine dans la sève descendante du *Tamarix mannifera*. Cette sorte de manne, dont on ne connaît que depuis peu de temps la nature véritable, se rencontre fréquemment dans le désert. Elle a été analysée par M. Berthelot, qui y a trouvé du sucre de raisin, du sucre de canne et de la dextrine, c'est-à-dire une transformation isomérique de la fécule amylicée. La manne médicinale, très sucrée et légèrement purgative, a une origine analogue; elle est sécrétée par plusieurs espèces de frênes à feuilles rondes, dans le tronc desquels on pratique des incisions pour la recueillir en plus grande abondance. Elle est exploitée en Orient et en Italie; mais les mêmes arbres, acclimatés en France, cessent d'y laisser exsuder de la manne.

Les varechs que les habitans de nos départemens maritimes vont, à la mer basse, arracher le long des rochers ou ramasser sur les côtes où le flot les a déposés comme des épaves, ne servent long-



temps qu'à donner un engrais comparable pour la richesse au fumier de ferme; on a fini par en tirer parti dans deux industries que la France peut avec un certain orgueil appeler nationales, car c'est chez nous qu'elles se sont d'abord développées, et les découvertes d'où elles sont sorties, découvertes qui n'ont pas été sans influence sur les progrès de la science générale, sont dues à des Français. Nous voulons parler de l'extraction de l'iode et de celle du brome. Étudiés de très près depuis qu'ils ont ainsi acquis une importance commerciale, ces végétaux ont révélé les propriétés les plus curieuses. Entre des plantes vivant dans les mêmes eaux et d'un organisme tout à fait élémentaire, on a découvert, selon les espèces, des différences surprenantes. Les unes s'assimilent certaines substances dont on retrouve à peine des traces dans les autres. Chacune est un petit alambic fonctionnant dans des conditions qui ne rappellent en rien celles de ses voisines. Dans la même famille, celle des characées, le *Chara translucens* prend dans l'eau ambiante si peu de carbonate calcaire que ses cellules restent transparentes, tandis que le *Chara vulgaris* en sécrète une telle abondance que le tissu, profondément incrusté, devient opaque. Un fait assez singulier et dont on n'avait pas trouvé d'explication plausible, c'est que certaines algues de mer meurent immédiatement dans les rivières. Une observation attentive en a montré la raison : les cellules de quelques-unes de ces cryptogames sont perméables à l'eau pure, et celle-ci, en y pénétrant, rencontre une substance très avide d'eau, la chondrose, et la gonfle si bien qu'elle fait éclater les alvéoles de la plante; l'eau salée a beaucoup moins la propriété d'imbibber la chondrose et ne peut produire un semblable effet.

En règle générale, les moisissures et les séminules cryptogamiques abondamment répandues dans l'air des lieux bas et humides sont une cause d'insalubrité des plus dangereuses. Voici un cas cependant où les champignons microscopiques qui forment les moisissures ont acquis quelques titres à la reconnaissance des gourmets : ce sont eux qui communiquent à divers fromages, notamment au fromage de Roquefort, les qualités qu'on y recherche. Quand ils viennent d'être préparés, ces fromages sont fades. Ce n'est qu'après un séjour plus ou moins prolongé dans les caves célèbres où on les dépose à peine fabriqués qu'ils acquièrent le goût relevé et le parfum spécial qui leur ont valu une certaine faveur. C'est que dans ces caves, dont la température basse et régulière est très propice aux végétations cryptogamiques, les spores de plusieurs petits champignons, le *Penicilium glaucum*, l'*Aspergillus niger*, se déposent et fructifient sur les fromages frais. Ils déterminent dans toute la masse caséuse des réactions complexes et des fermentations d'où résultent des produits odorans et sapides.

On avait cru que la proportion de substances grasses se trouvait accrue dans ces circonstances par la transformation du caséum en d'autres principes immédiats. Nous avons reconnu, et de son côté M. Boussingault fils a démontré, qu'elle diminuait au contraire, et que, pour avoir les fromages les plus gras, il fallait non pas activer la végétation de ces mucédinées, mais prendre le lait le plus butyreux, celui que fournissent les chèvres et les brebis nourries en liberté. Dans les contrefaçons de fromage de Roquefort, on n'a garde de ne point reproduire les marbrures verdâtres que celui-ci présente au sortir des caves. Pour cela, ayant mis les fromages frais dans des conditions favorables de température et d'humidité, on y sème soit des sporules retirées de fromages de Roquefort authentiques, soit, usant d'un procédé plus sommaire, la moisissure qui se forme trop souvent sur le pain de munition lorsqu'il est insuffisamment levé et cuit. Ce champignon se propage très bien sur le fromage, et en modifie le goût d'une manière satisfaisante. Il y a des usines où, avec les précautions et la sûreté de méthode que comporte une fabrication en grand, on prépare de la sorte des fromages de Roquefort qui se rapprochent beaucoup des véritables. Du pain de munition que l'on s'est attaché à rendre très propre à se moisir vite est placé dans des caves dont la température et l'humidité sont soigneusement réglées. On peut bientôt cueillir à la surface les petits champignons dont on a besoin. On en sème des quantités impondérables sur les fromages, et on surveille de près le développement de ces mucédinées et les transformations qu'elles provoquent. On obtient de la sorte des produits qui ne laissent pas d'avoir leur valeur, et qui sont largement entrés dans la consommation.

Jusqu'ici les cryptogames ont été présentées par leurs beaux côtés. Les qualités recommandables de certaines espèces, les ressources que nous en tirons soit pour les délicatesses de notre table, soit pour divers emplois industriels, ont seules été mises en lumière. La science n'a pas eu seulement à se préoccuper des mérites de cette grande famille de végétaux rudimentaires, elle a dû rechercher avec plus de sollicitude encore quels étaient les dangers qu'elle nous faisait courir, les pièges qu'elle nous tendait, les moyens les plus propres à nous défendre contre elle. Cette seconde partie de leur histoire n'est pas moins digne d'intérêt que la première, tant en raison des recherches originales dont elle a été le point de départ, qu'en raison de l'importance qu'elle présente au point de vue de l'hygiène. Nous l'aborderons prochainement. Pour cette fois, laissons le lecteur sur la bonne impression qu'ont dû lui donner de cette famille les quelques types de cryptogames rares et utiles qui lui ont été décrits.

---

# A H M E D

---

A MON AMI LÉON GÉROME, QUI SAIT VOIR ET QUI SAIT PEINDRE.

## I.

Je ne me rappelle pas précisément la date, mais l'Égypte était possédée par un original du nom de Saïd-Pacha, et je n'avais encore ni l'espérance ni même la curiosité de la voir. Tout compte fait, l'aventure que je vous livre en guise de prologue remonte à neuf ou dix hivers. Et l'hiver, cette fois, n'était pas un vain mot : les arbres ployaient sous le givre, la terre craquait sous nos bottes, le canon du fusil me brûlait le bout des doigts quand par hasard j'ôtai un gant.

La vieille année allait finir, à moins pourtant que la nouvelle eût commencé; impossible de dire au juste si les étrennes étaient dues ou payées, mais pour sûr c'était un dimanche, car nous chassions à quelques lieues de Paris chez un grand industriel qui travaille six jours sur sept.

Le garde, un vieux soldat, venait de me poster au coin d'un petit bois taillis en disant : — Pas de cigare et pas de bruit; s'il vous passe un lapin, laissez-le; nous avons des chevreuils dans l'enceinte. Sur cet avis, il s'éloigna, suivi d'un groupe de quinze ou vingt messieurs et d'un gamin qui tenait les chiens en laisse. Le premier mouvement d'un chasseur posté est de voir le voisin qu'on lui donne et de se mettre en rapport avec lui. Un geste de la main, un coup de chapeau, quelquefois un léger sifflement, remplace avantageusement le discours : « vous savez où je suis, je sais où vous êtes; ne tirons pas l'un sur l'autre; ce serait du plomb perdu. »

En général, j'aime fort la jeunesse, mais à quarante pas de distance, quand les fusils sont chargés de double zéro, je la tiens pour un peu suspecte. Mon voisin était un grand garçon de vingt ans, presque imberbe, très brun, assez gauche et vraisemblablement très frileux, car il grelottait sous une pelisse de mouton. Notre hôte nous l'avait vaguement présenté, à la station, avec cinq ou six autres personnes, mais je ne le connaissais pas, et partant j'avais l'œil sur lui.

Jugez de ma surprise quand je le vis entrer sous bois, s'approcher d'une mare, casser la croûte de glace en la soulevant par les bords, se dépouiller de presque tous ses vêtemens et dénouer les cordons de sa chaussure ! En un clin d'œil, il fut nu-pieds, nu-bras, nu-tête, et il procéda immédiatement au soin de sa toilette sans négliger aucun détail. Un petit-maître n'eût pas fait mieux devant son feu, dans un cabinet confortable. Et le thermomètre du châteaudeau marquait cinq degrés au-dessous de zéro !

Ce jeu bizarre se prolongea tant et si bien que la sympathie me fit grelotter à mon tour. Je suivis avec un vif intérêt les manœuvres du jeune homme qui se rhabillait au galop, mais je n'étais pas au bout de mes étonnemens. Lorsqu'il ne lui restait, selon moi, qu'à endosser sa pelisse et à reprendre son fusil, je le vis s'orienter soigneusement à l'aide d'une boussole de poche, étaler sa fourrure sur le sol, et commencer une gymnastique grave, austère, solennelle, qui ne manquait pas de beauté. Il élevait les bras au ciel, les étendait horizontalement, les croisait sur sa poitrine ; tantôt debout, tantôt agenouillé, tantôt prosterné pour baiser la terre, et tout cela de l'air d'un homme qui remplit son devoir à la face du ciel, sans souci du qu'en dira-t-on.

Sa prière m'expliqua ses ablutions ; ce n'était pas la première fois que je voyais un musulman dans les pratiques du culte, mais qui diable peut s'attendre à rencontrer l'islam sous les chênes de Brunoy ?

Tous les tireurs étaient en place et l'enceinte fermée, j'avais échangé un salut avec mon deuxième voisin, les chiens avaient lancé, la chasse venait sur nous, et ce petit scélérat de croyant s'obstinait à prier comme un sourd. Deux ou trois coups de fusil partirent sur notre gauche, plusieurs voix nous crièrent : A vous, chevreuil ! Le musulman était toujours à son affaire. Lorsqu'il eut bien fini, il reprit sa pelisse, regagna notre allée, ramassa son fusil, aperçut les chevreuils qui couraient droit sur nous, tua le broquart, respecta la chèvre, et changea sa cartouche sans souffler mot.

La chèvre avait forcé l'enceinte, le garde se chamaillait avec les chiens sur le corps de la victime, les chasseurs se rassemblaient ;

je m'approchai du jeune homme et je lui dis : — Mes complimens, monsieur, moins encore pour ce beau coup de fusil que pour les choses qui l'ont précédé.

Il sourit froidement, finement, en homme qui ne sait pas encore si l'on se moque de lui. Je n'expliquai. — J'admire qu'un vrai chasseur, et vous l'êtes, puisse achever sa prière sans distraction quand il entend la voix des chiens.

— Les mueddins m'ont appris que la prière est préférable au sommeil ; à plus forte raison est-elle meilleure que le plaisir.

— Oh ! j'avais bien compris que vous êtes musulman.

— Et cela vous étonne toujours un peu, n'est-il pas vrai ? Vous descendez de ceux qui disaient : Peut-on être Persan ?

— Nous ne sommes plus tout à fait aussi naïfs que les contemporains de Montesquieu ; on connaît un peu mieux les nations étrangères, et tenez ! sans savoir d'où vous êtes, je puis certifier que vous n'avez pas le type persan.

— Non, grâce à Dieu ! Les Persans sont des hérétiques.

— Alors vous êtes Turc ?

Il se recueillit un moment et répondit avec une émotion mal déguisée : — Les Turcs ont fait beaucoup de mal dans mon pays ; ils y feront assurément un jour beaucoup de bien, si Dieu les conseille. C'est un Turc qui est l'héritier des khalifes et le chef de notre sainte religion ; c'est un Turc qui gouverne ma patrie et qui m'a ramassé à terre pour m'élever à la hauteur des hommes civilisés : que diriez-vous de moi si je mordais la main qui me nourrit ? Mais voici ces messieurs qui nous rejoignent ; veuillez accepter ma carte, elle vous dira d'où je viens et qui je suis.

En même temps il me mit dans la main un carré de papier bristol à la dernière mode, et je lus :

AHMED-EBN-IBRAHIM

fellah

à la Mission égyptienne.

Le hasard ne nous rapprocha plus qu'une fois avant la fin de la chasse, encore me fut-il impossible de renouer notre entretien : il était en conversation réglée avec un filateur de Manchester, et je pus remarquer au passage qu'il s'exprimait facilement en anglais.

On revint au château par la ferme ; l'amphitryon faisait valoir une centaine d'hectares à ses momens perdus, histoire de prouver qu'un Parisien riche, industriel et lettré peut être par surcroît un cultivateur hors ligne. Les bâtimens, fort simples, mais solides, commodes et bien distribués, enfermaient une vaste cour carrée où cinq cents têtes de volaille, choisies parmi les meilleures races,

émaillaient une montagne de fumier. Le matériel agricole, numéroté pièce à pièce, s'alignait en bon ordre sous un hangar; une petite machine à vapeur fournissait l'eau, battait le grain, animait les tarares, hachait la paille et les racines, écrasait les pommes à cidre, sous l'œil d'un régisseur appointé comme un chef de bureau. La porcherie, la bergerie, l'étable des vaches hollandaises, étaient décorées d'écussons victorieux conquis en divers comices; trente bêtes à cornes, luisantes de santé, plongées jusqu'aux genoux dans la litière, mâchaient la pulpe odorante des betteraves dans des mangeoires à leur nom. Le pensionnat des veaux et des génisses était à part, au fond de l'étable. Le régisseur nous fit admirer une jeune bête de trois mois, son plus bel élève : — Voyez, dit-il, comme elle est près de terre, longue de corps, épaisse de partout, bien roulée! Je la recommande à l'attention de M. Ahmed, qui s'y connaît.

Il donna son avis modestement, sans se faire valoir, mais avec autant de justesse et de précision qu'un éleveur émérite... J'en conclus qu'il était en Europe pour apprendre l'agriculture et qu'il avait sans doute passé par Grignon; mais une réflexion qu'il fit sur le régulateur de la machine me fit croire qu'il avait traversé l'École centrale. Toutefois un garçon de la ferme l'ayant tiré à part pour lui montrer son enfant malade, je me dis que décidément il n'était pas étranger à la médecine, et la curiosité que ce jeune Africain m'avait tout d'abord inspirée alla toujours croissant jusqu'à l'heure du dîner.

Vous avez vu que la réunion était nombreuse; j'ajoute qu'elle était assez brillante. La maîtresse du logis, jeune et belle personne, avait plusieurs amies de son âge qui ne déparaient point le salon. Toutes ces jeunes femmes, sans aspirer au rôle de Diane chasse-resse, prenaient un vif intérêt à la chasse, heureuses de quitter Paris en plein hiver, de respirer l'air glacial, de rougir leurs jolis visages, et surtout de faire un brin d'école buissonnière en compagnie des chers maris. Lorsque le temps le permettait, elles venaient en robe retroussée et en brodequins à talons déjeuner sur le pouce au carrefour du Grand-Hêtre; mais régulièrement, au retour, on les trouvait décolletées, épanouies, un peu mutines, autour d'un grand feu de poirier bien flambant.

La coutume du château leur livrait le roi de la chasse; elles le couronnaient de roses ou d'épines à leur choix. Lorsque je descendis au salon, je les vis occupés à martyriser Ahmed. Accroupi sur un tabouret au milieu de leur petit cercle et armé d'un violon sans archet, il chantait une chanson arabe en grattant une sorte d'accompagnement du bout des doigts.

Il me parut véritablement à plaindre, et je méditais de faire diversion à son supplice, lorsque, tout bien examiné, je m'aperçus qu'il rayonnait. Les sons et les parfums ont le privilège de nous transporter en un instant loin de nous-mêmes, à travers le temps et l'espace. Ahmed ouvrait les yeux en homme qui revoit son pays. Peut-être même la joie des souvenirs patriotiques se compliquait-elle d'un goût d'art inappréciable à nos sens et perceptible aux siens. Sa cantilène traînante et monotone ne disait absolument rien à notre esprit; la mélodie, âme de la musique, n'y brillait que par son absence, et pourtant il chantait non-seulement avec bonheur, mais avec conviction. Était-ce nous qui nous trompions, ou lui? Qui peut le dire? Un philosophe allemand s'écrierait à ce propos que le plaisir des oreilles est éminemment subjectif. Il n'y a qu'une géométrie au monde, on y compte une infinité de musiques; dans cet art subalterne et pourtant exquis entre tous, le beau varie suivant les races et les époques. Mozart, qui est un dieu pour nous, paraîtrait un sauvage aux sauvages de l'Amérique. Phidias et Virgile l'auraient-ils mieux goûté? C'est fort douteux. La prose luit pour tout le monde, la poésie pour presque tous, la musique pour quelques-uns. La prose exprime des idées, la poésie des sentimens, la musique des sensations, et des sensations d'un ordre si subtil qu'elles n'ont pas prise sur tous les hommes. Je la crois inférieure à la poésie autant que la poésie elle-même est au-dessous de la prose; ce n'est que le reflet d'une ombre, mais quel reflet éblouissant, délicieux, sublime pour ceux qui ont appris à en jouir!

Voilà un beau garçon, car Ahmed est décidément très beau malgré sa calotte rouge et sa longue redingote empesée, voilà, dis-je, une sorte d'Antinoüs moderne qui s'est imbu de nos sciences comme une éponge prend l'eau d'une cuvette, et les principes de notre musique sont pour lui comme s'ils n'existaient pas. Il est pourtant artiste à sa manière; il perçoit, il sent des beautés qui nous échappent; il se promène en dehors de tous les tons et de toutes les mesures avec une admirable bonne foi, tandis que les jolies Parisiennes mordent leurs mouchoirs pour s'empêcher de rire, et que les jeunes gens descendus de leurs chambres vont pouffer tout à l'aise dans la salle de billard.

Grâce à Dieu, madame est servie, et je suis quitte de conclure : allons dîner !

## II.

Le potage expédié, la conversation s'établit, comme d'usage et de raison, sur les petits incidens de la journée. Sans les récits et

les commentaires, la chasse ne serait qu'un demi-plaisir. Notre hôte, aussi modeste que fin tireur, mettait obligeamment en vedette les talens de ses invités. « Figurez-vous, messieurs, nous dit-il, que ce gaillard d'Ahmed chasse aujourd'hui pour la sixième fois de sa vie ! »

Un avoué qui chassait depuis vingt ans et qui n'avait tué ce jour-là que le tiers d'un lapin trouva la chose paradoxale. — Cependant, dit-il, j'ai lu que le gibier ne manquait pas en Égypte. C'est peut-être une fiction des voyageurs ?

— Non, répondit Ahmed. Il est vrai qu'en gibier comme en tout mon pays est le plus riche du monde. Quand le supplice de l'hiver commence dans vos climats, tout ce qui a des ailes pour s'enfuir gagne la vieille Égypte. Le Nil fourmille de canards et d'oies sauvages, de pélicans gris au bec énorme, de flamans roses aux jambes grêles, de hérons, de cigognes et de mille autres espèces dont nous ne savons pas même les noms. Les bécasses, les bécassines, les chevaliers, labourent à coups de bec le limon nourricier, les cailles pullulent dans les champs de bersim; il y a dans le ciel des nuages de petits oiseaux, et l'on rencontre sur les digues des arbustes chargés de nids. Les gazelles bondissent dans le désert, les chacals, les hyènes et les loups-cerviers rôdent la nuit autour des villages. Oui, nous avons beaucoup de gibier, mais nous n'avons guère de fusils, et quant à moi je n'en avais pas touché un lorsque je partis pour la France.

L'avoué reprit finement : — Il est bien singulier que la-bas, chez monsieur votre père...

— Mon père n'est pas un monsieur, c'est un mercenaire des champs; il sort avant l'aube, il ne rentre qu'à nuit close, et j'estime qu'il peut gagner ainsi quarante centimes par jour. Notre maison, si tant est qu'elle existe encore, est un cube de terre qui mesure trois mètres en tout sens; elle n'a ni toit ni fenêtres; une botte de paille la couvre, une serrure de bois la ferme. Le mobilier se composait, il y a quatre ans, d'une natte, de deux cruches et de deux gamelles. Vous comprenez, monsieur, que nous n'avions pas plus de fusils que de pianos à queue.

La chute de sa phrase l'avait sans doute égayé, car il se mit à rire comme un enfant en montrant deux rangées de dents étincelantes.

Presque tous les convives furent persuadés qu'il se moquait, et dix objections partirent à la fois comme un feu de peloton.

— Le mobilier n'est pas complet ! vous oubliez l'armoire au linge.

— Quelle longueur a donc la paille pour couvrir une maison ?

— Par où la lumière entre-t-elle ?



— Où couche-t-on ?

— Combien étiez-vous là dedans ?

— Une serrure de bois a-t-elle des ressorts en copeaux ?

— Parti de là, comment avez-vous pu arriver où vous êtes ?

— Pourquoi donc dites-vous : si tant est qu'elle existe encore ? Seriez-vous sans nouvelles des vôtres depuis quatre ans ?

La dernière question, qui trahissait plus d'intérêt que de curiosité banale, avait sa source, on le devine, dans un petit cœur féminin.

Ahmed répondit tout d'un trait : — L'armoire au linge est inutile chez ceux qui portent nuit et jour, en toute saison, pour tout vêtement une tunique de coton bleu. Le climat d'Égypte est si doux qu'il n'y faut pas d'autre costume. Une poignée de paille étalée au-dessus de nos têtes laisse entrer la lumière, et nous défend contre le rayonnement nocturne; nous employons à cet office la paille du sorgho, qui atteint une longueur de quatre mètres et plus. On dort sur des nattes, et souvent sur la terre nue. Nous avons été sept à la maison, le père, la mère et cinq enfans; trois sont morts, c'est la loi commune : il ne survit chez nous que quatre enfans sur dix; en France, vous en sauvez deux de plus, mais avec vos ressources et votre instruction vous pourriez mieux faire encore. Nos serrures de bois sont des instrumens simples et ingénieux; on les emploie chez nous de temps immémorial, je veux vous en montrer quelqu'une au premier jour. Les soldats de Napoléon devraient les avoir fait connaître à leurs compatriotes : ils ont tant ri de nos serrures, de nos cloches et de notre bois à brûler !

— Quelles cloches ?

— Les mueddins ou muezzins.

— Quel bois ?

— La fiente séchée au soleil. Mais pardon !... n'est-ce pas vous, madame, qui m'avez fait l'honneur de demander si j'étais sans nouvelles de la maison ? Il n'est que trop vrai par malheur. J'ai écrit plus de vingt fois à mes parens, et j'attends encore une réponse. Mon père ne sait ni lire ni écrire, il a cela de commun avec presque tous les paysans de son âge. Quant à la pauvre bonne femme, si elle n'était pas ignorante de toutes choses, elle serait à peu près la seule dans le pays. J'ai compté qu'ils s'adresseraient à quelque voisin, par exemple au maître d'école de la mosquée où j'ai reçu l'instruction primaire; mais peut-être ont-ils quitté notre village, soit de gré, soit par ordre. Le fellah n'aime point à voyager, mais on le déplace quelquefois, et alors comment une lettre le trouverait-elle ?

— Mais c'est donc vrai ce que les voyageurs ont raconté de ce

despotisme effroyable? Un homme peut être pris, arraché de sa famille, transporté à cent lieues de sa maison dans des régions inconnues, sans que ni les prières ni les réclamations...

Ahmed interrompit la tirade par un geste doux et triste, mais qui ne manquait pas d'une certaine fierté.

— La volonté de son altesse, dit-il, est une loi pour les sujets fidèles; mais vous qui plaignez notre sort et méprisez notre résignation, vous souffrez qu'un maître absolu vous arrache vos fils dès leur vingtième année : l'état vous exproprie de vos enfans sous prétexte d'utilité publique. Pour défendre la patrie, qui la plupart du temps n'est pas en danger, on saisit un jeune paysan français, tout mouillé des larmes de sa mère, et on l'expédie au bout du monde, en Russie, en Amérique, au Japon...

— C'est le service militaire, ce n'est pas la corvée.

— En effet, si vous entendez par corvée la confiscation de la personne humaine au profit des travaux de la paix, les prestations en nature qu'on impose au fellah français sont une corvée moins dure que la nôtre; mais la condition des deux pays est aussi bien différente. Ce n'est pas l'empereur qui fait tomber la pluie sur vos terres, c'est le vent d'ouest, et le service qu'il vous rend n'exige pas de main-d'œuvre. En Égypte, où l'eau du ciel descend à peine trois fois par an, c'est le prince qui fait la pluie en distribuant l'eau du Nil dans les canaux d'irrigation; il ne le peut qu'à force de bras, il faut donc, dans l'intérêt commun, que tous les bras soient à ses ordres. S'il en abuse, tant pis pour le peuple et pour lui. Je ne dis pas que la perfection réside dans le pouvoir personnel, mais je m'incline avec respect devant l'autorité de mon seigneur. M'appartient-il de lui reprocher l'usage ou l'abus qu'il a fait de mes biens et de ma personne? Je n'avais rien, je n'étais rien; à seize ans, je passais la moitié de ma vie à puiser l'eau dans un canal et à la verser dans une rigole. Un jour le vice-roi, que Dieu garde! ordonne à ses préfets de requérir vingt-quatre jeunes gens pour leur apprendre la civilisation européenne. Le moudir de Minieh, qui est le nôtre, jeta les yeux sur le canton que j'habitais. Nous étions quelques-uns qui savions lire et écrire. On s'adressa d'abord aux moins pauvres de la bande, mais aucun de ceux-là ne voulait quitter le pays. Il faut vous dire que les petits fellahs ont une peur horrible de vous autres, et c'est un peu la faute des messieurs en chapeau qui viennent se promener chez nous. Je craignais d'arriver chez une nation d'ogres; cependant je pris mon grand courage, et je livrai ma tête aux cavas de la préfecture, qui sont, ou peu s'en faut, les gendarmes du pays. Ma mère m'avait donné une amulette contre es mauvais sorts et mon père un bâton de six pieds contre les mes-

sieurs en chapeau ; je porte encore l'amulette, mais ce n'est plus que par une superstition du cœur.

— En vérité, lui dis-je, vous avez joliment employé vos quatre ans !

Il secoua la tête : — Non, pas trop. La préparation et surtout la direction m'ont manqué. J'aurais dû savoir le français avant de débarquer en France et l'anglais avant de partir pour l'Angleterre. Il a fallu apprendre deux langues au début, et deux langues qui n'ont aucune parenté avec la mienne. On m'a fait étudier tant de choses qu'il était malaisé d'en approfondir aucune. Songez donc à ce que nous sommes en arrivant chez vous, et tâchez de vous représenter le dénûment absolu d'un esprit tout neuf ! Nous avons ici de bons maîtres, et le gouvernement de son altesse ne ménage rien pour notre instruction, mais les intermédiaires nous imposent tantôt une vocation, tantôt une autre, selon le vent qui souffle au bord du Nil. On m'a mis successivement à la médecine, au droit, à l'agriculture, à la chimie, à la mécanique et même, Dieu me pardonne ! à la fortification !

— C'est le moyen de faire des hommes bons à tout.

— Ou bons à rien. Ces colonies d'étudiants, qui coûtent cher aux paysans du Nil, ne rendent pas tout le profit qu'on en devrait attendre. Il conviendrait d'envoyer en Europe des jeunes gens bien dégrossis et dont la vocation fût déjà prononcée. Ce n'est pas au hasard qu'on peut choisir les régénérateurs d'un pays. Je vois mes camarades de la mission ; les uns se tuent à travailler, les autres perdent courage et s'abandonnent si bien qu'ils s'en iront sans avoir rien appris que votre langue, et encore ! Pour un qui deviendra ministre, ingénieur en chef, amiral ou préfet, j'en compte deux ou trois qui seront tout au plus des interprètes à gages dans les hôtels du Caire et d'Alexandrie !

— Qu'importe ? Si la mission produit, bon an, mal an, une demi-douzaine de gaillards comme vous, il me semble que les emplois publics seront bien tenus à la fin du siècle.

— Ne parlons pas de moi pour les emplois publics ; ma carrière est tracée : j'entends vivre et mourir fellah !

— Enfin ! s'écria la maîtresse de maison, j'espère que vous allez nous expliquer la véritable signification du mot fellah ! Vous l'avez prononcé deux ou trois fois en un quart d'heure dans des sens divers ; les livres que j'ai lus semblent en faire le synonyme de misérable, de paresseux et de malpropre, et vous vous intitulez fellah sur vos cartes, comme on se pare ici d'une noblesse ou d'une fonction.

A cette interpellation bienveillante et faite d'une voix assurément

bien douce, Ahmed bondit sur place. Nous le vîmes grandir, et la flamme jaillit de ses yeux.

— Une fonction ? dit-il ; oui, madame. Si c'est une fonction que de nourrir, d'éclairer et de vêtir le genre humain, le fellah est un fonctionnaire aussi haut placé pour le moins que vos préfets et nos moudirs, dont l'Angleterre est privée et dont elle se passe avec joie. Celui qui du matin au soir et tout le long de l'année fonctionne à tour de bras pour produire le blé, l'huile, le sucre et le coton, qu'il s'appelle laboureur en français ou fellah en arabe, mérite plus de reconnaissance que les ventrus parqués dans un herbage officiel.

« Quant à vous dire si son titre est assimilable aux marquisats de l'Europe, je me déclare incompetent. Qu'est-ce que la noblesse ? Si j'accorde à Boileau et à notre ex-sultan Bonaparte qu'elle n'est pas une chimère, ils m'accorderont à leur tour qu'elle est une fourmilière de contradictions. Presque tous les héros du moyen âge ont gagné leurs éperons par des exploits qui ressortiraient aujourd'hui de la cour d'assises ; on s'honore d'avoir pour ancêtre un homme qu'on répudierait dans les journaux, s'il était vivant. On étale avec orgueil le portrait d'une aimable aïeule qui fit les délices d'un roi ; on irait se cacher au fond d'un trou, si on l'avait pour mère, ou pour sœur, ou pour femme. La noblesse s'est vendue argent sur table depuis la fin du xvii<sup>e</sup> siècle ; on se pare d'un titre vénal, et l'on mourrait de honte, si l'on était convaincu d'avoir payé la croix du Saint-Sépulcre. Vous criez sur les toits que le mérite personnel doit passer avant tout, mais vous prizez d'autant plus la noblesse qu'elle est plus ancienne, c'est-à-dire moins personnelle. Napoléon, le plus illustre de vos parvenus, s'est laissé affubler d'une généalogie. Tandis qu'il instituait la Légion d'honneur et qu'il sanctionnait l'abolition du droit d'aînesse, il créait une aristocratie héréditaire, il décréait les majorats, et pour comble de contradiction il redorait les blasons de la vieille noblesse. Vous avez eu des princes sincèrement, honnêtement bourgeois ; ils n'ont su ni protéger ni supprimer les titres ; ils les donnaient aux uns, les laissaient prendre aux autres, et vous en êtes encore au même point. L'usurpation est interdite aux magistrats, tolérée chez les préfets, commandée aux diplomates. Un fabricant d'allumettes chimiques est nommé comte à grand orchestre, parce qu'il a su s'enrichir en fabriquant des milliards d'allumettes ; mais son gentilhomme de fils ne pourrait plus sans déroger en vendre une seule. Vous direz à cela qu'on ne déroge plus, que les écussons les plus illustres servent d'enseigne à des marchands de vin, que les alliances baroques ou même scandaleuses laissent le nom intact, que le fils illégitime d'un duc et d'une blanchisseuse hérite de tous les titres paternels, s'il est simplement re-

connu, que les barrières protectrices de l'aristocratie croulent de tous côtés, et que la magistrature du roi d'armes est exercée par de petits faussaires en chambre : raison de plus pour rendre hommage à la noblesse du fellah, qui est la plus antique, la plus pure, la plus bienfaisante et la plus modeste de toutes.

« Nos pères sont les premiers hommes dignes de ce nom dont il soit parlé dans l'histoire; ils ont créé de toutes pièces une civilisation parfaite quand tout était solitude ou barbarie dans vos pays. Cette race patiente, ingénieuse et douce a inventé l'agriculture, les arts, l'écriture, et, ce qui vaut mieux, la justice; c'est leur morale qui vous guide encore chaque fois que vous faites le bien. Longtemps, longtemps avant l'âge où les événemens ont commencé d'avoir des dates, l'agriculture de nos pères dépassait en perfection tout ce que vous admirez aujourd'hui. Certains tombeaux d'une antiquité vraiment immémoriale nous montrent combien la vie rustique était heureuse et pleine chez les fellahs, lorsque messieurs vos pères, armés d'une hache de caillou, se dévoraient les uns les autres. Nous élevions en domesticité plus de quarante races d'animaux qui depuis sont retournées à la vie sauvage. Je dis nous élevions, car je me flatte d'être le descendant direct de ces humbles seigneurs-là; mon portrait se trouve dans leurs tombeaux, sur tous leurs monumens; le type de la famille est resté immuable. Il fallait que notre sang fût d'une qualité bien particulière pour rester pur après tout le mélange de huit ou dix invasions. Nous avons été conquis tour à tour par les Éthiopiens, les Hycsos, les Perses, les Macédoniens, les Romains, les Arabes, les Circassiens ou mameluks, les Turcs, que sais-je encore? mais nous sommes restés nous-mêmes, par un décret spécial du Dieu puissant. Il est écrit là-haut que l'étranger et l'étrangère ne verront pas grandir leur postérité sur le sol sacré de l'Égypte, et, si l'étranger se marie à la femme égyptienne, les enfans ne vivront que s'ils deviennent comme nous. Dès la troisième génération, le sang exotique s'élimine, et il ne reste que de petits fellahs. Or comme il y a tout un lot de qualités héréditaires qui se transmettent de père en fils avec le sang fellah, c'est le grand nombre chez nous qui est l'élite du peuple; vous nous reconnaîtrez à notre type et à notre conduite plus facilement à coup sûr qu'on ne discerne un gentilhomme dans la foule des Parisiens.

« On vous a dit que nous étions paresseux, malpropres et misérables; je m'étonne qu'un voyageur ne nous ait pas encore accusés d'ivrognerie, nous qui buvons l'eau même avec sobriété! Notre paresse consiste à piocher au bas mot douze heures par jour, sans dimanche, sous un soleil qui chauffe à cinquante et soixante de-

grés. Notre malpropreté nous pousse à faire cinq toilettes du matin au soir avant chacune de nos cinq prières; je connais peu de paysans, peu de gens du monde, qui négligent leur personne à ce point. Nous jeûnons tous, sans exception, durant tout un mois de l'année; serait-ce par gloutonnerie? Nous pratiquons l'aumône et l'hospitalité dans une mesure un peu ridicule, je l'avoue, car nous sommes misérables, très misérables, et c'est la seule épithète que l'on nous applique à bon droit. Le fellah souffre; il travaille beaucoup plus que le paysan d'Europe, consomme beaucoup moins et n'amasse absolument rien. Voilà le mal que je voudrais guérir par mes enseignemens, par mes conseils et surtout par mon exemple.

« Il n'y a pas sous le soleil un climat plus sain, un fleuve plus généreux, une terre plus inépuisable que la nôtre. Seuls entre tous les peuples, nous sommes exemptés de cette loi de restitution qui impose aux laboureurs du monde entier un problème à peu près insoluble. Lorsque vous ramassez neuf ou dix sacs de froment sur un pauvre hectare de terre, vous vous dites : comment ferai-je pour rendre au sol ce qu'il m'a donné? Si je ne l'indemnise pas sous une forme ou sous une autre, chaque récolte l'appauvrit comme un dividende prélevé sur le capital. Nous, paysans d'Égypte, enfans gâtés de la nature, nous pouvons moissonner à l'infini sur le même terrain. Chaque inondation rend au sol l'équivalent de toutes nos récoltes de l'année, en eussions-nous pris quatre! Le fleuve paternel, ce vieux Nil qui a créé notre patrie, répare de son divin limon toutes les brèches que nous avons pu faire; il dépouille pour nous les hautes terres de l'Afrique; il exploite à notre profit la richesse de vingt pays tributaires qui savent à peine notre nom, et que nous conquérons chaque été sans coup férir. Cela étant, le fellah qui laboure les rives du Nil devrait jouir d'une magnifique aisance; il semble *a priori* qu'il ait un privilège sur ses pareils. D'où vient qu'il soit le moins logé, le moins vêtu, le moins nourri, le plus dénué de tous les hommes? Comment lui seul au monde, par privilège inverse, n'a-t-il le temps ni de lire, ni de penser, ni presque de respirer? J'aime avec passion mon peuple et mon pays; ainsi doit faire tout homme vraiment homme. C'est pourquoi mon étude est tournée au progrès de la culture égyptienne et au soulagement de mon frère, le patient et courageux fellah. »

Le plus jeune des convives s'écria : — Moi, je sais où est le cadavre. Toutes les douleurs de l'Égypte ont leur source dans le despotisme des Turcs.

Ahmed réfléchit un moment et répondit : — Monsieur, avez-vous lu la Bible ?

— Mais sans doute... par-ci, par-là.

— Eh bien ! je vous conseille de la relire, et je vous recommande en particulier les chapitres 39 et suivans de la Genèse. Il n'est pas sans intérêt de voir sous quel régime vivait le peuple des fellahs dix-sept cents ans avant l'ère chrétienne, vingt-trois siècles avant l'hégire de notre saint prophète, et plus de trois mille deux cents années avant la conquête du pays par les Turcs. Moïse, qui était né parmi nous, raconte que le roi était propriétaire du pays et de la nation, corps et biens ; c'est par pure générosité qu'il laissait au paysan les quatre cinquièmes de la récolte. Le souverain, qui n'était certes pas un Turc, vivait à la turque dans son harem. La Bible ne parle pas du harem, mais elle le sous-entend le plus clairement du monde lorsqu'elle dit que le généralissime et les grands dignitaires de la couronne étaient trois eunuques du roi ; s'il n'y avait pas eu de harem, il n'y aurait pas eu d'eunuques.

— Pardon, monsieur Ahmed ; est-il vrai que Putiphar lui-même appartenait à cette classe intéressante et désintéressée ?

— Eh ! sans doute, puisque le généralissime, c'était lui.

— Et le roi confiait ses armées à un de ces malheureux ?

— Pourquoi pas ? Ils sont braves. Le grand Narsès n'a pas été une exception. Pensez-vous que les Orientaux prendraient des lâches pour gardiens de leur honneur ?

— Étrange ! Mais sous quel prétexte ce Putiphar s'était-il marié ?

— La Bible n'en dit rien ; je suppose qu'il avait obéi au même sentiment que ses pareils du Caire et d'Alexandrie. Ils se marient presque tous, dès qu'ils sont riches, par esprit de charité, rien que pour faire œuvre pie en nourrissant quelque vieille femme, veuve et chargée de famille.

— De plus en plus original !

— Moi, je trouve cela fort humain, ne vous en déplaît ! et j'aime à constater que la bienfaisance *désintéressée* n'est pas le monopole d'une secte ou d'une époque, comme vous paraissez enclins à le croire. Les malheureux se sont entr'aidés de tout temps. De tout temps aussi les puissans ont abusé tant qu'ils ont pu, et soumis le monde à leur caprice. L'auteur de la Genèse est un sage, il a rédigé d'honnêtes lois, mais il semble trouver naturel que le bon plaisir des forts soit l'unique loi de l'Égypte. Putiphar se croit offensé par Joseph, il le jette en prison, dans sa prison à lui, sans autre forme de procès. Le roi se brouille avec deux grands officiers de sa maison ; il les fourre dans la prison du généralissime. A quelque temps de là, ce pharaon change d'avis : il fait pendre et décapiter le grand-panetier et rétablit le grand-échauson dans sa charge. Pourquoi tant de bonté pour l'un et tant de cruauté pour l'autre ? On ne sait pas, on n'a pas besoin de le savoir, c'est assez que le roi l'ait voulu.

Voilà le despotisme qui fleurissait en Égypte trente-deux siècles avant la conquête turque.

« On accuse les Turcs de négliger leurs propres affaires et de vivre indolemment au jour le jour. Le fait est que beaucoup d'entre eux sont tellement absorbés par le harem que tout leur semble indifférent. J'ai souvent entendu mon père et nos voisins se plaindre de certains employés de son altesse qui ne voient ni ne font presque rien par eux-mêmes et se reposent sur un factotum ou vékil. Il n'y a pour ainsi dire pas un homme arrivé qui ne se donne le luxe d'un vékil ou suppléant officiel. Mais cette mauvaise habitude est-elle propre aux Turcs, et n'est-ce pas plutôt le climat égyptien qui la conseille et la commande? La fortune de Joseph en Égypte s'explique par une aptitude providentielle au métier de vékil. A peine est-il esclave de Putiphar, que son maître lui donne « l'autorité sur toute la maison, en sorte que Putiphar n'avait d'autre soin que de se mettre à table et de manger. » Le voilà majordome. Dès qu'il est en prison, le gouverneur le fait vékil en titre. « Il lui remit le soin de tous les prisonniers, rien ne se faisait que par son ordre, et le gouverneur, lui ayant tout confié, ne prenait connaissance de quoi que ce fût. » (*Genèse*, xxxix, 22 et 23.) Ce gouverneur-là n'était pourtant pas Turc. Le pharaon fait mieux encore. Lorsqu'il voit que Joseph a le don d'interpréter les songes (c'est un mérite que l'Égypte apprécie encore aujourd'hui), il lui transmet toutes les prérogatives du pouvoir absolu. « Tout le monde t'obéira, dès que tu auras ouvert la bouche; les peuples fléchiront le genou devant toi. » Il lui met son anneau dans la main, c'est-à-dire qu'il l'autorise à signer les actes royaux; c'est encore aujourd'hui l'empreinte d'un cachet qui nous tient lieu de signature. Lorsque Joseph veut définir la fonction dont il est investi, il dit à ses frères : « Dieu m'a rendu comme le père du pharaon, le grand-maitre de sa maison et le prince de toute l'Égypte. » Quand il les invite à s'établir dans le royaume, il ajoute en bon parent, mais en détestable ministre : « Toutes les richesses de l'Égypte seront à vous. » Tel est, messieurs, le gouvernement qu'on retrouve à tous les âges de notre histoire; les Turcs ne nous l'ont pas apporté, c'est plutôt nous qui le leur avons appris. Si nos affaires vont mieux depuis le commencement de ce siècle, tout l'honneur en revient à un Turc de génie qui s'appelait Mohammed-Ali! »

### III.

Ce pauvre Ahmed parlait avec tant de chaleur qu'il oubliait le manger et le boire. La maîtresse du logis fit un signe qui coupa



court à toutes nos répliques, et l'assemblée lui donna gain de cause, sans quoi il n'aurait pas diné. Je ne sais s'il devina qu'on lui faisait grâce, mais il se mit à dévorer en homme qui rattrape le temps perdu.

La sobriété du fellah, qu'il nous avait éloquemment vantée, semblait avoir un peu dégénéré en lui; il est vrai que les appétits de vingt ans ont leur excuse dans la nature. Autant que j'en pus juger ce soir-là, le jeune homme n'était ni sensuel ni recherché dans ses goûts; il s'abattait sur le pain comme un gourmand de collège et se souciait médiocrement de la chère : peu de viande, force légumes et les trois quarts du saladier firent tout son repas. Il ne but que de l'eau et respecta sans affectation un magnifique jambon d'York, viande impure; mais il abusa du café, que l'on préparait à merveille dans la maison.

Je crus m'apercevoir que cinq ou six convives de son âge, affriolés par le mystérieux appât des choses orientales, s'étaient promis de questionner Ahmed au fumoir. Le fumoir, comme chacun sait, est le refuge des libres propos. Les hommes, s'y trouvant seuls, y prennent largement leurs aises, comme si deux ou trois heures de compagnie exquise et raffinée avaient asphyxié chez eux l'élément jovial. Ahmed fut assailli de questions plus ou moins saugrenues sur les harems, sur les almées et sur les mœurs intimes de son pays.

Il ne parut ni surpris ni fâché d'une curiosité qui me semblait indiscrète. J'avais fait quelque séjour en pays musulman, et je m'étais assuré par moi-même de la susceptibilité malade que les questions d'un certain ordre éveillent chez la plupart des Turcs. Les amis les plus intimes ont recours à la périphrase pour exprimer cette question si simple : comment vont ta mère et tes sœurs?

Les réponses d'Ahmed me prouvèrent que les raffinemens de la délicatesse orientale sont lettre morte pour le fellah. — Mon Dieu, messieurs, dit-il, je n'en sais pas plus long que vous sur l'organisation des harems aristocratiques. Les paysans de mon village vivent tous à peu près comme les pauvres gens que j'ai connus dans vos campagnes. Ils se marient de bonne heure, dès qu'ils ont l'âge de procréer une famille, la débauche étant inconnue parmi nous. Le Koran autorise la polygamie chez les riches, c'est une loi qui ne touche pas le laboureur d'Égypte; il a sa femme, et il y tient. Il fait des enfans tant qu'il peut, car les enfans sont la ressource des familles dans un pays où les bras manquent. Les enfans, nus ou court-vêtus jusqu'à leur puberté, jouent ensemble sous le soleil et se baignent en commun dans le Nil, sans scrupule, c'est-à-dire sans mauvaises pensées. Nous épousons à bon escient la fille qui nous

plaît, car si elle est voilée un an ou deux avant le mariage, nous avons eu tout le temps de l'étudier sans aucun voile. L'antique usage de l'Orient, sanctionné, mais non inventé par notre saint prophète, veut que la femme cache son corps et son visage; mais la misère est aussi, je pense, une loi sainte devant Dieu. Ma mère et ma sœur, qui s'en vont au champ tous les matins avec le père, ont les jambes, les pieds et les bras nus : comment donc les couvrir, lorsqu'on n'a qu'une chemise de coton bleu pour toute garde-robe? Cette chemise elle-même se moule sur le corps, ainsi que vous l'avez remarqué dans les tableaux de vos peintres. On se sert d'un lambeau d'étoffe pour voiler le visage, quand on y pense et quand on a le temps; mais j'ai rencontré mille fois d'honnêtes villageoises au travail : elles étaient peu ou point voilées, et je ne les en respectais pas moins. Vous-mêmes, j'en répondez, vous n'auriez pas de mauvaises pensées, si vous surpreniez les belles paysannes de mon hameau dans leur occupation la plus familière. Accroupies devant un monceau verdâtre dont les chameaux, les ânes et les bœufs ont fourni la matière, elles pétrissent des galettes qu'on fait sécher contre les murs et qu'on empile ensuite comme le bois dans vos bûchers, pour cuire la bouillie et le pain de la maison. Lorsqu'elles ont fini, les mains sont vertes jusqu'au coude, et l'on va se laver dans l'eau du Nil ou du canal.

— Sapristi! cria un jeune homme, cette image n'a rien d'appétissant pour un Français qui sort de table!

Ahmed éclata de rire : — Eh ! mon cher, vous voulez que je vous amuse avec les femmes de mon pays : moi, j'offre ce que j'ai.

— Mais les almées? Les almées, ces divines créatures, ces êtres fantastiques, aériens, vaporeux, qui... que... dont... enfin les almées?

— Ceci change la thèse. Quoique je sois parti bien jeune, j'ai rencontré une fois sur ma route la plus illustre et la plus fêtée de ces houris. Le pauvre ange s'en allait en exil comme Manon Lescaut; une barque de police l'emportait à Esné, dans la Haute-Égypte, et, par grâce spéciale, son Des Grieux l'accompagnait. Un soir, à la couchée, une dahabié de plaisance, frêtée par des Américains, rencontra la prisonnière. Les gardiens, moyennant pourboire, lui permirent de danser devant les mylords, et moi, pauvre petit fellah, à la faveur de mon néant, je me mis de la fête. O la belle personne! Elle pesait deux cantars d'Égypte, qui font quatre-vingt-dix kilos, sans compter ses bijoux qui allaient certainement à six livres. Debout sur le pont du bateau, à la lueur de trois lanternes, elle ondula, se tordit et se disloqua toute la soirée sans bouger de sa place, faisant sonner ses crotales, faisant craquer ses os, et bu-

vant de temps en temps un verre d'eau-de-vie qu'elle partageait avec Des Grieux. Le chevalier raclait une guitare en dévorant sa dame de l'œil; il était borgne. Je ne sais trop comment la fête s'est terminée, mais j'affirme que vers minuit la sueur, la peinture et la poussière formaient une couche si compacte sur la figure de Mannon, que les Américains y incrustaient des pièces de vingt-cinq francs comme les maçons de Paris scellent un moellon dans le mortier!

— Horrible!

— Assez!

— Ramenez-nous au pétrissage des galettes!

— De quoi vous plaignez-vous? dit Ahmed; je raconte ce que j'ai vu, et vous êtes témoins que je n'ai pas choisi mon thème. S'il vous plaît de causer d'autre chose, je ne demande pas mieux.

Il fit une dernière cigarette, et l'on rentra bientôt au salon.

Une jeune fille essayait sur le piano quelques réminiscences d'opéra. Lorsqu'elle vit reparaître les fumeurs, elle attaqua le prélude d'une valse, cinq ou six couples se formèrent, et toute la compagnie fut en branle dans un instant. Je vois encore Ahmed appréhendé par une belle et riieuse personne qui le traitait en lycéen et le faisait danser malgré lui. Jamais plus étrange combat ne se peignit sur une physionomie. Ses grands yeux, plus brillans encore que de coutume, exprimaient à la fois mille choses contradictoires : le plaisir, l'embarras, la peur du ridicule, certain enivrement, quelque remords, le respect inné de la femme, un restant de terreur superstitieuse à la vue d'un charmant visage et de deux belles épaules qui étaient la propriété d'autrui, et au fond, tout au fond de son être, les bouillonnemens impétueux, farouches, irrésistibles du sang oriental.

Sa danseuse n'était ni légère ni coquette; c'était une de ces femmes du monde qui vont au bal cent fois par hiver, un peu par vanité, beaucoup par habitude et peut-être par hygiène aussi. La Parisienne qui a dansé depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'au-delà de la trentaine ne s'inquiète ni des impressions ni de la physionomie de ses valseurs, à peine remarque-t-elle leur visage; pourvu qu'ils sachent se gouverner dans la foule et qu'ils aillent en mesure, ils sont toujours assez bien pour ce qu'elle en veut faire. Si vous lui disiez que son cou, ses épaules et toutes les perfections qu'elle étale le soir peuvent jeter dans quelque âme un trouble bestial, elle ne comprendrait même pas l'observation : est-elle donc autrement que tout le monde? C'est l'usage qui lui commande de montrer dès sept heures du soir ce qu'elle cache le matin. Sous quel prétexte un homme se permettrait-il d'être ému d'une circonstance de toi-

lette que madame et monsieur, les seuls intéressés, jugent indifférente?

Ainsi pensait assurément la belle M<sup>me</sup> T... lorsqu'elle s'empara d'Ahmed pour un tour de valse; mais tandis que j'admirais sa noble sérénité, elle rencontra le regard du jeune fellah et s'arrêta toute confuse. Elle-même nous disait quelques jours plus tard avec cette précision dans l'analyse qui n'appartient qu'aux femmes : Le petit Égyptien m'a laissé voir trois choses dans un seul coup d'œil, — l'Orient, le désert et le moyen âge.

Le dernier train nous prit tous à la gare de Brunoy. Presque tous les wagons étaient pleins, comme il arrive le dimanche; chacun se logea comme il put, je perdis la compagnie et je me trouvai seul avec Ahmed. Je le soupçonne d'avoir aidé le hasard dans cette petite affaire, car, à peine installé devant moi, il me dit avec un abandon plein de grâce : — J'ai bavardé tant qu'on a voulu et mis mon cœur sur la table. Tant pis; je ne regrette rien, pas même les sottises que j'ai lâchées : Dieu est grand! Mais je voudrais savoir si vous m'avez trouvé gentil, et ce que vous pensez de moi. Y a-t-il vraiment dans ce fellah l'étoffe d'un homme? Croyez-vous que je puisse, avec du temps et du travail, devenir l'égal de vous autres? Ou bien la conformation de mon crâne et la couleur de ma peau me condamnent-elles à végéter, la vie durant, dans une humanité inférieure?

J'allais me récrier, il m'arrêta : — Je vous soumetts, dit-il, une question déjà vieille et toujours jugée contre nous. Ce qui vous scandalise dans ma bouche, vous avez pu le lire en maint endroit. L'infériorité du fellah est attestée par bien des gens qui ne connaissent rien de lui que sa misère. On nous déclare impropres à l'industrie, aux arts, aux lettres, aux sciences, bons tout au plus au labourage comme nos compagnons, le bœuf, l'âne et le buffle. Le dromadaire, pour un rien, prendrait rang avant nous, parce qu'il est au moins pittoresque.

— Eh! qu'importent les paradoxes de quelque touriste en veine d'*humour*? À celui qui discutera sérieusement la perfectibilité de votre race, faites-vous connaître, mon cher, et il sera convaincu comme moi.

— Ne croyez pas cela. Il y a une théorie, et fort accréditée, qui, sans nier les progrès que j'ai pu faire et la précocité relative de l'esprit fellah, nous condamne à nous arrêter court au milieu de notre croissance morale, comme des enfans qui se nouent.

— Mais, pour Dieu! mon ami, laissez en paix les théories et marchez devant vous sans souci de l'opinion. Si le soldat causait politique avec tous les cantonniers qu'il rencontre, il n'arriverait ja-

mais à l'étape. Votre route me paraît toute tracée : quatre ans de séjour en Europe vous ont initié à nos idées, à nos mœurs, à nos arts, à nos procédés agricoles et industriels; en arrivant ici, vous n'étiez qu'un jeune sauvage, vous allez rapporter en Égypte les goûts, les besoins, les ressources de l'homme le plus civilisé. Sans abjurer votre religion, vous avez certainement entrevu la supériorité de la nôtre, ou mieux encore vous vous êtes élevé jusqu'à ces régions sereines de la philosophie d'où l'on regarde avec dédain les dogmes mal assis, les préceptes arbitraires, les superstitions ridicules et le fanatisme intolérant. Vous...

Il me coupa la parole. — Arrêtez, dit-il; non, je ne suis pas du tout l'homme que vous pensez. Je méprise la philosophie, cette impiété systématique, et je déplore l'aveuglement obstiné des chrétiens. Le fils de la Juive Marie n'était que le précurseur de Mahomet, le saïs qui court à pied devant son maître. Que dire aux malheureux qui se prosternent devant le saïs et qui tournent le dos quand le maître vient à passer? Autant vous exécutez les Juifs qui ont crucifié votre prophète, autant nous dédaignons les chrétiens qui ont méconnu le nôtre.

— Mais nous n'exécrons pas les Juifs.

— Parce que vous êtes tombés dans la dernière indifférence et que les choses du ciel ne touchent plus votre cœur. Je vois comment vous pratiquez la religion de vos pères, et je constate que vous n'en faites guère plus grand cas que nous-mêmes. Montrez-moi ceux qui prient! montrez-moi ceux qui jeûnent! montrez-moi ceux qui seraient prêts à mourir demain pour leur foi! La prière est chez vous un ouvrage de femmes, comme la tapisserie et la couture; la charité est une affaire d'ostentation pour les uns, pour les autres une précaution contre la révolte des pauvres; le prosélytisme est une intrigue hypocrite, le frémissement ténébreux d'un parti qui voudrait opprimer et dépouiller tous les autres! Il y a plus de religion dans le petit doigt d'un musulman que dans tout le corps d'un catholique, et je vous défie de me démentir, car au fond vous êtes juste aussi catholique que moi.

— Quel singulier garçon vous faites! Tout à l'heure vous m'étonniez par votre modestie, et voici que vous trépignez en vainqueur sur la tête de l'Europe. Religieux ou non, nous avons composé de toutes pièces une civilisation supérieure à la vôtre. Vous avez étudié chez nous, vous voyez de quoi nous sommes capables; il est bien difficile que vous ne nous admiriez pas un peu.

— Oui, j'admire les hommes de France et d'Angleterre, mais autant qu'un musulman peut admirer les chrétiens.

— Il y a donc une mesure déterminée?

— Certainement.

— Ah ! je voudrais savoir !...

— Permettez-moi de m'expliquer par des exemples. Quand vous voyez un portefaix qui charge un sac de blé sur ses épaules et qui le monte sans fléchir jusqu'au grenier, vous admirez cet homme, sans toutefois vous croire inférieur à lui. Vous vous dites : Il enlève un poids qui me briserait la colonne vertébrale, mais il n'est malgré tout qu'un portefaix, et je suis un monsieur. J'ai l'esprit plus cultivé que lui, le goût plus délicat, l'âme plus noble. Sa force est admirable, et je m'en servirai à l'occasion; mais je reste ce que je suis, c'est-à-dire une personne supérieure à la sienne. A plus forte raison quand vous voyez dans un carrefour un jongleur qui lance une canne en l'air, la rattrape sur le bout du doigt, la fait tourner autour de sa tête et finit par la garder en équilibre sur le nez, votre admiration bien légitime ne fait pas que cet homme vous paraisse supérieur à vous. Admirable tant qu'on voudra, il n'est qu'un jongleur de la rue, et vous gardez la conscience bien nette de votre supériorité, fussiez-vous le plus gauche de tous les hommes. Eh bien ! c'est dans le même esprit et avec les mêmes restrictions qu'un musulman admire les chrétiens. Ils ont la force et l'adresse qui nous manquent : ils font des machines à vapeur, des métiers mécaniques, des navires, des télégraphes, du gaz d'éclairage, des tableaux, des livres, des microscopes, des montres à répétition; mais ils ne connaissent pas la loi de Mahomet, et le plus humble croyant les domine de toute la hauteur de sa perfection morale. Comprenez-vous?

— Très-bien. Le point de vue est même original. Il suit de là que vous pourriez nous prendre nos costumes, nos constructions, nos machines, nos arts, notre industrie, notre luxe et tout ce qui nous distingue des barbares, sans cesser un moment de vous dire supérieurs à nous.

— Je ne souhaite pas que mon pays vous emprunte tant de choses. Notre costume valait bien cet uniforme maussade et gênant qui vient de vous. Les vieilles constructions du Caire sont autrement grandioses et confortables que les palais à l'instar de Paris. Vos architectes ne feront jamais rien qui égale la mosquée d'Assouan ou les tombeaux des kalifes. Notre industrie, qui tombe sous les coups de la concurrence européenne, a créé mille chefs-d'œuvre recherchés des touristes et vendus au poids de l'or. Que voulez-vous que nous fassions de votre luxe banal? Un vieux tapis du bazar en dit mille fois plus à mon imagination que les grandes moquettes prétentieuses et criardes qui nous viennent de Londres. Nous sommes gens à tisser les étoffes de soie et d'or avec autant de goût

et plus d'originalité que la fabrique lyonnaise. Sans posséder les aptitudes et les ressources qu'il faut aux grands manufacturiers, nous sommes en état de nous suffire dans les choses de la vie courante; il reste encore de bons ouvriers dans nos corporations. Ils mourront de faim, si nos riches installent leurs maisons à la française et si la marchandise étrangère inonde le marché égyptien. Nous sommes un peuple agricole, nous avons besoin des outils, des machines, des métaux travaillés qui abondent chez vous, comme vous avez besoin de nos récoltes. L'affaire serait excellente pour tous, si nos relations se bornaient là; mais l'importation de votre luxe ou plutôt de vos rebuts, l'avidité des intermédiaires qui veulent tous s'enrichir en six mois, ont fait de mon pauvre pays le réfectoire des appétits européens. C'est à qui volera notre auguste maître, Saïd-Pacha, le plus noble et le plus généreux des hommes.

— S'il achète à tort et à travers et s'il paie sans marchander, à qui la faute?

— A vous, hommes d'Europe, qui l'ensorcelez! Vous agiriez autrement, j'aime à le croire, si vous songiez qu'en dernière analyse c'est le fellah qui paie. Le fellah a la religion du pouvoir, il ne marchandera jamais sa sueur et son sang aux besoins du prince, mais il se lasse de peiner au bénéfice de vos trafiquans qui l'éclaboussent et le cravachent. Sa patience fait explosion de temps à autre; on assomme au hasard un Européen qui n'en peut mais. Quand la nouvelle arrive ici, vous dites : C'est le fanatisme qui se réveille; non, messieurs, c'est la misère qui se venge!

— Bravement péroré, mon cher Ahmed; mais vous êtes trop passionné pour que je vous croie sur parole. Votre Égypte n'est pas seulement la patrie du blé, c'est aussi le berceau des fables. Vous en êtes sorti bien jeune et sous une impression qui pourra se modifier au retour. Avant de condamner toute une classe d'hommes qui sont mes concitoyens, j'aurais besoin d'un plus ample informé. Vous nous disiez vous-même tout à l'heure à dîner que la misère du fellah remonte aux origines de l'histoire, et maintenant vous déclarez que tout le mal est fait par cinq ou six commissionnaires en marchandises. Je demande à vérifier.

— Et pourquoi n'allez-vous point étudier les choses par vous-même? L'Égypte ne vaut peut-être pas le voyage? Connaissez-vous sujet plus important, plus actuel, plus vivant? Y a-t-il dans le monde affaire plus capitale?...

— Que la vôtre? Assurément non; mais chacun a les siennes ici-bas. Je vous promets d'aller vous voir chez vous quand vous serez ministre de l'agriculture, à moins pourtant que la pente de mes études ne m'entraîne du côté de Moscou... Mais vous m'avez inté-

ressé vivement, et cette journée me laissera dans l'esprit des points d'interrogation par centaines; c'est vous dire que la curiosité est piquée au vif.

Là-dessus, je lui serrai la main et je lui dis adieu, car nous étions arrivés à Paris. Chacun prit sa bourriche et se mit en quête d'un fiacre.

Un mois après, je lus dans un journal le fait divers que voici :

« On sait que S. A. le vice-roi d'Égypte, par des raisons d'économie, a supprimé la mission civile et militaire qu'il entretenait à Paris. Les étudiants africains qu'on remarquait naguère encore aux cours de la Sorbonne et du Collège de France ont pris passage hier à bord du *Nil*, sous le coup d'une impression bien douloureuse : ils laissaient à Marseille un de leurs compagnons, mort ou mourant. Ce jeune homme étant entré par hasard au café Bodoul, entendit un propos offensant pour la personne de Saïd-Pacha. Il protesta immédiatement par une de ces voies de fait qui exigent la réparation par les armes. On se battit le jour même aux Aygalades; l'arme choisie par M. X... était le pistolet. Les adversaires étant placés à trente pas de distance, M. le capitaine Z..., de notre garnison, donna le signal. Deux coups partirent en même temps, et le jeune Égyptien tomba. La balle, entrée au-dessus du sein droit, était sortie en brisant l'omoplate gauche. On désespère de sauver la victime, dont le nom, si nos informations sont exactes, serait Ahmed-ebn-Ibrahim. »

Cette nouvelle m'émut, je l'avoue. Pauvre Ahmed ! je ne doutais pas qu'il ne fût mort, et j'avais rencontré peu de jeunes gens plus dignes de vivre; mais pourquoi diable aussi se faire le chevalier errant d'une réputation si discutée? Le fétichisme est mal logé dans un esprit ouvert. Une nature si vaillante, si riche, si originale, finir si sottement! Somme toute, il était mort en brave; que de bien pourtant cet homme aurait pu faire, s'il eût vécu pour son pays! J'essayai de lui rendre, *a parte*, un bien modeste hommage en notant les excellentes choses et même les absurdités qu'il avait dites devant nous; après quoi j'ensevelis Ahmed-ebn-Ibrahim dans un petit coin de ma mémoire où reposent déjà cinq ou six jeunes morts qui méritaient de vivre, eux aussi.

EDMOND ABOUT.

(La seconde partie au prochain n<sup>o</sup>.)



---

---

# L'ILE DE LA RÉUNION

ET

## LA QUESTION COLONIALE

---

I. *Rapport de M. le contre-amiral Dupré, gouverneur de la Réunion.* — II. *Compte rendu adressé aux journaux de Paris, par MM. A. Bellier, Laserve, etc.* — III. *Événemens de la Réunion, par MM. G. Desjardins, E. Jalabert, Ernest Le Roy.* — IV. *Notices sur les colonies françaises, tableaux de population et de culture, publiés par le ministère de la marine et des colonies.*

---

On n'a pas encore oublié l'impression produite, il y a un peu plus de quinze jours, par l'annonce des événemens qui venaient d'ensanglanter la ville de Saint-Denis, chef-lieu de notre colonie de la Réunion. Ce fut d'abord de l'incrédulité, puis une douloureuse surprise, lorsque de nouveaux renseignemens vinrent confirmer et compléter les nouvelles transmises par le télégraphe. L'île de la Réunion passait à juste titre pour la plus paisible de nos colonies et la plus facile à gouverner. La douceur des mœurs de ses habitans était proverbiale. En 1848, l'abolition de l'esclavage s'y était accomplie sans qu'une goutte de sang eût coulé, sans que l'ordre public, la sécurité des personnes et le respect des propriétés eussent reçu la plus légère atteinte. Comment s'expliquer que, vingt ans après une crise si décisive et si heureusement traversée, l'esprit de la colonie se trouvât changé du tout au tout? Comment s'expliquer que le peuple le plus doux de la terre en fût venu à se livrer dans la rue, pendant plusieurs jours de suite, à des manifestations tumultueuses? Comment s'expliquer que ces manifestations eussent pris aux yeux de l'autorité un caractère assez alarmant pour qu'elle

eût cru devoir y répondre par une fusillade meurtrière? A qui fallait-il faire remonter la responsabilité de ces déplorables évènements? Aux hommes ou aux institutions? au pouvoir ou à l'opposition? à l'administration ou aux administrés?

Telles sont les questions que tout le monde s'est posées et auxquelles nous allons essayer de répondre. Nous ne nous bornerons donc pas à raconter les évènements des 29 et 30 novembre, et des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1868. Nous essaierons d'en rechercher les causes dans le passé de la colonie, dans ses institutions et dans son histoire. Pour cela, il faut nous reporter à vingt ans en arrière, au lendemain même de la révolution de 1848 et de l'abolition de l'esclavage.

## I.

Lorsque survint pour les colonies françaises la crise de 1848, l'île de la Réunion se trouvait dans des conditions assez favorables pour la supporter. Depuis quinze ans, elle avait reçu le bienfait d'une constitution relativement libérale, et elle avait su en profiter. La loi du 24 avril 1833, complétée par l'ordonnance royale du 22 août de la même année, lui avait donné, sous le nom de conseil colonial, une assemblée élective. L'année suivante, le principe de l'élection avait été étendu aux conseils municipaux. Dans la colonie comme dans la métropole, le cens, à cette époque, était la condition du droit de suffrage. Les conseils municipaux avaient les mêmes attributions que ceux de la métropole. Le conseil colonial votait les budgets coloniaux et surveillait la marche de l'administration, confiée alors, comme aujourd'hui, à un gouverneur assisté d'un conseil privé dans lequel siégeaient, à côté des chefs de service, quelques notables habitans du pays. La population, par l'élection des membres du conseil colonial et des conseils municipaux, prenait donc une certaine part à la gestion des affaires locales. Il lui manquait de prendre part à la gestion des affaires générales de l'état. L'île de la Réunion, comme les autres colonies, n'envoyait pas de députés à la chambre. La création d'une représentation des colonies dans les conseils de la métropole devait être la conséquence et comme le prix de l'abolition de l'esclavage.

Sous le système que nous venons d'esquisser, l'administration de la colonie fut plus prudente que hardie, plus amie de la conservation que du progrès, mais en somme sage et modérée. Les finances étaient conduites avec économie. La situation budgétaire était satisfaisante, bien que l'île produisît dans ses meilleures années à peine ce qu'elle produit aujourd'hui dans ses années de détresse. Tout en combattant l'abolition de l'esclavage, projetée

dès lors par la métropole, la population blanche sentait bien que cette réforme était inévitable, et que tout au plus on pouvait espérer de la retarder quelque temps. On s'y préparait donc, soit par des affranchissemens partiels, soit par de louables efforts pour donner aux nègres esclaves les premiers élémens de l'instruction primaire et de l'éducation religieuse. L'esclavage d'ailleurs avait toujours été moins rude à la Réunion que partout ailleurs. Les haines de caste y étaient moins vivaces. De jour en jour, elles allaient s'affaiblissant. Déjà la classe intermédiaire des mulâtres tenait une place importante dans la colonie. Il y avait des mulâtres dans le conseil colonial; il y en eut parfois dans le conseil privé. Dans le collège royal de Saint-Denis, des fils de mulâtres et même des fils de nègres affranchis étudiaient à côté des fils de blancs. La fusion ou du moins le rapprochement s'opérait ainsi peu à peu. Enfin (et c'était là peut-être le résultat le plus précieux de l'organisation coloniale d'alors) des habitudes de discussion et d'examen s'établissaient. Un véritable esprit public se formait. La presse malheureusement était soumise au pouvoir arbitraire de la censure; mais les mœurs, plus fortes que les lois, avaient créé une liberté de fait avec laquelle il fallait compter.

Cette éducation politique avait préparé la population de la Réunion à envisager sans trop d'effroi la situation nouvelle qui allait être faite aux colonies par la proclamation de la république et par l'abolition de l'esclavage. Le premier moment de surprise une fois passé, on se mit en mesure de faire face aux événemens. Ce fut une circonstance favorable à cette époque que la difficulté et la lenteur des communications avec la métropole. Lorsque le commissaire-général de la république, M. Sarda-Garriga, arriva dans l'île, de longs mois s'étaient déjà écoulés depuis la révolution de février. Les événemens avaient marché en Europe. M. Sarda-Garriga, dans le cours de son voyage, avait pu recevoir des nouvelles de nature à modifier un peu certaines de ses idées. Les colons d'autre part avaient eu le temps d'examiner de sang-froid leur situation. Des deux côtés, on se montra donc sage et conciliant. Le commissaire de la république prit toutes les mesures nécessaires pour que la substitution du travail libre au travail esclave s'accomplît sans secousse. Les colons évitèrent d'aggraver par leur mauvais vouloir et leurs résistances les difficultés de cette grave révolution sociale. Vers la fin de l'année 1848, l'abolition de l'esclavage à la Réunion était devenu un fait accompli sans que l'on eût eu aucun malheur à déplorer.

Une partie des anciens esclaves avaient consenti à s'engager comme travailleurs libres pour continuer la culture de la canne à sucre. Le voisinage de l'Inde et de la côte orientale d'Afrique per-

mit de recruter sur ces deux points un certain nombre de bras. Le produit de l'indemnité accordée aux anciens propriétaires d'esclaves leur servit soit à éteindre leurs dettes hypothécaires, soit à perfectionner leur outillage, soit à se procurer des engrais. Bref on essaya par tous les moyens possibles de réparer les brèches que l'abolition de l'esclavage avait pu faire à la fortune de la colonie. Cette sage et patriotique conduite fut récompensée. A la crise passagère de 1848 succéda une période de prospérité qui coïncida avec l'administration de M. Hubert Delisle. M. Delisle, un des rares gouverneurs civils que la colonie ait possédés depuis de longues années, avait été envoyé à la Réunion au commencement de 1852. L'état de sa santé le força de rentrer en France en 1858. C'est alors qu'il fut nommé sénateur. En arrivant dans la colonie, il y avait déjà trouvé des germes de prospérité qui se développèrent sous son administration. La production annuelle du sucre, qui ne dépassait pas en moyenne 25 millions de kilogrammes à la veille de la révolution de 1848, atteignit 29 millions de kilogrammes dès 1852. En 1853, elle était de 33 millions; en 1854 de 39 millions; en 1855 et 1856, elle arrivait à 56 millions; enfin un peu plus tard elle atteignait 60 millions de kilogrammes, et dépassait même un instant ce chiffre. Dès cette époque cependant, un observateur attentif aurait pu découvrir, au milieu même de la prospérité dont jouissait la colonie, quelques-unes des causes dont l'action allait bientôt mettre un terme à cette prospérité. Des fautes avaient été commises par les colons, par le gouvernement métropolitain, par l'administration coloniale. Ces fautes pouvaient encore être réparées. Loin de là, elles ne firent que s'aggraver et se multiplier sous les deux administrations de M. le capitaine de vaisseau Darricau et de M. le contre-amiral Dupré.

Les colons n'avaient eu qu'un tort, un tort grave, il faut bien le dire. Ils avaient trop cru à la prospérité de l'île. Ils avaient considéré deux ou trois récoltes exceptionnelles comme des récoltes normales. Les fortunes rapides faites par quelques propriétaires avaient tourné toutes les têtes. Chacun comptait s'enrichir en cinq ou six ans. On achetait toutes les propriétés qui se trouvaient à vendre; on achetait à n'importe quel prix; on achetait en payant un à-compte relativement minime, et en comptant sur les récoltes pour payer le surplus du prix d'achat. Survinrent de mauvaises années. La terre était épuisée par l'abus des engrais et par une production exagérée. On lui avait demandé plus qu'elle ne pouvait donner : elle ne voulut même plus donner ce qu'on était peut-être en droit de lui demander. Une maladie se jeta sur les cannes à sucre. Des coups de vent arrivèrent par là-dessus. L'ouragan acheva l'œuvre de la maladie. Les récoltes furent réduites de près de moitié. Les

habitans qui avaient acquis des propriétés à un prix exagéré se trouvèrent hors d'état de faire face à leurs engagemens. Leur ruine entraîna celle des négocians et des agens de change auprès desquels ils avaient trouvé du crédit. La place de Saint-Denis presque tout entière croula. D'anciennes maisons d'une honorabilité reconnue, d'une solvabilité jusque-là intacte, suspendirent leurs paiemens. Le contre-coup de ces désastres se fit sentir jusqu'en France, sur les places avec lesquelles l'île de la Réunion était en relation, et notamment sur la place de Nantes.

Les fautes des colons toutefois n'avaient que des conséquences limitées et temporaires. Il suffisait qu'une nouvelle couche de propriétaires et de négocians vint remplacer celle qui avait été submergée par la crise; il suffisait que le travail et l'économie vinsent réparer les maux causés par l'esprit de spéculation et d'aventure, et la colonie pouvait revoir des jours prospères. C'était une liquidation à faire, rien de plus. Les fautes du gouvernement métropolitain et de l'administration locale avaient une bien autre portée, ainsi qu'on va le voir. Le gouvernement métropolitain fut le premier, le grand coupable. L'expérience de 1848 devait lui démontrer que les colonies, surtout l'île de la Réunion, étaient mûres pour le *self-government*. Loin de restreindre leurs libertés, il devait les étendre. C'est ce que la république avait d'abord paru vouloir faire en appelant les colons à envoyer des députés à l'assemblée nationale; mais en même temps, par une inspiration malheureuse, on supprimait les conseils coloniaux. On retirait donc aux colonies leur représentation locale au moment même où on leur accordait une place dans la représentation métropolitaine. On se proposait sans doute de remplacer les conseils coloniaux par des assemblées nouvelles, fondées sur la large base du suffrage universel. Toutefois il aurait été sage d'attendre la constitution de ces nouvelles assemblées avant de supprimer les anciennes. Il n'est jamais prudent de détruire sans réédifier. Bientôt le pouvoir changea de mains. D'autres hommes survinrent, et avec eux d'autres doctrines. On retira aux colonies les députés que la république leur avait donnés, et on ne leur rendit pas les conseils coloniaux que la république leur avait enlevés. Pour remplacer ces assemblées, on créa des conseils-généraux non électifs. L'organisation en fut réglée par le sénatus-consulte du 3 mai 1854. Quant aux députés coloniaux, ils avaient été supprimés en 1852.

Le sénatus-consulte de 1854 est resté jusqu'à ce jour la charte de nos colonies de la Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe. Il a été modifié, il est vrai, par le sénatus-consulte du 4 juillet 1866, mais seulement en ce qui concerne les attributions des conseils-généraux. Les dispositions du sénatus-consulte de

1854 restent complètement en vigueur en ce qui concerne le mode de nomination de ces assemblées. Or ces dispositions sont bien simples. Elles tiennent en une ligne : « Article 12. — Le conseil-général est nommé, moitié par le gouverneur, moitié par les conseils municipaux. » Et les conseils municipaux, par qui sont-ils nommés ? La réponse à cette question se trouve dans l'article 11 : « Les maires, adjoints et conseillers municipaux sont nommés par le gouverneur. » Ainsi le gouverneur, dans chaque colonie, est un véritable grand-électeur. Il nomme directement les conseils municipaux ; il nomme directement encore la moitié du conseil-général et indirectement l'autre moitié de ce même conseil. C'est donc l'administration qui choisit elle-même ceux qui sont chargés de contrôler et de limiter son pouvoir. Elle doit naturellement essayer de trouver en eux l'image de sa propre pensée et l'écho de ses propres désirs. Tel est le système qui régit depuis quinze ans nos trois colonies les plus importantes. Examinons maintenant comment ce système a été appliqué à l'île de la Réunion. C'est ici que nous allons voir les fautes de l'administration locale compléter celles du gouvernement métropolitain. Ces fautes, disons-le tout de suite, étaient presque inévitables. Un faux système ne peut amener que des résultats fâcheux. « On reconnaît la bonté de l'arbre aux fruits qu'il porte, » disait l'empereur dans une circonstance récente. Les fruits du sénatus-consulte de 1854 pour l'île de la Réunion, les voici.

L'administration, ainsi que nous l'avons vu, est appelée à nommer les maires, les adjoints et les conseillers municipaux. Elle est également appelée à nommer directement la moitié du conseil-général et indirectement l'autre moitié. Elle commence par le choix des maires : c'est là-dessus que pivote l'application de tout le système. Il y a dans l'île quatorze communes. On nomme d'abord les quatorze maires, et on laisse à chacun d'eux le soin de présenter la liste de son futur conseil municipal. L'administration naturellement, lorsqu'elle procède à la nomination d'un maire, choisit de préférence un homme dévoué ; le maire à son tour désigne comme conseillers municipaux des hommes sur lesquels il croit pouvoir compter. En effet, à peine le conseil municipal est-il formé, qu'il s'empresse d'accorder au maire des frais de représentation qui, pour quelques-uns d'entre eux, équivalent à de véritables appointemens. Sur les quatorze communes de l'île, treize ont ainsi voté des frais de représentation dont le total dépasse 70,000 francs par an. La quatorzième commune, celle de Sainte-Marie, aurait suivi l'exemple donné par les autres, si le maire, M. Benjamin Vergoz, un des hommes les plus respectables de la colonie, n'avait refusé toute espèce d'indemnité. Parmi les maires qui ont consenti à recevoir des frais de représentation, il en est, nous devons le dire, qui ne

touchent qu'une somme insignifiante. Le maire de telle commune, par exemple, qui est fort riche, reçoit une indemnité de 4,500 fr. : c'est une somme sans importance pour lui; mais tous les maires ne sont pas dans cette situation, tant s'en faut. Plusieurs d'entre eux sont plus ou moins gênés dans leurs affaires. Pour ceux-là, l'indemnité ou, pour mieux dire, le traitement de maire est presque indispensable, et ce traitement n'est pas toujours insignifiant. Le maire de Saint-Denis touche 15,000 fr. par an, celui de Saint-Pierre 12,800 francs, celui de Saint-Louis 9,000 francs. D'autres touchent 6,000 francs, 4,000 francs, 2,500 francs. Aucun de ces maires, sauf celui de Saint-Denis, ne dépense quoi que ce soit en frais de représentation. Les mots d'appointemens et de traitemens que nous avons employés tout à l'heure sont donc rigoureusement exacts. Quant aux chiffres que nous venons de donner, ils remontent à six mois. Ils ont pu subir depuis quelques légères modifications; mais la situation dans son ensemble est certainement restée la même.

Les maires de l'île de la Réunion, sauf M. Vergoz et un ou deux autres que l'on pourrait citer, sont donc de véritables fonctionnaires salariés, des fonctionnaires qui ont besoin de leur traitement, des fonctionnaires perpétuellement révocables, des fonctionnaires dépendant doublement de l'administration, puisqu'elle les nomme et puisqu'elle nomme aussi les conseils municipaux qui leur votent leur traitement. Ce sont cependant ces fonctionnaires qui vont former le noyau du conseil-général chargé de voter le budget colonial et de contrôler la marche de l'administration. Quand un conseil municipal paraît suffisamment dévoué, on lui laisse le soin d'envoyer son maire siéger dans le conseil-général. Là où la chose souffrirait quelques difficultés, le gouverneur choisit lui-même le maire comme conseiller-général, en vertu du droit qui lui appartient de nommer directement la moitié des membres de cette assemblée. Neuf maires siègent ainsi dans le conseil-général de la Réunion, trois par le choix direct du gouverneur, six comme élus par les conseils municipaux. L'un d'entre eux est président du conseil-général, et jouit à ce titre d'une influence considérable sur ses collègues. A ces neuf maires, il faut ajouter au moins cinq ou six membres du conseil qui, à des titres divers et pour des sommes plus ou moins considérables, sont parties prenantes au budget colonial. Nous pourrions citer des noms et des chiffres. On nous dispensera de le faire. Qu'il nous suffise de dire que sur les vingt-quatre membres dont se compose le conseil, les deux tiers environ, soit quinze ou seize membres, dépendent plus ou moins de l'administration, et touchent, soit sur le budget colonial, soit sur les

budgets municipaux, de véritables traitemens déguisés sous le nom d'indemnités.

Nous ne voulons pas mettre en suspicion l'intégrité et l'honorabilité des membres du conseil-général de la Réunion. Plusieurs d'entre eux ont donné, nous le savons, des preuves d'indépendance dont on doit les louer d'autant plus que leur situation était plus délicate; mais on conviendra bien qu'une assemblée ainsi composée n'a peut-être pas toute l'autorité nécessaire pour résister à l'administration dont elle dépend à tant de titres. Il faudrait que tous ceux qui la composent fussent des héros, et l'on ne peut pas fonder un système de gouvernement sur l'héroïsme présumé de ceux qui sont chargés de l'appliquer. En fait, l'administration de la colonie, sauf dans quelques rares occasions, a obtenu du conseil-général tout ce qu'elle a voulu, surtout depuis que les membres les plus considérables et les plus indépendans de cette assemblée s'en sont volontairement retirés, découragés par l'impuissance de leurs efforts et par l'inutilité de leur tâche. En fait, l'administration a conduit à son gré les affaires de l'île, et nous regrettons de dire qu'elle ne les a ni sagement ni heureusement conduites.

Les administrations auxquelles on laisse leurs coudées franches ne sont pas ordinairement très économes, surtout dans le temps où nous vivons. Celle de la Réunion a été particulièrement prodigue. La colonie avait autrefois une caisse de réserve qui s'emplissait dans les années de prospérité pour se vider dans les années de détresse. C'était une institution non-seulement utile, mais indispensable, dans un pays où toute la richesse repose sur une seule denrée, le sucre, dont la production, d'une année à l'autre, peut varier dans des proportions considérables. Sous le régime du sénatus-consulte de 1854, la caisse de réserve se vida dans les années de prospérité, et naturellement ne se remplit pas dans les années de détresse. De nouvelles maximes financières s'étaient introduites dans la colonie. On avait posé en principe qu'il ne fallait laisser aucune recette sans emploi, et en effet on les employait toutes. A défaut de dépenses offrant un caractère de nécessité ou seulement d'utilité, on avait recours aux dépenses de luxe. On multiplia les employés dans tous les services. La rentrée des impôts était autrefois entre les mains d'un trésorier et de quelques percepteurs; tout ce service coûtait à peine 50,000 francs par an. On créa un receveur-général et des receveurs-particuliers; le même service coûte aujourd'hui bien près de 200,000 francs. On acheta une maison de campagne pour le gouverneur, une maison de ville pour le directeur de l'intérieur. Enfin on consacrait une part relativement considérable du budget colonial, soit à accroître la splendeur du culte plus que ne le comportaient les ressources de la colonie, soit à sub-



ventionner des établissemens offrant un caractère plus ou moins religieux.

Nous touchons ici au point le plus délicat de notre sujet. Nous avons à expliquer comment la question politique, administrative et financière qui s'agite à la Réunion est venue se compliquer d'une question religieuse, si l'on veut l'appeler de ce nom. Nous avons à expliquer comment le clergé de cette colonie, et particulièrement le clergé régulier, s'est trouvé associé à l'impopularité qui pesait sur l'administration, à ce point que les derniers événemens ont paru dirigés bien moins encore contre l'administration que contre le clergé et le parti sur lequel il s'appuyait. Au lendemain de la révolution de 1848, on crut nécessaire d'établir des évêchés à l'île de la Réunion, à la Martinique et à la Guadeloupe. Jusque-là des préfets apostoliques ayant juridiction d'évêque avaient suffi aux besoins religieux de ces colonies. Ils pouvaient y suffire encore; mais on était mû par un sentiment généreux : on songeait à l'éducation religieuse des milliers de nègres qui venaient d'être appelés à la liberté. On ne réfléchissait pas que cette éducation aurait pu se faire tout aussi bien et à moins de frais, si l'on s'était borné à envoyer dans chacune des trois colonies quelques prêtres de renfort placés sous les ordres du préfet apostolique.

Le premier évêque nommé à l'île de la Réunion, en 1850, fut M. Florian Desprez. Ce choix n'était peut-être pas très heureux. M. Desprez est devenu depuis archevêque de Toulouse et a montré qu'il réussissait mieux à exciter les passions qu'à les calmer. Son arrivée à la Réunion ouvrit pour cette colonie une période de discussions et d'agitations religieuses. Il y eut bientôt dans l'île un parti de l'évêque et naturellement aussi un parti hostile à l'évêque. On n'a pas oublié ce qui se passait en France à cette époque. Le clergé était allié au pouvoir, et cette alliance était si étroite qu'elle survécut même à un changement dans la forme du gouvernement. Commencée sous la république présidentielle, elle se continua pendant les premières années de l'empire. La même alliance, et plus étroite encore, s'il est possible, existait à l'île de la Réunion. Lors de la création du conseil-général destiné à remplacer le conseil colonial, M. Charles Desbassyns fut appelé à la présidence de cette assemblée. M. Charles Desbassyns, parent par alliance de M. de Villèle, le célèbre ministre de la restauration, était de taille à jouer un rôle considérable même sur un plus grand théâtre que celui où il se trouvait placé. Malgré son incontestable intelligence, ce qu'il y avait de plus remarquable en lui, c'était un caractère énergique et une indomptable volonté. S'il eût vécu en France, il aurait siégé dans les chambres de la restauration à côté de M. de La Bourdonnaye; sous la monarchie de juillet, il se serait

fait flétrir avec les pèlerins de Belgrave-Square; sous la république, il aurait été membre, et membre important, du comité de la rue de Poitiers. Légitimiste avoué et décidé, les passions religieuses, plus fortes que les passions politiques, en firent cependant l'allié, l'appui, le conseiller des administrations qui se succédèrent à l'île de la Réunion depuis 1854 jusqu'à sa mort, arrivée il y a cinq ou six ans. Il ne fut pas seulement le président du conseil-général, il en fut le dominateur. Il partagea avec les gouverneurs et les directeurs de l'intérieur qu'il vit passer au pouvoir le poids de l'administration de la colonie et la responsabilité soit du bien soit du mal qui s'accomplit pendant cette période.

C'est sous l'impulsion donnée par M. Charles Desbassyns et M. Desprez que le clergé, tant séculier que régulier, prit à la Réunion un développement inconnu jusque-là, qu'une part importante du budget colonial fut consacrée à multiplier les églises et les chapelles au-delà de ce qui était nécessaire, qu'une somme considérable fut votée pour construire une cathédrale qu'on ne pourra jamais achever et qui tombe déjà en ruine, qu'un collège de jésuites s'éleva pour faire concurrence au lycée impérial. C'est sous la même impulsion que fut créé ce fameux établissement de la Providence dont le nom a si souvent retenti dans les derniers événements de la Réunion, et dont nous devons dire quelques mots. La Providence n'est pas, à proprement parler, un établissement religieux; c'est un établissement d'utilité publique dirigé par des religieux. La Providence comprend : 1° une école des arts et métiers, 2° un pénitencier pour les jeunes détenus, 3° un hospice pour les vieillards et pour les infirmes. L'établissement a été placé pour une période de vingt-cinq ans sous la direction des *Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur-de-Marie*. Le terrain leur a été concédé gratuitement, et une subvention annuelle de 80,000 francs leur est allouée sur le budget colonial.

L'administration de la Réunion prétend qu'elle n'a pas trouvé de laïques pour administrer convenablement cet établissement. Nous le regrettons, et nous nous en étonnons. Il n'est pas nécessaire d'être hostile au catholicisme pour penser qu'il n'est pas bon, dans des sociétés organisées comme la nôtre, de confier à une communauté religieuse la direction d'une école des arts et métiers. Un établissement de ce genre doit conserver un caractère essentiellement laïque. On nous dit que les pères de la Providence s'acquittent fort bien de la tâche qu'on leur a confiée : nous voulons le croire. On nous dit que les accusations portées contre eux par la population de Saint-Denis sont fausses ou du moins exagérées, notamment l'accusation de faire une concurrence déloyale à l'industrie privée en vendant à bas prix, grâce à la subvention, les machines, les

pièces d'outillage, les objets de tout genre fabriqués dans l'intérieur de l'établissement. Il nous plaît encore de l'admettre. Eh bien ! l'injustice même de l'opinion publique (en concédant qu'il y ait eu injustice) n'est-elle pas la preuve la plus claire de l'imprudence qu'on a commise en confiant à une communauté religieuse la direction d'un établissement de ce genre ? N'était-il pas à prévoir que ces accusations ou d'autres accusations du même genre se produiraient tôt ou tard ? N'était-il pas aisé de comprendre que ces accusations seraient bien plus vives et auraient des conséquences bien plus graves, si elles portaient sur une communauté religieuse au lieu de tomber sur un personnel laïque ? Des hommes de gouvernement, des hommes habitués aux affaires, pouvaient-ils se faire illusion sur ce point, et ne devaient-ils pas éviter d'ajouter une nouvelle cause d'irritation à toutes celles qui ne pouvaient manquer d'amener une réaction violente contre la domination longtemps exercée sur la colonie par le parti ultramontain, allié à l'administration ?

M. Charles Desbassyns est mort, et M. Desprez est rentré en France. Eux disparus, leur parti s'est trouvé en quelque sorte décapité. Ils ont eu cependant des successeurs, mais qui ne sauraient leur être comparés. M. Maupoint, l'évêque actuel de Saint-Denis, n'a ni l'activité ni l'ardeur de M. Desprez. Quant à M. Charles Desbassyns, son empire, comme celui d'Alexandre, a été partagé. Les lambeaux en ont été recueillis par ses deux neveux, MM. Frédéric et Paul de Villèle, par un autre de ses neveux, M. Bellier de Villentroy, président de la cour impériale, et enfin par un notaire, membre du conseil-général, allié à la famille Bellier de Villentroy, M. François Mottet. Sous leur direction, le parti a promptement décliné. Battu en brèche par une impopularité croissante, il perdait de jour en jour de son influence, non-seulement dans le pays, mais même dans le conseil-général nommé par l'administration, même dans le conseil privé, même auprès du gouverneur ; mais il avait pour lui l'homme qui était, bien plus que le gouverneur, le vrai chef de l'administration coloniale : nous voulons parler du directeur de l'intérieur, M. Charles Gaudin de Lagrange.

M. de Lagrange, en ce moment l'objet de tant d'accusations, les unes fondées, les autres probablement injustes ou exagérées, n'est point dépourvu de tout mérite. Il a quelques-unes des qualités que l'on demande ordinairement en France à un administrateur, plus de surface que de profondeur, plus de connaissances de détail que de vues d'ensemble, plus d'opiniâtreté que de décision. Avec des qualités de cet ordre, il aurait pu être utile au second rang. Malheureusement il s'est trouvé placé au premier dans une crise dif-

ficile. Les deux gouverneurs qui ont succédé à M. Hubert-Delisle appartenaient l'un et l'autre au corps des officiers supérieurs de la marine. L'un et l'autre étaient étrangers aux questions administratives et obligés de s'en remettre sur bien des points à la compétence spéciale du directeur de l'intérieur. M. de Lagrange a donc été, depuis dix ans, le véritable gouverneur. Profondément attaché au catholicisme, il a eu le tort de subordonner sa conduite en matière politique, administrative et financière à ses idées religieuses. Au lieu de rester dans la colonie l'homme de l'administration, il y est devenu, sans s'en douter peut-être, l'homme d'un parti, le chef véritable du groupe que M. Charles Desbassyns avait longtemps dirigé.

Qu'on se figure maintenant la situation dans laquelle se trouvait l'île de la Réunion dans les derniers mois de l'année 1868. Qu'on se représente cette colonie, privée depuis quinze ans de toutes les libertés, de tous les droits dont elle avait joui à d'autres époques, n'envoyant pas de députés au corps législatif pour défendre ses intérêts les plus pressans et pour faire valoir ses plus légitimes réclamations, ne nommant pas les conseillers-généraux et les conseillers municipaux qui disposent de ses ressources. Qu'on se représente cette population ruinée par plusieurs mauvaises récoltes consécutives, suivies d'une crise commerciale et financière, convaincue, à tort ou à raison, que sa ruine a été, non pas causée sans doute, mais aggravée par la mauvaise gestion des finances locales, ne pouvant modifier cette gestion, puisqu'elle est privée de ses droits électoraux, faisant remonter par conséquent la responsabilité de ses maux à une administration toute-puissante et à ceux qui ont été pendant longtemps en possession de faire mouvoir à leur gré tous les fils de cette administration, c'est-à-dire au directeur de l'intérieur, au parti ultramontain et au clergé. Voilà la situation d'où vont sortir les déplorables événemens des 29 et 30 novembre, des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1868, voilà le terrain sur lequel l'explosion va avoir lieu.

## II.

Depuis près de six mois, la colonie était travaillée par une agitation croissante. La misère était arrivée à son comble. Les impôts reentraient plus que difficilement. Le budget colonial, plusieurs fois remanié, ne parvenait pas à s'établir en équilibre. Une feuille clandestine, *le Cri d'alarme*, s'était livrée à des attaques très vives contre la plupart des chefs de l'administration, et n'avait même pas épargné le gouverneur. Le public toutefois était plus indulgent pour

M. le contre-amiral Dupré. A tort ou à raison, on le croyait peu favorable au système qu'il était chargé d'appliquer. On affirmait que, dans la mesure de ses forces, il avait appuyé auprès du gouvernement métropolitain les réclamations déjà plusieurs fois élevées contre la constitution coloniale. On prétendait aussi qu'il ne supportait pas avec une résignation absolue l'influence prédominante du directeur de l'intérieur, et qu'il n'aurait pas été fâché de secouer un joug qui avait déjà pesé à son prédécesseur et qui lui pesait davantage encore.

Les chefs du parti libéral dans la colonie résolurent de faire un dernier et vigoureux effort pour obtenir l'abolition du système établi par le sénatus-consulte de 1854 et la restitution des droits dont les colons avaient été privés à ce moment. A cet effet, on prépara une pétition adressée au sénat. La rédaction en avait été confiée à M. Jugand, professeur de philosophie au lycée impérial. C'est assez dire que ce document n'avait aucun caractère révolutionnaire. Pendant qu'il se couvrait de signatures, la session du conseil-général s'ouvrit. Deux des membres de ce conseil venaient de donner leur démission. Tous deux représentaient la ville importante de Saint-Pierre, la seconde de l'île. L'un d'eux, M. Ruben de Couder, avait motivé sa démission dans une lettre très ferme et très modérée. Il ne lui convenait pas de continuer à rester membre d'une assemblée non élue au moment même où ses concitoyens réclamaient le droit d'élire leurs mandataires.

C'est alors que l'administration crut faire preuve de prévoyance et d'habileté en interdisant aux journaux, par une note officieuse, la discussion des questions se rattachant à l'organisation coloniale. Il ne faut pas oublier que la presse est encore aujourd'hui soumise dans nos colonies au régime discrétionnaire, de telle sorte que l'avis officieux de l'administration équivalait à un ordre. La polémique des journaux abandonna le terrain politique, d'où on la chassait, pour se concentrer exclusivement sur le terrain religieux. La question de la constitution coloniale passa au second plan pour laisser la première place à la question religieuse ou cléricale, comme on voudra l'appeler. Or, si les passions religieuses sont infiniment plus vivaces et plus redoutables que les passions politiques, si elles ont le privilège de remuer plus profondément les classes les moins éclairées, c'était, on en conviendra, une singulière imprudence que de pousser la presse dans cette voie, où elle n'était d'ailleurs que trop portée à s'engager.

Trois journaux principaux se publient à Saint-Denis, en dehors du *Journal officiel*, qui se renferme dans son rôle de feuille strictement consacrée à la publication des actes du gouvernement et des

annonces légales. Ces trois journaux répondent assez exactement aux grandes divisions de l'opinion publique dans la colonie. *La Malle* et le *Journal du Commerce* représentent les deux opinions extrêmes. La première de ces deux feuilles est ultra-conservatrice, en religion comme en politique. Elle a été fondée, il y a quelques années, pour être dans la colonie l'organe du parti dont MM. Frédéric et Paul de Villèle, Bellier de Villentroy et François Mottet sont les chefs. La création du *Journal du Commerce* remonte à une vingtaine d'années. Cette feuille est placée aux antipodes de *la Malle*. En politique comme en matière philosophique et religieuse, elle défend les opinions radicales. Entre ces deux feuilles, *le Moniteur de la Réunion* occupe une situation intermédiaire. *Le Moniteur* est le plus ancien des journaux de la colonie. Il représente, à peu de chose près, l'opinion moyenne du pays. Il est l'organe de ces gens un peu indécis peut-être, mais modérés et honnêtes après tout, qui penchent du côté de la liberté quand le pouvoir leur paraît trop fort, et du côté de la conservation quand l'ordre leur paraît menacé. Aux colonies comme en France, ce sont les journaux de cette nuance qu'il faut consulter quand on veut savoir dans quelle direction tourne le vent de l'opinion publique. Or *le Moniteur*, après avoir été pendant longtemps plus conservateur que libéral, commençait à devenir plus libéral que conservateur; *le Moniteur*, après s'être longtemps tenu à égale distance de *la Malle* et du *Journal du Commerce*, s'éloignait de plus en plus de *la Malle* pour se rapprocher du *Journal du Commerce*. C'était un symptôme peu équivoque des dispositions de l'esprit public.

La polémique entre *la Malle* et le *Journal du Commerce* avait toujours été très vive. Elle devint plus violente encore par suite de l'arrivée dans la colonie d'un jeune écrivain que les propriétaires de *la Malle* avaient fait venir de la France pour renforcer la rédaction de leur journal. Cet écrivain se nommait M. Ch. Buet. Il avait fait ses premières armes dans le journal *l'Univers*. En moins de six semaines, il avait achevé d'exciter des passions qui avaient plutôt besoin d'être calmées. Le *Journal du Commerce* avait déclaré qu'il ne répondrait plus à une feuille rédigée de cette manière et montée à ce ton. Le paisible *Moniteur* lui-même s'était fâché. C'est à ce moment qu'il circula dans la ville, sur le compte du jeune et impétueux rédacteur de *la Malle*, un bruit auquel nous hésiterions à faire allusion, si M. le contre-amiral Dupré ne l'avait consigné dans son rapport officiel sur les événemens de novembre et de décembre. Suétone aurait raconté tout simplement le fait imputé à M. Buet. Voltaire aurait ajouté au récit quelques plaisanteries analogues à celles dont il criblait Desfontaines et Fréron.

Nous nous bornerons à renvoyer nos lecteurs au *Journal officiel* du 17 janvier 1869, qui a publié le rapport de M. Dupré sans remplacer par une ligne de points le passage relatif à l'incident dont il s'agit. Nous devons dire que M. Buet n'a été ni condamné ni même poursuivi pour le fait en question. D'autre part il est rentré en France et n'a point protesté jusqu'à présent contre l'accusation dont il était l'objet. Quoi qu'il en soit, cette accusation, vraie ou fausse, se répandit en un clin d'œil dans la ville de Saint-Denis. Dans l'état où se trouvaient les esprits, ce fut comme l'étincelle qui met le feu à un amas de matières combustibles.

Pour comprendre les événemens qui vont suivre, il faut d'abord se faire une idée exacte de la configuration des lieux. Lorsqu'on arrive à l'île de la Réunion, on vient ordinairement mouiller à l'extrémité septentrionale de l'île, dans une rade foraine mal abritée contre le vent et la vague. C'est la rade de Saint-Denis. Elle est limitée plutôt que protégée par deux caps : à gauche, c'est-à-dire à l'est, la pointe des Jardins, à droite, c'est-à-dire à l'ouest, le cap Bernard. En face de soi, on a une jolie petite ville, construite au milieu de jardins. C'est Saint-Denis, le chef-lieu de l'île et l'une de ses trois villes commerçantes. La population s'élève à environ trente mille âmes. La ville s'élève en pente douce à partir du rivage. Presque toutes les rues se coupent régulièrement à angles droits. La ville présente donc l'aspect d'un vaste damier, mais d'un damier dont chaque case porterait un bouquet de verdure et de fleurs. C'est du milieu de ces bouquets que jaillissent les maisons, presque toutes en bois, élevées d'un ou deux étages au plus sur un rez-de-chaussée, ordinairement muni d'une vérandah.

La rue principale, autrefois rue Royale, aujourd'hui rue de Paris, part presque du rivage pour aller jusqu'à la partie haute de la ville. On la voit donc se développer devant soi dans sa longueur lorsque l'on est en rade. C'est le long de cette voie que sont groupés la plupart des édifices publics : près du rivage, à droite de la rue de Paris, l'hôtel du gouverneur, sur une place d'une certaine étendue; un peu plus loin, à gauche, également sur une place, mais plus petite, la vieille église, qui sert de cathédrale, en attendant l'achèvement de l'inachevable monument voté par le conseil-général; en face de l'église, à droite de la rue par conséquent, la caserne de la compagnie disciplinaire, un peu plus loin l'hôpital militaire, puis l'hôtel de ville; plus loin encore, toujours sur la droite et vers le milieu de la rue la direction de l'intérieur. Tout à fait à l'extrémité de la rue de Paris, se trouve le Jardin des plantes, et à peu de distance de là le lycée impérial. Le collège des jésuites occupe une situation beaucoup plus excentrique, au

milieu d'un quartier nouveau, appelé le Butor. L'établissement de la Providence est tout à fait en dehors de la ville. Au-delà commencent les premières assises d'un massif de montagnes qui, s'élevant rapidement d'étage en étage jusqu'à la région des neiges éternelles, borne la vue et ferme l'horizon. Parfois seulement derrière cette barrière de 3,000 mètres de haut, le ciel s'illumine, le soir, de la lueur rougeâtre d'un volcan encore en activité, le piton de Fournaise, placé à l'autre extrémité de l'île.

Le 28 novembre au soir, un certain nombre de jeunes gens, échauffés par le récit du fait imputé à M. Buet, se portèrent devant sa maison pour se livrer contre lui à une de ces manifestations regrettables sans doute, mais ordinairement peu dangereuses, qu'on appelle vulgairement un *charivari*. M. Buet, qui demeurait près de l'église, dînait en ville. Lorsqu'il sut ce qui s'était passé, il crut sage de ne pas rentrer chez lui. Il alla coucher à l'hôpital colonial, il passa la nuit suivante à l'établissement de la Providence; puis il partit pour la campagne, et ne reparut plus à Saint-Denis jusqu'au jour de son embarquement pour la France. Les jeunes gens, désappointés de l'absence de M. Buet, ne voulaient pas s'être dérangés pour rien. Ils remontèrent vers la partie haute de la ville, et le petit attroupement, se grossissant en route, alla stationner d'abord devant le collège des jésuites, puis devant le logement occupé au lycée par l'aumônier de cet établissement, M. l'abbé Colin. De là, on redescendit vers la direction de l'intérieur et vers la maison de M. François Mottet, située dans le voisinage. Les cris qui se faisaient entendre étaient dirigés d'abord contre M. Buet, dont le nom était accompagné d'épithètes qui se devinent aisément, ensuite contre les jésuites, contre les pères de la Providence, contre les principaux chefs du parti ultramontain dans la colonie, enfin contre le directeur de l'intérieur. Devant la maison de M. François Mottet, le rassemblement se trouva pour la première fois en présence d'une autorité. C'était M. Gibert Des Molières, maire de Saint-Denis, président du conseil-général. On lui fit connaître les griefs que l'on croyait avoir contre M. Buet. Il promit d'exposer le cas au gouverneur, il fit entendre quelques paroles de conciliation, et l'on se retira.

Le lendemain 30 novembre, à huit heures du soir, nouvel attroupement, mais cette fois plus considérable et plus tumultueux. Dans cet intervalle de vingt-quatre heures, les têtes s'étaient montées. L'irritation accumulée depuis si longtemps et par tant de causes allait éclater. La foule, après s'être massée devant un hôtel meublé appelé l'hôtel Millier et situé dans la partie inférieure de la ville, se porte d'abord devant la maison de M. François Mottet, puis devant la



direction de l'intérieur. Là on se trouve en présence d'une compagnie de soldats d'infanterie de marine, l'arme au bras. Le directeur de l'intérieur ne paraît pas; mais on voit arriver le maire, qui parlemente de nouveau avec la foule. Cette fois il promet, au nom du gouverneur, le départ de M. Buet pour la France. Cependant l'attroupement ne se dissipe pas. Près de 3,000 personnes sont là, non pas seulement des jeunes gens, comme la veille, mais des personnes de tout âge et de toute profession. La situation toutefois ne paraît pas encore alarmante. La foule n'est pas armée, elle ne songe point à attaquer la direction de l'intérieur. C'est une manifestation, un peu tumultueuse sans doute, mais non pas une émeute. Encore y a-t-il là au moins autant de gens venus comme simples curieux que pour prendre part à la manifestation, par exemple M. de Keating, le secrétaire-général de la direction de l'intérieur. Sur ces entrefaites arrive le gouverneur en costume de contre-amiral, accompagné de la gendarmerie à pied et à cheval. Un seul de ses chefs de service, l'ordonnateur, M. de Laborde, l'accompagne. Il est accueilli par les cris de *vive le gouverneur! vive l'empereur! à bas les jésuites! à bas le conseil-général! à bas Lagrange!* Il harangue la foule, il la calme tant bien que mal. On est sur le point de se retirer lorsque arrive M. Paul de Villèle, en proie à une émotion visible. Il annonce que le collège des jésuites, où se trouvent ses enfans, vient d'être attaqué et va être mis à sac.

En effet, pendant que la manifestation proprement dite, la manifestation politico-religieuse dont nous venons de parler, avait lieu devant la direction de l'intérieur, une bande de 200 ou 300 personnes appartenant à la partie la plus misérable de la population s'était portée vers le collège des jésuites pour s'y livrer à des actes de déprédation. Une porte avait été enfoncée, un magasin avait été pillé. Le principal corps de bâtiment, où se trouvaient les élèves, n'avait pourtant pas été attaqué. La gendarmerie à cheval se transporta rapidement sur les lieux. Le gouverneur lui-même arriva quelques minutes après, suivi par la gendarmerie à pied et par la plus grande partie de la foule qui venait de se livrer à une manifestation devant la direction de l'intérieur. Une charge exécutée par la gendarmerie, sabre en l'air, suffit pour dissiper les pillards. Dans le courant de la soirée, une bande d'environ 200 hommes voulut attaquer l'établissement de la Providence. Cette bande, pas plus que la précédente, n'était armée. Une charge à la baïonnette, exécutée par une compagnie d'infanterie, la repoussa. Le gouverneur était revenu à son hôtel, après avoir traversé la ville dans toute son étendue, traînant toujours à sa suite le personnel de la manifestation.

Nous venons de raconter les deux faits les plus graves qui peuvent

être mis à la charge de la population de Saint-Denis ou du moins d'une partie de cette population, le commencement de pillage du collège des jésuites et la tentative dirigée contre l'établissement de la Providence. Ces deux faits, ne l'oublions pas, se sont passés dans la soirée du 30 novembre. Si, ce soir-là, la répression avait été un peu plus rude qu'elle ne l'a été, si dans la chaleur de la lutte quelques malheurs étaient survenus, on aurait pu le regretter, mais on n'aurait pas eu le droit de blâmer l'autorité. Tout au contraire, l'autorité a été douce, indulgente, pendant la soirée du 30 novembre; elle n'est devenue terrible que quarante-huit heures après, en présence de faits beaucoup moins graves. Que s'était-il donc passé dans l'intervalle? Le voici. Dès le 1<sup>er</sup> décembre, M. Paul de Villèle avait adressé au gouverneur une lettre dans laquelle il l'accusait hautement de n'avoir pas pris des mesures suffisamment énergiques en présence des événemens de la veille. Le 2 décembre au matin, il écrivait une seconde lettre conçue dans le même sens, mais rédigée en termes plus vifs encore : le gouverneur était menacé de voir sa conduite dénoncée au gouvernement impérial par M. de Villèle et ses amis. Ces deux lettres ont-elles exercé une certaine influence sur l'esprit de M. le contre-amiral Dupré? Nous l'ignorons. D'un autre côté, dans l'après-midi du 1<sup>er</sup> décembre, M. Laserve, l'un des rédacteurs du *Journal du Commerce* et l'un des chefs de l'opposition avancée dans la colonie, avait provoqué, avec l'autorisation du procureur-général intérimaire, une réunion d'environ 1,500 personnes dans le local de la *Société ouvrière et industrielle* de Saint-Denis. La réunion avait émis un certain nombre de vœux qui avaient été transmis au gouverneur par l'intermédiaire d'une députation à la tête de laquelle était placé M. Laserve. Cette manifestation était à coup sûr plus régulière et plus pacifique que celles qui avaient eu lieu les jours précédens, le gouverneur le reconnaît lui-même dans son rapport. C'est cependant à dater de ce moment qu'il commence à se troubler et à prendre des mesures incohérentes qui doivent aboutir, en fin de compte, à un lamentable dénouement.

Il existe dans les colonies, depuis de longues années déjà, une institution qui a rendu à diverses époques de précieux services : c'est la milice, sorte de garde nationale mobile. La milice de la Réunion a longtemps été un corps excellent, composé de tout ce qu'il y avait de plus honorable et de plus solide dans la population coloniale. Sous la révolution et le premier empire, c'est elle qui a été presque exclusivement chargée de la garde et de la défense de la colonie, vu l'insuffisance de la garnison. En 1810, lors de la prise de l'île, 1,200 miliciens, appuyés seulement par 250 sol-

datés de l'infanterie de ligne, ont livré une véritable bataille contre 4,000 Anglais, aux portes mêmes de Saint-Denis. Depuis quelques années, le remplacement a été autorisé dans la milice moyennant une taxe de 10 francs par mois. Cette mesure regrettable remonte au gouvernement de M. Darricau. Elle a éloigné de la milice les grands propriétaires, les négocians, tous ceux en un mot dont la présence lui donnait la consistance nécessaire à un corps semblable en présence de troubles intérieurs bien plus encore qu'en présence d'une invasion étrangère. Le gouverneur cependant ne parut point tout d'abord se préoccuper de l'affaiblissement qui était résulté pour la milice de l'établissement de cette malheureuse taxe de remplacement. Le 2 décembre, vers quatre heures de l'après-midi, il harangua les miliciens qui s'étaient rendus sur la place de l'Hôtel-de-Ville, leur dit qu'il comptait sur eux, et les convoqua de nouveau pour sept heures et demie du soir.

Rentré à l'hôtel du gouvernement, le contre-amiral Dupré fit de nouvelles réflexions. Il avait pu remarquer qu'un petit nombre de miliciens seulement s'étaient rendus sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et que la plupart y étaient venus sans armes; il commençait à se défier de ce corps. Les miliciens de leur côté ne se défiaient guère moins de l'autorité, ils craignaient qu'on ne voulût les désarmer; c'est ce qui explique que beaucoup d'entre eux se fussent rendus à la convocation sans armes et même sans uniforme. Le commandant de la milice d'autre part, dans ces circonstances difficiles, ne paraît pas avoir montré beaucoup d'activité ni de résolution. Bref, le gouverneur se décida brusquement à renoncer au concours de la milice et à ne compter, pour le maintien de l'ordre, que sur l'appui de la garnison. Il fit sortir non-seulement l'infanterie de marine, mais même l'artillerie. En même temps il fit donner, assurément, contre-ordre à la milice; mais il était déjà trop tard. Le bruit répandu de la convocation de ce corps avait attiré déjà sur la place de l'Hôtel-de-Ville un certain nombre de miliciens, la plupart en bourgeois, et surtout un grand nombre de curieux. Le malheureux gouverneur avait donc provoqué lui-même, sans le vouloir, un rassemblement. Il avait ravivé l'émotion populaire, qui commençait à se calmer.

La foule, une fois réunie, fit naturellement entendre quelques cris, mais moins significatifs que ceux des jours précédens. Du reste point d'émeute ni de préparatifs d'émeute. Nulle barricade, point d'armes, sauf du côté de la troupe. S'il y a eu plus tard, comme on le prétend, un ou deux coups de feu tirés, ils l'ont été sur un tout autre point. Ils ne sont pas venus de la foule qui se trouvait dans la rue, ils ont été tirés de l'intérieur d'un jardin. Ils ne pou-

vaient donc pas motiver la répression exercée dans la rue et contre la foule; mais on en était arrivé à l'un de ces momens comme il en survient presque toujours tôt ou tard dans les émotions populaires, à un de ces momens où l'autorité, excédée de fatigue, tourmentée d'inquiétudes, tirillée par des renseignemens et des conseils contradictoires, finit par n'y plus voir clair et par se jeter tête baissée dans quelque excès, dans un excès de faiblesse ou dans l'excès opposé. Cette fois ce ne fut pas du côté de la faiblesse que l'on versa.

Le directeur de l'intérieur, en butte depuis plusieurs jours aux cris et aux huées, préoccupé d'ailleurs plus encore que le gouverneur d'une situation dont la responsabilité première retombait en grande partie sur lui, avait dû insister, pendant le cours de ces événemens, en faveur d'une répression énergique. Jusqu'alors le gouverneur lui avait résisté. Ancien républicain, resté peu sympathique au clergé et au parti ultramontain, le contre-amiral Dupré, ainsi que nous l'avons vu, avait été laissé presque complètement en dehors des attaques qui atteignaient les autres chefs de l'administration coloniale et notamment le directeur de l'intérieur. Il craignit peut-être que sa modération envers les auteurs des manifestations ne fût taxée de partialité. La seconde lettre de M. de Villèle lui laissait pressentir que telle serait en effet l'interprétation qu'on donnerait à sa conduite. On lui affirmait d'autre part que la situation devenait menaçante. Il en crut le directeur de l'intérieur, il en crut le chef de la police, il en crut le lieutenant-colonel Massaroli, et il leur donna carte blanche.

On sait le reste. Les sommations furent faites par le malheureux maire de Saint-Denis. Les armes ne furent pas chargées en présence de la foule, celle-ci ne pouvait pas croire qu'on allait tirer. Elle se dispersa néanmoins devant les troupes, qui s'étaient mises en marche, se déployant successivement dans les différentes rues qui avoisinent l'hôtel de ville. Tout à coup la troupe commence à tirer: des morts et des blessés tombent dans la rue de Paris et dans plusieurs rues voisines. Cette fusillade avait-elle été provoquée par un ou deux coups de feu partis de jardins voisins du théâtre des événemens? C'est un point qui sera sans doute mis plus complètement en lumière par une enquête ou par un procès. En tout cas, ce ne sont pas les auteurs de ces deux coups de feu qui les ont payés. On n'a pas même occupé les deux jardins dont il s'agit. On a tiré sur la foule qui se trouvait dans les rues, et qui n'avait d'autres armes que des pierres. Les carabines à longue portée des soldats de l'infanterie de marine, au milieu de ces rues se coupant à angle droit, allaient faire des victimes à une distance considérable du théâtre principal des événemens.

Le gouverneur, dans son rapport, évalue à 6 morts et 20 blessés le nombre des victimes du côté de la population. Du côté de la troupe, il compte 14 blessés; mais il reconnaît que, sur ces 14 blessés, 4 seulement ont été atteints dans la soirée du 2 décembre; les 10 autres avaient été blessés dans les deux journées antérieures. Parmi les 14 blessés, un seul aurait été atteint d'un coup de feu; les autres n'ont reçu que des coups de pierre. Toutes ces circonstances montrent assez quelle a été la nature des événements de la soirée du 2 décembre, et combien se trouve peu justifié le mot d'émeute que le gouverneur emploie à diverses reprises afin d'excuser cette sanglante répression. N'oublions pas de faire remarquer que le contre-amiral Dupré ne donne pas la liste détaillée soit des blessés du côté de la troupe, soit des morts et des blessés du côté de la foule. Une relation privée, rédigée par quelques-uns des chefs de l'opposition coloniale et reproduite par plusieurs feuilles de la métropole, supplée à cette omission, mais seulement en ce qui concerne les habitans tués ou blessés.

Après cette triste promenade, les soldats bivouaquèrent jusqu'à quatre heures du matin au milieu des rues de la ville. Dans la nuit, le gouverneur, après avoir consulté son conseil privé, prit la résolution de proclamer l'état de siège. Le lendemain en effet, la ville était placée sous le régime militaire. Défense était faite aux journaux de publier aucun article, aucune nouvelle ayant un caractère politique. La circulation à pied, à cheval ou en voiture était interdite, à partir de huit heures du soir, dans les rues de Saint-Denis. A peine le gouverneur avait-il pris ces mesures rigoureuses qu'un nouveau revirement s'opéra tout à coup dans son esprit irrésolu. Une députation composée de quelques personnes notables, appartenant pour la plupart au parti libéral, se rendit le 3 décembre au matin chez lui, l'assurant qu'il avait été trompé la veille par de faux rapports et lui conseillant de lever l'état de siège, de consigner les troupes dans leurs casernes et de convoquer la milice. Il refusa de lever l'état de siège, qui avait été décidé à l'unanimité par le conseil privé; mais sur les deux autres points il consentit à ce qu'on lui demandait. Le jour même, à quatre heures de l'après-midi, il réunit au Jardin des plantes la milice, à laquelle vinrent se joindre spontanément un grand nombre d'habitans qui s'en étaient éloignés depuis l'établissement de la taxe de remplacement. Un nouveau commandant fut nommé. La garde de la ville fut remise à la milice ainsi fortifiée et reconstituée. Voilà donc une population placée sous le régime de l'état de siège, et sur laquelle on compte assez cependant pour lui confier le soin de se garder elle-même. Rien ne prouve mieux combien les craintes de la veille étaient exagérées, et com-

bien il aurait été facile, avec un peu plus de résolution d'abord, avec un peu plus de sang-froid ensuite, de ne point ensanglanter les rues d'une ville qui n'avait jamais assisté, depuis qu'elle existe, à une aussi lugubre aventure.

Il nous paraît impossible qu'à la suite d'événemens de ce genre le haut personnel administratif de la colonie ne soit pas complètement renouvelé. M. de Lagrange est revenu en France par le dernier paquebot; il ne retournera certainement pas à la Réunion, M. le contre-amiral Dupré touche au terme de cinq années fixé par un usage presque constant pour la durée des pouvoirs d'un gouverneur; il est à supposer que ses pouvoirs ne seront pas renouvelés. Mais un changement de personnes, en calmant un peu la douloureuse impression produite dans la colonie par les événemens que nous venons de retracer, ne sera qu'un palliatif insuffisant. On aura remédié au mal, on n'en aura pas supprimé les causes, surtout on n'en aura pas rendu le retour impossible. Les événemens de la Réunion en effet ne sont pas un simple accident. Ils sont au contraire, nous croyons l'avoir amplement montré dans le cours de cette étude, la conséquence dernière d'une série de fautes s'enchaînant les unes aux autres et découlant toutes du faux principe qui a présidé depuis quinze ans à l'organisation et au gouvernement de nos colonies. Ce sont ces fautes qu'il s'agit de réparer, c'est ce faux principe qu'il s'agit de remplacer par un principe plus juste et plus fécond. Ce ne sont pas seulement les hommes, ce sont aussi et surtout les institutions qu'il s'agit de changer. Les tristes scènes que nous venons de retracer ont posé la question. Elles l'ont posée non-seulement pour l'île de la Réunion, mais aussi pour la Martinique et pour la Guadeloupe; elles l'ont posée devant le gouvernement aussi bien que devant l'opinion publique. Il faut maintenant qu'elle soit résolue. Le gouvernement lui-même, sans convenir des fautes commises et sans prendre d'engagement formel, a laissé entendre au corps législatif, par l'organe de M. le ministre de la marine et des colonies, qu'il allait aviser. Il y a donc quelque chose à faire. Tout le monde le comprend, tout le monde le reconnaît; mais dans quel sens doit être conçue la réforme de nos institutions coloniales? dans quelle mesure, avec quels tempéramens, doit-elle s'accomplir? C'est là un sujet qui mérite une étude spéciale et approfondie. Peut-être entreprendrons-nous cette étude lorsque le retentissement douloureux produit par les événemens de la Réunion sera un peu amorti et lorsque le moment sera plus favorable pour faire écouter la voix de la raison et de la conciliation.

ÉDOUARD HERVÉ.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 janvier 1869.

Quand on suit les événemens contemporains d'un regard attentif, avec une bonne volonté également exempte d'illusions et de découragement, on est porté à se dire que peu de momens ont eu un intérêt plus saisissant que celui où nous sommes. De toute façon et depuis quelques années déjà, c'est la phase prolongée des transitions et des fluctuations. On croit toujours arriver, on n'arrive pas, et on finit par se dire que la vie se passe peut-être à ne pas arriver et à faire bravement son œuvre de chaque jour. A l'extérieur, il s'agit de savoir si la paix sortira victorieuse de toutes les épreuves auxquelles elle est périodiquement soumise. Elle n'ira pas sans doute se briser sur cet incident gréco-turc dont on n'a pas encore le dernier mot. Le gouvernement hellénique y regardera probablement à deux fois avant de fausser compagnie à la diplomatie et de se jeter dans une périlleuse aventure; mais, même après avoir dépassé cet écueil, la paix reste assurément à la disposition de bien des volontés, de bien des circonstances, jusqu'à ce que les relations de l'Europe aient retrouvé leur équilibre, jusqu'à ce qu'on ait reconquis les gages d'une sécurité nouvelle. A l'intérieur, il s'agit de savoir si la France, toujours tyrannisée par les excès contraires, arrivera enfin à prendre possession d'elle-même, à se gouverner selon ses instincts, si elle cessera d'être une démocratie tour à tour anarchique ou aplatie pour devenir une démocratie échauffée, vivifiée par cette belle et simple chose qui s'appelle la liberté, une liberté réelle, sérieuse, pratique. Subsidiairement il s'agit de savoir ce que font les partis, ce que fait le gouvernement lui-même, pour pousser la France dans cette voie, la seule où la paix intérieure puisse être une vérité. C'est en face de ce double problème, toujours présent, que s'engage la campagne politique nouvelle, cette campagne qui commence par la délibération d'une conférence européenne et par l'ouverture de la session législative de France. Et d'abord le discours impérial adressé l'autre jour à nos chambres est à coup sûr le premier docu-

ment fait pour illustrer cette situation. Il a déjà fait le tour du monde, il a été interrogé, scruté, commenté, comme toutes ces paroles de sphinx lancées de temps à autre à l'Europe. Ce qui prouve qu'il était habilement conçu, c'est qu'en ayant toutes les allures d'une explication nette et sans réticence il n'a découragé personne. Les uns y ont vu la paix, les autres y ont découvert et y découvrent chaque jour encore la guerre en perspective. Ceux-ci ont trouvé dans les paroles impériales une sanction nouvelle de la politique libérale du 19 janvier 1867, ceux-là se sont retirés avec la confiance que rien n'était changé, que le gouvernement n'était pas près d'abdiquer son omnipotence, et se réservait toujours un droit supérieur sur l'expérience qui se fait aujourd'hui.

Le discours de l'empereur est habile en effet, et on peut dire que c'est un des meilleurs que le chef du second empire ait prononcés dans une carrière où les discours n'ont pas peu servi à sa prodigieuse ascension. Il est en situation, il aborde nettement les questions avec cet optimisme naturel des pouvoirs doués d'une grande confiance en eux-mêmes, mais aussi sans dissimuler les difficultés pour l'avenir ou les infidélités de la fortune dans le passé. En somme, c'est un discours simple, viril, qui n'élude rien, s'il ne résout rien, et c'est un soin puéril, il nous semble, d'y chercher à tout prix ce qui n'y est pas, ce qui ne pouvait pas y être, de s'évertuer sans cesse à entrevoir à travers des paroles nécessairement mesurées des solutions que l'état du monde ne comporte guère. Nous prenons, quant à nous, ce discours pour ce qu'il est et pour ce qu'il dit sur la politique extérieure. Quand l'empereur avoue hautement son « désir de maintenir la paix, » il est sincère sans nul doute, et quand d'un autre côté il ajoute qu'on est « prêt pour la défense de l'honneur et de l'indépendance du pays, » que « les ressources militaires de la France sont désormais à la hauteur de ses destinées dans le monde, » c'est encore vrai; il constate un fait, quoiqu'il soit bien vrai aussi qu'une autre politique eût pu éviter au pays la nécessité de chercher dans des armemens immenses et inattendus la coûteuse « satisfaction » de se savoir prêt « à faire face à toutes les éventualités. » Et si ces paroles semblent procéder de sentimens complexes ou contradictoires, si elles sont peu décisives dans un sens ou dans l'autre, c'est que la situation elle-même est ainsi, c'est qu'il est bien certain que tout le monde désire la paix, et que personne, surtout depuis deux ans, ne peut plus affirmer que la paix soit pour longtemps garantie. Le discours de l'empereur ne dit donc que ce qu'il peut dire; il constate un état difficile, ruineux, et pour le moment inévitable, dont on ne peut sortir que par un courageux désarmement ou par une entrée en campagne. Qui donnera le signal? Demandez à M. de Bismarck et à M. de Beust; le discours impérial a répondu pour nous : nous sommes « sur le pied de paix, » à la façon de ceux qui mettraient leur cuirasse tous les matins pour aller à leurs affaires. Provisoirement c'est le dernier mot de notre politique extérieure, telle qu'elle



ressort des paroles du chef de l'état; mais c'est surtout à l'occasion de la politique intérieure que le discours impérial s'accroît, et prend le caractère d'un manifeste dépassant l'enceinte du Louvre pour aller parler à la nation.

Ce n'est pas qu'ici même, dans cette partie plus saillante du discours impérial, il n'y ait place pour toutes les interprétations, et qu'il n'y ait aussi quelques illusions ou quelques confusions. L'empereur est évidemment bien obligeant pour nous en se déclarant dès ce moment le « chef responsable d'un *pays libre*. » Nous mériterons quelque jour ce titre sans nul doute, nous n'y avons pas tout à fait droit encore, le mieux est de ne pas trop se faire valoir en pareil cas; mais enfin une chose domine tout, et c'est l'essentiel. C'est pour cela qu'on attendait avec une impatiente curiosité l'ouverture des chambres : la politique du 19 janvier n'est point rétractée, l'idée d'une réaction n'est même pas admise. L'empereur, avec le concours des chambres, est résolu à persévérer dans la voie qu'il s'est tracée. Le but, c'est la fondation d'un gouvernement « assez pénétré des besoins de son époque pour adopter tous les bienfaits de la liberté, assez fort pour en supporter même les excès. » Les lois nouvelles, malgré « une agitation factice, » ne sont nullement menacées, et, si on voulait enfin caractériser le manifeste impérial, on pourrait le résumer dans cet aveu, que la nation « ne veut pas de révolutions, mais qu'elle veut asseoir les destinées de la France sur l'intime alliance du pouvoir et de la liberté. » On ne pourrait mieux dire. La liberté, c'est le premier et le dernier mot de ce discours, sonnait comme une fanfare. Après cela, que l'empereur paraisse considérer les élections comme une formalité faite pour permettre au pays de « sanctionner la politique qui a été suivie, » c'est le pays qui prononcera : qu'en attestant sa bonne volonté pour les progrès véritables, il se dise également résolu à « maintenir hors de toute discussion les bases fondamentales de la constitution, » ce n'est pas précisément ce qui nous effraie : il n'y a que les esprits violents et gauches qui se figurent toujours qu'on ne peut rien faire sans se jeter sur les *bases fondamentales* pour les dévorer, ce qui est en tout temps une dure affaire. Ce qui nous frappe, c'est que malgré tout dans cette haute et méditative intelligence il se fait encore évidemment des confusions étranges. L'empereur veut être libéral, il fait incessamment appel au « principe de libre discussion, » au concours, au contrôle, aux « attributions agrandies » des chambres, et nul ne saurait mettre en doute sa sincérité; seulement il ne voit pas que cette extension de droits publics qu'il a été « le premier à vouloir, » comme il le dit, à ses conditions, qu'en proclamant si haut la liberté sans adapter les formes de son gouvernement à ce nouveau mode d'existence politique, il se prépare d'insolubles difficultés. Il ouvre la porte à ces contradictions, à ces anomalies qui éclatent quelquefois, et nous avons sous les yeux ce spectacle, d'ailleurs intéressant, d'une transformation laborieuse, souvent

contrariée, irrésistible pourtant, d'une lutte entre les traditions d'il y a quinze ans et les nécessités invincibles du nouveau régime qui est dans la logique des intentions libérales avouées par l'empereur lui-même.

Rien n'est plus curieux sous ce rapport qu'une des premières discussions engagées dans le corps législatif. Est-ce une discussion? C'est une escarmouche pleine de vivacités et d'éclairs entre M. Thiers, M. Buffet d'un côté, et de l'autre M. Rouher, qui se retrouve toujours aussi infatigable que ses adversaires. Une demande d'interpellation sur « la direction de la politique intérieure du pays » avait été déposée par M. Buffet. Elle avait été repoussée par six bureaux, admise par trois seulement; mais dans deux des bureaux qui l'avaient repoussée les voix s'étaient partagées. A qui devait profiter ce partage, ou en définitive la décision ne devait-elle pas être renvoyée aux bureaux? C'était après tout une affaire de règlement. Pourquoi l'interprétation la plus libérale n'a-t-elle pas été adoptée? Au premier aspect, certes le gouvernement était le premier intéressé à ne pas écarter un débat complet, approfondi, embrassant une multitude d'incidents qui reviendront inévitablement, et mettront le corps législatif dans l'alternative de renouveler des discussions interminables ou d'avoir l'air de fuir la lumière. Mieux valait en finir d'un seul coup; nous avouons même avec naïveté que le gouvernement nous paraissait avoir un double intérêt, puisqu'il est bien clair que dans une discussion sur l'ensemble de la politique il eût trouvé une majorité empressée et dévouée. M. Rouher est intervenu cependant de toute son autorité. A ses yeux, les bureaux avaient prononcé, et d'ailleurs l'interpellation avait le défaut d'être trop générale, elle ne pouvait porter que sur des faits spéciaux et précis. Ainsi une interpellation était permise sur des détails, des incidents; elle ne l'était plus sur l'ensemble de la politique. C'est sur cette pointe d'aiguille qu'on s'est battu. Était-ce bien une pointe d'aiguille? C'est là justement la question. Un homme de l'expérience et du talent de M. Rouher ne s'engage pas légèrement, au risque de voir la majorité se scinder, comme elle l'a fait, dans son vote. Il y avait donc une raison, et dans le fond n'était-ce pas là un de ces conflits intimes dont nous parlions, une de ces contestations tacites, presque involontaires, des prérogatives qu'on semble accorder? Interpeller sur la direction générale de la politique, c'est le fait d'une assemblée qui a le droit de redresser cette direction; interpeller sur des détails, sur des incidents, c'est le rôle d'une assemblée qui a un droit d'examen, à qui on doit des explications, mais qui n'a pas une influence directe sur la marche des affaires. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'entraîné par la situation M. Rouher représentait tout à fait dans cette circonstance le personnage d'un premier ministre responsable, qui, député lui-même, chef d'une majorité de députés, exercerait le droit d'interpréter le règlement. Au moment même où il semblait ramener le corps législatif à un rôle plus modeste, il remplissait donc lui-même les devoirs de cette res-

ponsabilité ministérielle qui s'impose sans être reconnue, que M. le comte de Ludre revendique dans une brochure spirituellement impartiale qui porte le titre singulier de *Napoléon IV*. C'est ainsi que se mêlent, s'entre-choquent à tout propos ces tendances diverses, l'une poussant le gouvernement en avant, l'autre le retenant sur la pente : lutte bizarre, qui est dans la nature des choses encore plus que dans la volonté des hommes. Laquelle des deux tendances prévaudra ? Les élections auront sans doute une influence décisive sur cette question.

Après cela, nous en conviendrons, dans nos affaires contemporaines tout n'est pas de nature à décourager les idées de réaction, qui ne se tiennent pas pour vaincues, qui ont encore plus d'une citadelle où elles se défendent. Si l'unité n'est pas dans le gouvernement, elle n'est pas beaucoup plus dans les partis qui seraient cependant intéressés à marcher d'intelligence, à s'inspirer d'un intérêt public supérieur. Depuis longtemps déjà, dans notre malheureuse et mobile France, nous avons connu toutes les déceptions ; nous avons passé par tous les régimes, ils nous ont tous manqué : ou ils n'ont pas tenu ce qu'ils promettaient, ou ils n'ont pu résister au premier choc, et on aurait pu croire que de cette douloureuse expérience nous avons au moins tiré quelque fruit ; on aurait pu penser que nous nous étions accoutumés, sous la rude discipline des épreuves communes, à mettre au-dessus de tout la liberté. Eh bien ! non ; il y a des milieux où l'expérience n'a servi à rien, et en laissant à cette parole ce qu'elle a de particulièrement officiel on peut avouer qu'il y a du vrai dans ce que l'empereur disait l'autre jour, qu'on avait vu « reparaître des idées et des passions qu'on croyait éteintes. » Elles n'étaient tout au plus qu'assoupies ou voilées, et c'est ce qui prouve combien il est vain de croire qu'on pacifie par le silence. Les lois sur la presse et sur les réunions ont produit cet effet étrange : elles ont ramené dans la discussion publique des esprits passionnés et exclusifs qui ne reconnaissent rien, n'admettent rien, qui vivent tyrannisés par un idéal politique étroit, en dehors duquel l'histoire n'existe plus. Ils ne veulent pas être des sectaires, ils ont raison, c'est une marque de leur sincérité ; ils le sont cependant sans le vouloir, si on appelle sectaires ceux qui poussent le zèle de leurs idées jusqu'au fanatisme, et qui sacrifieraient tout à leur chimère, sans faire eux-mêmes le plus léger sacrifice à ce qui est possible. Ils ne se l'avouent pas, et au fond ce n'est pas la liberté qu'ils revendiquent ; pour eux, ce n'est pas une question de liberté qui s'agite, c'est une question de gouvernement ; ils ont tout simplement l'ambition d'imposer leur gouvernement, et ils seraient hommes à reconnaître qu'ils ne sont qu'une minorité, il est vrai, mais que la majorité doit subir leur loi, qu'ils ne souffriront pas un autre système que celui qu'ils préfèrent. Il n'y a pas bien longtemps encore, un des plus aimables, des plus spirituels et des plus éloquents républicains de l'Espagne nous disait avec une naïveté charmante qui

n'était égalée que par la déraison profonde de ses paroles : « Donnez-moi la république, la république la plus mauvaise, une république oligarchique, militaire, théocratique; je la préfère à la monarchie la plus libérale. » C'est bien là en effet le pli de ces esprits qui se font le plus honnêtement du monde les esclaves d'un mot, d'une forme, qui sont en vérité les nominaux de la politique. Ils croient faire les affaires de la démocratie, ils ne font que lui préparer des défaites nouvelles en multipliant les dissidences, en morcelant toutes les forces, en opposant partout où ils le peuvent démocrates à libéraux. C'est le dernier résultat de leurs polémiques dans la presse.

Descendez plus bas, ce sont ces réunions publiques dont le corps législatif va s'occuper un de ces jours, car sur les réunions les interpellations proposées ont été admises naturellement. Ce serait certes une puérile faiblesse de livrer un droit nouveau pour quelques excès commis en son nom; mais voilà des gens qui s'entendent merveilleusement à populariser ce droit, à désarmer les réactions! Ce que sont ces réunions qui fonctionnent sur tous les points de Paris avec une ardeur singulière et un méthodique désordre, on ne peut pas bien le dire. Elles se régulariseront peu à peu sans doute, elles prendront place dans nos mœurs, et dès ce moment nous ne confondons pas avec ces turbulentes cohues des assemblées comme celle où l'autre jour M. Laboulaye et M. Albert de Broglie parlaient du *progrès* avec une libérale éloquence. Jusqu'ici, la plupart des réunions ne sont pas malheureusement sur ce modèle. Un des orateurs disait naïvement : « Je serais d'avis que nous ne pataignons plus! » Voilà parler d'or, seulement le conseil n'est pas suivi. Le salariat, le chômage, l'organisation des industries, les relations du capital et du travail, ce sont bien là cependant des questions sérieuses, sur lesquelles des hommes compétents, même des ouvriers, pourraient venir porter d'utiles témoignages; mais d'abord ce ne sont ni les ouvriers ni les hommes compétents qui jouent le principal rôle, c'est un personnel ambulancier d'orateurs qui est à peu près partout le même, et qui varie encore moins dans le choix des thèmes de son éloquence. Abolition de l'intérêt, abolition de la propriété, abolition de l'hérédité, que n'abolit-on pas entre sept heures et onze heures du soir! Par exemple, il ne faut pas qu'un intrus se mêle de défendre toutes ces choses surannées, ou de dire que prendre le capital sans le gagner, c'est le vol; celui-là est baffoué, et on se hâte d'ôter la parole à ce retardataire. Ces réunions sont le jardin où fleurit le communisme le plus pur et le moins déguisé. Nous nous souvenons d'avoir vu autrefois au Théâtre-Français une comédie d'Eugène Sue où il y avait une conspiration, et dans cette conspiration, en plein xvii<sup>e</sup> siècle, il y avait un brave socialiste endoctrinant, si nous ne nous trompons, les habitans de Dieppe. L'honnête rêveur annonçait comment dans le futur paradis social les maraichers arriveraient en chantant, couronnés de fleurs et offrant leurs denrées pour rien; sur

quoi un auditeur se levait et demandait si on ne pourrait pas trouver un moyen de faire payer les acheteurs par les vendeurs. Ce candide logicien aurait du succès au Vieux-Chêne! Ce n'est pas bien sérieux, nous en convenons. Sait-on cependant ce qui résulte de ces exhibitions, de ce réveil « d'idées et de passions qu'on croyait éteintes? » On offre au gouvernement une occasion trop facile de se présenter comme le protecteur nécessaire des intérêts alarmés, et de se montrer en même temps plus libéral que ceux qui lui reprocheront peut-être dans quelques jours au corps législatif d'être trop tolérant. On jette la division et l'incertitude partout où devrait être l'union, surtout le bon sens, et c'est ainsi qu'on prépare les élections prochaines, pour lesquelles le gouvernement a trouvé tout à coup des auxiliaires aussi efficaces qu'ils sont involontaires.

Au milieu de ces confusions qui compliquent tout, ce que nous voudrions pour notre part, c'est qu'il se formât un parti libéral et rien que libéral, acceptant simplement les alliances qui s'offrent sans aller rechercher celles qui se refusent, et comptant avant tout sur sa propre force, sur l'ascendant de ses idées. Il y a quelques années déjà que M. Thiers, dans une inspiration de bon sens, levait en plein corps législatif le drapeau des « libertés nécessaires. » Et qu'entendait-il par là? Il voulait dire qu'avant de se disputer sur des mots, sur des formes, sans dissimuler ses dissentimens sur d'autres questions où on peut très légitimement différer et même se combattre avec vivacité, il y a un premier bien commun à tous. Autrefois, lorsque la question italienne s'agitait dans les esprits et qu'on ne pouvait pas même prévoir ce qui est aujourd'hui une réalité, un des patriotes les plus sincères et les plus intègres, le comte Balbo, commençait son livre sur *les Espérances de l'Italie* par ces mots : *porro unum est necessarium*. Une chose est avant tout nécessaire, c'est l'indépendance. — La liberté est pour nous le nécessaire, non pas évidemment cette liberté dérisoire des cerveaux troubles qui ramène toujours les répressions, mais une liberté réelle, effective, sérieusement pratiquée, implantée dans nos institutions comme dans nos mœurs. Qu'on nous comprenne bien, nous ne voulons pas que ce parti libéral où peuvent se rencontrer sans effort tous les esprits sincères soit à son tour exclusif; nous demandons au contraire que le terrain de nos luttes ne soit pas rétréci, qu'on ne lui donne pas pour frontières une rancune ou un ressentiment dans le passé et dans l'avenir une utopie. C'est le moyen d'être battu, dira-t-on. Nous ne savons pas si ce parti libéral dont nous parlons sera battu; mais au moins le pays saura qu'il existe, il saura qu'il y a des hommes sentant comme lui, s'inspirant de ses vrais instincts, prêts pour toutes les crises, disposés à sauver sa liberté des agitations stériles et des compressions sans garanties.

C'est un fait bien connu que, sous les régimes d'omnipotence administrative trop prolongés, plus on s'éloigne de Paris, du centre de direction, plus les inconvéniens se font sentir. Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit

de nos colonies, de ces appendices lointains de notre puissance, derniers fragmens de notre empire maritime dispersés à tous les coins du monde? Là, par suite de circonstances particulières, le régime devient tout à fait exceptionnel, l'autorité s'exerce d'une façon plus absolue encore, et sans qu'on le veuille, sans qu'on y songe, il en résulte des malaises, des chocs, qui deviennent des incidens tragiques, comme on vient de le voir à l'île de la Réunion, où cette date du 2 décembre a été ensanglantée il y a deux mois, au moment même où elle redevenait en France le thème de polémiques ardentes. Rien n'est en vérité plus étrange que ces événemens dont le corps législatif, à peine ouvert, s'est justement occupé. C'est une émeute qui n'a rien d'une émeute, et qui n'a pas moins eu des morts et des blessés comme toutes les émeutes. Notre vieille et aimable colonie de Bourbon ou de la Réunion, la sœur de l'île de France, qui est passée dans une autre famille, vit depuis assez longtemps, on le sent bien, dans un certain malaise, dû en partie à une cause générale commune à toutes nos possessions d'outre-mer, au régime colonial établi après 1852, et en partie aussi à des causes toutes locales, quelques-unes même assez récentes. Ces causes particulières sont de deux sortes : les unes tiennent à des accidens climatériques qui ont produit une véritable détresse; les autres touchent au plus vif des opinions ou des passions politiques ou religieuses. Depuis dix ans, il s'est établi à Saint-Denis, avec une subvention du budget, une école professionnelle tenue par des pères de la Providence, et qui fait à l'industrie privée une concurrence ruineuse. Enfin les jésuites ont un collège, et c'est le malheur des jésuites de ne pouvoir être nulle part sans faire du bruit, sans traîner après eux des défenseurs turbulens. La Réunion avait, à ce qu'il paraît, le privilège d'un petit rejeton de *l'Univers* fraîchement débarqué pour mettre le feu aux poudres. De là une effervescence qui a dégénéré bientôt en démonstrations contre les jésuites et les pères de la Providence.

Ce n'était pas encore bien grave, puisque tout se passait au cri de *vive l'empereur*; mais ici il y a eu évidemment des gaucheries, des méprises, des ordres mal donnés ou mal compris, des impatiences d'autorité d'un des principaux fonctionnaires, contre qui cette agitation était un peu dirigée. De là tout le mal, des sommations, l'emploi de la force, des morts, l'état de siège, puis le lendemain une véritable stupeur de la population et des autorités elles-mêmes en présence de ce qui venait d'arriver, et tout cela se couronnant par une convocation tardive de la milice, qui, faite à propos, eût tout empêché. Le mot de cette situation, c'est manifestement une répression très disproportionnée avec les faits, et de ces faits se dégage une vérité plus sensible encore, c'est que le régime colonial actuel, tel qu'il a été établi par les sénatus-consultes de 1854 et de 1866, ne suffit plus. Comment peut-on le réformer? Faut-il, ainsi qu'on l'a proposé, commencer par donner immédiatement aux colonies le droit de représentation dans les assemblées politiques de la

métropole? Au premier aspect, rien de plus juste; à la réflexion, la question est moins simple qu'elle ne le paraît. Le droit de représentation dans nos chambres suppose une assimilation complète; mais cette assimilation n'existe pas encore. Tout cela est un embarras, et il est bien vrai aussi, comme le disait M. le ministre de la marine, que les colonies anglaises ne sont pas représentées au parlement de Londres; mais les colonies anglaises interviennent dans l'administration de leurs intérêts, elles ont des représentations locales. Ici c'est sans doute un autre grave embarras pour organiser ces représentations dans nos colonies. Peut-on appliquer dès ce moment le suffrage universel? peut-on se contenter d'un suffrage plus ou moins restreint qui risquerait de faire revivre les démarcations entre les classes? C'est une difficulté, nous le reconnaissons, ce n'est pas une impossibilité. La question de l'esclavage était bien autrement insoluble, elle a été pourtant résolue, et ce grand bienfait de la civilisation au profit des noirs ne peut pas impliquer une subordination indéfinie des blancs à un régime discrétionnaire. Il ne peut pas en résulter que nos colonies restent plus longtemps exclues de nos assemblées. Ce qui nous frappe, c'est cette nécessité éclatant partout à la fois de faire rentrer la liberté dans notre vieille machine. Le mouvement commencé en France se poursuit jusque dans nos possessions d'outremer, et quand M. l'amiral Rigault de Genouilly, qui n'a montré du reste aucun parti-pris, signalait l'autre jour ce que la présence de députés des colonies dans le corps législatif aurait d'étrange, puisque les grandes questions coloniales sont tranchées par le sénat, quand il parlait ainsi, il complétait à son insu cette démonstration qui se poursuit sous toutes les formes en faveur d'un progrès nouveau dans nos institutions politiques; il agissait un peu comme M. Rouher intervenant dans une question de règlement sans en avoir tout à fait le droit, puisqu'il n'est pas encore député, quoiqu'il ait toute sorte de titres à le devenir; il laissait voir ce qui manque et ce qui resterait à faire.

L'Europe, disions-nous, en est encore aujourd'hui à savoir quelle sera l'issue définitive du conflit oriental, ou en d'autres termes quel accueil doit faire la Grèce à la résolution de la conférence que le jeune comte Walewski a été chargé de porter à Athènes. Le gouvernement hellénique, il est vrai, est sous la pression d'une vive excitation nationale produite par la rupture avec la Turquie, et en fin de compte on ne peut nier qu'il créerait à l'Europe autant qu'à lui-même de grands et cruels embarras, s'il refusait d'accepter l'arrêt de la diplomatie. C'est pour cela justement qu'il est difficile de croire à un refus définitif, et que la réponse grecque est attendue sans trop de fièvre.

Il y a d'ailleurs pour l'Europe d'autres affaires qui, sans avoir ce même caractère d'une question de politique générale, sont assurément de nature à soulever plus d'un problème. Que fera l'Espagne? Comment va-t-elle sortir de la crise où elle est engagée depuis quatre mois? L'Espagne

touche maintenant à la réunion de son assemblée constituante, et cette réunion ne laisse pas d'avoir pour prologue des incidens sinistres. Les élections se sont faites, il y a quelques jours, sans trop de désordre, et le résultat est bien l'image de la situation même de la péninsule. On peut compter sur une phalange assez compacte de quelque soixante-dix républicains avérés. D'un autre côté, les anciens partisans de l'union libérale, tout en formant un certain groupe, n'ont pas une représentation proportionnée à l'importance de ce qu'ils ont fait pour la révolution. Entre ces deux fractions, les progressistes sont ceux qui ont le contingent le plus considérable; à eux seuls, ils formeraient presque la majorité. Enfin il y a une escouade d'absolutistes qui vont faire une singulière figure dans cette assemblée révolutionnaire. De l'ancien parti modéré, pas un homme n'a été élu. Dans l'ensemble, cette assemblée est incontestablement monarchique; mais pour quelle monarchie est-elle, car c'est toujours la question, et même avant d'arriver à se prononcer sur ce point décisif, quel gouvernement formera-t-elle? Cependant cette réunion des cortès vient d'avoir pour préface un événement sanglant qui révèle l'état moral de l'Espagne. Le gouvernement avait donné l'ordre de procéder à un inventaire des objets précieux appartenant aux églises et aux établissemens religieux. Au moment où le gouverneur de Burgos se présentait, il a été assailli par une foule furieuse qui l'a mis en pièces d'une façon hideuse. Le meurtre est-il uniquement dû à une explosion spontanée de fanatisme populaire? avait-il été préparé et conseillé? C'est ce qu'on ne sait pas encore; mais dans tous les cas on voit quelles passions fermentent en Espagne, et on ne voit pas quelle force morale peut les contenir dans un pays où tout est à reconstituer.

L'Italie a été un instant troublée par la première application de la loi qui établit l'impôt sur la mouture. Quelques désordres ont éclaté, dans l'Émilie particulièrement, du côté de Parme et de Reggio. Le gouvernement a cru aussitôt devoir envoyer le général Cadorna avec des pouvoirs suffisans pour dominer cette agitation et rétablir la paix publique. La force a fait son œuvre en peu de temps et sans collisions nouvelles. Aujourd'hui c'est le parlement qui par ses dernières discussions, surtout par son vote, vient d'achever cette pacification en maintenant l'autorité de la loi et en sanctionnant la politique ministérielle. Ce dernier débat ne laisse pas d'être curieux comme indice de la situation des partis et du gouvernement. C'est la troisième fois, on le remarquera, depuis l'ouverture de la session, que l'opposition est revenue à la charge contre le ministère. La première fois c'était au sujet d'un plan de réformes administratives; puis est venue l'affaire de l'allocation inscrite au budget pour le service de la part de dette pontificale acceptée par l'Italie; aujourd'hui c'est à propos d'une taxe nouvelle que M. Ferrari brandit l'arme des interpellations contre le cabinet florentin. Dans ces trois circonstances, l'opposition a été complètement battue. Décidément le vent



n'est plus aux changemens de cabinet en Italie... A vrai dire, que pouvait-on reprocher sérieusement au ministère? Certainement il est toujours facile de se donner un bon air de popularité en combattant ou en paraissant combattre un impôt. C'est à la fois commode pour ceux qui prennent ce rôle et embarrassant pour ceux qui ont la dure mission de faire entendre raison aux contribuables; mais en définitive le parlement italien ne pouvait se laisser entraîner dans cette voie d'hostilité rétrospective contre le *macinato* sans se désavouer lui-même, puisque c'est lui qui a voté la loi. De plus, si l'impôt a été voté, c'est qu'il était absolument nécessaire pour le rétablissement des finances. Il n'y avait plus à hésiter, et un homme aussi compétent qu'énergique, ancien ministre lui-même, M. Sella, est allé droit au but en déclarant que, si on voulait revenir sur ses pas, il n'y avait plus qu'à faire une petite loi en deux articles, le premier abrogeant la loi du *macinato*, le second abolissant la rente publique. C'était montrer la banqueroute au bout de toute démarche irréflichte. Le parlement ne pouvait donc se laisser aller à un moment de faiblesse. La première nécessité était de maintenir l'impôt, et tout le monde en est convenu, même l'opposition; mais alors on s'est rejeté sur la manière d'appliquer la loi.

Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on aurait voulu sans doute que le ministère trouvât un moyen de faire accepter l'impôt comme un bienfait par les populations. On lui a reproché d'avoir manqué de prévoyance, de ne s'être pas muni d'un nombre suffisant de compteurs avant l'exécution de la mesure, et on lui a reproché encore, quand les troubles ont éclaté, d'avoir maltraité quelques journaux de Parme ou de Bologne, d'avoir fait opérer quelques arrestations. Le ministère, nous le croyons bien, a fait ce qu'il a pu pour exécuter une loi difficile, et après cela il n'a pas assurément abusé de la sévérité. Depuis longtemps, dans aucun ministère italien, il n'y a l'étoffe d'un bien terrible dictateur. N'importe, sur ce terrain on avait plus beau jeu, on pouvait se donner libre carrière, et le cabinet a été quelque peu secoué. Il s'est produit au courant de la discussion des motions de censure et de défiance, il y a eu des motions d'approbation et de confiance. Le baron Ricasoli, avec l'autorité de son caractère, est venu proposer un ordre du jour pur et simple qui a été accepté par le général Ménabréa, et tout a fini par un scrutin qui a donné 50 voix de majorité au gouvernement. Bien des discours ont été prononcés dans ce débat, et l'un des plus remarquables est celui de M. Massari à l'appui du ministère. M. Massari est du petit nombre des députés italiens qui ont le courage de leur opinion, qui osent dire tout haut que l'Italie doit toujours avoir devant les yeux un double but : relever sa politique aux yeux de l'Europe par la droiture et la loyauté, maintenir son crédit par la fidélité à ses engagements, même au prix de sacrifices pénibles. Le dernier discours de M. Massari est un acte de plus de ce patriotisme sérieux et sincère qui est, après tout, la plus grande habileté.

Tout est donc fini sur ce point du *macinato*, et déjà l'on entrevoit à l'horizon quelque discussion nouvelle sur Rome, lorsque le général Ménabréa, comme il vient de le promettre, aura communiqué aux chambres des documens diplomatiques destinés à compléter ceux de notre *livre jaune*; mais les Italiens qui ont quelque sens réfléchiront sans doute, et s'apercevront que ce n'est pas le moment de trop parler de Rome à Florence, lorsque l'empereur n'en a rien dit à Paris dans son dernier discours à l'ouverture des chambres. D'ici à peu de temps, bien des choses peuvent se passer; les élections françaises seront faites, le concile qui va se réunir à Rome ne laissera pas de nous donner de l'embaras, et la force des circonstances plus que toutes les discussions peut se charger de trouver le *modus vivendi* qui a déjà provoqué tant de dépêches inutiles. Et voilà pourquoi il n'est pas probable que le ministère ait beaucoup à faire pour défendre sa politique de patiente temporisation, à laquelle on serait d'ailleurs bien embarrassé de substituer une autre politique.

La garantie souveraine et le bienfait d'une vraie monarchie constitutionnelle, c'est l'intime union de l'intérêt national et de l'intérêt dynastique, et c'est plus particulièrement peut-être dans les momens de deuil que cette union, gage de la sécurité d'un pays, laisse voir ce qu'elle a de viril et de généreux. La Belgique fait aujourd'hui cette expérience; elle vient de perdre son jeune prince royal, l'unique héritier direct de la couronne. Pendant dix mois, ce pauvre être fait pour régner et qui n'était pas même sûr de vivre a souffert d'insupportables douleurs; il a passé par une longue agonie, offrant le spectacle de la fragilité des espérances humaines et de la résistance qu'un petit corps peut offrir à l'inexorable destruction. Il a fini par succomber, et la Belgique s'associe avec une simple et naïve effusion à cette douleur royale, parce qu'elle sent que c'est son affaire, à elle aussi. Libéraux et catholiques, tous les partis se sont confondus dans une même émotion, dans un même regret. Il y a quelque chose de touchant dans la sincérité de ce deuil populaire entourant une tombe où vient de disparaître un enfant. La Belgique est bien petite, elle peut cependant servir d'exemple à de plus grands qu'elle. Pourquoi sont-ils entourés de l'affection publique, ces princes belges? pourquoi semblent-ils si bien assurés sur leur trône? Parce qu'il ne leur vient pas même à la pensée de marchander un droit, une garantie au pays, parce qu'ils sont complètement identifiés avec la nation. C'est dans un petit cadre le modèle de la monarchie se conciliant avec les libertés les plus larges. Les partis s'agitent, toutes les libertés se déploient, la royauté reste paisible et intacte, gardienne des institutions populaires, et dans ses deuils comme dans ses joies elle a le pays auprès d'elle. Il y a quelques années, c'était l'aïeul prudent et habile de la dynastie qui s'en allait. Aujourd'hui ce n'est pas pour son passé qu'on pouvait aimer le jeune prince qui vient de mourir, il n'avait

pas de passé, il ne laisse pas d'histoire, il avait dix ans ; mais c'était une espérance, et on sent bien, au langage des chambres et des corporations populaires, que les Belges, en voyant disparaître cet enfant royal, tournaient un regard un peu inquiet vers l'avenir. Si cet avenir devait n'être pas sans orages, la Belgique a déjà un passé assez honorable qui la défend.

CH. DE MAZADE.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

---

*PERNETTE*, par M. VICTOR DE LAPRADE, de l'Académie Française,  
1 vol. in-8°; Didier et Cie.

Au temps déjà loin de nous où les esprits en France se prenaient d'une curiosité tardive pour les littératures étrangères, où chacun, même sans désertier le culte de nos grands modèles, avait à cœur d'apprendre ce qu'au-delà du Rhin ou de la Manche produisaient d'autres muses obéissant à d'autres lois, il nous souvient qu'un jour, avec un charme inexprimable, et comme transporté sous d'autres cieus, dans d'autres régions de l'art, nous dévorâmes un petit poème, enfant chéri de Goethe, le poème d'*Hermann et Dorothee*. Cette combinaison de l'épopée et de l'idylle, de l'épopée bourgeoise et de l'idylle héroïque, cette échappée de vue sur la révolution française formant le fond, l'arrière-plan du tableau; ces reflets des malheurs d'autrui, ces peintures saisissantes des misères de notre émigration entremêlées de suaves amours, de champêtres parfums, de scènes d'intérieur, de familiarités naïves ennoblies et transfigurées sous l'ampleur des formes homériques, tout cela nous avait profondément séduit. Nous avons beau sentir ce qu'il y a de factice au fond de ces savans contrastes; le flegme volontaire, l'impartialité calculée du poète, je ne sais quoi d'impersonnel dans l'expression des sentimens, avaient beau nous sembler suspects et nous tenir sur nos gardes, cet art si fin, si souple, cette exécution si puissante et cette vie, bien qu'artificielle, répandue si largement dans ces tableaux, nous avaient subjugué à tel point que de notre lecture la trace nous resta longtemps vivante dans l'esprit. Mais tout s'efface avec le temps, et depuis cette époque tant d'années s'étaient écoulées, le goût et la faveur des poésies germaniques s'étaient si fort calmés au souffle de la mode, que, tout en conservant pour le génie de Goethe nos sympathies et nos respects, nous ne pensions guère à Dorothee, lorsqu'il y a près d'un an nous fûmes convoqué par un de nos amis à la lecture d'un poème de sa façon, genre de plaisir qu'on ne refuse guère, mais qu'on redoute quelquefois. Nous avons cependant de bonnes garanties : ce n'était point un début, pas même un noviciat. Le talent éprouvé d'un maître en poésie nous promettait une œuvre de valeur, de beaux vers, un sentiment

élevé, sérieux, un noble élan, rien de commun ni de banal; mais le poème aurait-il cette sorte d'intérêt qui soutient l'attention? ne serait-il pas d'une clarté douteuse, voisin de la métaphysique? Quel en serait d'ailleurs le sujet? serait-ce une satire, un dithyrambe, une élégie? Tout en nous faisant ces questions, nous prêtâmes l'oreille à M. de Laprade, car c'était l'auteur de *Psyché* qu'il s'agissait d'entendre. A peine eut-il dit quelques vers, c'en était fait de nos appréhensions, nous étions sous le charme. Une introduction bien conduite, franchement dessinée et en pleine lumière nous avait transporté au pied du mont Pila, dans ces campagnes du Forez où les sombres grandeurs de la nature alpestre et les rians trésors d'une terre cultivée semblent se donner la main. Nous entrions, non pas seulement dans un pays, au sein de deux familles : de vivans personnages s'agitaient devant nous. Ce n'était plus cette fois les ruisseaux et les chênes que le poète faisait parler; c'était des hommes, des campagnards, et si l'effet de la cadence, si l'harmonieuse sonorité du vers ennoblissaient un peu plus que nature et les paroles et ceux qui les prononçaient, ce n'était pas aux dépens de la vérité humaine qui sous ce voile transparent n'en apparaissait pas moins.

Nous ne saurions dire l'émotion que produisit en nous le début de ce petit poème, à la fois rustique épopée, idylle dramatique et savant paysage. Les yeux fixés sur ce vallon couronné de montagnes, paré de moissons et de pampres, nous assistions aux fiançailles de Pierre et de Pernelle, deux cœurs des anciens temps, deux naïves figures, l'une grande et belle jeune fille, pieuse, innocente et courageuse, ménagère accomplie, l'autre hardi laboureur, plein de foi, d'audace et d'intelligence. Ces deux amans marchant à travers les blés, appuyés l'un sur l'autre et s'oubliant en longues causeries, pendant que leurs vieux parens, protecteurs de leurs jeunes amours, en les voyant venir du haut de la colline, s'entendent sur les apprêts de leur nocce prochaine, tout cela dit en vers d'une facture originale et, bien que descriptifs, constamment attachans, n'était-ce pas une rare fortune en ce temps où la simplicité, la grâce et le bon goût ne savent guère où se loger, en vers aussi bien qu'en prose?

Jusque-là, cette charmante bucolique n'était pour nous qu'un récit idéal, n'appartenant à aucun temps; le lieu seul de la scène nous était indiqué, la date restait en blanc. Était-ce il y a cent ans, était-ce il y a deux jours que se passaient ces fiançailles? Tout à coup le poète nous le dit, et en donnant ainsi un cadre à sa peinture il fait prendre à ses personnages un relief tout nouveau. Ces braves gens, pendant qu'ils se complaisent à fonder le bonheur de ce charmant ménage, n'entendent pas la foudre qui gronde sur leurs têtes. L'empereur, car ils vivent sous le premier empire, l'empereur a remporté une victoire insigne, ce qui veut dire qu'il lui faut à l'instant cent mille hommes de plus. Exemptés, libérés, anciens et nouveaux conscrits, tout doit marcher. Déjà deux fois Pierre

a donné son or, tout ce qu'il possédait, pour rester laboureur; il ne veut pas servir. Le père de sa fiancée, vieux soldat de la république, le médecin, oracle du canton, tous ses amis le poussent et l'encouragent à braver le décret, et à chercher dans la montagne, déjà peuplée de quelques insoumis, une vie libre, sinon plus sûre. Dès lors la scène change; adieu la noce, nous entrons dans le drame. Pierre, pendant quelques mois, mène la vie d'exil, la vie de réfractaire, les yeux toujours fixés, du haut de ses pics solitaires, sur le toit qui abrite ses amours; mais bientôt le bruit court que l'étranger s'avance, la France est envahie, les Autrichiens sont dans les gorges du Forez. Ce n'est plus aux gendarmes qu'il faut avoir affaire. Pierre assemble ses compagnons, les lance sur l'ennemi, et dans une embuscade en fait un grand carnage. Cependant les vaincus reviennent à la charge en force et mieux armés. Pierre et les siens les culbutent encore et les mettent en fuite; mais une balle, la dernière, a frappé le vaillant laboureur, il tombe dans les bras de Pernelle, et, se sentant mourir, demande comme grâce dernière un sacrement de plus que le suprême viatique. Il veut ne quitter la vie qu'uni pour l'éternité à celle qu'il aimait. Leur mariage est béni avant son dernier soupir, et notre poète nous apprend que les générations nouvelles ont vu longtemps encore errer dans ces montagnes son héroïne, vierge et veuve à la fois, toujours fidèle, toujours inconsolable.

Pastorale émouvante entremêlée d'histoire contemporaine, amours champêtres accompagnés d'un bruit lointain de tocsin et de fusillades, était-ce la première fois que ces contrastes venaient à notre oreille? Pendant que nous écoutions ces vers, un double sentiment se produisait en nous, le plaisir du moment et un autre plaisir que réveillait notre mémoire. Nous nous disions comme le Bertram de Guy Mannering sur les ruines du manoir paternel : Où donc ai-je entendu cet air? Bientôt la clarté se fit : non qu'il y ait dans *Pernelle* une trace quelconque d'imitation proprement dite et qu'à tout prendre on y trouve autre chose que certains traits de ressemblance et comme un air de famille avec *Hermann et Dorothee*; mais on sent que le poète a dû faire comme nous, se plaire à ce petit chef-d'œuvre, s'en pénétrer avec amour, et malgré lui, pour ainsi dire, s'y rattacher par quelques points. Lui-même en fait l'aveu de la meilleure grâce du monde, non sans réduire pourtant à de justes limites les analogies qu'il confesse, et sans montrer sous combien de rapports les deux œuvres diffèrent. Goethe lui-même, après tout, n'a-t-il rien emprunté? Est-il bien l'inventeur de ce genre de poème? N'est-ce pas le prodigieux succès de la *Louise* de Voss qui le piqua d'émulation, tourna ses vues de ce côté, et le conduisit à produire, lui aussi, son épopée rustique? Assurément les situations, les caractères, la marche du récit et surtout les données morales sont dans *Pernelle* de tout autre nature que dans le poème allemand. Nous n'avons pas ici un impassible narrateur, ne laissant jamais voir son sentiment sur rien,

n'épousant aucune querelle, aucun parti, aucune opinion, faisant parler ses personnages sans jamais dire s'il s'intéresse à eux, s'il les approuve ou s'il les blâme. M. de Laprade n'aspire pas à cette olympienne froideur, et croit qu'on peut rester épique sans n'habiter que les nuages. Il intervient avec son cœur dans les passions qu'il met en scène, et se permet d'aimer ses personnages quand ils lui semblent bons, se réservant, quand ils sont haïssables, de ne pas les ménager. C'est là sans doute un grand sujet de dissemblance; eh bien! n'importe, un lien d'étroite parenté n'en existe pas moins entre les deux poèmes, et c'est au grand honneur de *Pernette* qu'ici nous le disons, elle a réveillé chez nous, avec une vivacité qui nous étonne et qui lui vaut notre reconnaissance, une impression dont nos jeunes années nous semblaient seules capables. Ce n'est pas un médiocre plaisir, au déclin de la vie, que de sentir renaître en soi, dans sa fraîcheur première, une émotion du jeune âge.

Ce qui n'est pas moins doux, c'est de pouvoir dire franchement, sans compliment, sans réticence, à un homme dont on aime et honore le noble caractère : Votre talent grandit, vous êtes en progrès. Ce don de parler en vers, qui vous a valu des couronnes et un glorieux héritage, vous venez d'en user avec plus de bonheur que dans vos essais les plus favorisés, et vous avez acquis comme un titre de plus à vos propres succès. Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait dans *Pernette* plus d'un passage où l'auteur quelque jour, en polissant son œuvre, pourrait bien introduire d'utiles corrections. Certains discours pourraient être abrégés, et à couper quelques tirades, à resserrer quelques développemens, l'action prendrait plus de vivacité, l'intérêt serait plus intense, et l'ensemble de l'œuvre d'un contour plus fin, plus arrêté; mais, tel qu'il est, ce petit poème, malgré tous les inconvéniens d'un genre de convention, a le mérite toujours rare, même en des genres d'une plus franche allure, d'être vivant et naturel. Il émeut, il attache, en même temps qu'il séduit. Déjà l'auteur, en s'exerçant à la satire, en prenant corps à corps les hommes de ce temps, était sorti de son sentier, et nous avait donné la mesure d'une souplesse de talent que peu de gens lui connaissaient. Ce n'était plus seulement le spectacle de la nature qui l'attirait, l'exaltait et lui servait de muse; l'humanité, par ses tristes côtés, il est vrai, avait allumé sa verve et aiguisé son vers en mordante ironie; cette fois c'est l'âme humaine tout entière sous ses faces les plus diverses, et par prédilection sous ses meilleurs aspects, qu'il se complait à nous peindre : il est en pleine poésie. Nous nous étions permis, voilà bientôt dix ans, en un jour solennel, au seuil d'une illustre assemblée, d'indiquer avec trop de franchise ce que gagnerait le poète s'il donnait à sa lyre quelques cordes de plus, pour qu'aujourd'hui nous n'ayons pas empressement et plaisir à le féliciter d'avoir si bien justifié et dépassé notre espérance. L. VITET.

---

---

LA

# RÉVOLUTION D'ESPAGNE

---

## I.

### L'INSURRECTION DE 1868 ET L'INTERRÈGNE.

---

Les révolutions se suivent et se ressemblent, surtout en Espagne. Elles se composent souvent d'un jour d'illusions et d'un lendemain assombri par les déceptions, prolongé à travers des incertitudes toujours renaissantes. Elles ne sont pas l'œuvre d'un hasard insolent ou de vulgaires trahisons, comme affectent de le croire ceux qui les ont rendues inévitables; elles procèdent d'un ensemble de causes bien simples, bien évidentes, et, malgré tout ce qui peut les expliquer ou les absoudre d'avance, elles ne sont pas plus faciles à dénouer; elles vont bientôt aboutir à toutes les impossibilités et à toutes les contradictions, qui font que ces grandes crises sont quelquefois sans issue. L'Espagne en est depuis quatre mois à se débattre dans les perplexités violentes d'une de ces révolutions qui la veille ont toute sorte de raisons d'être, et qui le lendemain se trouvent en face de toute sorte de difficultés, qui avant de naître semblent justes, et qui après avoir éclaté ne savent plus ce qu'elles deviendront. Depuis quatre mois, l'Espagne offre le spectacle d'un pays allant au hasard, flottant entre toutes les directions au risque de glisser chaque jour dans la guerre civile, hésitant visiblement à se croire fait pour la république et ne sachant qui placer sur un trône laissé vide par une reine en fuite, finissant par remettre sa

destinée à une assemblée constituante, et plus que jamais saisi de doute à mesure que s'est approché le moment de la réunion de cette assemblée, image de la confusion universelle.

Au seuil de ces événemens qui sont pour l'Espagne le point de départ d'une ère nouvelle et inconnue, qui du premier coup ont emporté une monarchie, un souvenir revient invinciblement à l'esprit. Il y a trente ans bientôt, un matin de 1839, deux généraux, les chefs de deux armées en présence, Espartero et Rafael Maroto, se trouvaient réunis sous un toit obscur, dans une campagne du pays basque, entre Durango et Elorrio. Ils se rencontraient clandestinement pour mettre fin à une effroyable guerre, pour débattre entre eux les conditions de ce qui allait s'appeler le *convenio* de Bergara. C'était en apparence une transaction, ou du moins celui qui agissait sans l'aveu de son maître, Maroto, fit ce qu'il put pour que ce fût une transaction; en réalité, c'était la défaite de la cause carliste par la soumission de tous ses chefs, Urbistondo, Fulgosio, Lasala, Lersundi, qui sont passés depuis sous les drapeaux de la reine; c'était la victoire définitive de la cause d'Isabelle II. Depuis six ans, on se battait à outrance dans toute une partie de l'Espagne, dans les vallées basques comme dans les montagnes de la Catalogne, dans le Maetzrazgo, du côté de Valence, comme dans la Navarre. L'Espagne s'épuisait dans cette guerre sans merci, toute pleine de repréailles sanglantes. Deux choses survivaient à la lutte, l'autonomie des provinces basques, garantie par la paix, et la royauté d'Isabelle, pour laquelle tout ce qu'il y avait de jeune et de libéral au-delà des Pyrénées venait de se battre. C'était là ce dont il s'agissait dans cette entrevue d'Espartero et de Maroto, réunis un matin sous un toit inconnu pour décider par la paix ce que la guerre ne pouvait trancher.

Trente années sont passées, qu'est-il arrivé? Parmi tous ceux qui se battaient en ce temps-là pour la reine, parmi les défenseurs de la cause victorieuse, les uns sont morts, les autres ont vieilli. Il y en a eu de fusillés, il y en a eu de proscrits. O'Donnell s'est éteint dans une sorte d'exil. Narvaez est mort premier ministre à la veille d'une révolution nouvelle. Serrano, qui était un jeune et brillant colonel en 1839, et qui a joué bien d'autres rôles auprès d'Isabelle II, est le chef nominal d'un gouvernement provisoire qui a renversé la reine. Prim, qui n'était rien pendant la guerre civile ou qui n'était encore qu'un petit officier, est aujourd'hui une façon de dictateur, se demandant peut-être s'il sera le premier ministre d'un roi nouveau ou le chef d'une république. Le vieux négociateur de la paix de Bergara, Espartero, sur son déclin, va reparaître dans une assemblée constituante, où son nom ne



pourra être qu'un drapeau un peu usé pour ceux qui tenteraient de s'en servir. La reine Isabelle, au lieu d'être à Madrid, est à Paris, et pourrait assister à un nouveau souper de Candide, où il y aurait plus de convives que du temps de Voltaire. Tout est changé! Comment s'est accomplie cette tragédie qui n'a pas laissé d'être quelquefois une comédie? Comment a pu éclater cette rupture entre la royauté espagnole et le pays? Que va-t-il sortir enfin de cette vaste crise où tous les intérêts, toutes les ambitions, toutes les passions, s'agitent autour d'un trône vide? C'est assurément un des plus curieux épisodes de l'histoire des monarchies constitutionnelles en Europe.

Elle avait cependant, cette monarchie espagnole, toute sorte de raisons de vivre. Elle avait le prestige de la lutte libérale dans laquelle elle s'était retrempée et la consécration de la victoire. Vieille par les traditions, elle était jeune par les idées qu'elle représentait ou qu'elle devait représenter. Longtemps elle a eu pour elle et autour d'elle tout ce que l'Espagne de ce siècle a produit de vivace, d'énergique et d'intelligent, tout ce qui fait la popularité d'un régime politique. Sauf le parti carliste vaincu, impuissant et découragé, il n'y avait point au-delà des Pyrénées de partis anti-dynastiques pour lui disputer la vie et l'autorité. Elle a sombré pour n'avoir pas su ou pour n'avoir pas voulu être une monarchie constitutionnelle, et c'est lorsqu'elle n'avait plus ni impossibilités ni difficultés sérieuses à vaincre qu'elle s'est mise à se décomposer elle-même, de ses propres mains, avec un acharnement qui serait venu à bout d'une fortune plus prodigieuse encore. Je ne saurais aujourd'hui reprendre cette triste et humiliante histoire d'un suicide royal qui n'est pas d'ailleurs une affaire exclusivement politique. Ce qui est certain, ce que les événemens contemporains de l'Espagne ne font que confirmer une fois de plus, c'est que ce n'est point par leurs adversaires que les gouvernemens sont le plus menacés, c'est en eux-mêmes qu'ils portent le grand et dangereux ennemi; c'est par eux-mêmes qu'ils sont mis à mal et qu'ils périssent, décourageant successivement leurs amis et laissant à peine quelque chose à faire à leurs ennemis. La reine Isabelle II a mis près de vingt-cinq ans à jeter sa couronne par-dessus les moulins; elle a si bien réussi qu'elle a fini par ne plus retrouver cette couronne sur sa tête, et elle a été secondée dans cette œuvre étrange par la complicité des uns, par la faiblesse des autres, par tout un travail correspondant de dissolution dans les partis, de telle sorte que tout a marché du même pas, la déconsidération de la royauté et l'affaiblissement de l'organisme constitutionnel par la scission ou l'exaspération des partis.

La royauté d'Isabelle II n'avait presque rien à faire pour garder sa popularité, pour rester une médiatrice respectée entre les opinions. Elle a voulu se jeter dans la mêlée avec ses fantaisies et ses caprices : elle y a perdu son prestige d'abord, son autorité ensuite. Les partis qui la soutenaient se sont divisés et usés. Les ennemis se sont multipliés, s'exilant eux-mêmes d'une légalité sans garanties. Les questions dynastiques, qui n'existaient pas, se sont élevées peu à peu, et sont entrées comme un élément nouveau dans la politique espagnole. Un parti démocratique ou républicain s'est formé et a grandi dans la mesure même de la décadence morale de la monarchie, et c'est ainsi que la royauté en Espagne s'est trouvée conduite à cette situation où pour se défendre elle n'a plus eu qu'un système de réactions outrées en présence d'insurrections toujours menaçantes et toujours aggravées. Entre les partis poussés à bout, on le pressentait bien, il ne s'agissait plus d'un ministère; il s'agissait désormais de la dynastie elle-même, devenue l'enjeu de la première révolution qui éclaterait. Au-dessous de cette lutte engagée dans les sphères politiques, le pays restait impassible et sceptique, hésitant à sortir de son apathie, accoutumé d'ailleurs à voir des généraux venir trancher du bout de leur épée ces inextricables complications, et à ne jouer lui-même que le rôle de figurant dans les insurrections espagnoles.

Rien ne peint mieux cette aggravation croissante, cette décadence agitée de tout un régime, que quelques dates de l'histoire contemporaine de la péninsule. En 1848, au moment où l'incendie est partout en Europe, le feu pénètre aussi un instant en Espagne; une tentative est faite à Madrid, à Séville, mais elle est à peine sérieuse : elle se brise contre la royauté d'Isabelle, encore dans sa jeunesse et dans sa popularité. En 1854, nouvelle tentative, victorieuse cette fois, et née de la situation même de l'Espagne. Cette insurrection de 1854 était tout au moins un sévère et dramatique avertissement; elle montrait comment une révolution pouvait être faite par d'autres que des révolutionnaires, par des hommes qui la veille encore passaient pour des conservateurs, et qui maintenant mettaient sur leur drapeau les mots de liberté et de moralité. Cependant rien n'était perdu encore. La royauté était déjà visiblement compromise, il est vrai, elle était signalée tout haut comme entourée d'une « camarilla déshonorante; » elle gardait toujours néanmoins de profondes racines, elle avait des défenseurs énergiques, des ennemis trop peu nombreux ou trop peu puissans pour l'abattre, et elle sortait à peu près intacte d'une bourrasque où elle semblait d'abord près de disparaître. Quatorze ans s'écoulaient encore; le 18 septembre 1868 éclate une révolution nouvelle, et cette

fois tout est emporté au premier souffle; de la reine et de la dynastie, il ne reste plus rien.

Ainsi dans cette carrière une sorte de fatalité semble conduire au dénoûment. La révolution de 1854 apparaît à la lumière des événemens comme une ébauche prématurée de celle de 1868, ou, si l'on veut, ce mouvement foudroyant de 1868 est une révolution de 1854 mieux réussie et allant jusqu'au bout. Et pourquoi l'insurrection de 1868 a-t-elle pu aller plus loin que la révolution de 1854, pourquoi a-t-elle été plus heureuse que toutes les insurrections qui se sont succédé dans ces dernières années? Parce que tout s'est progressivement compliqué dans l'intervalle, parce que la décomposition s'est poursuivie avec un redoublement d'intensité, parce qu'on n'a rien fait pour profiter de ce répit laissé à un pouvoir déjà ébranlé, de telle façon qu'à l'heure fatale de la crise la royauté a trouvé devant elle non plus seulement ses ennemis avoués et irréconciliables, mais encore ceux-là mêmes qui l'avaient sauvée une première fois des conséquences extrêmes de la révolution de 1854, ceux qui la soutenaient la veille, qui la défendaient contre les dernières insurrections. En réalité, ces quatorze années ont été employées, tristement employées à user le dernier prestige de la royauté bourbonnienne, à grossir autour d'elle le faisceau des hostilités, à familiariser les partis et la nation elle-même avec l'idée d'un inévitable changement dynastique.

Je voudrais résumer d'un trait le long et profond travail par lequel a été préparée la catastrophe suprême de cette monarchie, qui était le prix du sang de l'Espagne nouvelle, qui, pour rester fidèle à elle-même, pour garder sa force, sa popularité, ne devait être que libérale, constitutionnelle : on a tendu depuis longtemps à en faire une monarchie semi-absolutiste avec les formes décevantes d'un régime parlementaire sans vérité, et dans cette résurrection équivoque d'un absolutisme choquant ce n'est certes pas les souvenirs d'Isabelle la Catholique qu'on a fait revivre, c'est le règne d'un Charles II ou d'un Charles IV qu'on a recommencé, avec des nonnes, des confesseurs et des dévotions pour compenser ou voiler le reste. Il en est résulté ce régime attaqué à la fois dans son autorité politique et dans son autorité morale. Par son caractère même, Isabelle II n'a peut-être pas peu contribué à aggraver sa situation. Cette reine que dans son enfance, lorsqu'on se battait pour elle, on nommait *l'innocente*, qu'on a depuis appelée quelquefois Isabelle *la contrariée*, cette reine n'était pas dénuée de finesse dans l'esprit et d'un certain sentiment espagnol; malheureusement, comme bien d'autres, elle avait à la longue l'infatuation du pouvoir, une infatuation toute féminine.

Elle comptait trop sur cet ascendant naturel d'une reine, d'une femme ayant à traiter avec toutes les ambitions. Elle s'était trop accoutumée à jouer avec les choses et avec les hommes, sachant plier quand elle ne pouvait l'éviter, et se montrant tout aussi prompte à oublier les services qu'on lui rendait sans se demander si elle ne laissait pas une dangereuse amertume chez ceux qu'elle brisait ou qu'elle livrait aux représailles des partis. Deux fois, en 1856 et en 1866, après deux batailles sanglantes et décisives, elle renvoyait lestement O'Donnell du ministère, et en 1866 notamment elle laissait à peine quelques jours entre le formidable combat du 22 juin à Madrid et le congé presque brutal qu'elle donnait à un chef avec lequel il fallait compter. Serrano lui-même, le chef du gouvernement provisoire actuel, Serrano président du sénat, capitaine-général de l'armée, combattant, lui aussi, du 22 juin, était traité peu après comme un conspirateur vulgaire, et l'an dernier on l'expédiait encore aux Canaries. Je ne parle ni d'Espartero, tour à tour évincé ou invoqué dans les momens de crise, ni de ces scènes de 1843 qui ont fait de M. Olozaga un irréconciliable ennemi des Bourbons. La reine Isabelle tient de son père Ferdinand VII une certaine humeur moqueuse à laquelle n'ont pas échappé ses amis les plus fidèles, et, si elle était peu ménagère des faveurs royales, elle n'était pas moins prodigue de piqûres, même de blessures dont elle ne calculait pas toujours la portée. On prétend que le général Dulce, associé depuis 1854 à la fortune d'O'Donnell, mais peu aimé d'Isabelle, revenait un jour, il y a deux ans, de Cuba, où il avait été envoyé comme capitaine-général, et où il s'était marié avec une riche créole. Il rentrait à Madrid dégoûté de la politique et des conspirations, n'aspirant qu'à vivre tranquille. Il voulut présenter sa femme au palais, à un baisemain. Lorsque la nouvelle venue passa devant la reine, celle-ci retira sa main d'une façon presque injurieuse. Le général Dulce quitta le palais naturellement blessé et irrité. Il a depuis disposé, dit-on, d'une partie de sa fortune pour mener à bout la dernière révolution. La vérité est que la reine Isabelle a payé cher plus d'une de ces piqûres qui lui ont fait souvent des ennemis et qui ont quelquefois refroidi ses amis.

Qu'on réunisse toutes ces causes politiques, intimes, personnelles, sérieuses ou frivoles, agissant à la fois dans un règne livré à toutes les influences; on comprendra comment la monarchie espagnole se trouvait ébranlée et déjà plus qu'à demi compromise en 1868, au moment où elle allait être frappée d'un nouveau coup par la mort du général Narvaez, qui la couvrait encore de son épée comme chef militaire et comme président du conseil. Jusque-là, en 1867,

le duc de Valence avait fait bonne contenance, et avait gagné la dernière victoire de la royauté sur l'insurrection en Aragon et en Catalogne. Narvaez disparu, il ne restait pour porter le fardeau comme président du conseil que M. Gonzalez Bravo : ce n'était pas assez, quoique le nouveau premier ministre, avec une audace qui en imposait presque, se plût quelquefois à répéter qu'il montrerait ce que savait faire un chef de l'ordre civil pour tenir tête à l'orage. Un président du conseil civil, chose toujours grave et de mauvais augure en Espagne au moment du danger, — témoin M. Sartorius en 1854, témoin M. Gonzalez Bravo en 1868 ! En face du gouvernement reconstitué à la mort du général Narvaez, les progressistes conspiraient naturellement à Madrid ou dans l'émigration à Paris et à Londres. Le parti démocratique, qui avait assez grandi depuis quelque temps pour qu'on dût désormais rechercher son concours, restait à la disposition de tout mouvement révolutionnaire, ou, s'il avait l'air de résister aux avances des progressistes, c'était pour se faire compter un peu plus dans l'alliance. Les partisans de l'*union libérale*, qui venaient, eux aussi, de perdre leur capitaine, le général O'Donnell, mort quelques mois avant le général Narvaez, les *unionistes*, comme ils se sont appelés depuis, ne sortaient pas d'une certaine réserve; mais, s'ils hésitaient encore, ils ne se méprenaient pas sur les événemens qui se préparaient, et comme la plupart des chefs étaient des généraux, ils se tenaient prêts à jeter dans la balance le poids de leur épée et de leur importance. D'autres libéraux modérés ne conspiraient pas: ils voyaient le danger, ils sentaient que tout était perdu, si on ne s'arrêtait, et ils ne disaient rien parce qu'ils ne pouvaient rien, parce qu'ils auraient été aussi peu écoutés de ceux qui préparaient une révolution que de ceux qui la provoquaient étourdiment. A vrai dire, le mot de cette situation était partout, dans toutes les conversations, et ce mot, c'était que de jour en jour la crise définitive approchait pour la dynastie, que rien désormais ne pouvait sauver la reine.

Deux faits peu connus montrent à quel point cette idée était entrée dans tous les esprits et se mêlait comme un élément inévitable à toute la politique espagnole. Ce n'est plus un mystère aujourd'hui que depuis assez longtemps il y avait une singulière froideur entre le palais de Madrid et le palais de San-Telmo, à Séville, où habitaient le duc et la duchesse de Montpensier. Tout ce qui se faisait à Madrid était vivement blâmé à Séville, où l'on entrevoyait les périls croissans de la situation. Le duc avait parlé, on lui reprochait même de trop parler, de trop s'agiter. Chose plus sérieuse et infiniment plus délicate, la duchesse s'était rendue à Madrid pour je ne sais quel événement de famille, et là aurait eu lieu entre les deux sœurs

une grave, une étrange explication. L'infante doña Fernanda aurait dit plus ou moins ouvertement à Isabelle II que ni elle ni son mari ne pouvaient approuver la marche du gouvernement, qu'ils voyaient bien qu'on marchait à une catastrophe, qu'ils ne conspiraient pas, qu'ils ne feraient rien, qu'ils s'abstiendraient de toute démarche tant que la reine serait sur le trône, mais que, si par malheur la reine venait à être renversée, ils ne reconnaîtraient aucun héritier direct et qu'elle serait elle-même obligée alors de se souvenir qu'elle était infante d'Espagne. La confiance était étrange à coup sûr, et n'était pas propre à arranger les affaires entre les deux sœurs. La reine en fut naturellement froissée et embarrassée; elle fit part de cette conversation à un petit nombre de personnes, qui furent aussi embarrassées que la souveraine pour décider ce qu'il y avait à faire, et Isabelle finit par ne rien dire ou par dire à sa sœur qu'elle pouvait rester à Madrid tant qu'elle voudrait en s'abstenant désormais de lui parler d'affaires politiques. Ce n'était pas moins une singulière question qui venait de se poser dans l'ombre, qui caractérisait la situation, et le cabinet de Madrid s'en souvenait, je pense, lorsque quelques mois plus tard il exilait le duc et la duchesse de Montpensier, au risque de leur donner ostensiblement le caractère de prétendants.

D'un autre côté, sans chercher ses combinaisons dans le même ordre d'idées, le général O'Donnell, aux derniers momens de sa vie, s'était demandé plus d'une fois, lui aussi, ce qu'il y avait à faire. Ce n'était pas un grand libéral que le général O'Donnell, j'en conviens, ou du moins le libéral en lui se ressentait toujours un peu du soldat; mais c'était, même en politique, un homme de vigoureuse trempe, ayant du sang-froid, de l'autorité, capable de s'attacher à un dessein, et réalisant plus que tout autre peut-être en Espagne le type de chef de parti. Lorsque la reine l'avait si cavalièrement évincé du ministère en 1866, après la bataille de juin, il avait senti que, s'il restait à Madrid, le cabinet qui lui succédait aurait peut-être la tentation de se défaire de lui en l'envoyant aux Canaries, et il s'était retiré en France. Il n'était d'aucun complot, il ne se mêlait à aucune conspiration; il attendait, l'œil fixé sur l'Espagne, ne laissant ignorer à personne qu'il n'était point un émigré, qu'il serait là quand il le faudrait, et nourrissant déjà une idée qui dénotait un esprit politique de quelque vigueur.

Une révolution, à ses yeux, était inévitable, cela n'était pas douteux, et la reine serait emportée à la première bourrasque. Quant à lui, il déclarait tout haut qu'il n'accepterait plus le ministère des mains d'Isabelle II. Seulement il fallait se préparer à conduire cette crise le plus légalement possible, à faire en quelque sorte une révo-

lution défensive. Si on tentait ouvertement un coup d'état à Madrid, il n'y aurait plus sans contredit à hésiter : il ne resterait qu'à prendre les armes. Si on maintenait une ombre de gouvernement constitutionnel, il fallait aller aux élections, il fallait obtenir, sinon la majorité, du moins une de ces minorités qui en Espagne ont fini toujours par s'imposer. Cela fait, il arriverait de deux choses l'une : ou la reine se résignerait, et alors on s'établirait fortement sur le terrain parlementaire de façon à n'être plus à la merci d'un caprice, ou le gouvernement tenterait encore de se mettre au-dessus de la loi, briserait le parlement, et on se servirait des chambres dans ce cas pour résister, pour aller au besoin jusqu'à provoquer la déchéance de la reine en faisant passer la couronne sur la tête du prince des Asturies avec une régence. Je n'assure pas que tout cela eût réussi. Ce qu'il est trop aisé d'en conclure, c'est que, plus on allait, plus cette question dynastique prenait le premier pas dans toutes les préoccupations. Les uns se flattaient de trouver un roi à Lisbonne. Déjà il y avait aussi des émissaires en Italie. O'Donnell s'arrêtait au fils de la reine, et peut-être pourrait-on dire maintenant que le jour où mourait le duc de Tetuan la royauté du prince des Asturies perdait sa meilleure chance. Le duc de Montpensier apparaissait de son côté. De toutes parts et sous toutes les formes la lutte s'engageait sourdement, et le gouvernement lui-même le sentait; mais il était plein de présomption, il allait comme un joueur imprévoyant et irrité qui épuise sa dernière fortune.

Il y avait cependant une chose qui pouvait laisser encore au gouvernement de la reine un reste de sécurité et de force, c'était la divergence incohérente de tous ces élémens d'hostilité. Seuls ou même avec leurs alliés du parti démocratique, les progressistes n'avaient que peu de chances. Ils ne pouvaient songer à un soulèvement populaire dans un pays où le peuple ne met pas la main aux révolutions, et reste le plus souvent spectateur des destinées qu'on lui fait. Ils n'avaient pas assez d'intelligences dans l'armée pour l'entraîner, et les tentatives qui s'étaient renouvelées depuis deux ans prouvaient que Prim, tout général qu'il fût, se faisait de grandes illusions sur son ascendant. L'armée n'avait pas été sérieusement entamée, et l'armée, c'est tout en Espagne. Les progressistes ne se dissimulaient pas qu'à rouvrir la lutte dans ces conditions ils s'exposaient à être battus encore une fois même par le pouvoir décrié qu'ils attaquaient. Livrés à leurs propres forces, ils étaient insuffisants, ils le sentaient, et en réalité le succès d'une révolution dépendait de ce groupe de l'*union libérale* où, depuis la mort d'O'Donnell, Serrano, le duc de La Torre, avait la première place, où Dulce prenait une certaine initiative, où comptaient aussi d'au-

tres officiers plus jeunes, plus ardents et ayant à leur tour l'ambition d'arriver. Par leurs opinions, par leurs relations, comme par leur passé, ces chefs de l'*union libérale* touchaient à tout, principalement à l'armée, sur laquelle ils avaient une grande influence, à une partie de la bourgeoisie, qui s'était montrée favorable à la politique d'O'Donnell, au libéralisme conservateur, et déjà, sans être encore de ceux qui conspiraient formellement, ils étaient eux-mêmes par leurs prévisions ou par leurs ressentimens sur le chemin de la révolution. La question était donc avant tout de rapprocher, de fondre ces hostilités diverses dans une action commune. C'est à nouer cette alliance que s'employaient pendant l'été de 1868 quelques progressistes modérés servant d'intermédiaires entre Londres, Paris et Madrid, c'est-à-dire entre Prim, Olozaga d'un côté, et de l'autre Serrano, Dulce. Une négociation véritable s'engageait et se poursuivait durant quelque temps. C'était déjà beaucoup qu'on en vînt à discuter ensemble les préliminaires d'une insurrection.

Un récit publié depuis sur la campagne de l'armée révolutionnaire d'Andalousie, et attribué au général Izquierdo, prouve que celui-ci et bien d'autres avec lui n'ignoraient pas ce qui se passait. Avant de partir vers la fin de juin pour Séville, où le gouvernement l'envoyait prendre un commandement, Izquierdo allait voir le duc de La Torre, les généraux Dulce et Cordova. Ces deux derniers l'entretenaient de l'état du pays, et de confiance en confiance ils allaient jusqu'à lui désigner les généraux, les régimens, les bataillons qui avaient promis leur concours à un soulèvement. Izquierdo les écoutait, et, sans s'informer ni du jour ni de l'heure, demandant simplement qu'on évitât toute communication avec lui, il promettait à son tour aux deux généraux d'être auprès d'eux lorsqu'un mouvement national éclaterait. Il partait ainsi pour Séville, où il trouvait les chefs de la garnison calmes, disciplinés, mais prêts à se lever au premier signal. Et voilà certes un gouvernement qui commençait à être bien défendu !

Ce n'était pas seulement d'ailleurs dans l'armée de terre que le mouvement pénétrait peu à peu. Sans que personne pût soupçonner encore la profondeur du mal, et pour la première fois en Espagne, la marine elle-même était déjà ébranlée. On aurait dit que le gouvernement de Madrid, accoutumé à voir l'armée de mer demeurer passive dans les agitations politiques, ne prenait nul souci ni de ses opinions, ni de ses intérêts, ni même de son amour-propre. Sous prétexte d'économies dans le budget et de réformes administratives, il avait jeté le trouble dans les services de la flotte, ce qui avait été un grief violemment ressenti. Chose plus grave, depuis quelque temps le ministère de la marine était livré à des



hommes assez obscurs de l'ordre civil : c'était tantôt M. Martin Belda, tantôt M. Severo Catalina, puis encore M. Belda. Toutes les susceptibilités de la marine se révoltaient. De là un mécontentement dont un des officiers les plus populaires, le brigadier Mendez Nuñez, qui servait dans l'Océan-Pacifique, avait donné le signal par une correspondance assez aigre avec le cabinet de Madrid, et ce mécontentement s'était rapidement propagé en se compliquant des excitations nouvelles de la politique. Il n'y avait pas de chefs supérieurs de la marine engagés dans cette dangereuse opposition ; mais dans une partie de la flotte, notamment devant Cadix, il y avait des brigadiers, des capitaines de vaisseau, qui ne demandaient pas mieux que de laisser éclater leur ressentiment, et qu'on disait déjà en relations avec leur voisin de Séville, le duc de Montpensier. C'était une force jusqu'à un certain point indépendante, capable d'agir par elle-même et disposée aussi à se rallier à tout ce que feraient les hommes de l'*union libérale*, occupés en ce moment de leur négociation avec les meneurs de la conspiration progressiste.

Malgré tout, l'alliance qui se tramait mystérieusement et qui, si elle venait à se réaliser, allait évidemment disposer de ressources considérables, cette alliance n'était pas une œuvre des plus faciles. Entre les progressistes, ayant derrière eux les démocrates, et les généraux de l'*union libérale*, il y avait d'abord les souvenirs d'une série de luttes sanglantes dont la dernière datait à peine du 22 juin 1866. Ce n'était rien encore ; ces souvenirs s'effacent vite en Espagne. La négociation rencontrait une difficulté plus sérieuse qui tenait au fond même des choses. Les chefs unionistes ne reculaient plus désormais devant l'insurrection, ils étaient prêts à s'engager de leur personne dans le mouvement, et ils considéraient la déchéance de la reine comme la première, l'inévitable conséquence de la levée de boucliers qui se préparait : sur ce point, leur parti était pris ; mais en même temps ils n'entendaient certes pas détruire la monarchie en Espagne, et avant tout ils voulaient qu'on se mit d'accord sur le programme de la révolution, sur ce qu'on ferait le jour où le gouvernement de la reine serait abattu. Or ici les progressistes étaient assez embarrassés ; ils se trouvaient placés entre les unionistes, dont ils partageaient l'opinion au moins sur la nécessité de maintenir la monarchie, et les démocrates, qui refusaient d'entrer dans un mouvement dont le but avoué et ostensible serait le remplacement d'un roi par un roi, d'une dynastie par une dynastie. Au fond, les progressistes comptaient sur la puissance des choses, sur la force des instincts et des traditions monarchiques de l'Espagne sans qu'il y eût rien à décider pour le moment. Ils pro-

posaient alors qu'on s'entendit simplement pour l'action, et qu'on écartât les questions qui pourraient diviser, en laissant au pays le soin de prononcer souverainement.

C'était tourner autour de la difficulté et tout livrer au hasard. En refusant d'entrer dans cette voie, les chefs de l'*union libérale*, il faut le dire, obéissaient à un sentiment de prévoyance patriotique; s'ils étaient prêts à accepter la grave responsabilité d'une révolution, ils ne voulaient pas lancer le pays dans une aventure indéfinie, sans direction et sans but. Ils hésitaient, et la négociation menaçait de se perdre dans ces débats intimes sans aboutir à rien. Certes dans ces quelques mois il n'y a pas eu beaucoup de momens où la reine aurait pu se sauver; il y en a eu pourtant deux. Je dirai tout à l'heure quel fut le dernier; celui-ci était l'avant-dernier. Si la reine, s'inspirant de la gravité de la situation et se mettant au-dessus des mesquines intrigues de cour, avait tout à coup changé de politique, elle eût probablement jeté le désordre dans toutes ces tentatives d'alliance, elle eût retenu les unionistes prêts à glisser dans l'insurrection. Bien au contraire, le gouvernement, comme s'il avait craint que les choses ne marchassent pas assez vite, frappait un de ces coups qui ne sauvent jamais rien. Dans un mouvement d'irritation, aux premiers jours de juillet, il expédiait brutalement Serrano, Dulce, Caballero de Rodas, aux Canaries, Echague, Zabala, Ros de Olano, Cordova, aux Baléares ou sur d'autres points éloignés. Il pensait disloquer ainsi l'état-major de l'*union libérale*, et par la même occasion, pour achever la déroute des conspirations qu'il voyait se lever devant lui, il exilait le duc et la duchesse de Montpensier.

Qu'y avait-il cependant de commun entre les infans et tous ceux qu'on exilait ou qu'on internait? Il n'y avait aucun complot, et c'est peut-être alors que s'établissaient des intelligences plus intimes; on a dit du moins que les officiers de la frégate chargée de transporter le duc à Lisbonne avaient offert au prince de se prononcer dès ce moment. Si rien ne fut tenté sous le coup de l'acte plus audacieux que prévoyant du ministère espagnol, c'est que la conspiration, justement à cause de ces perplexités dans lesquelles les chefs unionistes s'étaient laissé retenir, n'était pas aussi mûre qu'on le croyait; mais si l'alliance de toutes les hostilités qui menaçaient la reine n'était pas scellée encore, le gouvernement faisait tout ce qu'il fallait pour la précipiter. Par son défi, il ajoutait aux ressentimens des généraux, il les exaspérait, il les délivrait des derniers scrupules. Ces timides conspirateurs avaient hésité jusque-là, ils n'hésitèrent plus, et, puisqu'on les poussait à bout, ils acceptaient la lutte avec toutes ses chances. A partir de cet instant, les né-

gociations d'alliance avec les progressistes se renouaient avec une activité nouvelle pour ne plus s'interrompre. Entre les côtes d'Europe et les Canaries, il n'y avait pas si loin que des relations secrètes et assidues ne pussent être suivies, et peu s'en fallut que l'insurrection n'éclatât le 15 août. Le jour semblait indiqué, le bruit en courait partout, et le gouvernement y crut; mais il y avait encore des difficultés à vaincre, ne fût-ce que celle du retour des généraux, sévèrement gardés dans leur île; tout n'était pas prêt, quoique tout se disposât pour un événement inévitable et prochain dont la date seule restait incertaine.

Le sentiment du péril finissait-il par pénétrer dans les conseils de la royauté espagnole? On l'aurait dit. Toujours est-il qu'un certain ébranlement se faisait sentir dans l'entourage de la reine et dans le monde officiel aux approches du 15 août, au moment où la cour partait pour Lequeitio, dans les provinces basques, sans se douter qu'elle ne retournerait plus à Madrid. Des tiraillemens se laissaient voir dans les hautes régions politiques, comme si la lassitude commençait à naître. Le général Pavia, marquis de Novaliches, qui commandait à Barcelone, et le général Pezuela, comte de Cheste, qui commandait à Madrid, venaient d'être obligés de faire un chassé-croisé assez énigmatique en se remplaçant mutuellement pour des conflits médiocres, et l'un et l'autre avaient fini par donner leur démission; il y avait même cette particularité que le général Pezuela se démettait aussi d'un poste de confiance, celui de commandant des hallebardiers. M. Gonzalez Bravo n'avait plus son assurance superbe. Soit qu'il fût réellement fatigué, soit qu'il en vînt à s'émouvoir de l'orage qui grossissait, il parlait de quitter le pouvoir, il demandait à se retirer. La reine elle-même s'inquiétait par intervalles de l'état des affaires, et, à peine arrivée dans les provinces basques, elle faisait appeler le général Jose de La Concha; elle l'entretenait de la situation du pays, elle lui disait de se tenir prêt à entrer au ministère. Le général ne pouvait refuser, et à son tour il en parlait à ses amis; à ceux avec lesquels il avait l'intention de partager le pouvoir. Il croyait peut-être lui-même les choses plus avancées qu'elles ne l'étaient; il se voyait déjà premier ministre, et c'est justement ici la dernière occasion qu'a eue la reine Isabelle d'ajourner tout au moins, sinon de détourner complètement la crise qui s'approchait.

Il est certain que le général Concha, avec des amis de quelque autorité et de beaucoup de modération, avec son frère le marquis del Duero, aurait pu amener une trêve dans la situation de l'Espagne, en commençant, bien entendu, par rappeler les généraux exilés et par donner des gages d'une politique plus libérale. Au

point où l'on en était, les frères Concha représentaient un adoucissement. L'aîné, le marquis del Duero, avait été le compagnon de fortune d'O'Donnell, il était l'ami de tous les chefs de l'*union libérale*, l'adversaire peu actif, mais sincère des réactions violentes. Un ministère de ce genre venant à propos, recherchant l'appui des chambres, détendant à demi la situation, un tel ministère n'était pas absolument hors d'état de conjurer le danger, et dans tous les cas il donnait plus de force pour le combattre, s'il éclatait; mais la cour, quand elle n'était pas trop pressée, se flattait encore de se défendre sans faire de concessions, et puis elle croyait avoir du temps devant elle. Le 15 août était passé sans que l'insurrection se fût montrée, et on raillait presque les conspirateurs de leur impuissance. M. Gonzalez Bravo ne parlait plus de quitter le pouvoir, la reine ne songeait plus pour le moment au général Concha, qu'elle laissait se morfondre dans l'attente de sa présidence du conseil; elle ajournait toute résolution à l'époque de sa rentrée à Madrid, et cherchait à se faire des illusions en s'occupant de bien autre chose.

La reine jouait avec le feu, et un incident curieux, né d'une fantaisie, la mettait un jour en présence de cette situation singulière où tout la menaçait. C'était une petite scène de tragi-comédie à l'espagnole. La reine eut une envie, elle voulut se donner le passe-temps de visiter une frégate cuirassée qu'on dut faire venir de Cadix dans les eaux de Saint-Sébastien. Cela tombait mal à Cadix, où l'escadre n'attendait que le moment de se *prononcer*, et il fut même question, à ce qu'on assure, de ne pas se rendre à l'ordre qu'on recevait, de précipiter le soulèvement; mais, comme on n'était pas encore complètement en mesure, il fallut obéir sous peine de se démasquer avant l'heure. La frégate la *Zaragoza* partit donc pour Saint-Sébastien en se fiant un peu au dieu hasard; elle était d'ailleurs commandée par un des officiers les plus engagés dans tout ce qui se préparait, homme de ressources et d'entrain, capable de se tirer d'affaire. Autour d'Isabelle, on ne voyait pas sans inquiétude cette fantaisie, car on soupçonnait déjà très fort la marine de trahison, et sans rien savoir on croyait à tout. On fit ce qu'on put pour effrayer la reine et pour la détourner d'aller à bord de la *Zaragoza*, où elle risquait d'être enlevée. La reine se moqua des donneurs de conseils, et non-seulement elle se rendit sur la frégate, mais, laissant de côté son ministre de la marine, qui l'accompagnait, elle n'eut d'attentions que pour le commandant du navire, qu'elle prenait seul pour guide et pour cavalier. La femme tout entière se montrait dans cette petite expédition, conduite avec hardiesse et avec bonne humeur. A un certain moment, le capitaine dit gaiement à la reine : « Mais votre majesté sait-elle que je n'ai qu'un ordre à don-

ner pour l'emporter loin des côtes d'Espagne? — Je le sais, répondit Isabelle. — Et votre majesté n'a pas hésité à venir ici? — Je n'ai pas hésité, reprit la reine avec bonne grâce, parce que je te sais un *caballero*, et je suis sûre que tu ne commettras pas un acte de déloyauté. — Allons, répliqua le capitaine, il ne sera pas dit que votre majesté se sera fiée à moi pour rien; mais elle ne sait pas ce que je fais en ce moment. » Et après ce court entretien la reine redoubla de grâce et d'amabilité, elle voulait combler l'officier de faveurs, cherchant partout une plaque pour le décorer. On a beau être un conspirateur, on n'est pas insensible à cette hardiesse d'une femme qui vient à votre bord en se sachant menacée et aux politesses d'une reine. Isabelle II, qui aurait bien pu effectivement être enlevée, si certains projets eussent été mis à exécution, Isabelle put revenir à terre toute joyeuse de sa visite, se moquant plus que jamais de ses conseillers effarés et croyant peut-être avoir reconquis la marine parce qu'elle venait d'échapper à un danger. Le capitaine de la *Zaragoza* avait été séduit. Il est vrai que peu après, reparti pour Cadix avec sa frégate, il n'était pas moins un des premiers à se prononcer. La reine avait eu là un bon billet.

Isabelle II, pour tout dire, se donnait le change par ces diversions, et il y en avait une en ce moment dont elle caressait la pensée avec un intérêt singulier. Elle attendait avec impatience l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice des Français à Biarritz pour aller les voir. A d'autres époques, elle avait montré moins d'empressement. Elle n'avait jamais été particulièrement enthousiaste de ces visites impériales et royales, contre lesquelles plus d'une raison la mettait en garde, et en 1867, pendant l'exposition, elle avait cédé sans peine aux conseils de ceux qui la détournaient de venir à Paris grossir le cortège des royautés européennes. Cette fois il y avait plusieurs raisons qui la portaient à désirer une entrevue. La première, la plus apparente, c'était la brillante hospitalité que ses enfans, la comtesse et le comte de Girgenti, venaient de recevoir à Paris et à Fontainebleau. Isabelle s'en montrait reconnaissante et le témoignait avec effusion; mais il y avait un autre motif plus sérieux, tout politique. En définitive, la reine, même en ouvrant son esprit à bien des illusions, ne pouvait se méprendre entièrement sur sa situation; elle se sentait en danger, et elle en était venue à espérer beaucoup d'une entrevue avec l'empereur. Qu'en attendait-elle? C'est là la question. S'étourdissant sur toutes les autres causes de ses dangers, vivement et presque uniquement excitée depuis quelque temps contre le duc de Montpensier, elle ne voyait que son beau-frère dans tous les complots qui la menaçaient, et par ce côté elle croyait naïvement l'empereur intéressé à la soutenir, à la

défendre contre toutes les attaques. Elle ne doutait pas qu'il ne fit tout au monde pour combattre des événemens qui pourraient favoriser l'élévation du duc de Montpensier au trône d'Espagne. Elle pensait trouver chez l'empereur, quand elle pourrait le voir, une animosité égale à la sienne, la bonne volonté de servir une cause commune; elle ne voyait qu'en lui son salut, et elle avait si bien fini par se livrer à cette idée fixe, que son impatience prenait un caractère fébrile. Quelquefois, dans le même jour, plusieurs dépêches arrivaient à Paris pour savoir quand l'empereur partait, quand il devait arriver à Biarritz. Le télégraphe était aux abois, et aussi les agens de la reine à Paris, d'autant plus que ceux-ci ne pouvaient assaillir les Tuileries de leurs demandes d'informations, comme ils étaient assaillis eux-mêmes par le télégraphe.

Chose étrange, soixante ans après 1808, à Bayonne ou près de Bayonne, un Napoléon était encore une fois attiré, s'il le voulait, à se faire l'arbitre des affaires de l'Espagne, des dissensions intimes d'une famille royale qui reproduisait plus d'un trait de la cour de Charles IV. Il y a de bizarres fatalités. Seulement le Napoléon de 1868 n'était pas le Napoléon de 1808. L'empereur, et pour bien des raisons, évitait tout ce qui aurait pu l'engager; il voyait sans doute monter l'orage au-delà des Pyrénées, il savait probablement ce que tout le monde commençait à ne plus ignorer. Il avait peu de goût, il faut le croire, à trouver une autre aventure du Mexique à nos portes, et autant la reine montrait d'impatience, autant il paraissait peu pressé de partir pour Biarritz; il retardait jusqu'au dernier moment. Cette entrevue, qui n'a jamais eu lieu, a pourtant un rôle dans la révolution d'Espagne. Tant que l'éloignement de l'empereur la rendait impossible, la reine Isabelle la poursuivait de tous ses désirs; le jour où elle était devenue possible, il n'était plus temps. Une nouvelle foudroyante arrêta la reine à Saint-Sébastien au moment où elle partait pour Biarritz. Ce jour-là même, le matin du 18 septembre, Cadix s'était réveillée au bruit des salves d'artillerie de l'escadre, qui se prononçait et entraînait la ville dans l'insurrection.

Ce qu'on ne savait encore que très incomplètement et ce qui était arrivé, le voici. Depuis quelques semaines, tous les fils de la conspiration s'étaient renoués et resserrés. Pour tous, l'heure de l'action avait sonné. Plusieurs tentatives avaient été faites afin d'aller chercher les généraux aux Canaries, elles avaient d'abord échoué. Une dernière avait réussi, elle avait été organisée par un homme qui ne se lassait pas de travailler à la révolution : c'était un poète dramatique qui a eu le succès le plus populaire, le plus retentissant, par sa comédie de *Tanto por ciento*, un orateur qui a pro-

noncé, il y a plus de dix ans, le discours le plus éloquent sur la liberté de la presse, un député qui avait été exilé de Madrid en 1867 pour avoir protesté contre la suspension de la constitution, M. Adelardo Lopez de Ayala. Un petit bâtiment à vapeur, le *Buenaventura*, avait été frété en secret. Le 14 septembre, il s'était présenté devant les Canaries; dans la nuit du 15, il avait reçu à bord le duc de La Torre, Caballero de Rodas, Serrano Bedoya, laissant Dulce, qui était malade, et il avait repris aussitôt le chemin de l'Europe. D'un autre côté, Prim, venant d'Angleterre, avait paru à Cadix le 17, devançant les autres généraux, qui ne purent arriver que le matin du 19. Dans l'intervalle, le 18, le brigadier Juan Bautista Topete, tenant sans doute à honneur d'assurer le premier rang à son escadre, avait donné le signal de l'insurrection, que les chefs unionistes, à leur arrivée le lendemain, trouvaient accomplie, et à la tête de laquelle se plaçait immédiatement le duc de La Torre. Au même instant, la garnison de Séville se prononçait le plus pacifiquement du monde à la voix du général Izquierdo, déjà informé de ce qui se passait à Cadix, et celui-ci, maître désormais du commandement supérieur, expédiait partout, au camp de Gibraltar, à Malaga, des ordres que tous les chefs militaires acceptaient sans hésitation.

Voilà ce qui était arrivé, de sorte qu'en naissant cette révolution avait ses chefs de toute sorte, une armée, des villes populeuses et riches, des places de guerre, une escadre, des arsenaux, et aussi, bien entendu, ses manifestes. Il y avait trois manifestes. Je veux, dès l'origine, noter dans ces proclamations quelques nuances de langage. Topete parlait de la nécessité « d'ouvrir à la nation une véritable ère de monarchie constitutionnelle. » Prim, en appelant de son côté les Espagnols aux armes, ne laissait pas de prendre quelques précautions contre les impatiences démocratiques; il ne prononçait pas le mot de royauté, mais il avait quelques phrases savamment obscures pour dire qu'il ne fallait pas « s'aventurer prématurément dans des solutions que les circonstances et les évènements peuvent rendre irréalisables... » Dans la proclamation collective signée par tous les généraux et rien que par des généraux, on disait sans rien préjuger : « Nous voulons qu'un *gouvernement provisoire* représentant toutes les forces du pays assure l'ordre, et que le *suffrage universel* pose les fondemens de notre régénération sociale et politique... » Le dernier mot de tout cela, c'était évidemment le renversement de la reine; mais c'était aussi, à travers toutes les précautions de langage, le maintien de la monarchie, d'une monarchie nouvelle et plus libérale. Il n'est pas inutile de marquer ce point de départ de Cadix au 18 et au 19 septembre.

Au premier bruit de cette insurrection dont on ne savait rien encore, mais dont on pressentait bien la gravité, l'émotion fut vive à Saint-Sébastien, et comme toujours, ce que la reine avait négligé de faire lorsqu'il était peut-être temps encore, elle se décidait enfin à le tenter quand il n'y avait plus de remède. Elle se hâta alors d'appeler le général Jose de La Concha, qu'elle nommait président du conseil, et qu'elle envoyait à Madrid avec tous les pouvoirs possibles, en restant pour le moment elle-même dans les provinces basques. Quant au dernier cabinet, on ne peut dire ce qu'il devint. Une chasse-trappe s'ouvrit, et il disparut. On n'en eut plus de nouvelles, si ce n'est qu'à l'arrivée du général Concha à Madrid, après une première entrevue, les ministres laissés en arrière par M. Gonzalez Bravo ne prirent même pas le temps de rentrer chez eux et allèrent droit au chemin de fer, partant pour la France. Au moins en 1854 M. Sartorius avait lutté pendant vingt jours; M. Gonzalez Bravo ne tint pas vingt minutes devant la nouvelle du mouvement de Cadix. Ce qu'il y avait de plus clair, c'est que dès ce moment tout se concentrait sur trois points, en Andalousie, où campaient les insurgés, — à Madrid, où était le général Concha, — à Saint-Sébastien, où restait la reine, attendant son destin.

L'insurrection, quant à elle, se déployait avec une vigueur croissante. Je ne parle pas du général Prim, qui, partant de Cadix avec quelques frégates, allait longer la côte et paraître à Carthagène, à Valence, à Barcelone, sans trouver l'occasion d'une action sérieuse. Dans l'Andalousie même, le général Serrano, resté du premier coup maître de Cadix et de Séville, n'avait pas d'abord de grandes difficultés à vaincre. Secondé par Caballero de Rodas, Izquierdo, Salazar et quelques autres, il organisait son armée, qui comptait une dizaine de mille hommes, et il la poussait sur Cordoue. En quelques jours, à vrai dire, l'Andalousie tout entière était à la révolution, une révolution qui avait pour elle non-seulement l'impulsion de tous les ressentimens coalisés, la complicité de tous les instincts comprimés, la séduisante apparence d'un mouvement libéral, mais encore des forces régulières assez sérieuses pour soutenir une campagne. Et pour faire face à cette révolution grandissante, dont le souffle commençait à remuer l'Espagne au nord comme au midi, que restait-il? Un gouvernement doutant de lui-même, usé par les excès de réaction et les caprices de cour, un pouvoir coupé en deux au moment du danger, n'étant ni tout à fait à Madrid ni tout à fait à Saint-Sébastien, une reine perdue dans l'opinion qui avait l'air de fuir le combat, et un premier ministre sans collègues, sans alliés, arrivant tardivement sur un terrain miné de toutes parts.



Rien certes n'était plus embarrassant que le rôle du général Concha. Pendant huit jours, le nouveau président du conseil fut tout à Madrid, dictateur, ministre universel. A son arrivée, sa première pensée avait été de chercher des collègues, de former une apparence de gouvernement; il avait songé au vieux marquis de Miraflores, qui avait tout au moins de bonnes intentions. On n'eut pas de peine à lui faire comprendre que le temps du marquis de Miraflores était passé, qu'en ces quelques jours tout avait changé de face, même à Madrid, où une junta révolutionnaire se tenait déjà prête, et il s'aperçut bien vite qu'il y avait moins à faire de la politique qu'à combattre. Il organisa le combat, distribuant de grands commandemens, plaçant son frère, le marquis del Duero, à Madrid, envoyant le général Eusebio Calonge du côté de Santander, qui s'insurgeait, Pezuela dans la Catalogne, où tout était à craindre, le marquis de Novaliches vers l'Andalousie avec une petite armée ramassée en toute hâte pour faire face au gros de l'insurrection. Le général Concha fit ce qu'il put, et son malheur était de ne rien pouvoir, parce qu'en réalité il ne tardait pas à sentir lui-même que tout s'en allait, qu'on serait bientôt peut-être trop heureux de faire la part du feu. Placé entre la reine, dont il tenait son autorité, et une insurrection dont il ne pouvait méconnaître la puissance, il se voyait réduit, pour ne pas laisser échapper un reste de pouvoir, pour maintenir Madrid, à entrer directement ou indirectement en pourparlers avec les chefs révolutionnaires, et son langage trahissait ses embarras. Son but unique paraissait être d'éviter une défaite trop signalée, et, selon une expression singulière de la *Gazette officielle* au sujet d'une tentative de la marine sur les côtes de Galice, de ne pas laisser *décider* isolément « des questions où devaient intervenir l'esprit du pays et la force de l'armée, » c'est-à-dire que par ces paroles le général Concha semblait se placer à moitié sur le terrain de l'insurrection.

A Saint-Sébastien, où la reine était restée, c'étaient d'autres agitations, d'autres incertitudes, où cette malheureuse royauté se perdait mille fois plus sûrement que dans un combat. La souveraine, surprise par une révolution dans un coin des provinces basques, ne savait plus ce qu'elle devait faire. Fallait-il partir? fallait-il rester? Deux ou trois fois par jour, le train royal chauffait ou éteignait ses feux, selon le langage du télégraphe. La reine ne pouvait se décider ni à partir pour Madrid, au risque d'avoir à plier devant une insurrection triomphante, ni à ramener toutes ses forces dans le nord pour reprendre une lutte à outrance et sans concessions. C'est qu'au fond il y avait là une de ces questions intimes qui ont joué un si grand rôle dans la révolution espagnole. Sans nul doute la reine

pouvait partir pour Madrid, rien ne s'y opposait, la route était encore libre devant elle; seulement, et c'était ici le sentiment de tous ceux qui s'intéressaient encore à l'avenir de sa couronne et de sa dynastie, c'était l'avis du général Concha, sinon une condition expresse posée par lui, Isabelle II devait revenir à Madrid seule, sans un entourage compromettant, surtout sans son intendant, un de ces personnages qui fleurissent tout exprès pour orner les décadences monarchiques, sur qui semblent se résoudre les orages de tout un passé. Voilà ce qui révoltait la reine. Elle ne voulait en vérité rien entendre, comme si M. Marfori eût été la monarchie. Un des hommes que le général Concha avait compté faire entrer au ministère avec lui, M. Alejandro Castro, se trouvant à Zaraus, non loin de Saint-Sébastien, se rendait auprès de la reine; lui aussi, il l'engageait à partir, mais à partir seule; Isabelle lui répondit brusquement, à ce qu'il paraît, qu'elle n'avait pas besoin de conseils. — « Alors, reprit le ministre en expectative, votre majesté n'a pas besoin de conseillers, et je puis retourner à Zaraus. » Cédant à un instinct de fierté, la souveraine espagnole ne voulait pas avoir l'air de confirmer les rumeurs publiques en se courbant devant elles et en partant seule, comme si elle ne les confirmait pas tout aussi bien en restant. Cela voulait dire qu'après l'heure des difficultés l'heure des impossibilités arrivait. Isabelle II ne se croyait pas encore en cette extrémité; elle espérait sortir de cette crise comme elle avait fait d'autres fois, et elle ne voyait pas même le changement de sa fortune dans la froideur des visages. « Que veut-on de moi? disait-elle à un personnage qui venait de Madrid; je ne puis pourtant pas céder devant des rebelles, je ne puis leur accorder ce qu'ils demandent. — Votre majesté se fait illusion, répliqua l'interlocuteur avec franchise; les rebelles ne lui demandent plus rien, ils ne lui demandent que de s'en aller. »

C'était caractériser d'un mot une situation que les événemens seuls pouvaient dénouer, et ces événemens, c'est en Andalousie qu'ils pouvaient éclater d'une heure à l'autre. Ce qui se passait dans le reste de l'Espagne n'avait pour le moment qu'une importance secondaire. Calonge reprenait Santander de vive force sans que cela décidât rien. Pezuela promettait de contenir la Catalogne; il le pouvait, il avait assez de troupes fidèles pour ne pas craindre de simples bandes. En Andalousie seulement, il y avait une armée sérieuse commandée par des chefs exercés et attendant à la hauteur de Cordoue le marquis de Novaliches, qui s'avancait à sa rencontre. Si Pavia gagnait une victoire, on n'était pas au bout sans doute, la reine elle-même avait peu de chances de garder sa couronne; mais la dynastie pouvait peut-être se sauver par quelque transaction. Si

Pavia était battu par Serrano et ses lieutenans, c'était la dernière espérance qui s'en allait. Le 28 septembre, les deux armées se heurtaient au pont d'Alcolea, sur le Guadalquivir, à quelques lieues de Cordoue. Le marquis de Novaliches fut battu, horriblement blessé au plus épais de la mêlée, et tout fut perdu, si bien perdu que ni à Madrid, ni à Saint-Sébastien, on ne songea plus à prolonger la lutte, quoique les partisans d'une résistance désespérée parlassent encore de s'enfermer à Pampeïune. Tout était bien fini, la révolution l'emportait.

Un double spectacle aussi instructif que saisissant se déroulait alors en Espagne. D'un côté, une reine vaincue et humiliée se trouvait réduite après trente-quatre ans de règne à n'être plus en sûreté dans son dernier asile. Certainement elle avait été populaire autrefois, maintenant elle se voyait abandonnée, et autour d'elle les hostilités, enhardies par la victoire de l'insurrection, commençaient à murmurer. Elle n'était plus la reine que pour ses serviteurs. Il ne lui restait plus, si elle voulait échapper au réseau révolutionnaire qui pouvait l'envelopper, qu'à se hâter de gagner la France, et, en allant au chemin de fer qui allait l'emporter, elle pouvait voir encore les guirlandes et les fleurs dont on avait orné la gare quand elle avait dû partir pour Madrid, et qui s'étaient flétries comme sa royauté. On suivait cette souveraine en fuite avec plus de curiosité que d'intérêt sympathique. Elle-même, émue et troublée, elle semblait ne pas comprendre ce qui lui arrivait. Après avoir épuisé l'affection populaire, Isabelle ne prenait guère le moyen de la regagner dans son malheur : elle s'en allait entre son confesseur et son intendant ! Je ne veux certes pas dire que la reine Isabelle n'eût fait tout ce qu'il fallait pour provoquer ces cruelles représailles de la fortune ; mais enfin, parmi ceux qui, au temps de ses prospérités, l'avaient le plus aidée à se perdre par les complaisances ou les violences de leur politique, beaucoup n'étaient pas là à l'heure des grandes misères de la chute, et parmi ceux qui maintenant la précipitaient du trône, la poussaient dans l'exil, plus d'un avait aspiré à ses faveurs et serait resté son complice, si elle lui avait donné le pouvoir, même sans s'inquiéter de la constitution. Tous étaient absens ou ennemis. Par une étrange combinaison de plus, cette dernière royauté bourbonnienne survivant en Europe revenait chercher asile au berceau de sa famille, au château de Pau, et à la première étape de l'exil, à une petite station de chemin de fer, elle était reçue par un Napoléon !

D'un autre côté, c'était la révolution triomphant partout. La victoire d'Alcolea, retentissant à Madrid, ne laissait au général Concha que le temps de partir en remettant le pouvoir à une junte révo-

lutionnaire toute préparée. Des juntes révolutionnaires, il en naissait de toutes parts, dans toutes les villes, maintenant que la royauté était vaincue. Peu à peu les généraux arrivaient à Madrid, Prim après Serrano, puis Topete, Caballero de Rodas, et chacun avait ses ovations, surtout Prim. La ville se pavaisait, s'illuminait, s'emplissait de joies, de musiques, de programmes de la régénération nationale, de cris contre les Bourbons. *A bas les Bourbons!* c'était le mot d'ordre dans cette confusion à la fois comique et sérieuse d'où sortait enfin un gouvernement provisoire dont les chefs étaient naturellement ceux qui avaient combattu. L'interrègne commençait. Quatre mois sont passés, et où en est-on aujourd'hui? Que va-t-il sortir de cette vaste incohérence où tout a été possible?

C'est là précisément le problème de cette révolution, légitime assurément comme protestation contre un système politique qui ramenait l'Espagne à je ne sais quel capricieux absolutisme, — énigmatique dans son but et dans ses aspirations, irrésistible le jour où elle s'est ouvertement déclarée contre un régime énérvé par ses propres excès, et à peu près impuissante jusqu'ici à s'organiser, à refaire un gouvernement. Aujourd'hui en effet, comme il y a quatre mois, bien plus qu'il y a quatre mois, tout est à reconstituer ou à régulariser; l'Espagne en est toujours à retrouver son chemin à travers l'obscurité qui s'épaissit. Elle a vécu, il est vrai; elle a eu sous forme de ministère un gouvernement provisoire qui a réussi avec beaucoup de bonne volonté à ne pas se décomposer chaque jour, qui a fait des généraux et distribué des décorations, qui a proclamé des libertés et promulgué des lois, qui a supprimé des impôts et ouvert des emprunts; elle n'a eu pendant ce temps que deux ou trois insurrections sanglantes, l'une à Cadix, l'autre à Malaga, sans parler de cette effroyable scène de la cathédrale de Burgos, où un gouverneur en train de mettre la main de l'état sur des richesses d'église a été déchiré, mis en lambeaux par le fanatisme populaire. L'Espagne, j'en conviens, a vécu au milieu du déploiement de toutes les passions, elle a pu gagner ainsi le moment de la réunion d'une assemblée constituante; en est-elle beaucoup plus avancée? Sait-elle ce qu'elle sera demain? Ce ne sont pas cependant les difficultés qui ont assailli la révolution espagnole à sa naissance; elle n'a eu presque qu'à paraître, elle n'a trouvé ni contestations méticuleuses au dehors, puisqu'elle a été reconnue tout de suite, même par le pape, ni résistances sérieuses à l'intérieur, où il y a eu au premier instant une de ces unanimités qui sont le miracle trompeur de ces heures de crise. Les difficultés qu'elle a rencontrées, qu'elle rencontre plus que jamais aujourd'hui, ne sont venues que d'elle-même, et elles devaient venir, parce qu'elles sont le résultat de toute

une politique qui était en germe dans le mouvement de septembre.

La révolution de 1868, avec ses apparences de force, portait en elle d'inévitables faiblesses. Et d'abord, qu'on le remarque bien, ce n'est pas le peuple qui l'a faite. Le peuple ne s'est montré réellement que quand tout a été fini. Depuis bien des années sans doute, il s'était détaché par degrés de la monarchie d'Isabelle II; à Madrid surtout, il se montrait glacial, si ce n'est hostile, sur le passage de la reine. Il avait perdu l'affection et le respect pour cette royauté dont il a regardé l'effondrement avec une placidité sceptique; mais il n'avait ni la passion ni la claire intelligence d'un autre régime: il est resté passif. C'est donc une révolution militaire accomplie par des généraux disposant un jour d'une partie de l'armée, et ce fait seul créait d'avance un péril permanent au nouvel ordre de choses en le livrant à la fatalité traditionnelle des prépondérances et des antagonismes militaires. Toutes les autres insurrections avaient fait des capitaines-généraux ou maréchaux, celle-ci a fait le sien, c'est Prim. Serrano et Prim étaient-ils de bonne intelligence? s'entendraient-ils longtemps? lequel des deux aurait le plus d'ascendant sur l'armée? C'était toute la question, comme au lendemain de 1854 on s'était demandé si Espartero et O'Donnell étaient d'accord. Il est bien certain en effet que sans Prim et Serrano la révolution n'aurait pas existé, et si depuis ils n'étaient pas restés ou si ils n'avaient point paru rester unis, si leur union n'avait pas été la garantie de la fidélité de l'armée, il est telle circonstance où une simple sédition aurait pu devenir une révolution nouvelle.

Une autre des faiblesses originelles du mouvement de septembre, c'est qu'il était le résultat d'une coalition où des nuances d'opinion, des partis divers, mettaient en commun leurs ressentimens et s'alliaient pour renverser une monarchie sans être convenus de ce qu'ils feraient le lendemain, en gardant au contraire leurs arrière-pensées. Les chefs de l'*union libérale*, les progressistes, les démocrates, étaient également victorieux, et se disputaient naturellement la victoire. De là le caractère du gouvernement provisoire, curieuse image de cette situation. L'*union libérale* avait pour représentans Serrano, Topete, M. Adelardo Lopez de Ayala, M. Lorenzana, un publiciste distingué qui devenait ministre des affaires étrangères; les progressistes comptaient le général Prim au ministère de la guerre, M. Sagasta à l'intérieur, un ancien député, M. Ruiz Zorrilla, au *fomento*, un économiste un peu radical, M. Figuerola, aux finances. Le parti démocratique n'avait pas de place dans ce ministère dictatorial, mais on lui assurait sa part en faisant l'un de ses chefs les plus éminens, avocat et orateur passionné, M. Nicolas Rivero, le premier alcade de Madrid, et on lui donnait un gage bien plus grave encore

en écartant toute décision sur la forme de gouvernement, de sorte que l'Espagne se trouvait entre la monarchie qui venait de tomber, une monarchie nouvelle qu'elle ne connaissait pas, et la république, qui cherchait à se glisser entre les deux. C'était une combinaison merveilleuse fondée sur une neutralisation complète de toutes les idées et de toutes les forces avec des généraux pour arbitres ou pour dominateurs. Ces complications mêmes, il est vrai, auraient dû conduire à la seule solution décisive, à l'élection immédiate d'une assemblée par le suffrage universel, qu'on avait promis. Malheureusement les vainqueurs de septembre, au premier moment, n'avaient pas une confiance entière dans le suffrage universel. Les uns craignaient qu'il ne fût absolutiste, les autres craignaient qu'il ne fût républicain, et d'un commun accord on éloignait le plus possible les élections. A défaut de cette réunion immédiate des cortès, il y avait encore un moyen de trancher la première de toutes les questions, celle de la monarchie ou de la république, c'était d'appeler le pays à se prononcer directement par un plébiscite. Cette idée était venue à quelques esprits, et M. Olozaga en était, je crois, le partisan zélé; mais les démocrates s'indignaient aussitôt de ce qu'ils appelaient une surprise, ils menaçaient de rompre l'alliance. L'idée du plébiscite était abandonnée, et c'est ainsi que dès le premier jour on se trouvait lancé dans l'imprévu et dans l'indéfini avec un gouvernement qui pouvait tout, mais à la condition de laisser tout faire. C'est ainsi que cette révolution de 1868, puissante pour détruire, pour déchaîner toutes les questions, a gardé fatalement dans ses actes et dans ses allures la marque des confusions d'où elle est née. Elle a été à la fois audacieuse et incertaine.

Ce serait un soin inutile d'aller se perdre dans les détails de tout ce qu'a fait le gouvernement. Depuis quatre mois, l'Espagne a été livrée à l'expérimentation particulière du ministre de l'intérieur, M. Sagasta, — du ministre des finances, M. Figuerola, — du ministre de *fomento*, M. Ruiz Zorrilla, — hommes distingués, mais plus que novices, qui se sont agités de leur mieux, et ont remué les finances, l'administration, l'enseignement, les travaux publics, sans rien résoudre. Allons droit aux traits essentiels et aux conséquences de ce règne du provisoire.

La vie de l'Espagne pendant ces quatre mois, à vrai dire, se résume dans une question qui domine toutes les autres, celle de la république ou de la monarchie. Cette question existait-elle réellement lorsqu'on a fait la révolution? On n'en croit rien en Espagne, on est même persuadé, pour ne citer qu'un fait, que, si le soir du combat d'Alcolea le duc de Montpensier se fût trouvé là, il eût été proclamé roi instantanément par l'armée victorieuse, et il eût été

facilement accepté par le pays comme le chef désigné d'une monarchie libérale. L'erreur des chefs de la révolution, devenus bientôt les chefs du gouvernement, ce n'est pas sans doute de s'être abstenus d'enlever un dénouement par surprise, comme ils le pouvaient, c'est de n'avoir pas eu dès le premier moment une pensée avouée, c'est d'avoir favorisé par leur attitude une confusion redoutable, c'est enfin d'avoir laissé s'étendre sur le fait même du maintien de la monarchie un doute qui n'existait réellement que sur le choix du prince qu'on appellerait à ceindre cette couronne momentanément tombée dans la poussière. Ils étaient certainement tous monarchistes au fond, ces hommes qui venaient de faire une révolution, et dans toutes les occasions, après comme avant leur entrée au gouvernement, ils le disaient. Ce n'était pas Serrano qui pouvait passer pour un fauteur de république, et Topete n'était pas un royaliste moins décidé que le duc de La Torre. M. Olozaga, à sa rentrée en Espagne, n'hésitait pas à proclamer hautement ses opinions monarchiques dans des réunions de Madrid et de Guadalajara. Prim lui-même, le plus suspect d'ambition personnelle, avait des idées absolument semblables, et ceux qui ne le croyaient pas ignoraient que pendant deux ans de conspiration il avait résisté toujours au parti démocratique, qui ne voulait pas que la monarchie figurât dans les programmes révolutionnaires. C'était lui qui l'un des premiers, dans une correspondance assez excentrique, écrivait en France que, « pour établir la république, il fallait des républicains, » et qu'il n'y en avait pas assez en Espagne. Il y a mieux, quelques-uns des démocrates les plus distingués, M. Rivero, M. Cristino Martos, M. Becerra, agissant en politiques plus qu'en théoriciens, se ralliaient à la monarchie comme à une nécessité du moment. Pour tous, la royauté, une royauté parlementaire et libérale bien entendu, sanctionnée par un vote national, ne répondait pas seulement à la situation intérieure de l'Espagne; elle était une garantie devant l'Europe. C'était le gage de l'affermissement des conquêtes légitimes de la révolution.

Où donc était la difficulté? Ils étaient tous d'accord sur la nécessité de la monarchie; mais ils ne s'entendaient plus sur les moyens de refaire cette monarchie et sur le prince qu'on choisirait. Dans le premier moment, toutes les candidatures éclataient à la fois : celle du roi dom Fernando de Portugal, dont M. Olozaga restait le promoteur persévérant, celle d'un prince italien ou du prince Alfred d'Angleterre, celle d'Espartero lui-même, que certains progressistes mettaient en avant, celle du duc de Montpensier, qui avait plus d'un partisan dans le gouvernement. Les unes étaient sérieuses, les autres n'étaient guère qu'une fantaisie d'imagination des chercheurs

de candidats. Et comme on n'était pas d'accord sur le choix d'un prince, comme on ne voulait pas, d'un autre côté, rompre avec les républicains par un appel immédiat à la nation, on prenait le parti, au sein du gouvernement, de ne rien faire, de s'engager à ne prononcer pour l'instant aucun nom, d'ajourner les décisions suprêmes, c'est-à-dire que, pour s'épargner d'aborder de front une difficulté épineuse par le choix d'un candidat, on livrait la question même de la monarchie à l'imprévu d'un provisoire indéfini, on abandonnait le pays à toutes les excitations, à une incertitude agitée au milieu d'une révolution qui soulevait à la fois tous les problèmes, qui mettait sur son programme toutes les libertés, et au premier rang la plus précieuse assurément, mais aussi la plus propre à émouvoir les passions, la liberté religieuse. Le résultat le plus clair de ce système évasif, qui a été la seule politique du gouvernement provisoire de Madrid, c'est que la porte restait ouverte à toutes les combinaisons, à toutes les prétentions, et par le fait il n'y avait que deux partis, fort opposés d'ailleurs, à qui pouvait profiter ce règne de l'ambiguïté dans toutes les affaires de l'Espagne.

C'est ce qui est arrivé en effet, et si l'Espagne n'a pas sombré dans la guerre civile, ce n'est pas en vérité qu'elle n'ait été plus d'une fois sur le bord. D'un côté le parti carliste, après une longue éclipse, a reparu de nouveau; il a retrouvé avec ses espérances un jeune chef qui ne demande pas mieux que d'aller chercher une couronne vainement disputée autrefois par son aïeul don Carlos. Le parti carliste n'a pas sans doute beaucoup de chances par lui-même, il a celles qu'on lui donnera par l'impuissance ou par l'excès des décevantes agitations, et dans tous les cas il a repris assez de vie pour devenir une menace, peut-être pour tenter le combat. Mais ce qu'il y a de plus sérieux et de plus significatif dans les conditions nouvelles créées par la révolution de septembre et par la politique du gouvernement provisoire espagnol, c'est l'importance croissante qu'a prise le parti démocratique depuis quatre mois.

Chose curieuse que le progrès soudain et retentissant de cette opinion nouvelle en Espagne! Il n'y a pas bien longtemps encore, le parti démocratique existait à peine, au moins comme parti politique, et même les gouvernements, par une de ces puérités qu'ils croient toujours efficaces, lui refusaient le droit de se dire démocratique, sous prétexte que la constitution ne le permettait pas. C'était par le fait moins un parti qu'un petit groupe réunissant quelques esprits jeunes et ardens nourris de l'histoire révolutionnaire française, des théories du radicalisme économique et des doctrines socialistes. Il se développait déjà obscurément, il se recrutait dans les universités, envahies depuis quelques années par la



philosophie allemande et devenues des foyers de propagande intellectuelle; il avait des journaux, *la Discussion*, *la Democracia*, où il soutenait des idées fort nouvelles en Espagne avec un éclat inattendu, et il commençait surtout à faire irruption dans la politique, à prendre l'allure d'un parti d'action. Sans se subordonner aux progressistes, qu'il dépassait par ses tendances, déjà il entrait avec eux dans l'insurrection de 1866; il apparaissait en un mot comme un élément nouveau dans la politique, comme un allié nécessaire dans les révolutions qui pourraient s'accomplir; mais enfin, au moment même de la dernière insurrection, c'était encore une petite minorité qui semblait peu en mesure d'exercer sur les événemens une influence décisive. Aujourd'hui, on n'en peut plus douter, il est devenu assez puissant pour tenir en échec le gouvernement, même pour lui livrer bataille, et il a pesé sérieusement sur les élections. Il a pris de toute façon une importance réelle. Est-ce par la popularité de ses idées, par suite du progrès des opinions républicaines en Espagne? Le parti démocratique s'est scindé, il est vrai, et une fraction conduite par M. Rivero est allée vers la monarchie; mais ce que je veux remarquer ici comme le phénomène caractéristique de ces derniers mois, c'est le progrès du groupe républicain pur, qui n'a pas suivi M. Rivero, qui est resté indépendant, poursuivant plus que jamais la réalisation de ses idées.

Le parti républicain a grandi tout à coup par un ensemble de circonstances qui devaient merveilleusement le servir, et la première de toutes ces circonstances a été la politique même suivie par le gouvernement. S'il n'a pas été l'acteur le plus décisif de l'insurrection de septembre, il était après tout le plus logique dans cette révolution qui commençait par renverser une monarchie sans avoir à offrir à l'Espagne une monarchie nouvelle représentant ses libérales aspirations. Rien ne pouvait lui être plus favorable que cet état d'incertitude où la royauté n'existait plus, où survivait seule une république de fait. La difficulté de choisir un prince, les antagonismes qui veillaient autour de ce trône vide, tout cela faisait sa force, et plus le provisoire se prolongeait, plus il avait le temps de remuer le pays, de faire briller à ses yeux tous ces programmes de république fédérale, de liberté universelle, de diminution des impôts, d'abolition du recrutement militaire. Le général Prim avait dit : « Pour faire une république, il faut des républicains... Dans notre situation actuelle, rien n'empêche cette fraction de l'Espagne de propager librement ses idées, et si elle arrive à convaincre la nation de l'excellence de ses doctrines, celle-ci satisfera ses aspirations... » Les républicains ont relevé ce défi, et ils ont répondu par l'agitation, par des manifestations auxquelles on n'avait à opposer qu'une volonté nationale problématique. Une

autre raison a fait le succès du parti républicain, c'est qu'en définitive, au milieu des anciennes opinions usées par bien des luttes, il a la jeunesse, la vitalité et les illusions de ceux qui n'ont pas passé au pouvoir; il a le talent aussi. Un de ses plus brillants adeptes, ancien professeur de l'université de Madrid, M. Emilio Castelar, avec sa fougueuse imagination, son esprit facile et ses dons aimables, est peut-être un des hommes les mieux faits pour entraîner les masses; il a l'éloquence la plus séduisante au service d'un vrai fanatisme pour la république. Un des jeunes démocrates les plus sérieux et les plus convaincus, M. Pi y Margall, est aussi un des plus remarquables publicistes de l'Espagne; il porte dans le développement des idées radicales une énergie contenue, une singulière fermeté d'esprit et une tranquille prévoyance. Je ne parle que des principaux; le talent aide à la fortune des partis.

Une dernière circonstance toute locale enfin a merveilleusement favorisé les propagandes républicaines dans deux des plus importantes provinces de l'Espagne, en Catalogne et en Andalousie. Les ouvriers catalans sont depuis longtemps acquis aux opinions démocratiques; ils sont intelligents et jaloux de leurs droits, qu'ils défendent par de nombreuses et fortes associations; mais jusqu'ici, renfermés uniquement dans la sphère industrielle, ils avaient résisté aux avances du parti républicain. Depuis la dernière révolution, ils n'ont plus hésité, et ils viennent de le prouver dans les élections. En Andalousie, c'est une tout autre cause. Ici, il ne faut pas l'oublier, la constitution sociale est très particulière. La grande propriété existe encore comme elle existait autrefois, et elle est organisée de telle façon que les paysans sont de véritables serfs. Plus d'une fois de grands propriétaires, et entre autres le duc d'Ossuna, ont essayé d'entrer dans une voie de réforme, ils ont voulu donner aux paysans des lots de terre moyennant une redevance. Les paysans andalous sont très avancés, ils veulent tout simplement qu'on leur donne la propriété des terres. De là des habitudes ou des instincts de socialisme tout pratique qui éclatent à chaque révolution et qui livrent les populations aux propagandes républicaines, parce qu'elles voient dans la république le partage des terres. Que le parti démocratique, servi par toutes ces circonstances, enhardi par l'indécision publique, un peu enivré aussi du bruit qu'il faisait, se soit cru un instant tout près de la victoire et qu'il ait tenté de l'emporter par un dernier effort, cela n'est plus douteux aujourd'hui. C'est lui qui au mois de décembre a fait les insurrections de Cadix et de Malaga. Il avait compté sans l'armée, il a été battu. Il n'est pas moins vrai qu'il avait fait acte de force, que le lendemain encore il obtenait près de quatre-vingts élections au scrutin d'où sortait l'assemblée constituante, et, dernier détail à noter, le chef

même de l'insurrection de Cadix, M. Fermin Salvochea, était élu. Le parti républicain a donc grandi singulièrement dans ces quatre mois. Il ne faudrait cependant rien exagérer : ces succès n'ont qu'une valeur relative, ils tiennent moins à la force intime du parti qu'à un état exceptionnel du pays, aux faiblesses d'un gouvernement divisé, à un embarras universel. Les républicains les plus sérieux ne se font pas trop d'illusions, ils comprennent ce que cette apparente extension a d'artificiel et de précaire, ils n'ignorent pas que ceux qui ont acclamé hier la république dans les élections acclameront aussi bien un roi demain. La république en Espagne a contre elle pour le moment une terrible chose : sans être assurée de vivre par elle-même, elle peut être le plus court chemin pour arriver à l'absolutisme à travers les agitations sanglantes d'une guerre civile qu'elle précipiterait probablement, et je me souviens de ce que me disait au mois d'octobre un des Espagnols les plus sensés, les plus judicieux. Il mesurait l'avenir de l'Espagne à un thermomètre singulier, quoique très sûr, celui de l'ordre et du désordre. « Si nous restons à une bonne température, nous pourrions choisir ce qui nous conviendra. Si le désordre chauffe la température, si le thermomètre monte, nous irons au duc de Montpensier; s'il monte encore, nous reviendrons peut-être au prince des Asturies, et s'il monte tout à fait, qui sait si nous n'irons pas jusqu'à don Carlos? »

Toute la question est là. La république est une expérience qui peut coûter cher et conduire loin. L'assemblée constituante espagnole a maintenant le problème devant elle, et la majorité sortie des élections, quelque bariolée qu'elle soit elle-même, ne laisse guère de doutes sur les préférences intimes du pays; mais ici reviennent toutes les difficultés du choix d'un roi, si on refait une monarchie. Ces difficultés sont grandes, il est vrai, elles n'ont pas diminué beaucoup depuis le premier jour; seulement sous ce rapport ces quatre mois ont produit un résultat d'une autre sorte. Ils ont un peu éclairci les situations, montré ce qui pouvait être possible et ce qui était impossible. Ainsi une des candidatures qui auraient eu le plus de chances, celle du roi dom Fernando de Portugal est passée désormais au nombre des rêves. Dom Fernando ne sera pas roi d'Espagne, on ne le croit plus du moins, parce qu'il ne le veut pas, parce que le roi son fils et le Portugal lui-même ne le veulent pas plus que lui, parce que cette candidature représente une idée qui se réalisera peut-être dans un avenir plus ou moins lointain, mais qui se heurte aujourd'hui contre toutes les incompatibilités. Que reste-t-il dès lors? Tout compte fait, il n'y a plus que deux candidatures possibles, celle d'un prince italien et celle du duc de Montpensier; mais en admettant même que le duc d'Aoste, puisqu'il s'agit de lui, pût accepter une couronne étrangère lorsque son frère, le prince Humbert,

n'a pas encore d'enfans, est-ce que la royauté d'un prince italien en Espagne ne serait pas une source de dangers pour les deux pays? L'Italie n'y gagnerait rien, la maison de Savoie elle-même n'y trouverait pas un avantage réel; elle s'exposerait uniquement à exciter ces ombrages, ces défiances, qui font l'embarras et souvent le péril des dynasties envahissantes. L'Espagne de son côté n'a rien à espérer d'une combinaison qui ne ferait que compliquer les relations des deux peuples en les plaçant tous les deux dans une position suspecte vis-à-vis de l'Europe. Et c'est ainsi que, par cette élimination qui s'accomplit lentement depuis quatre mois, on est ramené en face de la candidature qui semble avoir aujourd'hui le plus de chances au-delà des Pyrénées, celle du duc de Montpensier.

Elle est très vivement combattue, elle est très vivement soutenue aussi, cette candidature. Elle alimente depuis quelque temps toutes les polémiques, et elle va se présenter maintenant devant l'assemblée constituante avec la question même de la république ou de la monarchie. C'est après tout l'affaire de l'Espagne de se prononcer, de savoir à quel degré du thermomètre elle en est. Dans tous les cas, ce qui est pour elle une nécessité évidente, supérieure, c'est d'arriver enfin à clore ce provisoire où elle se débat depuis quatre mois, à constituer un gouvernement. On a parlé d'un directoire ou triumvirat, qui était particulièrement désiré par M. Rivero, parce que l'ancien chef du parti démocratique devait y figurer entre Prim et Serrano. Aujourd'hui ce triumvirat semble abandonné. Prim, qui avait d'abord caressé cette idée, ne se soucie plus de quitter le ministère de la guerre, et Serrano se soucie encore moins de se voir enfermé dans ce tête-à-tête avec Prim, fût-ce en ayant M. Rivero pour intermédiaire. C'est dire que les divisions intimes qui ont paralysé pendant quatre mois le gouvernement de Madrid sont loin d'avoir cessé; elles sont dans la nature des choses, et c'est pour cela que l'Espagne a un intérêt plus direct, plus pressant, à régler sa propre destinée. Le vrai danger serait que l'assemblée constituante, dans ces conditions exceptionnelles d'un interrègne où elle se trouve placée, passât six mois ou un an à voter une constitution avant de se prononcer sur le gouvernement définitif du pays. Pendant ce temps, tout s'aggraverait rapidement, et l'Espagne, au lieu de retrouver la paix dans des institutions libérales, n'aboutirait qu'à de nouvelles incertitudes qui feraient d'une révolution avortée le commencement de révolutions sanglantes.

CHARLES DE MAZADE.

---

---

# LA SERBIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

---

## IV.

MILOSCH OBRENOVITCH, PRINCE DES SERBES.

---

« Oui, mon père a commis de grandes fautes pendant son règne de vingt-cinq ans. Il a des vices plus qu'un homme n'en a d'ordinaire : c'est possible;... mais le prince Milosch est un grand homme, il s'est placé au rang des plus célèbres héros de notre histoire ancienne et moderne, et il n'est pas moins habile politique qu'administrateur intelligent. » Ce jugement que le prince Michel publiait en 1850, c'est-à-dire du vivant même de son père, l'histoire impartiale ne peut que le confirmer. A vrai dire, c'est le programme des tableaux que nous avons encore à retracer. Lorsque le prince Michel parle des fautes que le prince Milosch a commises pendant un règne de vingt-cinq ans, il n'y a rien là qui nous surprenne; se croire infallible, même sur un trône d'Orient, serait une prétention sottise que condamnerait la politique aussi bien que le bon goût. Il sied d'être modeste quand on est responsable, et partout de nos jours, proclamée ou non dans une charte, la responsabilité est de droit commun. Quant aux vices que le prince Michel consent à reconnaître chez son père sans croire pour cela manquer de respect à l'illustre vieillard, quant à ces vices plus grands ou plus nombreux qu'un homme n'en a d'ordinaire, j'imagine que le prince Michel n'avait pas exactement pesé la valeur de ses paroles; il voulait dire sans doute les emportemens d'un génie inculte obligé de recourir

aux ruses et aux violences du despotisme pour consolider l'affranchissement de son pays. Tel nous allons trouver Milosch, rusé, violent, tournant ou brisant les obstacles, procédant à une œuvre libératrice avec les allures d'un despote oriental, se faisant presque Turc pour arracher la Serbie aux Turcs, mais avec cela puisant dans sa patriotique ambition les conseils d'une politique profonde et les talens d'un organisateur consommé. Sur ce point même, nous pouvons en dire plus que le prince Michel. Quand le fils de Milosch écrivait les paroles que nous venons de citer, le fondateur de la dynastie des Obrenovitch avait été renversé du trône par une révolution; quelques années après, en 1858, une révolution nouvelle détrônait le fils de Kara-George, et la nation entière rappelait le libérateur de 1815. Cet élan unanime des Serbes ne contenait-il pas l'absolution de l'ancien despote et la reconnaissance éclatante des services qu'il avait rendus? Nous n'avons donc qu'à suivre les indications des événemens pour faire en toute sûreté la part du bien et celle du mal.

La carrière politique de Milosch se divise en quatre périodes. La première commence en 1813, au moment où Kara-George abandonne son poste, et finit en 1817, alors que la Serbie, sauvée de la ruine, arrachée à la mort par le dévouement et le génie du vainqueur de Poscharévatz, lui décerne une sorte de principauté idéale, je veux dire une principauté qui n'existe que dans le cœur des Serbes, puisque la Turquie ne la reconnaît pas encore. De 1817 à 1830, c'est la seconde période. En 1817, les représentans de la Serbie ont donné à Milosch le titre de *kniaze*; en 1830, la Turquie confirme ce titre et le déclare héréditaire dans la famille des Obrenovitch. La troisième période, qui s'ouvre à cette date, se termine par la révolution de 1839; Milosch, précipité du trône, a pour successeur un de ses fils, le jeune prince Michel, qui bientôt lui-même, victime de ressentimens implacables et d'intrigues ténébreuses, est remplacé par le fils de Kara-George, Alexandre Kara-Georgevitch. Enfin, après les seize années du gouvernement du prince Alexandre, le vieux Milosch, à soixante dix-huit ans, est rappelé de l'exil en 1858; avouant ses fautes, promettant de meilleurs jours, il revient, au milieu des acclamations populaires, prendre en ses mains vigoureuses encore les affaires de la nation serbe, et meurt deux ans plus tard (1860) sur le trône qu'il a fondé.

C'est la seconde de ces périodes que nous avons à raconter aujourd'hui. Dans une étude précédente, on a vu, de 1813 à 1817, éclater la figure extraordinaire de l'ancien porcher de la Schoumadia (1). D'abord soumis aux vainqueurs, car son premier devoir est d'empê-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier.

cher l'anéantissement de la patrie, il protège les Serbes en les contenant; puis, quand ce rôle est devenu impossible, quand il faut recommencer la lutte ou périr, il appelle la nation aux armes, se jette sur les Turcs, tantôt comme un chef de haïdouks, tantôt comme un général consommé, leur tue des milliers d'hommes, les frappe d'épouvante, les refoule dans les forteresses, finit par leur imposer la paix, et, dégageant le pays, obtient pour les Serbes le droit de vivre à leur guise, première condition de l'affranchissement complet qu'il ne cessera de poursuivre. Il y a désormais deux peuples en Serbie, — d'un côté les milices turques, occupant les principales villes et surtout les forteresses, — de l'autre la nation serbe, qui reprend possession d'elle-même du Danube aux Balkans et de la frontière bosniaque à la frontière bulgare. Les Turcs ont pour chef le pacha de Belgrade, vice-roi du sultan Mahmoud; le chef de la nation serbe est Milosch. Milosch n'était d'abord que le knèze d'une province, reconnu et même institué comme tel par le gouvernement turc; au mois de novembre 1817, les évêques, les knèzes, les kmètes, pour affermir son autorité dans la lutte qu'il soutient tous les jours contre le vice-roi de Belgrade, lui confèrent d'une voix unanime le titre de *kniaze*, c'est-à-dire de prince des Serbes. Ce vote du mois de novembre 1817 n'avait encore qu'une force morale, c'était une désignation et un vœu plutôt qu'une proclamation définitive; treize ans après, le titre idéal est devenu un titre réel, la principauté de Serbie est consacrée par un *hatti-chérif* de Mahmoud, la transmission du pouvoir est assurée aux héritiers de Milosch Théodorovitch Obrenovitch, et dans toutes les églises du pays serbe les cloches, condamnées au silence depuis la fuite de Kara-George, éclatent en joyeuses volées. Comment la principauté morale de 1817 est-elle devenue en 1830 une principauté effective? Tel est le sujet de notre étude.

## I.

Si le vote du mois de novembre 1817 ne donnait qu'un titre moral à Milosch Obrenovitch, prince des Serbes, ce titre aux mains d'un tel homme devenait immédiatement une force. Maraschli-Ali, toujours occupé à reprendre aux Serbes les concessions qu'il avait été obligé de leur faire, savait désormais que Milosch avait derrière lui tout un peuple. Le *tendeur de pièges* (1) toutefois ne se découragea point; il y avait encore parmi les Serbes tant d'intérêts troublés, tant de causes de dissension, c'est-à-dire tant de moyens de

(1) C'était, on l'a vu précédemment, le nom que les Turcs donnaient au rusé Maraschli.

créer des embarras à Milosch et d'intervenir à propos pour tout bouleverser ! C'est précisément sur ces désordres intérieurs que se porta tout d'abord l'activité du prince. D'énergiques et promptes mesures supprimèrent le brigandage. — Protéger les labours du paysan et empêcher les bandits de déshonorer ce nom de *haidouk* illustré dans les guerres nationales, c'était d'un seul coup servir deux fois la Serbie. — D'autres abus qui semblaient consacrés aussi par une pratique séculaire furent déracinés avec la même vigueur. On cite au premier rang le vestige le plus odieux et le plus tenace de l'antique barbarie, le rapt des jeunes filles. Lorsqu'un jeune homme, désirant épouser une jeune fille riche, pressentait un refus des parens, il rassemblait ses compagnons, préparait une embuscade, et enlevait la malheureuse enfant quelquefois plus morte que vive. Souvent, pour s'assurer sa proie, le ravisseur ne reculait devant aucun attentat. On trouvait toujours des prêtres avilis qui prêtaient leur ministère à ces violences, et, dans une vue d'intérêt sordide, célébraient le mariage malgré les protestations de la victime. Milosch décida que tout auteur ou complice d'un tel crime serait puni de mort; quant au prêtre, il était suspendu de ses fonctions et condamné en outre à une peine corporelle. Cette législation nouvelle exigeait un changement dans l'administration de la justice. Pour la pleine efficacité des lois qui devaient réformer les Serbes, c'était au prince des Serbes, et non au pacha de Belgrade, d'en poursuivre l'application. Milosch s'attribua donc, au nom de l'intérêt commun, ce droit de prononcer la peine capitale que les traités récents avaient réservé au pacha. Il augmenta aussi les attributions du tribunal suprême, qui, sous le titre de *grand tribunal national* (*veliki-narodni-soud*), devint une sorte de conseil d'état. Du haut en bas de l'échelle, l'administration intérieure et l'administration judiciaire furent solidement organisées. Le pays, selon les traditions séculaires, avait été divisé de nouveau en provinces et en districts; dans chaque chef-lieu de province, Milosch établit un oberknèze et un tribunal provincial, dans chaque district un knèze, dans chaque village un kmète. En réprimant le brigandage et les rapt, il avait voulu enlever aux Turcs tout prétexte de s'immiscer dans les affaires du peuple serbe; en assurant par ses officiers civils l'équitable répartition de l'impôt et par ses magistrats le prompt règlement des procès, il délivrait ses compatriotes de la justice musulmane. Même dans les contestations entre chrétiens et Turcs, le mussélim n'avait plus de rôle à jouer; cité devant le tribunal ottoman, le chrétien faisait défaut, et le Turc était bien obligé de s'adresser au tribunal serbe. Enfin, grâce aux vigilantes mesures de Milosch, les Serbes n'avaient plus à subir aucun



joug, ni le joug de la loi turque, ni le joug des milices musulmanes. Spahis et janissaires, naguère encore accoutumés à piller les habitans des villages, n'obtenaient plus rien qu'en payant; à la moindre menace, un signal éclatait, et les Serbes accouraient de tous côtés. On vit parfois des populations entières, la faux ou le bâton à la main, conduire aux autorités turques des pillards déjà énergiquement châtiés, et comme ces autorités avaient ordre de ne pas provoquer de soulèvement, il fallait bien que la justice suivit son cours.

Ainsi, dès les premières années de ce gouvernement issu de la volonté populaire, le prince des Serbes, non reconnu par Mahmoud, avait assuré l'indépendance de la Serbie sous les yeux mêmes du lieutenant de Mahmoud. On devine aisément la fureur concentrée de Maraschli-Ali; sentant qu'il n'était pas de force à lutter contre Milosch, il méditait de sinistres desseins. Milosch au contraire, plus actif que jamais, poursuivant son but sans se cacher, concevait chaque jour des ambitions nouvelles. Il voulait que l'indépendance de fait acquise au pays serbe fût confirmée par une décision du sultan. L'article 8 du traité de Bucharest contenait sur ce point des promesses qui n'étaient pas encore réalisées; Milosch ne l'oubliait pas, et, sans se hâter d'invoquer un acte dont le souvenir irritait le sultan, il se réservait de faire retentir ce nom à l'heure décisive comme une menace vengeresse. Au printemps de l'année 1820, il envoya deux députés à Constantinople pour obtenir de la Porte la nomination d'un commissaire impérial chargé de régler définitivement l'indépendance des Serbes. Milosch était si confiant dans la justice de sa cause, qu'il fit demander au pacha de Belgrade des lettres de recommandation pour ses députés. « N'y compte pas, répondit Maraschli-Ali; je ne me mêle plus de tes affaires. C'est en vain d'ailleurs que tu t'adresses à Constantinople. Puisque nos concessions ne font qu'augmenter les exigences des Serbes, la Porte est résolue à ne plus se montrer si généreuse. » En même temps le pacha ourdissait une conspiration pour se débarrasser de Milosch : il annonça aux chefs des milices turques, janissaires et spahis, que le prince des Serbes, non content d'avoir obtenu tant de privilèges interdits aux raïas, avait formé le projet de leur enlever leurs fiefs militaires, de les dépouiller de tous leurs biens, de chasser tous les Turcs du pachalik de Belgrade. Était-on sûr qu'un tel homme n'arracherait pas au divan quelque faveur nouvelle? Le plus court était d'en finir avec lui. Les négociations pendantes devant amener Milosch à Belgrade, les spahis convinrent de l'assassiner le jour où il entrerait dans la ville. Les dispositions étaient prises, les rôles distribués; si le complot échoua, c'est que Milosch fut prévenu. Des Turcs plus ou moins initiés à la conspiration eurent peur des con-

séquences terribles qu'elle pouvait entraîner, et en donnèrent avis au prince des Serbes.

Le commissaire impérial qui apportait la réponse du divan venait d'arriver en Serbie. — Partout, sur l'ordre de Milosch, on lui fit un accueil empressé. Le prince lui-même courut à sa rencontre, l'accompagna une partie de la route, et promit de le rejoindre à Belgrade. C'était le moment que les spahis attendaient pour assassiner leur ennemi. Milosch, averti à temps, s'établit aux environs de la ville avec une petite armée; outre les knèzes et les kmètes qui l'escortaient par honneur, un grand nombre de Serbes étaient accourus en armes pour défendre sa vie, qu'on disait menacée. Maraschli, un peu inquiet, le fit prier de ne pas introduire une telle foule dans les murs de Belgrade; comment loger et nourrir un si grand nombre d'hôtes sur lesquels on ne comptait pas? Milosch répondit simplement : « J'entrerai avec mon escorte ou je n'entrerai point. » C'était dire au pacha que ses complots lui étaient connus. Alors le pacha eut peur, des rapports bien exagérés lui affirmaient que l'escorte de Milosch montait à 10,000 hommes, il craignit que les Serbes, irrités de ses mauvais desseins et y voyant une cause de guerre, ne vinsent mettre le feu à Belgrade. Maraschli n'était plus si pressé de voir arriver Milosch. On convint que son frère Jovan le remplacerait. Ce fut donc Jovan qui, accompagné de 200 knèzes, entendit chez le pacha la lecture du firman impérial. Aux regards sinistres des Turcs, à l'accueil équivoque du pacha, ils virent bien que le danger était sérieux pour Milosch, s'il fût entré sans défiance.

Les dispositions du firman se résumaient ainsi : 1° le commissaire impérial, d'accord avec les knèzes, fixera le tribut payable à la Porte; 2° il n'y aura plus de mussélîms que dans les forteresses de la frontière autrichienne, tout le reste du pays sera enlevé à leur juridiction; 3° Milosch aura le titre de premier knèze, les Serbes demeureront comme leurs ancêtres les raïas du sultan, et seront tenus de fournir le nécessaire aux troupes impériales, soit qu'elles traversent le pays, soit qu'elles tiennent garnison dans les forteresses; 4° ce firman ne sera remis aux Serbes qu'à la condition pour eux de déclarer par écrit qu'ils sont satisfaits, et renoncent à toute autre prétention dans l'avenir. — Jovan et les knèzes n'ayant pas qualité pour accepter de telles conditions, il fallut que le commissaire turc vint trouver Milosch à Topchidéré. Dès que le prince des Serbes eut entendu les dernières lignes, il dit sans hésiter : « Je remercie le sultan de ses concessions; quant à déclarer que nous sommes satisfaits, et que nous ne demanderons plus rien, je ne le puis. Un peuple a toujours le droit de faire connaître ses vœux à Dieu et à son souverain; il est étrange et cruel de vouloir qu'il y

renonce. » — Le commissaire turc ayant demandé alors quelles étaient les exigences des Serbes : « Ils supplient, répondit Milosch d'une voix ferme, qu'on leur accorde les droits stipulés par le traité de Bucharest. »

Le moment était venu où le traité de Bucharest, d'abord si fatal aux Serbes, allait leur rendre de grands services. En 1812, quand l'Europe entière était engagée en de gigantesques conflits, les Serbes avaient été comme livrés par les diplomates russes aux ressentimens de la Turquie. On a vu que les droits stipulés pour eux à cette époque n'étaient assurés par aucune garantie immédiate, et que l'interprétation d'une clause fort équivoque avait amené une lutte où la Serbie aurait pu disparaître. Maintenant le peuple serbe avait surmonté un tel péril grâce à l'énergie de Milosch, l'Europe était tranquille, la politique russe veillait sur les contrées du Danube, l'application des principes formulés à Bucharest n'était plus réservée comme en 1812 aux commissaires de Constantinople, et quand Milosch invoquait tout à coup ce traité dont la Turquie avait si longtemps violé les prescriptions, ce nom devait retentir comme une menace. Le commissaire turc en demeura immobile de stupeur; on eût dit que la foudre l'avait frappé. Un appel au traité de Bucharest! un appel à la protection de la Russie! C'était par un *ultimatum* de cette nature que Milosch répondait aux libéralités du sultan. Confondu, atterré, le diplomate ottoman remonta à cheval, et partit pour Belgrade sans même prendre congé de Milosch. Quelques jours après, affectant de craindre pour ses jours s'il traversait la Serbie, il descendit le Danube, et gagna Constantinople par la Mer-Noire.

Est-ce à dire que Milosch fût sérieusement disposé à invoquer le secours des Russes? On retrouve ici un trait singulier que nous avons déjà rencontré dans l'histoire des Serbes au moyen âge, et qui reparaît de nos jours dans leur politique. Comme tous les peuples qui ont subi de grands désastres et qui sont encore environnés de périls, les Serbes ont un rare instinct de ce qui convient à leur fortune. Qu'on l'appelle comme on voudra, esprit politique, esprit de ruse et de savoir-faire, c'est l'arme de ceux qui ont leur vie à défendre. Les Serbes au moyen âge se servaient des Byzantins contre les Occidentaux et des Occidentaux contre les Byzantins; au XIX<sup>e</sup> siècle, ils se servent des Russes contre les Turcs, comme ils se serviraient à l'occasion des Turcs eux-mêmes contre les Russes. Ils ont leur but et ils y marchent, prenant pour cela tous les secours que la destinée leur présente, s'appuyant à gauche, s'appuyant à droite, avançant toujours. Ils savent très bien que les sympathies des Russes pour la cause serbe ne sont pas des sympathies désintéressées; ils en profitent et ils s'en défont. Est-ce ingratitude? Nul-

lement, c'est prudence et désir de ne pas être dupes. Ces dispositions si curieuses, finesse, souplesse, circonspection et prévoyance continuelles, éclatent dans la politique étrangère de Milosch. A ce point de vue, le prince des Serbes était bien le représentant de sa race. Un an après les événemens que nous venons de raconter, la révolution grecque mettait l'Europe entière en émoi (1821). Quelle occasion pour Milosch d'arracher au sultan les concessions qu'on lui refuse! Quelle occasion aussi de complaire à la Russie, de reconnaître les services qu'elle a rendus aux Serbes dans la première guerre de l'indépendance, d'en mériter de nouveaux pour l'avenir! Les hétaires helléniques, sous l'influence de la diplomatie russe, pressaient Milosch de donner le signal; on voulait que la Serbie, la Valachie, la Moldavie, tout le nord de l'empire enfin entreprît une insurrection formidable pendant que la Grèce se lèverait. Milosch examina la question de sang-froid, pesa le pour et le contre, essaya de pénétrer l'avenir, cherchant quelles seraient les conséquences de sa résolution; le bon sens lui dit que la cause des Grecs n'était pas celle des Serbes. Chose digne de remarque, un paysan illettré, un homme qui ne savait l'histoire de son pays que par les traditions des moines et les chants des poètes populaires, arrivait d'instinct à certaines vues que confirme la science la plus exacte. Qu'étaient-ce que les Grecs aux yeux de Milosch? Les ennemis des Serbes. Si la révolution grecque réalisait ses espérances, on verrait renaître un empire d'Orient, un empire qui regarderait la Serbie comme une de ses provinces, et deviendrait pour elle plus redoutable que la Turquie elle-même. Les Grecs n'étaient-ils pas, il y a cinq cents ans, les adversaires opiniâtres, les surveillans jaloux de la famille serbe? N'est-ce pas les Cantacuzène qui ont arrêté l'œuvre civilisatrice de Douschan? N'est-ce pas eux qui, dès le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, quatre-vingts ans avant la prise de Constantinople, appelaient les Turcs sur le sol européen pour tenir en échec *le tsar de Macédoine aimant le Christ*? La différence de religion entre les Turcs et les Serbes, jadis cause de tant de malheurs pour les raïas foulés aux pieds du musulman, tourne aujourd'hui au profit des Serbes; mieux leur vaut, dans l'état actuel de l'Europe, avoir à s'entendre avec les Turcs qu'avec une puissance de même religion. La Turquie est obligée à des ménagemens envers ses sujets chrétiens; un empire grec n'aurait à leur égard que des prétentions hautaines. Est-ce que les Grecs n'ont pas toujours affecté de méconnaître les efforts des Serbes, de les mépriser comme des barbares? Il s'agit, bien entendu, des hommes du Fanar, de l'aristocratie brouillonne et intrigante; rien n'égale leur arrogance quand ils parlent des Serbes. Un Serbe, un Bulgare, c'est même chose à leurs yeux, et on sait quel est leur dédain pour ces rudes et honnêtes populations de la

Bulgarie. Serbes et Bulgares, en 1821, paraissaient aux Grecs des instrumens tout prêts pour l'accomplissement de leurs desseins. On lancerait ces barbares comme une avant-garde, puis on verrait à quoi se décider, selon la tournure que prendraient les choses. Tel était le plan de 1821, le plan de ces princes du Fanar qui représentaient les intérêts grecs et la politique russe dans les provinces roumaines du Danube. Quand la véritable révolution grecque sera conduite par des héros, les choses changeront d'aspect; dans la première phase, les intrigues russes dominent tout, et c'est au milieu de ces intrigues que le prince Ypsilanti écrivit à Milosch pour le pousser à la révolte. Que fit Milosch? Il resta fidèle au sultan.

Les historiens qui ont accusé Milosch d'avoir trahi en cette circonstance la cause de la civilisation chrétienne ne me semblent pas avoir une juste idée des complications sans nombre de la question orientale. Les défenseurs du prince des Serbes n'ont pas de peine à le justifier. Outre les raisons qu'on vient de voir, on doit rappeler encore deux choses décisives, d'un côté la situation particulière de l'Autriche, de l'autre les négociations engagées entre la Porte et le prince des Serbes. L'Autriche, Milosch ne l'ignorait point, était singulièrement inquiète du mouvement de la Grèce, derrière lequel elle voyait s'agiter l'ambition moscovite; le soulèvement des Serbes, si Milosch eût consenti à en donner le signal, aurait entraîné les Serbes autrichiens, et de là des conflits inextricables où la Serbie, ayant tout à craindre, alliés et adversaires, ne pouvait que recevoir de mortelles blessures. Quant aux négociations pendantes avec le divan, il y avait là aussi de graves avertissemens pour Milosch. Après son refus d'accepter comme définitives les concessions partielles de Mahmoud, après cette scène si curieuse où le prince des Serbes, avec autant de courtoisie que de fermeté, avait invoqué subitement les stipulations du traité de Bucharest, il avait dû envoyer à Constantinople une députation nombreuse composée des principaux knèzes et chargée d'exprimer au sultan les vœux unanimes du pays. Or, l'insurrection de la Grèce ayant éclaté pendant que les députés de Milosch étaient en instance auprès du divan, leur position était devenue terriblement critique. Un firman de Mahmoud venait d'opposer aux projets de l'hétairie hellénique toutes les passions du fanatisme turc; déchaînée, ivre de fureur, la populace de Constantinople ne respectait rien. Les hôtels des ambassadeurs étrangers n'étaient plus des refuges. Le Fanar surtout, résidence des princes grecs, se trouvait exposé aux derniers périls. C'est de ce côté que demeuraient les députés serbes. Attaqués dans leur logis, sauvés à grand'peine par des janissaires commis à leur garde, ils furent conduits au patriarcat grec, et, le patriarcat ayant été à son tour assailli par l'émeute, on finit par les enfermer dans le sérail. — Enfermer,

c'est le mot propre. Les députés de Milosch n'étaient plus les représentans de la nation serbe; captifs dans leur prison splendide, gardés comme des otages, ils apprenaient chaque jour les massacres des chrétiens, et se demandaient s'ils n'étaient pas condamnés au même sort. Que Milosch donnât la moindre preuve de connivence avec les hétaires, les députés serbes, élite de la nation, étaient immédiatement sacrifiés.

Voilà sans doute des considérations qui suffiraient à expliquer la conduite du prince des Serbes, son refus très net de participer à l'insurrection de la Grèce, sa politique non pas seulement de neutralité, mais de fidélité à la Turquie, pendant que l'Europe entière prenait feu pour les klephtes et les pallicares. Eh bien ! il y avait chez Milosch un mobile qui prévalait sur tous les autres, et je ne mets pas en doute que les conceptions de son esprit ne fussent en cela parfaitement d'accord avec l'instinct populaire; ce mobile, c'était le désir de mener à bien les affaires de la Serbie par les moyens directs, de faire triompher sa cause sous son propre drapeau et non sous le drapeau d'une nation rivale. Son attachement à la Turquie ne signifiait pas autre chose. « La Turquie, semble dire le rusé politique, est notre sphère d'action; restons en Turquie pour profiter des fautes de la Turquie. Notre chemin est tracé, notre but est devant nous, le jour n'est pas loin où la Serbie aura reconquis son indépendance; ce serait folie de tout compromettre en allant courir les aventures. » Je ne sais s'il ajoutait dès lors que, la succession de l'empire ottoman pouvant s'ouvrir un jour, la Serbie n'avait qu'à grandir sur son propre terrain pour en recueillir sa légitime part. Il est certain du moins que ces idées lui sont venues par la suite, et nous croyons qu'aujourd'hui encore elles sont la préoccupation discrète, mais constante, de la politique serbe. Pourquoi donc Milosch en 1821 eût-il embrassé la cause de l'hellénisme? A chacun suffit sa tâche, comme à chaque jour suffit sa peine. L'Europe orientale est un vaste échiquier où sont engagées des parties très diverses; il faut jouer serré, si l'on ne veut pas être dupe. L'attitude que la Serbie a gardée dans cette crise mémorable me paraît faire honneur à la politique étrangère de celui que le vœu national appelait déjà Milosch Obrenovitch, prince des Serbes.

## II.

Il est impossible d'accorder les mêmes éloges à sa politique intérieure. C'est le despotisme que Milosch a établi dans le pays serbe, et trop souvent un despotisme à la turque. La violence, l'arbitraire, d'incroyables excès de pouvoir, des monopoles révoltans, des exactions monstrueuses, voilà ce que présente à nos regards son

administration. Ces violences ont excité des insurrections redoutables, et l'Europe a retenti des clameurs que des témoins indignés proféraient contre le tyran. C'est à ces invectives que répondait le prince Michel lorsque, tombé du trône sous le poids des ressentimens soulevés par Milosch, et avant d'y remonter pour y périr d'une mort tragique, il écrivait du fond de l'exil en 1850 : « Oui, mon père a commis de grandes fautes. » Comment donc ces fautes, comment ces crimes, qu'il est impossible de dissimuler, ont-ils pu être supportés aussi longtemps par une nation généreuse et fière qui venait de se retremper dans les plus héroïques épreuves? Comment a-t-on pu les oublier plus tard, et comment expliquer l'enthousiasme de la Serbie lorsque le vieux despote, après vingt ans d'exil, fut rappelé au pouvoir par les acclamations populaires? C'est que le despotisme de Milosch, au moment même où il paraissait le plus intolérable, était, je ne dirai pas justifié (il n'y a pas de justification pour de telles violences), mais rendu moins odieux par la situation et les besoins du pays. Milosch était véritablement l'homme nécessaire, et dans ses plus âpres fureurs il n'a jamais failli au rôle que lui assignait la destinée de ses compatriotes. Tyran jaloux, emporté, intraitable, oui, assurément, mais toujours tyran au service de l'indépendance nationale, voilà Milosch. L'unité de commandement était une question de vie ou de mort pour un état que menaçaient encore tant de périls; il brisa d'une main de fer tous ceux qui lui disputaient une parcelle de son autorité. A la dynastie qu'il fondait comme la sauvegarde de la patrie, il fallait de grandes ressources en argent afin d'accomplir son œuvre; il s'empara du commerce et gagna des millions. Dieu nous préserve de chercher des excuses au despotisme! Il faut reconnaître pourtant que la puissance et les trésors de Milosch ne furent pour lui que des moyens de reconstituer la Serbie, de relever après cinq cents ans de servitude le royaume de Douschan et de Lazare. Ses ennemis même lui doivent cette louange, qu'il a toujours confondu son intérêt propre avec l'intérêt de la patrie. Diabolique habileté, disent les uns; loyale inspiration, disent les autres! Qu'on explique le fait comme on pourra, on ne saurait le révoquer en doute. Voilà pourquoi les Serbes ont tant pardonné au premier des Obrenovitch.

Pour nous, observateur attentif et désintéressé, au moment où nous résumons sur le prince Milosch tant de témoignages divers, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que ce génie plein de ressources ait demandé à la terreur ce que lui eût accordé la confiance. Assurément ce serait chose puérile de porter nos délicatesses libérales dans l'histoire d'un peuple à peine échappé de la barbarie; cependant, si on se rappelle la beauté morale des poésies serbes, cet idéal de justice, cette fleur de dévoûment, tous ces

caractères d'une race pure et saine, on ne peut croire que le sentiment du droit ait fait défaut à cette société inculte. Puisque les Serbes ont oublié la tyrannie de Milosch en faveur de son patriotisme, avec quelle loyauté ils eussent soutenu le prince sorti de leurs rangs, s'il avait respecté les vieilles institutions communales ! La grande faute de Milosch, c'est sa défiance de son peuple et de lui-même ; il a cru qu'il avait besoin de confisquer toutes les franchises, de niveler tous les pouvoirs, afin d'asseoir plus solidement sa souveraineté, et il a manqué une merveilleuse occasion d'opposer la culture chrétienne à la tradition musulmane, c'est-à-dire la liberté à la servitude, la fécondité à l'inertie. Milosch à la tête de la Serbie telle qu'il l'a organisée ressemble trop à un pacha gouvernant son pachalik. D'abord, on l'a vu plus haut, voulant établir l'ordre au plus vite et enlever tout prétexte à l'intervention ottomane, il réorganise le pays sur le plan des coutumes séculaires. Il est le kniaze, le prince des Serbes ; au-dessous de lui sont les oberknèzes, puis les knèzes, puis les knètes, hiérarchie naturelle qui, du chef-lieu de province jusqu'au moindre village, maintient la justice et l'ordre, par conséquent la liberté. Bientôt cependant il trouve la distance trop faible entre le prince et les oberknèzes. Ce nom même de knèze lui déplait, comme renfermant une idée de commandement distinct, de souveraineté indépendante ; les knèzes ne seront plus que des agens rétribués par lui, qu'il institue ou révoque à sa guise. Il les appelle des capitaines, des surveillans. En un mot, les influences locales doivent disparaître pour ne laisser debout que la volonté du chef. Or, si la dictature offrait de réels avantages dans la situation incertaine que les événemens avaient faite au peuple serbe, combien de périls elle pouvait entraîner ! La dictature, qui fournit le moyen de concentrer les forces matérielles, détruit souvent la première des forces, l'union des cœurs, le dévoûment de tous à une même cause. Qu'arriva-t-il en effet ? Les knèzes, respectés par le prince, eussent été son plus ferme appui ; inquiétés, menacés, ou plutôt déposés à demi, ils murmurèrent, et le pacha de Belgrade n'eut point de peine à les soulever contre l'usurpateur.

Maraschli-Ali surveillait toujours Milosch, attentif à profiter de ses fautes. Cette fois le *tendeur de pièges* n'eut pas à faire preuve d'invention, le piège avait été préparé par le kniaze en personne. Au printemps de l'année 1821, les deux hommes les plus puissans et les plus riches de la Serbie après Milosch, Marko Abdullah et Stéphan Dobrinjatz, ourdirent une conspiration dont le but était le renversement du prince des Serbes. Maraschli n'avait eu qu'à leur rappeler ce qu'ils étaient naguère encore et à leur montrer ce qu'ils pouvaient redevenir. « Est-ce bien vous, leur disait-il, qui vous



laissez dépouiller de la sorte? Levez-vous, réclamez vos droits les armes à la main, tous les knèzes vous suivront. » Il leur promettait aussi l'appui des Turcs et la bienveillance du sultan. Marko Abdul-lah était oberknèze de la province de Poscharevatz, Stéphan Dobrinjatz occupait le même rang dans la province de Poretch. Si la conspiration eût éclaté à temps, elle eût pu causer de grands embarras à Milosch et de grands périls à la Serbie; c'était la guerre civile en présence des Turcs, qui ne cessaient de guetter leur proie. Heureusement un jeune chef, Milko, au lieu de céder aux suggestions des deux oberknèzes, leur reprocha de tels desseins comme un parricide, puis, montant à cheval, partit au galop pour tout révéler au prince. Les conspirateurs essayèrent vainement de le faire assassiner sur la route; il essuya des coups de feu sans recevoir de blessures graves, dispersa les assaillans, et arriva bride abattue à Kragoujevatz, où demeurait Milosch. C'était le 25 mars 1821. Le lendemain, les conspirateurs entraient en campagne; en même temps le pacha de Belgrade faisait savoir à Milosch que le peuple s'était soulevé contre lui dans les provinces de Poscharevatz, et l'invitait à n'en concevoir aucune inquiétude; il se chargeait, lui, Maraschli-Ali, d'envoyer ses troupes contre les insurgés et de rétablir l'ordre. En réalité, c'était la garnison turque de Belgrade qui allait soutenir les oberknèzes contre le prince. « Toi-même, répondit simplement Milosch, ne prends aucun souci; je savais la conspiration avant toi, et je suffirai à tout. » La lutte ne fut pas longue; abandonnés de leurs soldats, repoussés par le peuple, qu'ils prétendaient soulever, les knèzes rebelles furent obligés de fuir sans avoir combattu. Il tombèrent plus tard aux mains de Milosch, et subirent un interrogatoire; on sut alors avec quelle adresse Maraschli avait exploité les fautes du gouvernement de Milosch pour jeter dans le peuple serbe un levain de divisions et de haines. Cette première insurrection n'offrait rien d'inquiétant en apparence, puisqu'elle avait fait éclater une fois de plus l'attachement de la nation au prince qu'elle s'était choisi. Le danger, c'était l'exemple, c'était l'avertissement donné aux mécontents et aux ambitieux qu'ils pourraient, un jour ou l'autre, trouver assistance chez les Turcs; c'était aussi, à un point de vue tout différent, l'espèce d'encouragement fourni à Milosch, qui, assuré de la sympathie populaire, allait poursuivre sans scrupule la transformation dictatoriale du pays.

Les écrivains qui essaient de justifier Milosch ne peuvent retenir les aveux les plus étranges au milieu de leurs apologies. On nous révélera, par exemple, que le prince des Serbes avait commandité le commerce des bestiaux, le commerce du sel, et qu'il y gagna des sommes immenses. Est-il croyable qu'il ait ignoré les ruses et la rapacité de ses agens? Peut-on admettre qu'il fût

simplement coupable d'incurie, alors que des plaintes si amères s'élevaient contre lui de toutes parts? Un voyageur très favorable aux Serbes et qui n'a jamais parlé des Obrenovitch qu'avec une sympathie respectueuse, le docte, le bienveillant M. Kanitz, a recueilli tout récemment une opinion bien grave sur les actes de déloyauté que Milosch, marchand de sel, imposait à Milosch, prince des Serbes. On a dit que l'habileté ou la vertu du kniaze avait été de confondre son intérêt particulier avec l'intérêt de son peuple; si ce qu'on rapporte est vrai, il se serait donné en cette circonstance un fâcheux démenti. Voici le fait : un savant géologue allemand, M. le baron de Herder, étant venu sur l'invitation du prince explorer le territoire montueux de la Serbie, y aurait découvert une mine de sel, et le prince aurait exigé que cette découverte fût tenue absolument secrète, que personne n'en sût rien, que le géologue l'oublîât lui-même. Pourquoi? Parce que le prince avait des capitaux considérables engagés dans l'exploitation de mines de sel en Moldavie, en Valachie, et que la découverte du baron de Herder, faisant baisser les prix, aurait compromis ses affaires. Singulier et prosaïque épisode! Faut-il donc que nous rencontrions les comédies de l'argent même dans ce monde à demi barbare! On aimerait mieux sans doute les passions héroïques, fussent-elles violentes et quelquefois sauvages. Défions-nous pourtant de ces vœux, il ne faut pas évoquer les tragédies dans une société où la passion est si forte, la loi si faible, où la vie de l'homme compte pour si peu.

Le mal engendre toujours le mal. Si le prince Milosch n'avait pas détruit au profit de son despotisme la juste et inoffensive autorité des knèzes, il n'aurait pas procuré à Maraschli-Ali le moyen de fomenter contre lui des conspirations, et ces conspirations à leur tour n'auraient pas fourni de nouveaux prétextes au despotisme de Milosch. Maraschli était mort peu de temps après l'échec de Marko Abdullah et de Stéphan Dobrinjatz; il était mort, assure-t-on, de douleur et de honte en voyant toutes ses manœuvres échouer, et ses rivaux d'influence à Constantinople triompher de ses déconvenues. Ce *tendeur de pièges*, pendant six années de luttes et d'intrigues, n'avait pas empêché Milosch d'affermir de plus en plus le pouvoir qu'il tenait des Serbes. Le successeur de Maraschli-Ali, Abd-ul-Rhaïm, était un homme intègre, absolument incapable des perfidies savantes de Maraschli, mais résolu à contenir Milosch. Que Milosch prît le titre de prince des Serbes, qu'il représentât les Serbes auprès du pacha de Belgrade, qu'il se chargeât de rassembler les contributions pour les lui remettre, rien de mieux; si le *prince des Serbes*, par un acte quelconque, prétendait consacrer cette principauté nominale que la Turquie ne reconnaissait point, Abd-ul-Rhaïm avait juré de ne pas le souffrir, et on pense

bien qu'alors le parti des mécontents pouvait lui fournir un point d'appui. La situation était donc singulièrement critique pour Milosch. Surveillé de près par les Turcs, exposé dans l'intérieur du pays à des inimitiés violentes, revêtu d'un titre de confiance que l'enthousiasme avait donné au libérateur, mais que des colères trop souvent justifiées pouvaient retirer au despote, Milosch, pendant les années qui suivent la mort de Maraschli, ne semble occupé qu'à fortifier son pouvoir et ses moyens d'action. C'est pour cela qu'il veut être riche sans cesser un instant de veiller sur les grands intérêts du pays et de le façonner à la civilisation. Pour faire exactement la part du bien et celle du mal dans l'œuvre si compliquée du politique barbare, il faudrait s'attacher à ses pas, entrer dans ses conseils, assister à ses études. Jusque-là, il avait surtout agi, soit par les armes, soit par la diplomatie et la ruse; condamné à une sorte d'immobilité par l'attitude d'Abd-ul-Rhâim, il se mit à étudier avec passion. Le fils du valet de ferme, l'ancien gardeur de troupeaux, était absolument illettré; il se fit lire des livres d'histoire et de géographie, des traités d'économie politique, sans parler des meilleurs journaux de Paris, de Londres, de Vienne, de Berlin, de Saint-Pétersbourg, que des interprètes lui traduisaient chaque matin. Sa mémoire était prodigieuse. Il eut bientôt une idée exacte de l'Europe, de la force et de la richesse des diverses nations, de leurs relations politiques et commerciales. Kara-George n'avait été qu'un chef de clan; l'intelligence ardente et ambitieuse de Milosch s'accoutumait à concevoir le rôle d'un chef d'état. De savans voyageurs qui le visitèrent à cette date s'attendaient à voir un *prince-paysan*, comme dit M. Thouvenel; ils furent si étonnés de l'étendue de ses connaissances et de la justesse de ses raisonnemens sur les principaux événemens de l'Europe, qu'ils attribuèrent à une feinte, à une vue secrète de sa politique, sa réputation de personnage illettré. On ne voulait pas croire qu'un homme si bien instruit de tant de choses ne sût ni lire ni écrire. Voilà certes un bon emploi des loisirs que le pacha de Belgrade faisait au prince des Serbes. Le malheur, c'est que, son ambition augmentant avec son savoir, comme sa défiance grandissait avec ses dangers, le despotique patron de la cause nationale s'engageait de plus en plus dans un système funeste.

Il faut se rappeler tout cela, si l'on veut comprendre deux symptômes contradictoires qui se produisent, de 1817 à 1830, dans l'histoire de la Serbie : d'une part tant de conspirations, tant de révoltes des Serbes contre le prince qu'ils ont librement élu, et de l'autre les victoires continuelles de Milosch sur ses *sujets* révoltés, l'affermissement toujours plus marqué de son pouvoir, enfin sa réélection, sa consécration par des plébiscites nouveaux en toute

circonstance décisive. Plusieurs de ces révoltes ressemblèrent à un commencement de guerre civile. Telle fut par exemple la levée d'armes de Miloé *le diacre*. Miloé était entré tout jeune dans les ordres, avait reçu le diaconat, puis s'était affranchi des liens du sacerdoce, avait pris part à toutes les guerres de Kara-George, à toutes les batailles de Milosch, et se livrait depuis 1815 au commerce des bestiaux. Ses affaires le mettant chaque jour en contact avec les gens de la campagne, il avait eu mainte occasion d'entendre leurs plaintes au sujet de l'impôt et des corvées. N'accusait-on pas Milosch de gagner tous les ans une somme considérable sur la collection du tribut qu'il était chargé de remettre au pacha (1) ? Miloé crut que le peuple tout entier n'attendait qu'une occasion et un chef pour secouer un joug intolérable. Il organisa la révolte et en prit le commandement. Notons ici en passant, car ce fait explique bien des choses, que tous les adversaires de Milosch étaient obligés de s'adresser aux Turcs, de compter sur les Turcs, de faire alliance avec les hommes que Milosch espérait bien un jour ou l'autre expulser à jamais du pays serbe. Miloé le diacre vit le pacha de Belgrade et lui demanda son appui. Abd-ul-Rhaïm était trop avisé pour s'engager dans une telle affaire; l'offre du diacre n'était pas moins insensée qu'odieuse. La présence des Turcs parmi les soldats de Miloé eût aussitôt poussé sous les drapeaux de Milosch l'immense majorité des Serbes; c'était la guerre nationale qui recommençait, la guerre de la Serbie contre la Porte, au moment où l'insurrection de la Grèce causait de si vives inquiétudes à Constantinople. Quoi! Milosch avait refusé son concours au prince Ypsilanti, et le représentant de la Turquie à Belgrade aurait obligé le prince des Serbes à devenir malgré lui l'auxiliaire de la révolution hellénique! Abd-ul-Rhaïm n'avait qu'un rôle à jouer, rester neutre et observer les événemens. C'est ce qu'il fit. Le diacre avait réussi à rassembler une armée de 5,000 hommes. Ces bandes portèrent l'effroi sur plusieurs points; il y eut des actes de vengeance, des scènes de pillage; la maison de Jovan, le frère du prince, fut saccagée à Poscharevatz, et sa femme, poursuivie par les assassins, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Les insurgés croyaient que tout le pays allait se soulever au premier appel; dès qu'ils surent que Milosch arrivait avec ses knèzes et que la Serbie défendait son chef, l'armée du diacre se débanda en partie;

(1) Un des apologistes de Milosch, M. le docteur Cunibert, raconte expressément, sans toutefois en tirer un sujet de blâme, que Milosch obligeait les Serbes à lui payer en monnaie autrichienne l'impôt destiné à la Turquie, tandis qu'il avait bien soin de le payer, lui, en monnaie turque. Or, la monnaie turque valant un peu moins que la monnaie autrichienne correspondante, cette simple opération assurait à Milosch un bénéfice annuel de 300,000 francs.

le reste fut écrasé à Oplénatz. Les villages d'où étaient sortis les pillards eurent à subir de sanglantes représailles. Koussatka, la résidence du diacre, fut saccagée de fond en comble. Lui-même, on le cherchait partout, mais en vain. Était-il tombé dans quelque rencontre ? avait-il réussi à passer la frontière ? Enfin on le découvrit au fond d'une caverne où il se cachait misérablement, après s'être longtemps traîné dans les bois, blessé à la cuisse, dévoré par la fièvre et par la faim. Il fut conduit à Batotchina, où Milosch passait en revue les milices nationales qui venaient de châtier l'insurrection. Comme sa blessure l'empêchait de marcher, le prince le fit monter à cheval, et le présenta aux milices. Après avoir remercié les Serbes d'avoir si promptement répondu à son appel et si vigoureusement agi : « Voici l'homme, ajouta-t-il, qui m'a forcé de vous arracher à vos travaux. Je le remets en votre pouvoir. Traitez-le comme vous l'entendrez. Vous êtes libre de disposer de ses jours. » Un cri de vengeance s'éleva de tous les rangs, les fusils s'abaissèrent, et le diacre tomba foudroyé.

Aux mécontentemens que pouvait exciter l'administration de Milosch s'ajoutaient les colères des Grecs et de leurs partisans. Des fanatiques esprits se persuadèrent que Milosch empêchait seul les Serbes de soutenir la révolution hellénique. Si un accident le faisait disparaître de la scène, quelle fortune pour les héros de la Morée ! Cet accident heureux, on pouvait le préparer. Les pensées vont vite quand des passions, même généreuses et nobles, sont irritées par le sophisme en des âmes sans scrupule. Tuer le despote Milosch, n'était-ce pas servir la cause de la Grèce chrétienne, cette cause qui transportait d'enthousiasme toute l'Europe libérale ? Les deux personnages qui s'attribuèrent ici le rôle d'Harmodius et d'Aristogiton étaient un Serbe et un Grec. Le Serbe, nommé George Tcharapitch, avait pris part à la révolte du diacre, et après la déroute d'Oplénatz s'était réfugié en Hongrie, dans le banat de Témessvar. Le Grec était un certain Mirko, neveu du métropolitain Agatangel, qui, venu en Serbie avec son oncle, y était demeuré après le départ du prélat, retenu, disent les chroniques, par la folle passion que lui inspirait la femme de l'un des juges du tribunal. Lié d'amitié avec un certain nombre de ses compatriotes établis comme lui à Belgrade, il tramait un complot contre Milosch quand la police du prince découvrit tout ; Mirko s'enfuit aussitôt avec la femme qu'il avait séduite, et chercha un asile dans le banat, où il trouva George Tcharapitch. Les deux ennemis de Milosch s'empressèrent de mettre en commun leurs désirs de vengeance. Une conspiration fut bientôt organisée. Ils avaient laissé à Belgrade deux de leurs compagnons, partisans exaltés de la cause grecque, qui avaient juré une haine implacable au prince des Serbes ; c'étaient Mi-

chel Vélsaliévitch et Pierre Radonatchitch, anciens maîtres d'école en Sirmie, qui faisaient maintenant le commerce de la charcuterie à Belgrade. Ils établirent secrètement des relations avec tous les partisans de la Grèce, avec tous les agens des hétaires; les affaires mêmes de leur négoce, ce commerce de la chair de porc qui tient une si grande place dans les contrées du Danube, leur donnaient pour cela mille occasions favorables. Ils rédigèrent des proclamations qui faisaient appel aux passions viles avec une violence sans égale. C'était une liste de proscription. Les têtes les plus hautes étaient mises à prix, et les promesses étaient de nature à tenter les sicaires : 50,000 sequins d'or en pension annuelle à qui apporterait la tête de Milosch, 20,000 pour celle de Jovan, 20,000 pour celle d'Éphrem, 5,000 pour Vouitza, beau-frère du prince, et les principaux knèzes.

La conspiration grandissait dans l'ombre. Au mois de mars 1826, George Tcharapitch crut les choses assez avancées pour que sa présence fût nécessaire en Serbie. Il y rentra avec son frère et un Grec ami de Mirko. Ils avaient donné rendez-vous à leurs partisans dans les ruines d'un vieux château-fort à la cime du mont Avala. La police autrichienne, très attentive à toutes les manœuvres des agens grecs, prévint aussitôt le pacha de Belgrade, lui signalant même les principaux affiliés de Mirko et de Tcharapitch. Le pacha, qui connaissait déjà par l'émeute précédente le caractère hellénique de ces agitations, découvrit tout à Milosch. Avec un homme tel que le prince des Serbes, la répression devait être prompte et terrible. Michel Vélsaliévitch fut arrêté à Belgrade et conduit à Kragoujevatz pour y être jugé; on avait trouvé chez lui les proclamations qui mettaient à prix la tête du prince. En même temps une escouade de pandours commandés par deux knèzes attaquait les conjurés dans les ruines d'Avala. Tcharapitch et son frère périrent en combattant, les autres furent pris et livrés à la justice serbe. On saisit en outre plusieurs affiliés sur divers points du territoire. Quelques semaines après, tous les complices, au nombre de vingt-trois, comparurent devant une sorte de cour martiale composée de knèzes et de kmètes. Vélsaliévitch, Radonatchitch, un troisième encore, échappèrent à la mort comme sujets étrangers; mais ils subirent une peine cruelle : ils eurent les mains et la langue coupées. Les autres furent condamnés au dernier supplice, avec cette circonstance infamante que leurs cadavres resteraient exposés sur la roue. L'exécution eut lieu sur la grande place de Kragoujevatz. Horrible souvenir! Kragoujevatz, la vraie ville serbe, qui est à Belgrade ce que Moscou est à Saint-Pétersbourg, Kragoujevatz, aujourd'hui célèbre par sa fonderie de canons, ses arsenaux, son activité militaire, a de sombres légendes en ses annales. C'est là, dans une merveilleuse

position stratégique, au milieu d'un vaste camp retranché que protège une ceinture de montagnes, c'est là que Milosch avait établi son centre d'action à l'époque où, considéré à l'étranger comme un vizir du sultan, il tendait sans relâche à réaliser son titre national, il voulait devenir véritablement le prince de la Serbie indépendante. C'est le berceau de la Serbie nouvelle, hélas! un berceau sanglant, autour duquel ont flotté longtemps de funèbres images. Comment oublier surtout les exécutions du mois d'avril 1826? Ces mutilés à qui les bourreaux avaient coupé la langue et les mains, les hétérodoxes les promenaient dans les contrées du Danube, en Autriche, à Vienne, étalant ce douloureux spectacle aux yeux des peuples et disant : Voilà comment Milosch traite les amis des Grecs! Il y avait là pourtant une équivoque et un mensonge. Mettez à part la barbarie du supplice, Milosch ne faisait que se défendre et défendre la cause, bien précieuse aussi, que lui avaient confiée les événemens. Ce n'étaient pas les amis des Grecs, c'étaient les ennemis des Serbes que la justice serbe avait frappés.

### III.

Les conspirations dirigées contre Milosch ne l'empêchaient pas de poursuivre sa tâche. La question pendante depuis 1812 entre les Serbes et l'empire ottoman, c'est-à-dire l'application de l'article 8 du traité de Bucharest, cette question qui avait déjà traversé tant de phases diverses, fait couler tant de sang, causé tant de catastrophes, cette question qui avait assuré le pouvoir à Milosch et justifié même son despotisme aux yeux du plus grand nombre de ses compatriotes, était toujours l'objet de sa sollicitude. Les députés serbes envoyés à Constantinople en 1820 pour le règlement de cette affaire étaient toujours retenus au sérail : on a vu que Mahmoud, effrayé de l'insurrection hellénique, les gardait en otages afin de contenir Milosch. Milosch disait lui-même : « J'ai les bras liés tant que mes plus fidèles serviteurs, les premiers enfans de la Serbie, sont *dans la gueule du lion*. » On ne peut méconnaître l'action du prince des Serbes quand on voit, vers la fin de mars 1826, le représentant de la Russie à Constantinople adresser un ultimatum à la Turquie au sujet de l'application du traité de Bucharest. Il y avait eu un changement de règne en Russie; au doux et indolent Alexandre avait succédé un prince ambitieux, plein d'ardeur et d'énergie. Les démarches décisives que l'empereur Alexandre ajournait sans cesse, Nicolas les fit immédiatement. Dans la note émanée de son cabinet, le tsar menaçait la Turquie de cesser toute relation diplomatique et d'en venir aux hostilités, si l'on ne faisait droit aux réclamations

suivantes : 1° que les troupes turques eussent à évacuer immédiatement les principautés de Valachie et de Moldavie, et que l'on se hâtât de rétablir les choses comme elles étaient avant 1821; 2° qu'une commission turque fût envoyée dans un lieu du territoire russe qui serait fixé par la Russie, où l'on réglerait toutes les contestations qui avaient surgi sur l'interprétation du traité de Bucharest; 3° qu'on mît sans délai en liberté les députés serbes jusque-là gardés comme otages et retenus prisonniers dans l'enceinte du sérail.

Quelle que fût la fierté de Mahmoud, il consentit à tout; bien plus, malgré les habitudes temporisatrices de la diplomatie ottomane, le divan de Constantinople s'exécuta immédiatement. Les députés serbes, captifs depuis six ans sous les murs du sérail, furent mis en liberté; des commissaires turcs se rendirent à Akermann, lieu désigné par le cabinet russe pour la conférence qui devait fixer l'interprétation du traité de 1812 et régler le sort de la Serbie. On ne s'expliquerait point de la part du sultan Mahmoud ce prompt acquiescement, si l'on négligeait de dire dans quelles circonstances s'était produit l'ultimatum moscovite. C'était le moment où Mahmoud, accomplissant un projet conçu depuis le renversement et le meurtre de Sélim III, préparait la destruction des janissaires. Trois mois plus tard, en juin 1826, cette milice orgueilleuse était anéantie. Pour frapper un coup si hardi, le sultan avait besoin de la paix. C'est ainsi que dès les premiers jours d'avril le divan s'était empressé de donner satisfaction aux Russes. Les commissaires des deux gouvernemens, s'étant réunis à Akermann, signèrent, le 25 septembre 1826, une convention dont nous citerons seulement l'article 5, relatif au sujet qui nous occupe.

« La Sublime-Porte, désirant donner à la cour impériale de Russie une preuve de ses dispositions amicales et de zèle à la rigoureuse exécution du traité de Bucharest, remplira aussi les clauses indiquées par l'article 8 dudit traité concernant les Serbes, sujets *ab antiquo* de l'empire ottoman, auquel ils paient un tribut annuel qui leur donne droit aux faveurs du sultan et à sa magnanimité. La Sublime-Porte prendra, d'accord avec les députés serbes, les mesures nécessaires pour régulariser convenablement et confirmer la concession des privilèges principaux stipulés par ce traité, qui serviront à la Serbie de juste récompense pour sa fidélité passée, en même temps qu'ils seront un gage pour sa fidélité dans l'avenir envers l'empire ottoman.

« Les hautes parties contractantes, ainsi qu'il a été déclaré dans l'acte particulier annexé et conclu entre les plénipotentiaires respectifs, ont reconnu nécessaire de fixer un terme de dix-huit mois pour les conférences relatives à cet objet, après quoi les déterminations prises sur les points précités, d'accord avec la députation serbe à Constantinople, seront con-



signées en détail dans un firman confirmé par un hattî-chérif, qui sera prêt pour être mis à exécution dans le plus bref délai possible, et dans tous les cas pas au-delà du terme précité de dix-huit mois. Le firman devra être communiqué à la cour impériale de Russie, et alors il sera considéré comme partie intégrante de cette convention. »

On voit que cet article 5 promettait un acte particulier concernant la Serbie; c'était une stipulation de droits et de franchises qui devait être formulée d'accord avec les députés de Milosch, par conséquent sous l'influence du gouvernement national de Kragoujevatz, puis consacrée par un firman de Constantinople et communiquée à la Russie pour faire partie intégrante de la convention d'Akermann. Voici cet acte, une des premières victoires diplomatiques de Milosch, une victoire qui justifie bien sa politique à la fois circonspecte et résolue. A ceux qui lui reprochaient d'avoir trahi la cause chrétienne en Orient par son attitude dans la révolution hellénique, le prince des Serbes pouvait répondre, la convention d'Akermann à la main, qu'avant toute chose, comme c'était son devoir, il avait travaillé pour sa patrie. A ceux qui trouvaient l'autorité du dictateur trop jalouse et trop envahissante, il pouvait dire : « Voilà ce que j'ai fait ! ne regrettez donc ni ce que vous m'avez donné, ni ce que je vous ai pris. Je vous le rends au centuple. » L'acte particulier de la convention d'Akermann était rédigé en ces termes :

« La Sublime-Porte, mue par le seul désir de remplir religieusement les conditions de l'article 8 du traité de Bucharest, et ayant déjà permis aux envoyés de la Serbie à Constantinople de présenter les demandes nécessaires pour établir le bien-être et la tranquillité de cette nation, ces députés ont manifesté dans leur pétition quelques désirs de leurs nationaux relativement à la liberté des cultes, au choix de leurs employés, à l'indépendance de leur administration intérieure, à la cession des districts qui ont été séparés de la Serbie, à la réunion en une seule somme des différentes contributions, à l'administration des fiefs militaires turcs et des biens que les musulmans possèdent en Serbie, sous condition d'en payer les revenus avec les charges respectives, à la liberté du commerce, à la permission à accorder à leurs négocians de voyager dans tout l'empire ottoman avec des passe-ports serbes, à la faculté d'instituer des hôpitaux, des écoles, des typographies, enfin à la défense aux musulmans de s'établir en Serbie, excepté dans les garnisons nécessaires à la garde des citadelles.

« Pendant que l'on discutait ces réclamations, des obstacles imprévus vinrent en empêcher la conclusion. Cependant la Sublime-Porte, ayant maintenant la ferme intention d'accorder à la nation serbe les concessions stipulées par l'article 8 du traité de Bucharest, s'occupera, d'accord avec les députés serbes, de régler les demandes précitées de cette fidèle

nation, comme toutes les autres qui pourront lui être faites par ladite députation, pourvu qu'elles ne soient pas en opposition avec les devoirs qui incombent aux sujets de l'empire ottoman. La Sublime-Porte communiquera à la cour impériale de Russie tout ce qu'elle aura fait pour l'exécution de l'article 8 du traité de Bucharest, ainsi que le firman décoré du hattî-chérif qui consacrerait les privilèges précités.

« A cet effet, nous, soussignés, plénipotentiaires de l'empereur et pasciàh de toutes les Russies, en vertu de souverains pleins pouvoirs, et d'accord avec les plénipotentiaires musulmans, nous avons fixé et déterminé les conditions ci-dessus mentionnées relativement aux affaires de la nation serbe, en conséquence de l'article 5 de la convention signée en huit articles à Akermann par nous et les plénipotentiaires ottomans pour la garantie et la confirmation du traité de Bucharest. »

Les plénipotentiaires russes qui avaient signé cette stipulation en faveur des Serbes étaient M. de Ribeaupierre et M. de Voronzof. Trois semaines après, le 14 octobre 1826, le tsar Nicolas ratifiait la convention, et bientôt un courrier du cabinet de Saint-Petersbourg portait à Milosch la nouvelle officielle de ce qui avait été conclu à Akermann. La joie publique fut immense. Le prince s'empressa de réunir l'assemblée nationale pour lui faire part d'un résultat si heureux. C'était en même temps une occasion de justifier sa dictature et d'apaiser les partis hostiles. Ne devait-il pas des explications à son peuple? La *skouptchina* eut lieu le 15 janvier 1827 dans l'église de Kragoujevatz. Les hauts dignitaires du clergé, l'évêque d'Ouschitzé, plusieurs archimandrites et archiprêtres, les knèzes des provinces et des districts, les knètes principaux, un grand nombre de députés élus par le peuple, emplissaient la vaste nef. Après le service divin, Milosch prit place sur une espèce de trône. Il avait composé et dicté une allocution en vue de la solennité; comme il ne savait pas lire, ce fut son secrétaire Dimitri Davidovitch qui en donna lecture à l'assemblée. Le document est digne d'attention. Rien de plus curieux que ce mélange de formes parlementaires et de familiarité rustique, de hauteur et de candeur. Le prince sait ce qu'il a fait de grand, et il en parle avec fierté; il sait aussi que de plaintes il a soulevées, et, se justifiant d'après les nécessités de la situation, il promet naïvement un avenir meilleur à ses sujets. Un des écrivains qui nous ont conservé ce discours, M. Fedor Possart, dont les récits ont quelque chose de la simplicité des chroniques, nous a transmis en même temps les impressions de l'assemblée (1). Nous avons là toute une séance, une séance solennelle et populaire des *skouptchinas* de la nouvelle Serbie.

(1) *Das Leben des Fürsten Milosch und seine Kriege, nach serbischen original Quellen bearbeitet*, von P. A. Fedor Possart, 1 vol.; Stuttgart 1838.

Le prince s'adresse d'abord au *révérendissime* évêque d'Ouschitzé, aux *révérends* archimandrites et archiprêtres, aux *nobles* knèzes, aux *très vénérés* kmètes, aux députés du peuple qu'il appelle *mes chers frères*, puis il évoque en peu de mots les horribles souvenirs de 1813 et de 1814, alors que l'exécrable Soliman-Pacha, comme un vampire, suçait le sang de la Serbie, empalait les hommes, égorgeait les femmes et les enfans. Assurément résister à de telles violences était le premier, le plus urgent des devoirs; le second, qui ne pressait pas moins, était de rentrer en grâce auprès du sultan et de sauver la race serbe. « Les souverains d'Europe n'aiment pas les révoltés, ajoutait l'orateur; c'est pourquoi, ne voulant que le bien de notre peuple, ne visant qu'à lui procurer une organisation tutélaire, je me suis jeté aux genoux du sultan, et lui ai demandé grâce. Combien de fois dans nos réunions, quand nous mangions et buvions ensemble, combien de fois même dans nos batailles contre les Turcs, vous m'avez entendu prier Dieu d'adoucir le cœur du sultan, notre empereur, d'ouvrir son âme à la pitié!... Il y a six ans, nous avons envoyé à Constantinople une députation pour s'entendre avec notre empereur sur les droits que réclame notre pays; sur ces entrefaites éclata la révolution de Valachie et de Grèce, qui ajourna les négociations. L'empereur Alexandre avec le temps nous aurait obtenu satisfaction, si le Très-Haut ne l'eût appelé dans l'éternité. Il fit du moins ce qu'il put. Sur son lit de mort, dans son testament, le tsar magnanime recommanda expressément à son successeur et frère l'empereur Nicolas, aujourd'hui chef glorieux des Russes, de nous soutenir auprès du sultan, comme lui-même, l'auguste défunt (que sa mémoire soit éternelle!) nous avait soutenus pendant son règne. » Ici, dit le chroniqueur, toute l'assemblée cria par trois fois : « Que Dieu reçoive son âme ! que sa mémoire soit éternelle ! » L'orateur reprit ensuite : « Aussitôt que l'empereur Nicolas fut monté sur le puissant trône de Russie, il pressa le sultan de terminer nos affaires au plus vite, et aujourd'hui je m'estime heureux, chers frères, de vous apporter cette heureuse nouvelle : le sultan s'est laissé fléchir, le sultan a signé avec le tsar Nicolas le traité qui consacre les droits réclamés par nous et qui va placer la Serbie parmi les nations européennes. » Ici Davidovitch donna lecture des articles de la convention d'Akermann relatifs à la Serbie. « Vous voyez, frères, reprenait l'orateur, vous voyez que le temps est proche où notre pays aura sa place parmi les états, et jouira de tous les biens que procurent ces grandes choses, liberté religieuse (1), liberté commerciale, établissement

(1) La liberté religieuse, au point de vue serbe, signifiait alors deux choses très particulières et très-précises : 1° les évêques seraient non plus des Grecs envoyés de Constantinople par le patriarche, mais des Serbes choisis par l'église serbe et agréés du

d'une législation régulière, instruction et civilisation du peuple. Hier encore, le Serbe n'était qu'un esclave étranger au sein de l'empire ottoman; à dater d'aujourd'hui, il peut respirer à pleins poumons; sa tête, son avoir, sa maison, ses domestiques, ne dépendent plus d'un caprice, le voilà maître chez lui. Ce n'est pas là une conquête médiocre. »

Et comment, parti de si bas, est-on arrivé si haut? Milosch se rend ici un témoignage que l'histoire est obligée de confirmer. Cette victoire a coûté onze années d'efforts, de labeurs, de dépenses, d'anxiétés continuelles. Oui, que de frais et quelles craintes! Que de ressources à mettre en jeu, que d'insurrections à dompter! Au moment de toucher le but, il se sent tourmenté d'appréhensions nouvelles : il craint les désordres qui le forceront encore à sévir, il craint l'inexpérience de ce peuple, qui, n'ayant plus d'ennemis extérieurs à combattre, se tournera contre ses chefs, obéissant à son insu aux suggestions perfides de ceux qui veulent le perdre. « Avez-vous oublié ces jours sombres où nous n'avions pas même un semblant de liberté, où nous gémissions dans l'esclavage, où le peuple entier disait : Ah! s'il y avait ici quelqu'un pour arrêter cette effusion de sang et nous recommander à la clémence du padischah! Eh bien! même à cette époque, combien de gens fomentaient des troubles, semaient dans le peuple des discours séditieux, allaient criant partout que j'étais avide de domination, que mon gouvernement était despotique, que mes exigences au sujet des impôts étaient impitoyables! Que de fois aussi on m'a reproché d'avoir mis à mort les factieux! Dites pourtant, vous qui le savez, dites quel était le but de ces hommes! Voulaient-ils nous donner la paix et le bien-être ou nous précipiter dans l'abîme? Qu'est-ce que les émeutes de ces derniers temps ont valu au pays? Qu'ont produit l'insurrection du diacre, celle de Tcharapitch, celle d'Abdullah et de Dobrinjatz? La perte d'un grand nombre d'âmes, la guerre civile, des haines fratricides, des maisons incendiées, des familles détruites, une honte éternelle à notre nom. Ceux qui me reprochent les châtimens infligés aux factieux savent-ils ce qu'exigent de nous les deux cours impériales, Turquie et Russie? Savent-ils que ces deux cours exigent de nous l'ordre, la paix, et nous défendent toute révolte? Et ceux qui prétendent que nulle somme d'argent ne peut me rassasier ont-ils fait le compte de tout ce qui nous est nécessaire pour nous délivrer du joug des Turcs, pour payer nos employés et ceux de la Porte? Ont-ils songé à tout ce qu'il nous a fallu d'épar-

patriarche. On sait que ces évêques venus de Turquie étaient pour les Serbes des fonctionnaires ottomans beaucoup plus que des prélats chrétiens; 2<sup>o</sup> les églises feraient librement sonner leurs cloches, ces cloches odieuses aux musulmans, et que les Serbes depuis 1812 avaient dû enfouir sous terre pour les sauver du fanatisme turc.

gnes pour mener à bien nos négociations avec le sultan et revendiquer nos droits? Ont-ils compris que des millions n'y suffisaient pas? Si nous n'avions épargné depuis longtemps, il nous serait presque impossible aujourd'hui de poursuivre les négociations pendantes. »

Après cette apologie éloquente et habile, Milosch exhortait ses sujets à la concorde; il leur demandait aussi un supplément d'efforts et de patience jusqu'au jour où la Serbie aurait reconquis ses droits, car il serait honteux de tout perdre au moment de tout gagner. « Pour moi, disait-il, ma conscience me rend ce témoignage que j'ai rempli mon devoir dans la mesure de mes forces et selon ce qu'ordonnaient les circonstances publiques. J'ai offert ma vie en sacrifice, j'ai méprisé la mort, je me suis exposé à vos injustes reproches, j'en ai eu le cœur déchiré, et cependant je vous ai pardonné tout, ne songeant qu'à établir solidement les droits de mon pays, à les établir pour des siècles et à vous rendre heureux. J'ai réussi, je touche le but, et je remercie Dieu de cette grâce immense, de ce don inestimable. Voilà ce que j'ai fait; à vous désormais de maintenir mon œuvre... Un gouvernement faible et lâche remettrait tout en question et en péril; c'est en faisant régner une justice inflexible que le prince remplira son devoir, ce devoir dont il doit compte au peuple, aux deux empereurs, à Dieu et à sa conscience. Ma conscience et le témoignage de mes actions connues du monde entier, voilà le prix de mes labeurs et de mes peines. Le monde les connaît, et nos fils les connaîtront comme la génération présente. » Des acclamations éclatèrent, l'assemblée exprima ses remerciemens au prince, et les membres de la *skouptchina* se séparèrent aux cris de « vive le hospodar! vive le sultan! vive l'empereur de Russie! »

Le lendemain, 16 janvier 1827, les membres de la *skouptchina* rédigèrent une adresse au sultan pour le supplier de confirmer à Milosch Obrenovitch le titre de prince de Serbie, que les Serbes lui avaient décerné depuis dix ans. En même temps ils exprimaient le désir que le sultan permît désormais à un Serbe d'occuper dans l'église nationale le siège métropolitain. Le 17, le tribunal suprême, chargé de rédiger une nouvelle formule de serment de fidélité à Milosch Obrenovitch, convoqua l'assemblée devant la grande église de Kragoujevatz; la formule fut prononcée à haute voix, et chacun prêta serment. Elle se terminait par ces mots : « en renouvelant les sermens de 1817 et de 1826, tous, d'un même cœur et d'une seule voix, nous vous nommons notre hospodar, notre prince, pour nous et nos enfans de génération en génération; tous aussi, pour nous et pour ceux qui viendront après nous, nous vous jurons, à vous, à vos frères, à vos enfans, à toute votre famille, de vous res-

ter constamment et loyalement fidèles. » Ces divers actes, hommages de remerciement, sermens de fidélité, furent remis au prince par l'oberknèze de Poscharevatz; il les reçut, les plaça sur sa tête découverte, selon la coutume serbe, puis appela l'un après l'autre les membres de l'assemblée et les embrassa tous en tenant toujours à la main les actes qui consacraient une fois de plus sa mission souveraine.

On vient de voir le prince Milosch dans l'exercice de cette souveraineté particulière que nous avons essayé de décrire, on vient de le voir sur le théâtre de la vie publique et en face de son peuple; c'est le moment d'introduire ici des informations très précieuses qui achèvent la peinture du personnage. Après l'homme public, l'homme privé. N'êtes-vous pas curieux de savoir comment il a organisé sa vie de chaque jour, ce politique chargé de si grands intérêts, entouré de tant de périls, qui parle en chrétien et agit trop souvent comme un Turc? M. Thouvenel, après un voyage dans les contrées danubiennes, écrivait ici même en 1839 : « La Russie, l'Angleterre et l'Autriche ont depuis quelque temps placé des consuls à Belgrade; la France vient aussi d'y envoyer un agent : Milosch est donc enfin reconnu souverain par la diplomatie! J'ai vivement regretté de ne pouvoir pousser jusqu'à Kragoujevatz pour rendre une visite à ce prince paysan; j'aurais voulu me former une opinion sur les réformes qu'il a entreprises avec tant d'audace (1). » Dix ans plus tard, c'est-à-dire peu de temps après les scènes que nous venons de raconter, un officier prussien, M. Otto de Pirch, avait fait le voyage de Serbie pour étudier spécialement la transformation de ce pays entre les mains de Milosch. Il était bien décidé à voir le prince paysan, dans quelque endroit qu'il se trouvât. On lui avait donné à Semlin toutes les indications, on lui avait dit de s'adresser à Dimitri Davidovitch, le premier secrétaire, homme très affable, parlant plusieurs langues, et qui s'empresserait de l'introduire. Milosch avait deux résidences à cette date, Kragoujevatz, siège principal de son gouvernement, et Poscharevatz, où il passait l'automne avec sa famille. C'est à Poscharevatz qu'il était installé quand M. de Pirch alla lui rendre visite au mois d'octobre 1829. Voici la ville riante et bien tenue, la demeure du prince avec son toit couvert de tuiles rouges; les maisons des knèzes et de quelques négocians lui donnent tout d'abord une physionomie. On se sent en pays civilisé. Ce n'est plus la barbarie ottomane. A l'horizon, au-delà des forêts de la Morava, se dressent les montagnes de Roudnik, dont les cimes commencent à se couvrir de neige. Le voyageur se fait conduire à la chancellerie, chez M. Dimitri Davi-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1839, la *Hongrie*, par M. Édouard Thouvenel, p. 801.

dovitch. Quelques heures après, il était présenté à Milosch ainsi qu'aux personnes de son entourage, ses compagnons d'armes et ses ministres ; le lendemain, il dînait à sa table. Rien de plus simple que le *konak* du prince des Serbes : on appelle *konak* (du mot serbe *konakonati*, habiter, passer la nuit) toute demeure un peu considérable ; mais c'est surtout aux demeures princières que ce terme est réservé. De hautes palissades entourent l'espace où s'élèvent les diverses constructions qui composent *la cour* du souverain ; on touche ici à l'origine des locutions dont le sens a subi tant de métamorphoses. Dans la première cour est le bâtiment principal, le *palais*, construit en bois, avec un étage, où se trouve du côté de la façade la grande salle hospitalière (*tscherdake*), une des particularités de la maison serbe. C'est là véritablement le foyer, le centre de la vie commune. Derrière ce bâtiment s'élève une construction neuve, massive, distribuée à l'européenne et destinée au service. Dans une seconde cour sont placées la chancellerie (un simple rez-de-chaussée en bois), les écuries et la poudrière, tout cela très propre, très bien tenu, avec une double porte devant le *konak* et une sentinelle auprès de la poudrière. — Mais les présentations sont faites, l'heure du repas va sonner ; laissons la parole à l'hôte du prince Milosch et de la princesse Lioubitza :

« La princesse Lioubitza, qui paraît avoir une quarantaine d'années, est encore d'une beauté rare. Ses traits expriment une grande résolution, mais sans aucune dureté. Son attitude est noble et naturelle. Ses vêtemens sont encore plus simples que ceux des autres femmes de la ville ; une riche fourrure, un diamant dans ses cheveux, voilà les seules choses qui la distinguent. Tout son extérieur révèle une digne et active ménagère, sans dissimuler toutefois ni le haut rang qu'elle occupe, ni les indices d'une âme peu commune. C'est elle qui dirige tous les travaux domestiques, elle tisse, elle file, elle surveille la cuisine, elle prend aussi une grande part à l'éducation et à l'instruction de ses enfans, saisissant par ce moyen toutes les occasions de compléter la sienne propre. Elle est allée souvent à Semlin, où sa fille aînée est mariée à un négociant, et aux bains hongrois de Méhadia. C'est là qu'elle a vu les coutumes de la vie européenne sans renoncer à la simplicité de son existence antérieure.

« L'union du prince et de la princesse remonte au temps où Milosch faisait la guerre pour son frère aîné, Milan Obrenovitch. Elle lui fut une vaillante compagne en ces jours de terreur où les hommes étaient perpétuellement menacés des derniers supplices, les femmes des derniers outrages. Contrainte de changer de toit chaque jour, ayant à défendre sans cesse son honneur, c'est alors qu'elle apprit à guider un cheval et à manier des pistolets...

« Lorsque Davidovitch m'eut présenté à la princesse, elle me dit en langue serbe : « Soyez le bienvenu ! nous sommes charmés que vous soyez venu visiter la Serbie. Avez-vous encore une mère, un père, qui se réjouiront de votre retour ? » Ensuite je fus présenté à la fille cadette, Jelisaveta. C'est une jeune fille de dix-huit ans, bien élevée, avec un certain vernis d'éducation européenne ; elle parle italien et joue du piano. On vante sa douceur, son esprit juste, son intelligence ouverte et prompte à mettre à profit les leçons de ses maîtres. Les deux fils du prince, Miian et Michel, étaient aussi de la fête, deux enfans encore, l'un de douze ans, l'autre de sept. L'aîné, dont une constitution malade a retardé le développement, commence à peine à prendre son essor ; le plus jeune est un bel enfant plein de grâce et de vivacité. Ils ont un précepteur qui leur apprend le latin et le serbe ainsi que les élémens des sciences. Leurs jeux sont ceux de tous les enfans ; à la tête de leurs camarades de Poscharevatz, au son du tambour, ils imitent les exercices militaires qui ont eu lieu dernièrement dans la ville. Le prince a deux frères, le hospodar Jovan, oberknèze de Brousnitza, et le hospodar Ephrem, oberknèze de Schabatz.

« Vers onze heures, la cloche sonna le dîner. Tous les convives se rassemblèrent dans la *tsherdake* ; c'est le vestibule du premier étage dans la partie principale de l'édifice. Les domestiques apportèrent de quoi se laver les mains, puis on passa dans une salle à manger très simple, où le couvert était mis à l'euro péenne. « Vous allez voir un repas tout patriarcal, » me dit Davidovitch au moment où nous passions le seuil de la pièce, et certes il disait vrai.

« Le prince se plaça debout à l'extrémité supérieure de la table. Chacun se découvrit, le petit Michel prononça la prière, puis la princesse présenta au prince un verre de rakija ; alors le prince prononça une courte allocution, exprimant des vœux pour les personnes présentes et pour tout le peuple serbe. Après cela, on prit place. Le prince s'assit au bout de la table sur un haut siège en forme de trône ; à ses côtés étaient les deux petits princes. J'étais à la droite de l'aîné et j'avais près de moi Davidovitch. A la gauche du plus jeune étaient l'archimandrite et le hospodar Vaso. Les autres convives venaient ensuite. La princesse et sa fille se tenaient debout, à droite et à gauche du prince ; j'étais si surpris de les voir rester en dehors de la table que j'osais à peine m'asseoir. Pendant le repas, elles servirent le prince et ses deux fils ; ainsi le veut la vieille coutume serbe. Depuis que la princesse est la femme de Milosch, elle n'a pas encore pris son repas une seule fois à la même table que son mari. Toutefois dans beaucoup de maisons serbes, notamment chez les frères du prince, cette coutume n'est plus observée si rigoureusement. Je compris alors ce que Davidovitch m'avait annoncé en entrant dans la salle à manger.

« Quand tous les convives furent assis, chacun d'eux tour à tour vida



un verre de rakija en prononçant quelques paroles en l'honneur du prince et de son peuple.

« Le linge de table est aussi beau que chez nous. On mange dans des assiettes de zinc, la porcelaine en cas d'accident étant difficile à remplacer; on se sert de couteaux et de fourchettes d'argent façonnés à Vienne qui portent le nom du prince. Chacun avait devant soi une coupe d'argent où étaient gravées les armes du prince et de beaux verres de cristal. Une seconde table était dressée dans le coin de la salle. On y apporta le potage. La princesse remplit les assiettes, puis servit elle-même le prince et envoya servir les autres convives. M<sup>lle</sup> Jelisaveta servait ses frères et l'archimandrite; elle servait aussi d'autres personnes, si quelque chose venait à manquer...

« La conversation fut vive et joyeuse. Tous y prirent part sans oublier un seul instant le rang du prince. Pendant le cours du diner, la princesse s'approcha de la table et se mêla plus d'une fois à l'entretien. Le prince m'interrogea sur les institutions financières de mon pays, particulièrement sur l'organisation agricole, et à la manière dont il faisait ses questions on voyait combien ce sujet l'intéressait. Il parla ensuite de la guerre. On me demanda des détails sur quelques-unes des batailles de Napoléon; il y a des traductions serbes des livres qui racontent ces grandes luttes. Le prince était surtout curieux de connaître par mes descriptions la personne et l'extérieur du maréchal Blücher. On parla aussi des anciennes guerres entre la Prusse et l'Autriche. Je dis au prince qu'avant la bataille de Poscharevatz il avait employé pour électriser ses soldats le même moyen dont Frédéric le Grand s'était servi avant la bataille de Leuthen, en ordonnant à ceux qui n'auraient pas confiance en eux-mêmes de quitter l'armée avant le combat et de s'en retourner chez eux. Il répondit simplement : C'est la seule chose à faire. Il me fit ensuite le récit le plus attachant des fatigues, des privations de toute sorte qu'il avait endurées pendant ses guerres. Il n'y eut pas un seul instant du repas qui ne dût offrir à un étranger l'intérêt le plus vif. Et que tout cela était naturel! quelle simplicité! quelle franchise! On se sentait véritablement au milieu de ces hommes qui ont vu tant de choses, pris part à tant de combats, éprouvé tant de souffrances... (1). »

Cette image de la vie patriarcale de Milosch appartenait à notre tableau. Elle ajoute quelques traits indispensables à ceux que nous connaissons déjà, et nous permet de saisir avec plus de vérité cette physionomie complexe. M. de Pirch décrit ensuite la vie quotidienne du prince, ses habitudes de travail, ses rapports avec ses secrétaires, les réglemens de sa chancellerie, le rôle à la fois soumis et dévoué de la princesse Lioubitza auprès de son époux. Douze ans

(1) *Reise in Serbien im Spätherbst 1829*, von Otto von Pirch, premier-lieutenant im königlich preussischen ersten Garde-Regiment; 2 vol. Berlin 0 t. I<sup>er</sup>, p. 145-155.

plus tard, un voyageur français visitera le *konak* de Milosch à Belgrade. Il n'y trouvera plus le prince des Serbes, renversé par une révolution; mais il y verra son fils, le prince Michel, et, auprès du jeune souverain entouré d'embûches, la mère vigilante, la compagne du héros exilé, qui, avec ses traits rigides, son expression rêveuse et austère, son regard où s'allume la flamme, ses cheveux gris tressés de rubans noirs, ses vêtemens sombres ornés de quelques dentelles, lui donnera l'idée d'une religieuse plutôt que d'une princesse régnante (1). A ces tableaux tracés en 1829 par M. de Pirch, en 1841 par M. Blanqui, faut-il ajouter quelques détails plus expressifs encore? La femme qui, selon la coutume orientale, servait si humblement son époux, la princesse qui ressemblait à une religieuse, a montré plus d'une fois en face de Milosch une énergie sauvage où se peint bien cette civilisation chrétienne tout imprégnée de barbarie. Il ne suffit pas de dire avec M. de Pirch que la princesse Lioubitza, obligée à se défendre des Turcs en des jours de terreur, avait appris à guider un cheval et à manier un pistolet; on raconte en Serbie que Lioubitza savait aussi défendre contre Milosch lui-même l'honneur du foyer conjugal. Milosch, comme Kara-George, avait d'ardentes passions; si la tradition est exacte, la princesse, en plus d'une circonstance, n'aurait point hésité à se faire justice elle-même. Elle montait à cheval, allait droit à la maîtresse de son mari, et lui brûlait la cervelle. Milosch, qui respectait sa femme comme une héroïne, ne se révoltait pas contre ce terrible rappel à l'ordre. Il était subjugué par le dévouement dont elle lui donnait tant de preuves, il jouissait de l'affection qu'elle inspirait au peuple serbe, et savait bien que sa présence était pour lui une protection. Au bout de quelque temps, assure-t-on, si le désordre reparaissait, la même justice se dressait aussitôt, toujours inflexible et sanglante.

#### IV.

On a vu la joie des Serbes en cette *skouptchina* de 1827 où Milosch fit connaître à son peuple les avantages que lui promettait la convention d'Akermann. Malheureusement, si en tout pays promettre et tenir sont deux, cela était surtout vrai de la Turquie aux prises avec ses sujets chrétiens. Dans ce travail de décomposition qui commençait dès lors à menacer la monarchie ottomane, on comprend que le gouvernement de Mahmoud ne se hâtait point de s'exécuter. Des circonstances nouvelles pouvaient modifier les engagements. Gagner du temps, c'était immense. On en gagna si bien

(1) *Voyage en Bulgarie pendant l'année 1841*, par M. Blanqui, membre de l'Institut de France, 1 vol. Paris 1843, p. 69.

que rien n'était fait au bout d'un an. Tout était réglé cependant, les députés serbes et les diplomates russes avaient formulé les conditions que la Turquie acceptait, il n'y manquait plus que la signature de Mahmoud. Mahmoud demeurait sourd aux réquisitions les plus vives. Il fallut que le tsar Nicolas prit un parti décisif, sous peine de se résigner à un affront; ces perpétuels ajournemens indiquaient trop bien un mépris déclaré de la convention d'Akermann. La Russie avait en outre certains autres griefs plus ou moins fondés quand elle déclara la guerre à la Turquie. Les Serbes n'étaient pas seuls en cause; il s'agissait aussi de la Moldavie, de la Valachie, de la Grèce, des souffrances infligées aux sujets chrétiens du sultan, des entraves apportées à la navigation russe. Il faut avouer d'ailleurs que la Russie n'était pas fâchée d'avoir une cause de guerre contre les Turcs précisément en ce moment-là; elle se serait contentée d'un prétexte. Deux événemens très graves, la destruction des janissaires (15 juin 1826) et la destruction de la flotte égyptienne à Navarin (20 octobre 1827), avaient ébranlé les forces de l'empire ottoman. Les réformes de Mahmoud n'avaient pas encore porté leurs fruits, et, pour ne parler que du système militaire, l'armée nouvelle n'était point organisée.

C'est le 26 avril 1828 que la Russie déclara la guerre à la Turquie. L'extrême modération du manifeste du tsar fit ressortir plus vivement les violences de langage auxquelles se livra le sultan. Mahmoud jetait l'injure à toutes les puissances chrétiennes, surtout à l'Angleterre et à la France, qui avaient signé le protocole de Londres en faveur des Grecs et pris part à la bataille de Navarin. Toutes ces circonstances réunies favorisaient singulièrement la politique russe. Le tsar pourtant n'eut pas à se féliciter du début de la guerre. L'armée, qui sous le commandement du comte Wittgenstein avait franchi le Pruth le 7 mai, perdit un temps précieux dans les principautés roumaines. Le tsar était au quartier-général avec un brillant entourage d'hommes d'état et de ministres étrangers; on eût dit une expédition diplomatique. L'Europe surveillait l'adversaire de la monarchie ottomane, et de là peut-être les lenteurs de sa marche. Ajoutez à ces causes de retard l'insuffisance militaire du général en chef. Les Russes ne passèrent le Danube qu'au bout d'un mois, comme s'ils voulaient laisser aux Turcs le temps de rassembler toutes leurs forces. Ils prirent ensuite plusieurs des petites forteresses qui défendent le fleuve; mais, arrêtés devant Silistrie et Schumla, ils y essuyèrent des pertes considérables. Leur gain unique dans cette campagne fut la prise de Varna, qui, attaquée par terre et par mer, se rendit le 14 octobre avec une garnison de 7,000 hommes; il est vrai que la garnison était commandée par un traître, Joussof-Pacha, et que l'or des Russes en cette circon-

stance fit plus que leurs canons. Le général Paskiévitich fut plus heureux en Perse, il s'empara de plusieurs forteresses importantes, et s'établit solidement sur les côtes orientales de la Mer-Noire. L'année suivante amena des résultats plus décisifs. Le tsar était resté à Saint-Pétersbourg, et le commandement en chef avait été donné au comte Diebitsch, général habile et résolu. Le 11 juin 1829, Diebitsch battit le grand-vizir Reschid-Pacha dans les plaines de Koulevtcha; le 29, Silistrie, assiégée depuis sept semaines, fut obligée de capituler; aussitôt les vainqueurs, laissant un corps d'observation devant Schumla, s'engagèrent hardiment dans les défilés des Balkans, franchirent l'énorme rempart qui les séparait de la Roumélie, débouchèrent le 20 août dans la plaine, et s'installèrent à Andrinople, dont la garnison venait de se rendre. Déjà les troupes de Diebitsch s'avançaient jusqu'à Tschorlu, jusqu'à Rodosto, et menaçaient Constantinople, tandis que l'escadre de l'amiral Greigh s'emparait des petits ports de guerre au sud de Varna. « Il semblait, dit un historien allemand, que les derniers jours de l'empire turc fussent arrivés. La diplomatie était en proie à de mortelles angoisses. On attendait à chaque instant la grande nouvelle, l'occupation de Constantinople par les Russes (1). »

Cependant Diebitsch pouvait payer cher sa témérité; il ne lui restait plus que 20,000 hommes, et il était menacé à dos par l'armée du grand-vizir, sur son flanc droit par le pacha de Scutari, Mustapha, qui, après de longs retards, se décidait enfin à marcher avec une trentaine de mille hommes. Et puis l'Angleterre était là, jalouse, défiante, toute prête à sauver la Turquie après avoir tendu la main aux Grecs : l'amiral Gordon avait l'ordre de forcer les Dardanelles avec la flotte anglaise dès que les Russes paraîtraient sous les murs de Constantinople. Encore quelques semaines, et tout pouvait changer de face. Si le grand-vizir ne perdait pas de temps, si le pacha de Scutari faisait son devoir, l'armée russe pouvait être anéantie. Diebitsch parla plus haut que jamais, et comme s'il avait 100,000 hommes sous ses drapeaux. Ce hardi langage, les efforts redoublés de la diplomatie, la crainte d'une catastrophe, firent reculer Mahmoud; les négociations s'ouvrirent à Andrinople, et la paix fut signée le 14 septembre. La Russie rendait aux Turcs toutes les forteresses qu'elle leur avait prises en Europe; elle restituait même en Asie la forteresse de Kars, et ne gardait qu'un petit nombre de points fortifiés sur la Mer-Noire; en échange, elle obtenait tout ce qu'elle avait exigé en Europe, l'indépendance presque complète des hospodars de Moldavie et de Valachie, leur investiture à vie, la liberté du commerce, l'entrée du Bosphore et du passage des Darda-

(1) Wilhelm Müller, *Geschichte der neuesten Zeit 1816-1866 mit besonderer Berücksichtigung Deutschlands*, 1 vol. Stuttgart 1867.

nelles, enfin l'adhésion de la Turquie au protocole de Londres en faveur de la Grèce. C'était un coup terrible porté au prestige du padischah; mais c'était en même temps le maintien de l'empire turc, protégé désormais par la diplomatie européenne contre l'ambition moscovite.

L'affaiblissement et le maintien de la Turquie, tel était aussi le programme de la politique de Milosch. Pendant ces deux années de lutte, Milosch, sans renoncer à la neutralité que sa situation particulière lui impose, rend aux Russes des services signalés. En 1828, il empêche les Bosniaques de traverser la Serbie pour aller rejoindre le théâtre de la guerre; en 1829, il se sert de l'amitié qu'il a inspirée au pacha de Scutari pour le déterminer à ne pas conduire trop tôt ses 30,000 Albanais au secours du grand-vizir (1). Est-ce à dire que Milosch désirât le triomphe complet des Turcs? Non, certes. M. de Pirch, qui a visité le prince des Serbes au moment où le traité d'Andrinople venait d'être signé, nous donne là-dessus des détails précis que confirment tous les témoignages. « Le prince, dit-il, me parla en termes excellents, avec circonspection et dignité, de la politique des grandes puissances, de la modération de la Russie, du noble rôle de la Prusse en cette affaire (2). C'est chose digne de remarque, comme les Serbes voient clair dans le traité d'Andrinople, le trouvant bien autrement utile à leur cause que ne l'eût été la prise de Constantinople. Le partage de la Turquie d'Europe entre les puissances chrétiennes eût été pour les Serbes l'événement le plus funeste, il eût ruiné leur indépendance (3). » Affaiblir assez la Turquie pour qu'elle ait besoin de ménager les Serbes, la maintenir assez pour que la Russie ne prenne point sa place; en d'autres termes, si l'empire ottoman est destiné à périr, prolonger du moins son existence jusqu'au jour où les Serbes pourront revendiquer leur part de l'héritage et reconstituer l'ancienne Serbie de l'Adriatique à la Mer-Noire, telle était la conception instinctive de Milosch, telle est encore la généreuse espérance du peuple serbe.

Dès qu'on sut en Serbie la conclusion de la paix d'Andrinople, il y eut une explosion de joie enthousiaste. On courait aux églises pour remercier Dieu. Tous les travaux furent suspendus pendant

(1) Mustapha, pacha de Scutari ou Skodra, était d'origine serbe. Il était le chef de la vieille famille des Bouchatli, issue, assure-t-on, des premiers souverains de la Serbie. On a déjà vu que certaines familles serbes, surtout dans l'aristocratie bosniaque et albanaise, acceptèrent la religion des vainqueurs pour conserver leur rang.

(2) M. de Pirch ne dit pas quel a été le rôle de la Prusse; Milosch fait allusion au général de Mülling, représentant du cabinet de Berlin au quartier-général d'Andrinople, qui s'entremet avec le plus grand zèle pour arrêter la guerre et empêcher les Russes d'entrer à Constantinople.

(3) *Reise in Serbien*, von Otto von Pirch, t. I<sup>er</sup>, p. 155.

trois jours. Des banquets homériques réunissaient les habitans de chaque village; on buvait à la santé du prince Milosch, à la prospérité du tsar Nicolas, à l'avenir de la famille serbe. Et qu'on ne se représente pas ici cette joie équivoque et stérile qui est propre aux lendemains de certaines révolutions, c'était une joie féconde. Le travail, interrompu trois jours, prit tout à coup un merveilleux élan. La Serbie n'avait pas de routes praticables aux voitures, on n'y pouvait voyager qu'à pied ou à cheval; c'était une des principales causes de la misère du peuple, un des plus grands obstacles aux progrès de la civilisation. Les routes dont le pays serbe est aujourd'hui sillonné, les routes de village à village qui ont développé l'agriculture, facilité le commerce, donné l'aisance au paysan, datent presque toutes, chose touchante, de ce joyeux élan d'espérance qui salua le traité d'Andrinople (1).

Les Russes, qui se souvenaient de la convention d'Akermann, ne voulurent pas quitter Andrinople avant que certaines clauses du traité n'eussent été mises à exécution par la Porte. Au nombre de ces clauses était l'engagement pris par le sultan d'expédier aux Serbes le hattî-chérif qui consacrait leur émancipation. Le traité avait été signé le 14 septembre 1829, le 29 du même mois le hattî-chérif arriva en Serbie; mais cet acte si important qui constituait enfin une Serbie nouvelle avec toute sorte de droits et de franchises, une Serbie maîtresse chez elle à la condition de payer l'impôt, une Serbie libre de pratiquer sa religion, de construire des églises, de fonder des hôpitaux, des écoles, des typographies, des postes aux lettres, de choisir ses évêques, sauf l'obligation pour eux de recevoir leur investiture du patriarche grec de Constantinople, une Serbie enfin ayant le pouvoir de nommer, d'instituer elle-même tous ses fonctionnaires, — cet acte, dis-je, ne faisait pas mention du prince Milosch Obrenovitch. Était-ce un piège tendu au peuple serbe? voulait-on lui indiquer par là qu'il n'était attaché par aucun lien définitif au fondateur de son indépendance? avait-on l'espérance secrète de le rejeter un jour dans l'anarchie? Oui, tout porte à le croire, et, ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est que la Russie et la Turquie, sans s'être concertées, étaient animées en cela de sentimens analogues. La Turquie ne voulait pas constituer une dynastie nationale à Belgrade, dans l'espoir qu'il lui serait possible un jour de reprendre pied chez les raïas; la Russie ne le voulait pas davantage, dans la crainte que les Serbes ne pussent un jour se suffire à eux-mêmes. On raconte que dans une discussion assez vive entre les députés serbes et les commissaires russes au sujet de la délimitation des frontières de la Serbie, un knèze ayant dit que les

(1) J'emprunte ces curieux détails au docteur Canibert. — *Essai sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie*. Leipzig 1855, t. I<sup>er</sup>, p. 296.

Russes auraient bien pu profiter des négociations d'Andrinople pour assurer aux Serbes l'entière possession de leur pays, un diplomate russe ne put retenir ces paroles : « Eh ! si les Serbes n'avaient plus rien à désirer, ils oublieraient bientôt qu'ils sont les sujets de la Porte et les obligés de la Russie. » Ce diplomate était M. de Kotzebue, le fils de l'écrivain allemand assassiné à Mannheim en 1819, qui était à Andrinople l'ami et le confident du général Diebitsch. C'était certainement un des principes de la politique russe que le jeune diplomate avait livrés en s'exprimant ainsi, et combien d'autres symptômes depuis quarante ans ont confirmé cet aveu !

Eh bien ! Milosch dérangera les combinaisons équivoques de la Russie comme il triomphera du mauvais vouloir de la Porte. Malgré ses protecteurs comme malgré ses ennemis, il portera officiellement ce titre de prince des Serbes que lui a décerné le vœu de ses frères. Comment gagne-t-il cette victoire ? Oh ! d'une façon peu héroïque. Son secrétaire Dimitri, qui est allé à Constantinople avec la députation des knèzes pour régler les détails du traité, demande instamment que Milosch Obrenovitch, prince des Serbes, reçoive son investiture des mains du sultan Mahmoud. Les bonnes raisons ne manquent pas ; l'indifférence ou plutôt l'hostilité secrète des Russes est un argument que le secrétaire du prince n'oublie point de faire valoir. Peine perdue ! le divan s'obstine à ne rien entendre. Enfin, d'après certains indices, le négociateur comprend que l'heure est venue de produire l'argument irrésistible. Le trésor du prince des Serbes était assez bien pourvu. Les prix furent débattus et fixés. Le sultan exigea pour sa part un cadeau de cinq cent mille piastres en pièces d'or. On devine, dit un homme très initié aux affaires du prince Milosch (1), quelles sommes il fallut donner aux conseillers, aux ministres, aux uhlémas, à tous ceux qui pouvaient faire réussir ou échouer l'entreprise. Le chef qui voulait conquérir à tout prix la liberté du peuple serbe savait bien à quels ennemis il avait affaire quand il se préoccupait de grossir son épargne. Il les avait vaincus par les armes, dominés par la ruse ; il ne lui répugna point de leur payer la rançon de sa propre gloire et de l'indépendance de son pays.

Les députés étaient revenus de Constantinople le 25 septembre 1830 avec le hatti-chérif qui réglait les affaires de Serbie, et le *bérat* ou diplôme impérial qui donnait l'investiture au prince. Les deux pièces devaient être remises à Milosch par le pacha et le mollah de Belgrade après lecture publique. Milosch voulut que cette lecture fût une fête nationale ; elle fut fixée au 30 novembre, « an-

(1) C'est encore le docteur Cunibert, médecin et confident de Milosch en de graves circonstances, qui nous fournit ce détail.

niversaire de la prise de Belgrade par Kara-George en 1806, et jour de Saint-André, protecteur de la Serbie sous ses anciens rois. » Des représentans de toutes les communes y furent convoqués. Le 29. Milosch, qui depuis dix ans n'avait pas mis le pied dans la ville, y fit son entrée avec un splendide cortège au milieu des acclamations populaires. Des soldats serbes occupaient les portes, gardées jusque-là par les musulmans. Le lieutenant du pacha était allé au-devant du prince jusqu'à une lieue de Belgrade; après l'avoir complimenté de la part de son maître, il l'accompagna jusqu'au palais, où le fils du vizir l'attendait, et lui tint l'étrier. Jamais pareils honneurs n'avaient été rendus par des fonctionnaires turcs à des raïas, excepté dans les héroïques légendes de *Marko le fils de roi*. Le lendemain, 30 novembre, une foule immense, accourue de tous les points de la Serbie, se pressait autour d'un vaste pavillon dressé dans la campagne. C'est là que le représentant de Mahmoud, Hussein-Pacha, escorté du mollah, des dignitaires turcs, de tous les musulmans notables, et le prince des Serbes au milieu de ses compagnons allaient entendre lire les pièces revêtues de la *signature sacrée* (1). La première commençait ainsi :

« Sultan Mahmoud-Khan, fils du sultan Abdul-Amid-Khan, toujours victorieux. Que le contenu soit exécuté !

« Le traité conclu à Andrinople entre ma Sublime-Porte et la Russie, portant l'exécution des clauses de la convention d'Akermann, laquelle stipule : que la Porte s'entendra avec la députation serbe à Constantinople pour s'occuper des intérêts de la Serbie, lui accorder la liberté du culte et de l'administration intérieure, l'incorporation des districts détachés, la fixation des impôts, l'administration des propriétés et des fiefs appartenant aux musulmans, la permission de voyager avec leurs propres passeports, la faculté de fonder des hôpitaux, des écoles, des typographies, la défense aux musulmans d'habiter la Serbie (les garnisons des forteresses exceptées), et enfin accorder aux Serbes la permission d'avoir une espèce de représentation à Constantinople, de telle sorte pourtant qu'elle ne porte aucune atteinte à leur qualité de sujet ;

« Vu que la nation serbe, ayant donné des preuves de sa fidélité à ma Sublime-Porte, est l'objet de mon impériale bienveillance, et que je veux faire droit à ses requêtes d'une manière juste et convenable afin d'augmenter les moyens de sûreté intérieure ;

(1) On sait que ces mots *hatti-chérif* veulent dire *signature sacrée* ou *signature bienheureuse*, cette signature, c'est le nom du sultan tracé de sa propre main ainsi que la formule inscrite immédiatement après : *que le contenu soit exécuté !* Les actes revêtus de cette signature sont des *hattis-chérifs* ; les autres, portant le cachet, mais non l'autographe du sultan, s'appellent des *firmans*. Les *hattis-chérifs* sont réputés irrévocables ; les *firmans*, qui émanent de la Sublime-Porte, c'est-à-dire du grand-vizir au nom du padischah, peuvent être révoqués.



« En conséquence, d'accord avec les députés serbes, a été arrêté ce qui suit :

« 1<sup>o</sup> Ladite nation aura l'entière liberté de culte dans les églises qui lui appartiennent.

« 2<sup>o</sup> Le kniaze Milosch Obrenovitch ici présent, en vertu du diplôme impérial dont il est porteur et en récompense de sa fidélité à ma Sublime-Porte, est confirmé dans la dignité de premier knèze de la nation serbe, et cette dignité restera héréditaire dans sa famille.

« 3<sup>o</sup> Il continuera au nom de ma Sublime-Porte à administrer les affaires intérieures du pays, d'accord avec l'assemblée des notables serbes... »

Le hattî-chérif de Mahmoud formulait en vingt-quatre articles les droits du peuple serbe, après quoi, s'adressant encore au pacha et au mollah de Belgrade, le sultan ajoutait : « Vous agirez comme je vous l'ordonne; puis, après avoir publié ce noble firman et l'avoir enregistré dans les actes du mékémé de Belgrade, vous le remettrez au kniaze Milosch Obrenovitch, qui doit le garder. » On lut ensuite le *bérat* qui donnait l'investiture à Milosch, *prince actuel de la nation serbe, crai modèle des nobles chrétiens, dont la sagesse, la probité, le dévoûment à la Sublime-Porte, sont connus du monde entier.* Il y était dit que, conformément au hattî-chérif du 29 août 1830, cette dignité de prince des Serbes lui restait assurée à jamais. « Après sa mort, elle passera à son fils aîné, après lui à son petit-fils; elle demeurera perpétuellement dans sa famille. »

Tandis que le secrétaire du pacha lisait ces pièces dans le texte original, les Turcs étaient comme frappés de stupeur. Au contraire quelle joie, quelles clameurs du côté des Serbes, lorsque Dimitri Davidovitch en donna lecture dans la traduction serbe! Les acclamations redoublèrent au moment où Hussein-Pacha, représentant de Mahmoud, revêtit Milosch, en signe d'investiture, d'un riche manteau brodé d'or et attaché avec des agrafes de brillans. Étrange cérémonie, si glorieuse pour les uns, pour les autres si humiliante et si dure! Pendant que les Turcs, condamnés par le commandeur des croyans, par celui dont la parole est sacrée, s'en retournaient chez eux la tête basse, Milosch, au milieu des transports du peuple serbe, se rendait à l'église de la ville, où le métropolitain, entouré de tout son clergé, le sacrait prince régnant suivant le rituel orthodoxe. Le 30 novembre 1830 est une des dates mémorables de l'histoire d'Orient au XIX<sup>e</sup> siècle; le spectacle qu'on a vu ce jour-là, c'est la conquête de la Serbie par les Serbes proclamée dans Belgrade même, au nom du sultan Mahmoud, devant les Turcs soumis et consternés.

---

---

LE

# ROYAUME DU CAMBODGE

ET

## LE PROTECTORAT FRANÇAIS

---

S'il est facile aux théoriciens d'attaquer le système colonial en mettant ce qu'il rapporte en regard de ce qu'il coûte, les hommes appelés à diriger une grande nation, à quelque école économique qu'ils appartiennent, sont conduits par une pression irrésistible à commettre ces prodigalités généreuses qui honorent la jeunesse des peuples et profitent à leur maturité. La Grèce avait colonisé l'Asie-Mineure, la Sicile et l'Italie; Rome s'était assimilé le monde par les mœurs comme par les armes, et l'Angleterre ne serait aujourd'hui qu'une nation du troisième ordre, si l'intrépide race anglo-saxonne, qui couvre les deux continents, avait appliqué la récente et peu sérieuse théorie de l'isolement. La doctrine du chacun chez soi et du chacun pour soi est radicalement contraire au génie de la France, dont l'expansion est la loi. Si nombreux qu'aient été ses mécomptes en matière coloniale, sa foi a heureusement survécu à ses déceptions. C'est au bruit d'applaudissemens unanimes que le gouvernement français nous a ouvert par une victoire les portes du Céleste-Empire, et c'est en comptant avec raison sur l'approbation de tous les esprits politiques qu'il a planté le drapeau national entre l'Inde et le Japon à l'embouchure de l'un des plus grands cours d'eau de la Haute-Asie. Le Français qui arrive d'Europe après avoir

vu Perim et Malacca, touché à Aden, à Pointe de Galles, à Singapour, contemple avec une joie indicible le drapeau qui flotte au sommet du cap Saint-Jacques, abritant plus de 3 millions d'hommes, sujets ou protégés de la France, dont nous avons su respecter les droits, les mœurs et les intérêts en élargissant tous leurs horizons.

Je ne me propose ni d'exposer ici la situation de la Cochinchine française, ni d'en indiquer l'avenir tel qu'il apparaît à quiconque a connu et la fécondité de cette terre et les heureuses aptitudes de la race intelligente qui l'habite. C'est une œuvre déjà accomplie dans la *Revue* (1); mais nos possessions ont une annexe, le Cambodge, dont l'importance est beaucoup moins comprise. L'éclatant succès de l'amiral Rigault de Genouilly à Touranne, l'heureuse inspiration qui le conduisit à Saigon, la victoire décisive remportée à Kihoa par l'amiral Charner, tous ces faits sont désormais consignés dans nos fastes militaires, et n'en constituent pas les pages les moins glorieuses; mais on ignore généralement comment nous avons acquis le Cambodge, ce complément nécessaire d'un territoire dont il pouvait seul assurer la sécurité. J'essaierai de le dire. Ce pays a été d'ailleurs le point de départ de la commission chargée d'explorer jusqu'à ses sources le fleuve immense qui le féconde; on ne s'étonnera donc pas si, admis à y séjourner avant le commencement de ce long voyage, je lui consacre une étude particulière.

## I.

Les six provinces qui composent aujourd'hui notre colonie de Cochinchine faisaient autrefois partie du royaume du Cambodge. Il n'y a pas encore deux cents ans que l'empereur d'Annam, inquiet du caractère turbulent d'un grand nombre de Chinois qui fuyaient leur pays pour ne pas se soumettre aux Tsing, victorieux de la dynastie des Ming, leur assigna fort habilement au midi de ses états des terres qui ne lui appartenaient pas. Ils s'y établirent, et chassèrent les habitans. Plus tard, le gouvernement annamite ordonna de « lever et de réunir des gens du peuple, surtout parmi les vagabonds, depuis la province de Quang-Binh, au-dessus de Hué, jusqu'au Binhuan, et de les transporter comme colons dans ces nouvelles provinces (2). » Ces vagabonds ont fait souche d'honnêtes gens; ils se sont multipliés en moins de deux siècles sous l'influence de la législation chinoise, qui consacre et sauvegarde le

(1) Voyez la *Revue* des 15 novembre 1862, 1<sup>er</sup> mai 1864, 15 mars 1867 et 15 février 1868.

(2) *Histoire et Description de la Basse-Cochinchine*, traduction de M. Aubaret.

principe civilisateur par excellence, le principe de la propriété, et ils ont formé la population de 3 millions d'âmes qui nous paie aujourd'hui près de 8 millions d'impôts. Les Cambodgiens, refoulés vers l'ouest, ne forment plus en Basse-Cochinchine qu'une partie minime de la population. Pour étudier leur civilisation, si différente de celle qui fleurit en Annam, il faut donc aller les visiter chez eux. Je m'y suis déterminé, afin de mettre à profit le temps dont je pouvais disposer avant le départ de la commission préparée par le gouverneur de la Cochinchine et chargée d'explorer le bassin du Mékong.

Je quittai Saïgon au commencement de l'année 1866 sur une de ces petites canonnières si bien appropriées à la police des *arroyos*. A bord, près d'un missionnaire à longue barbe et de quelques officiers français, des Cambodgiens formaient un groupe à part, et causaient en fumant leur cigarette. C'étaient des parens du roi Norodom retournant chez eux après avoir assisté à l'exposition industrielle et agricole qui avait inauguré en Cochinchine l'ère des fêtes de la paix. Ils avaient l'esprit tout rempli du spectacle auquel ils venaient d'assister. Ce qu'ils avaient le plus de peine à comprendre, c'est que nous pussions à la fois distribuer des récompenses et laisser aux exposans la libre disposition des objets qu'ils avaient apportés. Tant de magnanimité les confondait et leur faisait faire des retours sur eux-mêmes. Ces mandarins, puissans et riches en dépit de l'exiguïté de leurs appointemens, qui ne s'élèvent guère, pour les mieux rétribués, à plus de 1,000 francs par an, se paient tous de leurs propres mains sur la bête populaire, livrée presque sans défense à une impitoyable exploitation. Leurs exigences n'ont d'autre limite légale que celle de leur intérêt même, qu'une rapacité trop arbitraire mettrait bientôt en souffrance, puisqu'elle provoquerait l'émigration dans une province voisine. Le neveu du roi, bambin de huit ans, a des bracelets d'or aux jambes et aux bras. Son cou est orné d'un collier bigarré composé de plaques d'or réunies par une ficelle à des morceaux de verre mêlés de quelques pierres plus ou moins précieuses. Il ne porte de cheveux que sur la partie antérieure de la tête, du côté droit seulement. L'occiput est complètement rasé à l'exception de deux tresses. Son costume se compose, comme celui de tous les Cambodgiens, d'une veste courte et d'un *langouti*. Ce dernier vêtement est une sorte de jupon en étoffe de coton ou de soie qui entoure le bas du corps jusqu'aux genoux, et dont une extrémité, relevée entre les jambes, vient se fixer par derrière à la ceinture, les mollets restant nus. Cela rappelle assez les braies celtiques et le pantalon large des Grecs ou des Albanais. Cette tenue, plus virile que la longue robe

des Annamites, est généralement adoptée par les Siamois et par les Laotiens.

Tout princes que sont mes compagnons de voyage, ce n'est pas sans quelque répugnance que je me vois contraint de m'étendre à côté d'eux, le soir venu, pour essayer de dormir. Après des siècles de luttes trop souvent sanglantes, les préjugés de caste et de classe ont à peu près, grâce à Dieu, disparu en France; mais pour un Européen, si dégagé qu'il puisse se croire de préjugés, le contact avec les représentans d'une race jaune, noire ou cuivrée est toujours une épreuve. Ce n'est qu'après de longs efforts qu'on arrive, sinon à comprimer tout à fait ces mouvemens intérieurs, du moins à dominer ce qu'ils ont de trop impérieux. A ce moment, nous quittons le Donnaï pour entrer dans le Soirap. Nous étions tout près de la mer, qui envoyait jusqu'à nous ses parfums vivifiants et ses eaux agitées. Le vent venait du côté de la France avec la mousson de sud-ouest, et je l'ai aspiré longtemps avant de m'enfoncer de nouveau dans les terres. Nous franchîmes rapidement les deux *Vazicos* pour tomber dans l'*arroyo* de la Poste, canal creusé en partie par la nature, en partie par la main de l'homme, et qui relie le grand fleuve du Mékong à la rivière de Saïgon. Il court comme une rivière de parc anglais entre deux rives couvertes d'aréquier, de palmiers et de mille arbres et plantes aux fleurs multicolores, au feuillage varié. Ce ne sont plus ces éternels et monotones palétuviers des autres *arroyos* de la Cochinchine, arbustes amphibies, industriels au point de conquérir sur l'eau de vastes provinces par l'enchevêtrement de leurs racines envahissantes. Les barques qui nous croisent sont, suivant la coutume, couvertes de pavois. On pourrait croire que l'équipage s'occupe de sécher son linge, si l'équipage portait du linge, et si l'on ne voyait flotter à la place d'honneur les trois couleurs françaises.

L'*arroyo* de la Poste est célèbre en Cochinchine, où le riz pousse à merveille, mais où le pittoresque fait absolument défaut. Voici Mytho, chef-lieu d'une de nos trois anciennes provinces. Cette petite ville, située au confluent de l'*arroyo* de la Poste et du Mékong, prenait une certaine importance; mais depuis l'annexion récente de Vinh-long, les Chinois l'ont un peu désertée, et son développement s'arrête. Au milieu des cases qui se pressent sur les quais, on remarque l'établissement des sœurs de la Sainte-Enfance, qui ne sauraient manquer d'attirer les enfans rien qu'en leur inspirant le désir d'être bien logés dès ce monde. La citadelle est une vaste enceinte construite par les Annamites, et dans laquelle se trouvent renfermées presque toutes les habitations des Européens résidant à Mytho. Celle du commandant de la marine est une ancienne case

transportée là et remontée à grands frais à l'époque où l'enthousiasme des premiers organisateurs de la conquête les portait à tout admirer sans réserve et à tout imiter sans discernement chez nos nouveaux sujets, leurs institutions comme leur architecture.

En s'éloignant de Mytho, on découvre un paysage superbe. Rival des plus grands cours d'eau de l'Asie, le Mékong s'étend à perte de vue, et ses eaux se confondent dans le lointain avec les nuages auxquels un ardent soleil les réunit par un rideau de vapeurs transparentes. Ce n'est pas sans une émotion profonde que je me sens porté par les eaux du Mékong. Je dois bientôt remonter ce fleuve et concourir pour ma part à recueillir des notions certaines sur ses sources; déjà je refoule son courant par la pensée, je suis brûlé par le soleil, et je serai peut-être un jour sur ses bords paralysé par le froid dans les montagnes du Thibet. Je n'ai jamais mieux compris l'idée de l'ancienne mythologie, qui donnait aux grands fleuves un dieu ou un génie pour père. A la vue du Mékong, l'image du Camoëns, qui composa sur ces rivages sa paraphrase du psaume *Super flumina Babylonis*, me traversa l'esprit; je partageai les tristesses du grand exilé tempérées par ses espérances viriles, et je me sentis fortifié par ce souvenir subitement évoqué.

Le Mékong coule à cet endroit entre la province de Dinh-Tuong et les trois provinces que le traité de 1862 avait laissées aux Annamites. Il est couvert d'une multitude de barques dont un grand nombre porte le pavillon français. Toutes n'ont pas droit de l'arborer; mais elles le hissent en fraude, parce qu'il couvre la marchandise. Les Annamites français sont en effet dispensés de payer des droits à la douane cambodgienne en vertu du traité du protectorat. Les eaux étaient très basses, et la navigation était difficile, même pour notre petite canonnière. J'arrivai enfin au lieu où le Mékong forme quatre bras, dont chacun a l'aspect d'un fleuve immense. C'est une position unique que nous dominons aujourd'hui par une concession de terrain habilement choisie sur la langue de terre qui sépare le grand fleuve descendant du Laos du bras qui conduit au lac. La ville de Pnom-Penh, où le roi venait de transporter sa capitale, s'annonce au loin par une grande pyramide construite sur un monticule, et qui fait espérer au voyageur qu'il va rencontrer une autre Bangkok reflétant dans un fleuve beaucoup plus beau que le Meïnam des monumens dont la bizarrerie n'exclut pas la grandeur. L'illusion dure peu : Pnom-Penh n'est qu'un amas de cases en planches et en bambous, la plupart élevées au-dessus du sol sur des poteaux autour desquels les chiens, les porcs et les poules vivent pêle-mêle dans une intimité qui entraîne pour les habitans des inconvéniens de plus d'une sorte. Une grande rue sinueuse tra-

verse d'un bout à l'autre cette ville relativement populeuse et la plus considérable du Cambodge. Ce fut jadis une cité de 50,000 âmes. Les guerres d'invasion, dont sa position dans le voisinage d'Hatien la faisait particulièrement souffrir, avaient réduit à 5 ou 6,000 environ le nombre des habitans. Depuis notre protectorat, la population a presque triplé. Les indigènes s'y entassaient les uns sur les autres. Il y en avait près d'une centaine logés dans les trois maisons affectées par le roi à la résidence de l'officier français qui représente auprès de lui le gouverneur de la Cochinchine. Le roi, depuis qu'il est notre protégé, s'efforce d'imiter la France, et il a signifié à un grand nombre de ses sujets l'ordre d'abandonner leurs maisons pour les reconstruire sur un plan uniforme. Il veut que sa capitale soit digne de lui; c'est l'expropriation pour cause de caprice royal, sans qu'il soit, bien entendu, question d'indemnité. Norodom veut lui-même donner l'exemple, et il a fait marché avec un industriel français qui de sa vie ne fut architecte pour lui construire une villa en briques. Il n'y a pas à s'inquiéter des dépenses, ce sont les Cambodgiens qui paieront.

Je remis à un autre jour ma présentation au roi, et remontai le bras du lac jusqu'à Compon-Luon, gros village situé sur le rivage à 6 kilomètres environ de Houdon, la capitale qui venait d'être délaissée. Le résident français habitait là, ayant sa canonnière mouillée au pied de sa maison et assez près du roi pour le diriger et le surveiller. Au moment de mon arrivée, ce poste était confié à M. de Lagrée, capitaine de frégate. Secondant avec autant d'énergie que d'habileté les vues de l'amiral de La Grandière, il a planté et affermi le drapeau français au Cambodge; c'est sous ses ordres que j'ai remonté le grand fleuve dont il avait en vain, pendant plusieurs années, essayé de sonder les mystères; les renseignemens des indigènes demeuraient aussi obscurs que les flots troublés du Mékong, et, quand on lui offrit de déchirer de sa main tous les voiles, il accepta sans hésiter. J'ai séjourné chez lui en attendant que l'expédition fût complètement organisée, je lui dois sur le Cambodge, qu'il connaissait à fond, la plupart des détails que je vais extraire de mes notes de voyage. Sa maison était en bois, couverte de chaume; mais il en avait été lui-même l'architecte, et pas un mandarin ne pouvait se vanter d'avoir un palais plus élégant, plus coquet et surtout mieux tenu. A côté et dans la même enceinte, une infirmerie, un corps de garde, un magasin et quelques dépendances complétaient cette résidence, annoncée de loin par un mât de pavillon où flottaient nos couleurs. La construction de ce petit établissement français sur un terrain consacré par la présence d'un magnifique banyan, l'arbre sacré dont l'ombre ne couvre d'ordi-

naire que les bonzeries, les pagodes et les tombeaux, avait marqué le terme de la lutte entre les deux influences rivales qui aspiraient à prévaloir au Cambodge. Il m'a paru qu'il ne serait pas sans intérêt de rappeler les principaux incidens de cette longue bataille que nous avons souvent failli perdre, mais dont nous sommes enfin sortis victorieux. Aussi bien, puisque nous sommes désormais définitivement établis dans ces parages, il importe de bien connaître et nos amis et ceux qui sont destinés à demeurer longtemps encore nos adversaires.

Lorsque, par le traité signé à Hué en 1862, l'empereur d'Annam eut reconnu les droits de la France sur les trois provinces de la Basse-Cochinchine, le premier soin du gouverneur de notre nouvelle colonie fut d'assurer la tranquillité de nos frontières. Nous venions de couper en deux les domaines de Tu-Duc, qui conservait au sud-ouest de nos possessions les provinces de Vinh-long, Angiang et Hatien. Une des conditions du traité étant en effet la rétrocession de Vinh-long, nous ne pouvions songer à étendre immédiatement notre domination jusqu'au golfe de Siam, notre limite naturelle. La nécessité de posséder ces provinces, que nous avons été conduits à occuper depuis, n'avait pu d'ailleurs apparaître à l'auteur du traité de 1862 avec l'évidence que les événemens n'ont point tardé à lui donner. A l'est et au sud-est, nous étions bornés par le territoire annamite et par la mer; au nord-ouest, nous touchions au Cambodge, petit royaume alors fort ignoré. Les rares voyageurs qui l'avaient visité en passant ne nous avaient rien appris de son histoire. A la faveur de l'impénétrable mystère qui voilait, disait-on, le sens des inscriptions gravées sur les murailles des monumens en ruine, l'opinion s'était généralement répandue que l'histoire du Cambodge devait être écrite, à la façon des annales égyptiennes, sur les parois des temples, opinion désormais peu probable. J'ai vu le chef des bonzes du Cambodge lire devant moi, dans la grande pagode d'Angcor, quelques inscriptions choisies parmi celles qui semblaient, à en juger par la place qu'on leur avait assignée, devoir être les plus importantes. Il comprenait aisément les morceaux écrits dans l'ancienne langue cambodgienne alors qu'elle était encore pure de tout alliage, et tout cela était relatif à des pèlerinages, à des cérémonies religieuses, à des événemens fort confus de la légende bouddhique, et n'offrait que peu d'intérêt au point de vue de l'histoire. Sans doute il n'est pas impossible qu'un jour quelque inscription serve à jeter une certaine lumière sur le passé de ce royaume; mais il est permis de craindre que les événemens dont il a été le théâtre n'aient jamais été écrits. A moins que quelque couvent de bonzes ne garde le dépôt de ces problématiques annales, il faut renoncer à



l'espoir d'être complètement éclairé sur les temps auxquels remontent la grandeur et la prospérité du Cambodge. Vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, des Portugais vinrent se fixer dans ce pays, où l'on reconnaît encore chez leurs descendans quelques traits de leur race; ils avaient laissé des mémoires qui eussent été, au moins pour l'histoire de cette époque, une source précieuse d'informations; les Siamois les ont détruits. Ces Portugais, à leur arrivée dans le pays, demandèrent au roi un coin de terre. Celui-ci leur permit de déterminer eux-mêmes l'espace dont ils avaient besoin. Ils déclarèrent humblement qu'ils en voulaient grand comme la peau d'un buffle, puis, renouvelant l'escamotage des compagnons de Didon, ils s'approprièrent un terrain considérable. Depuis ce jour, les Cambodgiens disent volontiers d'un chrétien qu'il appartient au village de la peau qui s'étire.

Quelques passages des livres chinois font mention du Cambodge comme de l'un des nombreux royaumes tributaires du Céleste-Empire. Ils le font même dépendre, antérieurement au vii<sup>e</sup> siècle de notre ère, de la province, alors chinoise, du Founan ou Tonkin. S'il faut en croire leur témoignage, en l'année 616 de l'ère chrétienne, sous le règne de Yongti, de la dynastie des Soui, le pays de Cambodge, qu'ils appellent Tchinja, commence à payer tribut et à envoyer des ambassadeurs au Fils du Ciel. Un des rois du Cambodge aurait secoué le joug du Tonkin, dont il se serait même emparé, ainsi que du royaume de Thsan-pan, en l'année 625. Ce dernier pays pourrait être l'ancien Ciampa, visité par Marco-Polo, compris aujourd'hui dans la province annamite du Binhuan, à laquelle nous touchons par celle de Bienhoa. Sous les Ming, les armées de Tchinja auraient soumis la Cochinchine tout entière. L'empereur de la Chine, dans ses luttes contre le Tonkin, ne dédaigne pas lui-même de rechercher l'appui du roi de Tchinja en 1076. Les rapports paraissent donc avoir été fréquens entre le grand empire et le puissant royaume. Le voyageur chinois dont Abel Rémusat a traduit la relation raconte que de son temps les habitans de Tchinja donnaient à leur pays le nom de Kamphoutchi, devenu bientôt Kamp-houtche. Les Cambodgiens d'aujourd'hui s'appellent eux-mêmes Khmer, et disent, en parlant de leur patrie, Sroc-Khmer, pays des Kmer. On ne peut s'empêcher néanmoins de reconnaître dans le Kambodia des Portugais, dont nous avons fait Cambodge, une corruption évidente du mot Kamphoutche.

D'un autre côté, on lit dans les annales de Siam que le pays de Sajam a été longtemps sous la domination du roi de Kamphoxa, et lui payait tribut. Phra-Ruang, prince de Sajam, affranchit son pays, qui prit alors le nom de Thai, c'est-à-dire libre, et modifia l'alpha-

bet cambodgien, exclusivement employé dans la suite pour écrire les livres de religion. Il résulterait de là que le Cambodge aurait, à certains momens de son histoire, englobé dans ses frontières élargies la plus grande partie de l'Indo-Chine. Je ne chercherai pas plus longtemps à remonter le cours ténébreux des âges. Une chose est certaine, le passé du Cambodge a été fort brillant. De gigantesques ruines en ont porté jusqu'à nous le glorieux témoignage, et nous n'avons pas tardé à en trouver la confirmation durant notre séjour au Laos. Dans un pays tributaire de la Birmanie et très voisin de la frontière de Chine, un vieux bonze nous interrogeait avec avidité sur le sort du Cambodge, qui portait dans ses livres le nom de Tepada-Lakhon, ou royaume des anges. Quant aux Cambodgiens eux-mêmes, ils ne savent rien de leurs origines et rien de leur histoire. Déchus comme ils le sont, ils n'imaginent pas que leurs pères aient été capables de construire les monumens dont les ruines couvrent le sol de leur pays. M. de Lagrée, qui les a constamment interrogés sur ce point durant un long séjour, finit par obtenir d'un bonze réputé très savant le nom du fondateur d'Angkor. Quand il voulut comparer ce nom avec ceux qu'il avait recueillis déjà, il s'aperçut qu'il n'avait d'autre valeur qu'une épithète de fantaisie signifiant en français architecte du ciel. Nous ignorions absolument nous-mêmes, au moment de notre arrivée en Cochinchine, non-seulement le passé, mais encore l'état présent du peuple cambodgien, et un premier examen de la situation du royaume conduisit à découvrir dans la nature de ses rapports avec ses voisins un obstacle sérieux à la légitime extension de notre influence dans l'Indo-Chine.

## II.

Le Cambodge renferme aujourd'hui une population qui atteint à peine un million d'âmes. Encore faut-il comprendre dans ce chiffre 40,000 esclaves et 20,000 sauvages habitant les montagnes, où ils jouissent en fait d'une sorte d'indépendance. Ce petit royaume, moins peuplé que certains départemens français, ne pouvait par lui-même être pour nous un péril ou devenir même une cause de souci; mais le droit des gens tel qu'on le professe en Europe est chose fort peu connue en Orient, et le Cambodge confine à Siam, voisin relativement puissant qui lui a pris des provinces en employant tour à tour la force et la ruse. La cour de Bangkok et celle de Hué convoitaient toutes deux ce qui restait de ce royaume démembré. Dès 1795 en effet, le roi de Siam avait enlevé du Cambodge le jeune Ang-eng pour le soustraire aux violences de ses sujets révol-

tés, et il l'avait fait couronner plus tard à Houdon. Il avait pris pour se payer de ses services les provinces de Battambang et d'Angcor; l'empereur d'Annam de son côté n'avait pas déployé une activité moindre. Le gouvernement siamois dut même tout d'abord se réjouir de notre intervention, qui faisait échec à la politique ambitieuse des Annamites. Ceux-ci, appelés en 1810 par Ang-chan pour le secourir contre les Siamois, achevèrent la conquête des six provinces que nous possédons aujourd'hui sous le nom de Basse-Cochinchine, et s'établirent même à Pnom-Penh, d'où ils gouvernèrent directement le pays jusqu'en l'année 1834. Non contents de tenir sous leur joug les infortunés Cambodgiens, ils essayèrent encore de leur imposer leurs coutumes; l'historien de Gyadinh, avec son triple orgueil de vainqueur, de lettré et de Chinois, ne craint pas d'écrire que l'empereur d'Annam accorda aux différens mandarins civils et militaires du Cambodge un costume de cérémonie. « Ainsi, continue-t-il, disparaissent chaque jour et peu à peu ces habitudes barbares qui consistent à se couper les cheveux, à porter des habits non fendus sur les côtés, à se ceindre le corps d'un langouti, à manger avec les doigts et à se tenir accroupi. »

L'antipathie qui sépara toujours les deux races se changea d'un côté en haine inextinguible, de l'autre en mépris profond. Une loi cochinchinoise allait jusqu'à punir de la strangulation tout Annamite qui épouserait une Cambodgienne. L'intention de conquérir le royaume entier était bien évidente chez l'empereur d'Annam, et la déclaration du ministre d'état Phan-tan-gian (1), publiée par M. Aubaret, ne tient pas contre les faits. « En principe, dit-il, notre intention n'est point de nous emparer de ce pays; nous voulons, à l'exemple du ciel, laisser les hommes vivre et exister en paix; non, nous ne voulons pas la perte de ce petit royaume, comme le machinent d'autres personnes au cœur plein de fiel. » Ces hommes sont les Siamois. Non contents des deux provinces arrachées à Ang-eng, et sous le prétexte de soutenir les intérêts de Ong-duong, le roi légitime, ils s'avancèrent pour chasser les Annamites. La lutte dura plus de dix ans entre les deux rivaux. De quelque côté que se fût prononcée la victoire, le Cambodge était condamné à disparaître; mais la paix fut signée, chacun garda ce qu'il possédait avant la guerre, et le partage définitif fut ajourné. Ong-duong s'engageait à payer à ses deux voisins un tribut périodique, et à ce prix les Siamois le placèrent sur le trône du Cambodge, non sans lui avoir

(1) Phan-tan-gian a été ambassadeur à Paris. Il était gouverneur de Vinh-long. On sait qu'avec la résolution d'un héros de Plutarque il s'est empoisonné après la prise de cette province par la France pour ne pas survivre au serment qu'il avait fait à son maître de la lui conserver.

imposé l'obligation de laisser ses enfans à Bangkok, où ils devaient recevoir une éducation plus digne de leur naissance. En réalité, le roi de Siam voulait dans le présent s'assurer des otages et préparer pour l'avenir des instrumens à ses projets.

A la mort de son père, Norodom, grâce à l'appui de son protecteur intéressé, monta sur le trône. Si-vata, l'un de ses frères, se révolta sur-le-champ. Ce dernier prétendait au trône parce qu'il était le fils d'un roi couronné, tandis que Norodom, l'aîné, avait été conçu avant que leur père Ong-duong eût ceint la couronne dans une cérémonie solennelle considérée comme très importante d'après les rites cambodgiens. Un oncle des princes, Senong-sôo, soutint la cause de Si-vata, agita la province de Baphnum, voisine de Pnom-Penh, et le roi s'enfuit à Bangkok sans tenter de résister. Au mois de février 1862, il fut ramené dans ses états par les soldats du roi de Siam et rétabli à Houdon à la condition qu'il inaugurerait son règne par l'abandon des provinces de Compong-soai et de Pursat, comme son père avait signalé le sien en se laissant dépouiller au profit du Laos de deux provinces limitrophes de ce pays, sur une partie duquel Siam exerce une souveraineté absolue. Pressé de posséder le pouvoir, Norodom souscrivit à tout, et le roi de Siam put être fier de son élève. A Bangkok, on prit acte de sa promesse, en déclarant toutefois qu'on n'en exigerait pas l'accomplissement, si le roi du Cambodge se montrait docile aux conseils de ses amis. Norodom n'était donc que trop bien disposé au rôle de roi vassal qu'on voulait lui faire jouer. L'arrivée des Français en Cochinchine enlevait définitivement aux Annamites, fort occupés à se défendre, toute idée de conquête, et le roi de Siam se mit en devoir de s'assimiler les restes d'une nation dont il avait en quelque sorte pétri le souverain de ses propres mains.

Les choses en étaient là au moment de la prise de Saïgon. Ce court exposé permet d'apercevoir l'intérêt qui devait nous contraindre à intervenir, et aussi de pressentir les difficultés qui nous ont arrêtés quelque temps. Le moment était décisif. Les Anglais, qui ne sont cependant pas à l'étroit dans les Indes, ont vu leurs desseins contrariés par notre présence dans l'empire d'Annam. La peur qu'ils inspiraient à la cour de Siam a longtemps empêché celle-ci d'accorder aux nations européennes le droit d'avoir un consul à Bangkok. Aujourd'hui ils ont gagné du terrain, et jouissent dans les conseils du gouvernement siamois d'une influence considérable. Ils eussent tenu pour un véritable succès politique d'amener le roi Phra-maha-mongkut, fort disposé à suivre ce conseil, à s'annexer purement et simplement le Cambodge. On sait trop bien ce que cache d'ordinaire la tendresse portée par l'Angleterre à ses cliens

pour ne pas douter un peu du désintéressement qu'elle affecte en témoignant à Siam tant de sollicitude. Ses éclatans succès dans le passé autorisent tous ses rêves d'avenir; elle s'irrite de rencontrer sur son chemin des rivaux qu'elle croyait avoir pour jamais expulsés de l'Asie. De Moulmein, elle guette déjà Bangkok, et, ne pouvant prendre elle-même le Cambodge, elle s'efforçait d'enrichir un ami dont elle se croyait assurée d'hériter. En attendant, on se ménageait la facilité de nous entourer d'ennemis dans notre nouvel établissement. Il y avait plus encore : le royaume du Cambodge commande la vallée inférieure du Mékong; une batterie placée sur la pointe de la douane fermerait au commerce le passage des quatre bras de ce fleuve, et nous ne pouvions admettre que la prospérité de notre colonie de Saïgon, appelée à réunir un jour dans son port tous les produits de l'intérieur, dépendit absolument d'une nation étrangère qui, conseillée comme elle l'était, devait nous être le plus souvent hostile. Ces considérations étaient décisives, et l'indépendance du Cambodge dut apparaître bientôt comme une condition essentielle au développement et presque à l'existence de la Cochinchine française. Dans l'état de faiblesse où se trouvait réduit le royaume, l'indépendance était impossible sans un protectorat. Les droits de suzeraineté de la France, substituée à Tu-Duc, étant dès le principe au moins égaux à ceux de Siam, nous pouvions les déclarer les uns et les autres éteints par compensation. Un traité nous créerait des droits nouveaux et exclusifs, Siam serait définitivement écarté. C'est vers ce but que durent se diriger tous les efforts des officiers français, devenus diplomates.

Un chef cambodgien, Senong-sòo, l'oncle du roi Norodom, avait cherché un refuge sur notre territoire pour échapper aux Siamois, et le premier ministre de Siam adressa immédiatement à l'amiral Bonard une demande d'extradition qui ne fut point accueillie. Cet acte dut faire réfléchir la cour de Bangkok sur nos intentions à l'égard du Cambodge; il ouvrit en quelque sorte les hostilités. Pour amener Norodom à traiter avec nous, il importait de marquer une différence entre la manière dont nous entendions user du protectorat qu'il nous accorderait et la façon oppressive dont le roi de Siam exerçait son humiliante suzeraineté. Il ne pouvait être question pour nous ni d'hommages ni de redevances; nous n'avions qu'un résultat à atteindre, l'autonomie du Cambodge. C'est selon cet esprit que furent dirigées toutes les négociations. Le roi d'ailleurs en désirait depuis longtemps l'ouverture; il avait l'instinct que Siam se relâcherait de ses exigences le jour où il lui faudrait compter avec nous. Pour les mêmes raisons, cette dernière puissance redoutait l'intervention française, et le général siamois Phnéa-rat, logé aux portes

du palais royal, redoubla de vigilance. Il mit à remplir ses fonctions de surveillant et de tuteur une conscience farouche; jamais la plus scrupuleuse des duègnes ne s'ingénia davantage pour sauver son précieux dépôt. Le roi ne disait pas un mot qui ne fût entendu, ne faisait pas un geste qui ne fût surveillé, et les lettres mêmes qu'il eut à écrire au commandant français de l'un des cercles frontières commençaient par ces mots : « le roi et le général siamois. » Il fallait éviter dans le début de nos relations avec la cour de Houdon toute manifestation éclatante, agir avec prudence pour arriver à soustraire le roi sans secousse à une sujétion aussi incompatible avec sa dignité qu'avec nos propres intérêts. Sous des prétextes divers, nos bâtimens sillonnèrent le Mékong. Les officiers évitaient de séjourner longtemps au même lieu pour ne pas soulever de défiances prématurées; ils entrèrent peu à peu en relations directes avec le roi. Leurs instructions leur défendaient de reconnaître en aucune façon la tutelle du Siamois et de souffrir un intermédiaire quelconque entre eux et sa majesté cambodgienne. L'avis à vapeur le *Gyadinh* fut le premier navire français désigné par l'amiral de La Grandière pour stationner dans les eaux du Cambodge. Le roi accueillit avec empressement son commandant, M. de Lagrée, et lui accorda sur-le-champ, pour y établir un dépôt de charbon, l'emplacement que nous occupons encore vis-à-vis Pnom-Penh. Norodom poussa même la courtoisie jusqu'à venir sans retard à bord du *Gyadinh*; il fut accompagné, il est vrai, par le Siamois. Il manifesta le désir de rendre visite au nouveau gouverneur de la Cochinchine; mais ce n'était là qu'un caprice d'enfant curieux auquel il renonça bientôt lorsque son tuteur lui eut fait comprendre la portée politique d'un pareil voyage.

A mesure que le représentant de la cour de Bangkok sentait augmenter ses craintes et qu'il entrevoyait mieux l'émancipation prochaine de son pupille, il devenait plus exigeant. Bien qu'il fût écarté de toutes les audiences accordées aux Français, il s'arrangeait pour ne pas perdre un mot de ce qui s'y disait. Il affectait de ne se montrer en public que dans un appareil somptueux dont le luxe éclipsait celui du roi lui-même. Il prenait partout des airs de maître, et ses soldats, copiant les allures de leur chef, soumettaient le marché à un pillage quotidien. Cette manière d'agir, très blessante pour un peuple, si déchu qu'on le suppose, faillit amener une révolution au profit de Phra-kéo-féa (1), jeune frère du roi, à qui sa haine des Siamois faisait une sorte de popularité. Notre

(1) Il a été depuis interné à Saïgon, et la révolte de 1866, suscitée par Pou-quambo, s'est autorisée de son nom.

présence seule empêcha la révolte; le général siamois le sentit, et, ne voulant pas assister plus longtemps au spectacle, si pénible pour lui, des progrès de notre influence, il saisit cette occasion pour annoncer qu'obligé d'aller chercher des ordres nouveaux il laisserait son frère pour tenir sa place auprès du roi. Il jugeait d'ailleurs utile d'emmener à Bangkok l'auteur d'une insurrection qui aurait pu compromettre le repos d'un état tributaire de Siam, et il espérait qu'une année passée dans un couvent et sous l'habit des bonzes inspirerait au jeune prince de meilleurs sentimens. C'est ainsi qu'il masqua sa retraite. Quant à nous, nous venions de rendre un service, d'exercer en quelque sorte à l'avance notre protectorat. Le moment était donc favorable pour le faire reconnaître régulièrement, sauf à n'en tirer que plus tard toutes les conséquences.

L'amiral de La Grandière, mettant ces circonstances à profit, arriva sur-le-champ à Houdon. Le roi, un peu surpris peut-être, et ne comprenant qu'avec peine le sens du mot protectorat, encore plus difficile à définir en cambodgien qu'en français, consentit facilement à revêtir de son sceau un traité en dix-neuf articles, dans lequel le protectorat de la France sur le Cambodge, solennellement proclamé, était entouré de toutes les garanties que nous désirions obtenir. Il fut entendu que jusqu'à la ratification de l'empereur des Français la convention n'avait qu'une valeur éventuelle. Nous venions d'amener le roi à faire acte de volonté souveraine et à prendre avec nous un engagement formel, nous pouvions croire à un premier succès. A peine cette nouvelle fut-elle parvenue à Siam qu'elle y souleva des colères dont le retentissement effraya notre nouveau protégé au point de lui faire oublier sa parole et de nous créer de véritables embarras.

Le kalahom (1) déclara nettement au commandant du *Forbin*, envoyé à Bangkok à l'occasion de la mort du consul de France, que le roi du Cambodge n'était qu'un vice-roi vassal de Siam, qu'il n'avait pas le droit de traiter avec nous, et que ses intérêts ne pouvaient se régler qu'à Bangkok; puis, se radoucissant, il fit très clairement entendre que son maître serait disposé à partager avec nous ce qui restait de l'ancien royaume cambodgien. Nous nous trouvions en face d'affirmations précises, la réponse dut être catégorique. Il fut en effet officiellement signifié au kalahom que cette prétendue vassalité du roi du Cambodge n'avait jamais été reconnue par la France, qui était résolue à n'accepter aucun intermédiaire pour traiter avec lui. On tirait à Bangkok de la mission confiée à M. de Montigny en 1855 un argument contre nous, et l'on

(1) Premier ministre du roi de Siam.

essaya de prouver que ce plénipotentiaire, dans ses conférences avec le gouvernement siamois, avait toujours reconnu la vassalité du Cambodge. Cette assertion était dénuée de tout fondement. Il suffit de raconter les faits pour le constater. Cette petite digression rétrospective aura un autre avantage, elle fera voir à nu les ressorts qui mettaient en mouvement la politique siamoise.

M. de Montigny ayant exprimé l'intention de faire un traité de commerce avec le Cambodge, non-seulement on ne lui fit aucune opposition, mais encore on lui conseilla de s'emparer, au nom de la France, de l'île de Phu-Quoc, située en face du port cambodgien de Compot, dans le golfe de Siam, et peuplée d'Annamites. Évidemment les hommes d'état siamois avaient cherché de cette manière à susciter entre Français et Annamites un conflit dont ils auraient profité. D'un côté, le roi de Siam écrivait à M. Miche, aujourd'hui évêque de Saïgon, pour le prier de mettre au service de M. de Montigny ses lumières, sa connaissance du pays et de la langue; de l'autre, il faisait dire secrètement au roi du Cambodge que, s'il avait le malheur de traiter avec les Français, il s'en repentirait. Le roi Ong-duong, sur la nouvelle de l'arrivée de l'ambassade française, avait ordonné de réparer la route entre Houdon et Compot, et s'était préparé à faire à M. de Montigny une réception magnifique; mais il conçut une véritable épouvante à la lecture de la lettre venue de Bangkok. Quand il apprit que le même navire qui conduisait le plénipotentiaire français portait aussi un agent du roi de Siam, sa terreur ne connut plus de bornes: il se garda bien de venir à Compot au rendez-vous qu'il avait donné, et commença immédiatement sa visite annuelle aux pagodes pour que M. de Montigny ne le rencontrât pas dans sa capitale, s'il se décidait à venir le chercher jusque-là.

Puisqu'en 1855 il fallait employer secrètement les menaces pour empêcher Ong-duong de traiter avec nous, on lui reconnaissait donc le pouvoir de le faire. Pourquoi le successeur d'Ong-duong serait-il déclaré déchu d'un droit qu'avait son père? Après avoir été longtemps contraint de souffrir l'intervention de Siam dans ses affaires, le roi de Cambodge nous avait, par une convention librement consentie, créé des droits et des devoirs contre lesquels les protestations du gouvernement siamois demeuraient désormais sans valeur.

Le général Phnéa-rat, qui était allé conduire Phra-kéo-féa à Bangkok, avait conquis un tel ascendant sur le roi que nous n'aurions probablement pas aussi aisément réussi, s'il fût resté à Houdon. Heureusement il n'y avait laissé que son frère, mandarin de peu d'influence, qui, se tenant à l'écart, exerçant de loin une surveillance inactive, ne sut rien prévoir ni rien empêcher. Quand il apprit que la convention était signée, il se sentit blessé cruellement



dans son orgueil de Siamois et dans son amour-propre de diplomate ; il devint violent, comme tous les gens timides brusquement arrachés à leur torpeur, et menaça Norodom de la colère de son maître, dont les Français seraient impuissans à détourner les redoutables effets. Il l'engagea en outre à joindre une lettre de regrets et d'excuses au message qu'il adressait lui-même à Bangkok pour porter à la connaissance du kalahom les graves événemens qui venaient de s'accomplir. Norodom, tout éperdu, eut la faiblesse d'y consentir. Il écrivit qu'il avouait ses torts, qu'il n'aurait pas dû signer sans consulter le roi de Siam, mais qu'il avait été surpris lui-même, et qu'il n'avait pas pris le temps de réfléchir aux conséquences d'un acte dont il se repentait trop tard. Pour qui connaissait le roi, il y avait au moins autant de calcul que de terreur dans ce langage. Sa lettre pouvait passer pour un indice de la politique qu'il s'était déterminé à suivre. Il voulait paraître subir une pression de notre part, ne doutant pas que Siam ne fût par reculer devant notre volonté. Nous sachant matériellement désintéressés, parfaitement instruit du prix que nous attachions à l'indépendance de son royaume, il était résolu à nous laisser faire, à nous créer au besoin, pour sortir lui-même d'embarras, des obstacles qu'il nous savait assez forts pour surmonter, à se tenir prêt, en un mot, à jouir de la liberté que nous lui aurions rendue sans que Siam fût fondé, quoi qu'il arrivât, à lui imputer la responsabilité des événemens.

L'avenir avait, il faut bien le reconnaître, certains points obscurs qui justifiaient les inquiétudes de Norodom. A cette époque, l'ambassade annamite était à Paris ; son but n'était un mystère pour personne en Cochinchine, et l'on ne tarda point à en être informé au Cambodge. Les Siamois parlaient de la prochaine évacuation des Français comme d'un événement assuré, et de son côté un agent de Tu-Duc, plus affirmatif encore, venait réclamer à Houdon le tribut triennal. Il n'était certes pas probable que Phan-tan-gian et ses collègues réussissent dans leurs négociations ; cependant, lorsqu'on connaît les faits et les hésitations, fort naturelles d'ailleurs, qui ont précédé la résolution définitive de la France, on est porté à trouver dans la perspicacité de l'esprit du roi une sorte d'excuse pour la faiblesse de son caractère. Norodom était d'autant plus troublé qu'il ne se rendait pas un compte exact du temps nécessaire pour communiquer avec la France, et que Bangkok, confiante dans les ressources de sa diplomatie, annonçait que la ratification du traité serait refusée par l'empereur Napoléon III.

Cependant la colère du roi de Siam, qui venait d'apprendre les événemens du Cambodge, s'apaisa tout à coup ; il croyait avoir

trouvé dans la lettre de Norodom le moyen de tirer de nous une éclatante vengeance, dont il remit le soin à son fidèle Phnéa-rat. L'agent habile dont le départ subit avait tant contribué à notre succès dut se préparer à retourner à Houdon. Il apportait un projet de traité qu'il avait ordre de faire signer à tout prix par le roi du Cambodge; le sachant homme de ressources et d'énergie, on lui laissait le choix des moyens. Ce traité avait pour but de définir, en l'accentuant davantage, la vassalité de Norodom, qui y était appelé vice-roi et simple gouverneur du Cambodge. Le roi de Siam avait pris la peine d'écrire de sa main le préambule de cet acte diplomatique. Il voulait, disait-il, annoncer à tous que le Cambodge est un état tributaire du royaume de Siam, auquel il doit hommage, et par lequel il est protégé depuis longtemps. Il s'était fait attribuer par l'article 6, et malgré une restriction illusoire, le droit de nommer désormais suivant son bon plaisir les gouverneurs du Cambodge. L'article 7 réservait également à la cour de Bangkok la nomination des gouverneurs des provinces cambodgiennes. Quant au traité français, il n'en était pas question, on ne daignait pas le discuter, on le considérait comme n'existant pas. Phnéa-rat, arrivant à Houdon à l'improviste, agit avec promptitude, habileté et vigueur. Sans laisser à Norodom le temps de se reconnaître, il lui déclara que le roi de Siam, profondément irrité contre lui, consentait à le voir devenir sujet de la France; son traité avec nous n'avait pas d'autre signification, les consuls des autres nations l'avaient proclamé très haut à Bangkok, et ils voyaient une preuve irrécusable de cette sujétion dans la clause qui excluait du Cambodge tous les représentans des puissances européennes. On devine facilement d'où pouvaient provenir les insinuations de ce genre. Le roi de Siam, continuait Phnéa-rat, ne prétendait rien empêcher. Seulement Norodom, abandonnant son royaume et trahissant son peuple, était par cela même indigne du trône, et Si-vata, jusque-là retenu à Bangkok, allait être mis en liberté. La couronne des rois du Cambodge était en dépôt dans la capitale de Siam; elle y resterait, et, en supposant qu'il conservât son trône, Norodom ne serait jamais un roi couronné. De plus sa majesté siamoise jugeait le moment venu d'accepter les deux provinces de Compong-soaï et de Pursat, qui lui avaient été si gracieusement offertes au commencement du règne. Phnéa-rat ajoutait que les volontés de son maître ne dépassaient pas les limites de la justice et de la modération, et ne craignait pas d'affirmer qu'elles seraient imposées à la France même par la force dans une guerre en prévision de laquelle le gouvernement siamois s'était assuré le concours d'alliés puissans. Pour conjurer tant de périls, il restait au roi Norodom une dernière ressource : il n'avait

qu'à signer un traité qu'on lui promettait de tenir secret, et qui n'était en réalité qu'une précaution prise contre les Français. Le roi de Siam daignerait alors se transporter en personne à Compot, où Norodom viendrait le recevoir, et ses torts seraient oubliés. Ces manœuvres eurent un plein succès; Phnéa-rat, avant que M. de Lagrée le sût à Houdon, emportait du palais le traité signé par le roi. On était en novembre 1863; les ratifications furent envoyées de Siam le 22 janvier suivant, et c'est seulement au mois d'août 1864 que nous apprîmes l'existence et la teneur de ce traité par un journal anglais de Singapore qui le publia en entier.

Le rusé diplomate siamois sentait bien quel intérêt il y avait pour lui à tromper la France sur le but et le véritable résultat de sa mission. L'arrivée à Houdon d'un grand mandarin de la cour de Bangkok ne pouvait manquer de préoccuper M. de Lagrée, dont l'esprit toujours en éveil commençait à s'accoutumer aux ruses de cette diplomatie orientale. Cette difficulté n'avait point embarrassé Phnéa-rat; il s'était pourvu d'un prétexte. Résolu à éviter toute conférence avec le représentant officiel de la France, qui n'aurait pas facilement pris le change sur ses desseins, il fit adresser par le roi de Siam à M. Miche une lettre informant ce dernier que le couronnement de Norodom aurait lieu dans quinze jours. Se sentant pris tout à coup d'un saint zèle pour la religion catholique et d'un grand respect pour le chef vénérable des chrétiens du Cambodge, il vint le visiter à Pinhalu. Il avait une escorte de deux cents gardes, une suite de douze éléphants couverts de housses écarlates lamées d'or, dont l'un, le plus richement paré, le portait lui-même. Quel ne dut pas être l'étonnement de l'humble évêque missionnaire en voyant l'ambassadeur du roi de Siam arriver devant sa demeure en aussi somptueux équipage et lui remettre une lettre de son souverain! La France n'étant depuis longtemps connue dans ces contrées que par les prêtres des missions, Phnéa-rat affectait de croire que l'évêque la représentait officiellement, et passait dédaigneusement devant la porte de M. de Lagrée sans même faire arrêter son cortège. Quant à M. Miche, étranger à la politique par la nature de ses goûts comme par celle de ses fonctions, il ne vit que ce qu'on voulut lui montrer, n'entendit que ce qu'on voulut lui dire, et s'empressa d'informer M. de Lagrée du prochain couronnement. Ainsi le traité était fait, et personne n'en soupçonnait l'existence; Phnéa-rat avait réussi.

Cependant le bruit se répandit bientôt au Cambodge que le roi de Siam se déterminait à renvoyer à son légitime possesseur l'antique couronne des vieux princes cambodgiens, mais qu'il se réservait de la placer lui-même sur la tête de Norodom en lui conférant, au jour

qu'il lui conviendrait de fixer, une investiture solennelle qui le constituerait définitivement son vassal. L'opinion publique donnait d'avance à la cérémonie cette signification, et chacun se demandait curieusement quelle serait notre attitude. Il devenait urgent d'éclairer le roi et de lui rendre sa confiance en nous, qui paraissait fort ébranlée. M. de Lagrée n'hésita point à lui ouvrir les yeux sur une situation qui était pour la France pleine d'ennuis et pour lui grosse de périls. Norodom remercia M. de Lagrée avec effusion de ses conseils. A l'en croire, c'était la première fois qu'il voyait clairement où Siam en voulait venir. La cour de Bangkok se considérerait après le couronnement comme souveraine maîtresse du Cambodge; mais il était résolu à tromper ses calculs. Il voulait se couronner lui-même à Houdon, en présence de son peuple, et il exprima le désir de voir le gouverneur de la Cochinchine assister à la cérémonie. Il affirma en outre que l'époque n'en était pas fixée, et qu'il saurait trouver des prétextes pour la retarder jusqu'à l'arrivée de la réponse attendue de Paris relativement au traité du protectorat. « Siam, répétait-il sans cesse, est devenu tendre avec moi. » Un pareil revirement, dont il était impossible de deviner les causes, était bien fait pour nous surprendre. Le roi de Siam annonçait par un message solennel et spécial que le couronnement aurait lieu dans quinze jours, et nous apprenions d'un autre côté que l'époque n'en était pas fixée! Évidemment on se jouait de nous à Bangkok. M. de Lagrée dissimulait son inquiétude. Par la franchise de ses allures comme par la courtoisie de ses manières, il exerçait sur Norodom une influence toute personnelle, et, quand il se sentait maître de lui-même, celui-ci y cédait toujours. Il commit l'imprudance de témoigner publiquement son amitié aux officiers français avec une sorte d'expansion joyeuse. Ses visites à M. de Lagrée devinrent plus fréquentes; il jouissait d'une trêve dont il aurait voulu prolonger la durée comme un écolier en vacances. Phnéa-rat, à qui ne pouvait échapper ce changement dans les dispositions du roi, savait par expérience combien il était facile de l'entraîner, et il crut le moment venu de lui faire prendre envers Siam un engagement nouveau.

On se rappelle que, lors du traité secret, le roi de Siam avait promis de se rendre dans le port cambodgien de Compot pour y attendre Norodom. Phnéa-rat annonça que son maître songeait à quitter sa capitale, et allait arriver les mains pleines de pardons. Afin de ne pas empoisonner par des embarras nouveaux la joie que Norodom devait ressentir à la flatteuse nouvelle de cette auguste visite, Phnéa-rat souscrivait d'avance à toutes les exigences des Français, et ne mettait à cela qu'une condition, c'est que Norodom s'engagerait à boire l'eau du serment en présence du roi de Siam.

C'est la manière de jurer obéissance et fidélité. Il s'agissait donc encore une fois pour Norodom de se déclarer sujet de Siam et simple gouverneur du Cambodge. Sur ces entrefaites, des matelots français pris de vin causèrent quelque désordre dans la ville et jusque dans la maison de la mère du roi. Le mandarin siamois exploita cet incident, en augmenta les proportions, et finit par obtenir de Norodom effrayé la promesse de se rendre à Compot. Il s'empressa de répandre cette nouvelle, de parler de l'eau du serment, et n'omit rien de ce qui pouvait compromettre le roi. Satisfait d'y être parvenu, il s'empressa de quitter Houdon, laissant M. de Lagrée aux prises avec des énigmes, et Norodom plus embarrassé que jamais, n'osant ni parler ni se taire, lié des deux côtés par des traités, et réduit à jouer un rôle passif entre deux adversaires plus forts que lui, avec lesquels il avait tour à tour signé des engagements contradictoires.

### III.

Peu de jours après le départ du Siamois, Norodom profita de sa liberté pour se rendre à bord du *Gyadinh*. Il essaya d'être expansif; mais son courage ne put lui faire dépasser les demi-confidences. « Je connais Siam mieux que personne, dit-il aux officiers du bâtiment; on vous y craint, on ne vous y aime point. Ne croyez pas qu'on ait à la cour de Bangkok de l'aversion pour les Anglais. On les pousse au contraire autant qu'on est poussé par eux. Depuis plus d'un an, les Siamois m'engagent à faire un traité avec l'Angleterre, et l'on m'a fait récemment à cet égard de nouvelles ouvertures. Le roi de Siam ne désire ma présence à Compot que pour essayer d'agir sur moi par l'influence religieuse. C'est lui qui à Bangkok m'a revêtu de l'habit des bonzes, je suis son filleul en religion, et c'est un lien puissant dans nos deux pays. S'il tarde à venir à Compot, la saison ne me permettra plus d'entreprendre ce voyage, et je m'en réjouirai, car je ne le ferai qu'à contre-cœur. Quand on veut m'arracher une promesse, un acte ou surtout une signature, je refuse en disant que je suis dominé par vous. » Il n'avait pas toujours trouvé la force de résister, et cette dernière phrase cachait un cuisant remords. Ses paroles témoignaient d'ailleurs d'une vue assez claire de la situation, et ses calculs, où il entrait plus de prudence que de dignité, apparaissaient tous les jours avec plus d'évidence. Enfin le 11 janvier 1864 on apprit qu'un bateau à vapeur siamois venait de mouiller à Compot. Le roi donna immédiatement des ordres pour son départ. Ce voyage était un échec pour notre politique, et M. de Lagrée cherchait le moyen de l'empêcher quand il

apprit, non sans surprise, qu'au lieu du roi de Siam il n'était arrivé qu'un simple mandarin chargé par son maître d'une lettre pour Norodom. Sous un prétexte quelconque, le roi de Siam s'excusait de ne pouvoir assister au couronnement, ni même venir à Compot. Il annonçait néanmoins que Phnéa-rat devait apporter la fameuse couronne quelques jours plus tard. Le roi de Siam jouit dans une partie de l'Indo-Chine bouddhiste d'une sorte de vénération religieuse analogue à celle qu'inspire aux musulmans le sultan de Constantinople. La perspective de recevoir la visite d'un tel personnage ne flattait pas médiocrement Norodom, et cette considération, qu'on fit valoir pour hâter la conclusion du traité secret, ne fut peut-être pas sans influence sur la signature de cet acte. Ce résultat une fois obtenu, le roi de Siam devait perdre toute envie de venir à Compot. Phnéa-rat le savait bien quand il obtint de Norodom la promesse d'aller boire l'eau du serment; mais peu lui importait au fond que la cérémonie eût lieu ou non : tout le monde savait que le roi du Cambodge y avait consenti, et cela suffisait.

Tandis que M. de Lagrée ne voyait dans la douceur et la modération de la cour de Siam qu'un motif de plus de se tenir sur ses gardes, Norodom, oublieux de sa dignité, avait peine à contenir sa joie. On affectait de le traiter avec une légèreté dédaigneuse, mais on allait lui rendre sa couronne ! Il ne pensait qu'à cela, ne parlait que de cela. Il donna des ordres pour que rien ne manquât à l'éclat des fêtes, et les préparatifs commencèrent. Les bonzes, consultés, se recueillirent; ils déclarèrent que le 3 février était un jour propice et désigné par le ciel. Le gouverneur de la Cochinchine fut invité à se rendre à Houdon, ou du moins à y envoyer un représentant, qui serait reçu avec tous les honneurs usités, et occuperait une place au moins égale à celle de l'envoyé siamois, quel qu'il fût. Tout était donc réglé d'avance. Le roi se montrait joyeux de tenir le premier rôle dans une cérémonie imposante. Il attendait impatiemment les Français. C'est devant eux surtout qu'il tenait à se montrer dans l'appareil antique de la puissance, depuis longtemps disparue, des vieux rois du Cambodge.

On entra dans la période favorable aux cérémonies religieuses; le chef d'état-major du gouverneur de la Cochinchine était arrivé à Houdon; rien ne manquait plus pour le couronnement, si ce n'est la couronne. Des courriers parcouraient à toute bride la route de Compot. les bonzes redoublaient leurs prières, le roi, tout agité, prodiguait les ordres et les contre-ordres. On attendit autant qu'on put attendre; mais il fallut enfin se rendre à l'évidence. Siam avait simplement voulu placer Norodom dans une situation fautive vis-à-vis de nous et nous attirer nous-mêmes dans une ridicule impasse.

Notre protégé s'en tira fort habilement. Il décida que, par égard pour la France, les fêtes auraient lieu, et qu'on omettrait seulement les cérémonies nécessitant les insignes qu'il n'avait pas. Nous ne pouvions exiger davantage. Aucun doute ne pouvait s'élever sur la bonne foi du roi, qui avait réuni autour de lui tous ses gouverneurs de provinces. L'occasion était bonne pour faire ressortir aux yeux de ceux-ci ce qu'avait d'étrange la conduite du gouvernement de Bangkok, et il fut facile, en intéressant leur amour-propre dans la question, de détourner sur la cour de Siam, déjà impopulaire, le coup qu'elle voulait nous porter. Les fêtes eurent lieu en effet, ainsi que la cérémonie religieuse appelée *svettrachat* ou élévation du parasol, qui consiste à placer au-dessus du trône un parasol à cinq étages, et qui est presque aussi nécessaire pour compléter un roi que l'imposition même de la couronne. Ravi de voir pour la première fois au-dessus de sa tête cette sorte de quintuple diadème, Norodom s'écria dans un transport de reconnaissance et de joie : « Je considère l'empereur des Français comme mon père et l'amiral comme mon frère ! » Il aurait pu ajouter que Siam s'obstinait à vouloir être sa mère, mère exigeante et rusée qui n'abandonnait pas l'espoir de supplanter les mâles de la famille. Le lendemain, Norodom vint à bord de la *Mitraille* vêtu d'un uniforme d'officier de marine en drap assez frais, aux manches couvertes de broderies. Il portait en outre un pantalon blanc, une lourde casquette ornée jusque sur la visière d'une large broderie, un ceinturon doré, un sabre à poignée d'ivoire de forme européenne, et, comme protestation contre les exigences de l'étiquette qui l'emprisonnaient dans une telle tenue, des pantoufles, une chemise de fantaisie semée de fleurs roses et une cravate nouée négligemment. Le roi était d'humeur joyeuse, se permettait même de plaisanter les Siamois. « Préparez le riz, disait-il à ses mandarins, accroupis autour de lui selon l'usage, les Siamois arrivent; or vous n'ignorez pas qu'ils viennent ici sans provisions. » Et la cour d'applaudir à la gaité du maître. Norodom ne croyait pas dire si vrai.

Notre grand ennemi Phnéa-rat, qui était en effet chargé d'apporter la couronne, débarquait à Compot au moment où la mission française arrivait elle-même à Houdon. Le Siamois apprit que plusieurs officiers venus de Saïgon, tout en contribuant par leur présence à l'éclat de la cérémonie, lui imprimeraient en quelque sorte un caractère français. Cette idée lui parut intolérable, il prit sur lui de renvoyer la couronne à Bangkok, et s'arrêta sur la route de Houdon pour n'arriver dans cette ville qu'après le départ de M. Desmoulin, chef d'état-major de l'amiral de La Grandière. Phnéa-rat conçut sur-le-champ un plan nouveau et hardi au moyen du-

quel il nourrissait l'espoir de joindre une défaite à la première mystification qu'il venait de nous infliger. Au moment où nos officiers de marine quittaient Houdon par une porte, un peu honteux de leur déconvenue, l'agent siamois y entra par l'autre. Son dessein était d'entraîner le roi à Bangkok et de l'y faire couronner sans avoir à compter avec nous. L'entreprise était audacieuse, il se mit à l'œuvre avec sa fougue ordinaire. S'attaquant d'abord aux mandarins conseillers ordinaires de Norodom, il leur montra les avantages que leur maître et eux-mêmes retireraient d'un voyage à Bangkok, et les risques sérieux qu'ils ne pouvaient manquer de courir en déplaisant au roi de Siam. Il sut profiter, pour agiter les populations, des intelligences qu'il avait dans certaines provinces, notamment dans celles de Compong-soai et de Pursat, dont les gouverneurs, créatures de la cour de Bangkok, avaient protesté contre l'alliance française. On n'a pas oublié que sans notre intervention ces deux provinces allaient subir le sort d'Angkor et de Battambang et être annexées au royaume de Siam. S'en prenant enfin au roi lui-même, il lui rappela ses promesses et son traité, qu'on pouvait produire pour le brouiller avec nous. Il lui fit redouter l'insurrection des provinces du sud, qui demandaient, selon lui, à se séparer du Cambodge; il lui soutint avec audace que les Français le trompaient indignement, que leur empereur avait refusé sa ratification au traité; il lui affirma que les Anglais d'ailleurs étaient décidés à soutenir par tous les moyens la politique siamoise. Bref, il finit par arracher à Norodom son consentement, et lui enleva jusqu'au courage de s'ouvrir avec nous. Les préparatifs du départ furent tenus secrets jusqu'au moment où, plusieurs bâtimens siamois étant arrivés à Compot, la nouvelle éclata comme un coup de tonnerre sur la tête de M. de Lagrée. Celui-ci rencontra pour la première fois chez le roi une détermination bien arrêtée et une résistance invincible. Norodom ne voulait pas perdre sa couronne, et, puisqu'on ne voulait la lui rendre qu'à Bangkok, il irait l'y chercher. D'ailleurs les ratifications du traité du protectorat n'arrivaient point, et ce retard, dont il ne voulait pas comprendre les causes, autorisait tous ses soupçons, légitimait toutes ses inquiétudes. Il annonça son départ pour le 3 mars, et ce jour-là quitta en effet sa capitale, abandonnant à ses ministres le gouvernement du Cambodge. L'agitation de Pursat et de Compong-soai cessa comme par enchantement.

Nous allions donc être vaincus par la cour de Bangkok dans cette lutte sourde engagée depuis le traité du mois d'août 1863. La résignation était difficile. Quand M. de Lagrée connut par la rumeur publique les argumens qui avaient décidé le roi à se laisser enlever,



il n'était plus temps de les combattre, sa majesté était partie. L'heure était décisive. M. de Lagrée obéit à l'une de ces inspirations subites qui relèvent les causes jugées perdues. La présence d'une petite garnison siamoise dans la capitale du Cambodge nous autorisait à faire débarquer quelques soldats. Les autorités y consentirent sans peine, et nos hommes furent logés assez près de la troupe siamoise pour observer tous ses mouvemens. Le pavillon français fut arboré sur la caserne du détachement d'infanterie de marine et salué de vingt et un coups de canon. Ce fut là ce qui nous ramena la fortune.

Le roi n'était pas loin sur la route de Compot. Effrayé du bruit de l'artillerie, et s'imaginant que nous allions profiter de son absence pour nous emparer du Cambodge, il fit halte brusquement, puis rétrograda d'une étape. Phnéa-rat lui-même hésita. Le beau succès de tenir le roi et de perdre le royaume ! Voici le parti auquel il s'arrêta. Il fit écrire par Norodom une lettre qui avait pour but d'amener le résident français, demeuré jusque-là vis-à-vis du roi dans les limites d'une déférence courtoise, à lui adresser des menaces dont à Bangkok on comptait se prévaloir contre nous par-devant l'assemblée des consuls réunis, suivant une expression souvent employée par le plénipotentiaire siamois. Le piège était grossier, c'est Phnéa-rat qui y fut pris. Sans contester au roi dans sa réponse le droit de se rendre à Bangkok, M. de Lagrée lui dit tout ce que ce voyage, si blessant pour la France, avait de compromettant pour ses propres intérêts ; il rappela surtout les plaintes amères que lui avait si souvent arrachées l'ambition de Siam et les moyens dont usait d'ordinaire son représentant à Houdon. Le général siamois se fit lire devant Norodom la lettre de M. de Lagrée. Grands furent la colère de l'un et l'embarras de l'autre en entendant cette longue récapitulation de griefs articulés devant nous contre Siam par Norodom en personne. On voulait nous conduire à des violences de langage, et nous avions la preuve que notre adversaire ne devait son succès qu'à ses menaces. Phnéa-rat entra dans un accès de rage qui le conduisit presque aux limites de l'épilepsie, puis il perdit contenance, son aplomb l'abandonna. Aussi prompt d'ordinaire à exécuter qu'à concevoir un dessein, il perdit tout à coup jusqu'à la volonté d'un ordre. Notre vengeance commençait. Arrêté à quelques lieues de sa capitale, Norodom annonçait un jour qu'il se décidait à partir pour Bangkok, et faisait savoir le lendemain qu'il songeait à regagner Houdon. Peu à peu les mandarins tremblèrent de s'être compromis, ils se prirent à regretter tout haut les conseils qu'ils avaient donnés à leur maître ; le Siamois sentit s'évanouir tout son prestige, un moment d'indécision ruina ses habiles manœuvres.

Depuis plusieurs siècles, Siam avait, suivant son intérêt, agi pour ou contre le Cambodge, et fait sentir matériellement sa puissance. Quant à nous, on ne nous connaissait que d'hier, et nous n'avions jamais donné que des conseils. Quelque honorable qu'elle fût, cette politique avait l'inconvénient d'exciter la défiance de notre nouveau protégé, le roi Norodom, qui n'en pénétrait pas le sens. Selon les très simples théories politiques et sociales de ces peuples presque barbares, théories consacrées par une pratique constante, la force est le meilleur de tous les argumens. S'il était vrai que la redoutable puissance de l'illustre roi de Siam ne nous inspirât pas une secrète terreur, pourquoi tant parlementer, pourquoi ne pas lui signifier nos volontés sans détour, pourquoi ne pas exiger la restitution immédiate de la couronne? Norodom en revenait toujours là. Nous faisons preuve de modération, et il nous accusait de timidité. Le temps d'ailleurs s'écoulait sans apporter les ratifications du traité conclu avec la France. Siam le combattait à Paris, et continuait à répandre avec persistance le bruit menteur de son succès. Que serait-il arrivé du malheureux monarque, si par impossible les négociateurs siamois l'avaient emporté? Il était perdu sans ressources; sa légèreté ne l'empêchait pas de sentir cela.

Cependant de véritables rebelles, mettant toutes ces circonstances à profit, s'étaient levés dans le sud-ouest; ils massacrèrent le ministre de la guerre, qu'on avait envoyé contre eux. Cette insurrection eut l'avantage de procurer au roi un prétexte honorable pour rentrer dans sa capitale, ce qu'il fit le 17 mars dans la soirée, suivi de près par Phnéa-rat, battu, furieux, confus, non découragé néanmoins, car il commença par tout mettre en œuvre pour obtenir l'éloignement de nos soldats; mais il perdit sa peine. Quant à Norodom, n'osant rien refuser à l'acariâtre général, dont l'humeur était devenue plus insupportable encore à la suite de son dernier échec, il s'efforça d'arracher à M. de Lagrée la déclaration écrite que cet officier avait toujours usé de contrainte dans ses rapports avec lui. Il est inutile de dire ce qu'il advint de cette démarche, où la fourberie, perdant son nom, devenait presque aimable à force de naïveté.

Notre situation se faisait excellente de presque désespérée qu'elle était quinze jours auparavant. Cependant la partie n'était pas définitivement gagnée tant que Phnéa-rat resterait à Houdon, libre de voir le roi à toute heure, et que son influence pourrait combattre la nôtre. Enfin arrivèrent fort à propos les ratifications du traité. Cette nouvelle charma le roi. Il brûlait d'envie, disait-il, de voir la signature et le sceau de l'empereur des Français. Phnéa-rat essayait bien de lui persuader que tout cela avait été fabriqué à Saïgon; mais le roi, séduit par la perspective d'une cérémonie nouvelle,

ne prêta nulle attention aux insinuations perfides du vieux général aux abois. Celui-ci eut le désagrément de voir notre traité apporté en grande pompe au palais. L'échange des ratifications s'opéra solennellement. Le chef d'état-major de l'amiral de La Grandière, venu de nouveau à Houdon, exprima le désir de se rencontrer avec lui; il refusa maladroitement l'entrevue. Tout le monde en conclut qu'il avait peur d'une explication publique, preuve évidente qu'il ne se sentait pas sans reproche. Phnéa-rat se décida enfin à nous laisser maîtres du terrain; il quitta Houdon le 25 avril. Le poste de ministre de la justice dans son pays devait le récompenser de ses services et le consoler de sa défaite. Le pavillon siamois fut amené pour toujours au Cambodge, et rien ne s'opposa plus dès lors au départ de la petite garnison française, dont la présence pouvait inquiéter la population.

Lorsque le roi de Siam vit revenir son mandarin favori, l'homme en qui il avait placé toutes ses espérances, il comprit que, le principal étant perdu, il ne fallait pas s'obstiner sur un détail. Il eut le mérite de s'exécuter de bonne grâce, et leva tous les obstacles au couronnement en restituant la couronne. Le 26 mai, l'*Ondine* quittait Saïgon et emportait au Cambodge, avec une nouvelle mission française, le mandarin siamois Phya-montrey-suriwan. Celui-ci, par l'étendue de son esprit, par la courtoisie de ses manières, fit heureusement oublier son insolent prédécesseur, sur lequel il ne se fit pas faute de rejeter ce qu'il y avait d'odieux dans la politique siamoise. Ainsi les efforts désespérés d'un adversaire qui avait failli nous arracher la victoire étaient publiquement désavoués. Phnéa-rat, revenu à Houdon avec Phya-montrey et confondu dans la foule, dévorait son humiliation en mâchant silencieusement son bétel. Rien ne manquait à notre triomphe. L'envoyé siamois désirait placer lui-même la couronne sur la tête de Norodom; le chef d'état-major de l'amiral de La Grandière s'y opposa. Phya-montrey offrit alors de la prendre chacun d'un côté; M. Desmoulin déclina encore cette proposition, et fit adopter la marche suivante : il recevrait la couronne des mains du Siamois, et la présenterait au roi, qui s'en ornerait le chef lui-même, tout comme Napoléon à Notre-Dame. Quand il sentit enfin bien fixée sur sa tête cette couronne qui s'était évacuée si souvent au moment où il croyait la saisir, Norodom, oppressé par le bonheur, exprima le désir de saluer son puissant protecteur l'empereur Napoléon III. Il fit quelques pas vers l'Occident, et, portant la main à sa couronne pour imiter M. Desmoulin, qui ôtait son chapeau, il répéta les inclinations profondes qu'il voyait faire devant lui. Alors Phnéa-rat, indigné, fendit la foule, réclama des saluts à l'adresse du roi de Siam, et, se précipitant la face contre

terre, frappa trois fois le sol du front. Norodom l'imita par courtoisie, et chacun sourit du sentiment qui inspirait cette démarche au malheureux général, dont elle fut la dernière exigence. Le roi de Siam cependant ne s'est décidé que beaucoup plus tard à reconnaître officiellement notre protectorat et à déchirer la convention secrète négociée par Phnéa-rat; encore a-t-il réclamé certaines concessions, qui ont été acceptées par la France, notamment l'abandon définitif des deux belles provinces de Battambang et d'Angkor. Si l'arrangement conclu en 1868 n'est pas, ainsi qu'il est permis de le croire, destiné à régler pour un long avenir nos rapports avec la cour de Siam, il aura eu du moins l'avantage de montrer que notre puissance n'ôte rien à notre modération. En apprenant notre succès, cette partie de la colonie européenne qui nous avait été si hostile à Bangkok feignit de se montrer satisfaite.

Je savais au prix de quels efforts le pavillon français avait été arboré à Houdon, et je ne pus me défendre d'admirer l'indifférence dédaigneuse avec laquelle le roi du Cambodge parlait de ses anciens amis les Siamois. Durant la collation qu'il voulut bien nous faire servir, il se montra plein d'entrain, de verve et de gaieté. Il paraissait plus fier de ses assiettes en faïence anglaise à grands ramage que de ses vases et plateaux en or massif. Son palais n'est d'ailleurs qu'un immense hangar couvert en chaume où peuvent loger un grand nombre de femmes et de serviteurs. Norodom est petit, on peut remarquer chez lui une tendance précoce à l'embonpoint. Il n'est assurément pas beau, même pour un Cambodgien; mais sa physionomie est expressive, intelligente et mobile. Il s'est fait très vite à beaucoup de nos usages, et l'on dirait qu'il a deviné notre esprit. Sa conversation, très pittoresque, est mêlée de saillies presque voltairiennes; il méprise ses sujets dès qu'il n'en a plus peur, et se moque de Bouddha quand il se porte bien. Il foule aux pieds l'étiquette antique, seul débris subsistant de l'ancienne civilisation des Kmer, et il paraît disposé à nous donner toujours raison, sauf en un point. Les divers emplois de la vapeur, les nombreuses applications de l'électricité, l'asservissement de la lumière à la volonté du photographe, il admet tout cela, et fait pour le comprendre des efforts visibles; mais il refuse absolument de croire qu'il y ait eu ou qu'il puisse jamais exister au monde une grande nation sans un roi absolu. Le despotisme se retrouve chez lui dans toute sa candeur naïve, et il ne craint pas de répondre, quand on lui conseille d'ouvrir ou d'entretenir une route nécessaire au commerce : C'est inutile, puisque je n'y passe jamais!

Les Cambodgiens sont généralement de mœurs fort dissolues. Le voyageur chinois du xiii<sup>e</sup> siècle que j'ai déjà eu l'occasion de citer

rapporte que, si un mari s'éloigne pour une affaire et qu'il reste absent plus de dix nuits, sa femme dit : Je ne suis pas un démon, comment pourrais-je dormir seule? Le naïf narrateur ajoute : « J'ai cependant ouï dire qu'il y avait aussi des femmes fidèles. » Je l'ai ouï dire également; mais je doute qu'il y ait au Cambodge une vertu assez solide pour résister aux séductions du roi, qui le sait et qui en abuse. C'est là une des causes de son impopularité trop réelle. Si nous ne l'avions soutenu en 1866, il aurait certainement perdu son trône. Les Cambodgiens ont bien quelques raisons de demander un changement de régime; ils ne gagneraient rien à un changement de personne. On ne peut espérer que la raison politique fasse entendre sa voix dans le conseil de ces princes asiatiques tant que celle des passions parlera si haut dans leur cœur. C'est en vain que les sujets aspireront au repos tant que le maître n'aura pas connu la satiété des plaisirs. Les frères du roi, lorsqu'ils sont prétendants, affichent des programmes qu'ils oublieront vite une fois souverains. Nous avons donc sagement agi en leur fermant l'accès du trône et en proclamant notre intention de rendre la stabilité au pouvoir. Cette révolte de 1866 nous aura d'ailleurs créé des droits nouveaux sur le Cambodge en même temps qu'elle aura imposé à Norodom le devoir d'écouter nos conseils. Ceux-ci ne sauraient lui manquer, et ce magnifique pays, dont la richesse prendra un rapide essor sous une administration plus humaine, est un admirable complément de nos possessions annamites. C'est après avoir acquis cette conviction que je suis rentré à Saïgon, afin de m'y préparer à l'aventureuse expédition qui devait me faire rencontrer dans le Laos, à côté d'anciens vestiges de la domination cambodgienne, la vigoureuse empreinte de la puissance de Siam, en voie de s'appesantir, à l'insu de l'Europe, sur presque toute l'Indo-Chine.

L.-M. DE CARNÉ.

---

---

# L'OPTIQUE ET LES ARTS

---

Il y a une science de la musique, on ne peut pas dire qu'il y ait une science de la sculpture, de la peinture ni des beaux-arts en général. L'harmonie a des règles strictes qui se transmettent dans les écoles; découvertes empiriquement, parce qu'elles correspondent à des plaisirs de l'oreille que tout le monde peut ressentir, ces règles sont justifiées aujourd'hui par la science, et ici même nous avons montré (1) comment M. Helmholtz, à la suite de ses grandes découvertes acoustiques, a entrepris de donner une théorie raisonnée de toutes les lois de l'harmonie. Par une étrange contradiction, la musique, qui se plie mieux que tous les autres arts à l'inspiration lyrique, rapide, intime comme la pensée, capricieuse comme le rêve, est en même temps le seul qui s'assujettisse à des formes définies, à des allures réglées, qui ait un véritable code du beau. Les autres arts cherchent aussi le beau, mais ils le cherchent à tâtons. Seule peut-être, l'architecture peut se comparer à la musique en ce sens qu'elle subit la tyrannie des styles et des modules de proportion. Chez les Grecs surtout, elle acceptait des règles traditionnelles, et était devenue une sorte de géométrie grandiose. La sculpture reconnaissait aussi un *canon* pour les proportions du corps humain; cependant l'artiste avait là plutôt un auxiliaire qu'une gêne, et sa fantaisie donnait au marbre les formes souples et les inflexions infinies de la vie. La peinture est plus bornée dans ses moyens, puisqu'elle est réduite à figurer toutes choses sur un plan unique; en revanche, elle peut donner aux yeux les enchantemens de la couleur. Aussi a-t-elle été l'art créateur et dramatique par excellence; elle nous donne toutes les illusions, nous rend l'émotion

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1867.

vague, inconsciente et, pour ainsi dire, sans forme que nous éprouvons en face des scènes du monde inanimé, aussi bien que les ardeurs héroïques ou religieuses, les terreurs, les ravissements, les troubles, qui agitent incessamment l'âme humaine.

Les Grecs, qui avaient une intuition si vive du beau, avaient deviné qu'il est assujéti à des lois : nous donnons encore le nom d'esthétique à l'étude des rapports mystérieux qui existent entre la pensée de l'artiste et l'expression matérielle de cette pensée; mais peut-on dire que l'esthétique soit une science au même titre que l'harmonie musicale? Elle n'a été jusqu'ici que la critique plus ou moins fine des œuvres d'art; elle explique avec plus ou moins de profondeur les correspondances entre l'art et le génie des peuples, entre le symbolisme matériel, qui s'exprime par les édifices et les statues, et la foi religieuse et morale; elle interprète plutôt qu'elle ne conseille, elle sent plus qu'elle ne raisonne. Elle n'a pas une loi précise, pas une formule achevée.

La musique, comparée aux autres arts, s'en distingue tout d'abord par une différence capitale : elle est, qu'on nous permette le mot, une forme *dynamique* de l'art; la sculpture, la peinture et l'architecture en sont les formes *statiques*. La première en effet use d'un élément qui manque à ces dernières, je veux dire le temps; son œuvre naît, s'étend, se développe, prend une sorte de vie. Une symphonie est un drame qui a un commencement, un milieu, une fin; la pensée de l'auditeur est entraînée par les mouvemens des sons, elle s'attache non-seulement à la mélodie, mais encore à chacune des voix secondaires dont les chœurs composent l'harmonie; les rôles changent sans cesse, un instrument se tait, un autre prend sa place; le rythme tantôt se ralentit et tantôt se précipite. L'âme voltige en quelque sorte au-dessus des flots sonores, comme les oiseaux de mer se balancent sur la vague capricieuse : plaisir charmant, qui nous permet de suivre nos propres rêves à travers la toile flottante et légère de l'harmonie. On ne peut entendre deux fois tel morceau de Beethoven ou de Mozart avec des émotions identiques, car il s'opère toujours un mariage mystique entre la pensée du maître et notre propre pensée, errante, fugace, aujourd'hui plus forte et plus agile, demain plus languissante. Ce qui naguère semblait un cri de joie et de triomphe nous paraîtra quelque jour une menace ou un ricanement ironique; les mêmes mélodies peuvent bercer nos joies et nos douleurs, remuer nos espérances ou nos craintes, répondre aux soupirs de nos amours heureuses ou aigrir les blessures du désespoir. La musique est l'art idéal par excellence; elle n'est pas une langue précise, analytique, elle ne se prête pas, comme les langues parlées, aux raisonnemens, aux

déductions; cependant elle a déjà quelque chose d'une langue, elle est l'expression vivante, animée, mobile, bien que vague encore, de tous les sentimens humains.

L'œuvre des autres arts est au contraire toute statique; les palais, les temples, les statues, les tableaux, expriment aussi une pensée; mais cette pensée est fixe, immuable. La sculpture et l'architecture travaillent ou du moins croient travailler pour l'éternité. Les chefs-d'œuvre de la peinture sont plus frêles; mais ils ne changeraient pas davantage, si le temps respectait leur fin épiderme de couleurs autant que les robustes assises de la pierre, ou les rondeurs du bronze et du marbre. Les arts statiques ne peuvent donner qu'une impression unique, définie: aussi faut-il qu'elle échappe à toute obscurité, qu'elle ait la clarté de l'évidence, qu'elle frappe la pensée comme le soleil frappe le regard. Point d'équivoque, point d'arbitraire; il ne doit rester aucun nuage entre l'artiste et le spectateur. L'œuvre d'art se suffit à elle-même, elle reste éternellement belle, éternellement jeune, expression complète et sereine d'une pensée immortelle. En elle sont comme figées les idées qui à un certain moment, dans un certain pays, ont subjugué tel peuple ou tel homme. La musique, vague, flottante, entraîne l'âme vers l'avenir; les autres arts la rejettent forcément dans le passé. Ils sont moins les instrumens que les témoins des civilisations. Le temple, le palais, seraient incompréhensibles, si l'œil n'y reconnaissait du premier coup les symboles familiers de la foi religieuse et de la puissance politique. Il faut que la peinture et la sculpture représentent des individus ou des types connus, des scènes qui s'expliquent d'elles-mêmes, où tout se comprenne, les personnages et les passions; le tableau et la statue doivent, sans avoir besoin de commentaires, évoquer et faire sortir de l'âme les souvenirs les plus intimes, les plus profonds, les plus chers à l'être intérieur. La sculpture ne peut peindre la passion humaine en action, à l'état de combat et de lutte; il faut qu'elle en représente un moment suprême, qu'elle en offre aux yeux le résumé saisissant plutôt que les efforts pénibles et les retours capricieux. Encore ne trouve-t-elle son vrai pouvoir que lorsqu'elle offre à l'homme une humanité idéale, capable encore de douleurs et de joies, mais sachant contenir ses douleurs et imposer à ses joies une discrète sérénité. Comment lutterait-elle autrement avec le moindre avantage contre la vie réelle? comment oserait-elle mettre son œuvre muette, immobile et sans regard en face de la créature animée, toujours éloquente, toujours émue, toujours touchante? Non, ce ne sont plus des hommes, ces personnages grandioses que les siècles se lèguent, enveloppés dans leur beauté sans tache et dans leur repos solennel.



Le ciseau des sculpteurs antiques leur a, par un instinct secret, donné des proportions surhumaines. Dans le nombre, quelques-uns seulement souffrent; mais leur douleur même a je ne sais quelle stoïque grandeur. La plupart de ces figures, calmes, majestueuses, deviennent, dans les profondeurs de notre pensée, les images d'une humanité plus forte, plus heureuse, plus pure.

La peinture ne représente point les passions d'une façon aussi abstraite : elle a une liberté plus grande, des moyens d'expression plus nombreux, elle peut mouvoir un nombre indéfini de personnages, elle est plus dramatique, plus vivante; mais, dans les scènes qu'elle veut rajeunir, elle doit aussi saisir le point culminant, la crise. Il faut que toutes les émotions, les idées, « posent » un moment devant l'artiste, et que, dans le développement du drame, cet instant soit celui où l'action est le plus propre à émouvoir, à étonner, à instruire. Dans la vie du Christ par exemple, elle s'arrête toujours aux mêmes épisodes, elle s'adresse à des souvenirs qui sont devenus une partie même de notre nature. La *Sainte Famille*, les scènes lamentables de la passion, l'*Adoration des bergers et des mages*, ces sujets sont toujours anciens et toujours nouveaux. Raphaël ne s'est jamais lassé de peindre dans la Vierge la maternité chaste, dans le berceau de Jésus l'enfance d'un Dieu. La peinture ne peut faire bouger, marcher, parler ses personnages; d'un seul regard, d'une sensation unique, elle exprime en quelque sorte un flot de pensées et d'émotions. Cela seul suffirait à démontrer que son véritable caractère est idéal et je dirais volontiers symbolique; l'art exprime autre chose que la vérité d'un instant; il n'ouvre pas seulement une échappée fugitive sur la réalité, il fixe en traits inaltérables l'œuvre complexe de la vie.

Ce caractère idéal de l'art ne vient pas seulement de son essence même, de son impuissance à mettre le temps à son service et à créer des œuvres changeantes; il ressortira aussi de l'analyse des servitudes matérielles auxquelles il est condamné. En étudiant l'œil et la vision (1), nous avons montré combien les instrumens de nos sensations sont imparfaits: mais en revanche avec quelle merveilleuse habileté l'esprit interprète les sensations, les fait servir à tous ses desseins, et leur dérobe une connaissance de plus en plus complète et plus assurée de la réalité. L'art fait encore un pas; à l'aide des moyens les plus insuffisans, des matériaux les plus incommodes, il crée des ouvrages qui rivalisent avec ceux de la nature, et il réussit à leur communiquer une sorte de vie propre. Plus on pénètre avant dans l'étude de la nature, plus on s'assure que l'on ne connaît pas

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> octobre 1868.

les choses dans leur essence; on ne les voit qu'à travers les sensations; celles-ci sont les symboles, les signes de certaines réalités qui demeurent éternellement abstraites. Les œuvres d'art sont aussi des symboles; ce sont les symboles de l'âme humaine, tandis que les corps sont les symboles de l'âme universelle et divine. Notre pensée inquiète, ignorante et téméraire cherche toujours le grand inconnu répandu dans l'univers; l'art de même poursuit toujours le vrai dans la nature. Il ne peut le dépasser, il ne peut même l'atteindre; mais il en approche, et ses efforts sont le plus magnifique témoignage de la grandeur et de la liberté de l'homme.

## I.

Les arts statiques n'ont que deux modes d'expression, les formes et les couleurs. C'est par l'œil que nous prenons connaissance des grandeurs et des colorations; il ne se peut donc point que les lois particulières de la sensation visuelle ne s'imposent pas à toutes les formes du beau qui en dépendent. On peut affirmer qu'il existe une sorte d'optique esthétique, bien qu'elle n'ait jamais été formulée en un corps de doctrines. Il y a peut-être quelque témérité à soumettre les plaisirs de l'esprit à une sorte de contrôle matériel, quelque irrévérence à contempler les œuvres d'art avec l'œil sec du physicien; mais l'esthétique n'a rien à craindre de la science, et personne ne peut songer à menacer son indépendance et ses inspirations.

Il est une loi de la sensation qui s'applique à la fois à la perception des grandeurs et à celle des couleurs; elle tient à la limitation de la sensibilité humaine. C'est à bon droit que M. Fechner, qui le premier l'a bien approfondie et formulée, la qualifie de loi *psychologique*, parce qu'elle correspond à la transformation de l'impression matérielle en sensation consciente. Nous allons essayer de la faire comprendre; pour cela, prenons d'abord un exemple dans les grandeurs linéaires. Mettez bout à bout deux lignes de même longueur, vous avez le sentiment qu'elles sont égales. Si l'une de ces deux lignes vient ensuite à varier graduellement, on les croit encore quelque temps égales; l'illusion dure jusqu'à ce que la différence ait atteint une proportion définie de la longueur primitive. Cette proportion est sans doute individuelle; elle correspond, pour mes propres yeux, à 1 millimètre environ, quand la longueur invariable est égale à 1 décimètre; elle est par conséquent de  $1/100^e$ . Quand cette proportion est dépassée, soit en plus, soit en moins, on éprouve le sentiment d'une inégalité; mais, tant

qu'elle ne l'est pas, deux impressions matériellement dissemblables font naître dans l'esprit deux sensations identiques. Ce phénomène, à la fois physiologique et psychologique, n'a rien de trop étonnant, si l'on songe que notre sensibilité a des limites. Ce qui est remarquable, c'est que, si l'on recommence l'expérience avec des lignes différentes et de grandeurs variables, la différence que nous pouvons apprécier demeure toujours la même fraction de la longueur primitive, au moins jusqu'à ce qu'on arrive à des lignes qui dépassent de beaucoup celles que l'œil a coutume de comparer. Que doit-on conclure de là? C'est que la sensibilité aux variations de grandeur devient en quelque sorte de plus en plus obtuse à mesure que les dimensions elles-mêmes augmentent; dans l'échelle des grandeurs les plus familières à nos regards, elle se proportionne exactement à ces grandeurs mêmes. Mes yeux, qui distinguent une différence de 1 millimètre quand il s'agit de longueurs de 1 décimètre environ, ne distinguent plus qu'une différence de 2 millimètres, si les lignes que je compare se rapprochent de 2 décimètres, qu'une différence de 1 centimètre, si elles se rapprochent de 1 mètre. Quand on arrive à de très grandes lignes, la proportion appréciable s'accroît un peu, il est vrai : au lieu de  $1/100^e$ , elle devient  $1/95^e$ , puis  $1/90^e$ ; mais elle n'augmente qu'avec lenteur, de telle sorte que, plus nous voyons grand, moins nous sommes capables de bien apprécier les différences de proportion.

Cette loi est d'une importance capitale et se vérifie pour toutes les sensations. Étudions-en l'application à celle de la lumière. Éclairez un tableau blanc avec deux bougies semblables, et disposez en face du tableau une baguette qui y projette deux ombres. On a ainsi le moyen de comparer deux intensités lumineuses, car, en avançant et en reculant l'une des bougies, on modifie l'une des deux ombres. On peut la reculer jusqu'à ce que cette ombre devienne invisible : elle existe toujours; mais elle ne peut plus être perçue. En mesurant les éloignemens respectifs des deux bougies au moment où l'une des ombres s'évanouit pour l'observateur, on s'assure que l'intensité de celle-ci est encore égale à  $1/100^e$  environ de l'intensité de celle qui n'a pas varié. Il résulte clairement de cette expérience que l'œil est incapable de distinguer une différence lumineuse égale au  $100^e$  de l'intensité d'une bougie. La sensibilité de la rétine s'arrête à cette limite. Maintenant, au lieu de bougies, prenez des flammes, des sources lumineuses quelconques, et recommencez l'expérience : la proportion des deux intensités, au moment où l'une d'elles devient insaisissable, reste toujours la même; l'œil accommode sa sensibilité aux circonstances. La proportion perceptible augmente seulement un peu quand l'intensité devient des plus vives,

et dépasse de beaucoup celle des lumières qui nous sont familières. C'est pour cela que, suivant une remarque de M. Helmholtz, on aperçoit quelquefois en regardant des photographies au soleil certaines nuances très légères de clartés et d'ombre dans des parties qui à la lumière diffuse semblent tout à fait unies.

Un phénomène plus brutal aidera encore à comprendre cette loi générale de la sensibilité. Tenez deux poids à peu près égaux dans les mains : plus ces poids seront faibles, plus facilement vous apprécierez des différences légères; quand les bras fatigués enlèvent à grand'peine deux poids énormes et un peu inégaux, le sentiment de la différence des deux efforts devient très confus. Pour les poids légers, les différences appréciables sont à peu près proportionnelles à ces poids mêmes; quand la tension musculaire devient très grande, les comparaisons deviennent de plus en plus difficiles. Dans tous ces phénomènes, chaque fois que l'esprit compare des impressions de même nature, il crée donc en quelque sorte une mesure, et son habileté, son aptitude à apprécier les nuances, les détails, les différences, se proportionnent à cette mesure même. Ce travail mental est absolument inconscient, il s'opère avec la rapidité et la sûreté d'un instinct. L'intelligence introduit spontanément l'ordre dans les sensations; la sensibilité se rapetisse ou s'enfle comme à volonté, elle se tient toujours en harmonie avec les objets qui la sollicitent.

Nous sommes ainsi faits que l'idée de grandeur est pour nous inséparable de l'idée de mesure; ce qui est indivis nous semble toujours trop petit. C'est là une deuxième loi psychologique de la sensation aussi importante que la loi de Fechner. On peut la démontrer par une foule d'exemples. De deux lignes de même longueur, l'une divisée en un certain nombre de parties égales, l'autre indivise, la seconde paraît la plus courte. Divisez un espace carré par des lignes horizontales, le carré semblera s'élever en hauteur; si les lignes sont verticales, il s'écrasera, s'étendra en largeur. Un angle droit dans l'intérieur duquel on a tracé des lignes rayonnant à partir du sommet semble un peu obtus à côté d'un angle droit indivis. Un appartement semble plus petit vide que rempli de meubles, d'objets d'art, d'étoffes, de lignes, qui découpent l'espace en tout sens. Tous les peintres savent qu'une tête s'enfle sur la toile par le modelé, et semble grandir sous les caresses du pinceau.

L'esprit obéit donc à une double loi : il cherche toujours une mesure, et, cette mesure trouvée, il y proportionne la sensibilité. Le cerveau humain n'est pas un miroir inerte que des images viennent capricieusement traverser; le miroir de la sensation est tantôt plus terne et tantôt plus brillant. Le cristallin de l'œil ne s'accom-

mode pas plus docilement à des distances variables que la sensation ne s'accommode à la diversité des impressions. C'est grâce à cette faculté que nous obtenons une connaissance un peu assurée des choses matérielles, car rarement nous les voyons deux fois de la même façon et de manière à en recevoir des impressions absolument identiques. La puissance mystérieuse qui élabore les impressions dirige tout son effort vers ce qu'il y a de plus stable, de plus indestructible dans chaque phénomène. Nous devenons singulièrement indifférens à ce que présente de purement matériel celui de la sensation, pourvu que l'ébranlement physique ne soit pas de telle nature qu'il produise l'étonnement et la douleur. L'œil est un juge grossier des nuances, des couleurs, des intensités lumineuses; l'esprit n'a qu'un objet véritable, c'est de reconnaître les corps: aussi ne demande-t-il guère à l'impression que ce qui lui est nécessaire pour se guider dans le dédale des images et des formes. La *vue-sensation* s'efface par l'habitude devant la *vue-jugement*. Ce qui le prouve, c'est que, pour donner à la sensation une intensité nouvelle, il nous suffit de regarder d'autre façon que de coutume.

L'amateur lorgne un tableau d'un œil seulement, par le creux de la main, la tête penchée: il semble que du même coup la toile s'illumine, que les perspectives deviennent plus profondes; pourquoi? C'est uniquement que, dans cette façon inusitée de regarder, le côté matériel de la sensation reprend la prédominance. Si l'on examine un paysage en penchant la tête de manière que le rayon visuel passe par-dessous le bras ou entre les jambes, il semble que tout soit transformé; couleurs, formes, saillies, s'exagèrent et semblent forcées. Les peintures sur plafond, qu'on regarde avec un certain effort, paraissent toujours criardes; la perspective étrange et inaccoutumée agit plus sur la rétine que sur l'esprit, et produit une impression plus matérielle qu'idéale. Toutes les fois au contraire que l'œil se repose sur l'horizon, sur les plans accoutumés, il perd un peu de sa sensibilité aux couleurs: nous n'avons aucune peine à reconnaître des montagnes lointaines, bien que l'éloignement, au lieu de les faire paraître vertes, les couvre d'une teinte bleuâtre et violette. Nous n'essayons pas de distinguer les nuances infinies où se noient les ondulations extrêmes des grandes plaines. C'est grâce à cette sorte d'indifférence naturelle aux variations de tons et d'intensité que la peinture est capable de nous donner quelques illusions, car la lumière dont elle colore les objets est bien la plus pâle et la plus terne qui se puisse imaginer. Si l'on voulait comparer photométriquement l'intensité lumineuse d'un soleil de Claude Lorrain à celle de la plus mauvaise chandelle, on serait stupéfait de trouver combien le soleil du peintre est obscur;

il éclaire pourtant le tableau, il répand sur le fond embrasé, sur les vagues frissonnantes, sur les voiles blanches des navires, sur les angles luisans et les faces radieuses des édifices, une merveilleuse splendeur. En face de l'œuvre d'art, l'œil accepte complaisamment la mesure que l'artiste a dû forcément choisir; il jouit très sincèrement de ces lumières ternes et crépusculaires. Sans cette précieuse faculté, la peinture serait impossible, l'œuvre des plus riches coloristes semblerait froide et misérable : nous ne verrions plus les personnages de Rembrandt transfigurés dans cette auréole mystique qu'il met au centre de ses toiles; la *Nymphé endormie* du Corrège ne nous paraîtrait plus caressée par les rayons d'un vrai soleil; le clair-obscur ne ferait plus onduler sous nos yeux la chair vivante et émue; les images dont nos yeux se repaissent, et qui nous semblent si éloqu岸tes, ne seraient que des spectres, des ombres. Le peintre ne peut pas essayer de lutter avec la nature par l'intensité de sa lumière, tout son art consiste dans la proportion des tons et le contraste des couleurs. Il doit avant tout parler à la pensée, solliciter la réflexion et la distraire du côté matériel de la sensation; mais, quand il a satisfait à ce premier devoir par l'ordonnance et le choix de son sujet, il peut bien tirer parti de certaines lois de la vision pour augmenter l'expression, pour ajouter à l'illusion quelque chose et pour rehausser par une sorte de plaisir physique le plaisir idéal qu'il offre à l'intelligence. Quelles sont ces lois en ce qui concerne la couleur, les grandeurs et les formes? C'est ce que nous allons examiner successivement.

Tout le monde sait ce que c'est qu'une consonnance ou une dissonance musicale : y a-t-il aussi des consonnances et des dissonances de couleurs? Y a-t-il un certain art d'associer les nuances qui donne à l'œil des satisfactions pareilles à celles que l'harmonie procure à l'oreille? Disons-le tout de suite, si l'harmonie musicale a des règles très strictes, fondées sur des mesures précises, l'harmonie du coloriste est on ne peut plus vague et indéfinissable. L'œil peut tirer son plaisir du contraste de deux couleurs complémentaires, parce qu'elles s'illuminent réciproquement et semblent plus brillantes par le contact; mais il semble le trouver également dans la juxtaposition de tons très voisins, et jouir d'une sorte de douceur et d'incertitude qui en résulte. Plus on étudie les maîtres, plus il devient difficile de trouver quelque règle précise en cette matière. Quand l'expression doit être vive, franche, énergique, le peintre rapproche instinctivement les couleurs complémentaires, le blanc et le noir, le rouge et le vert, l'orangé et le bleu, le jaune et le violet. Quand il veut employer trois couleurs, il les choisit de telle nature qu'elles divisent à peu près par tiers l'échelle du prisme; on

retrouve à tout moment chez les maîtres italiens le mariage du rouge, du vert et du violet, ou bien du rouge, du jaune et du bleu. Faut-il au contraire que l'expression soit adoucie, effacée, amollie, le peintre cherche les dégradations de tons, les nuances qui se rapprochent le plus dans le spectre solaire. Luini, dans ses fresques admirables, ne craint pas de juxtaposer des draperies d'un violet, d'un vert et d'un bleu pâles; cette coloration s'harmonise très bien avec la mystique douceur de ce rival de Léonard. Il associe aussi hardiment des tons jaunes et rouges sans qu'il en résulte rien de choquant. Il n'y a pas de véritables dissonances dans le monde des couleurs; mais il faut reconnaître que les mélanges de tons ont des effets variés, des expressions différentes. Le blanc, la pleine lumière, les teintes riches, les couleurs pures du prisme, conviennent à la joie, à la grandeur, à la beauté triomphales; la douleur, la rêverie, la contemplation, cherchent les nuances complexes, sombres, la pénombre de la couleur, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Le peintre doit éviter de donner à son tableau un ton prédominant, de peindre trop bleu, trop rouge, trop violet; l'impression totale doit autant que possible se rapprocher du blanc ou du gris. Si le rouge prédomine dans l'ensemble, la rétine se fatiguera promptement de cette couleur, l'œil verra, pour ainsi dire, vert, et il en résultera que tout semblera faux et assombri. Pour donner de la lumière à un tableau, il y faut un balancement des couleurs prismatiques tel que l'œil, errant sur la toile, ne se fatigue pas plus d'une couleur que de l'autre. C'est merveille de voir l'art avec lequel Véronèse résout ce problème dans ses vastes compositions : au bout d'une longue contemplation, l'œil conserve encore la sensation de la couleur blanche; il voit clair, il se trouve à l'aise. Il y a au contraire tel tableau qui produit sur l'organe visuel l'effet de ces verres de couleur à travers lesquels on regarde un paysage, et qui ôtent à la nature tout charme et toute vérité.

C'est pour la même raison qu'il faut mettre beaucoup de soin à placer les tableaux sur des fonds qui ne soient pas trop vivement colorés, surtout s'ils sont de petite dimension. Sur un fond violet, une petite toile jaunit; sur un fond rouge, elle verdit. La couleur qui, à notre avis, convient le mieux n'est pas le blanc, car les tons si pauvres et si sombres de la peinture souffrent trop de ce rapprochement, c'est un gris très foncé; il fait mieux ressortir les teintes, sans les altérer par le mélange des couleurs complémentaires qui naissent du contraste. Les fonds rouge-brun, si communs dans les musées, conviennent assez bien aux paysages; ils rehaussent moins bien les portraits et les figures, qui gagneraient souvent à être aperçus sur un fond verdâtre. On peut se demander aussi d'où vient

l'usage universel d'entourer les tableaux de cadres dorés. Il me semble qu'en voici la raison : le propre des objets brillans est de donner aux deux yeux, comme on l'a expliqué dans l'étude sur la vision, des images tout à fait dissemblables; la vue d'un objet brillant éveille donc naturellement la sensation du relief. La saillie chatoyante du cadre prépare les yeux à l'illusion que doit produire l'image du tableau où les profondeurs et les distances sont figurées sur le même plan.

L'œil, avons-nous dit, a une indifférence remarquable à l'intensité de la lumière; mais il est très sensible aux phénomènes de contraste, et la peinture peut en tirer des effets d'une grande puissance. La grande lumière a pour effet de rapprocher, de noyer tous les tons et d'y faire prédominer le jaune; la lumière pâle rapproche toutes les ombres, les rend plus indistinctes et plus massives, et dans les parties claires laisse prédominer le bleu. Quand vient le soir, les tons rouges s'éteignent les premiers, une vache rousse dans un pré devient très promptement invisible; après les tons rouges et jaunes disparaissent les tons verts, et les arbres ne montrent plus que des silhouettes noires; le bleu du ciel persiste au contraire jusqu'au milieu de la nuit. L'éloignement, on le conçoit, produit les mêmes effets que la dégradation de la lumière; plus un objet lumineux fuit dans le lointain, plus la couleur s'altère : les rouges jaunissent, les bleus tournent au blanc grisâtre, le pourpre devient bleu, le rose violacé. Il faut tenir compte aussi de la couleur de l'atmosphère, qui tend à bleuir tout ce qui est lointain. En vertu de la loi de Fechner, nous sommes relativement un peu moins sensibles quand l'intensité est très vive. C'est ce qui fait que les peintres, quand ils veulent représenter des objets éclairés par le soleil, répandent un glacis jaunâtre sur tous les tons, les harmonisent, les égalisent. S'il veulent peindre un clair de lune, les ombres sont opaques, et les parties brillantes sont teintées d'une même couleur bleuâtre. Regardez *le Christ mis au tombeau* de Titien : la nuit est déjà venue, point de couleurs éclatantes, tout s'enveloppe d'une ombre lugubre, la tête du Christ y est entièrement perdue; mais sur ce fond tragique on voit se détacher avec d'autant plus de force le cadavre blafard, des jets lumineux font ressortir d'une façon plus pathétique les beaux visages de saint Jean, de Madeleine. L'expression ne saurait aller plus loin; le sublime est atteint par les moyens les plus simples et les plus naturels.

Les effets mystiques de ce que l'on nomme le *clair-obscur* ne sont pas obtenus autrement. Corrège est le maître en cet art. Dans sa célèbre *Nuit*, du musée de Dresde, l'auréole qui entoure l'enfant



divin jette au milieu de l'obscurité de l'étable des lueurs rayonnantes qui font reluire çà et là les chairs polies, les blancs visages; la lumière rejoint l'ombre par des teintes de passage rapides, mais si bien graduées qu'elles produisent un relief admirable. Avec les ternes couleurs de la palette, Corrège réussit à produire cet éblouissement particulier qui résulte de la juxtaposition des lumières et des ombres tranchées; ce miracle de la couleur est l'expression matérielle du mystère divin qui enveloppe l'enfant et Marie, tout baignés de lumière, les naïfs bergers, les anges, emportés d'un mouvement d'une suprême audace. Murillo a obtenu quelquefois des effets du même genre. Dans *la Naissance de la Vierge*, le lit de l'accouchée reste caché au sein d'une ombre chaste, on voit fuir des corridors noirs traversés de quelques serviteurs discrets; mais au centre éclate une lumière céleste qui vient d'en haut, comme par une crevasse, et qui illumine doucement les anges flottans, le berceau, les femmes qui remuent les langes. Une chevelure noire et luisante de jeunesse, une draperie rouge, un corsage paille, sont les seules couleurs qui fassent tache sur cette auréole diffuse et légère.

Quel parti merveilleux Rembrandt n'a-t-il pas tiré des lumières nocturnes, des torches, des flambeaux! Qu'on songe seulement à *la Ronde de nuit*, le tableau le plus vivant peut-être qui soit au monde. Peu d'artistes osent lutter contre la lumière écrasante du soleil, cette lumière qui rapproche tous les tons, et ne laisse plus voir qu'à travers une sorte de poussière frémissante. Dans *le Pouilleux*, de Murillo, le rayon qui entre par la fenêtre jette sur tout une même lumière dorée, sur les haillons gris, sur les chairs brunes, sur un vase couleur de brique, même sur les cheveux noirs et drus du petit prisonnier; il n'est pas jusqu'à la crevette rouge qui gît à côté de lui que l'artiste n'ait peinte d'un ton orangé. Ombres légères et transparentes, tons uniformément jaunis, voilà les deux caractères de la lumière très intense; mais ordinairement la peinture renonce à rendre la magie éclatante et les irisations splendides de la nature, elle ne peut nous donner qu'un plaisir plus sévère, moins matériel. Que de chefs-d'œuvre où il n'y a que du noir et du gris, *la Leçon d'anatomie* par exemple! Comme la pensée luit et éclate partout! comme l'artiste a rendu les saintes curiosités de la science, la terrible majesté de la mort, la puissance de la pensée qui triomphe de la sensation et des révoltes de l'instinct! La gamme des couleurs du peintre est bien pauvre, l'intensité de sa lumière est d'une extrême faiblesse; mais l'art profite de l'indifférence de l'œil à la vigueur et à l'éclat des tons, il trouve ses moyens d'expression dans les nuances et les contrastes.

## II.

Après les couleurs, il faut s'occuper des grandeurs, des formes. Dans la peinture, forme et couleur peuvent, il est vrai, à peine être distinguées, car sur le plan de la toile le peintre ne peut indiquer les distances que par les dégradations savantes des teintes. Dans l'étude sur la vision, on a montré que la sensation du relief, de la profondeur, tient à la réception simultanée de deux images qui ne sont pas absolument identiques; mais le tableau n'offre qu'une image unique, il ne peut donc jamais produire la même impression matérielle que la réalité. D'autre part, chaque tableau a son point de vue absolu, celui qui a servi de centre à toute la perspective, et vers lequel doivent converger tous les rayons visuels. Nous ne nous asservissons pas cependant à une géométrie aussi précise, l'œil n'embrasse pas le tableau d'un regard fixe, arrêté; il s'y promène, il y erre en tous sens; il avance, il recule un peu, il veut conserver une certaine liberté. Il ne faut point toutefois que les dimensions d'une toile soient telles qu'on soit obligé de trop remuer pour en saisir toutes les parties, car il tombe sous le sens que, la position du spectateur changeant, l'ouvrage devrait aussi changer et se présenter sous des faces nouvelles. C'est ce qui fait que les grandes vues panoramiques ne font aucune illusion; les longues toiles, comme *la Smala* d'Horace Vernet, comme *le Triomphe de César* de Mantegna, qui se voit à Hampton-Court, violent une règle capitale de l'art. Il n'y règne point d'unité; ces tableaux se subdivisent en un certain nombre de tableaux partiels, isolément fort beaux d'ailleurs.

En théorie, l'image du tableau correspond à un regard unique; il faut donc que les limites de la toile ne dépassent pas les limites du champ visuel. Celui-ci n'embrasse guère qu'un angle horizontal de 100 degrés, car la vision indirecte ne porte pas plus loin à droite et à gauche, et un angle vertical encore plus petit, car les joues d'une part et les sourcils de l'autre opposent un obstacle matériel à la vision. Les peintres ne se préoccupent pas assez de ces limitations forcées de la vue; les paysagistes surtout savent rarement limiter convenablement leur sujet. Le cadre doit être comme une fenêtre à travers laquelle nous apercevons le monde, la proportion de la terre et du ciel n'y est pas chose de pur hasard. Pourquoi, par exemple, cette impression de grandeur formidable qu'on éprouve au pied d'une montagne comme la Jungfrau, le Mont-Rose, le Mont-Blanc? — C'est que le champ visuel est, pour ainsi dire, rempli par ces formidables masses. La vision indirecte n'embrasse

plus qu'un pan rétréci du ciel, et cependant la distance des sommets est telle que des obstacles énormes deviennent des taches légères, des points insignifiants; à droite et à gauche, la vue s'arrête aux flancs de ces lourds géans. On entend dire souvent que la peinture ne peut reproduire de tels spectacles; c'est peut-être parce qu'elle n'en analyse pas complètement l'impression, et ne cherche pas à la reproduire sur la toile. Lorsque de la côte on contemple la pleine mer, l'océan et le ciel coupent le champ visuel par une ligne dont la hauteur n'est point arbitraire; si le peintre la place ou trop haut ou trop bas, l'illusion est troublée. Une proportion semblable doit être observée dans les paysages des plaines. Ruysdaël n'y manque jamais: aussi ses horizons ont une ampleur et une vérité inouïes; ses nuages, proménés par le vent, ne fuient pas, ne flottent pas dans une atmosphère fantastique; on les voit venir serrés, bas, menaçans, pleins d'orages. Dans *le Buisson*, il semble qu'on sente l'ouragan qui courbe tout de son aile furieuse. Dans sa *Vue de la plage de Scheveningen*, les nuées qui montent en lourds bataillons remplissent le ciel entier, et traînent sur une mer sinistre, terne, fouettée de la tempête, jaunie par les sables que les remous des vagues ont portés jusqu'au large. Il n'y a dans cette toile que ce que le regard peut embrasser d'un seul coup: aussi l'imagination se transporte sans peine le long de ces dunes rongées, en face de cette Mer du Nord, cruelle, sombre, menaçante. Une vieille carène gisant sur la côte, quelques personnages frileux qui regardent les voiles lointaines des bateaux en détresse, complètent l'émotion.

Quand la peinture s'attache à représenter les drames de la passion humaine, il n'est plus besoin d'autant de vérité dans les fonds et les derniers plans. L'art se dégage plus volontiers des lois d'une perspective rigoureuse, les objets matériels figurent aussi souvent comme des symboles que comme de pures réalités. Un globe terrestre, qui devrait rigoureusement avoir une forme elliptique, reste circulaire dans la *Mélancolie* d'Albert Dürer; mais il n'est là que pour éveiller l'idée de la sphère, sans commencement, sans fin. Voyez le *Mariage de la Vierge*, de Raphaël. Le temple qui figure dans le fond est hors de toute proportion avec les personnages, il est infiniment trop petit; mais il doit seulement ajouter quelque chose à l'expression, la préciser, donner à la scène un caractère plus religieux. L'architecture aérienne et légère de l'édifice s'harmonise avec les personnages du premier plan, dont le dessin a tant de grâce et de finesse; mais l'intérêt demeure concentré sur ces derniers, et pendant que les yeux s'y fixent, le temple reste au sein de la vague pénombre de la vision indirecte. En est-il autrement dans

ce carton sans rival qui représente la *Prédication de saint Paul*? Cette forte et robuste architecture, ces temples, ces portiques, ces colonnes, doivent figurer le monde romain, dont Paul fait encore partie. La perspective est complètement violée; mais l'art est satisfait. Les pierres elles-mêmes, les monumens de l'antique et puissante civilisation, viennent prêter leur écho aux paroles de celui qui annonce la foi nouvelle. Les miniaturistes du moyen âge, les anciens maîtres allemands et flamands, ont souvent abusé de l'indulgence de l'œil en matière de perspective; leur peinture est trop synthétique, et ils se plaisent trop à mettre plusieurs tableaux dans un tableau. Sans nul souci des grandeurs ni des distances, ils accumulent autour d'un sujet tout le trésor de leurs souvenirs. Depuis la renaissance, l'art a eu plus de souci de l'illusion matérielle; mais il ne s'est jamais asservi à une perspective mathématique qui laisserait à l'homme trop peu de place, et l'écraserait sous les choses matérielles. Léonard de Vinci, dans son *Traité de la peinture*, a indiqué ces relations de l'art et de la géométrie. Qui songe, en contemplant les sublimes figures de *la Sainte Cène*, à vérifier si toutes les lignes parallèles de la salle du festin vont converger au même point? Qui est-ce qui découvrira quelques erreurs volontaires de Raphaël dans l'ordonnance architecturale de *l'École d'Athènes*? L'œuvre de pierre et de bois ne doit jamais étouffer l'homme. C'est ce dernier surtout que nous cherchons, que nous voulons apercevoir. Si la perspective était trop rigoureuse, la place de l'homme serait trop petite. La peinture n'a que deux dimensions pour en représenter trois à l'esprit, elle n'offre aux yeux qu'une seule image, et ne peut donc produire l'illusion stéréoscopique. Elle n'a d'autres moyens pour représenter la profondeur que les ombres, les dégradations de tons, le modelé. Pour donner l'illusion de la grandeur, elle met en jeu la faculté que nous possédons instinctivement d'apprécier les choses par la proportion plutôt que par l'étendue absolue. Un tableau est, avons-nous dit, comme une fenêtre à travers laquelle nous apercevons les objets: plus petits, ils sont en quelque sorte plus éloignés; plus grands, ils sont plus rapprochés de nous. Il devrait en résulter que plus les grandeurs sont atténuées, plus aussi les couleurs doivent se fondre et s'éteindre dans l'éloignement. Une réduction d'une grande toile ne devrait pas rigoureusement avoir la même gamme de couleurs que l'original; mais les peintres profitent ici encore de l'indifférence naturelle de l'œil à l'intensité de la lumière, et leur palette est en réalité si pauvre qu'ils s'efforcent toujours, quelle que soit la dimension des personnages et des objets, d'en tirer l'effet le plus grand possible. Quand on se promène dans un musée, on voit dans toutes les toiles, grandes

ou petites, des couleurs à peu près identiques. Le charme des miniatures tient sans doute à ce que l'artiste, en diminuant les objets, n'affaiblit pas la couleur; la pauvreté naturelle des tons que le pinceau peut créer se trouve ainsi déguisée. Le bas-relief est comme une transition entre la peinture et la sculpture; l'œil est si habitué à l'illusion stéréoscopique, qu'il attribue volontiers le relief de la nature à une œuvre où tous les objets sont resserrés entre deux plans. L'illusion est produite dès que les deux yeux peuvent obtenir deux images différentes, ce qui n'arrive jamais pour la peinture, mais ce qui a déjà lieu pour le bas-relief. Dans ce cas, l'esprit est particulièrement complaisant, et il ne faut pas qu'on abuse de cette indulgence. Les efforts de ceux qui veulent donner à certaines parties d'un bas-relief le modelé de la vie vont contre le but : ce modelé ne pouvant être obtenu partout, la sensibilité de l'œil est dérouterée. La convention admise, il faut la respecter, car notre intelligence, qui change si facilement de mesure, n'aime pas se servir de plusieurs mesures à la fois. Le bas-relief a besoin de grands méplats où la lumière s'étale et se borde d'ombres rapides et nettement accusées. La grande lumière solaire lui donne sa pleine valeur, et les Grecs s'en servaient avec raison dans la décoration extérieure de leurs temples.

La sculpture et l'architecture, qui disposent des trois dimensions, peuvent librement représenter toutes les formes. Elles ne subissent pas les mêmes tyrannies que la peinture; mais elles rencontrent des obstacles particuliers dans la nature des matériaux qu'elles emploient, dans la lenteur de leurs procédés, dans les conditions d'équilibre et de stabilité matérielle qui leur sont imposées. Le sculpteur doit donner aux types qu'il représente un caractère de durée, d'immutabilité, de sérénité, qui exclut tous les détails inutiles. La statue est aperçue de loin, elle n'a pas les couleurs enchanteuses de la vie; aux temps mêmes de la polychromie, elle n'était jamais revêtue que d'un enduit léger. Il faut qu'elle frappe l'esprit autant que les sens. L'anatomie doit être juste; mais il ne faut pas qu'elle soit l'anatomie du médecin et du physiologiste. L'expression générale serait diminuée par une trop grande profusion de détails; les ondulations de la chevelure, les courbures des muscles, les plis de la draperie, doivent servir d'enveloppe discrète à l'être muet et, pour ainsi dire, abstrait que le ciseau tire du marbre. Il faut qu'on y sente la vie en puissance plutôt que la vie réelle; la beauté n'est plus chaste quand on commence à l'analyser. Il suffit qu'elle tienne l'âme dans une contemplation religieuse, qu'elle l'appelle comme un rêve, qu'elle l'éclaire de son rayon surnaturel. Y a-t-il rien de plus hideux que ces figures de cire qui ont de vrais

cheveux, de vrais sourcils, des yeux de verre? Elles outragent le mystère de la vie, et l'art s'en détourne avec horreur.

La loi des sensations de Fechner a une application constante en sculpture et en architecture. Il résulte de cette loi qu'entre les limites des grandeurs accoutumées la sensibilité de l'œil aux détails est à peu près en rapport avec les grandeurs; tous les détails que l'on aperçoit par exemple sur la *Vénus de Milo* seront encore perceptibles sur une réduction de cette statue, et on devra les y retrouver pour obtenir l'impression que donne l'original. On supporte des minuties dans une petite figurine, et la finesse du ciselé doit se proportionner aux dimensions d'un ornement. Sur une très grande statue par conséquent, l'artiste doit se borner à de grands détails; il n'a pas besoin, quand il ceint un héros d'un glaive, de reproduire les plus petits ornemens de l'arme.

L'architecte dépasse toujours les proportions humaines et celles des objets que nous sommes le plus habitués à mesurer et à comparer; il faut donc lui appliquer cette partie de la loi de Fechner en vertu de laquelle la délicatesse des perceptions s'émousse à mesure que croissent ces grandeurs, lorsqu'il s'agit de grandeurs exceptionnelles. On trouvera dans cette loi l'explication d'un fait depuis longtemps reconnu : la réduction à la moitié ou au tiers d'une œuvre d'architecture dont les proportions sont parfaites blesse toujours le sens esthétique. La même chose arrive quand on copie un monument en enlant également toutes les proportions. Plus on fait grand, plus le détail doit être simple, l'accentuation marquée; toutes les proportions doivent changer. L'expression d'un monument se modifie du tout au tout dans une image agrandie ou rapetissée. Quand les architectes grecs, si fidèles à la tradition, copiaient un temple admiré, ils ne changeaient rien à la grandeur des lignes. Toute la beauté d'une œuvre de pierre est dans la proportion, dans l'harmonie des grandeurs et dans la répartition des pleins et des vides, dans les ombres portées, dans le relief et l'étendue des saillies, dans le choix et la disposition des ornemens; les détails prêtent à l'ensemble une sorte d'animation, un caractère organique. Si vous doublez brutalement cet ensemble, l'impression ne suivra pas complaisamment cette croissance forcée. Les détails qui étaient encore perceptibles deviendront obscurs, troubles; les proportions, qui objectivement n'auront pas changé, changeront subjectivement. Il s'opérera un divorce entre la réalité extérieure et la sensation. Le beau, cette chose ailée, insaisissable, qui ne se laisse point contraindre, fuira ce simulacre inerte et vain.

C'est là sans aucun doute ce qui rend l'œuvre de l'architecte si difficile. Il n'a jamais, à vrai dire, de modèle. Chaque monument

est comme un être nouveau, doué d'organes propres, un tout complet, un ensemble dont les parties concourent à produire un effet unique. L'architecte se guide par les traditions, par les styles, par les convenances et les nécessités, par la nature des matériaux qu'il emploie, par les lois rigoureuses de la mécanique; mais où trouvera-t-il ce je ne sais quoi qui doit imprimer à son œuvre l'unité et la vie? Les dessins, les plans, ne lui donnent que des impressions imparfaites. Il faut qu'avec les yeux de l'esprit il aperçoive son œuvre achevée, qu'il mesure en pensée toutes les proportions, qu'il répande les ornemens sans créer la confusion, sans fatiguer l'imagination, que tout semble rationnel, que les moyens soient partout en harmonie avec le but, que l'œuvre enfin lui apparaisse sous son vrai jour, dans son milieu, avec tout ce qui doit l'entourer et lui servir de cadre.

L'optique étudie un phénomène bizarre connu sous le nom d'*irradiation*; un carré blanc placé sur un fond noir semble plus grand que sur un fond blanc. La lumière s'irradie, envahit un peu les parties obscures, y pénètre d'autant plus loin qu'elles sont plus obscures. La grandeur a son irradiation comme la lumière : une surface carrée semble plus grande quand elle s'entoure de quelques minces filets; l'étroitesse de ces lignes donne plus d'ampleur au fond. C'est pour cela que les moulures ne sont pas de vains ornemens; leurs lignes fermes, leurs faisceaux serrés, impriment plus de puissance aux parties qu'elles séparent. Les lignes générales nettement indiquées produisent une heureuse combinaison de grandes et de petites dimensions dont le contraste est très favorable à l'idée de grandeur. L'ornement concourt aussi à cette impression, mais à la condition qu'il ne couvre pas tout, qu'il arrête et fixe l'œil en certains points seulement. Le secret de l'architecture est dans ces alternatives de plein et de vide, de délicatesse et de force, de lignes étroites et de larges surfaces.

La sensation de la grandeur et des proportions n'est pas sans rapport avec le climat, car la sensibilité aux différences de grandeur est liée à l'intensité de la lumière. Sous le soleil radieux de l'Égypte, de la Grèce et des pays méridionaux, les nuances et les couleurs se rapprochent, les ombres sont plus transparentes, toutes les saillies doivent être fortes, le détail a besoin de simplicité, de netteté; l'ornement deviendrait confus, s'il n'avait une expression pure et un accent vigoureux. A quoi bon sous cette adorable lumière, qui donne à la pierre même je ne sais quoi d'aérien, les découpures bizarres et compliquées, les jeux laborieux d'une géométrie savante, les contournemens, les entrelacemens, les rebroussemens qui témoignent d'une lutte et d'une sorte d'effort vers le

beau? Ici le beau naît spontanément; il suffit de quelques colonnes, d'une architrave, d'une frise, d'une corniche, des formes les plus élémentaires, les plus rationnelles. Les vieux temples doriques, dont les lourdes colonnes cannelées n'ont ni piédestal ni même de moulures au pied, dont la frise n'a d'autre ornement que les triglyphes qui rappellent encore les temples de bois, ont une expression aussi grandiose, aussi sublime, plus sublime peut-être, que les temples plus riches des époques postérieures. Aux temps où l'art grec s'est le plus assoupli, où le style moins farouche et moins mâle admet le plus d'ornemens, combien le caprice est encore contenu, comme la fantaisie du sculpteur reste obéissante aux desseins de l'architecte, comme les lignes demeurent pures, les proportions nettes et visibles!

Sous le ciel changeant, à la lumière humide, capricieuse, mais toujours modérée du nord, l'œil ne trouve pas les mêmes enchantemens à la simple vue des grandes surfaces, des lignes parallèles de l'architecture grecque; d'un autre côté, la sensibilité aux nuances, aux détails, est plus affinée, l'ornement devient le charme principal de l'architecture : l'art s'ingénie de mille manières à le varier, à l'assouplir. L'église gothique se surcharge de clochetons, de pointes, de flèches, de dentelures, se hérisse d'une végétation capricieuse où l'œil erre d'ornemens en ornemens sans jamais se rassasier; les fenêtres se subdivisent, les colonnettes s'élancent, puis s'infléchissent; partout des fleurs, des trèfles, des ogives, des figures grimaçantes, des gargouilles aiguës; les grandes rosaces rayonnent comme des étoiles, tout un peuple de statues se niche dans les anfractuosités, se blottit dans les angles les plus obliques des grands portails; les parois sont à jour, et l'énorme masse semble comme par mille pores aspirer la lumière du ciel.

Les édifices de la renaissance obéissent à une fantaisie moins ardente et moins déréglée; mais ils ne s'en tiennent plus à la simplicité grecque : les colonnes se superposent et s'amointrissent, les portiques courent en tout sens, les plans reculent, avancent, les ailes se détachent hardiment, les toits dressent sur le ciel les silhouettes les plus compliquées; partout la sculpture jette ses fines enjolivures, elle n'épargne pas même le fût des colonnes; elle enveloppe les portes, les fenêtres, d'un cadre léger, elle cherche la grâce plus encore que la beauté. Ces merveilles qui charment et amusent le regard sous un ciel pâle et gris disparaîtraient, pour ainsi dire, sous la lumière dévorante du midi. Transportez en Grèce une église gothique, un hôtel de ville des Flandres, un château des bords de la Loire, et ces monumens paraîtront hors de place; leurs lignes ne s'harmoniseront plus avec les plans solennels de l'horizon, transfi-



gurés par le soleil et l'atmosphère. Nous ne savons que trop en revanche combien nos copies des temples grecs perdent leur caractère et leur beauté dans nos villes modernes, à Munich, à Paris.

L'architecture arabe n'offre au dehors en général que des lignes énormes, des murs formidables, exposés aux rayons d'une lumière aveuglante. Elle n'étale son luxe prodigieux qu'au dedans, dans la lumière adoucie qui glisse sur les coupoles, se brise dans les triangles sphériques suspendus comme des stalactites, passe entre les forêts des colonnes semblables aux palmiers des oasis. L'asile d'ombre et de fraîcheur se revêt comme d'un tissu léger d'ornemens fins, déliés, où la religion défend d'introduire aucune figure humaine, et qui, sans vie par conséquent, ne peuvent rappeler que les étoffes de l'Orient, les riches damasquinures des armes, les remous des sources agitées, les enluminures délicates des manuscrits du Koran. L'œil se perd dans le labyrinthe sans issue de ces broderies, et trouve un plaisir particulier dans ce désordre où la symétrie fait retrouver l'ordre. Saint-Marc étale bien au dehors autant qu'au dedans le luxe de ses ornemens et le clinquant de ses couleurs, mais la lumière de Venise est la lumière mouillée, irisée des lagunes, lumière des plus favorables, comme celle de la Hollande, au détail, à l'ornement, aux jeux de la couleur.

Ces harmonies secrètes entre l'architecture et les climats ne reposent pourtant pas sur un simple phénomène physique. L'architecture sans doute parle aux sens, elle emploie même quelquefois cette beauté tout à fait brute qui naît de la simple grandeur. Il est hors de doute, par exemple, qu'au milieu du désert les pyramides sont belles : elles étonnent par leur énormité; petites, elles seraient insignifiantes et ridicules. L'église gothique aussi cherche le grand, il semble qu'elle tende d'un effort surhumain vers le ciel et cherche à écraser de sa masse les maisons des hommes; mais à ces impressions purement matérielles se mêle toujours une pensée : le monument est toujours une conception de l'esprit, la forme d'un idéal. En Égypte, il exprime l'orgueil insensé d'une tyrannie qui emploie des milliers d'hommes à un labeur purement mécanique. La pyramide pesante, enfoncée dans le sable, semble défier le désert; c'est une montagne que l'homme a fait surgir au milieu de la plaine sans limites, elle ignore le temps, elle exprime en traits immortels et sobres une civilisation qui ne connaissait plus le progrès, qui ne comptait plus les siècles ni les dynasties royales, qui déposait lentement des alluvions humaines comme le Nil dépose son limon annuel.

L'art grec, dont la proportion est l'âme, n'a pas toujours dédaigné la grandeur, surtout à ses débuts, quand il gardait encore une sorte

de naïveté barbare. Un homme entier pouvait se blottir dans les cannelures du temple de Jupiter Olympien, élevé à Agrigente au v<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, et les atlantes qui, debout sur les piliers, soutenaient de leurs corps musculeux, de leurs bras épais et de leur tête bestiale la corniche de la nef, étaient des géans de 8 mètres de haut. A Sélinonte, à côté de temples très petits, on en trouve un dont les proportions dépassent celles de la Madeleine à Paris. La hauteur des colonnes, avec l'entablement, atteignait plus de 23 mètres. Couchées sur le flanc, elles ont, sur le diamètre des tambours, près de deux fois la taille d'un homme. Néanmoins, dans l'art grec arrivé à son expression la plus haute, la beauté naît de la proportion plutôt que de la grandeur; le temple, où toutes les parties se complètent et se font équilibre, est l'image visible d'une civilisation heureuse, amoureuse de l'art, d'un culte qui croyait flatter les dieux en leur donnant la figure humaine. Quelle liberté partout, quel mouvement, et cependant quel calme et quelle majesté! Les dimensions horizontales dominant, nul effort encore vers le ciel, nul détachement du sol; les belles lignes parallèles évoquent l'idée de la force, de la durée, mais ne jettent point l'esprit hors de la terre. Le mystère se cache à l'intérieur, tous les enchantemens sont extérieurs; le peuple circule entre les hautes colonnes, le rayonnement de la beauté se fait au dehors, non au dedans.

Nos âmes troublées, toutes pénétrées d'un autre idéal, sans cesse jetées hors d'équilibre, ont quelque peine à comprendre ces formes du beau si paisibles, où tant de grâce s'allie à tant de force, tant de simplicité à tant de majesté; nous en devinons plutôt que nous ne pouvons en éprouver le charme. Les archéologues peuvent mesurer les fûts, les colonnes, les frises, les modules : peuvent-ils nous rendre l'idéal qui a inspiré ces œuvres merveilleuses? Qui de nous a l'âme d'un Grec? L'âme humaine n'est plus en floraison, et son printemps est depuis longtemps passé; mais comme nous comprenons aisément et du premier coup les correspondances entre l'idéal et l'art chrétien! Comme tout s'explique en cet apparent désordre! Les lignes parallèles ne sont plus horizontales, elles se dressent, montent en faisceaux hardis, ne se laissent interrompre par rien, vont droit aux plus inaccessibles hauteurs, et se perdent en entrelacemens confus. Tout exprime l'élan vers l'infini; la lumière fantastique des vitraux jette des lueurs étranges, le cercle se brise et s'aiguise en ogive; l'imagination, épouvantée par l'élévation vertigineuse de la nef, trouve des asiles sombres dans les chapelles qui s'abritent entre les puissans contre-forts. L'ardeur religieuse peut à son gré s'exhaler dans des espaces immenses et lumineux ou se concentrer dans l'ombre de réduits étroits et silencieux. Au

dehors, le symbole est aussi clair; toutes les lignes montent au ciel, comme une exclamation ou une prière. D'un jet hardi, les flèches, les clochers, s'élancent; la ville des hommes se presse, se groupe humblement autour de la maison de Dieu; d'humbles échoppes sont cachées entre ses flancs mêmes. Telle était du moins l'église du moyen âge; elle ne rougissait pas de donner asile aux industries humaines, elle ne s'entourait pas de grandes places nues, et surgissait du peuple noir et bas des demeures vulgaires.

Dès qu'il y a correspondance visible entre un édifice et l'idéal ou la nécessité qui a guidé le constructeur, il y a œuvre d'art. Partout où cette correspondance fait défaut, le goût est blessé; ni la splendeur des matériaux, ni le luxe de vains ornemens, ne peuvent y suppléer. Un château féodal, un cloître, une maison de plaisance, une prison, un théâtre, n'éveillent pas les mêmes pensées : l'expression doit se conformer à un dessein. Les lourdes maçonneries, les blocs de pierre soulevés avec effort, les poutres colossales, une fois en place, parlent moins aux sens qu'à l'esprit. C'est à cause de ce caractère expressif de l'architecture qu'il ne faut jamais désespérer de l'avenir de cet art; il est plus progressif, si l'on me permet ce mot, que la peinture et la sculpture. Celles-ci sont sans relation forcée avec l'histoire; elles puisent dans toutes les époques et toutes les civilisations, ou plutôt elles cherchent toujours leurs inspirations dans l'âme humaine, et se contentent de couvrir nos passions éternelles de vêtemens changeans. La *Vénus de Milo* est aussi jeune qu'aux jours où elle sortit de son bloc de marbre; le *Thésée*, l'*Ilyssus*, les *Parques* du Parthénon, ont-ils un âge? Affranchis de toute servitude directe, libres de suivre tous les caprices de la mémoire ou de l'imagination, ces arts ont une liberté que ne possède pas l'architecture. Celle-ci a des chaînes plus matérielles, elle est asservie à une foule de nécessités qui changent avec les temps, les lieux, les civilisations; par là même, elle est sujette à des transformations constantes. Tantôt en progrès, tantôt en décadence, elle ne peut rester immobile. Veut-elle s'assujettir à des styles anciens, elle est contrainte de les forcer, de les dénaturer, de les plier à des services et des emplois nouveaux. C'est dans les ruines que nous trouvons les témoins les plus fidèles des vieilles civilisations. Leur âme respire encore dans ces pierres disjointes et rompues; nous y retrouvons à la fois ce qu'elles avaient de plus idéal et ce qu'elles avaient de plus vulgaire; elles nous révèlent non-seulement la pensée, mais la vie du passé.

En analysant, comme nous venons de le faire dans cette étude, les règles et les limitations de la sensibilité, on se trouve conduit à conclure que l'art n'est pas plus que la vision elle-même indépen-

dant de l'expérience, car les œuvres d'art sont, comme les choses matérielles, des symboles à travers lesquels nous cherchons des idées. Pour les y trouver, nous sommes obligés d'interpréter les sensations qu'elles nous procurent, et cette interprétation est un travail de l'esprit qui s'accomplit d'autant plus aisément qu'il se fait plus souvent. Le plaisir plutôt idéal que matériel que peut donner la peinture n'est pas le même pour tous; chez ceux pour qui la sensation domine tout, qui regardent un tableau comme ils regarderaient des étoffes, des fleurs, des objets quelconques, la sensibilité ne trouve que de bien médiocres satisfactions; des yeux épris des brillantes couleurs du spectre ne peuvent guère se réjouir des tons noirs, gris, funéraires, des peintures les plus célèbres. Qui n'a vu des enfans s'extasier sur quelque copie toute fraîche encore et presque humide, et la préférer à l'original terni par le temps?

L'œil a des joies qui lui sont propres et que tout le monde peut ressentir : les gens du peuple en tout pays aiment les étoffes voyantes, les couleurs criardes, comme il préfère les mélodies les plus franches, les plus simples, le ton majeur. Devant l'objet d'art, l'œil doit se résigner à n'être que le serviteur de l'esprit : il transmet des impressions à la pensée, qui les interprète, les compare, et s'en compose des jouissances d'un ordre raffiné. On s'habitue à reconnaître, à aimer le beau; il semble qu'il soit comme ces femmes dont tout le charme n'est pas senti d'abord, et qui par degrés seulement, par le rayonnement insensible de la pureté, de la grâce, de la vertu, inspirent les passions les plus fortes et les plus durables. La peinture ne donne aux yeux que d'assez tristes jouissances, si elle ne les complète par les jouissances de l'esprit; celles-ci en revanche sont parmi les plus intenses que notre âme puisse supporter ou désirer, les plus variées que l'imagination la plus féconde puisse exiger. A travers la frêle et pâle couche des couleurs, l'art laisse apercevoir un univers nouveau. Les hasards de la vie nous promènent sans cesse parmi des tableaux vulgaires, et nous montrent rarement les côtés les plus grandioses, les plus tragiques et les plus nobles de la passion; mais l'art, qui choisit ses sujets, nous met en face de tout ce qui peut exciter l'admiration, émouvoir la pitié, remuer les souvenirs. Sa beauté muette sollicite tout ce qu'il y a en nous de meilleur; il n'accorde rien à l'égoïsme, et nous livre pourtant des trésors.

La sculpture a moins de moyens d'expression que la peinture, aussi demande-t-elle une éducation des yeux moins prolongée; elle n'impose pas au regard les mêmes illusions, elle lui montre la réalité sans artifices, mais une réalité incomplète, qui n'a plus ni les couleurs ni les mouvemens de la vie. Elle est réduite à re-

produire toujours les mêmes formes, les plus familières, celles qui sont le mieux connues, l'éternelle statue humaine empreinte d'une sorte de beauté conventionnelle et idéale. On ne peut guère concevoir de progrès dans cet art, où les Grecs du premier coup ont atteint la perfection. On est réduit, pour varier un thème aussi immuable que notre espèce même, à modifier l'expression, la physionomie, cette langue si vive et si souple des passions, le costume, les enveloppes de la vie. L'architecture est de tous les arts celui qui offre à l'esprit le moins de problèmes et qui obtient les admirations les plus naïves et les plus faciles. Il répond à des besoins matériels connus de tous, ressentis par tous, il n'a point de mystères; mais pour assurer son empire à quelle simplicité il se réduit! Il n'admet que les formes, les lignes, les contours que l'esprit le moins plié à la géométrie est capable de saisir. L'esthétique populaire n'est satisfaite que par ce que l'intelligence comprend pleinement. Qui ne devine du premier coup les propriétés de la ligne droite, des parallèles, du cercle? L'architecture n'emploie guère d'autres élémens; dans le temple grec, il n'y a que des lignes droites; l'architecture romaine y ajoute le cercle, la sphère. L'architecture byzantine se contente de ces formes; elle coupe les sphères par des cylindres ou d'autres sphères, et ces intersections géométriquement si simples plongent pourtant l'esprit dans la stupeur et l'inquiétude. L'œil qui voit s'échapper les gerbes de pierre des pendentifs ne reconnaît plus les cercles vus en perspective. Sous les coupoles de Sainte-Sophie, de Saint-Pierre, l'on n'éprouve plus le sentiment de sécurité qu'on respire sous la sphère solide du Panthéon d'Agrippa, dont le sommet est pourtant ouvert comme un grand œil vers le ciel. La grande coupole de Sainte-Sophie, coupée à la base d'un jet de lumière qui se répand par une ligne de fenêtres circulaires, semble se détacher des demi-coupoles qui l'environnent et monter vers le ciel. Dans la croix grecque de l'Orient, comme dans la croix latine de l'Occident, l'intersection des deux bras engendre à des hauteurs énormes des courbures qui déroutent et épouvantent le regard.

Le cercle produit dans ce cas une impression de grandeur et de terreur, bien que d'ordinaire son expression soit la force et le repos. Cette courbe convenait admirablement aux ouvrages solides de Rome, à ses aqueducs, à ses ponts, à ses portiques. Elle donne aussi son empreinte à l'art roman, elle se prête à la méditation et au silence des cloîtres, à la construction des cryptes lugubres, basses et profondes, qui rappellent les humiliations et les persécutions des premiers siècles de l'église; le plein cintre de la nef, par son caractère ferme et invariable, représente mieux le dogme encore incon-

testé et souverain que l'ogive capricieuse, tantôt plus ouverte et tantôt plus aiguë. L'art roman, si admirable, si précis, représente une religion sérieuse, austère, qui ne se livre pas aux douceurs et aux égaremens du mysticisme. L'ogive, où se résume l'art du moyen âge, est géométriquement une forme des plus simples, c'est l'entre-croisement de deux cercles; de cette combinaison découle tout l'art gothique, le système des voûtes, des arcs-boutans, des contre-forts, la solidité obtenue par l'équilibre au lieu d'être due à la gravité.

Aujourd'hui comme autrefois, l'architecture n'a qu'une géométrie tout à fait élémentaire, les courbes qui diffèrent du cercle y sont rarement admises, à titre d'exception. On ne sent guère la beauté de l'ellipse quand on n'en connaît pas les propriétés, et la connaissance de ces propriétés suppose une science avancée. L'art ne tire aucun parti des courbes sans nombre de la géométrie transcendante; le charme n'en est pas assez visible, il se cache, même aux yeux du savant, sous trop de formules, de raisonnemens. Nous ne copions point dans nos œuvres le désordre de la nature, si féconde en lignes capricieuses, en ondulations, en variations de tout genre; nous leur imprimons une simplicité presque enfantine, une rigueur inflexible, tant est vive notre soif de comprendre, de voir avec l'esprit aussi bien qu'avec les yeux. L'univers nous enveloppe de phénomènes dont l'ordre échappe sans cesse à nos regards; mais dans l'œuvre de nos propres mains s'introduit toujours la mesure, la proportion. Songerions-nous à donner à un monument les lignes capricieuses d'un panorama de montagnes? En regardant autour de nous, nous n'avons souci que de reconnaître les objets; nous n'analysons jamais les formes arrondies, les courbures, les inflexions d'un terrain; il suffit de distinguer les champs, les arbres, les collines: quand nous admirons des fleurs, nous sommes plus touchés des couleurs que de la géométrie des contours; nous ne goûtons guère que le charme facile de la symétrie, et la vue d'un cristal un peu compliqué déroute immédiatement l'esprit. Aussi ne mettons-nous dans les monumens que la symétrie, que des formes élémentaires, carrées, simples. L'industrie moderne, en luttant contre des difficultés nouvelles, est obligée d'appeler quelquefois à son secours une géométrie hardie; mais qui ne préfère, au point de vue de l'esthétique pure, les cintres superposés du pont du Gard aux arches hardies que nos ingénieurs jettent sur les fleuves? Il se peut qu'un jour un art nouveau, un beau plus complexe, naisse des luttes de la science contre des obstacles grandioses. Jusqu'à présent, la science n'a guère produit que des ouvrages utiles sans être beaux, surprenans sans être grands. L'humanité moins igno-

rante, plus familière avec les propriétés des corps, avec les lois de la dynamique, admirera sans doute des œuvres bien différentes de celles où se sont complu les générations passées. L'idéal humain varie d'âge en âge, et l'art restera toujours une traduction de l'idéal, comme la philosophie, comme la littérature, — traduction moins libre, moins compréhensive, asservie à des besoins plus immédiats et tout matériels, mais en revanche plus tangible, plus populaire, plus féconde en émotions et en plaisirs. L'art conservera toujours un caractère demi-symbolique, mais, sous quelque forme que le beau se déploie dans les créations humaines, il faudra toujours qu'il donne satisfaction aux lois éternelles de la sensation. Nous l'avons vu, le secret des contrastes et des proportions est caché dans une propriété physiologique, qu'il s'agisse des couleurs ou des formes, et l'art n'aura jamais d'autres moyens d'expression que les formes et les couleurs. Le beau naît toujours d'un rapport, la sensibilité humaine ne peut se nourrir d'une impression unique, fixe; elle ne tire ses plaisirs que des comparaisons, des mesures. C'est pourquoi l'optique et la géométrie des formes cristallines ou vivantes peuvent être utiles à l'artiste. Elles ne lui donneront jamais l'inspiration, les idées : les sciences demeureront les servantes de l'art; mais ces servantes ne doivent point être dédaignées. Si elles n'inventent pas, elles peuvent corriger; elles font plus, elles donnent au génie créateur les moyens les plus propres à exprimer son rêve et à le traduire dans la langue des signes et des symboles matériels.

AUGUSTE LAUGEL.

---

UN

# RETOUR VERS BYRON

---

- I. *Recollections of the last days of Shelley and Byron*, by Trelawney, London 1858. — II. *Shelley Memorials*, by lady Shelley, London 1859. — III. *Profili di Giuseppe Torrelli*, Firenze 1861. — IV. *Conversations de Goethe*, trad. par M. Delerot, Paris 1863. — V. *Lord Byron, eine Biographie*, von Dr Félix Eberty, professor in Breslau, Leipzig 1863. — VI. *Histoire de la Littérature anglaise*, par M. Taine. — VII. *A selection from the works of lord Byron*, edited and prefaced by Algernon Charles Swinburne, London 1866. — VIII. *Le Sentiment de la nature chez les modernes*, par M. Victor de Laprade, Paris 1868. — IX. *Lord Byron jugé par les témoins de sa vie*, Paris 1868.
- 

Un des critiques les plus clairvoyans de l'Angleterre, M. Matthew Arnold, prononce un jugement définitif, quoiqu'un peu sévère, sur Byron, lorsqu'il dit que le poète a entrepris d'introduire dans son pays l'esprit moderne, et qu'il n'y a pas réussi. Un grand effort de liberté individuelle contre la pression de la société la plus solidement établie de toute l'Europe, telle est la tentative de Byron; elle a été la source de tous ses malheurs, et aussi son titre principal à une gloire qu'il a compromise par tant de fautes. Il est dans son pays et dans son temps un des rares esprits que le souffle de la révolution française a soulevés de terre et lancés dans une carrière aventureuse. Pour lui, bien fidèle en ce point à sa race, la déclaration des droits de l'homme est tout au bénéfice de l'individu; il n'y voit pas d'abord, il n'apercevra qu'à la fin l'avènement de la démocratie, laquelle ne peut se passer ni de principes sociaux, ni de vertus, ni de lois. Byron, en poussant à bout son principe, aboutissait à la licence, à la confusion du bien et du mal. Si par hasard il y avait aujourd'hui de nouveaux byroniens, et nous



ne sommes pas éloigné de le croire, ils iraient jusqu'au mépris des lois et jusqu'à la fanfaronnade du crime. Il en est de même de son enthousiasme pour la littérature grecque. Le souffle libéral du continent le toucha au front tout jeune encore, à l'âge de dix-sept ans, quand il quitta la vie paisible et saine du collège de Harrow pour les juvéniles orages de la vie d'étudiant à Cambridge, quand, indocile aux freins ordinaires, il n'eut d'autres guides spirituels que les poètes de l'antiquité. Dans le moment où nous parlons, on rencontre des adorateurs superstitieux de la poésie hellénique (1), et ils n'ont pu s'empêcher de porter cette ferveur jusqu'au paganisme le plus téméraire. Moitié Grec, moitié républicain, Byron est un tempérament de révolutionnaire qui n'a pas d'analogue dans le passé, qui en devait avoir dans l'avenir. Il était condamné à échouer ; mais il a laissé des germes destinés à fructifier, surtout dans l'aristocratique Angleterre. Voilà ce qui dans l'étude de ce poète n'est pas devenu banal ; voilà peut-être aussi les causes d'un retour de faveur pour Byron. Constaté les services qu'il a rendus à l'esprit moderne dans son pays, ce serait ouvrir sur le bien et le mal qu'il a pu faire un débat contradictoire, et inutile après tout, s'il est vrai qu'en dernière analyse il ait succombé. Nous voulons seulement, à propos des nombreux travaux dont la liste est en tête de cette étude, établir qu'il y a dans le poète deux hommes, celui que le préjugé a fait longtemps prévaloir et qui est destiné à l'oubli, celui qui est resté fidèle à son instinct et à sa nature, et qui est le Byron véritable. Ce dernier vivra ; il se dégage peu à peu des travestissemens successifs dont il a eu la faiblesse de s'affubler ; de plus en plus le poète amoureux de la mode cède sa place au penseur ; il est temps de le connaître tel qu'il est, dût-il paraître plus dangereux.

Les deux premiers ouvrages cités en commençant marquent, pour ainsi dire, la limite de la réaction qui s'attaquait à Byron depuis une vingtaine d'années. Lady Shelley, auteur des *Shelley Memorials*, a voulu profiter des circonstances qui concouraient toutes pour faire de son illustre parent l'idéal de la jeunesse libre et savante des universités. Sa discrète partialité est une partie du culte qu'elle rend à une chère mémoire, et cependant elle aurait pu se souvenir des lettres où Shelley, avec une rare candeur, se reconnaît comme écrasé par la supériorité de Byron. Quant à M. Trelawney, pareil à tant d'autres convertis, il fait pénitence aux dépens de Byron, et se donne la discipline sur le dos de son ami. Après ces deux

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1867, le *Paganisme poétique en Angleterre*, — John Keats et Algernon Charles Swinburne.

ouvrages, nous ne rencontrons plus que des livres où l'admiration est presque sans mélange. Le *profil* de Byron par M. Torelli est une silhouette qu'il a trop ornée d'antithèses et de contrastes de style; nous craignons que cet écrivain ne se propose tout simplement d'importer la vivacité française dans la prose majestueuse de Boccace. Les *Conversations de Goethe et d'Eckermann* rappellent trop souvent le Boswell de la *Vie de Johnson*, qui rappelle lui-même notre Brossette dans la correspondance de Boileau. Eckermann, Boswell, Brossette, nous servent un excellent repas où nous regrettons seulement qu'ils se soient servis eux-mêmes; mais, hâtons-nous de le dire, le bon Eckermann mérite toute notre reconnaissance pour les jugemens qu'il a recueillis sur les lèvres de Goethe. Jamais Byron n'a été apprécié avec plus de justesse que par le glorieux vieillard, qui le suivait de loin dans le courant de ses productions multipliées. Deux professeurs, dans des ouvrages d'une portée aussi différente que leur style et leur réputation se ressemblent peu, ont étudié Byron, pour ainsi dire, *ex cathedra*. Si vous voulez un tableau précis de la vie et des œuvres de Byron, lisez M. Ebert; s'il vous faut une plume qui accuse avec puissance ce qu'il y a de haut en couleur et d'excessif dans Byron, lisez M. Taine. Il a démêlé dans l'œuvre du poète ce qui est durable et ce qui est passager. La prudence conseille bien çà et là de lire avec circonspection. Il n'est que juste de tenir *Don Juan* pour le chef-d'œuvre de Byron, et un des maîtres de la critique de notre temps avait bien dit quelque chose de semblable (1); mais dans *Don Juan* il y a plus que la peinture du plaisir : si Byron n'y avait pas mis autre chose, il n'aurait pas fait un chef-d'œuvre. Nous avouons qu'il nous a été impossible de trouver ni le vrai Byron, ni même le faux, dans l'ouvrage anonyme ayant pour titre : *Lord Byron jugé par les témoins de sa vie*. Ce livre, qui se recommande par une tendresse visible pour la mémoire du poète, nous a rappelé le *Don Juan de Maranha*, dont l'auteur, quel qu'il soit, désolé de voir le héros destiné aux flammes de l'enfer, a voulu sauver son âme par la vertu des prières de sa mère. Si cet ouvrage contient la vérité sur Byron, il faut avouer que sa renommée, ses correspondances, ses œuvres, nous ont tous bien trompés. Une place est due dans cette étude au chapitre de M. de Laprade sur Byron : bien qu'un poète ne puisse éviter entièrement, dans les travaux de la critique, de substituer ses vues personnelles à la pure et simple vérité, il était difficile que l'auteur du *Sentiment de la nature* se méprît entièrement sur un écrivain qu'il aime; mais c'est surtout la préface de M. Swinburne qui a mérité notre attention.

(1) Villemain, *Étude sur Byron*.

Elle est, comme on dit aujourd'hui, un signe du temps, et elle nous a révélé, avec un état nouveau des esprits, une origine inattendue à ce paganisme poétique dont nous parlions tout à l'heure. Un retour plus ou moins réel aux poésies de Byron a pu couvrir et dissimuler quelque temps un retour évident aux dogmes du fatalisme et à la corruption grecque sous ses formes les moins équivoques. Gardons-nous de rejeter sur le maître la responsabilité des fautes qu'on nous semble commettre en son nom. Sans prendre à partie tous ces critiques, historiens ou auteurs de mémoires, pour discuter leurs systèmes, contentons-nous de faire ce qui ne nous semble pas avoir été essayé, une division des manières successives du poète, des évolutions diverses du penseur; le discernement du vrai et du faux Byron en résultera naturellement.

## I.

« L'enfant est le père de l'homme, » dit Wordsworth; en d'autres termes, tout mortel qui n'est pas seulement un corps fait pour digérer le pain de chaque jour et un esprit fait pour digérer les idées des autres, tout homme qui n'est pas une cire molle destinée à recevoir des empreintes réagit dans sa maturité contre les influences du dehors, et reproduit, quand il est enfin lui-même, certains traits primitifs de son âge tendre, certaines lignes à peine aperçues dans sa première physionomie d'enfant. Le Byron des premières poésies, qu'on ne lit pas, est le véritable père du Byron de *Caïn* et de *Don Juan*. Rapprochez-les, ils se ressemblent, ils se tiennent; l'un est la continuation de l'autre. Ils forment ensemble une vie humaine à laquelle rien ne manque, si ce n'est un intervalle, une transition. Prenez un drame quelconque, à la condition qu'il soit bien fait, et, supprimant par la pensée le milieu, rapprochez le commencement de la fin, c'est l'image de la vie et de l'œuvre de celui qui est pour nous le vrai Byron. Certes nous ne pourrions nous résigner à fermer pour jamais les volumes où respirent encore Childe-Harold, le Giaour, le Sélim de *la Fiancée d'Abydos*, et tant de héros passionnés qui ont fait l'immense popularité du poète; mais nous ne surprendrons personne en déclarant que ces poèmes fameux de l'époque intermédiaire trahissent, parmi les grandes beautés dont ils fourmillent, plus d'une trace de caducité. La vérité seule donne la vie aux créations de l'esprit humain, et il y a des parties dans *Childe-Harold* d'où elle s'est visiblement retirée. Cette armure d'orgueil, de misanthropie et de stoïcisme dont il s'est enveloppé, cette panoplie chevaleresque d'un nouveau genre, est aujourd'hui rouillée. Nous n'avons pas plus de prétention à la nouveauté quand

nous ajoutons que *Don Juan*, malgré ses imperfections, reste le chef-d'œuvre de Byron, et qu'il est à la fois plus dangereux que *Childe-Harold* et plus sincère. Seulement ou notre erreur est bien grande, ou ce jugement est demeuré confus dans l'esprit des lecteurs du poète. D'où vient qu'on parle encore de Byron comme s'il ne faisait, avec son chevalier misanthrope, qu'un seul et même être? Pourquoi ceux-là mêmes qui entrevoient dans ce personnage la fiction et l'apprêt regrettent-ils l'erreur d'où il a plu finalement au poète de les retirer? Ceux qu'en 1818 le *Don Juan*, succédant à *Childe-Harold*, étonnait et déroutait avaient oublié, souvent même ignoré les premières manifestations du talent de Byron. Si l'on se demande en effet quel est l'ordre chronologique, non des deux ouvrages, mais des idées qu'ils contiennent, ce n'est pas à *Childe-Harold*, c'est à *Don Juan* que revient le droit d'aînesse. Avec ce dernier, Byron redevient, toute proportion gardée, ce qu'il avait été dans la satire des *Bardes anglais*. C'est là une proposition qui semble renverser des idées admises, surtout dans notre pays, où le nom de Byron n'avait d'abord pénétré qu'avec le titre et presque sous la figure de Childe-Harold; il faut la justifier. On nous saura gré peut-être, sans revenir sur une biographie présente à toutes les mémoires, de diviser nettement cette vie littéraire, si aventureuse en apparence, au fond si semblable à elle-même, en trois ou quatre périodes caractérisées.

Byron, tel qu'il a paru dans ses fougues dernières, se laisse deviner en ses premiers écrits, de 1807 à 1809 : c'est le temps des *Heures de loisir* et des *Bardes anglais*. Aussitôt après commence pour lui une période nouvelle, celle où il se drape devant le public : elle remplit sept années. De 1809 à 1812, il voyage en Orient, et donne les deux premiers chants de *Childe-Harold*, déjà théâtral et fastueux, mais non sans quelques souvenirs de son point de départ, ni sans quelque promesse de la satire par laquelle il terminera sa carrière. C'est de 1813 à 1816 qu'il a fait le plus de concessions au succès. Du *Giaour* à *Parisina*, il affecte des remords mystérieux, et laisse deviner sa propre personne sous les masques de tant de héros noblement criminels qui ont toutes les vertus, sauf l'horreur du sang. Avec la troisième période, qui ne dure qu'un an, de 1816 à 1817, il reprend cette physionomie étrange de Childe-Harold, mais épurée, grandiose, aspirant au sublime, sans aucun mélange de satire. Ici finit le rôle, l'attitude empruntée, et Byron, de 1818 à 1823, achève sa carrière littéraire, plus féconde que jamais, en guerre ouverte avec les croyances, les institutions, les hommes de l'Angleterre contemporaine, contre laquelle, au début même, et très

franchement, il avait engagé la lutte. Si les différences qui séparent entre elles ces périodes jaillissent de la lecture même des écrits du poète, nous connaissons, j'en ai l'assurance, le vrai Byron; nous saurons où commence chez lui le convenu, où il finit. Ce n'est pas tout; en disant une bonne fois ce qu'il y au fond de Childe-Harold, nous aurons peut-être jeté quelque lumière sur la provenance, sur la valeur, sur l'originalité des types principaux créés par les poètes modernes.

Un jeune homme de dix-neuf ans s'annonce hardiment à l'Angleterre, qui ne le connaît pas, comme ayant fait des vers pour se distraire dans ses momens d'ennui; à cette impertinente déclaration, il en ajoute une autre : ce volume très cavalier n'est pas un début, et le public n'aura plus rien de lui. Que disent ces vers? Ils parlent d'amour, mais avec le langage du scepticisme. L'amour, cet homme de dix-neuf ans en a déjà vidé la coupe enchanteresse; mais, prenez-y garde, il en a soif encore, toujours. Vous ne trouverez pas ici le stoïcisme de la satiété. Pour connaître cette abstinence affectée, ce dégoût tout de mode et de bon air, il faut attendre l'entrée en scène de Childe-Harold. Notre jeune homme ne croit pas à l'amour, mais il le cherche; il vit à la poursuite du plaisir, et, à l'exception d'une seule, dont la possession lui est interdite, il méprise les femmes, ce poète qui n'est pas encore majeur. La religion est absente du recueil, mais par prudence; on retrouvera plus tard un hymne déiste qui devait en faire partie, et ces vers où il doute de l'âme sont une des poésies les plus remarquables qui soient sorties alors des mains de l'auteur. Croit-il à la gloire? Tristement précoce en matière de foi et d'amour, il attend l'épreuve de la renommée, qu'il n'a pu hâter suivant l'ardeur de son désir. Encore quelques années, et il se prononcera sur la gloire : il ne vit que de cette espérance. Cependant les ruines s'entassent déjà dans son âme; c'est lui-même, je le crains, qu'il représente sous la figure du jeune Damœtas, dont il fait une peinture navrante.

« Il est enfant aux yeux de la loi, adolescent par le nombre des années, esclave des joies vicieuses par le cœur, adepte dans l'art du mensonge, démon dans celui de la tromperie, versé dans l'hypocrisie dès son jeune âge, mobile comme le vent, désordonné dans ses penchans. La femme est sa dupe, l'ami sans défiance son jouet; vieux dans le monde, quoique à peine échappé de l'école, Damœtas a parcouru le labyrinthe du vice, il a touché la limite quand les autres commencent à peine leur course. Le conflit des passions agite toujours son âme, et lui commande d'épuiser la lie des plaisirs; mais, rassasié de vice, il brise sa chaîne, et sa joie est devenue son poison. »

Il se calomnie pourtant, car il croit à l'amitié. Cette foi vit encore en lui, et jaillit en vers touchans, les meilleurs du recueil. Jamais on n'a mieux loué les amis de collège, aimant sans calcul et chéris sans réserve : heureux souvenirs, portraits suspendus au sanctuaire encore inviolable de l'âme, ceux sur lesquels après tout on est le moins exposé à étendre le voile noir de l'oubli ou de la défiance ! L'amour des camarades de collège, doux sentiment toujours, et rarement sans noblesse, survivra le dernier dans le cœur de ce jeune homme qui s'appelle Byron, et qui, dans seize ans, interrompra le perpétuel éclat de rire de son dernier poème pour donner quelques larmes au regret des amitiés perdues.

Le sarcasme inséparable du vrai Byron, le rire amer toujours en embuscade derrière les pensées les plus sérieuses, fait défaut dans les *Heures de loisir*. A peine est-il possible de le deviner dans quelques moqueries sur l'université de Cambridge et sur les professeurs. Attendez; le voilà qui paraît assez librement dans la satire célèbre des *Bardes anglais* et des *Critiques écossais*. Elle est bien peu lue aujourd'hui; les œuvres subséquentes l'ont effacée, surtout chez nous. Elle éclatait lorsque la guerre élevait une barrière entre l'Angleterre des tories et la France de Napoléon. Trente ans plus tôt, cet événement littéraire (le mot est rigoureusement juste) ne nous serait pas resté inconnu. Elle est la peinture hardie de l'Angleterre du temps, telle que pouvait seul la tracer le futur auteur de *Don Juan*. Le tableau des mœurs et de la vie contemporaine, deux pages virulentes dont l'auteur a recueilli les élémens dans les bals, dans les théâtres, et emprunté le ton à Juvénal, n'est pas sans doute la partie la plus forte de cette œuvre; mais la satire morale est la plus difficile de toutes, et ce n'est pas à dix-neuf ans qu'on peut avoir fait des études bien profondes sur la société. Quelques années encore, et, transfuge du monde dont il aura surpris les suffrages, il remplira de son mépris pour les patriciens des strophes qui ne périront jamais. Les derniers chants de son épopée finale suppléeront à ce qui manque ici de vigueur; pourtant il ne dépassera pas l'audace et la franchise avec lesquelles il attaque aujourd'hui certaines personnalités, entre autres son tuteur, lord Carlisle. Là même où l'échappé de collège se trahit, on pressent le grand satirique.

S'il était bon critique autant que poète original, la partie littéraire de la satire serait un admirable modèle. Il est travaillé dès cette époque de ce besoin de renouvellement dont on le verra possédé plus tard; il repousse toute concession à l'usage, et rejette toutes les formes convenues. On a beaucoup admiré, non sans raison, la poésie intime qui a charmé l'Angleterre depuis cette nature honnête

et doucement harmonieuse de Cowper. A ce pays, aussi calme et reposé dans sa vie morale qu'il est assiégé de tempêtes dans sa situation au milieu des mers, on a envié ses poètes qui ont charge d'âmes, ses vicaires de Wakefield, qui passent de l'homélie à la méditation lyrique, prédicateurs modestes dans leur paroisse et nourrissons de la muse dans la littérature. C'est ce qu'on appelle les *parson-poets*, les poètes-curés. Il est tel grand critique de notre pays, poète lui-même, qui se serait volontiers bâti en imagination un presbytère idéal où il serait venu de temps en temps, loin des hommes et du bruit irritant des passions politiques, verser dans quelque épître ou dans quelque sonnet les plus exquises délicatesses de son talent. Beau rêve assurément ! ce presbytère-là promettait moins de renommée, mais plus de bonheur et de paix que le grand diocèse orageux de la critique militante, de la polémique journalière. C'est un rêve qui ne devait se réaliser qu'en Angleterre, et dont le temps même est passé. Cette poésie à l'ombre du clocher ne pouvait exister qu'en pays protestant, elle ne pouvait fleurir et prospérer que grâce à ses deux tuteurs naturels, l'état et l'église. Voyez aussi comme elle a ses paroisses diverses, et comme elle se divise naturellement en sectes qui vivent plus ou moins en relations de bon voisinage, école de La Crusca, lakistes, cockneyistes ou école de Londres, école italienne, poètes-ouvriers. Ce ne sont pas tous des membres du clergé, comme au siècle précédent, mais ils en suivent les traditions et les habitudes. Byron, qui s'est partout moqué des *parson-poets* (le mot est de lui), a ouvert contre eux l'attaque dans ses *Bardes anglais* ; il a suspendu le combat pendant les sept années de son époque intermédiaire, et l'a repris avec force, avec fureur, dans *Don Juan*. En remontant jusqu'à Pope, il ne suit pas seulement son goût et son penchant ; il enjambe, pour ainsi dire, par-dessus la renaissance religieuse du siècle précédent, par-dessus la basse et la haute église, pour se trouver des ancêtres littéraires. Il se plaît d'ailleurs dans l'époque classique de Charles II et de la reine Anne ; c'est le temps des déistes. Il est en vers un élève de Bolingbroke et des sceptiques. Aujourd'hui même, lorsque Swinburne et quelques autres se plaignent que Tennyson est trop champêtre, que Wordsworth découpe des pages dans la nature comme des morceaux de gâteau pour prendre le thé, lorsqu'ils vont criant que toute la poésie anglaise est une intarissable pastorale, ils recommencent la campagne de Byron. Leur instinct ne les trompe pas : la vieille Angleterre, si elle est quelque part, respire encore dans les champs, dans ces innombrables résidences des comtés qui font que ce pays est si différent du reste de l'Europe. Les disciples nouveaux de Byron devaient reprendre la lutte contre les *parson-poets*.

Voilà comment Byron est classique, et si plus tard il s'accuse d'avoir grossi le nombre des corrupteurs de la langue et de la littérature, son péché date du temps où il flattait la mode, du temps de ses romans versifiés et de la première moitié de son *Childe-Harold*. Il se fait d'ailleurs plus fidèle à Pope qu'il ne l'est réellement, et sa ferveur n'est souvent que le besoin de châtier le prochain. Walter Scott, Southey, Coleridge, Moore, Bowles et beaucoup d'autres moins connus, tous reçoivent les coups de sa fêrule. Deux ou trois seulement sont ménagés, ceux qui pratiquent les commandemens du vieux maître. Sa satire est donc une suite à la *Dunciade*. Ni tories ni whigs ne sont épargnés; le noble Mécène de l'opposition, lord Holland, a sa petite part dans les coups de fouet destinés à ses protégés; il n'est pas jusqu'à lady Holland à qui il ne donne un peu sur les doigts, ces doigts gracieux qui corrigent les épreuves de la *Revue d'Édimbourg*. Remarquez bien que dans les années qui vont suivre Byron déposera de respectueux baisers sur ces doigts brutalement meurtris. Il appliquera du baume sur bien d'autres vives blessures, et passera une main caressante sur les dos qu'à tort ou à droit il a fustigés. La trêve ne durera que sept années, juste l'intervalle nécessaire pour donner à Byron le temps d'épuiser sa faveur, à ses victimes de guérir leur épiderme endolori. Alors Southey, Wordsworth, Coleridge, Bowles, passeront de nouveau par les verges implacables du satirique; *Don Juan* renouvellera la veine des *Bardes anglais* avec une richesse inouïe; la satire sera une véritable épopée, et Byron, enterrant Childe-Harold dans l'éclat de son triomphe, redeviendra lui-même.

Si l'on hésite encore à reconnaître dans ces essais de la première période le poète tour à tour audacieux et moqueur de la dernière, qu'on relise le commencement et la fin de cette satire, — le commencement, où il invoque sa plume, la plume d'oie qui remplace dans sa main l'épée des Byron, compagnons de Guillaume le Conquérant, la fin, où, semblable à un héros antique, il entrevoit la ruine possible d'Albion. « Un jour viendra qu'Ilion sacré périra. » Ne voilà-t-il pas ce mélange de satire et d'épopée qui est la marque essentielle du génie de Byron? Il part pour l'Orient, et pour dernier adieu jette un défi à presque toute la littérature, « aux pillards d'Écosse comme aux sots d'Angleterre. » Il part sans autre objet que de fuir sa patrie, qu'il a prise en dégoût, de fuir des hommes qu'il méprise. On a tenté quelquefois d'expliquer l'exil définitif de Byron sans l'attribuer au rigorisme ou à la dureté de la société anglaise. Ces apologies laborieuses deviennent, à notre avis, inutiles, si l'on rapproche le premier départ du second. C'est la même histoire qui se renouvelle, accompagnée seulement de circonstances



aggravantes. Le Timon d'Angleterre quitte une première fois son pays avec un commencement de misanthropie que nul ne prend au sérieux, parce qu'il n'a encore que vingt et un ans, et que sa vie est à peine connue. Au retour, il accommode sa haine des hommes avec les exigences et les succès de la vie sociale. Sept ans après, il s'embarque de nouveau; mais le monde l'a connu, l'a vu de près, l'a percé à jour. Faut-il s'étonner que le même orgueil ait produit le même éclat, mais avec des conséquences différentes, et que le second accès de misanthropie ait produit une rupture définitive?

Où allait Byron? N'ayant pas d'avenir assuré, à deux doigts même de la ruine, si l'une de ses deux propriétés ne se vendait pas, il quittait tout simplement l'Angleterre sans esprit de retour. L'univers était ouvert devant lui, et il partait laissant la conduite de ses affaires à la destinée, résolu, si sa confiance au hasard le trompait, à prendre du service en Russie, en Autriche ou même chez les Turcs. Il aurait pu finir dans ce premier exil volontaire comme un aventurier; au bout de son second exil, le sort tenait en réserve pour lui la mort d'un héros. Son imprudence l'exposait à devenir le soldat des tyrans de la Grèce; l'expérience acquise dans ses voyages et une générosité de sentimens qui jamais ne s'éteignit dans son cœur en firent le soldat et le martyr de la liberté grecque. Cette âme qui semblait si indomptable se laissait aller avec une docilité singulière aux caprices du sort. Au moment où il se disposait à partir, en juin 1809, de faux bruits représentaient Napoléon comme battu, Paris en révolte contre l'empereur; quelques jours après, il assistait avec indifférence à la lutte des Anglais contre nous en Espagne. Il ne prit parti ni pour les uns ni pour les autres, il flétrissait la guerre, et, poursuivant la gloire de ses sarcasmes, il ébauchait sa philosophie sur la vie et l'humanité. C'est en parcourant le monde qu'il a ramassé les traits du personnage altier de Childe-Harold.

## II.

La nécessité seule de montrer ce qu'il a de faux nous oblige de crayonner à notre tour son image si connue. Qui ne se souvient de ce pèlerin de la misanthropie que l'horreur de la société des hommes a jeté dans une admiration passionnée de la nature, de cet orgueilleux pénitent qui repousse la coupe épuisée du plaisir parce qu'il dédaigne de la remplir encore, de ce stoïcien d'une nouvelle école qui a toujours des yeux pour la beauté, mais qui n'a plus ni cœur ni sens pour elle, de cet étrange sceptique doutant de tout et méprisant ceux qui avant lui ont douté, de ce grand sei-

gneur aristocrate et cavalier comme ses ancêtres, ennemi des princes et républicain comme un autre Milton? Chevalier dégénéré et tout ensemble hardi, il retourne la devise héréditaire de *Dieu, le roi, les dames* : Dieu, il est près de le nier; le roi, il ne le connaît pas; les dames, il les croit trop connaître. Aujourd'hui c'est un portrait du temps passé. Nous nous tiendrons quittes envers lui, si nous retrouvons son vrai caractère sous le personnage qu'il joue, si, s'arrêtant dans ses diatribes philosophiques, nous l'obligeons de répondre à cette question :

Est-ce vous qui parlez ou si c'est votre rôle?

Puisque ce type s'est formé peu à peu et chemin faisant, il n'est pas surprenant qu'il ait deux époques, deux phases, celles des voyages mêmes de l'auteur. Tout le monde se doute bien que Childe-Harold est un Byron arrangé pour produire de l'effet; mais que l'on n'ait pas accusé plus nettement les différences qui distinguent ces deux phases, ni même indiqué combien pour le ton et la couleur les deux premiers chants s'éloignent des deux qui suivent, c'est un fait qui ne peut s'expliquer que par le besoin de croire et d'admirer sans y regarder de près. Le jeune satirique ne pouvait arriver d'un bond à cette hauteur de sublime sérieux qui paraît dans la seconde partie du poème; le premier Childe-Harold est sarcastique, et bien que le poète ait fait disparaître au moment de l'impression quelques traits de satire, il en reste assez pour marquer la transition des *Bardes anglais* au *Pèlerinage d'Harold*. Lisez dans le premier chant les stances sur les folles amours de Séville la catholique et sur la maussade austérité du dimanche protestant à Londres; rapprochez de ces morceaux les réflexions contenues dans la préface sur les tons divers qu'il veut mêler ensemble, à l'imitation de Beattie et des poètes italiens : vous ne douterez plus que le sarcasme de la satire n'ait sa place dans la première conception de son œuvre épique. *Childe-Harold* est donné au public sous l'invocation du nom d'Arioste, et déjà la veine de *Don Juan* cherchait à se faire jour. Ce n'est pas tout : il est descriptif, et il observe non moins fidèlement les mœurs des peuples et les scènes de la vie réelle que la nature. Le récit du siège de Saragosse, les combats de taureaux, le tableau de l'intérieur d'Ali-Pacha, l'étude curieuse sur les Albans, nous obligent de voir en lui un vrai voyageur non moins qu'un poète. Le fond principal de ces deux chants est un itinéraire. La comparaison très ingénieuse et très vraie qu'un maître de la critique a établie entre Byron et le vieux Rutilius Numatianus s'applique surtout à cette première moitié. On peut en dire autant des remarques malicieuses d'un homme de beaucoup d'esprit qui ren-

contra Byron à Milan sept ans après. Henri Beyle, qui se connaissait en fatuité, ne fut pas dupe de Childe-Harold. S'il a osé dire, lui qui osait tout, que l'illustre poète n'était au fond qu'un dandy, ce mot ne fut vrai qu'un instant, celui qui nous occupe en ce moment, de 1809 à 1812. Il ne l'était déjà plus lorsque Beyle le prononça. Le mélancolique pèlerin, en 1812, s'arrêtait à une égale distance du misanthrope et du bon Anglais. Il revenait dans sa patrie après l'avoir détestée; mais, différence profonde avec les chants suivans, il était ramené à des sentimens plus calmes par le spectacle des bassesses du continent : pour l'orgueil britannique, cette rançon des anciennes injures était suffisante. L'amour, quoique dédaigné, occupe encore la bonne place dans son cœur; le souvenir d'une femme règne sur cette épopée personnelle, et l'auteur maintient juste assez la distinction entre lui et son héros pour que les lecteurs prennent sur eux de les confondre en un seul et même homme. Au milieu de ce mystère, de ces demi-confidences, de ces attitudes savamment étudiées, le public d'alors, pour qui l'apprêt même et le rôle étaient une amorce de plus, entrevoyait des horizons nouveaux. L'amour, la gloire, la religion, la nature, la liberté, l'amour surtout, sont touchés d'une manière toute nouvelle. Les femmes contribuèrent grandement au succès d'un homme qui affectait de les dédaigner toutes, à l'exception d'une seule. Un peu de scepticisme à l'endroit de la religion, un peu de dégoût d'une société factice et tyrannique, firent le reste. L'abus des raffinemens de la vie sociale précipitèrent les lecteurs à la suite d'Harold dans les solitudes où il fuyait les hommes. On gravissait avec lui les monts escarpés, avec lui on se penchait sur les précipices et sur les cascades écumantes. Après avoir erré en imagination dans les sites les plus sauvages, après avoir conversé avec la nature, on revenait avec plus de plaisir dans un monde moins alpestre et à des conversations moins dithyrambiques. On faisait, comme l'auteur et en moins de temps que lui, le tour de la vie humaine. On passait de la société à la solitude et de la solitude à la société, non en deux ans, mais en deux heures. Le succès des deux premiers chants de *Childe-Harold* fut une véritable explosion, et Byron se prêta de la meilleure grâce à ce compromis entre le vrai et le convenu.

Le succès de *Childe-Harold* fut un piège pour son talent. Dans les romans versifiés qui de 1812 à 1816 succédèrent aux deux premiers chants de ce poème, le rôle prit une place de plus en plus grande, et cette sorte de mascarade, où il se plaisait à calomnier son caractère, ne piqua pas moins l'amour-propre de l'auteur que la curiosité du public. Du *Giaour* au *Corsaire* et de *Lara* au *Siège de Corinthe*, par une sorte d'affectation progressive, le jeune lord

donna une comédie qu'un poète de naissance obscure n'aurait pu soutenir, et où la dignité comme le succès devait tôt ou tard faire naufrage. Après avoir commencé par jouer le scepticisme et la misanthropie, il arrivait à feindre le remords, et je ne sais quels crimes imaginaires. On sait que des personnes désintéressées et des critiques très sagaces ont pu se tromper à ces faux semblans : avant l'époque où des relations par correspondance s'établirent entre eux, Goethe crut sérieusement que la conscience de Byron était chargée de quelque noir attentat, et, avec la méthode de l'induction servie par l'ingénuité allemande, il se mit en devoir de le prouver. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ces petites épopées, orientales, espagnoles ou italiennes, aient été les premières à souffrir des atteintes du temps : la vérité leur manquait trop. Sans doute la touche puissante du maître y respire encore en bien des pages; mais la manière y est plus visible que dans tout le reste de son œuvre. Les harmonies originales et fortes de cette poésie enchanteuse nous ravissent toujours; mais l'accent général manque de franchise. Aujourd'hui les hommes de cinquante ans ne peuvent aisément renoncer à leur primitive admiration pour ces récits qui les ont passionnés : ils retrouvent peut-être dans cette lecture leur émotion d'autrefois, et l'on n'aime pas à s'être trompé; mais la génération qui les suit n'est pas facilement dupe de ces criminels héroïques, de ces assassins fidèles en amour, de ces pirates pleins de délicatesse, de ces aventurières dévouées, de ces odalisques courant le monde en habit de page. Bien des peintures byroniennes qui charmaient leurs devanciers font sourire les hommes de ce temps. Aujourd'hui comme alors, Goethe a raison : l'auteur de ces récits possède le secret des beaux dénoûmens; cet écrivain qui connaissait si peu les exigences de la scène était hors du théâtre admirablement dramatique. Aujourd'hui comme alors, on goûterait les impressions de terreur, de pitié ou d'amour qu'il communique aux âmes dans ces récits; mais il serait impossible de notre temps de concevoir qu'un poète de vingt-quatre ans offrit à une société tout entière la représentation inouïe qu'il fut donné à Byron de prolonger durant quatre années. On le vit d'abord sous le nom du Giaour, « qui ne sait ni gémir ni pleurer, » et, drapé dans sa robe de caloyer, promener à travers une foule d'admirateurs l'orgueil d'un crime à demi caché et d'une confession plus audacieuse encore. Pour la première fois dans la religieuse Angleterre, un poète osait avouer des désirs sans frein et la résolution de les satisfaire ou de mourir. L'énergie était à la mode; qui savait où finissait Byron, où commençait le Giaour? Si la fidélité dramatique excusait tout, la personnalité flagrante du rôle permettait de tout supposer. Il dépouilla bientôt

la bure du sinistre moine pour le caftan de Sélim dans *la Fiancée d'Abydos*; c'était la première ébauche de ces héros aussi fiers et intraitables qu'ils sont amoureux, âmes indépendantes, nées pour la liberté de la vie errante sur les mers et pour les joies qui font bondir le cœur de l'Arabe lancé au galop de son cheval dans le désert illimité. Singulier partage entre la comédie et la réalité! C'est pourtant là le retentissement lointain de nos principes de 89, et voilà les droits de l'homme qui palpitent confusément dans les discours de cet enfant de l'islam. Sélim, c'est encore Byron, et jusqu'ici telle est la forme passionnée, personnelle, anti-sociale, sous laquelle il comprend la révolution. « Ma Zuléika, partage avec moi mon navire, et apportes-y le bonheur! » Qui se douterait que ces vers, charmans d'ailleurs, ont fleuri au souffle de liberté qui venait du continent? Il faut faire quelque effort pour les faire revivre avec toute leur fraîcheur. Voici *le Corsaire*, qui réunit à la sauvage indépendance de Sélim les remords superbes du Giaour. Brillant comme le premier, farouche comme le second, Conrad est la perfection suprême du rôle qu'il a plu à Byron de jouer devant l'Angleterre, ébahie de tant d'audace, d'éclat et de talent. Il y met la dernière main le 31 décembre 1813.

A partir de ce moment, la comédie du poète ne peut que faiblir. Chose remarquable, Byron l'a si bien senti que trois mois après il écrivait à son éditeur sa résolution de ne plus rien écrire; il accompagnait même sa lettre d'avis d'une traite pour payer tous les exemplaires de ses œuvres restant encore en magasin. Il avait périodiquement de ces vellétés de briser la plume qui faisait sa gloire; elles annonçaient toujours une crise dans ce génie orageux, à qui il fallait une tempête pour se renouveler. Cependant deux ans devaient s'écouler encore avant que cette période, la période la moins sincère de son talent, fût accomplie; cette fois l'épreuve décida de son sort et coupa sa vie en deux parties qu'aucune force humaine n'était capable de rapprocher désormais; la tempête fatale fut le mariage et la séparation.

Dans ces deux années, il épuisa la vogue de ses poèmes romanesques. *Lara* est la suite du *Corsaire*, et, quoique la mort de son héros soit d'une grande beauté, le poème nouveau, partageant la destinée de toutes les suites, fut inférieur au précédent. Remarquez néanmoins l'effort du poète pour renchérir sur lui-même et pousser à bout le succès. Lara revient d'Orient dans son pays, qui est l'Espagne. Comme l'auteur, il est entouré d'un profond mystère et laisse croire à des crimes qu'il aurait commis; comme lui, un page qui parle une langue inconnue l'accompagne et pique la curiosité universelle; comme lui, il assemble des amis dans son

manoir féodal, et fait circuler autour de la table une coupe faite avec un crâne humain. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus de cette hardiesse à se découvrir ou de cette persistance à se calomnier; c'est ici le point extrême du rôle et le trait culminant de la comédie. Voilà ce que le public d'il y a cinquante ans applaudissait avec enthousiasme; mais quoi? autour de cette personnalité démesurée il y avait tant de charmes, et les lecteurs d'alors étaient si heureux d'être séduits et trompés!

J'entends parler sans cesse de *cant* à propos de Byron et surtout de son *Don Juan*; on en fait chez nous un synonyme d'hypocrisie. Au milieu de la réaction qui se fit dans les esprits contre Byron dès 1816, il y eut des mots d'ordre, un langage convenu, des paroles répétées à satiété : il était immoral, impie, manichéen, mauvais Anglais, ennemi des lois et de la société, et voilà le *cant*. Il faut le dire, Byron avait le sien, celui du *Giour*, du *Corsaire*, de *Lara* et même de *Childe-Harold*, particulièrement dans les deux premiers chants. Ce mot signifie jargon, et les héros des petits poèmes de Byron parlaient souvent le jargon de la misanthropie, de la satiété, du mépris, du remords, de l'orgueil diabolique. L'Angleterre, pays classique du gouvernement des majorités, a toujours eu des jargons qui ont servi à rallier ses partis et à caractériser ses modes. Quelqu'un donne le signal; cette première parole, tantôt originale, tantôt affectée, souvent l'un et l'autre, trouve des échos à l'infini, et un nouveau *cant* a pris naissance. Les ennemis de Byron créèrent un *cant* moral et patriotique; le fétichisme des partisans et des imitateurs du poète produisit le *cant* byronien.

Alp, le renégat du *Siège de Corinthe*, est le dernier travestissement que le poète ait endossé à cette époque de succès mondains; mais l'allusion à son caractère était lointaine, et un succès moins bruyant trahit plutôt la déconvenue du public que la fatigue de l'auteur. Au lieu de voir les nouvelles perspectives qu'une ardente imagination ouvrait devant elle, on cherchait toujours la personne de Byron. La curiosité, qui ne dit jamais : assez! voulait encore des aveux après les révélations de Lara, et l'on ne s'apercevait pas qu'un filon de poésie inconnu jusque-là aux compatriotes de Shakspeare et de Milton venait d'apparaître. Quelles sombres beautés offrent certaines pages fatalistes du *Siège de Corinthe* et de *Parisina*! Dans le premier de ces poèmes, souvenez-vous de cette description de la nuit, sereine, profonde, à la veille de la bataille, de cette mer bleue qui roule harmonieusement ses vagues, de ce ciel bleu avec ses îles de lumière; dans le second, revoyez par la pensée cette mise en scène du supplice de Hugo, l'heure

douce et calme qui précède le soir, le soleil qui penche vers son déclin après avoir embelli de ses plus chauds rayons cette journée funeste, les clartés affaiblies qui caressent la belle chevelure brune et le cou nu du condamné, qui se jouent surtout et miroitent sur la hache polie. A la paisible nuit du *Siège de Corinthe* succèdent les horreurs d'un carnage tel qu'aucun poète n'avait osé en décrire, à la délicieuse vèprée de *Parisina* une peinture implacable de la décapitation, telle qu'un grand peintre seul pourrait en atteindre l'effet. Le fatalisme de Byron est déjà là tout entier, non pas un fatalisme calme et reposé comme celui de Goethe, qui cherche dans l'ordre immuable de la nature des raisons pour se soumettre à la condition humaine, mais un fatalisme inquiet, révolté, qui aime l'orage et le délire des élémens, à qui le sourire de la création n'est souvent qu'une insulte et un défi. Voilà ce que le public n'apercevait pas encore, et ce que Macaulay peut-être n'a pas vu, quinze ans après, quand il se contentait dans son étude, qui est pourtant l'œuvre d'un maître, de constater l'infériorité des deux derniers petits poèmes : tant les transitions, les ligatures, qui font de la pensée d'un homme un organisme vivant, sont difficiles à saisir et lentes à paraître dans toute leur évidence !

La défroque du faux Byron périt dans la tempête de son mariage et de sa rupture avec celle qu'il avait épousée sans amour ni de l'un ni de l'autre côté, — mariage noué par le hasard, rupture amenée par des causes frivoles que la destruction des mémoires du poète a rendues mystérieuses. C'est ainsi qu'il se laissait pousser au sort, soutenant par orgueil ce qu'il avait dit ou fait par accident, et mettant son honneur à continuer par volonté ce qu'il avait commencé par esprit d'aventure. Le vrai Byron pourtant ne parut pas tout entier; il jeta à la mer les hardes mensongères du Giaour de Sélim, de Conrad, de Lara, mais retint leur esprit, leur ressemblance plus ou moins exacte avec sa personne. C'est la part du factice dans les deux derniers chants de *Childe-Harold*.

### III.

Au moment le plus brillant de sa faveur, vers la fin de 1813, Byron traçait dans son journal la note suivante : « *Childe-Harold* n'a pas et, je le crois, n'aura jamais de conclusion. » Ces mots suffiraient pour établir que l'ébauche même des deux derniers chants n'existait pas dans son esprit quand il écrivait les deux premiers. Si cet ouvrage est une heureuse exception à ce que nous disions tout à l'heure des suites et continuations en matière de poésie, c'est que la fin est tout autre chose que le commencement.

Les poètes, étant des hommes, sont destinés à changer tous les jours, et de même qu'un livre fait au bout de quelques années naître en nous des idées différentes, l'artiste, après une interruption prolongée, n'apporte plus à son œuvre les mêmes dispositions ni les mêmes couleurs. Qu'était Childe-Harold pour Byron, comme pour ses lecteurs, sinon un souvenir? La vie nouvelle que le poète allait communiquer à cet être idéal était une part de sa propre vie que les années avaient changée.

Once more upon the waters! yet once more!

« Encore une fois sur les mers! encore une fois! » Il reparaisait donc sous le vêtement d'Harold; mais que de choses il avait éprouvées depuis sept ans, que d'expériences, de fautes, de douleurs! Combien Harold était changé! Ce n'était pourtant pas Byron tout à fait; plus sérieux parce qu'il avait vécu, plus mûr parce qu'il avait souffert, plus triste parce qu'il sentait que le départ était irréparable, le poète cependant ne pouvait se dire entièrement sincère. Plus que jamais Harold se drapait dans son orgueil et sa misanthropie; au milieu de ses plaintes, il voulait plaire encore, et, conservant de son attitude première ce qui était conforme à sa situation présente, il achevait de loin sa poétique représentation en vue des applaudissemens. A vrai dire, l'exil du poète n'était pas si théâtral: retenu parmi ses concitoyens par le bruit seul de ses triomphes, il était parti lorsqu'il avait entrevu le moment où sa fête aurait un lendemain: idée pénible pour celui qui s'était vu caressé, adoré par une société folle de lui, idée insupportable pour un jeune homme de vingt-huit ans qui riait avec complaisance des crimes secrets qu'on lui prêtait, et frémissait au moindre symptôme d'une diminution dans le succès! D'ailleurs il ne se plaisait pas en Angleterre, et il n'était pas moins séparé de son pays que de sa femme par une absolue incompatibilité d'humeur. Lady Byron réunissait en elle tous les préjugés, tous les sentimens réguliers et traditionnels, toutes les habitudes d'esprit en dehors desquels son existence et ses voyages avaient depuis longtemps jeté Byron. C'était comme s'il avait épousé un petit résumé de l'Angleterre tout entière; même religion des convenances, même attachement aux exigences de la vie pratique, et jusqu'aux quatre repas de tout ménage anglais bien tenu. Quelle chance avait-il d'être heureux dans ce pays et avec cette femme, ce Byron qui avait mis son bonheur hors de la route commune, non pas même à côté de la grande route d'où il est impossible que le bonheur humain s'écarte beaucoup, mais dans des régions inexplorées et sur des



chemins impraticables? Pour ne pas parler de son cœur aux désirs sans bornes, puisque après tout l'amour n'avait pas présidé à cette union, la vie même de lord Byron était une contradiction constante à la vie anglaise; il travaillait la nuit, dormait le jour, mangeait par aventure, buvait de l'eau presque toujours, et s'enivrait quelquefois. Le mariage de miss Milbanke avec Byron et celui de l'Angleterre avec Childe-Harold ne réussirent pas mieux l'un que l'autre. Toutes deux s'étaient flattées qu'elles gagneraient cette nature indomptée; toutes deux, s'apercevant de leur erreur, l'abandonnèrent; elles firent mieux, elles mirent leurs intérêts en commun, — miss Milbanke, au lieu d'articuler des faits, se contentant d'avoir pour elle l'opinion publique, l'Angleterre prenant la défense de miss Milbanke et faisant de la cause particulière de celle-ci la cause de la patrie et de l'honneur de tous. Non-seulement Byron ne se plaisait pas dans son pays, mais il avait résolu de partir pour l'Orient, si la demande qu'il avait faite de la main de la jeune héritière était définitivement rejetée. Assurément il ne pouvait choisir une épreuve plus décisive pour savoir s'il devait se caser et s'installer dans la société anglaise. Toutes ces circonstances ôtent à son exil l'apparence même d'une péripétie dramatique.

Cependant il y avait un air de grandeur dans ce départ, et le second Childe-Harold n'est pas dépourvu d'une sorte de majesté triste qu'il convient de reconnaître avant d'essayer de la réduire à sa juste valeur. « Encore une fois sur les mers! » s'écriait-il en jetant un méprisant adieu à une patrie au sein de laquelle il lui était impossible de vivre. Devenu citoyen de la terre, il s'élève au-dessus de la qualité d'Anglais, et, s'il ne regarde pas du même œil que Virgile et Horace ce peuple séparé du monde et le dernier qu'on trouve sur les confins de l'univers, s'il ne va pas comme Cicéron jusqu'à prendre les Bretons pour échantillons de l'extrême barbarie, il attache du moins peu de prix à la place qu'il possédait au foyer commun, et il s'achemine par le continent vers le berceau de notre civilisation à nous tous, peuples d'Occident, vers Rome, la seconde patrie des nations européennes. « O Rome, ô mon pays, ô cité des âmes! » s'écrie-t-il à la strophe 78<sup>e</sup> du quatrième chant. Une fois arrivé là, le pèlerin déposera son bâton de voyage, puisqu'il aura trouvé l'autel qu'il cherche et les reliques qu'il adore. Ne vous y trompez pas, on ne réussira jamais, quoiqu'on l'ait essayé, à faire de Byron un Français né en Angleterre; par ses qualités comme par ses défauts, il tient à sa race, et, s'il s'en écarte, c'est pour remonter plus haut dans le temps. C'est un petit-neveu des anciens; son esprit et son talent sont travaillés d'une nostalgie qui le rappelle vers Rome et Athènes. Ce que vous ôtez à Byron de sa

nationalité ne peut aboutir qu'à faire de lui, comme on peut le dire de tel poète de nos jours, un Grec ou un Romain qui s'est réveillé dans quelque université d'Angleterre. Il s'agit précisément de faire la part du naturel et de l'affectation dans cette fierté suprême; avouons cependant que l'Angleterre, par son engouement, avait donné quelque droit au poète de la traiter de haut.

Le second Childe-Harold est sérieux; il veut plaire sans doute, mais encore plus à lui-même qu'aux autres, et désormais l'histoire du pèlerin n'est que celle de ses pensées. Harold s'efface de plus en plus devant Byron, l'épopée devient un courant inépuisable de poésie lyrique: un Allemand dirait que cette partie du poème est toute subjective. L'amour, la liberté, la gloire, le besoin d'oubli, surtout la nature, remplissent ces deux chants, qui sont une suite de méditations poétiques. L'illustre poète français qui donna ce titre à son premier recueil ne le trouva qu'après la lecture de *Childe-Harold*. La nature, ce mot seul contient presque toute la philosophie du poème. L'âme de Byron, froissée, déchirée au contact des hommes, se réfugie dans ses bras, et y trouve le repos, le baume qui ne guérit pas, mais qui endort les blessures. M. de Laprade, en disant que les descriptions de Byron ne sont jamais exubérantes, a marqué sans doute une de leurs qualités principales; que n'a-t-il ajouté qu'elles ne sont jamais idéales ni abstraites! Non-seulement la fidélité y est la vraie source de la beauté; mais, je le demande à l'auteur du *Sentiment de la nature*, cette fidélité d'imitation ne nous donne-t-elle pas la leçon dont nous avons le plus besoin? De combien de peintures de lacs, de fleuves, de montagnes surtout, nous sommes inondés par les poètes de notre siècle, et cependant combien il y en a peu qui pourraient servir au voyageur de guides et d'interprètes harmonieux! Certes nous plaindriions les Saumaises futurs d'avoir à dresser la carte de tant d'excursions vagues, à trouver l'explication de tant de tableaux sans réalité connue, si nous n'étions rassurés par cette pensée que la plupart de ces toiles qui ont oublié de dire d'où elles venaient ne leur parviendront pas. Rien de plus poétique et de plus philosophique à la fois que les merveilleuses strophes de Byron qui commencent par ces mots: « je ne vis pas en moi; mais je deviens une portion de ce qui est autour de moi... » M. de Laprade, avec raison, en a voulu enrichir son chapitre sur le poète anglais. Eh bien! nous savons le lieu, le jour même où Byron emprunta cette page immortelle à la nature. Le lieu, c'est Genève, au bord du Rhône, dont les eaux bleues fuient comme une flèche, c'est le sein pur du lac où se calme le fleuve impétueux, comme un enfant qui criait se console dans les bras de sa mère. Ainsi le poète confond un instant son âme avec les

objets qui l'entourent ; ainsi il repose ses douleurs au sein de la nature. Le jour est le 3 juin 1816, et le poète, qui a soin de le dire en note, ajoute qu'à cette distance le Mont-Blanc, qui éblouit ses regards, réfléchit sa tête étincelante dans le miroir des eaux. Les poètes méprisent souvent ces scrupules en fait de vérité ; mais la vérité se venge : soit qu'ils négligent de l'observer dans leur œuvre, soit qu'ils tâchent après coup de la rappeler dans leurs commentaires, dans l'un et l'autre cas, elle leur fait également défaut.

Notre cadre ne nous permet pas d'insister sur le sentiment de la nature dans Byron. Quelques mots sont pourtant indispensables pour en indiquer le caractère le plus saisissant. Nous croyons, comme M. de Laprade, que l'imagination de Byron aime à peupler les lieux d'esprits avec lesquels elle se met en rapport, *Manfred* en particulier justifie cette observation ; mais les poètes en général ne sont poètes qu'à la condition de sentir très vivement un aspect des choses et de négliger les autres aspects. M. de Laprade a vu surtout dans Byron ce que l'auteur de *Childe-Harold* a de commun avec lui. Nous n'attendions pas sans doute que l'auteur des *Questions d'art et de littérature* fit l'éloge de *Don Juan*, poème qui, sans parler de la licence des mœurs, a tous les droits de déplaire à un critique aussi décidément ennemi de l'ironie ; mais nous regrettons que les fières strophes de la fin du poème aient échappé à son attention. Après avoir salué Rome, la Niobé des nations, et visité dans les ruines l'ombre des empires qui ne sont plus, Byron prend congé d'Harold sur le mont Albain, en vue de l'océan. Ici l'insulaire reparaît ; les mêmes accords qui retentissaient au commencement font entendre à la fin leurs échos.

Yet once more let us look upon the sea.

« Encore, encore une fois jetons un regard sur la mer ! » Voilà de nouveau le Breton né aux extrémités du monde, voilà l'enfant qui se confiait tous les jours aux vagues toujours émues de la côte d'Aberdeen. Ici pourtant, ce qui me frappe le plus, ce n'est pas tant l'amour de la mer et de ses violentes caresses pour ceux qu'elle reconnaît comme siens que le sentiment de jouissance intime que produisent ses redoutables colères. La nature ne berce pas toujours l'homme dans ses bras, et le calme que Byron retrouve avec elle n'est pas un quiétisme mystique pareil à celui de Bernardin de Saint-Pierre. Elle n'est pas toujours bonne et clémente à ses enfans, et le christianisme seul nous a enseigné la docile confiance avec laquelle nous nous soumettons à ses colères. Tel n'est pas le sentiment de Byron en sa présence, et c'est là le trait caractéris-

tique dont nous voulions parler. Enfant gâté de sa patrie et de la société anglaise, il prétend l'être aussi de la nature; les dangers de l'homme sur la mer assaisonnent ses joies :

« Roule, roule sans cesse tes vagues bleues et sombres, profond Océan! Mille flottes balaient en vain ta surface. L'homme laisse sur la terre la trace des ruines, mais son pouvoir s'arrête sur tes bords. Sur la plaine humide, les désastres sont tous ton ouvrage, et il n'y a aucune ombre des ravages de l'homme, si ce n'est pour l'instant fugitif où, semblable à une goutte de pluie, il s'enfonce dans tes profondeurs; un sanglot, quelques bulles d'eau, et c'est tout; point de tombe, il s'enfonce sans glas funèbre, sans cercueil, inconnu!

« Ses pas ne font point de trace sur tes chemins, tes domaines échappent à ses dévastations. Tu te soulèves et le rejettes loin de toi; le lâche pouvoir qu'il possède pour la destruction de la terre, tu le méprises absolument. De ton sein, tu le lances au ciel, frissonnant dans ta joyeuse écume et hurlant après ses dieux. Tu le pousses vers le port ou vers la plage prochaine où il a placé toutes ses espérances; mais tu le brises contre terre : qu'il reste là où il t'a plu de le jeter!...

« Et je t'ai aimé, Océan! et la joie de mes jeunes années a été de me faire porter sur ta poitrine, comme un brin de ton écume, dans la vaste étendue; tout enfant, je me jouais au milieu de tes brisans. Ils étaient mes délices, et si la mer, venant à fraîchir, en faisait une terreur, c'était une crainte qui me réjouissait, car j'étais comme ton fils, et j'avais confiance dans tes vagues loin du rivage comme auprès, et je passais ma main sur ta crinière, comme je le fais ici. »

Est-ce un fils des Scandinaves, est-ce un poète d'Athènes ou de Rome que nous entendons ici? Ne vous hâtez pas de prononcer. Sous ces strophes si originales et si modernes, il y a l'esprit du fatalisme antique. Harold, terminant sa carrière près du vaste élément qui représente le mieux l'infini dont nous sommes accablés, Harold ne rappelle-t-il pas le prêtre homérique, le vieux Chrysès, qui promenait ses douleurs le long de la mer retentissante? Où voyons-nous cette mer irritée contre l'homme quand il sort des limites de sa destinée, et franchit l'océan opposé comme un obstacle à ses entreprises, si ce n'est dans les poètes anciens? Cet Horace que Byron n'aimait point, parce qu'on lui en imposait la lecture à l'université, cet Horace qu'il vient de rouvrir en approchant du Soracte, a dit avant Byron, ou plutôt il a répété avec toute l'antiquité que le Dieu suprême avait séparé par l'invincible barrière de l'océan les diverses parties de la terre. Le poète de Venouse, repris dans un élan d'amitié d'un souffle de

religion, accuse d'impiété les nefs humaines qui volent à travers des chemins que la destinée leur avait interdits. Voilà l'expression constante des religions et des poésies antiques. Byron est païen lorsqu'il se réjouit des vengeances de la mer et qu'il applaudit au triomphe de l'océan sur l'homme; mais qu'il est moderne dans la belle audace avec laquelle il triomphe du monstre, et lui passe la main sur la crinière, comme à un cheval dompté! Ceci nous ramène aux prétentions de Childe-Harold. Il veut trouver dans la création des tendresses particulières qu'elle n'a pas pour les autres hommes, et ce ne serait pas bien comprendre Byron que de ne pas découvrir en lui cette aristocratie qui le suit jusque dans le sentiment de la nature. Après avoir reconnu que cette misanthropie qui fuit les hommes et se repose dans la contemplation des objets extérieurs fournit les élémens d'une sorte de philosophie, il est temps de montrer ce qu'elle a d'artificiel, même dans ces deux derniers chants, et par où le type qui la représente, tout épuré, tout agrandi qu'il soit, commence à vieillir.

Nous nous plaignons tous les jours des écrivains qui, sous le prétexte de représenter la réalité, consacrent leur plume à dévoiler ce que la pudeur publique ordonne de cacher, et prétendent guérir les plaies morales de notre temps en employant leur talent au soin de les étaler. Nous leur opposons leurs devanciers, dont l'imagination ou l'éloquence entraînait les cœurs loin de ces honteuses vulgarités; nous leur citons tant d'œuvres brillantes ou passionnées qui sont encore aujourd'hui les véritables titres littéraires de notre siècle. Nous avons raison, et la gloire des pères, quand elle n'est pas l'aiguillon des enfans, est leur châtement mérité; mais songeons-nous à faire dans cette gloire même le discernement qui convient, et n'oublions-nous pas qu'elle fournit aux erreurs actuelles plus d'une excuse? Interrogez hardiment la jeunesse: quelles sont ses idoles? Elle aime, elle adore ceux en qui elle croit apercevoir la franchise; elle leur pardonne tout, pourvu qu'elle les croie sincères. Quelles sont ses aversions? Elle déserte, elle fuit tous ceux qui semblent jouer un rôle, étudier une attitude convenue, quelle qu'en soit la noblesse. Elle ne leur pardonne même pas leur talent, qu'elle regarde comme un piège de plus. Demandez-lui ce qu'elle pense de tous ces types tant vantés, Werther, René, Oberman? Werther, fou d'amour et enivré de son poétique panthéisme, se donne la mort après avoir beaucoup et bien parlé au nom de son auteur, qui se porte bien, et qui recueille durant de longues années des moissons toujours nouvelles d'honneurs et de gloire. René est le portrait d'une âme orageuse qui va éteindre de l'autre côté des mers, parmi les sauvages, les désirs immodérés dont l'original avait

bien conservé quelque restes, ainsi qu'ont pris soin de nous l'apprendre des amis trop oublieux ou trop zélés. Le dernier, plus modeste, mais s'exilant d'une société qu'il maudit sans la connaître, est moins un être vivant que le produit d'un rêve mélancolique prolongé durant toute une vie : l'auteur, enfoui dans son livre et aussi glacé que les feuillets où il était enseveli, y serait encore oublié sans l'autorité d'une plume savamment curieuse de toutes les maladies morales. Si la jeunesse croyait au suicide de Werther, à la retraite de René sous une lutte de sauvage, au stoïcisme d'Oberman assis sur le tronc de son arbre au fond d'un bois ignoré, elle se contenterait de sourire; mais elle supporte avec impatience des récits de maladies qu'elle ne connaît pas, et qu'elle tient pour imaginaires, sinon pour menteuses. Elle s'indigne même des airs de spiritualisme qui couvrent les réelles faiblesses de tous ces héros et de leurs semblables, car la lignée en est nombreuse. Ce n'est pas tout : les maîtres qui les ont inventés se sont plu à déconcerter notre admiration. Ils ont jeté de côté leur personnage comme un vêtement usé. Quelques-uns vont même jusqu'à mettre le public dans la confiance de leurs fictions : tel nom qui revient souvent dans leurs vers n'est qu'un pseudonyme banal qui a servi à plusieurs personnes; ici c'est la divinité terrestre qu'ils aimaient à deux genoux, là c'est la pauvre fille qui a servi d'amusement à leurs loisirs. Cette femme qui, dans les momens les plus précieux de la félicité présente, interroge les abîmes de l'avenir, elle ne croyait ni à Dieu ni à l'âme immortelle. Ce crucifix, ces derniers soupirs recueillis par un amant, sont une invention pour encadrer une scène à laquelle il n'assistait même pas. Que voulez-vous qu'elle pense de ces charlatanismes poétiques, cette jeunesse à bon droit défiante? Elle se détourne de cette comédie pour suivre ceux qui lui promettent la pure et simple réalité. Elle fuit la mélancolie hypocrite pour se réfugier dans l'orgueil du libertinage au grand jour. Avec l'auteur de *la Confession d'un enfant du siècle*, elle voit je ne sais quelle grandeur dans le désordre franc et hardi. Ce qui restait de pur et d'élevé dans ces conceptions brillantes, mais à demi menteuses, elle le foule aux pieds. Amour, gloire, vérité, vertu, si vous sombrez dans le naufrage des inventions des poètes, que reste-t-il à l'âme humaine?

Non-seulement ces trop célèbres malades se sont disputé la curiosité de notre siècle, mais c'est à qui d'entre eux aura le droit d'antériorité sur les autres et pourra se dire original. Tour à tour ils ont posé devant un public trop crédule, et la *pose* du sombre Child-Harold n'est pas celle qui a trouvé le moins de faveur. Presque tous les sentimens du mélancolique pèlerin ont leur petite

part d'affectation. Il fait sa mélodie favorite des vents qui mugissent avec violence, du cri lugubre des hiboux qui battent des ailes et ouvrent leurs larges yeux brillant d'une sinistre lueur. Cependant ce misanthrope amoureux de la solitude avouera les frissons dont il se sent saisi dans les salles désertes de ses palais italiens. Il n'a jamais adoré cet écho de la voix des hommes qu'on appelle la gloire; au milieu de la foule, il a vécu en étranger. Pourquoi cependant prête-t-il l'oreille au bruit qui se fait là-bas de son nom? Pourquoi parle-t-il aux hommes, s'il est dégoûté d'eux, et leur donne-t-il deux ou trois volumes par an, s'il dédaigne d'en être lu? Pourquoi ces strophes harmonieuses sur le mépris du suffrage des contemporains, sinon pour l'obtenir? L'orateur romain avait bien raison : c'était encore pour mériter la gloire que les philosophes écrivaient contre la gloire.

## IV.

Byron est de ceux qui ont voulu jeter eux-mêmes leur masque et montrer leur vraie figure. Dans l'œuvre étrange du *Don Juan*, il reprend sa première veine; il est dans son naturel, et cette dernière période, partagée entre ses drames et le poème qu'il a si bien appelé une satire épique, ressemble à la première, où il est sérieux dans son recueil de poésies et ironique dans la diatribe des *Bardes anglais*. Sans doute la grimace du rire est de toutes la plus insupportable, et c'est peut-être pour cela que les longues plaisanteries fatiguent. Seize chants de suite sur le même sujet, quatre fois plus que dans *Childe-Harold*, sans épuiser la verve de l'auteur ou la curiosité du public, voilà déjà une preuve que Byron ne s'était pas trompé sur la nature de son talent. On peut regretter, si on le veut, qu'il ait abandonné Homère ou Virgile pour suivre Diogène et quelquefois Rabelais; on ne peut dire qu'il ait manqué à sa vocation. A l'origine même de son *Childe-Harold*, il avait songé à s'appropriier les formes de l'épopée moitié chevaleresque, moitié badine des Italiens; il trouvait maintenant l'occasion favorable pour obéir à ses préférences.

Le temps et les circonstances lui semblaient appeler à grands cris un Arioste. Depuis la chute de Napoléon et l'avortement, au moins apparent, de la révolution française, le monde offrait le spectacle d'une comédie sans dénoûment. Les souverains alliés, ne parlant que de religion et de vertu, oubliaient les libertés promises, et ne songeaient qu'à imiter celui qu'ils avaient désigné comme tyran à la haine publique. Le poète croyait assister à une grande mascarade. L'Angleterre même, la seule nation qui n'eût pas été foulée par le

pied du conquérant, n'était plus reconnaissable. « Où est le monde d'il y a huit ans? s'écriait-il. Il était là, je le cherche. » Où étaient les hommes d'état? Castlereagh s'était coupé la gorge avec un rasoir. Où étaient les orateurs? Fox et Sheridan reposaient dans leur tombe. Où étaient les reines? L'infortunée Charlotte allait succomber à la suite d'un odieux procès. Où étaient les rois? George III mourait méprisé, tourné en ridicule comme l'empereur Claude. Où était le respect de la royauté? George IV était tour à tour sifflé ou caressé. Où étaient les dandies? Brummel cachait à Boulogne-sur-Mer le naufrage de sa fortune. Où étaient les poètes? Walter Scott faisait des romans, Southey des biographies, Wordsworth des sonnets, Coleridge des conférences. Parcourez l'énumération de ces neiges d'antan au chant onzième de *Don Juan*. Huit ans d'intervalle et Waterloo avaient fait succéder aux vertus de la lutte et du combat le triomphe de l'insolence, l'abus de la victoire, l'égoïsme, la cupidité. Supposez *Don Juan* paraissant avant la fin de la guerre européenne, ce sera un effet sans cause; placez-le après la réforme du parlement anglais et les mouvemens populaires de 1830, ce sera une injustice et une déclamation.

Si l'état de l'Europe et de son pays provoquaient le rire de Byron non moins que sa colère, l'âge où il était parvenu et les dispositions de son esprit, l'exil même auquel il s'était condamné, l'invitaient à se servir de l'arme de l'ironie, qui porte plus loin et plus sûrement. Le temps, ce sont ses propres paroles, ramène tous les êtres à leur niveau, et les aiguillons de l'adversité font connaître aux hommes leur véritable voie. Toute vaste et puissante que fût son intelligence, le poète aperçut sans doute les limites que lui avait fixées la nature, et il revint à la satire, où il se trouvait dans son élément; seulement il l'enrichit de tous les dons de haute poésie qui s'étaient déjà développés dans ses œuvres précédentes.

« Dès l'enfance, je m'estimai un habile homme, et je désirai que les autres eussent de moi la même opinion. Ils eurent la bonté de se l'imaginer, et d'autres esprits reconnurent la supériorité du mien. Aujourd'hui mon imagination vieillie voit jaunir ses vertes feuilles, ma fantaisie replie ses ailes, et la vérité attristée, planant sur le pupitre où j'écris, tourne à la plaisanterie ce qu'il y a encore de roman dans mon cœur.

« Et si je ris de toute chose mortelle, c'est que je ne puis pleurer, et si je pleure, c'est que nous ne pouvons parvenir à la complète apathie; il faudrait plonger nos cœurs dans les profondeurs du Léthé avant d'espérer d'assoupir la cruelle pensée de ce que nous voyous malgré nous (1)... »

(1) *Don Juan*, chant iv, st. 3 et 4.



Byron n'avait garde de renoncer entièrement aux tons sérieux, il y a des larmes dans *Don Juan*; il en fait aussi verser aux autres, car sa muse n'est pas le papillon dont il parle, qui a des ailes et pas d'aiguillon; c'est la guêpe, dont la piqure est redoutable. Son entreprise était nouvelle, non par le ton plaisant qu'il répandait sur le poème entier, mais par le mélange du badinage et des traits acérés. Le rire constant eût manqué chez lui de sincérité aussi bien que la raideur soutenue de Childe-Harold, et l'on ne conçoit pas Byron devenu l'amuseur inoffensif d'un public désœuvré. Ne prenez pas sa parole au pied de la lettre quand il reconnaît pour son modèle ce bel esprit florentin, ce chanoine de cour, Pulci, dont Voltaire, qui suit son humeur, et Ginguené, qui suit Voltaire, ont fait un libre penseur. Byron a pris à Pulci sa stance, mais il y a en lui bien autre chose, et Arioste, et Juvénal, et même Shakspeare. Il les fait succéder l'un à l'autre avec un tel courant, il a tant de vie et de variété, qu'il est presque impossible de tirer de son poème des extraits. Et c'est l'un des points où il diffère le plus de ses devanciers italiens. Ceux-ci ne manquent jamais de vous quitter au moment où le récit vous intéresse le plus pour reprendre quelque autre fable; on peut prévoir l'instant où le fil sera brisé, et où les morceaux se détacheront d'eux-mêmes, comme les marbres blancs et noirs qui composent la marqueterie d'une cathédrale de leur pays. Les méandres capricieux de Byron sont les accidens d'une libre causerie; il n'a pas de méthode dans l'irrégularité. D'ailleurs il ne mêle pas les fils différens de cinq ou six sujets; il passe de lui-même à son héros, comme du drame à la comédie et du rire aux larmes. Ainsi faisait-il dans *Childe-Harold*, et le public était habitué de longue main à partager sa curiosité, sans qu'elle en fût amoindrie, entre le héros et son poète. Était-il possible à d'autres d'en faire autant? Byron a eu des imitateurs, mais bien peu ont été comme lui une puissance avec laquelle un grand pays fût obligé de compter. Il faut être tout à fait hors de pair pour espérer d'imposer aux hommes les caprices de sa personnalité. Voilà le genre composite, éloquent et moqueur, étranger et anglais par moitié, dont le premier exemple était offert aux lecteurs naïvement sérieux de l'Angleterre par un écrivain accoutumé à leur rapporter toujours du dehors quelque riche présent de poésie exotique. Sa tentative avait le caractère d'une surprise, et l'esprit anglais, qui est souvent tout d'une pièce, se trouva en défaut pour juger sans passion une œuvre pleine d'évolutions inattendues. Aux contradictions de l'auteur, le public répondit par des contradictions. Byron disait ici qu'il n'avait aucun dessein arrêté, sinon de s'amuser, et là il priait l'auditoire de lui laisser le temps de développer la leçon morale qu'il

lui préparait. Le public lui reprochait tantôt de n'avoir aucun plan, tantôt de conspirer contre la croyance et la morale de son pays. Pris au dépourvu, les lecteurs reçurent avec curiosité, impatience ou colère les chants successifs expédiés de Venise, de Ravenne ou de Pise, et dévorèrent ainsi, malgré quelque répugnance, le livre le plus révolutionnaire de leur littérature. L'esprit français se pique d'un certain ton de raillerie sceptique dont Voltaire a donné de parfaits modèles dans ses poésies mêlées. Si cet esprit de légèreté sceptique est un travers, après *Don Juan*, les Anglais n'ont plus le droit de s'en dire exempts; si c'est un talent, nous ne pouvons plus nous vanter d'en avoir le privilège.

C'est encore une question de savoir si l'auteur de *Don Juan* fut égal à lui-même jusqu'à la fin. Suivant Macaulay, le vers de Byron perdit de la force et de la plénitude qui le distinguaient de tous les poètes modernes; mais le critique néglige de fournir des preuves de cette décadence, et la sévérité de son arrêt, conforme au préjugé contemporain, porterait contre toute justice sur l'œuvre entière de *Don Juan*. Il indique le moment où, par suite d'excès, les cheveux du poète commencèrent à blanchir, mais non celui où commencent dans son poème les symptômes de l'affaiblissement. C'est précisément ce que demande M. Swinburne, le plus remarquable des byroniens nouveaux. Poète de la première volée, il a le droit d'être au moins entendu quand il affirme que d'un bout à l'autre le *Don Juan* ne faiblit pas. A son avis, l'épopée a rencontré en Angleterre quelque froideur du moment que le profane héros met le pied sur le sol sacré de la Grande-Bretagne. Tant que la satire lance ses traits au dehors, et que le poète promène en Espagne, en Grèce, en Turquie, en Russie, sa composition ambulante, tout en somme est pour le mieux, et les péchés contre la religion et la morale sont véniels; mais sitôt que la satire débarque à Douvres et crie *hurrah!* galopant sur la route de Cantorbéry, le public anglais serre les rangs pour n'être pas entamé. Sitôt que le poète s'empare d'un lord Henry, d'une lady Adeline, d'une comtesse Fitz-Fulke, c'est Ucalégon qui brûle; l'incendie est chez le voisin, il faut l'étouffer. Vous pouvez compter sur l'esprit de corps de la critique; sous les déluges de sa prose, elle éteint ce qui de loin paraissait si brillant. Que disait-on de cette verve intarissable? Le poète est visiblement fatigué, il n'a plus de souffle. Si cette explication des retours de l'opinion est vraie, le déclin prétendu de ce poème commencerait au dixième chant. M. Taine montre pour Byron presque de l'enthousiasme. Hormis un ou deux noms sur lesquels ce critique très distingué égare son admiration, c'est un sentiment que par penchant naturel et par système philosophique il n'éprouve pas vo-

lontiers : de la double hauteur de ses abstractions et de sa méthode, les individus lui paraissent petits. Cependant, en faveur même de Byron, il hésite à pousser l'admiration jusqu'au bout, et, quoiqu'il vante à bon droit cette œuvre dernière, il croit qu'elle s'est arrêtée bien à temps pour échapper à l'ennui. De là cette conséquence, au premier abord singulière, qu'il vaut mieux que l'histoire de lady Adeline, sur laquelle devait rouler la morale de l'ouvrage, ne soit pas achevée, et que cette charmante Aurora, qui, suivant un mot de Frédérika Bremer, est « une étoile dans le ciel nocturne de Byron, » s'éteigne soudainement sans nous apprendre pourquoi le poète l'avait placée en son firmament poétique. Ne semble-t-il pas qu'il soit ici nécessaire de prononcer avec les contemporains que le poème devait s'arrêter au dixième chant, sur le seuil de l'Angleterre, ou de regretter que l'épisode anglais si curieux, si rempli, n'ait pas été terminé ?

Il y a ici, ce nous semble, une difficulté qui disparaîtra pour ceux qui voudront faire l'analyse de l'œuvre entière. Si l'on juge les derniers chants de *Don Juan* par comparaison avec les premiers, l'œuvre languit ; plus de satires violentes, plus de ces peintures de tendresse et d'horreur qui ressemblaient à une succession de tableaux de Corrège et de Salvator Rosa. C'est un autre ordre d'idées qui commence : le poète s'intéresse désormais aux menus détails de la vie, il s'occupe de réalités ordinaires et communes. Reste à savoir quel parti la poésie en peut tirer. L'unité n'est pas plus dans *Don Juan* que dans *Childe-Harold*, et Byron reste le poète que son génie met à la merci des circonstances par les facultés même dont elles provoquent en lui le développement. Son dernier poème se divise réellement en deux parties comme le premier, avec ceci de particulier qu'elles ne sont pas séparées par l'intervalle de plusieurs années. Si les différences profondes des deux moitiés de *Childe-Harold* n'ont pas été généralement saisies, comment nous étonner que l'on n'ait pas songé à rapprocher, excepté pour déclarer l'une moins intéressante que l'autre, les deux parties de *Don Juan*, qui ont paru livre par livre et sans interruption ?

Au quatrième chant, il y a un mot qui marque le caractère de toute la première partie : « comme les vagues viennent à la fois se briser sur la grève, ainsi les passions à leur extrême limite se précipitent en poésie, et la poésie n'est que passion... » Ce mot est vrai de Byron tout entier, mais surtout dans les neuf premiers chants de ce poème. Passion, fougue, colère (car en anglais *passion* signifie tout cela), voilà ce qui a rempli jusque-là sa vie et ses œuvres. Dans la première partie de *Don Juan*, combien de fois n'écrit-il pas, comme Juvénal, sous la dictée de la colère, *facit in-*

*dignatio versum*? C'est affaire à Goethe, le poète heureux et jouissant de lui-même comme un Jupiter olympien, c'est affaire au poète du spinozisme de s'arranger de l'ordre impassible de la nature et des accidens des révolutions politiques. Byron, comme son maître Juvénal, a quelque chose qui bat sous sa mamelle gauche, et qui ne saurait s'accommoder des injustices des gouvernemens pas plus que de ses doutes sur la Providence. Nul n'a rendu au poème de *Don Juan* un hommage plus décisif pour la gloire de Byron que l'auteur de *Faust*; mais il regrette sous toutes les formes l'esprit de négation que l'on y trouve répandu. Quand on est parvenu à se persuader que le mal et le bien, que l'homme et l'animal, la vertu et le crime, sont à un titre égal dans le monde, la sérénité n'est pas très difficile à obtenir. Goethe est sage, Byron est emporté. Si pourtant cette demi-indifférence, si cette abdication bénévole de la personnalité, ont peine à entrer dans un cœur qui ne se repose point d'ailleurs dans l'idée d'un dieu père des hommes, tous ces calmans de la philosophie de Spinoza ne servent qu'à l'aigrir; tout devient aliment à la colère, sinon au désespoir. Sans vues personnelles, sans petites jalousies, lord Byron n'épargne ni poètes lauréats, ni écrivains mercenaires, ni généraux comblés d'honneurs et de traitemens, ni hommes d'état serviles, ni princes corrompus ou corrupteurs; il provoque en duel, il tient successivement à la pointe de son épée presque toute l'Angleterre contemporaine, qu'il connaît bien maintenant, et dont il semble avoir employé la faveur à se procurer de bonnes armes contre elle. Byron correspond parfaitement à l'Angleterre de Wellington, avec lequel du reste il engage des combats singuliers. Le duc a tenu bon et a battu le poète : lutte inégale, où le vainqueur de Waterloo avait avec lui la royauté, le parlement, la noblesse, la nation entière, où celui qui s'acharne à nier son triomphe et à ternir sa gloire est réduit à invoquer les générations libres à venir. L'un ne se défendait que par le souvenir de ses victoires, ou de loin en loin par de sobres discours qui rappelaient Scipion l'Africain montant au Capitole, l'autre combattait avec les accens d'une colère qui n'était pas toujours celle de la vertu.

La passion qui fait jaillir les vers ne s'appelle pas toujours la colère, elle s'appelle aussi l'amour, la terreur, l'ivresse de la poudre et du sang. Connaissez-vous un second poème où tout cela surabonde comme dans les neuf premiers chants de *Don Juan*? Ici nous n'avons qu'à rappeler ce qui est présent à toutes les mémoires. L'amour! voyez comme dans cette première partie de l'ouvrage la parole du poète se vérifie, et comme la passion qui porte ce nom se tourne merveilleusement en poésie sous sa main!

Les dangereuses langueurs, les sophismes du désir, les entraînemens de l'âme qui ne se connaît plus, puis les soudaines péripéties, les coupables mensonges, le cri du cœur après les déchiremens suprêmes, tout l'amour indocile au frein et sans autre maître que lui-même semble concentré dans l'histoire de dona Julia et dans sa lettre, qu'on ne sait comment assez admirer. Voilà bien ces vagues orageuses de la passion parvenue à son extrême limite et s'y brisant en une poésie qui est le soupir de l'âme humaine aux rivages où elle est enfermée! Ce n'est pas pourtant le dernier mot de l'art de Byron. Voici venir Haïdée, le type le plus pur de l'amour libre au milieu d'un monde idéal qui n'existe peut-être nulle part, si ce n'est dans l'imagination du poète ou bien dans quelque région ignorée, là où la nature parle seule en l'absence de toute loi sociale et de toute éducation. Quel charme perfide dans cette innocence! quelle séduction fatale dans cette candeur! Mais Haïdée doit mourir : si elle survivait à sa faute, elle serait flétrie à nos yeux, et le grand poète, croyez-le bien, est incapable de s'y tromper. Ne sentez-vous pas que la passion est allée plus loin encore que tout à l'heure, qu'elle retombe en gémissemens plus douloureux sur la grève où l'enserrent des lois éternelles, et que la poésie où elle s'exhale a trouvé le secret d'être plus éloquente?

La terreur ne s'analyse pas : il faut absolument mettre sous les yeux les traits qui font passer dans l'âme le frisson de l'horrible. Que le lecteur repasse donc sur les ineffaçables souvenirs de cette tempête du chant deuxième. La poésie moderne n'a rien qui mérite davantage d'être comparé à l'épisode d'Ugolin dans *l'Enfer* de Dante. Nous ne ferons que deux courtes observations sur l'effrayante scène que nous présente ce petit navire désemparé durant les convulsions de la mer et du ciel. Elle est d'une exactitude scrupuleuse, et la fatalité s'y trace en caractères dignes d'elle. Byron a connu par lui-même les folies de la mort présente et visible dans la tempête; il a suivi avec une rigueur tout anglaise les indications de navigateurs qui, saisis et sur le point d'être dévorés, s'étaient échappés par miracle des serres du monstre. L'Angleterre est riche de ces témoignages : toute une série de naufrages a été mise à contribution par le poète, qui n'avait pas besoin de sortir de chez lui pour satisfaire son amour des réalités; les mémoires du commodore Byron suffisaient, et les émotions vraies de l'oncle sont devenues la poésie énergique du neveu. Pas un fait qui ne soit emprunté à des relations authentiques; si le pauvre Pedrillo est mis en quartiers et mangé, non-seulement cette peinture de l'anthropophagie est exacte, mais une date et une autorité accompagnent les moindres détails de ce festin de la rage. Le poète n'a pris sur lui ni la suprême requête de Pedrillo, qui

demande à être préalablement saigné à mort, ni la soif bestiale du chirurgien, qui colle ses lèvres à la veine qu'il vient d'ouvrir, ni la folie furieuse de ceux qui se sont remplis de la pâture humaine. Tout est recueilli, relevé fidèlement dans l'histoire de cette pauvre nature de l'homme en ses jours les plus sinistres, et l'on s'étonne encore plus que ces paroxysmes de souffrance se soient transformés en poésie. Cependant voyez à quel prix ! Cela est beau à faire mal ; ici plus que jamais, plus même que dans *Manfred* et dans *Caïn*, la fatalité pèse sur l'âme.

Il y a bien des descriptions de tempêtes dans la littérature, et plusieurs ont été comparées par un esprit éminent de nos jours qui excelle dans l'art d'ouvrir à travers la poésie des perspectives morales inattendues. Parmi les tempêtes dont il parle, parmi celles qu'il a écartées, je n'en connais aucune où Dieu soit entièrement absent. Dans toutes, l'homme, en face de la nature en fureur, s'agenouille et prie au moins un instant cette puissance occulte qu'il a tant de raisons de croire irritée. Rabelais lui-même, cet épicurien, n'a pas oublié la Divinité ; elle est présente dans sa tempête autant par les impiétés de frère Jean que par les superstitions ridicules de Panurge ; à la fin, elle se montre clairement, elle rayonne avec une sorte de magnificence dans les simples et belles paroles de Pantagruel. Byron ne nous fait apercevoir que la fatalité, il triomphe avec elle. Cette impression n'est nullement combattue par les incidens grotesques tels que Juan refusant de manger de son précepteur et se décidant enfin à ronger la patte de son chien, qui avait trouvé avant le précepteur une sépulture dans des estomacs devenus féroces. Il ne faut peut-être chercher que dans les anciens une fatalité héroïque et noble ; prenez-en votre parti avec l'auteur de *Don Juan*, il est cynique : ce qui contribue à rabaisser l'homme appartient de droit à son poème. Par quel moyen, si ce n'est par ce mélange, pouvait-il être tour à tour Virgile, Aristophane, et mettre à la fois dans son œuvre « les larmes et le rire des choses ? » Sans l'amour, cette partie de *Don Juan* serait la poésie de la malédiction et du désespoir. Bien que le mépris de la femme se glisse à chaque instant sous la plume du poète, ne le prenez pas au mot ; l'instant d'après, il a des accents de tendresse de la plus grande pureté. Nous disions que l'élément divin lui manque, et pourtant cela n'est pas juste. Malgré lui, il croit à l'amour : Haïdée s'élève comme un astre sur l'horizon de Juan, jeté au rivage par les flots. Le premier regard alanguï qu'il pose en reprenant connaissance sur le doux visage de la jeune Grecque penchée sur lui est une transition dont le bonheur n'est peut-être pas accordé deux fois aux plus grands poètes.

Un écrivain contemporain qui s'est souvenu plus d'une fois de Byron a versifié, au temps de la guerre de Crimée, une apologie philosophique de la guerre. Entre le poème de *Maud* de Tennyson et le *Don Juan*, il n'y a pas seulement trente années écoulées et la somme d'ennui que ces années ont accumulée dans l'esprit d'une nation enchaînée aux habitudes de la paix et au souci de l'épargne; il y a un long repos, un oubli des calamités de la guerre, à la faveur desquels des velléités de gloire, un besoin de vengeance nationale, un vague désir de *Te Deum*, d'illuminations insolites, ont aisément pu trouver une place. Je comprends que le héros de Tennyson, désœuvré, mécontent, rebuté, s'en aille à la guerre comme à une aventure; mais en 1821 l'Angleterre n'avait pas fini de payer sa gloire : elle ressentait encore les blessures que Napoléon lui avait faites, quoiqu'elle affectât de n'en plus souffrir, et le poète en y touchant réveillait une douleur bien sensible. Aujourd'hui même les admirables pages de Byron contre la guerre n'ont rien perdu de leur puissance : c'est la dernière passion que nous ayons à étudier dans ces neuf premiers chants, qui en sont si remplis. Aujourd'hui *Maud* est à peu près oublié; on est toujours transporté des chaudes peintures de la prise d'Ismail. La vérité seule est durable, et Byron l'a rencontrée. A ce mot de guerre, les noms de tous les poètes, de tous les philosophes de notre siècle, se présentent en foule. De Maistre tient la guerre pour divine à cause de la gloire qu'elle procure, quoiqu'elle produise le carnage, à cause de l'attrait qu'elle exerce, quoiqu'elle soit affreuse. Nous comprenons que ce penseur aventureux en présence des excès de la révolution se soit laissé entraîner à chercher jusque dans le mal des preuves de la Providence; mais il ne se doutait peut-être pas qu'un païen, le premier de tous, Homère, avait dit de Jupiter qu'il déchaînait la guerre quand la terre était trop chargée de mortels. Il se doutait encore moins que Proudhon se rangerait à son avis, ce qui ne nous étonne ni de l'un ni de l'autre de ces esprits extrêmes. Ce dernier, voyant dans la guerre le triomphe de la force, qui, suivant lui, est la source du droit, devait aussi la saluer de ce beau titre de divine. Byron n'a jamais varié sur la guerre. Il l'a toujours regardée comme le crime des nations toutes les fois qu'elle n'est pas un moyen de salut et le rempart de la liberté. Sur ce point, son opposition constante au gouvernement de son pays l'a maintenu dans le vrai, et il n'a pas été tenté de rejeter sur la Providence le mal que faisaient les ambitions humaines. Ni avec de Maistre il ne croit que l'ivresse du sang soit une des voies de Dieu, ni avec Proudhon il n'adore le paroxysme de la force en délire. Il n'a pas non plus cet ingénieux éclectisme qui tire le bien du mal et arrose avec du sang

la fleur délicate de la civilisation (1). Il a tout simplement horreur de la guerre, et par ce côté il est, il sera longtemps encore le poète du XIX<sup>e</sup> siècle. Byron a dépouillé la guerre de sa noblesse, et cette fois la crudité des expressions est de l'humanité, le cynisme est une salutaire leçon.

« Trois cents canons jetèrent leur émétique, trente mille mousquets lancèrent leurs pilules aussi dru que la grêle, pour opérer un écoulement sanguin. Mortalité! tu as tes factures mensuelles : tes pestes, tes famines, tes médecins, font tinter dans nos oreilles les maux passés, présents et à venir, comme le pou de bois dans sa poutre; mais tout cela doit céder à la peinture fidèle d'un champ de bataille.

« Là sont les angoisses toujours nouvelles, se multipliant jusqu'à ce que les hommes s'endurcissent par l'infinie variété des agonies, qui rencontrent le regard partout où il se porte. Le gémissement étouffé, la convulsion de l'homme se roulant dans la poussière, les yeux tout blancs tournant dans leurs orbites, voilà la récompense qui attend des rangs, des colonnes entières, des milliers d'hommes; le reste obtiendra peut-être un bout de ruban à se mettre sur la poitrine. »

Il n'y a pas moins d'exactitude et de fidélité dans le détail de la prise d'Ismail que dans la tempête du second chant. C'est encore ici la réalité historique interprétée par la plus puissante imagination. Le poète a choisi les circonstances les plus favorables pour engager son duel avec l'esprit guerrier : une ville qu'un Potemkin a ordonné de prendre à quelque prix que ce fût, une armée de mercenaires, beaucoup de sang et de cruautés, une relation détaillée de ces horreurs dans *l'Histoire de la Nouvelle-Russie*. Il y ajoute ses éloquens sarcasmes contre les bouchers soudoyés, surtout contre les bourreaux en chef, et il livre alors sa bataille suprême contre la guerre. Ce sera l'éternel honneur de Byron d'avoir combattu le préjugé de la gloire militaire dans le temps même où la guerre avait placé son pays au premier rang. L'impression produite par son courage autant que par son talent a été une victoire de la civilisation. Il a commencé par la poésie l'œuvre d'humanité que le progrès de la science et des arts de la paix a continuée. Guerre et carnage, terreur et souffrance, amour, liberté, ces dix premiers chants contiennent tout le clavier de la poésie de Byron, comme aussi tout le domaine de sa philosophie. Que faut-il penser des suivans ?

Il serait malaisé d'esquisser un ensemble des sept derniers chants

(1) *Introduction à l'histoire de la philosophie*. — M. Cousin a voulu répondre à de Maistre; en combattant un paradoxe, il est devenu lui-même paradoxal.



de *Don Juan*. Cette portion de l'ouvrage indique à peine ce que le poète a voulu; il n'a pu réaliser sa pensée même en partie. Ce qu'il a voulu est exprimé en plusieurs endroits, et nous n'inventons nullement, nous recueillons au passage les intentions de l'auteur. C'est lui-même, comme plus haut, qui dirige notre analyse. Il dit à la strophe cent unième du quatorzième chant :

« Cela est étrange, mais cela est vrai : étrange, la vérité l'est toujours, et plus que la fiction. Si elle pouvait être dite, combien les romans gagneraient au changement, et de quel œil différent les hommes regarderaient le monde! Combien souvent le vice et la vertu changeraient de place! Le nouveau monde aperçu ne serait rien au prix de l'ancien, si quelque Christophe Colomb des mers morales montrait aux hommes les antipodes de leurs âmes. »

Ailleurs il annonce qu'il va montrer les choses comme elles sont, non comme elles devraient être; si l'on veut corriger la réalité, il est temps de la faire connaître; si l'on veut une moisson meilleure, il faut creuser plus profondément son sillon (1). Sa poésie ne vivra donc plus de fictions; elle amasse un répertoire de faits. La muse ne chantera plus ses caprices; les hommes, leur genre de vie, leurs actions, voilà le sujet de ses chants. C'est une plainte unanime que personne n'a réussi à décrire le monde avec la fidélité d'un peintre : eh bien! c'est ce qu'il a entrepris, et cette fois du moins la satire ne ressemblera pas à ces petits scandales qu'avec un peu d'argent l'on arrache à un portier (2). Un amour, une guerre, une tempête, ajoutez-y un assaisonnement léger de méditation, une vue à vol d'oiseau sur le désert de la société, voilà son poème jusqu'ici; mais le voici entré dans une région où le niveau a passé sur toutes choses, où tous les cœurs et toutes les âmes se ressemblent. Plus de passion, plus de terreur, et le poète doit changer de procédés.

C'est donc une sorte de poème nouveau qui commence, et cet esprit mobile, qui se renouvelle tous les six ou sept ans, inaugure une nouvelle carrière. Les circonstances, dont Byron subit toujours l'empire, ont aussi changé; les frémissemens des peuples ont abouti à la persécution des patriotes de l'Italie, au congrès de Vérone et bientôt à la guerre d'Espagne; les espérances de l'Europe sont ajournées; la mort de Napoléon I<sup>er</sup> a déconcerté cette opposition populaire et confuse que Paul-Louis Courier appelait fort plaisamment le libéralisme à deux anses. Comme s'il recevait la leçon des événemens, l'esprit de Byron semble s'ouvrir à des

(1) Ch. xii, st. 40.

(2) Ch. xiv, st. 13 et 19.

idées non pas moins révolutionnaires dans leur portée, mais plus pratiques dans leurs allures; plus de passion aveugle dans son grand poème, plus de ces drames philosophiques de *Manfred* ou de *Cain*, où règne la sombre fatalité. Il écrit *l'Age de bronze*, qui contient son jugement sur la carrière du César moderne et sa déclaration de guerre contre les rois. Il fait *l'apocolocyntose* de George III dans la *Vision du jugement*. Il publie avec Leigh Hunt *le Libéral*, journal radical et déiste. Il rêve une situation analogue à celle de Voltaire conduisant l'opinion publique du fond de sa retraite de Ferney, secouant ou retenant tour à tour les rênes du gouvernement des esprits. Voltaire combattait une autorité despotique; Byron attaquait un ordre de choses qui, malgré tous ses défauts, était le gouvernement d'un peuple libre. Voltaire méprisait les Welches, mais tout le monde se flattait de n'en être pas, il appréciait, il employait, il défendait la vie humaine, il n'avait jamais affecté de nier la vertu, la liberté, la gloire, qui en font le prix; Byron s'était d'avance dépouillé de toute autorité morale en poursuivant les hommes de ses sarcasmes, en fuyant son pays sans nécessité, en se faisant à lui-même un piédestal de l'Angleterre humiliée.

La dernière moitié de *Don Juan*, si incomplète, surtout si différente de la première, appartient à cette époque de crise. L'auteur y prend corps à corps l'aristocratie anglaise, et ce n'est pas sans des menaces mystérieuses qu'il commence à soulever les voiles de ce spectacle à part dont il a été le témoin et souvent l'acteur. *Pars parva fui*, dit-il avec une modestie jouée, j'en ai fait quelque peu partie. Ces menaces, il n'a pu, il n'a pas voulu peut-être les accomplir. *Don Juan* est demeuré comme une de ces grandes constructions inachevées de Virgile :

..... Pendent opera interrupta minæque  
Murorum ingentes.....

Soit que Byron, dans son hardi voyage à travers des régions non dévoilées, fût saisi d'une crainte semblable à celle d'un ancien qui se serait arrêté au moment de révéler les mystères d'Éléusis, soit qu'il cédât à cette autre terreur non moins funeste qui s'empare des poètes à la seule idée du silence autour de leurs œuvres, il laissa les xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> chants à ses amis de Gènes, qui les publièrent après sa mort. Nous l'avons déjà vu, la brusque résolution de quitter la poésie n'était pas pour lui chose nouvelle, et l'interruption de *Don Juan* était le troisième adieu qu'il faisait à la muse. Cet adieu, la destinée voulut qu'il fût éternel. D'ailleurs le renoncement à la gloire littéraire lui était plus que jamais facile. Il avait ceci de com-

mun avec plus d'un écrivain moderne, qu'après avoir beaucoup pensé il avait besoin d'agir. J'ose être ici d'une autre opinion que l'illustre Goethe : il est bien près de regarder le départ pour la Grèce comme un second ostracisme ; suivant lui, Byron, s'il avait continué de vivre, eût été contraint de s'exiler même de l'Europe. Non, le poète n'était point un Coriolan qui devient l'ami des Volsques après s'être fait repousser par les Romains. Sa haine première, il la conservait inflexible et vivace, occupant trop de place dans son cœur pour en laisser à une autre. Il abandonnait aux circonstances le soin de conduire sa vie ; mais, si elles ouvraient les voies devant lui, il choisissait sa route. Jamais homme, jamais poète surtout ne s'est moins démenti. Il a fini comme il a commencé. Son départ pour la Grèce était un second départ pour l'Orient ; il retournait à la patrie primitive qu'une première fois il avait reconnue. La dernière page sortie de ses mains, à Missolonghi, *Ma trente-sixième année*, met le sceau à cette existence. Il dit adieu à l'amour, qui n'est fait ni pour ses cheveux blancs, ni pour la terre où il a établi sa tente, ni pour les jours de combat qui se préparent. Son âge, les souvenirs de la Grèce, les luttes de la liberté, lui commandent de chercher la place où il veut tomber et d'y prendre son repos. Ceux qui voient dans cette suprême résolution une sorte de suicide héroïque pour en finir calomnient Byron ; ceux qui la regardent comme une expiation et un repentir le comprennent mal. Au début comme au déclin de la vie, la générosité de cette âme a toujours fait cause commune avec son orgueil. Ayant reçu plus que tout autre en Angleterre le contre-coup de la révolution, il se souleva contre une société vieillie, en aristocrate, pour le plaisir même de la révolte ; après une trêve de sept ou huit ans qui fut un enchaînement de triomphes, il s'échappa de nouveau, et, répudiant un pays qui ne se jetait pas dans les bras de son impérieux libérateur, il alla mourir pour une autre patrie, celle des Alcibiade et des Léonidas, qu'il appelait ses ancêtres. Il a passé sur la terre comme un torrent impétueux, pareil, suivant sa comparaison favorite, au Rhône indomptable, que reçoit un vaste lac aux ondes tranquilles, et qui semble s'y endormir durant quelques lieues pour en ressortir plus violent.

LOUIS ÉTIENNE.

---

---

# L'ÉGLISE ROMAINE

ET

## LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

---

### XX.

LE CONCILE NATIONAL. — TROISIÈME PARTIE (1).

---

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

---

#### I.

« L'objet unique et exclusif du concile de 1811, dit l'abbé de Pradt, qu'il nous faut souvent citer parce que c'est lui qui a le mieux exposé le point de vue auquel s'était placé l'empereur, était de régulariser l'ordre de l'institution canonique et de pourvoir à ce que désormais elle ne pût être arrêtée par aucune autre cause que les empêchemens qu'opposerait le pape aux impétrans. La question élevée entre le saint-siège et les princes était là tout entière. Le reste ne comprenait que des accessoires... La demande de l'empereur était puisée dans la nature des choses. Elle mettait fin à l'arbitraire, à l'injustice envers les églises et les titulaires. Elle réglait un ordre fixe et raisonnable. Grâce à lui, les querelles entre

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> février.

le sacerdoce et l'empire avaient, après tant de siècles, trouvé un terme. Ce n'était pas seulement pour la France que cela était fait, c'était pour le monde chrétien, qui ne pouvait manquer de s'y conformer;... ce n'étaient pas seulement ses affaires que faisait Napoléon avec cet accord, c'étaient encore celles des autres souverains, auxquels il épargnait par son exemple les embarras qui les attendent... (1). » Pourtant, de l'aveu de l'archevêque nommé de Malines, le changement du mode d'institution des évêques n'était point sans difficultés. « Il s'agissait, ajoute-t-il dans un autre passage de son livre, d'un droit positif généralement reconnu dans l'église, à savoir : que l'institution canonique doit être donnée par le pape. Pour apporter des modifications à cet ordre de choses, le concours du saint-père était nécessaire... C'était une chaîne dont il tenait les deux bouts... La commission ecclésiastique l'avait senti; mais elle avait pensé que dans le cas de nécessité extrême une grande église telle que celle de France se trouvait autorisée par le malheur des circonstances à pourvoir à son propre salut... Les sociétés renferment toutes dans leur sein le principe de conservation qu'elles ont reçu de la même main qui leur donna l'existence. L'église n'est pas à ce point de vue une société d'une condition pire que les autres. Elle ne peut manquer des moyens de conservation qui servent à les préserver toutes. Elle ne saurait consentir à sa perte en restant dans une inaction mortelle... Après avoir employé tous les moyens avoués par la raison pour amener la fin du désordre, il lui reste à remplir un devoir vis-à-vis d'elle-même, celui de songer à sa propre conservation en se renfermant dans l'emploi des moyens légaux, tels que le retour, au moins momentanément, aux anciens canons et à la discipline que les droits positifs ont abrogée. Ceux-ci, ne pouvant être observés dans le moment, sont comme s'ils n'existaient pas. On rentre alors dans ces lois de nécessité des temps, comme dit Cyprien, que Dieu permet et que l'homme ne commande pas (2). »

Nous avons voulu donner *in extenso* la défense des thèses soutenues dans le concile de 1811 par les évêques qui ont embrassé à cette époque le parti de l'empereur. Cela nous a paru indispensable. A notre sens, il n'est ni juste ni utile, quand on raconte les scènes d'un drame passablement compliqué, de dissimuler ou d'affaiblir les motifs qu'ont allégués pour expliquer leur conduite les acteurs qui, dans des circonstances délicates et sur des points un peu incertains de leur nature, ont émis des opinions ardemment discu-

(1) L'abbé de Pradt, *Histoire des Quatre Concordats*, . II, p. 480.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 475-476.

tées depuis. Il n'échappera pourtant pas à nos lecteurs que la théorie développée par M. de Pradt, théorie qu'ils verront se produire incessamment dans les délibérations intérieures de la commission du message, reposait sur une hypothèse gratuite. Quoique contraire aux traditions catholiques, elle eût peut-être été justifiable suivant la raison, si le saint-père avait refusé l'institution canonique aux évêques, et s'était servi de ce refus comme d'une arme pour recouvrer la couronne temporelle dont il avait été dépossédé. En réalité, la question ne se posa point ainsi entre Pie VII et Napoléon. Jamais le pape pendant qu'il était prisonnier à Savone, jamais ses plus chauds défenseurs durant la tenue du concile, ne professèrent dogmatiquement la doctrine de la nécessité du pouvoir temporel des papes. Sur ce sujet, par un tacite accord, le silence le plus absolu fut gardé de part et d'autre. Pie VII se bornait à déclarer que, dépourvu de ses conseillers naturels, les membres du sacré-collège, privé de communications avec le clergé de France et de toute espèce de moyens d'information sur l'aptitude des sujets proposés, il ne se sentait pas en état de leur donner avec une suffisante sûreté de conscience l'institution canonique. Au refus ainsi motivé du pape, il n'y avait rien à répondre. C'était une singulière prétention de la part de l'empereur que de vouloir faire surgir pour lui un droit nouveau, et jusqu'alors refusé à tous les souverains catholiques, de cette prétendue nécessité des temps qu'il avait créée de ses propres mains. Il se jouait de l'honnêteté et du bon sens alors que, de la captivité et de l'isolement où il tenait le chef de l'église, il s'efforçait de déduire le privilège inoui de se passer de l'assentiment du saint-siège pour donner régulièrement des évêques aux sièges vacans de son empire. Quant à la prétendue conformité de principes et d'intérêts qui, selon l'abbé de Pradt, aurait lié la cause de Napoléon à celle des autres têtes couronnées, est-il besoin de faire remarquer que ses affirmations à cet égard n'avaient pas le moindre fondement? Les princes catholiques du continent, ceux du globe entier, les Irlandais, sujets de la monarchique et protestante Angleterre, aussi bien que les citoyens républicains de la Suisse ou des États-Unis qui professaient la foi romaine, détestaient tous également l'oppression sous laquelle gémissait le chef de leur église, et ne se sentaient à aucun degré intéressés dans la déplorable controverse inopinément soulevée à propos de l'institution des évêques. Loin de ressentir sur ce point aucune sympathie pour Napoléon, ils souffraient tous, quoique des raisons diverses ne leur permissent pas d'en rien témoigner, des entraves mises chez eux par les violences impériales au gouvernement des affaires religieuses.

Hâtons-nous toutefois de le dire, la question ne se présentait pas

devant les membres du concile national sous la forme nette et positive qu'afin de mieux préciser le débat l'archevêque de Malines s'est plu à lui donner. Si le chef de l'empire songeait en effet à se procurer au moyen d'une combinaison léonine la faculté de garder la haute main, le rôle prépondérant et le dernier mot dans le choix des évêques, il ne marchait vers ce résultat si désiré que par une voie extrêmement détournée. Malgré ce que ses ennemis ont pu avancer, il faut reconnaître que Napoléon était loin alors de vouloir revendiquer directement pour lui-même un droit d'institution canonique semblable à celui qu'exerce par exemple, sans contestation de la part du clergé anglican, le souverain de la Grande-Bretagne. Il savait parfaitement que cette prétention, s'il l'eût mise en avant, aurait aussitôt constitué en France un véritable schisme. De schisme, il n'en voulait point. Si chez lui l'homme était indifférent en matière religieuse, le politique avait la plus grande répugnance à se laisser acculer à une pareille extrémité : tous les dangers en apparaissaient trop bien à son clairvoyant esprit. La menace de se faire protestant, menace à laquelle il recourut si souvent pour intimider tantôt le saint-père et tantôt les membres du clergé français, n'était de sa part qu'une feinte. L'effet, à la vérité, en fut presque toujours immédiat. Les assertions superbes si souvent et si complaisamment développées devant les ecclésiastiques de son entourage n'avaient d'autre but que de leur donner à réfléchir. Lorsqu'il proclamait avec tant de hauteur que, s'il voulait rompre avec le saint-siège, le pays, son clergé en tête, passerait tout entier de son côté, il sentait bien au fond du cœur qu'il n'en serait rien. Il n'ignorait pas qu'il eût risqué de n'avoir même pas avec lui les philosophes de son conseil d'état, dont il se servait comme d'épouvantail pour effrayer les catholiques, mais qui avaient, somme toute, trop peu de foi et trop de bon sens pour se mettre, en l'an de grâce 1811, à la remorque d'un nouvel Henri VIII.

Ajoutons, afin d'être juste, qu'à l'exception de l'abbé de Pradt, qui n'avait rien d'un prêtre en toute sa personne, et sur lequel il aurait peut-être eu tort de trop compter, pas un seul des prélats alors enrôlés avec plus ou moins de zèle ou de prévoyance dans son parti n'eût aveuglément suivi l'empereur le jour où il aurait été question de se séparer du chef de la catholicité. Nombre de fois, avec l'exagération propre à l'esprit de parti, les prélats opposans de 1811 ont durement reproché à leurs adversaires d'avoir penché vers le schisme. Cette accusation n'est pas fondée. Une partialité involontaire à l'égard du pouvoir civil, quel qu'il fût, une confiance irréfléchie dans l'empereur, une appréciation erronée, quoique consciencieuse, des circonstances, trop d'effroi au sujet des périls de

l'église, trop de complaisance pour celui dont le sort en dépendait à leurs yeux, tels ont été les torts principaux des membres du concile qui, dans la querelle survenue entre le saint-siège et le gouvernement français, se proposèrent surtout de marcher toujours d'accord avec le fondateur de la dynastie impériale. Qu'à ces sentimens, sincères chez la très grande majorité, il se soit mêlé d'autres considérations moins avouables, il n'est pas interdit de le supposer; les prêtres n'échappent pas plus que le reste des mortels aux défaillances de l'espèce humaine, et jamais elles ne furent peut-être plus tristement fréquentes qu'à cette époque de notre histoire. Des motifs honteux ne paraissent pas néanmoins avoir influé d'une façon directe sur la conduite des prélats qui servirent alors d'instrumens aux projets du chef de l'empire, et Dieu sait pourtant si les tentations leur furent épargnées! Engagé à fond dans une lutte où sa puissance et son orgueil étaient également en jeu, Napoléon n'était pas homme à laisser sans stimulant ou sans récompense les secours qu'il attendait d'auxiliaires aussi utiles que l'étaient par exemple MM. de Barral et Duvoisin. Par prudence, si l'on veut, par honneur, nous préférons le croire, ses offres compromettantes ne furent jamais acceptées. Il résulte en particulier de renseignemens que nous croyons puisés à bonne source que l'évêque de Nantes, le conseiller le plus écouté de l'empereur, eut maintes fois à se défendre pendant la tenue du concile contre les propositions de son maître, attentif à faire miroiter tour à tour devant ses yeux le chapeau de cardinal, de grandes situations ecclésiastiques et des places lucratives pour tous les membres de sa famille. Plus jaloux de son influence personnelle sur les membres du clergé que de profits ou d'honneurs, M. Duvoisin demeura inébranlable. Il avait assez de fierté pour attacher moins d'importance aux faveurs de la cour qu'au succès des idées qu'il avait déjà défendues au sein de deux commissions ecclésiastiques, et qu'il espérait faire maintenant triompher dans le concile au moyen d'un plan de conduite dont il était le principal inventeur, et qui ne manquait, à vrai dire, ni de prudence ni d'habileté.

Il eût été impossible, et l'évêque de Nantes le sentait mieux que personne, d'apporter au concile national de 1811 des propositions contraires aux droits avérés du saint-siège. Lui demander de reconnaître au chef de l'empire le droit de nommer directement les évêques, c'eût été provoquer sans profit une explosion de mécontentemens. Averti par M. Duvoisin, l'empereur y avait renoncé. Ses prétentions avaient beaucoup baissé. Il se bornait maintenant à vouloir obtenir du concile la déclaration que, si le pape continuait à demeurer inflexible, le concile se reconnaîtrait compétent pour aviser



lui-même aux moyens de pourvoir provisoirement à la viduité des diocèses. Napoléon ne faisait pas difficulté d'ajouter qu'avant de mettre les pères du concile en demeure de passer outre, il ne se refuserait point à envoyer, au nom du concile, une nouvelle députation auprès du pape à Savone. Telle était la voie détournée vers laquelle les prélats partisans de la cour avaient été chargés d'incliner doucement leurs collègues. Ceux-ci y répugnaient beaucoup. « Pourquoi, disaient-ils, débiter par une déclaration de compétence dont la valeur canonique, fort incertaine en elle-même, sera certainement considérée comme nulle par beaucoup d'excellens théologiens, et cela quand l'empereur consent à traiter avec le souverain pontife? C'est par là évidemment qu'il faut commencer. Qu'on nous permette d'entrer en communication avec le saint-père, de députer près de lui quelques-uns d'entre nous pour lui exposer les besoins de l'église. Si nous ne réussissons point à le fléchir, il sera temps alors, mais seulement alors, de considérer ce que nous aurons à faire. Cette démarche est d'autant plus indiquée, ajoutaient-ils, que nos collègues déjà députés auprès du pape nous assurent qu'il est favorablement disposé. Aujourd'hui que le concile est constitué, qu'il s'apprête à délibérer, quelle difficulté s'oppose à ce que nous adressions nous-mêmes à notre chef spirituel une seconde députation qui aurait plus d'autorité encore que la première? » La difficulté que les pères du concile ne soupçonnaient pas, dont M. Duvoisin et les évêques envoyés avec lui à Savone n'avaient peut-être pas reçu la confiance, c'est que Pie VII ne voulait plus reconnaître la valeur du papier laissé entre ses mains, c'est qu'il déclarait nuls les engagements auxquels il avait un instant consenti, c'est enfin qu'il était en proie dans ce moment à cette redoutable maladie qui aurait rendu vaines les tentatives de négociation entamées avec lui. De ce terrible secret provenait l'inextricable embarras de la situation. Après avoir exposé la position respective des deux camps entre lesquels se partageaient les membres du concile, il nous faut pénétrer maintenant dans l'intérieur même de la commission du message.

## II.

Les évêques chargés de rédiger la réponse au message de l'empereur avaient été nommés dans la congrégation générale du 25 juin. Ils étaient au nombre de dix, non compris le président du concile. C'étaient les cardinaux Spina et Caselli, les archevêques de Bordeaux et de Tours, les évêques de Nantes, de Comacchio, d'Ivrée, de Tournai, de Trèves et de Gand. Ils avaient été choisis à la pluralité relative des suffrages, et parmi eux six ou sept étaient

connus comme des partisans très zélés des droits du saint-siège. Toutes les séances de cette commission se tinrent, jusqu'au 5 juillet, dans les appartemens du somptueux hôtel que le cardinal Fesch occupait dans la rue du Mont-Blanc. M. Duvoisin, éclairé par l'expérience qu'il venait de faire pendant la discussion de l'adresse, comprenait qu'il serait peu prudent d'apporter à la commission ainsi composée un projet préparé d'avance. Son plan de conduite restait toutefois le même. Plus intimement initié qu'aucun de ses collègues aux déterminations si parfaitement arrêtées du maître, il était plus que jamais porté à penser qu'aucun résultat utile ne sortirait des délibérations de la commission, si elle ne les concertait d'abord avec le tout-puissant chef de l'état. Dès l'ouverture de la première séance, il commença donc par dire que, « pour aplanir les difficultés, la commission ferait bien d'en référer à l'empereur, si elle avait des craintes qu'il n'agréât point ce qu'elle aurait décidé (1). » A ces mots, M. de Broglie l'arrêta court; il avait pris un peu plus de confiance, et ne comptait pas demeurer passif dans la commission du message comme il l'avait été dans les congrégations générales. « Que sommes-nous donc, monseigneur, et quelle est notre qualité, répliqua le titulaire du siège de Gand, sinon les mandataires du concile? Le concile nous a délégué la mission de préparer une réponse au message; il ne nous a pas conféré d'autres pouvoirs, et certes il n'entend pas que notre commission ou quelques-uns de ses membres traitent jamais, sans son autorisation, avec l'empereur. » Cette observation ne fut qu'assez faiblement appuyée. Elle eut toutefois pour effet d'embarrasser tant soit peu l'archevêque de Tours et les évêques de Nantes et de Trèves, qui visaient évidemment à remplir le rôle d'intermédiaires entre le concile et Napoléon. Afin de voir venir leurs adversaires, les membres de la majorité avaient résolu de n'exprimer les premiers aucune opinion sur le fond même des choses, attendant ce qu'auraient à leur dire les confidens avérés de la pensée impériale. Ceux-ci n'étaient pas non plus très pressés d'entrer en matière. On s'observait réciproquement. Alors M. de Broglie se prit à dire « qu'étant l'un des plus jeunes prélats du concile il priaït ses aînés, les membres des anciens comités ecclésiastiques, qui avaient étudié depuis longtemps ces questions, de vouloir bien faire part de leurs lumières à leurs collègues. » Cela parut soulager l'évêque de Nantes, qui envoya chercher le rapport adressé naguère à l'empereur, et en donna lecture à la commission. Le rapport était long. Les évêques opposans trouvaient qu'il y avait plus de paroles que de faits,

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

et les faits eux-mêmes ne leur semblaient pas difficiles à réfuter. Quand la lecture en fut terminée, les membres de la majorité firent observer que « ces messieurs de la commission ecclésiastique avaient eu des mois et des mois pour s'instruire, discuter et répondre. Comment exiger qu'ils pussent, eux, répondre en huit jours à des questions de si haute importance? — Nous perdons notre temps, ajouta l'évêque de Troyes, et jamais nous ne nous entendrons. Chaque jour on nous dit : L'empereur veut ceci, l'empereur veut cela. Comment travailler et se fixer sur des dires aussi variables? » Les évêques de Tours et de Nantes répondaient : « Évitions d'irriter. Tout est perdu, si l'on n'accorde pas ce que veut l'empereur. C'est un cas de nécessité. » A quoi M. de Broglie et ses amis objectaient : « La question est précisément de savoir s'il y a, oui ou non, nécessité. Il faut poser cette question, la résoudre, et puis s'y tenir. Nous pensons que, messeigneurs de Tours, de Nantes et de Trèves ayant rapporté de leur députation à Savone la nouvelle consolante que le pape n'est pas éloigné d'accorder les bulles, il convient de commencer par envoyer une nouvelle députation au souverain pontife, afin de le prier de vouloir bien confirmer la promesse déjà faite. Point de doute, d'après ces messieurs, que sa sainteté ne la confirme. Alors tout est sauvé. — Mais, reprenaient le cardinal Fesch et les trois évêques envoyés à Savone, l'empereur exige un décret du concile avant de consentir à l'envoi de la députation. — C'est le vrai moyen de tout faire manquer, s'écria l'évêque de Tournai, car c'est exactement comme si nous disions au pape : La bourse ou la vie; donnez les bulles, ou nous nous passerons de vous. — Sur quoi le cardinal Fesch, prenant à son tour la parole : Il n'est pas d'effort, assurait-il, que nous n'ayons fait, ces messieurs et moi, pour engager sa majesté à consentir à la députation avant que la question ne fût discutée dans la commission et dans le concile; tous nos efforts ont été complètement infructueux. — Il faut les renouveler, reprenaient les évêques opposans, et ne rien omettre pour parvenir à un résultat si désirable (1). »

Avec un accord qui n'avait rien de concerté, les membres de la majorité de la commission déclaraient qu'ils étaient persuadés que jamais le concile ne se reconnaîtrait compétent pour changer, quant aux bulles, la discipline ecclésiastique. Ils en donnaient comme preuve ce qui s'était passé au sujet de l'adresse. Voter le décret avant l'envoi de la députation, c'était renverser l'ordre naturel des choses. La discussion menaçait de ne point avancer d'un pas. Prenant enfin courage, l'évêque de Nantes, malgré les protestations

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

réitérées de M. de Broglie, finit par annoncer à ses collègues qu'il était chargé d'adresser à la commission deux questions sur lesquelles l'empereur voulait qu'on délibérât immédiatement; les réponses seraient remises à Napoléon avant d'avoir été communiquées au concile. Les deux questions étaient les suivantes : « 1<sup>o</sup> le concordat étant déclaré aboli par l'empereur, le concile se croit-il compétent pour prononcer sur la matière de l'institution canonique sans l'intervention du pape? 2<sup>o</sup> l'empereur désire que le concile lui demande le rétablissement du concordat avec condition d'y insérer une clause qui prévienne désormais tout refus arbitraire de la part des papes. Dans ce cas, l'empereur permettra qu'il soit envoyé au pape une députation composée d'un certain nombre d'évêques chargés de lui porter le décret du concile. Si le pape y adhère, tout sera terminé à la satisfaction de l'empereur. S'il s'y refuse, le droit de donner l'institution canonique aux évêques sera provisoirement et jusqu'à décision d'un concile œcuménique dévolu aux métropolitains en vertu du décret du concile. » La lecture de ces deux propositions, qui parurent à la majorité passablement vagues et remplies de contradictions, mit fin à la première séance. On possédait désormais, grâce à l'initiative de M. Duvoisin, une base de discussion, et dès le lendemain le débat fut entamé par l'archevêque de Bordeaux.

M. d'Aviau s'efforça d'abord de prouver par l'histoire de l'église gallicane que plus d'une fois les assemblées du clergé avaient eu à discuter en France des doctrines semblables à celles qui résultaient de la première des propositions de l'empereur. Jamais, assura-t-il, elles ne s'étaient prononcées dans le sens indiqué par l'évêque de Nantes. L'assemblée de 1682 elle-même s'était bornée à demander des bulles au pape, elle ne s'était rien permis au-delà. Ces conclusions de l'archevêque de Bordeaux n'étaient point admises par les trois évêques députés à Savone, qui les contredirent assez vivement. Alors l'évêque de Tournai lut à ses collègues un mémoire longuement motivé. Il appela l'attention des prélats qui ne pensaient pas comme lui sur le doute légitime que produirait dans l'esprit des prêtres et des fidèles toute institution canonique donnée à des évêques qui n'auraient pas été préalablement agréés par le chef de la catholicité. Il appuya beaucoup sur les anxiétés qui tortureraient les consciences, si l'on admettait pour l'épiscopat un mode de recrutement aussi inusité. Ne risquait-on pas de mettre en suspicion la validité même des sacrements conférés par les nouveaux prélats et par les prêtres placés sous leur juridiction épiscopale? M. d'Aviau examinait ensuite la question en elle-même. Un concile national était radicalement incompétent, suivant lui, pour décréter une forme d'institution canonique si différente de celle qui était

consacrée par la discipline générale de l'église. Cette argumentation, parfaitement conforme au sentiment qui animait la majorité de la commission, fit sur elle une impression très vive. M. Duvoisin, qui s'en aperçut, n'essaya pas de la combattre en face; mais, avec son éloquence habituelle et un art consommé, il insista sur le besoin urgent qu'avaient la France et l'Italie de se recruter d'évêques, sur les inconvénients qu'il y aurait à laisser tant de diocèses sans direction spirituelle. « C'était, disait-il, un cas d'absolue nécessité. — Cette nécessité, qui l'a créée? repartit M. de Broglie. N'est-ce pas l'empereur et nullement le pape, puisque le pape a tout récemment promis aux prélats qui lui ont été envoyés à Savone de donner les institutions aux évêques nommés? Dès lors comment l'auteur de cette prétendue nécessité, qui aurait les moyens de la faire cesser demain, si cela lui convenait, serait-il en droit d'en profiter? Cela ne se peut. — Le concile ne statuerait pas en vue de plaire à l'empereur, fit observer l'archevêque de Tours, il agirait en vue du bien de l'église. — Ce n'est pas la question, reprenaient les évêques opposans; elle est tout autre. Il s'agit de savoir si le concile est compétent. Même dans le cas où il se reconnaîtrait compétent, il ne saurait user de son pouvoir, puisque le pape, à ce qu'il paraît, ne refuse pas les bulles. — En effet, la question est devenue beaucoup plus difficile depuis la députation, remarqua naïvement le cardinal Fesch, car on pouvait dire avant votre retour de Savone que le pape refusait les bulles, et maintenant il promet de les donner. Aussi l'empereur vous a-t-il dit : Messeigneurs, vous avez bâti là un bel ouvrage; vous n'avez fait ni mes affaires ni celles de l'église (1). »

Un peu embarrassé de cette révélation inattendue, l'évêque de Nantes souleva lui-même une partie du voile qui dérobaît alors aux yeux de tous les scènes qui venaient de se passer à Savone. Il apprit à la commission surprise que, d'après la teneur d'une lettre récemment écrite par le préfet de Montenotte, sa sainteté paraissait maintenant hésiter un peu. Elle aurait même dit à M. de Chabrol : « Heureusement je n'ai rien signé, » et l'empereur avait interprété ces paroles comme un commencement de désaveu. En réponse à cette demi-révélation, les cardinaux Spina et Caselli et les évêques de la majorité de la commission firent observer que les fluctuations, d'ailleurs si naturelles, du souverain pontife ne constituaient en aucune façon un désaveu dont il fût permis de se prévaloir contre lui. D'un ton tranchant qui lui était assez habituel, M. de Barral répéta plusieurs fois : « Avant tout, il faut sauver l'église et lui

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

donner des évêques. — Oui, des évêques catholiques, lui cria-t-on de toutes parts, mais non point des évêques schismatiques ou seulement douteux. — Qu'importe d'où vienne la nécessité, disait de son côté M. Duvoisin, et qu'il la faille imputer soit au pape, soit à l'empereur? Elle existe, et c'est notre devoir et notre droit d'y pourvoir. » Là-dessus les évêques de Bordeaux et de Troyes, les cardinaux Spina et Caselli, les titulaires de Gand et d'Ivrée, ne manquèrent point de soutenir que cela importait au contraire beaucoup. Ils insistèrent à l'envi sur cette circonstance que, « puisque le pape consentait en réalité à l'expédition des bulles, la prétendue nécessité invoquée par le souverain ne pouvait être prise comme un point de départ suffisant pour changer la discipline générale de l'église (1). » L'évêque de Tours s'éleva longuement contre cette fin de non-recevoir.

Les délibérations de la commission avaient tourné jusqu'alors dans un même cercle et revêtu la forme d'une conversation animée. M. de Broglie demanda en ce moment la permission de lire un mémoire qu'il avait rapidement écrit sur la matière, et dont le canevas lui avait été fourni par de savans théologiens de son diocèse (2). Nous n'en reproduirons aucune partie, il n'entre pas dans notre sujet de mettre en saillie les côtés purement dogmatiques de la question. La majorité parut plus que jamais confirmée dans ses résolutions antérieures par la lecture de ce mémoire. La consternation était extrême parmi les prélats du parti de l'empereur. L'un d'eux s'échappa même à dire : « Si le concile ne consent pas au décret avant l'envoi de la députation, l'empereur dira que nous l'avons joué. » Ces paroles laissaient trop clairement voir que les confidens de Napoléon lui avaient promis que le concile se montrerait docile à ses inspirations. Un autre s'écria : « Adieu maintenant l'épiscopat en France, tout est perdu ! » Le cardinal Spina s'efforça de montrer à ses adversaires combien leurs appréhensions étaient exagérées, mais il ne les persuada guère. Il répéta que voter le décret d'avance, c'était condamner le pape. M. Duvoisin se récria, et accumula les argumens pour détruire cette assertion, puis ce prélat et l'archevêque de Tours s'appliquèrent à réfuter quelques citations et quelques faits mis en avant par l'évêque de Gand. L'évêque de Tournai les arrêta en les priant de vouloir bien répondre d'abord à son mémoire. Devant cette sommation positive, la minorité se ren-

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

(2) Ce mémoire est tout entier dans les pièces justificatives de l'ouvrage du chanoine de Smet (*Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique*). Il était en partie composé d'après les recherches de M. le docteur van de Velde et de M. Ryckewaert, alors professeur au séminaire de Gand.

ferma dans un morne silence. Elle perdait beaucoup de terrain, et l'avantage passait de plus en plus du côté des opposans. Cela fut démontré par l'observation que fit tout à coup l'évêque de Trèves qu'il n'y avait de remède aux maux de l'église que dans l'envoi d'une nouvelle députation au pape. M. Mannay, ancien docteur de la Sorbonne, émigré pendant la révolution en Écosse, nommé en 1802 à l'évêché de Trèves, fort aimé dans son diocèse à cause de sa douceur personnelle et de la prudence de son administration, avait toujours adhéré jusque-là aux thèses soutenues par MM. de Barral et Duvoisin. Sa proposition, déjà maintes fois produite, plut en ce moment, parce qu'elle émanait d'un prélat ami de la cour. Le cardinal Fesch, qui au fond du cœur souhaitait vivement qu'on s'arrêtât à ce parti, y avait déjà presque donné son agrément, lorsque l'évêque de Nantes, dont cela ne faisait pas l'affaire, vint se jeter à la traverse, et posa une nouvelle question ainsi conçue : « dans le cas d'une extrême nécessité, ne pourrait-on point se passer des bulles pontificales ? » En vain on lui répondit que c'étaient là de pures abstractions, parfaitement vagues et illusoires. M. Duvoisin, qui connaissait à fond les intentions du maître, alléguait avec une sorte de morgue hautaine qu'abstractions ou non il fallait bien mettre sa proposition aux voix, car jamais l'empereur ne laisserait partir la députation tant qu'il n'aurait pas obtenu un décret du concile. L'archevêque de Tours, M. de Barral, parla dans le même sens. Le cardinal Fesch, averti par l'insistance de ces deux messieurs qu'il avait fait fausse route, retira l'espèce d'acquiescement qu'il avait donné à la motion de l'archevêque de Trèves. Usant de sa prérogative de président, il déclara que la proposition de l'évêque de Nantes devait être prise en considération. La discussion en fut remise à la séance suivante.

Depuis que siégeait la commission du message, aucune congrégation générale n'avait eu lieu. Le concile était comme suspendu. Le public en était un peu surpris, et les évêques témoignaient quelque mécontentement de perdre ainsi à Paris un temps qu'ils auraient pu employer plus utilement dans leurs diocèses. M. de Broglie et les prélats qui votaient ordinairement avec lui, n'osant adresser à ce sujet des remontrances au cardinal Fesch, maintenant assez mal disposé pour eux, engagèrent l'évêque de Bayeux à s'en expliquer avec lui, et à lui faire sentir combien cette suspension du concile était en elle-même peu convenable. Le cardinal Fesch n'écouta point ses raisons. Avec une franchise qui dévoilait les projets de son neveu, il dit à l'évêque de Bayeux que le concile ne s'occuperait de rien tant qu'il n'aurait pas décidé s'il pouvait établir un nouveau mode d'institution canonique sans le con-

cours du souverain pontife. Chacun comprit que cette déclaration partait de plus haut. Elle ajoutait encore à l'importance de la décision qu'allait prendre enfin la commission du message.

A l'ouverture de la troisième séance, le cardinal Fesch donna lecture d'une lettre qui lui avait été adressée par le ministre des cultes. M. Bigot, au nom de Napoléon, faisait savoir aux membres de la commission qu'ils eussent à se prononcer immédiatement, par oui ou par non, sur la compétence du concile relativement à l'institution canonique. Le ministre ajoutait que le jugement que porterait la commission devait être communiqué à l'empereur, et serait immédiatement déféré au concile pour qu'il statuât définitivement (1). L'ordre était formel et péremptoire. Ce fut l'évêque de Tournai qui le premier prit la parole, non pour aborder le fond du débat, mais pour faire habilement ressortir ce qu'avait d'inusité le rôle accepté par M. Duvoisin et la contrainte singulière que, par voie de délégation, il cherchait à exercer sur ses collègues. Il commença donc par lui demander s'il était bien réellement l'inventeur de la question qu'il voulait à toute force faire discuter par la commission. « Nantes biaisa, raconte M. de Broglie; mais Tournai lui serra le bouton, et le pria de vouloir bien dire si sa métaphysique était de lui ou de l'empereur. Nantes continuait à se taire. Alors Tournai ajouta : — Mais les deux propositions que vous avez lues à notre réunion précédente sont-elles aussi de l'empereur? — Nantes en convint pour la première; quant à la seconde, il balança; Tournai insistant, il finit par convenir que le souverain n'avait exigé de discussion que sur la première (2). »

Ces aveux mêlés de contradictions jetèrent une sorte d'ébahissement parmi les collègues de M. Duvoisin, et amenèrent un peu de va-et-vient dans l'ordre de la discussion. Le cardinal Fesch, pris de court, oublia qu'il avait la veille décidé lui-même qu'on délibérerait d'abord sur la question de nécessité primitivement posée par l'évêque de Nantes, et mit aux voix celle de la compétence ou de l'incompétence du concile relativement à l'institution canonique. La majorité fut si énorme qu'il n'y eut même pas besoin de compter les suffrages. « Allons, dit le président, quand le vote fut fini, tout est perdu, et l'empereur dissoudra le concile. » L'archevêque de Tours et l'évêque de Nantes appuyèrent son dire. Ils ne ménagèrent même pas les sarcasmes à leurs collègues, répétant qu'on s'apercevrait trop tard combien ce rigorisme hors de propos serait funeste à l'église. Pour éviter des dis-

(1) Lettre du ministre des cultes au cardinal Fesch, 4 juillet 1811.

(2) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.



cussions intempestives, les prélats opposans ne répondirent point. Quelques paroles échappées au président, et qu'aucun d'eux ne releva, quoiqu'ils en eussent tous fait leur profit, ajoutaient alors à leur confiance. Pendant que l'archevêque de Tours et l'évêque de Nantes se lamentaient sur la tournure qu'avaient prise les débats, le cardinal, au fond bien disposé pour Pie VII, s'était laissé aller à dire à ses voisins : « Après tout, si le concile devait durer, on pourrait peut-être risquer la gageure et hasarder la demande de la députation au pape sans décret préalable (1). » Aux yeux des membres de la majorité, il résultait des quelques mots prononcés par l'oncle de l'empereur que cette dissolution du concile, dont Fesch les menaçait sans cesse, n'était pas si fortement arrêtée dans la pensée de son neveu. Dissoudre brusquement une assemblée de prélats convoqués avec tant de solennité, ne serait-ce point de la part du chef de l'état déclarer à l'univers entier que les évêques de son empire n'avaient point voulu se plier à ses volontés? Jamais l'empereur ne voudrait se faire un pareil tort à lui-même. A tout prendre, les pères du concile, si on les dispersait violemment, n'en auraient pas moins, autant qu'il dépendait d'eux, « sauvé les droits du pape, empêché le schisme, et s'en retourneraient dans leurs diocèses après avoir bien mérité, par leur fermeté, de la religion et de la patrie. » Ces réflexions, que nous trouvons dans le journal de M. de Broglie, avaient donné courage aux plus timides. Sur la seconde proposition de l'évêque de Nantes, les huit évêques opposans continuèrent donc à se tenir très fermes. « Les ruses de Nantes, poursuit l'évêque de Gand, les brusqueries de Tours et les décisions tranchantes de Fesch ne purent jamais réussir à nous faire quitter notre poste (2). »

Cependant rien n'avait été épargné pour rompre l'accord entre les membres de la majorité de la commission. A un certain moment, le cardinal Fesch, reproduisant une idée qu'il avait déjà mise plusieurs fois en avant, s'écria : « Pourquoi ne pas nous en tenir à ce qui a été proposé en 1810 par le comité ecclésiastique? Aucun de nous, je pense, ne saurait y voir de difficulté. » M. de Broglie répondit que jamais il ne mettrait sa signature au bas d'un rapport qu'il était bien loin d'approuver. Hors le président du concile et les trois évêques qui avaient travaillé à la rédaction de ce document, tous les autres membres de la commission opinèrent dans le même sens, ce qui fit dire à l'archevêque de Tours :

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

(2) *Ibid.*

« Il n'y aura donc que ce pauvre comité ecclésiastique de 1810 qui mourra dans l'impénitence finale? » Ces paroles faillirent faire perdre un peu de leur sérieux aux membres de la majorité. Pour amuser le tapis et empêcher qu'on n'en vînt trop vite à une décision formelle, l'évêque de Nantes se mit à lire un long fragment de Bossuet, qui, d'après lui, démentait les allégations contenues dans le mémoire lu par M. de Broglie. Celui-ci se défendit de son mieux. Bientôt, tout le monde s'en mêlant, la discussion reprit de plus belle sur les sujets déjà surabondamment traités. Les divagations naissaient les unes des autres. L'évêque de Comacchio entama un long discours sur les droits du souverain pontife. M. Duvoisin, pour affaiblir l'effet que son argumentation produisait visiblement sur ses collègues, dit que jamais des doctrines aussi ultramontaines ne seraient reçues par des évêques gallicans. Les évêques de Troyes et d'Ivrée repartirent qu'il s'agissait non d'une thèse particulière à l'église d'Italie, mais bien d'une opinion commune à la catholicité tout entière. « Si nous ne croyons pas, disaient les opposans, de ce côté des Alpes à l'infailibilité personnelle du saint-père, encore moins croyons-nous à la nôtre. » On était plus que jamais éloigné de s'entendre. Le cardinal Fesch, qui avait eu le temps de reprendre un peu ses esprits, fit alors observer, ce qui n'était que trop vrai, que la discussion ne marchait pas. Cela tenait, suivant lui, à ce qu'on avait perdu de vue la question d'extrême nécessité, si justement posée la veille par l'évêque de Nantes, et tout aussitôt, ne laissant point à ses contradicteurs le temps de respirer, il les somma de voter sur la question suivante : « peut-on supposer un cas métaphysique *in abstracto* en vertu duquel un concile national puisse, sans l'intervention du pape, adopter un mode d'institution canonique, sans tenir compte des circonstances actuelles ou autres? » Chacun de se récrier, hormis l'évêque de Nantes. L'évêque de Tournai soutint que jamais l'église ne s'était prononcée sur des cas abstraits. Comment la commission, comment le concile pourraient-ils se décider ainsi métaphysiquement, sans tenir compte des circonstances présentes ou autres? L'évêque de Troyes appuya cet avis, disant que ce n'était là que de la battologie et du galimatias (1).

L'archevêque de Bordeaux, les évêques de Gand et d'Ivrée pensaient de même; mais jamais le cardinal Fesch n'en voulut démordre. Il exigea le vote formel de chacun des membres de la commission. Le cardinal Caselli, interrogé le premier par Fesch, répondit : « Si l'épiscopat était réduit à trois évêques, et qu'il n'y eût

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

pas de pape existant, ces trois évêques pourraient assurément sacrer tous les évêques du monde. Il y a plus : en ce cas, un seul évêque le pourrait. » Fesch l'inscrivit comme ayant prononcé un oui absolu. Le cardinal Spina fit à peu près la même réponse, déclarant que dans le concile il s'opposerait de toutes ses forces à ce qu'on fit d'un cas purement hypothétique une règle de discipline. Il n'en fut pas moins inscrit comme ayant donné un oui absolu. Les autres évêques répondirent par des oui enveloppés de force restrictions. L'archevêque de Bordeaux répondit très positivement non, objectant que c'était là un cas imaginaire, et qu'il était de foi que l'église aurait toujours un chef et des évêques; l'évêque de Tournai vota de même. M. de Broglie se ralliant à l'avis de son collègue de Bordeaux, l'évêque de Troyes dit au président : « Inscrivez-moi, monseigneur, pour oui ou pour non, comme vous voudrez, car tout cela est indifférent et purement chimérique. » Ce bel ouvrage fini, lisons-nous toujours dans le journal de M. de Broglie, Fesch produisit cette autre question : « si le pape était mort, un concile national pourrait-il statuer sur l'institution canonique? » Le but de cette seconde proposition était manifeste. Tous les membres de la majorité comprirent parfaitement où leur président voulait les conduire; ils ne donnèrent pas dans le piège, et huit voix contre trois se prononcèrent pour la négative. Le cardinal Fesch, voyant qu'il ne pouvait par aucune subtilité venir à bout de l'opposition qu'il rencontrait dans le sein de la commission, en convint loyalement, et sans plus de retard proposa d'approuver une déclaration ainsi conçue : « la congrégation particulière nommée par le concile pour répondre au message de sa majesté pense que le concile, avant de prononcer sur les questions qui lui sont proposées, agissant d'après les règles canoniques et suivant ce qui s'est pratiqué de tout temps dans l'église, ne peut se dispenser de solliciter de sa majesté la permission d'envoyer au pape une députation qui lui expose l'état déplorable des églises de l'empire français et du royaume d'Italie, et qui puisse conférer avec lui sur les moyens d'y remédier. » Le soir même, c'est-à-dire le 5 juillet 1811, le cardinal portait à l'empereur cette déclaration signée de lui et de tous les membres de la commission du message.

### III.

La réception qui attendait le cardinal Fesch à Saint-Cloud ne fut pas différente de celle que l'empereur avait coutume de faire à son oncle quand il croyait avoir sujet de s'en plaindre. Il commença, nous dit l'abbé Lyonnet, par « s'emporter d'une façon indécente

contre le concile (1). — Mon dessein, s'écria-t-il, était de rétablir les évêques dans leurs anciennes prérogatives; mais, puisqu'ils en agissent ainsi, je saurai bien les mettre à la raison. » Le cardinal essaya de justifier par quelques raisons canoniques la doctrine de la commission du message. « Encore de la théologie, répliqua l'empereur; où l'avez-vous apprise? Taisez-vous; vous êtes un ignorant. En six mois, j'en veux savoir plus que vous. » Le président du concile, qui n'avait pas l'habitude de reculer devant les invectives de son neveu, s'anima, lui aussi, dans la discussion. Il voulut lutter pied à pied, ce qui n'était pas sans générosité de sa part, afin de défendre l'avis de ses collègues, que pourtant il n'avait point partagé; mais, comme toujours, il ne fit qu'irriter de plus en plus l'empereur. « Je n'aurai pas le dessous, s'écria celui-ci. Qu'on appelle Montalivet ou Merlin... Ah! la commission vote ainsi! Eh bien! je casserai le concile, et tout sera fini. Je ne me soucie nullement de ce que veut ou ne veut pas le concile. N'ai-je pas aussi mon comité, réuni chez le grand-juge? Il prononcera sur cette question, et je me déclarerai compétent, suivant l'avis des philosophes et des jurisconsultes. Les préfets nommeront les curés, les chapitres et les évêques. Si le métropolitain ne veut pas les instituer, je fermerai les séminaires, et la religion n'aura plus de ministres. Quant aux évêques d'Italie, je confisquerai leurs biens et je les mettrai à la portion congrue comme les évêques de France. » — C'est alors, dit l'abbé Lyonnet, que le cardinal Fesch aurait répondu à l'empereur : — « Si vous voulez faire des martyrs, commencez donc par votre famille. Je suis prêt à donner ma vie pour sceller ma foi. Sachez-le bien, tant que le pape n'aura pas consenti à cette mesure, moi, métropolitain, je n'instituerai jamais aucun de mes suffragans. Je vais même plus loin : si l'un d'eux s'avisait, à mon défaut, de donner l'institution à un évêque de ma province, je l'excommunierais à l'instant (2). »

Cette scène orageuse entre l'oncle et le neveu n'avait pas duré moins de deux heures; elle continuait encore lorsque l'évêque de Nantes arriva de son côté à Saint-Cloud. — « Qu'on le fasse entrer, dit l'empereur. Celui-là au moins sait sa théologie, et avec lui on peut s'entendre. » On ignore les paroles qui furent échangées sans témoins entre Napoléon et M. Duvoisin; mais le résultat de leur conférence apparut bientôt. Le parti auquel l'empereur s'arrêta séance tenante, quoiqu'il ne fût en lui-même qu'une demi-

(1) *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, présentement archevêque d'Albi, t. II, p. 336.

(2) *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet. — Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

mesure, était le plus sage peut-être qu'il pût prendre. La situation était en effet des plus embarrassantes pour Napoléon par suite du malheureux état de santé où se trouvait le prisonnier de Savone. Les dernières lettres reçues du préfet de Montenotte annonçaient que l'aliénation mentale de Pie VII était passée; mais à l'agitation des premiers jours avait succédé une sorte de mélancolie tranquille. Le souverain pontife n'avait pas cessé de témoigner la même répugnance à reconnaître les engagements pris avec les évêques envoyés près de lui, et consignés par ceux-ci dans la note laissée entre ses mains. M. de Chabrol donnait toutefois à entendre que le pape pourrait un jour revenir à des sentimens plus concilians. Avec un peu de temps, il ne désespérait pas de lui faire de nouveau agréer, sauf de légères modifications, les clauses du traité dont le projet lui avait été soumis par les députés de l'empereur : à cet égard, rien n'était sûr encore; mais il inclinait vers la confiance. On comprend qu'en présence de tant d'incertitudes il n'eût pas été prudent de la part de l'empereur de produire une pièce que le pape pouvait démentir. Cependant il était cruel de n'en faire aucun usage dans un moment de crise si pressant, quand on avait lieu de supposer, d'après ce que mandait l'habile préfet de Montenotte, que le traité déjà ébauché serait ratifié prochainement. Napoléon imagina de tout concilier en recourant à un moyen terme. Il prit le parti d'autoriser les évêques députés à Savone à parler avec beaucoup plus de détails aux membres de la commission de ce qui s'était passé pendant leur voyage. Pour son compte, il agirait comme s'il eût été assuré de cette approbation pontificale que M. de Chabrol lui faisait entrevoir sans oser la lui garantir. Son parti ainsi pris, Napoléon ne faisait plus que rentrer dans ses habitudes en témoignant tout à coup la confiance la plus extrême dans la réussite du plan qu'il venait d'improviser. « Vous n'êtes tous que des nigauds, dit-il, apostrophant derechef le cardinal Fesch. Vous ne connaissez pas votre position. Ce sera donc moi qui vous tirerai d'affaire; je vais tout arranger. » Puis, appelant M. Aldini, secrétaire d'état du royaume d'Italie, il lui dicta incontinent et presque sans s'arrêter l'écrit qu'on va lire.

« Le rapport de la commission doit être fait sur les bases suivantes : 1° que, l'empereur ayant le droit de nommer aux évêchés vacans, son droit se trouve nul, si l'institution peut être refusée par d'autres raisons que les cas prévus par le concordat de Léon X; 2° que, sa majesté ayant réitéré plusieurs fois la demande de l'institution canonique, qui a été refusée, elle a pu être autorisée à regarder le concordat comme non existant, et à réunir un concile pour qu'il pourvût à l'institution cano-

nique des évêques ; 3° que, le conseil des évêques réunis à Paris et consultés sur ces matières par sa majesté ayant obtenu d'envoyer au pape une députation de quatre évêques, cette députation a levé toutes les difficultés, que le pape a daigné entrer dans les besoins de l'église, et dans ces circonstances qu'il a formellement promis l'institution pour les évêchés vacans, et approuvé la clause que, si dans l'espace de six mois, lui ou ses successeurs ne donnaient pas l'institution aux évêques, le métropolitain la donnerait; que, cela étant, le but de l'empereur se trouve rempli, que les évêchés de son empire ne peuvent plus rester vacans; que l'empereur voulait trois mois, que le pape en demandait six. Cette différence n'étant pas de nature à faire rompre l'arrangement déjà conclu, il restait à proposer au concile le décret ci-joint, lequel, étant adopté, serait présenté par le concile en corps à l'empereur, pour le remercier et le supplier d'approuver le décret suivant et de le faire publier comme loi de l'état.

« Le concile décrète :

« 1° Que les évêchés ne peuvent rester vacans plus d'un an pour tout délai, et que dans cet espace de temps la nomination, l'institution et la consécration doivent avoir lieu; 2° que l'empereur nommera conformément aux concordats à tous les sièges vacans; 3° que, six mois après la nomination faite par l'empereur pour tout délai, le pape donnera l'institution canonique; 4° que, les six mois expirés, le métropolitain se trouve investi par la concession même faite par le pape, et devra procéder à l'institution canonique et à la consécration; 5° que le présent décret sera soumis à l'approbation de l'empereur pour être publié comme loi de l'état; 6° que sa majesté sera suppliée par le concile de permettre à une députation d'évêques de se rendre auprès du pape pour le remercier d'avoir par cette concession mis un terme aux maux de l'église. »

« Emportez cela, dit Napoléon au cardinal Fesch quand il eut fini de dicter, et maintenant tout est aplani. » Le président du concile et l'évêque de Nantes, frappés d'étonnement autant que d'admiration, ne manquèrent pas d'affirmer que l'adoption du décret ne souffrirait point de difficultés auprès de leurs collègues de la commission. Le cardinal, qui tout à l'heure offrait sa vie à Napoléon pour défendre les droits de l'église, avait passé du désespoir à l'enthousiasme; il appelait maintenant l'écrit dont il était porteur une inspiration du ciel. Ce fut dans ces sentimens qu'il rendit compte à la commission du message, le dimanche suivant 7 juillet, de ce qui s'était passé à Saint-Cloud. Chose singulière, la commission partagea immédiatement la façon de voir de son président. « Je n'en reviens pas encore, nous dit M. de Broglie dans son journal, quand

je songe à l'impression produite sur mes collègues par la lecture du projet de décret qu'avait rédigé l'empereur. Ce n'étaient pas ses menaces qui les effrayaient, car peu de temps après ils n'en tinrent nul compte; mais ils virent par cette idée impériale la chose toute changée et améliorée. On parlait dans le décret de la concession du pape. Elle était la base de tout. C'était par l'initiative du souverain pontife que tout se faisait. La majorité de la commission, jusqu'alors si récalcitrante parce qu'on voulait qu'elle reconnût la compétence du concile sans l'approbation du pape, était complètement rassurée. Quelle différence, disait-on, entre les deux situations, et combien la seconde n'était-elle pas favorable à la religion! Ces hommes qui huit jours durant avaient été fermes comme des rochers se trouvaient tout à coup amollis. Je me sentais tout entraîné moi-même, continue l'évêque de Gand, et je regardais Bordeaux. Lui seul demeurait silencieux et morne. Ainsi que d'autres, je m'étais opposé à ce que le concile demandât à l'empereur de faire du décret une loi de l'état;... mais la séduction agissait sur moi presque à mon insu. Je passai dans une pièce voisine, et je suppliai Dieu de m'empêcher de faillir, si ce qu'on proposait était mauvais. Quand je rentrai, le président était en train de prendre les voix. Spina, Caselli, Tournai, Ivree, Comacchio, Troyes, qui avaient été inébranlables jusque-là, ne furent pas d'avis de rejeter le décret. Bordeaux seul dit que le décret était inconciliable avec les doctrines que la majorité de la commission avait naguère proclamées. Cet avis de Bordeaux m'éclaira, me soutint, et je votai comme lui. Il est inutile d'ajouter que les trois évêques députés à Savone, toujours faciles et coulans, admirent purement et simplement le décret (1). » Ainsi la commission du message se trouvait avoir pris tout à coup une décision diamétralement opposée à la doctrine qui l'avait emporté l'avant-veille. Elle n'était pas au bout de ses fluctuations.

Le soir, il y avait dîner chez le président du concile. Comme la séance s'était prolongée assez tard, M. de Broglie et l'évêque de Troyes, M. de Boulogne, qui étaient au nombre des convives du cardinal, au lieu de retourner chez eux, restèrent à causer en attendant l'heure du repas dans les salons de l'hôtel du Mont-Blanc. L'évêque de Gand profita de cette occasion fortuite pour reprocher à son collègue de Troyes la faiblesse inattendue qu'il venait de montrer pendant la séance de la commission. M. de Boulogne se défendit d'abord assez timidement. Bientôt les inquiétudes les plus cruelles agitèrent son esprit, et, loyal comme il était, dit M. de Broglie, il se

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

mit à les exposer au cardinal Fesch lui-même. Peu à peu la conversation devint générale entre les ecclésiastiques présents. Les opinions qu'il entendit émettre par tant de gens éclairés ajoutèrent à la tristesse qu'éprouvait M. de Boulogne de s'être ainsi laissé surprendre. Arrive sur ces entrefaites l'évêque de Tournai, qui était la droiture même, continue M. de Broglie. A lui aussi, les écailles tombèrent des yeux, et tout de suite il annonça qu'il se rétracterait à la séance du lendemain (1).

Ces confidences qu'échangeaient dans sa propre habitation les membres de l'ancienne majorité de la commission agirent-elles sur la conviction du président du concile et firent-elles naître en lui quelques scrupules? Nous ne savons. Toujours est-il qu'à l'ouverture de la séance du lendemain le cardinal Fesch, s'adressant à ses collègues avec une loyauté digne de tout éloge, leur dit : « Je sais, messeigneurs, que plusieurs d'entre vous ont témoigné du regret de leur vote d'hier. Comme rien ne doit se faire ici par surprise, je remets la question sur le tapis, et regarde comme non venu ce qui a été précédemment décidé. » Le cardinal Spina dit alors qu'en effet il avait éprouvé des alarmes au sujet de son opinion de la veille. « Il avait consulté, et il avait appris, ce qu'il ignorait absolument, qu'une loi de l'état était une chose fixe et obligatoire pour tous les sujets de l'empereur, y compris les évêques. Il ne pouvait donc consentir à demander que le décret projeté devînt loi de l'état. Étant archevêque et cardinal, il ne s'exposerait point à ce que le pape lui reprochât un jour de l'avoir lié par un pareil décret. Il rétractait donc son vote. Le cardinal Caselli parla dans le même sens. L'évêque de Tournai déposa sur le bureau sa rétractation formelle. « Veuillez nous en donner lecture, » lui dit le cardinal Fesch. Cette rétractation de M. Hirn produisit un grand effet, car elle était, au dire de M. de Broglie, très fortement motivée. Les évêques de Troyes et d'Ivrée s'exprimèrent à peu près dans les mêmes termes. Avec une impartialité évidente qui étonna un peu tout le monde, le cardinal Fesch se mit à recueillir les suffrages qui réduisaient à néant la décision prise dans la précédente séance, tout en déclarant que pour son compte, il persistait dans son opinion. La patience de l'évêque de Tours ne supporta pas aussi bien cette rude épreuve. « Tout cela n'est qu'absurdité! s'écria-t-il. — Monseigneur, répliqua M. de Broglie, c'est peut-être là un compliment, mais à coup sûr ce n'est pas un argument. » M. Duvoisin alla jusqu'à dire que le schisme commencerait bientôt, et que ceux-là en seraient cause qui n'avaient pas voulu accepter le décret. « Étranges schismatiques, fit observer

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.



M. de Broglie, que ceux qui sont d'avis de suspendre la décision d'un concile particulier pour attendre l'approbation du pape! » Les têtes étaient de plus en plus échauffées. « Vous répondrez de tous les maux futurs de l'église, dit l'archevêque de Tours à l'évêque de Gand, et je vous cite au jugement de Dieu. — Je vous y attends vous-même, répondit M. de Broglie (1). »

Quels motifs avaient, à deux jours seulement d'intervalle, déterminé les pieux évêques à prendre coup sur coup des résolutions si opposées? La relation manuscrite et anonyme du concile national trouvée dans les papiers de M. de Broglie fournit l'explication de ce changement. Lorsque les évêques opposans avaient vu dans la note dictée à Saint-Cloud par Napoléon l'assurance formelle qu'un arrangement avait été conclu à Savone entre le pape et les évêques envoyés de Paris, et que par cet arrangement le saint-père accordait tout ce que demandait l'empereur, ils avaient à l'instant senti leur conscience singulièrement soulagée. N'avaient-ils pas, comme c'était leur devoir, défendu autant qu'ils avaient pu la prérogative du chef de la catholicité dans cette matière de l'institution canonique? Si Pie VII avait jugé à propos de transiger, pourquoi se permettraient-ils d'être plus difficiles que lui? C'était à eux de trouver bon tout ce à quoi il avait consenti. Telle avait été l'impression du premier moment; mais presque aussitôt la réflexion était venue. Comment était-il possible, si un pareil accord avait réellement eu lieu, qu'on eût tant tardé à le leur notifier officiellement? Quoi! ils étaient réunis en concile depuis trois semaines, depuis huit jours on les pressait de résoudre une question à propos de laquelle ils se croyaient incompétens, et l'on n'avait pas jugé à propos de leur annoncer plus tôt que le pape l'avait lui-même tranchée dans le sens désiré par le gouvernement! Quoi! il y avait une pièce écrite qui constatait l'accord préalable, et cette pièce, on ne l'avait pas tout d'abord produite, on s'était contenté d'en parler vaguement! On la citait maintenant, il est vrai, dans le préambule du décret; mais aucun d'entre eux ne l'avait vue. Des membres de la commission naguère envoyés à Savone, on ne tirait rien que des propos en l'air. Le cardinal Fesch assurait bien avoir reçu et montrait à la dérobée une lettre du saint-père en italien, portant la date du 19 mai 1811. Quelques passages de cette lettre témoignaient des intentions conciliantes du souverain pontife; tout cela pourtant n'était guère précis. Quelle raison pouvait-on avoir de ne pas donner connaissance à la commission des causes qui avaient obtenu l'agrément de Pie VII? Là-dessus les imaginations s'étaient donné carrière.

(1) Journal de M. de Broglie, évêque de Gand.

Il était probable que la note dont on faisait tant de bruit contenait quelque réserve expresse. Peut-être avait-elle été arrachée violemment au prisonnier de Savone, peut-être aussi la désavouait-il présentement. A ces questions qui approchaient si près de la vérité, les évêques du parti de la cour ne pouvaient répondre que d'une façon évasive, car ils ne savaient rien eux-mêmes qu'à demi. Encore moins l'empereur se souciait-il de suppléer à leur silence. A aucun prix, il ne voulait avouer que le malheureux Pie VII était malade à Savone, que, privé du complet usage de ses facultés, il était hors d'état de confirmer les engagements naguère acceptés. Cette réserve forcée de l'empereur autorisait à bon droit tous les soupçons. Ainsi, par une étrange complication que son esprit, si grand qu'il fût, n'avait pas suffi à prévoir, cet homme si puissant à la fois et si peu scrupuleux se trouvait expier la longue série de ses violences et de ses duplicités.

Quand le moment fut arrivé pour la commission de faire part à l'empereur du changement qui venait de s'opérer dans son sein, l'embarras devint visible parmi tous les membres. « Je suis pour cela plus mal campé qu'un autre, dit assez naïvement le cardinal Fesch, car hier au soir encore j'ai dit à Saint-Cloud que le décret passerait à une grande majorité. » Il proposa donc à l'archevêque de Tours et aux évêques de Trèves et de Nantes de se joindre à lui; ils déclinèrent tous trois sa proposition. « Eh bien! répartit le cardinal, j'irai donc tout seul; mais je ne répons nullement de ce qui arrivera. Vous pourriez bien, messeigneurs, avoir prononcé la dissolution du concile. » Cette perspective n'effrayait que médiocrement M. de Broglie et ses collègues de l'opposition.

Le lendemain de cette séance, la surprise des membres de la commission fut assez grande quand leur président leur raconta que l'empereur, devenu tout à coup assez calme au sujet de l'affaire qui les avait tant émus, lui avait seulement dit : « Point de circonlocutions, et faites-moi nettement connaître ce qu'a décidé la commission; » puis il avait écouté Fesch sans humeur. « De sorte, ajouta gaiement le cardinal en se tournant de leur côté, que messeigneurs de Tours, de Trèves et de Nantes doivent se repentir aujourd'hui de ne m'avoir pas accompagné. — Il est vrai, répondit M. de Barral, que nous n'avons pas été très braves. » Cette remarque dérida tous les visages. Ils se rembrunirent un peu quand le cardinal ajouta que, si l'empereur n'avait pas éclaté, il ne s'en était pas montré pour cela plus satisfait d'une décision qui l'offensait gravement. « Eh bien! avait-il dit, puisqu'il en est ainsi, j'ai ma commission qui s'assemble chez le grand-juge; j'irai en avant, si je le veux, et dès demain je dissoudrai le concile. » Fesch lui

représenta tous les inconvéniens de cette mesure. C'était lui qui avait convoqué le concile, c'était lui qui lui avait soumis la question de l'institution canonique. La commission du message avait donné son avis; mais le concile pouvait en adopter un autre. L'empereur s'était rendu à ces raisons. Il autoriserait la congrégation générale à se réunir de nouveau; il voulait seulement que tout fût décidé avant le dimanche suivant, 14 juillet. Le cardinal avait hasardé quelques objections. « Mais encore, reprit l'empereur, qu'est-ce donc qui déplaît le plus aux évêques dans le décret? » Le cardinal répondit que c'était la demande qu'il fût converti en loi de l'état. « Si cela les gêne, il n'y a qu'à l'ôter; aussi bien je le ferai quand je le voudrai loi de l'état. » Heureux de cette concession impériale, l'archevêque de Lyon s'ingénia pour faire entendre à son neveu qu'il n'était peut-être pas sans avoir quelque reproche à se faire à propos de la façon dont il avait voulu rédiger lui-même le décret. L'empereur à ces mots témoigna quelque mauvaise humeur, mais sans éclater. « On sait, dit-il, que la commission veut tenir ferme, et, somme toute, elle a raison. »

Après ce récit de la conversation qu'il avait eue avec l'empereur, Fesch rappela qu'il fallait rédiger le rapport au concile. L'évêque de Tournai, M. Hirn, fut d'un accord unanime désigné pour cette tâche; mais il refusa. L'évêque de Nantes l'accepta d'abord, puis s'en défendit, l'archevêque de Tours pareillement. Alors le président du concile engagea M. Hirn à vouloir bien s'en charger par déférence pour ses amis de la majorité de la commission. On lui adjoignit M. de Boulogne, évêque de Troyes, parce que M. Hirn écrivait péniblement le français. Il avait été convenu de réduire ce rapport autant que possible. La discussion à laquelle la rédaction donna lieu fut elle-même aussi courte qu'insignifiante. C'était un vrai squelette que cette pièce, assure M. de Broglie, et véritablement aussi indigne de la commission qui l'avait préparée que du concile auquel elle allait être présentée.

La congrégation générale du 10 juillet, la dernière qu'ait tenue le concile de 1811, s'ouvrit comme à l'ordinaire par la lecture des procès-verbaux des séances précédentes. A ce sujet s'engagèrent quelques discussions qui ne furent pas sans importance ni sans aigreur, mais dont l'intérêt pâlit devant la grande question du moment. L'heure était assez avancée déjà quand l'évêque de Tournai donna lecture de son rapport. Comme il était écrit sans élégance et sans vigueur, il ne produisit pas grand effet. L'évêque d'Ivrée en donna pour ses compatriotes une traduction italienne. L'attitude des pères du concile pendant cette double lecture trahissait une certaine hésitation. M. de Broglie, dans le journal qu'il a pris soin

d'écrire en sortant de chaque séance, semble ressentir assez d'inquiétude sur l'issue probable de la discussion. De concert avec ses collègues opposans, il avait même arrêté un plan de conduite qui témoigne de leur peu de confiance. Ces prélats s'étaient promis, si le vote de la majorité ne répondait pas à leurs vœux, de déposer sur le bureau une protestation en règle. Tout à coup, à leur grande surprise, le cardinal Fesch déclara la séance levée; la congrégation générale ne se réunirait que le surlendemain 12 juillet. Les membres de l'ancienne majorité de la commission du message se donnèrent alors rendez-vous pour combiner ensemble les moyens de défendre ce qu'ils considéraient comme la cause même de l'église. Le lendemain, vers neuf heures du matin, ils apprirent que le concile était dissous. Le 12, vers trois heures du matin, M. de Broglie, évêque de Gand, M. de Boulogne, évêque de Troyes, et M. Hirn, évêque de Tournai, étaient saisis dans leur lit, et conduits par des agens de police au donjon de Vincennes, et mis au secret le plus rigoureux. Peu s'en fallut que M. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, ne partageât leur sort. Il paraît que Napoléon avait également ordonné son arrestation. Le vénérable prélat le savait, et se tenait déjà prêt: comme à son ordinaire, il avait voulu aller dire sa messe à Saint-Sulpice, et tout aussitôt il était rentré chez lui afin que les gendarmes l'y trouvassent, s'ils lui faisaient, disait-il, l'honneur de le venir chercher; mais ils ne parurent point. Le duc de Rovigo n'avait pas voulu accepter cette mission. « Sire, il ne faut pas toucher à M. d'Aviau, s'était-il écrié; c'est un saint, et nous aurions tout le monde contre nous. »

Ces violentes mesures, si soudainement prises par l'empereur, faisaient un étrange contraste avec le calme vrai ou affecté qu'il avait montré quarante-huit heures auparavant au cardinal Fesch. Tandis que les évêques opposans craignaient de ne pas trouver une suffisante assistance auprès de leurs collègues du concile, Napoléon était-il au contraire effrayé des obstacles que lui susciterait leur obstination, ou bien cédaient-ils, comme il lui est parfois arrivé, à l'envie de se venger à tout prix d'incommodes adversaires? Nous ne voulons hasarder à ce sujet aucune conjecture. Ce n'est pas la tâche de l'histoire d'expliquer ce qu'il y a de moins explicable au monde, c'est-à-dire les incohérences d'un grand génie dévoyé. Ce qui est certain, c'est que le soir même, à Trianon, où la cour résidait alors, il accueillit très mal le cardinal Fesch quand celui-ci vint hasarder quelques représentations sur le fâcheux effet qu'allait produire la dissolution du concile. Devant l'assistance étonnée, l'empereur accusa publiquement son oncle d'avoir sourdement secondé les plans de l'opposition, et avec un emportement incroyable, sans

laisser au président du concile le temps de s'expliquer, il donna cours aux plus amères récriminations. « Je saurai bien, dit-il en terminant, je saurai bien me passer de vos évêques. Dites-leur que je ne veux plus entendre parler d'eux. Ce sont des ignorans, des entêtés, qui ne se comprennent pas eux-mêmes. A part Duvoisin, Barral, Mannay, qui sont pour moi, où sont leurs théologiens? Oui, moi soldat, enfant des camps et des bivouacs, j'en sais autant qu'eux et plus qu'eux... Et vous, n'avez-vous pas changé mille fois d'opinion? Il n'y a pas six mois que vous pensiez comme nous. Avez-vous donc oublié la lettre que vous avez écrite à Savone? Mais quel fond peut-on jamais faire sur vous (1)? » Le lendemain, c'était l'archevêque nommé de Malines qui arrivait à son tour à Trianon afin de parler à l'empereur de l'événement qui faisait le sujet de toutes les conversations, quoique, bien entendu, il n'en fût pas dit un mot dans les feuilles publiques. Laissons à M. Pradt le soin de raconter lui-même cette scène, dans laquelle il ne laisse pas de jouer aussi son rôle.

« Je n'avais pas été partisan, dit M. de Pradt, d'une convocation *impromptu* du concile; je l'étais encore moins d'une dissolution *ex abrupto*. Les précipitations et les violences ne m'ont jamais paru fort utiles en affaires, et surtout dans les affaires d'église, les plus difficiles de toutes les affaires. Souvent j'en avais fait des représentations au ministre de la police d'alors, le duc de Rovigo. Il était avec moi à Trianon. Dès que Napoléon nous aperçut, il vint à grands pas. « Ah! que vous les connaissez bien! dit-il. Je marchais sur un abîme sans m'en apercevoir. La plus grande faute que j'aie faite, c'est le concordat (je le savais depuis longtemps); ils m'ont gâté mes Italiens. Ne pas vouloir des propositions de Bossuet!... » Et mille autres choses saccadées qu'il proférait de moment en moment, en se promenant avec activité. Il était placé entre le duc de Rovigo et moi. Nous suivions avec peine ses pas pressés par l'agitation de son esprit; enfin, lorsqu'il eut assez répété ses Italiens, son Bossuet, son abîme, son concordat, prenant mes avantages sur lui, je lui dis que c'était lui-même qui était l'auteur de tout cela, et, parcourant la manière dont le clergé avait été dirigé depuis douze ans, je lui demandai s'il avait pu se flatter d'un autre résultat en l'abandonnant à l'exemple de l'opposition journalière de M. le cardinal Fesch, à la débilité séculaire de M. le cardinal de Belloy, au dévergondage du cardinal Maury, en l'agrippant par sa conduite envers le pape, en le laissant s'effaroucher tout à loisir par le silence qu'il avait gardé, et en le faisant présider par un homme inepte. Je conclus ma mercuriale en prononçant très fer-

(1) *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, présentement archevêque d'Albi, t. II, p. 341.

mement : On ne recueille jamais que ce que l'on a semé. Il y a des circonstances qui font parler les uns et taire les autres. Napoléon, qui ordinairement parlait le premier et le dernier, pendant ce temps ne disait mot; la tête baissée, l'air attentif, il recevait la grêle de mes remontrances sans aucun signe d'impatience. Le duc de Rovigo me lançait par-dessus la tête de Napoléon des regards de surprise. Celui-ci rompit son silence en répétant plusieurs fois : « On ne recueille que ce que l'on a semé, le concordat est la plus grande faute de ma vie. » Ceci peut paraître étrange, inventé, surtout à qui n'a pas connu Napoléon; eh bien! à la vie et à la mort, en la présence comme en l'absence de Napoléon, je n'en retrancherai pas une syllabe (1). »

#### IV.

La dissolution du concile ne fit pas d'abord grand effet. Les délibérations avaient été tenues fort secrètes. Pas un journal n'avait eu permission d'en parler. Le monde ecclésiastique avait eu seule connaissance des orageuses discussions qui avaient troublé les dernières séances. Parmi les fonctionnaires les plus considérables de l'état, très peu avaient été mis au courant des obstacles imprévus que les volontés impériales avaient rencontrées au sein de la commission du message. La nouvelle de l'arrestation des trois prélats eut au contraire un retentissement énorme. Bien que les feuilles publiques eussent reçu pour ordre de n'en pas souffler mot, on ne parla guère d'autre chose pendant assez longtemps, non-seulement dans toutes les sacristies, mais aussi dans tous les salons de Paris et de la province. L'indignation, quoique contenue, était générale. Les partisans de l'empereur ne s'en exprimaient pas à voix basse autrement que ses adversaires, encore bien peu nombreux à cette époque. « Que s'est-il proposé, disaient les plus avisés, en rassemblant un concile pour emprisonner ensuite ceux qui ne sont pas de son avis? Interroger les hommes, c'est leur reconnaître le droit de se tromper. Ce n'est pas tout d'ailleurs de dissoudre le concile, il faudrait pouvoir faire disparaître en même temps les embarras qu'il a produits; ils sont au contraire redoublés, et c'est en définitive l'opposition qui triomphe (2). »

(1) M. de Pradt, *Histoire des Quatre Concordats*, t. II, p. 496. — Dans les notes dictées à Sainte-Hélène, l'empereur a pris soin d'affirmer qu'il n'avait pas prononcé ces paroles : « le concordat est la plus grande faute de mon règne. » Nous avons eu plus d'une occasion de constater que Napoléon, par distraction, par oubli ou à dessein, était loin d'avoir dit toute la vérité dans ses mémoires. M. de Pradt, quoique ses assertions soient si positives à ce sujet, n'est pas non plus un témoin irrécusable. Le lecteur prononcera.

(2) M. de Pradt, *Histoire des Quatre Concordats*, t. II, p. 500.

Le duc de Rovigo, ministre de la police, sentait si bien dans quelle fausse situation s'était placé l'empereur, qu'il ne négligea aucun effort pour dérouter l'opinion. Ses affidés furent chargés de faire partout courir le bruit que l'arrestation des trois prélats ne se rattachait nullement aux affaires du concile. Comme M. Hirn, évêque de Tournai, était peu connu à Paris, les plus zélés défenseurs de l'empire ne manquèrent pas de propager sur le compte de ce prélat les bruits les plus étranges. L'écho s'en retrouve dans les mémoires laissés par le duc de Rovigo, sans qu'il soit possible de s'expliquer comment le ministre de la police a pu jamais ajouter foi à d'aussi bas mensonges (1). Les évêques de Gand et de Troyes étaient trop répandus dans la société parisienne pour être en butte à de pareilles calomnies; on voulut donner à entendre qu'ils avaient eu l'imprudence de nouer des intrigues coupables avec le cardinal di Pietro pour établir des vicaires apostoliques dans les évêchés dont les sièges étaient vacans. Est-il besoin de dire que rien n'était plus faux? L'empereur se gardait bien de recourir personnellement à ces ruses pitoyables. Il y a plus; s'il ne lui déplaisait pas que son ministre parvint à donner le change au vulgaire, il aurait été fort contrarié de le voir rassurer trop complètement les collègues de M. Hirn, de M. de Broglie et de M. de Boulogne. C'était surtout afin de les mieux épouvanter qu'il avait envoyé les trois prélats à Vincennes. En cela du moins, il avait parfaitement atteint son but. « Les beaux temps du concile étaient passés, dit la relation trouvée dans les papiers de l'évêque de Gand. Jusqu'à l'arrestation des évêques, les pères du concile s'étaient conduits avec plus de fermeté qu'on n'aurait osé l'espérer; mais à partir de ce moment nous allons entrer dans une période de honte, d'avilissement et de lâcheté (2). »

A la nouvelle de l'arrestation de l'évêque de Gand, M<sup>me</sup> la marquise de Murat, sa sœur, et la marquise de Lameth, sœur du maréchal de Broglie, s'étaient rendues chez le cardinal Fesch. L'oncle de l'empereur commença par assurer à ces dames qu'il était fort attristé de ce qui venait de se passer; mais il ne pouvait absolument rien faire pour elles, étant trop mal avec son neveu. — « J'espère cependant, dit M<sup>me</sup> de Murat, que vous prendrez fait et cause pour les prisonniers. Leur cause est la vôtre, car vous étiez

(1) Des renseignemens que nous avons tâché de nous procurer dans le diocèse de Tournai, il résulte que jamais, de son vivant ni après sa mort, — qui eut lieu en 1819, quoique le duc de Rovigo parle de M. Hirn comme s'il vivait encore en 1828, époque de la publication de ses *Mémoires*, — on n'a entendu parler des bruits que l'ancien ministre de la police s'efforça d'accréditer au sujet de ce prélat.

(2) Relation manuscrite du concile de 1811, trouvée dans les papiers de M. de Broglie, évêque de Gand.

leur président; vous leur avez affirmé de la part de l'empereur qu'ils pouvaient dire leur façon de penser en conscience et sans aucune crainte, et vous savez s'ils ont fait autre chose. — Cela est très vrai, répondit le cardinal, et je saisirai la première occasion d'en parler. Mon honneur y est intéressé; c'est une injure personnelle que l'on m'a faite. Je croirai toujours de mon devoir de défendre toute personne innocente et inculpée à tort : à plus forte raison suis-je porté à le faire pour mes collègues, pour mes amis, pour des prélats qui étaient du même parti que moi; mais dans ce moment je ne vois plus l'empereur. — L'empereur, repartit M<sup>me</sup> de Murat, ne peut pas vous empêcher d'entrer chez lui. N'êtes-vous pas son oncle? Il ne vous mettra pas à la porte, si vous vous présentez. — Qu'est-ce-à-dire : *il ne peut pas?* J'y ai été mis deux fois, l'autre jour, à la porte. » M<sup>me</sup> de Lameth dit alors au cardinal qu'on parlait de réunir de nouveau le concile; ce serait là une occasion toute naturelle d'intercéder en faveur de son neveu. « Qu'ils fassent tout ce qu'ils voudront avec leur concile! Certes je ne le présiderai point, à moins qu'ils ne m'y conduisent entre quatre fusiliers, car de moi seul je n'irai jamais. » Le cardinal congédia ces dames en leur promettant de s'employer en faveur de l'évêque de Gand aussitôt qu'il en trouverait l'occasion (1).

M<sup>me</sup> de Lameth n'était pas mal informée à propos d'une nouvelle réunion probable du concile. Dans le premier mouvement de sa grande irritation, l'empereur avait songé à s'adresser au corps législatif, qui siégeait encore. Il avait consulté à ce sujet le concile de philosophes et d'avocats, comme il les appelait, auquel il avait donné ordre de se réunir chez le grand-juge (2); mais ces messieurs ne l'avaient pas beaucoup encouragé dans son projet. Sur ces entrefaites était arrivée de Savone une lettre du préfet de Monténotte en date du 11 juillet. Si elle était parvenue quelques jours plus tôt, cette lettre eût probablement beaucoup changé les choses, et aurait peut-être empêché l'empereur de dissoudre le concile. M. de Chabrol faisait en effet savoir au ministre des cultes « que la santé du saint-père s'était peu à peu rétablie (3). »

« Il est maintenant, écrivait-il, dans le même état où il était avant l'attaque d'hypocondrie. Son esprit est parfaitement calme, et ses idées se sont rassises. On ne lui a plus remarqué les inquiétudes qu'il témoi-

(1) *Conversation que j'ai eue avec le cardinal Fesch peu de jours après l'arrestation de mon frère.* (Manuscrit de M<sup>me</sup> la marquise de Murat.)

(2) Voyez la note dictée en conseil des ministres, insérée à la date du 4 juillet dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 296.

(3) Lettre de M. le comte de Chabrol, préfet de Monténotte, au ministre des cultes 9 juillet 1811.



gnait naguère, on l'a même vu faire porter sous ses yeux ses habits pontificaux, comme s'il avait l'idée qu'il en ferait bientôt usage... J'ai vu aujourd'hui même le pape, continuait M. de Chabrol, avec l'intention de connaître si le calme qu'il montre aurait ramené ses idées. J'ai profité, pour amener la conversation sur le sujet qui m'intéressait, de l'*Exposé de la situation de l'empire*, et après lui avoir démontré combien cette situation était avantageuse, combien nous étions unis au dedans, tranquilles sur les relations extérieures et forts contre nos ennemis, après lui avoir enfin montré en son plein jour toute la puissance morale de sa majesté sur le peuple, je lui ai dit que l'empereur venait de se prononcer de nouveau d'une manière authentique et formelle sur la résolution de conserver dans toute son intégrité le dépôt de la religion de ses pères, que toute l'Europe était convaincue de cette vérité, qu'ainsi les consciences les plus timorées n'avaient aucune inquiétude, que l'on voyait clairement qu'il ne s'agissait avec lui que du temporel, que la question, désormais éclaircie par les déclarations les plus fortes, était devenue évidente pour tous, et que tous aussi, je ne pouvais le lui dissimuler, rejetaient sur lui seul le retard apporté à un rapprochement nécessaire et réclamé par toutes les églises avec une instance égale à leur attachement pour la religion; que par là sa position devenait plus difficile, s'il persistait dans son refus, parce que toute la responsabilité en pèserait sur lui, que le concile marchait d'accord avec l'opinion générale et avec les désirs de sa majesté, qui se montrait satisfaite (on sait ce qu'il y avait de vrai dans ces dernières assertions du préfet de Montenotte) du zèle et de la conduite de son clergé. Je lui ai demandé quel serait, en bonne conscience, le jugement de l'histoire et de tout homme raisonnable à propos d'une semblable lutte... Telle est la substance de ce que j'ai dit au pape, et voici ce que j'en ai obtenu. Il voudrait un accommodement; on pourrait combiner la nomination des évêques pour remédier à la viduité des églises. Il y avait toutefois dans les propositions de MM. les évêques qui sont venus conférer avec lui certaines choses qui ne pouvaient se concilier avec sa manière de voir et son repos. Au reste, le concile fera sans doute sa proposition; sur cela, il se déterminera, et prendra aussi ses décisions suivant que ses lumières le lui dicteront... J'ai trouvé le pape, dit M. de Chabrol en terminant sa lettre, la tête remplie d'une mauvaise théologie et d'une histoire partielle entièrement écrite en faveur des papes; il paraît se placer maintenant entre le parti qu'il avait primitivement adopté avec MM. les évêques et celui qu'il a embrassé depuis dans ses momens d'aliénation d'esprit et d'inquiétudes morales. En tout cas, on ne peut se dissimuler que son caractère et ses opinions versatiles ne peuvent lui laisser la faculté de se prononcer dans les circonstances politiques où il se trouve. Il ne comprend pas les temps et les changemens qu'ils entraînent. Il ne répond rien à la raison aussi vraie que sublime

développée par sa majesté qui fit préférer aux premiers chefs de l'église le séjour de Rome à celui de la terre sainte. Il ne dit autre chose, sinon que ce fut la volonté de Dieu. Il se montre toujours aussi éloigné du séjour dans la capitale de l'empire, ne désirant que retourner à Rome, ou bien errer de ville en ville comme les apôtres du premier âge. Tout annonce une faiblesse de vues trop au-dessous de sa position (1)... »

Ces renseignemens sur les dispositions de Pie VII, quoiqu'ils ne fussent pas encore tout ce qu'il pouvait souhaiter, ouvraient une nouvelle perspective à l'empereur. Loin de désavouer hautement les concessions faites naguère aux évêques envoyés à Savone, le pape se montrait porté à y revenir moyennant de légères modifications. Sur ces données nouvelles, Napoléon résolut de ne pas lâcher absolument la partie. Quelques-uns des évêques étaient partis aussitôt après l'arrestation de MM. Hirn, de Broglie et de Boulogne; mais c'étaient les prélats les plus opposés à ses desseins, et l'empereur vit leur absence sans déplaisir. Il donna ordre au ministre des cultes de retenir au contraire tous les autres à Paris. Bientôt M. Bigot, confidentiellement instruit des desseins de son maître, reçut la mission de les faire venir chez lui les uns après les autres; il devait, dans ces tête-à-tête successifs, user de sa plus persuasive éloquence et de tous les moyens qui dépendraient de lui pour les ramener peu à peu à la cause impériale. S'il réussissait à gagner le plus grand nombre, on réunirait derechef le concile, et les difficultés qui avaient tout arrêté seraient aisément tournées. Ainsi qu'il était naturel, M. Bigot de Prémeneu, qui avait assisté aux congrégations générales, commença par s'attaquer aux prélats chez lesquels il avait remarqué le plus de condescendance pour les propositions de l'empereur : c'étaient ceux-là mêmes qui témoignaient en ce moment le plus d'effroi au sujet de l'arrestation de leurs collègues. Son succès auprès d'eux fut assez facile. De proche en proche, presque tous les pères du concile s'étaient laissé persuader au bout de quinze jours. Il est vrai que Napoléon, ses plus habiles conseillers, et à leur tête son redoutable ministre de la police, qui se figurait avoir charge d'âmes dans l'église depuis qu'il avait arrêté trois évêques, s'étaient tous employés de leur mieux pour venir en aide à M. Bigot de Prémeneu. Les insinuations, les menaces, les menaces surtout, ne furent point épargnées. Napoléon s'était particulièrement réservé le soin d'intimider les membres du sacré-collège. Il fit en pleine cour aux cardinaux Spina et Caselli des scènes qui les remplirent tous deux d'épouvante. Cependant il lui arriva de ne pas toujours

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 9 juillet 1811.

réussir. Peu de temps après la dissolution du concile, rencontrant dans les salons de Saint-Cloud l'évêque de Digne, M. Miollis, frère du gouverneur de Rome, l'empereur voulut à toute force le contraindre à se prononcer incontinent en sa faveur et contre le saint-père. M. Miollis essaya de se tirer d'embarras en répondant avec une simplicité toute chrétienne, bien placée dans sa bouche, car c'était un saint prêtre : « Sire, je suis dans l'habitude de ne prendre aucun parti important sans consulter le Saint-Esprit ; je vous demande donc un peu de temps. » A quatre jours de là, Napoléon l'aborda de nouveau. « Eh bien ! monsieur l'évêque, lui dit-il, que vous a répondu le Saint-Esprit ? — Sire, repartit M. Miollis, il m'a répondu tout le contraire de ce que m'a dit votre majesté (1). »

Nous savons par le témoignage même de M. Carletti, évêque de Montepulciano, comment M. Bigot de Préameneu s'y prenait de son côté pour arriver aux mêmes fins. Le ministre des cultes, après avoir raisonné de son mieux avec le prélat qu'il tenait dans son cabinet, lui demandait de signer une sorte de formule d'adhésion au décret de l'empereur ; cette formule était toute préparée sur son bureau. Après quelques hésitations, la plupart avaient fini par céder. Les évêques italiens s'étaient peut-être encore moins fait prier que les autres. Il n'en fut pas toutefois ainsi de M. Carletti. Ne voulant pas traiter à fond la question avec le ministre des cultes, il se contenta de lui répondre « qu'il était bien désolé de se voir obligé de refuser quelque chose à son souverain, mais que c'était un point fixé par la discipline générale de l'église. Au pape seul, il appartenait de donner l'institution canonique aux évêques. » M. Carletti ajouta qu'il ne pourrait admettre le décret sans perdre la confiance des fidèles de son diocèse et sans les scandaliser. — « Mais personne ne le saura. — Ma conscience le saura, et cela me suffit. — Vous vous imaginez donc que sa majesté voudra dépendre du pape pour l'institution des évêques ? Cela ne sera jamais. » Cette fois M. Carletti ne répondit que par un signe de tête qui disait assez haut : en ce cas, le schisme est inévitable. Dans une seconde entrevue, le ministre de l'empire insista plus fortement. Il parla des concessions faites par sa sainteté, dont il avait les preuves en main ; cela devait suffire pour passer outre. « Non, répondit le prélat italien, car elles n'ont ni la forme ni l'authenticité requises. — Vous vous trouverez en bien petit nombre, car la majorité a déjà souscrit. — S'il en est ainsi, vous n'avez aucun besoin de ma signature (2). »

(1) *M. Miollis, à propos des Misérables de M. Victor Hugo*, par M. Ch. de Ribbe. — M. Miollis, évêque de Digne, passe en effet pour avoir fourni les principaux traits de l'évêque mis en scène dans le roman de M. Victor Hugo.

(2) Lettre XIII de M. Carletti, insérée dans le volume XII des *Mémoires* de l'abbé Baraldi.

M. Bigot n'avait dit que la vérité à l'évêque de Montepulciano. La très grande majorité des évêques était maintenant acquise au récent projet de l'empereur. Chose singulière, c'était son propre oncle qu'il avait eu le plus de peine à persuader. Une conférence préliminaire avait eu lieu le 27 juillet chez le ministre des cultes entre les quatre-vingt-trois prélats qui étaient encore présents à Paris. Jamais le cardinal Fesch n'avait voulu y assister, encore moins la présider (1). Cette résolution toutefois ne dura guère. Le 3 août suivant, l'empereur, désormais assuré de l'assentiment des évêques, ayant décidé que le concile reprendrait immédiatement ses séances, le cardinal accepta de les présider, sans qu'il fût besoin pour cela de l'envoyer chercher par quatre fusiliers.

Quand M<sup>mes</sup> de Murat et de Lameth apprirent que le concile allait être de nouveau réuni, elles se rendirent chez le cardinal Fesch pour lui parler encore une fois de l'évêque de Gand. — « Que voulez-vous que je fasse? je ne puis rien, leur dit-il; je ne suis pas bien avec l'empereur, et je n'ai aucun crédit. Ce matin, j'ai parlé en sa faveur, mais inutilement. L'empereur m'a d'ailleurs paru un peu moins irrité. — Cela paraîtrait indiquer, reprit M<sup>me</sup> de Murat, qu'il ne serait pas fâché de voir les évêques du concile réclamer la liberté de leurs collègues. Si son éminence voulait bien en faire la motion, tous les évêques se joindraient certainement à lui, car ils avaient tous été attaqués dans la personne des trois malheureux prisonniers. — Cela est bien vrai, dit le cardinal; mais je ne puis ouvrir cet avis. De ma part, cela serait considéré comme un acte de révolte. » Il était persuadé d'ailleurs que peu de prélats parleraient en faveur des prisonniers et qu'ils ne seraient pas soutenus par les autres. « Que voulez-vous? D'un côté on a peur de Vincennes, de l'autre on craint de perdre ses revenus. — Mais, monseigneur, il y a des occasions où il est bien honorable d'être dépouillé de tout; on a du moins pour soi la paix de sa conscience, qui est d'un plus grand prix. — Vous en parlez comme une vraie sainte. » A quoi M<sup>me</sup> de Murat répondit : « N'est-ce donc pas aux évêques à nous donner l'exemple? » Tel n'était pas apparemment l'avis du cardinal. Il se bornerait, quant à présent, à faire tout ce qui dépendrait de lui pour empêcher le schisme. « Nous sommes, ajouta-t-il, dans une position terrible; sans cela, je n'aurais jamais consenti à aller à l'assemblée de demain, que je ne regarde nullement comme un concile. Il n'y a plus eu de concile depuis le jour où ces messieurs ont été arrêtés. Ce jour-là, la liberté a cessé. Or il ne peut y avoir de concile sans liberté. Le concile n'a véritable-

(1) Lettres du cardinal Fesch à M. Bigot de Prémeneu en date des 26 et 27 juillet 1811.

ment existé que pendant quatre ou cinq séances où l'on a pu donner réellement son opinion (1). » Le cardinal en terminant engagea ces dames à voir l'évêque de Nantes, qui avait très fortement parlé à l'empereur pour la mise en liberté des prisonniers, et qui pouvait beaucoup plus que lui.

Le lendemain, 5 août, peu de temps avant la séance du concile, M<sup>mes</sup> de Murat et de Lameth se rendirent chez M. Duvoisin. Il se montra très étonné, presque contrarié, mais surtout effrayé de ce que le cardinal leur avait dit qu'il avait demandé à l'empereur la liberté des prisonniers. Il n'en était rien; il ne se serait jamais permis pareille chose. « Il avait seulement donné à entendre à sa majesté que la délivrance de ces messieurs pourrait produire un bon effet sur le concile. L'empereur était d'ailleurs fort irrité contre l'évêque de Gand à cause de cette histoire de la Légion d'honneur. M<sup>me</sup> de Murat fit observer que cette affaire datait de bien loin, que l'arrestation avait eu lieu à propos du concile, et qu'il était difficile, pour ne pas dire impossible, de faire croire au public que ces messieurs eussent été enfermés pour un autre sujet, car MM. les évêques de Tournai et de Troyes avaient aussi été arrêtés, quoiqu'ils eussent accepté et qu'ils portassent tous deux la croix d'honneur. » A cela, M. Duvoisin n'essaya même pas de répondre; M<sup>me</sup> de Murat insistait toujours. « Voilà pourtant un moment bien favorable, dit-elle, pour faire une réclamation en faveur des prisonniers; la démarche de l'épiscopat entier serait d'un grand poids. » Ce n'était pas l'avis de M. Duvoisin. Si quelques voix s'élevaient pour demander leur liberté, il ne les combattrait pas; il ne pouvait promettre davantage. Si quelqu'un était en mesure de faire une semblable motion, c'était le cardinal Fesch comme président. « Mais il nous a renvoyées à vous, vous nous renvoyez à lui, que faut-il en conclure? » M. Duvoisin, de plus en plus embarrassé, objecta qu'il n'avait plus ses entrées à la cour; l'empereur était d'ailleurs parti pour aller chasser au château de Rambouillet, qui était fort éloigné. Ces dames étaient un peu plus qu'étonnées. « Monseigneur, s'écria l'une d'elles, se rappelant sans doute 89 et les mouvemens généreux de cette glorieuse époque, est-ce vraiment possible? Quoi! les évêques réunis n'oseront pas réclamer la liberté des détenus? Autrefois il n'y aurait pas eu un seul corps de l'état qui n'eût senti en pareille circonstance qu'il y allait de son honneur. — Oui, cela est vrai; mais ce qui se faisait autrefois ne se fait plus aujourd'hui. » Sur ces paroles, M<sup>mes</sup> de Murat et de Lameth se retirèrent, trop

(1) *Conversation que j'ai eue avec le cardinal Fesch peu de jours après l'arrestation de mon frère. (Manuscrit de M<sup>me</sup> la marquise de Murat.)*

convaincues que l'évêque de Gand et ses co-détenus, les évêques de Troyes et de Tournai, ne devaient compter ni sur l'assistance de MM. Fesch et Duvoisin, ni sur le courage de leurs collègues du concile.

Que pouvait attendre l'église elle-même d'une assemblée dont le président et le principal meneur laissaient voir de semblables sentimens? Il nous tarde à nous-même d'en finir avec la séance du 5 août, qui allait clore si misérablement le concile de 1811. M. l'archevêque de Tours commença par y faire lecture d'un rapport qui donnait pour la première fois connaissance officielle des négociations entamées à Savone, et qui mettait enfin sous les yeux des prélats le texte positif de l'écrit laissé entre les mains du saint-père. Ce rapport avait été préalablement soumis à l'empereur, qui en avait retranché ce qui lui avait déplu (1). Le président ouvrit alors la discussion, d'abord sur deux propositions distinctes dont nous allons parler tout à l'heure, puis sur le projet de décret qu'il avait déjà individuellement offert à la signature des évêques. Le cardinal Maury s'empressa de faire remarquer que, les pièces en question étant déjà connues et approuvées de la majorité, la discussion devenait entièrement inutile. On mit donc aux voix séparément les deux propositions. La première était conçue à peu près dans ces termes : « le concile national est compétent pour statuer sur l'institution des évêques en cas de nécessité. » L'évêque de Chambéry demanda qu'on la rédigeât ainsi : « en cas d'extrême nécessité. » Cet amendement ne fut pas soutenu, et presque tous les évêques se levèrent pour l'adoption. Aussitôt qu'ils se furent rassés, l'archevêque de Bordeaux, se levant à son tour, déclara formellement qu'il n'adhérait en aucune manière à cet article, et qu'il persistait à regarder le concile comme absolument incompétent pour statuer en aucun cas sur l'institution canonique des évêques. Un petit nombre de ses collègues votèrent comme lui. La seconde proposition était la suivante : « si le pape refuse de confirmer le décret que le concile fera sur l'institution des évêques, ce sera là le cas de nécessité. » Cet article d'une si haute importance ne fut même pas mis aux voix; il fut adopté en silence par une sorte d'adhésion tacite. Ensuite on passa au décret lui-même, qui fut adopté par assis et levé à peu près à la même majorité que la première proposition. Le décret, signé par le président et les secrétaires du concile (on avait au début de la séance installé au bureau de nouveaux secrétaires), se composait des articles suivans :

(1) « Je vous renvoie le rapport de l'archevêque de Tours, où j'ai effacé les choses qui m'ont paru inconvenantes... » — L'empereur à M. Bigot, ministre des cultes, 21 juillet 1811. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*)

« Art. 1<sup>er</sup>. Conformément à l'esprit des saints canons, les archevêchés et évêchés ne pourront rester vacans plus d'un an pour tout délai; dans cet espace de temps, la nomination, l'institution et la consécration devront avoir lieu. — Art. 2. L'empereur sera supplié de continuer à nommer aux sièges vacans conformément aux concordats, et les nommés par l'empereur s'adresseront à notre saint-père le pape pour l'institution canonique. — Art. 3. Dans les six mois qui suivront la notification faite au pape par les voies d'usage de ladite nomination, le pape donnera l'institution canonique conformément aux concordats. — Art. 4. Les six mois expirés sans que le pape ait accordé l'institution, le métropolitain ou, à son défaut, le plus ancien évêque de la province ecclésiastique procédera à l'institution de l'évêque nommé. S'il s'agit d'instituer le métropolitain, le plus ancien évêque de la province conférera l'institution. — Art. 5. Le présent décret sera soumis à l'approbation de notre saint-père le pape, et à cet effet sa majesté sera suppliée de permettre qu'une députation de six évêques se rende auprès de sa sainteté pour la prier de confirmer ce décret, qui seul peut mettre un terme aux maux des églises de France et d'Italie. »

« Après cette honteuse conclusion, dit la relation manuscrite à laquelle nous avons emprunté une partie des détails qu'on vient de lire, l'assemblée se sépara. On remarquera, ajoute notre auteur inconnu, mais qui appartient évidemment au clergé, que jusqu'alors le concile avait fortement tenu à ne voter qu'au scrutin, soit dans les élections, soit dans les questions un peu importantes, et cela pour conserver une apparence de liberté. Dans cette occasion, la plus grave de toutes, on n'osa même pas réclamer cette forme protectrice de la liberté des suffrages (1). » Les prélats présens à l'assemblée du 5 août étaient au nombre de quatre-vingts environ. On croit savoir que treize d'entre eux se prononcèrent contre le décret proposé. Ce furent, assure-t-on, outre l'archevêque de Bordeaux, qui avait opiné tout haut, les évêques de Jéricho, d'Agen, de Grenoble, de Montpellier, de Mende, de Digne, de Vannes, de Saint-Briec, l'abbé Bragousse de Saint-Sauveur, nommé à l'évêché de Poitiers. A ces noms, M. Picot ajoute ceux des évêques d'Angers, de Limoges et de Namur. L'évêque de Soissons, retourné dans son diocèse, arriva trop tard à Paris pour se rendre à l'assemblée. Il vit le ministre des cultes, qui ne manqua pas de l'engager à suivre l'exemple de ses collègues, lui disant avec un air de triomphe qu'il n'y avait eu que treize prélats qui avaient refusé leur signa-

(1) Relation manuscrite du concile national trouvée dans les papiers de M. de Broglie, évêque de Gand.

ture. « S'il en est ainsi, répliqua M. de Beaulieu, veuillez me compter pour le quatorzième. »

Ainsi finit le concile national de 1811, vérifiant la cynique prophétie du cardinal Maury, prophétie dont il était si content qu'il n'avait pas cessé d'aller la répétant à tout propos depuis la dissolution du concile : « notre vin n'a pas été trouvé bon en cercle, vous verrez qu'il sera meilleur en bouteilles. » Un autre mot moins connu, également sorti d'une bouche ecclésiastique, nous indique ce que la postérité pensera peut-être un jour du parti auquel s'arrêterent en cette solennelle circonstance les membres les plus nombreux de l'épiscopat français. Au cardinal Pacca, qui parlait sévèrement devant lui de la conduite de la majorité du concile réuni à Notre-Dame, un évêque de la restauration dont la conduite n'avait pas été des plus fermes pendant l'empire répondit par forme d'excuse : « Que voulez-vous, éminence ? il n'y a pas de bon cheval qui ne bronche. — Peut-être, répartit l'éminence italienne, mais toute une écurie ! »

On ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse en songeant à cette dernière séance du concile national. Il avait mieux débuté. A défaut de plus fortes convictions, l'esprit de corps avait suffi aux membres de cette assemblée pour résister tant bien que mal aux fantaisies de Napoléon aussi longtemps qu'il leur avait été permis de délibérer en commun ; ils ne surent plus se défendre contre lui à partir du jour où il entreprit de les intimider et de les séduire isolément. Pour continuer à dérouler la suite de ce drame, il nous faut présentement retourner auprès du malheureux prisonnier de Savone. Les scènes qu'il nous reste à raconter ne seront pas, hélas ! moins fâcheuses ; nous allons voir d'autres pièges, non moins perfidement tendus, envelopper le chef de la catholicité, et celui-ci même y tomber. Le tour de Pie VII était venu après celui des évêques de France. Comme eux, comme tout le monde à cette fatale époque, il était destiné à plier devant l'homme extraordinaire qui, chose déplorable à confesser, n'a guère rencontré qu'après sa chute de contradicteurs véritablement résolus.

D'HAUSSONVILLE.



---

LES

# DERNIERS MARINS

DU RÈGNE DE LOUIS XIV

---

## II.

LA MARINE DE COURSE. — FORBIN ET DU GUAY-TROUIN. —  
L'EXPÉDITION DE RIO-JANEIRO.

---

Si au commencement de l'année 1706 Tourville et Jean Bart, sortant de leurs tombeaux, eussent revu ces ports de France qu'ils avaient laissés si puissans et si formidables, ils auraient été frappés d'un triste spectacle. Au lieu de ces nombreuses escadres remplissant la rade, de ce mouvement perpétuel d'approvisionnement et de service qui la couvrait d'embarcations, ils n'eussent aperçu çà et là que quelques bâtimens ou de faibles divisions de vaisseaux mal armés, mal grésés, tout meurtris encore de blessures, et ne se réparant qu'avec lenteur (1). L'aspect d'une rade et d'un port offre à l'œil d'un marin exercé des symptômes qui ne le trompent pas et qui lui révèlent la prospérité ou la décadence de son arme. La dissémination de ces forces, l'insuffisance des ressources, cette activité pour ainsi dire tronquée, attestaient tous les résultats désastreux d'une guerre faite sans suite et sans succès. Partout régnaient la confusion et le désordre. Certaines fournitures abondaient, d'autres manquaient complètement. Les bâtimens qu'on réussissait à armer

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1868.

ne pouvaient sortir faute de vivres, ceux pour lesquels les vivres étaient prêts attendaient inutilement leur mâturation. On donnait à des vaisseaux des mâts de frégates, tandis que de légers bâtimens dont on avait hâte de se servir étaient surchargés de voilure. D'ailleurs les bois que fournissaient les contrées du nord, la Suède, la Norvège, la Russie, n'arrivaient plus, interceptés par les croisières anglaises, qui déjà réclamaient sur les neutres le droit de visite. C'est à ce moment, où la marine d'escadre, laissée sans secours et sans argent, avait presque cessé d'exister, que M. de Pontchartrain lui fit subir une transformation qui lui donna quelques années d'une existence glorieuse et nouvelle. Malheureusement il était facile de prévoir qu'elle aurait les plus ruineuses conséquences.

## I.

En 1706, M. de Pontchartrain déclara tout à coup que le roi mettait à la disposition des armateurs de son royaume ses vaisseaux, frégates et bâtimens légers, ses arsenaux, agrès et munitions. Les équipages de ces bâtimens, qui ne devaient cesser d'appartenir au roi, seraient soldés et entretenus en tout ou en partie, selon les conditions du contrat, par les armateurs; les officiers, relevant de l'amirauté, pourraient être pris parmi les officiers de la marine royale ou parmi ceux de la marine de commerce; on admettrait même ces derniers dans la marine royale avec des grades correspondant à ceux qu'ils occupaient. Le roi s'engageait à supporter seul les pertes de capture ou de naufrage; les armemens et les réparations devaient se faire de compte à demi dans certaines circonstances. Enfin un cinquième sur toute prise, aux termes de la déclaration, serait prélevé pour le compte du roi. Une marine de course incomparable sortit de ces ordonnances; mais il s'ensuivit une perturbation profonde et la désorganisation presque complète du corps des officiers de la marine royale, qui jusque-là, sauf de rares exceptions, avaient tous été recrutés dans la noblesse. Ces officiers virent avec douleur les nouvelles ordonnances, ils comprirent qu'elles élevaient seulement une marine d'aventure sur les débris de nos véritables forces. Ils ne s'accommodaient en même temps ni des nouveaux camarades qu'elles leur donnaient, ni de la position inaccoutumée qu'elles leur faisaient. Aussi, pendant que les plus élevés en grade, à qui le commandement de navires isolés ou de petites divisions ne pouvait naturellement appartenir, se retiraient dans leur province ou à la cour, la plupart des autres abandonnèrent une carrière qui ne leur convenait plus, et continuèrent à servir le roi dans les armées de terre. Ceux qui restèrent, retenus par un amour sérieux de leur carrière ou leur ambition, n'acceptèrent la marine

de course qu'avec un sentiment de mélancolie et en quelque sorte comme un pis-aller de la gloire. Leurs regrets sont excusables. Un officier en effet sert l'état par le désir naturel de se distinguer et d'avancer moins que par l'appât du gain, et, si l'on obéit facilement aux ordres de ses chefs, on ne se soumet qu'à contre-cœur aux volontés et aux exigences d'un armateur ou d'une compagnie commerciale. Enfin ce n'est pas seulement l'orgueil de la naissance ou d'une position exceptionnelle qui fait que les classes élevées d'une société cherchent à se maintenir dans une sphère à part, c'est la répugnance instinctive qu'elles éprouvent à subir le contact, les habitudes et le commerce d'hommes dont le mérite au fond peut être égal au leur, mais qui n'ont ni cette élégance de mœurs ni cette politesse d'éducation et de manières qui deviennent, quand on en a joui, un impérieux besoin. D'ailleurs ces officiers rendirent à la nouvelle marine, en ne la quittant point, un véritable service ; ils y conservèrent les traditions d'ordre et de discipline, ils lui donnèrent de la tenue et de la dignité, et lui communiquèrent l'éclat de vieux noms qu'elle n'aurait pas eu sans eux. Quelque chose pouvait en même temps les consoler dans leurs regrets : c'était de voir à leur tête deux hommes déjà illustres, dont l'un, le chevalier de Forbin, appartenait à leur caste par sa naissance, dont l'autre, Du Guay-Trouin, venait par ses exploits de se faire confirmer des titres de noblesse oubliés, il est vrai, jusque-là, mais authentiques. C'était avec ces deux chefs et d'autres tels que Ducasse, Vié, Cassard, que la nouvelle marine, riche de son matériel, puissante encore par ses traditions et jeune par son élan, allait remplir honorablement la place que la marine d'escadre lui avait abandonnée.

En 1706, le roi avait nommé Forbin au commandement de l'escadre de Flandre. C'était l'héritage de Jean Bart, de Saint-Pol et de Pointis que le chevalier recueillait, et il voulut en être digne. Comprenant mieux que personne cette cour vieillie de Louis XIV, où les plans de campagne se traçaient dans le cabinet de M<sup>me</sup> de Maintenon, où l'on avait plus besoin d'appuis que d'actions d'éclat pour se maintenir, où la chose la plus importante était de se montrer à Versailles chaque saison afin de détruire les calomnies, il résolut d'avoir carte blanche pour ses opérations prochaines. Il y parvint grâce à l'amitié du premier valet de chambre du roi, Bontemps, qui parla pour lui au prince et lui promit de recommencer en temps opportun. Il se rendit alors immédiatement à Dunkerque, où il trouva l'arsenal en grand désordre. Il fut obligé de faire calibrer les fusils d'une manière uniforme, rassembla ce qu'il put de sabres, acheta le reste ainsi que de la bonne poudre, et, après mille discussions avec l'intendant, le contrôleur et le garde-magasin, parvint à équiper une escadre de 8 vaisseaux.

Deux jours après sa sortie, il rencontrait vers Ostende une flotte anglaise de plus de 40 voiles, escortée d'un gros vaisseau et de 2 frégates. Il la joint, et lui enlève 10 bâtimens richement chargés, qu'il expédie à Dunkerque. Il va ensuite faire de l'eau dans un petit port du Danemark. Le gouverneur lui dépêche un officier pour lui dire que, si l'escadre était composée de bateaux marchands, elle pourrait rester tant qu'il lui plairait, mais que, ne comprenant que des navires de guerre, elle eût à sortir sur-le-champ. Le chevalier se garde bien de violer ouvertement la neutralité du Danemark; il fait offrir des rafraîchissemens à l'officier, le grise, et ne le renvoie à terre que lorsque les provisions sont faites. Cependant une escadre anglaise de 15 vaisseaux cherchait Forbin. Il l'apprend, lui échappe en faisant le tour de l'Écosse et de l'Islande, s'empare en route d'un navire de la compagnie hollandaise des Indes qui portait 60,000 écus d'argent monnayé avec une cargaison d'à peu près égale valeur, se rend à Brest, où il se répare pendant quelques jours, et reprend la mer.

Cette fois-ci, après avoir encore été forcé de plier devant une escadre anglaise de 12 vaisseaux qui croisait dans la Manche, il rencontre à la hauteur de Hambourg une flotte hollandaise de près de 100 voiles venant de Norvège sous l'escorte de 6 vaisseaux d'environ 50 pièces de canon chacun. Ces six bâtimens s'étant rangés en ligne pour l'attendre après avoir fait passer leur flotte marchande sous le vent, Forbin accepte aussitôt le combat. Il n'avait plus que 7 bâtimens, le huitième étant allé se radouber à Dunkerque. Hennequin et François-Cornil Bart, fils de Jean Bart, ont ordre, avec leurs frégates de 30 et de 16 canons, d'attaquer le vaisseau de l'arrière-garde des ennemis. Quatre autres de ses bâtimens doivent se choisir chacun un adversaire, et Forbin se réserve le commandant. Il laisse porter sur lui. Les soldats et les matelots sont à chaque canon en nombre suffisant pour le servir; le reste de l'équipage, armé de fusils et de grenades, les officiers en tête, est posté sur le gaillard d'arrière et sur la dunette, les grappins sont prêts à être lancés. Malgré un feu violent de canon et de mousqueterie, Forbin aborde le vaisseau anglais, laisse tomber ses grappins, couvre de grenades et de balles le pont et les gaillards de l'ennemi, qui commence à chanceler. Alors le jeune d'Escalis se jette à bord, suivi de Forbin, qui crie à son équipage : « Allons, enfans, à l'œuvre; » mais presque aussitôt il revient sur ses pas pour obliger tout le monde à le suivre et à soutenir ceux qui les premiers se sont lancés à l'abordage. C'est à ce moment que d'Escalis lui crie : « A moi, chevalier, nous sommes les maîtres, j'ai tué le capitaine! » L'équipage hollandais, se voyant sans chef, se rend aussitôt.

Pendant que les matelots étaient occupés à piller de toutes mains, M. de Tourouvre, qui avait manqué l'abordage dont il était chargé, vient se traverser sur l'avant du vaisseau de Forbin et de celui qui était pris, et à bord duquel le feu se déclare. Le vent, qui soufflait de l'arrière et qui était violent, propage rapidement l'incendie; la position se fait critique. Forbin, ne pouvant se résoudre à couper ses mâts pour se dégager, ayant une partie de son équipage, et la meilleure, sur le vaisseau embrasé, force de voiles sur le vaisseau de M. de Tourouvre, et l'écarte, mais non sans dommage, car dans le froissement des deux navires la poupe de Tourouvre lui enlève son taille-mer et six mantelets de sabords. C'était échapper à un danger pour tomber dans un autre. L'eau entrant abondamment par ces six sabords ouverts, Forbin fait passer pour se réparer tout son équipage du côté qui n'était point endommagé; au même instant, un vaisseau ennemi se présente. Mis dans l'alternative de vaincre ou de se noyer, Forbin offre au vent le côté malade, accroche le hollandais, et le prend à l'abordage. Il bouche alors avec des planches et des toiles goudronnées ses sabords restés ouverts, et fait le signal de ralliement. Un de ses capitaines a l'ordre d'amariner la dernière prise; mais elle est si maltraitée qu'elle coule à fond avant que cet ordre puisse être exécuté. Le premier adversaire de Forbin, qui a continué de brûler, saute à ce moment. M. de Tourouvre heureusement avait pu retirer les hommes de l'équipage de Forbin qui s'étaient élancés sur le navire ennemi. De leur côté, Hennequin et Bart avaient pris le vaisseau contre lequel on les avait lancés. Les trois autres navires de guerre hollandais et les vaisseaux marchands convoyés s'étaient échappés.

Forbin revint à Dunkerque, et se rendit immédiatement à Versailles. Il savait qu'il ne fallait pas se laisser oublier. Il obtint à grand-peine la grade d'enseigne de vaisseau pour d'Escalis. On lui promit de s'occuper prochainement de lui-même, et il repartit après avoir fait approuver ses projets. Il s'agissait d'enlever les flottes anglaise, hollandaise et hambourgeoise qui faisaient voile toutes les années pour Archangel. Après avoir attendu quelque temps les pilotes pour les mers du nord qu'il avait demandés au ministère et que celui-ci répondit enfin n'avoir pu se procurer, Forbin partit avec 6 vaisseaux et frégates, 4 barques longues et 6 petits corsaires qui voulurent partager sa fortune. Sur l'avis qu'une flotte anglaise de 80 navires, escortée par 3 vaisseaux, venait de sortir des dunes et faisait voile vers l'ouest, il se dirigea immédiatement de ce côté. Le lendemain, il la découvrit. Les 3 vaisseaux d'escorte étaient de 78 pièces de canon. MM. de Roquefeuille et de Nangis, avec leurs frégates, furent chargés d'attaquer le vaisseau de l'arrière-garde des ennemis, MM. de Hennequin et de Vesin celui de l'avant-garde,

Forbin et le comte d'Illé se réservèrent le commandant. Tourouvre, Bart et les 4 barques longues devaient porter secours où besoin serait, et les corsaires se jeter sur la flotte marchande dès qu'ils verraient qu'on avait l'avantage.

La première partie de l'attaque fut exécutée à la lettre. MM. de Roquefeuille et de Nangis, secondés par Tourouvre, enlevèrent l'anglais à l'abordage après l'avoir canonné avec une parfaite précision. A l'arrière-garde, M. de Vesin fut tué à la première décharge. M. d'Acy, son second, fut blessé presque aussitôt; mais il n'en continua pas moins à poursuivre, en le canonnant, le bâtiment qu'il combattait, et qui prit chasse avec une marche supérieure. Hennequin, dont le vaisseau n'était pas fin voilier, abandonna la poursuite, et, voyant le chevalier de Forbin vivement pressé, vint à son secours. Celui-ci, mal secondé par le comte d'Illé, n'en avait pas moins échangé avec son ennemi un feu de mousqueterie et de canon excessivement meurtrier. Fatigué de ce carnage inutile, il fit tous ses efforts pour tenter l'abordage. Au moment où, avec son sang-froid ordinaire, il donnait l'ordre de laisser tomber les grappins, Forbin aperçoit dans la batterie de l'ennemi un homme vêtu d'un habit gris-de-fer qui excitait les siens l'épée à la main. Ne doutant pas que ce ne fût le capitaine, il tire sur lui un coup de fusil qui l'atteint. A peine cet officier fut-il tombé qu'un grand désordre se manifesta sur son bord. Forbin en profita pour lancer ses abordages, d'Alonne et d'Escalis en tête, et le vaisseau allait se rendre lorsque les grappins se rompirent. Forbin, n'ayant plus près de lui que la moitié de son équipage, et voyant le reste, avec ses meilleurs officiers, exposé au plus vif danger, car les ennemis, qui avaient repris courage, les chargeaient vigoureusement, entraîné d'ailleurs sous le vent par un courant de marée, Forbin prit le parti de courir un bord et de revirer pour essayer un second abordage. A ce moment, heureusement le grand mât de l'ennemi tomba, et, Hennequin et Tourouvre l'ayant abordé, il amena son pavillon. D'Alonne seul demeurait avec quelques hommes à bord du vaisseau anglais. D'Escalis, tué d'un coup de fusil, avait payé d'une belle mort sa gloire récente. On y trouva également de Sainte-Honorine, lieutenant de vaisseau, qui avait eu les deux bras et les deux jambes emportés. Il vécut quelques jours encore après de cruelles opérations. Forbin adoucit toutefois ses derniers instans. Ayant écrit au ministre que ce noble débris humain n'aurait pas longtemps à jouir des grâces qu'on lui accorderait, il put déposer sur la poitrine de Sainte-Honorine mourant la croix de Saint-Louis et voir ses yeux s'animer d'un dernier éclair quand il lui remit le brevet de capitaine de vaisseau. Nos corsaires, qui avaient attaqué les marchands, avaient enlevé 22 bâtimens, et ce fut avec cette flottille de prises que Forbin revint à

Dunkerque pour y recevoir du roi le titre de comte et le grade, si impatientement attendu par lui, de chef d'escadre.

On n'allait point tarder à l'employer dans cette nouvelle position, et cette fois en lui donnant, ce qui était un honneur de plus, Du Guay-Trouin pour lieutenant. L'illustre marin de Saint-Malo revenait alors de plusieurs courses aventureuses, et avait obtenu à son retour la croix de Saint-Louis. Le roi lui confiait en outre le commandement de 5 bâtimens. C'étaient le *Lys*, de 74 canons, l'*Achille*, de 66, le *Jason*, de 54, la *Gloire*, de 40, l'*Amazone*, de 36, et le *Mauve*, de 50. Du Guay-Trouin leur avait choisi pour capitaines ses vieux compagnons de mer, MM. de Beauharnais, de Courserac, de La Jaille, de Nesmond et de La Moinerie-Miniac. Forbin de son côté avait une escadre de 8 bâtimens de 44 à 60 canons, et pour capitaines MM. de Tourouvre, de Roquefeuille, Hennequin, de Nangis, de Vesin, d'Ilié et Bart. Forbin et Du Guay-Trouin reçurent l'un et l'autre à Brest, où s'étaient armés leurs navires, une lettre de M. de Pontchartrain leur ordonnant de prendre la mer pour intercepter une flotte considérable chargée de troupes et de munitions de guerre que la reine d'Angleterre envoyait en Portugal et en Catalogne au secours de l'archiduc. Le comte de Forbin, comme chef d'escadre, avait le commandement supérieur. Il hâta ses derniers préparatifs et appareilla.

Après trois jours de croisière à l'ouverture de la Manche, Forbin changea tout à coup de route et se dirigea du côté de Dunkerque. Du Guay-Trouin, pensant qu'il avait fait quelque découverte, cingla également dans cette direction, et aperçut effectivement aux premières lueurs du matin une nombreuse flotte qui devait être celle qu'on leur avait annoncée. Il se disposait à aller trouver Forbin pour concerter l'attaque avec lui lorsque celui-ci hissa pavillon de chasse. Du Guay-Trouin l'imita, et comme son escadre, carénée de frais, avait une marche supérieure, il fut bientôt à une portée de canon de l'ennemi. Il attendit alors que Forbin, qui était son commandant, lui fit le signal d'attaque; mais, contre toute prévision, et quoique le temps permit de porter les perroquets, le comte mit en travers et s'occupa de prendre des ris. Du Guay-Trouin se vit contraint de l'imiter, et pendant ce délai la flotte marchande forçait de voiles en différens chemins. La manœuvre intempestive de Forbin lui était-elle inspirée par le regret jaloux d'être distancé et de ne point commencer lui-même le combat? On aurait lieu de le croire, car son caractère altier ne pouvait souffrir de rival. Quoi qu'il en soit, Du Guay-Trouin, ne recevant point d'ordre, voyant que le jour s'avancait, car il était déjà midi et l'on se trouvait au mois d'octobre, résolut de ne point différer davantage et d'ouvrir l'action. Les cinq vaisseaux qui escortaient la flotte marchande, se

plaçant entre elle et l'ennemi, s'étaient rangés en ligne. Au centre était le *Cumberland*, de 82 canons, commandé par l'amiral Richard Edwards. Du Guay-Trouin, après avoir désigné à chacun de ses capitaines le vaisseau qu'il devait attaquer, se réserva le *Cumberland* en recommandant à M. de La Jaille, qui montait la *Gloire*, de lui jeter, aussitôt qu'il serait accroché, une partie de son équipage. Enfin, songeant aux intérêts de ses armateurs, il prescrivit à M. de Nesmond, qui commandait l'*Amazon*, la meilleure frégate de son escadre, de se lancer au milieu du convoi et de faire le plus de prises qu'il lui serait possible, si toutefois aucun des vaisseaux du roi n'avait besoin de son secours. Ces instructions une fois données, Du Guay-Trouin, ayant fait coucher tout son monde sur le pont et dans les batteries, s'avança sur le *Cumberland* sans tirer un coup de canon. Il reçut tranquillement la bordée du *Chester*, matelot d'arrière de l'amiral, et celle du *Cumberland* lui-même. Debout sur sa dunette, observant avec joie qu'aucun boulet ne lui a fait d'avarie majeure, il semble habiter et diriger seul son vaisseau, dont le silence menace et déconcerte l'ennemi. Quand il n'est plus qu'à quelque distance, il feint tout à coup de plier. Le *Cumberland*, trompé, le poursuit; mais au même instant Du Guay-Trouin revient sur lui, et engage dans ses grands haubans le beaupré du vaisseau anglais. Ce mouvement inattendu et plein d'audace rend inutile toute l'artillerie du *Cumberland* pendant que celle du *Lys* peut au contraire l'enfiler de bout en bout. En effet, les matelots, qui se sont relevés, courent à leurs fusils, à leurs pièces chargées de mitraille, et jonchent le vaisseau ennemi de morts et de blessés. Il n'y a plus qu'à saisir à l'abordage le *Cumberland*, désarmé et sanglant; mais son beaupré, qui s'est rompu dans les haubans du *Lys*, n'offre qu'un chemin étroit et dangereux. Un contre-maître, Honorat Toscan, s'y élance le premier, et, profitant de la consternation répandue à bord par les décharges du *Lys*, court au pavillon, dont il coupe la drisse. Il va s'en emparer lorsque quatre soldats s'avancent sur lui le sabre haut. Sans perdre la tête, il jette le pavillon à la mer, y plonge ensuite, le rattrape, gagne à la nage un canot qui se trouve démarré derrière le vaisseau, en hisse la voile, et rejoint avec son glorieux trophée l'*Achille*, qui est en train de se réparer. D'autres avaient suivi Honorat à bord du *Cumberland*, mais en petit nombre à cause de la difficulté du passage. Alors M. de La Jaille, qui devait mettre son monde à bord du *Lys*, ne pouvant le faire à son aise à cause de la position de ce navire, prend le parti d'élonger le *Cumberland*, et vient placer son beaupré sur la poupe de Du Guay-Trouin. Le *Cumberland* se rend alors. Après ce premier avantage, Du Guay-Trouin déborde du vaisseau anglais et regarde où en est le combat afin de courir où il y aura besoin.



Le chevalier de Beauharnais, avec l'*Achille*, avait abordé le *Royal-Oak*, et il allait y descendre avec son équipage lorsque le feu avait pris à son bord à des gargousses. L'explosion avait défoncé ses ponts et lui avait tué une centaine d'hommes. Il s'était alors éloigné, et le *Royal-Oak*, dont le beaupré s'était rompu dans l'abordage, en avait profité pour prendre la fuite. Le chevalier de Courserac avait fait par la rupture de ses grappins un faux abordage sur le *Chester*. Le chevalier de Nesmond, avec l'*Amazone*, s'était empressé d'occuper sa place; mais, ayant mal calculé la distance, il avait dépassé l'ennemi. Courserac était alors revenu, et s'était rendu maître du *Chester*. M. de La Moinerie-Miniac avait soutenu, depuis le commencement de l'action, un combat meurtrier avec le *Ruby*, lorsque l'escadre de Forbin était enfin arrivée. Le comte lui-même était venu donner à toutes voiles contre la poupe du vaisseau anglais, et l'avait forcé d'amener son pavillon.

D'autres navires de cette escadre s'étaient mis à la poursuite du convoi, dont l'*Amazone*, après son abordage manqué du *Chester*, avait, selon les instructions de Du Guay-Trouin, capturé un grand nombre de bâtimens. Enfin deux capitaines de Forbin, le chevalier de Tourouvre, qui montait un vaisseau de 54 canons, et Bart, qui commandait le *Salisbury*, donnaient la chasse au *Devonshire*, le seul des vaisseaux anglais qui fût resté sans adversaire, et qui, avec ses 92 canons, écrasait leurs faibles navires du feu de son artillerie. L'abordage n'était pas possible, car la mâture des deux vaisseaux français n'atteignait pas aux barres du *Devonshire*. Cependant ils ne se décourageaient pas, et Bart venait de prendre près de l'ennemi la place que Tourouvre abandonnait un instant pour se réparer. Du Guay-Trouin hésitait entre le désir de les aider et l'envie d'amariner le *Royal-Oak*, proie certaine, s'il était poursuivi. Ce fut pour le parti le plus généreux qu'il se décida. Il rejoignit le *Devonshire*, et, l'éloignant à portée de pistolet, il allait l'aborder quand il vit sortir de sa poupe une épaisse fumée. Il attendit alors que ce commencement d'incendie se fût éteint, et resta pendant près de trois quarts d'heure sous le feu meurtrier de son ennemi, ne pouvant tenter l'abordage, car l'incendie continuait, et ne voulant pas l'abandonner. Enfin, désespéré et ayant perdu 200 hommes, il résolut de l'accoster à tout prix. Déjà les vergues des deux vaisseaux se croisaient, lorsque de Brugnon, l'un des officiers de Du Guay-Trouin, l'avertit que le feu, jusque-là concentré dans la poupe du *Devonshire*, gagnait ses haubans et ses voiles de l'arrière. Il n'y avait pas un instant à perdre. Du Guay-Trouin envoya ses officiers, armés de haches, couper au bout des vergues les manœuvres, qui s'étaient déjà mêlées, appareilla ses voiles de l'avant, fit changer la barre de son gouvernail, et fut assez heureux pour se dégager. Il

fut alors témoin de l'agonie de ce grand navire, qui implorait des secours et auquel l'imminence d'une explosion rendait impossible d'en porter. Au bout d'un quart d'heure, pendant lequel le feu l'avait embrasé de l'arrière à l'avant, il sauta. Il y avait à bord plus de 1,000 hommes d'équipage et plus de 300 passagers, officiers et soldats.

Le combat était terminé. Des 5 vaisseaux ennemis, l'un, le *Devonshire*, avait sauté, 3 autres avaient été pris, et le dernier, le *Royal-Oak*, le fut le lendemain par Forbin et de Nangis, qui le rencontrèrent au large. La plus grande partie de la flotte avait été capturée. Elle l'eût été tout entière sans le malentendu qui survint au commencement du combat entre Du Guay-Trouin et Forbin. Tous deux se firent des reproches. Du Guay-Trouin se plaignit de l'indécision de son chef, Forbin de la précipitation de son lieutenant, qui avait attaqué sans ordres; mais Forbin eût dû se rappeler qu'il ne lui en avait donné d'aucune sorte, et que dans un combat le devoir de l'inférieur, s'il est livré à lui-même, est de marcher au feu sans attendre de signal. La belle part de cette affaire revient à Du Guay-Trouin. Il faut ajouter cependant que, s'il remporta la victoire, ce fut Forbin qui la compléta. Les deux escadres firent voile vers Brest. Elles y rentrèrent précédées de la flotte marchande, et traînant à la remorque les vaisseaux ennemis au milieu des acclamations et de l'enthousiasme de la population, accourue de tous les côtés. Les matelots de Forbin et de Du Guay-Trouin, en amenant ces prises anglaises sur une rade de France, criaient avec une dérision pleine d'orgueil : « Place aux maîtres de la mer ! »

## II.

Le combat du 22 octobre 1706 ne devait pas avoir seulement le résultat d'une course heureuse, il avait influé d'une manière décisive sur les affaires d'Espagne. Les Portugais et l'archiduc Charles venaient en effet de livrer à Philippe V la bataille d'Almanza, et l'avaient perdue. Ils se retiraient, mais en bon ordre, sur le Portugal, et n'attendaient pour reprendre l'offensive que les convois de troupes et de munitions de l'Angleterre et de la Hollande. C'étaient ces secours que Forbin et Du Guay-Trouin avaient interceptés, et le combat du 22 octobre complétait de la sorte au profit de Philippe V la bataille d'Almanza. D'ailleurs la marine de course était alors à son apogée. Entre Forbin et Du Guay-Trouin, d'autres hommes, bien que d'une renommée moins éclatante, y avaient conquis une belle place. M. de Langon, avec sa seule frégate, soutenait à l'extrémité de la péninsule, près du détroit de Gibraltar, un combat glorieux contre 3 vaisseaux anglais; Duquesne-Mosnier et Coetlogon, avec

quelques frégates échappées au grand naufrage de la marine, faisaient la course pour le compte du roi: Vié et Cassard enfin, tous deux Nantais, tous deux nés en 1672, pleins de jeunesse et de bravoure, s'avançaient d'un pas égal dans une carrière de périls et de gloire. Vié, qui avait commencé à naviguer en 1688, était à la bataille de La Hogue pilote sur le vaisseau du roi le *Brave*. Depuis 1703, il naviguait pour le compte des armateurs de Saint-Malo, et avait pris à lui seul aux alliés plus de 50 navires richement chargés. Enfin, avec un bâtiment de 26 canons, il venait de faire prisonnier lord Hamilton, gouverneur des Antilles anglaises, quoiqu'il fût escorté de deux navires, l'un de 24, l'autre de 18. Cassard, qui s'était fait remarquer de Pointis lors de l'expédition de Carthagène dans le périlleux service des galiotes à bombes, avait été récemment nommé lieutenant de vaisseau par le roi, et, comme si ce grade eût découvert à son ambition des horizons nouveaux, le chef d'escadre plein de coup d'œil et de science perçait déjà en lui sous l'heureux et intrépide armateur.

La Hollande était épuisée, l'Angleterre pleine d'inquiétude. Il semblait qu'elle eût affaire à d'insaisissables ennemis. Elle multipliait ses flottes; mais le blocus était presque impossible à établir. D'ailleurs elle croyait encore que la France avait des escadres, et s'épuisait en vaisseaux pour empêcher toute sortie de nos grands ports de guerre, tandis que de nos moindres ports marchands, de la plus petite baie, de nombreux corsaires s'élançaient pour courir sus aux navires de commerce, dont le nombre considérable offrait toujours une proie facile. Le seul port de Dunkerque, pendant cette guerre, mit à la mer jusqu'à 792 bâtimens corsaires, dont plusieurs faisaient trois ou quatre courses par an. Le parlement anglais retentissait des plaintes des négocians, qui reprochaient à l'amirauté de ne pas donner des escortes suffisantes aux flottes de commerce et de ne point avoir de croisières aux points essentiels de la Manche. L'amirauté, surprise par cette guerre de course qui avait pris tout à coup une si vaste extension, ne sachant pas encore préserver tous les endroits vulnérables, sentait que ces reproches étaient fondés, et redoublait d'efforts avec d'autant plus d'énergie que le combat du 22 octobre lui avait montré tout ce qu'il lui faudrait de persévérance et de sacrifices pour se rendre maîtresse de la position.

Ainsi la marine de course réalisait ce qu'on avait attendu d'elle. Elle enrichissait les armateurs et le roi, elle tenait en éveil l'Angleterre et la Hollande, ruinait leur commerce, les épuisait par l'entretien de flottes nombreuses. Elle avait ses illustrations et ses gloires, et, recevant enfin des événemens une sorte de consécration politique, elle succédait à la marine royale dans ce rôle d'influence

sur les affaires de l'Europe que celle-ci avait joué jusqu'alors. Ce fut dans ces circonstances qu'on résolut de profiter du degré de réputation auquel elle venait de s'élever et des ressources dont elle disposait pour tenter contre l'Angleterre un coup décisif. Les discussions intestines de ce pays, où il s'agissait d'une restauration des Stuarts, donnaient lieu de penser qu'on pourrait le frapper à la fois par la politique et par les armes. Pontchartrain fit en conséquence appeler le comte de Forbin, et lui dit que le roi préparait à Dunkerque un armement de plusieurs de ses vaisseaux et de 6,000 hommes de troupes de débarquement, qu'il lui en confiait le commandement, et qu'au retour de l'expédition le grade de lieutenant-général lui était assuré. Le comte accepta d'abord avec joie; mais quand le ministre eut ajouté que cet armement était destiné à rétablir Jacques III en Écosse et en Angleterre, Forbin, qui connaissait toutes les difficultés de la navigation dans ces parages, tout le péril d'un débarquement, qui, par ses fréquentes relations avec les deux pays, savait combien peu y était populaire l'idée d'une restauration, Forbin déclara nettement que les conspirateurs avaient tout exagéré, hors les obstacles inhérens à l'entreprise, et qu'on allait marcher à un désastre. Le ministre, dont le parti était pris, le laissa dire, et ne combattit nullement ses objections politiques et militaires. Il lui répondit simplement, ce qui alors était un argument sans réplique, que Louis XIV le voulait ainsi, que le roi et la reine d'Angleterre s'étaient jetés à ses pieds, qu'il leur avait promis son secours, et qu'il ne pouvait manquer à sa parole. Cette seule raison aurait eu quelque grandeur, s'il ne s'y était joint d'autres considérations plus mesquines d'intrigues de cour que le ministre n'avouait point. On avait promis au comte de Gacé, commandant des troupes de terre, et à ses principaux officiers de les faire avancer d'un grade aussitôt que l'escadre aurait pris la mer, et Pontchartrain ne voulait pas, en renonçant au projet de descente, s'attirer le mécontentement de ces gens-là. Forbin, sur le point de sortir, revint tout à coup vers le ministre. « Monseigneur, lui dit-il, moi aussi, j'ai mon projet. Je vais aller à Dunkerque, j'armerai les vaisseaux du roi, j'embarquerai les 6,000 hommes de troupes, je passerai au travers de la flotte ennemie, je m'y engage; seulement, au lieu de faire voile pour l'Angleterre, j'irai en Hollande, je brûlerai tous les vaisseaux du port d'Amsterdam, je mettrai tout à feu et à sang, et avant un mois vous aurez la paix. — Et les 6,000 hommes? dit le ministre. — J'en rembarquerai ce que je pourrai, répliqua Forbin. Dans un cas comme dans l'autre, ils sont sacrifiés; autant vaut que ce soit pour un résultat utile. » M. de Pontchartrain lui répondit que l'on pourrait songer plus tard à ce projet; mais que

pour l'instant il n'y avait qu'à exécuter les ordres du roi. Forbin se retira désespéré, tout en acceptant le commandement de l'expédition, parce qu'il ne savait reculer devant aucun péril; néanmoins il voulait tenter un dernier effort auprès de Louis XIV, et se trouva sur son passage. Le roi était prévenu; aussi, dès qu'il vit s'avancer le comte : « Monsieur de Forbin, lui dit-il, je vous souhaite un bon voyage, je suis occupé, et je ne puis vous entendre pour le présent. » Il ne restait plus qu'à partir. Forbin se rendit immédiatement à Dunkerque, et, bien que détestant l'expédition dont on l'avait chargé, il mit tout en œuvre pour la faire réussir. L'intendance avait proposé un projet vraiment absurde, celui d'embarquer les troupes sur des flûtes marchandes, capables, à la vérité, de porter chacune 500 hommes, mais mauvais bâtimens qui, ne pouvant en un jour de combat ou de gros temps virer de bord ou doubler une côte, étaient exposés à devenir la proie du moindre croiseur. Forbin fit révoquer ce projet, et remplaça les flûtes par trente corsaires de Dunkerque, obéissans et fins voiliers, qui lui étaient familiers de longue date. Cela faisait un plus grand nombre de bâtimens, mais il les tenait plus aisément sous sa main. Les armateurs les lui confièrent sur son crédit, s'associant à toutes les chances de l'expédition projetée. Il parvint, en épuisant l'arsenal et avec les plus grands efforts, à se procurer les sabres, les fusils, la poudre et les munitions nécessaires. Les troupes, venues de Saint-Omer, étaient prêtes à embarquer. On n'attendait plus que Jacques III. Ce prince parut enfin; mais deux jours après son arrivée il fut attaqué de la rougeole, et son médecin déclara qu'il ne répondait point de ses jours, s'il s'embarquait dans cet état. Le départ fut différé, et pendant ce temps une flotte anglaise de 48 vaisseaux, commandée par l'amiral Byng, vint mouiller à Gravelines, à deux lieues de Dunkerque. Alors Forbin, qui n'augurait toujours rien de bon de l'expédition, sollicita de nouveau la révocation de l'ordre de départ, se fondant sur la maladie du roi et sur la présence de l'amiral Byng. Il eût peut-être réussi, si la flotte anglaise n'eût précisément été forcée de prendre le large et de se réfugier aux dunes. Le comte de Gacé et les seigneurs anglais redoublèrent d'instances auprès de la cour; ils l'emportèrent, et l'ordre fut maintenu. Vivement pressé par ses passagers d'appareiller malgré le mauvais temps, presque menacé, Forbin, qui épiait une circonstance favorable, leur répondait avec son humeur railleuse : « Si vous persistez à faire embarquer le roi, il me faudra obéir; mais, faites-y bien attention, je vous ferai tous noyer. Quant à moi, je ne risque rien; je sais nager, et je me tirerai bien d'affaire. » Enfin Jacques III donna lui-même l'ordre du départ, et la flotte appareilla au nombre de 5 vaisseaux et de 30 corsaires.

Le jour même, elle fut surprise par la tempête, et mouilla au milieu des écueils. Pendant la nuit, trois vaisseaux eurent leurs câbles brisés et ne se sauvèrent que par miracle. Le lendemain, on remit à la voile, et le comte de Gacé fut proclamé maréchal de France sous le nom de maréchal de Matignon. Chaque officier reçut, comme la promesse en avait été faite, le grade supérieur à celui qu'il occupait. Pour beaucoup dès lors, le but de l'expédition était rempli. Aussi, à mesure qu'on s'avancait vers les côtes d'Écosse, au milieu des brouillards et des grains, sous un ciel triste et froid, à mesure qu'on était plus tourmenté par le mal de mer et en proie aux incommodités inséparables d'une telle traversée, on commençait à partager l'opinion de Forbin, et à trouver que le plus prudent serait peut-être de revenir sur ses pas; mais Forbin, qui d'ailleurs accomplissait un devoir en continuant sa route, ne voulait entendre à rien, et goûtait un amer plaisir à railler les découragés et les malades. Enfin le 12 mars, à l'entrée de la nuit, la flotte mouilla devant la rivière d'Édimbourg, et l'on fit immédiatement des signaux dans toutes les directions.

Ce fut un moment d'incertitude cruelle. D'autres sentimens s'agitaient en effet sur la flotte que les égoïstes intérêts d'ambition des officiers français. Les partisans de Jacques III, embarqués sur la foi de leurs espérances, ne contemplaient pas sans émotion les côtes de leur patrie, et s'attendaient à chaque instant à voir briller un feu de reconnaissance, à entendre un cri de ralliement. Partout régnaient le silence et la solitude. Les précautions du ministère whig avaient rendu toute manifestation impossible. Pendant la nuit toutefois, cinq coups de canon furent tirés dans le sud : c'était un signal, mais un signal de l'ennemi. Aux premières lueurs du jour, on aperçut la flotte de l'amiral Byng mouillée à quatre lieues de distance. Les proscrits crurent d'abord qu'ils se trompaient. Ils ne pouvaient se résigner à voir leurs illusions si promptement détruites. Ils dirent à Forbin que ce qu'il prenait pour les vaisseaux ennemis était une flotte danoise qui venait chaque année à Édimbourg pour y chercher du charbon de pierre. Forbin envoya deux frégates la reconnaître; mais en même temps il fit appareiller l'escadre. Sa position était difficile. Il avait pénétré assez avant dans le golfe, et devait, pour en sortir, doubler le cap qui le termine au nord. Si au lieu de ses corsaires il avait eu des flûtes, il n'en serait point venu à bout. Heureusement pour lui, l'amiral Byng, avant de le poursuivre, voulut former sa ligne de bataille, et perdit un temps précieux dont Forbin profita pour s'échapper. Toutefois la flotte anglaise, qui se trouvait au vent, gagnait sensiblement sur lui. Les seigneurs anglais, qui craignaient pour la sûreté de Jacques III, pressaient Forbin de les débarquer près d'un château que l'on apercevait

sur la côte. Peut-être aussi voulaient-ils, plutôt que de retourner en France sans avoir rien tenté, risquer leur dernier enjeu sur la terre natale et y périr ou y triompher; mais Forbin, qui répondait sur sa tête de la vie du roi, et qui sentait que débarquer cette poignée d'hommes en Écosse, c'était la vouer à une perte certaine, se refusait à leurs sollicitations. Il descendit chez le prince, qui, au milieu de ces événemens, témoigna beaucoup de faiblesse, et, lui montrant le chemin que suivait la flotte anglaise, il lui expliqua que, pour en venir aux mains, elle serait obligée de redresser sa ligne au plus près, ce qui lui ferait perdre de sa vitesse, et qu'alors, si on ne la devançait pas, il serait toujours possible de le mettre à terre ou de le faire changer de bâtiment. En même temps il envoya de Nangis avec le vaisseau qu'il montait, le *Salisbury*, attaquer, pour la retarder, la tête de la ligne anglaise. Nangis, sacrifié au salut commun, ne se rendit qu'après un beau combat et entouré par quatre adversaires; mais, grâce à lui, Forbin avait gagné du terrain, et, modifiant à l'entrée de la nuit sa route vers l'est-nord-est, il échappait à l'ennemi, et ramenait son escadre saine et sauve à Dunkerque trois semaines après son départ. L'expédition n'avait pas eu un résultat funeste. C'était beaucoup pour les armes du roi; mais ce n'était pas assez pour les armateurs, qui avaient fourni leurs corsaires de confiance, et qui se trouvaient ruinés. Afin de les indemniser, Forbin résolut de reprendre la mer malgré les Anglais, qui bloquaient Dunkerque avec 40 bâtimens. Malheureusement les vaisseaux étaient trop gros pour passer à toute heure par-dessus les bancs de sable qui sont à l'entrée de la rade, et de plus le ministre ne voulait pas les compromettre dans une nouvelle sortie. Le temps se passa en délais. Quant à Forbin, loin d'avoir obtenu son grade de lieutenant-général, il se voyait, comme chef d'escadre, accusé à la fois par les ministres de la guerre et de la marine, qui se renvoyaient de l'un à l'autre l'insuccès de l'expédition. Abreuvé de dégoût, n'envisageant plus d'issue à sa carrière, il profita de la permission qu'on lui avait laissée de se choisir un successeur, et nomma M. de Tourouvre au commandement de l'escadre. Il sollicita en même temps sa retraite et alla vivre en Provence, son pays natal, dans une belle habitation qu'il possédait près de Marseille. Pontchartrain, qui n'avait point consenti à ce que l'escadre prît la mer pendant la belle saison, voulut qu'elle armât et qu'elle sortît en hiver. Tourouvre obéit; mais il la ramena au bout d'un mois de croisière, n'ayant pas fait une seule prise, avariée par la mer, et exigeant des réparations trop coûteuses pour qu'on songeât à les entreprendre.

En même temps que le comte de Forbin était parti pour son expé-

dition d'Angleterre, Du Guay-Trouin avait obtenu du roi d'armer à Brest pour une entreprise dont il gardait soigneusement le secret. Il s'agissait d'aller attendre aux Açores la riche flotte portugaise qui venait annuellement du Brésil. L'armement de Du Guay-Trouin se composait du *Lys* et du *Saint-Michel*, de 74 canons chacun, de l'*Achille*, de 66, de la *Dauphine*, de 56, du *Jason*, de 54, de la *Gloire*, de 40, de l'*Amazone*, de 36 et de l'*Astrée* de 22. Les commandans étaient M. de Géraldin, le chevalier de Courserac, MM. de La Jaille, de Miniac, le chevalier de Nesmond, le chevalier de Goyon, MM. de Courserac l'aîné et de Kerguelen. Du Guay-Trouin, noblement superstitieux comme tous les grands hommes de mer, ne séparait point sa fortune de ses vieux compagnons de gloire, ses capitaines et ses vaisseaux. Il joignit à cette escadre une corvette de construction anglaise de 8 canons, qu'il confia à un jeune homme de ses parens pour servir de découverte, et une frégate de Saint-Malo de 30 canons qui devait venir le retrouver.

De son côté, le roi de Portugal avait fait diriger une escadre de 7 vaisseaux vers les Açores pour protéger la flotte du Brésil. Du Guay-Trouin, l'ayant appris en mer, passa au large de ces îles pour n'être point vu, et alla établir sa croisière à quinze lieues dans l'ouest. Il avait envoyé sa corvette faire le tour des Açores. Elle lui rapporta que l'escadre ennemie se composait de 3 navires portugais, 3 anglais et 1 hollandais, un des portugais à trois ponts, et tous les autres depuis 50 jusqu'à 70 canons. et qu'elle courait des bords au large, à l'ouest du fort de la Terceire. Au bout de trois mois, rien n'avait paru. Du Guay-Trouin eût été fort inquiet, si la corvette que tous les quinze jours il envoyait en observation ne lui eût assuré que les ennemis étaient toujours dans la même position. Enfin un soir, on aperçut un vaisseau venant de l'ouest et faisant voile vers les Açores. On lui donna la chasse, mais malheureusement il s'échappa pendant la nuit. Il était bien probable que ce navire informerait les Portugais de la croisière de l'escadre française, et que ceux-ci expédieraient un bâtiment d'avis à la flotte du Brésil pour lui faire changer sa route. De plus les vivres et l'eau commençaient à manquer. Du Guay-Trouin conçut alors un de ces hardis projets qui lui étaient habituels. Il résolut d'aller attaquer la flotte ennemie, qui devait être abondamment pourvue, de s'approvisionner en la capturant et de revenir ensuite reprendre sa croisière. Si par male-chance la flotte du Brésil passait pendant cette absence, il paierait toujours ses frais d'armement avec les canons de bronze que les Portugais avaient en grand nombre à leur bord. Seulement, s'écartant dans cette circonstance de ses principes de ne jamais assembler de conseil quand il est question de combattre,



il réunit ses capitaines. — « C'a été, dit-il dans ses *Mémoires*, la première fois de ma vie, et ce fut la dernière. » On lui donna précisément l'avis qu'il redoutait. Ses officiers et ses équipages, qui faisaient la guerre pour s'enrichir, ne se souciaient pas, en combattant les Portugais, d'échanger de l'or contre du plomb. D'ailleurs, lui disait-on, si la flotte du Brésil ne venait pas, il serait toujours temps d'aller se dédommager sur la flotte de guerre. C'était là ce dont doutait Du Guay-Trouin; il n'avait pas tort. En effet, quand au bout de quelques jours, qui lui parurent des siècles, il eut mis à la voile et fut arrivé devant les Açores, l'ennemi avait disparu. Afin d'avoir quelques éclaircissemens et de se ravitailler, Du Guay-Trouin, ayant passé entre les îles de Vigo et de Saint-George, choisit cette dernière pour y faire une descente. Il envoya ses canots opérer une fausse attaque du côté de la ville pendant que le comte d'Arguien, son capitaine en second, débarquait heureusement avec 500 hommes et les chaloupes. Il fut bientôt maître de Saint-George, où on lui apprit que les Portugais étaient partis, mais que la flotte du Brésil n'était point encore passée.

Bien que ce retard fût étrange, Du Guay-Trouin résolut de retourner à sa croisière. Il pressait avec la plus grande activité l'embarquement des futailles qu'il avait fait remplir d'eau, lorsqu'une tempête se déclara. Il fallut appareiller à la hâte sans avoir le temps de s'approvisionner. Du Guay-Trouin, désespéré, mais n'abandonnant point son projet, signala Vigo à l'escadre comme point de ralliement, comptant y prendre l'eau nécessaire et revenir. Tant de courage, d'activité et de généreuse persévérance ne fut point couronné de succès. Les vaisseaux de l'escadre, battus de la tempête et pressés par la soif, allèrent atterrir où ils purent; Du Guay-Trouin, avec le *Lys*, arriva seul à Vigo. Ce fut pour y apprendre l'entier renversement de ses espérances. La flotte du Brésil avait mouillé à Lisbonne et dans les ports voisins. Cet armement inutile avait causé de grandes pertes aux armateurs et compromis la propre fortune de Du Guay-Trouin et celle de son frère.

### III.

Ainsi, bien que conduites par Forbin et Du Guay-Trouin, les deux dernières expéditions que l'on eût tentées sur une grande échelle avaient échoué. La marine de course perdait son prestige, et avec son prestige la plus réelle peut-être de ses forces, car, moitié militaire, moitié commerciale, elle ne vivait, ne se recrutait que par le crédit, et ce crédit flottait naturellement au gré de ses succès et de

ses revers. Elle ne devait pas être plus heureuse pendant les années suivantes. Elle allait avoir encore de beaux faits d'armes, mais rares, isolés, et sans ce résultat matériel, l'argent, qui était la première condition de son existence. Elle ne fit plus en Europe que marcher à un complet épuisement. Ses derniers succès lui vinrent d'Amérique, et elle les dut à « l'infatigable commodore Du Guay-Trouin, » comme l'appellent les Anglais, à l'illustre marin qui conservait seul toute sa confiance, et qui ne cessa, jusqu'à la fin de la guerre, de se consacrer entièrement à elle.

En 1710, un capitaine de vaisseau, M. Du Clerc, avait tenté avec quelques bâtimens une expédition infructueuse contre Rio-Janeiro. Des 1,000 hommes qu'il avait emmenés, 400 avaient été tués dans l'attaque; lui-même, après s'être rendu, avait été massacré contre le droit des gens, et les 600 autres, faits prisonniers, étaient depuis ce temps en butte aux plus mauvais traitemens. Du Guay-Trouin, excité par le désir de les venger et la perspective du riche butin qu'on pourrait recueillir à Rio-Janeiro, la colonie alors la plus florissante du Brésil, médita de renouveler l'expédition de Du Clerc. La tentative était cependant devenue plus difficile. Le roi de Portugal en effet, pour éviter à l'avenir de pareils coups de main, avait fait augmenter les fortifications de Rio-Janeiro, et y avait envoyé 4 vaisseaux de 56 à 74 canons, 3 frégates de 40 chargées de munitions et d'artillerie, et 5 régimens d'élite sous le commandement de dom Gaspard d'Acosta. Ce n'était point là un obstacle capable d'arrêter Du Guay-Trouin. Il n'en mûrit son dessein qu'avec plus de soin et dans le plus grand secret. Nous allons voir, par la manière dont il forma son armement, comment s'obtenaient et se faisaient ces traités de compte à demi avec le roi pour la guerre de course.

A ces dernières années de Louis XIV, où tous les liens moraux s'étaient relâchés par suite d'une longue servilité, la corruption, pour être cachée, n'en était pas moins profonde. Ce n'était qu'avec une patience à toute épreuve, une grande dextérité et de nombreux sacrifices que les armateurs parvenaient à servir leur pays. Le roi n'en savait rien, et y eût remédié, s'il l'eût su: mais le difficile était d'arriver jusqu'à lui. Du Guay-Trouin commença par s'ouvrir à trois anciens amis qui déjà l'avaient aidé de leur bourse, et parmi lesquels était M. de Coulange, contrôleur-général de la maison du roi; puis il leur adjoignit trois riches négocians de Saint-Malo. Il leur fit alors un état des vaisseaux, des officiers, des troupes, des équipages, des vivres nécessaires. Cet armement, non compris les salaires payables au retour, devait monter à 1,200,000 livres. Ceci fait et convenu, M. de Coulange alla solliciter le ministre, tandis que Du Guay-

Trouin faisait des démarches auprès du comte de Toulouse. Pontchartrain par prédilection pour ce genre de guerre, le grand-amiral par l'estime où il tenait Du Guay-Trouin, mais tous deux surtout par l'espérance du gain, s'intéressèrent dans l'entreprise et en parlèrent au roi, qui consentit à prêter ses troupes et ses vaisseaux.

Il fallait agir secrètement pour ne point éveiller l'attention des ennemis par de grands préparatifs. Aussi Du Guay-Trouin partagea-t-il l'armement entre différens ports. La plus grande partie cependant s'en fit à Brest. Il y équipa le *Lys* et le *Magnanime*, de 74 canons, le *Brillant*, l'*Achille* et le *Glorieux*, de 66, la frégate l'*Argonaute*, de 46, l'*Amazone* et la *Bellone*, de 36, — la *Bellone* disposée en galiote avec deux gros mortiers, — l'*Astrée*, de 22, et la *Concorde*, de 20. Les commandans étaient le chevalier de Goyon, le chevalier de Courserac, le chevalier de Beauve, M. de La Jaille, le chevalier Du Bois de La Motte, MM. de Kerguelen, de Chenais, Le Jer, de Royon et de Pradel. Ces trois derniers, par une autre singularité, se trouvaient être parens des principaux directeurs de l'armement. A Rochefort, M. de La Moinerie-Miniac arma le *Fidèle*, de 60 canons, sous le prétexte d'une course ordinaire, et M. de La Marc-Danican l'*Aigle*, frégate de 40, pour les îles de l'Amérique. Deux galiotes avec deux mortiers chacune se préparèrent sous main à La Rochelle. A Dunkerque, M. de La Cité-Danican arma pour le nord le vaisseau de 56 canons le *Mars*. Deux bâtimens enfin, le *Chancelier*, de 44, monté par M. Danicau du Rochet, et la *Glorieuse*, de 30, par M. de La Perche, furent préparés à Saint-Malo.

Ces divers armemens étaient presque terminés au bout de deux mois, quand Du Guay-Trouin apprit qu'une flotte anglaise de 20 vaisseaux allait venir le bloquer à Brest. Il partit immédiatement pour La Rochelle, qu'il avait donnée comme point de rassemblement à sa flotte, et l'y rallia. Deux jours après son départ de Brest, la flotte anglaise avait effectivement paru. Dès que Du Guay-Trouin eut ses bâtimens, il fit voile pour l'Amérique. Il relâcha un jour aux îles du Cap-Vert, à Saint-Laurent, où il prit de l'eau, et détermina pour chacun, dans un simulacre de débarquement, la place qu'il aurait à tenir. Le 11 août 1711, il passait la ligne, et le 11 septembre s'estimait sur les côtes du Brésil. L'on jeta la sonde et l'on trouva fond, mais l'on n'apercevait point la terre. Malgré les approches de la nuit, qu'une brume très épaisse rendait encore plus obscure, Du Guay-Trouin profita de la brise qui fraîchissait pour continuer résolûment sa route. Il regardait comme de la plus grande importance pour forcer le goulet d'y arriver à l'improviste. Le lendemain, il était à l'entrée; mais, à sa grande surprise, loin de saisir l'ennemi

au dépourvu, il vit les garnisons des forts éveillées, et la flotte portugaise, composée de 3 vaisseaux et de 2 frégates, en travers de la rade. Il apprit plus tard que le roi d'Angleterre, ayant eu vent de son expédition, avait envoyé un paquebot à Lisbonne, et que le roi de Portugal, n'ayant pas de navire disponible, avait dirigé ce même paquebot sur le Brésil. Favorisé dans sa traversée, il était arrivé quinze jours avant la flotte française. Du Guay-Trouin se consola vite d'un contre-temps qu'il pouvait réparer par son courage. Il donna aussitôt l'ordre à M. de Courserac, qui connaissait un peu l'entrée, de prendre la tête de la ligne avec le *Magnanime*. MM. de Goyon et de Beauve le suivaient. Du Guay-Trouin se mit au centre avec le *Lys*. Après lui venaient MM. de La Jaille, de La Moinerie-Miniac et les autres capitaines de l'escadre. De la position qu'il occupait, Du Guay-Trouin dominait ainsi son escadre et la tenait sous son regard. Le goulet de Rio-Janeiro, très resserré et d'un grand quart de lieue moins large que celui de Brest, était défendu des deux côtés : à droite, en s'avancant vers l'intérieur, par le fort Sainte-Croix, de 48 gros canons, par une batterie de 8 pièces et par le fort Notre-Dame-de-bon-Voyage, situé sur une presqu'île et garni de 16 canons; à gauche, vis-à-vis du fort Sainte-Croix, par le fort Saint-Jean et par deux batteries de 48 pièces, enfin par les forts de Villegagnon, de 20 pièces, en face du fort de Notre-Dame-de-bon-Voyage. Au milieu du goulet, un gros rocher obligeait les navires à passer à portée de fusil des forts. L'escadre, conduite avec habileté par M. de Courserac, soutint avec sang-froid le feu des forts, y riposta de son mieux, puis, les laissant derrière elle, pénétra dans la rade. Les vaisseaux portugais n'osèrent tenir, et, après avoir échangé quelques bordées avec leurs adversaires, allèrent s'échouer sous les batteries de la ville.

La rade de Rio-Janeiro est une des plus belles du monde. La ville est bâtie au fond, en amphithéâtre sur trois montagnes qui la commandent. Ce sont, à partir de la gauche, la montagne des Jésuites, celle de l'Évêque et celle des Bénédictins. Ces trois montagnes étaient reliées entre elles par un grand nombre de batteries et de forts, parmi lesquels ceux de Saint-Sébastien, de 14 pièces, de Saint-Jacques, de 12, de Sainte-Aloysie, de 8. Le bas de la cité était défendu par des redans dont les feux se croisaient, et au pied des Bénédictins par le fort de la Miséricorde, de 18 pièces, qui s'avancait dans la mer. Du côté de la terre, la ville était protégée par un large fossé et un camp retranché où se tenaient 12 ou 15,000 Portugais et noirs. Enfin devant Rio-Janeiro, en face des Bénédictins et dans une formidable position d'avant-garde, est l'île aux Chèvres, sur laquelle était un fort à quatre bastions. Cette île, une

fois prise, devenait pour l'ennemi un pied-à-terre et un point d'appui. C'est ce que Du Guay-Trouin comprit aussitôt. Profitant de l'intimidation qu'avait produite son combat du matin, à peine entré dans la rade, il envoya 500 hommes sous la conduite du chevalier de Goyon pour s'emparer de l'île aux Chèvres. Ces braves gens se mirent à l'eau jusqu'à la ceinture pour débarquer plus vite, et aux cris de *vive le roi* culbutèrent les Portugais avec tant de rapidité que ceux-ci n'eurent même pas le temps d'enclouer leurs canons. Ils se jetèrent dans des barques et gagnèrent Rio-Janeiro, où, dans leur effroi, ils coulèrent sous le fort de la Miséricorde plusieurs navires marchands, et firent sauter leurs trois vaisseaux de guerre. Du Guay-Trouin, utilisant sans retard la position qu'il avait conquise, ordonna à MM. de La Ruffinière, de Kerguelen et Éliau d'y établir des batteries de canons et de mortiers. Il les fit soutenir en même temps par un nombreux corps de troupes que commandait le marquis de Saint-Simon, lieutenant de vaisseau.

L'attaque par mer était assurée; il fallait maintenant investir la ville par terre. Le 14 septembre, 1,500 hommes débarquèrent sous la protection des frégates l'*Amazonc*, l'*Aigle*, l'*Astrée* et la *Concorde* hors de portée du canon de la montagne des Bénédictins. Le débarquement se fit sans obstacle. Du Guay-Trouin partagea immédiatement sa petite armée en trois brigades de trois bataillons chacune. Il garda pour lui, avec M. de Beauve sous ses ordres, une de ces brigades, à laquelle il adjoignit une compagnie de 60 caporaux choisis dans toute la troupe et un certain nombre de gardes de la marine et de volontaires se recrutant chaque jour parmi les plus braves. Il donna les deux autres brigades à MM. de Goyon et de Courserac. Il débarqua aussi 4 petits mortiers portatifs et 20 gros pierriers de fonte pour s'en faire une artillerie de campagne. La brigade de M. de Courserac s'établit sur une hauteur qui regarde la ville, et M. de Goyon un peu plus loin; Du Guay-Trouin se plaça entre les deux. Il formait ainsi un demi-cercle autour de Rio-Janeiro, et gardait ses communications avec la mer et ses vaisseaux. Il eût désiré s'étendre plus loin; mais il dut y renoncer, quelques troupes qu'il avait envoyées à la poursuite des Portugais ayant été arrêtées court par les marais et les broussailles. Après avoir installé son camp, il traça ses parallèles avec activité. Les soldats étaient remplis d'ardeur et de gaieté. Sous ce riant climat, abondant en fruits et en rafraîchissemens de toute espèce, ils se remettaient des fatigues de la traversée. En quelques jours, 500 scorbutiques avaient recouvré leurs forces. Ils avaient d'ailleurs un grand mépris pour les nègres et les Portugais, qui ne les attaquaient point. Ceux-ci au contraire sentaient l'hésitation et le découragement les

gagner. Les rapides avantages remportés par les Français avaient frappé les ennemis de stupeur. Ils avaient espéré que Du Guay-Trouin viendrait les chercher dans leurs retranchemens, ils comptaient en avoir aussi bon marché que de Du Clerc; mais, voyant qu'il se contentait de presser les travaux de siège et que bientôt il ouvrirait la tranchée, ils se reprenaient à trembler. Les noirs, assez bien disciplinés, mais ayant plus de courage que de fidélité, pouvaient trahir d'un moment à l'autre. Aussi les principaux habitans abandonnaient la ville et se retiraient dans les montagnes avec leurs richesses et leur famille.

Dom Gaspard d'Acosta voulut faire une sortie pour remonter le moral de ses troupes. Il marcha en effet avec 1,500 hommes à l'attaque de la colline qu'occupait le chevalier de Courserac; il fut arrêté à moitié chemin par une maison crénelée que gardaient une quarantaine de matelots. Un combat acharné s'engagea. Du Guay-Trouin, mettant les troupes sous les armes, fit peser de tout son poids la brigade de M. de Courserac sur les assaillans; puis, ordonnant à 200 travailleurs de gagner le revers de la colline, il les jeta au milieu d'eux en flanc et en queue au moment où ils battaient en retraite. Cette diversion causa le plus grand mal aux Portugais, qui rentrèrent dans Rio-Janeiro plus découragés que jamais. Tandis que Du Guay-Trouin remportait ce succès, MM. de Beauve et de Blois, qu'il avait chargés de construire une batterie de 10 canons sur une presqu'île qui prenait à revers une partie des retranchemens des Bénédictins, l'avertirent que la batterie était prête. M. de La Ruffinière lui fit dire également qu'il avait sur l'île aux Chèvres 5 mortiers et 18 pièces de canon de 24, et qu'il ouvrirait le feu au premier ordre. Tout était donc disposé pour une action décisive; mais auparavant Du Guay-Trouin envoya sommer dom Francisco de Castro de rendre la ville et d'accorder une éclatante réparation pour les mauvais traitemens qu'on avait fait subir à Du Clerc et à ses compagnons. Le gouverneur répondit que la justice avait fait chercher les assassins du capitaine français sans les pouvoir trouver, et, quant à la ville, qu'elle lui avait été confiée, et qu'il la défendrait jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il n'y avait plus à hésiter. Du Guay-Trouin se prépara pour l'assaut. Le 19 et le 20 septembre, toutes les batteries jouèrent à la fois, et le 20 au soir la brèche était praticable en plusieurs endroits. La principale attaque devait être donnée du côté de la mer contre les Bénédictins; mais, pour qu'elle réussît, il fallait y jeter d'un seul coup un grand nombre de troupes. C'était difficile, parce que les embarcations des vaisseaux seraient forcées de faire plusieurs voyages, et que les premiers débarqués ne seraient pas suffisamment soutenus. Pour ob-

vier à ces inconvéniens et pour aider le feu de l'île aux Chèvres, Du Guay-Trouin depuis deux jours avait fait mouiller les vaisseaux le *Mars* et le *Diamant* entre cette île et la terre. Il eut alors une idée ingénieuse. Cinq navires marchands portugais étaient ancrés près de la ville; il résolut de s'en emparer pendant la nuit, d'en faire un entrepôt pour ses troupes de débarquement et de les lancer en bloc le lendemain matin contre les Bénédictins. L'assaut se trouvait ainsi différé d'une nuit; mais cela importait peu, si le succès en était mieux assuré.

En conséquence Du Guay-Trouin fit cesser le feu le 20 au soir. Il n'y avait plus qu'une chose à craindre: c'était que les Portugais n'entravassent l'opération. Pendant toute la journée, qui avait été lourde et d'une accablante chaleur, un orage avait menacé, et il était possible qu'il éclatât durant la nuit. Dans cette prévision, Du Guay-Trouin, craignant qu'à la lueur des éclairs les Portugais n'aperçussent ses chaloupes et ne tirassent dessus, avait fait pointer de jour tous ses canons, et le feu ne devait commencer que lorsque lui-même, de la batterie où il serait placé, en donnerait le signal. Il ne s'était pas trompé. Pendant la nuit, l'orage éclata dans toute sa violence; les Portugais aperçurent les chaloupes et tirèrent. Dès alors l'artillerie de Du Guay-Trouin gronda sur toute la ligne, et d'abord on lui répondit de la ville avec acharnement. Peu à peu cependant, tandis que le feu des Français continuait aussi nourri qu'au début, celui des assiégés allait en se ralentissant. Aux premières lueurs du jour, il avait entièrement cessé. Du Guay-Trouin se disposait à l'assaut, les troupes étaient prêtes, elles allaient marcher, quand M. de La Salle, lieutenant de Du Clerc et fait prisonnier en même temps que lui, sortit en courant des retranchemens ennemis, et vint dire à Du Guay-Trouin que Rio-Janeiro était abandonné. Cette nuit terrible, où les roulemens du tonnerre s'étaient mêlés aux fracas de l'artillerie, avait porté ses fruits. — Les noirs avaient déserté; les Portugais, découragés, avaient quitté leurs batteries; la population, épouvantée, s'attendait au point du jour à toutes les horreurs de l'assaut, s'était enfuie avec ses effets les plus précieux. Il ne restait plus à Du Guay-Trouin qu'à prendre paisiblement possession de sa conquête; mais les soldats attendaient l'assaut depuis trente-six heures, ils étaient enivrés par ce combat de nuit, leur imagination échauffée ne rêvait depuis deux jours que le pillage. Quand ils entrèrent dans les rues désertes de Rio-Janeiro, ils se débandèrent, et rien ne put les retenir. Guidés par les compagnons de Du Clerc, échappés cette nuit de leurs prisons, et qui avaient de si longues souffrances à venger, ils se livrèrent à tous les excès qui rendaient les slibustiers célèbres. Ils enfoncèrent les portes

des maisons, pillant au hasard, se gorgeant de butin ; puis, possédés de cette manie de destruction qui saisit l'homme dans l'ivresse des passions, ils jetèrent les meubles par les fenêtres, répandirent le vin dans les rues, et souillèrent dans la fange les plus riches étoffes.

Du matin au soir, toute l'armée fut occupée à transporter le butin sur la flotte. Il y avait d'ailleurs lieu de se presser. Dom Gaspard d'Acosta était parvenu à rallier ses troupes, et, campé à une lieue dans la montagne, attendait d'un instant à l'autre l'armée des mines, commandée par Antoine d'Albuquerque, général de grande réputation. La position de Du Guay-Trouin dans une place ouverte et sans approvisionnemens pouvait devenir critique. Il prit vite son parti, et envoya sommer dom Gaspard d'Acosta de racheter Rio-Janeiro, menaçant, s'il refusait, de réduire la ville en cendres. En même temps, pour l'intimider, il fit brûler à une lieue de distance toutes les maisons de campagne. D'Acosta proposa 600,000 cruzades ; mais il fallait, disait-il, quelques jours pour faire revenir l'or transporté fort loin dans l'intérieur. C'était une défaite. Cette nuit-là même, Du Guay-Trouin, qui comprit que la vigueur seule pouvait le sauver, fit marcher ses troupes, et le lendemain matin se trouva en ligne devant les Portugais. D'Acosta, surpris, renouvela ses propositions, déclarant qu'il ne pouvait donner une somme plus forte, et laissant Du Guay-Trouin, s'il ne se contentait pas de cette rançon, libre de brûler la ville. Seulement il ajoutait de sa poche 10,000 cruzades, s'engageait à un prompt paiement, à fournir 500 caisses de sucre avec les bestiaux dont l'armée pouvait avoir besoin, et livrait enfin comme otages douze de ses principaux officiers. A peine ces conditions étaient-elles acceptées qu'Antoine d'Albuquerque survint avec 3,000 hommes de troupes réglées. Il avait fait la plus grande diligence, amenant sa cavalerie à marches forcées et ses fantassins en croupe. Cet incident était fâcheux. Les Portugais pouvaient rompre un traité qu'ils se sentiraient de force à ne pas exécuter. L'attitude de Du Guay-Trouin le sauva, les deux généraux n'osèrent rien tenter contre lui. Tout se fit comme il avait été dit. Un bâtiment de commerce partit pour la mer du sud, chargé de toutes les denrées qui ne pouvaient trouver leur débit en Europe. Le butin fut embarqué, le paiement s'opéra intégralement, et le 4 novembre 1711 la ville de Rio-Janeiro fut remise aux Portugais. Du Guay-Trouin garda seulement les forts du goulet pour assurer sa sortie. Enfin le 12 il fit voile pour la France. Après avoir été retardé par les vents contraires et avoir laissé le navire de commerce chargé pour les mers du sud sous la conduite de l'*Aigle*, il passa la ligne le 20 décembre, et arriva aux Açores le 29 janvier 1712. Là,



il fut assailli par une violente tempête; l'escadre entière fut dispersée et en danger de périr. Du Guay-Trouin se tint lui-même six heures au gouvernail du *Lys* pour l'empêcher de venir en travers; ses voiles furent emportées, ses chaînes de haubans brisées, son grand mât rompu entre les deux ponts. Pendant la nuit, le *Lys*, dont les trois pompes jouaient à la fois, fut dans une situation si grave qu'il fit des signaux d'incommodité en tirant des coups de canon et en mettant des feux à ses haubans. Aucun navire ne put lui répondre excepté la frégate l'*Argonaute*, commandée par le chevalier Du Bois de La Motte, qui parvint à s'en approcher, prête à lui porter secours en cas de besoin. Le lendemain, ayant voulu rejoindre trois de ses vaisseaux qui étaient sous le vent, Du Guay-Trouin se dirigea vers eux; mais une lame énorme plongea le *Lys* sous l'eau jusqu'au grand mât. L'effort qu'il eut à faire pour se relever le fit craquer dans toute sa membrure, et chacun se crut à son dernier moment. L'orage apaisé, Du Guay-Trouin rejoignit cependant l'*Argonaute*, la *Bellone*, l'*Amazone* et l'*Astrée*, et mit plusieurs fois en travers avec eux pour attendre le reste de l'escadre; mais, ne la voyant pas venir, il se décida enfin à faire voile pour Brest, où il arriva le 12 février.

L'*Achille* et le *Glorieux* y mouillèrent deux jours après. Le *Mars* arriva démâté à La Corogne, et de là se rendit à Port-Louis. L'*Aigle*, coulant bas d'eau, gagna Cayenne avec son bateau de commerce et fut abandonné. Quant au *Fidèle* et au *Magnanime*, qui portaient 60,000 livres en or, commandés par La Moinerie-Miniac et le chevalier de Courserac, on n'en entendit plus parler. Ils avaient péri dans la tourmente. Malgré ces pertes, l'expédition rapporta encore 100 pour 100 aux armateurs. Une immense popularité s'attacha au nom de Du Guay-Trouin, et son voyage de Brest à Versailles fut un véritable triomphe. Le roi l'accueillit bien et lui assigna une pension de 20,000 livres sur l'ordre de Saint-Louis. Cependant, quelle que fût sa joie du succès, Du Guay-Trouin ne se consola point de la perte de La Moinerie-Miniac et de Courserac, ses vieux compagnons de gloire. A partir de cette époque, il ne servit plus : sa santé, brisée par tant de fatigues et de combats, ne devait point se rétablir; il ne cessa pourtant d'aimer la marine et de l'aider de ses conseils et de son expérience. Au mois d'août 1715, à Versailles, le roi, l'ayant aperçu au milieu de la foule des courtisans, fit quelques pas de son côté et lui annonça qu'il lui donnait la cornette. Du Guay-Trouin accepta comme toujours avec reconnaissance cette faveur un peu tardive; mais il s'aperçut avec douleur que le vieux roi s'affaiblissait sensiblement. Il resta auprès de lui, à Versailles, jusqu'au moment de sa mort, puis il prit la poste pour aller, comme

il le dit dans ses *Mémoires*, pleurer dans un coin reculé de sa province le maître qu'il avait toujours servi avec une respectueuse tendresse et le plus modeste dévouement.

Louis XIV mourait fatigué de gloire, de grandeurs et de revers. La marine, qu'il avait créée, disparaissait avec lui. On peut dire qu'elle avait suivi toutes les phases de son long règne. Elle avait grandi jusqu'à la paix de Nimègue, — œuvre d'une intelligente politique, d'économie et de constans efforts; mais une marine est le luxe d'une nation, et coûte cher. Quand les finances furent obérées, quand le poids de la guerre à soutenir contre l'Europe fut devenu énorme, elle partagea, malgré ses victoires, l'affaiblissement commun, et sa splendeur, comme celle du trône, s'obscurcit à la paix de Ryswick. Alors elle tomba entre les mains d'un ministre qui la négligea, puis d'un ministre incapable et jaloux qui la perdit par ignorance et par calcul. La marine de course sortit tout armée de ses débris, et ce fut à la fois un événement heureux et malheureux. La nouvelle marine ruina le commerce des ennemis, fournit de l'argent à son pays; mais elle fut cause que nos grands vaisseaux pourrissent dans les ports sans emploi et sans armement, que notre matériel naval fut vendu à l'encan, que la construction s'arrêta sur les chantiers, la fabrication dans les arsenaux. Elle laissa dans l'ombre et inutiles nos meilleurs marins, et compromit les traditions de cette grande guerre qu'avaient faite Tourville, Duquesne et d'Estrées. Elle eut de beaux combats isolés, mais ne parut point devant les flottes ennemies, dont la présence suffisait à lui fermer les chemins. Elle s'en alla enfin d'épuisement, faute d'argent, faute de matériaux, après avoir usé les quelques grands hommes qui voulurent bien l'illustrer. En disparaissant, elle s'anéantit tout entière, et ne laissa subsister que le souvenir de cette autre marine qui avait été si instruite, si vaillante et si glorieuse. Ce souvenir, c'était assez : pour que les belles institutions revivent, il suffit qu'elles aient existé, et dans ce cas le passé est pour elles la garantie de l'avenir.

HENRI RIVIÈRE.

---

---

# A H M E D

---

SECONDE PARTIE (1).

---

## IV.

Le temps avait marché; sept ou huit années de ma vie s'étaient dépensées bien ou mal en travaux de tout genre, quand le printemps de 1867 arriva, et l'exposition universelle avec lui. Quoique les hommes de notre siècle oublient plus vite qu'ils n'apprennent, on se rappelle encore assurément ces énormes échantillons de l'Égypte ancienne et moderne qui s'élevèrent comme par magie dans un angle du Champ de Mars. Le nouveau vice-roi, devenu souverain à peu près indépendant sous le titre de *khédive*, semblait courir au-devant de l'Europe avec ses états dans la main. Un musée dans un temple représentait l'antiquité, un pavillon richement décoré dans le style arabe figurait le moyen âge, un okel de marchands et d'artisans peignait au vif les mœurs d'aujourd'hui. Les armes du Soudan, les dépouilles d'animaux monstrueux, les parfums, les poisons, les plantes médicinales, nous transportaient d'emblée sous le tropique; les poteries de Siout et d'Assouan, les filigranes, les tissus de soie et d'or, nous invitaient à toucher du doigt une civilisation étrange. Toutes les races soumises au vice-roi étaient personnifiées par des individus choisis avec soin; on coudoyait le fellah, on se rangeait devant les Bédouins du désert de Libye sur leurs beaux dromadaires blancs. Cet étalage somptueux parlait à

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> février.

l'esprit comme aux yeux; il exprimait une idée politique. A mesure que l'Égypte s'affranchit de la Porte, elle se rapproche de nous, elle entre peu à peu dans le concert occidental, elle aspire à se faire classer parmi les annexes de l'Europe. Quelques balles de coton jumel modestement exposées dans un coin et quelques sacs de blé rappelaient les services que cette terre privilégiée nous a rendus en divers temps.

Un de mes vieux amis organisait cette vaste exhibition avec tous les hommes spéciaux que l'Égypte et la France avaient pu fournir. J'allais le voir souvent, presque tous les jours, et je me sentais gagné par la fascination des choses égyptiennes. J'ai perdu bien des heures à voyager en esprit sur une grande carte modelée qui représentait au naturel la terre des pharaons. Je repensai souvent au pauvre Ahmed, et à la sommation qu'il m'avait faite un mois avant de mourir. Pourquoi avais-je laissé passer l'âge des longues courses et des travaux aventureux sans visiter le peuple le plus intéressant de l'Afrique? On vit au jour le jour, on croit qu'on aura temps pour tout, on s'abuse sur la longueur de la vie, et un matin, quand le désir de voir et d'apprendre revient vous talonner, on s'aperçoit qu'on n'est plus assez jeune pour courir au loin, ni assez libre pour quitter la maison sans que le cœur vous saigne.

Mais l'Égypte est-elle si loin, et faut-il s'imposer un exil de longue durée pour la visiter à loisir? Le train rapide vous porte à Marseille en seize heures; les bateaux-poste des Messageries ont mis Alexandrie à six jours de Marseille. D'Alexandrie au Caire, la distance est à peu près la même que de Paris à Rouen, et les chemins de fer égyptiens, dit-on, valent presque les nôtres. Tout calculé, il n'y a qu'une semaine entre la capitale de Louis XIV et celle de Saladin. La facilité du voyage aiguïsa tellement mon désir que le 29 décembre 1867 j'arrivais avec deux amis au port de la Joliette, et nous nous installions sur le *Péluse*, beau bâtiment bien aménagé, admirablement commandé, et qui marche! Les âniers du Caire le connaissent de réputation. « Bon bourricot, mylord, disent-ils; vite comme *Péluse*! »

Le ciel était d'un bleu sans tache, la mer paraissait calme, une faible brise du nord-ouest soufflait exprès pour nous. Lorsque j'eus installé mon bagage dans une cabine de quatre lits qu'on m'avait gracieusement octroyée pour moi seul, j'oubliai un instant tout ce que je laissais en arrière, et je me livrai sans réserve au charme poignant de l'inconnu. Ce n'était pas l'Égypte d'Osiris et d'Isis, la patrie des monumens énormes et des hiéroglyphes mystérieux qui tenait ma curiosité en éveil : on a tant écrit là-dessus! Ce n'était même pas l'Égypte pittoresque, que Gérôme, Berchère et Belly nous

font toucher du doigt en plein Paris. J'étais chargé d'une mission ingrate en apparence, mais admirablement accommodée à mes goûts les plus chers : étudier les ressources du sol et les moyens d'en tirer un meilleur parti. Un caprice de la destinée m'envoyait au pays d'Ahmed pour esquisser en théorie ce que le pauvre enfant, mort trop tôt, rêvait de démontrer par la pratique. Une sorte de superstition me faisait penser par momens que j'étais son exécuteur testamentaire, que j'avais sa tâche à accomplir dans la mesure de mes moyens, et cette tâche me semblait la plus belle du monde : servir l'Europe en éclairant un coin de l'Afrique, travailler au progrès dans un pays dont l'histoire n'est qu'une longue décadence, soulager les maux du fellah, surexciter les forces productives d'un sol riche entre tous et pourtant misérable, collaborer avec le plus illustre et le plus bienfaisant des fleuves, le vieux Nil!

A peine est-on sorti de ce nouveau port de Marseille, qui ressemble à une boîte de nouvel an pleine de joujoux à vapeur, que la magie du paysage vous saisit et vous cloue en place. Ces côtes nues, ces îles dépouillées qui feraient un tableau sinistre en Angleterre ou en Norvège, composent une harmonie riante avec le ciel et l'eau du midi. On n'imagine rien de plus aimable que l'aspect de ces roches grises qui se découpent en fins profils sur un bleu pur. Pays unique, climat à part; ce n'est pas plus la France que la Grèce ou l'Italie : c'est la Méditerranée.

Tandis que j'admirais le coucher du soleil comme si je ne l'avais jamais vu de ma vie, un passager de l'avant, étendu sur son bagage, m'interpelle à brûle-pourpoint :

— N'est-ce pas, monsieur, que c'est crânement beau?

— Oui, c'est beau.

— Eh bien! je dis pourtant que ça n'est pas encore aussi beau qu'une idée.

Je le regarde avec attention, sa figure ne paraît pas sottre. — Vous avez donc une idée, mon ami?

— Oui, monsieur, et je m'en vais au Caire pour l'exploiter.

— Peut-on savoir?

— Ils n'ont pas de cafés chantans, les malheureux!

Animal, va! Je lui tourne le dos, et je l'entends qui dit dans sa barbe : Il paraît que celui-là n'est pas pour la civilisation.

La cloche du dîner réunit pour la première fois tous les passagers de l'arrière, et la connaissance se fit entre nous tant bien que mal. Notre président de plein droit était le commandant du navire, M. Joret, lieutenant de vaisseau. J'ai rencontré peu d'hommes plus discrets, plus réservés, plus absorbés par le commandement, qui n'est pas une petite affaire. On le voyait soir et matin sur sa passe-

relle, on l'apercevait aux repas; un jour, par grand hasard, je pus le joindre et le faire causer dans un petit cabinet d'étude qu'il avait sur le pont, et je suis encore émerveillé de la somme d'idées justes, originales et fortes que ce galant homme gardait habituellement pour lui seul. J'imagine que ces exilés volontaires de la marine impériale ont presque tous un fonds de nos talgiedans le cœur. Le parti qu'ils ont pris en passant du militaire au civil est à coup sûr le plus sensé du monde; il est beau de régner à trente ans sur un transport de premier ordre qui file douze et treize nœuds; il est bon d'échanger contre un appointement raisonnable la maigre solde de l'officier; la nouvelle carrière est plus sage, plus réglée, plus conforme aux sentimens d'un père de famille, mais il y manque quelque chose. Quoi donc? Eh! l'imprévu, l'*alca*, la gloriole, l'avancement! Si l'*Annuaire* éveille une douce gaité chez les hommes de naissance et d'éducation bourgeoise, la lecture de ce petit livre ou la rencontre d'une grosse épaulette peut attrister un jeune officier démissionnaire. « Au diable le commerce! Je serais capitaine de frégate aujourd'hui. »

A la droite du commandant siégeait M. Voisin, en Égypte Voisin-Bey, directeur-général des travaux de l'isthme de Suez. Le premier mot qu'il nous adressa fut une gracieuse invitation dont vous verrez les suites. Après lui venaient deux Anglaises... sans Anglais, — l'une un peu mûre et imperceptiblement desséchée par les langueurs du célibat, l'autre aussi belle, aussi blanche, aussi éthérée qu'une Anglaise de vingt ans sait l'être, pour la perte des cœurs, quand elle veut s'en donner la peine. Elle s'appelait miss Thornton sur la feuille des passagers, et sa compagne la nommait Grace. Évoquez tous vos souvenirs de *keepsake*, rassemblez dans un même sujet toutes les perfections que les artistes d'outre-Manche ont réparties sur onze mille vierges, la noblesse du port, la taille souple et ronde, la bouche en fleur, les dents étincelantes, les yeux couleur de ciel, petit pied, main mignonne, une charge de cheveux châtain sur un front de la sérénité la plus angélique, un air de pétulance, de sagesse, de bonté, certaine solidité du menton qui trahissait pourtant la vigueur du caractère, et tout cela fondu dans je ne sais quelle harmonie suave dont le cœur était pénétré. Quand vous aurez tout combiné pour le mieux, je dois vous avertir que votre imagination, si puissante qu'elle soit, demeurera encore à mille lieues en-deçà de la réalité. Grace était supérieure aux autres femmes autant que la femme, *generally speaking*, est supérieure à l'homme; on pouvait mesurer la même distance entre elle et son sexe qu'entre son sexe et le nôtre, ce qui mettait deux infinis bien comptés entre miss Thornton et son futur mari. Et j'ai failli passer sous silence un mé-

rite fort apprécié à bord du *Péluse* : elle était bonne personne, et elle s'exprimait correctement en français. On ne tarda guère à connaître le but et les circonstances de son voyage. Orpheline et sans dot, elle avait été recueillie par la famille d'un riche négociant, M. Longman. Longman fils, de Windcastle, membre du Yachting-Club, parcourait la Méditerranée avec sa jeune femme, et miss Helena Longman, après avoir passé les fêtes de Noël en compagnie des vieux parens, allait rejoindre son frère à bord du *Butterfly*, dans le port d'Alexandrie, pour courir l'Orient en famille. Elle avait emmené sa jeune amie, comme on conduit un enfant au spectacle.

Tout naturellement nous nous demandions si Grace achèverait ce long voyage, et si les hommes lui permettraient de rentrer au pays natal. Il y avait bien des chances pour qu'un petit être si rare et si prodigieux fût intercepté à mi-route par quelque honnête homme de mari. Cette probabilité fut l'objet de deux ou trois allusions discrètes qui ne parurent pas effaroucher miss Longman. La vieille demoiselle n'était ni sotte ni prude; elle laissait entendre, et même clairement, que, le mariage étant le but de la jeunesse et le commencement de la vie complète, elle s'estimerait heureuse d'établir sa jeune amie. Grace semblait partager cet avis, et sous la grêle de compliments dont elle était criblée, elle étudiait sans trouble et sans coquetterie les trop rares célibataires qui faisaient partie de sa cour.

Nous n'étions guère plus de cinquante passagers, à toutes places, et dans le nombre on comptait fort peu de touristes. Ce n'est pas à la veille du jour de l'an qu'un voyageur abandonne famille et patrie pour le plaisir de changer d'air. Parmi nos compagnons des premières et des secondes, il y avait beaucoup d'employés au service de l'Égypte ou de Français établis en Orient pour affaires; on les reconnaissait au bonnet rouge, à ce fameux tarbouch qui paraît inutile et même un peu ridicule jusqu'au jour où l'on ne peut plus s'en passer. Cinq ou six Arabes d'Algérie étaient campés à l'avant du bateau; ils s'en allaient en pèlerinage à La Mecque, et cinq fois par jour ils priaient, baisant la terre, au milieu des matelots qui balayaient le pont.

Le soir de notre embarquement, après diner, comme je risquais une cigarette à l'avant, je tombai dans un groupe de Français et d'Italiens qui babillaient autour de la machine. Ces messieurs, pour la plupart, semblaient connaître à fond la ville d'Alexandrie, et, quoiqu'ils eussent le tort de parler tous à la fois, ma curiosité crut trouver une occasion de s'instruire.

— Moi, disait l'un, je me demande pourquoi les Juifs ont déménagé de l'Égypte pour chercher au diable vert une autre terre pro-

mise. Le pays de cocagne, c'est Alexandrie; je ne suis véritablement chez moi que là. Ce que j'ai fait d'affaires pendant la crise du coton n'est pas croyable : il suffisait d'être présent pour gagner des cent et des mille. Pas un sou d'impôt à fournir; payer l'impôt, c'est bon pour les fellahs. Le loyer même est une fiction légale. Je prends une maison de mille talaris à un propriétaire arabe. La première fois qu'il vient toucher son terme, je lui répons : « Tu m'ennuies, moricaud; va-t'en voir chez le consul si j'y suis. » C'est qu'il y va, le malheureux ! Il entame un procès dont il lui faut, comme de raison, payer les frais à l'avance. Cela dure six mois, un an, je ne sais trop; mais la veille du jour où je craignais d'être condamné, je passe la main à un Belge qui me donne cent louis de *bonne sortie*, et le procès est nul, la juridiction change; c'est devant le consul de Belgique qu'il faut recommencer la plainte et la dépense. Les consuls, qui sont établis pour protéger leurs nationaux, ne peuvent pas les condamner sans y mettre des formes; on a toujours le temps de faire le plongeon, et le Belge, averti, sous-loue la baraque à un Grec, qui la cède à un Italien, qui la repasse à un Allemand. Or, comme nous avons dix-sept consulats dans la ville, vous pensez si l'Arabe est volé; bonne affaire!

— C'est bien fait ! ces animaux-là ne sont bons qu'à nous donner leur argent. Croiriez-vous qu'un matin leur espèce de police a voulu m'imposer le balayage de mon trottoir ?

— Vous n'avez pas invoqué les capitulations ?

— Ah ! mais si. Tous les étrangers sont chez eux en Égypte, et nous le faisons voir, morbleu ! quand on nous pousse. Je fonde une maison de trente-et-un, avec quelques petites dames à l'appui. Nous rassemblons une clientèle de premier choix, deux comtes grecs, trois princes valaques, un Allemand de distinction qui a tiré sur le roi de Prusse en personne dans l'avenue de Lichtenthal. Ne voilà-t-il pas que les argousins du vice-roi me font des avanies sous prétexte que deux ou trois décavés s'étaient recommandés à saint Revolver !

— C'est un outrage à la religion ! Votre consul...

— Soyez tranquille, mon consul a fait son devoir.

— Et quelle indemnité ?...

— Ne m'en parlez pas ! Par malheur, ou plutôt par étourderie, j'ai oublié de demander cent mille écus : on m'en aurait donné dix mille !

— Moi, dit un autre, je les ai eus, les dix mille écus. J'avais sollicité et obtenu la permission d'établir un rang de cabanes pour les baigneurs sur une côte un peu trop ventilée. Une bourrasque arrive et casse tout. J'intente une action contre le gouvernement égyptien,



qui m'avait induit en dépense sans m'avertir de ce danger. Le consul m'a soutenu, il le devait, et j'ai mis trente mille francs dans ma caisse!

— Moi, je connais un homme qui a eu quatre mille livres sterling pour avoir proposé une affaire dont le gouvernement n'avait pas voulu.

— On ne lui devait rien.

— Comment! Il se dérange, il quitte sa famille, sa position, une très haute position, il fait six jours de traversée, il mange la cuisine de l'hôtel d'Orient pendant trois semaines, et ça ne vaudrait pas quatre mille livres sterling!

— S'il occupait une haute position, rien à dire. Je connais en revanche un pauvre cordonnier à qui l'on doit trente-deux francs pour fournitures, et son consul renonce à le faire solder.

— Parbleu! lorsqu'un consul a des millions à réclamer, comment se dérangerait-il pour une paire de bottes? Du reste le gouvernement ne paie personne depuis six mois.

— Si, si!

— Non, non!

— Vous ne savez ce que vous dites.

— Ni vous non plus.

— Les caisses de l'état regorgent.

— Elles sont vides, Constantinople a tout pris. Je connais la servante de la femme d'un portefaix qui a embarqué un milliard en or à l'adresse de Fuad-Pacha.

— Et moi je puis nommer la maîtresse d'un Juif à qui le ministre des finances demandait vingt mille francs contre un billet de six cent mille.

— En sont-ils là?

— Parfaitement; on vend les diamans du harem.

— Qu'est-ce que vous chantez? ils viennent de commander pour dix millions de femmes en Géorgie! Quand on veut de l'argent, on en trouve. Les maires de village sont riches, et quelques coups de bâton sur la plante des pieds...

— La bastonnade est abolie.

— Allons donc! Depuis quand?

— Depuis Saïd-Pacha.

— Ce bourreau?

— Ce grand cœur! Si vous parlez d'un bourreau, vous voulez dire Abbas.

— Quel monstre!

— Quel justicier! Une femme fellah vient se plaindre d'un soldat qui lui avait pris pour un centime de lait caillé. Abbas interroge le

soldat, il nie. « Qu'on lui ouvre l'estomac ! » On ouvre à l'instant même; le lait caillé s'y trouvait.

— Et si par aventure il ne s'y était pas trouvé ?

— Abbas aurait fait pendre la femme.

— Aurait-il ressuscité le soldat ?

— Malheureusement, chers amis, l'histoire est de pure invention.

— Qu'en savez-vous ?

— C'est moi qui l'ai fabriquée.

— Je le crois, puisque vous le dites. Il n'en est pas moins vrai qu'Abbas-Pacha, dès l'âge de seize ans, empoisonnait le defterdar avec des bonbons.

— Quel defterdar ?

— Celui qui faisait ferrer ses valets d'écurie quand ils avaient mal ferré ses chevaux.

— Légende sur légende !

— Est-ce une légende aussi, l'histoire de l'inspecteur des raffineries qui fait arracher toutes les dents des petits fellahs lorsqu'on les prend à mordre au sucre ?

— C'est un conte à l'usage de l'exportation. On en invente tous les jours un demi-cent sur la place des Consuls. Il faut bien tuer le temps, et tous les vice-rois y passent à tour de rôle depuis le grand Mohammed-Ali.

— Qui, grand ?

— Mais Mohammed-Ali, je suppose.

— Ce cavas, ce gendarme, qui ne savait pas lire à quarante-deux ans !

— Moi, je l'admirerais, rien que pour avoir appris ses lettres à cet âge.

Lorsqu'ils se furent bien querellés sur l'histoire contemporaine, dont ils ne savaient mot, ils s'occupèrent des principaux Européens qui avaient élu domicile en Égypte. Les consuls-généraux, les députés de la nation et jusqu'aux simples commerçans furent exaltés et dépréciés tour à tour avec une incroyable ardeur. Le même homme était un génie pour les uns, une simple brute aux yeux des autres, saint Vincent de Paul par-ci, Cartouche par-là.

— Il a volé !

— C'est lui qu'on a volé !

— Où a-t-il trouvé ses millions ?

— Vous ne savez donc pas qu'il est au-dessous de ses affaires ?

Et tout cela était affirmé, démenti, juré d'un air de conviction qui eût mis la magistrature en déroute. Un des beaux diseurs de la

bande nous amusa pendant plus d'un quart d'heure aux dépens de l'isthme de Suez. Il avait l'accent provençal et la langue admirablement bien pendue.

— L'isthme, dit-il, quel isthme? La boutique de M. de Lesseps? *Té!* ce n'est pas un isthme, ça, c'est une souricière à prendre les capitaux des imbéciles; mais nous autres d'Alexandrie, on ne nous rase pas comme on veut! Pas une piastre ne sortira de nos poches tant que nous n'aurons pas vu les trois-mâts circuler vent arrière entre Suez et Port-Saïd. Ils sont là-bas cinquante ou soixante amateurs qui déjeunent le matin, dînent le soir, se couchent la nuit, et boivent du vin de Champagne à la santé des bonnes gens d'Europe. Quand ils n'ont plus le sou, M. de Lesseps prend une pioche d'or massif, il fait semblant d'inaugurer quelque chose, et crac! cent millions qui leur tombent du ciel. On ne saura jamais le compte des milliards qu'ils ont mangés sans rien faire.

Je me permis d'objecter timidement que plus d'un voyageur avait vu les travaux.

— Vu? reprit-il avec une furie bouffonne, vu?... Mais dès que vous arrivez, ils vous grisent, et sait-on seulement ce qu'on voit quand on est gris? Ils vous promènent en bateau sur une espèce de rigole où l'on verse trois gorgées d'eau qu'on fait venir exprès du Caire, et qui servent tout le long du voyage, grâce à un système d'écluses où le diable perdrait la carte. C'est la même eau qui vous mène et qui vous ramène, et, pour cacher le mécanisme, ils ont planté de distance en distance des tuyaux de fer creux surmontés de palmes vertes : tout homme un peu naïf ou simplement ému jurerait qu'il voit des palmiers; on y suspend même des dattes! Voulez-vous qu'on vous montre aussi des travailleurs, des campemens, des villages, vous n'avez qu'à le dire, tout est prêt. A chaque étape, vous rencontrez une brigade d'ouvriers, la pelle en main, un demi-cent de tentes et même une demi-douzaine de maisons qui se démontent à volonté. Tout ça vous accompagne au long de la route, monsieur. Vous débarquez, vous admirez, vous entrez dans une maison très propre, vous buvez bouteille en cassant une croûte; mais à peine avez-vous tourné le dos que le village et le chantier filent par la traverse et s'en vont vous attendre à la prochaine station : voilà! Tous les Français s'y laissent prendre, même le prince Napoléon, qui passe pour malin parmi les sénateurs. Une idée nationale! une spéculation nationale! et surtout le vin national! La tête tourne. Sir Henry Bulwer, un Anglais, — je déteste les Anglais, mais je les estime quand par hasard ils ont le sens commun, — celui-là s'était muni d'un couteau; il fit une entaille au chalet où M. de Lesseps lui avait offert le premier déjeuner, et tout le long de

l'isthme il retrouva son entaille. Ces mylords portent le vin comme pas un Marseillais, c'est connu. Et au dernier banquet, lorsqu'il dit bonsoir à la compagnie, M. de Lesseps et les autres comptaient sur un petit compliment. Pas si bête! « Messieurs, fit-il, j'ai l'honneur de vous faire observer que, si les diplomates ont une langue, c'est pour se taire. » Ils ont eu beau le chatouiller pour le faire rire, voilà tout le *gratias* qu'ils en ont obtenu!

Un murmure de sympathie appuya cette tirade, et quelques boutiquiers d'Alexandrie enchérèrent sur l'orateur.

O l'étrange racaille! Et faut-il que l'Orient nous juge sur de pareils échantillons! Je me rappelai malgré moi qu'un jour, à Scutari, comme je me promenais seul sur la rive asiatique du Bosphore, mon attention fut attirée par un long rouleau de choses mortes, brisées, corrompues, à moitié détruites, que le flot apportait, reprenait et abandonnait enfin. Cette épave sans forme, sans couleur et sans nom ne ressemble-t-elle pas un peu à l'émigration de rebus humains qu'un courant invisible pousse à l'est de la Méditerranée?

J'ai su depuis que plusieurs nations de l'Europe étaient représentées sur la place d'Alexandrie par des maisons aussi considérées que considérables. La Grèce y tient le premier rang, puis l'Italie, puis nous; mais dans une colonie si terriblement bigarrée, où l'intrigue, la calomnie et la vantardise ont créé comme une langue à part, que le voyageur a de peine à saisir un atome de vrai! Selon qu'il frappe à une porte ou à une autre, il devient optimiste, pessimiste, sceptique. Pas un fait, pas un homme, sur qui l'opinion soit d'accord; l'unanimité est introuvable, la certitude impossible. Et comme tout sentiment, juste ou non, devient fatalement excessif dans ce foyer de passions ardentes, on s'explique la contradiction scandaleuse de tous les témoignages publiés sur l'Égypte.

Ce soir-là même, dans le groupe versicolore où je m'étais fourvoyé, je fis sans préméditation une expérience instructive. A propos des malheureux Algériens qui dormaient sur le pont, je m'informai si le rhamadan ne commençait pas bientôt, car j'avais toujours cru que le carême des croyans préludait au pèlerinage. Cinq ou six voix s'élevèrent en même temps pour me répondre.

— Le rhamadan, il y a bel âge qu'il est fini.

— Il n'est pas commencé!

— Eh! j'étais encore à Alexandrie!

— Je vous dis qu'il arrive en mars!

— En juillet!

— En octobre!

Au plus fort du débat, un homme d'un certain âge, qui se pro-

menait seul en fumant, s'arrêta près de nous, montra du doigt un croissant subtil qui se découpait dans le ciel, et nous dit : Voici de quoi vous mettre d'accord, c'est la lune du rhamadan qui se lève. Le beïram tombera le 25 janvier.

Cela dit, il reprit tranquillement sa promenade; mais les citoyens d'Alexandrie ne se tinrent pas pour battus. L'un dit : — Pourquoi serait-ce la lune du rhamadan plutôt qu'une autre? Son nom n'est pas écrit sur sa figure.

Un autre ajouta : Je le connais ce bonnet rouge, c'est un photographe de Toulon qui a fait de mauvaises affaires.

— Vous vous trompez, c'est un dentiste d'Aix qui achetait des femmes pour Saïd.

— Allons donc! Je l'ai connu lorsqu'il bourrait la pipe d'Abbas-Pacha!

Renseignemens pris, l'homme à la lune était M. Gastinel, directeur du jardin d'acclimatation du Caire, professeur de chimie et de pharmacie, et l'un des savans les plus modestes et les meilleurs que j'aie connus. Le vice-roi l'a élevé au rang de bey l'été dernier.

## V.

Après une excellente nuit, tous les passagers de l'arrière se retrouvent sur la dunette à huit heures. La mer est calme, on entre dans les bouches de Bonifacio. Un groupe s'est formé autour de miss Grace et de son amie. La jeune fille est fraîche comme la rosée du matin, ses joues, fouettées par la brise, se colorent d'un sang jeune et généreux, ses yeux étincellent. Il faut bien que la mer soit l'élément naturel du peuple anglais : voilà une enfant qui navigue pour la première fois de sa vie; non-seulement elle ne sera pas incommodée une minute, mais elle n'a pas même le souci du danger. Lorsque je vins me mêler à sa cour, on raisonnait sur le naufrage de la *Sémillante*, cette malheureuse frégate dont le tombeau se trouvait précisément sous nos pieds. Ces souvenirs donnent à penser aux plus braves. Un officier d'infanterie de marine avouait que la bouée de sauvetage suspendue au chevet de son lit l'avait d'abord empêché de dormir. — Moi, dit miss Grace, il me semble que je saurais toujours me tirer d'affaire à la nage. Vous dites que la *Sémillante* avait perdu son gouvernail, et que d'ailleurs elle était un peu vieille pour se défendre contre la mer; mais il y avait à bord des passagers jeunes et vigoureux : on se débat, on gouverne à tour de bras jusqu'à la côte. Vous pouvez me jeter à la mer, je ne me noierai pas pour si peu.

La conversation, par une pente naturelle, tomba sur l'*Atlas*, ce mystérieux paquebot qui n'a jamais donné de ses nouvelles. Le second du *Péluse*, un joyeux Marseillais, rond comme une pomme, expliqua le sinistre. L'*Atlas* était parti comme nous, à la fin de décembre; la cale était encombrée de cartonnages, de bonbons, de tous ces articles délicats qui font un gros volume et pèsent peu, tandis qu'on avait entassé des rails sur le pont. Les bâtimens chargés ainsi n'ont qu'un équilibre instable; pour peu qu'un coup de mer déplace le centre de gravité, on chavire.

— J'entends bien, dit miss Grace; mais que personne n'ait su gagner la terre en nageant, voilà ce qui me passe.

On essaya de lui faire comprendre que les naufrages en pleine mer n'épargnent personne. — Voyons, mademoiselle, combien de temps pourriez-vous nager sans fatigue?

— Mais, monsieur, je ne sais pas : la fatigue m'est inconnue, comme la peur.

Elle disait ces énormités simplement, du ton le plus aisé, sans la moindre apparence de forfanterie. Jolie nature que cette enfant! lorsqu'on nous fit voir à bâbord la Madeleine et Caprera, je craignis un instant que miss Grace ne voulût gagner les îles à la nage. Quel feu! Elle envoyait des baisers à une petite maison blanche qu'on nous avait désignée comme la retraite de Garibaldi. — Il est presque en France, disait-elle. Heureux Français! remerciez-vous Dieu d'avoir mis un tel homme si près de vous?

— Il paraît que vous avez le cœur républicain, mademoiselle?

— Oh! non, je suis une loyale Anglaise, et je donnerais ma vie pour la reine; mais j'admire Garibaldi parce qu'il est le plus grand, le plus simple et le meilleur des hommes.

J'avais grand plaisir à la voir, et plus grand encore à l'entendre. Cependant la brise fraîchit, le ciel se couvrit de nuages, le *Péluse* se mit à danser, et, ma foi! je jugeai prudent de regagner ma chambre. Je m'y tins coi jusqu'à Messine, sans autre distraction que les visites du docteur et de mes amis. Le médecin du bord, M. Énault, me traitait par la honte. — Osez-vous rester là, me disait-il, lorsque nos deux Anglaises se promènent en riant sur le pont? Miss Grace a déjeuné d'un appétit charmant, et vous, un homme fort, vous sucez des quartiers d'orange!

Enfin la protection de Charybde et de Scylla permit aux plus souffrans de diner devant Messine. C'était le 31 décembre à l'heure du soleil couchant. Le repas fut joyeux; on croyait le beau temps revenu. La côte de Sicile est riante : partout des parcs, des vergers, des villas, des cabanes pittoresques comme on en voit dans les rêves. L'Italie, plus abrupte et moins cultivée, montre par-ci par-là

un village implanté sur le roc en nid d'aigle ; les voiles vont et viennent ; le gaz s'allume ici sur les quais de Messine, là-bas dans les rues de Reggio. Tandis qu'on lève l'ancre, j'essaie un bout de promenade sur le pont, et je retombe dans les petits bourgeois d'Alexandrie. Encore une querelle, et une querelle polyglotte, où le français, le grec et l'italien se marient le plus désagréablement du monde.

— Je vous dis qu'il est pacha : Ahmed-Pacha !

— Non, Ahmed-Bey !

— Non, Ahmed-Effendi.

— Eh bien ! non, il n'est pas même effendi ; mais je vous accorde qu'il est hadji.

— Hadji, lui ? Quelle bêtise ! Il est Arménien.

— Il est catholique grec, et la preuve, c'est qu'il a donné cent mille piastres pour notre hôpital au temps du choléra.

— Pour ce que l'argent lui coûte ! Le coton seul a mis dix millions dans sa poche en trois ans.

— C'est le blé !

— C'est la viande ! Il n'a pas perdu une vache quand tous les bestiaux mouraient comme des mouches.

— Au fait, c'est peut-être un sorcier.

— On l'a dit. Personne ne sait d'où il vient.

— Est-ce qu'il n'a pas déterré le trésor des kalifes ?

— Ou plutôt détroussa la caravane du Darfour ?

— Vous ne savez rien de l'affaire : il a gagné son premier million dans le Soudan, comme Djellab, vous m'entendez ? marchand de chair humaine !

— Je m'étais laissé dire qu'il avait simplement vendu la goutte aux soldats anglais en Crimée.

— Jamais, mon cher ! Il est trop jeune. C'est un garçon de vingt-deux ans : calculez vous-même !

— Il en a bien cinquante au bas mot. Vous le confondez peut-être avec son fils.

— Quel fils ? Il est garçon.

— Et même, soit dit entre nous, il a rempli un poste de confiance dans le harem du prince Halim.

— Je vous jure qu'il a douze enfans.

— Imbécile !

— *Birbante !*

— *Kérata !*

Le dégoût de la querelle, joint aux oscillations croissantes du navire, me conseilla de regagner ma cabine. Au moment où je me détachais de ce groupe braillard, l'homme à la lune, M. Gastinel, me

dit :— Si vous allez en Égypte, comme on le dit, pour étudier l'agriculture, ne manquez pas de voir M. Ahmed au Vieux-Caire. C'est un esprit supérieur, il a fait ses études en Europe, et il parle le français comme vous et moi.

J'ai honte de l'avouer, mais j'entendis à peine ce précieux conseil. Mon attention, pour le moment, n'était pas aux travaux de la terre. L'année 1867 expira sur le coup de minuit; quelques estomacs vigoureux baptisèrent 1868 au vin de Champagne; miss Grace se mit au piano, je crois même qu'on dansa des quadrilles dans un coin de la salle commune. Je ne veux pas me souvenir des trois jours qui ont suivi. La mer fut si mauvaise que les marins eux-mêmes en souffrirent plus d'une fois. Certain soir, au dîner, la grande table réunit trois convives en tout : les deux Anglaises et le commandant. Je vivais, si toutefois c'est vivre, dans une somnolence laborieuse, tracassé jour et nuit par les craquemens répétés du navire, et agité de rêvasseries absurdes. Tantôt je pensais à miss Grace, tantôt je revoyais Ahmed, mon ancien Ahmed de Brunoy, poussant la charrue en uniforme de pacha, la redingote plaquée d'or. Souvent même, quand le roulis bouleversait les porcelaines de ma toilette, les images se mariaient et se brouillaient dans mon cerveau. Ahmed offrait le bras à miss Grace et la menait en grande pompe à je ne sais quel autel fantastique où les dieux de l'ancienne Égypte trônaient sur des balles de coton, des boucauts de sucre et des gerbes de blé. Un soir que l'eau de ma cuvette était répandue dans la chambre, je rêvai que le navire s'entr'ouvrait. J'allais périr au plus profond des flots, quand miss Grace en sirène et Ahmed en triton vinrent à mon secours. L'un me prêtait l'épaule droite, l'autre m'offrait la gauche; mais une force invisible les séparait toujours malgré tous mes efforts, et, si loin que j'étendis les bras, je ne pouvais unir mes deux sauveurs.

Malgré tout, le *Péluse* faisait bonne route, et nous filions nos douze ou treize nœuds vent arrière. La terre fut signalée le 4 janvier sur les neuf heures du matin; mais cette terre d'alluvion qui s'étale à fleur d'eau ne se voit bien qu'au dernier moment, quand on y touche. Est-ce le phare qui s'élève là-bas? ou la colonne dite de Pompée, ou simplement une cheminée d'usine? Mais nous avons franchi les passes, et nous voici dans le vieux port, le port du bon retour, comme disaient les Grecs, *Eunostos*. C'est une fourmilière de navires, toutes les marines du monde s'y disputent l'espace; toutefois le pavillon ottoman prime les autres. Nous mouillons au milieu de vingt-cinq ou trente vapeurs égyptiens ou turcs; on pourrait compter par centaines les embarcations vice-royales qui se croisent en tout sens. Le mouvement, la bigarrure des costumes, la



diversité infinie des types, nous causent un véritable éblouissement. Nos deux Anglaises cherchent en vain dans cette cohue de choses flottantes le petit yacht de M. Longman; mais le yacht nous a signalés, et bientôt un canot des plus corrects, battant pavillon britannique, vient accoster notre échelle de tribord. Un jeune Anglais de bonne mine, rose comme une fille entre deux favoris ardents, quitte le gouvernail, escalade le pont, embrasse miss Longman et serre les mains de Grace. Ces dames nous présentent le maître du *Butterfly*, et nous présentent à lui; on échange les poignées de main, les invitations se croisent en tout sens : venez dîner à bord du yacht; venez nous voir au Caire; nous comptons sur votre visite à Ismaïlia, dans l'isthme;... des projets, des promesses et des politesses à l'infini.

Une heure après, nous pataugions comme des bienheureux dans la boue d'Alexandrie. C'est une ville européenne, moins le pavé, et, comme il y pleut fréquemment en hiver, le terrain des rues se détrempe à un demi-pied de profondeur : vous marchez dans un je ne sais quoi qui a la couleur de l'encre et la consistance du beurre. A cela près, Alexandrie n'est ni laide ni désagréable, elle n'est que vulgaire. Beaucoup de grandes rues bien alignées, force maisons construites à la dernière mode; on dirait un faubourg de Marseille, si le panache d'un palmier ne se dressait par-ci par-là.

Population singulière s'il en fut, remuante, remuée, composite au plus haut point et mal fondue. Des cafés partout, cafés borgnes, cafés somptueux, cafés chantans, cafés tripots, cafés... comment dirai-je? On y débite l'amour en plein air, derrière un grand rideau qui s'ouvre pour inviter le consommateur et qui retombe pour le cacher. Le passager qui croyait importer ici la mode des Alcazars et des Eldorados marseillais n'a pas dû rire en voyant les affiches. Ici *la Rose de Saint-Flour*, là *Orphée aux Enfers*, les morceaux de *la Belle Hélène*, les airs de *la Grande-Duchesse*; on ne vend pas un verre d'eau-de-vie sans donner Offenbach par-dessus le marché. Quelques établissemens cultivent la chanson politique, et de quel style, dieux clémens! Il y a dans ce fumier la matière d'un livre. La musique remplit les rues; partout des chants baroques et des accompagnemens sans nom. Le jeu se vend au petit tas, comme à Paris les pommes gâtées. Un malheureux accroupi dans la boue a devant lui deux cartes et trois écus; un autre malheureux qui passe prend une carte, raffe les quinze francs et s'en va.

Nous étions recommandés à un riche négociant français qui achète les cotons égyptiens pour les envoyer à Mulhouse. Il nous reçut comme de vieux amis et nous fit admirablement les honneurs

de la ville. On a bientôt tout vu, la fameuse colonne, l'aiguille de Cléopâtre, le nouveau port, qui n'est pas achevé, les remparts en ruine. Il y a près d'Alexandrie une belle promenade le long du canal Mahmoudié : grandes villas, palais prétentieux, jardins qui sembleraient féériques sans le luxe de poterie qui les encombre et les grilles Gandillot qui les terminent. La plus belle de ces propriétés est un ancien kiosque de Mohammed-Ali; on voit encore devant la porte principale, au bord du Mahmoudié, une petite rotonde pavée de marbre et ombragée de verdure. Le grand pacha y rendait la justice, dit-on. J'éprouve quelque difficulté à me représenter la scène, à moins pourtant que les plaideurs ne se soient tenus dans l'eau. Les barques vont et viennent sur le canal avec leurs grandes vergues sans fin; sur la rive opposée, on aperçoit quelques huttes de fellahs, trop conformes, hélas! au modèle qui m'avait été décrit par Ahmed.

Le jardin de Mohammed-Ali, qui appartient aujourd'hui à Nubar-Pacha, est, paraît-il, un des plus beaux de l'Égypte. Nous l'avons cru sans peine; c'est un enclos plein d'ombre, de fraîcheur et de parfums exquis. Toute la flore des tropiques y vit en joie, les pieds dans l'eau, la tête au soleil; mais la vue des appartemens refroidit notre admiration, quoique le sultan Abdul-Medjid les ait illustrés de sa présence. Tout cela est trop riche, trop neuf et trop européen surtout. Les tapis viennent de Londres, les lustres portent encore l'étiquette de Baccarat, et les papiers de tenture sont les plus élégans qui se fabriquent en Italie. C'est le progrès, je le sais bien, et pourtant je suis tenté de dire : Progrès, que me veux-tu? Nous sortons chargés de bouquets, car l'hospitalité orientale ne perd jamais ses droits, même en l'absence du maître, et nous allons rêver, comme Marius ou Chateaubriand, sur les ruines de l'Agricole.

Qu'est-ce que l'Agricole? Une grande société de culture et d'irrigation qui est morte avant de naître. Voici les magasins, voilà parmi les herbes, les chardons et les ricins quelques centaines de machines dont beaucoup n'ont pas même été déballées. Ruines de fer, les plus tristes, les moins pittoresques et les moins durables de toutes, les plus coûteuses aussi, car on parle de vingt-cinq millions perdus! Par qui? pourquoi? comment? Je le saurai sans doute un jour ou l'autre, mais ce spectacle m'assombrit un peu.

Heureusement voici la joie et la jeunesse en personne : c'est miss Grace calotée dans une grande calèche de louage avec la famille Longman. « Vous ne savez pas? nous dit-elle, nous partons demain pour le Caire, une cange nous attend à Boulaq, et nous allons remonter le Nil. M<sup>me</sup> Longman a une indigestion d'Alexandrie, c'est la patrie de l'ennui mortel; toutes ces dames passent leur vie à

s'habiller, à manger des confitures, à médire du prochain et à courir les consulats. Au Nil, au Nil! Assurément nous nous rencontrerons dix fois en route; je ne vous dis donc pas adieu. A bientôt. » Et les voilà tous repartis au grand galop de deux chevaux maigres; la calèche sautille sur la route mal aplanie, et les branches des caroubiers, qu'on n'émonde jamais, accrochent leurs chapeaux au passage.

Sur ce, notre aimable hôte nous ramène à l'hôtel et nous dit : Si vous avez des lettres à écrire, hâtez-vous; nous dinons à sept heures et vos couverts sont mis.

J'avais à peine écrit trois lignes que déjà un compatriote inconnu m'honorait de sa visite.

— Monsieur, je n'ai pas pu résister au désir...

— Très bien, très bien. En quoi puis-je vous être utile?

— C'est moi qui voudrais faire votre fortune.

— Grand merci, je suis acoquiné à ma misère, et je m'en trouve très bien.

— Mais refuseriez-vous de rendre un signalé service à l'Égypte? Le gouvernement de son altesse est un grand consommateur de charbon. Il paie le newcastle 50 fr. la tonne, rendu sous vergue au port d'Alexandrie. J'offre de prendre la fourniture à 40 francs, et, si vous m'aidez, je vous donne...

— Merci, monsieur, et brisons là; je n'entends rien au commerce.

— Je croyais cependant que vos études...

— Non, monsieur, et comme j'ai mon courrier à faire, serviteur!

L'homme s'éloigna en disant : — Si c'est ainsi qu'on reçoit les compatriotes!...

Je n'étais pas encore assis quand la porte s'ouvrit de nouveau. Un gros monsieur très doux n'avait pas pu résister au désir,... et d'ailleurs il pensait que sa qualité d'homme de lettres...

— Ah! mais parlez donc!

— Monsieur, je suis venu dans ce pays pour étudier en conscience la marche du gouvernement. Deux volumes sont le fruit d'un travail qui m'a coûté plusieurs années de recherches, deux volumes in-octavo, monsieur!

— Publiés?

— Inédits; mais, hélas! je dois vous dire en toute sincérité que mon jugement définitif n'est pas favorable à la famille de Méhémet-Ali. Je crains même que la publication de ces deux forts volumes n'indispose l'Europe contre une dynastie qui jouit encore de quelque faveur.

— Vous me faites frémir.

— Eh! monsieur, j'en frémis moi-même.

— J'en étais sûr, car au fond vous n'êtes pas méchant.

— Oh! pas du tout; mais un homme qui a travaillé, qui a mis plusieurs années de sa vie dans un livre...

— In-octavo... ne se résigne pas à jeter son ouvrage au feu sans qu'une compensation raisonnable...

— Vous m'avez compris.

— Parfaitement... — Si bien même que je lui montrais le chemin qu'il avait à prendre.

Il sortit d'un air aussi rogue que son premier abord avait été doux, et je l'entendis crier d'une voix de tonnerre : — Ce n'est pas de cette façon qu'on reçoit un confrère, monsieur!

Je le suivis avec le ferme propos de défendre ma porte; mais, tandis que je parlais au garçon de l'hôtel une voix mâle me cria : — Bien, mon cher! Vous avez eu cent fois raison de chasser ce vauxien qui pratique alternativement le chantage et la mendicité. Touchez là!

Je tendis la main sottement, et quand je m'aperçus de mon étourderie, le troisième larron était déjà à cheval sur une chaise, au milieu de ma chambre.

— Ah çà! dit-il, est-ce que par hasard vous ne me reconnaissez point?

Je m'excusai sur mon peu de mémoire. Il me donna son nom, un nom qui ne sonnait pas mal, mais que je n'avais entendu de la vie.

— Mon cher, nous nous sommes rencontrés cent fois à Paris... Vous n'avez pas changé, mon gaillard!

— Cependant...

— Vous aurez beau dire, je vous fais compliment de votre bonne mine, et je suis enchanté de vous offrir mes petits services dans ce pays biscornu.

— Trop de bonté. Vous êtes ici pour affaires?

— Moi, fi donc! Je suis venu chasser la sauvagine. C'est la terre promise, mon vieil ami. Pour un homme comme moi, qui tue sept bécassines sur huit à balle franche, il n'y a que l'Égypte au monde. Laissez-moi vous organiser une partie sur le lac Mariout, et vous m'en direz des nouvelles.

— C'est que je pars demain matin pour le Caire.

— Oh! qu'à cela ne tienne! Je m'attache à vos pas.

— Vous me comblez; mais j'ai deux amis, et...

— Ils ne seront pas de trop.

— Ils n'aiment pas la chasse, et d'ailleurs je ne suis pas venu pour mon plaisir. Certain travail...

— On me l'a dit. Eh bien! puisque vous vous mettez si cordia-

lement à mon service, je veux tenter l'épreuve de votre obligeance, tant pis, mon cher. Quoique mes revenus soient ceux d'un gentilhomme aisé, je vous déclare que bientôt la vie ne sera plus tenable ici pour un oisif. Ce qui coûtait un louis avant la crise américaine en vaut quatre ou cinq à présent. Or j'aime le pays, j'y suis bien vu, j'ai de l'activité, et, si vous me poussiez un peu, j'essaierais, oui, morbleu ! de faire quelque chose.

— Je ne vous pousse pas !

— Mais vous pouvez m'aider. Je ne viens pas ici pour vous emprunter de l'argent; faites-moi seulement la charité d'une parole. Obtenez qu'on m'accorde une autorisation quelconque par écrit. Qu'on me permette de fonder un journal, une petite banque d'es-compte, une maison de jeu, un café, n'importe quoi.

— Est-ce que toutes ces industries ne sont pas libres ?

— Oui, mais celui qui vole de ses propres ailes est tenu de réussir, tandis qu'un homme autorisé par le vice-roi peut échouer à plaisir, il tombe sur un lit de roses. Heureux ou malheureux, ses derrières sont assurés. Si je gagne, j'empoche; si je perds, je me retourne contre le gouvernement, je réclame une grosse indemnité, le consulat m'appuie, l'Égypte tremble et paie : il y a même profit à ne point réussir.

— Vous m'instruisez, monsieur : je connaissais un peu la chasse de la sauvagine; mais la chasse aux indemnités m'ouvre un horizon tout nouveau. Par malheur, mon crédit est nul, et je ne peux que vous souhaiter bonne chance. Vous avez assez d'esprit pour vous tirer d'affaire tout seul.

Oui, certes, il avait de l'esprit, et la preuve, c'est qu'il prit congé en souriant avec grâce, sans me tendre la main cette fois.

Je fermai ma porte à double tour, et grâce à cette précaution je manquai la visite de deux personnes que j'aurais vues avec plaisir. Les lettres expédiées, on s'habilla, et l'on courut chez M. Claude, notre nouvel ami, qui nous attendait à dîner. Les rues d'Alexandrie sont éclairées au gaz, mais les escaliers ne le sont pas encore. En arrivant au premier étage, je pris ma droite pour ma gauche, j'ouvris un magasin au lieu d'une antichambre, et le concierge, qui nous suivait la lampe en main, me trouva étalé de tout mon long sur une balle de coton. Je me relève un peu confus, mais non sans avoir lu sur une enveloppe de grosse toile les mots : Ahmed et Mansourah.

— Ah ! pour le coup, dis-je à M. Claude, je veux en avoir le cœur net. Vous avez un correspondant du nom d'Ahmed ?

— J'en ai plusieurs, c'est un nom très commun chez les musulmans, comme Pierre ou Joseph chez les chrétiens.

— Mais ce n'est pas un nom de famille.

— Il n'y a pas de noms de famille. Les homonymes se distinguent généralement par leur titre ou par un sobriquet.

— J'ai entendu parler d'un Ahmed très intelligent et très riche.

— Mon homme de Mansourah ! On en dit le plus grand bien.

— Vous le connaissez ?

— Par correspondance.

— Il écrit le français ?

— Comme tous les Égyptiens de la classe élevée, à moins pourtant qu'il ne se serve d'un secrétaire, car ses lettres sont signées à la turque, par la simple apposition d'un cachet noirci.

M<sup>me</sup> Claude entra là-dessus, nous nous mîmes à table, et la soirée s'écoula comme un instant. Jamais plus gai repas ne fut offert plus cordialement ni mieux assaisonné de bonne grâce. Notre premier dîner d'Égypte se trouva par le fait un dernier adieu à la France.

Sur le minuit, comme je rentrais à l'hôtel, le domestique me dit : Vous trouverez la clé sur votre porte et la bougie allumée ; on vous attend.

— C'est trop fort ! Qui m'attend ?

— Un monsieur.

— Quel monsieur ?

— Je ne sais pas, un de vos amis.

— Ah ! parbleu ! je vais lui prouver qu'il n'y a plus d'amis passé certaine heure.

J'entre comme un furieux, un grand diable barbu jusqu'aux sourcils se lève à mon approche et m'embrasse en disant : salam-alek !

Je lui réponds : animal !

Il éclate de rire. — Bravo, mon cher ; vous avez bientôt pris les belles façons d'Alexandrie. Je méritais un meilleur accueil, car j'arrive exprès pour vous voir, et il y a dix années que je vous attends, soit dit sans reproche.

Je recule de deux pas, je reconnais la voix, les yeux, tout l'homme, et à mon tour je lui saute au cou. C'était Ahmed.

EDMOND ABOUT.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 février 1869.

Nous n'en sommes plus, pour le moment, à l'émotion enfiévrée des coups de théâtre, toujours menaçans dans la politique. On les a longtemps attendus, on ne les attend plus, on cesse un peu de les craindre. Tandis qu'un vent favorable nous rapporte à travers la Méditerranée la réponse pacifique et résignée de la Grèce qui viendra clore un incident européen, nos affaires intérieures de leur côté entrent visiblement dans cette phase où tout reste indécis en présence d'une prochaine et solennelle manifestation du pays. Notre session législative marche avec une prudente et silencieuse lenteur. Elle a de la peine à se débrouiller et à s'animer jusqu'ici; on dirait qu'elle se ressent de la fatigue ou de l'incertitude d'une assemblée qui s'achemine mélancoliquement vers sa fin. Elle est ouverte depuis près d'un mois déjà, cette session appelée à être pour le corps législatif actuel une dernière occasion de faire son testament devant la France; qu'a-t-elle produit? Des travaux intérieurs nécessaires sans doute, méritoires assurément, mais toujours obscurs, et deux interpellations, deux journées de discussion publique, dont l'une pourrait bien s'appeler une petite journée des dupes, tant elle a ressemblé à une déconvenue parlementaire, à une fuite universelle terminant un combat mal engagé. Deux discussions rapides, incomplètes, peu décisives, caractéristiques encore cependant par ce qu'elles ont laissé entrevoir ou par ce qui leur a manqué, c'est donc le bulletin assez peu triomphant de cette campagne qui commence devant le pays, et sur laquelle le pays à son tour aura son mot à dire d'ici à quelques mois.

Les interpellations, comme toutes les choses de ce monde, ont leur destin. Les unes réussissent parce qu'elles viennent à propos, parce qu'elles répondent à une vive préoccupation d'opinion, parce qu'enfin, à défaut d'un autre intérêt, elles excitent tout au moins une certaine cu-

riosité; les autres n'ont qu'un médiocre succès, elles ne répondent à rien et ne conduisent à rien, elles passent sans résultat et sans bruit, comme des dialogues inutiles qui s'épuisent faute d'aliment, ou qui s'arrêtent toutes les fois qu'ils touchent au point intéressant. Par une contradiction bizarre, c'est l'interpellation du corps législatif sur les réunions publiques qui a le moins réussi, qui a été évasive, écourtée, pleine de banalité et de froideur, sauf une intervention incidente de M. Émile Ollivier, qui a vainement essayé de la relever et de l'animer; c'est au contraire l'interpellation du sénat sur la presse qui a eu de la vivacité, même de l'imprévu, et qui a eu en définitive le plus de retentissement. Le sujet était pourtant à peu près le même. Des deux côtés, il s'agissait de la politique du 19 janvier, des lois nouvelles qui en sont la réalisation, en un mot de cette expérience d'une semi-liberté laborieuse et précaire qui se poursuit aujourd'hui.

D'où vient cette différence de fortune entre les deux discussions? C'est que dans le corps législatif le débat était évidemment mal engagé. Puisque personne, parmi ceux qui interpellaient le gouvernement dans un intérêt conservateur, n'avouait la pensée de mettre en cause la loi nouvelle sur les réunions, et que d'un autre côté personne, pas plus l'opposition que tout autre parti, n'avait à défendre ce qui se dit dans ces réunions, la question tombait d'elle-même, ou, pour mieux dire, il n'y avait plus de question. Il n'y avait que de l'embarras pour tout le monde, pour ceux qui interpellaient sans rien demander, pour le gouvernement, qui avait à répondre sans savoir à qui parler, pour l'opposition elle-même, qui aurait pu se porter à la défense d'un droit, s'il eût été attaqué, mais qui n'avait pas à se faire la patronne des excentricités oratoires des clubs, — et le combat a fini faute de combattans. On n'en sait pas plus après qu'avant sur ces réunions populaires, sur leur rôle moral ou politique, sur ce qui leur est permis ou leur est défendu, si ce n'est que le gouvernement, armé d'une loi pour laquelle il professe un amour tout paternel, est parfaitement décidé à s'en servir, surtout quand il y trouvera son intérêt, ce dont on se doutait un peu. Ce dialogue entre l'honorable M. de Benoist, un député qui a des succès d'agriculteur dans la politique, et l'honorable garde des sceaux, M. Baroche, a manqué manifestement son but; il n'a pas même offert au gouvernement l'occasion de se poser en médiateur tout-puissant, promettant aux âmes craintives de continuer à les sauver des déchaînemens anarchiques, et garantissant les libertés nouvelles contre toute réaction. Tout bien examiné, on était d'accord ou l'on paraissait s'entendre pour ne pas aller plus loin, c'est-à-dire qu'on n'avait rien fait, et c'était bien le moins qu'on invoquât de toutes parts l'ordre du jour, cette providence des discussions inutiles. Le corps législatif n'a pas fait là une brillante entrée en campagne.

Au sénat, la chose est tout autre. Ici non plus sans doute, personne ne



se serait hasardé à mettre en cause la loi sur la presse, puisque l'empereur, dans son discours d'inauguration des chambres, a trouvé que tout était bien; mais de cette situation même, acceptée telle qu'elle est, avec ses inconvéniens et ses avantages, naissait une question bien autrement grave, bien autrement délicate. La loi sur la presse avait conduit tout droit, sans qu'on s'en doutât, à un problème de l'ordre constitutionnel touchant à l'organisation même des pouvoirs publics. Nous ne dissimulons pas qu'arrivés à ce point nos sénateurs se sont trouvés surpris et même un peu embarrassés de leur audace, en se souvenant qu'ils étaient eux-mêmes les gardiens de la constitution. M. Troplong n'a pas négligé les efforts pour arrêter au passage ces témérités de jeunesse; mais le mal était plus qu'à moitié fait, et on est allé jusqu'au bout, sans que la société, au surplus, en ait été autrement bouleversée.

Cette dernière discussion est bien certainement en effet une des plus curieuses, une des plus naïvement hardies qu'il y ait eu dans le sénat actuel depuis qu'il existe. Si on s'arrêtait uniquement à ce qui a été dit sur la presse, un des discours les plus remarquables serait sans nul doute celui d'un nouveau sénateur, M. le comte de Sartiges, qui, accoutumé par ses fonctions diplomatiques à vivre dans des pays libres, a puisé dans son expérience cette idée, que la liberté la plus étendue de discussion n'offre pas tous les périls qu'on redoute, que les journaux les plus extrêmes en viennent bien vite à s'user par leurs excès, que ce sont les persécutions qui font le plus souvent leur puissance; mais il faut aller droit au fond même de ce débat, à la moralité même telle que l'a dégagée M. de Maupas, le promoteur des dernières interpellations. La vérité est que, selon M. de Maupas, un des coopérateurs du 2 décembre, la situation nouvelle créée par les lois sur la presse et les réunions suppose un complément inévitable. La responsabilité ministérielle devient désormais une invincible nécessité, ne fût-ce que pour couvrir le souverain contre l'abus de toutes les libertés qui peuvent se déployer aujourd'hui sans avoir à demander le passeport du pouvoir discrétionnaire. Il faut abriter au plus vite la responsabilité du chef de l'état en lui donnant pour bouclier toutes les autres responsabilités. C'est une idée émise, il y a quelques années déjà, par M. de Persigny, le doctrinaire de l'empire, lorsque les discussions commençaient à s'animer. M. de Maupas l'a reprise pour son compte, et l'a soutenue l'autre jour avec la verve d'un autoritaire à demi converti. Comment s'est-il converti? comment l'impatient sénateur qui l'an dernier encore s'attachait au palladium de l'omnipotence administrative, et se montrait un des adversaires les plus résolus de la loi sur la presse, en vient-il aujourd'hui à doubler le pas dans la voie libérale, à placer le gouvernement sous le coup de cette logique qui le pousse l'épée dans les reins vers une des conditions les plus essentielles du régime parlementaire? Cela importe peu. Que ce soit

inconséquence chez l'homme, c'est une anomalie de plus, et voilà tout. Que M. de Maupas se débatte dans tous ces termes d'*homogénéité*, de *solidarité*, de *responsabilité* ministérielle, pour rester en règle avec la constitution, le fond est le même; la déduction irrésistible, c'est un ministère représentant une politique, lié par une intime communauté d'opinions, placé entre le souverain et le pays intervenant dans ses affaires par les chambres, par la presse. Si M. de Maupas n'a voulu que se donner le malicieux plaisir de mettre dans l'embarras M. Troplong, gardien juré de la constitution, M. Rouher, chargé de défendre la situation actuelle tant qu'elle n'est pas modifiée, il a réussi jusqu'à un certain point. Il a bien sûrement désolé M. le président du sénat, il a forcé M. le ministre d'état à le suivre sur un terrain défendu, à combattre des idées qu'il ne désavoue peut-être pas absolument lui-même dans le secret de sa pensée.

M. de Maupas et M. Rouher, combattant sur la question de l'établissement de la responsabilité ministérielle en plein sénat, devant M. Troplong, le spectacle était bizarre, et cette étonnante séance est faite pour laisser une double impression qui survit à cet éternel ordre du jour où vont aboutir toutes les interpellations. Elle révèle de plus d'une façon les luttes intimes de notre politique intérieure. M. Rouher, négligeant volontairement sans doute les côtés plus élevés de la question, rappelait l'autre jour que, si on avait été conduit à augmenter les franchises de la presse, c'est qu'on en était venu à reconnaître que, à tout prendre, le régime discrétionnaire était impuissant, qu'il ne supprimait rien, qu'il ne méritait pas sa réputation, et qu'il valait mieux voir en face la contradiction, même l'hostilité. Eh bien! on vient de reconnaître encore une fois ce que valent les restrictions, les prohibitions, quand elles s'appliquent aux affaires politiques, fût-ce à la discussion des principes du gouvernement. Est-ce que les sénatus-consultes protecteurs de la constitution ont rien empêché? Est-ce qu'un sénateur dont le dévouement est à l'épreuve ne s'est pas cru le droit d'aborder ces délicats problèmes d'organisation constitutionnelle que nous ne pouvons, pour notre part, regarder que du dehors? Il aurait pu suivre une voie plus régulière, ce sénateur empressé à regagner le temps perdu, soit; il ne l'a pas suivie, et on l'a dit avec une parfaite raison, comment dérober à l'examen public ce que le sénat lui-même discute, ce qui est la préoccupation de tout le monde? Ce n'est pas tout. On a beau faire, les choses ont marché depuis quelque temps, et ce n'est pas seulement dans les discussions, c'est surtout dans les faits que s'attestent les changemens accomplis. Au fond, que signifie cette dernière séance du sénat interrogée de près? Elle prouve que personne n'est plus dans la donnée primitive des institutions actuelles, ni M. de Maupas en proposant une innovation considérable, ni le gouvernement, qui a donné l'exemple de se réformer lui-même en étendant le contrôle des chambres, en affranchissant la presse de la tu-

telle administrative, et de là viennent justement ces embarras intimes que M. Rouher avait de la peine l'autre jour à voiler de tout l'éclat de sa parole. C'est la lutte entre ce qui reste d'un régime d'omnipotence qui, en se modifiant par sa propre initiative, hésite encore, se défend sur certains points, et les exigences croissantes de l'opinion. C'est là ce qui apparaissait à travers les réticences, les aveux, les échappées de la dernière discussion du sénat, et c'est ce qui rend cette séance curieuse entre toutes.

Sait-on un exemple frappant, éloquent, de cette lutte intime entre l'esprit de la première période de l'empire et les nécessités croissantes d'une situation nouvelle? C'est ce qui arrive de l'administration de la ville de Paris, de cette administration qui, somme toute, est aujourd'hui en liquidation devant le corps législatif. M. Haussmann, c'est un type de l'omnipotence s'appliquant au gouvernement d'une ville, s'exerçant dans une sphère qui égale celle de certains états en Europe. M. le préfet de la Seine est peut-être le seul administrateur pour lequel il n'y ait point eu d'obstacles. La cour des comptes lui a fait quelquefois des observations, il ne les a pas écoutées. Son conseil municipal, composé d'hommes fort honorables assurément, nommé d'ailleurs sur ses propositions, était trop bien élevé et trop convaincu de la grandeur de ses desseins pour rien refuser à sa féconde activité. M. Haussmann est allé droit son chemin, démolissant et reconstruisant Paris, ouvrant des boulevards et des rues, abattant des montagnes, préparant la création de nouveaux cimetières, faisant en un mot sa ville à lui, sans s'inquiéter beaucoup des Parisiens, race nomade et frondeuse, toujours prête à quereller le pouvoir, sauf à se résigner aux merveilles qu'on lui destine; mais, pour accomplir de si grandioses entreprises, il fallait des ressources, et ces ressources, M. le préfet de la Seine se les est procurées tantôt d'une façon naturelle par des emprunts légalement autorisés, tantôt par des moyens ingénieux d'une étrange élasticité. Il a épuisé toutes les combinaisons, il a fait argent de tout, du présent et de l'avenir, de ce qu'il avait et de ce qu'il n'avait pas. Tant qu'on n'y regardait pas de près, tout allait bien encore. Le jour est arrivé cependant où l'opinion, devenue plus susceptible, s'est mise à interroger ces vastes opérations par lesquelles on l'émerveillait, à scruter les moyens par lesquels tant de choses étaient accomplies, et ce jour-là il a fallu s'arrêter, il a fallu liquider : résultat final, plus de 460 millions de déficit, dont 398 millions obtenus du Crédit foncier et constituant une dette que le corps législatif, saisi déjà l'an dernier de la question, est appelé aujourd'hui à régulariser par un vote un peu tardif.

Est-ce un emprunt déguisé qu'a fait réellement M. le préfet de la Seine sans demander l'autorisation qui lui aurait été nécessaire? Était-ce au contraire un prélèvement légitime et anticipé sur les ressources

annuelles de la ville pendant un certain laps de temps? C'est ce qui sera discuté dans quelques jours. On soutiendra, si nous ne nous trompons, que la consolidation des 398 millions si complaisamment avancés par le Crédit foncier ne constitue pas un emprunt au sens propre et légal du mot, que la ville de Paris ou le gérant de ses finances avait le droit d'étendre sur l'avenir cette part des charges du présent, que M. le préfet de la Seine a même été par le fait un grand décentralisateur en agissant avec une aussi hardie indépendance. On dira bien des choses encore; il n'est pas moins clair que, s'il n'y avait point un emprunt véritable déguisé sous cette ingénieuse combinaison des bons de délégation, on n'aurait pas recours aujourd'hui au corps législatif pour régulariser après coup ce qu'il n'avait pas autorisé. Il est bien plus évident encore que ce n'est pas là une affaire de simple juridiction administrative ou d'interprétation légale du mot d'emprunt, que c'est une question politique de premier ordre, se posant à propos de tout un ensemble de travaux irrégulièrement accomplis par la volonté autocratique d'un homme.

M. le préfet de la Seine a une justification souveraine dont on finit par abuser. Il se réfugie dans la magnificence de ses œuvres, il se fait un rempart de toutes les merveilles dont il a doté Paris. C'est, à proprement parler, la souveraineté du but transportée dans le domaine de l'édilité. Ce serait certainement une injustice de méconnaître la grandeur et l'utilité de quelques-uns de ces travaux, de même que ce serait une puérité de contester l'énergique et opiniâtre capacité de cet infatigable révolutionnaire de la voirie parisienne; mais ce qui nous frappe dans tout cela, c'est l'absence totale du sentiment de la loi. L'administration actuelle de la ville de Paris, avec ces opérations tant attaquées, n'a fait, dira-t-on, que ce qui s'est pratiqué dans d'autres circonstances, à propos du rachat du péage des ponts, à propos du rachat du canal Saint-Martin, etc., ce qui est en usage dans une multitude d'autres grandes villes de France. C'est là précisément le mal invétéré que ce penchant des administrateurs à éluder les plus simples règles par des combinaisons plus ou moins ingénieuses, et si c'est plus sensible à Paris, c'est que ce dédain suprême de la loi s'y est manifesté dans de plus vastes proportions. Toutes ces questions parisiennes ont été serrées de près déjà plus d'une fois. M. Léon Say les a étudiées avec une pénétrante intelligence, et M. Augustin Cochin les résume aujourd'hui dans une brochure, *la Ville de Paris et le corps législatif*, œuvre d'un « Parisien renforcé » qui répète volontiers avec Montaigne : « Paris a mon cœur dès mon enfance; je l'aime tendrement et jusques à ses verrues et à ses taches. » Dans ces pages, il n'y a aucune injustice pour M. le préfet de la Seine, il y a de l'impartialité, de la sincérité, et en définitive l'auteur arrive sans effort à cette conclusion que M. Haussmann a fait certaine-

ment de grandes choses, mais qu'il en a fait aussi d'inutiles, en payant les unes et les autres très cher, qu'il a développé la prospérité de la ville, mais qu'il a grevé aussi pour longtemps les ressources municipales, qu'il a engagé l'avenir sans savoir ce que sera cet avenir, et que la cause de tout cela, c'est l'absence de contrôle. Or ce contrôle devenu nécessaire, où le placer? Le plus simple serait sans doute de rendre à Paris une organisation municipale régulière par l'élection. C'est justement ce qu'on ne veut pas sous l'influence de souvenirs et de considérations qui n'ont pas une égale valeur. On ne veut pas d'un Paris municipal ayant sous la main le gouvernement de la France. C'est alors que par un expédient nouveau on a imaginé de faire passer dans le domaine du corps législatif l'examen du budget extraordinaire de la ville de Paris en y joignant le budget de la ville de Lyon, qui est placée sous le même régime des commissions administratives, et qui sans cela resterait, comme on l'a dit, une exception dans l'exception.

Sera-ce un remède décisif? Puisqu'on ne veut pas replacer Paris dans les conditions d'un vrai régime municipal appuyé sur l'élection, l'intervention du corps législatif est indubitablement une amélioration, si ce contrôle supérieur est réellement organisé d'une façon efficace. C'est pourtant, on en conviendra, une combinaison singulière que celle qui place un préfet directement en face du corps législatif, et il serait plus étrange encore qu'un ensemble de faits qui a conduit à cette sorte de mise en tutelle de M. le préfet de la Seine eût pour dernier résultat de lui préparer une élévation nouvelle. On a parlé en effet, pour M. Haussmann, de la résurrection d'un ministère de Paris qui existait ni plus ni moins sous l'ancien régime. Ce serait probablement une très embarrassante complication, quoique nous ne méconnaissions pas la différence entre ce que pourrait être aujourd'hui un ministère de Paris et ce qu'il était autrefois. Dans tous les cas, c'est par une loi de l'époque consulaire que l'organisation préfectorale a été créée, c'est par une loi seulement qu'elle pourrait être réformée, et on y regardera à deux fois. Sans dépasser les termes de la proposition qui est en ce moment devant le corps législatif, la difficulté est déjà bien assez grande. Qu'on y prenne garde, c'est mettre en présence Paris et la province, représentée par le corps législatif, ce qui peut devenir une source d'épineux antagonismes. Et de plus que sera le contrôle supérieur d'un parlement qui pourra s'exercer sur le budget extraordinaire, et devra s'arrêter aux limites du budget ordinaire? Qu'est-ce que l'ordinaire et qu'est-ce que l'extraordinaire? Quoi de plus facile pour un homme comme M. Haussmann que d'échapper par ces distinctions à tout contrôle efficace? Si le contrôle n'est pas sévèrement et soigneusement organisé, il se pourrait en vérité que cet expédient imaginé dans un moment de crise ne fût pour un administrateur entreprenant qu'un moyen nouveau de donner carrière à son ac-

tivité. Jusqu'ici du moins, dans les termes sommaires où se présente la question, rien n'empêche M. le préfet de la Seine de décréter de son autorité propre une multitude de travaux qui échapperont nécessairement au corps législatif, et pour l'exécution desquels il saura bien se tirer d'affaire. Ou le contrôle sera étendu et précisé par la loi qui va être discutée, ou il sera illusoire; il laissera une liberté dont on usera dans l'avenir comme dans le passé, et le corps législatif verra retomber sur lui tardivement la responsabilité de ce qu'il n'aura pas autorisé. C'est tout juste comme dans la politique, et voilà pourquoi nous avons quelque raison de voir dans l'administration de M. Haussmann un spécimen particulier d'un régime qui ne s'harmonise plus avec les conditions nouvelles, de représenter M. le préfet de la Seine comme un de ces types d'omnipotence qui deviennent embarrassans quand on reprend le goût des garanties réelles, qui résument en eux-mêmes les contradictions, les difficultés d'une transition laborieuse. Sur ces affaires de la ville de Paris, en un mot, va se livrer certainement une sérieuse bataille politique. La question est de savoir à qui restera la victoire, aux habitudes traditionnelles de prépotence administrative ou à l'esprit renaissant de garantie et de libre contrôle?

La victoire, nous l'espérons encore, elle restera à l'esprit libéral, comme elle est en ce moment à la paix dans la politique extérieure, qui aurait elle-même échappé à bien des méprises, à bien des erreurs, par une intervention plus directe du pays. Aujourd'hui c'est la paix qui revient d'Orient. La Grèce paraît avoir adhéré purement et simplement aux propositions de la conférence réunie à Paris il y a quelques semaines. La conséquence sera que la Sublime-Porte, renouant les rapports diplomatiques qu'elle avait rompus, renverra d'ici à peu un représentant à Athènes, que l'ultimatum turc sera naturellement retiré, et que les relations des deux pays se trouveront par le fait rétablies dans les conditions anciennes. C'est une bourrasque que la paix européenne a traversée et où elle aurait pu assurément sombrer. Il ne faut pas croire en effet que cet esprit de conciliation dont l'Occident réuni s'est fait l'organe ait triomphé sans peine, qu'il n'ait rencontré ni difficulté ni résistance. Malheureusement en Orient tout est organisé pour une lutte qu'on peut ajourner encore, mais qu'on n'empêchera point, parce qu'elle est dans la nature des choses, parce que les élémens hostiles sont toujours prêts à se heurter. D'un côté, à Constantinople même, on n'en peut douter, il y avait un parti de la guerre représenté principalement dans les dernières crises par le ministre de la guerre, Namik-Pacha, et poussant à des mesures extrêmes. Il y a eu un instant, dit-on, où ce parti, servi par le jeune fils de Namik-Pacha, Djemil-Bey, premier chambellan du sultan, se croyait presque sûr de la victoire. Il s'agitait fort, menaçant la position du grand-vizir, Aali-Pacha, qui naturellement n'était pas disposé à

se séparer de la diplomatie occidentale pour brusquer aventureusement les choses. Ce parti de l'action précipitée a été vaincu, et c'est le secret de cette crise à la suite de laquelle, il y a quelques jours, Namik-Pacha quittait le ministère de la guerre, et son fils Djemil-Bey cessait d'être chambellan du sultan. D'un autre côté, l'ardeur belliqueuse n'était pas moins vive en Grèce. Le parti de la guerre comptait des représentans puissans, et il avait la popularité dans le pays. Fort de la surexcitation du sentiment national, il dominait dans le ministère au moment où les propositions de la conférence arrivaient à Athènes.

Le premier effet de cette mise en demeure adressée par la diplomatie européenne au gouvernement hellénique a été la dissolution du cabinet Bulgaris et le commencement d'une crise prolongée où toutes les combinaisons ont été essayées. Le jeune roi George ne s'est point hâté, il s'est entouré de conseils, il a réuni autour de lui quelques-uns des hommes considérables de la Grèce, M. Zaïmis, M. Christidès, M. Deligiorgis, etc. Ces conseils étaient l'image des sentimens agités du pays. Le souverain hellène se trouvait dans une position cruelle, placé qu'il était entre toutes les influences, entre la diplomatie, qui lui parlait de paix, et ceux qui se laissaient exalter par la passion publique au point de vouloir tout braver quand même, entre le danger d'attrister, de froisser le sentiment national par une résignation nécessaire, et l'évidente impossibilité de se lancer follement dans une guerre pour laquelle la Grèce n'était rien moins que prête. La diplomatie et surtout le représentant de la France, M. Baude, ont sûrement aidé à lever ces doutes et à faire prévaloir les conseils pacifiques. La sagesse l'a emporté, et après bien des tâtonnemens c'est M. Zaïmis qui s'est chargé, comme président du conseil, de personnifier dans le gouvernement la politique de la paix, de signer l'acte d'adhésion de la Grèce à la déclaration de la conférence. M. Zaïmis est le fils de l'un des chefs de la guerre de l'indépendance en 1821; il a fait lui-même partie de la députation envoyée, il y a quelques années, à Copenhague pour offrir la couronne hellénique au jeune prince danois qui est aujourd'hui le roi George. Sans avoir l'ascendant de M. Bulgaris, de M. Commondouros, il passe pour un homme habile et exercé. Il s'est donné pour collègues, entre autres, un officier distingué de l'armée, M. Charles Soutzo, un diplomate, M. Théodore Delyannis, l'ancien ministre de Grèce à Paris et le parent de M. Delyannis, ministre des affaires étrangères dans le dernier cabinet. C'est le ministère de la paix nécessaire, d'une paix qui n'offense en rien le patriotisme après tout, et qui n'aliène nullement l'avenir.

Diverses circonstances ont déterminé sans doute cette solution de la crise hellénique et la plus essentielle, en dehors des communications personnelles que le roi George a pu recevoir des principaux souverains de l'Occident, c'est une juste appréciation des faits, c'est un simple

coup d'œil jeté sur l'Europe, sur l'Orient. En Europe, il y a la volonté manifeste de prolonger autant que possible la durée de la paix. En Orient même, on ne peut se dissimuler que la situation s'est modifiée depuis quelque temps. Que dans les diverses régions orientales, dans la Roumanie, dans la Bulgarie, en Serbie, tout se soit disposé à une certaine heure pour engager la lutte, cela n'est pas douteux. On ne peut plus ignorer que M. Bratiano, quand il était premier ministre à Bucharest, se précipitait vers la guerre avec une sorte d'impatience aveugle, et il était si engagé dans cette voie qu'il ne savait plus comment revenir sur ses pas, qu'il eût été infailliblement entraîné à quelque tentative extrême. C'est alors que la Prusse, sur laquelle il se croyait quelque droit de compter, l'arrêta subitement et le laissait tomber du ministère ou provoquait sa chute. Depuis ce moment, M. Bratiano n'a cessé d'entretenir l'agitation, il le pouvait d'autant mieux qu'il avait la majorité dans les chambres. Tout a un peu changé cependant. Le ministère Ghika, qui a succédé à M. Bratiano, s'est maintenu ; il a redressé la politique roumaine en lui donnant une direction plus pacifique, et à la suite de quelques incidens où le rappel de la mission militaire française à Bucharest a joué un certain rôle, le ministère roumain vient d'être autorisé par le prince Charles à dissoudre la chambre. Les influences pacifiques ont retrouvé de l'empire en Roumanie. On ne pouvait méconnaître la force de ces circonstances à Athènes. On ne pouvait se lancer sans réflexion dans une lutte que l'Europe voyait d'un mauvais œil, où la Grèce n'aurait pas trouvé peut-être tous les alliés sur lesquels elle aurait pu compter dans d'autres momens. La paix est sortie de cette situation. La crise a été traversée pour aujourd'hui, et la conférence peut enregistrer son succès ; mais il ne faut pas oublier aussi que cette crise n'est nullement accidentelle, qu'elle tient surtout à l'état informe où la Grèce a été placée, où elle ne peut vivre, et que l'Europe, responsable jusqu'à un certain point de cet état, ne s'en tirera pas toujours à si peu de frais.

Ce qui arrivera un jour ou l'autre de ces querelles d'Orient incessamment renouvelées, on ne peut certes le dire. Elles vont s'apaiser encore une fois pour un moment par la toute-puissance d'une bénigne médiation de la diplomatie occidentale. En attendant, et pour nous aider à ne pas trop nous endormir, voici qu'un autre bruit de tempête nous arrive d'Allemagne. La tempête, il est vrai, n'a rien de directement menaçant pour la paix de l'Europe, et peut-être n'est-elle pas même bien sérieuse, quoique le chef d'équipage ait donné le signal d'alarme ; elle n'est pas moins un singulier symptôme. Pour parler plus clairement, de vives et retentissantes discussions viennent d'avoir lieu dans les chambres prussiennes, et elles ont été pour M. de Bismarck l'occasion d'une de ces sorties audacieuses comme il s'en permet quand il sent le besoin



de rallier son monde. M. de Bismarck a toujours des façons originales d'intervenir dans les débats parlementaires; il s'y comporte en major de cuirassiers qui cherche partout l'ennemi, frappant d'estoc et de taille. Il ne s'agissait pourtant ici ni de préparer un autre Sadowa, ni de passer d'un seul bond à travers la médiocre grille du Mein pour aller dévorer l'Allemagne du sud. Non, il s'agissait plus simplement de remporter une grande victoire sur l'ancien roi de Hanovre et sur l'ancien électeur de Hesse, de faire une charge à fond contre les « maisons d'Este et de Brabant, » contre les épouvantables « menées guelfes, » contre les deux petites cours réfugiées depuis 1866 à Hietzing et à Prague. Tranchons le mot, il s'agissait tout bonnement, pour le salut de la patrie allemande, de mettre la main sur les biens des deux princes dépossédés, et voilà pourquoi la tempête n'est pas bien sérieuse, voilà pourquoi il y a au premier coup d'œil une disproportion notoire entre le bruit qui s'est fait à Berlin et le sujet même de ces discussions. Il est trop visible qu'on n'a soulevé de si grandes questions, qu'on n'a mis en jeu tant de passions dans le parlement prussien, que pour couvrir une chose peu digne d'un gouvernement qui a beaucoup à se faire pardonner, — un simple acte de confiscation. Ni l'électeur de Hesse, que la Prusse aidait autrefois à pressurer ses sujets, ni le vieux roi de Hanovre lui-même, n'étaient faits pour exciter un souverain intérêt; on les transforme aujourd'hui en victimes dans un moment de colère. Quoi donc! M. de Bismarck ne se contente pas d'être l'heureux vainqueur de 1866, d'avoir absorbé en sept jours de guerre le royaume de Hanovre, l'électorat de Hesse, le duché de Nassau, la ville libre de Francfort; il faut encore que ceux qu'il a dépouillés se tiennent pour satisfaits, qu'ils ne disent rien, sous peine de se voir poursuivis jusque dans leur fortune privée par toutes les rigueurs de la guerre!

M. de Bismarck n'est point du tout un homme naïf. Lorsqu'au lendemain des événemens de 1866 il rendait leurs biens au roi George de Hanovre et à l'électeur de Hesse par des traités formels, il ne croyait pas sans doute avoir converti ces princes à la légitimité prussienne, il savait bien qu'il retrouverait en eux des prétendans. Il poursuivait simplement un but politique; il comptait tranquilliser la conscience de beaucoup de Hanovriens en désintéressant matériellement leur ancien souverain, et il espérait aussi faire plaisir aux Anglais, ces protecteurs traditionnels d'un roi qui par sa naissance restait encore pair d'Angleterre. Il n'a pas obtenu tout ce qu'il se promettait; il s'est bientôt repenti de ses largesses envers le roi George, à qui il avait assuré quelque seize millions de thalers. La chambre, qui n'avait approuvé ces libéralités qu'avec peine, et qui s'était repentie avant le ministre, la chambre était toute prête à retirer par voie de séquestre ce qu'on avait donné par un traité diplomatique; mais il fallait encore un motif. Le motif, il est tout

trouvé : c'est la raison d'état ! Est-ce que les petites cours de Hietzing et de Prague ne sont pas depuis deux ans des foyers d'intrigues contre la Prusse ? Est-ce que le roi George ne prononce pas des discours où il parle de la restauration guelfe, que la Providence doit infailliblement accomplir ? Est-ce qu'il n'a pas eu une légion hanovrienne qui s'est promené de l'Autriche en Suisse, de la Suisse en France, où elle est maintenant disséminée ? Et l'électeur de Hesse, celui-là aussi conspire dangereusement. Il reçoit des tapis brodés par les dames de Cassel, et il a une chancellerie qui expédie des mémoires aux gouvernemens étrangers pour défendre ses droits en invoquant Grotius, Vattel, Bluntschli et Heffter ! Une fois sur ce chemin, M. de Bismarck s'y est lancé avec sa crânerie ordinaire, éclaboussant un peu tout le monde, l'Autriche assez directement, la France d'une façon moins directe, quoique assez transparente encore, les particularistes, les républicains de Wurtemberg, les juristes, qui lui présentaient « l'objection judiciaire. » Armé de la raison de salut public, M. de Bismarck, comme il le dit, n'était pas homme à se laisser prendre « dans les mailles d'une simple objection juridique. » Il est même peut-être allé plus loin qu'il ne voulait, cédant à une irritabilité qu'il tient, dit-on, de ses dernières souffrances nerveuses, et aussi à l'impatience d'un politique qui, avec tout son ascendant, avec toute sa force, se sent néanmoins mal à l'aise au milieu de l'œuvre immense dont il a pris la redoutable responsabilité. Dans sa parole pittoresque et hautaine, il y a une irritation qui a de la peine à se contenir.

<sup>1</sup> Le fait est que ces deux discours que M. de Bismarck a prononcés coup sur coup à l'appui de ses mesures de séquestre sont étranges, et on ne peut que s'émerveiller de l'art subtil et passionné avec lequel le premier ministre prussien lie ce qu'il appelle les « menées guelfes, » les démarches des princes dépossédés, à tout le mouvement européen. C'est évidemment par ces princes qu'ont été propagés tous les malentendus, tous les doutes sur l'innocence et les intentions pacifiques de la Prusse ! C'est par eux qu'a été entretenue et envenimée cette situation de l'Europe, un moment si violente, et qui n'a été détendue que par le changement de ministère à Bucharest. On a ici l'explication du mot que prononçait M. de Bismarck il y a deux mois. Seulement c'est une autre énigme : si, comme nous le disions, M. Bratiano allait en avant sans regarder derrière lui, ce n'était pas sans doute pour complaire au roi de Hanovre et à l'électeur de Hesse, c'est qu'il se croyait autorisé par d'autres appuis, par d'autres relations mystérieuses, de sorte que, dans les confusions probablement calculées de sa logique, le tout-puissant ministre du roi Guillaume en laisse deviner plus qu'il n'en dit ; mais ce qu'il y a de plus frappant en vérité dans les discours de M. de Bismarck, c'est l'emportement plein de mépris avec lequel il met la raison d'état et la force au-dessus de tout droit, c'est l'âpreté avec laquelle il se jette sur ces malheureux princes

dépossédés, et parle de « poursuivre ces reptiles jusque dans leurs repaires. » Il a de curieuses expressions, ce hardi vainqueur, pour justifier l'espionnage qu'il étend partout. « Là où la pourriture s'est mise, dit-il, foisonne une vie que l'on ne peut guère saisir avec des gants glacés. » Si des démagogues parlaient de cette manière à propos des royautés déchues, on trouverait qu'ils ne sont pas de trop bon goût, et qu'effectivement ils ont oublié de mettre « des gants glacés. » Que l'un des chefs du radicalisme prussien, M. Waldeck, dans un langage beaucoup plus modéré d'ailleurs, approuve le séquestre justement parce qu'il y voit un acte révolutionnaire, ce n'est pas surprenant encore. Il est un peu plus singulier que ce soit le premier ministre d'un roi de droit divin qui agisse ainsi, et qui offre de ces modèles de langage. De nos jours, ce sont les gouvernemens quelquefois qui instruisent les révolutionnaires, qui leur enseignent comment il faut agir, comment il faut parler, et les révolutionnaires pourraient en faire autant, ils auraient de la peine à faire mieux.

Les cortès constituantes viennent enfin d'être inaugurées à Madrid, et elles ont pu se réunir sans autre accident que quelques coups de fusil de réjouissance qui n'ont pas laissé de blesser plusieurs personnes. Au moment où l'assemblée espagnole s'est trouvée réunie, deux questions certes des plus graves, quoique préliminaires encore, se présentaient naturellement. La première, c'était le choix d'un président. Le candidat le plus désigné semblait être M. Olozaga, qu'on avait fait venir de Paris ; mais soit que M. Olozaga, par son attitude assez indécise, ait perdu de son influence, soit qu'il ait préféré revenir à Paris, il s'est effacé complètement. L'heureux élu a été M. Rivero, le chef du parti démocratique rallié à la monarchie, homme d'esprit et d'habileté, accoutumé d'ailleurs aux discussions des assemblées, où il figure depuis longtemps. Une question bien plus sérieuse encore, c'est la formation d'un gouvernement. Fera-t-on un directoire, un triumvirat ? Se bornera-t-on à maintenir à peu près le gouvernement actuel avec quelques modifications ministérielles ? C'est sur ce terrain que s'agitent aujourd'hui tous les antagonismes, et de guerre lisse il ne serait pas impossible qu'on ne finit par établir une sorte de commission de gouvernement où resteraient les chefs primitifs de la révolution, le général Serrano, le général Prim, l'amiral Topete, et sous la direction de laquelle s'organiserait un nouveau ministère. Et cela fait, la grande question restera encore ; mais celle-là, l'assemblée de Madrid ne semble pas pressée de l'aborder, et c'est pourtant celle d'où dépend l'avenir libéral de l'Espagne.

## REVUE MUSICALE.

« J'étais un soir dans les coulisses de l'Opéra de Berlin pendant qu'on représentait le quatrième acte des *Huguenots*, et fus témoin du manège assurément très curieux auquel se livrait une fort célèbre et fort applaudie cantatrice du temps, pour se monter à la hauteur du fameux duo de Valentine avec Raoul. C'était, dans sa plus violente expression, l'extravagance du goût dramatique moderne. Elle s'animait, s'échauffait, se ruait au combat, n'y tenait plus. Ses cheveux, où la main d'un artiste coiffeur avait pourtant su répandre un beau désordre, ne lui semblaient point assez épars, elle y fourrageait avec délire, et par les gestes et les mouvemens extérieurs de la passion se préparait à la passion. L'instant venu, elle se précipita d'un bond sur la scène, dit le morceau avec un tel déchaînement de pathétique et de furie que l'orage de cette voix et de cette pantomime amena aussitôt dans la salle un immense tonnerre d'applaudissemens. A partir de ce soir-là, mon opinion fut fixée sur cette prétendue grande artiste, qui n'était au fond qu'une nature impuissante et froide, condamnée à tirer du dehors l'expression de ce qu'au dedans elle ne ressentait pas. Cette femme était pour moi la représentation vivante et complète de la musique de Meyerbeer, et en même temps de cette passion musicale dans le goût d'aujourd'hui dont on ne trouve, grâce à Dieu, aucune trace chez les classiques, ce qui fait qu'aux yeux de beaucoup d'imbéciles et de philistins nos classiques passent généralement pour des esprits frappés de sécheresse. » Ces paroles d'un très ingénieux et très docte amateur allemand dont nous n'avons point à discuter la justesse en ce qui touche l'art de Meyerbeer nous revenaient à la mémoire au sujet de M<sup>lle</sup> Hisson. C'était aussi pendant le quatrième acte des *Huguenots*, et tout en assistant à ces débuts si judicieusement différés, — que dans l'intérêt même de cette jeune femme il eût mieux valu retarder encore, — nous déplorions ce luxe de voix et de gestes, cette incessante frénésie, cet effort continu vers un effet qui ne se produit pas et ne saurait se produire, puisque toute cette grande émotion n'est qu'au dehors, et qu'au dedans la vraie intelligence et la vraie flamme font défaut. L'art au théâtre n'est point de montrer une passion qu'on ne ressent pas, il s'agit au contraire d'avoir en soi plus de passion qu'on n'en laisse voir. Une cantatrice dont le rapide passage sur la scène de l'Opéra ne fut pas sans gloire, la Cruvelli, avait de ces intempérances : on la voyait avec regret se dépenser à tout propos, se monter la tête en pure perte, et, comme on dit, se battre les flancs; mais la Cruvelli était une artiste, et même alors qu'elle outre-passait la situation, au plus fort de ses excès de pantomime, sa voix splendide et superbe ne succombait pas.

M<sup>lle</sup> Hisson est une Cruvelli manquée; tout est désordre et soubresauts dans sa façon de dire. A des audaces que la situation n'indiquait nullement vont succéder de fâcheuses défaillances aux momens les plus dramatiques. Cette voix, sur laquelle aux premiers jours on s'était si fort émerveillé, semblerait aussi s'être effacée. Le médium ne porte pas, les notes élevées, mieux sonnantes, mais mal appuyées, tendent toujours à hausser le ton. Dans le grand duo avec Marcel, elle prend un demi-ton trop haut la belle phrase à la Mozart, et partant l'effet reste nul. Ce qui caractérise, je ne dirai pas le talent, mais la façon d'être de M<sup>lle</sup> Hisson, c'est une sorte d'incapacité de se modérer : excès de voix, de gestes, de prononciation, dans les nasales surtout. Elle force les traits, souligne les mots. On dit : il faut qu'elle travaille. Oui, certes, mais il faut d'abord aussi qu'elle se calme. Du reste, aucun souci du personnage, aucune préoccupation de ce que pourrait bien être, en dehors de la ritournelle qu'on débite, ce caractère de Valentine si puissamment conçu, si nuancé, auquel il faut du commencement à la fin appartenir corps et âme, et qui ne se compose pas seulement de deux duos et d'un trio, comme paraît trop le croire M<sup>lle</sup> Hisson, qui d'ailleurs ne fait guère en ceci que suivre l'exemple de M<sup>me</sup> Marie Sass. Si vous demandiez à M<sup>lle</sup> Hisson pourquoi elle, qui jette à tout propos feu et flamme, laisse tant mollir son accentuation dans ce beau récitatif qui précède son duo avec Marcel, elle n'aurait probablement à vous donner d'autre raison que celle-ci : je n'y ai pas pensé, et c'est ce qu'il conviendrait aujourd'hui de reprocher très sérieusement à certains artistes de l'Opéra, aux mieux rentés surtout : ils n'y pensent pas. Il semble que pour eux devant le public tout soit dit quand ils ont, comme M<sup>me</sup> Carvalho, enlevé leur cavatine, ou, comme M. Faure, bellement arrondi leur paraphrase. Quand M<sup>me</sup> Carvalho arrive à cheval vers la fin du troisième acte, on croirait, à son air d'absolue indifférence, voir figurer une simple comparse, et pourtant ces quelques mesures qu'elle jette négligemment en chantant du coude selon une vieille habitude importée de l'Opéra-Comique, ces quelques mots qu'elle daigne à peine articuler, n'ayant point à s'y faire applaudir, contiennent toute la grandeur du drame qui va suivre. Supprimez-les, la scène de Raoul et de Valentine au quatrième acte n'a plus de raison d'être. Personne, pas plus le ténor Colin, qui les écoute, que M<sup>me</sup> Carvalho, qui les prononce, n'a l'air de se douter de l'importance tragique de ces paroles. Raoul apprend que la femme que sur les apparences il a outrageusement repoussée, l'aimant et l'adorant, n'avait en rien démerité de son estime ni de son amour, et cet éclair qui devrait le foudroyer le laisse froid; il écoute cela *sans y penser*. Est-ce là, je le demande, prendre son élan vers le fameux duo, point culminant du chef-d'œuvre? Rien ne saurait empêcher un comédien, petit ou grand, d'être avec suite le personnage qu'il représente et de s'évertuer à « remplir » son rôle : ce mot dit tout. On nous trouvera peut-être bien sévère. Il

s'agirait pourtant de s'entendre et de savoir si les administrations, qui ne s'épargnent ni soins ni sacrifices, si le public, qui donne son argent, ont droit à ce que chacun fasse en conscience son métier. Exigera-t-on d'un artiste gorgé de faveurs et de richesses moins qu'on n'exige d'un ouvrier? Sera-ce trop que de réclamer du premier ce qu'on réclame du second : l'intelligence et la pratique honnête et complète de son affaire? Le malheur veut que les vérités de cette sorte ne soient pas exprimées assez souvent, assez haut; tout le monde les pense comme nous, mais la plupart du temps tout le monde se dit comme Hamlet : « Est-ce bien la peine? Et en supposant que ce soit bien ma conviction, qu'ai-je à faire de la mettre sur le papier! »

Un homme qu'à ce point de vue on regrettera longtemps est sorti naguère sans bruit ni fanfare de la troupe de l'Opéra, je veux parler de M. Obin. C'était un artiste, celui-là, et non un phraseur. On l'applaudissait moins, mais avec quel intérêt on le suivait, on l'écoutait, même alors que sa voix ne répondait plus à l'effort de son intelligence! Disons mieux, de ces défaillances de l'organe on s'apercevait à peine, entraîné qu'on était par cet art qu'il possédait de savoir toujours occuper la scène, et qu'il tenait de la tradition des maîtres. C'est pourquoi tous ceux qui, comme nous, aiment ce beau théâtre de l'Opéra, et souhaitent de le voir prospérer, regretteront l'absence de M. Obin en espérant qu'elle ne sera pas indéfinie : les artistes de cet ordre deviennent trop rares par le temps qui court pour qu'on les laisse s'éloigner à tout jamais. Il y a tel ouvrage du répertoire qu'on ne se figure pas sans M. Obin, le *Don Carlos* de Verdi par exemple. Qui ne se souvient de ce Philippe II, un portrait du Titien vivant et se mouvant? M. Obin n'avait pas seulement cette qualité supérieure de ne jamais désespérer, de maintenir d'un bout à l'autre de la pièce l'autorité de son personnage; il saisissait par ses côtés originaux la figure qu'on lui présentait, il avait le jeu indépendant, créateur, jamais *poncif* comme M. Faure dans *Guillaume Tell* et surtout dans *Hamlet*.

L'administration de l'Opéra, fatiguée de se livrer en pure perte au dressage des ténors étrangers, a trouvé sous sa main un jeune homme de bonne volonté, et, pour le moment du moins, s'en contente. M. Colin, qui, jouant Laerte dans *Hamlet*, s'était fait remarquer en chantant d'une voix charmante d'assez mauvaise musique, a été chargé inopinément du rôle de Raoul, et tout serait au mieux, si ce jeune ténor pouvait s'en tenir à la mesure de ses moyens et ne pas constamment forcer la note. Quand on commence par attaquer à plein gosier une romance de pure rêverie que Meyerbeer, pour en caractériser l'idéale expression, fait accompagner par la « viole d'amour, » on en vient tout naturellement à redoubler d'efforts et d'exagération dans le quatuor sans accompagnement du deuxième acte aussi bien que dans le septuor du troisième; puis, comme une pareille dépense de force entraîne une sensible altération de

l'organe, on arrive épuisé au grand duo du quatrième acte, et c'est avec un coup de collier désespéré qu'on enlève le sublime *andante* que la voix se refuse à chanter piano. Quelle idée avoir d'un chanteur qui, dans un de ces morceaux où quatre, cinq, six et sept voix doivent concorder ensemble, ne se propose qu'un seul but : forcer le son et faire par là que sa voix prédomine sur toutes les autres et les étouffe? C'est à ce beau système que le fameux trio des masques, dans *Don Juan*, doit son espèce de discrédit à l'Opéra. M<sup>me</sup> Sass mettait dehors toute sa voix; de son côté, pour ne pas être en reste, M<sup>me</sup> Gueymard surmenait la sienne, et M. Naudin, avec ses traditions d'école italienne, perdait sa peine à vouloir contenir et modérer cette dona Anna et cette Elvire résolues à renchérir à mort l'une sur l'autre, d'où il advint que ce fut le morceau qui périt. Dans le septuor des *Huguenots*, M. Colin renouvelle chaque soir la même indiscretion : il force et ralentit outre mesure. Parlerai-je de son duo avec Valentine, chef-d'œuvre incomparable du chant dramatique moderne, où toutes les occasions viennent s'offrir au ténor de faire valoir une belle voix dans son expression la plus tendre et la plus pathétique, comme aussi dans ses plus violens éclats? Malheureusement l'art de nuancer est un secret que M. Colin ignore presque à l'égal de M<sup>lle</sup> Julia Hisson. La chanteuse entame l'action avec sa furie intempestive, le ténor la suit sur son terrain; bientôt l'égarément de la passion amène l'égarément des voix, l'une chante trop haut, l'autre, toujours forçant, chante un quart de ton trop bas, et ce duo, point culminant de l'œuvre, finit par être aussi le point où se sont donné rendez-vous toutes les exagérations, toutes les inexpériences, tous les défauts de ce Raoul et de cette Valentine.

Le Théâtre-Lyrique continue de tâtonner en espérant toujours trouver sa veine. Au *Barbier de Séville*, au *Val d'Andorre*, a succédé *Iphigénie en Tauride*, puis sont venus *Rigoletto*, *le Brasseur de Preston*, aujourd'hui voici *Don Juan* : Rossini, Halévy et Gluck, Verdi, Adolphe Adam et Mozart, tous les goûts, tous les styles! Rien de mieux, à la condition qu'on s'arrangera de manière à donner à ces divers styles une exécution plus appropriée à leur caractère, à leur couleur, et qu'on sortira de là peu près; car si le public et la critique sont tenus à beaucoup d'indulgence vis-à-vis de ce qui débute et se débrouille, encore faut-il que les choses se coordonnent et que les vagissemens prennent fin. La période d'entrée en matière doit être close, il s'agit maintenant de montrer ce dont on est capable. L'insuffisance des moyens actuels ne saurait être mise en doute, et cette troupe n'a qu'à passer au second plan pour céder l'avant-scène à des sujets dont la personnalité s'affirme davantage. Nous ne demandons pas qu'on inaugure le règne des *étoiles*, si funeste partout ailleurs et qui fut la vraie ruine de l'administration précédente. Ce que nous voudrions surtout voir fonctionner là, c'est un ensemble militant,

progressif, ayant à sa tête quelqu'un de ces talens pleins de flamme comme en possédait dans ses beaux temps l'Académie royale de musique, comme en possède peut-être encore la jeune troupe de l'Académie impériale, et qui par intervalles se font jour dans ces représentations qu'on appelle à l'Opéra des lendemains.

M<sup>lle</sup> Orgeni, une des élèves préférées de M<sup>me</sup> Viardot, et dont on avait beaucoup parlé d'avance, vient de paraître dans la *Traviata*. Le premier soir, l'émotion de la cantatrice était telle que ceux qui l'avaient, comme nous, entendue en Allemagne chanter la Desdemona d'*Otello* ou la Valentine des *Huguenots*, ne la reconnaissaient plus. Que faut-il donc pour paralyser ainsi la voix d'une personne de talent et compromettre en un instant son avenir? Moins que rien, une robe mal attachée, le zèle indiscret d'un ami dont les applaudissemens partent trop tôt. Ce qu'on peut dire, c'est que cette première soirée, tout en n'étant pas heureuse, a périclité non par les fautes de la débutante, mais seulement par l'absence de ses moyens, dont la peur et je ne sais quelles mauvaises influences paraissaient lui ôter l'emploi. Trois jours plus tard, l'élève de M<sup>me</sup> Viardot s'est retrouvée à peu près elle-même. La voix de M<sup>lle</sup> Orgeni monte aisément, et cherche ses meilleurs effets dans les régions élevées du soprano. Cette voix, ce qui, aujourd'hui du moins, ne serait pas un grand éloge, se rapproche beaucoup de celle de M<sup>lle</sup> Hamackers, de l'Opéra, dont on remarquera, et cette fois en manière de compliment, que M<sup>lle</sup> Orgeni rappelle aussi quelque peu la physionomie. Les notes du médium sortent absolument voilées, inconvenient partout regrettable, mais plus fâcheux encore chez une cantatrice douée d'un tempérament dramatique. N'importe, malgré sa revanche très honorable du lendemain, notre opinion est qu'il faut attendre et laisser à cette Allemande trop émue le temps de reprendre ses esprits, de se faire à notre langue, à nos façons d'être et de nous costumer, et ne la juger définitivement que dans un rôle plus favorable au libre essor de sa nature, où les souvenirs de la Patti, de la Nilsson, ne viennent pas à chaque instant refroidir la bonne envie que le public aurait de l'encourager. Ajoutons que l'exécution du charmant ouvrage de Verdi au Théâtre-Lyrique ne mérite que des éloges. L'ensemble cette fois est excellent. Au rôle efféminé du jeune homme, à ce pathétique de *cocodès* transporté, on ne sait trop pourquoi, en pleine régence, et que Mario jouait en Cinq-Mars pour ne pas se couper la moustache, la voix du berger Monjaube, souvent ailleurs froide et transie, ne messied pas, et M. Lutz, un de ces comédiens de race qui partout, dans Mozart comme dans Halévy ou Verdi, se retrouvent à leur poste, prête au personnage de ce bon M. Duval un sérieux, une autorité, qui vous rappellent le don Luiz du *Festín de Pierre*.

Sur le *Rienzi* de M. Richard Wagner, qu'on monte activement, se concentrent en ce moment toutes les espérances du Théâtre-Lyrique. Il est naturellement fort question dans ce *Rienzi* de la république romaine. Si



je me fie à mes souvenirs de Dresde, la note d'un certain patriotisme y résonne avec âpreté sur la corde d'airain. Comme cet ouvrage appartient à la première manière de l'auteur et se rapporte à une période où M. Richard Wagner n'avait pas encore inventé son système, on a dit que c'était de la musique italienne. — Italienne, non, mais bien plutôt *italianissime*. Espérons que la censure à ce sujet ne se montrera pas trop susceptible, et laissera passer sans chicane quelques cris révolutionnaires de situation, dont jamais du reste ne s'est émue, en Allemagne, la police d'aucun pays.

Suivre les théâtres et en discourir est une tâche qui parfois peut sembler oiseuse à ceux-là mêmes qui par goût se la sont imposée. Quelle besogne en effet que de venir raconter au public que cette année M. Tamberlick n'est pas en voix, et qu'il a suffi de deux représentations, l'une de la *Sonnambula*, l'autre du *Barbier*, pour faire tourner en complainte parisienne la légende dorée au procédé américain de la tant célèbre Minnie Hauck ! Aussi n'avons-nous jamais pu nous défendre d'un profond sentiment de respect et d'admiration pour cette critique sérieuse, éclairée et spécialement compétente qui solennellement se préoccupe en juillet de ce que le 11 décembre l'orchestre du Conservatoire a pris trop vite l'andante de la symphonie en *ut mineur*, et de ce que le 2 février les violons de Pasdeloup ont mis trop de furie dans l'attaque de la *polonaise* de *Struensee*. Et cependant ces choses en apparence très frivoles, et dont les esprits obstinément tendus vers les hauteurs, les intelligences qui ne désarment pas, prennent en pitié la minutie, tous ces détails ont leur importance dans le monde du théâtre. Ces observations d'un pédantisme si réjouissant, si elles n'ont pas sur le passé l'effet rétroactif que leurs naïfs auteurs s'imaginent, peuvent en définitive ne pas être absolument sans influence sur la manière dont les mêmes morceaux seront exécutés à l'avenir, si tant est toutefois qu'on les ait lues. D'ailleurs l'exécution dramatique et musicale d'une œuvre remarquable a bien aussi son intérêt, et quand il s'agit du *Poliuto* de Donizetti et que les interprètes sont Tamberlick et M<sup>lle</sup> Krauss, on peut là-dessus insister à son aise. Tamberlick tient toujours en pleine possession ce beau rôle de Polyeucte qu'il a promené par toute l'Europe, et quoique sa voix ne soit plus ce que nous l'avons entendue, il le joue et le chante en maître. Quant à M<sup>lle</sup> Krauss, je ne pense pas qu'il y ait eu au Théâtre-Italien une plus belle étude de l'héroïne cornélienne qu'elle représente. C'est de l'art pathétique, inspiré, du grand art. Si dans dona Anna comme dans Desdémone d'ineffaçables souvenirs se dressaient à côté d'elle, souvenirs qui d'ailleurs ne l'ont point écrasée, le rôle de Pauline lui appartient en propre. C'est là, dans le duo surtout, dans cet élancement de tout son être vers les « harpes angéliques, » qu'il faut aller l'entendre pour goûter la vraie émotion du drame lyrique. Le passage de M<sup>lle</sup> Krauss au Théâtre-Italien marquera comme un exemple de ce que peut à la longue, sur le public

même le plus affolé de fanfreluches vocales, l'autorité de l'intelligence et du talent. A peine distinguée à ses débuts de quelques rares connaisseurs, elle a lentement, mais sûrement, à force de travail, conquis sa place, et cette place est au premier rang. Nul à présent ne songe à lui reprocher sa voix inégale, ingrate, fatiguée, comme il arrive aux cantatrices d'émotion, à la Frezzolini, par exemple, dont elle vous rappelle les accens dans cet admirable quatuor de *Rigoletto*, car cette voix, l'âme qui l'anime en soutient l'effort, en exalte l'expression, en colore le rayonnement.

A Viennoise, Viennoise et demie; après la Krauss voici venir la Murska; c'est le *Kärtnerthor* qui déborde. La Murska, M<sup>lle</sup> de Murska, s'il vous plaît, une comtesse hongroise dont les Anglais se sont fait une idole, — choisissait l'autre soir la *Lucia* pour ses débuts sur la scène italienne; puis sont venues la *Linda*, la *Sonnambula*, la Gilda de *Rigoletto*. Ici, nous entrons en pleine fantaisie, c'est le règne du pur caprice et de la virtuosité à outrance; point de goût, point de style, une école buissonnière à travers tous les rythmes, des *rallentando* inimaginables jusque dans les ensembles; les chanteurs, le chœur et l'orchestre suspendus pour laisser l'oiseau dégoïser ses trilles, le maniérisme substitué à toute règle, une sorte d'affectation ironique dans l'enjolivement de toutes choses, l'art d'une Schneider dans le gosier d'une cantatrice de race! Mais que tout cela est amusant et curieux, et quel charme n'ont pas ces effets de *mezza voce*! Devant un public d'autrefois, de pareilles exhibitions ne tiendraient pas une soirée. Nos pères, qui prenaient au sérieux les Pasta, les Sontag et les Malibran, auraient cru qu'on se moquait d'eux. Hélas! nous avons changé de régime; ce qu'on nous chante importe en somme assez peu, et la grande affaire est d'avoir une étoile qui danse à notre firmament. En voici donc encore une qui se lève, et des plus fantasques et des plus capricantes. Les malintentionnés osent répéter que la Murska n'a point de style; la belle critique vraiment! Est-ce que la Patti, la Nilsson, ont du style? Essayez de leur jeter à la tête ce reproche; elles y répondront l'une par un *staccato* bien battu, l'autre par une fusée chromatique, et tout le premier vous lèverez vos mains au ciel d'admiration et tournerez sur vous-même comme un derviche, sans vous demander si ce *staccato* est dans les règles et si cette fameuse gamme n'est pas ébréchée. Je n'ai point vu qu'à Vienne la Murska eût ce succès ébouriffant que nous lui faisons ou plutôt que Londres lui a fait, et que nous adoptions avec une complaisance qui jadis n'était pas dans nos mœurs. Chose neuve en effet que cette docilité moutonnaire avec laquelle nous subissons aujourd'hui les influences, nous qui prétendions autrefois imposer nos goûts au monde entier! On dirait presque que jusqu'en ce point-là nous sommes asservis. Même dans ce métier de fabricateurs d'étoiles, nous ne sommes plus les premiers; on nous les envoie toutes faites d'Amérique, de Russie et d'Angleterre. A Vienne, si la Murska réussit

moins, c'est probablement qu'elle y est chez elle, sur son terrain, jouant, chantant et minaudant devant un public trop habitué à ce genre de délicatesse pour s'émouvoir de si peu. N'oublions pas que c'est dans la capitale de l'Autriche, au pays même de Haydn, de Mozart et de Beethoven, que cet affreux produit de notre dégénérescence, l'opérette-bouffe parisienne, trouve en ce moment son plus riche centre d'importation. Du reste, cette façon d'être toute de *chic*, ce ton *cascadeur* des Thérèse et des Silly étaient déjà représentés parmi nous d'assez longue date; d'autres les avaient mis à la mode dans les plus hautes régions de la société. Le Théâtre-Italien semblait rester en dehors du mouvement, il y fallait quelqu'un pour naturaliser ce bel art sur ses planches; M<sup>lle</sup> de Murska sera cette nouvelle ambassadrice, et c'est là probablement ce qui fera sa gloire et sa fortune.

Je m'étonne que le Théâtre-Italien, avec la tête de troupe allemande dont il dispose, n'essaie pas de mettre à la scène divers ouvrages du grand répertoire de Beethoven et de Weber. Qui n'aimerait à entendre M<sup>lle</sup> Krauss dans *Fidelio*, à lui voir jouer l'Agathe du *Freyschütz*, l'Églantine d'*Euryanthe*, en ayant pour lui faire vis-à-vis M<sup>lle</sup> de Murska, qui dans *Oberon* serait une Rezia très originale? On objectera peut-être qu'à la salle Ventadour les innovations de ce genre ne rendent pas ordinairement ce qu'elles coûtent. C'est possible, mais alors pourquoi perdre son temps à monter des ouvrages qu'on représente trois fois? Il ne m'est pas prouvé que l'*Oberon* de Weber, chanté comme il pourrait l'être aujourd'hui aux Italiens, ne fût pas, même au seul point de vue de la spéculation, une bonne entreprise, et cette expérience, de quelque façon qu'elle tournât, vaudrait à coup sûr toujours mieux que celle que nous voyons se renouveler chaque année avec un égal insuccès. Je ne voudrais pas médire du *Piccolino* de M<sup>me</sup> de Grandval; il y a dans cette partition un savoir-faire assurément remarquable chez une femme. Si l'invention manque un peu, si les idées mélodiques ne dépassent guère un certain tracé, du moins doit-on applaudir à cette entente des voix et de l'orchestre qui dénote chez une personne du monde une connaissance très méritoire de l'art. Cela pourrait tout aussi bien être d'un prix de Rome, et ni M. Wintzweiler ni M. Rabuteau, les lauréats de la cantate de cette année, n'écrivent mieux la partition; ce qui n'empêchera pas le public de se demander ce que viennent faire ainsi sur l'affiche les ouvrages destinés, comme la *Contessina* ou *Piccolino*, à en disparaître le surlendemain. On arrive plein de bienveillance, on écoute, on applaudit comme dans un salon; puis, en sortant de là, chacun cherche, et toujours vainement, pour qui s'est jouée la comédie, car au fond, personne n'est content: auteurs, acteurs et directeurs, tout le monde en est pour ses frais, et cependant l'année suivante vous voyez inévitablement la même anecdote se reproduire.

Revenons à la Murska. J'entendais l'autre soir un des maîtres les plus

en renom dans ce grand art du chant italien se décourager à l'idée d'un pareil succès. Qu'y faire, si l'esprit du temps le veut ainsi? Se représente-t-on bien ce qu'il fallait jadis d'études et de facultés innées, de conditions spéciales, pour devenir une cantatrice dans le goût des Frezzolini, des Grisi? Je ne cite, on le voit, que les simples mortelles et ne veux point parler des olympiennes : les Pasta, les Sontag, les Malibran. Poser la voix, respecter la mesure, donner à chaque note sa valeur propre, tout cela nous semble bien simple et l'est en effet, puisque tout cela peut s'apprendre dans la première méthode de chant venue. C'est l'enfance de l'art, ou, pour mieux dire, l'art de l'enfance. et cependant hors de ces règles point de correction, et sans la correction point de chant. Nous ne sommes pas au bout, car la correction, à elle seule, ne constitue pas le talent, il y faut joindre encore l'âme et l'intelligence dramatiques; il faut, difficulté inouïe et sous laquelle on a vu succomber les plus habiles, comprendre la situation, s'en emparer, la rendre dans son plein, et faire incessamment concorder l'entraînement de l'expression avec les règles fondamentales du rythme et de l'intonation. La simple et méthodique observance des règles, incapable de jamais nous enlever, a du moins cela de bon qu'elle nous laisse écouter en repos, tandis que je ne connais rien de plus agaçant que l'enthousiasme qui détonne, la passion qui vocifère ou cette fantaisie extra-poétique et pathétique qui va ralentissant la mesure à tout propos et ne sait pas faire une gamme. Les règles sont là pour être suivies; c'est au dedans, non point au dehors de leur cercle, que l'élan dramatique comme le *brio* fantaisiste d'une cantatrice doivent se donner carrière. Au lieu de cela, que voyons-nous? Qu'est-ce, pour une Murska, que l'émission de la voix, la pureté, l'égalité du son? En quoi se préoccupe-t-elle de savoir si tel morceau est rendu par elle selon l'esprit et le mouvement du maître qui l'a conçu? Qu'importent à cette amazone et la musique en général et l'art du chant en particulier? Avant de lire et de se rendre compte de ce que c'est que le style, il s'agit d'épeler l'alphabet. La loi première est de se mouvoir, de marcher vite ou lentement; puis, si l'on sent en soi la vocation, on aborde la haute école, et, le travail aidant, on devient un gymnasiarque, un Léotard! Autrefois tel était le cours des choses. On commençait par apprendre à fond son affaire; ainsi le talent se formait, et de cet ensemble de qualités naturelles et acquises, de cette union, de cette harmonie de l'âme et du clavier vocal *bien tempéré*, comme dit le vieux Bach, se dégageaient peu à peu les grandes tendances esthétiques. — Mais de quoi vais-je parler là? Des tendances esthétiques à une époque où la fantaisie seule bat la mesure, où le chevrottement et le bêlement d'Agnelet sont en honneur sur les plus hautes scènes, où le *tempo rubato* tient lieu de tout! Des tendances esthétiques à une époque où le bon sens, le goût, le sentiment, sont si peu ménagés! A l'Opéra, aux Italiens, à l'Opéra-Comique, au Théâtre-Lyrique, partout où l'on chante, le *rallentando* règne

et gouverne. Dès qu'une période musicale s'annonce pour agir dramatiquement, aussitôt le chanteur prend ses aises, s'allonge et s'étale comme dans un sofa, ce qui, au point de vue de l'exécution, est déjà détestable, et théoriquement constitue une des erreurs les plus graves. Ce temps d'arrêt, venant là, distrait et fatigue le spectateur à un moment où toute son attention est sollicitée. J'en dirai autant de cette fausse manière d'accentuer. La bonne intonation, quoique rare, se trouve encore; mais l'art exquis de graduer, de nuancer, de renfler et de diminuer le son, qui le connaît, qui le possède? La Nilsson elle-même semble désapprendre ce don qui fut aux premiers jours son plus grand charme. Au lieu d'attaquer franchement le son, on s'y hausse, on s'y glisse au moyen d'une note intermédiaire. Les phrases simples n'existent plus. Il en est d'une mélodie comme de son mouvement; on pointe l'une, on ralentit l'autre au gré de la fantaisie. Jadis, pour gagner sa vie et s'enrichir à chanter des opéras, il fallait savoir quelque chose; en dehors du Théâtre-Italien, il n'y avait que l'Opéra et l'Opéra-Comique, et nul, sans une initiation musicale quelconque, n'arrivait à faire partie d'une de ces troupes. Aujourd'hui la musique est une denrée qui s'affiche et se vend à tous les coins de rue: on en tient aux Variétés, aux Bouffes-Parisiens, aux Folies-Dramatiques, à l'Alcazar. N'importe comment, tout le monde chante: des préparations, des études, c'était bon au temps où l'art passait pour une sorte d'aristocratie; mais à quoi servirait donc de se mettre en frais de travail et de nobles tendances à une époque où la vulgarisation surabonde? Existe-t-il une cantatrice plus habile à s'emparer des masses que Thérèse? En cite-t-on beaucoup qui, après avoir usé leur jeunesse à solfier dans les conservatoires, aient eu sur le dilettantisme de l'heure présente une influence pareille à celle qu'exerce M<sup>lle</sup> Schneider? Tout se tient comme par un fil électrique. Partie d'en haut, la réaction a remonté ensuite de bas en haut. Quand les grands s'émanèpent de toute règle, le menu peuple des coulisses a beau jeu de les imiter, insistant de plus en plus sur la charge, exagérant toujours, comme c'est son droit, et de cascade en cascade on en arrive ainsi jusqu'au duo de Chilpéric et Frédégonde, qui, ne nous flattons point, ne sera peut-être pas encore le dernier terme de cet abrutissement graduel de notre période. On dit: Cela n'a jamais cessé d'exister, et, si nous avons l'opérette bouffe, nos pères avaient, eux, la parodie, qui ne se gênait guère pour prendre par leurs petits côtés les grandes choses. Oui certes, mais la parodie s'en tenait à ridiculiser le chef-d'œuvre ayant cours et ne prétendait rien au-delà. La parodie localisait son jeu; ce que nous voyons au contraire, ce dont notre idiotisme s'amuse sans y prendre garde, est une contagion, une vraie peste, un art qui démoralise et qui souille! Il est certain que le duo de Chilpéric et Frédégonde doit singulièrement compromettre, près des gens habitués à fréquenter les scènes élevées, l'effet de la musique sérieuse qu'ils y entendent, et qu'il leur sera fort

difficile, au sortir de là, de traiter avec les égards qu'ils méritent Isabelle et Robert le Diable chantant leur scène du quatrième acte. J'en connais même à qui la figure funambulesque du grand légendaire des Folies-Dramatiques laissera de fâcheuses distractions lorsqu'ils retourneront à ces admirables *Récits mérovingiens* d'Augustin Thierry.

Cependant tout ceci n'est en somme que de l'esthétique, et l'on ne peut empêcher une génération de prendre son plaisir où elle le trouve. Donc, si on le veut absolument, tant pis pour le grand art; mais faut-il s'écrier aussi : tant pis pour la morale et pour les principes, quels qu'ils soient? Et ne peut-on, sans être Bossuet, ni le père Hyacinthe, ni M. Prudhomme, sentir se mêler à l'éclat de rire quelque arrière-pensée de tristesse bien navrante en écoutant une demoiselle dont la gorge ruisselle de pierreries chanter dans un théâtre populaire — où doivent pourtant se rencontrer d'honnêtes filles d'ouvriers — *les Conseils d'une mère à sa fille*, une complainte qui débute par ce vers dantesque auquel la musique et la pantomime de la virtuose prêtent un accent de gouaillerie indescriptible : « Ne mange pas le pain du déshonneur? » Cet art aujourd'hui envahit tout, et, je le répète, souille tout. Les plus à plaindre ne sont pas ceux qui le font, ce sont ceux qui l'encouragent de leur clientèle désœuvrée et portent là leur or et leur indifférence. Demandez ensuite à ce monde, hébété par de tels spectacles, de vous donner deux heures de son attention pour l'œuvre nouvelle d'un talent qui cherche à se faire jour! On crie pardessus les toits qu'il ne se forme plus de musiciens! Et le public donc, où le trouvez-vous? Passe encore pour les chefs-d'œuvre consacrés; on y revient par habitude, par cette force d'impulsion que le temps, le succès, exercent sur nous à notre insu et parfois même malgré nous. Et c'est pourquoi les reprises réussissent tant à l'Opéra. Quant à l'initiative vraie et militante, qui la possède? Qui songe à remonter les courans malsains et fangeux, si ce n'est une légion peu nombreuse d'esprits aventureux, protagonistes convaincus des œuvres de Schumann et de Wagner, et dont le fanatisme irascible et la provoquante impatience s'expliquent très bien par le sentiment de nos misères et de nos hontes? A force d'ouïr parler des chansons de Thérèse, Rossini, vers ses derniers temps, s'était fait acheter la plus célèbre : *Rien n'est sacré pour un sapeur!* et l'avait ostensiblement placée à demeure sur le pupitre de son piano. Quand on le questionnait là-dessus, il vous répondait qu'il était en train d'étudier cet art, lequel pouvait bien aussi être la musique de l'avenir. Le cher grand maître ne se trompait pas; deux muses se disputent en effet l'avenir : celle qui a présidé à l'avènement de la *Grande-Duchesse*, de la *Pèrichole*, de *l'Œil crevé*, de *Chilpéric*, et celle qui nous a valu *Tanhäuser* et *Lohengrin*. L'extrême vulgarité d'une part, l'obscène et le trivial dans un art d'essence toute noble et qui comporte à peine la gaieté, — de l'autre un idéal arbitraire, cherchant à s'imposer dans la confusion, et pour remplir l'espace intermédiaire, pour combler le vide,

rien qu'un art d'occasion et d'imitation, sans souffle et sans vie, n'ayant en vue que le présent, qui déjà l'abandonne! Comment en un pareil état de choses hésiter un seul instant et ne pas courir vers l'idéal, fût-ce au travers des dissonances?

F. DE LAGENEVAIS.

## ESSAIS ET NOTICES.

*La Chasse et le Paysan*, par M. Honoré Sclafer; 1 vol. in-18.

La manie de protection de notre temps est devenue si grande qu'elle s'est étendue jusqu'aux bêtes. On exagère chaque jour pour les animaux de bonnes intentions qui tournent presque au ridicule. Jamais ce qui se dit, ce qui se lit, ce qui s'imprime sur cette matière n'a causé plus d'étonnement parmi les vrais campagnards. C'est donc un plaisir de signaler de temps à autre une protestation écrite par quelqu'un qui sache ce que c'est que l'agriculture et la chasse.

Le livre de M. Sclafer a justement ces qualités; c'est de plus un livre amusant. Les pages en respirent un sentiment vrai de la nature et un profond amour des lieux où s'est passée presque toute la vie de l'auteur. Il faut voir avec quelle verve M. Sclafer nous décrit les paysages du Bordelais, les champs, la mer, la fraîcheur des eaux unie à la fraîcheur des bois, et ces chasses sans nombre qui font de lui l'émule des plus habiles braconniers. M. Sclafer ose en faire l'aveu, il est braconnier dans l'âme; il méprise les battues, il estime peu les vains plaisirs de la chasse en plaine, il est insensible aux éclats de la voix des chiens dans la chasse au bois. Il est au contraire de ceux qui, familiers avec tous les détours de la forêt, savent placer un collet dans les coulées, qui, la nuit, à l'aide de panneaux, tentent des razzias dans la plaine, qui, au lever du jour, attendent le retour du lièvre sur la lisière des taillis, qui, postés sous la futaie au crépuscule, surprennent les ramiers et les corbeaux venant à la branchée. Disons-le en passant, bien en prend à M. Sclafer de n'être pas un pauvre diable : son livre est tout au moins une excitation au braconnage, non pas au braconnage sur le terrain d'autrui, qui est condamné par tout le monde, mais à la destruction du gibier en temps défendu ou à l'aide d'engins prohibés. La thèse que soutient l'auteur est celle-ci : laissez chasser le paysan, vous n'avez aucune raison valable pour le priver d'un droit qui, à mes yeux, est un droit naturel; laissez-le détruire comme il l'entend, et par tous les moyens dont il peut disposer, ce qu'il lui convient de détruire. Ne dites pas que l'on arrivera de la sorte à l'extermination complète du gibier. Si elle a lieu, elle tiendra à de tout autres causes.

Selon M. Sclafer, ce que l'on appelle vulgairement braconnage n'est qu'une cause très secondaire de la diminution du nombre des lièvres,

lapins, faisans et perdreaux. Il n'y a pas maintenant plus de braconniers qu'autrefois, bien au contraire; le métier est gâté. On est surveillé par les yeux jaloux des porteurs de permis de chasse, qui chaque année deviennent plus nombreux; on est traqué par les gardes champêtres et les gendarmes; les grands bois disparaissent, et avec eux les sûrs asiles. L'Allemagne et jusqu'à la Russie approvisionnent Paris de gibier, et font une rude concurrence au chasseur interlope. Pour peu que cela dure, le dernier braconnier ira rejoindre à l'Opéra le dernier brigand. En outre, quel que soit le nombre des braconniers de profession, des chasseurs au piège, il ne faut pas croire que leur tâche soit si facile, et qu'ils n'aient qu'à se baisser pour remplir leur sac. Il y a trois catégories de pièges, — collet, trébuchet et filet. Le premier, piège à toute proie, n'est autre chose qu'un licol auquel un nœud coulant permet de se refermer. Un peu de crin ou de laiton suffit pour faire un collet; mais, si l'engin n'est pas admirablement fabriqué, c'est peine perdue d'en attendre l'effet. Il faut, pour bien établir un collet, des mains habiles; il faut plus d'exercice encore et plus d'habileté pour le poser. Un jour, le lieu est mal choisi; un autre jour, on a placé l'engin trop bas ou on ne lui a pas donné une ouverture suffisante. Si le collet est mal dissimulé, le gibier s'en défie et se garde d'en approcher; s'il n'est point assez solidement attaché, l'animal l'entraîne avec lui, et fréquemment s'en débarrasse. Enfin, partout où s'est pris un lièvre, un lapin, aucun autre ne se prendra. Le trébuchet, piège d'adolescent, n'est guère profitable qu'en hiver, et les oiseaux sont bien affamés quand ils s'y risquent. Pour la chasse aux filets, elle exige un matériel coûteux, difficile à manier, et rapporte bien moins qu'on ne croit. M. Sclafer parle d'alliers de deux cents toises hissés chaque soir à grand'peine et abandonnés au bout de peu de temps parce qu'on n'y prenait que cinq grives par jour en moyenne pendant toute la durée du passage des grives. En résumé, M. Sclafer, habile, passionné, muni d'un armement considérable, agissant sans gêne sur le domaine paternel, garnissant les haies, les vignes, les bois de doubles étages de pièges, donne, d'après un registre dont il garantit l'exactitude, le relevé suivant de ses chasses annuelles : il n'a pris chaque automne (et nous avons peu de peine à le croire) que cinq ou six lièvres, vingt ou trente lapins, deux ou trois renards, autant de blaireaux ou de fouines et deux douzaines de perdrix. « Qu'un lièvre soit signalé dans un champ, ajoute-t-il, qui en aura, croyez-vous, plus tôt raison, ou du chasseur qui va à lui avec un chien et un fusil, ou du braconnier qui lui tend à la dérobée un lacet? Qu'il y ait une compagnie de perdreaux dans la vigne prochaine, lequel l'aura plus vite dé pêchée ou du fusil ou du collet? Je tiens, moi, que ce sera le fusil... »

Oui, certes, ce sera le fusil, et nous dirons même à ce propos que les perfectionnemens industriels peuvent être comptés parmi les plus notables causes de la diminution du gibier. En fait de chasse, il y a presque



autant de différence entre nos fusils à bascule et les vieux fusils à silex qu'entre ceux-ci et l'arc ou l'épieu des anciens. Sans compter l'avantage énorme de la rapidité multipliée du tir, on n'est plus arrêté par une ondée, par un orage, tandis qu'autrefois l'humidité seule rendait le mousquet inutile entre les mains de nos grands-pères. Or tout chasseur sait bien qu'aucun moment n'est pour lui plus propice qu'un temps de brouillard ou de pluie; mais encore faut-il que l'on puisse enflammer sa poudre.

Ce n'est pas là le seul grief que devraient reporter sur le progrès de l'industrie ceux qui se plaignent de la disparition du gibier. L'usage des chemins de fer a, comme on dit, rapproché les distances, et du mois de septembre au mois de février les trains sont remplis de voyageurs enflammés d'ardeur belliqueuse qui vont s'abattre sur la plaine et les bois. Tout autour de Paris et des villes les plus populeuses, il n'est presque plus de chasse qui ne soit louée, et chèrement louée, à de joyeuses compagnies de négocians, d'avocats, de notaires, de gens de bureau. Beaucoup de communes réservent même à ces sortes de locations le droit de chasse sur tout leur territoire; elles font bien, puisque de la sorte elles augmentent leurs revenus. Toujours est-il que ces bandes envahissantes agissent un peu comme en pays conquis: chevrettes, levrauts, poules faisanes, tout fait nombre, tout leur est bon. Là on ne connaît point la sollicitude attentive du chasseur propriétaire; jamais l'idée ne vient d'épargner ou de repeupler. Et puis, ne laissons point passer l'occasion de protester contre la réputation injustement faite au chasseur parisien, si maltraité par la caricature. Malgré de classiques plaisanteries, le chasseur de Paris en vaut un autre, et si au bout du compte la plaine Saint-Denis ne connaît plus de lièvres, c'est grâce à lui.

D'autres ennemis du gibier se multiplient dans des proportions inquiétantes pour nos plaisirs: tels sont la belette, le putois, l'herminette, la fouine et les divers oiseaux de proie. Ce qu'il y a de singulier, c'est que la plupart sont protégés par la loi même de la chasse, car on ne peut guère détruire les petits mammifères carnassiers qu'à la tombée de la nuit et à l'affût, — double délit, comme chacun sait. Quant aux oiseaux de proie, voici qu'on les protège en les déclarant insectivores; c'est un point sur lequel nous allons revenir. Puis il y a les chats, doués d'une vue, d'un flair, d'une adresse, que rien n'égale. M. Sclafer n'estime pas à moins de dix millions le nombre des chats qui sont élevés dans les fermes, dans les hameaux, dans les habitations isolées. C'est beaucoup peut-être; mais il est certain qu'on doit leur reprocher de grands ravages. Avons-nous parlé des chiens errans, qui du soir jusqu'à l'aube relancent lièvres et lapins, renversent les nids, dévastent les couvées?

Est-ce tout? Non, certes, il faut compter encore les progrès de l'agriculture. « Les jachères n'existent plus, dit M. Sclafer; nul repos à la terre: partout le bruit du hoyau ou de la cerfouette; on bêche même les taillis, on sarcle même les prairies. Les mots pâtis, garigues, champeaux,

gâtines, ne se comprennent plus. Où pourrait se réfugier le gibier?... » Non-seulement on déboise, on défriche, mais on est parvenu à faire porter à la terre de doubles et de triples récoltes annuelles; que devient alors le couvert? Si du moins lièvres et perdreaux étaient tranquilles! mais jamais les champs ne se vident de travailleurs. La vigne même, que nos pères façonnaient deux fois l'an, est façonnée maintenant quatre fois, sans parler des soufrages. Or rien n'échappe à tant d'yeux clairvoyans. Il faut s'en réjouir, car la bonne culture importe bien plus que l'abondance du gibier; mais ce n'en est pas moins là une des causes les plus efficaces de dépeuplement. Le braconnage compte-t-il en regard de tout ce que nous venons d'énumérer?

Ce que nous disons du progrès agricole nous amène à notre second point, — les oiseaux. Sont-ils, oui ou non, les auxiliaires du cultivateur? On a beaucoup souffert, cette année surtout, des dégâts faits par les chenilles, ainsi que des ravages des hannetons et de leurs larves. De toutes parts on s'est ému, et avec raison; les sociétés d'agriculture ont délibéré, les journaux ont publié des articles, les préfets ont appelé les instituteurs à la rescousse; bref, par divers moyens, on est parvenu à détruire une grande quantité de hannetons et de vers blancs. Avec les chenilles, qui ont fait peut-être moins de bruit, mais qui n'ont pas causé des pertes moins réelles, on n'a pas été aussi heureux. De guerre lasse, on s'est avisé que les oiseaux pouvaient bien manger les insectes, et l'on est rapidement arrivé à cette conclusion : protégeons les oiseaux, qui détruisent nos ennemis. Depuis longtemps les gens sensibles avaient pour les oiseaux une tendresse proverbiale, toutefois la mode en déclinait un peu; mais cette tendresse, étayée sur des raisons d'utilité publique, a maintenant repris de plus belle. Il ne se passe plus de session législative sans qu'on ne prononce de graves plaidoyers pour les oiseaux, et nos prélats, surtout au Luxembourg, se sont emparés de ce thème qui prête à tous les mouvemens d'une éloquence pastorale.

L'été dernier, au palais de l'Industrie, à l'occasion d'une exposition d'insectes, les apôtres de la cause nouvelle se sont largement donné carrière. Parmi beaucoup de choses disparates, on avait placé là des collections d'oiseaux insectivores empaillés. C'étaient cette fois non plus les chasseurs, mais les cultivateurs qu'on prétendait intéresser, et l'un des exposans faisait des conférences explicatives sur la mission « d'auxiliaires » dont quelques-uns surtout pouvaient à bon droit passer pour étrangers. Comme preuve à l'appui, l'on avait empli des bocaux de débris d'alimens recueillis dans les estomacs d'oiseaux de diverses espèces : pour les corbeaux choucas, les corbeaux noirs, les faucons cresserelles, les effraies, les hiboux brachiotes, les moyens-ducs, c'étaient des restes de hannetons et de vers blancs; pour la buse commune, des sauterelles, des grillons et des criquets. Nous ferons grâce aux oiseaux de nuit, contre

lesquels existe un préjugé fâcheux peut-être; mais nous réclamerons d'abord contre la protection qu'on nous demande pour les corbeaux. Sans doute ils sont insectivores, mais ils ne le sont guère qu'à certains moments de l'année et lorsqu'ils n'ont rien de mieux à faire. Nous avons vu des champs ensemencés en pois, en haricots, en vesces, ravagés par eux en peu d'heures; ils arrachent le blé déjà levé, ils abattent les noix, dévorent les raisins; l'hiver, pour chercher un abri, ils dégradent les couvertures des meules de telle façon que l'eau pénètre ensuite comme si ces couvertures n'existaient pas. La cresserelle et la buse sont les pires destructeurs des petits oiseaux insectivores qui nous sont tendrement recommandés. Il en est de même de la pie-grièche, du coucou, de l'émérillon, du faucon hobereau, dont on avait garni des vitrines en les qualifiant de destructeurs d'insectes. Quant au merle, au loriot et à quelques autres espèces pour lesquelles on sollicite tous nos soins, ils exercent dans les jardins de tels méfaits que nous redoutons à bon droit leur voisinage. Les appeler à notre secours, ce serait ressembler à ce jardinier de la fable dont un lièvre mangeait les choux, et qui crut sage de lancer la vénerie de son seigneur à travers carrés et plates-bandes : le lièvre fut pris; mais le jardin fut ravagé.

M. Sclafer classe sans hésiter ces diverses espèces parmi les animaux nuisibles; mais il va plus loin et ne fait pas grâce aux passereaux même. S'appuyant sur des observations personnelles et répétées, il les déclare tout au moins inutiles à l'agriculture. On compte sur eux pour faire la guerre aux plus dangereux ennemis des récoltes, aux chenilles et aux hannetons : ils mangent très peu de hannetons et ne mangent point de chenilles. M. Sclafer a fait soigneusement vider un grand nombre de petits oiseaux de toute sorte; pendant plusieurs années et dans toutes les saisons, il a examiné leur jabot à la loupe : jamais il n'y a reconnu la moindre trace de chenilles. En fait de nourriture animale, il n'y a découvert que des moucherons et parfois des lombrics. Or plusieurs écrivains estiment aujourd'hui le lombric pour un des plus précieux auxiliaires du cultivateur, « parce qu'il draine les couches du sol arable. » Sans contester cette assertion, nous dirions alors que le lombric mérite à son tour d'être protégé contre les oiseaux. Autre observation de M. Sclafer : il s'est servi d'appâts de toute sorte pour amorcer quantité de petits pièges; jamais il n'a pris un seul oiseau lorsqu'il a amorcé ses trébuchets avec des chenilles. Enfin tous les automnes, malgré les plumails et les drapeaux, sa figuraie était envahie par une nuée de passereaux, et ceux-ci, tolt en dévorant les figues, n'ont jamais donné un coup de bec aux piérides qui à deux pas de là rongeaient les choux. La poule même et le canard, volatiles omnivores s'il en fut, refusent de toucher aux chenilles. D'ailleurs, à supposer que les petits oiseaux se nourrissent exclusivement de chenilles, de hannetons, de pucerons, d'insectes nuisibles, en extermi-

neraient-ils jamais la race? On a fait là-dessus des calculs qui, par l'exactitude des données, remettent en mémoire le cas de Chicaneau :

Ordonné qu'il sera fait rapport à la cour  
Du foin que peut manger une poule en un jour.

L'hirondelle ne vit guère que de moucherons, et pourtant il existe encore assez de moucherons par le monde. Que l'on réfléchisse aux énormes proportions dans lesquelles se multiplient les insectes; prétendre que les oiseaux détruiraient individu par individu cette multitude, ce serait vouloir tarir la mer en y prenant l'eau goutte à goutte. En fait d'échenillage et de hannetonnage, il existe heureusement des procédés plus sûrs, et nous ajouterons moins onéreux. Si nous voulions dresser statistique contre statistique, nous rappellerions que cinquante couples de moineaux consomment par an sept hectolitres de blé, de quoi nourrir deux personnes. Nous nous contenterons de dire que les oiseaux qui pullulent dans le nord de l'Afrique y ont à peu près tout détruit, hormis les sauterelles.

On devine aisément que M. Sclafér n'est point un partisan de la loi sur la chasse; il en est au contraire l'un des adversaires déclarés. Parmi les raisons qu'il donne, il en est d'un peu singulières. Le paysan s'ennuie, dit-il, parce qu'on le prive du seul plaisir qui soit à sa portée, du seul délassement d'une vie laborieuse, et l'auteur n'est pas loin d'attribuer à cet état de choses la dépopulation des campagnes. C'est beaucoup dire. A nos yeux, l'argument le plus fort contre la législation sur la chasse, c'est qu'elle ne peut offrir une seule bonne raison en sa faveur. Aujourd'hui que ces questions doivent être de nouveau discutées, il y aurait lieu d'y réfléchir, et peut-être reviendrait-on au principe que M. Vivien et plus récemment M. Clavé ont posé dans la *Revue* même: il n'est pas besoin pour la chasse d'autre législation que celle qui régit la propriété; chacun doit être libre de chasser en tout temps chez soi et par tous les moyens qu'il lui plaît d'employer. Qu'on n'allègue pas l'intérêt de la conservation du gibier; ce prétendu intérêt nous touche peu en présence des maux qu'il entraîne, et nous venons de voir d'ailleurs que, si le gibier disparaît, cela tient à des causes qu'aucune législation ne saurait prévenir bien plus qu'à l'emploi de tel engin sévèrement prohibé. Laissez donc le cultivateur défendre sa terre à sa façon. Quant aux oiseaux, il serait bien désirable qu'on mît un terme à cette manie de protéger, sous prétexte qu'elle rend des services, la gent rapace qui pille les récoltes aux yeux du paysan désarmé. Les hommes de bon sens trouvent que celui qui a semé un champ ou un jardin est le meilleur juge.

EUG. LIÉBERT.

---

L. BULOZ.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIX<sup>e</sup> ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1869.

### Livraison du 1<sup>er</sup> Janvier.

HISTOIRE DES SCIENCES. — I. — LA PHYSIQUE DE VOLTAIRE, par M. EDGAR SAVENEY. . . . .	5
L'ISRAËL DES ALPES OU LES VAUDOIS DU PIÉMONT. — IV. — LA CAPTIVITÉ ET LA GLORIEUSE RENTRÉE, dernière partie, par M. HUDRY-MENOS. . . . .	41
LA SERBIE AU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE. — III. — LA FUITE DE KARA-GEORGE ET L'AVÈNEMENT DE MILOSCHE OBRENOVITCH, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. . . . .	82
LE SERMENT D'HEDWIGE, par M. AUÉDÉ ACHARD. . . . .	125
L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — XVIII. — LE CONCILE NATIONAL, première partie, par M. le C <sup>te</sup> D'HAUSSONVILLE. . . . .	177
HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE. — ORIGINES DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES. — II. — LA THÉORIE DE DARWIN, par M. A. DE QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences. . . . .	208
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	241
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Séraphine</i> , de M. VICTORIN SARDOU, par M. F. DE LAGENEVAIS. . . . .	252
ESSAIS ET NOTICES. — LES FINANCES DE LA RESTAURATION, par M. LÉONCE DE LAVERGNE, de l'Institut. . . . .	255
LES LIVRES DE SCIENCE ILLUSTRÉE, par M. R. RADAU. . . . .	266

### Livraison du 15 Janvier.

UN ROI CONSTITUTIONNEL. — LÉOPOLD I <sup>er</sup> , roi des BELGES, par M. ÉMILE DE LAVELEYE. . . . .	273
HISTOIRE DES SCIENCES. — II. — L'HISTOIRE NATURELLE DE VOLTAIRE, par M. EDGAR SAVENEY. . . . .	302
CARACTÈRES ET PORTRAITS DU TEMPS. — ROSSINI, par M. HENRI BLAZE DE BURY. . . . .	337

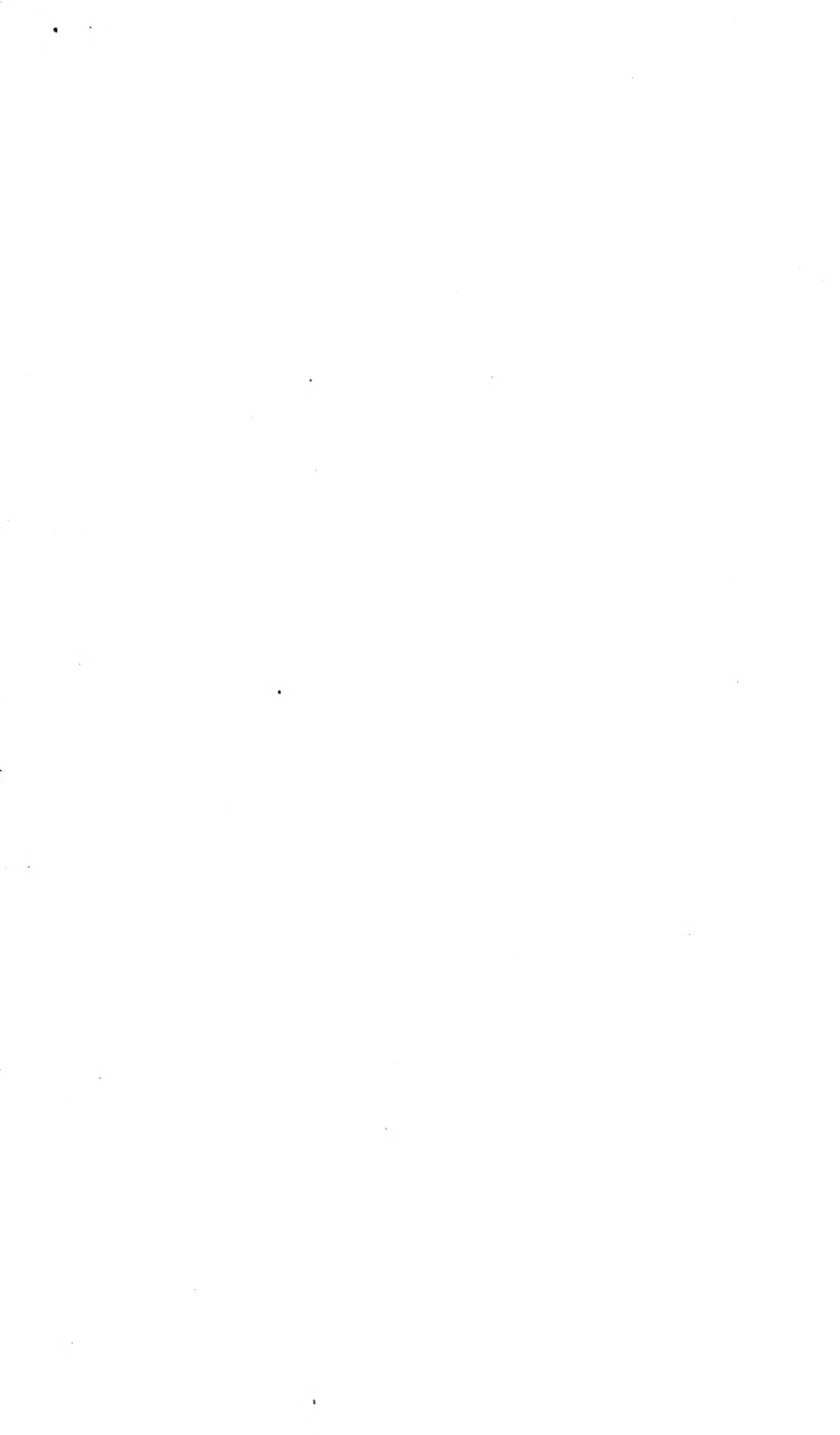
DE L'AUTHENTICITÉ DES LETTRES DE M <sup>me</sup> DE MAINTENON A PROPOS DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par M. A. GEFFROY. . . . .	362
UN MORALISTE NÉERLANDAIS. — JACOB CATS ET SES ŒUVRES, par M. ALBERT RÉVILLE. . . . .	399
LA RÉGION DU BAS DE LA LOIRE. — II. — LA GRANDE-BRIÈRE-MOTTIÈRE ET LE PAYS DE RETZ. — LE TOURBAGE ET LA CULTURE, par M. A. AUDIGANNE. . . . .	429
LOUIS DE BERQUIN. — 1523-1529. — LA POURSUITE DE L'HÉRÉSIE, L'ALLIANCE DU PARLEMENT ET DE LA SORBONNE, par M. B. HAURÉAU, de l'Institut. . . . .	454
FEU DE PAILLE, SCÈNE DE LA VIE A LA CAMPAGNE, par M. GUSTAVE DROZ. . . . .	482
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	503
REVUE DRAMATIQUE. — THÉÂTRE-FRANÇAIS. — <i>Les Faux Ménages</i> , COMÉDIE DE M. ÉDOUARD PAILLERON, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. . . . .	515

Livraison du 1<sup>er</sup> Février.

LE CHRISTIANISME ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE A PROPOS DU LIVRE DE M. GUIZOT, par M. ALBERT DE BROGLIE, de l'Académie française. . . . .	529
L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE ET SES PROJETS DE RÉFORME, par M. LÉONCE DE LAVERGNE, de l'Institut. . . . .	557
ZIOBA, ARCHIVES D'UNE FAMILLE VÉNITIENNE, par M. E.-D. FORGUES. . . . .	590
IMPRESSIONS DE VOYAGE ET D'ART. — IV. — SOUVENIRS DE FLANDRE ET DE HOLLANDE. — ALBERT CUYP ET PAUL POTTER, par M. ÉMILE MONTÉGUT. . . . .	617
L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — XIX. — LE CONCILE NATIONAL, seconde partie, par M. le C <sup>te</sup> d'HAUSSONVILLE. . . . .	641
MADAME DE ROCHFORT, SA FAMILLE ET SES AMIS, D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX. — I. — LA COMÉDIE DE SOCIÉTÉ AU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE, par M. LOUIS DE LOMÉNIÉ. . . . .	666
LES CRYPTOGAMES ET LES VÉGÉTAUX RUDIMENTAIRES. — I. — LES CRYPTOGAMES UTILES, par M. PAYEN, de l'Académie des Sciences. . . . .	708
AHMED LE FELLAH, première partie, par M. EDMOND ABOUT. . . . .	725
L'ÎLE DE LA RÉUNION ET LA QUESTION COLONIALE, par M. ÉDOUARD HERVÉ. . . . .	748
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	769
ESSAIS ET NOTICES. — <i>Pernelle</i> , de M. de Laprade, par M. L. VITET, de l'Académie française. . . . .	781

## Livraison du 15 Février.

LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE. — I. — L'INSURRECTION DE 1868 ET L'INTERRÈGNE, par M. CHARLES DE MAZADE. . . . .	785
LA SERBIE AU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE. — IV. — MILOSC OBRENOVITCH, PRINCE DES SERBES, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. . . . .	815
LE ROYAUME DU CAMBODGE ET LE PROTECTORAT FRANÇAIS, par M. L.-M. DE CARNÉ. . . . .	852
L'OPTIQUE ET LES ARTS, par M. AUGUSTE LAUGEL. . . . .	880
UN RETOUR VERS BYRON A PROPOS DE NOUVELLES PUBLICATIONS, par M. LOUIS ÉTIENNE. . . . .	906
L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — XX. — LE CONCILE NATIONAL, troisième partie, par M. le C <sup>te</sup> d'HAUSSONVILLE. . . . .	942
LES DERNIERS MARINS DU RÈGNE DE LOUIS XIV. — II. — LA MARINE DE COURSE. — FORBIN ET DU GUAY-TROUIN. — L'EXPÉDITION DE RIO-JANEIRO, par M. H. RIVIÈRE. . . . .	979
AHMED LE FELLAH, seconde partie, par M. EDMOND ABOUT. . . . .	1005
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	1025
CHRONIQUE MUSICALE, par M. F. DE LAGENEVAIS. . . . .	1038
ESSAIS ET NOTICES. — LA CHASSE, par M. E. LIEBERT. . . . .	1049











UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARIES



3 9090 007 516 376

